

Les légions romaines de la province de Syrie sous le Haut-Empire d'après les inscriptions latines et grecques

Idris Omar

THÈSE DE DOCTORAT

de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres
PSL Research University

Préparée à l'École Pratique des Hautes Études

Les légions romaines de la province de Syrie sous le Haut-Empire d'après les inscriptions latines et grecques

École doctorale de l'EPHE – ED 472

Spécialité : SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ : HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, LANGUES ET LITTÉRATURES

COMPOSITION DU JURY :

M. François BÉRARD
École Normale Supérieure
Directeur de thèse

M. Pierre COSME
Université de Rouen
Rapporteur

M. Pierre-Louis GATIER
UMR 5189 HISOMA
Rapporteur

Mme Catherine SALIOU
Université Paris 8
Membre du jury

M. François VILLENEUVE
Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Président du jury

Soutenue par :
Idris OMAR
le 9 décembre 2017

Dirigée par :
François BÉRARD





Thèse en vue de l'obtention du doctorat.
«Histoire, textes, documents (HTD)».
École Pratique des Hautes Études.
UMR 8546 AOrOc-CNRS-ENS.

Présentée par Idris OMAR.
Le samedi 9 décembre 2017.

Les légions romaines de la province de Syrie sous le Haut-Empire d'après les inscriptions latines et grecques.

Sous la direction : François Bérard.

Membres du jury :

- **Pierre Cosme.**
- **Pierre-Louis Gatier.**
- **Catherine Saliou.**
- **François Villeneuve.**

À nos archéologues morts dans un monde barbare…

À Bassel Shehadeh et Hussein Mustafa. Que leurs âmes reposent en paix…

Remerciements.

L'achèvement de cette recherche, au terme de nombreuses années, me procure, malgré ses débuts chancelants, une grande satisfaction. En effet, la réalisation d'une thèse est loin d'être un travail solitaire, et c'est l'appui de nombreuses personnes, dont la générosité, la bonne humeur et l'intérêt manifesté à l'égard de ma recherche m'ont permis à mener cette étude jusqu'au bout.

Je voudrais tout d'abord remercier grandement mes directeurs de thèse, M. François Bérard et M. Maamoun Abdulkarim ; sans leur soutien et les conseils qu'ils ont prodigués cette étude n'aurait jamais pu voir le jour. Je remercie également M. François Villeneuve, qui dès le début n'a pas épargné ses conseils constructifs envers l'ensemble de mon travail.

Je souhaiterais parallèlement exprimer ma gratitude à l'Université de Damas, qui a financé mes études en France pendant cinq ans. Je tiens également à remercier à ce titre les collègues et le personnel des bibliothèques de l'Année épigraphique, de l'UMR Aoroc 8546, Gernet-Glotz et de la Sorbonne, qui m'ont toujours accueilli avec bienveillance.

Il me sera très difficile d'exprimer ma reconnaissance et mon affection à l'égard de tous mes proches, famille et amis. Mes pensées vont à Jean-Claude Chuat, Christian Panaget, Christophe Proust, Guillemette Baudry, Vincent N'Gueyn et Omar Shammah qui ont donné de leur temps pour une nécessaire relecture.

Un grand merci à Dima et à mes enfants, Jouri et Aland, qui sont la motivation permanente de mon progrès.

Enfin, il est clair que les propos, les erreurs et les imperfections contenus dans cette étude n'incombent qu'à moi.

Plan*

*Je donne une table des matières détaillée à la fin de cette étude.

Table des cartes.

Table des planches.

Planche XV :

1- Cartouche à queues d'aronde trouvé à Sarilar.
2- Milliaire du canal d'Antioche.

Planche XVI :

1- Stèle de la famille de Telegonos.
2- (à gauche) : Rondelle de bronze trouvée à Zeugma.
3- (à droite) : Fragment de calcaire brisé de tous les côtés, nécropole ouest de Zeugma.

Planche XVII :

1- Bloc en calcaire trouvé à Birecik.
2- Estampilles à Zeugma.

Planche XVIII :

1- (à gauche) : Estampille à Zeugma.
2- (à droite) : Estampilles à Zeugma.
3- (à gauche) : Base avec reste de statue, dans la carrière principale d'Arulis.
4- (à droite) : Cartouche en forme de *tabula ansata*, carrières d'Arulis.
5- (à gauche) : Inscription de Iulianus, maison de Kîwan Agha à Arulis.
6- (à droite) : Inscription de Proculus, maison de Kîwan Agha à Arulis.

Planche XIX :

1- (à gauche) : Inscription trouvée dans les carrières d'Arulis.
2- (à droite) : Dédicace faite par de *signiferi* et un tubicen de la légion IV *Scythica* dans les carrières d'Arulis.
3- (à gauche) : Niche avec figure et inscription trouvée dans les carrières d'Arulis.
4- (à droite) : Inscription trouvée dans les carrières d'Arulis.
5- Cartouche orné de queues d'aronde à Habeş.

Planche XX :

1- Tunnel du canal de Séleucie de Piérie.
2- Inscription de détachements des IV^{e} et XVI^{e} légions lors de la construction du canal de Séleucie de Piérie.

Planche XXI :

1- Inscription de Caesius Priscus, centurion de la IV^{e} légion dans le canal de Séleucie de Piérie.
2- Dédicace à Vespasien et Titus divinisés à Séleucie de Piérie.

Planche XXII :

1- Inscription d'Arwad en honneur du centurion M. Septimius Magnus.
2- Inscription d'Apamée en honneur de C. Iulius Severus.

Planche XXIII :

1- Inscription d'Apamée en honneur de C. Iulius Severus.
2- La Tour XV à Apamée.

Planche XXIV :

1- Stèle-autel de Verecundinus, centurion de la légion IV *Scythica*.
2- Console de colonne d'un tribun anonyme de la légion IV *Scythica* à Palmyre.

Planche XXV :

1- *Tabula ansata* du centurion princeps Antonius Valentinus à Doura-Europos.
2- Autel du centurion anonyme de la IV^{e} légion à Doura-Europos.

Planche XXVI :

1- Inscription de C. Iulius Rufinus à Doura-Europos.
2- Bloc de plâtre d'un librarius et de trois adiutores à Doura-Europos.

Planche XXVII :

1- Autel d'Aurelius Diphilianus à Doura-Europos.
2- Stèle d'Aurelius Theotecnus à Doura-Europos.

Planche XXVIII :

1- Dédicace de Marcus Antonius Valentinus à Jupiter Dolichenus à Doura-Europos.
2- Architrave d'un centurion anonyme de la légion IV *Scythica*.

Planche XXIX :

1- (à gauche) : Bloc remployé dans une porte du récent village de Heit.
2- (à droite) : Cône tronqué de bronze.
3- Inscription de Pomponius Aquila, à Dium (Macédoine).

Planche XXX :

1- Inscription de C. Iulius Celer trouvée à Apulum (Dacie).
2- (à gauche) : Dédicace à Jupiter trouvée à Samosate.
3- (à droite) : Estampille trouvée à Samosate.

Planche XXXI :

1- Colonne honorifique du pont de Kiahta.
2- Vue rapprochée du pont de Kiahta.

Planche XXXII :

1- Base de Sentius Proculus, tribun de la XVI^{e} légion trouvée à Beyrouth.
2- Cippe de Volusius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, trouvée à Abila (Suq Wadi Barada).

Planche XXXIII :

Linteau d'Ailamos trouvée à Philippopolis (Shahba).

Planche XXXIV :

1- Inscription de Tiberius Claudius, tribun de XVI^{e} la légion, trouvée à Palmyre.
2- Inscription d'Antiochus, esclave de Q. Cornelius Aquinus, tribun militaire de la légion VI *Ferrata*, trouvée à Antioche.

Planche XXXV :

1- Relief de Ιουσενρμαιος, intendant du légat de la légion VI *Ferrata*, conservé au Musée du Louvre (provenance : Douier).
2- Inscription d'un soldat anonyme, peut-être de la légion VI *Ferrata*, trouvée à Artaxata.

Première partie.

I. Introduction.

Dans le cadre du *Programme Assistants Boursiers* (*PAB*), et afin de profiter de la bourse mise à ma disposition par l'Université de Damas, j'avais dû m'intéresser à un domaine d'étude éloigné de ma formation initiale, l'archéologie. De ce fait, j'étais obligé, en tant qu'archéologue, de choisir un sujet me permettant de mettre à profit mes connaissances en archéologie, et qui ferait en même temps de la langue latine l'outil principal de la recherche[1]. Ainsi, j'ai décidé, en accord avec mes directeurs de master II, M. Maamoun Abdoulkarim et M. François Villeneuve, de poursuivre mes recherches de doctorat à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), sous la direction de M. François Bérard, que je remercie vivement d'avoir accepté la supervision de mes recherches.

J'ai dû, dès le début, affronter plusieurs difficultés, dont la maîtrise du français n'était pas la moindre. De même, l'initiation aux langues latine et grecque et à l'épigraphie romaine ont occupé une grande partie de mon temps et de mes intérêts, afin d'être à même de traduire et analyser les inscriptions formant le cœur de ma thèse. En même temps, je devais déterminer, en accord avec mon directeur de recherche, M. François Bérard, le cadre historique et géographique de mes recherches, ainsi que l'ampleur du sujet pour ce qui concerne la présence romaine en Syrie. La tâche n'était pas facile dans une province dont les limites ont varié selon les périodes, et peu documentée.

1- Problématique :

Ainsi, après de nombreuses discussions avec F. Bérard, et suivant ses conseils, j'ai décidé de constituer un corpus des inscriptions latines et grecques concernant les légions syriennes. Ce choix est sans doute le mieux à même de faire la jonction entre le sujet de ma bourse et ma formation initiale, l'archéologie, tout en répondant aux besoins de l'Université de Damas. Néanmoins, le sujet a connu quelques développements, notamment dans l'ampleur du sujet de recherche et ses limites.

---

[1]La bourse que j'avais eue de la part de l'Université de Damas concernait la langue latine. On avait besoin à l'époque de quelqu'un qui pourrait enseigner le latin aux étudiants du département d'Archéologie à l'Université de Damas.

Dès le début, j'ai constaté que l'épigraphie romaine, dans la partie orientale de l'Empire, ne comprenait pas seulement des inscriptions latines, mais aussi des inscriptions grecques. Ensuite, j'ai remarqué que la composition de l'armée syrienne variait d'une époque à l'autre et qu'elle ne se stabilisait qu'à la fin du règne de Trajan[2], où la création de la nouvelle province d'Arabie exigeait la présence d'une légion syrienne.

Il faut également noter que le dispositif de l'armée syrienne n'a jamais compris moins de trois légions pour la période entre l'arrivée de Pompée en 64-63 av. J.-C., et la division de la Syrie en deux provinces par Septime Sévère, ce nombre montrant l'importance de cette province frontalière. De ce fait, il m'a fallu préciser de quelles légions le corpus devait traiter et, en même temps, chercher les causes de la variation et de la puissance de l'armée syrienne, ainsi que son rôle en tant que vecteur de la romanisation.

Enfin, le manque d'études prosopographiques concernant les légions syriennes et la taille modeste de mon corpus[3] m'ont encouragé à réaliser une étude prosopographique. Parallèlement, j'ai essayé de montrer l'implication du pouvoir politique romain et son emprise sur le territoire syrien, et également d'évaluer l'importance et le rôle des Romains dans la vie quotidienne de la province de Syrie.

2- Méthode :

En vérité, la question de l'armée en Syrie me paraissait complexe au début de ma recherche, car on ne peut pas parler d'une province syrienne, mais de plusieurs, qui s'agrègent ou se séparent d'une époque à une autre, d'après les conditions militaires et les décisions du pouvoir impérial[4].

En conséquence, toujours avec l'accord de mes directeurs de recherche et en prenant en compte les limites d'une recherche doctorale, j'ai décidé de traiter de quatre légions qu'on suppose plus ou moins liées à la Syrie en tant que province et cela sur des durées non négligeables. Il s'agit de la légion III *Gallica*, de la VI *Ferrata*, de la IV *Scythica* et de la XVI *Flavia Firma*. En fait, j'ai hésité pour la légion VI *Ferrata*, la X *Fretensis* et la XII *Fulminata*, car les deux dernières sont restées en Syrie jusqu'à l'époque flavienne. Mais le manque d'inscriptions de la légion XII *Fulminata* et l'étude complète de E. Dąbrowa sur la

---

[2]Pour la question du déplacement des légions, voir chap. VII, la présentation synthétique des légions syriennes.
[3]En total, je dispose de 134 inscriptions dont certaines portent deux numéros, car elles concernent plusieures légions.
[4]Pour la question des limites des provinces, voir chap. II la *provincia* de Pompée à Septime Sévère.

légion X *Fretensis* m'ont encouragé à laisser de côté ces deux unités pour intégrer dans ma thèse la VI *Ferrata*, parce qu'elle est restée en Syrie jusqu'à la fin du règne de Trajan. De plus, on ne compte qu'une dizaine d'inscriptions de cette légion dans la province. Ces légions seront étudiées dans l'ordre suivant : III *Gallica*, IV *Scythica*, XVI *Flavia Firma* et VI *Ferrata* mettant en premier les trois légions proprement syriennes.

Mon corpus épigraphique se focalise sur les inscriptions des militaires de ces quatre légions en Syrie romaine, depuis la création de la province et jusqu'à la fin de l'époque des Sévères, sachant qu'on ne possède pas d'inscriptions datées d'avant le 2e moitié du Ier siècle[5].

Cette étude se compose de deux parties principales, l'une dédiée au texte, tandis que la seconde inclut les annexes. Le texte est divisé en sept chapitres : après une courte introduction, nous présentons brièvement l'arrivée de Rome en Orient et les circonstances de la création de la *prouincia* ; viennent ensuite quatre parties consacrées chacune à une légion ; enfin, une étude synthétique qui abordera la répartition des légions, leurs mutations et l'évolution de la défense, soutenue par des cartes montrant le déploiement des légions selon les périodes.

Revenons aux quatre parties concernant les légions. J'ai effectué en effet pour chaque légion trois types d'études :

1- Histoire de l'unité, depuis sa création jusqu'au moment où l'on perd sa trace.
2- Partie épigraphique, qui enchaîne les inscriptions grecques et latines dans l'ordre géographique et en commençant par le camp permanent de l'unité. Pour chaque inscription, j'ai suivi la méthode pratiquée dans les *IGLS*, commençant par la description du support ou du monument, la bibliographie, le texte et son développement, le développement, la traduction, enfin le commentaire et la date, si possible.
3- L'étude prosopographique (Annexe) pour chaque légion, en présentant tous les militaires connus de la légion, selon leur grade et dans l'ordre alphabétique. J'ai essayé dans cette partie de mettre à jour les listes données par E. Ritterling et les autres chercheurs intéressés par ce sujet, comme E. Dąbrowa, M.-A. Speidel et H. Devijver. À la fin de chaque grade militaire, j'ai effectué un tableau dans l'ordre

[5]Minucius Rufus, légat de la légion X *Fretensis* a dédié des statues comprenant les figures de Tibère, Germanicus et Drusus entre 14 et 19 apr. J.-C. (*inv*. IX, n° 2 = *AE*, 1933, 204 = IGL, XVII, 3).

chronologique suivi par l'analyse des origines et des cursus honorum. Son format a été adapté à la nature et à l'importance des données présentées.

J'admets que cette dernière partie m'a pris beaucoup de temps, mais comme ce genre d'étude manque pour les légions syriennes, j'ai estimé qu'il serait peut-être utile de le faire[6].

Les sources analysées et utilisées au cours de ce travail sont principalement de nature épigraphique et littéraire. J'ai eu parfois recours à des sources archéologiques et numismatiques afin d'éclaircir certains points, tels que la question des vétérans installés dans des colonies orientales connues d'après les monnaies commémorant leur fondation.

La table des matières présentée à la fin de cette étude peut aussi servir à la fois comme index géographique et onomastique et enfin comme une table des fonctions militaires. Les photographies que je présente se rapportent seulement aux inscriptions syriennes auxquelles j'ai ajouté quelques figures nécessaires pour proposer de nouvelles données. Quant aux photos des inscriptions citées dans les différentes parties prosopographiques, j'ai préféré ne pas les inclure en raison de leur volume important et de leur disponibilité dans les bases de données épigraphiques connues de tous les chercheurs de ce domaine. Pour les cartes géographiques, je les ai établies avec l'aide de mon ami Omar Shammah — que je remercie chaleureusement — à partir des fonds de cartes téléchargés sur Google Earth et d'après les cartes publiées dans M. Sartre, 2001 et Th. Parker, 2000.

Enfin, l'expression «armée syrienne» que j'utilise fréquemment au sein de cette recherche concerne le plus souvent les légions de Syrie, sans les troupes auxiliaires que je réserve en vue d'une étude ultérieure.

3- **Historiographie** :

Le Proche-Orient, dont la Syrie occupe une grande partie, a eu généralement une place secondaire chez les savants qui s'occupaient de rassembler l'ensemble des inscriptions grecques et latines. Il en va de même pour l'armée orientale, qui n'a attiré l'attention des chercheurs que ces dernières années.

L'intérêt pour l'épigraphie de cette région n'a commencé que progressivement, après les premiers voyages de pionniers comme l'Allemand Ulrich Jasper Seetzen (1767-1811)[7], le

---

[6]Pour les légions syriennes, on possède l'étude prosopographique de E. Dąbrowa sur la légion X *Fretensis*, et celle de M.-A. Speidel et H. Devijver sur la légion IV *Scythica*.

Suisse Johann Ludwig Burckhardt (1784-1817)[8] ou l'Anglais William John Bankes (1786-1855)[9]. Les savants français ont commencé leurs recherches avec Ernest Renan (*Mission de Phénicie*, Paris, 1864) et William-Henry Waddington, qui a effectué le premier corpus des inscriptions grecques et latines connues de son temps dans la région (*Inscriptions grecques et latines de Syrie*, Paris, 1870), révélant ainsi au public cultivé l'importance de l'Orient hellénisé. Depuis lors, de nombreuses études épigraphiques ont été menées dans la région par des savants comme Rudolf Ernst Brünnow et Alfred von Domaszewski[10], René Dussaud et Frédéric Macler[11]. L'Université de Princeton a mené des campagnes de recherches dans la région en 1899-1900, 1904-1905, 1909 et a consacré une partie de ses publications aux inscriptions grecques et latines de Syrie. L'Académie des inscriptions et belles-lettres d'abord et l'Université Yale ensuite (1922-1923, 1928-1936) ont travaillé à Doura-Europos, publiant dans des rapports préliminaires les inscriptions trouvées pendant les fouilles.

À Palmyre, à l'instigation d'Henri Seyrig et dans le cadre des activités du Service des Antiquités commun au Liban et à la Syrie à l'époque mandataire (1920-1946), puis sous les auspices de la Direction Générale des Antiquités de Syrie, en collaboration avec l'Institut Français d'Archéologie de Beyrouth (après 1946). Les travaux concernant la région ont augmenté durant le XX[e] siècle, le plus important d'entre eux étant le programme des *IGLS* proposé par L. Jalabert en 1905 afin de refondre l'ouvrage les *IGLS* de W.-H. Waddington ; son premier fascicule a été publié par R. Mouterde en 1929. Depuis lors, les volumes suivants ont confirmé l'intérêt de ce projet pour l'histoire du Proche-Orient et l'exigence de répondre par des publications à l'attente et à l'appui des savants.

Comme indiqué ci-dessus, la question de l'armée orientale a peu attiré l'attention des chercheurs. Mais dans ce domaine l'article de E. Ritterling (*Legio*, *RE*, XII, 1-2, Stuttgart, col. 1186-1837) reste toujours fondamental pour toute recherche sur les légions romaines. L'étude générale de A. von Domaszeweski (*Die Rangordnung des römisches Heeres*, 1908, révisé par

---

[7]SEETZEN (U.-J.), *A Brief Account of the Countries Adjoining the Lake of Tiberias, the Jordan, and the Dead Sea*, Londres, 1810 ; SEETZEN (U.-J.), *Reisen durch Syrien, Palästina, Phönicien, die Transjordan-länder, Arabia Petraea und Unter-Aegypten*, Berlin, 1954.

[8]BURCKHARDT (J.-L.), *Travels in Nubia*, Londres, African Association, 1819 ; *Travels in Syria and the Holy Land*, Londres, African Association, 1822 ; BURCKHARDT (J.-L.), *Travels in Arabia*, Londres, African Association, 1829. L'ouvrage édité est traduit en français : *Voyage en Arabie*, Paris, 1835.

[9]Bankes n'a pas publié des ouvrages, mais les journaux, notes, manuscrits et croquis de ses voyages sur le Nil, en Égypte, en Nubie et au Moyen-Orient, qui sont d'un intérêt historique très important, étant souvent les seules traces de certaines inscriptions ou monuments aujourd'hui disparus.

[10]BRÜNNOW (R.-E.), DOMASZEWSKI (A.-V.), *Die Provincia Arabia. Auf Grund zweier in den Jahren 1897 und 1898 unternommenen Reisen und der Berichte früherer Reisend*er. Unter Mitwirkung von Julius Euting. Strassburg : Karl J. Trübner, 1904-1909.

[11]DUSSAUD (R.), MACLER (F.), *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, Paris, 1917.

B. Dobson en 1967) sur la hiérarchie de l'armée romaine permet de mieux comprendre sa structure et les grades militaires. Ensuite, des nombreuses études sur l'armée romaine ont été menées par de nombreux savants tels que E. Birley et ses élèves D.-J. Breeze et Dobson, M.-P Speidel, P. Le Roux, et bien d'autres chercheurs, dont les articles et ouvrages sont cités dans cette étude.

Malgré l'abondance des recherches sur l'armée romaine, on ne trouve que deux études prosopographiques sur les légions syriennes. La première est l'ouvrage de E. Dąbrowa (*Legio X Fretensis*, Stuttgart, 1993) et la seconde, les deux articles de M.-A. Speidel (*Legio IIII Scythica*, its movements and men) et de H. Devijver (Commanders and officers of *Legio IIII Scythica*) publiés tous deux dans *The Twin Towns of Zeugma on the Euphrates*. Les autres études utiles dans ce domaine sont des articles traitant en général de problèmes précis sur les légions syriennes. On les donnera en détail dans la bibliographie de cette thèse.

Je n'oublie pas que mon corpus épigraphique a été construit grâce aux recueils classiques connus par tous les spécialistes (*CIL*, *CIG*, *IGR*, *AE*, *SEG, IGLS*, etc.). Les sources littéraires m'ont aussi beaucoup aidé pour connaître les positions, les déplacements et certaines étapes de l'histoire des légions, notamment les récits de Josèphe (*Guerre des Juifs* et *Antiquités Judaïques*), Tacite (*Histoire* et *Annales*), Suétone (*Vies des douze Césars*), Plutarque (*Antoine*) ; Ptolémée le Géographe, Dion Cassius (*Histoire romaine*), Hérodien, (*Histoire des empereurs romains : de Marc-Aurèle à Gordien III : 180 ap. J.-C.-238 ap. J.-C.*), et à moindre titre l'*Histoire Auguste*.

Enfin, il convient de mentionner trois ouvrages indispensables pour tout ce qui concerne le pouvoir romain en Orient (administration et armée) à l'époque impériale. Il s'agit des livres de B. Isaac (*The Limits of Empire : The Roman Army in the East*, Oxford, 1990), F. Millar (*The Roman Near East, 31 B.C.-A.D. 337*, Cambridge, Londres, Harvard, 1993) et M. Sartre (*D'Alexandre à Zénobie*, Paris, 2001), travail marquant dans l'historiographie de la Syrie romaine pendant les premiers siècles de notre ère.

II. La *provincia* de Pompée à Septime Sévère.

Selon toute évidence, la politique expansionniste de Rome n'était pas le seul facteur alimentant ses ambitions envers le Proche-Orient en général, et la Syrie en particulier. En effet, la piraterie répandue dans toute la Méditerranée et les aspirations de Mithridate VI Eupator, roi du Pont, au-delà de son royaume[12], menaçaient les hommes d'affaires romains qui avaient souvent des liens étroits avec les centres du pouvoir politique à Rome[13]. D'un autre côté, la faiblesse du royaume des Séleucides avait fait tomber les villes syriennes dans un désordre gigantesque, où le brigandage prospérait. La Syrie était donc, au début du I^er^ siècle avant J.-C., une aire d'anarchie et d'insécurité, au détriment de l'autorité romaine et de ses intérêts au Proche-Orient.

Les Séleucides, devant cette situation troublée, avaient fait appel à Tigrane d'Arménie en 84-83, dont ils avaient jugé qu'il ne nourrissait pas avoir d'ambition dans leur royaume. Mais en fait, la présence arménienne en Syrie était sans doute en liaison avec les guerres romaines contre Mithridate VI, allié et beau-père du roi d'Arménie. De ce fait Rome, sous ces pressions et motivée par ses intérêts, n'avait que le choix d'une présence plus efficace en Orient[14], où elle pourrait imposer ses vues à tous les acteurs actifs dans la région. Cette nouvelle politique a conduit, durant la première moitié du I^er^ siècle av. J.-C., à la création de quatre nouvelles provinces en plus de l'Asie : la Bithynie, la Cilicie, le Pont et la Syrie[15].

Dès son arrivée à Antioche, Pompée décida la suppression de la dynastie séleucide. Il avait l'intention de rompre avec la politique menée par son rival L. Licinius Lucullus, qui avait permis à Antiochos XIII de reprendre son royaume lors de la retraite de Tigrane de Syrie, en 69[16]. En effet, Pompée désirait profiter au maximum de sa victoire sur Tigrane, mais M. Sartre n'exclut pas l'influence du conflit avec les Parthes sur la décision de Pompée.

En conséquence, la Syrie fut annexée à Rome qui appliqua, dès le début une politique intérieure visant à la stabilisation de l'ordre général et du pouvoir romain dans la région, ainsi

---

[12]Mithridate VI Eupator a attaqué les biens et les affaires romains en Asie Mineure. SARTRE (M.), 1995, p. 122-133.

[13]REY-COQUAIS (J.-P.), 1978, p.45, pp. 44-73.

[14]Le Sénat a confié à Pompée tous les pouvoirs, d'abord en 67 d'après la *lex Gabinia*, ensuite en 66 d'après la *lex Manilia,* pour achever les guerres contre Mithridate et Tigrane. VAN OOTEGHEM (J.), 1954, p. 183-204.

[15]SARTRE (M.), 2002, p. 430 et 433.

[16]Tigrane a décidé d'évacuer la Syrie dès 69, après la progression de L. Licinius Lucullus en Arménie. VAN VAN OOTEGHEM (J.), 1959, p. 117-138 ; KEAVENEY (A.), 1992, p. 98-128.

qu'à la liberté de déplacement en Méditerranée[17]. Les légats de Pompée, Metellus Nepos et Afranius installés à Damas, menèrent des campagnes contre la piraterie et le brigandage sur les côtes depuis la Lycie jusqu'à la Phénicie et dans l'Amanus[18]. Au sud, Pompée conclut que les Juifs ne seraient qu'un obstacle à ses projets en Syrie comme ils l'avaient été pour les Séleucides. C'est pourquoi, après avoir réduit le royaume hasmonéen, il mena en Judée la politique des États clients[19]. Il assura également l'indépendance des villes émancipées pendant la longue crise du royaume séleucide. Il les a aidées à se reconstruire après les dommages causés par les guerres entre Séleucides, le brigandage, ou plus tard l'expansion hasmonéenne[20].

Ainsi, la Syrie entre dans une nouvelle ère, où les Romains sont désormais les dirigeants réels tout en gardant les pouvoirs locaux (dynastes et cités) qui manifestaient leur loyauté envers Rome : Ptolémée, tétrarque de Chalcis ; Sampsigeram, phylarque des Émésènes, qui prit le titre de roi ; Antiochos, roi de Commagène, qui avait rattaché la ville de Séleucie sur 1'Euphrate à son royaume[21].

La province fut confiée, peu après le départ de Pompée, à un gouverneur de rang consulaire[22] à cause de l'importance stratégique de la Syrie, qui requérait une attention particulière, où les gouverneurs ambitieux auront la possibilité de s'illustrer et de s'enrichir.

Il faut remarquer que la Syrie a été du côté des perdants (Pompée et Marc Antoine) pendant les deux guerres civiles. Néanmoins, la province n'a connu en réalité de grands changements ni dans son statut administratif, ni dans ses frontières. À l'exception des quelques donations faites par Marc Antoine aux États clients, comme Gadara et Hippos données à Hérode, la province se composait de l'ancienne Seleukis, la Syrie des cités (carte n° 2), la Phénicie d'Arados à Dôra, Damas et les cités de la Décapole de Transjordanie[23]. (Carte n° 3). M. Sartre pense que les dirigeants romains ont maintenu un réseau d'États clients dans les zones les moins urbanisées pour bien administrer les populations rurales, et les moins

---

[17]M. Sartre pense que les hommes d'affaires romains n'exerçaient guère de pression sur les décisions de Pompée. Au contraire, ils profitaient de la conquête romaine. SARTRE (M.), 2002, p. 444.
[18]PLUTARQUE, *Pompée*, 39, 3 ; ZONARAS X, 5 ; JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, I, 6, 1 et 2 ; SARTRE (M.), 2002, p. 441-442.
[19]SARTRE (M.), 2002, p. 448-451.
[20]JONES (A.-H.-M.), 1971, p. 256-262.
[21]WAGNER (J.), 1976, p. 275-276.
[22]Aulus Gabinus fut le premier proconsul entre 57 et 55 av. J.-C. SANFORD (E.-M.), 1939, pp. 64-92.
[23]La liste des villes de Décapole, donnée par Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, V, 16) se compose de : Damas ; Philadelphie (Amman) ; Rhaphana (Capitolias, Bayt Ras en Jordanie) ; Scythopolis (Baysan ou Beït-Shéan) ; Gadara (Umm Qeis en Jordanie) ; Hippos (Hippus ou Sussita) ; Dion (Tell al-Ashari en Syrie) ; Pella (Tabaqat Fahil en Jordanie) ; Gerasa (Jerash en Jordanie) ; Canatha (Qanawat en Syrie).

hellénisées. Malgré la discontinuité territoriale ainsi provoquée, Rome estimait avoir plus à perdre qu'à gagner si elle dirigeait elle-même ces régions[24].

Après la bataille d'Actium, Octave, faute d'hommes de confiance et d'appuis en Syrie, a préféré garder l'essentiel de l'aménagement organisé par Pompée, puis par Antoine. En revanche, il a supprimé la royauté de Tarcondimotos I dans l'Amanus et la principauté de Iamblichos d'Émèse en les joignant à la Syrie[25]. De même, il a associé à la Syrie en 30 av. J.-C. la partie orientale de la Cilicie (dite Plane) qui avait été donnée à Cléopâtre par Marc Antoine[26], Séleucie sur l'Euphrate-Zeugma, et peut-être Doliché. En outre, lors de la mort d'Hérode en 4 av. J.-C., il a joint à la province Gaza[27], Gadara, Hippos et la Judée d'Archélaos, qui touche la Phénicie par la côte près de Dôra et Ptolémaïs[28].

Lors de la répartition des provinces entre Auguste et le Sénat en 27 av. J.-C., la Syrie est devenue une province impériale, gouvernée par un légat de haut rang nommé généralement quelques années après son consulat[29]. Il résidait à Antioche et gouvernait l'immense territoire, qui incluait la Judée, à l'aide de préfets délégués[30] et de légats[31]. La question est de savoir si ces derniers n'étaient pas des légats légionnaires. H.-G. Pflaum pense que des procurateurs ducénaires géraient les finances de la province[32]. Toutefois, M. Sartre n'exclut pas l'existence de procurateurs impériaux chargés de gérer les domaines de l'empereur[33].

Durant le premier siècle apr. J.-C., la politique de Rome varia selon les différents empereurs. On continuait à avoir des États clients gratifiés pour leur loyauté tant qu'ils respectaient les règles, sinon on les annexait[34]. La province ne connaît pas de grands changements administratifs. Elle est toujours gouvernée par un légat de rang consulaire. La

---

[24]SARTRE (M.), 2002, p. 498.

[25]Auguste a rétabli les deux États en 20 av. J.-C., parce qu'il n'arrivait pas à les administrer. REY-COQUAIS (J.-P.), 1978, p.49.

[26]Cette partie fut séparée lors que la Cilicie fut devenue une province à part dans les années 80. SARTRE (M.), 1995, p. 165-176.

[27]JOSÈPHE, *Antiquités Judaïques*, XVII, 317-321 ; *Guerre des Juifs*, II, 6, 3.

[28]SARTRE (M.), 2002, p. 470-472.

[29]Pour les carrières des premiers gouverneurs voir : DĄBROWA (E.), 1998.

[30]C'est le cas de la Judée, GHIRETTI (M.), 1985, p. 751-766 ; B. Isaac pense que c'est également le cas de la Décapole, peut-être entre Auguste et les Flaviens, ISAAC (B.), 1981, p. 67-74.

[31]Josèphe raconte que deux légats du gouverneur C. Sentius Saturninus ont voté comme lui, lors du procès des fils d'Hérode. JOSÈPHE, *Guerres des Juifs*, I, 27, 3.

[32]Voir la liste des procurateurs donnée par PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 1080-1081.

[33]Sur la question des domaines impériaux, voir : SARTRE (M.), 2002, p. 736-743.

[34]Tibère annexa le royaume de Commagène en 17, mais Caligula redonna le trône à Antiochos IV de Commagène. REY-COQUAIS (J.-P.), 1978, p. 49.

frontière orientale reste toujours fixée à l'Euphrate[35], tandis que celle du sud s'étend jusqu'aux confins de l'Égypte[36]. Il ne va de même pour l'armée romaine en Syrie, où la province dispose d'une armée puissante composée au moins de trois légions sans compter les troupes auxiliaires. Notons que le nombre des légions varie d'une époque à l'autre, point qui sera vu plus tard en détail dans la dernière partie de cette recherche.

Le culte impérial provincial fut établi dès l'époque d'Auguste[37], où le grand-prêtre résidait comme le gouverneur à Antioche[38]. Mais deux autres lieux de culte furent créés plus tard, l'un à Tyr et l'autre dans les cités de Cilicie. Une nouvelle éparchie fut ajoutée après l'annexion de la Commagène en 72, tandis que celle de la Cilicie fut séparée lorsque celle-ci devint une province à part dans les années 80[39]. Hadrien fonda une dernière éparchie pour la Coelé-Syrie en y ajoutant des cités de la côte palestinienne et de la Décapole[40].

La situation en Syrie commence à changer dès la fin des expéditions de Corbulon en Arménie et le début de la révolte juive de 66-70. Les séquelles de ces événements ont amené Vespasien, dès son accession, à prendre de grandes décisions et à revenir à la politique de la provincialisation d'États clients. En 72, il rattacha définitivement la Commagène à la Syrie, après avoir accusé Antiochos IV d'avoir des liens avec les Parthes[41]. En même temps, Vespasien avait retiré de ce royaume la Cilicie Trachée, qui en faisait partie depuis 41, pour l'unir à la Cilicie Plane, rattachée à la Syrie depuis 30 av. J.-C., afin d'en former une nouvelle province impériale dirigée par un légat prétorien résidant à Tarse[42].

Dès 70 (ou 74), Vespasien avait séparé la Judée de la Syrie en créant une province impériale indépendante, dirigée par un sénateur de rang prétorien qui était en même temps le légat de la légion X *Fretensis*, retirée de la garnison syrienne et installée à Jérusalem[43]. Il faut ajouter que les premiers travaux effectués par les Romains en Syrie datent de l'époque de Vespasien, où son légat, M. Ulpius Traianus était chargé d'améliorer le réseau routier[44] et

---

[35]Sauf à l'époque de Néron, où Corbulon a traversé l'Euphrate et construit des installations militaires sur l'autre rive de l'Euphrate. TACITE, *Annales*, XV, 9.
[36]Gaza fut annexée à la Syrie en 6 apr. J.-C. JOSÈPHE, *Antiquités Judaïques*, XVII, 317-321 ; *Guerre des Juifs*, II, 6, 3.
[37]Dexandros, un Grec d'Apamée, était le premier prêtre du culte impérial provincial. Il était maître de quelque principauté indigène dans la Syrie centrale. Auguste le nomme ami et allié du Peuple Romain. REY-COQUAIS (J.-P.), 1973, p. 41-46 et 50-55.
[38]*SEG*, VII, 847.
[39]SARTRE (M.), 1995, p. 165-176.
[40]REY-COQUAIS (J.-P.), 1981, p. 25-31.
[41]DĄBROWA (E.), 1994, pp. 19-27.
[42]SARTRE (M.), 1991, p. 38-39 et 42.
[43]Pour les gouverneurs de la nouvelle province de Judée voir : DĄBROWA (E.), 1993.
[44]*AE*, 1974, 653.

fluvial en Syrie. Les troupes militaires syriennes, légions et auxiliaires, ont réalisé ces grands aménagements, à proximité de grands centres urbains comme Antioche[45], ainsi que dans le désert syrien[46].

En 106, sans doute à la mort de Rabbel II, le royaume nabatéen fut annexé à l'Empire romain. Il était trop vaste pour être annexé à une province déjà existante. Trajan décida donc d'en faire une nouvelle province, l'Arabie, même si celle-ci n'a été organisée juridiquement qu'après quelques années[47]. Une légion syrienne (peut-être la VI *Ferrata*) fut envoyée dans la nouvelle province avant l'arrivée de la légion III *Cyrenaica* d'Égypte en 123[48]. Elle était stationnée à Bostra, capitale de l'Arabie[49].M. Sartre pense qu'il n'y avait pas de raisons particulières à cette annexion. Il l'a placée dans le cadre de la politique menée par Rome depuis les Flaviens. On annexe les régions dès qu'on estime possible de les administrer directement, pourvu qu'il y ait suffisamment de notables hellénisés pour servir de relais à l'administration romaine[50].

Ainsi, à la suite de la séparation de la Judée, de l'annexion de la Commagène, de la formation de la province de Cilicie, et enfin de la création de l'Arabie, la Syrie n'était plus entourée par des États clients. Elle s'étendait désormais de Samosate au nord jusqu'aux limites septentrionales de l'Arabie, où se trouvent Gadara, Adraha et Hébrau. Les régions du sud, la Gaulanitide, la Batanée, la Trachonitide et la tranche septentrionale de l'Auranitide ont fait partie de la province syrienne entre la création de l'Arabie et la division de la Syrie sous Septime Sévère (carte n° 4 et 5). L'Euphrate, de son côté, a toujours marqué les limites entre les Romains et les Parthes, sauf occasionnellement[51]. Rome, de l'arrivée de Pompée et à l'époque de Trajan, durant plus d'un siècle et demi, n'avait jamais cherché à annexer de régions situées au-delà du fleuve. On a toujours rattaché à Rome les régions situées à l'ouest de l'Euphrate, où les États étaient déjà entrés dans l'orbite de l'Empire romain. Mais les guerres parthiques de Trajan[52], de Lucius Verus, enfin de Septime Sévère mirent fin à cette

---

[45]Voir l'inscription n° 41.
[46]POIDEBARD (A.), 1934, p. 75-76.
[47]SARTRE (M.), 2002, p. 525-527.
[48]Voir p. 534.
[49]BOWERSOCK (G.-W.), 1983, pp. 76-90 ; SARTRE (M.), 2002, p. 610-614.
[50]*Id.*, p. 525-527.
[51]Selon Tacite, Corbulon traversa l'Euphrate et construisit un camp légionnaire sur l'autre rive. TACITE, *Annales*, XV, 9.
[52]La guerre de Trajan contre les Parthes, entre 114 et 117 apr. J.-C., a abouti à la création de trois nouvelles provinces : l'Arménie, la Mésopotamie et peut-être l'Assyrie. SARTRE (M.), 1991, p. 47.

limite frontalière. Les lignes et les points de confrontation entre Rome et les Parthes se trouvent désormais derrière l'Euphrate[53].

La révolte juive de Bar-Kokhba (132-135) provoqua de grandes pertes de côté des Juifs ainsi que des Romains. On parle de la disparition d'une légion entière, la XXII *Deiotariana*, stationnée à Alexandrie d'Égypte. Quoi qu'il en soit de la date du changement du statut de la province et de l'arrivée de la légion VI *Ferrata*, il est certain que la Judée, désormais appelée Syrie-Palestine, fut gouvernée par un légat de rang consulaire[54], à l'aide de légats légionnaires et de procurateurs ducénaires[55].

Quant à la Syrie entre la fin des Flaviens et le début des Sévères, elle a toujours été gouvernée par les plus hautes personnalités de Rome. On considérait le gouvernement de la Syrie comme un des plus importants de l'Empire, auquel le sénateur accédait après quelques fonctions consulaires et avant le deuxième consulat, les grands proconsulats (Asie ou Afrique) et la préfecture de la ville[56]. En ce qui concerne l'armée, la Syrie a compté quatre légions (la III *Gallica*, la IV *Scythica*, la VI *Ferrata* et la XVI *Flavia Firma*) jusqu'au départ de la VI^{e} en Arabie puis en Syrie-Palestine. Mais elle a conservé les trois autres légions de façon pérenne, jusqu'à l'arrivée de Septime Sévère au pouvoir.

En effet, Septime Sévère put mesurer, après les tentatives des gouverneurs de Syrie C. Avidius Cassius[57] (166-175), et Pescennius Niger (190-193) d'usurper le pouvoir, quelle autorité avait le gouverneur de Syrie muni d'une grande armée composée de trois légions en plus des unités auxiliaires (cohortes et ailes). S'y ajoutait la richesse d'une grande province. C'est pourquoi, il a divisé la Syrie en deux provinces : la Syrie-Phénicie qui s'étendait de la côte phénicienne à Palmyre en englobant aussi Émèse, Heliopolis et Damas, avec Tyr pour capitale. Il nomma à la tête de l'administration un gouverneur de rang prétorien, qui était en

---

[53]SARTRE (M.), 2002, p. 525-527.

[54]Selon M. Avi-Yonah, Trajan a décidé d'envoyer la légion VI *Ferrata* en Judée, ce qui nécessite à cause de la présence de deux légions dans la province, un gouverneur de rang consulaire. AVI-YONAH (M.), 1973, pp. 209-213. Voir aussi chpitre VII p. 533-534.

[55]Une liste des gouverneurs et procurateurs romains de la Judée et la Syrie Palaestina, est parue dans : SMALLWOOD (E.-M.), 1981, p. 546-557.

[56]C'est le cas de : L. Catilius Severus Iulianus Claudius Reginus, *cos suff.* en 110, ord. en 120, *procos Afr.* en 124/125 (DĄBROWA (E.), 1998, p. 90) ; Cn. Minicius Faustinus Sex. Iulius Severus, *cos suff.* en 127 (DĄBROWA (E.), 1998, p. 94) ; Sex. Iulius Maior, *cos suff.* en 126, *procos Afr.* ou *Asia* en 141/142 (DĄBROWA (E.), 1998, p. 97) ; Cn. Iulius Verus, *cos suff.* en 151 et *cos II designatus.* en 179 (DĄBROWA (E.), 1998, p. 110) ; P. Martius Verus, *cos suff.* en 166 et *cos II ord.* en 179 (DĄBROWA (E.), 1998, p. 117) ; P. Helvius Pertinax, *cos suff.* en 175, *praef. alimen.* en 187/188, *procos Afr.* en 188/189, *praef. urbi* en 189 et *cos II ord.* en 192 (DĄBROWA (E.), 1998, p. 119) ; C. Domitius Dexter, *cos suff.* av. 182, *praef. urbi* en 193/195. et *cos II ord.* en 196 (DĄBROWA (E.), 1998, p. 122) ; Asellius Aemilianus, *cos suff.* en 180, *procos Asia* en 192/193 (DĄBROWA (E.), 1998, p. 125).

[57]Voir les légats de la légion III *Gallica*, n° 1.

même temps le légat de la légion III *Gallica*, toujours stationnée à Raphanée. Quant à la Coelé-Syrie, elle gardait son rang consulaire avec deux légions, la IV *Scythica* et la XVI *Flavia Firma*. Elle regroupait la Commagène et une grande partie de l'ancienne Séleukis, bien qu'elle ne s'étende pas au-delà d'Apamée. Elle avait d'abord Laodicée puis, dès 200, Antioche pour capitale[58].

Mais, ce changement radical nécessitait une modification des limites entre la nouvelle Syrie-Phénicie et l'Arabie. M. Sartre estime que le Nord de la Trachônitide au moins est demeuré en Syrie-Phénicie lors de la division de 194. Des milliaires au nom du premier légat, Manilius Fuscus, sont attestés jusqu'à quatorze milles au sud de Phaina[59]. Toutefois, la frontière sud de la Syrie-Phénicie fut déplacée vers le nord au profit de l'Arabie avant 225 sûrement et peut-être avant 214. Toujours selon M. Sartre, l'inscription d'Aerita, datée d'après l'ère d'Arabie[60], et celle de Phaina, trouvée à la pointe nord du plateau du Trachôn, prouvent que l'ensemble du Trachôn, le nord de la Batanée et de l'Auranitide ont été rattachés à l'Arabie au plus tard en 238-239[61]. De ce fait, M. Sartre pense que Septime Sévère a rendu à cette région, cohérente culturellement, son unité administrative[62].

L'époque sévérienne est marquée par la création d'autres provinces romaines de l'autre côté de l'Euphrate, où était déjà la frontière avec les Parthes. Dès 195, au moment de la première expédition parthique, Septime Sévère créa la province d'Osrhoène, qui fut dirigée par un procurateur modeste. Il rattacha à la nouvelle province les principautés de la région, comme celle d'Anthémousia (Batnai), située à une quarantaine de km au sud-ouest d'Édesse, ou celle de Carrhai, située à 50 km au sud. Quant à Abgar VIII le Grand (177-211), prince d'Édesse, il a gardé son statut privilégié de prince client et l'empereur lui a reconnu le titre de «roi des rois » [63].

Après sa deuxième expédition parthique, Septime Sévère a créé la nouvelle province de Mésopotamie à l'est de l'Osrhoène, protégée par deux légions, la I et III *Parthicae*,

[58]HARRER (G.-A.), 1915, p. 87-90. Antioche fut d'abord châtiée à cause de son soutien actif à Niger; mais l'importance de la ville l'a rendue indispensable et on lui a redonné son rang de cité et de capitale provinciale. SARTRE (M.), *op. cit.*, 2002, p. 614. Voir aussi : DAGUET-GAGEY (A.), 2000, p. 243-246.
[59]DUNAND (M.), 1930, p. 23.
[60]SARTRE (M.), 1982, p. 54-64, en particulier p ; 61-62.
[61]*IGLS*, XV, 21.
[62]La région a été divisée entre Hérodiens et rois de Pétra à la fin du Ier siècle av. J.- C. SARTRE (M.), 2002, p. 616-617.
[63]*Ibid.*, p. 616-617.

stationnées à Singara et à Nisibe, sous l'autorité d'un préfet qui aurait la même dignité que le préfet d'Égypte. Il demeurait à Nisibe[64] (Carte n° 6).

Ainsi, on remarque que les Romains ont pu fixer les limites de l'Empire au-delà de l'Euphrate, faisant entrer de nouveaux royaumes clients dans la mouvance romaine (Édesse et Hatra), ce qui mit la Syrie hors de portée des coups de main. Néanmoins, cette situation ne dura pas longtemps après la chute des Parthes et l'arrivée au pouvoir des Perses Sassanides vers 224. Le nouvel Empire perse, au contraire de celui des Parthes, relativement tranquilles, était un rival actif qui a menacé la Syrie durant tout le III^e^ siècle. Les crises du pouvoir à Rome ne permettaient pas d'organiser une défense efficace contre ces attaques. Dans ces conditions, de nouveaux pouvoirs locaux prospérèrent, munis d'une certaine indépendance, avec ou sans l'accord de Rome. Ils allèrent parfois jusqu'à réclamer leur indépendance totale. Il suffit de rappeler Uranius Antoninus à Émèse en 253[65] et Wahaballath et Zénobie à Palmyre ensuite. Néanmoins, les dirigeants romains ont pu garder la Syrie dans leur mouvance pour les siècles qui suivirent, toutefois sous de nouvelles règles et formes administratives[66].

---

[64]KENNEDY (D.-L.), 1987, pp. 57-66.

[65]Selon F. Millar, Uranius Antoninus serait apparenté à l'ancienne dynastie des Sampsigéramos de Malalas et lié à la famille de Julia Domna et avec l'ancienne dynastie émésénienne. MILLAR (F.), 1993, p. 161. Voir aussi BALDUS (H.-R.), 1996, p. 371-377.

[66]Au cours du IV^e^ siècle, les Romains prirent une partie de la Coelé-Syrie pour en faire une nouvelle province L'Augusta Euphratensis ou Euphratesia, qui comprenait l'ancienne Commagène et la Cyrrhestique. Parallèlement, en Syrie-Phénicie, voit le jour une autre province, l'Augusta Libanaises, qui se rattachera très vite à l'Arabie. À la fin du IV^e^ ou début du V^e^ siècle, la Coelé-Syrie disparut au profit des deux nouvelles provinces, la Syria Prima (capitale : Antioche) et la Syria Seconda (capitale : Apamée). De même, la Syrie-Phénicie devint la Phénicie Première ou Paralienne (capitale : Tyr), et la Phénicie Seconde ou Phoenice Libanensis, dont le centre administratif était à Émèse, tandis que la capitale religieuse se trouvait à Damas. BALTY (J.), 1980, pp. 465-481.

III. Légion III *Gallica*.

1- Histoire.

Le symbole de la légion, le Taureau, a permis de l'identifier comme une des légions créées par César[67]. Toutefois, plusieurs hypothèses ont vu le jour pour éclaircir les circonstances et le déroulement exact de cette création.

D'après E. Ritterling, César aurait créé cette unité à partir de la légion XV de son armée gauloise en 53 av. J.-C. Il l'aurait remise à Pompée qui lui aurait donné le numéro trois dans son armée. César l'aurait récupérée après la bataille de Pharsale en 48 av. J.-C[68]. Cette unité conserva ensuite dans l'armée de César son numéro pompéien[69].

H.M.D. Parker et L. Keppie écartent l'hypothèse de Ritterling, estimant que César, après son retour d'Égypte lors de son troisième consulat, a formé cette légion à partir d'un groupe de vétérans de légions gauloises absentes de la bataille de Pharsale pour cause de maladie[70], et de son ancienne légion XV envoyée en Italie. Il a ensuite employé le numéro de son troisième consulat pour numéroter la légion[71]. Cette seconde hypothèse est plus logique, notamment si l'on considère que le recrutement des légionnaires se fait parmi des vétérans qui ont déjà servi César en Gaule. C'est cette origine qui a réellement donné à cette légion son cognomen de *Gallica*. Le recrutement des vétérans d'une seule légion n'est pas suffisant pour en créer une autre. De plus, il n'y a aucune raison de changer le numéro de la légion si l'on veut garder les mêmes légionnaires. Quant à E. Dąbrowa[72], il propose un groupe de quatre légions organisées par César en 48 apr. J.-C. L. Keppie penche pour la date entre 48 et 42 apr. J.-C., ce qui s'accorde avec l'hypothèse de H.M.D. Parker[73].

La première bataille attestée par les sources pour cette légion était la bataille de Munda[74], pendant laquelle l'aile gauche était confiée à une légion portant le numéro III,

---

[67]Le Taureau est le signe de Vénus, la déesse protectrice de la gens *Iulia*, PARKER (H.-M.-D), 1985, p. 139 et 264 ; ce signe fut placé sur les estampilles et monnaies de la légion. LAFAURIE (J.), 1975, pl. V, n° 94 ; BRUNK (G.-G.), « a hoard from Syria countermarked by the roman legions », *American Numismatic Society Museum*, 25, 1980, p. 75. DĄBROWA (E.), 2000, p. 309.

[68]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 264.

[69]RITTERLING (E.), 1925, col. 1518.

[70]CÉSAR, *Guerre d'Alexandrie*, 44, 4.

[71]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 264-265 ; KEPPIE (L.), 1983, p. 25.

[72]DĄBROWA (E.), 2000, p. 309.

[73]KEPPIE (L.), 1987, p. 206.

[74]La dernière bataille de César contre Sextus et Cnaius Pompeius, les fils de Cn. Pompius Magnus, a eu lieu à Munda, proche d'Osuna au Sud d'Espagne.

logiquement la légion III *Gallica*. Elle a pris part à cette importante bataille de César[75]. Lors de la bataille de Philippes en 42 av. J.-C.[76], l'armée de Marc Antoine et Octave se compose de vingt-deux légions, dont la légion III *Gallica* était l'une des plus récentes. Les anciennes légions de César furent la pointe du combat. Après cette bataille, Marc Antoine et Octave libérèrent les soldats ayant terminé leur service et regroupèrent ceux qui restaient en onze légions.

La réorganisation de l'Orient était une des tâches revendiquées par Marc Antoine pour mettre en œuvre la campagne prévue par César contre les Parthes. Antoine conserva huit légions, parmi lesquelles on peut identifier la VI *Ferrata*, la X *Equestris*, la III *Gallica*, la V *Alauda* et probablement la XII *Fulminata*, tandis qu'Octave retournait en Italie avec trois légions seulement, les VII^e^, VIII^e^ et IV^e^[77]. Ainsi, la légion s'est trouvée dans l'armée de Marc Antoine en Orient. Elle participa à la guerre contre les Parthes en 36 av. J.-C.[78] où elle eut le rôle important de diminuer les pertes romaines lors de leur retraite face au roi parthe Phraatès[79].

Les sources ne citent aucun rôle de la légion III *Gallica* dans le cours des événements de la bataille d'Actium en 31 av. J.-C. En réorganisant l'armée romaine après cette bataille, Octave incorpora dans son armée les légions d'Antoine, dont la III *Gallica,* la V *Alaudae*, la VI *Ferata*, la X *Equestris* et, moins certainement la IV^e^, connue ensuite sous le nom de IV *Scythica*. On pourrait ajouter la XII *Fulminata*, précédemment surnommée *Antiqua*, et la III *Cyrenaica*, qui avait été attribuée à Marc Antoine avant Actium. Il en a résulté une duplication de la numérotation des légions qui a continué sous l'Empire[80].

La légion III *Gallica* fut envoyée après en Orient et arriva peut-être à cette époque-là en Syrie. La première preuve de sa présence en Orient date de la fin du règne d'Auguste[81] ou

[75]CÉSAR, *Guerre d'Espagne*, 30.7.
[76]La bataille de Philippes a éclaté entre le triumvirat (Marc Antoine, Octave et M. Aemilius Lepidus) et les assassins de César (Brutus et Cassius).
[77]KEPPIE (L.), 1987 p. 133.
[78]TACITE, *Histoires*, III, 24.
[79]PLUTARQUE, *Antoine*, XLII.4.
[80]KEPPIE (L.), 1987, p. 134.
[81]JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, II, 3, 1 ; 5, 1.

au début du règne de Tibère[82]. Ainsi la légion III *Gallica* était l'une des trois légions syriennes commandées par le gouverneur P. Quinctilius Sex f. Varus vers 4 av. J.-C[83].

Jusqu'à l'époque de Claude, aucun événement politique ou militaire n'implique la III *Gallica*. E. Ritterling doute que la légion fut transférée en Germanie après la fondation de la colonie d'Akko-Ptolémaïs vers 45 apr. J.-C[84]. Le rôle de la légion dans la guerre de Néron en Arménie contre les Parthes 54-63 apr. J.-C.[85] a été plus clair. À la suite de la répartition des troupes romaines en Syrie entre C. Ummidius Durmius Quadratus et Cn. Domitius Corbulo[86], la légion III *Gallica* et la légion VI *Ferrata* combattirent sous le commandement de ce fameux officier jusqu'à la fin de la guerre. La légion III *Gallica* est apparemment restée à Ziata en Arménie, au moins aussi longtemps que Corbulon en eut le commandement en chef[87].

En 66 apr. J.-C., une expédition fut envoyée en Judée sous le commandement de C. Cestius Gallus pour juguler les émeutes dans la province. E. Dąbrowa suppose la participation d'une vexillation de la légion III *Gallica* dans cette guerre[88]. Toutefois, je pense que la légion était encore à Ziata pendant cette révolte, puisque les sources ne disent rien du rôle de l'unité dans les combats contre les insurgés juifs.

Dans la première moitié de l'année 68 apr. J.-C., la troupe s'est trouvée en Mésie[89], sous le commandement du légat T. Aurelius Fulvus, qui est resté à la tête de l'unité au moins cinq ans[90]. La légion III *Gallica* avait le rôle essentiel de repousser l'attaque des Roxolans en Mésie. Neuf mille cavaliers roxolans voulurent passer de l'autre côté de Danube, dans le territoire romain, mais les soldats de la légion, avec ses troupes auxiliaires, les prirent par

---

[82]TACITE, *Annales*, IV.5 ; *CIL*, III, 217 : *Q. Firmius C. f. Ram(ilia) Ateste\(centurio) leg(ionis) III Gallicae*. Cette inscription de Chypre date de la fin de règne d'Auguste ou le début de règne de Tibère, RITTERLING (E.), 1925, col. 1519 ; aussi *AE*, 1978, 286, date très probablement de la première moitié de règne de Tibère ; DĄBROWA (E.), 2000, p. 309.

[83]RITTERLING (E.), 1925, col. 1519 ; Varus gouverna la Syrie entre 7 et 4 av. J.-C. : DĄBROWA (E.), 1998, p. 22-24.

[84]RITTERLING (E.), 1925, col. 1519.

[85]TACITE, *Annales*, XIII, 38 ; 40.

[86]La nomination de Cn. Domitius Corbulo, gouverneur de Syrie entre 60 et 63 apr. J.-C., en tant que commandant en chef par Néron, a été une déception pour C. Ummidius Quadratus, gouverneur de Syrie entre 51 et 60 apr. J.-C., et a considérablement affaibli son rôle dans la guerre. L'envie de se distinguer de son rival a été immédiatement répercutée dans leurs relations. En conséquence, ils ont commencé à rivaliser au lieu de coopérer et coordonner leurs activités. TACITE, *Annales*, XIII, 8 et 9 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 49-56 ; MILLAR (F.), 1994, p. 66-67.

[87]TACITE, *Histoires*, III. 24. La légion occupait le camp de Ziata en 64 apr. J.-C. ; *CIL*, III, 6741, 6742, 6742a.

[88]DĄBROWA (E.), 2000, p. 310 (cf.: TACITE, *Annales*, IV.5 ; JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, II, 18, 9).

[89]SUÉTONE, *Vespasien*, 6.

[90]T. Aurelius Fulvus (cos. 85), grand-père du futur empereur Antonin le Pieux. Son premier poste connu est la légation de la légion III *Gallica*, sous commandement de Corbulon à l'époque de Néron. Il a pris ce poste donc vers l'an 62 apr. J.-C. *CIL*, III, 6741=*ILS* 232; *PIR*^{2} A, 1510 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 278-279.

surprise. Aurelius Fulvus reçut les ornements consulaires avec les autres commandements de légions, Julianus Tettius et Numisius Lupus, à la grande joie d'Othon[91]. La légion III *Gallica* était peut-être stationnée dans la ville d'Oescus sur le Danube lorsqu'elle était en Mésie, tandis que les deux autres légions de la province étaient stationnées à Viminacium pour la légion VII *Claudia* et à Novae pour la légion VIII *Augusta*.

Au cours de l'année 69 apr. J.-C., les trois légions ne sont pas arrivées ensemble dans le Nord de l'Italie[92]. Deux mille hommes de ces trois légions avaient été envoyés au secours d'Othon, et ils étaient déjà en route lorsqu'ils ont reçu la nouvelle de sa défaite et de sa mort. Ils ont néanmoins continué à s'avancer vers Aquilée comme s'ils doutaient de cette nouvelle. Les soldats de la légion III *Gallica* n'ont pas reconnu Vitellius comme empereur, faisant au contraire le plus grand éloge de Vespasien en l'acclamant et inscrivant son nom sur leurs enseignes. Ce fait n'est pas certain, mais il a été répandu dans l'armée par les légionnaires. Le préfet d'Égypte, Tiberius Iulius Alexander, fut le premier à engager les légions à prêter serment à Vespasien, aux calendes de juillet[93].

La politique de soutien des soldats de la III^e légion en faveur de la famille flavienne eut une influence essentielle sur les attitudes des légionnaires d'autres unités stationnées en Mésie[94]. Alors que Vespasien se préparait à combattre pour le trône, il comptait la légion III *Gallica* parmi ses forces. Il espérait que les autres légions d'Illyrie se déclareraient après elle, car tous les soldats avaient frémi de colère devant l'arrogance des soldats venus d'auprès de Vitellius, et qui avec leur aspect farouche et leur langage barbare raillaient les autres comme s'ils étaient des subalternes[95]. Les commandants jouèrent vraisemblablement un rôle important dans la mobilisation de ces attitudes favorables à Vespasien contre Vitellius[96]. Le message de l'opposition à Vitellius exprimé par les soldats de la III^e légion est probablement l'un des éléments vitaux du succès de la cause de Vespasien en Italie, malgré les tentatives des partisans de Vitellius pour présenter l'affaire comme un soulèvement affectant une seule légion, tandis que les autres seraient demeurées fidèles à Vitellius[97].

---

[91]TACITE, *Histoires*, I, 79 ; III. 24.
[92]RITTERLING (E.), 1925, col. 1521
[93]SUÉTONE, *Vespasien*, 6.
[94]TACITE, *Histoires*, II, 85.
[95]*Ibid.*, 74.
[96]DĄBROWA (E.), 2000, p. 310, n 7.
[97]TACITE, *Histoires*, II, 96.

Au début de la guerre, la légion III *Gallica* commandée par Dillius Aponianus[98] et la légion VIII *Augusta* commandée par Numisius Lupus arrivèrent à Vérone pour compléter les défenses de la ville[99]. Le zèle et le courage de ses soldats contribuèrent à la grande victoire des partisans de Vespasien dans la bataille de Bédriac et la conquête de Crémone[100]. Dans la bataille décisive d'octobre 69, les soldats, placés à l'aile droite de la VIII^e légion poussèrent une immense clameur, selon la coutume de Syrie, pour effrayer l'ennemi[101]. Le combat le plus acharné fut mené par les soldats de la III^e et de la VII^e légion. C. Volusius, soldat de la troisième, fut le premier soldat à franchir la porte de Crémone[102]. Après avoir écrasé la dernière résistance de l'armée de Vitellius à la fin du mois de décembre, la troupe fut probablement récompensée par un cantonnement d'hiver dans la riche ville de Capua, ou inversement peut-être, était-ce une punition pour la ville, qui était restée fidèle à Vitellius[103].

Une concurrence éclata entre les commandants du parti de Vespasien à la fin de la guerre civile. C. Licinius Mucianus avait le pouvoir réel. Son principal souci venait de Primus Antonius et d'Arrius Varus[104], devenus les héros du jour grâce à leurs prouesses et à l'affection des soldats. Ils étaient en même temps préférés par le peuple, parce qu'ils ne s'étaient montrés durs envers personne en dehors du champ de bataille[105]. En raison de cette rivalité, les légionnaires de la III^e *Gallica*, dans une décision inattendue, sont immédiatement renvoyés en Syrie[106].

Le royaume de Commagène fut annexé à la province de Syrie en 72 apr. J.-C. par le gouverneur L. Iunius Caesennius Paetus. Quels que soient les raisons et les détails du *Bellum Commagenicum*, le roi Antiochos IV et ses fils n'opposèrent pas une grande résistance aux forces romaines. Un primipile de la légion III *Gallica* a été honoré dans cette guerre en tant que centurion, mais nous ne sommes pas sûrs de l'unité dans laquelle il servait lors du

---

[98]Le légat de la légion qui a suivi Titus Aurelius Fulvus au printemps 69. Voir p. 106, n° 4.
[99]TACITE, *Histoires*, III, 10.
[100]*Ibid.*, 27.
[101]*Ibid.*, 21-24.
[102]*Ibid.*, 27.
[103]*Ibid.*, III, 57 ; IV 3 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1523.
[104]C. Licinius Mucianus, gouverneur de Syrie entre 67 et 69 apr. J.-C. C'était l'un des plus illustres personnages dans la vie politique au début de règne de Vespasien. DĄBROWA (E.), 1998, p. 59-60 ; M. Antonius Primus, sénateur gaulois originaire de Tolosa (Toulouse), surnommé Beccus (bec de coq) dans sa jeunesse. Il a préservé l'Empire à Vespasien par son activité militaire (SUÉTONE, *Vitellius,* 18) ; Arrius Varus, *Praefectus cohortis*, primipile de la légion III *Gallica*, vaillant homme de guerre. (TACITE, *Annales*, XIII, 9 ; *Histoire*, III, 6 ; IV, 2, 39).
[105]TACITE, *Histoires*, IV, 39.
[106]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p.143-144.

conflit[107]. J.-P. Rey-Coquais pense que c'était probablement un centurion de la légion XII *Fulminata*, dont son compatriote Velius Rufus était un brillant primipile. Cependant la possibilité qu'il s'agisse du centurion de la légion VI *Ferrata* est plus logique, puisque cette unité formait le corps de l'armée de Caesennius Paetus[108]. Les motifs romains de cette annexion étaient très vraisemblablement la préparation militaire du front de l'Euphrate en prévision de la guerre contre les Parthes[109]. Le cours des événements n'est pas totalement clair dans les sources, mais un conflit a sûrement eu lieu entre les deux grandes puissances en 73 apr. J.-C[110]. Quel qu'ait été le rôle de la légion III *Gallica* dans ce conflit, la présence de l'unité dans la région de l'Euphrate peut être comprise dans le contexte de cette rivalité et non comme généralement supposé, car elle était stationnée à proximité de Samosate[111].

Une inscription datée du milieu de l'année 73 apr. J.-C. montre que les soldats de la légion ont participé avec leurs camarades, soit de la légion IV *Scythica* soit de la légion XVI *Flavia*, à la construction d'une machine hélicoïdale, *cochlia*, pour faire monter l'eau de l'Euphrate à Gözli (Aïni) sous l'ordre de Marius Celsus[112]. La borne milliaire trouvée à Kücük Dalyan Köyü à l'est d'Antioche en 1965, datée du second trimestre de l'an 75 apr. J.-C., mentionne également la participation de la légion III *Gallica* dans la construction d'un canal et de ponts sur l'Oronte. Des détachements de quatre légions syriennes dont la légion III *Gallica* avec d'autres troupes auxiliaires ont partagé ces tâches ordonnées par M. Ulpius Traianus[113].

D'après E. Dąbrowa[114], un vexillation de la légion III *Gallica* a participé à la deuxième guerre dacique en 105-106 apr. J.-C., sous le commandement de C. Iulius

---

[107]*IGLS*, VI, 2798 = *CIL*, III, 14387 *i* = *ILS* 198 = DOBSON (B), 1978, p. 218, n° 95. « bello] / Co[m]magenico donis donato a[b] / [I]mperatoribus corona aurea tor[quibus] / [a]rmillis phaleris honorat(o) albat(a) dec[ur]s(ione) / ab Imp(eratore) primo pilo leg(ionis) III Gall(icae) honorato / IIviralib(us) ornament(is) decret(o) decur(ionum) / M(arcus) Antonius Hoplonis l(ibertus) / Hennunes ob merita »,

[108]D'après la diplomatie impériale, des centurions ou des primipiles étaient chargés de missions auprès des rois ; Velius Rufus a été envoyé en mission par l'empereur Vespasien en Parthie, pour ramener les fils du roi Antiochos IV, Epiphanius et Callinicus, qui s'étaient réfugiés auprès de Vologèse, JOSÈPHE, *Guerre des juifs*, VII, 7, 1-3 ; *IGLS*, VI, 2796 = *ILS*, 9200 = *AE*, 1903, 368 = DOBSON (B), 1978, p. 216, n° 94 = PFLAUM (H.-G.), *Carrières*, n°50.

[109]DĄBROWA (E.), 2000, p. 310.

[110]Vespasien a décoré M. Ulpius Traianus, gouverneur de Syrie et père du futur empereur Trajan, pour le commandement de Syrie et la *Parthica laurus*, ce qui témoigne d'hostilités avec les Parthes. DĄBROWA (E.), 1994, pp. 19-27 ; VAN BERCHEM (D.), 1983, p. 187-189 ; BOWERSOCK (G.-W.), 1973, p. 135 ; *ILS*, 8970 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 65.

[111]DĄBROWA (E.), 2000, p. 310.

[112]Voir l'inscription n° 40.

[113]Voir l'inscription n° 41. VAN BERCHEM (D.), 1983, pp. 185-196 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 64 ; FRENCH (D.), 1994, p. 43, n° 2 ; *AE*, 1983, 927.

[114]cf. HABICHT (CH.), 1969, 3, n° 21 ; cf. *AE*, 1933, 268 = *AE*, 1933, 201 = *AE*, 1934, 176.

Quadratus Bassus[115]. Cependant selon Ch. Habicht et A.-V. Premerstein, l'analyse du cursus de Bassus montre qu'il a reçu deux commandements extraordinaires. Le premier était probablement dans l'une des guerres daciques de Trajan[116], lorsqu'il était formé de la réunion de vexillations provenant des légions IV *Scythica*, VI *Ferrata* et XII *Fulminata.* Le second commandement aurait été exercé, cette fois-ci en qualité de consulaire, pendant la guerre parthique de Trajan où il était à la tête d'un corps de troupes dont la III *Gallica*, deux légions inconnues et la XIII *Gemina*[117]. Pour revenir à la carrière de Bassus[118], on remarque que son deuxième commandement, dans la guerre parthique, concerne une troupe formée de quatre légions. On lit bien les noms des légions III *Gallica* et XIII *Gemina*. La participation de la III[e] légion, dans cette expédition, est attestée également par les données numismatiques[119]. Il est probable que les deux autres légions étaient la II *Traiana*, nouvelle légion créée par l'empereur, et la XII *Fulminata*, qui était déjà parmi les unités placées sous le premier commandement de Bassus[120]. L'opinion de E. Dąbrowa me semble inexacte, notamment après lecture des remarques de Petersen[121] qui date ces commandements de l'époque des légations provinciales accomplies par Quadratus Bassus.

Dans un discours d'Hadrien prononcé à Lambèse en 128 apr. J.-C. on peut supposer que l'empereur faisait allusion à la légion III *Gallica* quand il mentionnait la cohorte et quatre hommes par centurie que la légion III *Augusta* avait prêtés à une autre III[e] légion, sans qu'on puisse pour autant exclure la légion III *Cyrenaica*[122].

La légion III *Gallica* avait certainement participé à la répression de la révolte de Bar-Kokhba en Judée 132-135 apr. J.-C. Titus Camulius Lavenus, emeritus de la légion III *Gallica*, était gratifié du congé honorable sous Antonin. Il avait auparavant été décoré des *dona militaria* sous le règne d'Hadrien, très probablement dans la guerre juive. M. Statius

---

[115]C. Iulius Quadratus Bassus gouverna la Syrie entre 114 et 117 apr. J.-C. DĄBROWA (E.), 1998, p. 85-88. Il était l'un des deux généraux en chef de Trajan lors de la deuxième guerre dacique (105-106 apr. J.-C.), avec Quintus Sosius Senecio. Il reçoit les ornements triomphaux à la suite de la campagne victorieuse et de l'annexion de la Dacie. Des BOSCS-PLATEAUX (F.), 2006, p. 301.

[116]Strobel propose la première guerre dacique. STROBEL (K.), 1984, p. 64-66, 102-103, tandis que Premerstein propose la seconde guerre dacique. VON PREMERSTEIN (A.), 1934, vol. 3, p. 67.

[117]HABICHT (CH.), 1969, p. 43-45, n° 21 ; VON PREMERSTEIN (A.), 1934, p. 67 ; PETOLESCU (C.), *IDRE*, II, 381 ; LEPPER (F.-A.), 1948, p. 175 et 184.

[118]L'inscription de Pergam est en grec. HABICHT (CH.), 1969, p. 43-45, n° 21 ; *AE*, 1933, 268 = *AE*, 1933, 201 = *AE*, 1934, 176, et la restitution de l'inscription d'Heliopolis (*CIL*, III, 14387d+w = *IGLS*, VI, 2775 a+b = THOMASSON (B.), 1984, col. 63, n° 47.

[119]BRUNK (G.-G.), 1980, p. 75.

[120]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p.159 ; LEPPER (F.-A.), 1948, p.175

[121]*PIR*[2], I, 508.

[122]*CIL*, VIII, 2532, 18042 = *ILS*, 2487, 9133et 9134 : - - - *] quod ante annum tertium cohortem et qua[ternos] ex centuriis in supplementum comparum tertianorum dedistis* ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1500 ; LE BOHEC (Y.), 1989, p. 375.

Priscus a été également décoré par Hadrien à l'occasion de la révolte de Bar-Kokhba, lorsqu'il était tribun militaire de la troisième légion[123]. D'après E. Ritterling, L. Fulvius Bruttius Praesens, consul en 153 et en 180, a aussi reçu les *dona militaria* quand il était tribun militaire de la troisième légion. Cependant, H.-G. Pflaum, à l'occasion d'une relecture, a contesté la restitution du *CIL*, et propose que Bruttius, en dépit de ses décorations n'a jamais fait de guerres[124].

Dans la guerre parthique de Lucius Verus, la légion s'est trouvée sous le commandement de C. Avidius Cassius entre 162 et 166 apr. J.-C[125]. En 165, les forces romaines, probablement dirigées par P. Martius Verus, légat de la légion V *Macedonica*, avancèrent vers la Mésopotamie. Dans l'intervalle, Cassius avait mené une armée, comprenant entre autres la légion III *Gallica*, vers l'aval de l'Euphrate. Une grande bataille se déroula à Doura-Europos et, à la fin de l'année, Cassius descendit avec ses forces, vers le sud pour gagner Ctésiphon et Séleucie. Les soldats de l'unité contribuèrent significativement au succès final des Romains[126]. Iunius Maximus, l'homme qui a porté à Rome les heureuses nouvelles de la victoire contre les Parthes, avait pris part à la guerre parthique en tant que (- - -*t]ṛibunum laticlavium leg(ionis) [III]*| *Gallicae*)[127]. Plusieurs inscriptions provenant du temple de Phaina, ont été gravées pour commémorer cette victoire. Elles sont dédiées et datées entre 166 et 169, par les militaires de la légion III *Gallica* et la légion XVI *Flavia Firma*[128]. De toute façon, c'est à cette guerre que les auteurs contemporains ont rattaché les

---

[123]*CIL*, VI, 1523 = *ILS*, 1092 = *IDRE*, I, 9 ; *PIR*[2], S, 880 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1524 ; MAXFIELD (V.-A), 1981, p. 176, 241 ; A.-R. Birley propose que M. Statius Priscus ait été envoyé de Bretagne en Judée pour la guerre des Juifs par Sex. Iulius Sevrus, BIRLEY (A.-R.), 1981, p. 124 ; Sh. Applebaum propose que le commandant de la légion soit juste du rang prétorien, APPLEBAUM (Sh.), 1989a, p. 118.

[124]La lecture de *CIL* li. 10 : *trib. mil. leg. III Gallic. [donis milit. donato]*. RITTERLING (E.), 1925, col. 1524 = *CIL*, X, 408 ; la lecture de H.-G. Pflaum : *trib. mil. leg. III Gallic[ae adlec(to) inter patric(ios)]*, PFLAUM (H.-G.), 1966, p. 172.

[125]C. Avidius Cassius, gouverneur de Syrie entre 166 et 175 apr. J.-C. DĄBROWA (E.), 1998, pp. 112-117.

[126]Une inscription de Tunisie d'un cavalier de la III[e] légion décoré quand l'armée de Cassius a conquis Séleucie de Babylonie : *C(aius) Titurnius Quartio eques legionis III* | *Gallicae cui Imp(eratores) Aug(usti) bello Part(h)ico Seleucia* | *Babylonia torquem et armillas donaverun[t]* .*ILAfr*, 434 = *ILTun,* 1203 = *ILPBardo*, 397 = *ILS*, 9492 = *AE*, 1913 48 ; BIRLEY (A.-R), 2000, p. 163.

[127]*AE*, 1972, 576 = *AE*, 1979, 601 ; ALFÖLDY (G.), 1979, p. 195 ; BURNAND (Y.), 1995, Paris, p. 196 ; MAXFIELD (V.-A), 1981, p. 249. Il est possible qu'il soit le même sénateur mentionné dans (*CIL*, VI 41144).

[128]Inscriptions concernant la légion III *Gallica* : une inscription à Phaina gravée en grec sur un grand linteau, montre la dédicace de cet important sanctuaire à la mémoire de Marc Aurèle et de Lucius Verus par C. Egnatius Fuscus, centurion de la légion III *Gallica* (*I. Syrie*, 2525 = *IGR*, III, 1113 = *IGLS*, XV, 1). C. Egnatius Fuscus lui-même, fut honoré par les habitants de Phaina par une autre inscription du temple gravée sur une console (*I. Syrie*, 2530 = *IGR*, III, 1120 = *IGLS*, XV, 17). Une autre inscription, gravée sur une pierre de l'architrave du temple de Phaina, fut aussi dédiée à Marc Aurèle par les soins de T. Aurelius Quirinalis (*I. Syrie*, 2528 = *IGR*, III, 1114 = *SEG*, XLVI, 2074 = *AE*, 1996, 1546 = *IGLS*, XV, 4 ; NORMAN (N.-L.), 1996, p. 94-95). Sur une base brisée devant le même temple, un centurion de la légion III *Gallica [.....]rianus* fut honoré (*I. Syrie*, 2536a = *IGLS*, XV, 20). Ce centurion, appelé C. Helvius Marianus (*I. Syrie*, 2528a = *IGR*, III, 1116 = *IGLS*, XV, 5),

activités militaires d'Avidius et de la légion[129]. Celle-ci l'a spontanément suivi dans son insurrection contre Marc Aurèle en 175 apr. J.-C.[130], d'où le martelage du nom de la légion et de son légat sur les monuments syriens[131].

Six textes funéraires trouvés à Lambèse en Numidie ou aux environs signalent des soldats attachés à la légion III *Augusta*, mais qui avaient servi auparavant dans la légion III *Gallica*[132]. Un détachement de la III^e légion est attesté à Messad lors de la construction du *castellum Dimmidi* en 198 apr. J.-C[133]. D'autre part, de nombreuses tuiles portant les estampilles des légions III *Gallica* et VII *Gemina* ont été découvertes lors des fouilles des portes, des *principia* et d'autres constructions en pierres du camp auxiliaire de la colline de Pomet à Porolissum. Le sens à donner à ces indices est toujours resté ouvert[134].

On sait que la III^e légion était parmi les forces de Pescennius Niger lors du conflit avec Septime Sévère en 193 apr. J.-C. On peut se demander si la punition des soldats de Porolissum n'a pas consisté à les éloigner de leur camp, voire de leur patrie, vu l'augmentation du nombre de autochtones dans l'armée romaine en Syrie[135]. A.-R. Birley pense que le fait d'envoyer des légionnaires en Numidie était non seulement une mesure disciplinaire contre les anciens partisans de Pescennius Niger, mais aussi pour mettre à profit leur expérience dans la construction de fortifications dans le désert. D'après lui, le fait est tout à fait normal parce que des troupes auxiliaires syriennes sont déjà venues en Numidie sous Sévère pour la même raison[136].

Septime Sévère, après la guerre civile, a certainement voulu éliminer le risque présenté par des unités douteuses. En même temps, il ne voulait pas les dissoudre de crainte d'affaiblir

---

avait sans doute dédié à Commode une inscription trouvée au-dessus de la porte d'un édifice antique du même village. Inscriptions concernant la légion XVI *Flavia Firma* au même temple : un centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, L. Aurelius Maximus, a consacré la paix et l'Isis pour le salut et la victoire des empereurs (*I. Syrie*, 2526, 2527 = *IGR*, III, 1117, 1118 = *IGLS*, XV, 2,3).

[129]LUCIEN, *Comment écrire l'Histoire*, 31 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1500.

[130]EADIE (J.), 1996, p. 136.

[131]RITTERLING (E.), 1925, col. 1525 (cf. *IGR*, III 1116, 1128, 1148, 1183 ; *I. Syrie* 2525 ; *CIL*, III, 186 = *IGLS*, VII, 4016 = *ILS*, 2657 ; *CIL*, III, 206 = *ILS*, 5865 ; *CIL*, III, 14385b = *IGLS*, VI, 2712 = *AE*, 1906, 187b ; *CIL*, III, 14387i = *IGLS*, VI, 2798 = *AE*, 2004, 82).

[132]Voir l'étude prosopographique de la légion III *Gallica*, les sous-officiers et d'autres militaires, n° 2, 9, 10, 15, 17 et 18.

[133]*AE*, 1939, 213 = 1940, 141 = 1948, 218 ; *CIL*, VIII, 8796 = *AE*, 1939, 214 = 1940, 142 = 1948, 216 ; *AE*, 1939, 215 = 1940, 143 = 1948, 217 ; ALBERTINI (E.), 1939, p. 346-348 ; Le Bohec (Y.), 1989, p. 507.

[134]E. Dąbrowa pense que ce détachement faisait probablement partie des forces expédiées par Alexandre Sévère pour combattre les Germains. Ainsi, il est passé par Porolissum en allant en Germanie ou en retournant en Syrie. DĄBROWA (E.), 2000, p. 312. En revanche, I. Piso propose une autre date, sous Septime Sévère. PISO (I.), 2000, p. 206.

[135]L'une des solutions suivie par Septime Sévère face au danger possible de la puissance de l'armée de Syrie a été la division de la province en 194 -195 en : Coelé-Syrie et Syrie-Phénicie.

[136]Birley (A.-R.), 1988, Londres, p. 147-148.

l'armée et les frontières orientales. Dans ce dessein, il envoya des détachements dans des milieux plus loyaux, en Afrique et en Dacie, pour compléter et réparer certaines constructions et simultanément utiliser l'occasion les unités fiables dans ses opérations militaires. Que les sources ne mentionnent aucun rôle de la légion III *Gallica* ni dans la guerre parthique de Septime Sévère ni dans la lutte contre Clodius Albinus montre que l'unité n'a pas encore gagné la confiance de l'empereur. Par contre, il n'est pas exclu que l'arc de la nécropole byzantine à Tyr ait été dédié par la légion III *Gallica* à Septime Sévère suite à une campagne parthique, comme pourraient l'indiquer deux monnaies frappées avec la légende de l'unité pour la première fois sur les pièces coloniales de la cité[137].

La protection de la nouvelle province de Syrie-Phénicie a été confiée à la légion III *Gallica*, dont le camp était à Raphanée. Elle y est restée même après le règne de Septime Sévère[138].

Une inscription trouvée à l'est de Nahr el-Kalb, près de Beyrouth, indique que des vexillations de la légion ont effectué des travaux d'amélioration du réseau côtier, en préparant la campagne parthique de Caracalla de 216-217. Elles ont percé une tranchée dans le roc de la montagne dominant le fleuve Lycos entre 213 et 217 apr. J.-C[139]. D'autres inscriptions trouvées à Doura-Europos confirment la participation, d'un détachement au moins de la légion III *Gallica* dans cette campagne[140]. Un speculator de la légion III *Gallica*, Aurelius Antoninus Longinus, a offert aux dieux d'Héliopolis, Jupiter Optimus Maximus, Vénus et Mercure, deux chapiteaux de colonnes des propylées rehaussées en bronze doré pour les victoires de Caracalla[141].

Après le meurtre de Caracalla le 8 avril 217 apr. J.-C., la III^{e} légion eut un rôle très actif sur la scène politique en Orient et contribua mettre Élagabal sur le trône. Macrin, commanditaire présumé de l'assassinat, et successeur, de Caracalla a expulsé toutes les femmes de la branche syrienne de la famille impériale d'Antioche et de Rome[142]. Elles retournèrent à Émèse, leur cité d'origine. Il y avait là Julia Maesa, sœur de Julia Domna et

---

[137] À l'avers, la onzième salutation impériale de Septime Sévère, qui date de fin 197, après la chute de Ctésiphon. *BMC Phoenicia*, n° 367-368 ; BRU (H.), 2011, p. 38.

[138] RITTERLING (E.), 1925, col. 1525 ; EADIE (J.), 1996, p. 138.

[139] Voir l'inscription n° 7.

[140] Voir les inscriptions n° 34 et 35.

[141] *IGLS*, VI, 2711 et 2712. Un *speculator* était chargé de la surveillance et de l'exécution de missions particulières. Il portait une épée et une lance. À l'origine, il devait protéger les officiers et leur assurer une escorte en rapport avec leur dignité, cette mission incombait aux dix *speculatores*, qui ont été chargés par la suite de tâches différentes : ils servaient d'éclaireurs, ils sont devenus courriers, officiers de justice et à l'occasion, policiers et bourreaux. LE BOHEC (Y.), 1989, p. 52.

[142] HÉRODIEN, *Histoire romaine*, IV, 13, 7.

grand-mère d'Élagabal, et ses deux filles, Julia Soaemias, la mère d'Élagabal et Julia Mammaea, tante d'Élagabal et mère du futur empereur Sévère Alexandre.

Élagabal était le grand prêtre du dieu soleil Élagabal, qui était adoré non seulement par ses compatriotes, mais aussi par tous les chefs et rois voisins, qui lui adressaient chaque année des dons généreux et coûteux[143]. Les soldats de la légion III *Gallica* fréquentaient le temple érigé à ce dieu et ils se plaisaient à regarder Élagabal exercer ses fonctions sacerdotales. Ils l'observaient avec plus de curiosité que d'ordinaire, conscients qu'il appartenait à la famille impériale[144]. Julia Maesa voulut profiter de cette occasion pour reprendre le pouvoir impérial pour son petit-fils. Elle forgea une filiation pour Élagabal, prétendument né de l'inceste de Caracalla avec ses deux filles Soaemias et Mammaea lors de leur séjour dans le palais impérial. Les soldats répétèrent cette fable à leurs camarades et elle devint rapidement de notoriété publique dans l'armée[145].

D'un autre côté, Julia Maesa, qui était riche, avait dit qu'elle donnerait immédiatement tout son argent aux soldats s'ils donnaient l'Empire à sa famille. Les soldats convinrent que si la famille venait secrètement au camp la nuit, ils ouvriraient les portes et proclameraient Élagabal fils de Caracalla[146]. Le plan fut achevé avec succès et Élagabal fut proclamé empereur par les militaires de la légion III *Gallica* et ses troupes auxiliaires. La rumeur de la filiation et la distribution d'argent par Julia Maesa se répandirent rapidement dans le reste des armées. De nombreux soldats rejoignirent Élagabal en raison de leur haine envers Macrin et en mémoire de Caracalla, et aussi de l'espoir de toucher l'argent promis.

D'un autre côté, Macrin estimant mal la gravité de l'affaire, envoya un contingent de troupes qu'il jugait assez important pour écraser facilement les rebelles. Les forces d'Élagabal fortifièrent leur camp en attendant l'attaque de l'armée de Macrin menée par le préfet de prétoire, Ulpius Iulianus. La bataille tourna mal pour ce dernier officier et ses soldats rejoignirent leurs camarades dans leur camp après avoir coupé et envoyé à Macrin la tête de leur chef. Après cette bataille, les forces d'Élagabal devinrent rapidement capables, non seulement de soutenir un siège, mais aussi de lutter dans de vraies batailles[147]. Quels que soient les détails du conflit, Élagabal réussit à faire changer d'avis les prétoriens en les

[143]*Ibid.*, V, 3, 2, 3 et 4.
[144]*Ibid.*, V, 3, 8 et 9.
[145]*Ibid.*, V, 3, 10.
[146]*Ibid.*, V, 3 et 11-12.
[147]*Ibid.*, V, 4, 2-4.

séduisant soit par de l'argent soit par des postes importants, ce qui finalement provoqua l’assassinat de Macrin et la récupération du trône impérial par la famille sévérienne[148].

Ainsi, pour la seconde fois, la légion III *Gallica* faisait triompher des candidats au pouvoir impérial. Cependant, quelques mois plus tard, l’entente entre le nouvel empereur et la légion fut troublée par deux épisodes auxquels participa l’unité, ce qui eut pour elle des conséquences tragiques.

Le premier de ces épisodes survint quand Verus, légat de la III^e légion, voulut prendre le pouvoir à l’aide de ses soldats[149]. Cette tentative ne réussit pas et Verus échoua dans sa tentative d’usurpation. Dans le second épisode, des militaires de la légion III *Gallica* soutinrent un officier inconnu, fils de centurion, dans sa révolte. Le mouvement avait été probablement favorisé par le primipile de la légion[150].

En conséquence Élagabal procéda à la dissolution de l’unité sans égard pour le rôle qu’elle avait joué dans son ascension au trône. Il fit marteler son nom sur tous les monuments de l’Empire et dipersa ses soldats dans des unités plus fidèles. C’est peut-être pour cette raison qu’on a trouvé son nom martelé dans les textes de Lambèse et Messad en Afrique, comme on l’a vu plus haut[151].

La légion III *Gallica* ne fut pas reconstituée par Sévère Alexandre avant 226 apr. J.-C. Son légat, Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus, était sans doute à la tête de la légion après sa recréation[152]. Elle retrouva son ancien nom[153]. Le but de Sévère Alexandre en recréant la légion était apparemment politique. Il voulait réformer les fautes de son prédécesseur Élagabal et probablement marquer une rupture avec son règne, qui avait eu une fin tragique. Il désirait plus généralement réaliser les promesses de sa famille à l’égard de l’armée qui l’avait soutenu pour récupérer le pouvoir. Enfin, en début de règne, il recherchait des soldats plus fidèles.

Hérodien[154] écrit que plusieurs mutineries éclatèrent parmi les troupes de Sévère Alexandre alors qu’il se préparait à traverser le Tigre et l’Euphrate vers le territoire sassanide,

---

[148]*Ibid.*, V, 4, 10.
[149]DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXXX, 7, 1.
[150]RITTERLING (E.), 1925, col. 1526 ; DĄBROWA (E.), 2000, p. 311.
[151]Voir l’étude prosopographique de la légion III *Gallica*, les centurions, n° 14.
[152]Comme de nombreux sénateurs portaient le nom de Q. Aradius Rufinus (*PIR*^{2} A, 1013 a, vol. II, p. XIV ; *PIR*^{2} A, 1016 ; *PIR*^{2} A, 1017), E. Dąbrowa propose l’an 226-228 apr. J.-C., la date de commandement de la légion, si Q. Aradius Rufinus, *Sodalis Augustalis Claudialis* peut être identifié avec Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus, *leg. leg III Gallica* ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 283.
[153]Sur la tombeau de Valeria Hilarae, femme de *M. Aurel(ius) Timon*, *centurio leg(ionis) III Gall(icae)*, le nom de l’unité est accompagné du titre *S(everianae) A(lexandrianae)*. *AE*, 1905, 157.
[154]HÉRODIEN, *Histoire romaine*, V, 4, 7.

particulièrement parmi les soldats d'Égypte. En Syrie aussi, les soldats tentèrent de proclamer Taurinus nouvel empereur, sans que l'on sache si la légion III *Gallica* joua un rôle dans cette usurpation. Sous Sévère Alexandre encore, un détachement de la légion III *Gallica* était sans doute parmi les soldats retirés d'unités orientales et expédiés en Germanie. Le trajet des légionnaires passait probablement par la région de Danube[155]. B. Lorincz estime que, après cette expédition, l'unité a probablement combattu sous Maximin le Thrace contre les Daces et les Sarmates[156].

La reconstruction d'une histoire claire de la légion au III^e siècle n'est pas aisée en l'absence de données précises dans les anciennes sources. D'une part, les informations fournies par l'Histoire Auguste sont douteuses[157]. D'autre part, les preuves épigraphiques et numismatiques pour la période en question[158] sont peu nombreuses et manquent parfois totalement, par exemple sous Domitien. Dans l'Histoire Auguste également on trouve deux lettres rédigées par Valérien mentionnant la légion III *Gallica*. Dans la première, il demande à Aurélien de remplacer Ulpius Crinitus, en raison de la maladie de ce dernier, au commandement des forces autour de la ville de Nicopolis[159], forces parmi lesquelles se trouve la III^e *Gallica.* La seconde lettre est celle qui aurait été envoyée par Valérien à Probus pour lui proposer d'inclure sous son commandement la troisième légion[160].

À la fin du règne de Gallien, on suppose qu'un détachement de la légion III *Gallica* était dans la force formée d'unités orientales envoyées en Gaule pour combattre les usurpateurs. On ne sait toutefois pas pour quelle raison la troupe s'est retrouvée parmi les forces de l'autre camp. Le nom de la légion est en effet mentionné sur des monnaies d'or frappées par Victorinus en 269 apr. J.-C[161]. Il n'y a aucun indice prouvant que les détachements orientaux étaient restés sous le commandement de Victorinus ou étaient retournés à leurs camps permanents[162].

---

[155]*AE*, 1905, 157 ; 1934, 188 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1527-1528 ; DĄBROWA (E.), 2000, p. 311-312.
[156]LORINCZ (B.), 2002, p. 116. Il a construit cette hypothèse d'après : *AE*, 1990, 856.
[157]La mauvaise conduite des soldats semble s'être manifestée à Antioche (Histoire Auguste, *Vie d'Alexandre Sévère*. 53, 2), mais on voit en (54, 7) que la fête a eu lieu à Daphné. De plus, il installe le camp de la légion près d'Antioche (54,4), en revanche, la base de légion III *Gallica* était encore à Raphanée.
[158]WHEELER (E.-L.), 1996, pp. 229-276, p. 252 ; DĄBROWA (E.), 2000, p. 312
[159]Histoire Auguste, *Vie d'Aurélien*, 11, 4.
[160]Histoire Auguste, *Vie de Probus*, 5, 4.
[161]*RIC*, V, 2, 388, n° 14 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1529.
[162]DĄBROWA (E.), 2000, p.312.

La légion a sans doute pris part à l'invasion de la ville de Palmyre par Aurélien en 273 apr. J.-C[163]. Probablement n'était-elle pas innocente dans le pillage du temple du Soleil, mais l'Histoire Auguste est souvent douteuse.

La troupe demeura dans la province de Syrie-Phénicie au plus tard jusqu'au règne de Dioclétien. Elle a protégé le territoire en collaboration avec la légion I *Illyricorum*, créée par Aurélien en 273 apr. J.-C. Deux inscriptions grecques identiques trouvées en Égypte confirment l'existence d'une force combinée de ces deux unités, sous le commandement d'un certain Victorinus. La première a été trouvée à Coptos et date du 9 juin 316 Apr. J.-C[164]. L'autre a été découverte à Syène et date des années 322-323 apr. J.-C[165].

La légion III *Gallica* a été la première légion stationnée en permanence en Syrie. Malgré la certitude de la liaison définitive entre la province et cette unité durant l'Antiquité, la détermination de son camp permanent a constamment donné des résultats ambigus jusqu'à la fin du règne de Trajan[166]. Certains chercheurs ont essayé d'approcher cette question d'une façon ou d'une autre, mais leurs efforts s'appuient sur des spéculations, ou sur la connaissance de la position des autres légions syriennes à cette époque[167].

F. Millar et J. Wagner proposent la ville d'Antioche sous Auguste et Tibère[168]. L. Keppie pense à Samosate ou à Zeugma au début des années 70 apr. J.-C[169]. Raphanée était aussi parmi les villes suggérées, mais cette hypothèse n'a été adoptée par E. Ritterling et H.-M.-D Parker qu'avec réticence[170]. J. Wagner, dans sa recherche sur la légion IV *Scythica*, a dressé une carte donnant les dates de répartition des légions parmi les villes de la province. Il a préféré étudier la question dans un contexte militaire général car, d'après lui, on ne peut pas traiter le rôle d'une seule légion sans tenir compte du rôle des autres. Ainsi, il estime que la troupe a été installée à Samosate après l'annexion de la Commagène en 72 apr. J.-C., jusqu'aux années 114-118 apr. J.-C., date à laquelle la légion XVI *Flavia Firma* a été

---

[163]Histoire Auguste, *Vie d'Aurélien*, 31, 7.
[164]*ILS*, 8882 = *AE*, 1995, 1611 ; CHRISTOL (M.), 1995, Paris, p. 59-60 ; BERNARD (E.), 1986, p. 225 ; SPEIDEL (M.-P.), 1992, p. 195.
[165]*AE*, 1900, 29 ; BERNARD (E.), 1986, p. 226 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1529.
[166]Voir chapitre VII, p. 531-534.
[167]BERNARD (E.), 1986, p. 313.
[168]MILLAR (F.), 1993, p. 34 ; WAGNER (J.), 1985, p. 26.
[169]KEPPIE (L.), 1986, Oxford, p. 423.
[170]D'après Ritterling, la légion III *Gallica* a peut-être remplacé la légion XII *Fluminata* à Raphanée en 70 apr. J.-C., RITTERLING (E.), 1925, col. 1523 ; Parker lui aussi propose cette ville parce qu'un tribun de cette légion (*ILS*, 1003), est devenu le questeur de Titus, et a probablement passé en revue les troupes à Raphanée. PARKER (H.-M.-D.), 1985, p.149.

transférée de Satala à Samosate et la légion III *Gallica* a remplacé la légion VI *Ferrata* à Raphanée[171].

Grâce à Ptolémée le Géographe[172], nous avons la certitude que la ville de Raphanée fut occupée par la légion III *Gallica*, au moins de la fin de la première moitié du II^e siècle jusqu'à la date de sa dissolution par Élagabal, en 218/219 apr. J.-C. Elle y est retournée, même pour une courte durée, après sa reconstitution par Sévère Alexandre[173], avant de gagner son nouveau camp à Danava[174].

Une inscription de Mésie inférieure, trouvée à Sistov, l'ancienne Nicopolis, atteste aussi de la présence de la légion III *Gallica* dans cette ville[175]. La date de ce déplacement n'est pas clairement connue, mais E. Ritterling estime qu'elle a eu probablement lieu sous Sévère Alexandre, opinion soutenue également par F. Millar. Il suggère, en suivant Hérodien[176], que Sévère Alexandre a transféré la troupe de Raphanée mais sans préciser la ville, pour prévenir les incursions des barbares[177]. À ce propos, on peut penser que cette mutation n'aurait pu avoir lieu sans que la région fût concomittament protégée et contrôlée par une autre armée. C'est la légion II *Parthica* qui aurait pu jouer ce rôle, car elle a sécurisé cette région au moins jusqu'au milieu du III^e siècle, qund elle s'est installée à Apamée, non loin de Raphanée. Le nom de l'unité apparaît sur des monnaies de Damas, frappées à l'époque de Trébonien Galles[178] et Volusienus[179] (251-253 apr. J.-C.), indication qui vient à l'appui de significativement notre hypothèse.

La localisation de Danava (Danaba) n'est pas parfaitement précisée, mais d'après la table de Peutinger, il s'agit de l'un des étapes situées entre Damas et Palmyre. A. Musil suugère lui le site d'al-Baṣîri, entre Émèse et Palmyre[180]. D'après H.-W. Waddington[181], elle est à 20 milles de Nazala (el-Qariatain) dans la direction de Damas. R. Dussaud propose un

---

[171]WAGNER (J.), 1977, p. 517 et 519, fig. 1.
[172]PTOLÉMÉE, V, 14, 12.
[173]Des estampilles et des graffites trouvés à Raphanée confirme cette proposition. Voir les inscriptions n° 1, 2 et 3.
[174]PTOLÉMÉE, V, 14, 19 ; *Notitia dignitatum*, XXXII : *Praefectus legionis tertiae Gallicae Danaba*.
[175]*CIL*, III, 755. Voir aussi l'étude prosopographqie de la légion III *Gallica*, les préfets de camp n° 2.
[176]HÉRODIEN, *Histoire romaine*, V, 3, 9 et VI, 4, 7.
[177]RITTERLING (E.), 1925, col. 1528 ; MILLAR (F.), 1993, p. 182, n. 31 ; DĄBROWA (E.), 2000, p.313, notes 35 et 36.
[178]Avers : *IMP. C. VIB. TREB. GALLO. AVG.* Le buste de l'empereur lauré et drapé à droite. Revers : *COL. ΔAMA. METR.* Deux aigles éployés de face se regardant, au pied d'une enseigne sur laquelle on lit : *LEG. III GAL……….F.M.B.* COHEN (H.), 1885, p. 257, n°174.
[179]Avers : illisible. Revers : *COL. ΔAMA. METR.* Deux aigles au pied d'un étendard sur lequel on lit : *LEG. III GAL……….+M.B. Id.* p. 284, n° 177.
[180]MUSIL (A.), 1928, p. 234, 241 et 253.
[181]*I. Syrie*, 2571.

endroit au centre d'un triangle compris entre Damas, Emèse et Palmyre, peut-être Mehin[182]. Pour H. Bru, le toponyme Danava fait penser à l'actuelle Danaba, ville qui se trouve à l'ouest du Trachôn, au sud de la Batanée en Jordanie[183]. On connaissait une inscription gravée en grec concernant certain soldat de la légion III *Gallica* située à Danaba du Trachôn en 1950 d'après M. Dunand, mais la pierre a été vue par M. Sartre non loin à Shaqra en 1992[184] (*IGLS*, XV, 153 et 225). Pour autant rien ne nous empêche de penser que ce soldat était avec une vexillation pour la surveillance de la région. Quoi qu'il en soit, le texte de l'inscription de Sistov en Mésie inférieure est très clair : il précise qu'il s'agit de Danava de Damascène, et non pas d'une autre région (*Marcellini ex praef(ecto) leg(ionis) III / Gallicae Danavae Damasco*)[185].

Les données épigraphiques et numismatiques concernant la légion III *Gallica* nous permettent parfois de reconstruire certains événements de son histoire. Le nom de la troupe et ses symboles militaires apparaissent sur des monnaies frappées dans certaines villes de Syrie-Phénicie et de Judée. Le plus caractéristique de ce point de vue est le type de revers que les numismates appellent *Founder-Type*. Ce revers a été trouvé à Akko-Ptolémaïs sous Élagabal figurant un taureau et une vache, et derrière eux la légende *T E R*, qui évoque donc la *(legio) TER(tia Gallica)*[186]. De Césarée maritime aussi on a des monnaies du type militaire, qui ont été frappées sous l'empereur Gaius Messius Quintus Trajanus Decius[187], son fils Quintus Herennius Etruscus Messius Decius[188] et Gaius Vibius Trebonianus Gallus[189]. Ces pièces présentent une unique scène intéressante, où l'on voit sur le revers deux aigles aux têtes en opposition, tenant chacun une couronne au bec, et entre eux l'inscription suivante *L III GAL*[190].

Les indications concernant des colonies de vétérans sont généralement faibles. D'après une inscription d'Aquincum on sait bien que des vétérans de l'unité furent y installés après la bataille de Philippes en 42 av. J.-C[191]. La colonie romaine d'Akko-Ptolémaïs fut fondée par

---

[182]DUSSAUD (R.), 1927, Paris, p. 271, 332 et carte XIV.
[183]BRU (H.), 2011, p. 60, n° 60.
[184]M. Sartre pense que Danaba est sans doute la ville palmyrénienne et non celle de Trachôn, *IGLS*, XV, p. 290 ; SARTRE (M.), 1993, pp. 133-135.
[185]Voir aussi l'étude prosopographqie de la légion III *Gallica*, les préfets de camp n° 2.
[186]HILL (G.-F.), 1965, p. LXXXIII, pl. XLII n°8 ; KADMAN (L.), 1961, p. 48, 49, 78 et 122, n° 157-159.
[187]KADMAN (L.), 1957, p. 128, n° 157.
[188]*Ibid.*, p. 134, n° 185.
[189]*Ibid.*, p. 140, n° 213-214.
[190]*Ibid.*, p. 69.
[191]*CIL*, X, 5407 : *C(aius) Aiedius C(ai) f(ilius) / Lem(onia) / L III V d(e) p(ecunia) s(ua)* ; KEPPIE (L.), 1983, p. 137.

Claude entre 51/52 et 54[192]. La titulature de la colonie, *col(onia) Ptol(emais) veter(anorum)*[193], indique clairement que la fondation visait l'installation des vétérans, mais que nous dit la numismatique de la ville ? Les monnaies dites *Founder - Type* frappées sous Néron sont accompagnées des noms de légions installées dans la colonie d'Akko-Ptolémaïs. Les numéros des légions sont généralement illisibles[194]. Un spécimen conservé à la Bibliothèque nationale de France, à Paris, a fait l'objet d'une discussion entre les savants. L. Kadman propose que l'apparition des symboles des légions sur ces monnaies en même temps que leurs noms ne corresponde pas à l'installation de leurs vétérans à Ptolémaïs. Il rattache cependant la présence de ces troupes à la guerre des Juifs de Vespasien, qui concentrait son armée dans la colonie. C'est ainsi qu'il propose de lire dans ces exemplaires les légions suivantes : la III *Cyrenaica*, qui a envoyé l'un de ses détachements avec Titus[195], la V *Macedonica*, la X *Fretensis* et la XII *Fulminata*. Pour résoudre le problème posé par la mention d'une III^e^ légion au lieu de la XV *Apollinaris*, il estime que les pièces furent frappées avant l'arrivée de cette dernière à Ptolémaïs[196]. G.-F. Hill, quant à lui, pense que ces spécimens furent frappés sous Néron et non sous Claude. Il est en partie d'accord avec L. Kadman, notamment pour lire la X *Fretensis* et de la XII *Fulminata*, mais il rejette la présence de la V *Macedonica* parce que cette légion n'était pas en Orient durant le règne de Claude. Il propose à la place de celle-ci, la VI *Ferrata*, qui est une légion proprement syrienne. Il fait de même pour la III^e^ légion, qui est d'après lui la *TER(tia Gallica)* et non la III *Cyrenaica*. À la différence de L. Kadman, G.-F. Hill pense que la colonie était consacrée aux vétérans de ces unités[197]. Ce débat a été l'objet d'autres études.

Ainsi, H. Seyrig dit que les trois exemplaires de Paris ne permettent pas de rien affirmer, sauf le nom de la X^e^ légion[198]. Sh. Applebaum ajoute qu'il y avait parmi les vétérans de la colonie une majorité de soldats des X *Fretensis*, VI *Ferrata* et XII *Fulminata*[199]. Le nom de la légion III *Gallica* et ses symboles furent aussi frappés sur les

---

[192]PLINE, *Histoire Naturelle*, V. 19, 75 : *Colonia Claudi Caesaris Ptolemais quae quondam Acce* ; ISAAC (B.), 1992, p. 322.
[193]Une inscription gravée sur une tablette de pierre trouvée aux abords de Nehariyah, près de la voie romaine qui relie Ptolémaïs à Tyr : *AE*, 1948, 142, *Imp(eratori) Ner(vae) / Caes(ari) / col(onia) Ptol(emais) / veter(anorum) / vici / Nea Com(e) / et / Gedru* ; APPLEBAUM (SH.), 1989, p. 70.
[194]HILL (G.-F.), 1965, p. LXXXIII.
[195]TACITE, *Histoires*, V, 1.
[196]KEDMAN (L.), 1957, p. 48-78.
[197]HILL (G.-F.), 1965, p. LXXXII-LXXXIII, catalogue p. 131, n° 16.
[198]SEYRIG (H.), 1969, p.45.
[199]APPLEBAUM (SH.), 1989, p 84-85.

monnaies d’autres colonies phéniciennes. On en voit à Tyr sous Septime Sévère[200] et à Sidon sous Élagabal[201]. Cependant y avait-il encore un lien entre la fondation des deux colonies après l’installation des vétérans de l’unité ? Il est vrai que cette pratique fut suivie habituellement, au début de l’Empire, pour la colonie d’Akko-Ptolémaïs notamment. Il n'y a cependant aucune indication dans tout l’Empire que des vétérans soient installés dans des colonies après l'époque d'Hadrien[202]. De plus, l'apparition de noms et signes légionnaires sur les pièces n’indiquent pas forcément une colonie de vétérans. En effet, ces marques peuvent indiquer la présence de simples *stationes* ou de *vexillationes* de l’unité dans ces villes ou à leur proximité. La protection de la province de Syrie-Phénicie fut notamment confiée à la légion III *Gallica*. Ces monnaies pourraient n’être qu’une façon pour ces villes de revendiquer le statut de colonie classique de vétérans[203].

Dans les sources anciennes, la mention du numéro *tertia* de la légion et de ses soldats, appelés *Tertiani*, était presque exclusivement liée à la légion *Gallica*[204]. Elle fut honorée, comme toutes les légions romaines, par des titres impériaux au III^e^ siècle. Elle portait le cognomen *Antoniniana* sous Caracalla[205], et le cognomen *Severiana Alexanderiana* sous Sévère Alexandre[206]. Sur les monnaies d’or frappées en 269 apr. J.-C., la III^e^ légion fut honorée par Victorinus qui lui donna les titres *P(ia) F(elix)*. C’était une façon de récompenser les soldats de vexillations de la III *Gallica* pour leur loyauté envers Victorinus[207]. L’unité portait aussi le titre de *Felix*, mais les conditions et les raisons de cette nomination sont mal connues[208].

La mention du *praefectus legionis tertiae Gallicae Danaba* mentionné dans la *Notitia dignitatum* (XXXII) est la dernière trace de l’existence de la légion III *Gallica*, entre 390 et 425 apr. J.-C. Toutefois, on peut supposer que l’unité est restée en fonction même après cette date.

---

[200]HILL (G.-F.), 1965, p. 269, n° 367-368 et p. 270, n° 371, pl. LXXXII 9.
[201]*Id.*, p. CXI-CXII et p. 195, n° 301.
[202]MANN (J.-C.), 1983, p. 43.
[203]*Id.,* 1983, p. 43.
[204]RITTERLING (E.), 1925, col. 1531.
[205]*CIL*, III, 138 = *ILS*, 4283 = *IGLS*, VI, 2711 ; *CIL*, III, 206 = *ILS*, 5865 ; *CIL*, III, 138 = *IGLS*, VI, 2712 ; *CIL*, III, 6034 = 14157 ; JONES (A.-H.-M.), 1928, p. 150, n° 10 = *AE*, 1930, 97 ; HAENSCH (R.), 1993, p. 163-178, taf. III ; *AE*, 1993, 1641 ; FAURE (P.), 2013, p. 695, n° 180.
[206]*AE*, 1905, 157.
[207]DĄBROWA (E.), 2000, p. 315, n° 49.
[208]*CIL*, II, 2103 = II^2 7, 67.

2- Épigraphie.

Raphanée (planche I, 1).

Raphanée se trouve à l'est des montagnes côtières de la Syrie, dans le centre d'une vallée reliant des zones géographiques différentes. Au sud-est, la vaste et fertile plaine d'Émèse autour de cette ville ancienne ; les montagnes du Djabal Ansariyya, qui s'élèvent jusqu'à 1400 m dans sa partie sud et bloquent effectivement tous les accès vers les villes côtières de la Méditerranée ; au nord, les collines dénudées qui dominent la région est de Massyaf avec l'Oronte et la plaine de Homs.

Raphanée était l'un des centres militaires importants du Proche-Orient romain, qui contrôlait la partie Sud de la province de Syrie. Malgré son importance mentionnée dans les sources anciennes, le site fut négligé par les études archéologiques jusqu'en 2005, quand une mission syro-allemande commence une campagne afin d'identifier l'étendue de la ville antique et des dommages subis.

Une fortification préhellénistique fut découverte au bord sud de la vallée, tandis que la seule preuve de l'occupation hellénistique dans la vallée de Raphanée est une pièce de monnaie datant de la deuxième moitié du deuxième siècle av. J.-C.

L'habitat romain était divisé par le ruisseau de Nahr-Nisaf en deux zones séparées : l'actuel Nab' al-Tanour et la zone urbaine de la Raphanée, où plusieurs bâtiments et éléments architecturaux furent identifiés ainsi que de nombreuses carrières et nécropoles, qui donnent à la ville son importance archéologique[209]. (Planche I, 2).

En 2007, la mission syro-allemande a pu identifier de grands bâtiments dans les zones 2 et 3 (planche II, 1 et 2). Les structures correspondent à la typologie des barrages, des bâtiments majeurs et des archives connus dans d'autres forteresses légionnaires à travers le monde romain. La base militaire de Raphanée se trouvait donc au croisement des voies romaines menant d'Antioche via Apamée et Raphanée vers Tripolis et d'Émèse via Raphanée et les montagnes côtières vers Arados (Arwad)[210].

---

[209]GSCHWIND (M.), 2009, pp. 234-289.
[210]GSCHWIND (M.), 2008, p. 215.

1. Fragment d'un autel en calcaire recueilli et photographié par Capitaine Vuilloud au sérail de Masyaf, très mal conservé. R. Mouterde a pu identifier, d'après la photo, des feuilles d'angle au sommet du monument et une tresse (?), ou une guirlande (?), en bas, puis des moulures peu régulières. Sur le côté, relief figurant une Victoire immolant un taureau. Sur la face principale, d'après le Capitaine Vuilloud, un animal ailé, aigle (?), au-dessus, sur le dé et au sommet du fût, une inscription tronquée ; au bas de cube, deux lignes encore gravées. 45 x 22 cm ; h. l. 2,5 cm.

IGLS, IV, n° 1399 ; *AE*, 1951, n° 148 ; MOUTERDE (R.), 1949-1950, p. 39-42, pl. XIV.

P[ro salute NN(nostrorum)] ǀ Augustorum ǀ et uictoria ǀ leg(io) III Gall(ica).

Pour la prospérité des nos deux Augustes et leur victoire, la légion III *Gallica*.

La figure de la Victoire survolant un taureau est un motif romain. Le graveur a voulu figurer le taureau à bosse comme un élément local, si fréquent sur les monuments et les monnaies de Syrie, sans oublier que le taureau est le symbole de la légion III *Gallica*. Par contre la Victoire se présente sur un chapiteau du temple du Soleil à Rome érigé par Élagabal[211].

L'inscription rappelle ici une victoire de plusieurs empereurs, sans qu'on puisse préciser de quelle victoire il s'agit. Néanmoins, à partir du fait que l'étude des caractères est en faveur d'une datation à partir de la 2e moitié du IIe siècle on peut supposer qu'on est au moment de la guerre parthique de Lucius Verus et Marc Aurèle, puisque la légion III *Gallica* n'a pas participé à la guerre parthique de Septime Sévère[212].

Date : d'après les caractères, Mouterde la date de la seconde moitié du IIe ou au début du IIIe Siècle.

2. Trois fragments de tuiles estampillées et un graffite portant le nom de la légion ont été trouvés à Nab' el-Tanour à Raphanée. (Planche III, 1)

GSCHWIND (M.), 2009, p. 237, n 16, fig. 2 a, b, c, d ; *AE*, 2007, 1610.

---

[211]MOUTERDE (R.), 1949-1950, p. 41-42.
[212]Voir p. 40.

[L]eg(io) III [Gall(ica)].	Tuile
Leg[(io) III Gall(ica)].	Tuile
[leg(io) II]I Gal(lica).	Tuile
Leg(io) [III Gall(ica).	Graffite avant cuisson.

3. Trois fragments de tuiles estampillées par le nom de la légion trouvés dans la zone 2. En 2008 la mission syro-allemande a trouvé plusieurs estampilles concernant la légion III *Gallica*, mais le rapport final de la mission ne donne ni le nombre ni les photos[213]. (Planche III, 2).

GSCHWIND (M.), 2008, p. 215-216, fig. 13. 1, 2, 3.

Leg(io) III G[all(ica)].	Tuile
Leg(io) III Gall(ica).	Tuile
L]eg(io) III.	Tuile

Emèse (Homs).

4. Deux fragments de basalte copiés séparément par les premiers éditeurs : A, jambage de porte chez Badî‘ Siriâni, tisserand, rue Ṣalîbi el-‘Asiati, porte une demi-guirlande et sa retombée gauche. 75 x 25 cm ; li. 2, le η est gravé au-dessus du μ, li. 6, un trait au-dessus des deux γ ; B, à côté de la mosquée *Sawağ*. h. environ 100 cm ; une rosace au sommet, puis la demi-guirlande de droite. (Planche III, 3).

I. Syrie, 2569b ; INGHOLT (H.), 1955, p. 174 ; *IGLS*, V, 2346, fig.

ἔτους ανυ´ ǀ μη(νὸς) Α[ὐ]δνǀαίου. [Ἰ]ούλǀιον Μαρεῖǀνον ἱπ[π]έα λεǀγ(εῶνος) γ´ Γαλλ[ι]κ(ῆς) Ἰούλιοǀς Χείλων τὸǀν ἀδε[λ]φόν.

L’an 451, au mois d’Audunaios. À Iulius Marinus, cavalier de la légion III *Gallica*, Iulius Cheilôn, son frère.

[213] GSCHWIND (M.), 2013, p. 140.

La nomenclature des deux frères indique une origine locale. Le cognomen Marinus évoque selon S.-M. Burstein une origine orientale parce qu'on note une certaine concentration de ce cognomen en Syrie Palestine[214]. De fait, nous a avons dénombré dans une rapide enquête dans la base de données Packard Humanities Institute (PHI), 80 occurrences de Μαρῖνος dont 24 seulement sont cités dans une province non orientale — et pour le décompte pour la graphie Μαρεῖνος seulement 15 sur 82. Quant au cognomen, Cheilôn, c'est connu en Arabie romaine (*IGLS*, VI, n° 2884 ; *id*, XIII, n° 9111), proche du nabatéen *KHYLW*, et peut être interprété par l'arabe *kuhayl*, diminutif de *kâhil*, qui signifie « puissant » ou « arrivé à l'âge d'homme ». Par contre la transcription grecque Χείλος se lit *kehīl*, qui est le participe passif du verbe araméen *kehal*.

Le corps d'une légion comprenait généralement un groupe de 120 cavaliers environ, commandés par un décurion sous la République et par un centurion à l'époque impériale[215].

Date : L'an 451 Séleucide = 140 apr. J.-C.

Baetokéké (Hosn Souleiman).

Baetokéké se trouve à une quarantaine de kilomètres de la Méditerranée, dans les massifs méridionaux du Jabal al-Saheliyé. Les ruines se divisent en deux zones. Un grand *temenos* occupe la partie sud-est du site (138m x 82m). La deuxième partie donne un plan plus complexe à une quarantaine de mètres de l'angle nord-ouest. Un temple pseudo-périptère, de 4 colonnes ioniques sur 8, se situe au centre du *temenos*. Il fait 13.5m x 24m. Installé sur un haut podium, il se caractérise par un immense escalier monumental de façade interrompu par un large palier[216]. L'inscription suivante, trouvée sur le côté est du temple par la mission allemande de Baalbek en 1902, avait disparu en 1933.

5. Dédicace de trois lignes écrites sur trois blocs jointifs. Lettres régulières et profondément incisées.

ROBERT (J. et L.), *Bull. épig.*, 1939, 475 ; SEYRIG (H.), 1951, p. 199 = *Antiquités syriennes*, IV, p. 171 et 178 ; ROBERT (J. et L.), *Bull. épig.*, 1940, p.179 ; *IGLS*, VII, 4034. POLLARD (N.), 2000, p. 118, 148 et 156.

---

[214]BURSTEIN (S.-M.), 1981, p. 99, n 6.
[215]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 751.
[216]DABBOUR (Y.), 2009, p. 208-210.

θεῷ [μ]εγίστῳ ἁγίῳ ἐπηκόῳ Βαιτοχειχει Τ(ίτος) Αὐρ(ήλιος) Τ(ίτου) υἱὸς Οὐλπία Οἴσκου Δέκιμος (ἑκατόνταρχος) ΑỌṆṬ-Ị.ΙΔẠ
μετὰ τῶν τέκνων Δεκιμίας Μαρκ[ι]ανῆς καὶ Τ(ίτου) Δεκ[κ]ιμίου Μαρκιανοῦ καὶ Τ(ίτου) Αὐρ(ηλίου) Δεκίμου ἔστρωσεν σὺν βαθμεῖσι καὶ τὸν χάλκεον βωμὸν ἀνέθηκε | ἐν τῷ δμυ´ ἔτει.

Au dieu Très-Grand, Saint et Propice de Baetocécé, Titus Aurelius Decimus, fils de Titus, natif d’Ulpia Oescus, centurion de (la légion III *Gallica*), avec ses enfants Decimia Marciana, Titus Decimius Marcianus et Titus Aurelius Decimus, a fait faire le pavement avec des marches et a consacré l’autel de bronze, en l’an 444.

Li. 1 : le sigle PX (*Bull. épig.*, 1939). Le *rhô* surmonté d’un petit *chî* indique, dans les textes grecs, le grade de centurion[217]. Les *IGLS* ont restitué dans le martelage le nom de la légion III *Gallica*, suggéré par la proximité de Raphanée où se trouvait le camp principal de l’unité.

J.-P. Rey-Coquais dans les *IGLS* estime que les deux premiers enfants ont probablement été adoptés, car ils portent un gentilice différent de celui de leur père. Quant à N. Pollard, il suit cette hypothèse en estimant que seul le troisième enfant, qui porte le même nom que son père est fils unique d’un mariage légitime. Le fait que son nom soit mentionné à la dernière place signifie vraisemblablement qu’il est le plus jeune des trois enfants. Autrement dit, toujours selon N. Pollard, le centurion était vétéran lors de son mariage. Il est donc arrivé de Mésie pour servir dans une unité syrienne, probablement la III *Gallica*, et s’est marié, après sa retraite, avec une femme dont le nom n’est pas connu. N. Pollard émet l’hypothèse que les enfants adoptés étaient ceux d’un ancien mariage de cette femme, et que leur père s’appelait probablement Marcianus (ou Marcius), lequel pourrait être lui-même, à cause de son nom latin, un ancien soldat. N. Pollard pense que les inscriptions telles que celle-ci peuvent en effet révéler des mariages entre les soldats romains et des femmes indigènes, ainsi que le mariage d'un soldat avec la veuve de son camarade ou d’un proche. C’est ce qu’on a appelé l'endogamie institutionnelle au sein de l'armée[218].

Toutefois, on peut expliquer cette situation autrement d’après l’usage observé dans les provinces occidentales, par exemple en Germanie et en Gaule, où selon F. Bérard, les citoyens

---

[217]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 1098.
[218]POLLARD (N.), 2000, p. 156.

romains pouvaient fabriquer d'après leur cognomen des gentilices pour leurs enfants, car le choix était libre[219]. Dès lors, on peut penser que le gentilice des deux premiers enfants a été forgé sur le cognomen du père et que leur cognomen est dérivé du gentilice du grand-père maternel, solution alternative de celle de N. Pollard.

La ville d'Oescus se situe sur la rive droite du Danube en Mésie inférieure, où la légion III *Gallica* s'était y probablment installée lors de guerre civile de 68-69 apr. J.-C. (voir p. 34).

La mention des marches et des pavements dans les inscriptions montre la générosité du donateur[220]. Cet autel devait se placer en haut des marches, entouré d'une surface dallée. La consécration d'un autel de bronze est plus intéressante. C'était probablement une affaire rituelle[221].

Date : L'an 444 d'Arados correspond à 185/186 apr. J.-C.

Aradus (Arwad).

Arwad est une île méditerranéenne, située à quelque deux kilomètres de la côte syrienne, d'une superficie modeste d'environ sept cents mètres du nord-ouest au sud-est, et de trois cents mètres de d'Est en Ouest[222]. L'île avait une importance stratégique durant l'antiquité[223]. Elle formait un royaume vassal du roi de Perse et frappait ses monnaies d'argent en toute souveraineté[224]. Elle a été la dernière place de résistance contre Alexandre le Grand lors de ses campagnes en Phénicie avant qu'il se dirige vers l'Asie centrale. Straton, fils de Gérostrate, roi d'Arados, a reçu Alexandre en lui offrant une couronne d'or et la soumission du royaume aradien, qui s'étendait jusqu'à Sigon et Mariamme à l'intérieur du pays[225]. Les vestiges les plus importants sont les restes d'une enceinte en blocs, et deux châteaux crénelés, le premier situé au point culminant de l'île et l'autre près du port[226].

---

[219] BÉRARD (F.), 2015, p. 193 et 195.
[220] *IGLS*, IV, 1259.
[221] *IGLS*, VII, p. 70.
[222] *IGLS* VII, p. 15.
[223] DUSSAUD (R.), 1927, p. 121.
[224] SEYRIG (H.), 1951, p. 193-220 = *Antiq. Syr.*, IV, p. 185.
[225] DUSSAUD (R.), 1927, p. 121.
[226] *IGLS* VII, p. 16.

6. Cippe carré de basalte, avec une corniche. 59 cm x 52cm x 52 cm. Belles lettres latines. h.l. 1[ère] li. 5,2 cm, 2[ème] li. 5,9 cm. Lettres grecques de hauteur variée : 2 cm. à l'avant dernière ligne. Deux martelages. Musée du Louvre.

CIL, III, 186 ; *ILS*, 2657 ; *IGR*, III, 1016 : *IGLS*, VII, 4016.
FROEHNER (W.), 1865, p. 218, n° 116 ; RENAN (E.), 1864, p. 33-35 ; LEDRAIN (E.), 1900, p. 50, n° 105 ; CHAPOT (V.), 1907, p. 81 ; VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 94 ; RITTERLING (E.), 1905, listes de centurions ; DĄBROWA (E.), 1993, p. 95, n° 33 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 185, n° 30.2 ; RICHIER (O.), 2004, p. 403, n° 368.

M(arco) Septimio, M(arci) f(ilio), Fab(ia tribu), Magno (centurioni) | leg(ionis) [III Ga]l(licae)] iter(um) et leg(ionis) IV Scy[thi]cae e[t] | leg(ionis) XX V(aleriae) V(ictricis) iter(um) et leg(ionis) I Miner(viae) et leg(ionis X Fr(etensis) II | L(ucius) Septimius Marcellus fratri optimo.

Μάρκωι Σεπτιμίωι, Μάρκου υἱῷι, Φαβ(ία), Μάγνῳι (ἑκατοντάρχῃ) | λεγεῶνος γ´ [Γαλατ]ικῆς τὸ β´ καὶ λεγ(εῶνος) δ´ Σκυθικῆς καὶ | λεγ(εῶνος) κ´ Οὐαλερίας Νεικηφόρου τὸ β´ καὶ λεγ(εῶνος) α´ Μινερ|ουίας καὶ λεγ(εῶνος) ι´ Φρετηνσίας τὸ β´ ♣ | Λούκιος Σεπτίμιος Μάρκελλος ἀδελφῶι ἀγαθῶι.

A Marcus Septimius Magnus, fils de Marcus, de la tribu Fabia, centurion de la légion III *Gallica* pour la seconde fois, de la légion IV *Scythica*, de la légion XX *Valeria Victrix* pour la seconde fois, de la légion I *Minervia*, de la légion X *Fretensis* pour la seconde fois, Lucius Septimius Marcellus, à son excellent frère.

Le contenu des deux textes, grec et latin, est identique.
L. 1 : un grand *iota* gravé après le cognomen Μάγνῳι. La pierre devait porter le sigle PX et comme dans l'inscription précédente.
L. 2 : le nom de la légion a été martelé, soit lors d'insurrection de Caius Avidius Cassius en 175, soit lors de sa tentative de rébellion en 218-219. A. Renan a constaté le *sigma* final du nom d'unité dans le texte grec. Le nom de la légion dans les inscriptions grecques est habituellement Γαλλικῆς.

D'après Renan (A.), le gentilice Septimius permet de dater le texte à une époque postérieure à Septime Sévère[227]. O. Richier pense que Magnus était soit le fils d'un notable ayant reçu la citoyenneté romaine au début de l'époque sévérienne, soit le fils d'un vétéran de la flotte[228]. Cependant Rey-Coquais (J.-P.) date l'inscription à la fin du Ier siècle ou le début du IIe, grâce à la forme des caractères et à la présence de l'*iota* adscrit. Il ajoute que le gentilice Septimius se rencontre même avant le règne de Septime Sévère[229].

Marcus Septimus Magnus est originaire d'Arados, comme l'atteste une autre inscription honorifique antérieure à la nôtre[230]. Il est inscrit dans la tribu Fabia, qui est celle des colons de Beryte et d'Helioplis, tandis que les Syriens qui possèdent la citoyenneté romaine à titre personnel sont inscrits généralement dans la tribu Quirina. Rey-Coquais (J.-P.), suppose que Marcus, le père, a peut-être obtenu la citoyenneté avant le milieu du Ier siècle, car la tribu Fabia était celle des premiers empereurs, jusqu'à Tibère.

La carrière de Magnus nous fait penser qu'il a fait la plus grande partie de sa carrière en tant qu'officier en Orient, mais qu'il a sans doute aussi servi ailleurs sans qu'on puisse préciser les dates de ses services. Il a commencé sa carrière dans la légion III *Gallica* avec deux centurionats, a continué dans la légion IV *Scythica*, puis dans la légion XX *Valeria Victrix* de nouveau avec deux centurionats, ensuite dans la légion *I Minervia*, et a terminé son service dans la légion X *Fretensis* où il était centurion bis.

Les mutations de Magnus d'une légion à l'autre ont été considérées par Von Domaszewski comme des promotions, mais n'a pas donné la teneur de ces promotions[231]. M.-A. Speidel pense que il n'y a peut-être pas d'ordre chronologique dans les centurionats mentionnés sur la pierre.

La légion I *Minervia* fut créée par Domitien en 83 apr. J.-C. pour la campagne qu'il devait mener en Germanie. Il l'a nommée au début I *Flavia*[232], puis I *Flavia Minervia* en l'honneur de la déesse Minerve et de sa famille. Elle a reçu, après la révolte de Saturninus, des titres supplémentaires, *pia fidelis Domitiana*[233]. La légion a cantonné à Bonna (Bonn) en

---

[227]RENAN (E.), 1864, p. 34
[228]RICHIER (O.), 2004, p. 404.
[229]SCHULZE (W.), 1966, p. 229 ; FAURE (P.), 2013, p. 929, n° 33.
[230]*IGLS*, VII, 4015.
[231]VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 94, n° 3 = DOBSON (B.), 1967, p.v 94.
[232]*CIL*, XIII, 8062.
[233]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 150 ; KEPPIE (L.), 1987, p. 213.

Germanie inférieure entre 86 et 359 apr. J.-C., et fut détruite par les Parthes à Sindjar, en Mésopotamie, en 360 apr. J.-C[234].

La légion XX *Valeria Victrix* a été sans doute créée par Octavien à l'époque du triumvirat[235]. Ses titres, ou du moins le premier, ont été utilisés après que Valerius Messallinus eut écrasé la révolte de Pannonie. On a considéré que les deux titres faisaient allusion à une victoire de l'empereur Valérien[236].

Date : fin du I^{er} - début du II^{e} s.

Nahr el-Kalb.

Le site se trouve à 15 km au nord de Beyrouth, sur la route qui mène vers Byblos (Jbeil), où de nombreuses stèles antiques et modernes ont été identifées datant à partir du roi de Babylone Nabuchodonosor I^{er} au VI^{e} s. av.-C.

7. Inscription rupestre gravée dans un cartouche à queues d'arondes, sur le rocher, à l'embouchure de Nahr el-Kalb. (Planche IV, 1).

I. Syrie, 1845 ; *CIL*, III, 206, p. 973 ; *ILS*, 5865.
BRU (H.), 2011, p. 31.

Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) Aurelius / Antoninus Pius Felix Augustus / Part(hicus) maximus Brit(annicus) max(imus) Germ(anicus) maximus / pontifex maximus / montibus inminentibus / Lyco flumini caesis viam delatavit / per [[leg(ionem) III Gallicam]] / Antoninianam suam

L'empereur César Marcus Aurelius Antoninus, *Pius Felix* Auguste, très grand vainqueur des Parthes, très grand vainqueur des Bretons, très grand vainqueur des Germains, grand pontife, a élargi la voie en fendant la montagne dominant le fleuve Lycos par sa légion III *Gallica Antoniniana*.

[234]FARNUM (J.-H.), 2005, p. 15.
[235]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 271.
[236]KEPPIE (L.), 1987, p. 213.

L'inscription date sûrement d'avant 214, parce que Caracalla est Germanicus en 213 et Arabicus Adiabenicus en 213/214. L'absence de ces deux derniers titres favorise une telle datation.

Des vexillations de la légion III *Gallica* ont pris en charge l'amélioration de routes côtières en préparant la guerre parthique de Caracalla en 216-217. Le nom de la légion a sans doute été martelé après avoir été punie par Élagabal. L'épithète Antoniniana est déjà attestée pour la légion[237].

Date : avant 214 apr. J.-C.

Baalbek.

8. Base découronnée. Dimensions : 8 x 55 x 51 ; h.l. li. 2-6 : 4 cm, et 7-8 : vers 8 cm. (Planche IV, 2).

CIL, III, 14387i ; *ILS*, 9198 ; *AE*, 2004, 82 ; *IGLS*, VI 2798, pl. VII.
DOBSON (B.), 1978, p.218, n° 95 ; MAXFIELD (V.-A), 1981, p. 186 ; DĄBROWA (E.), 1994 ; ALFÖLDY (G.), 2002, p. 144 ; WOLFF (C.), 2004, p. 8, n° 3 ; SPEIDEL (M.-A.), 2007, pp. 263-270 ; MITCHELL (S.), 2012, p. 347.

- - - bello] / Co[m]magenico donis donato a[b] / [I]mperatoribus corona aurea tor[quibus] / [a]rmillis phaleris honorat(o) albat(a) dec[ur]s(ione) / ab Imp(eratore) primo pilo leg(ionis) III Gall(icae) honorato / IIviralib(us) ornament(is) decret(o) decur(ionum) / M(arcus) Antonius Hoplonis l(ibertus) / Hennunes ob merita

À - - -, dans la guerre de Commagène, décoré par les empereurs d'une couronne d'or, des colliers, des bracelets, des phalères, honoré par l'empereur de la parade en tenue blanche, primipile de la légion III *Gallica*, honoré des insignes des duumvirs par décret des décurions, Marcus Antonius Hennunes, affranchi d'Hoplo, en raison de ses mérites.

À la fin de la République et sous l'Empire, le nom de l'affranchi comporte généralement le prénom et le gentilice de son ancien maître[238]. On peut penser à une situation

[237]Voir l'inscription n° 7 et p. 48.
[238]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 159.

analogue pour ce qui concerne Marcus Antonius Hennunes. Il porte peut-être la séquence onomastique de son maître, qui se serait donc nommé, lui-même, M. Antonius Hoplo. Le cognomen grec Ὅπλων indique une origine orientale. Il était peut-être de la colonie de Baalbek, où il a été honoré par les habitants. Th. Mommsen se demande s'il n'y aurait pas des liens de parenté entre lui et L. Antonius Naso, fils de Marcus Antonius, qui avait une brillante carrière de la fin du Ier siècle[239]. L'affranchi a un cognomen sémitique qui donne le sens de « il a fait grâce ».

Le royaume de Commagène fut annexé en 72 apr. J.-C. par L. Caesennius Paetus, gouverneur de Syrie entre 70 et 73. Les décorations de notre primipile montrent qu'il était, lors de cette guerre, centurion dans une unité non précisée[240]. J.-P. Rey-Coquais a pensé à la légion XII *Fulminata* en rapprochant le perssonage et son compatriote C. Velius Rufus, primipile de cette dernière légion, qui avait été envoyé par Vespasien à la cour du roi parthe pour ramener les fils du roi Antiochos IV, Callinicos et Epiphanès, réfugiés chez Vologèse[241].

Ainsi, nous pouvons dater la carrière d'Antonius Hoplo d'après la guerre de Commagène, où il était centurion. Par contre, la détermination de la légion avec laquelle il a été décoré reste hypothétique, parce qu'on pourrait proposer d'autres légions syriennes, notamment la VI *Ferrata*, qui formait le corps principal de l'armée de Caesennius Paetus[242]. Qu'un centurion se déplace parmi les légions d'une province est une pratique habituelle. C'est pourquoi l'on doit estimer que ce centurion a été décoré par Vespasien dans la guerre de Commagène, fait qui lui a ouvert le chemin vers un primipilat dans une légion voisine, la III *Gallica*.

En revanche, on peut imaginer que M. Antonius Hoplo est le fils d'une famille aristocratique locale, et qu'il est né entre 45 et 55 apr. J.-C. Il était centurion *ex equite romano* plutôt qu'un légionnaire ayant suivi le schéma traditionnel, ce qui lui a abérgé la durée de service nécessaire pour atteindre le grade de primipile. Il a été décoré par les deux empereurs Vespasien et son fils Titus. Enfin, il reçoit le droit de participer à la parade en tenue blanche *albata decursio*.

---

[239]*CIL*, III, 14387; *ILS*, 9199 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières*, n° 36 ; *IGLS*, VI, 2781 ; DOBSON (B.), 1978, p. 203, n° 75.
[240]MAXFIELD (A.-V.), 1981, p. 186.
[241]JOSÈPHE, *Guerre des juifs*, VII.7.1-3.
[242]JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, VII.7.1-3 ; SPEIDEL (M.-A.), 2007, p. 268, n 40.

M.-A. Speidel pense que cet honneur doit être interprété comme une manœuvre de cavalerie spectaculaire et difficile, effectuée en présence de l'empereur ou même avec sa participation, lors d'un événement festif pour une grande victoire militaire[243].

Nous n'avons à ce jour que quatre exemples d'*albata decursio*, et notre inscription est l'un d'entre eux. Tous sont datés entre Néron et Trajan et sont décernés pour reconnaître les services de centurions de hauts niveaux.[244] Parmi les quatre exemples, un seul diffère des autres, celui de M. Iulius Rufus, qui ne se réfère pas comme les trois autres à des succès militaires. Toutefois, il n'avait pas atteint le grade de primipile, il était *centurion secundus princeps prior*, c'est-à-dire, deuxième centurion de la deuxième cohorte[245].

S. Mitchell et D. French s'accordent avec J.-P. Rey-Coquais pour situer l'inscription après la mort de Domitien à cause de sa *damnatio memoriae*. Ils pensent que le graveur a évité la difficulté de donner son nom en l'ignorant. Pour B. Dobson, par contre, le silence du texte sur le nom de Domitien ne signifie pas forcément que l'empereur est mort ou que sa *damnatio memoriae* a déjà été décidée. À ce sujet, je partage l'avis de B. Dobson, en ajoutant que le texte lui-même, ne qualifie pas non plus Vespasien et Titus par leurs propres noms, mais se contente de les désigner par le titre *imperatoribus*, comme dans le cas de Domitien.

Date : sous Domitien.

9. Bloc de calcaire brisé dans sa partie inférieure. Belles lettres. Il était, en 1955, dans la cour du grand temple, du côté est-nord-est. Près de l'ancien musée des fouilles, à gauche après l'entrée. Dim. 57 x 26 cm. h.l. 5 cm. (Planche V, 1).

IGLS, VI, 2783, pl. XVII.

COTTON (H.-M.), 2009, p. 51, n° 30 ; ECK (W.), 2014, p. 143, n° 101.

Fa]b(ia) Antonino ꟾ (centurioni) / [leg(ionis) - - - M]aced(onicae) ꟾ(centurioni) leg(ionis) III Gallic(ae) / [cu]ratori alarum trium / [- - - -]N[- - - -]<u>T</u>ENAE veteran(ae) / [- - -]VLO[

---

[243]SPEIDEL (M.-A.), 2007, pp. 264-269.

[244]À Héliopolis (Baalbek), Lucius Antonius Naso : *CIL*, III, 14387 et K ; *ILS*, 9199 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, n° 36 ; *IGLS*, VI, n° 2781 ; DOBSON (B.), 1978, p. 203, n° 75. À Beyrouth, Cn. Iulius Rufus: *AE*, 1998, 1435. À Ankara, M. Iulius Rufus : MITCHELL (S.), 2012, n° 164.

[245]F. Bérard a traité cette question dans ses conférences de l'épigraphie latine du monde romain, qui ont eu lieu à l'École Pratique des Hautes Études, année scolaire 2013-1014 : voir l'*Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE)*, Section des sciences historiques et philologiques, 146, 2015, 2013-2014.

À - - - (Tribu) Fabia Antoninus, centurion de la légion V *Macedonica*, centurion de la légion III *Gallica*, curateur de trois ailes - - - - Sebastena ? - - veteranae- - - ?

La ville de Héliopolis (Baalbek), comme toutes les colonies romaines[246], nous a livré un grand nombre d'inscriptions latines. Parmi les 344 inscriptions publiées dans l'*IGLS* VI, 201 sont en latin et 143 en grec[247].

Antoninus est un centurion sorti du rang équestre, ex equite romano. Ensuite, il exerce la curatelle des trois ailes, dont la seule lettre N indique le nom de la première. Il est possible que l'apex avant ENAE, ligne 4, soit l'haste verticale de T. Le fait qui permet de restituer le nom de l'*ala Sebastena* attestée en Syrie en 88[248]. Enfin, il est probable que la III^e aile, dont le nom commence par *veterana* soit l'*ala veterana Gallorum* attestée en Syrie en 88[249], ou l'*ala veterana Gaetulorum* connue en Judée en 86[250]. En tous cas, il n'est pas nécessaire qu'Antoninus commande une unité stationnée en Syrie, car d'autres restitutions encore sont possibles[251].

Il est possible qu'Antoninus soit revenu dans sa ville natale à la fin de sa carrière. Nous avons d'autres militaires de rang équestre à Héliopolis[252].

Date : R. Mouterde propose le I^er siècle, mais seulement d'après la forme des lettres.

Sanctuaire de Baalbek. (Planche V, 2).

On remarque sur un échantillon d'une vingtaine d'inscriptions gravées dans l'enceinte du sanctuaire, 17 textes en latin et 3 textes en grec. Ils sont dédiés aux empereurs ou aux membres de leur famille. Les dédicants, dans les textes latins, sont le plus souvent des militaires[253], des décurions de la colonie d' Héliopolis ou des citoyens romains[254]. Par contre, un des textes grec est dédié aux Sévères par Antonius Silvanus, vétéran et ancien bénéficiaire,

---

[246]La ville de Héliopolis avait le statut de colonie romaine depuis l'époque d'Auguste.
[247]ECK (W.), 2014, p. 142.
[248]*RMD*, III, 329, 330 et 331.
[249]*CIL*, XVI, 35.
[250]*CIL*, XVI, 33.
[251]*CIL*, VIII, 15529.
[252]*IGLS*, VI, 2782, 2783, 2786, 2787, 2789, 2798, 2844, 2788.
[253]*IGLS*, VI, 2711, 2712, 2714 et 2744.
[254]BRU (H.), 2011, p. 109.

originaire d'Apamée[255]. Une autre des inscriptions grecques est une dédicace à Zeus Héliopolitain pour la sauvegarde d'Hadrien[256]. La dernière inscription est fragmentée et non datable[257]. Au total, 19 inscriptions sont datables entre la mort de Vespasien et la fin de la première Tétrarchie[258].

10. Inscription complétée par un fragment trouvé pendant les fouilles de 1900-1901, dans un mur arabe du «vestibule» du temple. (Planche VI, 1 et 2).

CIL, III, 138, p. 970 = 14385b ; *ILS*, 4283, p. 182 ; *AE*, 1906, 187a ; *IGLS*, VI, 2711, pl. XII. BRU (H.), 2011, p. 109 et 136, fig. 15.

[I(ovi) O(ptimo) M(aximo) V(eneri)] M(ercurio) ♣ diis Heliopol(itanis) ♣/ pro sal(ute) ♣ [et] victoriis d(omini) n(ostri) Antonini Pii Fel(icis) Aug(usti) et Iuliae Aug(ustae) matris d(omini) n(ostri) castr(orum) [sen]at(us) patr(iae) [Aur(elius) Ant(oninus)] / Longinus specul(ator) leg(ionis) III Gall(icae) [An]toninianae capita columnarum dua aerea auro inluminata sua pecun[ia ex] / voto l(ibens) a(nimo) s(olvit)

À Jupiter Très Bon, Très Grand, à Venus, à Mercure, dieux d'Héliopolis, pour le salut et les victoires de notre seigneur Antoninus, Pieux, Heureux, Auguste et de Julia Augusta, mère de notre seigneur, des camps, du sénat, de la patrie. Aurelius Antoninus Longinus, *speculator* de la légion III *Gallica Antoniniana*, a dédié les chapiteaux de deux colonnes, en bronze doré, à ses frais, en accomplissement de son vœu, de tout cœur.

Voir la suivante.

11. Le même texte que l'inscription précédente, gravé sur la plinthe, haute de 20 cm et longue de 174 cm. (Planche VI, 3).

[255]*IGLS*, VI, 2744.
[256]*IGLS*, VI, 2727.
[257]*SEG*, XIX, 889.
[258]Vespasien est divinisé (*IGLS*, VI, 2761) ; Titus est divinisé (*IGLS*, VI, 2762) ; deux textes sous Hadrien (*IGLS*, VI, 2714 et 2727) ; Antonin le Pieux (*IGLS*, VI, 2715) ; deux textes sous Marc Aurèle et Vibia Aurelia Sabina (*IGLS*, VI, 2763 et 2764 ; huit inscriptions sous les Sévères et une autre date au début de III[e] siècle (*IGLS*, VI, 2711, 2712, 2713, 2744, 2745, 2765, 2766, 2767 et 2768) ; sous Gordien III (*IGLS*, VI, 2716) ; sous Dioclétien (*IGLS*, VI, 2771) ; sous Galère (*IGLS*, VI, 2772) ; d' autres « bénéficiaires impériaux » n' étant pas identifiables à coup sûr.

CIL, II, 138b, p. 970 = 14385b ; *AE*, 1906, 187b ; *IGLS*, VI, 2712, pl. XII.

BRU (H.), 2011, p. 109 et 136.

[I(ovi) O(ptimo)] M(aximo) V(eneri) M(ercurio) ♣ diis Heliupol(itanis) ♣ pro sal(ute) ♣ [et victorii]s d(omini) n(ostri) Antonini Pii Fel(icis) Aug(usti) et Iuliae Aug(ustae) matris d(omini) n(ostri) castr(orum) senat(us) patr(iae) Aur(elius) Ant(onius) Longinus specul(ator) leg(ionis) I[II Gall(icae)] [Antoninia]nae capita columnarum dua aerea auro inluminata sua pecunia ex voto l(ibens) a(nimo) s(olvit) ♣

À Jupiter Très Bon, Très Grand, à Venus, à Mercure, dieux d'Héliopolis, pour le salut et les victoires de notre seigneur Antoninus, Pieux, Heureux, Auguste et de Julia Augusta, mère de notre seigneur, des camps, du sénat, de la patrie. Aurelius Antoninus Longinus, *speculator* de la légion III *Gallica Antoniniana*, a dédié les chapiteaux de deux colonnes, en bronze doré, à ses frais, en accomplissement de son vœu, de tout cœur.

La titulature impériale date les deux textes entre 212 et 217 apr. J.-C. Le contexte de ces deux inscriptions et leur emplacement aux Propylées montrent que le sanctuaire de Baalbek était consacré à la grande Triade Héliopolitainne, Jupiter, Venus et Mercure.

Aurelius Antoninus Longinus, speculator[259] de la légion III *Gallica*, leur a consacré deux chapiteaux des colonnes des propylées rehaussés en bronze doré pour la sauvegarde et la victoire de Caracalla et Julia Domna. Il semble que l'utilisation de métal précieux ait été traditionnelle dans le sanctuaire de Baalbek, car un affranchi impérial de Septime Sévère a également offert un chapiteau de bronze doré à ses frais à l'empereur Caracalla[260]. En tout cas, les chapiteaux corinthiens sont rehaussés en bronze doré dans l'architecture hellénistique ou romaine. Les acanthes et les volutes, en bronze ciselé et doré à la feuille, sont fixées à un *calathos*[261] de pierre supportant le poids de l'entablement.

Le fait que Longinus porte les deux gentilices de Caracalla est une chose tout à fait habituelle après la constitution antoninienne de 212.

[259]Un speculator légionnaire était dans l'officium du gouverneur. Voir le commentaire conernant Aelius Verecundinus, centurion de la légion IV *Scythica*, l'inscription n° 72.

[260]*IGLS*, VI, 2713.

[261]*Calathos* signifie selon *Gaffiot* panier ou coreilleselon.

La légion III *Gallica* est honorée par l'épithète *Antoniniana* sous Caracalla[262], sans doute en liaison avec la participation de cette unité dans la guerre parthique de cet empereur[263].

Date : 212-217 apr. J.-C.

Sidon (Saida)

12. Dans le mur d'un pavillon du jardin El-Yafouri, appartenant à M. Ayoub Abela (E. Renan). Pas de mesures.

CIL, III, 152 (p. 371) ; RENAN (E.), 1864, p. 380.

D(is) M(anibus) / Octavi/us Maxi/mus mil(itis) leg(ionis) / III Gal(lica).

Aux Dieux Mânes. Octavius Maximus a servis dans la légion III *Gallica*.

Le contexte du texte ne nous donne aucun indice sur l'époque de l'inscription. La formule *Dis Manibus* peut être considérée comme un élément de datation d'avant le milieu de II^{e} siècle. Néanmoins, l'absence du prénom rend difficile une telle hypothèse, parce qu'elle ne se généralise qu'à partir du III^{e} siècle. Partant de cette dernière idée et du fait que Sidon est devenue colonie romaine vers 221 apr. J.-C.[264], il est possible qu'Octavius Maximus se soit installé dans la colonie après avoir fini son service militaire dans la légion III *Gallica*, la seule légion de la province de Syrie-Phénicie.

Date : 1ère moitié du III^{e}.

---

[262]Voir l'inscription n° 34.
[263]Voir p. 48.
[264]ROUVIER (J.), 1902, p. 264, n° 1508–1511 ; *BMC Phoenicia*, p. 195, n° 301 ; DĄBROWA (A.), 2001, p. 77-78.

Aera (Es-Sanamein).

13. Linteau construit dans le mur septentrional du Tychaion*,* à gauche de la porte ouest, mais plus haut. Il était à l'origine l'architrave de la porte principale, avant qu'il soit déplacé lors de la reconstruction de la façade (dim. 328 x 62 cm). L'inscription fut gravée sur la partie horizontale d'un moulage pulviné (dim. 282 cm), avec deux jambages verticaux. h.l. entre 3 et 5 cm. (Planche VII, 1).

CIG, 4554 ; *I. Syrie*, 2413f ; *IGR*, III 1128 ; *PAES*, III A, 5, 652, ph. ; *SEG*, XXXIX, 1568 ; STOLL (O.), 2001, p. 444, n° 6 ; *IGLS* XIV, n° 548, ph.
GAWLIKOWSKKI (M.), 1989, p. 332 ; FREYBERGER (K.-S.), 1989, p. 87-103 ; ISAAC (B.), 1992, p. 136 ; ROSSIGNOL (B.), 2003, p. 359 ; ERDKAMP (P.), 2007, p. 467 ; SARTRE-FAURIAT (A.), 2007, p. 269-288, ph.

ὑπὲρ σωτηρίας καὶ νείκης τοῦ κυρίου Αὐτοκράτ(ορος) ⟦Λουκίου Αὐρηλίου Κομμόδου⟧ Σεβ(αστοῦ) Εὐσεβ(οῦς) Εὐτυχοῦς ǀ Ἰούλιος Γερμανὸς (ἑκατοντάρχης) ⟦λεγ(ιῶνος) γ´ Γαλλ(ικῆς)⟧ εὐεργέτης Αἰρησίων καὶ κτίστης, τὸν σηκὸν ἀπὸ τῆς ἐπιǀγραφῆς συνετέλεσεν, καὶ τὸ Τυχαῖον ἀφιέρωσεν. ἔτους ις´

Pour le salut et la victoire de notre seigneur, l'empereur Lucius Aurelius Commodus, Auguste, Pieux, Heureux. Iulius Germanus, centurion de la légion III *Gallica*, bienfaiteur d'*Airesioi* et son fondateur a complété l'enceinte (l'enclos) sacré, à partir des (bénéfices) provenus des taxes, et a consacré le *Tychaion*. L'an 16.

Le nom de l'empereur fut restitué au début par F. Cumont, puis fut adopté par W.-H. Waddington. On peut remarquer encore sur la photo de *PAES* les lettres ΛΟΥΚΙ.

F. Cumont pensait que l'année 16 se rapporte à une date locale, mais pour W.-H. Waddington, s'appuyant sur plusieurs exemples[265], on aurait dans ce cas écrit ἔτους τῆς πόλευς et non pas ἔτους ις´ seulement. L'année 16, donc, ne peut être que celle du règne de l'empereur, qui du coup ne peut être que Commode.

Au début de son règne, Commode est nommé sur les monuments L. Aelius Aurelius Commodus, puis L. Aurelius Commodus Caesar jusqu'en 180. Entre octobre ou novembre

[265] *I. Syrie,* 2072, 2159, 2413, 2537a.

180 et 190, il était M. Aurelius Commodus Antoninus Augustus, et de nouveau L. Aelius Aurelius Commodus Augustus depuis 191[266].

Le nom de la légion III *Gallica* fut martelé sur les monuments[267] après qu'elle eut suivi le gouverneur Auidius Cassius dans son insurrection contre Marc Aurèle en 175 apr. J.-C.[268].

W.-H. Waddington estime que notre personnage et le centurion homonyme de la légion *III Cyrenaica* trouvé à Bostra vers 166 sont une seule et même personne, et qu'il s'agit d'une mutation d'une unité à l'autre[269]. Nous ne pouvons rien confirmer à ce propos, mais une durée de 25 ans dans le même poste serait surprenante. Toutefois, d'un autre côté, il est possible qu'un centurion garde son poste pour longue durée mais, en raison de la banalité du nom, on peut aussi penser à deux personnages.

Iulius Germanus, centurion de la légion III *Gallica*, honoré comme évergète et fondateur, a dédie le Tycheion du village. M. Sartre n'exclut pas pour lui une origine locale, notamment parce que le cognomen Germanus est répandu parmi les populations sémitiques. Il était sans doute le commandant du petit poste militaire trouvé sur place, où la position est au centre d'un domaine impérial[270].

Le contexte général du texte montre que l'enclos fut construit à une date ultérieure à celle du temple lui-même, et que Germanus a voulu indiquer ses activités dans une région où la présence de postes militaires est confirmée par de nombreuses inscriptions dont les auteurs sont généralement des centurions[271]. Cette hypothèse semble confirmée par la forme de la moulure pluvinée, qui se prête mal à la gravure d'une inscription et ne semble pas avoir été destinée à un tel but[272].

W.-H. Waddington avoue que l'expression ἀπὸ τῆς ἐπιγραφῆς est obscure, mais il propose quand même que Germanus avait probablement accompli la construction d'un enclos enfermant l'endroit où se trouvait l'inscription. En revanche, l'auteur de *PAES* trouve que cette expression s'accorde bien avec l'interprétation donnée par professeur Wilckencar car elle pourrait désigner les taxes prélevées sur les habitants par l'État. En effet, en Égypte le mot ἐπιγραφή signifiait les taxes foncières, payées en liquide ou en nature, selon les productions

---

[266]CAGNAT (R.), 1914, p. 203.
[267]*IGR*, III 1116, 1128, 1148, 1183 ; *I. Syrie*, 2525 ; *CIL*, III, 186 = *IGLS*, VII, 4016 = *ILS*, 2657 ; *CIL*, III, 206 = *ILS*, 5865 ; *CIL*, III, 14385b = *IGLS*, VI, 2712 = *AE*, 1906, 187b ; *CIL*, III, 14387i = *IGLS*, VI, 2798 = *AE*, 2004, 82.
[268]EADIE (J.), 1996, p. 136.
[269]*I. Syrie*, 1945 = *IGLS*, XIII, 9064.
[270]SARTRE (M.), 1999, p. 220-221 ; *ChoixIGLS*, 23 ; ROSSIGNOL (B.), 2003, p. 359.
[271]Voir l'inscription, n° 15 et n° 17 à 25.
[272]*PAES*, III A, 5, 652.

du district. M. Sartre est plutôt d'accord avec l'hypothèse de Waddington, et estime que Germanus a financé la construction d'une partie du temple, après avoir eu des difficultés financières. De ce fait, il s'est mis d'accord avec des Airésiens pour en retirer seul le prestige et la gloire. D'ailleurs, on peut se demander à quoi aurait bien pu servir ce prestige et cette gloire si Iulius Germanus n'était pas d'origine locale ?

Date : 191-192 apr. J.-C.

14. Stèle rectangulaire trouvée au nord-ouest du village. 31 x 115 x 18 cm ; h.l. 5 cm. (Planche VII, 2).

IGLS, XIV, n° 569, ph.

A [- -]P | Χαρρεος | ὁ καὶ I Μακροβίω | Χάρητος | ἱππεὺς | λεγαιον|ος γ' Γαλ(λικῆς) | ζήσας ἔτη λβ'

Aurelius ? Charreus, dit aussi Macrobius, fils de Charès, cavalier de la légion III *Gallica*, ayant vécu 32 ans

Ce soldat est un cavalier légionnaire, mort sans doute durant son service. Il est d'origine locale, car son nom appartient aux noms répandus dans la région. Le nom Χάρης est connu parmi les officiers hérodiens (*IGLS*, XIV 486 ; *IGLS*, XVI, n° 599, 615 et 642). M. Sartre, après avoir favorisé la restitution du gentilice Aurelius à la 1ère ligne, a situé l'inscription à une date postérieure à celle du centurion Iulius Germanus, en observant que le nom de la légion, qui n'a pas été martelé, renforce cette datation.

Date : IIIe siècle.

Hebran.

Le village se trouve au sud-est de la ville de Souïda.

15. Linteau en basalte, brisé à deux côtés. Grandes lettres, bien incisées. Dimensions : 93 cm ; h.l. 5 à 7 cm. (Planche VIII, 1).

DUNAND (M.), 1934, n° 197, pl. XXVIII, 197 ; *AE*, 1936, 153 ; *IGLS*, XVI, 447.

BRU (H.), 2011, p. 198, n° 153.

Ὑπὲρ Καίσα]ρος Οὐήρου Μεγίστο[υ Σεβ(αστῦ) ǀ ἐπὶ Ἀουιδίο]υ Κασίου (τοῦ) λαμπρ[οτάτ]ου ὑπατικο[ῦ ǀ - - - λεγεῶν(ος) τρίτης Γαλ[λικῆς.

Pour le salut de l'empereur Verus, Maximus, Auguste, sous Avidius Cassius clarissime gouverneur, - - - de la légion III *Gallica*.

M. Dunand suggère une formulation telle que ἐφεστῶτος δεῖνος (ἑκατοντάρχου) ou καὶ δεὶνος (ἑκατοντάρχου) avant le nom de la légion. Je me demande si l'on peut penser à Egnatius Fuscus, qui était le centurion de la légion III *Gallica* dans cette région et à cette époque.

D'ailleurs le titre Megistos n'est pas attesté pour Lucius Verus. H. Bru indique que Hebran est réputée par la vénération de Zeus Megistos.

Date : entre 166 et avant la mort de Lucius Verus en 169.

Souïda.

16. Sur la partie inférieure d'un cippe quadrangulaire en basalte, qui paraît avoir été coupé en deux.

CAGNAT (R.), 1924, p. 112 ; DUNAND (M.), 1934, n° 165 ; *AE*, 1936, 150.

Leg(ionis) III / Galli/cae

La légion III *Gallica*

Phaina (El-Mismiyyeh. Le temple).

17. Grand linteau, au-dessus de la grande porte du temple.

CIG, 4544 ; copies de BANKES (W.-J.), *KL* 32, n° 26 (inédite) et feuille V K 2, p. 1 = SARTRE-FAURIAT (A.), 2004, p. 104 ; *I. Syrie*, 2525 ; *IGR*, III, 1113 ; *IGLS*, XV, 1. BURCKHARDT (J.-L.), 1822, p. 116-117 ; MACADAM (H.-I.), 1986, p. 91, n° 1 ; ROSSIGNOL (B.), 2003, p. 359.

Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ νίκης τῶν κυρίων αὐτοκρατόρων Μ(άρκου) Αὐρηλίου Ἀντωνείνου καὶ ǀ Λ(ουκίου) Αὐρηλίου Οὐήρου Σεβ(αστῶν), Φαινήσιοι ἀφιέρωσαν ἐπὶ [Ἀουιδίου Κασσίου] πρεσβ(ευτοῦ) Σεβ(αστῶν) ἀντ(ιστρατήγου),ǀ ἐφεστῶτος Ἑγνατίου Φούσκου (ἑκατόνταρχου) λεγ(εῶνος) γ´ [Γαλλικῆς].

Pour le salut et la victoire de nos seigneurs les empereurs, Marcus Aurelius Antoninus et Lucius Aurelius Verus, Augustes, les Phainèsiens ont consacré (ceci), sous Avidius Cassius, légat propréteur des Augustes, sous l'autorité d'Egnatius Fuscus, centurion de la légion *III Gallica*.

L. 1 : le nom du légat fut martelé après son insurrection contre Marc Aurèle.
L. 3 : le grade est indiqué par un X placé au-dessus du P[273]. Le nom de la légion fut réinscrit après avoir été martelé.

L'inscription est datée entre le début du gouvernement de Cassius en 166 et la mort de Lucius Verus avant février 169. La légion III *Gallica* était sous les ordres de C. Avidius Cassius[274] pendant la guerre parthique, où les auteurs de l'époque eux-mêmes situent les activités de la légion et de Cassius[275]. La légion l'a naturellement suivi dans sa révolte contre Marc Aurèle en 175 apr. J.-C.[276], d'où le martelage, complet ou partiel, du nom de la légion et de son légat sur les monuments syriens[277].

---

[273]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 1098.
[274]C. Avidius Cassius, gouverneur de Syrie entre 166 et 175 apr. J.-C. THOMASSON (B.), 1984, col. 312, n° 60 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 112-117 ; LUCIEN, *Comment écrire l'Histoire*, 31 ; DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXI, 2.
[275]LUCIEN, *Comment écrire l'Histoire*, 31 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1500
[276]EADIE (J.), 1996, p. 136.
[277]**1°**) Inscriptions contenant le martelage du nom de la légion seulement : *IGR*, III 1116 = *IGLS*, XV, 5 ; *CIG*, 4554 = *I. Syrie*, 2413f = *IGR*, III 1128 = *PAES*, III A, 5, 652 = *SEG*, XXXIX, 1568 ; *IGR*, III 1148 = *PAES*, III A, 795 = *IGLS*, XV 1, n° 137 ; *I. Syrie*, 2445 = *IGR*, III 1183 = *IGLS*, XV, 343 ; *CIL*, III, 186 = *ILS*, 2657=

Les Phainèsiens ont dédié le temple à un dieu inconnu. Cependant une inscription de Damatha ('Aliyyah) dédiée à Zeus Phainèsios[278] renforce la possibilité d'attribuer ce monument à cette divinité, malgré les autres dédicaces[279].

Egnatius Fuscus est honoré dans l'inscription suivante.

Date : entre 166 et la mort de Lucius Verus.

18. Sur une console située dans le temple. Pas de mesures.

CIG, 4542 ; copies de BANKES (W.-J.), *KL* 32, n° 30 (inédite) et feuille V K 2, p. 1 = SARTRE-FAURIAT (A.), 2004, p. 104 ; *I. Syrie*, 2530 ; *IGR*, III, 1120 ; *IGLS*, XV, 17.
ROSSIGNO (B.), 2003, p. 359.

Γ(άιον) Ἐγνάτιον Φοῦσκον | (ἑκατόνταρχον) λεγ(εῶνος) γ´ Γαλλικ[ῆς] | Φαινήσι[οι] | ἁγνείας χάρ[ιν].

Les Phainèsiens (honorent) Caius Egnatius Fuscus, centurion de la légion *III Gallica*, à cause de son intégrité.

L. 1 : On ne trouve pas le signe d'abréviation du grade chez Waddington et Bankes, par contre Burchkardt l'a bien mis au début de la ligne.

Les deux textes indiquent que C. Egnatius Fuscus avait sans doute l'autorité et la responsabilité financière durant la construction du temple, et que les habitants de Phaina étaient reconnaissants de sa probité dans la gestion des fonds. En conséquence, on lui élève une inscription dans le temple de leur divinité ou de la divinité locale. De plus, les Phainésiens avaient peut-être donné son nom à ses enfants. En effet, Clermont-Ganneau rapporte que le nom de Agrippas, fils de Fuscus, originaire de Phaina, trouvé dans une

IGLS, VII, 4016 ; *CIL*, III, 206 = *ILS*, 5865 ; *CIL*, III, 14385b = *AE*, 1906, 187b = *IGLS*, VI, 2712 ; *CIL*, III, 14387i = *IGLS*, VI, 2798 = *AE*, 2004, 82 ; *IGLS*, VII, n° 4034. **2°**). Inscriptions contenant le martelage du nom de Cassius seulement : DUNAND (M.), 1934, n° 197 = *AE*, 1936, 153 ; *PAES*, III A, 155 = *AE*, 1911, 242 ; *I. Syrie*, 2331 = *IGR*, III, 1226. **3°).** Inscriptions contenant le martelage de deux noms : *CIG*, 4544 = *I. Syrie*, 2525 = *IGR*, III, 1113 = *IGLS*, XV, 1 ; *I. Syrie*, 2528 = *IGR*, III, 1114 = *IGLS*, XV, 4 ; *I. Syrie*, 2438 = *IGR*, III, 1179 = *IGLS*, XV, 338.

[278]Village situé au centre du Lédjâ : *IGLS*, XV, 300.

[279]À la Paix : *IGLS*, XV, 2 ; à Isis : *IGLS* XV, 3 ; à Zeus Très Grand Très Haut : *IGLS*, XV, 7 ; à la Patrie : *IGLS*, XV, 8.

inscription de Rome, concorde bien avec cette hypothèse[280]. Dans cet ordre d'idées, on trouve un certain Cn. Egnatius Fuscus dans une *tabula* trouvée à Serri (Biora) en Sardaigne datée de 18 Mars 69, sous Lucius Helvius Aggripa. Il est secrétaire des questeurs qui pourrait avoir des liens de parenté avec notre centurion[281].

Le détachement de la légion III *Gallica* fut commandé, après Egnatius, par le centurion Aurelius Quirinalis.

Date : entre 166 et la mort de Lucius Verus.

19. Sur une pierre de l'architrave du temple. En grandes lettres.

Copies de BANKES (W.-J.), *KL* 32, n° 22 (inédite) et feuille V K 2, p. 2 = SARTRE-FAURIAT (A.), 2004, p. 106 ; *I. Syrie*, 2528 ; *IGR*, III, 1114 ; NICHOLSON (L.-N.), 1996, p. 94-95 ; *IGLS*, XV, 4, fig.
ROSSIGNO (B.), 2003, p. 359.

[Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ νίκης αὐτοκράτορος Μ(άρκου) Αὐρηλίου Ἀντω]νείνου Σεβ(αστοῦ) Ἀρμενιακοῦ Παρθικοῦ Μη[δικοῦ μεγίστου, - - - ἐπὶ Ἀουιδίου Κασσίου πρεσβ(ευτοῦ) ἀντ(ιστρατήγου), ἐφεστῶτος Αὐρηλίου] Κυριναλίου (ἑκατόνταρχου) λεγ(εῶνος) γ´ Γαλλ[ικῆς].

Pour le salut et la victoire de l'empereur Marcus Aurelius Antoninus Auguste, Armeniacus Parthicus Medicus Maximus, sous Avidius Cassius, légat propréteur, - - - sous l'autorité d'Aurelius Quirinalis, centurion de la légion *III Gallica*.

L'inscription a aussi été copiée par W. J. Bankes, qui a ajouté une première ligne et 13 lettres à la fin de la 2e ligne. Le reste est identique à la copie de Waddington et J.-G. Wetzstein:
L.1 : ΥΠΡΡCΩΤΜΡΙΑCΚΑΙΝΙΚΗCΑΥΤΟΚΡΑΤΚΑΙCΑΡΟCΜΑΥΡΗΛΙΟΥ.
L. 2 : ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥCΕΒΑΡΜΕΝΙΑΚΟΥΠΘΙΚΟΥΜΉ<u>ΤΡΟΚΩΜΊΑΤΟΥΤΡ</u>.
L. 3 : ΚΥΡΙΝΑΝΟΥΧΡΛΕΓΓΓΑΛΛΙΚΗC.

Le texte est restitué d'après une autre inscription du même centurion trouvée à Aerita ('Ariqah n° 25), où le titre impérial Καίσαρος donné par Bankes, n'existe pas. C'est pourquoi

---

[280] *IGR*, I 180 ; CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, p. 300-301.
[281] *CIL*, X, 7852 = *ILS*, 5947.

M. Sartre a préféré ne le pas retenir dans cette inscription. L'inscription d'Aerita ('Ariqah) est bien datée de l'an 9 de Marc Aurèle, soit entre mars 169 et février 170. Mais cela nous n'empêche pas d'envisager un laps de temps entre les deux textes, en mois ou en années.

Date : voir le commentaire.

20. Grand linteau remployé au-dessus d'une fenêtre du premier étage d'un bâtiment militaire moderne.

CIG, 4548 ; copies de BANKES (W.-J.), *KL* 32, n° 29 (inédite) et feuille V K 2, p. 3 = SARTRE-FAURIAT (A.), 2004, p. 106 ; *I. Syrie*, 2528a ; *IGLS*, XV, 5.
BURCKHARDT (J.-L.), 1822, p. 115 ; ROSSIGNO (B.), 2003, p. 359.

[Ὑ]πὲρ σωτηρίας καὶ νείκ(ης) αὐτοκράτ(ορος) καίσαρος Μ(άρκου) Αὐρηλ(ίου) I [[Κομμόδου]] Ἀντωνείνου Σεβ(αστοῦ) Εὐσεβ(οῦς) Εὐτυχοῦς ♣ I Τ(ίτος) Ἑλούιος Μαριανὸς [(ἑκατόνταρχος)] λεγ(εῶνος) γ´ [[Γαλλ(ικῆς)]] τὸν ναὸν ♣ καὶ ἄγαλμα ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέθηκεν.

Pour le salut et la victoire de l'empereur César Marcus Aurelius Commodus Antoninus Auguste, Pieux, Heureux, Titus Helvius Marianus, centurion de la légion *III Gallica*, a consacré le sanctuaire et la statue à ses frais.

Les noms et les titres de Commode, d'après M. Sartre, furent à peine martelés. L'empereur porte le prénom Marcus et non pas Lucius, ce qui date le texte entre 180 et 190[282].

Le sanctuaire n'est pas connu, mais M.Sartre suggère qu'il pourrait s'agir du temple dont des vestiges ont été révélés à l'ouest de Phaina.

Date : entre 180 et 190.

[282] CAGNAT (R.), 1914, p. 203.

21. Sur une base de statue brisée, devant le temple. Pas de mesures.

I. Syrie, 2536a ; *IGLS*, XV, 20.

[- - -] ǀ [- - -]rianus 7 [centurio] leg(ionis) III Gal[licae] ǀ [de sua pecun]ia (f)ecit

- - -rianus, centurion de la légion III Gallica, a fait à ses frais

Waddington propose de restituer la 2e ligne par le nom de C. Helvius Marianus, ce qui nous fait penser directement à Titus Helvius Marianus, le centurion de l'inscription précédente, mais il faut suivre cette hypothèse avec prudence car il existe de nombreuses autres possibilités de restitutions devant cette terminaison -*rianus* de cognomen.

Date : voir le commentaire.

Mseikeh.

Village situé au sud-ouest du Lédjâ, à 4 km environ de Qirata. Les ruines ont été décrites par plusierus voyageurs[283]. En 2011, M. Sartre y est passé en notant que les vestiges du village antique sont impressionnants et étendus. Il a pu identifier un réseau de rues, des maisons et au moins une église. Le village a connu une longue période d'abandon entre VIIe et le Xe siècle. Il fut réoccupé entre le XIIe et XIVe siècle, puis le village a été de nouveau abandonné jusqu'au XVIIIe siècle. On compte au moins quatre militaires parmi les nombreuses inscriptions trouvées dans le site, fait qui pourrait être expliqué par la présence d'un poste militaire à cet endroit, où les pillages étaient fréquents[284].

22. Bloc avec un cartouche à queues d'aronde. M. Sartre n'a trouvé que la partie supérieure, qui était en remploi dans une façade d'une maison du village moderne. W. Ewing et D. S. Magie ont vu le bloc inférieur, mais aux différents endroits. Dimensions : bloc sup 117 x 41 cm ; h.l. 3 à 5 cm. Bloc. Inf. 212 x 51 cm ; h.l. 5 à 6 cm. (Planche VIII, 2).

---

[283]Voir *IGLS* XV, p. 203.
[284]*Ibid.*, XV, de 137 à 151.

WRIGHT (A.-G.), 1895, p. 353, n° 184 (copie de EWING W.) ; *IGR*, III, 1148 ; *PAES*, III A, 795 (copie de D. S. Magie) ; *IGLS*, XV, 137, ph.
SOURDEL (D.), 1952, p. 22, n° 2.

Ἰούλιος Μάξι|μος στρατιώτ[[ης | λεγ(εῶνος) γ´ Γαλλικῆς]] κα[ὶ] | Ῥοῦφος ἀδελφὸ|ς ἀνέκτισαν Διὶ πα|τρώῳ θεῷ, εὐσε|βεία χάριν | Αγουρηνός.

Iulius Maximus, soldat de la légion III *Gallica* et Rufus son frère, ont construit pour Zeus, dieu ancestral, en raison de leur piété. Agourènos.

Nous n'avons pas d'indice clair pour dater cette inscription, mais le martelage du nom de la légion III *Gallica* est en faveur d’une datation du service de notre soldat avant l’usurpation du pouvoir par Avidius Cassius, époque où l’armée syrienne recrute de nombreux autochtones.

Le nom Iulius Maximus est déjà attesté à Palmyre à deux reprises, en 115 et 135. Il s'agissait d'un ou de deux centurions de la légion III *Gallica*. Ici, le texte est tout à fait clair : il s’agit d’un soldat de la même légion. On pourrait penser à un lien de parenté entre les trois militaires, mais la banalité du nom affaiblit une telle suggestion.

Date : voir le commentaire.

Shaqra

Le village se situe sur la bordure ouest du Trachôn, au nord de Zorava (Ezra'). Le site a attiré l'attention des voyageurs depuis le début de XIXe siècle[285]. Dans *IGLS* XV, M. Sartre a publié 24 inscriptions dont trois militaires. Un soldat candidatus de la légion III *Gallica*, un soldat de la légion III *Cyrenaica* et un dernier soldat où le nom de l'unité est perdu dans la cassure.

[285] *Ibid.*, XV, p. 215-216.

23. Au Deir, à 50 m au nord-est de l'ancienne église. Une porte avec ses montants, probablement *in situ*. L'inscription est gravée dans un cartouche à queues d'aronde. Deux figures, en forme de roses à quatre pétales, furent gravées de chaque côté. Sur les montants, nous remarquons deux petits autels en relief. Si l'ensemble est bien à sa place d'origine, il évoque un édifice important du village. Dimensions : 189 x 42 x 23 cm ; cartouche : 66 x 31,5 cm ; champ épigraphique : 40 x 26 cm ; h.l. 3 à 4 cm. (Planche VIII, 3).

DUNAND (M.), 1950, p. 164, n° 371, Dunand a mis l'inscription erronément à Danaba (Dneibeh cf. *Bull. Épigr.* 1953, 218 ; *IGLS*, XV, 153, ph.
BRU (H.), 2011, p. 60.

Ἀγαθῇ Τύχ[η] | Φλα(ούιος) Γερμα|νὸς στρατιώτ|ης κανδιδᾶτος| λεγεῶν(ος) τρίτη|ς Γαλλικῆς

À la bonne Fortune. Flavius Germanus, soldat candidatus de la légion III *Gallica*.

Un soldat candidatus portait des vêtements blancs. Il était au service d'un officier[286], peut-être ici un centurion.

Le nom de la légion n'a pas été martelé, fait qui pourrait être expliqué de deux manières : soit la pierre a échappé au martelage qu'aurait dû lui valoir tel ou tel soulèvement de l'unité, contre Marc Aurèle ou contre Élagabal, soit l'inscription date d'après la reformation de la légion par Alexandre Sévère.

Ce soldat est sans doute d'origine locale. Le gentilice Flavius indique une citoyenneté acquise probablement sous les Flaviens par l'un de ses ancêtres.

De nombreux textes dans la région du Hauran appellent à la Bonne Fortune, la Tychè. Elle a été assimilée au dieu Gad ou à d'autres divinités, comme Atargatis ou Allat. On l'invoque pour la protection des monuments, tant civils et religieux que funéraires[287].

Date : 2e moitié du IIe siècle ou début du IIIe siècle.

---

[286] LE BOHEC (Y.) et *al.*, 2015, p. 143.
[287] *IGLS*, XV, 191, 216 et 217 à Zorava (Ezra') ; 225 à Danaba (Dneibeh) ; 240 à Busr el-Hariri ; 346 à Aerita ('Ariqah).

Zorava (Ezra')

Ezra' se trouve su sud-ouest de Trachôn. La ville, mentionnée dans une lettre d'Al-Amarna, a retiré l'attention des voyageurs depuis longtemps[288]. Une grande quantité d'inscriptions y a été relevée[289]. Nous avons parmi ces textes quatre soldats, qui étaient peut-être originaires de Zorava elle-même et avaient servi dans des unités stationnées en Syrie[290].

24. À la mosquée, dans le mur extérieur du minaret. Cartouche à queues d'aronde cerné d'une moulure en très bas relief. La figure fournie par W.-J. Bankes montre deux palmettes sur les écoinçons supérieurs. La première ligne est donnée dans les copies de W.-J. Bankes et W.-K. Prentice. Elle fut gravée, d'après ce dernier, sur la moulure supérieure. Dimension 89 x 34 cm ; h.l. de 4,5 à 5,5 cm.

CIG, 4571 ; copies de BANKES (W.-J.), *KL* 31, n° 44 (inédite) et feuille V E 11 verso = SARTRE-FAURIAT (A.), 2004, p. 84 ; *I. Syrie*, 2486 ; *IGR*, III, 1157 ; PRENTICE (W.-K.), 1908, n° 433 ; *IGLS*, XV, 203.

[- - -] ΘΑΑΙ[- - -]Ο[- - -]ΕΙ[- - -]ΑΗ[- - -] | πρίνκιπος λεγ(εῶνος) γ´ Γαλλικῆς | οἰκοδόμησα τοῖς ἐμοῖς | τέκνοις Ζηνοδώρῳ καὶ | Διομήδῃ καὶ Δρακοντίῳ καὶ | Κλαυδιανῷ καὶ Γετ[-]λω καὶ Οφρη[ς] μη|τ[ρί]

- - - *princeps* de la légion III *Gallica*, j'ai construit (ce monument) pour mes enfants Zénodôros, Diomédès, Drakontios, Klaudianos, Gét- los ? Et pour Ophré (leur ?) mère.

Le princeps, dont le nom a disparu avec la ligne gravée sur la moulure supérieure, a élevé ce monument pour ses cinq fils et peut-être sa femme. Un nom est attesté sous la forme Οφρῃ à Mtūneh[291]. Mais la fin du texte est douteuse, ce qui nous laisse dans l'ignorance concernant l'origine de cette femme.

Puisque le nom de la légion n'a pas été martelé, M. Sartre suit Waddington en préférant dater l'inscription de la deuxième phase de l'histoire de la légion, soit après la

[288]DUSSAUD (R.), 1927, p. 375 et 516 ; *IGLS*, XV, p. 233- 238.
[289]*IGLS*, XV, de 171 à 224a.
[290]*Ibid.*, 195, 201, 203 et 210.
[291]*Ibid.*, 483a.

reformation de l'unité par Sévère Alexandre. Toutefois, si l'on reprend l'épigraphie de l'unité, on constate que le nom de la légion n'a pas toujours été martelé[292].

Waddington estime que le père des enfants est un *centurio princeps*, c'est-à-dire le *princeps prior*, un centurion qui dans une légion romaine vient juste au-dessous du *primus pilus*[293]. Mais il faut prendre cette hypothèse avec prudence, parce que le mot (πρίνκιπος *princeps, princips*) désigne un centurion ou un soldat qui était, au début, à la première ligne (d'où leur nom) puis, ultérieurement, à la deuxième ligne dans une légion romaine[294].

Les noms grecs de ses enfants et l'existence du tombeau familial dans la ville de Zorava suggèrent une origine orientale sinon, de Ezra' même. Il est possible aussi qu'il se soit installé en tant que *centurio princeps*, à la tête d'un groupe des soldats de la III^{e} légion, puisqu'il ait fait venir sa famille à l'endroit où il passe son service militaire.

Dans ce cas, il a suivi le parcours d'un légionnaire pour arriver au centurionat, ce qui implique un long service dans l'armée. Il peut aussi s'agir d'un vétéran retourné avec sa famille dans sa ville natale après avoir fini son service militaire. Quoi qu'il en soit de son grade, le princeps était dans la première cohorte de la légion III *Gallica*, ce qui n'est pas négligeable pour un militaire d'origine locale.

Date : voir le commentaire.

Aerita ('Ariqah).

Le village se trouve au sud de Lédjâ. Il est connu dans toutes les anciennes publications sous le nom d'Ahireh qu'il ne faut pas confondre avec 'Ireh situé entre Suweida et Bosra. Le nom antique Aeritta est confirmé par le milliaire du XIV^{e} mille de la voie du Trachôn. Aussi le vétéran de l'inscription suivante se présente-t-il comme un Aériténien. On y a trouvé une trentaine de textes[295], dont deux concernent des vétérans de la légion III *Gallica*,

---

[292]Je reproduis ici par commodité la note 277 : **1**°) Inscriptions contenant le martelage du nom de la légion seulement : *IGR*, III 1116 = *IGLS*, XV, 5 ; *CIG*, 4554 = *I. Syrie*, 2413f = *IGR*, III 1128 = *PAES*, III A, 5, 652 = *SEG*, XXXIX, 1568 ; *IGR*, III 1148 = *PAES*, III A, 795 = *IGLS*, XV 1, n° 137 ; *I. Syrie*, 2445 = *IGR*, III 1183 = *IGLS*, XV, 343 ; *CIL*, III, 186 = *ILS*, 2657= *IGLS*, VII, 4016 ; *CIL*, III, 206 = *ILS*, 5865 ; *CIL*, III, 14385b = *AE*, 1906, 187b = *IGLS*, VI, 2712 ; *CIL*, III, 14387i = *IGLS*, VI, 2798 = *AE*, 2004, 82 ; *IGLS*, VII, n° 4034. **2**°) Inscriptions contenant le martelage du nom de Cassius seulement : DUNAND (M.), 1934, n° 197 = *AE*, 1936, 153 ; *PAES*, III A, 155 = *AE*, 1911, 242 ; *I. Syrie*, 2331 = *IGR*, III, 1226. **3**°) Inscriptions contenant le martelage de deux noms : *CIG*, 4544 = *I. SYRIE*, 2525 = *IGR*, III, 1113 = *IGLS*, XV, 1 ; *I. Syrie*, 2528 = *IGR*, III, 1114 = *IGLS*, XV, 4 ; *I. Syrie*, 2438 = *IGR*, III, 1179 = *IGLS*, XV, 338.

[293]SPEIDEL (M.-P), 1984, p.189 = *Id*., 1981, p. 7.

[294]LE BOHEC (Y.) et *al*., 2015, p. 780.

[295]*IGLS*, XV, de 330 à 357a.

Ulpius Alexandrus et Titus Claudius Magnus, qui a érigé la porte d'un édifice officiel, sous l'autorité de Titus Aurelius Quirinalis.

25. Linteau avec un cartouche à queues d'aronde. Deux roses à cinq pétales sont gravées dans les oreillettes. Waddington a vu l'inscription au-dessus d'une porte antique qui faisait partie de la mosquée, et il a considéré que la pierre était à sa place d'origine. M. Sartre l'a vue dans la maison de Hayel 'Azzam, qui était l'ancienne résidence du chef de la garnison française. La pierre a été remployée au-dessus d'une porte de la cour. Dimensions : 217 x 47 cm ; champ 182 x 40 cm ; h.l. 5,5 cm. (Planche IX, 2).

I. Syrie, 2438 ; WRIGHT (A.-G.), 1895, p. 155, n° 104 (copie de EWING W.) ; *IGR*, III, 1179 ; MEIMARIS (Y.-E.), 1992, p. 370, n° 77 ; *IGLS*, XV, 338, ph.
MACADAM (H.-I.), 1986, p. 92, n° 3 ; ROSSIGNO (B.), 2003, p. 359 ; BRU (H.), 2011, p. 57.

Ἔτους θ´. Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ νείκ[ης] αὐτοκράτορος Μ(άρκου) Ι Αὐρηλίου Ἀντ[ων]είνου Σεβ(αστῦ) Ἀρμενιακοῦ Παρθικοῦ ΜηΙδικοῦ μεγίστου ἐπὶ [[Ἀουιδίου Κασσίου]] τοῦ λαμπροτάΙτου ὑπατικοῦ, ἐφεστῶτος [[Τ(ίτου) Αὐρηλίου κυριναλίου Ι (ἑκατόνταρχου) λεγ(εῶνος) γ´ Γαλλ[ικῆς]] Τ(ίτου) Κλ(αύδιος) Μάγνος οὐετρανὸς Ἀεριτηνὸς Ι ἀνέγειρεν τὴν πύλην ἐκ τῶν ἰδίῳν ἀπὸ θεμελίου μέχριτέλους.

L'an 9. Pour le salut et la victoire de l'empereur Marcus Aurelius Antoninus, Auguste Arameniacus Parthicus Medicus Maximus, sous Avidius Cassius clarissime gouverneur, sous l'autorité de Titus Aurelius Quirinlis, centurion de la légion III *Gallica*, Titus Claudius Magnus, vétéran, Aériténien, a fait ériger la porte à ses frais depuis les fondations jusqu'à l'achèvement.

L. 3 et 4 : M. Sartre, qui a vu la pierre, affirme la lisibilité du martelage.

L'an 9 du règne de Marc Aurèle correspond au laps de temps entre mars 169 et février 170. Le texte a été martelé après la tentative d'usurpation du pouvoir d'Avidius Cassius[296]. Le nom de la légion et celui de son commandant Aurelius Quirinalis ont été également supprimés. Ce dernier officier est bien connu dans le Sud de la province, où il est attesté dans

[296] DĄBROWA (E.), 1998, p. 112-117.

une inscription du temple de Phina[297]. D'après M. Sartre, il a aussi supervisé la construction du temple de Mushennef[298]. Aurelius Quirinalis est resté dans la région du Sud pendant quelque temps, voire des années, où il a dirigé la construction de monuments publics, sacrés ou civils.

L'origine locale de Claudius Magnus confirme l'augmentation des recrues orientales dans l'armée romaine à partir du IIe siècle. Il est probable que l'un de ses ancêtres a obtenu la citoyenneté romaine sous Claude ou Néron. Nous n'avons pas d'information précise sur l'unité dans laquelle Claudius Magnus a passé son service militaire. Mais il est naturel de supposer que c'était la légion III *Gallica*, d'autant plus que les deux inscriptions suivantes concernent un autre vétéran de la même unité, Ulpius Alexandrus, qui était originaire du même village.

Date : entre mars 169 et février 170.

26. Bas d'une statue sur un socle carré. On remarque deux pieds masculins et la robe plissée d'une femme. La pierre est en remploi dans un mur au fond de la cave de la maison de Salaeh al-Qasem. Dimensions : 50 x 50 cm ; du bandeau inscrit : 50 x 5,5 cm ; h.l. 2,5-3 cm. (Planche IX, 1).

IGLS, XV, 334a, ph.

Οὔλπιος Ἀλέξανδρος

Ulpius Alexandrus**.**

M. Sartre, dans son commentaire, propose deux explications. La première est l'offrande à une divinité inconnue, consacrée par Ulpius Alexandrus au temple du village. Il s'étonne du fait que le nom de la divinité ne soit pas précisé, tout en estimant que la figure de ce dieu était sans doute évidente pour les habitants du village. La deuxième possibilité que le monument soit la statue honorifique d'un notable local, destinée à représenter le défunt à l'intérieur ou à l'extérieur du monument.

---

[297]Voir l'inscription n° 19.
[298]*I. Syrie*, 2212 = *IGR*, III, 1261, on ne trouve aucune mention concernant ce centurion = Prentice, n° 380a ; E. Dąbrowa propose que Quirinalis Gemellos soit centurion de la légion III *Gallica*, il lui attribue aussi le texte *I. Syrie,* 2214 = Prentice 381. DĄBROWA (E.), 1998, p. 113, n° 13.

Quoi qu'il en soit de la nature de ce monument, je suis totalement d'accord avec M. Sartre qui rapproche ce personnage de celui de l'inscription suivante. Il doit s'agir, dans les deux cas, de la même personne, qui pourrait être soit le dédicant de la statue à la divinité, soit le défunt lui-même.

Date : voir le commentaire de l'inscription suivante.

27. Dans la maison de Riyad Azzam. Cartouche à queues d'aronde avec une moulure plate en relief. Six roses à cinq pétales chacune, figurées dans les oreillettes et dans les angles. La pierre est en remploi dans le mur sud de la terrasse, à côté de l'inscription *IGLS*, XV, 1, n° 345. Dimensions : 111 x 41 cm ; cartouche : 101 x 39 cm ; champ épigraphique : 64,5 x 31, 5 cm ; h.l. 2 à 4 cm. (Planche IX, 3).

I. Syrie, 2445 ; WRIGHT (A.-G.), 1895, p. 153, n° 98 (copie de EWING W.) ; *IGR*, III, 1183 ; *IGLS*, XV, 343, ph.

POLLARD (N.), 2000, p. 163-164 ; ROSSIGNO (B.), 2003, p. 359 ; BRU (H.), 2011, p. 57.

Οὔλ(πιος) Ἀλέξανδρος | οὐετρανὸς λεγ(εῶνος) γ´ [[Γαλλικῆς]] | ἀπὸ ὀπτίονος | καὶ Οὐλ(πία) Φασαειλη σύ|νβιος ἐποίησαν.

Ulpius Alexandrus, vétéran de la légion III *Gallica*, ancien *optio*, et Ulpia Phasaiélè, son épouse, ont fait faire (ce monument).

Ulpius Alexandrus est peut-être le même personnage que celui de l'inscription précédente. Il a fini son service militaire, sans doute en tant qu'optio dans une centurie de la légion III *Gallica*. Il n'a pas pu dépasser ce grade[299].

Le martelage du nom de l'unité permet de mettre l'inscription à une date postérieure à la dissolution ordonnée par Marc Aurèle.

M. Sartre estime que le monument est un tombeau où le mari et sa femme sont associés. C'est pratiquement le seul cas de ce genre[300].

Le nom de l'épouse indique certainement son origine locale. Il est connu dans la région du Hauran[301]. D'autres formes sont connues telles que Φασεελη, Φασηελη, Φασηηλη.

[299]Un optio dans une légion est l'adjoint de centurion: SPEIDEL (M.-P.), 1984, p. 190.
[300]SARTRE-FAURIAT (A.), 2001, II, p. 180.

Date : voir le commentaire.

Palmyre (grande colonnade).

Les colonnes se succèdent le long de la rue principale qui traverse la ville d'est en ouest en passant par les plus importants monuments de la cité. La colonnade est généralement divisée en trois parties, depuis le sanctuaire de Bel vers le temple funéraire. La partie A conduit jusqu'au triple arc, la partie B continue jusqu'au tétrapyle et toute la partie occidentale de la colonnade forme la partie C. (Planche X, 1).

28. Console de colonne de la travée sud (section B). 50 x 39 cm ; h.l. 2 cm. (Planche X, 2).

I. Syrie, 2597 ; *IGR*, III, 1046 ; *IGLS*, XVII, 70, ph.
CLERMONT-GANNEAU, *RAO*, V, p. 178 ; POIDEBARD (A.), 1934, p. 200 ; MILLAR (F.), 1990, p. 43 ; YON (J.-B.), 2002, p. 9-10, 35, 157, 267, 292 et ; YON (J.-B.), 2008, p. 138 ; FAURE (P.), 2013, p. 411 et 744-745, n° 226.

[Ἡ β]ουλὴ_καὶ ὁ δῆμος | Πομπώνιον Δαρείμον (ἑκατόνταρχον) | λεγ[εῶνος] Σεουηρ(ι)ανῆς τὸν | ἁγνὸν καὶ δίκαιον | τειμῆς ἕνεκεν | στρατηγούντων Ἰουλ(ίων) Αὐρη(λίων) | Σειβα Αθ[η]ακαβου καὶ Τιτιαν[οῦ] | Ἀθηνοδώρου ἔτους ςλφʹ.

Le conseil et peuple (honorent) Pomponius Dareius, centurion de la légion sévérienne, intègre et juste, en témoignage d'honneur, pendant la stratégie de Iulius Aurelius Seiba fils d'Athéakabos et de Iulius Aurelius Titianus, fils d'Athénodôros, l'année 536.

L. 2 : sigle XP pour ἑκατόνταρχον[302].
L. 3 : CΕΟΥΗΡΓΑΝΗC gravé sur la pierre *IGLS* ; Waddington a lu à la fin de la ligne Π Ι pour la légion *I Parthica*, tandis que τόν est tout à fait clair dans la photo des *IGLS*.
L. 6 : Ἰουλ(ίου) Αὐρη(λίου) *I. Syrie*, *IGR* et *Inv.*
L. 7 : Εειβα [Α]θηακαβου *I. Syrie* Σειβα Αθ[η]ακαβου *IGLS* et *Inv.*, Ιαειβα = Ιεειβας *Cler.*

La colonie de Palmyre était dirigée par un couple de duumvir, magistrats principaux de la ville, nommés chaque année. La documentation latine concernant le statut de la ville en

---

[301]*IGLS*, XV, 295 à Jrein et 304 à Damatha.
[302]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 1098.

tant que colonie est rare[303]. Par contre, les documents en grec et en araméen palmyrénien sont nombreux, parmi lesquelles notre inscription est la première qui mentionne les *duumviri*. Les textes grecs utilisent soit la translitération QLNY', soit l'équivalent grec στρατηγός traduit en palmyrénien par 'SṬRṬG[304].

Les deux stratèges ne sont pas connus par ailleurs, mais l'onomastique du premier est totalement sémitique et celle du deuxième est gréco-latine[305]

La datation donnée, l'an 536 de l'ère séleucide, nous permet de dater l'inscription des années 224-225. Sévère Alexandre a donné son nom à plusieurs légions romaines : les trois légions parthiques et la III *Gallica* après sa reconstitution. Waddington propose dans son commentaire la légion I *Parthica*, alors que Ritterling[306] et E. Dąbrowa préfèrent la légion III *Gallica*. On sait que la protection de la nouvelle province de Syrie-Phénicie avait été confiée à la III^e légion, qui cantonnait à Raphanée, peu éloignée de Palmyre. D'un autre côté, on ne trouve aucun indice concernant les légions parthiques à Palmyre, ce qui plaide en faveur de la légion III *Gallica*, cependant la question sera toujours ouverte en l'absence de preuves plus précises.

Pomponius Dareius est un centurion d'origine orientale non sémitique, comme l'atteste son cognomen[307]. Il a été honoré par le conseil et le peuple de la ville, ce qui suggère sans doute une relation exceptionnelle entre lui et les habitants de la cité. La présence militaire à Palmyre est confirmée par de nombreux indices, dans cette ville où des soldats romains furent honorés soit en raison de leurs rôles de la garde du désert et la protection des caravanes[308], soit parce qu'ils avaient des responsabilités locales.

Date : 224-225 apr. J.-C.

29. Cippe en calcaire découvert dans le portique nord, près de la colonne 23 vers l'angle sud des thermes (section B). 79 x 92 x 74 cm ; h.l. 4 cm. (Planche XI, 1).

Inv., XII, 33, pl. VIII ; *IGLS*, XVII, 102, ph.

WILL (E.), 1992, p.47; DIJKSTRA (K.), 1995, p. 146-147 ; YON (J.-B.), 2002, p. 124, 266 ; YON (J.-B.), 2008, p. 137-138, fg. 2.

---

[303]Deux bornes milliaires citent Palmyre comme colonie romaine : POIDEBARD (A.), 1934, p. 200.
[304]MILLAR (F.), 1990, p. 43.
[305]Pour plus d'information voir *IGLS* XVII, 70.
[306]RITTERLING (E.), 1925, col. 1436 ; DĄBROWA (E.), 2000, p. 311.
[307]Un acteur de la légion IV *Scythica* est peut-être d'origine iranienne (n° 82).
[308]Voir les inscriptions suivantes.

Ἰουλιος Μάξιμος [(ἑκατόνταρχον)] ǀ λε[γ(εῶνος) γʹ Γαλ(λικῆς)] ǀ [Δ]ιὶ θεῷ ἐπηκ[ό]ῳ. ‘bd gys ywlys mksyms qṭrywn’ dy mn lgywn’ dy [- - - - -]’?b’dr šnt 426.

Grec : Iulius Maximus, centurion de légion III *Gallica* - - - à Zeus, dieu qui exauce. Araméen : a fait Gaius Iulius Maximus, centurion de la légion qui - - -, en Adar, l'année 426.

L'éditeur des *IGLS* pense qu'il y avait quelque chose avant la première ligne.
L. 1 : la trace d'une lettre qui est très probablement la barre du signe 7, qui signifie dans les textes latins le mot *centurion*, mais on sait que dans les textes grecs le mot centurion est noté par le sigle XP[309].

On est frappé par l'absence du prénom dans la nomenclature du centurion, fait qui rare au début du II^e^ siècle[310]. L'éditeur des *IGLS* s'accorde avec d'autres savants, E. Will et K. Dijkstra, pour considérer que Iulius Maximus est le même personnage que celui qui est honoré dans une autre inscription d'Agora (33), mais un peu plus tardivement, en 135 apr. J.-C. (ywlys mksms qṭryn' dy lgywn'). Il est vrai que, en se fondant sur l'homonymie, on peut supposer que les deux inscriptions appartenaient au même personnage. Il est concevable qu'un centurion ait servi dans la même légion, en commençant par la dernière cohorte et en finissant dans une cohorte plus avancée. Mais le fait qu'il reste dans la même unité et la même ville si longtemps est rare. Il est possible aussi qu'il s'agisse du même centurion, mais qu'il soit retraité dans la deuxième inscription. Enfin, on peut penser que l'un est le fils aîné de l'autre et occupait le même poste. De toute façon, le nom Iulius Maximus est répandu dans l'Empire romain, ce qui permet aussi de penser que les deux personnages étaient différents[311].

Les auteurs de l'*Inv*. XII, sur le modèle de (n° 32), voulaient restituer le numéro 'rb't', qui signifie le chiffre quatre, mais on peut grammaticalement restituer le numéro de n'importe quelle légion attestée en Syrie dans cette période. Il faut noter toutefois les martelages en Syrie-Phénicie concernent toujours la légion III *Gallica*.

[309] LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 1098.
[310] Le prénom sort de l'usage à partir des Antonins. Il disparaît totalement au IV[e] siècle. LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 100.
[311] Dans une dédicace à Zeus au Mseikeh, Iulius Maximus, soldat de la légion III *Gallica*.

Faut-il mettre en relation la présence de ce centurion à Palmyre en 115 avec l'expédition parthique de Trajan ? Dans l'affirmative, on devrait supposer la présence de Catulus (n° 30) et de Celesticus (n° 31 et 32) à Palmyre lors de la guerre parthique de Lucius Verus.

Le dieu invoqué à Palmyre est souvent Zeus hypsistos[312], ce qui plaide en faveur d'une adhésion de ce centurion aux cultes locaux[313].

Date : Mars 115 apr. J.-C.

Agora de Palmyre

30. Console de colonne de type 1 en calcaire, trouvée au pied du rempart à hauteur de la colonne 143 x 55 cm ; h.l. 2,5-3 cm. (Planche XI, 2).

SEYRIG (H.), 1941, p. 241, n° 10 = *Antiq. Syr.*, III, p. 185 ; *Inv.*, X, 1; DELPLACE (Ch.), 2005, p. 151-196 ; *IGLS*, XVII, 206, ph.
MILIK (J.-T.), 1972, p. 258 et 260 ; WILL (E.), 1992, p. 47 ; YON (J.-B.), 2002, p. 25, p. 114 (honneurs à un militaire par un Palmyrénien), p. 68-69 et p.184 (clan Ḥaûmal), p.75 (face inscrite), p.145 et p. 147 (amitié), p. 246 (vocabulaire), p. 254 et p. 260-261 (noms grecs et latins), p. 266 (militaires romains) ; YON (J.-B.), 2008, p. 137-138.

[- - -]ήιον Κάτλον (ἑκατόνταρχον) λεγ(ιῶνος) γ´ Γ[αλ(λικῆς)] | Μαλχος, Μουκιανὸς καὶ | Ἡλιόδωρος οἱ Θεοδώρου Μοκ[ιμου] | τοῦ Αυμαλου τὸν φίλον καθ[ὰ] | ὑπέσχοντο.

- - - eius Catulus, centurion de la légion III *Gallica*. Malchos, Mucianus et Héliodôros, les fils de Théodôros, fils de Mokimos, fils d'Aumalos, (honorent) leur ami, selon ce qu'ils avaient promis

L. 1 : le sigle PX pour ἑκατόνταρχος[314] ; Κάτυλλος est plus courant que Κάτλος.
L. 3: HNOΔΩPOC avait été gravé d'abord et le I fut sans doute ajouté.

Le défunt n'est pas connu, par contre, dans une autre inscription les dédicants apparaissent comme trois frères élevant une statue à leur père[315], sans qu'on puisse dater

[312] *IGLS*, XVII, p. 116.
[313] YON (J.-B.), 2002, p. 124, 266.
[314] LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 1098.

précisément ces deux inscriptions l'une par rapport à l'autre. Le clan Ḥaûmal est cité à Palmyre également, sur la statue d'un officier de l'*ala Thracum Herculiana*[316], où il ne reste que les mots τοῦ Αυμαλ[ου]. Cette aile était encore à Palmyre en 167 apr. J.-C., mais elle abandonna la Syrie pour Coptos en Thébaïde avant 185 apr. J.-C. L'inscription pourrait être datée dans ce laps de temps.

Il est à signaler que les trois inscriptions de la famille Ḥaûmal montrent d'une façon ou d'une autre, des relations particulières entre les militaires de l'armée romaine et les notables locaux à Palmyre.

Date : entre 167 et 185.

31. Console en calcaire, brisée en arrière, du type 1, trouvée à 1m derrière la colonne 7, au dos de laquelle elle n'a pas pu être fixée. Inscription très fruste, mutilée en haut et en bas. 35,5 x 69 cm ; h.l. 2,2 cm. (Planche XII, 1).

SEYRIG (H.), 1941, p. 237, n° 7 = *Antiq. Syr.*, III, p. 181 ; *Inv.*, X, 22 ; AS'AD (Kh.), 2002, p. 384-385, n° 15 ; DELPLACE (Ch.), 2005, p. 156, fig. 282 ; *IGLS* XVII, 207, ph.
MILIK (J.-T.), 1972, p. 245 ; YON (J.-B.), 2002, p. 25, 250 et 266 ; YON (J.-B.), 2008, p. 136.

[Celestico (centurioni)] ǀ leg(ionis) III Ga[ll(icae) II]II S[cy(thicae)] VI Fer(ratae) c[ura]ǀtori [- - -], curatori ǀ [ripae sup]er(ioris) et inferior(is) [cu]ǀ[ratori? coh(ortis) I] Sebast(enae) et coh(ortis) [- - -] ǀ [- - -] RVM Taimi ǀ - - - - -

- - - à Celesticus, centurion de la legio III *Gallica*, IV *Scythica*, VI *Ferrata*, curateur - - -, curateur de la rive supérieure et inférieure, curateur (?) de la cohorte I Sebastena et de la cohorte-

Texte latin presque identique au suivant.

[315]*IGLS*, XVII, 258 : Θεόδωρον Μοκιμου τοῦ Ζεβειδου ǀ Αυμαλου Μαλχος Μουκιανὸς ǀ καὶ Ἡλιόδωρος οἱ υἱοὶ τὸν ǀ πατέρα. « Thédodôros, fils de Mokimos, fils de Zebeidos Aumalos. Malchos, Mucianus et Hèliodôros, ses fils, (honorent) leur père ».
[316]*IGLS*, XVII, 211.

32. Console de la colonne 7 en calcaire. Sept lignes en latin et au moins quatre en araméen ont été gravées sur la face antérieure. La fin du texte latin chevauche le début du texte araméen. Les deux premières lignes ont été trouvées ultérieurement et rajoutées à l'inscription par H. Seyrig. H. conservée 15 cm pour le texte et 35 cm pour la console ; L. 40 cm ; h.l. 2 cm latin et 2,5 cm aram. (Planche XII, 2).

CIS, II, n° 3962, pl. XIII ; SEYRIG (H.), 1941, p. 236, n° 6= *Antiq. Syr.*, III, p. 180 ; *AE*, 1947, 172 ; *Inv.*, X, 17, pl. II, 6 et V, 3 ; AS'AD (Kh.), 2001, n° 14, fig. ; AS'AD (Kh.), 2002, p. 383-384, n° 14 ; DELPLACE (Ch.), 2005, IB. 01, p. 155, fig. 281 ; *IGLS*, XVII, 208, ph.
CLERMONT-GANNEAU (CH.), 1906, p. 15 ; MILIK (J.-T.), 1972, p. 245 ; VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 108 et 136 notes de Dobson, p. 298 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 213-215 ; TEIXIDOR (J.), 1984, p. 44 ; GILLIAM (J.-F), 1986, p. 40-41 ; POTTER (D.-S.), 1990, p. 392 ; WILL (E.), 1992, p. 47 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 185, n° 31 ; YON (J.-B.), 2002, p. 25, 83, 205, 224, 250, 254, 260, 266 et 279 ; YON (J.-B.), 2008, p. 136.

[Celestico (centurioni) leg(ionis) III Gall(icae)] IIII Scy(thicae) VI Ferr(atae) ǀ [curatori - - - curator]i ripae superior(is) ǀ [et inferior(is), praefectus ?] coh(ortis) I (S)ebaste ǀ[n]ae SVPIVVIM [- - -]T Hierapoli ǀ Elabelus qui et Saturninus Malichi f(ilius) ǀ h(onoris) c(ausa) ṣl[m] qlstqs qṭrywn' | dy mn lgywn' dy 'rb't' dy 'bd | [l]h 'lhb[l - - - - - -] ǀ - - - - - - - - - -

Latin : - - - à Celesticus, centurion de la légion III *Gallica*, IV *Scythica*, VI *Ferrata*, curateur - - -, curateur de la rive supérieure et inférieure, préfet de la *cohors I Sebastena* - - - à Hiérapolis. Elabelus dit aussi Saturninus, fils de Malichus, en son honneur Araméen : Statue de Celesticus, centurion de la légion qui est la quatre, que lui a fait Elahbel---

L. 1 et 2 gravées sur le listel, et plus longues que les autres gravées sur le corps ; le nom Celesticus fut restitué d'après l'araméen *QLSTQS* et le grec *Κελεστιχός* ; le mot centurion est restitué d'après la version araméenne *qṭrywn'*.
L. 3 : lue par Clermont-Ganneau (*coh(ortis) I Ge(r)as(enorum)*, et corrigée par Seyrig d'après l'inscription précédente ; [*et inferior(is) Euphratis*] *AE*, 1947.
L. 4 : VPRAVI *CIS* ; Clermont-Ganneau propose, après le nom de la cohorte, le nom de la légion à laquelle appartenait cette cohorte. Il propose soit la légion XVI *Flaviae Firmae*, soit la légion VIII *Augustae* et puis [*qui tendun*]*t* ou [*qui agun*]*t Hierapoli*, le lieu où cantonnée la cohorte ; peut-être *cohortis I Sebaste[n]ae su[b] Iu[- - - leg(ato) pro prae]t(ore) Hierapoli*

« la cohorte *I Sebastena* qui se trouve sous les ordres du légat propréteur Iu… ? à Hiérapolis » *IGLS* d'après J. Aliquot ; ---*praefectus] coh(ortis)* Gilliam.
Araméen : L. 2 : la découverte du fragment en latin nommant la légion IIII Scy(thica) assure l'interprétation de la désinence de la IVe légion par (DY 'RB'T').

Le personnage est probablement un citoyen local honoré par la seule inscription bilingue latino-araméenne connue à Palmyre[317]. Il a exercé son service de centurionat dans trois légions syriennes, la légion III *Gallica*, la légion IV *Scythica* et la légion VI *Ferrata*. Il aurait ensuite exercé la curatelle de la rive supérieure et inférieure d'un fleuve qui ne saurait guère être l'Oronte, mais très certainement l'Euphrate. En ce cas, il est responsable d'une zone par laquelle passent les routes commerciales. H. Seyrig montre que l'ensemble de la frontière fluviale de la Syrie a été divisé en deux parties après l'annexion de la Commagène en 72 apr. J.-C. La ripa inferior, qui s'étend avant l'annexion, de Zeugma à Birtha ; et la ripa superior délimitée après cette date et qui remonte jusqu'aux confins de la Cappadoce près de Juliopolis.

D'un autre côté, J.-F. Gilliam a montré que le mot ripae, ici et dans le titre dux ripae, signifie le domaine d'activités sur l'Euphrate, et que ces deux charges avaient des responsabilités différentes, l'aune par rapport l'autre[318].

Cette inscription ne peut être datée avec exactitude. M.-A. Speidel propose la fin du IIe siècle, tandis que Seyrig suggère, d'après certains arguments, les dernières années du Ier siècle. Il trouve que l'écriture de l'araméen ne permet pas de supposer une date tardive et que les rapports de Celesticus avec les Palmyréniens sont antérieurs à la date où la légion IV *Scythica* et *cohors I Sebastena* existaient en Palestine, c'est-à-dire vers 133 apr. J.-C. Il ajoute une preuve historique en reprenant l'argumentation de Von Domaszweski (1908, p. 136), selon laquelle le praefectus ripae a disparu après les réformes des Flaviens et que l'inscription devait être antérieure à cette date. Cependant, une inscription de Bonn, d'après (Enßlin, *RE* 22.2, col. 1335-1336), réfute cette hypothèse et confirme l'existence des *praef. Ripae* après les Flaviens. J.-B. Yon ajoute aussi que la famille Elahbel est connue vers le tournant du Ier siècle, et il considère que cet argument est assez solide. (Notables, p. 205).

La carrière de Celesticus n'est pas très claire, mais on peut imaginer qu'il a servi dans la légion VI *Ferrata* avant de devenir curateur des rives, puis préfet d'une ou de deux

[317] AS'AD (Kh.), 2001, n° 14, fig.
[318] GILLIAM (J.-F), 1986, p. 41.

cohortes. Sa fonction sur le fleuve n'était pas un commandement des troupes, mais sans doute celle d'un officier chargé de la surveillance d'une vaste zone, où il devait superviser les transports, la répression du brigandage et l'organisation de postes de garde[319]. Il a occupé certains postes hors de Syrie, néanmoins, d'après *IGLS*, peut-être a-t-il pu être provisoirement à la tête d'une partie de l'unité en garnison à Palmyre, unité dont le nom a malheureusement disparu à la fin de l'inscription ? Toutefois le cursus étant ascendant, le grade devait être au-dessus de celui de *praefectus cohortis I Sebastenae*, et non au-dessous. Faut-il en déduire que Celecticus exerçait la préfecture d'une aile ou un tribunat militaire dans une légion, voire une préfecture du camp ?

Cohors I Sebastena était parmi les troupes auxiliaires syriennes à la fin du I^er^ siècle[320], tandis qu'elle est attestée en Syrie-Palestine au II^e^ siècle[321]. Cette cohorte a connu un grand changement après 139, non seulement d'un point vue de sa localisation géographique, mais aussi dans son effectif, quand elle est devenue milliaria[322]. Cette mutation, en effectif et en position, a sans doute résulté de la révolte de Bar-Kokhba en 132-135. E. Dąbrowa pense que cette unité auxiliaire a été recrutée dans la région de Sébaste en Samarie[323].

Date : fin du I^er^ siècle.

33. Console murale à tenon en calcaire de type 3, trouvée 8 m en avant des colonnes 60 et 61. Quatre lignes de grec dont la première est perdue avec le listel, et cinq d'araméen (l. 1 sur la même ligne que l. 4 du grec. 55,5 (saillie 58 cm) ; h.l. 1,9 cm. (Planche XIII, 1).

SEYRIG (H.), 1941, p. 242, n° 12, pl. XIX = *Antiq. Syr.*, III, p. 186 ; *AE*, 1947, n° 175 ; *Inv.*, X, 81 ; DELPLACE (Ch.), 2005, p. 156-157, fig. 283 ; HEALEY (J.-F.), 2009, p. 150-151, n° 31 ; *IGLS*, XVII, 209, ph.

WILL (E.), 1957, p. 267 ; NODELMAN (S.-A.), 1960, p. 114-115 ; STARCKY (J.), 1985, p. 88, fig. 12 ; BOWERSOCK (G.-W.), 1989, p. 162 ; GAWLIKOWSKI (M.), 1988, p. 168 ; WILL (E.), 1992, p.47 ; MILLAR (F.), 1993, p. 332 ; DIJKSTRA (K.), 1995, p. 146 ; POTTS (D.-T.), 1997, p. 96 ; SARTRE (M.), 2001, p. 846 ; YON (J.-B.), 2002, p. 25 ; YON (J.-B.), 2008, p. 137.

---

[319]SEYRIG (H.), 1941, p. 238.
[320]En 88 apr. J.-C. : *CIL*, XVI, 35 = *AE*, 1927, 44 ; en 91 apr. J.-C. : *RMD*, I, 4 = *AE*, 1961, 319.
[321]En 139 apr. J.-C. : *CIL*, XVI, 87 = *AE*, 1897, 106 et 145 ; en 160 apr. J.-C. : *RMD*, III, 173 = *AE*, 1994, 1914 ; en 180 apr. J.-C. : LIFSHITZ (B.), 1976, pp. 117-122 ; *AE*, 1976, 690 = *RMD*, I, 69.
[322]Voire la note précédente.
[323]DĄBROWA (E.), 1979, p. 238.

[Ἰούλιον Μάξιμον (ἑκατοντάρχην) λεγ(ιῶνος) - - -] ǀ Μᾶρκος Οὔλπιος Αβγαρος ǀ Αἱρανου υἱὸς καὶ οἱ ἀπὸ Σπασίνου ǀ Χάρακου τειμῆς χάριν.
ṣlm’ dnh | dy ywlys mksms qṭrywn’ dy lgywn’ | dy ‘bdw lh mrqs ’lpys ’bgr br | ḥyrn ’bgr wbny šyrt’ dy slqt ‘mh | mn krk myšn lyqrh bkslw šnt (4)47.

Grec : Iulius Maximus, centurion de la légion - - - Marcus Ulpius Abgar, fils d’Airanès et ceux (commerçants) de Spasinou Charax, en témoignage d’honneur.
Aram. : Cette statue de Iulius Maximus, centurion de la légion que lui ont faite Marcus Ulpius Abgar, fils de Ḥaîran Abgar et les membres de la caravane qui est remontée avec lui depuis Karak de Maîšan, en son honneur, en kislû (décembre), l’année 447

L. 1 : restituée d’après la version araméenne. La légion III *Gallica* est la meilleure solution pour restituer les mots d’un martelage, car cette légion était en garnison dans la région, non loin de Palmyre, et que son nom a été martelé après sa rébellion[324].
L. 5 aram. : *kslwl* est le nom de ce mois à Palmyre, dans les autres dialectes de l’araméen on a *kslw*.

Le numéro de l’unité n’est pas précisé (en araméen, du moins), sans doute parce qu’il est connu de tous qui sont en garnison dans cette place.

Marcus Ulpius Abgar est sans doute le frère du célèbre Marcus Ulpius Iarḥaî, bien connu une vingtaine d’années plus tard (*IGLS* XVII, n° 202).

L’importance de ce texte tient à ce qu’il montre un centurion romain honoré par une caravane à laquelle il avait dû rendre service. Faut-il donc supposer une protection des caravanes par des forces militaires ? E. Will pense que l’existence de postes de surveillance ou de protection stationnés dans le désert est fort possible, car la protection de l’armée était nécessaire. C’est pourquoi certains officiers ont été honorés avec gratitude[325]. Ainsi Iulius Maximus devait occuper un poste-frontière ou commander l’escorte d’un publicain chargé des douanes dans la région à l’est de Palmyre[326]. Il s’agirait donc du commandant d’un détachement présent sur place, avant que l’*ala I Ulpia Singularium*, à partir du milieu du II^{e} siècle au moins, ne forme la garnison de la ville (*IGLS*, XVII, n° 10).

[324]Voir note n° 277.
[325]Deux officiers, au moins, furent honorés par des convois grâce à leurs services. Ce centurion dont on parle et un Tiberius Claudius, tribun de la légion XVI *Flavia Firma*. WILL (E.), 1957, p. 267.
[326]SEYRIG (H.), 1941, p. 242, n° 12, pl. XIX = *Antiq. Syr.*, III, p. 186

KRK MYŠN = Σπασίνου Χάραξι était un importante centre commercial à la tête du Golfe Persique[327]. La position de Palmyre et de Spasinou Charax étaient comparables dans une certaine mesure, notamment leurs dépendances économiques sous domination de deux grandes puissances voisines, Rome et Parthie. Les deux pouvoirs ont reconnu que l'attitude du laisser-faire vers ces centres commerciaux serait plus rentable que d'imposer des contrôles trop rigides. Toutefois, Palmyre avait un rôle plus brillant que Spasinou Charax et ses commerçants pouvaient y fonder des entreprises, tandis que rien de tel n'a été rapporté pour les commerçants de Charax[328].

Pour Iulius Maximus voir inscription n° 29.

Date : décembre 135 apr. J.-C.

Doura-Europos

Situé dans la moyenne vallée de l'Euphrate, Doura-Europos représente un de meilleurs dossiers militaires conservé dans la région, conséquence de l'abandon du site après l'invasion de 256-257, qui a permis à la ville de rester relativement intacte. La ville, fondée par Séleucos I Nicator en 312 av. J.-C[329], a connu une période d'occupation parthique avant d'être conquise par les Romains, d'abord pour une courte durée sous Trajan[330], ensuite pour une durée de prés d'un siècle après la guerre parthique de Lucius Verus. Dès lors, Doura-Europos formait un avant-poste défensif sur la frontière est de l'Empire. La garnison de la ville était composée à cette époque de la légion IV *Scythica*, de la *cohors II Ulpia equitata ciuium Romanorum sagittariorum* et de la *cohors XX Palmyrenorum* avant l'arrivée d'autres légions de Syrie et d'Arabie plus tard sous les Sévères. Il s'agit de la légion III *Gallica*, de la XVI *Flavia Firma* et de la III *Cyrenaica*. Cette garnison a été développée dans la partie nord-ouest de la ville à l'intérieur des murailles, fait qui dénote une cohabitation entre les militaires et les civils à Doura-Europos[331].

---

[327]HEALEY (J.-F.), 2009, p. 150-151, n° 31.
[328]POTTS (D.-T.), 1997, p. 97.
[329]GRAINGER (J.-D.), 1990, p. 43-44.
[330]Une inscription du mithraeum indique la resauration des portes d'un temple en 116-117. BAUR (P.-V.-C.) et *al.*, 1933, p. 26-28, n° 167 ; ROSTOVTZEFF (M.-I.) et *al.*, 1939, p. 129, n° 868.
[331]JAMES (S.), 2007, p. 31.

34. Grand bloc incurvé en haut, trouvé à la porte principale du praetorium. La première partie est fragmentée, tandis que la deuxième est intacte. L'inscription se compose de 14 lignes, dont la finale est martelée. Elle atteste que le bâtiment a été dédié à Caracalla et à Geta par les unités militaires basées dans la ville. 1,28 x 1,50 m ; h.l. 6 cm. (Planche XIII, 2).

HOPKINS (C.), 1934, p. 218, n° 556 ; *AE*, 1934, 276 ; SAXER (R.), 1967, p. 95, n° 287 ; FITZ (J.), 1983, p. 67, n° 251 ; LENOIR (M.), 2011, p. 60, n° 3 ; EDWELL (P.-M.), 2008, p. 121-122.

I]mp(eratori) ♣ Caesa[ri Marco Aure]lio ♣ | Sev]ero An[tonino Pio] Felici Aug(usto) | Ara]bico Ad[iabenici Ger]manico | Sar]matic[o Parthico max(imo)] Brit(annico) max(imo) | Pon]tifi[ci max(imo) p(atri) pat]riae divi Sept(imi) | Seve]ri Pii [Felicis Brit(annici)] max(imi) fil(io), divi | M(arci) Anto[nini Pii Sar]mat(ici) nepoti, divi | Antoni[ni Pii pron(epoti) divi] Hadriani ab|[ne]poti divi Traiani Parth(ici) et] divi Nervae | [adnep(oti) trib(unicia) potest(ate) XV Imp(eratori) II] Co(n)s(uli) [III] et | [Iuliae Aug(ustae matri Aug(ustorul) et c]astrorum | [et senatus et patriae] … | [vex(illationes) leg(ionum) IIII Scyt(icae) et XVI F(laviae) F(irmae)] Anton[inianarum ?...] | [et III Gall(icae) ?]

À l'Empereur César Marcus Aurelius Severus Antoninus, Pieux, Heureux, Auguste, vainqueur des Arabes, des Adiabèniens, des Germains, des Sarmates, Très grand vainqueur des Parthes, Très grand vainqueur des Bretons, Grand Pontife, Père de la Patrie, fils du divin Septime Sévère, Pieux, Felix, Très grand vainqueur des Bretons, petit-fils du divin Marc Antonin, Pieux, vainqueur des Sarmates, arrière-petit-fils du divin Antonin le Pieux, arrière-petit-fils du divin Hadrien, arrière-petit-fils du divin Trajan, vainqueur des Parthes, arrière-petit-fils du divin Nerva, revêtu de la puissance tribunicienne pour la quinzième fois, salué empereur deux fois, consul trois fois, et à Iulia Augusta, mère des Augustes, des camps, du Sénat et de la Patrie…. Détachements des légions, IV *Scythica* et XVI *Flavia Firma*, *Antoniniana* et III *Gallica* ?

L. 1 : courte.

L. 3, 4 et 5 : selon R. Cagnat, tous les titres de Caracalla, sauf *Parthicus Maximus* et *Pater Patriae*, ont été attribués entre 213 et 214[332]. Néanmoins Caracalla avait utilisé certains d'entre eux sans le décret officiel du Sénat, et à l'extérieur de Rome, avant 210 apr. J.-C.[333].
L. 9 : le titre Parthicus après le nom de Trajan est douteux.
L. 10 : le nombre du consulat de Caracalla est assumé.
L. 12 : il n'y a pas de trace de gravure sur la partie intacte de la pierre.

Hopkins et Rowell suugèrent de mettre les noms de dédicants après la rupture de la ligne 12. Ils proposent aussi de restituer les lettres *ANTON* soit par le cognomen d'une unité stationnée à Doura-Europos, soit par le titre de la colonie *Colonia Aurelia Antoniniana Europaea*, avec une préférence pour des détachements légionnaires. Ils ont ainsi proposé cette lecture : *vex(illatio) legg(ionum) III Cyr(enaicae) et IIII Scyth(icae)] Anton(inianae)* | *[et III Gall(icae)*]. Cependant, leurs arguments ne sont pas tout à fait convaincants. Ils proposent que le martelage de la ligne 14 concerne, comme d'habitude, la légion III *Gallica*, qui a laissé un graffite dans le même bâtiment[334]. De plus, l'édifice lui-même nous a fourni une série d'inscriptions attestant que les deux légions cantonnées à Doura, la III *Cyrenaica* et la IV *Scythica*, portaient le cognomen *Antoniniana*[335].

On ne peut pas négliger la lecture de ces deux éditeurs. Néanmoins, on peut faire deux remarques sur cette restitution. En premier lieu, la légion III *Gallica* n'a pas été la seule unité punie par Élagabal : la IV *Scythica* a aussi eu le même sort après sa révolte contre le même prince[336]. En second lieu, le titre *Antoniniana* est attesté également, à la même époque, pour la légion XVI *Flavia Firma*. R. Saxer a repris l'inscription en proposant une nouvelle restitution pour cette ligne. Il considère qu'il n'y aucune preuve de l'installation du détachement de la III *Cyrenaica* à Doura avant 216. La légion était à cette époque à Bostra. Elle est arrivée à Doura-Europos en rapport avec l'expédition parthique de Caracalla en 215-217. Ainsi, Saxer propose-t-il la lecture suivante : [*vex(illationes) leg(ionum) IIII Scyt(icae) et XVI F(laviae) F(irmae)] Anton[inianarum* ?...]. Certes, la restitution de R. Saxer est plus logique, mais alors que faire à la ligne 14 ? On pourrait ajouter la III *Gallica*, puis qu'elle était également *Antoniniana*. Rien n'est donc assuré pour ces deux lignes, sans qu'on puisse écarter la solution de mettre aussi le nom de la colonie, *Colonia Aurelia Antoniniana Europaea*.

---

[332]CAGNAT (R.), 1914, p. 209.
[333]HOPKINS (C.), 1934, p.220.
[334]Voir l'inscription suivante.
[335]*AE*, 1984, 921
[336]Voir l'étude prosopographique de la légion IV *Scythica*, les légats n° 4.

La pierre, qui porte sans doute une dédicace à Caracalla et Julia Domna, a dû être rédigée quand a été achevée la construction du bâtiment. La restitution du texte est hypothétique. On a une autre inscription composée de deux parties et gravée en l'honneur de Geta et Iulia Domna très probablement à la fin de la construction du praetorium, dans laquelle Septime Sévère est déjà divinisé[337]. Cette inscription impose une date entre le décès de ce dernier et l'assassinat de Geta, qui a eu lieu an après la mort de son père. Ainsi, les travaux du praetorium ont été achevés entre 211 et 212 apr. J. C., date qui correspond à la quinzième puissance tribunicienne de Caracalla.

Date : 211-212 apr. J.-C

35. Une graffite grattée sur le mur ouest d'E 7,4 du praetorium. h.l. 3-4 cm.

HOPKINS (C.), 1934, p.229, n° 562.

Leg(io) III Gall(ica).

La légion III *Gallica*.

Ce texte avec le précédent sont en faveur de la participation d'une vexillation de la légion III *Gallica* à l'expédition de Caracalla contre les Parthes.

Date : à l'époque de Caracalla.

Europos (Karkamiche=Djarablos).

La ville d'Europos se situe à la frontière entre la Turquie et la Syrie, où la position constituait, durant l'Antiquité, le principal point de traversée de l'Euphrate, ce qui contribua à son importance historique et stratégique. Un militaire missionnaire à Sivas, P. J. Gransault, s.j., aumônier militaire de l'armée de Cilicie en 1919, avait relevé à Djerabîs sept inscriptions, qui furent publiées dans l'*IGLS*, après l'accord de Leonard Woolley et du British Museum.

[337] *AE*, 1984, 921.

36. Calcaire trouvée au nord-est du Kala‘at. (Planche XIV, 1).

IGLS, I, 137, fig.

LESQUIER (J.), 1918 = *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale*, 41, p. 497, n° 27 ; PFLAUM (H.-G.), 1967, p. 351-352 ; ALFÖLDY (G.), 1974, p. 257 ; SPEIDEL (M.-P.), 1988, p. 784 ; DEVIJVER (H.), *PME*, A, 20.

L(ucio) Aelio L(uci) f̣(ilio) ǀ Serg(ia) Aet[e]rn[o] ǀ tr(ibuno) mil(itum) l[e]g(ionis) Ị[ỊI] ǀ pr(aefecto) eq(uitum) al[a]e Coṃ(magenorum).

À Lucius Aelius Aeternus, fils de Lucius, de la tribu Sergia, tribun militaire de la troisième légion, préfet des cvaliers de l’aile des Commagéniens.

Le défunt est un citoyen romain de rang équestre, probablement de Bétique. La mention de son tribunat légionnaire devrait normalement précédée par la préfecture d’une cohorte, ce qui n’est pas mentionné dans cette inscription. Par contre, la préfecture d’aile est dans l’ordre hiérarchique régulier, habituellement juste après le tribunat légionnaire[338]. Aeternus est mort à Djarablos, sans doute avant de rejoindre son nouveau poste quelque part en Égypte.

L’*ala Commagenorum* est peut-être la même que l’*ala I Commagenorum* basée à Noricum avant l’an 96 de notre ère[339]. Elle fut probablement créée lors de l’annexion du royaume de Commagène en 72 après J.-C[340]. Elle est mentionnée dans un diplôme militaire égyptien en 83 apr. J.-C.[341], et dans une inscription de Talmis[342]. La présence de l’unité en Égypte avant 96 est attestée par trois documents de Talmis ; un chevalier εἰπέος ἄλης Κομμαγηνῆς[343], un décurion δεκουρείων εἴλης Κομμαγενῶν[344], et un décurion avec treize

[338]Un chevalier, âgé d’environ vingt-cinq ans, pour arriver aux fonctions civiles qui forment la véritable carrière des procuratèles, devait accomplir un certain temps de service militaire. Le système fut modifié et réorganisé par Claude et nommé désormais *militiae equestres* : *Equestris militias ita ordinauit ut post cohortem alam, post alam tribunatum legionis daret*, «il a réglé la carrière militaire des chevaliers de cette manière : après le commandement d’une cohorte (auxiliaire), celui aile (de cavalerie), après l’aile, celui d’un tribunat de légion », (SUÉTONE, *Claude*, 25, 1). D’après Claude, ce dernier était la meilleure préparation aux carrières administratives. L’ordre est interverti sous le principat de Néron, ou au plus tard sous celui de Vespasien. Le tribunat légionnaire se trouve habituellement entre la préfecture d’une cohorte auxiliaire et la préfecture d’une aile de cavalerie. CAGNAT (R.), 1914, p. 112-113 ; LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 677-681.

[339]SPEIDEL (M.-P.), 1988, p. 784.

[340]ALFÖLDY (G.), 1974, p. 257.

[341]*CIL*, XVI, 29.

[342]*CIG*, 5057.

[343]LESQUIER (J.), 1918 = *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale*, 41, p. 497, n° 27.

soldats[345]. G. Alföldy pense que l’aile est arrivée avant 106 à Noricum, où des estampilles à son nom ont été trouvées dans la garnison nommée *Commagena*, actuel Tulln et dans une dédicace à Mithra, où figure une demande de bien-être pour COMACI(a)E ET COM(magenorum)[346].

Date: 2e moitié du Ier siècle ou le début du IIe siècle.

Meleagrum (Gunduzli).

Les ruines de Meleagrum se trouvent à 7 km du village de Geylanlî, au nord de Kirikhan en Turquie. Le site bordait l’ancienne voie reliant Antioche à Nicopolis. Parmi les vestiges du village, composés de grandes statues funéraires et de débris architecturaux, on trouve l’inscription suivante concernant la légion III *Gallica*.

37. Autel en calcaire, mal conservé. 65 cm x 25 cm. h.l. 3 cm.

IGLS, III, 741 ; *AE*, 1947, 140.
MECERIAN (J.), 1942-43, p. 90, n° 2, pl. V, 1 et fig. 1 ; ROBERT (J. et L.), *Bull. épig.*, 1946-47, n° 198, 2-3, p. 271 ; FAURE (P.), 2013, p. 345 et p. 920, LC n° 661.

Διε(ὶ) τῷ Ὀμ|βραρῷ λε|γεῶνος | τρίτης Γα|λλικῆς | Οὐαλέριος | Κάσσιος 7 | χώρτης | μ̣ε̣γάλης | πρώτης κ|ομιδῇ ἐ[κ] | κοιν(ῶν) κό(πων) χ|ώρτης πρώ|της ἀ̣νέθη|κε̣ν

Au Zeus pluvieux, de la légion III *Gallica*, Valerius Cassius, centurion de la grande première cohorte, aux frais exclusifs de la première cohorte.

L. 1 : Δεὶ pour Διεὶ n’est pas une forme anatolienne, mais une orthographe grecque vulgaire répandue dans tous les pays[347]. Le ὶ final a été barré pour devenir le τ de τῷ et un ι supplémentaire a été écrit après le δ.
L. 7 : le signe 7 signifie comme toujours centurion.

---

[344]*Ibid.*, p. 501, n°43.
[345]*Ibid.*, p. 76 ; *IGR*, 1336 ; SPEIDEL (M.-P.), 1988, p. 784.
[346]Une agglomération, dénommée *comacia* et fondée par des civils, qui avaient suivi les troupes, s’était installée près du camp ; son nom vient des noms de ces gens. ALFÖLDY (G.), 1974, p. 257 ; d’où *CIL*, III, 5650.
[347]ROBERT (J. et L.), *Bull. épig.*, 1946-7, n° 198, 2-3, p. 271.

D'après R. Mouterde, la forme des lettres empêche de dater la dédicace avant la fin du II^e siècle. L'onomastique du soldat, dont le prénom est absent, suggère aussi une datation tardive[348].

Valerius Cassius est un centurion dans la première cohorte (*primi ordines*), mais il n'a pas atteint le garde de primipile. La dédicace ne nous permet pas la teneur de son avancement.

Le culte de Zeus Ombraros (Ὄμβριος = Pluvius) était connu en pays grec. C'était la divinité de la tribu des Argadeis[349]. La dédicace au Jupiter *pluvialis* ou *pluvius* de Rome est adressée plutôt par une unité assoiffée. Elle rappelle les textes de Lambèse qui marquèrent la venue d'Hadrien à la fin d'une sécheresse de cinq ans en Afrique[350]. La pluie et la tempête, dont Zeus est le maître, sont une ἐπιφάνεια dans la bataille[351]. Si le dédicant avait été Syrien, il aurait plutôt dédié cet autel au dieu des cieux Be'el-şamîn, maître de la pluie. Mais l'usage du grec pourrait pointer vers un pay hellénophone, dont notre officier serait originaire.

Date : durant III^e siècle après J.-C.

Cyrrhus (Nabî Hourî).

Cette ville importante est située au nord-ouest de Syrie, à mi-chemin entre Séleucie de Piérie et Zeugma. Cette situation privilégiée explique qu'elle ait été un point de concentration de l'armée mobilisée pour les guerres parthiques durant le Haut-Empire, statut confirmé par la diversité des inscriptions gravées par différentes légions. On y dénombre en effet un signifer de la légion I *Adiutrix* datée sous Trajan (*IGLS*, I, 148) ; la dédicace à Q. Marcius Turbo, préfet du prétoire d'Hadrien, qui a dû passer à Cyrrhus en préparant la guerre parthique de Trajan lors qu'il était préfet de la flotte de Misène vers 113 (*AE*, 1955, 225 = *ChoixIGLS.*, 10) ; M. Licinius Proclus, centurion de la légion III *Gallica* (inscription n° 38) ; Aurelius Martinus, soldat de la légion IV *Flavia* a fait élever un monument pour Ulpius Victor, imaginifer de la légion VII *Claudia* (*CIL*, III,195 = *IGLS*, I, 150) ; Aurelius Vindex, soldat de la légion VII *Claudia* (*CIL*, III,194 = *IGLS*, I, 151) ; M. Annius Marcellus, soldat de la légion III *Augusta* (*CIL*, III,193 = *IGLS*, I, 152) et enfin l'inscription de P. Ulpius Iulius, optio de la légion XI *Claudia* découverte par notre collègue Shaker Al-Shbib, que j'avais étudiée lors de

---

[348]Le prénom sort de l'usage à partir des Antonins. Il disparaît totalement au IV^e siècle. LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 100.
[349]GOOSSENS (R.), 1935, p. 533.
[350]*CIL*, VIII, 2609-2610 = *ILS*, 3061.
[351]ROUSSEL (P.), 1931, p. 80, 87 et 95.

la préparation de sa thèse, toujours inédite «*Les fortifications de Cyrrhus - Nebi Houri. De la période hellénistique à la reconstruction par Justinien*». Signalons qu'on a constaté à Zeugma la présence de quatre légions parmi les six évoquées ci-dessus. Il s'agit d'estampilles de la légion I *Adiutrix*, de la IV *Flavia*, de la VII *Claudia* et de la III *Augusta*[352].

La date de la fondation de Cyrrhus n'est pas tout à fait déterminée, néanmoins J. Grainger, d'après le nom du site, propose une colonie macédonienne créée sous Séleucos I Nicator[353].

Il est à noter qu'on n'a pas pu déterminer précisément l'endroit où se situait le camp légionnaire de la ville, malgré les fouilles menées par une équipe syro-libanaise entre 2006 et 2010. Néanmoins, celui-ci peut être localisé *extra muros*, dans le secteur occidental de Cyrrhus[354].

38. Près du forum de Cyrrhus, grande stèle carrée, moulurée en haut. h. 180 cm x 65 cm. h.l. 8 cm. 1ère li. 4-5 cm.

AE, 1903, 253 ; *IGR*, III, 1004 ; *IGLS*, I, 149.

DRUMMOND (A.), 1754, p. 201 ; CHAPOT (V.), 1902, p.185, n° 29.

Μ. Λικίνιον	[Πρ]όκλον (ἑκατόνταρχον) λεγ(εῶνος)	[γ´] Γαλλ(ικῆς) Ἰουλία	Γαΐου θυγάτηρ	Σεουῆρα τὸ[ν]	ἴδιον ἄνδρα.

Marcus Licinius Proclus, centurion de la légion III *Gallica*, Iulia Severa fille de Gaius, à son mari.

L. 1 : le N final inscrit dans l'omicron.

Licinius Proclus et son épouse sont des citoyens romains, d'origine inconnue. Les éditeurs des *IGLS* préfèrent dater l'inscription avant la suppression de la légion sous Élagabal. Toutefois, rien n'empêche de situer l'inscription avant cet événement, car de nombreuses inscriptions de Syrie ont été échapées du martelage[355], suggestion renforcée par la présence

[352]HARTEMANN (M.), 2013, p. 389, tableau n° 2.
[353]GRAINGER (J.-D.), 1990, p. 41.
[354]Al-SHBIB (Sh.), *Les fortifications de Cyrrhus - Nebi Houri. De la période hellénistique à la reconstruction par Justinien*, thèse inédite.
[355]Je reproduis ici par commodité la note 277 : **1**°) Inscriptions contenant le martelage du nom de la légion seulement : *IGR*, III 1116 = *IGLS*, XV, 5 ; *CIG*, 4554 = *I. Syrie*, 2413f = *IGR*, III 1128 = *PAES*, III A, 5, 652 = *SEG*, XXXIX, 1568 ; *IGR*, III 1148 = *PAES*, III A, 795 = *IGLS*, XV 1, n° 137 ; *I. Syrie*, 2445 = *IGR*, III 1183 = *IGLS*, XV, 343 ; *CIL*, III, 186 = *ILS*, 2657= *IGLS*, VII, 4016 ; *CIL*, III, 206 = *ILS*, 5865 ; *CIL*, III, 14385b = *AE*, 1906, 187b = *IGLS*, VI, 2712 ; *CIL*, III, 14387i = *IGLS*, VI, 2798 = *AE*, 2004, 82 ; *IGLS*, VII, n° 4034. **2**°)

les *tria nomina*. On peut aussi dater l'inscription après la restitution de l'unité par Sévère Alexandre. L'usage du grec pourrait s'interpréter comme un indice de l'origine orientale de ce centurion.

Date : voir le commentaire.

Sarilar.

39. Dans l'ancienne Commagène, près de l'Euphrate, à une heure et demie en amont de Roum-Kalé[356], au-dessus des jardins d'*Aïni*, à une cinquantaine de mètres au-dessus de la vallée, une sculpture rupestre représente un homme nu, à demi couché, la jambe gauche est étendue, la droite est repliée ; le bras gauche accoudé sur une urne renversée. La sculpture présente une divinité aquatique, qu'il s'agisse de l'Océan ou d'un Fleuve. Elle indique sans doute ici l'Euphrate. Au-dessous, quelques lettres d'une dédicace[357]. (Planche XIV, 2).

CHAPOT (V.), 1902, p. 205, n° 60 ; *AE*, 1903, 255 ; *IGLS*, I, 65.
CHAPOT (V.), 1903, p. 116, n° 1 ; CUMONT (F.), 1917, p. 248, ph. ; FRENCH (D.), 1994, pl. 4, 1 ; COMFORT (A.), 2002, p. 276.

- -leg I- - Gal- -

leg(io) [III] Gal[(lica)]

Voir la suivante.

Inscriptions contenant le martelage du nom de Cassius seulement : DUNAND (M.), 1934, n° 197 = *AE*, 1936, 153 ; *PAES*, III A, 155 = *AE*, 1911, 242 ; *I. Syrie*, 2331 = *IGR*, III, 1226. **3**°) Inscriptions contenant le martelage de deux noms : *CIG*, 4544 = *I. Syrie*, 2525 = *IGR*, III, 1113 = *IGLS*, XV, 1 ; *I. Syrie*, 2528 = *IGR*, III, 1114 = *IGLS*, XV, 4 ; *I. Syrie*, 2438 = *IGR*, III, 1179 = *IGLS*, XV, 338 ; *IGLS* XVI, n° 826 et 827.

[356] Roum-Kalé signifie le château des romains, ou plutôt des byzantins. Il n'est pas mentionné parmi les forteresses du nord de la Syrie avant les croisades. Il est devenu en 1147-1293, le siège du patriarche (Catholique) arménien. Les romains ont sans doute choisi l'emplacement pour y construire une forteresse sur la ligne de défense à la frontière de Commagène, CUMONT (F.), 1917, p. 169-170.

[357] D'autres images semblables on été trouvées sur la rive gauche de l'Euphrate, à El-Masoudîyé, CUMONT (F.), 1917, p. 248-250.

40. À gauche du relief précédent, un cartouche à queues d'aronde, cassé à gauche et effacé en grande partie. 70 cm x 170 cm Ch. 78 cm x 210 cm Cum. h.l. 1[ère] li. 8 cm ; 2[e] li. 7 cm ; puis 6 cm. (Planche XV, 1).

CHAPOT (V.), 1902, p. 206, n° 61; *AE*, 1903, 256 ; *ILS*, 8903 ; *IGLS*, I, 66 .
CUMONT (F.), 1917, p. 248 ; WAGNER (J.), 1977, p. 521-522 et n° 38 ; VAN BERCHEM (D.), 1983, p. 188 ; KEPPIE (L.), 1986, p. 423 ; FRENCH (D.), 1994, p. 41-43, pl. 6 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 62 ; HIRT (A.-M.), 2010, p. 177.

[Imp(erator) Ca]ẹsar Vespasianus Aug(ustus) ǀ [pont(ifex)] ṃax(imus) trib(unicia) potest(ate) III[I i]mp(erator) X ǀ [co(n)s(ul) I]III [co(n)s(ul)] designat(us) V ♣ [p(ater) p(atriae) et] | [T(itus)] Caesar Vespasianu[s i]mp(erator) ♣ | [I]II trib(unicia) potest(ate) II co(n)s(ul) II design(atus) III ǀ [c]ensores designati su[b] ǀ [- - - Mario Celso ♣ leg(ato) Aug(usti) pro pr(aetore) ǀ [p]e[r leg(ionem) - - -] et leg(ionem) [- - -] opus cochli[ae] ǀ [d]e communi [impensa] fecerunt.

L'empereur César Vespasien Auguste, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la quatrième fois, salué imperator dix fois, consul quatre fois, consul désigné pour une cinquième fois, père de la patrie, et Titus César Vespasien, salué imperator trois fois, revêtu de la puissance tribunicienne pour la deuxième fois, deux fois consul, consul désigné pour une troisième fois, censeurs désignés, ont fait cet ouvrage hydraulique (*cochlia*) sous l'autorité de … Marius Celsus, légat d'Auguste propréteur, par les soins de la légion… et de la légion…

L. 1 : ligature AV. L. 2 : à la fin PP *ILS*. L. 3 : à la fin PP ET *IGLS*. L. 6 : [S]VB French. L. 7 : Ạ Mario Celso, French.
L. 8 : J. Wagner a d'abord restitué l'inscription en proposant [p]e[r leg. III GAL] et leg [IIII SCY]. En même temps, il a vu dans le martelage un argument supplémentaire en faveur de la punition par Élagabal de deux unités après les usurpations en 218-219. En revanche, D. French, dans sa restitution, a constaté quelques traces de lettres sur la bande inscrite, ainsi que des traces de GAL entre LEG et OPVS. De plus, il estime que la place n'est pas suffisante pour restituer IIII SCYT, mais pour III GAL. Il a vu clairement la barre horizontale de la lettre L avant le E au début de la ligne, dans ce cas les restitutions [p]e[r-] ou [v]e[x] peuvent être exclues. Il propose le[g. leg XVI FL.] et leg [III GAL].

M.-A. Speidel, se fondant sur une nouvelle inscription de la légion IV *Scythica* trouvée non loin du site de Habeş[358], préfère la restitution de J. Wagner, en estimant que l'analyse de D. French n'est pas convaincante pour deux raisons. D'abord, parce que la place à la ligne 8 est suffisante pour mettre le nom de la légion *IIII SC* ou même *IIII SCY*, ensuite, parce que la proximité géographique de ces sites et la grande activité de la légion IV *Scythica* dans la région viennent à l'appui de la restitution de J. Wagner[359].

La faiblesse de cette dernière hypothèse est qu'on n'est pas sûr que la nouvelle inscription de la légion IV *Scythica* au site de Habeş date de l'époque de Vespasien. De ce fait, le rapprochement proposé par M.-A. Speidel reste aussi insuffisant.

Le titulature de Vespasien suggère une datation entre avril et juin 73 apr. J.-C[360]. De plus, Titus était consul pour la 3ème fois en mars 73 et il exerça avec son père la censure à partir d'avril : l'inscription qui les nomme *censores designati* est donc de mars 73[361].

V. Chapot pense que les travaux de construction furent achevés par le gouverneur P. Marius Celsus, consul ordinaire en 62, *curator aquarum* en 64-66. E. Dąbrowa considère que ce consul n'avait pas utilisé le cognomen Celsus. Il propose, d'après une inscription de Germanie inférieure, que ce personnage est à identifier avec A. Marius Celsus, consul en 69, qui est arrivé en Syrie de Germanie inférieure vers le milieu de 73 apr. J.-C. et y est resté jusqu'à sa mort, peut-être en automne de la même année, quand M. Ulpius Traianus prenait le gouvernement de Syrie[362].

L'inscription fut évidemment gravée en commémorant la fin des travaux de la réalisation d'un élévateur d'eau pour alimenter le poste militaire créé sans doute après l'annexion définitive de la Commagène. La technique hélicoïdale de la *cochlea* mettait en œuvre une spirale faire monter d'eau[363]. Cette réalisation hydraulique compte parmi les grands travaux effectués par l'armée romaine de Séleucie de Piérie à l'Euphrate en passant par l'Oronte[364].

Date : 73 apr. J.-C.

---

[358]Voir l'inscription n° 64.
[359]SPEIDEL (M.-A.), 2001, p. 153-156, n 22.
[360]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 1005.
[361]*IGLS*, I, p. 65.
[362]*AE*, 1979, 413 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 62-63 et notes 595 à 519.
[363]CHAPOT (V.), 1902, p. 206-207,
[364]Voir l'inscription suivante.

Küçük Dalyan Köyü près d'Antioche.

41. Borne milliaire en marbre trouvée en 1965 dans le quartier de l'ancien hippodrome du village de Küçük Dalyan Köyü, qui est à 7 km en amont d'Antioche, sur la rive gauche de l'Oronte. h. 2 m, dont l'inscription de 19 lignes occupe 1,5 m ; diam. 65 cm. h.l. 10 cm première ligne, 4 cm dernière ligne. (Planche XV, 2).

VAN BERCHEM (D.), 1983, pl. 1 = *AE* 1983, 927 ; VAN BERCHEM (D.), 1985, p. 85-86 ; KEPPIE (L.), 1986, p. 421 ; FRENCH (D.), 1994, p 43, pl. 3 ; HIRT (A.-M.), 2010, p. 176.

Imp(erator) | Vespasianus Caesar | Augustus pontif(ex) max(imus) | trib(unicia) pot(estate) VI imp(erator) XII p(ater) p(atriae) co(n)s(ul) VI | desig(natus) VII censor | Imp(erator) Titus Caesar Augusti f(ilius) | pontif(ex) max(imus) trib(unicia) pot(estate) IV | [co(n)s(ul) II]II desig(natus) V censor | [[Domitianus]] Caesar | Augusti f(ilius) co(n)s(ul) III | M(arco) Ulpio Traiano leg(ato) | Aug(usti) pro pr(aetore) Dipotamiae | fluminis ductum millia | passus tria cum pontibus | [pe]r milites legionum IIII | [III Gal]l(icae) IV Scyt(hicae) VI Ferr(atae) XVI Flaviae | [ite]m cohortium XX ♣ | [item?] Antiochensium | [facien]da curaverunt | m(ille) p(assus) I.

L'empereur César Vespasien, Auguste, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la sixième fois, salué imperator douze fois, Père de la Patrie, consul six fois, consul désigné pour une septième fois, censeur. L'empereur César Titus, fils d'Auguste, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la quatrième fois, consul quatre fois, (consul) désigné pour une cinquième fois, censeur. César Domitien, fils d'Auguste, consul trois fois. Sous Marcus Ulpius Trajanus, légat impérial propréteur. Le canal du pays de deux rivières, trois milles pas avec des ponts. Les soldats de quatre légions : III *Gallica*, IV *Scythica*, VI *Ferrata* et XVI *Flavia*, parallèlement vingt cohortes et aussi l'*ala Antiochesium* ont pris soin d'ériger (ce monument), mille pas.

L. 4 : le chiffre de 12 salutations impériales de Vespasien est inférieur de trois au comput officiel. Ce fait est fréquent dans les périodes où ce chiffre augmente rapidement.

L. 9 : le nom de Domitien fut plus tard martelé. Certaines lettres disparurent par l'érosion de la pierre, notamment à l'extrémité gauche des lignes.

L. 12 : d'après Van Berchem, le mot Dipotamia est dérivé de l'adjectif διπόταμος, qui est appliqué ici pour déterminer un lieu encadré par deux fleuves. On pensera à l'émissaire

commun des deux rivières, Kara-Sou et Afrine, qui déversent leurs eaux dans la plaine d'Antioche, non loin de l'endroit où l'inscription fut trouvée[365].
L. 16 : les quatre légions, dont l'épithète de la XVI légion est gravée en toutes lettres, sont mentionnées dans ordre croissant de leur numéro.

Les titulatures impériales datent l'inscription du second trimestre de l'an 75 apr. J.-C. Titus est qualifié par erreur de *Pontifex Maximus*, tandis qu'il n'était que *pontifex* du vivant de son père[366].

La borne est placée au premier mille à partir de la prise d'eau du canal. Ce canal devait amener l'eau jusqu'à l'entrée du couloir d'Antioche. Il était long de trois mille pas, environ 4.5 km. La construction des ponts dénote une région animée, desservie par deux ou plusieurs routes. Le creusement du canal par Vespasien rentre dans la perspective plus vaste de la gestion du conflit contre les Parthes. Il voulut probablement améliorer les voies de communication, dont les routes fluviales, très importantes, et ouvrir l'Oronte aux navires pour fournir en vivres et matériels les forces romaines en Syrie. En conséquence, il cherchait à réduire la distance entre les centres de décision. Ainsi, le canal avait pour but de développer les conditions de trafic en Haute-Syrie en ouvrant simultanément d'autres chantiers pour corriger le cours de l'Oronte et peut-être ses affluents, sur l'axe reliant le port de Séleucie de Piérie aux bases militaires du Haut-Empire, notamment Zeugma[367].

Marcus Ulpius Trajanus a succédé A. Marius Celsus au gouvernement de la Syrie et y a laissé de nombreux ouvrages[368]. Il est déjà connu comme constructeur de routes[369]. Notre inscription montre qu'il développe les voies fluviales. C'est sous son autorité, sans doute, que le port de Séleucie fut rouvert aux vaisseaux de haute mer[370].

Les légions ayant participé à la réalisation du canal sont proprement syriennes, à l'exception de la légion XVI *Flavia*, qui pouvait être à cette époque à Satala en Cappadoce[371]. Elles œuvraient en temps calme à l'aménagement d'un réseau routier et fluvial, ou même à d'autres travaux publics, afin qu'elles ne s'amollissent pas dans l'oisiveté et demeurent prêtes à de futures campagnes.

---

[365]Voir VAN BERCHEM, 1983, p. 193.
[366]Autre exemples *AE*, 1974, 653. VAN BERCHEM (D.), 1983, p 187.
[367]Trajan a doublé le lit du Danube d'un canal permettant d'éviter la passe dangereuse de la porte de Fer, *AE*, 1973, 475 ; VAN BERCHEM (D.), 1983, p. 193-195.
[368]Pour plus d'information sur son gouvernement voir : DĄBROWA (E.), 1998, p. 64-67.
[369]SEYRIG (H.), 1932, p. 276 = *AE*, 1933, 205 ; *AE*, 1974, 653 ; ISAAC (B.-H.), 1976, pp. 15-19.
[370]VAN BERCHEM (D.), 1983, p. 195.
[371]MITFORD (T.-V.), 1997, p. 141. Voir notre avis sur l'appartenance de ces légions dans p. 530-531.

Il est clair que les troupes auxiliaires, cohortes d'infanterie et ailes de cavalerie, étaient généralement attachées à une légion et gravitaient autour d'elle. Elles sont connues habituellement par une documentation épigraphique variée, allant de diplômes militaires à des inscriptions. L'histoire de ces unités est généralement plus brève que celle des légions. Dans une province de frontière pourvue d'une forte armée, le nombre des cohortes dépasse manifestement celui des ailes. Il devait en aller de même pour la Syrie, mais le rôle important de la cavalerie se situait dans la steppe syrienne, où les archers montés parthiques peuvent menacer à tout moment[372].

D'après Van Berchem, l'*ala Antiochensium* ne venait sûrement pas d'Antioche-sur-l'Oronte, parce que ses habitants étaient peu aptes au service militaire. Néanmoins, de nombreuses cohortes, originaires d'Antioche de Pisidie et son territoire, sont connues[373], de même qu'une aile[374]. De toute façon, une aile pouvait garder l'Euphrate et assurer la couverture des chantiers et des liaisons internes, pendant que le corps d'infanterie effectuait son travail. Le chiffre de vingt exprime le nombre total des cohortes incorporées à cette date dans la garnison de la province. Elles ne sont pas mentionnées par leur nom, dans ce texte, vraisemblablement en raison de manque de place sur la pierre.

Date : 2[e] quart de 75 apr. J.-C.

[372]VAN BERCHEM (D.), 183, p. 191.
[373]*CIL*, XVI, 39, 46 et 111 ; *RMD*, IV, 247 ; *RMD*, V, 335, 418, 419.
[374]J. Spaul fait un rapprochement entre cette aile et l'*Ala Antiana Gallorum et Thracum*, SPAUL (J.), 1994, p. 27.

3- Étude prosopographique.

III.3.1. Les légats de la légion III *Gallica*.

III.3.1.1. Légats de la légion III *Gallica* avant la division de la Syrie par Septime Sévère.

1- C. Avidius Cassius (entre 162 et 166).

PIR², A 1402 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 280 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 112-117.

- Légat de la légion III *Gallica*, entre 162 et 166. (DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXI, 2.2 ; Histoire Auguste, *Vie de Verus*, VII, 1-2 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 181, n. 179, et p. 298).
- Consul suffect en 166.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Syrie entre 166-175. Le personnage est connu par une série d'inscriptions en Syrie (voir note n° 277).

Origine : Cyrrhus. (DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXI, 22. 2 ; Histoire Auguste, *Vie de Marc Aurèle*, XXV, 12).

2- T. Aurelius Fulvus (entre 64 et 69).

PIR², A 1510 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 278-279 ; BURNAND (Y.), 2006, p. 159-166, n° 61 S 11.
CIL, III 6741 = *ILS*, 232, 6742 et 674a, Kassérik (Arménie) : Nero Claudius / Caesar Aug(ustus) Germanicus / Imp(erator) pont(ifex) m(aximus) trib(unicia) pot(estate) XI / co(n)s(ul) IIII imp(erator) VIIII pat(er) p(atriae) / Cn(aeo) Domitio Corbulone / leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) / T(ito) Aurelio Fulvo leg(ato) Aug(usti) / leg(ionis) III Gal(licae).
Le début de la carrière de T. Aurelius Fulvus n'est pas connu.

- Légat de la légion III *Gallica* vers l'an 62 apr. J-C., sous le commandement de Corbulon pendant la guerre parthique. Il était encore à la tête de l'unité en Mésie contre les Roxolans en 68/69 (TACITE, *Histoires*, I. 79. 1-4).
- Nommé consul par Othon avec deux autres légats de Mésie (TACITE, *Histoires*, I. 79. 5). Dans le parti de Vespasien pendant la guerre civile de 68/69. Reçoit les *fasces* consulaires après 70 (SYME (R.), 1958, p. 793).
- Admis parmi les patriciens vers 73/74, selon W. Eck (ECK (W.), 1970, p. 63, n° 44 et p. 108).
- Légat de l'Espagne citérieure probablement entre 74 et 78 (ALFÖLDY (G.), 1969, p. 71-75).
- Consul ordinaire avec l'empereur Domitien en 85 apr. J.-C. (Histoire Auguste, *Vie d'Antonin le Pieux*, 1.2 ; *AE*, 1975, 53 ; *AE*, 1975, 131).
- Préfet de la Ville sous Domitien.

Origine : Nîmes (Histoire Auguste, *Vie d'Antonin le Pieux*, I.1). C'est le grand-père d'Antonin le Pieux.

3- L. Aurelius Quirina (tribu) Gallus (entre 120 et 123).

PIR², A 1515 ; PFLAUM (H.-G.), 1962, p. 108-114 ; CORBIER (M.), 1974, p. 180, n° 38 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 22, n° 13 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 279 ; THOMASSON (B.-E.), 1996, p. 107, n° 25.
CIL, VI, 1356 et 31637 = *ILS*, 1109, Rome : L(ucio) Aurelio L(uci) fil(io) / Quir(ina) Gallo co(n)s(uli) / praef(ecto) aer(arii) Sat(turni) praef(ecto) / frum(enti) dandi proco(n)s(uli) / provinc(iae) Narbonensis / legato Aug(usti) leg(ionis) IIII / Gallic(ae) curatori viae / Clodiae Anniae Cassiae / Ciminiae et Novae Traianae / legato provinc(iae) Africae / pr(aetori) tr(ibuno) pl(ebis) quaest(ori) provinc(iae) Asiae / M(arcus) Aemilius Alcima / amicus.
Les fonctions préliminaires manquent dans la carrière de L. Aurelius Gallus. Elles ne sont mentionnées dans aucune source, comme c'est fréquemment le cas, mais il est aussi possible qu'il ait été adlecté par l'Empereur.

- Questeur de la province d'Asie. Le questeur, dans une province sénatoriale, s'occupe des affaires financières[375].
- Tribun de la plèbe et préteur.
- Légat du proconsul d'Afrique.
- Curateur des voies Clodienne, Annienne, Cassienne, Ciminienne et la nouvelle route de Trajan. En effet, le curateur du réseau routier de toute l'Étrurie, entre 117-120.
- Légat de la légion III *Gallica* entre 120-123.
- Proconsul de la province de Gaule Narbonnaise vers 124-125. Une fonction prétorienne dont la province est à 6 *faisceaux*[376].
- *Praefectus frumenti dandi* en 125. Il s'occupe des distributions de blé à la plèbe romaine. La fonction est rarement rencontrée en cinquième position prétorienne.
- Préfet de la caisse du peuple romain au temple de Saturne durant trois ans, de 126 à 128.
- Consul suffect entre 129 et 132, peut-être en 131.

Origine : l'origine de Gallus n'est pas connue. H.-G. Pflaum estime que c'est un homme nouveau. Il est connu aussi par un diplôme militaire daté d'après les titres d'Hadrien *pater patria* à partir de 128 (*CIL*, XVI, 173). Au cours du IIe siècle, la famille des *Aurelii Galli* avait quatre consuls homonymes : notre personnage, entre 129 et 132 ; un autre, en 146 d'après les fastes d'Ostie (*AE*, 1932, 98), qui est probablement son fils ; un consul ordinaire en 174, qui est sans doute le fils de ce dernier ; enfin, un autre consul ordinaire en 198 (*CIL*, XIV, 4562). La carrière de L. Aurelius Gallus reste modeste au vu de la lenteur de l'avancement et des fonctions exercées, bien que le consulat ne soit pas un aboutissement négligeable.

---

[375] LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 651.
[376] *Ibid*., p. 664.

4- C. Dillius Sergia (tribu) Aponianus (69 apr. J.-C.).

TACITE, *Histoires*, III, 10, 1 ; *AE*, 1932, 78 ; *CIL*, VI, 31547.
PIR², D 89 ; CASTILLO GARCIA (C.), 1965, n° 136 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 279 ; DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 460, n° 21.

1- *CIL*, II, 275 = *AE*, 1932, 78, Corduba (Espagne Bétique) : C(aio) Dillio L(uci) f(ilio) A(uli) n(epoti) / Ser(gia) Aponian[o] / [t]rib(uno) mil(itum) leg(ionis) II[II] / Mac(edonicae) IIIvir(o) ca[pi]/[ta]li quaestori p[ro]/[vi]nc(iae) Siciliae trib(uno) [pl(ebis)] / [pr]aetori leg[ato] / [Imp(eratoris)] Caesaris Vespa[sian(i)] / [Au]g(usti) leg(ionis) III Galli[cae] / [- - -] leg(ato) pro pr(aetore) [- - -] / [- - -
2- *CIL*, VI, 31547, Rome : [Ex auctoritate] / [Imp(eratoris) Caes(aris) Vespasiani Aug(usti)] / [p(ontificis)] m(aximi) tr(ibunicia) p(otestate) V imp(eratoris) XI / p(atris) p(atriae) co(n)s(ulis) IIII / desig(nati) V censor(is) / C(aius) Dillius Aponianus / curator riparum / et alvei Tiberis / [termina]vit rip(am) Veient(anam) / [prox(imus) c]ipp(us) p(edes) CCXXXVI.

Le tribunat militaire précède le vigintivirat dans la carrière de Dillius Aponianus, ce qui n’est pas habituel dans un cursus sénatorial.

- Tribun militaire de la légion IV *Macedonica* cantonnée en Hispanie, au plus tard jusqu'en 43, puis envoyée à Moguntiacum en Germanie supérieure.
- *IIIvir capitalis*, la charge le moins prisée du vigintivirat.
- Questeur de la province de Sicile. Le questeur s’occupe de l’administration financière dans les provinces sénatoriales[377].
- Tribun de la plèbe, ensuite préteur.
- Légat sous Vespasien de la légion III *Gallica* en 69.
- Légat propréteur d'une province inconnue.
- Consul entre 71 et 73.
- Curateur des rives et du lit du Tibre dans le second semestre de 73. Cette fonction était normalement confiée uniquement à des consulaires, ce qui permet de dater son consulat.

Origine : Corduba en Bétique.

5- T. Fiscilius Proculus (1ère moitié du Ier siècle).

1- *Suppl.It*, 27, n° 21 = *AE*, 2013, 458, Urvinum Hortense (Regio VI) : - - -] Au[gustali] / [- - -]rum et de[- - -] / [- - - leg(ato) A]ugusti XI le[g(ionis) - - -] / [leg(ato) p]ro pr(aetore) ter provinc(iae) [- - -] / [leg(ato) leg(ionis) III G]allic(ae) praef(ecto) ex s(enatus) c(onsulto) fr[umenti dandi].

---

[377] *Ibid*., p. 651.

2- *Suppl.It*, 27, n° 22 = *AE*, 2013, 459, Urvinum Hortense (Regio VI) : - - -Proc]ulo / [- - - A]ugusta/[li - - -]um et / [- - - leg(ato?) Augu]sti XI / [leg(ionis) - - - leg(ato) pr]o pr(aetore) ter / [provinciae - - -] / [leg(ato) leg(ionis) III Gallicae(?)] / [praef(ecto) ex s(enatus) c(onsulto) frumenti dandi].

Une carrière prétorienne lente, au cours de laquelle on lui a proposé un sacerdoce municipal, flamine *Augustalis*. Le sénateur est deux fois légat de légion (la XI ? et la III *Gallica*). Il est ensuite légat du proconsul d'une province inconnue. Les deux textes ne sont pas identiques, mais plutôt jumeaux. Il est vraisemblablement le fils homonyme de T. Fiscilius Proculus.
Origine : Italie.

6- C. Iavolenus Calvinus Geminius Kapito Cornelius Pollio Squilla Q. Vulkacius Scuppidius Verus (138 apr. J.-C.).

PIR², I 13 ; LEUNISSEN (P.-M.-M.), 1991, p. 227 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 279 ; THOMASSON (B.-E.), 1996, p. 127, n° 4.
CIL, XIV, 2499 = *ILS*, 1060, Tusculum (Regio I) : C(aio) Iavoleno Calvino / Geminio Kapitoni / Cornelio Pollioni / Squillae Q(uinto) Vulkacio / Scuppidio Vero co(n)s(uli) / proco(n)s(uli) prov(inciae) Baetic(ae) leg(ato) Aug(usti) / pro pr(aetore) prov(inciae) Lusitan(iae) leg(ato) leg(ionis) III / Gallic(ae) pr(aetori) cand(idato) divi Hadriani / trib(uno) pl(ebis) cand(idato) q(uaestori) prov(inciae) Afric(ae) trib(uno) / mil(itum) leg(ionis) V Mac(edonicae) Xvir(o) stlitibus iud(icandis).
Une carrière sénatoriale, où le personnage est candidat de l'empereur au tribunat de la plèbe et à la préture.

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun militaire de la légion V *Macedonica* stationnée à Potaissa en Dacie.
- Questeur de la province d'Afrique. On se souvient que le questeur dans une province sénatoriale supervise l'administration financière.
- Candidat de l'empereur au tribunat de la plèbe, ce qui veut dire qu'il a eu la faveur du prince. Cet appui officiel est prévu dans la *lex de imperio* de Vespasien[378]. Mêmes conditions pour sa préture : *praetor candidatus divi Hadriani*.
- Légat de la légion III *Gallica* en 138 apr. J.-C. (E. Dąbrowa).
- Légat propréteur d'Auguste de la province impériale de Lusitanie.
- Proconsul de la province de Bétique, à six *faisceaux*.
- Consul suffect sous Antonin le Pieux, vers 140-143 (d'après Leunissen (P.-M.-M.), 1991, p. 250).

Origine : Italie, peut-être de la famille de C. Iavolenus Priscus (*cos suff.* en 86).

---

[378] *Ibid.*, p. 588, n° 357.

7- C. Iulius Eurykles Herklanus L. Vibullius Pius (au plus tard en 130).

IG, V, 1, 32, 380, 489 et 1172 ; *IG*, V, 2, 281 et 311.
PERDRIZET (P.), 1897, pp. 209-210 ; *PIR²* I, 302 ; ALFÖLDY (G.), 1969, p. 176-177 ; SPAWFORTH (A.-J.-S.), 1978, pp. 249-260 ; CARTLEDGE (P.), 1989, p. 210-212 ; BIRLEY (A.-R.), 1997, app.2, p. 237.
IG, V, 1, 1172, Gytheion (Achaïa) : [Γ(άϊον) Ἰούλι]ον Εὐ[ρ]υκλέα / [Ἡρκλα]νόν, Γ(αΐου) Ἰ[ο]υλίου / [Λάκω]νος υἱὸν, ἔκγονο[ν] / [Εὐρυκ]λέους, λϛ?΄ ἀπὸ / [Διοσκ]ούρων, ἱερέα κ[αὶ] / [ἀρχιερέα] τοῦ τῶν [Σ]εβαστῶν / [οἴκου δι]ὰ βίου, ταμ[ί]αν καὶ / [ἀντιστρ]άτηγον τ[ῆ]ς Ἀχαία[ς], / [δήμου Ῥ]ωμαίων δήμαρχο[ν] / [καὶ στρα]τηγόν, πρ[ε]σβευτὴ[ν] / [ἐπαρχεία]ς Ἱσπανί[α]ς Βαιτικῆ[ς], / [πρεσβευ]τὴν το[ῦ] Σεβαστο[ῦ] / λεγιῶνος γ΄.
C. Iulius Eurycles Herculanus est né vers 73 à Sparte dans une famille locale respectée. Il est le premier Grec de la province d'Achaïe à entrer au Sénat, grâce à Hadrien. Le début de sa carrière n'est pas connu, peut-être parce que l'inscription n'est pas complète, ou bien Eurycles a été directement admis parmi les anciens questeurs, sans effectuer les fonctions préliminaires.

- ταμίας καὶ ἀντιστράτηγος τῆς Ἀχαίας, questeur propréteur de la province sénatoriale d'Achaïe au plus tôt en 117, où il supervise l'administration financière.
- δήμου Ῥωμαίως δήμαρχος, tribun de la plèbe et στρατηγός, préteur.
- πρεσβευτὴς ἐπαρχείας Ἱσπανίας Βαιτικῆς, légat du proconsul de la province sénatoriale d'Espagne Bétique entre 122 et 130.
- Légat d'une III^{e} légion avant 130. L'auteur de la *PIR* considère qu'il s'agissait de la légion III *Gallica*. G. Alföldy a fait de même, mais avec un point d'interrogation puisqu'on peut aussi proposer la III *Cyrenaica* ou la III *Augusta*.

Origine : Sparte.

8- M. Maecius Celer (92-94).

STACE, *Silvae*, III, II, 105 et II, 121-126 : STACE, *Silvae*, éd. et trad. par FRÈRE (H.) et IZAAC (H.-J.), Paris, 1944.
PIR², M 51 ; ALFÖLLDY (G.), 1969, p. 76-78 ; FRANKE (Th.), 1991, p. 296-297, n° 129 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 209, n° 9.
Stace indique que M. Maecius Celer est allé en Orient pour un commandement dans l'armée de Syrie, d'abord comme tribun laticlave à la fin du règne de Vespasien ou au, début du règne de Domitien, puis comme légat d'une légion en 92-94. Les deux commandements pouvaient être dans l'une des trois légions stationnées dans la province à cette époque : la III *Gallica*, la IV *Scythica* et la VI *Ferrata*[379]. M. Maecius Celer est peut-être consul suffect en 101. On doit donc imaginer d'autres magistratures, inférieures et supérieures, avant le consulat.
Origine : peut-être Espagne citérieure (LE ROUX (P.), 1982a, p. 460).

---

[379]FLUSS, *RE*, XIV, col. 234.

9- M. Servilius Horatia (tribu) Fabianus Maximus (entre 150 et 153).

PIR², S 415 ; CORBIER (M.), 1974, p. 243, n° 51 ; 1996, p. 280 ; RÜPKE (J.), 2005, p. 1182, n° 3064.
CIL, VI, 1517 = *ILS*, 1080, Rome : M(arco) Servilio Q(uinti) f(ilio) Ho[r(atia)] / Fabiano Maximo / leg(ato) Augustorum pro prae/tore provinciarum Mysiae / superioris item Mysiae inferi/oris curatori aedium sacra/rum co(n)s(uli) fetiali praef(ecto) aer(arii) S(aturni) / leg(ato) leg(ionis) III Gal(licae) cur(atori) viae Vale/riae leg(ato) pr(o) [pr(aetore)] provin(ciae) Asiae prae[t(ori)] / aed(ili) cur(uli) ab actis senatus q(uaestori) / urb(ano) tr(ibuno) mil(itum) leg(ionis) I Minerv(iae) / IIIIviro viar(um) curandar(um) / Licinii Fortis et Honoratu[s] / centuriones leg(ionis) I[- - -] / ami[co]

- *IIIIvir viarum curandarum*. L'une des quatre fonctions de vigintivirat.
- Tribun de la légion I *Minervia* cantonnée à Bonn en Germanie inférieure.
- Questeur urbain. Les questeurs urbains ont officiellement la garde des archives du peuple romain.
- *Ab actis senatus*. Il rédige le compte rendu des séances du sénat.
- Édile curule, préteur.
- Légat du proconsul d'Asie.
- Curateur de la voie Valeria, qui conduit vers l'Adriatique.
- Légat de la légion III *Gallica*, entre 150 et 153.
- Préfet de trésor du Saturne, entre 153 et 158.
- Consul suffect, en 158.
- Curator aedes sacrae, en 159-160.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Mésie inférieure, entre 161 et 163.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Mésie supérieure, entre 163 et 166.
- Consul ordinaire en 166.

Origine : Afrique. (ECK (W.), *RE. suppl.* XIV, col. 664-666 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 314 ; CORBIER (M.), 1982, p. 721).

10- Anonyme (sous Vespasien).

IBLIKÇIOGLU (B.), 2008, 2, p. 5-23 = *AE*, 2008, 1437, Rhodiapolis (Lycie-Pamphylie) : [-]A πρεσ[β]ευτῆ Αὐτοκράτορος | Οὐεσπασιανοῦ Καίσαρος λεγεῶ|[ν]ος γ´ Γαλλικῆς ἐν Συρίᾳ, πρεσ|[β]ευτῆ τοῦ αὐτοῦ ἐπαρχειῶν Λυκίας Πανφυλίας | [Ῥ]οδιαπολειτῶν ἡ Βουλὴ καὶ ὁ δῆμος.
Inscription grecque pour un légat inconnu. B. Iblikçioglu l'identifie, à titre d’hypothèse, à C. Dillius Aponianus. Mais ce dernier était légat de la légion en 69, puis légat d'une province prétorienne inconnue, enfin consul entre 71 et 73 (*CIL*, VI, 31547 = *ILS*, 5928). Si cette inscription concerne effectivement Aponianus, il aurait été le successeur immédiat de Marcius Priscus, gouverneur de Lycie-Pamphylie, vers 70-72. Toutefois, le cognomen de ce légat se terminant par la lettre A, on doit chercher un gouverneur de Lycie-Pamphylie avec un cognomen

se terminant par A, qui ait dirigé la province sous Vespasien. Il pourrait donc s'agir de L. Luscius Ocrea, gouverneur de Lycie-Pamphylie entre 74/75 et 75/76, dont le début de carrière n'est pas connu[380].

III.3.1.2. Légats de la province de Syrie-Phénicie.

11- Aetrius Severus (entre 198 et 207).

SEYRIG (H.), 1941, p. 244, n° 14 = *Antiq. Syr.*, III, p. 188 ; *AE*, 1947, 177 ; *Inv.*, X, 55.
PIR², A 435 ; *RE sup.* XIV, col. 13, n° 2 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 318, n° 100 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 282 ; DELPLACE (Ch.), 2005, V. 06, fig. 304.
IGLS, XVII, 216 ph., Palmyre (Syrie) : [ἡ βουλὴ κα]ὶ ὁ δῆμ[ος] / Μαλχον Βαρεα τοῦ Μα/λιχου τοῦ Σημαναιου προε/δρεύσαντα ἁγνῶς καὶ ἐπισ/ήμως καὶ μαρτυρηθέντα ὑ/[π]ὸ Αἰτρίου Σεουήρου το[ῦ] / λαμπροτάτου ἡγεμόνο[ς] / [ἔτους - - - Λ]ῴου.
« Le conseil et le peuple (honorent) Malchos, fils de Bareas, fils de Malichos, fils de Sèmanaios, qui a été proèdre avec intégrité et distinction et a reçu un témoignage d'Aetrius Severus, le clarissime gouverneur, l'année - - -, au mois de Lôos »
Aetrius Severus est identifié à un *praetor tutelarius* du même nom (*Digeste*, IV, 4, 11, 2) et vivant dans premières années du règne de Septime Sévère. La datation de son gouvernement en Syrie-Phénicie se situe entre celui de Q. Venidius Rufus en 196-198 et de Domitius Leo Procellianus en 207-209.
Origine : d'après son gentilice, il pouvait être originaire de Sentinum en Ombrie (E. Dąbrowa).

12- Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus (entre 226 et 228/229).

PIR² A, 1016 ; CORBIER (M.), 1974, p. 319, n° 66 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 320, n° 111 ; CHRISTOL (M.), 1978, pp. 145-150 ; RÉMY (B.), 1989, p. 166, n° 128 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 283.

1- *AE*, 1971, 490 ; Bulla Regia (Afrique proconsulaire) : Q(uinto) Aradio Rufino / Optato Aeliano co(n)s(uli) / sodal[i] Augustali agenti / vice p[r]oco(n)s(ulis) prov(inciae) Afrik(ae) / leg(ato) Au[g(usti)] pr(o) pr(aetore) provinciarum / [Syriae] Coelae item Phoe/[nic(es) ite]m Galatiae praef(ecto) / [aer(ari) Satu]rni praef(ecto) aera/[ri mil(itaris) l]eg(ato) leg(ionis) VII[- - -
2- *AE*, 1962, 258, Reculver / Regulbium (Bretagne) : Aedem p[rinci]piorum / cu[m b]asilica / su[b A]r[ad]io Rufino / co(n)s(ulari) / [- - -Fo]rtunatus / [- - -]it

Le début de la carrière de Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus est perdu avec le bas de l'inscription de Bulla Regia. Cependant, on peut restituer les fonctions prétoriennes suivantes :

- Légat d'une légion inconnue.

---

[380] RÉMY (B.), 1989, p. 288, n° 234.

- Préfet du trésor militaire sous Élagabal.
- Préfet du trésor de Saturne au début du règne de Sévère Alexandre.
- Coopté parmi les *Sodales Augustales Claudiales*, pendant son séjour à Rome pendant qu'il occupait les deux postes précédents.
- Légat propréteur d'Auguste de la province impériale prétorienne de Galatie entre 224 et 226.
- Légat propréteur d'Auguste de la province impériale prétorienne de Syrie-Phénicie entre 226 et 228. Il a commandé en même temps la légion III *Gallica*.
- Consul en 228, sans doute *in absentia*.
- Légat de la province consulaire de Coelé-Syrie avec deux légions vers 229-230.
- *Agens vice proconsulis Africae*. Il remplace le proconsul de la province d'Afrique, en 238.
- Il est possible qu'il soit légat de Bretagne supérieure pendant le règne de Gordien III (texte n° 2). Selon B. Rémy, la proposition d'I.-A. Richmond, qui suggère le nom d'A. Triarius Rufinus, ne peut pas être rejetée (cf. RICHMOND (I.-A.), *AJ*, 41, 1961, p. 225). A.-R. Birley a aussi suggéré le nom de L. Prosius Rufinus. (A. R. Birley, 1981, p. 83.)

Origine : homme nouveau de Bulla Regia en Afrique proconsulaire (CORBIER (M.), 1982, p. 713). Il a fait une belle carrière sénatoriale tout en ouvrant l'accès de l'ordre sénatorial à ses descendants, qu'on peut suivre sur des générations (CHRISTOL (M.), 1978, pp. 145-150).

13- Domitius Leo Procilianus (entre 207 et 209).

RE sup., XIV, col. 114, n° 63a ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 319, n° 101 ; *PIR*², L 146 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 282.

1- *IGLS* VII, 4016 bis, pl. III : Arados en Syrie : ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος καὶ / ἡ γερουσία ψηφίσματι τὸν / ἀνδριάντα τῷ Λιμένι τῶν ἐν πό/λι πορφυρέων, ἀκολούθως καὶ / ἐπικρίματι Δομιτίου Λέοντος / Προκιλλιανοῦ τοῦ λαμπροτά/του ὑπατικοῦ, τειμῆς καὶ εὐνοί/ας χάριν, ἐπὶ ἀρχῆς Ἡλιοδώρου, Ἀπολ/λᾶ καὶ Διογένους γραμ(ματέων) τῆς πόλεως / λιμεναρχούντων Σαίου καὶ Νασάμο/νος καὶ Ἀσκληπιάδου καὶ Βαρναίου δίς.
« Le Sénat, le peuple et le conseil des Anciens (ont offert) par décret cette statue au Port des pêcheurs de pourpre établis dans la ville, conformément au rescrit de Domitius Leo Procillianus, le clarissime consulaire, pour leur marquer honneur et bienveillance, sous la magistrature d'Heliodoros, Apollas et Diogenes étant secrétaires de la cité, étant démarques Saios, Nasamon, Asclepiades et Barnaios pour la seconde fois »
2- GAWLIKOWSKI (M.), 1969, p. 72 = *AE*, 1969/1970, 610 ; GAWLIKOWSKI (M.), 1984, p. 125-126, n° 40, pl. CV, 239 ; AS'AD (Kh.), 2002, n° 104, p. 378-380, n° 14 ; *IGLS*, XVII, n° 118, ph. : Palmyre : Imp(eratori) Cae[sari] L(ucio) [Septimio Se]/vero Pio Pert[i]/naci Aug(usto) Arab(ico) A/diab(enico) Part(hico) max(imo) / pont(ifici) max(imo) trib(unicia) pot(estate) / XV co(n)s(uli) III p(atri) p(atriae) imp(eratori) XI / coh(ors) I Fl(avia) Chalcidenorum eq[uit(ata)] / s[(ag(ittariorum) s]ub Dom(itio)

[Leone] / [Pro]cilliano [leg(ato) Aug(usti)] / pr(o) pr(aetore) [cu]ram a[g(ente)] / [- - -]adiani[- - -] / [- - -] pr[ae]f(ecto) [- - -].

La date dans le texte palmyrien correspond à la période entre le 10 décembre 206 et le 9 décembre 207. Il est consul suffect, sans doute *in absentia*, en 207. J.-P. Coquais estime qu'on peut identifier avec Leo, le préfet de la ville de Rome sous Élagabal, sans doute en 220 (DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXXIX, 14). Si tel était le cas, il devrait avoir eu un deuxième consulat. On pourrait aussi penser qu'un gouverneur de Syrie-Phénicie, où se trouve la ville d'Émèse, pouvait avoir la faveur des impératrices syriennes et d'Élagabal. F. Chausson pense qu'il pourrait être aussi un parent d'Egnatius Leo (*PIR*², E 22), le fils d'A. Egnatius Proculus et de Laberia (*PIR*², E 30) et donc le frère d'Egnatius Proclianus et d'Egnatia Secundilla (*PIR*², E 28)[381].

14- Ti. Manilius Fuscus (entre 194 et 196).

CIL, VI, 32326, 32327 et 32332 ; *IGLS*, VI, 2776 et 2958 ; *IGLS*, XV, M Iva, M VIII/2a, M Xia et MXIVb ; *IGLS*, XVII 1, 307.

PIR², M 137 ; BARBIERI (G.), 1952, p. 84, n° 347 ; *RE*, XIV, 1140-1141, n° 25 ; *RE sup.*, XIV, 273-274, n° 25 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 318, n° 98 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 280 ; RÜPKE (J.), 2005, p. 1128, n° 2337.

Il est le premier gouverneur de la Syrie-Phénicie. Septime Sévère a divisé la province consulaire de Syrie en deux : la Coelé-Syrie restant consulaire avec deux légions, la IV *Scythica* à Zeugma et la XVI *Flavia Firma* à Samosate, et la Syrie-Phénicie, de rang prétorien, avec une seule légion, la III *Gallica* à Raphanée.

Ti. Manilius fuscus était parmi les sénateurs qui ont soutenu Septime Sévère contre Pescennius Niger.

Le début du cursus n'est pas connu.

- *Quindecimvir*, probablement depuis l'année 180.
- Légat de la légion XIII *Gemina* en 191 (BIRLEY (A.-R.), 1988, p. 114).
- Gouverneur de la nouvelle province impériale prétorienne de Syrie-Phénicie avec une seule légion, la III *Gallica*, en 194 et jusqu'en 196.
- Consul suffect peut-être *in absentia* en 195, pendant son gouvernement en Syrie-Phénicie.
- Dans la première moitié de l'année 203, en tant que *magister* du collège des *quindecimvir*, il a lu au Sénat la réponse de ce collège après consultation des livres sibyllins pour organiser la célébration *Ludi saeculares*.
- Il participe en 204 aux *Ludi saeculares*, en particulier dans la distribution décentralisée de *suffimenta* et au début des Jeux.
- Proconsul d'Asie, vers 210.
- Consul ordinaire, en 225.

Origine : Occidentale (SCHUMACHER (L.), 1973, p. 235 ; BIRLEY (A.-R.), 1988, p. 114).

---

[381] CHAUSSON (F.), 1997, p.314, 315 et 321.

15- Marius Secundus (218).

PIR², M 318 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 319, n° 104 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 283.
Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXXVIII, 35, 1 : ἦρχεν μὲν αὐτῆς ὁ Βασιλιανός, ὃν καὶ ἐς τὴν τοῦ Ἰουλιανοῦ χώραν ἔπαρχον ὁ Μακρῖνος ἐπεποιήκει, διῆγεν δέ τινα καὶ Μάριος Σεκοῦνδος, καίπερ βουλευτής τε ὑπὸ τοῦ Μακρίνου γεγονὼς καὶ τῆς Φοινίκης προστατῶν.

« Le gouverneur de cette contrée était Basilianus, que Macrin avait créé préfet du prétoire en remplacement de Julianus ; certaines parties de l'administration dépendaient de Marius Secundus, bien que Macrin l'eût fait sénateur et qu'il fût mis à la tête de la Phénicie ».
Marius Secundus avait la confiance de Macrin. E. Dąbrowa pense qu'il a été nommé légat de la légion III *Gallica* juste après la proclamation de Macrin en 11 avril 217, et qu'il avait gardé son poste pour un bref délai avant la défaite de Macrin devant Élagabal.

16- D. (Pius *ou* Ulpius ?) Cassius (213).

RENAN (E.), 1864, p. 311 ; *IGLS*, VI, 2918.
THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 319, n° 103 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 282.
CIL, III, 202, Yamouné (Syrie) : [Imp(eratori) Ca]es[a]ri divi / [L(uci) Sep]t[im]i S[e]ve[r]i Pi[i Pert(inacis)] / [Aug(usti) A]rabici Adiabenici Par/[thici] max(imi) Brit(annici) [ma]x(imi) [fil(io)] divi Mar/ci Antonini Pii [Ge]rmanici Sar/[mati]ci nepoti divi Antonini Pii / pronepoti divi Hadriani ab[n]epo[t(i)] / divi [T]r[aia]ni Parthici [et] / [divi Nerv]ae [adne]po[ti] / M(arco) [A]u[relio] Antonino Pio Aug(usto) / Part[h(ico) max(imo) p]at[ri] pat[r(iae) Brit(annico)] max(imo) / [p]on[tific(i)] maximo trib(unicae) pot(estate) XVI / co(n)s(uli) [II]II p[r]oco(n)s(uli) vias et miliari[a] / per D(ecimum) Pium *ou* [Ulpium] Cassium leg(atum) Aug(usti) / p[r(o)] p[r(aetore)] praesidem provinciae / Syriae Phoenices Colonia Iulia Aug(usta) / Felix Hel(iopolis) [r]en[o]v[a]vit.

La titulature de Caracalla date l'inscription en 213. Nous n'avons pas d'autre information sur ce légat, dont d'ailleurs le gentilice pouvait être Ulpius (*PIR*, P 329 ; *RE*, XX, 1893).

17- Rutilius Pudens Crispinus (228/229- 233).

PIR, III, P 795 et R 166 = *PIR²*, R 257 ; *RE*, I A, 1268-1269, n° 32 ; *RE sup.* , XIV, 590, n° 32 ; CORBIER (M.), 1973, p. 674, n° 30 ; LE ROUX (P.), 1982, p. 365 ; JACQUES (F.), 1983, p. 121-123 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 18, n° 39 ; col. 29, n° 18 ; col. 172, n° 51 ; col. 195-196, n° 48 ; col. 319-320, n° 106 ; RÉMY (B.), 1989, p. 258, n° 212 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 283 ; *AE*, 1995, 124 et 762 ; ALFÖLDY (G.), 2000, voir indices.

1- *CIL*, VI, 41229 = *AE*, 1929, 158, Rome : [- - - Ruti]lio Pud[enti] Cris[pin]o [c(larissimo) v(iro)] / [leg(ato) A]ug(usti) pr(o) pr(aetore) ad [cen]sus accepta[n]d[os] / prov(inciae) Lug(u)dunens[is et p]rov(inciae) [H]isp(aniae) [B]a[e]ticae / curatori Teanens[ium In]teramnatiu[m] / Venafranor[um Aqui]natium / leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) prov(inciae) [Hispaniae] citerioris / et Callaecia[e

electo du]ci ex s(enatus) c(onsulto) / bello Aquil[eien]si co(n)s(uli) proco(n)s(uli) / prov(inciae) Achaiae [leg(ato)] Aug(usti) pr(o) pr(aetore) [pr]ov(inciae) / Syriae Phoenic[es] leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) [prov(inciae)] / Thraciae leg(ato) Au[g(usti) pr(o) p]r(aetore) prov(inciae) Lusitaniae / leg(ato) leg(ionis) XV Apollina[ris s]odali Marcian[o] / Antoniniano [Comm]odian[o Helviano] / Severiano Ant[onini]ano iuridico / Aemiliae Etr[uri]ae Li[guriae] / curatori viarum [Clodiae] Cassiae C[imin(iae)] / curatori Fanestr[ium et P]isaur[ensium] / praetori aed(ili) [pleb(is) Ce]riali q[uaestori] / urbano IIIvir(o) [v(iarum) c(urandarum) p]r(aefecto) urb(i) feriarum / Latinarum p[raef(ecto)] coh(ortis) I Lusitanor(um) / eq(uitate) q(uingenariae).

2- *CIG*, 4483 = *IGR*, III 1033 = *IGLS*, XVII, 56, Palmyre : ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος / Ἰούλιον Αὐρήλιον Ζηνόβιον / τὸν καὶ Ζαβδιλαν δὶς Μαλ/χου τοῦ Νασσούμου στρατη/γήσαντα ἐν ἐπιδημίᾳ θεοῦ / Ἀλεξάνδρου καὶ ὑπηρετή/σαντα παρουσίᾳ διηνεκεῖ / Ῥουτιλλίου Κρισπείνου τοῦ / ἡγησαμένου καὶ ταῖς ἐπιδη/μησάσαις οὐηξιλλατίοσιν ἀ/γορανομήσαντά τε καὶ οὐκ ὀλί/γων ἀφειδήσαντα χρημάτων / καὶ καλῶς πολειτευσάμενον / ὡς διὰ ταῦτα μαρτυρηθῆναι / ὑπὸ θεοῦ Ἰαριβώλου καὶ ὑπὸ Ἰου/λίου [Πρεῖσκου] τοῦ ἐξοχωτά/του ἐπάρχου τοῦ ἱεροῦ πραιτω/ρίου καὶ τῆς πατρίδος τὸν φιλό/πατριν τειμῆς χάριν ἔτους δνφ΄.

Une carrière extraordinaire et une riche bibliographie. Membre de l'ordre équestre et une admission au Sénat par Septime Sévère (DIETZ (K.-H.), 1980, p. 215).

- Préfet de la cohorte *I Lusitaorum equitatae*, stationnée en Égypte.
- *Praefectus urbi Ferarium Latinarum*. Il est le préfet des Féries Latines après l'admission dans l'ordre sénatoril par Septime Sévère. Cette fonction montre la grande faveur de Crispinus, car ce poste était ordinairement réservé aux patriciens et aux représentants des grandes familles sénatoriales.
- *IIIvir viarum curandarum*, une charge du vigintivirat.
- Questeur urbain en 213, édile cerialis en 215, préteur en 218.
- Curateur de cités maritimes d'Ombrie, Fanum Fortunae et Pisaurum en 219.
- Curateur des voies Clodia, Cassia et Ciminia en 220.
- *Iuridicus* d'Emilie, Ligurie et Etrurie en 221-222.
- Coopté dans le collège des *Sodales*, chargé d'assurer le culte de tous les empereurs divinisés de Marc Aurèle à Caracalla.
- Légat de la légion XV *Apollinaris* stationnée à Satala, en 223-225.
- Légat propréteur d'Auguste de la province impériale de Lusitanie, en 225-227.
- Légat propréteur d'Auguste de la province impériale de Thrace, en 227-229.
- Légat propréteur d'Auguste de la province impériale de Syrie-Phénicie, en 228/229-233. Il est en même temps, légat de la seule légion de la province, la III *Gallica*.
- Il gouverne après la province sénatoriale d'Achaïe. F. Jacques date ce poste sous Sévère Alexandre. Par contre, B. Rémy n'est pas d'accord avec cette proposition et l'a mis sous Maximin. Il est possible qu'il ait reçu le consulat *in absentia*.
- Consul en 238 (Hérode VIII, 2, 5).

- *Electus dux ex senatus consulto bello Aquileinensi*. Cette charge fut confiée à lui et à Tullius Ménophilus par le Sénat pour défendre la place forte d'Aquilée contre les troupes de Maximin le Thrace.
- Légat propréteur d'Auguste de la province impériale d'Hispanie citérieure et Galice, en 238/239 – 240/241. Ce titre montre que cette province avait cessé d'être une province indépendante de rang procuratorien peu avant 238.
- Curateur de petites cités en 242-243 : Teanum Sidicinum, Atina ou Casinum, Venafrum et une autre cité inconnue. Ces fonctions sont sûrement moins prestigieuses.
- Légat chargé du recensement de la Lyonnaise, en 244-245.

Origine : probablement d'Ostie (*CIL*, XV, 2192).

18- Salvius Theodorus (sous Claudius II 260-270).

REY-COQUAIS (J.-P.), *IGLTyr*, n° 21 = *AE*, 2006, n° 1585.
PIR[2], S 150.
Tyr : M(arco) Aurelio Claudio / Felici Invicto Aug(usto) / Salvius Theodorus / v(ir) e(gregius) praes(es) provinc(iae) / Phoenic(es) d(evotus) / n(umini) m(aiestati)q(ue) / eius.
Le gouverneur de Syrie-Phénicie Salvius Théodorus n'était pas connu avant cette inscription. Son titre *vir egregius praeses provinciae Phoenices* montre qu'il était du rang équestre. Les sénateurs ont cédé le gouvernement des provinces pour les chevaliers depuis le règne de Gallien. Ces derniers portaient officiellement le titre de *praeses*, qu'ils ont gardé jusqu'au règne de Constantin, où les provinces furent gouvernées par des consulaires.

19- Q. Venidius Rufus Marius Maximus L. Calvinianus (entre 196 et 198/199).

PIR, V 245 = *PIR²*, V 369 ; BARBIERI (G.), 1952, p. 120, n° 519 ; *RE sup*., XIV, 829, n° 3 ; ALFÖLDY (G.), 1967, p. 48, n° 58 ; SCHUMACHER (L.), 1973, p. 96, n° 68 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 58, n° 96 ; col. 291, n° 19 ; col. 318, n° 99 ; RÉMY (B.), 1989, p. 349, n° 309 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 281 ; RÜPKE (J.), 2005, p. 1359, n° 3448.

1- *CIL*, XIII, 7994, Godesberg (Germanie inférieure) : Fortunis / Salutaribu[s] / Aesculapio / Hyg[iae] / Q(uintus) Venidius Ruf[us] / Mariu[s] Maxim[us] / [L(ucius)] Calvinianu[s] / [le]g(atus) leg(ionis) I Min(erviae) / leg(atus) Aug(usti) pr(o) [pr(aetore)] / provinc(iae) Cilic[iae] / d(onum) [d(edit)].
2- *IGLS*, XVII 1, 307, Palmyre (Syrie) : [προστάγματι βουλῆς καὶ δήμου] / [Αἴλιον Βωραν Τίτου Αἰλίου Ὀγειλιου] / [τὸν στρατηγὸν τὸν ἐπὶ τῆς] / [εἰρήνης κα]τασταθ[έντα ὑπό τε] / Μανειλίου Φούσκου καὶ Οὐενιδίου / Ῥούφου ὑπατικῶν καὶ ὑπὸ τῆς πα/τρίδος καὶ πολλὴν σπουδὴν καὶ ἀνδρεί/αν ἐνδειξάμενον καὶ στρατηγήσαντα / πλειστάκις καὶ τὴν αὐτὴν [ἀνδρείαν] / καὶ ἀρετὴν σώσαντα καὶ ἐπ’ οὕτοις μαρ/τυρηθέντα ὑπό τε Ἰαριβώλου τοῦ πατ/ρίου θεοῦ καὶ τῶν ἡγησαμένων καὶ ὑπὸ / τῆς πατρίδος ψηφίσμασι, ἐφ’ οἷς ἀμειβομέ/νη αὐτὸν ἡ πατρὶς τὰς πρέπουσας αὐτῷ / τειμὰς ἐψηφίσατο ἔφιππον

ἀνδριάντα καὶ / αἱ τέσσαρες φυλαὶ ἐν ἰδίοις ἱ[εροῖς ἐξ ἰ]δίων / ἀνδριάντας τέσσαρες, ὧν τοῦτον Χωνει/[τῶν φυλὴ, ἀρετῆς] καὶ ἀνδρείας ἕνεκεν. Ἔτ/ους θφ´ Περειτίου κε´. Le reste en palmyrénien.

3- *CIL*, XIII, 8828, Matilo (Germanie inférieure) : [Imp(erator) Caes(ar) L(ucius) Sept(imius) S]ever(us) Pius Pert(inax) A[ug(ustus)] / [pontifex] max(imus) trib(unicia) pot(estate) XIII [et] / [Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) Aurel(ius) A]ntoninus Pius Au[g(ustus)] / [pont(ifex)] / [max(imus) trib(unicia) pot(estate) --- p]er milit(es) leg(ionis) I M(inerviae) p(ia)e [f(idelis)] / [--- Q(uinto) V]enidio Ru[fo]

Q. Venidius Calvinianus est connu par d'autres textes de Syrie-Phénicie (*CIL*, III, 205 de 1 à 5 ; *IGLS*, VI, 2776 et 2958). Le début de sa carrière n'est pas connu :

- Légat de la légion I *Minervia* cantonnée à Bonn, en 193.
- Gouverneur de la province impériale de Cilicie, entre 194 et 196.
- Il suit Manilius Fuscus au gouvernement de la province impériale de Syrie-Phénicie, avec une seule légion, la III *Gallica*, de 196 jusqu'en 198.
- Il reçoit le consulat, tout comme Manilius Fuscus, *in absentia* avant 198.
- Il était curateur des rives du Tibre et *XVvir sacris faciundis* en 204. (*CIL*, VI, 32327 ; *AE*, 1932, 70).
- Légat de la province impériale consulaire de Germanie inférieure, entre 205/206 et 208.

Origine : peut-être Italie. B. Rémy estime que la nomenclature de Q. Venidius Rufus pourrait indiquer un lien de parenté avec L. Marius Maximus. M. Christol estime qu'il y avait probablement deux personnages : le premier est légat de la légion I *Minervia* et légat de la province de Cilicie, le second est légat de la Syrie-Phénicie, curateur des rives du Tibère et gouverneur de Germanie inférieure. (CHRISTOL (M.), 1986, p. 20, n° 39 et p. 21, n° 40).

20- …us Verus (218/219).

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXXVIII, 79,1 : - - - ς δὲ Οὐῆρος ἐπιτολμήσας καὶ αὐτὸς τῇ μοναρχίᾳ ἐν τῷ τρίτῳ στρατοπέδῳ τῷ Γαλλικῷ, οὗ ἦρχε, καὶ Γέλλιος Μάξιμος ἐκ τῆς αὐτῆς αἰτίας, καίπερ ὑποστρατηγῶν ἐν τῇ Συρίᾳ τῇ ἑτέρᾳ τοῦ τετάρτου τοῦ Σκυθικοῦ τείχους, ἐδικαιώθησαν.
«- - - Vérus, pour avoir, lui aussi, dans la troisième légion *Gallica*, dont il avait le commandement, osé tourner ses vues vers le souverain pouvoir, et Maximus Gellius, pour la même cause, bien qu'il ne fût que lieutenant de la quatrième *Scythica*, dans la seconde Syrie, furent livrés au supplice ».
Dion Cassius nous informe qu'à la fin du règne de Macrin, Verus a été admis au Sénat après avoir été centurion, puisqu'il a été nommé légat de la légion III *Gallica*. On peut supposer qu'il était centurion dans cette même légion et qu'il y avait le rôle important d'orienter l'humeur des légionnaires en faveur d'Élagabal.

21- L. Virius (Lupus) Iulianus (sous Gordien III, 238-244).

PIR², V, 713 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 320, n° 108 ; RÉMY (B.), 1989, p. 331; DĄBROWA (E.), 1996, p. 284.

ILS, 9416 = *IGLS*, VI, 2716, Baalbek (Syrie-Phénicie) : I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / Hel(iopolitano) / pro salute d(omini) n(ostri) / Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) / Ant(oni) Gordieni / Aug(usti) C(aius) Iulius / Severus Moschi / dec(urio) col(oniae) Hel(iopolis) statu/am luciferam / decurionatus / sui hic conlo[ca]/tam sec(undum) act[a] / Viri Iuliani leg[(ati)- - -

Les chercheurs qui ont discuté de l'origine de Virius Iulianus sont d'accord sur sa qualité patricien originaire d'Italie. (cf. RÉMY (B.), 1989, p. 330, n° 290). G. Camodeca estime que ce légat doit être identifié au fils de L. Virius Lupus Iulianus, consul en 232 (*CIL*, VI, 31774, 37078). Mais cette hypothèse n'est pas retenue totalement par B. Rémy. E. Dąbrowa suggère que le fait de ne pas trouver son nom parmi les *Fasti consulares* sous Gordien III et ses successeurs pourrait s'expliquer par une mort avant l'obtention des *fasces*.

22- Anonyme (après 194).

RENAN (E.), 1864, p. 37 ; *CIL*, III, 185 = *IGLS*, VI 4007.

Aradus (Syrie) : In]victis A[ugustis - - -] / [- - -]N v(ir) p(erfectissimus) pr(aeses) [pr(ovinciae ?)]

Les gouverneurs de la province de Syrie-Phénicie au temps de la Tétrarchie et jusqu'à Constantin étaient de rang équestre.

23- Anonyme (258-260).

CIL, III 184 = *ILS*, 540 = *IGR*, III, 1020 = *IGLS*, VII 4028.

Baetocaece (Syrie) : - - - is qui provinciam regit - - -

« - - qui gouverne la province - - -»

24- Anonyme (après 194).

CIG, 4578c = *I. Syrie*, 2432 = *IGR*, III, 1174 = *IGLS*, XV, 369.

Nejran (Syrie) : τόνδε νέον οἱ τύμβον ἀνὴρ ὥριστος ἔδειμε, / Τίρωνος ἀρτιεπὴς υἱωνός, φίλος ὄλβιός τε, / **ὅς ποθ' ἡγεμόνος βενεφικιάριος κατὰ ἔθνος / ἔπλετο Φοινίκων, Δαλμάτιος**, ἄντα δόμοιο / αὐλῆς τε προπάροιθε ἐνεύδειν οἴῳ ἀπ' ἄλλων / ὁππόταν αἶσα ἕλησιν ὁμοιίου θανάτοιο, / ὄφρα νέκυς τ' ἀνδρέσσιν αἰεὶ ζωοῖσιν ἐνείη.

«Cette tombe neuve, le meilleur des hommes l'a construitepour lui, l'éloquent petit-fils de Tirôn, l'aimé et heureux Dalmatius, qui fut jadis beneficarius du gouverneur du peuple des Phéniciens ; lorsque la mort comme à tous le prendra, il dormira là, devant la cour de la maison, seul, séparé des autres, afin que même mort, il soit toujours parmiles hommes vivants ».

L'inscription s'agit de Dalmatius, le bénéficiaire du gouverneur de la Syrie-Phénicie, qui n'est pas nommé.

25- Pomponius Iulianus (236).

THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 320, n° 107 ; SARTRE (M.), 1982, p. 90, n° 33 ; *PIR²*, P 723 ; SARTRE (M.), 2001, p. 775.

On a cru que Pomponius Iulianus était gouverneur de Syrie-Phénicie sous Maximin le Thrace et son fils, parce que l'inscription de Kafr Laha (*I. Syrie*, 2399 ; *IGR*, III 1213) le qualifie de gouverneur (πρεσβευτὴς Σεβαστῶν

ἀντιστράτηγος). Cependant, M. Sartre montre que cette localité appartenait à cette époque à la province d'Arabie et non pas à la Syrie-Phénicie. De ce fait, on doit l'exclure de la liste des gouverneurs syriens pour l'ajouter à celle des gouverneurs d'Arabie.

26- Theophanes.

THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 320, n° 112.
B.-E. Thomasson (cf. *CIL*, III, 125) pensait à un légat propréteur *leg. p.p. ex. leg III*. Néanmoins, M. Sartre a revu et photographié l'inscription (*IGLS*, XV, 210) : il s'agit de Klaudius Klaudianus, fls de Théophanès, vétéran de la légion I *Parthica*, et auparavant de la légion III *Cyrenaica*.

Légats dans l'ordre chronologique :		
Nom	**Date de service**	**Origine**
1- T. Fiscilius Proculus.	1ère moitié du Ier s.	Italie
2- T. Aurelius Fulvus.	Entre 64 et 69.	Nîmes (Gaule Narbonnaise)
3- C. Dillius Sergia (tribu) Aponianus	En 69 apr. J.-C.	Corduba (Bétique)
4- Anonyme.	Sous Vespasien.	Inconnue
5- M. Maecius Celer.	Entre 92 et 94.	Peut-être (Espagne citérieure)
6- L. Aurelius Quirina (tribu) Gallus.	Entre 120 et 123.	Inconnue
7- Iulius Eurykles Herklanus L. Vibullius Pius.	Au plus tard en 130.	Sparte (Achaïe)
8- C. Iavolenus Calvinus Geminius Kapito Cornelius Pollio Squilla Q. Vulkacius Scuppidius Verus.	En 138 apr. J.-C.	Italie
9- M. Servilius Horatia (tribu) Fabianus Maximus.	Entre 150 et 153.	Afrique
10- C. Avidius Cassius.	Entre 162 et 166.	Cyrrhus (Syrie)
11- Ti. Manilius Fuscus	Entre 194 et 196	Occidentale
12- Q. Venidius Rufus Marius Maximus L. Calvinianus.	Entre 196 et 198/199.	Italie
13- Aetrius Severus.	Entre 198 et 207.	Sentinum (Regio VI)
14- Domitius Leo Procilianus.	Entre 207 et 209.	Oriental ?
15- D. (Pius ou Ulpius ?) Cassius	En 213.	Inconnue
16- Marius Secundus.	En 218.	Inconnue
17- …us Verus.	En 218/219.	Inconnue
18- Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus.	Entre 226 et 228/229.	Bulla Regia (Afrique)
19- Rutilius Pudens Crispinus.	Entre 228/229 et 233.	Peut-être Ostie
20- L. Virius (Lupus) Iulianus.	Entre 238 et 244.	Italie
21- Anonyme.	En 258-260.	Inconnue
22- Salvius Theodorus.	Entre 260 et 270.	Inconnue
23- Anonyme.	Après 194.	Inconnue
24- Anonyme.	Après 194.	Inconnue

III.3.1.3. Origine des légats de la légion III *Gallica*.

Une vision générale sur l'ensemble de dossier montre qu'on a pu identifier seulement l'origine de 15 légats parmi les 24 évoqués ci-dessus, avec une majorité nette pour les légats venant des provinces occidentales (dix légats : six Italiens (n° : 1-8-12-13-19 ?-20), deux Espagnols (n° : 3 et 5 ?), un Nîmois (n° : 2), et un dernier que L. Schaumacher et E. Birley[382] estiment être d'origine occidentale sans plus de précision (n° :11).

Les Orientaux commencent à exercer le commandement de la légion III *Gallica* à partir du règne d'Hadrien (n° : 7-10 -14 ?), tandis que les Africains débutent sous Antonin le Pieux (n° : 9-18).

De ce fait, on estime qu'au début de l'Empire et jusqu'à la fin du règne de Trajan les légats furent nommés parmi les sénateurs d'origine soit italienne, soit des provinces occidentales anciennement romanisées. Cependant, à partir d'Hadrien, des Orientaux et des Africains exercent le commandement de la légion III *Gallica*, même si les Occidentaux restent les plus nombreux. Ainsi parmi les onze légats connus entre Hadrien et Gordien III, six viennent des régions italiennes (n° : 8 -11-12-13-19-20), trois des provinces orientales (n° : 7-10 -14 ?) et deux d'Afrique (n° : 9-18).

On trouve deux patriciens parmi les légats occidentaux : le Nîmois T. Aurelius Fulvus, grand-père d'Antonin[383] et L. Virius (Lupus) Iulianus (n° 21). Quatre autres légats étaient sans doute des *homines noui*. L. Aurelius Gallus a été le fondateur d'une famille qui donnera quatre consuls au cours du II^{e} s. (n° 3). C. Iulius Eurykles Herklanus L. Vibullius Pius, natif de Sparte, est entré au Sénat sous Hadrien. Q. Aradius Rufinus Optatuus Aelianus a aussi ouvert l'accès à l'ordre sénatorial à ses descendants. Enfin Rutilius Pudens Crispinus a débuté sa carrière comme membre de l'ordre équestre.

De toute façon, on ne peut pas arriver à des conclusions fermes concernant les légats légionnaires devant ce trop modeste échantillon. En effet, si l'on considère qu'un légat garde son poste entre 2 et 3 ans, nous devrions en avoir, au moins, entre 100 et 120 pour les trois premiers siècles. Par conséquent, les 15 commandants dont on a précisé les origines ne représentent que de 12.5% à 15% des effectifs.

III.3.1.4. Cursus honorum des légats de la légion III *Gallica*.

L'analyse de notre liste, révèle cinq groupes de légats du point de vue de leurs cursus.

- Légats dont le cursus est connu dès les fonctions préliminaires (n° : 3-8-9-19).
- Légats dont le cursus commence par la questure (n° : 6-7).
- Légats dont le cursus commence par les fonctions prétoriennes (n° : 1-2-4-11-12-14-18).
- Légats dont les seules fonctions consulaires sont connues (n° : 10).

[382] SCHUMACHER (L.), 1973, p. 235 ; BIRLEY (A.-R.), 1988, p. 114.
[383] T. Aurelius Fulvus est admis parmi les patriciens sous Vespasien et L. Virius (Lupus) Iulianus sous Gordien III. ECK (W.), 1970, p.63, n. 44 et p. 108.

- Légats mentionné par les textes qui ne donnent aucune précision sur leurs carrières. De ce fait, on laisse de côté ce type de légats, puisqu'on ne peut rien présenter concernant leurs carrières.

A- Les fonctions préliminaires.

Seuls 4 légats de notre liste ont exercé des charges préliminaires :

Nom	Date de service	Vigintivirat	Tribunat militaire
1- C. Dillius Sergia Aponianus.	Néron	IIIvir capitalis	Angusticlave ?, IV Macedonica
2- C. Iavolenus Calvinus.	Hadrien	Xvir stlitibus iudicandis	Laticlave, V Macedonica
3- M. Servilius Fabianus Maximus.	Hadrien ? ou Antonin	IIIIvir viarum curandarum	Laticlave, I Minervia
4- Rutilius Pudens Crispinus.	Caracalla	IIIIvir viarum curandarum	Pas de tribunat

1- Vigintivirat.

Aucun sénateur n'a eu le poste le plus prestigieux du vigintivirat, celui de *IIIvir monetalis*[384], réservé ordinairement aux patriciens. Néanmoins, C. Iavolenus Calvinus a occupé le poste de *Xvir stlitibus iudicandis*, qui vient juste après en dignité[385]. Il a poursuivi le schéma habituel d'un cursus sénatorial qui l'a amené jusqu'au consulat après trois postes prétoriens, qui sont le commandement de la légion III *Gallica*, la légation de la province impériale de Lusitanie et le proconsulat de Bétique en 140-143. Par ailleurs, il a été favorisé par Hadrien pour accéder au tribunat de la plèbe et à la préture.

C. Dillius Aponianus, de son côté, a exercé le poste le moins prisé du vigintivirat, celui de *IIIvir capitalis*[386], qui contrairement à l'habitude, fait suite au tribunat militaire de la légion IV *Macedonica* stationnée en Germanie supérieure. On n'a qu'un seul cas similaire[387] où le poste de vigintivirat succède au tribunat militaire. C'est celui de Q. Fuficius Cornutus[388], consul en 147 (*PIR*^{2}, F 497). On peut se demander s'il ne s'agit pas, dans les deux cas, d'un tribunat angusticlave, puisque le tribunat militaire, dans la carrière de Fuficius Cornutus, est suivi par des décorations qui ne conviennent pas à celles d'un tribun laticlave, mais au contraire à

[384]Collège composé de trois personnes chargées de contrôler la frappe des monnaies.
[385]Collège de dix juges s'occupant des litiges mineurs notamment pour les affaires de succession et de tutelle.
[386]Collège de trois personnes qui assistent le préteur urbain dans les causes capitales.
[387]L. MArtius Macer a aussi effectué un tribunat militaire avant le vigintivirat, mais à l'époque julio-claudienne où on pouvait trouver dans certains cas le service militaire précède l'accession à magistratures mineures. DEMOUGIN (S.), 1982, p. 89-90 et 100, n° 5.
[388]*Suppl.It*, II, 1 = *ILS*, 8975 = *AE*, 1897, 19 (Vasto / Histonium, Regio IV) : [--- Fufi]cio Cornu[to] / [co(n)s(uli) sodali Titia]li Flaviali leg(ato) Aug(usti) p[ro pr(aetore)] / [---] quae est in Moesia [---] / [leg(ato) Aug(usti) per As]tyriam et Callaecia[m ---] / [praet(ori) cand(idato) tri]b(uno) pleb(is) candidato [quaestori ---] / [---] donis militarib(us) [donato a divo Tra]/[iano *ou* [Hadriano ?] corona] murali vexillo a[rgenteo hasta pura] / [leg(ato) pr(o) pr(aetore) Imp(eratoris) Antonini Au]g(usti) Pii provinciae M[oesiae superioris?] / [l(ocus)] d(atus) d(ecreto) [d(ecurionum)].

celles d'un angusticlave[389]. Dans ce sens, on se demande si C. Dillius Aponianus ne vient pas d'une famille équestre.

Dillius Aponianus parvient au consulat en 73, après deux fonctions prétoriennes, dont le commandement de la légion III *Gallica*, exercé pendant la guerre civile de 68-69, est la première. Il a exercé un seul poste consulaire, celui de la curatelle des rives et du lit du Tibre, dans le second semestre de 73.

Les deux autres sénateurs ont exercé la charge de *IIIIvir viarum curandarum*[390], et tous deux ont parcouru de brillantes carrières.

M. Servilius Horatia Fabianus Maximus a rempli quatre charges prétoriennes, dont la légation de la légion III *Gallica* et la préfecture du trésor du peuple romain au temple de Saturne, qui constitue le sommet des fonctions prétoriennes. Il obtient son consulat suffect en 158 et poursuit son parcours avec trois postes consulaires avant son consulat ordinaire en 166.

Quant à Rutilius Pudens Crispinus, on est sûr qu'il est d'origine équestre, puisqu'il exerce sa *prima militia* comme préfet de la première cohorte des cavaliers Lusitaniens. Il a ensuite été admis au sein du Sénat par Septime Sévère et débute son cursus sénatorial avec la préfecture des Féries Latines, réservée généralement aux patriciens et aux grandes familles sénatoriales. Après sa préture, Rutilius Pudens Crispinus exerce huit fonctions prétoriennes, un parcours qui pourrait révéler son origine équestre. Après son consulat en 238, il partage avec Tullius Ménophilus le commandement des forces sénatoriales à Aquilée contre les troupes de Maximin le Thrace. Il gouverne ensuite la province impériale d'Espagne Citérieure et Galice, qui n'est plus indépendante. Il exerce la curatelle de quelques petites cités avant de diriger le recensement de la Lyonnaise en 244-245.

2- Tribunat militaire.

Parmi les quatre légats dont nous connaissons les fonctions préliminaires, deux ont exercé le tribunat laticlave dans des légions, C. Iavolenus Calvinus et M. Servilius Fabianus Maximus. On a déjà évoqué le cas de C. Dillius Aponianus, dont le probable tribunat angusticlave traduirait une origine équestre.

Quant à Rutilius Pudens Crispinus, il est évident qu'il n'a pas exercé de tribunat militaire, dans la mesure où il a été favorisé par Septime Sévère et admis au Sénat après sa première milice équestre, la préfecture de la première cohorte des cavaliers Lusitaniens qui lui a donné une expérience militaire. Par conséquent, on peut penser que Rutilius n'avait pas besoin d'exercer le tribunat, qui ne revêtait pas une grande importance pour sa future carrière sénatoriale[391].

---

[389]Un tribun laticlave reçoit deux couronnes, deux hastes et deux *vixilla*, tandis qu'un tribun angusticlave reçoit, à l'époque de Trajan, une couronne, une haste et un *vexillum*. C'est le cas de T. Pontius Sabinus, tribun angusticlave de la légion VI *Ferrata* (n° 11) et son collègue L. Aburnius Tuscianus, de même légion, qui a été décoré dans la même occasion, la guerre parthique de Trajan. MAXFIELD (V.), 1981, p. 150 et p. 167.

[390]Collège de quatre chargé de contrôler l'entretien des rues de Rome.

[391]ALFÖLDY (G.), 1967, p. 74 ; ALFÖLDY (G.), 1969, p. 283 ; CAMPBELL (B.), 1975, p. 18 ; FITZ (J.), 1982, p. 319-320 ; BIRLEY (E.), 1988, p. 75 et 95.

B- Les magistratures inférieures.

Six légats ont occupé des magistratures inférieures :

Nom	Date de service	Questeur	Échelon édilicien
1- C. Dillius Aponianus.	Néron	En Sicile.	Tribun de la plèbe.
2- L. Aurelius Gallus.	Trajan	En Asie.	Tribun de la plèbe.
3- C. Iulius Eurykles.	Hadrien	En Achaïe.	Tribun de la plèbe.
4- C. Iavolenus Calvinus.	Hadrien.	En Afrique.	Candidat au tribunat de la plèbe.
5- M. Servilius Fabianus Maximus.	Antonin	Urbain.	Édile curule
6- Rutilius Pudens Crispinus.	Caracalla	Urbain.	Édile cerialis.

1- La questure.

La questure est la fonction qui suit les fonctions préliminaires. À l'époque impériale, on comptait une vingtaine de postes. Deux *quaestores Augusti*, quatre *quaestores consulum*, deux *quaestores urbani* ou *Vrbis*, deux *quaestores aerarii* et dix ou onze *quaestores pro praetore*, qui s'occupent de l'administration financière dans les provinces sénatoriales[392].

Nous n'avons pas le début des carrières de L. Aurelius Gallus et de C. Iulius Eurykles, ce qui nous laisse supposer une admission directe parmi les anciens questeurs (*adlectio inter aedilicios*). On a dit plus haute que ces deux sénateurs étaient sans doute des *homines noui*. Par ailleurs, le cas de C. Dillius Aponianus n'est pas habituel, puisque sa questure succède au vigintivirat et non pas au tribunat militaire. On a déjà noté que le tribunat militaire de Dillius dans la légion IV *Macedonica* pouvait être angusticlave. Par la suite, il intègre le cursus sénatorial par le poste le moins prisé du vigintivirat, celui de *IIIvir capitalis*. Quant aux autres, on remarque que leur questure est à sa place habituelle dans le cursus, c'est-à-dire directement après le tribunat laticlave. On note également que quatre légats ont exercé leur questure dans des provinces sénatoriales, tandis que deux étaient à Rome comme questeurs urbains. Nous n'avons ni de *quaestor Augusti*, ni de *quaestor consulum*, ni de *quaestor aerarii*. Toutefois, dans la mesure où nous ne connaissons pas les débuts de carrière de certains légats, rien n'interdit de penser que certains d'entre eux aient exercé ces fonctions.

2- L'échelon édilicien.

Quatre légats de la légion III *Gallica* étaient des tribuns de la plèbe, une charge affaiblie et neutralisée par la puissance tribunicienne du prince[393].

Les carrières de L. Aurelius Gallus et C. Iavolenus Calvinus ne sont pas allées au-delà du consulat suffect, malgré la faveur d'Hadrien envers le second. C. Iulius Eurykles, pour sa part, n'a même exercé que des

[392] *Ibid.*, p. 650-651.
[393] *Ibid.*, p. 651.

fonctions prétoriennes. Seul C. Dillius Aponianus, parmi les quatre, a obtenu un poste consulaire, celui de cuateur des rives et du lit du Tibre.

Quant à l'édilité, fonction réservée normalement aux jeunes sénateurs patriciens[394], on note que M. Servilius Fabianus Maximus était édile curule juste avant qu'il rédige le compte rendu des séances du sénat. Sa carrière est couronnée par un deuxième consulat en 166. Rutilius Pudens Crispinus était édile *cerialis*, une fonction créée pas César. Les édiles *ceriales* étaient chargés précisément de l'approvisionnement en blé de Rome, avant que cette tâche ne soit absorbée par la préfecture de l'annone. Le titre ne correspondait plus à une réalité[395].

On notera, pour finir, que M. Servilius Fabianus Maximus et Rutilius Pudens Crispinus avaient suivi le même parcours.

C- Les magistratures supérieures.

1- La préture.

Le sénateur romain doit être préteur pour pouvoir avancer dans sa carrière et accéder à des fonctions supérieures. L'admission à la préture était un moyen utilisé par l'empereur pour augmenter le nombre de personnes loyales autour de lui[396]. C'est le cas de C. Iavolenus Calvinus, favorisé par Hadrien pour l'obtention de sa questure et de sa préture. Mais au vu des informations lacunaires sur les débuts de carrières, on peut penser que tous les légats de la légion III *Gallica* étaient d'une manière ou d'une autre passés par ces charges, soit par un avancement régulier, soit par une *adlectio*.

2- Les fonctions prétoriennes.

Sous le Haut Empire, les sénateurs romains devaient exercer des fonctions prétoriennes avant le consulat. Ils pouvaient les effectuer en Italie ou dans les provinces. Le commandement d'une légion militaire directement après la préture était un grand honneur dénotant la confiance de l'empereur[397].

Il est nécessaire d'indiquer ici qu'on doit distinguer les sénateurs exerçant le commandement de la légion III *Gallica* avant la division de la Syrie, des sénateurs ayant eu les mêmes responsabilités après la partition de la province par Septime Sévère. Il avait désormais plus de responsabilité qu'auparavant. Aussi, je n'ai pas traité les cursus dont les parcours prétoriens ne sont pas connus avant le commandement de la légion III *Gallica*. Pour ce qui est de la carrière de C. Iulius Eurykles, on n'est pas certain de son commandement à la tête de l'unité (πρεσβευτὴν τοῦ Σ̣εβαστοῦ λ̣ε̣γ̣ιῶ̣ν̣ο̣ς γ´).

[394] *Ibid.*, p. 651.
[395] *Ibid.*, p. 651.
[396] DĄBROWA (E.), 1993, p. 49.
[397] ALFÖLDY (G.), 1967, p. 77 et 80.

Les fonctions prétoriennes des légats de la légion III *Gallica* avant la subdivision de Syrie.							
Nom	**1ère**	**2e**	**3e**	**4e**	**5e**	**6e**	**cos**
1- T. Fiscilius Proculus	Leg leg. XI ?	Leg. leg III Gall. 1ère moitié Ier s.	Leg. prov. Asiae ou Africae	==	==	==	==
2- C. Dillius Aponianus	Leg. leg. III Gall. (69)	Leg. pr. pr. prov. ?	==	==	==	==	(71-73)
3- Anonyme	Leg. leg. III Gall. Vespasien.	Leg. pr. pr. prov. Lyc.-Pamph.	==	==	==	==	==
4- L. Aurelius Gallus	Leg. prov. Africae	Curat. viar. Clod. Ann. Cass. Cimin. et Nova Traianae. (117-120)	Leg. leg. III Gall. (120-123).	Procos prov. Narbon. (124-125)	Praef. frum. dandi (125)	Praef. aer. Sat. (126-128)	(129-132)
5- C. Iulius Eurykles	Leg. procos prov. Hisp. Baet. (122-130)	Leg. leg. III ? (130 au plus tard)	==	==	==	==	==
6- C. Iavolenus Calvinus	Leg. leg. III Gall. (138)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Lusitan. (138- 140).	Procos prov. Baetic. (140-143)	==	==	==	Antonin
7- M. Servilius Fabianus Maximus	Leg. pr. pr. prov. Asiae	Curat. viae Valeriae	Leg. leg. III Gall. (150-153).	Praef. aer. Sat. (153-158)	==	==	(158)

L'analyse du cursus de nos généraux révèle d'importants résultats, malgré le petit nombre de carrières qu'on a pu retracer.

Tout d'abord, aucun légat de la légion III *Gallica* n'a exercé le commandement de cette unité avant la préture, alors que deux sénateurs ont dirigé la légion IV *Scythica* avant d'avoir exercé cette magistrature. C'est le cas d'A. Larcius Priscus en 94/95-97 et de L. Valerius Messala Thrasea Publicola Helvidius vers 105.

On doit également noter qu'on ne sait pas si le commandement de T. Fiscilius Proculus et celui de l'Anonyme sous Vespasien relevaient d'une première charge prétorienne. On ne connaît pas non plus leur parcours après le commandement de la légion.

Deux légats de la légion III *Gallia* ont commandé l'unité juste après leur préture. C. Dillius Aponianus, à la tête de la légion lors de la guerre civile en 69, est ensuite devenu légat propréteur d'une province inconnue, avant de recevoir les *fasces* consulaires entre 71 et 73. Cette carrière prétorienne rapide montre que Dillius Aponianus avait la faveur de Vespasien, sans doute en raison de son rôle durant la guerre civile, notamment en Italie (voir p. 35).

Quant à C. Iavolenus Calvinus, il est clair qu'il a été favorisé par Hadrien à deux reprises, pour son accession au tribunat de la plèbe et à la préture, faveur qui explique sa nomination à la tête de la légion III *Gallica*. Il part ensuite en Espagne pour deux autres charges prétoriennes, le gouvernement de la province impériale non armée de Lusitanie, puis le proconsulat de la province sénatoriale de Bétique. Il est consul quelque temps après, sous Antonin le Pieux, sans qu'on puisse préciser la date.

L. Aurelius Gallus a exercé six charges prétoriennes dont le commandement de la légion III *Gallica*, qui a d'ailleurs été son seul poste militaire, tandis que les autres charges étaient administratives et financières. La gestion de trésor du peuple romain est la fonction la plus élevée dans sa carrière, juste avant son consulat. La longueur de cette carrière prétorienne pourrait s'expliquer par le fait que c'est un homme nouveau, probablement d'origine équestre.

M. Servilius Fabianus Maximus a aussi obtenu le consulat juste après sa gestion de la caisse sénatoriale du temple de Saturne. Il a obtenu au total quatre charges prétoriennes, dont le commandement de la légion III *Gallica*, ce qui est tout à fait normal dans un cursus sénatorial.

M. Corbier pense que la gestion de la caisse sénatoriale, contrairement à celle de la caisse militaire, ne nécessitait pas d'expérience au sein de l'armée[398]. C'est le cas de nos deux sénateurs.

On remarque par ailleurs qu'avant la subdivision de la Syrie, aucun légat de la légion III *Gallica* n'a exercé d'autre commandement militaire. En revanche, pour la période 70/71-108, six légats de la légion X *Fretensis* avaient déjà exercé au moins un commandement avant d'être nommés à la tête de cette légion. E. Dąbrowa pense que ce fait montre l'importance de ce commandement pour la poursuite d'une carrière sénatoriale[399]. On peut se demander alors si la légation de la légion III *Gallica* à cette période avait un réel impact sur l'avancement d'un cursus sénatorial.

---

[398]CORBIER (M.), 1974, p. 211.
[399]DĄBROWA (E.), 1993, p. 51.

Nom	Les fonctions prétoriennes des légats de la légion III *Gallica* après la subdivision de Syrie								cos
	1[ère]	**2[e]**	**3[e]**	**4[e]**	**5[e]**	**6[e]**	**7[e]**	**8[e]**	
1- Ti Manilius Fuscus	Leg leg. XIII Gem. (191)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Syr. Phoen. (194-196)	==	==	==	==	==	==	195 in abs.
2- Q. Venidius Calvinianus	Leg. leg. I Min. (193)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Cilic. (194-196)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Syr. Phoen. (196-198).	==	==	==	==	==	198 in abs.
3- Domitius Leo Procilianus.	Leg. Aug. pr. pr. prov. Syr. Phoen. (207-209).	==	==	==	==	==	==	==	207 in abs.
4- Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus	Leg leg. ?	Praef. aer. mil. (Élagabal).	Praef. aer. Sat. (Sévère Alexandre)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Galat. (224-226)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Syr. Phoen. (226-228)	==	==	==	228 in abs.
5- Rutilius Pudens Crispinus	Curat. rei Fanestrium et Pisaurensium. (219)	Curat. viar. Clodia. Cassia. Ciminia. (220)	Iur. Aemilia. Etruria. Liguria. (221-222)	Leg. leg XV Apoll. (223-225)	Leg. Aug. pr. pr. . prov. Lusitan. (225-227)	Leg. Aug. pr. pr. prov Thrac. (227-229)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Syr. Phoen. (228/229-233)	Proc. prov. Acha.	238 in abs. ?

Après la partition de la Syrie, quatre légats ont exercé au moins un commandement militaire avant leur arrivée en Syrie-Phénicie. Trois entre eux ont aussi été à la tête d'une province impériale non armée.

Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus, nouveau sénateur, a fait une carrière prétorienne remarquable commençant par la légation d'une légion inconnue, suivie par deux postes importants à Rome, la préfecture du trésor militaire et celle de la caisse sénatoriale. On a vu dans deux exemples avant la division de la Syrie que cette dernière charge venait au sommet des fonctions prétoriennes, juste avant le consulat. C'était le cas de L. Aurelius Gallus et de M. Servilius Fabianus Maximus. Pour sa part, Aradius l'avait exercée avant de gouverner la province de Galatie, non armée, et celle de Syrie-Phénicie, avec une seule légion.

On doit également noter que tous les gouverneurs de Syrie-Phénicie, à l'exception de Rutilius Pudens Crispinus qui venait de l'ordre équestre, ont reçu leur consulat pendant l'exercice de leur gouvernement en Syrie (*in absentia*). De ce fait, on peut se demander si le gouvernement de la Syrie-Phénecie ne privilégiait pas l'accès au consulat sans être passé par Rome[400].

[400]M. Christol donne des exemples pour la province d'Arabie au IIIe s. CHRISTOL (M.), 1986, p. 187-264 et 275-276.

Nom	Cos I	Les fonctions consulaires des légats de la légion III *Gallica*.					cos II
		1ère	2e	3e	4e	5e	
1- T. AureliusFulvus	67	Leg. Hisp. Citer. (74)	= =	= =	= =	Praef. Urb. (Domitien)	85
2- C. Dillius Aponianus	71 ou 73	Cur. alvei Tib. et riparum (73)	= =	= =	= =	= =	= =
3- M. Servilius Fabianus Maximus	158	Cur. Aedium sacrarum. (159-160)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Moes. inf. (161-163).	Leg. Aug. pr. pr. prov. Moes. sup. (163-166).	= =	= =	166
4- Avidius Cassius	166	Leg. Aug. pr. pr. prov. Syr. (166-176)	= =	= =	= =	= =	= =
5-Ti; Manilius Fuscus	195	= =	= =	Procos Asiae (210)	= =	= =	225
6- Q. Venidius Calvinianus	198	Leg. Aug. pr. pr. prov. Ger. inf. (205/206-208)	= =	= =	= =	= =	= =
7- Domitius Leo Procilianus	207	==	= =	= =	= =	Praef. Urb. (220 ?)	?
8-Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus	228	Leg. Aug. pr. pr. prov. Syr. Coel. (229-230)	Agens vice procos. Afr. (238).	= =	= =	= =	= =
9- Rutilius Pudens Crispinus	238	Electus dux ex senatus bello Aquileinensi (238)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Hisp. Citer. et Callaeciae. (238/239-240/241)	Cur. Teanensium Interamnatium Venafranorum Aquinatium (242-243)	Leg. Aug. pr. pr. ad cens. acc. prov. Lugudun. et Hisp. Baet. (244-245).	= =	= =

3- Les fonctions consulaires.

Il est à noter que, parmi les onze légats de la légion III *Gallica* ayant obtenu le consulat, neuf d'entre eux seulement ont obtenu des charges consulaires.

Trois légats ont eu un deuxième consulat. T. Aurelius Fulvus, dont on ne possède pas tout le cursus, l'a reçu sous Domitien, qui lui a également confié la préfecture de la Ville. M. Servilius Fabianus Maximus l'a obtenu sous Marc Aurèle après avoir achevé trois postes consulaires, sans doute sous le même prince. Mais il semble que sa carrière se soit arrêtée là, puisqu'on n'a pas d'autre information sur ce clarissime africain. Ti. Manilius Fuscus a été consul deux fois avec un écart de 30 années, en 195 (*in absentia*) et en 225. À part le proconsulat d'Asie en 210, ses fonctions consulaires demeurent inconnues. On peut penser que Domitius Leo Procilianus a également eu un deuxième consulat, si l'on admet que le même personnage a été préfet de la Ville sous Élagabal en 220 (DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXXIX, 14).

Ainsi, parmi les onze légats ayant eu le consulat, seuls deux sénateurs sont arrivés au sommet de l'administration romaine. T. Aurelius Fulvus avec la préfecture de Rome et Ti. Manilius Fuscus avec le proconsulat d'Asie. De ce fait, on peut penser que les commandants de la légion III *Gallica* n'avaient pas toujours de relations particulières avec la famille impériale, à l'exception de ces deux cas. Le premier s'est engagé aux côtés de Vespasien pendant la guerre civile de 68/69, un geste apparemment apprécié par les Flaviens. C'est sans doute la même situation pour Ti. Manilius Fuscus. Lui aussi était favori du pouvoir après qu'il se fut prononcé en faveur de Septime Sévère durant la guerre contre Pescennius Niger.

III.3.2. Tribuns militaires laticlaves de la légion III *Gallica*.

1- Sex. Appius voltina (tribu) Severus (sous Vespasien).

PIR, A, 769 = *PIR²*, A, 953 ; GORDON (A.-E.), 1958, p. 131, n° 140.
CIL, VI, 1348 = *ILS*, 1003, Roma : [Sex(to) Appio] Sex(ti) filio Volt(inia) / Severo / [IIIIvir]o viarum curandarum / [tribun]o milit(um) leg(ionis) III Gallicae / [sodal]i Titio quaestori / [T(iti) Ves]p(asiani) Caesaris Augusti fili(i) / [p]atri piissimo / [Appia Sex(ti)] fil(ia) Severa Ceioni Commodi.

- *IIIIvir viarum curandarum*.
- Tribun militaire de la légion III *Gallica*.
- Il est dans la confrérie du collège de Titus, fils de Vespasien.
- Questeur de l'empereur Vespasien.

Origine : italienne. Il est père d'Appia Severa (*CIL*, VI, 1349 = *ILS*, 1004), épouse de L. Ceionius Commodus, consul en 78.

2- C. Bruttius Praesens (138).

PIR², B 165 ; PFLAUM (M.-H.-G.), 1966, p. 32, n° 7 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 379 ; JACQUES (F.), 1976, pp. 215-222 ; THOMASSON (B.-E.), 1996, p. 68, n° 84a ; RUCINSKI (S.), 2009, p. 132, 210 et 223, n° 28b.
Le personnage est connu par d'autres textes : *CIL*, VI, 10234 = *ILS*, 7213 ; *CIL*, VI, 7582 = *ILS*, 8265 ; *CIL*, IX, 4512.
CIL, X, 408 = *ILS*, 1117, Volcei/Lucania (Regio III) : L(ucio) Fulvio C(ai) f(ilio) Pom(ptina) [Rustico C(aio)] / Bruttio Praesenti Min[- - -] / [Val]erio Maximo Pompeio L(ucio) [- - -] / Valenti Cornelio Proculo [- - -] / Aquilio Veientoni co(n)s(uli) II pr[aef(ecto) urbi patri] / [C]r[i]spinae Aug(ustae) socero Imp(eratoris) [Commodi Aug(usti) sodali] / Hadrianali sodali Antonin[iano Veriano] / Marciano comiti Impp(eratorum) Ant[onini et Veri Augg(ustorum)] / expeditionis Sarmaticae p[raetori cand(idato) quaes]/tori Aug(usti) tr(ibuno) mil(itum) leg(ionis) III Gallic[ae adlect(o) inter patric(ios)] / ab Imp(eratore) divo Antonino Aug(usto) Pio [- - -]
Une carrière dans l'ordre inverse :

- Admis parmi les patriciens par Antonin le Pieux.
- Tribun militaire de la légion III *Gallica* en 138, lors de l'expédition exceptionnelle de son père en Syrie avec Iulius Maior (Seyrig (H.), *Ant. Syr.*, II, 1938, p. 108 = *AE*, 1938, 137).
- Questeur d'Auguste en 145 lors du quatrième consulat d'Antonin le Pieux, qui en 139 avait choisi comme collègue au consulat le père de Bruttius Praesens.
- Préteur en qualité de candidat de l'empereur Antonin le Pieux.
- Consul suffect en 153, puisqu'il est plus tard Consul *iterum*.
- Proconsul d'Afrique entre 166/167 ou 167/168 (F. Jacques, 1976, p. 222).

- Membre de l'état-major de deux empereurs dans l'éxpédition contre les Sarmates. M.-H.-G. Pflaum a placé ce *comitatus* vers 177.
- *Sodalis Antonianus Verianus Marcianus*.
- Préfet de la Ville peut-être de 178 à 180.
- Consul ordinaire en 180.

Origine : Il descend d'une famille sénatoriale de Lucanie, originaire de Volcei. Son père homonyme est consul *iterum* en 139. Sa fille Bruttia Crespina a épousé l'empereur Commode en 178 : *patri Crispinae Augustae socero Imperatoris Commodi Augusti*.

3- Ti. Claudius Saethida Caelianus (sous Marc Aurèle et Lucius Verus).

PIR, C 790 = *PIR²*, C 1004a ; HALFMANN (H.), 1979, p.196, n° 127.
CIL, X, 1123 = *ILS*, 1086, Abellinus, (Regio I) : Ti(berio) Claudio / Saethidae / Caeliano / Cl(audio) Fronti[ni] / co(n)s(ulis) f(ilio) X[viro] / stl(itibus) iud(icandis) trib(uno) mil(itum) leg(ionis) / III Gallicae [q(uaestori)] provinc(iae) / [Sici]liae candidato Imp(eratorum) / [An]tonini et Veri August[orum] / sodali Hadrianali Le[- - -] / [trib(uno)] pleb(is) praet(ori) fid(ei) com[m(issario)] / legato leg(ionis) XI Cl(audiae) aug[uri] / patrono coloniae / d(ecreto) d(ecurionum).
Une carrière directe :

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun militaire de la légion III *Gallica*.
- Questeur de la province de Sicile entre 161 et 169.
- Membre de la confrérie du divin Hadrien.
- Tribun de la plèbe.
- Préteur *fideicommissarius*, vers 167.
- Légat de la légion XI *Claudia* à Dorustorum en Mésie inférieure, vers 170. Il a eu probablement son commandement avant la mort de Verus.
- Augure et *patronus coloniae Abellini*.

Origine : Messène dans la province d'Achaïe. Il est frère de Ti. Claudius Frontinus Niceratus (*PIR²*, C 873), et fils de Ti. Claudius Frontinus (*PIR²*, C 872).

4- M. Domitius Valerianus (Caracalla).

PIR², D n° 168 et M. 269 ; *RE Supp.* , XIV, 1974, col. 114, n° 85 ; PFLAUM (H.-G.), 1957, p. 139, n° 18 ; SARTRE (M.), 1982, p. 91, n° 35 ; AMELING (W.), 1985, n° 45 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 4, n° 24 (Sicile) ; col. 259, n° 41 (Galatie) ; col. 292, n° 27 (Cilicie) et col. 332-333, n° 28 (Arabie) ; Rémy (B.), 1989, p. 168, n° 130.
Le personnage, dont l'inscription suivante présente la carrière, est connu aussi par d'autres documents : *IGR*, III, 904 ; *CIL*, III, 14149 (31) ; *AE*, 1907, 67 ; *IGLS*, XIII, 9057.

AE, 1957, 44, Prusias ad Hypium (Pont-Bithynie) : τὸν λανπρότατον / Μᾶρκον Δομίτιον / Οὐαλεριανόν, / χειλίαρχον πλατύσημον / λεγεῶνος γ´ Γ̣[αλ]λ[ικῆς], / ταμίαν, [ἀγορανόμον], / [σ]τ̣[ρ]ατηγὸ[ν τοῦ δή]μου Ῥ̣ω[μαίων], / πρεσ(βευτὴν) Σεβ(αστοῦ) ἡγεμόνα λεγεῶνος ιβ´ / κεραυνοφόρου βεβέας εὐσταθοῦς / πρεσβ(ευτὴν) Σεβ(αστοῦ) ἡγεμόνα λεγεῶνος ζ´ Κλαυδίας, / πρεσ(βευτὴν) Σεβ(αστοῦ) καὶ ἐπανορ/θωτὴν τῶν τῆς Παμφυλίας πόλεων, / ἀνθύπατον Σικελίας, πρεσβευ(τὴν) / καὶ ἀντιστρατηγὸν Σεβ(αστοῦ) καὶ ἡγεμόνα / Γαλατίας, πρεσβ(ευτὴν) καὶ ἀντιστρατηγὸν Σεβ(αστοῦ) καὶ / ἡγεμόνα Κιλικίας, πρεσβ(ευτὴν) / καὶ ἀντιστρατηγὸν Σεβ(αστοῦ) καὶ ἡγεμόνα / Ἀραβίας, ὕπατον, Μ. Δομίτιος Κάνδιδο[ς] / [τὸν τῆς πόλεω]ς καὶ αὐτοῦ / [εὐ]εργέτην.
M. Domitius Valerianus n'a pas occupé de postes de vigintivirat. C'est sans doute un homme nouveau :

- χειλίαρχος πλατύσημος λεγεῶνος γ´ Γαλλικῆς, tribun laticlave de la légion III *Gallica* sous Caracalla d'après B. Rémy). Le seul poste daté dans la carrière est le gouvernement d'Arabie en 238-239, ce qui lui fait au moins un intervalle de 21 ans entre son service dans la légion III *Gallica* et la légation d'Arabie.
- ταμίας, questeur et ἀγορανόμος édile.
- σ̣τρατηγὸς τοῦ δήμου Ῥ̣ωμαίων, préteur du peuple romain.
- πρεσβευτὴς Σεβαστοῦ ἡγεμὼν λεγεῶνος ιβ´ κεραυνοφόρου βεβέας εὐσταθοῦς, légat de la légion XII *Fulminata Certa Constans* stationnée à Mélitène en Cappadoce. La légion avait porté cette épithète, pour sa loyauté après la révolte d'Avidius Cassius (E. Ritterling, *RE*, col. 1707-1708).
- πρεσβευτὴς Σεβαστοῦ ἡγεμὼν λεγεῶνος ζ´ Κλαυδίας, légat de la légion VII *Claudia* à Viminacium en Mésie supérieure.
- πρεσβευτὴς Σεβαστοῦ καὶ ἐπανορθωτὴς τῶν τῆς Παμφυλίας πόλεων. Il est le correcteur de l'association des villes de Pamphylie. La charge est attestée pour la première fois.
- ἀνθύπατος Σικελίας, proconsul de la province sénatoriale prétorienne de Sicile.
- πρεσβευτὴς καὶ ἀντιστρατηγὸς Σεβαστοῦ καὶ ἡγεμὼν Γαλατίας, πρεσβευτὴς καὶ ἀντιστρατηγὸν Σεβαστοῦ καὶ ἡγεμὼν Κιλικίας, *legatus Augusti pro praetore praeses*. Le titre a été utilisé à partir de Septime Sévère. Il est difficile de préciser son gouvernement en Galatie en Cilicie. B. Rémy a mis le premier en 230-232 et le deuxième, soit à l'extrême fin du règne de Sévère Alexandre, soit sous Maximin.
- πρεσβευτὴς καὶ ἀντιστρατηγὸς Σεβαστοῦ καὶ ἡγεμὼν Ἀραβίας, la légation de la province d'Arabie est bien datée d'après un milliaire trouvé sur la route entre Petra et Gerasa datée du 22 mars 238 au 21 mars 239 (*CIL*, III, 14149.31). Aussi, dans une inscription d'Irbid (*AE*, 1907, 67). D'ailleurs, ce gouvernement indique qu'il a probablement reçu le consulat *in absentia* pendant le gouvernement d'Arabie[401].

Origine : homme nouveau originaire de Pursias en Pont-Bithynie où se trouvaient, selon B. Rémy, de nombreux Domitii.

---

[401]M. Christol donne quelques exemples pour des gouverneurs d'Arabie ayant le consulat *in absentia* CHRISTOL (M.), 1986, p. 187-264 et 275-276.

5- M. Maecius Celer (fin Vespasien-début Domitien). Voir légat de la légion III *Gallica* n° 8.

6- Iunius Maximus (pendant la guerre parthique de Marc Aurèle et Verus).

ALFÖLDY (G.), 1979, p. 195 ; BURNAND (Y.), 1995, Paris, p. 196 ; MAXFIELD (V.-A), 1983, p. 249 ; PUECH (B.), 2002, p. 194, n° 82.

AE, 1972, 576 = *AE*, 1979, 601, Éphèse (Asie) : Iunium Maximum - - -] / [t]ribunum laticlavium leg(ionis) I[II] / Gallicae donatum ab optimis / maximisque Imperatorib(us) / Antonino et Vero [Aug(ustis)] / Armeniacis Medi[cis] / Parthicis max[imis ob ex]/peditionem [P]arthi[cam] / felicissim[a]m don[is mi]/litaribus corona mura/li et vallari hastis puris / vexillo item donativo / extraordinario quaes/tor(em) extr[a] s[e]n[t]entias des[i]/gnatum suscipien[tem] / munus laureatar[um] / Victoriae Parthicae / qu[ae]stor(em) pro pra[etore] / provinciae Asiae

- Tribun laticlave de la légion III *Gallica* pendant la guerre parthique de Marc Aurèle et Verus.
- *donatiuum* extraordinaire.
- Questeur désigné sans recours aux avis des sénateurs et chargé de la mission de porter les *litterae laureatae*, c'est-à-dire la nouvelle de la victoire parthique.
- Questeur propréteur d'Asie en 167.

Origine : incertaine. Il est possible qu'il soit identique au sénateur mentionné dans (*CIL*, VI 41144).

7- M. Messius Galeria (tribu) Rusticianus Aemilius Lepidius Iulius Celsus Balbinus Arrius Proculus (vers 140).

*PIR*², M 520b et p. 329 ; GONZALES (J.), 1983, p. 157-160 ; DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 592, n° 129.

1- *AE* 1983, 517.1, Maribanez (Bétique) : M(arco) Messio M(arci) f(ilio) / Gal(eria) Rusticiano / Aemilio Lepido Iulio / Celso Balbino Arrio / Proculo trib(uno) pleb(is) desig(nato) / q(uaestori) Imp(eratoris) Caesaris Titi Aelii / Hadriani Antonini Aug(usti) / Pii p(atris) p(atriae) trib(uno) mil(itum) leg(ionis) XV Apol/linar(is) et leg(ionis) III Gallicae / praef(ecto) urbis feriar(um) Latinar(um) / co(n)s(ulatu) Aemili Papi patris et / Burbulei Ligariani Soceri / Xviro stlitibus iudicandis / res publica Siarensium / Aemilius Papus pater honore usus sua pecunia / posuit.

Carrière (remise dans l'ordre ascendant) :

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Préfet des féries Latines en 136 lors du consulat de son père Aemilius Papus et de son beau-père Burbuleius.
- Tribun de la légion XV *Apollinaris*, peut-être lors du gouvernement de son beau-père en Cappadoce, entre 137-140.

- Tribun de la légion III *Gallica*, sans doute en accompagnant son beau-père Burbuleius, gouverneur de Syrie en 140.
- Questeur d'Antonin le Pieux en 142.
- Désigné tribun de la plèbe vers 144.

Origine : Siarum en Bétique. Il est fils de M. Cutius Priscus Messius Rusticus Aemilius Papus Arrius Proculus Iulius Celsus (*PIR²*, M 526), et frère de M. Messius Rusticus Aemilius Papus Arrius Priscianus Iulius Afer (DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 592, n° 128).

8- C. Plinius Oufentina (tribu) Caecilius Secundus (sous Vespasien).

PIR, III, n° 370 = *PIR²*, P 490 ; CORBIER (M.), 1974, p. 131-143, n° 32 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 247, n° 31 ; RÉMY (B.), 1989, p. 45-47, n° 32.

Le personnage est connu par d'autres textes : *CIL*, V 5262 – 5263 -5667 ; *AE*, 1972, 212 ; *FO*, p. 45 ; *CIL*, XI, 5272 ; peut-être *CIL*, V, 745 ; Pline, *Lettres*, X, 3 a ; *Ibid*., I, 10, 9-10 ; *Ibid*., X, 8, 3 et 6 ; *Ibid*., X, 9 ; *Ibid*., V, 14, 1-5 ; *Id*., *Pan.*, XC 3-6 : XCI : 1-6.

CIL, V, 5262, Comum (Transpadana) : C(aius) Plinius L(uci) f(ilius) Ouf(entina) Caecilius [Secundus co(n)s(ul)] / augur legat(us) pro pr(aetore) provinciae Pon[ti et Bithyniae] / consulari potesta[t(e)] in eam provinciam e[x s(enatus) c(onsulto) missus ab] / Imp(eratore) Caesar(e) Nerva Traiano Aug(usto) German[ico Dacico p(atre) p(atriae)] / curator alvei Ti[b]eris et riparum e[t cloacar(um) urb(is)] / praef(ectus) aerari Satu[r]ni praef(ectus) aerari mil[it(aris) pr(aetor) trib(unus) pl(ebis)] / quaestor Imp(eratoris) sevir equitum [Romanorum] / trib(unus) milit(um) leg(ionis) [III] Gallica[e Xvir stli]/tib(us) iudicand(is) therm[as ex sestertium] adiectis in / ornatum (sestertium trecentis milibus) [- - - et eo amp]lius in tutela[m] / (sestertium ducentis milibus) t(estamento) f(ieri) i(ussit) [item in alimenta] libertor(um) suorum homin(um) (centium) / (sestertium decies octies centena et sexaginta sex milia cum sexcentis sexaginta sex) milibus) rei [p(ublicae) legavit quorum inc]rement(a) postea ad epulum / [p]leb(is) urban(ae) voluit pertin[ere item vivu]s dedit in aliment(a) pueror(um) / et puellar(um) pleb(is) urban(ae) (sestertium) [(quingenta milia) item bibliothecam et] in tute/lam bibliothecae (sestertium centum milia).

Carrière indirecte :

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun militaire de la légion III *Gallica* sous Vespasien.
- Sévir des chevaliers romains
- Questeur de l'empereur Domitien.
- Tribun de la plèbe et préteur.
- Préfet du trésor militaire en 94-96.
- Préfet du trésor du temple de Saturne avec son ami Cornutus Tertullus de 98 à 100, sous Nerva et Trajan.
- Consul suffect avec le même ami en septembre-octobre 100 (*FO*, II, p. 45). Il semble qu'ils cumulent pendant deux mois les deux fonctions. C'était en quelque sorte un consulat *in absentia* (B. Rémy).

- Curateur du lit de Tibre et des rives et du réseau des égouts en 104-106.
- Envoyé par Trajan dans une mission extraordinaire dans le Pont-Bithynie pour remettre de l'ordre cette province sénatoriale, dont la condition était inquiétante : *Legatus Augusti pro praetore consulari potestate*.
- Pline était un avocat réputé et un homme politico-littéraire. Il a reçu deux sacerdoces, un flaminat à Côme (*CIL*, V, 5667), et l'augurat, un des quatre sacerdoces majeurs à Rome, peu après le consulat, peut-être en 103.

Origine : Côme en Transpadane.

9- A. Pontius Tromentina (tribun) Quietus (pendant la guerre civile de 68-69).

PIR², P 819 ; PAPAZOGLU (F.), 1990, pp. 577-584 ; *Inscriptiones Stoborum*, 2012, p. 39, n° 33.
AE, 1934, 182 = 1990, 882, Gradsko/ Stobi (Macédoine) : A(ulo) Pontio / Ponti Homul/li f(ilio) Tro(mentina) Quieto / Xviro stlitibus / iudicandis trib(uno) / mil(itum) leg(ionis) III Gallicae / VIviro eq(uitum) Romano[r(um)] / transvectorum / turmae secundae / Q(uintus) Vatercius Q(uinti) f(ilius) Trom(entina) / Optatus et / L(ucius) Vatercius Q(uinti) f(ilius) Tro(mentina) Optatus / h(onoris) c(ausa).
Carrière directe :

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun militaire de la légion III *Gallica* en 68-69.
- *VIvir equitum Romanorum transvectorum turmae secundae*. Sous Vespasien. Pontius fut nommé par l'empereur sévir (commandant) de la seconde *turma equitum Romanorum* pour le défile (*transvectio*) des chevaliers romains qui se déroulait à Rome chaque année aux ides de juillet. La suite de sa carrière nous demeure inconnue.

Origine : incertaine. Pour le père voir (*PIR²*, P n° 802).

10- L. Pullaienus Gargilius Antiquus (milieu des années 140).

PIR², G 79 ; ALFÖLDY (G.), 1967, p. 33 n° 41 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 177, 259, 294, 297, 316, 336 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 165, n° 28 ; DĄBROWA (E.), 1998, pp. 214-215 ; ROSSIGNOL (B.), 2004, thèse dactylographiée, n° 87 ; ROSSIGNOL (B.), 2007 pour un volume à paraître en la mémoire de Boris Gerov, version internet.
Le personnage est connu aussi par d'autres textes : *AE*, 1926, 93 = *IG*, *Bulg*., II, 606 (Thrace, Nicopolis ad Istrum, décembre 160-mars 161) ; *IG*, *Bulg*. II, 609 (Thrace, Nicopolis ad Istrum, vers 161) ; *SEG*, XXVIII, n° 598 (Marcianopolis) ; *AE*, 1998, 1623 (diplôme militaire de la province de Thrace, daté de 161-162).

1- *CIL*, III, 7394 = III, 12324 = *ILS*, 1090, Périnthe (Thrace) : L(ucio) Pullaieno Gargilio / Antiquo / Xv(iro) stlitib(us) iudic(andis) trib(uno) laticl(avio) / leg(ionis) III Gallic(ae) quaest(ori) cand(idato) Aug(usti) / trib(uno) pl(ebei) pr(aetori) curat(ori) viae Clodiae / Cassiae Ciminiae trium Tra/ianar(um)

legato leg(ionis) I Minerv(iae) / leg(ato) Augustor(um) pro pr(aetore) prov(inciae) / Thrac(iae) co(n)s(uli) designato / Gaius Alexander et / Aelius Sacerdos et / Flavius Valens / corniculari(i).

2- *CIL*, VIII 26579, Thugga (Afrique proconsulaire) : M(arco) Paccio Sil/vano Coredio / Gallo L(ucio) Pullaie/no Gargilio An/tiquo co(n)s(uli) / pagus Thuggensis / patrono d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica) / curatore L(ucio) Gabinio / L(uci) fil(io) Clemente.

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun laticlave de la légion III *Gallica*.
- Questeur candidat d'Antonin le Pieux.
- Tribun de la plèbe et préteur vers 150.
- Curateur des petites voies d'Italie (via Claudiae, via Cassiae et via Ciminiae), 152 ?-155 ?
- Légat de la légion I *Minerva* en Germanie inférieure, 156-158.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Thrace, entre 158 et le début de 161 au plus tard.
- Consul suffect en 162.

Origine : Thugga en Afrique. Son fils homonyme fut admis parmi les patriciens sans doute dans la seconde moitié du règne de Marc Aurèle ou sous Commode (*PIR²*, G 80).

11- Anonyme (entre 50 av. j.-C. et 50 apr. J.-C., d'après *EDR* 15545).

CIL, IX, 5705, Massaccio/Cupra Montana, (Regio V) : - - -/ [coniugi - - -] / trib(uni) laticlavi(i) mil(itum) / leg(ionis) III Gallicae / patroni municipi(i) / d(ecreto) d(ecurionum) publice

Il s'agit d'un tribun militaire d'après l'*EDR* 15545. La paléographie date le texte entre 50 av. J.-C. et 50 apr. J.-C.

Origine : sans doute italienne.

Tribuns laticlaves de la légion III *Gallica* dans l'ordre chronologique.										
Nom	**Date de service**	**Origine**	**Fonctions préliminaires**	**Ques.**	**Trib. pl.**	**Prét**	**Fonctions prétoriennes**	**Cos**	**Fonctions consulaires**	**Cos II**
1-Anonyme	50 av. J.-C.-50 apr. J.-C.	= =	= =	= =	= =	= =	= =	= =	= =	= =
2- A. Pontius Quietus	68-69	Inconnue	- Xvir stlit. iud - VIvir eq. Rom.	= =	= =	= =	= =	= =	= =	= =
3- Sex. Appius Severus	Vespasien	Italie	- IVvir viar. cur.	oui	= =	= =	= =	= =	= =	= =
4- C. Plinius Caecilius Secundus	Vespasien	Italie	- Xvir stlit. iud - VIvir eq. Rom.	oui	oui	oui	- Praef. aer. mil. - Praef. aer. Sat.	100	- Leg. pr. pr. prov. Pont. et Bith. et missus in eam prov. - Cur. alvei Tib. rip. et cloacar. urb.	= =
5- M. Maecius Celer	Fin Vespasien-Début Domitien	Espagne citérieure	- Trib. lat. leg ?	= =	= =	= =	= =	= =	= =	= =
6- C. Buttius Praesens	138	Italie	= =	oui	= =	oui	= =	153	- Com. exp. Sarmat. - Praef. Urb. 178-180. - Procos Afr. 167-168	180
7- M. Messius Rusticianus	Vers 140.	Espagne bétique	- Xvir stlit. iud.	oui	oui	= =	= =	= =	= =	= =
8- L. Pullaienus Gargilius Antiquus	Années 140	Thugga (Afrique)	- Xvir stlit. iud.	oui	oui	oui	- Cur. viar. Clod. Cass. Cimin. (152-155) - Leg. leg. I Min. (156-158) - Leg. Aug. pr. pr. prov. Thrac. (158-161)	162	= =	= =
9- Iunius Maximus	Marc Aurèle et Verus	Inconnue	= =	oui	= =	= =	= =	= =	= =	= =
10- Ti. Claudius Saethida Caelianus	Marc Aurèle et Verus	Messène (Achaïe)	- Xvir stlit. iud.	oui	oui	oui	- Leg leg. XI Claud. (161-169)	= =	= =	= =

III.3.2.1. Origine des laticlaves de la légion III *Gallica*.

Un jeune sénateur doit théoriquement effectuer pendant un an un tribunat militaire dans une légion[402]. De ce fait, on devrait compter au moins deux cent tribuns laticlaves pour les trois siècles d'existence de la légion III *Gallica* en Syrie. Il est admis que cette étape n'a guère d'influence sur la future carrière du jeune sénateur. Toutefois, compte tenu du faible nombre de tribuns que nous pouvons recenser, toute conclusion en la matière demeure fragile.

Tout d'abord, on notera que neuf tribuns laticlaves, parmi les onze qu'on a pu identifier, ont exercé leurs fonctions dans une fourchette chronologique comprise entre le règne de Vespasien et celui de Marc Aurèle. Un dernier est attesté sous Caracalla. Tous les autres, soit environ cent quatre-vingt dix tribuns, nous demeurent inconnus.

Concernant l'origine de nos onze tribuns, trois ne sont pas identifiables, un cas de figure semblable à celui des légats : une majorité italienne avec trois tribuns, deux Espagnols, un Africain et deux Orientaux, dont M. Domitius Valerianus qui est probablement un homme nouveau. C. Bruttius Presens est le seul patricien admis au sein de l'élite sénatoriale sous Antonin le Pieux.

III.3.2.2. Cursus honorum des laticlaves de la légion III *Gallica*.

A- Les fonctions préliminaires.

1- Vigintivirat.

Quatre sénateurs n'ont pas occupé de poste de vigintivirat : C. Bruttius Presens, Iunius Maximus, l'Anonyme et M. Domitius Valerianus. Pour les autres, on compte cinq *Xviri stlitibus iudicandis* (n° : 1-3-5-6-8), et un seul *IVvir viarum curandarum* (n° 2). Cette fois encore, on ne trouve aucun *IIIvir monetalis*, le poste le plus prestigieux du vigintivirat.

En revanche, on peut observer une nouveauté dans les fonctions introductives de nos tribuns, au contraire de celles des légats. C'est la prestigieuse charge de *VIvir equitum Romanorum*, dont sont honorés A. Pontius Quietus — on ne connaît pas la suite de son cursus — et Pline le Jeune.

B- Les magistratures inférieures.

1- La questure.

On remarque ici une autre nouveauté qu'on n'a pas vue chez les légats de la légion III *Gallica*. On compte parmi les dix tribuns cinq questeurs d'Auguste, dont un sous Vespasien (n° : 3), un sous Domitien (n° : 4) et trois sous Antonin le Pieux (n° : 5-6-7). Le questeur d'Auguste était affecté à la famille impériale. Il avait la

---

[402]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 650

charge de lire au Sénat les *relationes* du prince. La fonction s'est fondue sous Marc Aurèle dans la classe des *candidati*[403].

On décèle aussi parmi les dix tribuns deux questeurs provinciaux (*Q pr. pr.*) ayant exercé leurs fonctions sous Marc Aurèle. Iunius Maximus, qui a apporté la nouvelle de la victoire contre les Parthes, était en Asie. On perd la trace de sa carrière par la suite. Ti. Claudius Saethida Caelianus était en Sicile.

2- L'échelon édilicien et la préture.

On note seulement cinq tribuns de la plèbe dans notre liste (n° : 4-6-7-9-10), dont M. Messius Rusticianus, le seul à avoir été désigné par Antonin le Pieux parmi les anciens tribuns.

Quant aux préteurs, on en a aussi seulement cinq (n° : 4-5-7-9-10), dont C. Bruttius Praesens, désigné par Antonin, et Ti. Claudius Saethida Caelianus, préteur *fideicommissarius*, magistrat qui connaissait des différends concernant les fidéicommis. Quant à M. Domitius Valerianus, il était préteur du peuple romain.

C- Les fonctions prétoriennes et consulaires.

Bruttius Praesens, admis par Antonin *inter patricios*, a fait une carrière sénatoriale illustre, sans que l'on connaisse pour autant les fonctions prétoriennes qu'il avait occupées avant son premier consulat en 153. Le proconsulat d'Afrique en 167 ou 168 est son premier poste consulaire connu. Il était membre de l'état-major de l'expédition de Marc Aurèle contre les Sarmates en 177, avant la préfecture de Rome et son deuxième consulat en 180.

Pline le Jeune a aussi fait une carrière sénatoriale exceptionnelle où l'on trouve, directement après la préture, la préfecture du trésor militaire, alors que le personnage n'avait pas de réelle expérience militaire. C'est un avancement aussi rapide que les sénateurs les plus favorisés qui arrivent au consulat avec un seul commandement légionnaire. Entre 98 et 100, Pline dirige le trésor de Saturne avec son ami C. Iulius Cornutus Tertullus, avec lequel il reçoit également, en septembre-octobre 100, le consulat. Il exerce ensuite deux fonctions consulaires, la curatelle du lit de Tibre et des rives et du réseau des égouts avant qu'il parte en Pont-Bithynie dans une mission exceptionnelle visant à rétablir la situation inquiétante de cette province sénatoriale, désormais impériale.

L'Africain, L. Pullaienus Gargilius Antiquus présente un cursus sénatorial modeste avec trois postes prétoriens qui l'amènent au consulat en 162, mais il ne va pas plus loin. C'est également le cas de Ti. Claudius Saethida Caelianus, qui n'effectue qu'une seule charge prétorienne à la tête de la légion XI *Claudia*.

M. Domitius Valerianus, quant à lui, a exercé sept fonctions prétoriennes avant son consulat en 238-239. La carrière lente de Domitius est tout à fait normale pour un homme nouveau ayant reçu le laticlave sous Caracalla.

[403] LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 651.

III.3.3. Tribuns militaires angusticlaves de la légion III *Gallica*.

1- C. Anicius Sergia (tribu) Caesianus (sous Claude ou Néron)

RAMSAY (W.-M.), 1916, p. 95-96 avec fig. 7 p. 94 ; LANE (E.-N.), 1976, p. 120 ; *PME*, I, IV, V, A 116 ; DEMOUGIN (S.), 1988, p. 821, n° 622 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 521, n° 622 ; MICHEL (Ch.), 2007. pp. 225-232.
AE, 1920, 76, Antioche de Pisidie (Galatie) : C(aius) Anicius / Q(uinti) f(ilius) Ser(gia) Caesi/anus IIvir / trib(unus) mil(itum) leg(ionis) / [III G]allicae / [cum filia sua] / [A]nicia C(ai) f(ilia) / [C]aesiana / [et matre su]a / [C]aesia [- f(ilia)] / [P]rocilla / l(ibens) v(otum) s(olvit).

- Duumvir, charge municipale.
- Tribun militaire de la légion III *Gallica*

Origine : Antioche de Pisidie. C'est un parent du chevalier P. Anicius P. F. Ser. Maximus (*CIL*, III, 6809 ; *PIR²*, A 604), grand-père du sénateur Anicius Maximus, sous Trajan (*PIR²*, A 603).

2- C. Auilius Pollia (tribu) Gavianus (1ère moitié du Ier s.).

Suppl.It., XII, 1994, p. 51-52 = *AE*, 1994, 638, *PME*, A 264.

1- *CIL*, V, 7478, Industria, (Regio IX) : C(aio) Avilio L(uci) f(ilio) / Pol(lia) Gaviano / flamin(i) divi / Caesar(is) perpetuo / patrono municipi(i) / trib(uno) milit(um) leg(ionis) III / Gallicae / d(ecreto) d(ecurionum) / quo honore contentus / impensam remisit.

Le cursus est en ordre indirect :

- Flamine perpétuel de Dieu César.
- Patron du municipe.
- Tribun militaire de légion III *Gallica*.

Origine : Industria, (Regio IX).

3- Tib. Claudius Claudii Iasonis filius Quirina (tribu) Agrippinus (milieu du IIe s.).

PME, I, IV et V, C 116.
IGR, III, 671 = *TAM*, II, 422 : Patara (Lycie) :

1- col. A : [Τι]βέριον Κλαύδ̣ι̣ον Κλαυδίου / [Ἰά]σονος υἱὸν Κυρείνα Ἀγριπ/π̣εῖνον Παταρέα καὶ Μυρέα, / πολειτευόμενον δὲ καὶ ἐν ταῖς / κατὰ Λυκίαν πόλεσι πάσαις, / ἔ̣παρχον τεχνειτῶν, χει/[λ]ίαρχον λεγεῶνος τρίτης / Γ̣α̣λλικῆς, χειλίαρχον λε/[γ]εῶνος πρώ̣της Ἰταλικῆς, / ἔπαρχον εἴλ̣ης Φρυγῶν, ἀρ/χιερέα τῶν Σεβαστῶν καὶ / γραμματέα Λυκίων τοῦ κοι/νοῦ, τετειμημένον ὑπὸ τοῦ / Λυκίων ἔθνους πλεονάκις, / τετειμημένον δὲ καὶ ὑπὸ / τοῦ κοινοῦ τῶν ἐπὶ τῆς Ἀσίας / Ἑλλήνων, ἄνδρα σεμνὸν / καὶ μεγαλόφρονα ἀπὸ προγόνων, / λόγωι καὶ ἤθει καὶ πάσῃ ἀρετῇ / διαφέροντα / Τιβέριος Κλαύδιος Εὔδη[μος ἀνέστησεν].

2- col. B : [- - -], / [γυναῖκα Τιβερίου Κλαυδίου] / [Κλ(αυδίου) Ἰάσονος υἱοῦ Κυρείνα Ἀγριπ]/[πείνου Παταρέως καὶ Μυρέως, πο]/λ̣ε̣[ιτευομένου ἐν ταῖς κατὰ Λυκίαν] / π̣[όλεσι πάσαις, τετειμημένου ὑπὸ] / τ[οῦ Λυκίων ἔθνους πλεονάκις κοι] / νῇ [καὶ ἰδίᾳ ὑπὸ τῶν κατὰ Λυκίαν] / πόλ̣[εων πασῶν, σεμνὴν καὶ σώ]/φρο[να καὶ ἤθει τε καὶ πάσῃ] / ἀρ[ετῇ διαφέρουσαν].

Le personnage est connu par d'autres inscriptions : *IGR*, III, 670 = *TAM*, II, 423 ; *IGR*, III, 672 = *TAM*, II, 424 ; *IGR*, III, 1522 = *TAM*, II, 425 ; *IGR*, III, 603 = *TAM*, II, 495 = *Fouilles de Xanthos* VII, p. 167, n° 65 ; *IGR*, III, 673.

- ἔ̣παρχος τεχνειτῶν, préfet des *fabri*. B. Dobson donne une liste des carrières datées après l'an 69, où la préfecture est avant les milices. (BREEZE (D.-J.), 1993, pp. 218-241).
- χειλίαρχος λεγεῶνος τρίτης Γ̣α̣λλικῆς, tribun militaire de la légion III *Gallica*.
- χειλίαρχος λεγεῶνος πρώ̣της Ἰταλικῆς, tribun de la légion I *Italica* en Mésie inférieure.
- ἔπαρχος εἴλης Φρυγῶν, sans doute l'*ala VII Phrygum* en Syrie.
- ἀρχιερεύς τῶν Σεβαστῶν καὶ γραμματεύς Λυκίων τοῦ κοινοῦ. Il est revêtit, après ces trois milices, la magistrature suprême de la confédération lycienne, celle de flamine du culte impérial.

Origine : Patara en Lycie. Il est apparenté de près à son homonyme de même origine, le sénateur Tib. Claudius Agrippinus, consul entre 151 et 155 (*PIR²*, C 776).

4- Ti. Claudius Nicomedis filius, Quirina (tribu) Pius (peut-être sous Antonin le Pieux).

PIR², C 962 ; HABICHT (Ch.), 1969, p. 68, n° 30 ; *PME*, II, IV, V, C 168 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 216, n° 4.
AE, 1933, 270 : [ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος] / [τῆς μητροπόλεως τῆς Ἀσίας] / καὶ δὶς νεωκόρου πρώτης / Περγαμηνῶν πόλεως / ἐτίμησεν / Τιβ. Κλ. Νεικομήδους υἱὸν Κυρείνᾳ Πῖον, / χειλίαρχον σπείρης ἱππικῆς Ῥωμαίων πολιτῶν, / χειλίαρχον λεγιῶνος δ´ Σκυθικῆς, χειλίαρχον / λεγιῶνος γ´ Γαλλικῆς, ἔπαρχον εἴλης Φρυγῶν, / ἀρχιερέα Ἀσίας ναῶν τῶν ἐν Περγάμωι, κτίστην / ἔργων· προπύλου τοῦ πρὸς τῆι ἀγορᾶι καὶ ὡροσκο/πίου καὶ ζυγοστασίου, ἀγωνοθέτην δι' αἰῶνος / τῶν σεβαστονεικηφορίων κοινῶν τῆς Ἀσίας / ἐκ τῶν ἑαυτοῦ χρημάτων πατέρα / T. Οὐιβίου Πίου ἐπάρχου σπείρης Σπανῶν πρώ/της, χειλιάρχου σπείρης [. .] αὐθαιρέτων πολι/τῶν καὶ χειλιάρχου λεγιῶνος ζ Κλαυδίας, / [- - -]ΟΥ [ἐπάρ]χου εἴλης ΑΒΑΡΒΑΝ̣. .

- χειλίαρχος σπείρης ἱππικῆς Ῥωμαίων πολιτῶν, tribun d'une cohorte nommée *Equitata civium Romanorum*, que Ch. Habicht propose la *cohors milliaria equitata civium Romanorum* en Cappadocia (*ILS*, 9117) ; ou la *cohors I Flavia civium Romanorum equitata*, qui était en Syrie jusqu'au 139 (*CIL*,

XVI 35), puis transférée en Syrie-Palestine (*CIL*, XVI 87). C'est plutôt cette dernière cohorte, parce que toutes les autres unités dans lesquelles notre chevalier a fait sa carrière sont des unités syriennes.

- χειλίαρχος λεγιῶνος δ´ Σκυθικῆς, tribun de la légion IV *Scythica*, entre 138 et 200, peut-être sous Antonin le Pieux (DEVIJVER (H.), 1998, p. 216, n° 4).
- χειλίαρχος λεγιῶνος γ´ Γαλλικῆς, tribun de la légion III *Gallica* en Syrie.
- Επαρχος εἴλης Φρυγῶν, préfet de la septième aile des Phrygiens, qui était en Syrie sous Domitien (*CIL*, II = II 14, 1171 = *RIT*, 311 = *ILS*, 2711).
- ἀρχιερεὺς Ἀσίας ἀγωνοθέτης, c'est sans doute la grande prêtrise du culte impérial de la province d'Asie.

Origine : Pergame en Asie (BIRLEY (E.), 1969, p. 79).

5- M. Coelius Voltina (tribu) Lectus (fin de l'époque julio-claudienne ou début de l'époque flavienne).

PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 208, n° 5 ; *PME*, I, IV, V, C 215 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 625, n° 729 ; BREEZE (D.-J.), 1993, p. 69-70, n° 43 ; RÉMY (B.), 2004, n° 60.
CIL, XII, 1867, Vienne (Narbonnaise) : M(arco) Coeli[o C]n(aei) f(ilio) / Vol(tinia) Lecto / praef(ecto) fab(rum) IIII tr(ibuno) mil(itum) leg(ionis) III / Gallic(ae) IIvir(o) aer(arii) pont(ifici) aedil(i) / [- - -
S. Demougin pense que le cursus, d'après les fonctions municipales se présente en inverse :

- Selon B. Rémy, une questure pourrait avoir figuré dans la partie manquante du texte.
- Édile, pontife et duumvir du trésor.
- Tribun de la légion III *Gallica*.
- Préfet des *fabri* à quatre reprises.

Origine : Il est originaire de la Viennoise, comme le suggèrent son inscription dans la tribu Voltinia et sa carrière municipale. Selon B. Rémy, le gentilice est fréquent en Narbonnaise, mais le cognomen n'est pas attesté dans la province.

6- C. Cornelius Galeria (tribu) Restitutus Grattius Cerialis (fin du Ier ou début duIIe s.).

PEM, I, IV, C 247 ; BIRLEY (A.-R.), 1981, p. 240, n. 1 ; LE ROUX (P.), 1982, p. 148 et 311, n° 4 ; CORELL (J.), 2002, p. 123, n° 50 ; DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 704, n° 255.
CIL, II, 3851 Saguntum (Espagne citérieure) : C(aio) Cornelio Q(uinti) f(ilio) Gal(eria) Restituto / [Gra]ttio Ceriali / [trib(uno) mil(itum)] leg(ionis) III Gallicae / [trib(uno)] mil(itum) cohort(is) I Gallicae / [c]ivium Romanorum / praefect(o) [alae *ou* cohortis ?] / [- - -

- Tribun militaire de la légion III *Gallica*.
- Tribun militaire de la *Cohors I Gallicae Civium Romanorum*. P. Le Roux estime que cette cohorte, qui n'est pas attestée dans l'épigraphie, était probablement milliaire à cette époque, et commandée par un

tribun. À l'époque de Hadrien, où on a réorganisé des troupes hispaniques, elle est transformée en cohorte quinquagénaire montée commandée par un préfet.

- Préfet d'une aile ou d'une cohorte, dont le nom est perdu.

Origine : le gentilice dénote une originaire locale à Saguntum en Espagne Tarraconaise. La tribu *Galeria* indique une citoyenneté prise au plus tard sous Auguste, quand la cité de Sagonte a eu le statut de *municipium ciuium Romanorum*. Sa nomenclature propose des liens de parenté avec des familles notables de la région. Il est probablement parent de C. Cornelius Maximus Valentinus, magistrat municipal de Sagonte. D'un autre côté, son cognomen Grattius nous incline à penser en particulier au chevalier M. Valerius M. F. Gal. Propinquus Grattius Cerealis, originaire de Liria (*CIL*, II, 4251 = *ILS*, 2711) et à son plausible fils le sénateur contemporain [M. Valerius M. F. ? G]al. [Propinquus ?] Grani[us Fabianus *ou* Baebianus *ou* Flavianus] Grattius [Cerealis?] Geminus R[estitutus?]. La famille avait sûrement des liens avec L. Valerius Probinquus de Dianium (DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 704).

7- L. Cusinius Messalinus (sous Nerva ou Trajan).

ENGELMANN (H.), 1980, p. 53, n° 660c = MERIÇ (R.) et *al.*, 1981, ° 3335 = *CIL*, III, 14192, 17 = *IGR*, IV, n° 1600 et peut-être n° 660b.
PIR², C1627 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, I, n° 80 ; *PME*, I, IV, C 262.
Ephesos : ἡ βουλὴ κα[ὶ ὁ δῆμος] / ἐτείμ[ησαν] Λ(ούκιον) Κουσίνιον [- - -υἱὸν] / Μεσσαλῖνον, [χιλίαρχον] / λεγιῶνος [γ´] Γαḷ[λικῆς,] / ἀρχώνη κ´ [κ]ḷηρονο[μιῶν, ἐπί]/τρο[πον Καί]ṣαρος, ἐπί̣τ[ροπον] / [- - -]ọν θεοῦ Ṇ[έρουα.].

- χιλίαρχος λεγιῶνος γ´ Γαḷλικῆς, tribun de la légion III *Gallica*.
- ἀρχώνς κ´ κḷηρονομιῶν, *promagister hereditatium*. H.-G. Pflaum indique qu'il est le dirigeant-adjoint du bureau des héritages laissés à l'empereur par des particuliers (sexagénaire).

Origine : Éphèse en Asie.

8- T. Flavius Attalianus Quadratus (fin du Ier ou début du IIe s.).

WAELKENS (M.) et POBLOME (J.), 1992, p. 107, n° 2.2, fig. 3 ; *PEM*, V, F. 42 BIS.
SEG, XLIII, n° 951: ἡ βουλὴ [καὶ] ὁ δῆμος / Τ(ίτον) Φ(λάουιον) Ἀτταλιανὸν / Κο[υ]ạδρᾶτον, ἔπαρχον, σπείρης β´ / Θρακῶν, χειλίαρχον λεγεῶνος γ´ Γαλλικῆς, πανάρε/τον, ἥρωα.

- Ἔπαρχος σπείρης β´ Θρακῶν, préfet de la deuxième cohorte des Thraces, composée de 500 fantassins. Elle a été transférée de Judée en Égypte à un moment donné entre 86 et 105, où elle est restée jusqu'à la fin du IVe siècle.
- χειλίαρχος λεγεῶνος γ´ Γαλλικῆς, tribun militaire de la légion III *Gallica*.

Origine : Sagalossos en Pisidie. Il a probablement été le premier de sa famille à entrer dans ordre équestre. Le cognomen Attalianus est dérivé du nom de père de T. Flavius Attalou filius Quirina Neon, qui était le premier de sa famille, a eu la citoyenneté romaine, sans doute sous Vespasien, comme l'indique la *tria nomina* et la tribu de l'empereur. (WAELKENS (M.), 1992, p. 107, n° 2.3, fig. 4).

9- Lucius Aelius Aeternus (2e moitié du Ier s. ou début du IIe s.). voir inscription n° 36.

10- P. Mucius Publi1ia (tribu) Verus (210/211).

PME, II, IV, V, M 70 ; *Suppl.It.*, IV, n° 8 ; LE GLAY (M.), 1981, p. 182.
CIL, V 7784 Albingaunum (Regio IX) : P(ublio) Muc(io) P(ubli) fil(io) / Pub(lilia) Vero / equiti Romano / equo publico / patrono municipii / trib(uno) leg(ionis) III Gallic(ae) / censitori / provinc(iae) Thraciae / civi optimo / semper pro municip(um) / incolumitat(e) sollicit(o) / plebs urbana.

- Tribun militaire de la légion III *Gallica*.
- Censiteur de la province de Thrace en 211-214, d'après deux bornes de délimitation trouvées sur le territoire de Philippopolis et datées sous le gouvernement de Q. Atrius Clonius, légat propréteur de Thrace en 211-212.
- Patron du municipe d'Albingaunum.

Origine : Albingaunum en Italie, où la gens Mucia et la tribu Publilia sont représentées (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p.100).

11- Q. Petronius Melior (sous Marc Aurèle).

PFLAUM (H.-G.), *carrières*.., n° 201 ; LIOU (B.), 1969, p. 32-35 ; *PME*, II, IV, P 25 ; *PIR²*, P 291.
CIL, XIV 172 et p. 481 = *ILS*, 1429, Ostie : Q(uinto) Petronio Q(uinti) f(ilio) / Meliori / proc(uratori) annon(ae) adiutori curatoris / alvei Tiberis et cloacarum / curatori rei publ(icae) Saenesium / praetori Etrur(iae) XV populorum / bis trib(uno) mil(itum) leg(ionis) III Gallicae sc[r(ibae)] / q(uaestorio) VI primo principi praet(ori) Laur(entium) / Lavin(atium) IIIIviro q(uin)q(uennali) Faesulis / pontif(ici) Faesulis et Florentiae / corpus me(n)sor(um) frum(entariorum) Ost(iensium) / l(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum) p(ublice) // Ded(icata) III Non(as) Feb(ruarias) / L(ucio) Eggio Marullo Cn(aeo) Papirio / Aeliano co(n)s(ulibus) / locus adsign(atus) per C(aium) Nasenn(ium) / Marcellum cur(atorem) p(er)p(etuum) oper(um) pub(licorum).
CIL XIV, 5345, Ostie : Q(uinto) Petronio Q(uinti) fi[l(io)] / Melior[i] / proc(uratori) annonae [adiuto]ri c[u]ratori[s] / alvei Tiberi[s et cloac]arum curatori / [r]ei p(ublicae) Saene[sium] pra[e]tori Etrur(iae) XV / [p]opulorum [bis t]rib(uno) mil(itum) leg(ionis) III Gallic(ae) / [s]cr(ibae) q(uaestorio) VI [primo] principi pr(aetori) Laur(entium) Lavin(atium) / [I]IIIv(iro) q(uin)[q(uennali) Faesul]is pontifici Faesulis et / Florentiae / colleg(ium) fabr(um) ti[gn(uariorum) Ost(is?)] / [o]b plurima beneficia [eius] / cura agentibus / Ti(berio) Claudio Germullian[o] / C(aio) Licinio Apolausto / L(ucio) Antonio Peculiare / [m]ag(istris) quinquennalib(us) lustr[i XXV]
Q. Petronius Melior a exercé d'abord le sacerdoce et des magistratures municipaux :

- Pontificat à Fiesole et Florence.
- *IIIIvir* quinquennal à Fiesole.
- Préteur de la ville fictive de Lavinium, poste qui était réservé aux chevaliers romains de la ville de Rome.
- *VI primus princeps* des *scribae quaestorii*, autrement dit, le plus ancien des *scribae quaestorii*. Il a vraisemblablement exercé à vie ce poste, qui était subalterne, mais négociable.

Cursus équestre :

- Tribun militaire de la légion III *Gallica*.
- *Praetor Etruriae XV populorum bis*. Deux fois préteur de la confédération des quinze peuples d'Étrurie.
- *Curator rei publicae Saenensium*. Curateur de la cité de Sienne.
- *Adiutor curatoris alvei Tiberis et cloacarum*. Assistant du curateur sénatorial du lit du Tibre et des égouts de Rome (sexagénaire).
- *Procurator annonae* à Ostie (sexagénaire).

Origine : H.-G. Pflaum pense que la charge de *IIIIviro quinquennali Faesulis*, est en faveur d'une origine de cette ville. Q. Petronius Mélior est le grand-père d'un personnage consulaire homonyme, qui est mort à Florence en 230 (*PIR²*, P, 290). Le gentilice *Petronius* est fortement représenté dans toute l'Étrurie et particulièrement à Pérouse (LIOU (B.), 1969, p. 35).

12- L. Plotius Galeria (tribu) Asprenas (fin du I[er] ou début de II[e] s.).

PME, II, IV, V, P 46 ; FABRE (G.) et *al.*, 1991, p. 26, n° 3 ; DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 706, n° 259.

CIL, II, 4622, Gerunda en (Espagne Citérieure) : L(ucio) Plotio L(uci) f(ilio) Gal(eria) / Asprenati aed(ili) / IIviro flamini / tribuno leg(ionis) III / Gallicae / Iulia C(ai) f(ilia) Marcia / marito indulgentissimo.

- Édile, duumvir et flamine du culte impérial dans le municipe.
- Tribun de la légion III *Gallica*.

Origine : Gerunda (Gérone). La famille, qui était probablement originaire d'Italie, fut appartenue à l'aristocratie de Gérone, ville de droit latin promue à ce rang sous Auguste au plus tard.

13- C. Sempronius Galeria (tribu) Fidus (fin I[er]- début du II[e] s.).

ALFÖLDY (G.), 1973, n° 63 ; ALFÖLDY (G.), 1975, n° 306 ; *PME*, II, IV, S 19 ; DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 671, n° 216 ; FISHWICK (D.), 2002, p. 108, n° 14.

CIL, II, 4245, Tarragone (Espagne) : C(aio) Sempronio / M(arci) f(ilio) Gal(eria) Fido / Calagorrit(ano) / trib(uno) mil(itum) leg(ionis) IIII / Scythic(ae) trib(uno) mil(itum) / leg(ionis) VI Ferr(atae) trib(uno) / mil(itum)

leg(ionis) III Gall(icae) / trib(uno) mil(itum) leg(ionis) XX / V(aleriae) V(ictricis) flam(ini) p(rovinciae) H(ispaniae) c(iterioris) / p(rovincia) H(ispania) c(iterior).

C. Sempronius Fidus a exercé quatre tribunats consécutifs avant de rejoindre sa patrie pour le flaminat de la province. On se demande si les trois premières fonctions n'étaient pas toutes exercées en Syrie avant le transfert de la légion VI *Ferrata* vers l'Arabie puis vers la Syrie-Palestine.

- Tribun militaire de la légion IV *Scythica* à Zeugma.
- Tribun militaire de la légion VI *Ferrata*.
- Tribun militaire de la légion III *Gallica*.
- Tribun militaire de la légion XX *Valeria Victrix* en Bretagne entre 70 et 150, d'après H. Devijver.
- Flamine de la province d'Espagne Citérieure.

Origine : l'inscription indique qu'il est originaire de Calagurris en Tarraconaise, qui a ereçu le statut de municipe (*Minicipium Iulia Calagurris Nassica, ciuium Romanorum*) avant 27 av. J.-C. La famille de Fidus avait donc la citoyenneté à cette époque. F. Des Boscs-Plateaux estime qu'il était fils d'un chevalier, puisque sa carrière n'indique aucune charge municipale.

14- M. Statius Claudia (tribu) Priscus Licinius Italicus (sous Hadrien).

Le dossier épigraphique est riche : *CIL*, VI, 1523 = *ILS*, 1092 ; *CIL*, XIV, 107 = *IDR*, I, 15 ; *CIL*, XIV, 108 = *IDR*, I, 16 ; *CIL*, XIV, 249 = *IDR*, I, 32 et 39 ; *CIL*, III 940, 1061, 1299, 1416, 7505 et 7882, = *ILS*, 4006 ; *CIL*, IX, 5823 ; *AE*, 1910, 86 ; *Chiron*, 2, 1972, 449-457 = *AE*, 1972, 657 = *RMD*, I, p. 78, n° 55 ; *AE*, 1977, 616.

PIR, S 637 = *PIR*², S 880 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, n° 136 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 72, n° 26 ; col. 150-151, n° 11 ; col. 127, n° 43 ; col. 270, n° 30 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 219-220, 291 et 332 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 161-164 ; BIRLEY (A.-R.), 1981, p. 123 ; *PME*, II, IV, V, S 78 ; RÉMY (B.), 1989, p. 349, n° 309.

CIL, VI, 1523, Rome : [M(arco) Stati]o M(arci) f(ilio) Cl(audia) Prisco / [L]icinio Italico leg(ato) Augustorum / pr(o) pr(aetore) prov(inciae) Cappadociae leg(ato) Aug[g(ustorum)] / pr(o) pr(aetore) prov(inciae) Britanniae leg(ato) Aug[g(ustorum)] / pr(o) pr(aetore) prov(inciae) Moesiae super(ioris) curato[ri] / alvei Tiberis et cl(o)acarum urbis c[o(n)s(uli)] / leg(ato) Aug(usti) prov(inciae) Daciae leg(ato) leg(ionis) XIII G(eminae) P(iae) F(idelis) leg(ato) leg(ionis) / [X]IIII Gem(inae) Martiae Victricis sacerdoti Titiali / [Fl]aviali pr(aetori) inter cives et peregrinos tr(ibuno) pl(ebis) quaes[t(ori)] / proc(uratori) Aug(usti) XX hereditatium prov(inciarum) Narbone(n)s(is) et Aquita[n(iae)] / [p]r(aefecto)) alae I pr(aetoriae) c(ivium) R(omanorum) trib(uno) mil(itum) leg(ionis) I Adiutr(icis) P(iae) F(idelis) et leg(ionis) X G(eminae) P(iae) [F(idelis)] / [e]t leg(ionis) [III] Gallicae praef(ecto) coh(ortis) IIII Lingonum vexillo mi[liti] / [d]onato a divo Hadriano in expeditione Iudaic[a] / Q(uintus) Cassius Domitius Palumbus.

La carrière de M. Statius s'est déroulée en deux parties :

A- cursus équestre :

- Préfet de la *cohors IIII Lingonum* en Bretagne.

- Tribun militaire de la légion III *Gallica*. A.-B. Birley est d'avis que Priscus Licinius Italicus a été promu tribun angusticlave dans la guerre juive.
- Tribun militaire de la légion X *Gemina Pia Fidelis* euse Fidèle à Vindobona en Pannonie supérieure vers 138.
- Tribun militaire de la légion I *Adiutrix Pia Fidelis* à Brigetio en Pannonie supérieure au début du règne d'Antonin le Pieux.
- Préfet de l'aile *I Praetoria ciuium Romanorum* qui était stationnée en Pannonie inférieure au moins jusqu'en 148.
- *Procurator Augusti XX hereditatium provinciarum Narbonensis et Aquitanicae*. Procurateur sexagénaire du vingtième des héritages dans la province de Narbonnaise et d'Aquitaine.

  B- Il est introduit sous Antonin le Pieux dans l'ordre sénatorial par l'octroi du laticlave qui lui permet d'être candidat à la questure, tandis que les anciens chevaliers sont plutôt *adlecti inter quaestorios* ou habituellement *inter tribunicios*. Ainsi, dispensé des postes du vigintivirat et du service militaire, il peut commencer sa carrière sénatoriale tout de suite.
- Questeur, tribun de la plèbe.
- Préteur entre les citoyens et les pérégrins vers 150. En même temps, il a l'honneur d'être coopté dans le collège des *Sodales Titales Flaviales*.
- Légat de la légion XIV*Gemina Martia Victrix* à Carnuntum en Pannonie supérieure entre 153-155.
- Légat de la légion XIII *Gemina* Pieuse Fidèle. D'après H.-G. Pfalum, Priscus Licinius a commandé cette unité en dehors de son camp habituel à Apulum en Dacie supérieure. Sinon, il serait responsable de l'administration de cette province impériale prétorienne.
- Légat de la province impériale prétorienne de Dacie supérieure en 157/158.
- Consul ordinaire avec Plautius Quintillus en 159.
- Curateur du lit du Tibre et des rives et du réseau des égouts, poste obtenu après le consulat.
- Entre le début de l'an 161 et le début de l'an 163, il gagne le gouvernement de trois provinces consulaires : la Mésie supérieure, la Bretagne en 161/162 et la Cappadoce en 162/163.
- En 163, il est le commandant de l'armée de la guerre parthique de Verus (*dux Veri bello parthico*).

Origine : de Dalmatie ou de Bretagne. Selon B. Rémy, il est possible qu'il ait été grand-père de M. Statius Longinus, gouverneur de Mésie inférieure sous Macrin.

15- L. Valerius Voltina (tribu) Optatus (2e moitié du Ier s.).

PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 207, n° 4 ; *PME*, II, IV, V, V 25 ; RÉMY (B.), 2011, n° 8.
CIL, XII, 2676, Alba (Narbonnaise) : L(ucio) Valerio P(ubli) f(ilio) Vol(tinia) / Optato / IIIIvir(o) flam(ini) Aug(usti) / trib(uno) mil(itum) l[e]g(ionis) III Gallic(ae) / prae[f(ecto)] fab[r(um).
Il est le seul chevalier attesté à Alba, où il a effectué au début une carrière municipale :

- IIIIvir, flamine d'Auguste.
- Tribun de la légion III *Gallica*.

- Préfet des *fabri*.

Origine : Alba Helvorum en Narbonnaise. Le gentilice Valerius est courant dans la province. B. Rémy estime que la famille d'Optatus a probablement eu la citoyenneté par G. Valerius Flaccus, proconsul de la province d'Espagne citérieure en 83 av. J.-C. Le cognomen aussi est répondu dans la province, mais est attesté une seule fois à Helvie (*CIL*, XII, 2677 = RÉMY (B.), 2011, n° 9).

16- C. Venaecius Voconianus (milieu de II^e s.?).

PME, II, IV, V, V 65 ; DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 709, n° 264.
CIL, II, 2103, Urgaua (Espagne Bétique) : C(aius) Venaecius P(ubli) f(ilius) Voconianus / flamen divorum Augg(storum) / praef(ectus) coh(ortis) I Chalcedonensis / trib(unus) leg(ionis) III Gallicae felicis / praef(ectus) alae I Lemavorum / Fortunae signum aureum p(ondo) V it[em] / Mercurio p(ondo) V pateram p(ondo) lib(rae) / ex voto / et bases II arg(enteas) p(ondo) V l(ibens) s(olvit).
Cursus direct :

- Préfet de la *cohors I Chalcedonensis*, qui a été identifiée à la *cohors I Chalcidenorum equitata* en Numidie, ou à celle qui est attestée en Syrie au milieu du II^e siècle et surnommée *Flavia*.
- Tribun de la légion III *Gallica*.
- Préfet de l'*ala I Lemauorum* sationnée en Afrique.
- *Flamen diuorum Augustorum* après son retour dans sa ville natale.

Origine : Urgaua. Le gentilice, rare dans la péninsule Ibérique pourrait indiquer une origine italienne de sa famille.

17- [- - -]onacianus Severus (II^e s.).

PME, II, IV, S 104 ; MAREK (Ch.), 1993, p. 168, n° 40.
CIL, III, 320 = *CIG*, 4152 = *IGR*, III, 86, Amasra/Amastris, (Pont-Bithynia) : [- - - ονα]κιανὸς Σε[ουῆρος] / [χειλίαρχος σπ]είρης [λγ πολ(ιτῶν) Ρωμ(αίων)] / [χειλίαρχος λ]εγιῶν[ος γ Γαλλικῆς] / [ἔπαρχος ἄλης ουέτρανῆς Γαλατῶν] [ἑαυτῷ ζῶ]ν κατεσκ[ε]ύασε.
[---]onacianus Severus / [trib(unus) c]ohor(tis) XXXIII c(ivium) R(omanorum) / [trib(unus)] legionis III Gallicae / [praefect]us alae veteranae Gallo[rum] / [vi]v(us) sibi fecit.

- χειλίαρχος σπείρης λγ’ πολιτῶν Ῥωμαίων, tribun militaire de la *cohors XXXIII voluntariorum ciuium Romanorum*.
- Tribun de la légion III *Gallica*.
- Préfet de l'*ala veterana Gallorum*, qui est attestée en Syrie en 88, puis en Égypte. (*CIL*, XVI, 35 ; SPAUL (J.), 1994, n° 41).

Origine : Amastris en Pont-Bithynie.

Tribuns angusticlaves de la légion III *Gallica* dans l'ordre chronologique.					
Nom	**Origine**	**Postes avant service**	**Date de service**	**Postes après fonction**	**Milice**
1- C. Anicius Caesianus	Antioche (Pisidie)	- IIvir.	Claude ou Néron	= =	III
2- M. Coelius Lectus	Vienne	- Aed. - Pontif. -IIvir aer.	Jul.-claud.-flavienne	- Praef. fabrum IIII	III
3- A. Auilius Gavianus	Italie	= =	1ère moitié I^{er} s.	- Flam. perpet. diui Caes. - Patronus.	III
4- L. Valerius Optatus	Alba (Narbon.)	- IIIIvir. - Flam. Aug.	2^{e} moitié du I^{er} s.	- Praef. fabrum.	II
5- L. Aelius Aeternus	Espagne Bétique ?	= =	Fin I^{er}-début II^{e}s.	- Praef. alae Commagenorum	II et III
6- C. Cornelius Restitutus Grattius Cerialis	Saguntum (Esp. Tarr.)	= =	Fin I^{er}-début II^{e}s.	- Tr. mil. coh. I Gallicae C.R. (milliaire?) - Praef. alae ?	II et III
7- L. Cusinius Messalinus	Éphèse (Asie)	= =	Nerva ou Trajan	- Promagister hereditatium (sexagénaire).	II
8- T. Flavius Attalianus Quadratus	Sagalossos (Pisidie)	- Praef. coh. II Thrac.	Fin I^{er}-début II^{e} s.	= =	I et II
9- L. Plotius Asprenas	Gerunda (Esp. Cit.)	- Aed. - IIvir. - Flamini.	Fin I^{er}-début II^{e}s.	= =	II
10- C. Sempronius Fidus	Calagurris (Esp. Tarr.)	- Trib. leg. IV Scythicae - Trib. leg. VI Ferratae	Fin I^{er}-déb. II^{e} s.	- Trib. leg. XX Valeriae Victricis - Flam. Prov. Hisp. Cit.	II
11- M. Statius Priscus Licinius Italicus	Dalmatie ou Bretagne.	- Praef. coh. IIII Lingonum.	Hadrien	- Trib. leg. X Geminae P. F. - Trib. leg. I Adiutricis P. F. - Praef. alae I Praetoria CR. **Cursus procuratorien :** - Proc. Aug. XX Hereditatium prov. Narbon. et Aquitan. (sexagénaire). **Cursus sénatorial :** - Quaestor, trib. pleb., praetor (150). - Sodalis Titalis Flavialis. -Leg. leg. XIIII Gem. M.V (153-155)	I, II et III

				- Leg. leg. XIII Geminae P. F. - Leg. Aug. pr. pr. prov. Daciae (157/158). - Consul (159). - Curat. alvei. Tiberis et clocarum. - Leg. Aug. pr. pr. Moes sup. et Britann. et Cappadoc. (161/162-162/163). - Dux Veri bello Parthico (163).	
12- Tib. Claudius Agrippinus	Patara (Lycie)	= =	milieu du II^e s.	- Trib. leg. I Italicae - Trib. alae VII Phrygum. - Flam.	II et III
13- C. Venacius Vocanianus	Urgaua (Esp. Baet.)	- Praef. coh. I Chalcedon.	milieu du II^e s.	- Praef. alae I Lemauoru. - Flam. Diuor. Augustor.	I, II et III
14- Ti. Claudius Pius	Pergame (Asie)	- Trib. coh I Flavia C.R..equitata - Trib. leg. IV. Scythicae	Antonin ?	- Trib. alae VII Phrygum. - Flam. prov. Asiae	II et III
15- Q. Petronius Melior	Faesulae (Regio VII)	- Pont. Faesulis et Florentiae. - IIIIviro quinquennali Faesulis. - Praetor Laurentium. - VI primus princeps Lavinatium scribae quaestorio	Marc Aurèle	- Praetor Etruriae XV populorum II. -Cur. rei publicae Saenesium. -Adiutor curatoris alvei Tiberis et cloacarum. (sexagénaire). - Proc. annon. Ostiae (sexagénaire).	II
16-]onacianus Severus	Amastris (Pont-Bithynie)	- Trib. coh. XXXIII voluntariorum CR	II^e s.	- Praef. alae veteran Gallorum	I,II et III
17- P. Mucius Verus	Albingaunum (Regio IX)	= =	210/211	- Censitor provinc. Thrac. (sexagénaire). - Patron d'Albingaunum.	II

Sous le Haut Empire, une légion romaine comptait cinq officiers équestres, dits angusticlaves. Ils y accomplissent l'une des *tres militiae*, qui durent au total entre 2 et 4 ans. Le tribun passe donc de un à deux ans dans une légion, à la tête de deux cohortes légionnaires comprenant environ mille fantassins. De ce fait, on devrait compter de centaines des tribuns dans chaque légion, ce qui n'est pas le cas pour la légion III *Gallica*. Ainsi, compte tenu du nombre limité des angusticlaves, on soulignera, à nouveau, le caractère fragile des conclusions que nous pouvons tirer de l'analyse des différents cursus.

Les dix-sept tribuns angusticlaves répertoriés peuvent être répartis sur quatre périodes : julio-claudienne (trois), entre Vespasien et Trajan (sept), entre Hadrien et Septime Sévère (six) et un seul sous Caracalla. Contrairement à ce qu'on avait pu noter pour les officiers précédents de rang sénatorial (légats et tribuns laticlaves), les Orientaux commencent à accomplir cette milice dès l'époque julio-claudienne. Cependant, les Occidentaux restent majoritaires. Ainsi, nous avons six tribuns parvenant des régions anatoliennes hellénisées (n° : 1-7-8-12-14-16), tandis que les autres viennent de provinces occidentales anciennement latinisées : outre trois Italiens (n° : 3-15-17), cinq Espagnols (n° : 5 ?-6-9-10-13) et deux de Narbonnaise (n° : 2 et 4). Quant à Statius Priscus, son origine n'est pas sûre, certains autres proposant la Dalmatie et d'autres la Bretagne. Enfin, on notera qu'aucun officier équestre ayant servi dans la légion III *Gallica*, ne provenait des régions africaines ou des Balkans.

Les trois officiers de l'époque julio-Claudienne sont des notables locaux ayant effectué des magistratures municipales, soit avant le tribunat (n° : 1 et 2), soit après (n° :3). Cette dernière fonction est d'ailleurs la seule milice mentionnée. Le cas de M. Coelius Lectus est exceptionnel puisqu'il accomplit, la préfecture des *fabri* (qu'on trouve après les *militia* avant la réforme de Claude) après quatre tribunats militaires successifs.

Pendant la période entre Vespasien et Trajan, on ne trouve aucun tribun angusticlave accomplissant les trois milices. On en a tantôt une, tantôt deux. De plus, aucun n'a été préfet des *fabri*. C. Sempronius Fidus est le seul qui a quadruplé sa deuxième milice dont trois étaient dans des légions syriennes. Certains tribuns angusticlaves ont occupé aussi des magistratures et des flaminats municipaux, avant ou après le tribunat. Cependan, L. Cusinius Messalinus est le seul qui ait fait une carrière procuratorienne avec le poste sexagénaire de *promagister hereditatium*.

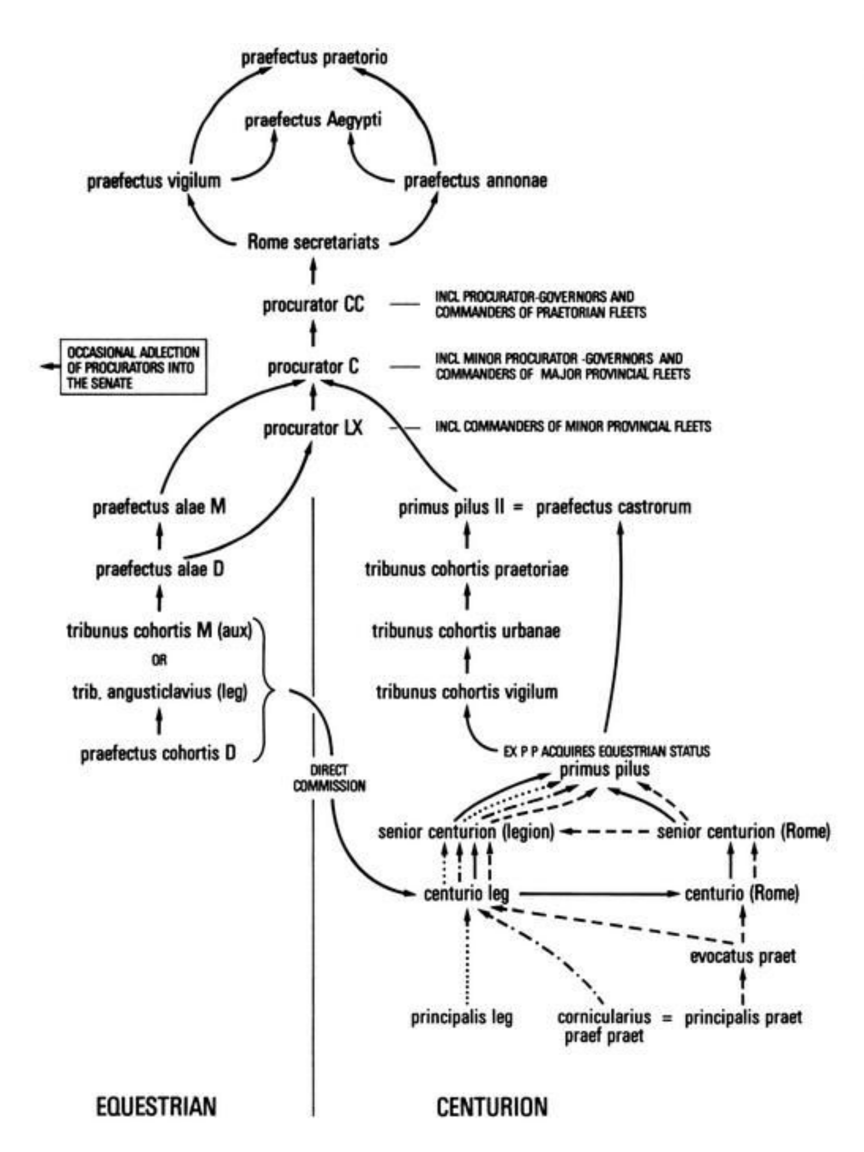
Le milieu de recrutement reste inchangé pendant la période suivante (d'Hadrien à Septime Sévère) : là encore seules les élites locales sont concernées. Cependant, à cette époque, les carrières sont devenues plus régulières, avec des promotions plus claires. Ainsi, M. Statius Priscus Licinius Italicus après avoir réalisé sa première milice dans la *cohors IIII Lingonum*, a triplé sa deuxième milice dans trois légions. Il a poursuivi sa carrière avec la préfecture de l'*ala I Praetoria C. R.*, avant d'occuper la seule charge procuratorienne sexagénaire, celle de *procurator Augusti XX hereditatium provinciarum Narbonensis et Aquitanicae*. Antonin le Pieux lui accorde ensuite le laticlave qui lui ouvre l'accès à l'ordre sénatorial et le mène par la suite à des postes prétoriens et consulaires brillants.

C. Venacius Vocanianus et - -]onacianus Severus ont aussi accompli les trois milices, mais ils n'iront pas au-delà de la préfecture d'aile et n'exerceront aucune charge procuratorienne postérieurement.

Quant aux autres (n° : 12-14-15-17), aucun entre eux n'a effectué la première milice. Ti. Claudius Agrippinus et Ti. Claudius Pius avaient doublé leur deuxième milice avant de commander tous les deux l'*ala VII*

Phrygum, alors que Q. Petronius Melior et P. Mucius Verus n'ont réalisé que la deuxième milice et par la suite ils ont commencé une carrière prétorienne qui n'est pas allée au-delà des postes sexagénaires.

Aucun tribun angusticlave, n'a assumé le poste de *Praefectus fabrum*, charge préliminaire précédants les milices à cette époque.



14 Equestrian and centurion career structure

D'après V. Maxfield, 1981, p. 159.

III.3.4. Préfets de camp de la légion III *Gallica*.

1- Anonyme (200 ou 235).

VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 105-106, 256, propose une nouvelle lecture ; DOBSON, (B.), 1978, p. 300, n° 203 n'est pas sûr de la pertinence des restitutions de Von Domaszweski ; FAURE (P.), 2013, p., 768, n° 253.

1- *CIL*, X, 3342a, Misène, (Regio I) : pro salute et ?] reditu et Vict[oria - - - / - - -]ae Aug(ustae) m(atris) c(astrorum) totiusq[ue domus divinae - - -] / [- - -] decur(iones) Misenis et Te[ani(?) - - -] [- - -]vit trierarc(hus) Pris[- - -] / [- - - pra]ef(ectus) leg(ionis) III Gallic(ae) pra[ef(ectus) - - -] / [- - -]pra]ef(ectus) leg(ionis) III Gallic(ae) pra[ef(ectus) - - - Cl(audio) Severo et [- - - co(n)s(ulibus)
2- Les corrections proposées par Von Domaszewski : [- - - decurio e]quit(um), trierarc(hus) Pris[tis, (centurion) leg(ionis)- - -, p(rimus)p(ilus) leg(ionis) - - - pra]ef(ectus) leg(ionis) III Gallic(ae) pra[ef(ectus) - - -

L'Anonyme commence son service militaire d'abord dans la marine avant d'être transféré dans l'armée de terre :

- Decurio equitum ?
- *Trierarchus pristis*. M. Reddé suit Von Domaszewski, estimant que les deux charges mènent au centurionat légionnaire (REDDÉ (M.), 2000, p. 185).
- Centurion d'une légion inconnue.
- Primipile d'une légion aussi inconnue. Peut-être à la fin du règne de Sévère Alexandre.
- Préfet du camp de la légion III *Gallica*.
- Une seconde préfecture de camp inconnue, ou un commandement avec le titre de *praepositus*.
- Décurion de Misène, où résidait la flotte prétorienne de Misène, dans laquelle il était *trierarchus*, et probablement décurion de Teanum.

Origine : incertaine. L'inscription pourrait dater de deux époques : soit l'an 200, où les consuls sont Ti. Claudius Severus Proculus et C. Aufidius Victorinus, ainsi la mère des camps serait Iulia Domna ; soit l'an 235, où les consuls sont Cn. Claudius Severus et L. Ti. Claudius Aurelius Quintianus, la mère des camps, dans ce cas, serait Iulia Mammaea. B. Dobson favorise la deuxième date en vertu du type de carrière et de la dédicace *pro salute et ? reditu et victoria.*

2- Aurelius Marcellinus (quand la légion était à Danava).

BEŠEVLIEV (V.), 1964, p. 33-34, n° 48, taf. 19, 48 ; DIEHL (E.), 1970, p. 86, n° 393 ; GEROV (B.), 1989, p. 70, n° 146.
CIL, III, 755, Novae (Mésie inférieure) : Bonae memoriae / Aureliae Marcel/linae Oesc(ensis) pientissimae / f(eminae) habens ius liberorum filiae / q(uon)d(am) Marcellini ex praef(ecto) leg(ionis) III / Gallicae Danavae

Damasco / quae vixit ann(os) L / Turranius Leontius praesby/[te]r co(n)iugi benae merita[e] / [me]moriam et sibi v(ivus) f(ecit).
Marcellinus était préfet du camp de la légion III *Gallica* à une époque où l'unité avait déjà quitté Raphanée et s'était installée à Danava de Damas, quelque part entre Damas et Palmyre.
Le nom de notre préfet a été restitué d'après celui de sa fille, Aurelia Marcellina, morte à Novae. Turranius Leontius, son mari, a élevé le monument à sa mémoire.
Origine : Oescus en Mésie.

Préfets de camp de la légion III *Gallica* dans l'ordre chronologique.				
Nom	**Origine**	**Postes avant service**	**Date de service**	**Postes après service**
1- Anonyme	= =	- Decurio equitum ? - Trierarchus pristis. - Centurion leg. ? - Primipile leg. ?	- Praef. leg. III. Gall. (200 ou 235).	-Praef. leg. ? ou praepositus. -Decurion Misensis.
2-Aurelius Marcellinus.	Oescus (Mésie)	= =	- Praef. leg. III Gall Danavae Damasco	= =

Le préfet anonyme a commencé son service militaire dans la flotte de Misène, où il était peut-être *decurio equitum* et *trierarchus pristis*. Il a été transféré dans l'armée de terre, où il a effectué plusieurs grades d'officier avant d'être préfet de la légion III *Gallica*. Dans une légion, le préfet de camp, qui appartient à l'ordre équestre, est souvent un ancien primipile. Cet officier s'occupe de l'entretien des fortifications et de la logistique[404].

Quant à Aurelius Marcellinus, originaire d'Oescus en Mésie où l'épitaphe de sa fille fut élevée par son mari, le texte le concernant nous relate le transfert de la légion III *Gallica* à Danava, autour de Damas, durant quelque temps au III[e] siècle (voir p. 45-56).

[404]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 754.

III.3.5. Primipiles de la légion III *Gallica*.

1- Aulus Virgius Marsus (sous Auguste).

LETTA (C.), 1978, p. 3-19 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 268, n° 318 ; BREEZE (D.-J.), 1993, p. 242-257 ; KEPPIE (L.), 1996, 84, p. 108-111 ; CAMPBELL (B.), 1994, p. 54, n° 96 ; BINGHAM (S.), 2013, p. 52 et p. 160, n° 7.

AE, 1978, 286 = *AE*, 1996, 513, Lecce nei Marsi (Regio IV) : A(ulo) Virgio L(uci) f(ilio) Marso / prim(o) pil(o) leg(ionis) III Gallicae / iterum praef(ecto) castr(orum) Aegy(pti) / praef(ecto) fabr(um) tr(ibuno) mil(itum) in praet(orio) / divi Aug(usti) et Ti(beri) Caesaris Aug(usti) / cohort(ium) XI et IIII praetoriar(um) / IIIIvir(o) quinq(uennali) delato hon/ore ab dec(urionibus) et popul(o) in col(onia) Troad(ensium) / Aug(usta) et Marru(v)io testamento / dedit vicalibus Anninis imagin(es) / Caesarum argentias quinque / et sestertia X milia / vicales Annini honor(is) / causa.

Le cursus est dans l'ordre direct. Le début de la carrière n'est pas connu, mais la comparaison avec les autres tribuns prétoriens de l'époque suggère que Virgius Marsus a dû commencer son service dans le prétoire (S. Demougin, 1992, p. 268).

- Primipile *iterum* de la légion III *Gallica* sous Auguste. Il est le plus ancien exemple de *primus pilus iterum.*
- *Praefectus castrorum Aegypti*, commandant de l'un des deux ou trois camps légionnaires de cette époque en Égypte et non pas de toute l'armée (S. Demougin, 1992, p. 269).
- *Praefectus fabrum*, le passage direct de préfet de camp à préfet des *fabri* est déjà attesté (*CIL*, XI, 3669).
- Tribun de la XI^e^ cohorte urbaine, sous Auguste, où la différence entre les cohortes urbaines et prétoriennes n'était pas nette (S. Demougin, 1992, p. 269 et *AE*, 1996, 513).
- Tribun de la IV^e^ cohorte prétorienne sous Tibère.

Cursus municipal.

- IIIIvir quinquennalis à Marruuium et à Alexandria Troas, colonie fondée par Auguste.

Origine : Marruuium (Regio IV).

2- Anonyme ou (M. Antonius Hoplo ?) (sous Domitien). Voir inscription n° 8.

3- Cn. Marcius Rustius Rufinus (vers la fin de la décennie 180. apr. J.-C).

PFLAUM (H.-G.), *Carrières….*, n° 234 = 1982, 58 ; *PIR²*, M 246 ; DOBSON (B.), 1978, p. 269, n° 154 ; REDDÉ (M.), 1986, p. 674 ; LASSÈRE (J.-M), 2007, p. 684 ; FAURE (P.), 2013, p. 545, n° 5 ; DE CARLO (A.), 2006-2007, p. 474-477 et 479-481.

1- *CIL*, IX, 1582 = *ILS* 1343, Bénévent, (Regio II) : Cn(aeo) Marcio Cn(aei) fi[l]io Rustio Rufino em(inentissimo) [v(iro) praefecto co]/hortium vigilum p[r]aeposito annonae exerci[tus Imp(eratorum) L(uci) Septimi] / Severi Pii Pertinac(is) e[t] M(arci) Aurelii Antonini Pii Au[gustorum praefecto] / classium praetoria[ru]m Misenatium et Ravennat(ium) tr[ibuno co]/hortium primae prae[to]riae XI urban[ae] VI vig[ilu]m [primo] / [pil(o) legi]onum III Cyrenaicae III Gall[icae - - -] / [Salinato]riae P(ubli) fil(iae) Augustinae ei[us].
2- *CIL*, X, 1127 = *AE*, 2008, 332, Abellinum, (Regio I) : Cn(aeo) Ma[rcio] / Cn(aei) f(ilio) Stel(latina) Rust[io Rufino] / praef(ecto) class(is) pr[aet(oriae) Misen(ensis)] / praef(ecto) class(is) Rav[enn(atis) proc(uratori)] / Aug(usti) prov(inciae) Syria[e Coel(es) trib(uno)] / coh(ortis) I praet(otiae) tri[b(uno) coh(ortis) XI ur]/ban(ae) trib(uno) coh(ortis) VI [vig(ilum) dilect(atori) in] / Transpadan(am) p(rimo) p(ilo) [bis ab Imp(eratore) Au]/gust(o) ordinibu[s adscript(o) ex] / equite Roman[o exercitato]/ri equit[um praetorianor(um)] / |(centurioni) coh(ortis) I [praetoriae |(centurioni) coh(ortis)] / XV ur[ban(ae)- - -

Le personnage est connu par d'autres textes[405], on n'en évoque ici que deux présentant sa carrière :

- Centurion de la XV^e cohorte urbaine. Une commission directe au centurionat, en tant que membre de l'ordre équestre et en vertu de la décision impériale *ab Imperatore Augusto ordinibus adscripto ex equite Romano.* On devrait envisager un centurionat légionnaire avant cette préférence (BREEZE (D.-J.), 2013, p. 90 et 98).
- Centurion de la I cohorte prétorienne. Les deux centurionat datent dans les années 170-180.
- Primipile de la légion III *Gallica* vers la fin de la décennie 180.
- *Dilectator regionis Transpadanae*, recruteur de la région Transpadane. H. G. Pflaum met cette fonction après le premier primipilat.
- Tribun de la VI^e cohorte des vigiles en 190.
- Tribun de la XI^e cohorte urbaine.
- Tribun de la I^e cohorte prétorienne.
- Primipile II de la légion III *Cyrenaica* vers 194. la suite de la carrière indique que Marcius Rufinus avait déjà la confiance de Septime Sévère et le second primipilat peut dater du lendemain même de la victoire contre Priscennius Niger.
- Procurateur d'Auguste de la Coelé-Syrie vers 195-196.
- Préfet de la flotte de Ravenne en 198 (BALTY (J.-C.), 2005, p. 21-24).

[405]*CIL*, IX, 1583 = DE CARLO (A.), 2006-2007, p. 478 ; *CIL*, XIV, 4378 ; BALTY (J.-C.), « Les événements de Syrie (193-194) et la fugurante carrière de quelques patrisans de Septime Sévère », dans : BIELINSKI (P.) et Stepniowski (F.-M.), *Aux pays d'Allat. Melanges offerts a Michal Gawlikowski*, Varsovie, 2005, p. 21-24, pp. 21- 29 = *AE*, 2005, 1559 = *SEG*, 55, 1622 = *Bull. épig.*, 2006, 450 ; *CIL*, VI, 1056, p. 3071, 3777, 4320 = *ILS*, 2156 ; *AE*, 1946, 189 = 1948, 170 = 1949, 170 ; *AE*, 1889, 104 ; *CIL*, XIV 4381 = *ILS*, 2155 ; *AE*, 1889, 122 ; *CIL*, XIV, 4386 ; *AE*, 1889, 105 ; *CIL*, XIV, 4387 ; *CIL*, IX, 1595 = *ILS*, 1345.

- *Praepositus annonae exercitus Imperatorum Luci Septimi Severi Pii Pertinacis et Marci Aurelii Antonini Pii Augustorum*. Cette fonction doit concerner le ravitaillement militaire en rapport avec l'expédition parthique de 197-198.
- Préfet de la flotte de Misène.
- Préfet des cohortes des vigiles entre 205 et 208.

Origine : issu d'une riche famille équestre originaire de la colonie de Bénévent en Italie.

4- P. Vibius Marianus (entre 210 et 230).

PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 705, n° 263 ; DOBSON (B.), 1978, p. 283, n° 173 ; FAURE (P.), 2013, p. 811, n° 301.
CIL, VI, 1636, p. 3161, 3811, 4723-4724 = *ILS*, 1361, Rome : D(is) M(anibus) s(acrum) / P(ublio) Vibi(o) P(ubli) f(ilio) Mariani e(gregiae) m(emoriae) v(iro) proc(uratori) / et praesidi prov(inciae) Sardiniae p(rimo) p(ilo) bis / trib(uno) coh(ortium) X pr(aetoriae) XI urb(anae) IIII vig(ilum) praef(ecto) leg(ionis) / II Ital(icae) p(rimo) p(ilo) leg(ionis) III Gall(icae) |(centurioni) frument(ariorum) / oriundo ex Ital(ia) Iul(ia) Dertona / patri dulcissimo / et Reginiae Maxim(a)e matri / karissimae / Vibia Maria Maxima c(larissima) f(emina) fil(ia) et her(es).
Carrière inverse :

- Centurion frumentaire, qui devait être précédé des charges antérieures non mentionnées dans l'inscription. Les centurions frumentaires (sorte de police impériale secrète) sont souvent des militaires expérimentés recrutés parmi les anciens *principales*, comme *frumentarii* ou *speculatores* ou centurions. Vibius Marianus était donc centurion dans une légion tout en servant à Rome dans les *castra peregrina*.
- Primipile de la légion III *Gallica*. D'après Pflaum et B. Dobson, Septime Sévère l'aurait nommé exceptionnellement après la guerre contre Pescennius Niger, dans un contexte politique. (P. Faure, 2013, n° 3 et n° 4).
- Préfet de la légion II *Italica* cantonnée à Lauriacum dans le Norique.
- Tribun de la IV^e^ cohorte des vigiles.
- Tribun de la XI^e^ cohorte urbaine.
- Tribun de la X^e^ cohorte prétorienne.
- Primipile II dans une légion inconnue.
- Procurateur-gouverneur de Sardaigne. Cette province est redevenue, sous Commode ou au plus tard sous Septime Sévère, une province équestre, administrée par un procurateur et préfet au salaire ducénaire. (PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 706).

Origine : Tortona (Regio IX).

Primipiles de la légion III *Gallica* dans l'ordre alphabétique.				
Nom	**Origine**	**Postes avant service**	**Date de service**	**Postes après service**
1- M. Antonius Hoplo	Orientale (Baalbek ?)	- 7 leg ? - Honoratus albata decursione	Domitien	= =
2- Aulus Virgius Marsus	Marruuium (Regio IV)	- Inconnu (peut-être prétorien)	Auguste.	- Praef. castr. Aegypti. - Praef. fabrum. - Trib.coh. XI urbanae - rib. coh. IV praetoriae - IVvir quinquennalis (Marruuium et Alexandria Troas).
3- Cn. Marcius Rustius Rufinus	Bénévent (Italie)	- 7 coh XV urbanae - 7 coh I praetoriae	Septime Sévère	- Dilectator regione Transpadanae - Trib. coh. VI vigilum - Trib. coh. XI urbanae - Trib. coh. I praetoriae - Primipilus II leg. III Cyrenaicae - Procurator. Aug. prov. Syr.-Coeles. (ducénaire). - Praef. class. Ravennatis. (ducénaire). - Praepositus annonae exercitus Imp. Septimi Severi et Marci Aureli Antonini - Praef. class. praet. Misenensis (ducénaire) - Praef. coh. vigilumium
4- P. Vibius Marianus	Dertona (Regio IX)	- 7 frumentarius	Septime Sévère	- Praef. leg. II Italica. - Trib. coh. IIII vigilum - Trib. coh. XI urbanae - Trib. coh. X praetoriae - Primipilus leg. ? - Procurator et praeses prov. Sardiniae. (ducénaire).

Trois primipiles, parmi les quatre qu'on a pu répertorier, sont d'origine italienne. Un seul semble être d'origine orientale, comme l'indique le cognomen hellénophone de son affranchi Ὅπλων. Il est possible qu'il soit de la colonie de Baalbek, où l'on a trouvé son inscription. Sans doute est-il fils d'un vétéran installé dans l'une des colonies orientales fondées sous Auguste ou même avant. Il a eu l'honneur de défiler avec l'empereur Vespasien dans la tenue blanche à Rome, un cas rarement attesté.

Aulus Virgius Marsus, deux fois primipile de la légion III *Gallica*, avait sans doute effectué des centurionats antérieurs dans le prétoire, où il a d'ailleurs continué sa carrière comme tribun de la XI^e^ cohorte urbaine et de la IV^e^ prétorienne.

Cn. Marcianus Rusticus Rufinus a suivi la carrière typique d'un prétorien commençant par des centurionats dans le prétoire et un premier primipilat, avant de pousuivre par les trois tribunats successifs du prétoire, un second primipilat et des fonctions procuratoriennes. Il couronne enfin sa carrière avec l'une des grandes préfectures, celle des cohortes de vigiles.

Quand à P. Vibius Marianus, son cursus est pour partie identique à celui de Marcianus Rufinus, à partir du primipilat de la légion III *Gallica*. Néanmoins, Vibius commence son service dans une légion et non pas dans le prétoire. On le connaît à Rome dans les *castra peregrina* comme centurion frumentaire qui sont souvent choisis parmi les *principales* expérimentés.

Il est à signaler que les deux personnages ont débuté leurs fonctions procuratoriennes avec des charges ducénaires, en sautant l'échelon centenaire comme il est d'usage après un second primipilat (voir p. 153).

III.3.5. Centurions de la légion III *Gallica*.

1- M. Annius Galeria (tribu) (dernier tiers du II^e s., d'après le formulaire et le type de monument).

KOVACS (P.) 2010, p. 30-31, n° 526, ph.
AE, 2010, 1283 = *Ubi erat lupa* n° 6074, Aquincum / Budapest (Pannonie inférieure) : [D(is)] M(anibus) || [M(arcus) Annius M(arci) f(ilius) Gal(eria) - - - L]uco Aug(usti) (centurio) le[g(ionis) XV Ap]ol(linaris) / [(centurio) leg(ionis) - - - (centurio) leg(ionis) VII] Gem(inae) (centurio) leg(ionis) X Gem(inae) (centurio) l[eg(ionis) --- III Gall?]icae / [ann(orum) - - - st]ip(endiorum) XXXV M(arcus) Anniu[s ----]sianus / [et ---] Asclepius lib(erti) he[red]es ex t(estamento) f(aciendum) c(uraverunt) / [- - -] fecerunt ob mer[it]a (ex sestertiis) n(ummorum) VIII (milia).
Origine : Luucus Augusti est une ville d'Hispanie citérieure (Lugo), où deux centurions légionnaires ont le même gentilice, M. Annius Verianus et M. Annius Verus (*CIL*, II, 2572). Pouvons-nous rapprocher entre les trois personnages ? Sachant que *Lucus Augusti* pourrait être aussi Luc-en-Diois en Narbonnaise.

2- Fabia (tribu) Antoninus (I^er s. ?). Voir inscription n° 9.

3- L. Artorius Castus (1^ère moitié du III^e s.).

PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, I, p. 535-537, n° 196 ; DOBSON, (B.), 1978, p. 267-268, n° 151 ; FAURE (P.), 2013, p. 861, n° 355.

1- *CIL*, III, 1919, p. 1030, 2328 = 8513 = 12813 ; *IDR*, II, n° 303, Epetium (Dalmatie) : D(is) M(anibus) // L(ucius) Artori[us Ca]stus |(centurio) leg(ionis) / III Gallicae item [|(centurio) le]g(ionis) VI Ferra/tae item |(centurio) leg(ionis) II adi[ut(ricis) i]tem |(centurio) leg(ionis) V Ma/c(edonicae) item p(rimus) p(ilus) eiusdem [leg(ionis)] praeposito / classis Misenatium [pr]aef(ectus) leg(ionis) VI / victricis duci legg(ionum) [duarum *ou* triu]m Britan(n)ic/arum adversus Arm[enio]s proc(urator) cente/nario provinciae Lib[urniae iure] gladi(i) vi/vus ipse sibi et suis [--- ex te]st(amento)
2- *CIL*, III, 12791, p. 2258 = 14224 ; *IDR*, II, n° 304, Peguntium (Dalmatie) : L(ucius) Artorius / Castus p(rimus) p(ilus) / leg(ionis) V Ma[c(edonicae)] pr/aefec[t]us leg(ionis) / VI victric(is) / [---?

L. Artorius Castus a mené une carrière remarquable, qui lui a permis d'arriver à une charge procuratorienne. Il a fait quatre centurionats, dont deux en Syrie, dans la III *Gallica* et la VI *Ferrata*. Un centurionat en Pannonie inférieure dans la légion II *Adiutrix*, cantonnée à Aquincum, et un dernier, qui lui a permis de gagner le primipilat de la même légion, la V *Macedonic*, stationnée à Potaissa en Dacie. Il est ensuite *praepositus* de la flotte de Misène, qu'on ne peut associer à aucun contexte particulier ou à un événement précis. Artorius Castus est ensuite préfet de la légion VI *Victrix* cantonnée à Eburacum avant de commander un détachement composé de deux ou trois légions de Bretagne et de participer à un conflit contre les Arméniens (P.

Faure, 2013, p. 862). Ce titre est attesté dans la décennie de 240 (*CIL*, VI, 1645 = *ILS*, 2773). Finalement, Castus est devenu procurateur centenaire de la province de Liburnie.

Origine : Il est peut-être originaire d'Epetium, où de nombreux exemplaires de ce gentilice furent trouvés dans la province de Dalmatie. P. Faure ne soutient pas cette suggestion, parce qu'il y a d'autres attestations de ce nom en Afrique et en Italie.

4- Aulus Pedanius Maes(ianus?) (début de II^e s.).

KAYSER (F.), 1994, p. 63, n° 17.
CIL, III, 12053, Alexandrie (Égypte) : C(aio) Minicio C(ai) f(ilio) Vel(ina) Italo / praef(ecto) coh(ortis) V Gall(icae) eq(uitatae) et I Breucor(um) / et II Varcianor(um) eq(uitatae) c(ivium) R(omanorum) trib(uno) mi[l(itum)] [le]g(ionis) / V[I] Vict[r(icis) p]raef(ecto) a(lae) I sing(ularium) c(ivium) R(omanorum) proc(uratori) / Chers(onesi) proc(uratori) provinc(iae) Asia[e] proc(uratori) / provinciar(um) Lug(u)dunensis / et Aquitanic(ae) praef(ecto) annon(ae) / praef(ecto) Aeg(ypti) / A(ulus) Pedanius Maes(ianus) / |(centurio) leg(ionis) III Gallic(ae).

C. Minicius Italus, originaire d'Aquilée (Regio X), a été préfet d'Égypte entre 100 et 103 (PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 141, n° 59). La légion III *Gallica* n'est pas attestée en Égypte à cette époque. Cependant, A. Pedanius pouvait être le bénéficiaire du préfet d'Égypte.

5- M. Aurelius Claudianus (fin du II^e – début du III^e s.).

BARBIERI (G.), 1981, p. 23-27 ; CÉBEILLAC-GERVASONI (M.) et *al.*, 2006, p.220, n° 59.1 ; FAURE (P.), 2013, p. 796, n° 287 ; FAURE (P.), 2013a, p. 46, n° 28.
AE, 1981, 158 ; *IDRE*, I, 98 Regio I (Ostie) : D(is) M(anibus) // M(arco) Aur(elio) Claudian(o) / |(centurioni) leg(ionis) XVI Fl(aviae) / II princip(i) prior(i) / |(centurioni) leg(ionis) XXII Primig(eniae) / |(centurioni) leg(ionis) XV Apoll(inaris) |(centurioni) leg(ionis) I Mine(rviae) / |(centurioni) leg(ionis) VII Claud(iae) |(centurioni) leg(ionis) III Gal(licae) / |(centurioni) leg(ionis) XIII Gem(inae) |(centurioni) leg(ionis) IIII Fl(aviae) / |(centurioni) leg(ionis) I Ital(icae) bis |(centurioni) leg(ionis) II Adiu(tricis) / ex testam(ento) [e]iusdem / Vibia Laenilla / neptis et heres / avunculo piissimo / faciendum curavit.

Aurelius Claudianus a servi comme centurion, dans dix légions différentes. Le plus haut rang obtenu, après ce long service, fut celui de *princeps prior* de la deuxième cohorte. Le prénom et le gentilice favorisent une citoyenneté prise après Marc Aurèle, soit par lui, soit par son père.

Origine : Ostie ?

6- T. Aurelius Decimus (185-186). Voir inscription n° 5.

7- Aurelius Mithridaticus (après 212).

MITCHELL (S.), 2012, p. 343, n° 163

IGR, III 214, Ankara (Galatie) : [Α]ὐρήλιος / [Μ]ιθριδατικός, / (ἑκατόνταρχος) λεγιόνος γ' / Γαλλικῆς, / Ἀλεξάνδρᾳ τῇ ἰδίᾳ γυναικὶ / εὐνοίας / καὶ μνήμης / χάριν.

« Aurelius Mithridaticus, centurion de la légion III *Gallica*, à Alexandra son épouse, en mémoire de sa bienveillance».

Origine : le cognomen Mithridaticus suggère une origine micrasiatique, s'il n'était pas d'Ankara même, où le centurion retraité a pu revenir avec sa femme (peut-être de la même ville) après avoir accompli son service militaire.

8- T. Aurelius Quirinalis (169). Voir inscription n° 9.

9- M. Aurelius Rufus (entre 211 et 217).

JONES (A.-H.-M.), 1928, p. 150, n° 10 = *AE* 1930, 97 ; HAENSCH (R.), 1993, p. 163-178, taf. III ; *AE* 1993, 1641 ; FAURE (P.), 2013, p. 695, n° 180.

CIL, III, 6034 = 14157 Jarash / Gerasa (Arabia) : M(arcum) Aurel(ium) Domi[tiu]m Honoratum v(irum) e(gregium) proc(uratorem) Aug(usti) / provinc(iae) Arabiae et Aur(eliam) Iul(iam) Heracliam con(iugem) / M(arcus) Aurel(ius) Rufus (centurio) leg(ionis) III Ga[l(licae)] Antoninianae et Aur(eli) Longinus / et Capitolinus equites Romani fil(ii) eius honoris causa.

R. Haensch a réuni deux blocs remployés dans une église. Les deux fragments sont presque jointifs en bas et la photographie confirme ce rapprochement. Le nom à l'accusatif des personnages honorés convient bien aux usages d'une région hellénophone. Le titre *Antoninianae* porté par la légion date l'inscription sous Caracalla (voir p. 48).

M. Aurelius Rufus et ses deux fils honorent le procurateur financier de la province d'Arabie, M. Aurelius Domitius Honoratus et sa femme Aurelia Iulia Heraclia. R. Haensch pense à deux possibilités pour expliquer le lien entre le procurateur et le centurion. Il estime que l'officier a probablement servi dans le bureau du procurateur (*cornicularius* par exemple) à Gerasa, où se trouvait l'administration financière de la province d'Arabie. Sinon, il pense que le centurion était originaire du Gerasa et a pris contact avec le procurateur lors d'une permission. P. Faure est plutôt d'avis comme certain commentateurs, qu'il y avait probablement un lien familial entre le procurateur et M. Domitius Valerianus, tribun laticlave de la légion III *Gallica* (n° 4). Cela suggère que ce dernier officier servait d'intermédiaire entre le procurateur et le centurion à la recherche d'une faveur pour ses fils.

Origine : il est difficile d'attribuer une origine à la famille de M. Aurelius Rufus d'après leurs *cognomina*, sauf si l'on considère une origine à Gerasa.

10- M. Aurelius Timon (sous Sévère Alexandre, peut-être entre 231 et 235).

IMS, vol. II, p. 117, n° 85 ; FAURE (P.), 2013, p. 774, n° 260.
AE, 1905, 157, Viminacium (Mésie upérieure) : Valeriae Hilarae / M(arcus) Aurel(ius) Timon |(centurio) / leg(ionis) III Gall(icae) S(everianae) A(lexandrianae) con/iugi piissim(a)e pos(uit).

Une vexillation de légion III *Gallica* a peut-être participé à l'expédition germanique de Sévère Alexandre de 234-235, où l'unité pour gagner la Germanie est probablement passée par la région du Danube[406]. Les deux *cognomina*, Hilara et Timon, issu d'un milieu hellénophone, suggèrent une origine orientale[407].

11- C. Caesius Oufentina (tribu) Silvester (début du règne d'Hadrien).

VON DOMASZEWSKI, 1908, p. 267 ; *PIR²*, C 206 ; DOBSON, (B.), 1978, p. 248-250, n° 128 ; NELIS-CLEMENT (J.), 2000, p. 100 ; RICHIER (O.), 2004, p. 328, n° 372 ; REUTER (M.), 2012, n° 31.
CIL, XI 5696 = *CBFIR*, n° 876 = *IDR*, I, n° 126, Tuficum (Regio VI): [C(aio)] Caesio C(ai) f(ilio) Ouf(entina) / Silvestri benef(iciario) / pr(aefecti) pr(aetorio) evoc(ato) Aug(usti) / |(centurioni) leg(ionis) II Aug(ustae) leg(ionis) IIII F(laviae) [F(elicis)] / leg(ionis) III Gall(icae) leg(ionis) VI / Ferr(atae) leg(ionis) XXX U(lpiae) V(ictricis) / p(rimo) p(ilo) praef(ecto) castror(um) leg(ionis) IIII F(laviae) [F(elicis)] / [do]nis d[on]ato bello Dacico bis / [tor]quibus armillis phale/[ris po]ntifici cur(atori) / [viar(um) et pont(ium)] Umbr(iae) et Piceni dato / [ab Imp(eratori) An]tonino Aug(usto) Pio / [p(atre) p(atriae) imp(eratore) II] patrono municipi(i) / [- - -]erelius / [- - - R]ufinus co(n)s(ules) ff(ecerunt).

Caesius Silveter est connu par d'autres inscriptions de Tuficum (*CIL*, XI, 5687 ; 5694 = *ILS*, 2666 ; 5695 = *ILS*, 5612 ; 5696 ; 5697 = *ILS*, 5891 ; de 5698 à 5701 et de 8051 à 8055) ; et d'Attidium (*CIL*, XI, 5674 = *AE*, 1994, 588).

La carrière militaire de C. Caesius Silvester est remarquable, dans une cohorte prétorienne à ses débuts pour s'achever après ses 16 ans de service aux côtés du préfet du prétoire. Il est rappelé comme *evocatus Augusti*, la charge qui lui a donné l'accès au centurionat de cinq légions[408], la II *Augusta* en Bretagne, la légion IIII *Flavia Felix* peut-être en Dacie à cette époque, la III *Gallica* et la VI *Ferrata* en Syrie et la XXX *Ulpia Victrix* en Germanie inférieure. Il est revenu dans la légion IV *Flavia Felix*, d'abord comme primipile puis comme préfet du camp. La légion était probablement déjà à Viminacium en Mésie supérieure.

Le service militaire de Caesius Silvester s'arrête à ce stade, où il occupe une charge procuratorienne quand Antonin le Pieux le nomme curateur des voies et des ponts de l'Ombrie et du Picenum (H.-G. Pflaum, *Carrières…*, p. 21-22). Il assume aussi d'autres fonctions municipales comme l'montrent les titres *pontifex* et *patronus municipii*. Caesius Silvester a été décoré dans les deux guerres daciques de Trajan en tant que prétorien et non comme préfet de camp comme indiqé dans le cours du texte épigraphique.

---

[406]L'épithète de C. Marius Longinus est trouvée à Malino près de Kumanova en Mésie supérieure (*AE*, 1934, 188). L'inscription de C. Antonius Victor peut être associée à ce dossier (voir p. 177, n° 2).
[407]SOLIN (H.), 2003, p. 1386.
[408]Pour plus d'information sur les *evocati Augusti* voir : BIRLEY (E.), 1981, pp. 25-29.

Il est difficile de préciser la date de son centurionat dans les légions syriennes, néanmoins le règne d'Hadrien est bien plausible.

Origine : Tuficum en Ombrie. On a avancé une hypothèse faisant un lien plausible de parenté entre les trois Caesii attestés dans notre étude (voir l'inscription n° 67, p. 224).

12- [- - - eius ? Catulus (vers milieu du II^e s.). Voir inscription n° 30.

13- [- - -] Celesticus (fin du I^er s.). Voir inscription n° 31 et 32.

14- Cusonius Ianuarius (198).

ALBERTINI (E.), 1939, p. 345 = *AE*, 1939, 215 et p. 355 = *AE*, 1939, 213 ; ALBERTINI (E.), 1939a, p. 229-231 = *AE*, 1940, 143 ; PICARD (Ch.-G.), 1947, p. 191-192, n° 15-16 = *AE* 1948, 217-218 ; SAXER (R.), 1967, p. 105, n° 316 ; SAASTAMOINEN (A.), 2010, p. 327 ; FAURE (P.), 2013, p. 579, n° 57.

1- *AE*, 1939, 215, Messad (Numidie) : [Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) Aug(usti) L(uci) Septimi Severi et Imp(eratoris) Caes(aris) Aug(usti) M(arci) Aureli] Antonini et / [P(ubli) Septimi Getae n(obilissimi) Caes(aris) et Q(uinti) Anici Fausti leg(ati) Aug(usti) p]r(o) pr(aetore) c(larissimi) v(iri) praepo/[siti vexillationum Ulpius Vindex et Cusonius Ia]nuarius |(centuriones) leg(ionum) / [III Aug(ustae) et III Gallicae per milites leg(ionum) III] [[Gallicae]] et [III] / [Aug(ustae) p(iae) v(indicis) praetend(entes) castello Dimmidi Saturnino et Gal]lo co(n)s(ulibus).
2- *AE*, 1939, 213, Messad (Numidie) : [Imp(eratori) Caes(ari) L(ucio) Septimio Severo Pio Pertinaci Aug(usto) Arabi]co Adiabenico Par[th]ico maximo p(atri) p(atriae) p(ontifici) m(aximo) trib(unicia) [pot(estate) VI imp(eratori) XI] / [co(n)s(uli) III proco(n)s(uli) et Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aurelio Antonino Aug(usto) Imp(eratoris) Caes(aris)] L(uci) Septimi Severi Pi[i P]ertinacis Aug(usti) fil(io) et Septim[io Getae Caes(ari)] / [Aug(usto) Imp(eratoris) Caes(aris) L(uci) Septimi Severi Pii Pertinacis Aug(usti) fi]lio et Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aureli Antonini Aug(usti) [[f[ratri]] ---] / [--- per vexillationem leg(ionis)] III Aug(ustae) p(iae) v(indicis) et vexil[lati]oenem leg(ionis) III [[Gal(licae)]] praetend[entes] / [Castello Dimmidi curam agentibus Ul]pio Vindic(e) et Cuso[nio] Ianuario ||(centurionibus) leg(ionum) / [III Aug(ustae) p(iae) v(indicis) et III Gal(licae)].

Cusonius Ianuarius était à la tête du détachement de la légion III *Gallica*, participant à la construction du *Castellum Dimimidi* à Messad en Numidie. Les travaux étaient en corporation avec la vexillation de la légion III *Augusta*, commandée par Vindex.

On a déjà signalé que Septime Sévère, après avoir vaincu Niger, n'a pas dissous les légions soutenant ce dernier. En revanche, il a envoyé les légionnaires de ces unités dans des milieux plus loyaux, tout en essayant de diminuer le risque de leur réunion. En même temps, on pourrait interpréter ce phénomène comme une sorte de châtiment envers les partisans de Niger.

P. Faure estime qu'il s'agit probablement d'un échange entre les deux unités, puisqu'on a envoyé des soldats de la légion III *Augusta* en Orient lors de la guerre parthique de Septime Sévère. Il ajoute que ces mouvements montrent la souplesse de l'appareil militaire romain au début du règne de Septime Sévère.

Origine : le gentilice Cusonius plaide en faveur d'une origine en Italie, où ce *nomen* est bien attesté[409].

15- C. Egnatius Fuscus (sous Marc Aurèle et Lucius Verus). Voir inscription n° 17 et 18.

16- C. Fictorius Atticus (début de l'époque impériale).

CIL, VI, 3592, Rome : Dis Man[ib(us)] / C(aio) Fictorio [- - -] / vasculario / Fictoriae Pithusa[e] / matri / C(aio) Fictorio C(ai) f(ilio) Attico / ꟾ(centurioni) leg(ionis) III Gallicae / fratri vix(it) an(nos) XXV / Fictoria C(ai) f(ilia) / Atticilla parentibus / suis fecit

Le père Caius Fictorius, vraisemblablement un fabricant de vases était un citoyen romain qui avait épousé son ancienne esclave Pithusa. Leur fils Caius Fictorius Atticus, qui n'a vécu que 25 ans, est entré très tôt dans la carrière militaire et a pu aller jusqu'au centurionat.

Origine : Rome.

17- Q. Firmius Romilia (tribu) Ates (début de l'époque impériale).

CALVELLI (L.), « Ciriaco d'Ancona e la tradizione manoscitta dell'epigrafia Cipriota », dans : PELUSI (S.) et Scarsella (A.) (éd.), *Humanistica Marciana. Saggi offerti a Marino Zorzi*, Venise, 2008, p. 53, pp. 49-59 = *AE* 2008, 23.
CIL, III 217, Chypre : Q(uintus) Firmius C(ai) f(ilius) Rom(ilia) Ates / ꟾ(centurio) leg(ionis) III Gallicae.

Origine : Firmius est sans doute originaire d'Ateste (Regio X), où les citoyens de cette ville sont enregistrés dans la tribu Romilia[410]. Le manque du cognomen dans les *tria nomina* suggère une date plutôt haute. E. Ritterling pense à la fin du règne d'Auguste ou au début du règne de Tibère.

18- T. Flavius Magnus (2e moitié de IIe s.).

VON DOMASZEWSKI, 1908, p. 108-109 ; FITZ (J.), 1993, p. 934-935, n° 639 ; KOVACS (P.), SZABO (A.), 2010, n° 955 ; photo *ubi-erat-lupa*, n° 2747.
CIL, III, 14349^3 = *ILS*, 9202 = *AE*, 1967, 365, Aquincum = Budapest, en Pannonie : T(itus) Fl(avius) T(iti) Quir(ina) Magnus [--- ꟾ(centurio) leg(ionis) ---?] / ꟾ(centurio) leg(ionis) XII Fulm(inatae) ꟾ(centurio) leg(ionis) [--- ꟾ(centurio) leg(ionis) ---] / ꟾ(centurio) leg(ionis) III Gall(icae) ꟾ(centurio) leg(ionis) VII[--- curator] / p[o]ntium viae Fulv[iae Fl(avius) --- Anti?]/pater et Fl(avius) Modestu[s liberti et?] / heredes ex HS XV s(emis milibus) f[aciend(um) cur(averunt)?]

---

[409] SCHULZE (W.), 1966, p. 158, 210.
[410] KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 107.

Flavius Magnus a fait six centurionats, dont trois des légions commandées sont connues, la XII *Fulmiata* à Mélitène, la III *Gallica* à Raphanée et une légion qui pourrait être la VII *Claudia* à Viminacium en Mésie supérieure, ou peut-être la VII *Gemina* en Espagne, ou même la VIII *Augusta* à Strasbourg. Flavius Magnus a dû aussi effectuer un centurionat dans la légion II *Adiutrix* cantonnée dans la ville-même.

Origine : il est difficile de déterminer l'origine avec un nom si courant.

19- C. Helvius Marianus (sous Commode). Voir inscription n° 20.

20- Iulius Germanus (sous Commode en 192). Voir inscription n° 13.

21- Iulius Maximus (115). Voir inscription n° 29 et 33.

22- Iulius Proculus (Marc Aurèle et Lucius Verus).

VON DOMASZEWSKI, 1908, p. 240 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 192, n° 55.1.
CIL, VIII, 2627, Lambèse (Numidie) : Iovi O(ptimo) M(aximo) Heliopolitano / C(aius) Iulius Valerianus |(centurio) / leg(ionis) III Aug(ustae) XVI Fl(aviae) F(irmae) bis / IIII Scyt(hicae) bis pro salute sua / et Liciniae Aquilinae uxor(is) suae / et Iuli Proculi |(centurionis) leg(ionis) V Mac(edonicae) / et III Gal(licae) et XXII Primig(eniae) / fratris sui et Variae / Aquilinae uxoris eius / et Iuliae Aquilinae fil(iae) / eorum posuit.

Origine : on a proposé une originaire syrienne pour le frère C. Iulius Valerianus (voir l'étude prosopographique de la légion IV *Scythica*, les centurions, n° 22). Iulius Proculus a effectué trois centurionats, dont le premier était dans la V *Macedonica*, peut-être lors de la guerre parthique de Verus, la légion III *Gallica* à Raphanée et la légion XXII *Primigenia* stationnée à Mayence en Germanie supérieure. Il pourrait se rapporter avec l'homonyme des documents trouvés au mithraeum des *catra peregrina* et à Toiano près de Pouzzoles (*AE*, 1994, n° 248, 249 et 424). Il s'agit d'un centurion frumentaire homonyme, rattaché à la légion XIV *Gemina* basée à Carnuntum en Pannonie supérieure[411].

23- M. Licinius Proclus (III^e^ s.). Voir inscription n° 38.

24- N. Marcius Galeria (tribu) Plaetorius Celer (sous Trajan).

VON DOMASZEWSKI, 1908, p. 255 ; LE ROUX (P.), 1972, p. 124, n° 7, pp. 89-159 ; DOBSON (B.), 1978, p. 234, n° 115 ; MAXFIELD (V.-A), 1981, p. 194 ; SABLAYROLLES (R.), 1996, p. 553, n° 15.
CIL, X, 1202 = *CIL*, IX, 674 = *ILS*, 2660, Abella,(Regio 1) : N(umerio) Marcio / N(umeri) f(ilio) Gal(eria) / Plaetorio Celeri / quaest(ori) IIvir(o) |(centurioni) leg(ionis) VII / Gemin(ae) |(centurioni) leg(ionis) XVI Fl(aviae) Firm(ae) / donis donato a divo / Traian(o) bello Parthic(o) / corona murali torquib(us) / armillis phalaris |(centurioni) leg(ionis) II / Gall(icae) |(centurioni) leg(ionis) XIIII Gem(inae) Mart(iae) Victr(icis) / |(centurioni) leg(ionis) VII Cl(audiae) P(iae) F(idelis) |(centurioni) leg(ionis) I Adi(utricis) P(iae) F(idelis) p(rimo) p(ilo)

---

[411]La question est bien traitée par P. Faure, 2001, p. 307-308 ; *Id.*, 2003, p. 377-427.

leg(ionis) / eiusd(em) praeposit(o) numeror(um) / tendentium in ponto Ab/saro trib(uno) coh(ortis) III vig(ilum) / patron(o) colon(iae) / d(ecreto) d(ecurionum).

Marcius Plaetorius Celer débute sa carrière avec des fonctions municipales dans sa ville natale. Il exerce ensuite une carrière militaire commençant directement par le centurionat de la légion VII *Gemina* basée en Espagne. Il enchaîne ensuite six centurionats, dont deux en Syrie (dans la XVI *Flavia Firma* et la III *Gallica*), couronnés par le primipilat de la légion I *Adiutrix*. Marcius Plaetorius était à la tête des *numeri* stationnés dans la garnison d'Apsarus. La localité était l'une des deux forteresses mentionnées par Pline l'Ancien (avec Sebastopolis, *Histoire naturelle*, 6, 12, 14) à l'est de la mer Noire. D'après M.-P. Speidel, il faut distinguer ces *numeri* et des cohortes répertoriées par Arrien dans la garnison d'Apsarus (Arrien, *Periplus Ponti Euxini*, 6-7)[412]. Il est à signaler que la dernière charge de Marcius Plaetorius était à Rome lors du tribunat de la III cohorte des vigiles, avant qu'il rentre chez lui et soit patron de la colonie.

Origine : Abella en Italie.

25- C. Marius Longinus (soit 2e moitié du Ie, soit 1ère moitié du IIIes.).

AE, 1934, 188, Malino près de Kumanova (Mésie supérieure) : Κ(όιντος) Μάριος Λον/γεῖνος ζῶν / καὶ ὢν μνηνε/ῖον ἔστησεν ἑ/αυτῷ καὶ τῷ ἀ/δελφῷ Γ(αΐῳ) Μαρί/ῳ Λονγείνῳ στ/ρατιώτῃ κεντυρί/ωνι τρίτης Γαλλικῆ/ς μνήμης χάριν ἐκ τ/ῶν ἰδίων.

Origine : La popularité du gentilice et du cognomen rend difficile la détermination de l'origine de ce centurion. Il était sans doute en Mésie lors du conflit contre les Roxolans en 68 apr. J.-C., où la légion III *Gallica* est restée, sous le commandement de T. Aurelius Fulvus, jusqu'au début de guerre civile de 69 ou encore lors du passage de l'unité par la région pour gagner la Germanie sous Sévère Alexandre (voir le centurion M. Aurelius Timon, n° 10). Le monument fut élevé par son frère, qui porte le même nom.

26- M. Petronius Fortunatus (époque sévérienne).

VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 238 ; BIRLEY (E.), 1963/64, p. 22 = *Id.*, 1988, p. 208, n° 1 ; *Inscriptions Latines de la Tunisie (ILT)*, n° 332 ; LASSÈRE (J.-M.), 1991, p. 54 ; RICHIER (O.), 2004, p. 366-367, n° 321 et p. 396, n° 354 ; FAURE (P.), 2013, p. 805, n° 298.

CIL, VIII, 217 p. 925 + *CIL*, VIII, 11301 et p. 2353 = *ILS*, 2658 et p. CLXXIX, Kasserine (Afrique Proconsulaire) : [- - -M(arcus) Petronius Fortunatus] / militavit annis IV in leg(ione) I Ita[lica] / librar(ius) tesser(arius) optio signifer / [|(centurio)] factus ex suffragio leg(ionis) eiu[sdem] / militavit |(centurio) leg(ionis) I Ital(icae) leg(ionis) VII / |(centurio) leg(ionis) I Min(erviae) leg(ionis) X Gem(inae) ? |(centurio) leg(ionis) II A[- - -] / |(centurio) leg(ionis) III Aug(ustae) |(centurio) II[I] Gall(icae) |(centurio) leg(ionis) XXX U[l]p(iae) / |(centurio) leg(ionis) VI Vic(tricis) |(centurio) leg(ionis) III Cyr(enaicae) |(centurio) leg(ionis) XV Apol(linaris) /

[412] SPEIDEL (M.-P.), 1986, p. 657, pp. 657 - 660.

ǀ(centurio) leg(ionis) II Par(thicae) ǀ(centurio) leg(ionis) I Adiutricis / consecutus ob virtutem in / expeditionem Parthicam / coronam muralem vallarem / torques et phaleras agit in / diem operis perfecti annos LXXX / sibi et / Claudiae Marciae Capitolinae / coniugi karissimae quae agit / in diem operis perfecti / annos LXV et / M(arco) Petronio Fortunato filio / militavit ann(os) VI ǀ(centurio) leg(ionis) X[X]II Primig(eniae) / ǀ(centurio) leg(ionis) II Aug(ustae) vixit ann(os) XXXV / cui Fortunatus et Marcia parentes / karissimo memoriam fecerunt

M. Petronius Fortunatus avait un fils homonyme, qui a aussi effectué un centurionat, mais moins longtemps que son père. Quant à l'épouse, Claudia Marcia Capitolina, elle est peut-être originaire de Cillium en Afrique proconsulaire, d'une famille de colons devenus citoyens au milieu du Ier siècle.

Le père a effectué successivement, pendant 4 ans, quatre postes de *principalis* dans la légion I *Italica* stationnée à Nouae en Mésie inférieure, avant d'être promu dans la même unité au grade de centurion *suffragium legionis*, c'est-à-dire avec l'appui de la troupe[413]. Il a a enchaîné ensuite treize centurionats, dont un dans la légion III *Gallica*. Il a été décoré dans une guerre parthique dont on ne peut préciser avec certitude la date ni l'unité dans laquelle il a mérité ses décorations. (P. Faure, 2013, p. 808-809).

Origine : africaine.

27- Pomponius Dareius (224/225). Voir inscription n° 28.

28- Quirinalius Gemellus (171 d'après *IGR*, III 1261).

On ne possède pas d'argument établissant que Gemellus était centurion de la légion III *Gallica*, parce que le texte des *IGR*, III, 1261 donne Gemellus comme un centurion sans indiquer son unité. Il faudra attendre la publication des *IGLS*, XVI et de leurs photographies.

Origine : inconnue

29- M. Sabidius Aemilia (tribu) Maximus (sous Hadrien, pendant la guerre contre les Juifs).

IDRE, II, n° 364 = *CILA*, n° 153.

VON DOMASZEWSKI, 1908, p. 297 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 190, n° 49 ;

AE, 1937, 101, Scampa (Macédoine) : M(arco) Sabidi[o - f(ilio)] / Aem(ilia) Max[imo] / mil(iti) leg(ionis) XI C[laud(iae)] / signif(ero) cornu[cular(io)] / optioni at spe[m ordi]/nis ǀ(centurioni) leg(ionis) s(upra) s(criptae) prom[oto a] / divo Hadrian[o in leg(ionem) III] / Gall(icam) d(onis) d(onato) ab eu[dem! Imp(eratore) ob vic]/[to]r(iam) Iudaic(am) torqui[bus armil(is)] / [ph]aleris corona mur[ali ǀ(centurioni) leg(ionis) IIII] / [S]cythicae item ǀ(centurioni) leg(ionis) I [---] / [prom(oto)] ab Imp(eratore) Antonino in l[eg(ionem) ---] / ab eod(em) Imp(eratore) prom(oto) in leg(ionen) [--- ab eod(em)] / Imp(eratore) prom(oto) in leg(ionem) XIII gem(inam) [v(ixit) a(nnos) --- mil(itavit) st(ipendia)] / ǀ(centurioni) Ka(---) XX continua XL Valer[i---] / l(oco) d(ato) a convic(anis) Scamp(ensibus) inlatis et su[---] / [---] anno viola et ro[sa---]

---

[413]FAURE (P.), 2013, p. 183-185.

M. Sabidius Maximus a commencé son service comme simple soldat dans la légion XI *Claudia* en Mésie. Il a été promu centurion dans la même légion après avoir gravi les grades nécessaires comme sous-officiers (*signifer, cornicularius et optio ad spem ordinis*). Il a été transféré en Syrie, pour être décoré dans la légion III *Gallica* lors de la révolte de Bar-Kokhba, ce qui date son service dans la légion IV *Scythica* peu après cette guerre et avant la mort d'Hadrien en 138. Il a poursuivi sa carrière de centurion sous Antonin le Pieux dans trois autres légions, dont seule la XIII *Gemina* est connue.

Origine : M.-A. Speidel pense que Sabidius Maximus est peut-être originaire de la ville voisine de Dyrrhachium, dont les citoyens sont inscrits dans la tribu Aemilia[414].

30- M. Septimius Magnus (fin du Ier s. - début du IIe s.). Voir inscription n° 6.

31- M. Septimius [- - -]lis (1ère moitié du IIIe s.).

DOBSON (B.), 1978, p. 322-323, n° 234 ; DABEWA (E.), 1993, p. 96, n° 34 ; RICHIER (O.), 2004, p. 394-395, n° 352 ; FAURE (P.), 2013, p. 879, n° 377.

ILS, 9201 = *AE*, 1911, 128 ; Ancône (Regio V) : M(arco) Septimio M(arci) [f(ilio) - - -]/li |(centurioni) legionum [- - - X] / Fret(ensis) II pr(imae) Min(erviae) II [- - -] / II pri(mae) Parth(icae) III Ga[ll(icae) - - - XXII] / Prim(igeniae) p(rimo) p(ilo) praeposi[to - - - Um]/briae Piceni et Ap[uliae - - -patrono ?] / col(oniae) Ancon(itanorum) et C[- - -] / complurium [civitatum - - -] / heredes patr[ono - - -]

M. Septimius a exercé des centurionats dans sept unités, certains deux fois. Il arrive au primipilat de la légion XXII *Primigenia* stationnée à Moguntiacum (Mayence) en Germanie supérieure. Il est ensuite *praepositus - - - Umbriae Piceni et Ap[uliae - - -]*, charge consistant à lutter contre les brigandage (H.-G. Pflaume, *carrières*, p. 939-940).

P. Faure estime que la dernière fonction correspond au patronat de diverses cités plutôt qu'à celle de *curateur rei publicae coloniae* proposé par H. Dessau. De même, H. Dessau suggère un lien parental avec M. Septimus Magnus, centurion de plusieurs unités, dont un dans la légion III *Gallica*, attesté à Arados (n° 6). Cette hypothèse est d'autant moins probable que nous avons presqu'un siècle d'intervalle entre les deux personnages.

Origine : peut-être Ancône.

32- Valerius Cassius (au cours du IIIe s.). Voir inscription n° 37.

33- Anonyme (sous Élagabal ou Sévère Alexandre). Voir inscription n° 24.

[414] KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 107.

Centurions de la légion III *Gallica* dans l'ordre chronologique.			
Nom	**Origine**	**Date de service**	**Postes occupés**
1- C. Fictorius Atticus	Rome	Début Empire	- 7 leg. III Gallicae
2- Q. Firmius Ates	Ateste (Regio X)	Début Empire	- 7 leg. III Gallicae
3- Fabia (tribu) Antoninus	Baalbek	I^{er} s.	- 7 leg. V Macedonicae - Curator alarum trium
4- M. Septimius Magnus	Arwad	Fin I^{er}-début II^{e} s.	- 7 leg. III Gallicae II - 7 leg. IV Scythicae - 7 leg XX Valeriae Victricis II - 7 leg. I Minerviae - 7 leg. X Fretensis II
5- C. Marius Longinus	Inconnue	2^{e} moit. I^{er}-1ère moit. III^{e} s.	- 7 leg. III Gallicae
6- [- - -] Celesticus	Palmyre ?	Fin I^{er} s.	- 7 leg. III Gallicae - 7 leg. IV Scythicae - 7 leg. VI Ferratae - Curator ? - Curator ripae superioris et inferioris. - Praefectus coh. I Sebastenae. - Praefectus alae? Ou castrorum?
7- Aulus Pedanius Maes(iaanus?)	Inconnue	100-103	- 7 leg. III Gallicae
8- Iulius Maximus	Inconnue	115	- 7 leg. III Gallicae
9- N. Marcius Plaetorius Celer	Abella (Regio I)	Après la guerre parthique de Trajan	- Questor et IIvir Municip. - 7 leg. VII Geminae - 7 leg. XVI Flaviae Firmae - 7 leg. III Gallicae - 7 leg. XIIII Geminae Martiae Victricis - 7 leg. VII Claudiae P. F. - 7 leg. I Adiutricis - Primipilus leg. I Adiutricis - Praepositus numerorum tendentium in Apsarus - Tribunus coh. III vigilum
10- C. Caesius Silvester	Tuficium (Ombrie)	Début Hadrien.	- Beneficiarius praef. praetori ; donis donato bello Dacico bis - Evocatus Augusti

			- 7 leg II Augustae - 7 leg IV Flaviae Felicis - 7 leg III Gallicae - 7 leg VI Ferratae - 7 leg XXX Ulpiae Victricis - Primipilus leg IV Flaviae Felicis - Praef. castrorum leg. IV Flaviae Firmae - Curator viarum et pontium Umbriae et Piceni (sexagénaire).
11- M. Sabidius Maximus	Dyrrachium (Macédoine)	132-135	- Miles, signifer, cornucularius, optio at spem, 7 leg. IX Claudiae - 7 leg. III Gallicae ; donis donato bello Iudaico - 7 leg. IV Scythicae - 7 leg. ? et leg ? et leg. XIII Geminae
12-]eius Catulus	Inconnue	Milieu du II^{e} s.	- 7 leg. III Gallicae
13- C. Egnatius Fuscus	Inconnue	Marc Aurèle	- 7 leg. III Gallicae
14- T. Aurelius Quirinalis	Inconnue	169	- 7 leg. III Gallicae
15- Iulius Proculus	Syrie	Marc Aurèle	- 7 leg. V Macedonicae - 7 leg. III Gallicae - 7 leg. XXII Primigeniae
16- Quirinalius Gemellus	Inconnue	171	- 7 leg. III Gallicae
17- T. Flavius Magnus	Inconnue	2^{e} moit. II^{e}	**En total six centurionats, dont connus :** - 7 leg. XII Fulminatae et leg III Gallicae - Curator ? pontium viae Fulviae
18- T. Aurelius Decimus	Oescus	185-186	- 7 leg. III Gallicae
19-C. Helvius Marianus	Inconnue	180-190	- 7 leg. III Gallicae
20- Iulius Germanus	Syrie	192	- 7 leg. III Gallicae
21-M. Annius	Lugo (Esp. Cit.)	Dernier tiers II^{e} s.	- 7 leg. XV Appolinaris et leg. ? - 7 leg. VII Geminae - 7 leg. X Geminae - 7 leg. III Gallicae
22- Cusonius Ianuarius	Italie?	198	- 7 leg. III Gallicae
23- M. Aurelius Claudianus	Ostie ?	Fin II –début III^{e} s.	- 7 II princeps prior leg. XVI Flaviae Firmae - 7 leg. XXII Primigeniae

			- 7 leg. XV Apollinaris - 7 leg. I Minerviae - 7 leg. VII Claudiae - 7 leg. III Gallicae - 7 leg. XIII Geminae - 7 leg. IIII Flaviae - 7 leg. I Italicae bis - 7 leg. I Adiutricis
24- M. Aurelius Rufus	Gerasa ?	211-217	- 7 leg. III Gallicae
25- Aurelius Mithridaticus	Ankara ou Asie Min.	Après 212	- 7 leg. III Gallicae
26- M. Petronius Fortunatus	Afrique	Sévères	- Librarius, tesserarius, signifer, 7 factus ex suffragio leg. I Italicae - 7 leg. VII ? - 7 leg. I MInerviae - 7 leg. X Geminae ? - 7 leg. II A[ugustae ou adiutricis] - 7 leg. III Augustae - 7 leg. III Gallicae - 7 leg. XXX Ulpiae - 7 leg. VI Victricis - 7 leg. III Cyrenaicae - 7 leg. XV Apollinaris - 7 leg. II Parthicae - 7 leg. I Adiutricis
27- M. Licinius Proclus	Inconnue	Sévères	- 7 leg. III Gallicae
28- Anonyme	Orientale	Sévères	- 7 princeps leg. III Gallicae
29- Pomponius Dareius	Iranienne	224/225	- 7 leg. III Gallicae
30- L. Artorius Castus	Epetium (Dalmatie)	1ère moitié IIIe s.	- 7 leg. III Gallicae - 7 leg. VI Ferratae - 7 leg. II Adiutricis - 7 leg. V Macedonicae - Primus Pilus leg. V Macedonicae - Praepositus classis Misenatium

			- Praefectus leg. VI Victricis - Dux legionum (2 ou 3) Britaniarum adversus Armenios. - Procurator centenarius prov. Liburniae
31- M. Aurtelius Timon	orientale	231-235	- 7 leg. III Gallicae Severianae Antoninianae
32- M. Septimius [- -]lis	Ancöne (Regio V)	1ère moitié IIIe s.	- 7 leg. X Fretensis II - 7 I Minerviae II et leg. ? II - 7 leg. I Parthicae - 7 leg. III Gallicae - 7 leg XXII Primigeniae - Primus Pilus XXII Primigeniae - Praepositus --- Umbriae, Piceni et Apuliae. - Patronus coloniae Anconae et - - -
33- Valerius Cassius	Orientale	IIIe s.	- 7 leg. III Gallicae (I cohors).

Sous le Haute Empire, on comptait habituellement soixante centurions par légion avec une durée de service de deux ans et demi à trois ans. De ce fait, la liste ci-dessus ne révèle qu'un petit nombre d'officiers part rapport au chiffre réel. On notera également qu'aucun centurion de la légion III *Gallica* n'a pu être identifié avant l'époque impériale.

Du le début de l'Empire jusqu'aux Flaviens, on a deux centurions d'origine italienne (n° : 1-2), et un seul Syrien (n° : 3) qui vient de la colonie augustéenne de Baalbek, donnée qui correspond à l'état du recrutement de cette période, durant laquelle les centurions sont soit des Italiens soit des descendants des premiers colons installés par Auguste en Orient. On revèlela même situation, par exemple, dans la liste des centurions de la légion X *Fretensis* dressée par E. Dąbrowa, 1993, p. 102[415].

La source du recrutement s'élargit pour les périodes suivantes, pendant lesquelles des notables locaux commencent à occuper ce grade, à partir des Flaviens. C'est le cas de M. Septimius Magnus et de Celesticus. En revanche, cette source de recrutement varie considérablement dès la fin du I[er] siècle où l'on voit apparître, parmi les 18 centurions dont l'origine géographique est connue, cinq Italiens (n° : 9-10-22 ?-23 ?-33) et treize provinciaux (n° : 11-15-18-20-21-24-25-26-28-29-30-31-33).

Quatre centurions de notre liste ont atteint le grade du primipilat (n° : 9-10-30-32). Trois étaient d'origine italienne et un seul d'origine dalmate (n° 30). Parmi les Italiens, N. Marcius Plaetorius Celer est promu primipile après avoir remplit deux charges municipales et six centurionats. Il a ensuite exercé un commandement militaire à la tête des *numeri* basés à l'est de la mer Noire avant de finir son service comme tribun de la VII[e] cohorte des vigiles.

De son côté C. Caesius Silvester était parvenu au primipilat de la légion IV *Flavia* après seize ans de service comme bénéficiaire du préfet du prétoire. Par la suite, il est rappelé en tant qu'*evocatus Augusti* et enchaîne cinq centurionats. Après le primipilat, il termine sa carrière militaire dans la même unité en tant que préfet de camp. Il commence ensuite une carrière procuratorienne, avec une seule charge sexagénaire connue, celle des voies et des ponts de l'Ombrie et du Picenum.

M. Septimius [- -]lis est aussi devenu primipile, comme Silvester, après avoir exercé cinq centurionats. En revanche, il semble qu'il ait bénéficié d'un accès direct au centurionat en tant que membre de l'ordre équestre, *ex equite Romano*. Après le primipilat, M. Septimius occupe le poste de *praepositus* [*Flaminiae* ou *tractu*] *Umbriae*, avant de devenir le patron d'Ancône et de diverses cités.

Quant à L. Artorius Castus, originaire d'Epetium en Dalmatie, il est devenu primipile après quatre centurionats. Ensuite, il exerce trois commandements militaires suivis par le poste centenaire procuratorien de la province de Libournie. Il est possible qu'Artorius ait également bénéficié d'un accès direct au centurionat comme membre de l'ordre équestre.

---

[415]DĄBROWA (E.), 1993, p. 102.

Ainsi, on remarque que nos quatre primipiles ne sont pas sortis du rang. Ils ont été directement désignés centurions, sauf Caesius Silvester, qui était un ancien prétorien. Cet avancement direct leur a permis d'avancer dans leurs carrières au-delà du primipilat[416].

Il est à noter que seuls deux officiers parmi les trente-trois répertoriés ont débuté leurs carrières avec des charges de sous-officier. Autrement dit, ce sont des centurions sortis du rang. Quant aux autres, nous ne possédons pas leur parcours avant le centurionat.

M. Sabidius Maximus débute son service comme simple soldat dans la légion IX *Claudia* dans la quelle il a eu toutes ses promotions (*signifer*, *cornicularius et optio at spem*) avant d'accéder au centurionat. Un cas semblable est celui de l'Africain M. Petronius Fortunatus qui a eu, lui aussi, toutes ses promotions dans la même unité, la légion I *Italica*. Pendant quatre ans, il a exercé quatre charges de sous-officier (*librarius*, *tesserarius*, *optio*, *signifer*) puis il est devenu centurion sur recommandation de la troupe, *centurio factus ex suffragio*.

On doit enfin signaler que certains officiers, durant leur carrière, ont effectué plusieurs centurionats dans plusieurs unités. Le nombre varie de trois à treize centurionats (cas pour M. Petronius Fortunatus). Parfois ils redoublent leur commandement dans la même légion, ou bien ils partent pour une légion de la même province ou d'une province voisine. Ainsi, six centurions (n° : 4-6-9-10-11-23) ont fait au moins deux commandements dans des légions syriennes avant la partition de la province sous Septime Sévère.

[416]Une personne désignée directement centurion a plus de chance d'avancer dans sa carrière qu'un ancien corniculaire. LE BOHEC (Y.), 1989, p. 45.

III.3.6. Sous-officiers et d'autres militaires de la légion III *Gallica*.

1- C. Aemilius Trachalus (entre 150 et 250).

ERC, I, 33.
AE, 1945, 79, Canusium (Regio II) : C(aio) Aemilio C(ai) f(ilio) / Trachalo / veter(ano) leg(ionis) III Gallicae et / Aemiliis Frontoni et / Miccioni et T[ra]chalae / filis et coniug(i) / [--]ia Miccia fecit

La date du texte, d'après l'*EDR*, est entre 150 et 250 apr. J.-C. Les *tria nomina* de notre vétéran renforcent cette datation.
Origine : C. Aemilius Trachalus est sans doute originaire de Canusius, où le monument a été édifié pour lui, ses enfants et sa femme.

2- C. Antonius Victor (sous Sévère Alexandre).

LORINCZ (B.), 2002, p. 118, n° 11 = *AE*, 2002, 1121.
AE, 1990, 856, Sirmium (Pannonie inférieure) : D(is) M(anibus) / C(aio) Antonio Victor[i] q(uondam) op[ti(oni)] / spei leg(ionis) III Gallic(ae) qui vixit / ann(os) XLVII Trachenti origine / DEISTA civitat[e La ?]SS(eorum) *ou* [I]ss(eorum) curam / [-] Ant(onio) Prot[hymo *ou* -iano] col(lega) amico / [pos(uit)]

C. Antonius Victor était *optio spei* dans la légion III *Gallica*. Le titre indique un *optio*, qui avait l'espoir (*spes*) d'avoir une centurie en attendant qu'un poste se libère[417]. Il a vécu 47 ans.

B. Lorincz propose un détachement légionnaire de la légion III *Gallica* participant à l'expédition de Sévère Alexandre en Germanie en 234-235, soit parmi les troupes combattantes contre les Daces et les Sarmates, ou plus tard en 236 sous Maximin le Trace. Il suppose que C. Antonius Victor et son Collègue soient libérés et installés à Simirium en Pannonie, avant la mort de notre *optio spei* quelques années plus tard.

Origine : Trahens, d'après *AE*. Trachens d'après B. Lorincz.

3- Aufidius Lucius (sous les Sévères).

LE BOHEC (Y.), 1989a, p. 174.
AE, 1898, 13, Lambèse (Numidie) : Aufidio Lucio | (centurioni) l[eg(ionis) III Aug(ustae) proba]lto in III Gallica q[ui(?) vixit ann(is)…] | mensib(us) II dieb(us) VI Vaternia Agrippi[na coniux fecit].

Origine : Y. Le Bohec propose une origine syrienne pour Aufidius Lucius, qui était auparavant *probatus*[418] dans la légion III *Gallica*, et y a sans doute fait ses classes. D'ailleurs, il préfère lire à la fin de la 2e ligne *O[occidit natus annis]*.

---

[417] BREEZE (D.-J.), 1993, p. 31-33 et 61-62.

4- P. Aulius Apoliarius (sous les Sévères d'après le contexte historique).

LE BOHEC (Y.), 1989a, p. 281.
CIL, VIII, 3049 = *ILS*, 2314, Lambèse (Numidie) : D(is) M(anibus) s(acrum) | P(ublio) Aul(io) Apoll(l)inario | mil(iti) leg(ionis) III | Aug(ustae) ex III Galll(ica) vix(it) ann(os) | XLVII mil(itavit annis) XXV | Iul(ia) Lucilla | mar(ito) dulcis(simo).

P. Aulius Apollinaris avait vraisemblablement le même grade dans les deux légions, celui d'un simple soldat. Il a vécu 47 ans, a servi 25, ce qui lui fait un âge assez tardif pour le recrutement, 22 ans. Le monument a été fait par sa femme Iulia Lucillia (ma(te)r, selon le *CIL*).

5- Aurelius Antoninus Longinus (212-217). Voir inscription n° 10.

6- Aurelius ? Charreus (III^e s.). Voir inscription n° 14.

7- T. Aurelius Menander (II^e s.).

THONEMANN (P.), 2013, p. 209, n° 223.
AE, 2012, 1593, Kulu/Karahamzalı (Cinna, Galatie): Αὐρηλία Σατ|ουρνεῖνα Τί|τῳ Αὐρηλίῳ Με|νάνδρῳ στρα|τευσαμένῳ | τρίτῃ λεγιῶνι | ἰδίῳ συνβίῳ ἀν|έστη[σ]εν μνή|μης χάριν.

« Aurelia Saturnina a élevé (ce monument) à son mari, T. Aurelius Menander, vétéran de la III^e légion, en souvenir ».

Aurelius Menander est un vétéran d'une troisième légion, qui pourrait être la III *Gallica* ou la III *Cyrenaica* en Arabie.

Origine : orientale ?

8- T. Camulius Lavenus (sous Hadrien).

CAG (l'Isère), 38, 1994, p. 85 ; *ILN*, V. 2, 2005, n° 369.
CIL, XII, 2230 (Gronoble) : D(is) M(anibus) / T(iti) Camul(i) L(uci) f(ilii) Laveni / emeriti leg(ionis) III Gallic(ae) / honesta missione do/nat(i) ab Imper(atore) Antonino / Aug(usto) Pio et ex voluntate / Imp(eratoris) Hadriani Aug(usti) tor/quibus et armillis aure/is suffragio legionis / honorati Camulia soror / eius et Paregoria [p]ro[pt]e[r] / merita eius patrono op/timo et piissimo.

T. Camulius Lavenus, fils de Lucius, a fini ses année de service dans la légion III *Gallica* sous Antonin le Pieux (*honesta missione donati ab Imperatore Antonino Augusto Pio* : gratifié du congé honorable par Antonin Auguste le Pieux). Il a été décoré par Hadrien pendant la guerre des Juifs de Bar-Kokhba, de torques et de bracelets d'or, à la suite d'un vote de la légion (*suffragio legionis honorati*).

---

[418]Le probatus devient miles après qutre mois d'entraînement quotidien. COSME (P.), 2007, p. 110 ;

La nomenclature de notre militaire dénote une plausible origine céltique[419], en raison de son cognomen et peut-être de son gentilice Camullius, celtique selon Holder sinon possiblement étrusque si l'on en croit Schulze[420]. La dédicace faite par sa sœur Camilia et son affranchie Paregoria montre que Lavenus n'avait ni enfants, ni femme.

9- Claudius Pompeius Rusticus (IIIe s. apr. J.-C).

RICIS, 503/1116 : Ostie : Isidi et Genio ce/nacli ex voto / Claudius Pom/peius Rusticus / Diocles / mil(es) fr(umentarius) leg(ionis) III Gal(licae) / libens reddidit.
« À Isis et au Génie du cénacle, en accomplissement d'un vœu, Claudius Pompeius Rusticus, soldat frumentaire de la légion III *Gallica*, de bon gré, s'est acquitté (de celui-ci) ».

Les *frumentarii* sont des militaires chargés des relations entre Rome les garnisons provinciales. Ils faisaient partie de l'*officium* du gouverneur lorsqu'ils étaient dans la province et partie des *castra peregrina* quand ils étaient à Rome[421].
Origine : on ne peut pas préciser l'origine de notre soldat en se fondant sur un gentilice très répandu en Italie, en Gaule Narbonnaise, en Afrique et dans la péninsule Ibérique (*indices CIL* ; LORINCZ (B.), 2000, p. 150-151).

10- Flavius Germanus (2e moitié du IIe - début du IIIe s.). Voir inscription n° 23.

11- C. Flavius Sigillianus (sous les Sévères d'après le contexte historique).

LE BOHEC (Y.), 1989a, p. 281.
CIL, VIII, 3113, Lambèse (Numidie) : D(is) M(anibus) s(acrum) | C(aius) Fla(vius) Sigi(llianus) mil(es) | leg(ionis) III Aug(ustae) ex | III Gall(ica) vixit | an(nos) XL.

Le cognomen Sigillianus est sans doute déviré de Sigillum[422].

12- C. Iulius Liuianus (sous Alexandre Sévère).

LE BOHEC (Y.), 1989a, p. 240.
CIL, VIII, 2904 = *ILS*, 2315, Lambèse : Dis Manib(us) sacr(um) | […] Iulius C(ai) fil(ius) domo Arethusa Livianus | vet(eranus) ex aquilif(ero) leg(ionis) III Aug(ustae) Severian(a)e translatus | ex leg(ione) III Gallic(a) se vivo in memor(iam) mortis aeter|nae obventur(a)e cum suis fecit dedicavitque.

---

[419]Pour le gentilice voir HOLDER (A.), 1896, p. 724-725 ; pour le cognomen voir DEAN (L.-R.), 1916, p. 94 ; pour la racine *Lauev* voir SCHULZE (W.), p. 178 ; DELAMARRE (X.), 2003, p. 101 et p. 198.
[420]SCHULZE (W.), 1966, p. 140.
[421]RANKOV (B.), 2006, p. 138.
[422]KAJANTO (I.), 1965, p. 109 et 343.

C. Iulius Liuianus est d'origine syrienne, de la ville d’Arethusa (Al-Rasten). Il a été recruté dans la légion III *Gallica*, la seule unité de la Syrie-Phénicie, sans qu'on sache s'il y était simple soldat ou sous-officier. En tous cas, il a été ensuite, porteur de l'aigle de la légion III *Augusta Seueriana* à Lambèse.

13- Iulius Marinus (140 apr. J.-C). Voir inscription n° 4.

14- Iulius Maximus (peut-être sous Hadrien). Voir inscription n° 22.

15- C. Iulius Nestor (sous les Sévères d'après le contexte historique).

LE BOHEC (Y.), 1989a, p. 298.
CIL, VIII, 3157 = *ILS*, 2317, Lambèse (Numidie) : D(is) M(anibus) s(acrum) | levis sit | tibi ter|ra // Palla|di // C(aius) Iul(ius) Nestor Iunior vix(it) an(nos) | VII m(enses) VIIII C(aius) Iul(ius) Nestor vet(eranus) pa|ter contributus ex | leg(ione) III Gallica in | leg(ionem) III Aug(ustam) et Agria | Fabia[n]a mater filio dul|cissimo fecerunt.

C. Iulius Nestor et sa femme Agria ont fait ce monument pour leur petit enfant, âgé de 7 ans et 8 mois. Il a commencé son service dans la légion III *Gallica* avant de prendre sa retraite dans la légion III *Augusta*. Le cognomen Nestor pourrait indiquer une origine d'un pays hellénophone[423].

16- C. Iulius Sentianus (fin du IIe-début du IIIe s.).

PANCIERA (S.), 1989, p. 369 ; PANCIERA (S.), 2006, p. 1424-1425, n° 3.
AE, 1991, 267, Castra peregrina (Rome) : G(enio) c(astrorum) p(eregrinorum) / C(aius) Iulius / Sentianus / speculator / leg(ionis) III Gal(licae) / v(otum) s(olvit) curante / Calvisio / Maximo |(centurione) / leg(ionis) XVI Fl(aviae).

Calvisius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, a fait graver un texte au Génie des *castra peregrina* pour le compte de son collègue C. Iulius Sentianus, *speculator* de la légion III *Gallica*.

Les deux militaires appartenaient à des unités syriennes. Ils sont sans doute en mission dans les *castra peregrina*. P. Faure pense que les centurions frumentaires et les *speculatores* de la même armée provinciale avaient des relations spéciales. Ils se sont rencontrés dans l'*officium* du gouverneur avant de prendre leur mission à Rome. Le cas de nos deux militaires va dans ce sens.

S. Panciera date l'inscription au IIe siècle, avant la division par Septime Sévère de la Syrie en deux provinces, la Syrie-Phénicie avec une seule légion, la III *Gallica* et la Coelé-Syrie avec deux légions, la IV *Scythica* et la XVI *Flavia Firma*. Il pense que les *tria nomina*, l'écriture, le support et l'absence du gentilice Aurelius, renforcent cette datation.

Un centurion homonyme, Aurelius Calvisius Maximus, est identifié dans deux *papyrii* d’Égypte[424], datés des années 216 et 217. Si l'on pense qu'il s'agit de la même personne, on a donc un intervalle de 20 ans

---

[423]SOLIN (H.), 2003, p. 548.
[424]FAURE (P.), 2013, p. 682, n° 169.

entre sa présence en Égypte et à Rome. C'est pourquoi P. Faure préfère de les considérer comme deux personnages en partant de l'hypothèse que l'officier des *castra peregrina* était un centurion frumentaire. Dans ce cas, il aurait bénéficié d'avancements rapides en accédant à la première cohorte ou au primipilat.

Origine : inconnue.

17- C. Iulius Valens (sous les Sévères d'après le contexte historique).

LE BOHEC (Y.), 1989a, p. 29

CIL, VIII, 4310 = *ILS*, 2316, Kesur el-Ghennaia (Numidie) : D(is) M(anibus) s(acrum) | Vibia Maxima | vixit an(nos) XXXI C(aius) | Iul(ius) Valens vet(eranus) | natio(ne) Syr(us) | prob(atus) in III Gal(lica) | missus de leg(ione) III | Aug(usta) con(iugi) mer|enti cum | Basila | et Valentin|o fil(iis) com(m)u|nibus fecit.

C. Iulius Valens est d'origine syrienne. Il était *probatus* dans la légion III *Gallica*, puis missionné dans la légion III *Augusta*. Il semble qu'il ait préféré rester avec sa famille en Numidie après ses années de service.

18- Octavius Maximus. Voir inscription n° 12.

19- C. Pompeius Macrus (Ie-IIe s.).

FOLCANDO (E.), 1992/93, p. 298, n° 5.

AE 1993, 536, Luceria (Regio II) : D(is) M(anibus) / C(aio) Pompeio / Mac[ro], / vet(erano) leg(ionis) III Gall(icae), / Caicilia/ Marcia uxor/ p(osuit).

La présence des *tria nomina*, la dédicace aux dieux mânes du défunt et le lieu de trouvaille, suggèrent un soldat d'origine italienne, qui a servi dans la légion III *Gallica* pendant les Ie ou IIe siècle.

20- C. Titurnius Quartius (2e moitié du IIe s.).

ILAfr, 434 ; *ILTun*, 1203 ; *ILPBardo*, 397 ; BIRLEY (A.-R), 2000, p. 163, pp. 132-194.

ILS, 9492 = *AE*, 1913, 48, Mateur (Tunisie) : - - - Militavit annis XXXV / C(aius) Titurnius Quartio eques legionis III / Gallicae cui Imp(eratores) Aug(usti) bello Part(h)ico Seleucia / Babylonia torquem et armillas donaverun[t] / votum suum reddidit

« …a servi 35 ans. Caius Titurnius Quartio cavalier de la légion III *Gallica* auquel les empereurs Augustes ont remis un collier et des bracelets, dans la guerre parthique à Séleucie de Babylonie. Il s'est acquitté de son vœu ».

L'inscription est gravée dans un cartouche à queues d'aronde. Un collier a été gravé entre deux bracelets, au-dessous du texte. Le contexte montre qu'il s'agit d'une dédicace à une divinité, dont le nom est disparu. La première ligne indique les années de service, d'un autre militaire, peut-être un collègue ou un proche.

L’inscription date de la guerre parthique de Marc Aurèle et de L. Verus, quand l’armée de Cassius a conquis la Séleucie de Babylonie et non pas sous Septime Sévère et Caracalla[425].

Origine : Caius Titurnius Quartio est sans doute d'origine africaine. Sinon, il est difficile d'expliquer la raison de sa présence à Mateur en Afrique. De plus, le gentilice Titurnius est bien attesté en Afrique proconsulaire[426].

21- Ulpius Alexandrus (2^e^ moitié du II^e^- début du III^e^ s.). Voir inscription n° 26 et 27.

22- L. Valerius Palatina (tribu) Teidia (milieu de II^e^ s.).

BUCKLER (W.-H.), p. 123.

AE, 1933, 257, Sardis (Asie) : Λούκιος Οὐαλέριος / Λουκίου υἱὸς / Παλατείνα Τειδια / οὐετρανὸς λεγιῶνος / τρίτης Γαλλικῆς / στρατευσάμενος ἔτη / κδ' ὧδε τέθαπται·/ οἱ κληρονόμοι αὐτοῦ / κατεσκεύασαν.

Le vétéran Lucius Valerius Teidia a servi dans la légion III *Gallica* pendant 24 ans, comme simple soldat. L'inscription date au milieu de II^e^ siècle. Son père est peut-être venu du nord d'Italie, près de Padua, comme l'indique son cognomen, où on a des exemples comme Teda, Teudus (*CIL*, V, 3058, 5072 et 4925).

Origine : italienne.

23- Anonyme. Voir inscription n° 24.

---

[425]ALFÖLDY (G.), 1987, p. 213.

[426]*CIL*, VIII, 14392 (p. 2526) = *ILPBardo*, 184 ; *ILAlg*, I, 1166 ; *ILAlg*, I, 3995 ; *ILAlg*, II, 3336 ; *ILAlg*, II, 8430 ; *ILAlg*, II, 8969 ; *AE*, 2006, 1728 ; *AE*, 2011, 1649

Sous-officiers et d’autres militaires de la légion III *Gallica* dans l’ordre chronologique.			
Nom	**Fonction**	**Date**	**Origine**
1- C. Iulius Livianus	Aquilifer	Sévère Alexandre	Arethusa (Syrie)
2- Ulpius Alexandrus	Optio (vétéran)	2e moitié du IIe- début IIIe s.	Syrie
3- C. Antonius Victor	Optio	Sévère Alexandre	Trahens (*AE*, 1990, 856) ; Trachens (B. Lorincz, *Tyche*, 17, n° 11).
4- C. Iulius Sentianus	Speculator	Fin IIe-début IIIe s.	Inconnue
5- Aurelius Antonius Longinus	Speculator	212-217	Baalbek
6- Iulius Marinus	Eques legionis	140 apr. J.-C.	Orientale ?
7- C. Titurnius Quartius	Eques legionis	2e moitié du IIe s.	Afrique.
8- Aurelieus ? Charreus	Eques legionis	IIIe s.	Syrie
9 - T. Camulius Lavenus	Emeritus (vétéran)	Hadrien	Gronoble
10 - Iulius Maximus	Soldat	Hadrien ?	Syrie
11- P. Aulus Apoliarius	Soldat	Sous les Sévères	Inconnue
12- C. Flavius Sigillianus	Soldat	Sous les Sévères	Inconnue
13- Flavius Germanus	Soldat candidatus	2e moitié du IIe- début IIIe s.	Syrie
14- Anonyme	Soldat princeps	IIe- IIIe s.	Syrie
15- Claudius Pompeius Rusticus	Soldat	IIIe s.	Inconnue
16- Aufidius Lucius	Probatus	Sous les Sévères	Syrie
17- C. Pompeius Marcus	Vétéran	Ie - IIe s.	Luceria (Regio II)
18- L. Valerius Teidia	Vétéran	Milieu IIe s.	Italie
19- T. Aurelius Menander	Vétéran	IIe s.	Inconnue
20- C. Iulius Nestor	Vétéran	Sous les Sévères	Orientale ?
21- C. Iulius Valens	Vétéran	Sous les Sévères	Syrie
22- C. Aemilius Trachalus	Vétéran	IIe- IIIe s.	Canusium (Regio II)
23- Octavius Maximus	Vétéran	IIIe s.	Inconnue

Le manque de preuves et la faiblesse du dossier rendent douteux les résultats concernant le milieu du recrutement, notamment pour le premier siècle, période pour laquelle on ne possède pas d'inscriptions. Néanmoins, on remarque que le nombre d'Orientaux, notamment de Syriens, a augmenté à l'époque des Sévères. Sans doute s'agit-il là d'une conséquence de la place nouvelle occupée par les Syriens à la cour impériale de Rome. Sans doute également pouvons-nous penser que les nouveaux promus au sein de l'armée d'Orient ont joué un rôle important dans la proclamation d'Elagabal en 218.

IV. Légion IV Scythica.

1- Histoire.

L'histoire de la légion IV *Scythica* a été marquée par des victoires, des défaites, sans compter des tentatives d'usurpation du pouvoir, pendant les trois siècles et demi de son existence.

L. Keppie et H. M. D. Parker, en l'identifiant avec la légion IV *Sorana*, ont ainsi proposé, avec prudence, une création antonienne de la légion, entre 40 et 31 av. J-C[427]. En réorganisant l'armée romaine après la bataille d'Actium, Octavien allait incorporer dans son armée les légions d'Antoine, parmi lesquelles la IV *Scythica*, à laquelle il a donné un nouvel emblème, le signe du Capricorne, le signe astrologique de conception d'Octavien[428]. C'est sans doute après sa participation victorieuse aux campagnes menées contre les Bastarnes et les Scythes entre 29 et 27 av. J.-C., sous les ordres de M. Licinius Crassus que la légion prit l'épithète *Scythica*[429].

La IV^e^ légion participa à plusieurs opérations militaires avant son arrivée en Syrie. Elle a été l'une des cinq légions envoyées par Tibère pour écraser la révolte d'Illyrie, entre 6 et 9 apr. J.-C., sous le commandement de Caecina Severus[430]. C'est peut-être la légion qui est descendue vers le Danube inférieur en 12 apr. J.-C., sous la conduite de P. Vitellius, pour aider les villes grecques de la région du Pont menacées[431].

Selon Tacite, deux légions ont protégé la Mésie en 23 apr. J.-C. et il est probable que ç'aient été la IV *Scythica* et la V *Macedonica*, parce que ces deux légions s'y trouvaient sous Caligula et Claude[432]. En 26, la IV[e] légion a probablement participé aux opérations contre les tribus thraces qui avaient refusé de fournir des mercenaires aux recruteurs de l'armée romaine[433]. Elle a aussi collaboré à l'expédition de Didius Gallus dans la région de la mer Noire entre 44 et 56, quand Gallus a érigé la Thrace en province romaine et placé Cotys sur le trône du royaume du Bosphore cimmérien (Crimée)[434].

La IV *Scythica* fut transférée en Syrie sous Néron, vers 56-57 apr. J.-C., pendant les préparatifs de la guerre contre les Parthes. Cependant, la provenance de ce déplacement a suscité un débat. Tacite écrit en effet que la légion IV *Scythica* est arrivée en Syrie de

---

[427]KEPPEI (L.), 1987, p. 134, 139, 142, 159, 202 et 206 ; PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 266.
[428]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 327, n° 6 ; KEPPEI (L.), 1987, p. 134.
[429]*CIL*, X, 680 ; *AE*, 1981, 405 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1557.
[430]*Ibid.*, XII, col. 1557.
[431]*Ibid.*, 1925, col. 1557.
[432]*CIL*, XI, 1835 = *ILS*, 969.
[433]RITTERLING (E.), 1925, col. 1558 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 328.
[434]TACITE, *Annales*, XII, 15, 1 ; BIRLEY (A.-R.), 1981, p. 47.

Germanie[435], mais E. Ritterling n'interprète pas l'expression de Tacite, *ex Germania*, comme signifiant forcément la province de Germanie, mais simplement un endroit où se trouvait le camp supposé de la légion entre la Mésie supérieure et la Thrace. De toute façon, ce déplacement était, au début, destiné à renforcer la garnison de Syrie affaiblie par le départ avec Corbulon pour la guerre parthique des légions syriennes en place. Cela explique pourquoi la légion IV *Scythica* n'est pas énumérée parmi les troupes de Corbulon dans la campagne de 58-60 apr. J.-C.[436] : elle était sans doute demeurée en Syrie sous le gouverneur Ummidius Quadratus[437].

Après cette phase de la guerre le rôle de la légion fut plus évident quand les Romains eurent placé Tigrane sur le trône d'Arménie et que, d'autre part, Corbulon eut été nommé gouverneur de Syrie après la mort de Quadratus, avec sous son commandement les cinq légions syriennes : la III *Gallica*, la IV *Scythica*, la VI *Ferrata*, la X *Fretensis* et la XII *Fulminata*[438].

Vologèse, roi de Parthie, tenta d'installer son frère Tiridate sur le trône d'Arménie et les forces parthes assiégèrent Tigrane à Tigranocerte. Corbulon dut alors retirer deux légions de Cappadoce pour assister le roi client et envoya le reste de son armée au bors de l'Euphrate. Ces deux légions étaient sans doute la IV *Scythica* et la XII *Fulminata*, parce qu'elles étaient en quartiers d'hiver au fin fond de la Cappadoce (*in extrema Cappadocia*) en 62 lors de l'arrivée de Caesennius Paetus en Cappadoce[439]. Les deux légions, que devaient rejoindre la V *Macedonica* venant de Mésie et les troupes auxiliaires venant du Pont, de Galatie et de Cappadoce, furent mises sous le commandement de ce général[440]. Les événements s'accélérèrent alors, avec de mauvaises surprises du côté romain. Corbulon concentra son action sur la rive de l'Euphrate en élevant de solides fortifications pour empêcher les Parthes d'envahir la Syrie. Il traversa même le fleuve et construisit un camp légionnaire sur l'autre rive[441]. De son côté, Paetus marchait avec la IV *Scythica* et la XII *Fulminata* vers Rhandeia, où les Romains se laissèrent prendre au piège par Tiridate et subirent des pertes considérables.

---

[435]TACITE, *Annales*, XIII, 35.
[436]TACITE, *Annales*, XIII, 40.
[437]RITTERLING (E.), 1925, col. 1558 ; la plupart de modernes chercheurs sont d'accord avec l'hypothèse de Ritterling : WAGNER (J.), 1977, pp. 517-539 ; KEPPIE (L.), 1986, p. 423 ; MILLAR (F.), 1994, p. 66-67 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 329.
[438]TACITE, *Annales*, XIV, 26 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1559 ; KEPPIE (L.), 1986, p. 415-416 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 329.
[439]TACITE, *Annales*, XV, 6ff ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1559 ; KEPPIE (L.), 1986, p. 416 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 330 = *Id.*, 1998, p. 166.
[440]TACITE, *Annales*, XV, 6.
[441]*Ibid.*, XV, 9.

Après cette déconvenue, Corbulon se mit en route avec des vexillations provenenant de la III *Gallica*, de la VI *Ferrata* et de la X *Fretensis* pour secourir Paetus et amoindrir les pertes des Romains, tandis que Rome expédiait la XV *Apollinaris* aux mêmes fins[442]. Corbulon renvoya les IV[e] et XII[e] légions en Syrie, préférant poursuivre la guerre avec une armée composée des légions III et VI qui avaient déjà combattu avec lui en Arménie en 58 apr. J.-C. Elles furent renforcées par la XV *Apollinaris*, la V *Macedonica* et des vexillations venues de Pannonie, de Dalmatie et d'Egypte[443].

En 66 apr. J.-C., les Juifs se révoltèrent contre Rome. Le gouverneur de Syrie, C. Cestius Gallus, prit la route pour juguler les émeutes dans la province. Il partit d'Antioche en emmenant la légion XII *Fulminata* en totalité, six cohortes d'infanterie, quatre ailes de cavalerie et deux mille soldats des trois autres légions syriennes, qui étaient sûrement la IV *Scythica*, la X *Fretensis* et la VI *Ferrata*. Il put ainsi mobiliser 6000 soldats issus des légions syriennes[444]. Certes, les sources ne disent rien du rôle de l'unité dans les combats, mais nous savons que les unités romaines subirent de grandes pertes contre les insurgés juifs[445].

Après la défaite de Gallus en 66, Néron nomma à la tête des forces romaines dans la guerre des Juifs Flavius Vespasianus, le futur empereur, qui emmena trois légions, la V[e], la XV[e] et la X[e], celle-ci retirée d'une place sur l'Euphrate, en laissant vraisemblablement la surveillance de la région euphratéenne à la IV[e] légion cantonnée sans doute à Zeugma[446].

En juillet 69, la IV *Scythica*, comme les autres légions syriennes, soutint Vespasien dans sa conquête du pouvoir[447]. Elle y a sans doute participé sous la forme d'une vexillation ajoutée à l'armée de Licinius Mucianus, gouverneur de Syrie, qui avait été envoyée en Italie[448]. Au début de l'année 70, Vespasien voulut diriger une attaque définitive contre les Juifs, son fils Titus mena une grande armée vers Jérusalem. Trois légions avaient déjà combattu en Judée avec Vespasien, la V *Macedonica*, la X *Fretensis* et la XV *Apollinaris*. Deux mille soldats d'élite de la garnison d'Égypte (mille hommes de chacune de ses légions, la III *Cyrenaica* et la XX *Deiotariana*) furent retitrés et il mobilisa aussi en Syrie la légion XII *Fulminata* et trois mille soldats venant de la région d'Euphrate ; les unités dont ces trois mille

---

[442]TACITE, *Annales*, XV, 25.
[443]RITTERLING (E.), 1925, col. 1559/60 ; KEPPIE (L.), 1986, p. 416.
[444]TACITE, *Annales*, IV, 5 ; JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, II. 18, 9 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1560.
[445]JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, II.19, 4ff.
[446]*Ibid.*, VII, 1, 3 ; WAGNER (J.), 1977, p. 522 ; KEPPIE (L.), 1986, p. 423 ; MILLAR (F.), 1993, p. 75 ; DĄBROWA (E.), 1993, p. 12 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 331.
[447]MILLAR (F.), 1993, p. 73 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 331.
[448]C. Licianus Mucianus a gouverné la Syrie entre 67 et 69 apr. J.-C. Il est parti pour l'Italie à la tête d'une armée composée de la légion VI *Ferrata* et treize mille soldats.

militaires provenaient ne sont pas connues. La légion IV *Scythica*, campée à Zeugma, ne pouvait pas mobiliser toute seule un si grand nombre de soldats équivalant à la moitié d'une légion sans déstabiliser la structure de la légion. L. Keppie suggère que des soldats de la légion VI *Ferrata* avaient contribué à l'opération, mais nous ne savons pas si cette dernière légion était déjà revenue d'Italie[449].

Les unités syriennes, dont la légion IV *Scythica*, furent chargées par les Flaviens de réaliser de grands projets au Nord de la province. J. Wagner, suivi par L. Keppie et M.-A Speidel, pense que ce sont des soldats des légions IV^{e} et III^{e}, qui construisirent une machine hydraulique (*cochlia*), pour faire monter l'eau de l'Euphrate à Gözli (Aïni) sous les ordres de Marius Celsus. Ils se fondent sur la restitution proposée par Wagner de l'inscription commémorant la fin des travaux[450]. Cependant D. French, dans un article plus récent, suggère que la restitution de Wagner n'est pas tout à fait correcte. D'après ce qu'il a pu remarquer sur la pierre, il préfère attribuer cette construction à la III *Gallica* et la XVI *Flavia Firma*[451].

Sous Vespasien encore, la légion IV *Scythica* prit part à un autre projet important. Afin d'améliorer les voies de communication, parmi lesquelles les voies fluviales figuraient en bonne place, l'empereur voulait creuser un canal pour faire arriver l'eau jusqu'à l'entrée du couloir d'Antioche. Ces travaux d'aménagement, comme d'autres adaptations de la gestion militaire et administrative de la région d'Orient, s'inscrivaient pour Vespasien dans la perspective plus vaste du conflit à venir avec les Parthes. Il voulait certainement ouvrir l'Oronte aux navires pour fournir en vivres et matériels les forces romaines en Syrie et aussi réduire la distance entre les centres de décision. Une borne milliaire conservée au musée d'Antioche commémore la fin des travaux de ce projet, qui furent effectués par les unités syriennes[452].

Vespasien s'est intéressé en même temps aux travaux d'aménagement du port de Séleucie de Piérie. Il y a construisit un canal rupestre qui est considéré l'un des plus étonnants ouvrages d'art conçus en Orient durant l'époque impériale qui avait pour objectif d'éviter l'obstruction du port par les alluvions. Après la construction d'un barrage dans le lit d'un torrent un canal d'environ 1300 m en tranchée ou en tunnel, fut taillé dans la roche pour rejoindre la mer. Une dizaine de textes commémorent soit la fin des travaux sous les Flaviens,

---

[449]TACITE, *Histoires*, V, 1, 24 ; JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, V, 1, 6. KEPPIE (L.), 1986, p. 421 ; SPEIDEL (M.-A.), 200, p. 331.
[450]CHAPOT (V.), 1902, p. 205, n° 61 ; *AE*, 1903, 256 = *ILS*, 8903 = *IGLS*, I, 66 ; WAGNER (J.), 1977, p. 521 et n 38 ; KEPPIE (L.), 1986, p. 423 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 331.
[451]Voir l'inscription n° 40.
[452]Voir l'inscription n° 41.

soit les travaux de nettoyage et de rénovation sous Antonin le Pieux[453]. Les inscriptions flaviennes ne nous donnent ni le nom du légat responsable, ni les troupes engagées aux travaux. Toutefois, une inscription indique clairement qu'une vexillation de la légion IV *Scythica* a pris en charge une partie des tâches sous le commandement du centurion Caesius Priscus[454]. Enfin, une nouvelle inscription découverte à Habeş affirme que les soldats de la légion IV *Scythica* ont construit le pont situé sur la rive ouest de l'Euphrate, près de Habeş, avec des pierres taillées et transportées d'une petite carrière trouvée à 35 m au-dessus du pont[455].

Sous Trajan, la légion IV *Scythica* fut exceptionnellement incluse dans une unité composée de vexillations de trois légions orientales (IV *Scythica*, VI *Ferrata* et XII *Fulminata*). Cette unité avait été placée sous le commandement de C. Iulius Quadratus Bassus quand elle participa à l'une des guerres daciques[456]. M.-A. Speidel estime qu'il s'agit de la première guerre, en 101-102 apr. J.-C., car dans la deuxième guerre la IVe légion était probablement parmi les troupes engagées dans l'annexion du royaume nabatéen, sous l'autorité de A. Cornelius Palma Frontonianus[457]. Lors de la guerre parthique de Trajan, entre 114 et 117 apr. J.-C., il y avait en Orient sept légions[458], qui formaient sans doute le noyau de l'armée romaine. L'emploi partiel de ces unités est attesté pour quatre d'entre elles. Quatre officiers, dont l'un de la légion IV *Scythica*, ont été décorés par le prince pour leurs services dans cette guerre[459]. Une inscription datée de 116 et trouvée à Artaxata, capitale de la nouvelle province romaine d'Arménie, prouve que Trajan confia, au cours des événements, la protection de la ville à la IVe légion[460]. Cependant d'autres inscriptions montrent que des vexillations de la I *Italica* et de la VI *Ferrata* partagèrent au même moment la garnison

---

[453]*IGLS*, III, de 1131 à 1140 ; VAN BERCHEM (D.), 1985, p. 53-61.

[454]*IGLS*, III, 1137 ; SPEIDEL (M.-), 2000, p. 331.

[455]Voir l'inscription n° 64.

[456]C. Iulius Quadratus Bassus gouverna la Syrie entre 114 et 117 apr. J.-C. DĄBROWA (E.), 1998, p. 85-88. Il était un des deux généraux en chef de Trajan lors de la deuxième guerre dacique (105-106 apr. J.-C.), avec Quintus Sosius Senecio. Il reçut les ornements triomphaux à la suite de la campagne victorieuse et de l'annexion de la Dacie. MAXFIELD (V.-A.), 1981, p. 230.

[457]E. Dąbrowa date ce commandement de la même guerre. DĄBROWA (E.), 1998, p. 88 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 332, n° 70.

[458]KEPPIE (L.), 1986, p. 425.

[459]Trois tribuns militaires de la légion IV Scythica (*CIL*, III, 10336 = *ILS*, 1062) ; la légion VI *Ferrata* (*CIL*, X, 5829 = *ILS*, 2726 = *AE*, 2007, 344 = *IDRE*, I, n° 90) ; la légion X *Fretensis* (*CIL*, III, 2632 = *CIL*, VI, 1838 = *ILS*, 2727) ; et un centurion de la légion XVI *Flavia Firma* (*CIL*, X, 1202 = *CIL*, IX, 674 = *ILS*, 2660), ont été décorés par Trajan grâce à leurs services dans la guerre.

[460]*AE*, 1968, 510 ; REYNOLDS (J.), 1971, p. 141, pl. X ; CROW (J.-H.), 1986, p. 80 ; KEPPIE (L.), 1986, p. 424 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 333.

d'Artaxata[461]. Après la mort de Trajan en 117, Hadrien décida de retirer les forces romaines de la nouvelle province conquise et la légion IV *Scythica* se retrouva de nouveau à Zeugma[462].

M.-A. Speidel pense que la localisation de l'unité en Syrie conféra certainement à l'unité un rôle dans la révolte de Bar-Kokhba en Judée en 132-135 apr. J.-C. ainsi que dans la guerre parthique de Lucius Verus (162-166 apr. J.-C.), malgré l'absence d'arguments prouvant sa participation à ces conflits[463]. Une vexillation de la IVe légion est attestée à Doura-Europos après cette dernière guerre parthique. Elle est y restée jusqu'à la destruction de la ville en 256 par Chapour I, roi de Perse. Au début de l'occupation romaine, vers 166, la garnison de la ville se composaitd'un corps d'archers palmyréniens irréguliers, qui constituaient plutôt une partie de la milice municipale de la ville de Palmyre, et de la *cohors II Ulpia equitata civium Romanorum sagittariorum*[464]. Les deux unités étaient à cette époque, ou bien pendant un certain temps au début de l'occupation, sous le commandement d'un *praepositus numerorum*, centurion de la légion IV *Scythica*[465].

Pour revenir à Séleucie de Piérie, certains textes trouvés à proximité du canal rupestre mentionné plus haut prouvent que les travaux d'aménagement et de rénovation d'Antonin furent réalisés par des vexillations de la IV *Scythica* et de la XVI *Flavia Firma* sous l'autorité du légat Sulpicius Iulianus[466]. La légion IV *Scythica*, comme les autres unités syriennes, a laissé des traces au Sud de la province, où nous avons déjà vu des inscriptions contemporaines concernant la légion III *Gallica* et la XVI *Flavia Firma*. Pour E. Dąbrowa, le but principal de ces passages légionnaires au Sud de la province était la baisse du danger prévisible d'une grande armée comme celle de la Syrie composée de trois légions[467]. En revanche, M.-A. Speidel propose un motif aussi convaincant que celui de Dąbrowa, consistant à situer ces déplacements militaires dans le cadre des tâches dont les soldats romains étaient chargés en temps de paix : assurer l'ordre public et la sécurité dans la province[468].

Ainsi, sous Marc Aurèle et Lucius Verus, trois inscriptions trouvées dans le sanctuaire nabatéen de Manara Henu prouvent que la route qui va de Damas à Bosra en passant par le

---

[461]*AE*, 1968, 511. Voir notre avis sur la restitution de cette inscription dans l'étude prosopographique de la légion VI *Ferrata*, les sous-officiers et d'autres militaires (n° 26), où l'on propose d'autres possibilités que celle du nom de la VIe légion.
[462]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 333.
[463]*Ibid.*, p. 333.
[464]GILLIAM (J.-F), 1986, p. 209, surtout n° 2 et 5.
[465]SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 172 et n° 14.
[466]Voir l'inscription n° 65 et 66.
[467]DĄBROWA (E.), 2000, p. 313-314.
[468]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 333 = *Ibid.*, 1998, p. 168

Ledjâ a été contrôlée par une vexillation de la légion IV *Scythica*. Le premier texte fut rédigé par Caius Antistius Constantius ou Constantinus…, centurion de la IVe légion[469]. Le deuxième est une dédicace par un soldat de la même légion pour le salut des deux princes[470]. Le troisième texte est plus problématique, car il ne mentionne aucune unité militaire. Cependant, M.-A. Speidel suggère que l'inscription fut gravée sur la base d'une statue élevée par un *beneficiarius consularis* et que ce soldat était certainement de la légion IV *Scythica*, car c'est la seule légion qui ait expédié des soldats dans cette région à cette époque[471].

Les activités de la IVe légion ont été particulièrement marquées au Nord de la province. Selon l'inscription de Beroea (n° 63), on estime que la troupe avait probablement pris en charge la police de la région. À Antioche également, C. Petronius Secundus (n° 95) a été expédié à Antioche, sans doute pour administrer les affaires de C. Iulius Saturninus, gouverneur de Syrie entre 186-187[472].

La légion IV a choisi de soutenir le gouverneur de la Syrie Pescennius Niger contre leur ancien légat Septime Sévère pendant la guerre civile de 193/194 apr. J.-C. Cependant, ce prince ne punit pas les forces de Niger après la fin du conflit, leur confiant même le maintien de la sécurité des nouvelles provinces : la Coelé-Syrie, demeurée consulaire avec deux légions, la IV et la XVI et la Syrie-Phénicie, dirigées désormais par le légat de la légion III *Gallica*[473].

En 195, Septime Sévère mena sa première guerre contre les Parthes. Il cherchait sans doute à illustrer le début de son règne par des faits glorieux[474], mais il voulait en même temps que les soldats de l'armée de l'Est combatissent côte à côte avec les légions sévériennes en leur donnant, ce faisant, une nouvelle chance de regagner sa confiance. Les troupes romaines menèrent cette guerre avec succès et prolongèrent ainsi la frontière de l'Empire jusqu'à la rive

---

[469]DUNAND (M.), 1933, p. 538, n° 1 = *SEG*, VII, 983 = *IGLS*, XV, 53d ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 333 = *Ibid.*, 1998, n° 32 ; ISAAC (B.), 1992, p. 135.
[470]DUNAND (M.), 1933, p. 538-539, n° 4 = *SEG*, VII 985 = *IGLS*, XV, 53c ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 333 = *Ibid.*, 1998, n° 33.
[471]La IVe légion n'était pas la seule unité qui a envoyé des soldats au Sud de la province sous M. Aurèle et L. Verus. Nous avons déjà vu des monuments construits par les militaires de la légion III *Gallica* (n° 13 à 27) et de la légion XVI *Flavia Firma* (n° 111 à 116). Le texte en question fut restitué par DUNAND (M.), 1933, p. 539-540, n°5 = *IGLS*, XV, 53a ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 333 = *Ibid.*, 1998, n° 34 ; ISAAC (B.), 1992, p. 135 ; NELIS-CLEMENT (J.), 2000, p. 358, n° 123.
[472]*IGR*, III, n° 1230 ; VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 287 = *Ibid.*, 1998, n° 35.
[473]BIRLEY (A.-R), 1988, p. 114.
[474]DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXV, 1,1.

du Tigre. Ce sont donc des vexillations de la IVe légion qui prirent en charge la garde de la nouvelle ligne d'affrontement[475].

Toujours sous Septime Sévère, la IVe légion eut sans doute un rôle dans la deuxième guerre parthique, car Zeugma, qui était le camp de la IV *Scythica*, était la base militaire la plus importante pour l'armée romaine présente dans la région de l'Euphrate[476]. J. Wagner suggère que, durant cette guerre, c'est une vexillation de notre légion qui construisit un *castellum* à Eski Hisar en 197 pour pacifier l'Osrhoène et garder la route qui mène directement de Zeugma à Samosate[477]. En 198, les Romains parvinrent à prendre Ctésiphon, la capitale parthe. Toutefois, ils se heurtèrent à un obstacle sérieux devant la ville désertique de Hatra, où d'après Dion Cassius les soldats syriens envoyés à la place des Εὐρωπαίων furent misérablement anéantis[478]. Selon M.-A. Speidel, ce groupe de 550 soldats (européens) était formé de toutes les unités et détachements stationnés à Doura-Europos, y compris la légion IV *Scythica*[479]. Par contre, D. Kennedy[480] et D.-B. Campbell[481] pensent que les soldats mentionnés par Dion avaient simplement été retirés des unités basées en Europe et ne venaient donc pas de Doura-Europos.

À la fin du IIe siècle, Septime Sévère confia aux unités syriennes la réalisation du projet de réparations routières et fluviales dans la région du Nord. La légion XVI *Flavia Firma* effectua la restauration du pont de Khiata[482], tandis que deux estampilles prouvent que c'est la légion IVe qui prit en charge la construction du pont de Karasu, affluent de l'Euphrate, à 50 km au nord de Zeugma, sur la route ouest menant vers Samosate[483].

M.-A. Speidel estime que la majorité de la légion IV *Scythica* a participé à la guerre parthique de Caracalla en 216, alors que le détachement de Doura-Europos demeurait à la tête des unités de Doura[484]. De cette période datent une série d'inscriptions qui confirment la participation de cette vexillation à la construction des nombreux monuments de la ville[485].

Après le meurtre de Caracalla le 8 avril 217 apr. J.-C., Macrin se proclama empereur mais perdit rapidement le soutien de l'armée et finit exécuté par Élagabal. D'après un passage

---

[475]BIRLEY (A.-R), 1988, p. 115-117 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 334 = *Ibid.*, 1998, p. 173.
[476]WAGNER (J.), 1977, p. 524-526, 529,
[477]WAGNER (J.), 1983, p. 111 n° 1, ph. = *AE*, 1984, 917 et p. 112-113, pl. 8.5a, fig. 8.3a = *AE*, 1984, 918.
[478]DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXVI, 12.3.
[479]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 335 = *Ibid.*, 1998, p. 174.
[480]KENNEDY (D.), 1986, pp.397-409
[481]CAMPBELL (D.-B.), 1986, pp. 51-58.
[482]Voir les inscriptions n° 102 et 103.
[483]WAGNER (J.), 1977, p. 520 ; WAGNER (J.), 1983, p. 110 ; KENNEDY (D.-L.), 1998, p. 133-135.
[484]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 333 ; *Ibid.*, 1998, p. 170. Voir notre avis sur ce sujet p. 283-284 et p. 345.
[485]Voir les inscriptions n° de 76 à 88.

de Dion, nous savons que Diaduménien, fils et co-empereur de Macrin, fut capturé à Zeugma par Claudius Pollio, centurion d'une légion locale, probablement la IV *Scythica*[486]. La légion III *Gallica* avait joué un rôle immense dans la proclamation d'Élagabal comme empereur. Cependant, son légat Verus suivi par ses soldats n'attendit pas longtemps pour manifester son intention de prendre le pouvoir. Peu après, la légion IV *Scythica* prit le même chemin et suivi son légat Gellius Maximus dans sa tentative d'usurper le trône[487]. La légion III[e] fut dissoute par Élagabal, qui fit marteler son nom sur tous les monuments syriens[488]. Il a peut-être puni la légion IV[e] de la même façon mais nous n'en avons aucune certitude, car l'unique martelage attesté pour la IV *Scythica* dans la restitution faite par J. Wagner est douteux[489]. Selon M.-A. Speidel, se fondant sur la restitution de J. Wagner, la légion IV[e] a subi le même sort que la III[e]. Elle fut dissoute par Élagabal en 219 et restaurée par Sévère Alexandre en 222. Pour défendre son hypothèse, Speidel pense que les mesures contre la IV[e] n'avaient pu être prises qu'à la fin du règne d'Élagabal et que par conséquent elles n'avaient pas été appliquées, comme celles de la III *Gallica*[490]. Cette hypothèse a besoin d'autres arguments plus concrets que le martelage. Le nom de la légion, par exemple, n'était pas martelé sur les deux inscriptions de M. Septimius à Arados, tandis que celui de la légion III *Gallica* fut supprimé dans le texte bilingue[491].

Un détachement de la légion IV *Scythica* figurait parmi les forces de Sévère Alexandre lors de son expédition contre les Perses en 231. L'armée romaine fut divisée en trois parties, la première se dirigea vers l'Arménie, la deuxième, menée par l'empereur lui-même, attaqua le Nord de Mésopotamie et la troisième marcha vers l'aval de l'Euphrate[492]. La vexillation de la légion IV[e] se trouvait avec ce dernier groupe, qui fut défait et complètement détruit par les Perses. C'est dans cette bataille que le préfet de la quatrième légion perdit la vie, malgré le succès final des Romains[493].

Les années suivantes, les Perses menés par Chapour I attaquèrent à plusieurs reprises la région de Doura-Europos et purent ainsi accroître leur influence. La domination de la ville oscilla alors entre les deux puissances. Un acte de divorce entre un soldat de la légion IV

---

[486]DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXIX, 40.1. Voir aussi l'inscription n° 42.
[487]DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXX, 7.1.
[488]Voir note note 277.
[489]Voir l'inscription n° 40.
[490]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 335 = *Ibid.*, 1998, p. 175.
[491]Voir l'inscription n° 6.
[492]HERODIEN, *Histoire romaine*, VI. 5. 1-2.
[493]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 336 = *Ibid.*, 1998, p. 175, et n° 18 ; *Ibid.*, 1984, p. 287. Voir aussi l'inscription n° 76.

Scythica et une femme de Doura-Europos affirme que les Romains étaient revenus dans la ville après la grande attaque de Chapour I de 252, et le dernier document attestant la présence de l'unité à Doura-Europos date de 254[494]. Peu après, en 256/257, les Perses par une dernière attaque mirent le point final à la présence romaine à Doura-Europos. Le rôle de la quatrième légion dans toutes ces opérations militaires, qui durèrent une vingtaine d'années, demeure inconnu, de même que la place qui constituait sa garnison.

La documentation concernant la IV *Scythica* montre que la majorité des légionnaires, avant l'arrivée de la légion en Syrie, avaient été recrutés en Italie. Seuls quelques-uns d'entre eux venaient d'ailleurs[495], ce qui peut s'expliquer par le modèle habituel de recrutement au début de Principat. Des inscriptions trouvées à Tarentum-Massafra en Italie suggèrent que des vétérans de la IV *Scythica*, de la VI *Ferrata* et de la XII *Fulminata* y avaient été installés sous Néron[496], ce qui veut dire que les soldats avaient choisi de retourner au pays natal à la fin de leur service. De même, d'autres vétérans sont retournés en Macédoine[497] et en Cilicie[498], ce qui à notre avis indique clairement le modèle de recrutement suivi au début du Principat.

La légion IV *Scythica* a complètement modifié sa source de recrutement après son transfert en Syrie en 56/57 apr. J.-C. En effet, durant le IIe et le IIIe siècle, nous n'avons aucune attestation d'un seul soldat né dans la partie occidentale de l'Empire : la légion recherchait désormais ses soldats sur place et recrutait des autochtones. La plupart d'entre eux venaient désormais de Syrie, quelques autres d'Asie Mineure (Bithynie, Cappadoce, Cilicie). Il en va de même pour ce qui est des centurions : une majorité de Syriens, les autres d'origine italienne, un venu peut-être de Lyon et un autre de Macédoine[499].

Durant son séjour en Europe[500], la légion fut sans doute stationnée dans la région du Danube inférieur, mais son camp demeure introuvable. Ses seules traces en Mésie consistent en inscriptions commémorant la construction d'une route en 33 apr. J.-C., effectuée avec la collaboration de la légion V *Macedonica*[501].

---

[494]BRADFORD (C.) et *al.*, 1959, p. 166, n° 32, lig. 1-2 et 5-7, pl. XXVI et XXVII ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 336 = *Ibid.*, 1998, p. 175, n° 25 ; Voir l'inscription n° 89.
[495]Voir l'appendice II SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 197.
[496]MANN (J.-C.), 1983, p. 42 ; *AE*, 1980, 351.
[497]*CIL*, III 592 ; *AE*, 1915, 115 ; *AE*, 1923, 40 ; *AE*, 1934, 128.
[498]*IGR*, III, 271.
[499]Voir l'appendice II SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 197.
[500]RITTERLING (E.), 1925, col. 1556 ; KEPPEI (L.), 1987, p. 142
[501]*CIL*, III, 1698 = *ILS*, 2281 ; *CIL*, III 13813b ; *AE*, 1910, 176 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 328 = *Ibid.*, 1998, p. 165.

L'endroit où la légion fut cantonnée à son arrivée en Orient n'est pas connu. En revanche, nous savons que la légion était en quartiers d'hiver en Cappadoce en 62[502]. M.-A. Speidel conclut que la légion s'est installée à Zeugma en 66 lors de la mission de Vespasien en Judée, car ce prince a retiré la X^e^ légion d'un endroit de la région de l'Euphrate qui était sans doute Zeugma. Une autre légion devait donc surveiller cette ville importante située sur l'une des principales voies d'invasion des Parthes et c'était sans doute la IV *Scythica*[503].

Wagner suggère, d'après les tuiles estampillées trouvées en surface, que le camp de la légion IV *Scythica* à Zeugma se trouvait à l'extérieur des murailles de la ville hellénistique[504]. Cependant, des études plus récentes proposent une localisation plus loin de la ville ou même sur la rive opposée de l'Euphrate[505]. Selon D.-L. Kennedy, la garnison des légionnaires romains de la IV *Scythica* n'a pas encore été localisée. Toutefois, des tuiles estampillées trouvées par l'équipe française à l'endroit même où J. Wagner avait déjà signalé leur présence, confortent l'hypothèse de ce dernier car elles situent la forteresse de la légion sur les collines entre Bahçe Dere et Belkis Tepe, où sont encore visibles des traces importantes de murs[506]. Toutefois, les prospections dirigées par M. Hartmann et M.-A. Speidel en 1997-1999 et en 2002 ont produit de nouvelles données. Des constructions sans doute militaires ont été mises au jour au sud de la ville, un peu en aval du nouveau barrage. Ces structures qui datent du milieu du I^er^ s. sont des vestiges d'installations sans doute provisoires, tandis que celles découvertes au nord-ouest du Belkis Tepe, au lieu-dit At-Meydani sont vraisemblablement de nature pérenne.

Dès leur arrivée, les soldats de la IV^e^ légion entreprirent une série de constructions faites avec des pierres provenant de carrières situées près d'Arulis[507]. De plus, un passage de Dion Cassius nous apprend que les soldats de l'unité étaient chargés de la police de la ville de Zeugma[508] et se sont même occupés de la sauvegarde du bureau local des douanes[509].

Des monnaies trouvées à Zeugma prouvent que la troupe y est restée jusqu'en 249 apr. J.-C[510]. Autrement dit, le camp de l'unité a été établi dans cette importante base militaire au

---

[502]TACITE, *Annales*, XV, 6ff ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1559 ; KEPPIE (L.), 1986, p. 416 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 330 = *Id.*, 1998, p. 166.
[503]HARTMANN (M.), 2003, p. 102 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 167.
[504]WAGNER (J.), 1977, p. 517-39.
[505]SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 167-168 ; POLLARD (N.), 2000, p. 41.
[506]KENNEDY (D.-L.), 1998a, p. 37.
[507]Voir l'inscription n° de 49 à 62.
[508]DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXIX, 40.1.
[509]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 335 = SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 174, et n° 17.
[510]KENNEDY (D.-L.), 1998b, p. 152, n° 56 et p. 154, n° 65-66 ; WAGNER (J.), 1977, p. 532.

moins entre 66 et 252 apr. J.-C., date où la ville fut détruite pendant la grande attaque de Chapour I[511].

M.-A. Speidel avait hésité à situer précisément le siège de la nouvelle forteresse après cette défaite, mais il n'exclut pas que la légion ait pu demeurer à Zeugma même jusqu'à la réorganisation de la frontière orientale par Dioclétien entre 298/99 et 301 apr. J.-C[512]. En tout cas, la *Notitia dignitatum* est le dernier document qui cite cette unité, et à ce moment le camp de la légion était à Oresa[513]. Après cette mention, nous ne trouvons plus aucun renseignement sur la légion IV *Scythica* dans les sources.

Les soldats de l'unité, chargés de la construction du pont de Habeş, ont ajouté les épithètes *Operosa Felix* au nom de la légion[514]. *Operosa* est le premier exemple de l'application de ce surnom à une légion. C'est peut-être un titre sarcastique, d'après M.-A. Speidel, dû aux légionnaires de la IV *Scythica*, qui n'appréciaient guère le travail dans les carrières. Ils l'ont fait suivre titre *Felix*, donné généralement à la suite d'une victoire, pour lui donner le sens qu'un dur travail de construction est comme un succès sur le champ de bataille. En tout cas, ces deux titres de la IV[e] légion n'étaient pas officiels[515]. L'épithète *Antoniniana* pour la légion est attestée sous l'empereur Caracalla[516]. En revanche, un acte de divorce rédigé sur un papyrus de Doura-Europos daté de 254 met en scène Iulius Antiochus, soldat de la vexillation locale *Valeriana Galliena* de la légion IV *Scythica*, de la centurie d'Alexandre. Malgré l'ancienneté de ce document, néanmoins, aucune unité prenant le nom des empereurs Valérien et Gallien comme titres honorifiques, n'a jamais été signalée. Les tenants aboutissants de cette appellation nous demeurent ainsi inconnus[517].

---

[511]KENNEDY (D.-L.) 1998b, p. 152, n° 56 et p. 155, n° 69.
[512]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 336 = *Ibid.*, 1998, p. 176.
[513]*Praefectus legionis quartae Scythicae, Oresa* : *Notitia Dignitatum* XXXIII, 23. WAGNER (J.), 1977, p. 519, fig. 1 ; F. Millar comme B. Isaac identifie cette localité avec la moderne ville de Taybe, située sur la route entre Palmyre et Soura. MILLAR (F.), 1993, p. 181 ; ISAAC (B.), 1992, p. 165, n 17.
[514]Voir l'inscription n° 64.
[515]SPEIDEL (M.-A.), 2001, p. 155.
[516]*CIL*, III 4393 = 11086 ; *AE*, 1933, 226 ; *AE*, 1937, 239 ; *AE*, 1954, 264.
[517]BRADFORD (C.) et *al.*,1959, p. 166, n° 32, lig. 1-2 et 5-7, pl. XXVI et XXVII.

2- Épigraphie.

Zeugma.

Au cours de la longue histoire de la présence militaire romaine en Orient, Zeugma a joué un rôle vital sur la frontière orientale de l'Empire en raison de sa situation sur la rive droite de l'Euphrate, au croisement de deux grandes routes reliant la côte méditerranéenne et l'Anatolie avec le Nord et le Sud de la Mésopotamie. De plus, Zeugma dominait le passage le plus commode de l'Euphrate, *le transitus Euphratis nobilis*, selon Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, 5, 21) et le plus facile selon Tacite (*Annales*, XII, 12 : *apud Zeugma, unde maxime pervius amnis*)[518]. La ville de Zeugma, antérieurement Séleucie, fondée par Séleucos I Nicator (301-281 av. J.-C.) était en contrepoint avec la cité hellénistique d'Apamée, actuellement recouverte par les eaux du barrage de Birecik[519]. Elle a été nommée Zeugma (« pont de bateaux, jetée » en grec) après l'arrivée de Pompée en 64 av. J.-C[520].

La légion IV *Scythica* s'y est peut-être installée dès son arrivée en Syrie vers 56-57 apr. J.-C. Cependant, de nouvelles recherches suggèrent la présence de plusieurs autres unités[521], fait qui pourrait s'expliquer par la position stratégique de la ville et le contrôle des axes principaux permettant à l'armée romaine de s'y rendre ou de se mettre en route facilement pour parer à de potentiels dangers. Malgré la concentration d'une grande quantité d'estampilles militaires à son nom à Zeugma (voir estampilles légion IV Scythica n° 47), le site d'installation de la IV *Scythica* n'est pas encore connu avec précision.

Toutefois, les prospections menèes par M. Hartmann et M.-A. Speidel en 1997-1999 et en 2002 ont donné des résultats intéressants. Des structures vraisemblablement militaires ont été découvertes au sud de la ville, un peu en aval du nouveau barrage. Elles sont datées du milieu du I^{er} s. et peuvent correspondre à des installations de nature provisoire, tandis que celles trouvées au nord-ouest du Belkis Tepe, au lieu-dit At-Meydani étaient sans doute de nature permanente[522].

---

[518]HARTMANN (M.), 2013, p. 381.
[519]GRAINGER (J.-D.), 1990, p. 50-51.
[520]DIEUDONNÉ-GLAD (N.) et *al.*, 2013, p 17.
[521]HARTMANN (M.), 2013, p. 388-389.
[522]*Ibid.*, p. 385.

42. Claudius Pollio.

DION CASSIUS LXXIX, 40, 1 : «Ἐνταῦθα δὲ μαθὼν ὅτι καὶ ὁ υἱὸς αὐτοῦ ἑαλώκει (διὰ γὰρ τοῦ Ζεύγματος αὐτόν, δι´ οὗ πρότερον διιὼν Καῖσαρ ἀπεδέδεικτο, διελαύνοντα Κλαύδιος Πολλίων ὁ τοῦ στρατοπέδου ἑκατόνταρχος διιὼν συνέλαβεν) …»

« Là, apprenant [Macrin] que son fils aussi avait été pris (Claudius Pollio, centurion de l'armée l'avait capturé alors qu'il errait à travers Zeugma, où il avait précédemment été proclamé César alors qu'il passait par la ville) ...»

En juin 218, le conflit entre Élagabal et Macrin tournait en faveur du premier prince, soutenu par les unités syriennes. Selon Dion Cassius, nous savons que Diaduménien fils de Macrin, fut arrêté à Zeugma lors de sa fuite par Claudius Pollio, un centurion local. Il est donc permis d'estimer que ce centurion servait dans la légion IV *Scythica*, puisque Zeugma était le siège de l'unité depuis son arrivée en Syrie. Elle y faisait même la police de la ville[523].

Cassius nous parle ensuite d'un certain Claudius Pollio, qui avait été *adlectus inter consulares* et avait lu des lettres d'Élagabal au Sénat[524]. Quelques lignes plus loins, Cassius nous apprend aussi qu'un certain Pollio était nommé à la tête d'une des deux provinces de Germanie, avec deux légions, après s'être bien acquitté de sa tâche en Pont-Bithynie, une province consulaire inerme[525]. Dans une inscription de Mayence datée de III^e siècle, Claudius Aelius Pollio figure comme gouverneur de Germanie supérieure[526].

La question qui suppose ici, en toute logique, est de savoir dans quelle mesure on peut rapprocher le centurion, le gouverneur de Pont-Bithynie et celui de Germanie supérieure plus tard ? S'agit-il du même personnage ? Élagabal l'avait-il adlecté *inter consulares* après la captivité de Diaduménien ?

Je suis entièrement d'accord avec B. Rémy et P. Faure qu'il convient de faire cette hypothèse avec prudence, parce que ce genre de promotion directe, du centurionat au Sénat,

---

[523]Voir p. 197.

[524]DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXX, 2, 4 : « ἀναγνῶναι … / τὰ γράμματ ... Σαρδαναπαλλο … / νος τοῦ κλ…/ ἐς τοὺς ὑπατευκότας ἐγκατελέξατο, ... ἐνετείλατο ἵνα, εἴ τις ἀνθίσταιτο, τῇ χειρὶ τῇ τῶν στρατιωτῶν χρήσηται ».

[525]DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXX, 3, 1 : «ὁ δὲ Ἀουῖτος τὸν Πολλίωνα ... τῆς Γερμανίας ... ἄρξαι προσέταξεν, ἐπεὶ καὶ Βιθυνίας ... ... τα ἐκεῖνος περιεγεγόνει ».

[526]*CIL*, XIII, 6807 : « Cl(audio) Aelio / Pollioni / leg(ato) Aug(usti) / pr(o) pr(aetore) G(ermaniae) s(uperioris) / praesidi integerrimo bb(ene)ff(iciarii) co(n)s(ulares) / G(ermaniae) s(uperioris) » ; ECK (W.), 1985, p. 89, n° 46 ; FAURE (P.), 2013, p. 712-713, n° 194.

même en temps de crise, était réservé à des rangs bien supérieurs à celui d'un centurion[527]. Toutefois, il faut se rappeler que ce centurion a sans doute joué un rôle non négligeable dans la prise du pouvoir par Élagabal : il a arrêté le fils de son rival. Néanmoins, il reste un centurion. En tout cas, s'il est difficile de corroborer cette hypothèse sans autre information concernant ces personnages, la proposition que Claudius Pollio ait été le centurion de la quatrième légion est, en revanche, presque avérée.

Le cognomen Pollio est surtout attesté en Italie et, à un moindre degré, en Espagne, c'est pourquoi l'origine de cet officier ne peut être déterminée.

Date : 218.

43. Stèle de calcaire trouvée dans la nécropole est de Zeugma et conservée au musée d'Adana sous n° inv. 52-3-72. Deux niches avec trois bustes taillées au-dessus du texte. Dans la première, un homme âgé, barbu, avec de courts cheveux, accompagné de sa femme ; dans la deuxième, le buste de leur fils portant une chlamyde tenue par une fibule sur l'épaule droite. Un *Tau* et un *Pi* sont gravés au-dessous du buste du père. 108 x 54 x 28 cm ; h.l. 3,2-4 cm. (Planche XVI, 1).

WAGNER (J.), 1976, p. 246-247, n° 127, ph. pl. 50, fig. 19 = *Bull. épig.*, 1977, p. 461 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 176, n° 2 = *Idem.*, appendix III, SPEIDEL (M.-P), p. 203-204.

Φλά(ουιος) Τηλέγονος / λειβράρις / χαῖρε

Flavius Telegonus, librarius, adieu.

Selon M.-P. Speidel, les deux lettres au-dessous du buste de père peuvent être lues Τ(ηλεγόνου) Π(ατῆρ). Si cette hypothèse est exacte, cela renverrait vers un usage onomastique sémitique encore connu actuellement consistant à nommer une personne d'après le nom de son fils (Abu Untel).

J. Wagner a considéré le mot λειβράρις était un nom, tandis que J. et L. Robert, l'ont compris comme une profession, librarius. M.-P. Speidel citant (cf. *IGR*, III, p. 678f) s'est

[527]Macrin avait admis Aelius Triccianus, préfet de la légion II *Parthica*, parmi les *consulares*. Néanmoins le poste reste bien supérieur à celui d'un centurion. Caracalla avait aussi promu un tribun équestre d'origine macédonienne au Sénat *adlectus inter praetoris.* Pour plus d'informations voir : RÉMY (B.), 1989, p. 113, n° 84 ; FAURE (P.), 2013, p. 712-713, n° 194.

rangé à cette hypothèse, tout en remarquant qu'on trouve souvent dans les inscriptions grecques la graphie *EI* pour transcrire un *I* bref latin. Il ajoute que la désinence *-IΣ* pour *-IUS* est aussi fréquemment observée.

L'unité du soldat n'est pas mentionnée, mais M.-P. Speidel estime que dans le cas d'une forteresse telle que Zeugma, il n'était pas nécessaire de préciser le nom de l'unité[528].

La stèle est datée d'après des motifs stylistiques, notamment le visage ovale de Flavius, de la fin de l'époque des Sévères. I. Skupinska-Løvset a même noté une ressemblance avec les portraits de Caracalla adolescent[529]. On peut penser que les parents de Flavius Telegonus étaient de riches habitants de la ville, et le père était peut-être même un ancien militaire[530].

Date : la fin d'époque sévérienne.

44. Rondelle de bronze percé au centre, trouvée au niveau d'incendie du milieu du III^e^ siècle. Diam. 3 cm. Inscription en pointillé. (Planche XVI, 2).

AE, 2006, n° 1568 ; YON (J.-B.), 2013, p. 216, n° 1202, pl. 65 = *AE*, 2013, 1694.

Quieti / Terenti/s(erui)

De Quietus, esclave de Terentius

J.-B. Yon s'accorde avec M. Feugère pour estimer que cette rondelle avait dû être fixée sur un objet et en nommait le propriétaire qui était vraisemblablement un soldat de la légion IV *Scythica*. J.-B. Yon, pour justifier cette hypothèse, donne deux arguments intéressants : d'abord, les Terentii connus au Proche-Orient sont en général des soldats (cf : *I. Jordanie* II, 12 ; *IGLS*, XIII, 9191 ; *IGLS*, VI, 2848 ; *AE*, 1949, 261) ; ensuite, les marques de propriété dans l'armée romaine utilisent souvent des lettres ponctuées, fait qui nécessite de l'outillage et du savoir-faire, qui de fait existaient bien dans les *fabrica* où oeuvrait ces soldats.

Date : première moitié du III^e^ siècle.

---

[528] SPEIDEL (M.-P), 1998, appendix III, p. 203-204.
[529] SKUPINSKA-LØVSET (I.), 1987, p. 114.
[530] SPEIDEL (M.-P), 1998, appendix III, p. 203-204.

45. Fragment de calcaire brisé de tous les côtés, trouvé dans la nécropole ouest de Zeugma. 24 x 23 x 10 cm. h.l. entre 4 et 4,5 cm. Musée de Gaziantep. (Planche XVI, 3).

WAGNER (J.), 1976, p. 135-136, n° 4, ph. pl. 25. c ; *Ibid.*, 1977, p. 536, n° 4, ph. pl. 64. 2 = *AE*, 1977, n° 822 ; SPEIDEL (M.-P), 1992, p. 216 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 176, n° 1.

- - -]INTO[- - -] / [- - -] leg(ionis) IIII Sc[yt(hicae) - - -] / [- - -]us Cesi[- - -] / [- - - dup]licari[us - - -] / [- - -

L.1 : J. Wagner propose de restituer pour [T]into[rio] le gentilice Tintorius.
L.3 : J. Wagner pense pour Cesi[- - -] au cognomen Cesianus ce qui permettrait de le rapprocher d'Aelius Cesianus, héritier de Septimius Longinus, soldat de la légion I *Adiutrix*[531].

Pour M.-A. Speidel, la datation de ce texte ne peut être antérieure à l'époque sévérienne, car les *duplicarii* légionnaires ne sont attestés qu'après cette période. De plus J. Wagner a lui-même daté l'inscription du III[e] siècle, en se fondant sur le lieu de la trouvaille[532].

Le défunt est un soldat de la légion IV *Scythica*, tandis que le dédicant est un *duplicarius* d'une unité inconnue. Il est probablement de la même légion, ou d'une autre installée à Zeugma ou aux alentours.

46. Bloc fragmenté de calcaire local, retaillé pour réemploi. Il est actuellement dans la maison de fouille à Birecik. Traces de peinture rouge. Dim. 27 x 31 x 16,5 cm ; h.l. 3,5 à 5,5 cm. (Planche XVII, 1).

HARTMANN (M.), 2003, p. 112, n° 1, ph. = *AE*, 2003, n° 1785.

pont(ifici) m]ax(imo) trib(unicia) po[t(estate) - - -] / [- - - c]o(n)s(uli) III leg(io) IIII [Scythica] / [- - - fecit

Grand pontife, ayant revêtu la puissance tribunicienne pour (?), Consul III fois, légion IIII *Scythica*, l'a fait.

[531] WAGNER (J.), 1976, p. 132, n° 1, ph. pl. 25. a ; *Ibid.*, 1977, p. 536, n° 4, ph. pl. 64. 1 ; *AE*, 1977, n° 819.
[532] *Ibid.*, 1976, p. 147-148.

Le texte est trop endommagé pour une meilleure restitution. Les dimensions, d'après les éditeurs, nous permettent de mettre l'inscription dans un contexte architectural. Il s'agit probablement de l'inauguration d'un édifice public ou militaire par la légion IV *Scythica*. La titulature impériale n'est pas claire. C. Crowther[533] a suggéré, à la ligne 1, les traces de ER, ce qui permettrait de restituer la titulature de Trajan *[N]er[VA]* datée de l'année 100 apr. J.-C. Mais cela reste une hypothèse. Toujours selon les éditeurs, la forme des lettres suggère une date dans le courant du IIe siècle.

Date : IIe siècle.

47. Estampilles.

Le site de Zeugma nous a livré un grand nombre d'estampilles, dont 85 % concernent la légion IV *Scythica*. D.-L. Kennedy et D. French ont fait une liste composée de 34 estampilles connues en 1998[534]. (Planche XVII, 2). M. Hartmann et M.-A. Speidel ont donné quelques exemples de 78 estampilles trouvées dans la campagne de 2002[535] (Planche XVIII, 1). Les prospections géophysiques et les sondages menés entre 2002 et 2007 ont aussi révélé 121 nouveaux exemplaires[536]. Au total, des 233 estampilles trouvées à Zeugma ou alentour 198 concernent la légion IV *Scythica*, les autres appartenant aux autres troupes stationnées dans la ville[537]. (Planche XVIII, 2).

Samosate.

48. Inscription funéraire de Sulpicius Proculus. La nature de monument n'est pas évidente, mais l'aspect général est celui d'une stèle ou d'un cippe.

CIL, III, 6048 = *IGLS*, I, 57.

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 183, n° 26.

D(is) M(anibus) s(acrum) / Sulpicio Proculo / militi leg(ionis) IIII Sc(ythicae) / h(ic) s(itus) e(st).

[533]HARTMANN (M.), 2003, p. 112, n 28.

[534]KENNEDY (D.-L.), 1998, p. 133ff, tableau p. 134.

[535]HARTMANN (M.) 2003, p.118, notes de 59 à 65.

[536]D'après M.-A. Speidel, le nombre total des estampilles connues jusqu'à la fin de 2006, est 233, sauf les fragments, qui sont difficile à déchiffrer. SPEIDEL (M.-A.), 2012, p. 611, pp. 603-620.

[537]M.-A. Speidel a donné un tableau avec la répartition des estampilles par unité, SPEIDEL (M.-A.), 2009, p. 262.

Consacré aux dieux mânes. À Sulpicius Proculus, soldat de la légion IV *Scythica*. Il repose ici.

Sulpicius Proculus, soldat de la quatrième légion, est enterré à Samosate, où se trouvait le camp de la légion XVI *Flavia Firma*[538], le corps principal de la IV *Scythica* étant à proximité. Elle est à Zeugma, à quelques dizaines de kilomètres au sud de Samosate.

M.-A. Speidel évoque deux possibilités : soit Sulpicius était originaire de Samosate, on l'a donc enterré dans sa ville natale ; soit il était avec un détachement de la IV *Scythica*, resté à Samosate ou alentours pour renforcer la garnison ou pour d'autre raison.

En l'absence d'éléments plus précis, M.-A. Speidel a mis l'inscription dans un cadre chronologique vaste, les II^e et III^e siècle. Mais l'absence de prénom suggère, à mon avis, une date plutôt après les Antonins, où le prénom tend à sortir de l'usage[539]. En outre, la légion IV *Scythica* avait, on le sait, sous Septime Sévère, des activités de construction ou d'entretien des routes entre Samosate et Zeugma[540].

Date : fin du II^e siècle.

Arulis (Ehneş et les carrières romaines).

Le village d'Ehneş est situé non loin de Zeugma, siège de la légion IV *Scythica*. Le village actuel a été édifié sur une bourgade antique, les tombeaux étant transformés en étables ou en habitations. Une église chrétienne, de forme irrégulière, occupait une grotte naturelle au nord du village. F. Cumont pense qu'elle avait probablement succédé à un ancien temple de Silvain. Il est sans doute parvenu à cette hypothèse d'après les textes si-dissous. Des caveaux funéraires ont été creusés au bord de l'Euphrate, près de l'église actuelle, et en aval des carrières. F. Cumont aussi suggère que l'emplacement était très favorable à la construction d'un poste militaire.

Les carrières d'Ehneş s'étendent sur un kilomètre à partir de l'église. La montagne a été attaquée en quatre ou cinq endroits, au même niveau. Les chantiers de la carrière devaient être réunis par un chemin à partir duquel un plan incliné permettait de faire descendre le lourd

---

[538]Voir les inscriptions n° 100 et 101 et aussi p. 531-534.
[539]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 100.
[540]WAGNER (J.), 1977, p. 520 ; WAGNER (J.), 1983, p. 110 ; KENNEDY (D.-L.), 1998, p. 133-135.

chargement vers la rivière afin de le convoyer vers l'endroit où il devait être utilisé. F. Cumont estime que le pont de Zeugma fut construit par les pierres de ces carrières[541]. Les soldats ont toujours laissé des inscriptions pour témoigner de l'achèvement de leurs travaux. Ils les ont gravées pour témoiger de leur dévotion envers les dieux, soit sous forme d'une dédicace inscrite sur des autels ménagés dans des niches, soit simplement par la gravure de leur nom. Puisque le niveau des chantiers descendait au fur et à mesure des travaux et que ces autels s'étagent à différentes hauteurs, copier ces textes était loin d'être aisé. C'est grâce à J.-B. Chabot et F. Cumont que nous pouvons maintenant les étudier[542].

Les auteurs des *IGLS* ont publié 15 inscriptions provenant d'Ehneş[543] et de ses carrières[544]. On a considéré que la totalité du dossier concerne la légion IV *Scythica*, car elle est la seule unité mentionnée dans la majorité des textes. M.-A Speidel en a repris 10 seulement[545], car les autres sont constitués de fragments difficiles à restaurer ou à interpréter. Quant à moi, j'ai repris le dossier de M.-A. Speidel en y ajoutant les inscriptions *IGLS*, I, n° 67 et 80, car j'y trouve une liaison avec les textes donnés dans les *IGLS*, I, 69 ou 70.

Une autre inscription a attiré mon attention sur ce dossier : l'inscription *IGLS*, I, 79 où l'on trouve un sigle en forme de croix (+) gravé au-dessus des lettres *leg* « *leg(io)* ou *leg(ionis)*», difficile à interpréter. Il est peu vraisemblable qu'il ait été ajouté ultérieurement, car l'inscription se trouve à une hauteur entre 12 et 15 mètres[546].

Le dossier donc concerne des légionnaires de la IV^e^ légion. On y trouve un centurion, M. Ulpius Proculeianus, d'un détachement dont le nom est perdu. Pour trois textes, l'appartenance à une centurie est sûre. Nous avons au moins les *cognomina* des centurions, Marcianus, Probus et Carus. Ce dernier centurion pourrait être le dédicant d'une autre inscription, dans les carrières d'Ehneş, consacrée à Silvain, le dieu protecteur des légionnaires et des travaux. Un autre texte dans ces carrières doit également concerner soit Probus soit Proculeianus[547]. Nous avons aussi dans ce dossier les inscriptions de trois porte-enseignes, dont (n° 55) mentionne trois *signiferi* et un *tubicen*. Dernière remarque qu'on peut faire à propos de ce dossier : l'étude onomastique des soldats est le seul moyen de dater ces textes, comme l'a déjà observé F. Cumont.

---

[541]CUMONT (F.), 19017, p. 125 et 155.
[542]CHABOT (J.-B), 1901, p. 283-284.
[543]*IGLS*, I, 71, 72, 73 et 74.
[544]*IGLS*, I, (67, 68, 69, 70, 75, 76, 77, 78, 79, 80 et 81).
[545]SPEIDEL (M.-A.), 1998, de n° 4 à 13.
[546]CUMONT (F.), 19017, p. 161, n° 2.
[547]Voir l'inscription n° 54.

49. Base avec reste de statue. Sur la paroi ouest de la carrière principale, à gauche du n° 55 et à peu près à la même hauteur ; copié du haut d'une échelle. Lignes séparées par un double trait. (Planche XVIII, 3).

AE, 1908, 26 ; *IGLS*, I, 69.

CHABOT (J.-B), 1901, p. 283-284 ; CUMONT (F.), 19017, p. 327, n° 27, fig. ; SAXER (R.), 1967, p. 94, n° 280 ; SPEIDEL (M.-P.), 1984, p. 275 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 177, n° 5 ; STOLL (O.), 1998, p. 123, n° III = *Ibid.*, 2001a, p.246, n° III ; POLLARD (N.), 2010, p. 176 ; RUSSELL (B.), 2013, p. 44-45, simple indication.

[I(ovi) O(ptimo)] M(aximo) et Silva/no M(arcus) Ulpius / Proculei[a]nus / [7(?)(centurio) l]eg(ionis) IIII Scy(thicae) v/[e]xillationis / [- - -]II v(otum) m(erito) l(ibens) s(olvit) / h(oc) l(oco).

À Jupiter Très-Bon, Très-Grand et à Silvain. Marcus Ulpius Proculeianus, (centurion) de la légion IV *Scythica*, du détachement de…, s'est acquitté de son vœu à juste titre et de bon gré à cet endroit.

L. 4 : 7 d'après Ritterling (col. 1564)

L. 7 : [- - -]um l(ibens) s(olvit) d'après M.-A. Speidel.

Jupiter et à Silvain sont les dieux souvent honorés par les soldats aux carrières d'Ehneş. E. Ritterling propose le sigle centurion (en forme de 7) devant le nom de la légion. Le fait que Marcus Ulpius Proculeianus soit un centurion est très possible. M.-A. Speidel, qui est d'accord avec cette proposition, ajoute que la place n'est pas suffisante pour restituer un autre grade. Néanmoins, d'après la figure dessinée par F. Cumont, il me semble y avoir une faible possibilité d'ajouter à la fois le sigle de centurion (7) et la lettre (L), ce qui s'interprète habituellement comme «centurion de la légion » (7 LEG). Certes, généralement le sigle (7) n'occupe pas une grande place. Cependant, on peut penser que F. Cumont avait assez d'expérience pour ne pas négliger un sigle si important. De plus, dans la restitution de la ligne suivante, on n'ajoute qu'une seule lettre (E) pour restituer v/[e]xillationis. Dans ce cas, on est obligé de considérer que le sigle 7 était gravé sur la marge du champ épigraphique. Je ne saurais rien à affirmer à ce propos. Toutefois, il faut reprendre à nouveaux frais l'ensemble de ce dossier.

En effet, dans les inscriptions (n° 50, 51 et 52), ce sont leurs centuries et non pas leur détachements que mentionnent les soldats. Par contre, Marcus Ulpius Proculeianus, lui,

mentionne son détachement, non pas sa centurie. Si la proposition de Ritterling et M.-A Speidel est correcte et qu'il était vraiment centurion légionnaire, je me demande si cette particularité n'était pas une façon de distinguer entre les simples soldats et les officiers. Autrement dit, les soldats nommeraient leurs centuries, tandis que les officiers nomment leurs détachements.

Une autre question qui se pose est de savoir combien de vexillations étaient sur les chantiers de ces carrières, parce que, si l'on précise le nom d'un corps militaire dans une inscription (détachement ou centurie), c'est forcément pour le distinguer d'un autre. En conséquence, on peut penser que plusieurs détachements travaillaient dans ces carrières, ce qui expliquerait la présence de trois *signiferi* et un *tubicen* (n° 55).

Le gentilice de notre personnage suggère une citoyenneté obtenue soit sous M. Ulpius Traianus, gouverneur de Syrie entre 74 et 76, soit sous son fils, l'empereur Trajan. Le cognomen Proculeianus est fréquent, principalement en Italie et en Espagne, mais on le trouve aussi en Orient[548]. En se fondant sur les noms des soldats, F. Cumont a placé toutes les inscriptions d'Ehneş dans un cadre chronologique situé entre la deuxième moitié du I^e s. et le début de III^e s. Il considère, avec raison, que les textes situés le plus en hauteur sont les plus anciens. En conséquence, notre texte, qui se trouve au milieu de la paroi ouest, est postérieur à l'arrivée de Trajan au pouvoir, tandis qu'une inscription proche du sol actuel de la carrière, comme celle d'Aurelius Carus (n° 53) ne peut être antérieure au règne de Marc Aurèle. Ainsi, F. Cumont suggère que l'extraction des pierres a commencé au sommet de la paroi verticale durant la deuxième moitié du I^er siècle. On est arrivé au milieu de la paroi d'après notre texte à l'époque de Trajan. Les soldats ont atteint le niveau du sol durant le II^e siècle. Il estime que le poste militaire avait été retiré de la rive droite de l'Euphrate dans la première moitié de III^e et qu'on a abondonné les carrières[549]. La proposition d'O. Stoll[550], qui considère que le suffixe -*ianus* du cognomen favorise une datation de la fin du Haut-Empire, ne saurait compromettre notre analyse. Ce cadre chronologique concorde bien avec l'arrivée de la légion IV *Scythica* en Syrie et ses activités dans la région Nord, commencées sous Vespasien[551].

Date : entre le début du II^e s. et le début du III^e s.

---

[548]STOLL (O.), 1998, p. 125-126 = *Ibid.*, 2001, p.248-249.
[549]CUMONT (F.), 19017, p. 161.
[550]STOLL (O.), 1998, p. 125-126 = *Ibid.*, 2001, p.248-249.
[551]Voir les inscriptions n° 102 et 103.

50. À gauche de la précédente, sur la paroi sud de la même carrière, à 3 ou 4 m. de haut. Le texte est gravé dans un cartouche en forme de *tabula ansata*. (Planche XVIII, 4).

AE, 1908, 27 ; *IGLS*, I, 70.

CUMONT (F.), 1917, p. 327, n° 28 ; SAXER (R.), 1967, p. 94, n° 281; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 178, n° 8 ; STOLL (O.), 1998, p. 123, n° IV = *Ibid.*, 2001a, p.246, n° IV ; HIRT (A.-M.), 2010, p. 176.

I(oui) O(ptimo) M(aximo) et Silv/ano vexil(larii) L/[(egionis) IV S]cy(thicae) 7 (centuria) Marciani / […] VTE[.]N

À Jupiter Très-Bon, Très-Grand et à Silvain, vexillaires de la légion IV *Scythica*, de la centurie de Marcianus, ...

L. 2 : Vexill(ato), Cumont et Saxer.

L. 3 : […]um Marciani, *IGLS* et Saxer. Lecture corrigée par M.-A. Speidel d'après la figure dessinée par F. Cumont.

L'inscription est dédiée par des soldats de la légion IV *Scythica* remerciant Jupiter et Silvain. Ils voulaient probablement exprimer leur dévotion aux dieux quand ils ont achevé leur travail d'extraction de pierres. Le fait de faire glisser ces blocs massifs était une tâche difficile et parfois dangereuse. C'est pourquoi nous constatons que de nombreuses dédicaces sont faites aux dieux protecteurs.

Marcianus est un centurion de la quatrième légion, dont le gentilice et le prénom ne sont pas connus.

Date : entre le début du II^{e} et le début du III^{e} s.

51. Nous allons étudier ci-dessous deux textes qui figurent parmi ceux qui trouvés dans la maison de Kîwan Agha. Selon F. Cumont, cette grande maison était probablement une chapelle de Silvain ou un édifice militaire. Les textes sont gravés sur le côté nord de la cour, qui était fermée par un rocher taillé verticalement et soigneusement aplani. (Planche XVIII, 5).

AE, 1908, 28 ; *IGLS*, I, 71.

CUMONT (F.), 1917, p. 327, n° 30, fig. ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 178, n° 11 ; STOLL (O.), 1998, p. 123, n° V = STOLL (O.), 2001a, p.246, n° IV.

C(aius) Licinnius Iulianus/ 7 (centuriae) Probi scripsit va/liant domini mei com/militones apot / Siluano semper.

Cette inscription peut se traduire de deux manières :
Caius Licinnius Iulianus de la centurie de Probus a écrit que :
les compagnons d'armes de mon maître
[ou bien]
mes seigneurs compagnons d'armes
soient toujours en faveur auprès de Silvain.

L. 3 : le (*t*) est tombé devant le (*d*) de *Domini,* d'après la prononciation de l'époque.
L. 4 : *aput* = *apud*.

F. Cumont estime que l'inscription est divisée en deux parties par une petite espace, et que les deux sections diffèrent par la calligraphie et par l'orthographe. Dans ces conditions, il suggère que la deuxième partie (à partir de *valiant*...etc) a été gravée par un esclave. Mais les auteurs des *IGLS* ne voient dans le mot *dominus* qu'une formule de politesse, l'équivalent de κύριος en grec. M.-A. Speidel les a suivis en donnant des exemples où *dominus* n'est qu'une formule de politesse entre les collègues de même rang (*domine frater*)[552].

C. Licinius Iulianus est sans doute un soldat de la légion IV *Scythica* de la centurie de Probus. Il demandait à Silvain le bien-être de ses camarades. Il porte apparemment un nom italien, dont le gentilice est répandu dans la région danubienne et à l'est[553]. À Doura-Europos, les Licinnii mentionnés dans les papyrus sont en majorité des habitants de la ville d'époque sévérienne[554]. Quant au cognomen, il est connu surtout dans les provinces celtiques[555]. Il est

[552] SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 178, d'après *IGLS*, I, n° 71 et BOWMAN (A.-K.), 1994, n° 247, 248, 252, 255, 260, 289, 295, 306 et 345.
[553] ALFÖLDY (G.), 1969a, n 155, 93.
[554] FINK (R.-O.), 1971, p. 449, index : Aelius Licinnius, sous Septime Sévère et Caracalla ; p. 459 : Aurelius Licinnius, sous Caracalla.
[555] ALFÖLDY (G.), 1969a, n 155, 223.

possible, d'après O. Stoll, que Licinnius Iulianus soit originaire d'une colonie de vétérans syriens[556].

Date : entre le début du II^e et le début du III^e s.

52. Au-dessous de précédente, dans un cartouche avec de grandes lettres de 8 cm. (Planche XVIII, 6).

IGLS, I, 72.
CUMONT (F.), 1917, p. 327, n° 31, fig. ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 178, n° 12.

G(aius) Verginius/ Proculus c(enturiae) Kari.

Gaius Verginius Proculus de la centurie de Karus

Gaius Verginius Proculus était sans doute soldats de la IV^e légion. Son nom est typiquement latin, répandu dans le Nord d'Italie et en Gaule méridionale[557]. Le cognomen Karus est plus souvent écrit avec un *C*[558].

Date : après le règne de Marc Aurèle, voir le commentaire de l'inscription suivante.

53. Sur la paroi nord de la carrière principale. h.l. 12 cm.

CIL, III, 14396f ; *AE*, 1908, 24 ; *IGLS* I, 67.
CUMONT (F.), 1917, p. 327, n° 23 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 178, n° 7 ; STOLL (O.), 1998, p. 122, n° 1 = STOLL (O.), 2001a, p.245, n° IV.

Aur(elius) Carus Silvano

Aurelis Carus, à Silvain.

On ne peut qu'être d'accord avec M.-A. Speidel quand il écrit que l'absence de prénom et le gentilice impérial Aurelius favorisent une datation tardive, de la fin du II^e ou début du

[556]STOLL (O.), 1998, p. 126 = STOLL (O.), 2001a, p.249.
[557]ALFÖLDY (G.), 1969a, n 155, 135.
[558]KAJANTO (I.), 1965, p. 284.

III^e siècle, comme toutes les inscriptions de ces carrières. En revanche, il semble qu'Aurelius Carus ne soit pas un simple soldat. Il est possible qu'il soit, d'après l'inscription précédente, le centurion Karus, commandant de Gaius Verginius Proculus.

Le gentilice Aurelius indique une citoyenneté prise soit sous les Antonins, soit sous les Sévères. La seconde datation est préférable, car l'inscription est gravée près du sol actuel de la carrière, sur la paroi nord. De ce fait, on suppose qu'elle est plus récente que les inscriptions gravées au milieu et au sommet de la paroi. Nous avons déjà vu que l'inscription de M. Ulpius Proculeianus est, d'après son gentilice, au plus tôt postérieure à l'arrivée de Trajan au pouvoir, tandis notre texte ne peut être daté avant le règne de Marc Aurèle.

Date : après le règne de Marc Aurèle.

54. Dans les carrières, très haut, de 12 à 15 m au-dessus du sol actuel, 4 ou 5 m au-dessous du niveau supérieur de la roche. À droite du texte (*IGLS* I, 79), et à la même hauteur. La partie droite est brisée. (Planche XIX, 1).

CIL, III, 14396e ; *IGLS*, I, 80.

CHABOT (M. J.-B), 1901, p. 284, pl. K c.

leg(ionis) ou leg(io) III(I) (Scythica) / Pr[obi *ou* Proculeiani]

La légion IV *Scythica*, de la centurie de Probus ou bien Proculeianus ?

Le développement de la deuxième ligne n'est pas certain, mais rien ne nous empêche de faire de telles restitutions, puisque nous nous plaçons dans le contexte de l'onomastique des militaires travaillant dans ces carrières. En effet, nous avons dans ce dossier au moins trois inscriptions où les soldats nomment leur centurie en la désignant par le nom de centurion (*IGLS*, I, n° 70, 71 et 72).

Date : entre le début du II^e et le début du III^e s.

55. Sur la paroi ouest de la carrière principale, gravée dans un cartouche de 6 à 8 m de hauteur. Dimensions non fournies. (Planche XIX, 2).

AE, 1908, 25 ; *IGLS*, I, 68.

CUMONT (F.), 19017, p. 325, n° 24, fig. ; SAXER (R.), 1967, p. 94, n° 282 ; SPEIDEL (M.-P.), 1983, p. 9 = *Ibid.*, 1984, p. 275 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 177, n° 4 ; STOLL (O.), 1998, p. 122, n° II = STOLL (O.), 2001a, p.245, n° II.

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) Silvano / Conservatori / Soli devino / legeoni[s] IIII Scy(thicae) signif(eri) / Iul(ius) Aretinus Iul(ius) Severu[s] / Rabil(ius) Beliabus tubic(en) / Dec(imius) Cilician(us) m(erito) l(ibentes) v(otum) s(olverunt)

À Jupiter Très-Bon Très-Grand, à Silvain sauveur, au divin Sol, les porte-enseignes de la légion IV *Scythica* Julius Aretinus, Julius Severus, et Rabilius Beliabus, le trompette Decimius Cilicianus, se sont acquittés de leur vœu de bon gré et à juste titre.

L. 4 : le graveur a écrit legeonis au lieu de legionis, sous l'influence du grec λεγεῶνος.
L. 7 : de c(enturia) Ciliciani, dans toutes les publications antérieures à la correction de M.-P Speidel, qui a proposé Dec(imius) Cilician(us), en éloignant la lettre *I* de *Cilician*, qui suit la ligature de *IAI*[559]. Une *hedera* est gravée à la fin de la ligne.

Jupiter et Silvain sont souvent les dieux honorés dans ces carrières. En revanche, c'est la seule fois qu'on honore le dieu Sol. Les auteurs des *IGLS* suggèrent qu'il s'agit ici d'un dieu oriental, peut-être Hadad, le grand dieu de l'orage, Haddou au Proche-Orient[560].

Le signifer dans une légion porte le signum d'un manipule (formé par le regroupement de deux centuries). Il devance les soldats en montrant le chemin à suivre, dans la marche comme au combat. Dans le camp, il surveille les dépôts d'argent posés sous la chapelle aux enseignes ainsi que le marché, qui fournit les soldats en approvisionnements[561]. Un sous-officier, pour arriver au centurionat, doit parcourir les grades intermédiaires (signifer, aquilifer, cornicularius ou optio ad spem ordinis)[562].

La correction de M.-P Speidel est très importante, parce qu'elle a permis de clarifier le problème de la coexistence de trois *signiferi* dans une seule centurie[563]. Il s'agit sans doute des *signiferi* de plusieurs vexillations de la légion IV *Scythica*, et du trompette (tubicen),

---

559 C'est J. Wagner, qui a confirmé dans une lettre adressée à M.-P. Speidel, l'incertitude de la lettre I
560 ALIQUOT (J.), 2009, p. 19.
561 LE BOHEC (Y.), 1989, p. 50-51.
562 BREEZE (D.-J.), 1993, pp. 29-44.
563 Il y a un signifer par centurie.

responsable des signaux sonores indiquant les heures, et peut-être dans d'autres circonstances. Le gentilice Decimius ou Decius est parfois abrégé (*CIL*, VI, 38278).

O. Stoll suggère, d'après le gentilice de deux Iulii, notamment pour ce qui concerne Iulius Severus, une citoyenneté obtenue au plus tard à l'époque d'Hadrien ou celle d'Antonin le Pieux, et soit sous le gouverneur Cn. Minicius Faustinus Sex. Iulius Severus, soit sous C. Iulius Severus, légat de la légion IV *Scythica*[564]. S'il ne s'agit pas de la citoyenneté, O. Stoll propose alternativement une *origo* de l'une des colonies des vétérans d'Auguste[565]. Je suis d'accord avec les propositions de O. Stoll, qui concorde bien avec la datation à laquelle est arrivé F. Cumont en prenant en compte la hauteur du texte sur la paroi, comme on l'a dit plus haut. Toutefois, il faut signaler qu'O. Stoll s'est trompé sur la date du gouvernement de C. Iulius Severus en Syrie, qu'il a placée entre 164 et 166. Or, nous savons que le gouverneur à cette époque était Cn. Iulius Verus. En revanche, C. Iulius Severus a remplacé en 132 le gouverneur de Syrie Publicius Marcellus, qui était en mission en Judée pour mater la révolte de Bar-Kokhba[566]. Ainsi, si l'on veut dater la citoyenneté de Iulius Severus d'après le nom de l'un de deux gouverneurs de Syrie, elle sera donc antérieure à la fin du gouvernement de Sextus Iulius Severus en 136. Par conséquent, la date de l'inscription elle-même sera sûrement postérieure, durant le règne d'Antonin le Pieux[567].

Les *cognomina* de Iulius Aretinus et de Decimus Cilicianus donnent des indications géographiques. Le premier vient de la ville Arretium (actuelle Arrezzo) en Italie[568], tandis que le second dénote un militaire autochtone de Cilicie.

Rabi(lius) Beliabus porte un nom typiquement sémitique : le cognomen est un anthroponyme sémitique Bel-iahab, qui est formé du nom du dieu Bel et du verbe donner *yhb* à l'inaccompli. Le nom a plusieurs transcriptions grecques (Βαλιαβος, Βεελιαβος, Βελιαβος, Βηλιαβος) et latines (Beliabo, Beliabus, Belihabus)[569].

Quant au gentilice Rabilius, il est aussi sémitique, formé des deux mots *rab* (grand, seigneur et dieu) et *eli* (le dieu El et le suffixe *i*, qui joue le rôle d'un adjectif possessif de la première personne du singulier, ce qui veut donc dire « mon (grand, seigneur ou dieu) El »). Alternativement, ce gentilice peut être formé de *Rabb* et *el*, ce qui signifie « le (garnd,

---

[564]Voir les inscriptions de C. Iulius Severus n° 70 et 71.

[565]STOLL (O.), 1998, p. 126 = STOLL (O.), 2001ap.249.

[566]Pour plus d'information sur la carrière de C. Iulius Severus voir les inscriptions n° 70 et 71.

[567]Sur les gouverneurs de Syrie voir THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. de 303 à 320 ; plus récent DĄBROWA (E.), 1998.

[568]KAJANTO (I), 1965, p. 50 et 189.

[569]FEISSEL (D.), 1983, 601-609 ; voir aussi : *IGLS*, XI, n° 4 et p. 117.

seigneur ou dieu) El). Il a aussi d'autres transcriptions grecques (Ραβιβηλος, Ραβειβηλοςμ Ραββηλος, Ραβηλος) et latines (Rabbelus, Rabbulas, Rabilus)[570].

Date : entre le début du II[e] et le début du III[e] s.

56. Niche cintrée (h. 140 cm, la. 98 cm), trouvée dans une autre carrière, à 5-6 m. d'élévation. C'est une dédicace, dont il ne reste que les deux dernières lignes. Une base, qui a dû porter une figure que F. Cumont n'a pu identifer. (Planche XIX, 3).

CIL, III, 14396 b ; *IGLS* I, 77.
CHABOT (J.-B.), 1901, p. 284, pl. L *a* ; CUMONT (F.), 1917, p. 327, n° 29, fig. ; SAXER (R.), 1967, p. 94, n° 279 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 177, n° 6.

- - - sig(nifer) leg(ionis)/ cum uexillo [IIII] Scy(thicae)

- - - Le porte-enseigne de la légion IV *Scythica*, en compagnie (de son) détachement.

L. 2 : le nom de la légion est mis à la fin avec une ligature entre Y et T.

Le début du texte devait commencer sans doute par le nom de dédicant et celui du dédicataire, qui était sûrement une divinité.

Le mot *vexillum* peut s'interpréter comme désignant un détachement en mission (*ILS*, 2324) commandé par le porte-enseigne[571].

Date : entre le début du II[e] et le début du III[e] s.

57. À environ 5 m au-dessus du sol. Lignes séparées par un trait.

CIL, III, 14396a ; *IGLS*, I, 78.
CHABOT (J.-B.), 1901, p. 284, pl. Ka ; SAXER (R.), 1967, p. 94, n° 283 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 177, n° 9.

Vexill[arii?- - -]/ A. AIE[- - -]/ [- - -] / sig[nifer ? - - -]/ S [- - -

L. 1 : vexill[atio - - -], d'après R. Saxer.

[570] SARTRE (M.), 1985, p. 230 et 231 ; GRASSI (G.-F.), 2012, p. 243-244.
[571] SAXER (R.), 1967, p. 129

Nous avons déjà vu, dans ces carrières, des vexillaires de la centurie de Marcianus (n° 50). R. Saxer suggère que le porte-enseigne était, comme l'inscription précédente, à la tête du détachement, tandis que M.-A. Speidel reste prudent.

Date : entre le début du II^{e} et le début du III^{e} s.

On pense que les suivantes inscriptions venant d'Arulis ou de ses carrières concernent des soldats de la légion IV *Scythica*.

58. Dans la cour de la maison de Kîwan Agha, plus loin que le texte de G. Verginius Proculus. Inscription mutilée par une entaille destinée à fixer une clôture ; lettres grêles.

IGLS, I, 74.

CUMONT (F.), 1917, p. 329, n° 33.

Μᾶρκο(ς)

Date : entre le début du II^{e} et le début du III^{e} s.

59. Sur la paroi ouest de la carrière principale, à gauche et au-dessus de (n° 55). Autel entouré de trois niches. Lettres déchiffrées à l'aide d'une lorgnette.

IGLS, I, 75.

CUMONT (F.), 1917, p. 326, n° 25 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 178, n° 10.

- - - - - / - - M - - - / - - - - - / - - - - - / AU- - - CI - -/ - - - assus f(aciendum) c(uravit).

a pris soin de faire (ce monument),

L. 6 : B]assus ou Gr]assus.

Date : entre le début du II^{e} et le début du III^{e} s.

60. Sur la même paroi, à gauche de la précédente (n° 59). Autel en relief dans une niche arrondie. F. Cumont a déchiffré l'inscription à l'aide d'une lorgnette. La surface est très abîmée.

IGLS, I, 76.

CUMONT (F.), 1917, p. 327, n° 26 ;

- - - - - / - - - - - / - - - I- - / - - - AIC- - / - - - C - -/ - - - Xll- / - - - - N - -/ - - - - - ANU

L. 6 : ve]xi(llatio).

Date : entre le début du II^e^ et le début du III^e^ s.

61. Dans les carrières. Grandes lettres gravées très haut (12 à 15 m.). Le texte paraît complet. (Planche XIX, 4).

CIL, III, 14396^e^ ; *IGLS*, I, 79.

CHABOT (J.-B), 1901, p. 284, pl. K.

+ Leg

leg(io) ou leg(ionis)

Le fait que l'inscription se trouve à une hauteur entre 12 et 15 mètres du niveau du sol, et entre 4 et 5 mètres au-dessous du niveau supérieur, suggère que le sigle n'a pas été ajouté ultérieurement. Ne pourrait-il pas s'agir du signe X, qu'on restitue parfois dans les textes grecs par le mot centurion.

Date : entre le début du II^e^ et le début du III^e^ s.

62. Dans les carrières. Au-dessus de (n° 54).

CIL, III, 14396d ; *IGLS*, I, 81.

CHABOT (J.-B), 1901, p. 284.

- - - - - XXI / - - - - - -

Date : entre le début du II^e^ et le début du III^e^ s.

Beroea (Alep).

63. Autel funéraire trouvé à la porte d'Antioche. Inscription encadrée.

CIL, III, 6047 et 6705 ; *IGLS*, I, 178 ; *AE*, 1998, 1429.

DE RICCI (S.), 1907, p. 284 et 289, n° 16 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 183, n° 27.

D(is) M(anibus) / Felicio Feli/ci militi S(uper)N(umerario ?) / leg(ionis) IIII / Skyti/ce.

Aux dieux mânes, à Félicius fils de Félicius, soldat surnuméraire (?) de la légion IV *Scythica*.

L. 3 : S[i]N[g(ulari)], d'après *IGLS*.

Que Felicius Felix soit mort en service et qu'il soit originaire de Beroea est ce qu'on peut conclure avec certitude de ce texte.

M.-A. Speidel estime que les deux lettres *SN* donnent certainement le grade, la position ou la fonction de Felicius dans la légion IV *Scythica*. Il préfère développer les deux lettres en *S(uper)N(umerario)*, plutôt que *S(i)N(gulari)* comme le font les *IGLS*. Des *supernumerarii* sont connus dans les légions à partir de l'année 90, où on a détaché spécialement des soldats agissant comme réservistes ou gardes du corps[572].

Quoi qu'il en soit de la position ou du grade de Filicius, il devait servir à Zeugma, où se trouvait le siège de la légion IV *Scythica*, puisqu'il appartenait à la garde du légat. Il était peut-être en mission, voire en visite dans sa famille lors de sa mort, et on a préféré l'enterrer dans sa ville natale.

Date : entre 2^{e} moitié du II^{e} et la fin de III^{e} s. apr. J.-C.

[572]SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 183.

Habeş.

64. Cartouche à queues d'aronde, trouvée sur une paroi rocheuse, dans une carrière ayant servi le pont romain situé sur la rive ouest de Habeş[573]. L'inscription est constatée au cours de la prospection des zones concernées par le barrage de l'Euphrate. Dim. 21 x 60 cm ; h.l. 4,5 à 7,5 cm. (Planche XIX, 5).

AE, 2001, n° 1956.

COMFORT (A.) et *al.*, 2000, p. 118, fig. 16 ; SPEIDEL (M.-A.), 2001, p. 153-156, n 22 ; COMFORT (A.), 2002, p. 273-274 ; SPEIDEL (M.-A.), 2009, pp. 249-253.

Leg(io) IV Scyt(hica) / operosa felix.

La légion IV Scythica Operosa Felix.

L. 1 : ligature de Y et T.

Le texte confirme que ce pont fut construit par les soldats de la IV[e] légion, mais l'époque de sa construction est difficile à préciser. L'unité a été très active dans cette région de Vespasien aux Sévères, notamment dans les travaux de construction, d'aménagement routier et dans les carrières. Elle a donc pu construire ce pont sous Vespasien, où la majorité des grands travaux de région ont été entrepris après l'annexion de la Commagène[574].

C'est la première fois que les deux épithètes *Operosa* et *Felix* sont attestées pour l'unité. En outre, c'est la seule fois où l'on utilise le titre *Operosa* pour une légion. M.-A. Speidel pense que les légionnaires de la IV *Scythica* ont utilisé ce mot parce qu'ils n'appréciaient guère le travail dans des carrières. On l'a fait suivre de l'épithète *Felix*, attribué habituellement à la suite d'une victoire, pour signifier que le dur travail de la taille des pierres est comparable à un succès sur le champ de bataille.

Date : sous Vespasien ou les Sévères.

---

[573]Le pont romain n'était pas connu jusqu'au le jour de la prospection en 30 septembre 1999, ainsi la carrière et l'inscription.

[574]Voir tous les textes de construction des légions n° 65, 66 et 67.

Séleucie de Piérie (Planche XX, 1).

Cette ville côtière, fondée par Séleucos I Nicator, avait une importance militaire significative, car elle était le principal point de communication entre la province de Syrie et le reste du monde romain. En témoignent les inscriptions funéraires des soldats de la flotte de Misène et de Ravenne, basée normalement en Italie, mais qui venait renforcer les grandes opérations militaires en Orient[575]. Dès leur arrivée, les Romains y ont réalisé de grands projets dont l'armée de Syrie était le principal acteur.

65. Sur le quai du canal de dérivation, dans un cartouche à queues d'aronde entaillé dans le rocher, inscription fruste, déchiffrée à la lorgnette.

AE, 1903, 252 ; *ILS*, 9115 ; *IGLS*, III, 1135.
CHAPOT (V.), 1902, p. 165, n° 5 ; SAXER (R.), 1967, p. 95, n° 288 ; VAN BERCHEM (D.), 1985, p. 53-61 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 103-104 ; POLLARD (N.), 2000, p. 282 ; *PIR*[2] S, 1006 ; BRU (H.), 2011, p. 43.

Imp(eratori) T(ito) Aelio [Ha]d[ri]lano Antonino l Aug(sto) Pio P(atri) P(atriae) vexil(lationes) leg(ionis) l IIII Scy[t(hicae) et leg(ionis)] XVI F(laviae) F(irmae) l Sub Sul[picio] lulialno.

À l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antoninus, Auguste, Pieux, père de la patrie, des détachements de la légion IV *Scythica* et de la légion XVI *Flavia Firma*, sous Sulpicius Iulianus.

Voir l'inscription suivante.

[575] SEYRIG (H.), 1939, pp. 451-469.

66. Texte latin gravé dans un cartouche à queues d'aronde, à quelques mètres en aval d'un arc brisé surplombant le canal, et qu'il ne faut pas confondre avec l'aqueduc de Ciaverlik, à quelque 400 m en amont. Malgré la description du texte par des nombreux voyageurs, je reproduis ici le texte fourni par D. Van Berchem, car il a pu revoir l'inscription et identifier d'autres lettres. Le champ épigraphique est fortement abîmé, dimensions 115 x 80 cm. D. Van Berchem a marqué six lignes latines et une septième, gravée dans la marge inférieure, qui est profondément entaillée. (Planche XX, 2).

CIL, III, 189 ; *I. Syrie*, 1836 ; *IGLS*, III, 1136.

POCOCKE (R.), 1752, p. 3, n° 13 ; CHESNEY (F.-R.), 1850, p. 432 ; ALLEN (W.), 1853, p. 160 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 311, n° 53 ; VAN BERCHEM (D.), 1985, p. 84-85, ph.

Imp(eratori) caesari T(ito) Aelio | Hadriano An[tonino Aug(sto)] | Pio [P(atri) P(atriae) t]rami[tem aquar(um) vexil(lationes) leg(ionum) IIII Scyt(hicae) et XVI F(laviae) F(irmae) purgaverunt ? | Sub] Sul[picio luli]ano leg(ato) Aug(usti).

À l'empereur, César, Titus Aelius Hadrianus Antoninus, Auguste, Pieux, père de la patrie. Des détachements des légions, la IV *Scythica* et la légion XVI *Flavia Firma*, ont nettoyé la traverse d'eau, sous Sulpicius Iulianus, légat d'Auguste.

L.3 : les lettres *RAMI* ont été reconnues par D. Van Berchem et par les autres lecteurs. Le mot *trames*, qui veut-dire chemin ou voie, peut désigner aussi un chemin d'eau[576]. La définition et la fonction s'accordent donc très bien.

L. 4 : la restitution du nom des légions est sûrement correcte, car nous avons vu les deux unités dans l'inscription précédente. D. Van Berchem a aussi pu ré-identifier les traces de lettres.

Antonin le Pieux est désigné par un seul titre impérial, celui de *pater patriae*, qu'il a reçu en 139[577]. Mais cet indice n'est pas suffisant pour dater nos deux textes et, en conséquence, les travaux d'aménagement du canal de Séleucie de Piérie. Il nous faut donc trouver d'autres éléments.

Nous sommes certains que Sulpicius Iulianus était gouverneur de Syrie sous Antonin le Pieux, mais les dates de son gouvernement ne sont pas précises[578]. À part ces deux textes, il

---

[576]VAN BERCHEM (D.), 1985, p. 84-85 (cf. VERGILE, *Georg.* 1, 108 ; PROP. 3, 22, 23).
[577]CAGNAT (R.), 1914, p. 197.
[578]*PIR²*, S 1006.

est connu par une inscription de Souieda en Syrie du Sud (*I. Syrie*, 2306 : [... ἐπι Σου]λπικίου Ἰουλιανοῦ[579]. Une autre inscription de Souieda (*I. Syrie*, 2307 = *IGR*, III 1275), qui se présente dans la même série de documents, nous donne une date consulaire de 149 apr. J.-C. Waddington, d'après la forme des lettres, le lieu de trouvaille et le contexte pense que ces deux textes sont apparentés. Le cursus de Iulianus n'est pas bien connu. Le gouvernement de Syrie est la seule fonction certaine dans sa carrière. A. Stein pense que son père homonyme était procurateur en Asie entre 140 et 144[580], tandis que son fils était probablement le *clarissimus vir Ti. Claudius Sulpicius Iulianus*[581]. E. Dąbrowa, influencé par ces rapprochements, a placé le gouvernement de Sulpicius dans un laps du temps compris entre 140 et 150 apr. J.-C. En recourant à d'autres rapprochements, il est arrivé à une date assez précise. Il considère que la lacune dans la liste des légats syriens entre 140 et 150 apr. J.-C. peut être remplie par la légation de Sulpicius Iulianus, au moins en partie. La possibilité que Sulpicius soit en Syrie en 149, sur la foi des inscriptions de Souieda, renforce son hypothèse. Il ajoute qu'à cette époque la durée moyenne de la légation était de trois ans[582]. Prenant en compte ce qui précède et le fait que le légat suivant[583] a gouverné la province dès la deuxième moitié de 150, E. Dąbrowa pense que la légation de Sulpicius probablement pris place entre 147 et 150 apr. J.-C[584].

L'hypothèse avancée par E. Dąbrowa semble probable et nous pouvons donc dater les inscriptions de Sulpicius Iulianus à Séleucie de Piérie de son gouvernement.

Date : 147-150 apr. J.-C.

67. Dans le tunnel, au sommet de la paroi de gauche. (Planche XXI, 1).

CIG, 4460 ; *I. Syrie*, 2714 ; *IGR*, III, 1005 ; *IGLS*, III, 1137 ;
POCOCKE (R.), 1752, p. 3, n° 16 ; ALLEN (W.), 1853, p. 160 ; CHAPOT (V.), 1902, p. 166 ; VAN BERCHEM (D.), 1985, p. 56, ph. ; SPEIDEL (M.-A), 1998, p. 183, n° 28 ; HIRT (A.-M.), 2010, p. 176.

ἐπὶ Καισίου Ι Πρίσκου Ι ἑκατοντάρχου Ι λεγεῶνος Ι τετάρτης Ι ὅθεν ἀρχή

---

[579]*I. Syrie*, 2306 ; *IGR*, III, 1274.
[580]*SIG*, III, 894 ; STEIN (A.), *RE*, IV, A, p. 812-813, n° 73.
[581]*CIL*, XV, 7430.
[582]ALFÖLDY (G.), 1977, 192, 232.
[583]M. Pontius M. F. Pup. Laelianus Larcius Sabinus était gouverneur de Syrie entre 150 et 154 apr. J.-C. DĄBROWA (E.), 1998, p. 104-106.
[584]*Ibid.*, p. 103-104.

Sous l’autorité de Caesius Priscus, centurion de la quatrième légion, point de départ (des travaux).

L’absence du nom de la légion ne saurait empêcher de reconnaître la légion IV *Scythica*, toujours active au Nord de la Syrie, notamment dans les travaux de construction.

L’inscription elle-même est connue depuis longtemps. Le canal rupestre de Séleucie de Piérie (planche XX, 1) est un ouvrage d’art étonnant, qui témoigne de la maîtrise romaine. Une dizaine de textes datent la construction de l’époque flavienne, et les travaux de restauration du temps d’Antonin le Pieux[585]. Leur but était toujours d’éviter l’obstruction du port par les alluvions. L’ensemble commence par un barrage dans le lit d’un torrent, suivi d’un canal taillé dans la roche d’environ 1300 m. en tranchée ou en tunnel pour rejoindre la mer.

Les inscriptions flaviennes sont incomplètes (planche XXI, 2), ce qui nous empêche de déterminer les légions qui ont réalisé le projet. Pourtant, M.-A. Speidel pense que le canal fut creusé par des vexillations de la légion IV *Scythica*, sans évoquer la possibilité d’une coopération d’autres légions syriennes.

Toutefois, un tel projet ne se réalise pas avec une seule légion, d’autant plus que les autres légions étaient cantonnées dans les régions euphratéennes. Elles ne sont pas loin de Séleucie de Pièrie, où des légions collaborent aux grands projets du Nord de la Syrie, tels que le canal d’Antioche[586]. La suggestion avancée par M.-A. Speidel doit donc être prise avec prudence.

Quant aux inscriptions antoniniennes, elles indiquent clairement que les travaux de rénovation ont été pris en charge par des vexillations de la légion IV *Scythica*, de la légion XVI *Flavia Firma*, de la légion X *Fretensis* et d'une flotte indéterminée[587]. Les deux textes grecs, le nôtre et celui du navarque[588], mentionnent clairement l'expression ὅθεν ἀρχή qui

---

[585]*IGLS*, III, de 1131 à 1140

[586]Voir l’inscription n° 41.

[587]Les auteurs des *IGLS* doutent que l’inscription (*IGLS*, III, 1139, *vex….nis leg X ….. felic*), soit réalisée par la légion X *Fretensis* (d’après Ritterling, 1925, col. 1765). Ils proposent également la légion XVI *Flavia Firma*. Cette hypothèse me parait incertaine parce que le texte se termine par le titre *Felicis*, qui n’est jamais attesté pour la légion XVI *Flavia Firma*. En revanche, une inscription trouvée à Jérusalem prouve que la légion X *Fretensis* avait porté le titre Felix. *AE*, 1985, n° 831.

[588]ἐ̣π̣ὶ Λι. . . . . / . . ι. σου / Γερμανοῦ / ν̣αυάρχου / ὅθεν ἀρχή / διὰ Μάρκου / [Α]ἰ̣μιλλίου. Nous ne savons pas s'il s'agit de la flotte de Misène ou de la flotte de Ravenne, parce que les unités ont laissé des des traces dans cette

indique sans doute le point de départ de la section prise en charge par les soldats d'une seule vexillation. Nous pouvons conclure que l'ensemble était divisé en plusieurs chantiers et que chaque segment de l'ouvrage a été attaqué par une équipe. Ainsi, chaque vexillation a elle-même marqué la partie chantier dont elle avait la charge par une inscription mentionnant le chef responsable quand elle travaillait seule et par le nom du légat lorsqu'un chantier était partagé entre deux vexillations.

Le nom de Caesius est plus fréquent en Italie qu'ailleurs. M.-A Speidel propose un rapprochement avec le primipile C. Caesius Silvester, originaire de Tuficum en Italie[589]. Ce dernier a participé à la guerre dacique de Trajan, ce qui renforce l'hypothèse de l'auteur concernant la datation de notre texte au début du règne de Vespasien. Toutefois, un autre centurion d'une unité non précisée, peut-être la IV *Scythica* elle-même, est attesté à Doura-Europos au dernier quart du II^e siècle[590]. Y avait-il un lien entre les trois personnages ? Dans l'affirmative, Caesius Priscus serait un ascendant du primipile Caesius Silvester ou peut-être un descendant si l'on accepte dater notre texte sous Antonin. De ce fait, Caesius Priscus serait un ascendant du Caesius Domitianus attesté à Doura-Europos. Mais c'est une simple hypothèse.

Date : 2^e moitié du I^er s.- 1^ère moitié du II^e s.

Arados = Arwad.

68. Cippe carré de basalte, avec une corniche. 59 cm x 52cm x 52 cm. Belles lettres latines. h.l. 1^ère li. 5,2 cm, 2^ème li. 5,9 cm. Lettres grecques de hauteur variée : 2 cm. à l'avant-dernière ligne. Deux martelages. **Voir inscription n° 6.**

69. Bas cylindrique en basalte, brisée à l'angle supérieur droit. h. 74 x diam. 65 cm, h.l. 2,5 cm. Musée du Louvre. (Planche XXII, 1).

IGLS, VII, 4015, ph. ; *IGR*, III, 1017.

---

région. Néanmoins la station navale de Séleucie de Piérie était en majeure partie occupée par des navires appartenus à la flotte de Misène. SEYRIG (H.), 1939, pp. 451-469.

[589] *CIL*, XI, 5695 ; DOBSON (B.), 1978, p. 48-50, n° 128.

[590] Sur Caesius Domitianus voir l'inscription n° 67.

RENAN (E.), 1864, p. 32 ; FROEHNER (W.), 1865, p. 217, n° 116 ; LEDRAIN (E.), 1900, p. 50, n° 105 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 185, n° 30.1.

Ἡ βο̣[υλὴ καὶ] Ι ὁ δῆ[μος Ἀραδίων] Ι Μᾶρκον Σ̣ε̣π̣[τίμιον] Ι Μάρκου υἱόν, Φαβία, Ι Μάγνον, ἑκατοντάρχην Ι λεγεõνος δ΄ Σκυθικῆς Ι τὸν ἑαυτῶν πολίτην Ι εὐνοίας καὶ τιμῆς χάριν

Le conseil et le peuple d'Arados (consacrent la statue de) Marcus Septimius Magnus, fils de Marcus, de la tribu Fabia, centurion de la légion IV *Scythica*, leur compatriote en marque de dévouement et d'honneur.

l.3 : les trois premières lettres du gentilice sont difficilement lisibles, Rey-Coquais.

Ce monument honorifique prouve l'origine aradienne de Marcus Septimus Magnus, qui est connu à Arados par une autre inscription gréco-latine (n° 41). Le contexte du texte bilingue est plus complet, parce qu'il mentionne plus d'un centurionat, tandis que la nôtre ne mentionne que celui de la quatrième légion. L'éditeur des *IGLS* y voit un argument pour estimer cette inscription antérieure à la bilingue. M.-A. Speidel ajoute que ce texte peut être contemporain de début de carrière de Magnus, ce qui expliquerait qu'il n'ait pas voulu suivre Von Domaszweski en interprétant les centurionats successifs de Magnus comme des promotions. En revanche M.-A. Speidel n'a pas spécifié l'ordre des centurionats.

Il est vrai que ces deux textes se prêtent à différentes interprétations, notamment si l'on ajoute le rapprochement familial proposé par Dessau[591], qui voyait en Magnus le frère de (*M. Semptimius [---]lis|(centurioni), legionum [--- X] / Fret(ensis) II, pr(imae) Min(erviae) II, [--] / II, pri(mae) Parth(icae), III Ga[ll(icae), --- XXII] / Prim(igeniae), p(rimo) p(ilo),* etc.…). Ce dernier centurion porte aussi le gentilice *Septimius*, mais la mention de la légion I *Parthica* impose une datation postérieure à 195 apr. J.-C. De plus, le nom *Septimius* n'implique pas une citoyenneté acquise sous Septime Sévère, parce que ce gentilice est attesté bien avant le règne de cet empereur[592].

Nous sommes donc devant deux datations pour ce qui concerne M. Septimius Magnus, l'une entre la fin du I^{er} s. et le début du II^{e} apr. J.-C., l'autre après Septime Sévère[593]. Néanmoins les arguments proposés par Rey-Coquais, soutenu par M.-A. Speidel, sont plus consistants et favorisent la première date. Autrement dit, la forme des caractères et la présence

[591] VAGLIERI (D.), 1910, 325-328 = *ILS*, 09201 = *AE*, 1911, 128.
[592] SCHULZE (W.), 1966, p. 229.
[593] Voir le commentaire sur la datation de l'inscription n° 6.

de l'*iota* adscrit, et finalement la tribu *Fabia*, qui suppose une citoyenneté prise avant le milieu du I[er] siècle parce que c'était celle des colons de Beryte et d'Helioplis ce qui explique que notre centurion y soit inscrit. En outre, la tribu *Fabia* était celle des premiers empereurs jusqu'à Tibère.

La dernière question que soulève cette inscription est la raison de la mention de la seule légion IV *Scythica*, alors que le texte bilingue lui attribue de nombreux autres centurionats. L'explication la plus simple est de supposer que Magnus était à ce moment-là centurion de la légion IV *Scythica*, alors que le texte bilingue représente une étape ultérieure de sa carrière.

Date : fin du I[er] s.-début du II[e] s.

Apamée.

70. Console en calcaire grisâtre provenant du portique du Forum, brisée à l'angle supérieur gauche et à droite. Une inscription grecque de quatre lignes, dont la première ligne inscrite sur le bord supérieur saillant de la console. Les lettres sont irrégulières. h.l. li. 1 de 5,5 à 6 cm ; les autres lignes de 3,3 à 4,6 cm ; interligne de 1,5 à 2 cm. (Planche XXII, 2).

VAN RENGEN (W.), 1972, p. 105, n° 4, pl. XXIX 2 et XXXII, 2 ; *AE*, 1974, 650.
PIR[2], I 573 ; RÉMY (B.), 1989, p. 50-52, n° 34 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 208, n° 7 ; MITCHELL (S.), 2012, n° de 72 à 76.

[Ἡ βο]υλὴ κα[ὶ ὁ δῆμος]	Γ(άϊον) Ἰούλιον Σεουῆρ[ον ὑπα]|τικὸν διὰ Διογέ[νους]|τοῦ Διοδώρου

Le conseil et le peuple (honorent) Gaius Iulius Severus, consulaire, par Diogénès, fils de Diodoros.

Voir la suivante.

71. Une inscription identique à la précédente, gravée aussi sur une console en calcaire grisâtre, brisée à gauche. Les lettres aussi sont irrégulières. Aux lignes 2 et 3, l'omicron et le sigma sont plus petits. Hauteur des lignes : 1 de 4 à 6 cm ; les autres lignes de 1,5 à 4,5 cm ; interligne de 1,5 à 2,2 cm. (Planche XXIII, 1).

VAN RENGEN (W.), 1972, p. 105 n° 5, pl. XXX 1 et 2 ; *AE*, 1974, 651.

PIR[2], I 573 ; CORBIER (M.), 1974, p. 195-206, n° 41 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 57, n° 83 ; col. 194, n° 31 ; col. 228 ; n° 134 ; col. 247, n° 33 ; col. 311, n° 47 ; RÉMY (B.), 1989, p. 50-52, n° 34 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 208, n° 7 ; MITCHELL (S.), 2012, n° de 72 à 76.

[Ἡ βο]υλὴ κα[ὶ ὁ δῆμος] ǀ Γ(άϊον) Ἰούλιον Σεουῆρ[ον ὑπα]ǀτικὸν διὰ Διογέ[νους]ǀτοῦ Διοδώρου

Le conseil et le peuple (honorent) Gaius Iulius Severus, consulaire, par Diogénès, fils de Diodoros.

Ligne 2 et 3 : d'après Van Rengen, en raison du manque de place, il faut restituer ὑπατικός et non συγκλητικός.

Nous avons deux personnages du nom du C. Iulius Severus. Le premier est bien connu comme légat de la légion IV *Scythica*, légat propréteur de Syrie en 132, *cos suff.* vers 139[594]. Le second est le fils homonyme de celui-ci, tribun militaire de la même légion, consul ordinaire en 155, peu après *legatus Augusti pro praetore prouinciae Syriae Palastinae*[595]. C'est pourquoi, nous n'avons pas précisé la date ni attribué l'inscription à l'un de ces deux personnages. Néanmoins, Van Rengen pense qu'il s'agit de C. Iulius Severus père, parce qu'il est difficile de trouver une occasion pour laquelle la ville d'Apamée aurait témoigné ces marques d'honneur.

Une série d'inscriptions d'Ankara prouve que C. Iulius Severus, fils de Quadratus, de la tribu *Fabia*[596], est l'un des plus éminents citoyens d'Ancyre durant la première moitié du II[e] siècle[597]. Il affirme dans l'un de ces textes qu'il descendait des tétrarques de Galatie et des anciens souverains Attalides[598.] Il est né entre 84 et 90 apr. J.-C., et a endossé ses fonctions dans sa ville lorsqu'il était encore très jeune. La carrière de C. Iulius Severus montre qu'il était personnellement connu d'Hadrien, ce qui remontait peut-être au passage de l'armée de

[594]*PIR*[2], I 573.
[595]*PIR*[2], I 574.
[596]*AE*, 1923, 4.
[597]RÉMY (B.), 1989, p. 50-52, n° 34 ; MITCHELL (S.), 2012, n° de 72 à 76 ; 77 C. Iulius Severus, le fils ; 78 et 79 Claudia Aquillia, l'épouse.
[598]La dynastie Attalide était une dynastie hellénistique qui a gouverné la ville de Pergame après la mort de Lysimaque, un général d'Alexandre le Grand. Philétairos, l'un des officiers de Lysimaque, a pris le contrôle de la ville en 282 av. J.-C., en fondant la dynastie des Attalides dont le nom est dérivé de celui de son père Attalos. Attale le I[er], après ses victoires contre les Galates, s'est proclamé roi en 230 av. J.-C. et la dynastie a gouverné Pergame jusqu'à ce que le roi Attale III ait légué le royaume à la République romaine en 133 av. J.-C., pour éviter une crise de succession probable.

Trajan à Ancyre durant l'hiver 113|114. Il est entré au Sénat par une *adlectio inter tribunicios* vers l'âge de trente-cinq ans, vers 117[599]. Il est nommé légat du proconsul d'Asie par une lettre valant document de nomination d'Hadrien, au lieu d'en laisser le choix comme c'était l'usage au proconsul d'Asie, πρεσβεύσαν|τα ἐν Ἀσίαι ἐξ ἐπιστολῆς κὲ | κωδικίλλων θεοῦ Ἁδριανοῦ « *legatus in Asia ex epistula et codicillis divi Hadiani* »[600].

Une inscription trouvée à Muttalip, près d'Eskişehir, prouve que C. Iulius Severus était chargé de régler un différend frontalier entre la ville de Dorylaeum (Dorylée) et une autre ville, Nicaea (Nicée) ou Midaeum (Midaeion)[601]. Il est nommé ensuite légat de la légion IV *Scythica*, ἡγεμόνα λεγεῶνος δ΄ Σκυ|θικῆς[602]. C'est probablement à cette époque précise que son fils C. Iulius Severus était tribun militaire de la même légion, χιλίαρχον λεγιῶνος δ΄ Σκυθικῆς[603].

En 132, lors de sa légation de la quatrième légion, il remplaça le gouverneur de Syrie Publicius Marcellus parti en Judée en raison de la révolte de Bar-Kokhba[604]. En 133-134, il fut nommé par tirage au sort proconsul de la province d'Achaïe, où il était le curion et le patron de Corinthe *(proco(n)s(ulem) prov(inciae) | Ach(aiae) curionem patronum | ob iustitiam et sanctitatem)*[605].

À la fin de 134, C. Iulius Severus fut envoyé dans la province de Pont-Bithynie par Hadrien qui le nommait un poste extraordinaire : πεμφθέντα εἰς Βειθυνίαν διορθωτὴν καὶ λογιστὴν ὑπὸ θεοῦ Ἁδριανοῦ « legatus Augusti pro praetore ad corrigendum statum provinciae ». C'était une mission spéciale, comme celle de Pline et de Tertullus, celle de remettre en ordre les finances et l'administration des cités de la province[606]. Enfin, on le trouve à Rome comme préfet du trésor de Saturne entre 135 et 137, *cos suff.* en 139, curateur des édifices publics en 140-141, membre du collège des pontifes, un honneur important pour un homme nouveau.

---

[599]RÉMY (B.), 1989, p. 50-52, n° 34 = MITCHELL (S.), 2012, n° 72.
[600]*IGR*, III, n° 174 = *OGIS*, II, n° 543 = *ILS*, 8826 = RÉMY, 1989 n° 34 = MITCHELL (S.), 2012, n° 72.
[601][ὅρο]ι μεταξὺ Δορυλαέων [καὶ Νι]/[κ]αιέων οἱ τεθέντες κατὰ κέ/λευσιν Αὐτοκράτ(ορος) Καίσ(αρος) Τραιαν(οῦ) / Ἁδριανοῦ Σεβ(αστοῦ) π(ατρὸς) π(ατρίδος) διὰ Γ. Ιουλ. / Σεουήρου πρεσβ(ευτοῦ) αὐτοῦ ἀν/τιστρατήγου, *MAMA*, (Monumenta Asiae Minoris Antiqua), V, 60 ; *AE*, 1938, 144.
[602]*IGR*, III, n° 174 = *OGIS*, II, 543 = *ILS* 8826 = RÉMY (B.), 1989 n° 34.1 = MITCHELL (S.), 2012, n° 74 ; *CIG*, 4034 = *IGR*, III, 175 = RÉMY (B.), 1989, n° 34.2 = MITCHELL (S.), 2012, n° 75 ; FRENCH (D.-H.), 2003, p. 105, n° 14 = *SEG*, 53, 1436 = *AE*, 2006, 1476.
[603]*CIG*, 4029 = *IGR*, III, 172 = *ILS*, 8829 = MITCHELL (S.), 2012, n° 77.
[604]Voir p. 283-284.
[605]*AE*, 1923, 4 = WEST (A.), *Corinth* VIII, 2, n° 56.
[606]RÉMY (B.), p. 51, n° 1= MITCHELL (S.), 2012, p. 232, n° 74.

Sous Antonin, Iulius Severus est nommé gouverneur de Germanie inférieure entre 142 et 150, et proconsul d'Asie en 152-153[607].

Les deux inscriptions dont nous disposons ont donc été rédigées après le consulat de cet important personnage, c'est-à-dire après 139. La question qui se pose ici est la raison pour laquelle le conseil et le peuple d'Apamée ont fait cette dédicace, étant donné que C. Iulius Severus n'avait exercé aucune charge administrative dans les provinces orientales, du moins, entre 135 et 152. W. Van Rengen, dans ses analyses, a trouvé un lien de parenté entre C. Iulius Severus et L. Iulius Agrippa, fils de Gaius, qui était l'un des plus illustres personnages d'Apamée, où il avait exercé de nombreuses fonctions municipales dans le premier quart du II[e] siècle. Il apparaît que Iulius Agrippa était le petit-fils d'Alexandre, dont Iulius Severus se déclare le cousin dans l'inscription d'Ankara, ἀνεψιὸν ὑπατικῶν Ἰουλίου | τε Κοδράτου καὶ βασιλέως | Ἀλεξάνδρου (*IGR*, III, n° 173)[608].

Date : après 139.

Apamée (Tour XV, planche XXIII, 2**).**

La tour XV à Apamée se trouve à la partie est du rempart. Elle nous a fourni plus de 120 cippes et stèles funéraires de soldats romains provenant de la nécropole voisine. La plupart des inscriptions fournissent une série de données de premier ordre sur la légion II *Parthica* et les divers détachements, qui l'ont accompagnée en Syrie au cours du III[e] siècle[609]. Ces documents et leur contexte offrent un intérêt documentaire exceptionnel, car ils apportent des précisions inattendues sur l'onomastique des militaires, leur origine ethnique, leur grade ou leur fonction dans l'armée, et même les circonstances de leur mort[610]. L'inscription suivante concerne un centurion d'origine dacique, qui a fait une belle carrière malgré sa mort à l'âge de 36 ans.

---

[607] *CIG*, 4034 = *IGR*, III, 175 = RÉMY (B.), 1989 n° 34.2 = MITCHELL (S.), 2012, n° 75 ; MITCHELL (S.), 2012, n° 75.
[608] *IGLS*, IV, 1314 ; sur C. Iulius Alexander : *PIR*[2], I 574.
[609] BALTY (J.-Ch.), 1993, p. 9-10.
[610] *Ibid.*, 1991, p. 22.

72. Stèle-autel à couronnement pyramidal, avec un soldat sculpté dans une niche peu profonde. Il porte une tunique à longues manches et un manteau, le glaive au côté, tenant à la main gauche la *uitis* des centurions et à la main droite probablement un rouleau (testament). Autour de lui, six objets en forme de *pillei*, trois de chaque côté, un septième en bas à gauche. 150 x 70 cm. Description des lettres non fournies par l'édition principale. (Planche XXIV, 1).

BALTY (J.-Ch.), 1993, p. 29, n° 7, pl. 7 = *AE*, 1993, 1577 = 1996, 1540 ; *IDRE*, II, 411.
BALTY (J.-Ch.), 1987, p. 224 ; VAN RENGEN (W.), 1994, pp. 185-200, ph ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 184, n° 29 ; POLLARD (N.), 2000, p. 156 ; DANA (D.), 2008, pp. 219-225 ; FAURE (P.), 2013, p. 714, n° 197.

D(is) M(anibus) I Ael(ius) ♣ Verecundinus (centurion) leg(ionis) IIII I Scy(thicae) hastatus♣ prior natus I in Dacia ad Vatabos mil(itauit) ann(os) XXI I primum exactus libraries I frum(entarius) speculator euocatus (centurion) et (centurion) frum(entarius) I uixit ann(os) XXXVI Ael(ius) Rufinus lib(eratus) ex bonlis eius fecit

Aux dieux mânes. Aelius Verecundinus, centurion de la légion IV *Scythica*, du rang *hastatus prior*, dans la première cohorte, né en Dacie, à *Ad Vatabos*, ayant servi 21 ans, d'abord secrétaire (*exactus*), chargé des registres (*librarius*), *frumentarius*, *speculator*, (puis) *euocatus*, centurion et centurion frumentaire, qui a vécu 36 ans. Aelius Rufinus, son affranchi, a fait faire ce monument sur les biens légués par le défunt.

L.2 : *VERECVNDIVVS* d'après la photo. L.3 : SCV pour Scy. ; RRIOR pour PRIOR.

Ce centurion est originaire de Dacie, plus précisément d'une localité nommée Ad Vatabos/Ad Batabos. Nous connaissons déjà des troupes auxiliaires daciques ayant porté le nom des Bataves : l'*ala I Batauorum milliaria* de Dacie supérieure et la *cohors I Batauorum* de Dacie Porolissensis[611].

Le cognomen rare Verecundinus, dérivé de Verecundus, présent auparavant dans la même famille, dont il indique l'origine batave, est très populaire dans les provinces celto-germaniques. Le gentilice Aelius suggère une citoyenneté reçue sous Hadrien par l'un de ses

[611] *IDRE*, II, p. 428.

ancêtres[612]. Van Rengen estime que l'ascendant lui-même était probablement un vétéran ayant servi dans une cohorte stationnée sur le limes dacique et qu'il est resté dans une agglomération formée autour d'un camp occupé par la troupe auxiliaire[613]. C. Petolescou propose l'une de deux unités connues par leur référence aux Bataves, qui sont l'*ala I Batauorum milliaria* de Dacie supérieure et la *cohors I Batauorum* de Dacie Porolissensis[614]. D. Dana, de son côté, remarque qu'il y avait au cours du II^e^ siècle des recrues d'autre origine que Batave ayant servi dans les deux unités.

En tout cas, Verecundinus est le premier soldat d'origine dace ayant servi dans la légion IV *Scythica*. Il s'est engagé à l'âge de 15 ans, sans doute parce qu'il est né dans un milieu militaire. Selon Van Rengen, il pourrait s'agir d'une légion dacique installée non loin de chez lui, telle que la V *Macedonica* à Potaissa, ou la XIII *Gemina* à Apulum, résidence du légat consulaire[615], mais sans certitude.

Les tâches administratives occupées par Verecundinus favorisent une progression facile. Néanmoins, l'enchaînement de ses postes suscite une certaine perplexité. En particulier, le passage du poste d'exactus, qui était un comptable à celui de librarius, qui prenait en charge l'archivage et la documentation. L'un ou l'autre poste constituait pour beaucoup de jeunes légionnaires celui du début de leur carrière militaire[616]. Les deux charges sont également attestées dans l'état-major d'un légat de légion ou même d'un gouverneur, tandis que le frumentarius et le speculator se rencontrent dans l'office de gouverneur de province. La documentation romaine montre que des liens particuliers unissaient les frumentaires et les speculatores d'une même armée provinciale, qui avaient dû auparavant se côtoyer dans l'*officium* du gouverneur avant d'être affectés dans la capitale[617].

Le frumentarius, qui assurait la liaison entre Rome et les capitales provinciales, explique le rouleau dans la main gauche de soldats présenté sur la figure. P. Faure éloigne la conclusion de Van Rengen qui voit dans Verecundinus un speculator prétorien et penche vers l'avancement d'un légionnaire plutôt que d'un prétorien pour le passage de frumentarius à speculator[618]. Il n'y a pas à ce jour d'exemple de frumentarius promu speculator prétorien[619].

---

[612]DANA (D.), 2008, pp. 221.
[613]VAN RENGEN (W.), 1994, p. 191, pp. 185-200, ph.
[614]*IDRE*, II, p. 428.
[615]VAN RENGEN (W.), 1994, p. 193.
[616]BREEZE (D.-J.), I 1974, p. 442.
[617]MARTINI (G.), 1980-81, pp. 143-151.
[618]G(enio) c(astrorum) p(eregrinorum) / Gargilius / Rufus / specul(ator) leg(ionis) VII / Gemin(ae) quod / vover(at) frum(entarius) leg(ionis) / eiusdem / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) : PANCIERA (S.), 1989, p. 372, n° 4, ph. = *AE*, 1991, 268.

Que notre centurion ait effectué une partie de sa carrière dans les *castra peregrina* est fort possible, parce que les *frumentarii*, comme on l'a dit ci-dessus, remplissaient la fonction de courrier entre le gouverneur de la province et l'empereur. Une fois arrivés en mission à Rome, ils passaient dans le *numerus frumentariorum* qui se trouvait dans une caserne située sur le *Caelius* et nommée *castra peregrina*. Ce camp recevait les soldats provinciaux en mission : les Romains leur donnaient le sobriquet *peregrini*, car ils conservaient généralement leurs liaisons avec leur province d'origine. C'est peut-être le cas de Verecundinus. Mais le fait que Verecundinus soit devenu evocatus après avoir occupé le poste de speculator ne concorde pas avec le schéma habituel d'avancement. M.-A. Speidel résout simplement cette question en considérant qu'il était *evocatus legionis*[620]. P. Faure suggère que le parcours de ce centurion ayant accompli 21 ans de service ne s'accorde pas avec l'hypothèse de Speidel et que l'existence d'une telle procédure dans les légions, d'après de nouvelles études, n'est pas certaine. C'est pourquoi il est permis de supposer un service éventuel de Verecundinus dans les *castra peregrina*, ce qui aurait rendu possible un avancement facile dans le grade, suivi d'une evocatio[621]. En outre, P. Faure se demande si certaines nouveautés sévériennes n'auraient pas permis aux légionnaires présents à Rome de bénéficier de mesures jusq'alors réservées aux prétoriens, sans pour autant entrer dans la garde.

L'unité dans laquelle le grade suivant celui de centurion a été exercé, n'est pas précisée. Nous avons seulement le sigle 7 suivi par le centurionat frumentaire, qui donne généralement accès au rang des *primi ordines*, mais il n'est pas sûr qu'il ait accédé directement au rang de *hastatus prior*. La carrière de P. Aelius Marcellus (*CIL*, XI, 5215 = *ILS*, 2650) indique qu'il était *sub princeps peregrinorum* avant son avancement du centurionat frumentaire aux grades des *primi ordines* de la légion VII *Gemina*. Il est *hastatus*, *princeps*, *primipilis* avant d'être deux fois préfet de camp. En ce qui concerne Verecundinus, la mort l'a empêché d'avancer au-delà du rang *hastatus prior*. C'est pourquoi P. Faure propose de dissocier ses deux derniers postes[622].

Pour revenir au grade inconnu exprimé par le sigle 7, W. Van Rengen conclut que, selon la progression normale d'un evocatus[623], on doit lui attribuer un centurionat dans une

---

[619]FAURE (P.), 2013, p. 715.

[620]SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 184, n° 29.

[621]DOBSON (B.) 1969, p. 118 = BREEZE (D.), 1993, p. 116 ; BÉRARD (F.), 1994, p. 399 ; FAURE (P.), 2013, p. 714.

[622]*IDRE*, I, 121 ; FAURE (P.), 2013, p. 794-795, n° 285.

[623]Un *evocatus* était un ancien prétorien, après 16 ans de service. Au III^e siècle les militaires des cohortes urbaines pouvaient également devenir des *evocati*. Le grade ouvre généralement la porte pour un centurionat

cohorte de vigiles[624]. Toutefois, P. Faure écarte cette hypothèse, parce qu'aucun exemple parmi ceux que nous avons ne comporte une telle progression : des centurions de vigiles promus frumentaires. Au contraire, il donne l'exemple très clair d'un evocatus devenu centurion légionnaire, puis centurion frumentaire[625].

Le motif même figurant sur le monument est d'interprétation délicate. Les *pillei* qui entourent la scène sont expliqués différemment par les chercheurs. J.-Ch. Balty propose des *dona militaria*[626]. Cette hypothèse me semble loin d'être juste, parce qu'un militaire est toujours fier de faire mettre ses *dona militaria* sur ce genre de monuments. M.-A. Speidel pense, en se fondant sur des sources littéraires[627], qu'elles représentent le nombre de citoyens que Verecendinus avait libérés. W. Van Rengen et P. Faure proposent que ces objets en forme d'ogive donnent le nombre d'esclaves affranchis par Verecundinus. En effet, notre monument fut élevé par l'un de ses affranchis. Enfin, des monuments trouvés à Nîmes montrent des motifs assez proches[628].

W. Van Rengen a choisi de ne pas faire de différence entre notre texte et la majorité de ceux portés par les monuments trouvés alentour, dont le cadre chronologique général oscille entre 215/218 et 232/233[629]. La similitude de ces inscriptions, au moins du point de vue stylistique, impose une fabrication contemporaine, et peut-être dans le même atelier. Considérant en sus que le nom de la légion ne comporte pas la titulature impériale *Antoniniana*, qui est attestée jusqu'à la mort de Caracalla, Van Rengen propose une datation sous Macrin ou au début du règne d'Élagabal.

La dernière question que pose ce texte est la raison pour laquelle Verecundinus est mort à Apamée. Y était-il, avec son unité, en quartier lors de la guerre parthique de Caracalla ? Était-il avec Macrin lors de sa dernière visite à Apamée pour convaincre les unités de le soutenir contre Élagabal ? Cette dernière hypothèse se renforce si l'on suppose des liens

---

aussi bien dans une légion que les vigiles. VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, pp. 75-78 = DOBSON (B.), 1967, pp. XIX-XX ; BIRLEY (E.), 1988, pp. 326-330.

[624]VAN RENGEN (W.), 1994, p. 195.

[625]FAURE (P.), 2013, p. 544, n°4.

[626]BALTY (J. CH), 1987, p. 224-227.

[627]Des prisonniers de guerre, qui venaient d'être libérés, participaient au cortège triomphal vêtus du *pilleus*. TITE-LIVE XXX 45.5 et XXXVIII 55.1 ; TACITE, *Annales*, XII, 27, 5 ; VALERIUS MAXIMUS, *Facta et dicta memorabilia* V, 2, 5-6.

[628]*CIL*, XII, (3205,3264, 3273, 3293).

[629]La tour dite XV du front oriental du rempart d'Apamée a révélé quelque 130 textes. Ils nous fournissent des données de premier ordre sur la légion II^e *Parthica* et les divers détachements accompagnés en Syrie au cours du III^e siècle. Ils nous livrent aussi un exceptionnel intérêt documentaire par les précisions inattendues sur l'onomastique des militaires, leur origine ethnique, leur grade ou fonction dans l'armée, les circonstances mêmes de leur mort. BALTY (J.-Ch.), 1993, p. 8. = *Ibid.*, 1991, p. 22.

particuliers avec Macrin, puisqu'il était *centurio frumentarius* lorsque Macrin était préfet du prétoire à Rome.

En tout cas Aelius Verecundinus est mort à l'âge de 36, après 21 ans de service. Si l'hypothèse de sa mort vers 218 est correcte, cela veut dire qu'il s'est engagé sous Septime Sévère à l'âge de 15 ans. Cela ne serait pas un cas exceptionnel.

Le porteur du cep de vigne, la *uitis*, qui pratiquait l'écrit dans l'exercice de son métier comme dans ses affaires privées, pouvait tirer une certaine fierté de son appartenance au cercle restreint des personnes alphabétisées. Un centurion devait savoir lire, écrire, compter et parler le latin, voire d'autres langues. C'est le cas de Verecundinus, que l'on voit dès son engagement militaire chargé de l'administration de l'armée.

Date : 217-218 apr. J.-C.

Palmyre (sanctuaire de Bel).

73. Console de colonne à tenon, trouvée au milieu du portique sud de la cour. La partie postérieure et le tenon d'encastrement ont disparu. Restes de quatre lignes. 31 x 46 x 43 ; h.l. 2,7 cm. Vu et photographié par J.-B. YON (planche XXIV, 2).

SEYRIG (H.), 1939a, p. 320, n° 24a = *Antiq. Syr.*, III, 30, p. 51 ; *AE*, 1940, 173 ; INGHOLT (H.), 1955, p. 203 ; MILIK (J.-T.), 1972, p. 247 ; *IGLS*, XVII, 9, ph.
GAWLIKOWSKI (M.), 1973, p. 75, n° 3 ; DEVIJVER (H.), *PME*, II, IV, *Inc.*, n° 71 ; YON (J.-B.), 2002, p. 42, 241, 286, 254, 258 et 261 ; *Ibid.*, 2005, p. 170, n° 3 ; *Ibid.*, 2008, p. 138.

[- - -χειλίαπχος] / [λ]εγέωνος τετά[ρτης Σκυ]θικ[ῆς] / ἱερεῖς θεοῦ βηλου ἐπὶ ἀρχιερέως / καὶ συμποσιάρχου Κασπεριανοῦ / ♣ Ζηνοβίου ἐτους βνύ ♣

- - - tribun militaire de la légion IV *Scythica*. Les prêtres du dieu Bel, sous le grand-prêtre et symposiarque Casperianus, fils de Zénobios, l'année 452 (l'honore)

Le grade de tribun militaire a été proposé par H. Devijver. Il est tout à fait normal que soit gravée une inscription en honneur d'un officier de la légion IV *Scythica* par un grand-prêtre et symposiarque du dieu Bel. On en connaît une vingtaine, selon J.-B Yon, une

trentaine, selon J.-T. Milik. Il est possible que Casperianus soit *qspryns*, le prêtre de la tessère[630].

Agora de Palmyre.

74. Console de colonne de type 1 en calcaire, trouvée au pied du rempart à hauteur de la colonne 143 x 55 cm ; h.l. 2,5-3 cm. **Voir l'inscription n° 31.**

75. Console en calcaire, brisée en arrière, du type 1, trouvée à 1m derrière la colonne 7, au dos de laquelle elle n'a pas pu être fixée. Inscription très fruste, mutilée en haut et en bas. 35,5 x 69 cm ; h.l. 2,2 cm. **Voir l'inscription n° 32.**

Doura-Europos (Bloc 8).

Le bloc E8 se trouve au sud-est du quartier romain, juste en face du praetorium. Le bloc était occupé à l'origine par des civils, puis il a été transformé en un bâtiment unique de casernement pour les soldats, avec des chambres communicantes. La partie nord fut démolie pour ménager un espace plus large devant l'entrée du praetorium. Les fouilles archéologiques ont été très importantes dans ce secteur, où l'on a trouvé un nombre considérable de monnaies, représentant apparemment des soldes de soldats. De plus, à un certain endroit, on a trouvé une grande quantité de fragments de fresque datés de l'époque préromaine.

76. Une peinture fragmentaire en rouge trouvée sur des morceaux de plâtre tombés dans les chambres 82 et 84 au nord-est du bloc E8. Trois fragments parmi les parts identifiés peuvent être restitués. Le nom de la légion IV *Scythica* apparaît sur le plus grand segment : 16 x 21 cm ; h.l. entre 1et 1.5 cm. les deux autres morceaux sont plus petits, ce qui nous empêche de construire des textes clairs. 1[er] frag. 9.5 x 9 cm. 2[e] frag. 9.5 x 7 cm.

FRYE (R.-N.) et *al.*, 1955, p. 163, n° 61 ; *AE*, 1956, 222 ; SPEIDEL (M.-P), 1984, p.287 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 181, n° 18 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 221, n° 3.

[-]Σ ἔπαρχ[ο]ς λεγεῶνος τετạ́[ρτ]ης Σκυ[θικῆς] | [- - -]ΝΤΗΝΗΣ[. .] δόξα καὶ πρόν[οι]α …|]. v. v. [- - -] ṂΕΤΑΒΑ[.]. Σ̣ΥṂ[.]ΥΤΕΣΕΡΑΡΟ. [|]Ṇ σοφοῖς τε φί[λοις? |]Ο βροτὸς ΑṬ I]ἀϊδίαν ΟΙΧ̣ |]ΠΑ̣Ι [. .] Καππαδọ[κία? |]ΚΑΙΣΑ [. .]ΙΗΑΡΓ.Ọ[|]Τ Ἀλεξ[ά]νδρου

[630]INGHOLT (H.), 1955, n° 785.

βασι[λέως | [- - - - - - -]Ο̣Υ̣ . [- - -]

] . ΤΗΣ. |]ΑΠ . Ε . Τ̣Ο[|]Ο̣ΦΟΣ ΥΠ[ǀ] . ΛΤΟ[

] . Η[|]Σ̣ΕΝ̣ΙΟ̣ . [ǀ] . ΟΝΤΗΦΥ[|] . . [.]ΝΥ̣[

… Préfet du camp de la légion IV *Scythica*… Gloire et prévoyance…

L. 3 : il est possible de lire μετὰ Βά[σ]σ̣ο̣υ μ[ο]υ τεσσεραρίο̣υ?

L. 8 : Καισάρεια πρὸς τῷ ᾿Αργαίῳ = Caesarea ad Argaeum en Cappadoce[631].

L. 9 : μετ]᾿ Ἀλεξ[ά]νδρου[632].

Le texte est très fragmenté, et une restitution complète n'est pas possible, mais certains mots suggèrent des pistes. L'éditeur avait daté avec raison ce texte du III^e siècle, mais le fait de trouver à la dernière ligne une référence à Alexandre le Grand n'est pas correcte, car il s'agit sans doute l'empereur Sévère Alexandre, ce qui vient préciser quelque peu la date approximative de l'inscription.

M.-P. Speidel, a repris cette inscription en y ajoutant des remarques très importantes. Il pense qu'une justification du lettrage et des abréviations exactes de la 8^e ligne n'est pas possible, mais il est certain que la mention de Caesarea ad Argaeum, si on la met en rapport avec la mention de la Cappadoce à la ligne précédente, indique sans doute l'*origo* cappadocienne de cet ancien primipile. Le même Speidel ajoute que le défunt était probablement à la tête d'un fort détachement (peut-être de la légion *in toto*), lors de la guerre parthique de Sévère Alexandre en 231ǀ232, où les Perses ont surpris les soldats romains et les ont encerclés dans un piège. La force romaine a été défaite et complètement détruite. C'est dans cette bataille que le préfet de la quatrième légion a perdu la vie, malgré le succès final des Romains[633].

Un tesserarius était un sous-officier chargé de transmettre les ordres militaires écrits sous une *tessera*[634]. Il touchait une solde et demie et les documents le désignent comme

[631]SPEIDEL (M.-P), 1984, p. 287.
[632]FRYE (R.-N.) et *al.*, 1955, p. 163.
[633]SPEIDEL (M.-P), 1984, p. 287.
[634]Une tablette portant le mot d'ordre ou les ordres dans l'armée.

sesquiplicarius. Ce soldat était-il avec le préfet lors dans l'embuscade ? Est-ce lui qui a commémoré la mort de son chef par une inscription ?

Date : première moitié du III[e] siècle.

Amphithéâtre.

À Doura-Europos, les fouilles de la partie nord du block F3 ont révélé des thermes datés de l'époque parthique. Un petit *amphitheatrum castrense* a été ultérieurement construit avec une capacité d'un millier de places. Au contraire d'autres amphithéâtres en Orient, celui-ci devait surtout être destiné aux militaires de la garnison casernée dans la ville, tandis que les autres, à Bostra par exemple, étaient à l'usage des civils comme des soldats. L'inscription suivante nous montrera que la légion IV *Scythica* et la légion III *Cyrenaica* avaient construit cet édifice en 216 apr. J.-C.

77. Plaque de gypse avec *tabula ansata* dont le lieu de conservation actuel est inconnu. 40 x 74 x 6.4 cm ; h.l. 3-4 cm.

ROSTOVTZEFF (M.-I.) et *al.*, 1936, p. 77-80, n° 630 = *AE*, 1937, 239 ; *ChoixIGLS*, n° 11 . GILLIAM (J.-F.), 1958, pp. 225-242 = *Ibid.*, 1986, p. 179 et p. 211, n 22 ; SAXER (R.), 1967, p. 95, n° 288 ; FITZ (J.), 1983, p. 67, n° 248 ; SPEIDEL (M.-P), 1981, p. 9, n° 4, = *Ibid.*, 1984, p. 191 ; GOLVIN (J.-C.), 1988, p. 139, n° 129 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 180, n° 17 ; POLLLARD (N.), 2000, p. 52, 127, 135 et 243 ; LENOIR (M.), 2011, p. 61, n° 5 ; FAURE (P.), 2013, p. 688-689, n° 174.

Imp(eratori) Caes(ari) [M(arco) Aurel(io) An]tonino Pio ǀ Felici Aug(usto) Arab(ico) Adiab(enico) [Part(hico) max(imo) B]rit(annico) [max(imo) Ge]rm(anico) max(imo) ponǀtifici max(imo) patri patriae et I[ulia]e A[ug(ustae) matri Aug(usti) et c]astr(orum) et sen(atus) ǀ et patr(iae) vexill(ationes) legion[u]m IIII Sc[yt(hicae) et] III [Cy]r(enaicae) [An]tonin[ian]arum ǀ anp‹h›yt‹h›aeatr[u]m a fun[damen]tis e[xtr]uxeru[nt a]ǀgentes sub cur(a) Aur(elio) Mam[- - - - - -] ǀ Iustiano ǀ (centurione) princ(ipe) Cattio Sabi[no II Corn(elio) Anul]lino [co(n)s(ulibus)]

À l’empereur César Marcus Aurelius Antoninus, pieux, heureux, Auguste, vainqueur des Arabes, vainqueur des Adiabéniens, très grand vainqueur des Parthes, très grand vainqueur des Bretons, très grand vainqueur des Germains, grand pontife, père de la patrie, et à Julia Augusta, mère d’Auguste et des camps et du sénat et de la patrie, les vexillations des légions antonioniennes IIII *Scythica* et III *Cyrenaica*, ont construit depuis les fondations l’amphithéâtre, agissant sous les soins d’Aurelius Mam[- - -] Iustianus, sous le commandement centurion de premier rang, sous les consuls Cattius Sabinus pour la seconde fois et Cornelius Anulinus

L’inscription ne peut être datée du règne de Marc Aurèle, car les titres Pieux et Heureux n’ont jamais été attestés pour ce prince[635]. La titulature impériale et l’épithète *Antoniniana* de la légion datent l’inscription de Caracalla. Iulia Domna était la mère de l’empereur et l’épouse de Septime Sévère. Elle portait le titre de mère d’Auguste, des camps, du sénat et de la patrie. De plus la mention des consuls permet de préciser la date, qui correspond à l’année 216.

La lacune de la ligne 6, selon l’éditeur, peut être complétée par une vingtaine de lettres. Il s’agit de ci qui reste du cognomen *Mam…* (Mamertinus, Mamilianus, Mammianus), de son titre ou de son grade, et du gentilice du centurion Iustianus, qui devait être précédé d’*instante, curam agente* ou d’une formule similaire. L’éditeur principal suggère qu’Aurelius Mam…, était probablement *praepositus vexillationis*. J.-F. Gilliam pense que d’autres inscriptions de Doura-Europos permettent de mettre Iustianus à la tête du détachement et non Aurelius Mam… Il estime que ce dernier était probablement le gouverneur de la Coelé-Syrie[636]. P. Faure se dit d’accord avec ces vues, en y ajoutant la fonction de procurateur, attestée dans une inscription dans un mithraeum à Doura-Europos qui mentionne le procurateur avant le centurion[637].

Iustianus était probablement centurion de la IV *Scythica*, parce que cette légion avait la prééminence dans le commandement du détachement stationné à Doura-Europos[638]. Il est

[635]CAGNAT (R.), 1914, p. 199.
[636]GILLIAM (J.-F.), 1958, 225-242 = *Ibid*., 1986, p. 179.
[637]FAURE (P.), 2013, p. 689. Voir l’inscription n° 118
[638]SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 180, n° 16; voir notre avis sur la prééminence de la légion IV *Scythica* sur toute l’armée syrienne, p. 23-284 et aussi p. 345.

difficile de préciser l'*origo* de ce centurion, parce que son cognomen, Iustianus, est rare, bien qu'il y en ait des exemples dans la région du Danube.

Un détachement de la légion III *Cyrenaica*, stationnée à Bostra à cette époque, est attesté à Doura-Europos à partir de 216, en rapport avec l'expédition parthique de Caracalla 215-217. Il devait sans doute remplacer les soldats de la légion XVI *Flavia Firma*, mobilisés pour la campagne de 216 de l'autre côté du plateau du Tigre et de l'Euphrate[639].

Date : 216 apr. J.-C.

Mithraeum.

Le Mithraeum fut probablement construit un peu avant l'an 168 apr. J.-C., où les Romains ont quitté la ville. Le bâtiment a ensuite été utilisé comme une maison privée pendant quarante ans. L'inscription suivante indique que l'édifice fut détruit et reconstruit sur un plan plus grand par des vexillations de la légion IV *Scythica* et la XVI *Flavia Firma*.

78. *Tabula ansata* constituée de quatre fragments, dont le cinquième est perdu, portant sur l'histoire du Mithraeum à Doura-Europos. Un écart dans la troisième ligne, provoqué par un léger endommagement du bord droit du troisième fragment. 65 x 33 cm. h.l. 4,2 cm. Les lettres des trois dernières lignes sont compressées à environ un tiers de la largeur des lettres de deux premières lignes. Elles ont été gravées et probablement colorées en rouge. (Planche XXV, 1).

ROSTOVTZEFF (M. I.) et *al.*, 1939, p.85-86, n° 847, pl. XLIX, I ; *AE*, 1940, 220 ; *CIMRM*, n° 53 ; SAXER (R.), 1967, p. 95, n° 284.
PFLAUM (H.-G.), 1950, p.134, n° 4 et 5, p. 136, p. 156 ; *Id.*, *Carrières..*, III, p. 1082 ; *Ibid.*, *Carrières Suppl.*, p. 131 ; GILLIAM (J.-F.), 1958, p. 230 = *Ibid.*, 1986, p. 178, 208 et 210 ; FRANCIS (E.-D.), 1975, p. 428 ; SPEIDEL (M.-P.), 1984, p. 191, n° 2 ; *PIR* M, n° 618 ; DEVIJVER (H.), *PME*, M, 58 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 180, n° 16.2 ; POLLARD (N.), 2000, p. 127-145 ; EDWELL (P.-M.), 2008, p. 127-128. ; LENOIR (M.), 2011, p. 60, n° 1 ; FAURE (P.), 2013, p. 636, n° 119.

---

[639]GILLIAM (J.-F.), 1986, p. 210. Voir l'inscription n° 77.

Pro sal(ute) et incol(umitate) ddd(ominorum)] | nnn(ostrorum)] Imppp(eratorum)] L(uci) Sep(timi) Severi Pii | Pert(inacis) et M(arci) Aurel(i) Antonini [et P(ublii) Sept(imi) Geta[e] Augg[g(ustorum)] tem|plum dei Solis invicti Mithrae sub Minic(io) Martiali [p]roc(uratore) Aug(ustorum) | rest(itutum) ab Ant(onio) Valentino (centurione) princ(ipe) pr(aeposito) ve[x(illationum) leg(ionum) III]Ị Ṣc̣yt(hicae) et XVI Fl(aviae) F(irmae) P(iae) F(idelis).

Pour la prospérité et la sauvegarde de nos seigneurs, les empereurs Augustes Lucius Septimius Severus Pieux Pertinax, Marcus Aurelius Antoninus et Publius Septimius Geta. Le temple du dieu Soleil Invaincu Mithra fut restitué sous Minicius Martialis, procurateur des Augustes, par le centurion *princeps* Antonius Valentinus, commandant (placé à la tête) des détachements des légions IV *Scythica* et XVI *Flavia Firma Pia Fidelis*.

L. 3 : Le nom de Geta fut négligemment martelé, sans doute après son meurtre par Caracalla. Les auteurs de *Excavation at Dura-Europos*, ainsi que l'*Année Épigraphique*, ont restitué le prénom Lucius, mais on peut lire le P de Publius sur la photo de l'inscription. On sait que Geta a fait graver son prénom de jeunesse sur certains documents antérieurs à l'an 205. En revanche, partout ailleurs il portait le prénom Publius[640]. Deux ligatures dans nom de Caracalla NREL. et NTONINI.

L. 4 : le graveur devait faire une ligature entre P de Proc et I de Martiali, ce qui est peut-être corrigé par la peinture.

L. 5 : ligature NT.

Les titulatures impériales, surtout celles de Geta, datent la restauration du temple de Mithra entre l'année où Geta a porté le titre d'Augustus et la mort de Septime Sévère, soit entre 209 et 211[641].

Le temple fut construit par les détachements de deux légions. Il y avait une grande concentration de troupes et d'intenses activités de construction à Doura à la fin du règne de Septime Sévère et au début du règne de Caracalla. Le premier camp de Doura fut agrandi et orné de plusieurs bâtiments ambitieux. Le Mithraeum n'était pas le seul temple militaire à cette époque. Un autre bâtiment, consacré à Jupiter Dolichenus et Mithra, fut probablement élevé dans le coin opposé du camp, où le luxueux palais du *dux ripae* fut construit.

---

[640]CAGNAT (R.), 1914, p. 2011, n° 1.
[641]*Ibid.*, p. 2011, n° 1.

Les murs du Mithraeum ont été couverts par des graffites composés de noms et de titres militaires et religieux, comme ceux qu'on a trouvés dans les rouleaux de la *cohors XX Palmyrenorum*, ce qui vient étayer l'idée que le temple était uniquement utilisé par des militaires[642].

Mithra et Sol Inuictus se confondent souvent, parfois identifiés ou associés. Leur caractère solaire, invaincu et universel leur a réservé une place particulière parmi les divinités[643]. Le mithriacisme avait de forts liens avec l'armée romaine. F. Cumont propose que les archers montés palmyréniens ont apporté, avec eux, ce culte après l'occupation romaine de Doura-Europos[644]. En revanche, E. D. Francis pense que le mithriacisme a été transféré à Doura-Europos par les officiers des *numeri* palmyréniens basés sur le Danube, où il était bien implanté avant les dédicaces de Doura-Europos[645].

Minicius Martialis est déjà connu en tant que procurateur de Syrie dans un papyrus de Doura-Europos daté de 208, sous L. Marius Maximus Perpetuus Aurelianus, gouverneur de Syrie en 207/208. Il s'agit de la copie conforme d'une lettre adressée aux commandants des unités qui gardaient la frontière de l'Euphrate et devaient recevoir un envoyé parthe, lettre par laquelle le gouverneur demandait à Minicius Martialis d'offrir des cadeaux de bienvenue à l'ambassadeur parthe en route pour Rome[646]. Cependant, notre inscription montre que Marius Maximus n'était plus le légat de Syrie entre 209 et 211[647]. Notre texte suggère plutôt que Minicius Martialis agissait à l'époque comme gouverneur de la province de Coelé-Syrie. Selon H.-G. Pflaum, à partir du règne du Septime Sévère des personnages sénatoriaux à la tête de leurs provinces pouvaient être remplacés par des *procuratores agentes vice praesidis*. Cette charge d'intérimaire des procurateurs n'avait aucune influence sur leur carrière, qui se poursuivait selon les usages ordinaires comme l'atteste l'analyse de leurs cursus.

Un nouveau fragment trouvé à Aquincum en Pannonie inférieure, complétant deux autres plus anciens datant du début du règne de Septime Sévère, mentionne un certain M. Minicius Martialis[648]. La lecture du nom est quasiment certaine, en revanche la restitution de son grade n'est pas tout à fait sûre, parce qu'on peut remplir la lacune suivant le nom du

---

[642]POLLARD (N.), 2000, p. 145.
[643]POPESCU (M.), 2004, p. 126.
[644]D'après lui, les sculptures de mithraeum ont des influences de Syrie et d'Asie Mineure, CUMONT (F.), 1975, p. 162.
[645]FRANCIS (E.-D.), 1975, p. 430.
[646]*AE*, 1933, 107 ; BRADFORD (C.) et *al.*, 1959, p. 223-224, n° 60B.
[647]*PIR*^{2}, M, n° 308.
[648]*CIL*, III, 3506 = *CIL*, III, 10433 = *Tituli Aquincenses* I, 203 = *AE*, 2005, 1259 = *Studia Epigraphica Pannonica* I, p. 185-211 = *AE*, 2008, 1149.

personnage selon plusieurs possibilités, et ce d'autant plus qu'une seule lettre, le P, est lisible. L'*AE* ajoute d'autres restitutions comme [p(rimi)] p(ili) ou même [p(rimi)] p(ilaris), à la lecture de Z. Mráv, [e(quo) ?] p(ublico). Dans une autre inscription d'Intercisa, toujours en Pannonie inférieure, un personnage au nom de M. Minicius est aussi attesté, mais le cognomen est perdu[649]. En tout cas, nous avons là un personnage du rang équestre, qui a commencé sa carrière sous *S*eptime Sévère, peut-être comme centurion *ex equite Romano* ou *primipilus*. Il est devenu procurateur de Coelé-Syrie entre 202 et 208, et probablement en même temps, procurateur de Syrie Phénicie[650]. A-t-il été appelé par l'empereur pour diriger la province de Coelé-Syrie à la place de Marius Maximus, lorsque le nouveau légat arrive ? Ce n'est pas sûr, notamment parce qu'il est désigné comme *proc Augg* et non comme *agens vices praesidis*.

Pour Antonius Valentinus, voir l'inscription de Dolichenus n° 86.

Date : selon l'inscription de Dolichenus n° 86 en 211 apr. J.-C.

79. Graffite, toujours inédit, trouvé au mithraeum de Doura-Europos, mentionne deux soldats de la légion IV *Scythica*.

FRANCIS (E.-D.), 1975, p. 433, n° 49 et p. 434 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 1782, n° 21.

Les soldats s'appellent Theognis et Theophilos. En se fondant sur l'onomastique, on peut proposer une origine syrienne.

Temple Romain.

Ce petit temple (15 x 9.6 m.) est situé hors du camp militaire de Doura, à l'ouest de la citadelle. On y entrait par un porche flanqué de deux piliers, puis venait une grande pièce dont le toit est soutenu par quatre piliers. En face de l'entrée, un édicule à fronton supporté par deux pilastres abritait la représentation de la divinité, qui n'est pas connue. L'autel sur lequel était gravée l'inscription suivante se trouvait devant cet édicule.

---

[649] *AE*, 1908, 48 = *RIU*, V, 1080 = FITZ (V.-J.), 1993, p. 849, n°523.
[650] H.-G. Pflaum doute de la création d'un procuratèle différente pour la Syrie Phénicie lors de division de la province. PFLAUM (H.-G.), 1950, p.134,

80. Autel trouvé dans le petit temple romain de Doura-Europos. Base 65 x 30 x 47 cm. champ épigraphique 46,5 x 46 x 34 cm. h.l. 3.5 cm. lettres colorées en rouge. (Planche XXV, 2).

BAUR (P.-V.-C.) 1931, p. 83, n° 1, ph. = *AE*, 1931, 113.

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 179, n° 14 ; STOLL (O.), 2001, p. 457, n° 53 ; LENOIR (M.), 2011, p. 58 ; FAURE (P.), 2013, p. 454, n° 122, p. 926, n° LC 732 ; SCHMIDT HEIDENREICH (Ch.), 2013, p. 367, n° C 473.

--]CES[- - -] ǀ [7 (centurio) leg(ionis) II]II Scy(thicae) [pra]epos[itus] ǀ [nu]merorum campo adǀampliato templum exǀtruxit cum statua pe[r] ǀ coh(ortem) II Ulp(iam) eq(uitatum) civium Romaǀnorum sagittariorum

… centurion de la légion IV *Scythica*, commandant des *numeri*, a fait dresser un temple avec une statue à l'occasion de l'agrandissement du terrain (du champ) par le soin de la *cohors II Ulpia equitata ciuium Romanorum sagittariorum*.

Le début du texte est perdu, ce qui nous empêche de rétablir le nom de ce centurion. M.-A. Speidel propose Cestus, mais cette restitution ne peut être considérée comme sûre.

Campo adampliato ne signifie sûrement pas le camp de la légion. Il indique sans doute le lieu d'entraînement de la garnison, où s'exerçaient les troupes stationnées à Doura-Europos.

Le *praepositus numerorum* était à la tête de toutes les unités militaire de Doura-Europos. Il fut remplacé en 245 apr. J.-C. par un *dux ripae*[651]. La garnison de Doura-Europos se composait, au début de l'occupation romaine vers 166, d'un corps d'archers palmyréniens irréguliers, qui constituait plutôt une partie de la milice municipale de la ville de Palmyre[652]. La première unité régulière identifiée avec certitude à Doura-Europos est la *cohors II Ulpia equitata civium Romanorum sagittariorum*[653], où elle est connue par deux textes datant de 192[654] et de 194[655]. Cette cohorte est également connue sous le nom de *cohors II Vlpia*

[651]SPEIDEL (M.-P.), 1988, p. 782.

[652]Nous avons deux inscriptions concernant cette unité palmyrénienne, qui datent de 168 et de 170. ROSTOVTZEFF (M. I.) et *al.*,1939, p.83, n° 845-846.

[653]GILLIAM (J.-F), 1986, p. 209, surtout n° 5.

[654]BAUR (P.-V.-C.), 1929, p. 42 ; *AE*, 1928, 86 = 2002, 1501 ; SPEIDEL (M.-P.), 1993, pp. 109-114.

[655]HOPKINS (C.) 1934, p.226-227 ; *AE*, 1934, 280.

Paphlagonum equitata. Créée par Trajan pour sa guerre parthique, on peut la suivre dans les sources comme faisant partie de l'armée de Syrie à partir de 153 apr. J.-C[656]. La cohorte a participé à la guerre parthique de Verus de 163-166, où elle était sous le commandement de M. Valerius Lollianus[657]. Elle est restée dans la région mésopotamienne après cette guerre et formait une partie de la garnison de la ville. Elle reçut sous Commode le titre *Commodiana*, jamais encore attesté pour une unité auxiliaire[658], et fut honorée aussi, comme notre inscription le prouve, par le titre *civium Romanorum*.

Par conséquent, les *numeri* placés sous le commandement d'un *praepositus* lors de l'agrandissement du champ d'entraînement sont au moins la cohorte, la troupe des archers palmyréniens et le détachement de la IV *Scythica*. Nous pouvons donc situer l'érection du temple autour de la date fournie par deux autres textes de la *cohors II Ulpia equitata civium Romanorum sagittariorum*, plus précisément entre 166 et la fin du règne de Commode[659].

Date : 2e moitié du IIe siècle.

Tour méridionale.

81. Une dalle funéraire brisée en deux et trouvée près de la tour méridionale à Dora-Europos. L'éditeur n'a pas donné ses dimensions. (Planche XXVI, 1).

BAUR (P.-V.-C.), 1929, p. 49, n° 4, ph. = *AE*, 1929, 181.
SPEIDEL (M.-P.), 1992, p. 129-130 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 179, n° 15 ; FAURE (P.), 2013, p. 499, n° 219, p. 910, n° LC 521 et p. 916, n° LC 592.

[Dis Manibus] ǀ C(aio) Iul(io) Rufino ǀ q(uondam) ǀ 7(centurioni) leg(ionis) IIII Scyt(hicae) ǀ Caes(ius) Domitiǀanus 7(centurio) a[m]ico opt(imo) f(aciendum) c(uravit).

Aux Dieux Mânes. À Caius Iulius Rufinus, autrefois (de son vivant) centurion de la légion IV *Scythica*, le centurion Caesius Domitianus, a pris soin de faire (ce monument) pour son très bon ami.

---

[656]WEISS (P.), 2006, p. 265 = *AE*, 2006, 1541 ; *CIL*, XVI, 106 = *ILS*, 9057.
[657]*CIL*, III, 600 = *ILS*, 2724 = *AE*, 1997, 1352 = *AE*, 2008, 57
[658]BAUR (P.-V.-C.), 1929, p. 42 ; *AE*, 1928, 86 = 2002, 1501 ; SPEIDEL (M.-P.), 1993, p.113.
[659]GILLIAM (J.-F), 1986, p. 209, surtout n° 2 et 5.

L. 1 : est ajoutée par M.-P. Speidel

L. 2 : l'*o* est plus petit que les autres lettres.

L 3 : une ligature ¥ au nom de légion.

L. 5 : ligatures AI et P .

Le défunt et le dédicant ont le même rang militaire, par contre s'ils étaient de la même légion ou s'ils s'étaient installés à Doura-Europos lors de la mort de Rufinus n'est pas clair. Un evocatus du nom de C. Iulius Rufinus est aussi attesté dans une inscription de Rome en 160 apr. J.-C.[660]. On peut donc penser que notre défunt et l'evocatus étaient une seule et même personne, fait qui donne également son origine italienne. M.-P. Speidel classe l'inscription sous le modèle où des soldats de même rang prennent soin de l'enterrement de leurs collègues, ce qui permet d'évoquer le succès des *scholae* et *collegia* de même rang militaire, autorisés par Septime Sévère[661].

En prenant en compte les deux éléments rapportés ci-dessus, nous pouvons placer notre inscription dans un cadre chronologique se limité à la seconde moitié du II^{e} siècle, et plus précisément après 160 et la propagation des *scholae* et des *collegia* militaires sous Septime Sévère.

Ainsi, on peut supposer que C. Iulius Rufinus, né vers 125 apr. J.-C., a commencé son service militaire vers l'âge de 18 ans, c'est-à-dire vers 143-144, dans cohorte prétorienne à Rome, qu'il est devenu evocatus en 160 vers l'âge de 35 ans. Il est ensuite promu centurion, sans qu'on puisse préciser dans quelle légion, avant de se retrouver en Orient dans la IV *Scythica*. M.-A. Speidel lui a attribué trois centurionats dans deux légions, mais je n'ai trouvé que cette inscription[662]. C. Iulius Rufinus est mort peu de temps après l'autorisation de Septime Sévère pour les *collegia* et *scholae* militaires, c'est-à-dire vers l'âge de 69-70 ans, quand il était sans doute en service.

Quant à Caesius Domitianus, on avait déjà avancé une hypothèse selon laquelle il y aura probablement un lien entre notre dédicant Caesius Domitianus et Caesius Priscus, centurion de la légion IV *Scythica* qui dirigeait une partie des travaux du canal de Séleucie, sous les Flaviens ou sous Antonin (inscription n° 67). On peut ajouter à ce lien plausible le

---

[660] *CIL*, VI, 2379. On ne peut pas ignorer la banalité du nom dans l'Empire Romain.

[661] SPEIDEL (M.-P.), 1992, p. 130,

[662] M.-A. Speidel lui donne les rangs suivents : *evoc. Aug*, *7 leg. IV Scy*, *7 leg. XI Cl* et *7 leg. IV Scy*. SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 198.

primipile C. Caesius Silvester (voir centurion III Gallica n° 11)[663], qui a participé à la guerre dacique de Trajan. Dans ce cas, les trois personnages seraient d'origine italienne et le primipile serait l'ascendant de Caesius Priscus, qui serait lui-même l'ascendatnt de notre dédicant Caesius Domitianus. Mais c'est une simple hypothèse.

Date : dernier quart du II^{e} s.

82. Fragment d'une colonne, lettres peintes. Dim. 7 x 6 cm ; h.l. 1-1,5 cm.

ROSTOVTZEFF (M. I.) et *al.*, 1939, p. 121, n° 860 = *AE*, 1940, 229 ; VERMASEREN (M.-J.), *CIMRM*, 62.
SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 181, n° 20. GARELLI-FRANCOIS (M.-H.), 2000, p. 329,.

Nam[a - - -?] l Maximus l sc(a)en[i]co l leg(ionis) IIII Sc(ythicae)

Nama...?, Maximus acteur de la légion IV Scythica.

L. 2 : sc*(a)en[i]co* à la place de *scaenicus*.

Nama est un ancien mot iranien, fréquemment attesté au mithraeum. Il a le sens d'une salutation cultuelle portant des souhaits de bien-être et de succès[664]. M.-A. Speidel suit M. Clauss en considérant qu'il n'est pas nécessaire que le gentilice précède le cognomen. En général, le mot *nama* est directement suivi du cognomen[665].

Ce personnage, d'après E.-D Francis, est mentionné dans deux autres inscriptions inédites[666]. On a trouvé, au mithraeum, deux graffites d'un autre scaenicus nommé aussi Maximus mais qui était, lui, un soldat de la *cohors XX Palmyrenorum*[667].

De Zeugma, des amuseurs, des mimes et des actrices sont venus à Doura-Europos[668]. Domitius Pompianus, le *dux ripae*, avait dans sa maisonnée un groupe de pantomimespour son propre divertissement[669].

---

[663]Trajan *CIL*, XI, 5695 ; DOBSON (B.), 1978, p. 48-50, n° 128.
[664]Pour d'autres informations sur ce nom : ROSTOVTZEFF (M. I.) et *al.*, 1939, p. 121-123.
[665]CLAUSS (M.), 1992, p. 242.
[666]J'ai fait une recherche pour constater si ces deux inscriptions ont été publiées, mais je pense qu'elles sont encore inédites. FRANCIS (E.-D.), 1975, p. 434, où il les a données n° *IMDur* 102 et 126.
[667]*Ibid.*, p. 434.
[668]ROSTOVTZEFF (M.-I.) et *al.*, 1944, p. 203-265, notamment p. 246.

Date : après la construction du mithraeum entre 209 et 211.

Praetorium.

83. Bloc de plâtre placé dans un corridor du praetorium, entre les chambres 8 et 9, où d'autres fragments ont été relevés. Trois textes principaux, dont les lettres sont peintes en noir sur du plâtre blanc. Dimensions du bloc : 75 x 63 cm ; h.l. 28 cm pour le deuxième texte *SPQ[R]*, et de 2 à 4 cm pour les autres. (Planche XXVI, 2).

HOPKINS (C.), 1934, p. 224, n° 560, pl. XXVII, I = *AE*, 1934, 279.
VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 75-78 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 181, n° 19.

1- Impera[tori] I Caesari [- - -] I bona fortuna nobis I summo summo I senatui populoque Romano.
2- S(enatus) p(opulus)q(ue) [R(omanus)].
3- Spem bonam I Iulio Domnino lib(rario) I et Aurel(io) Antiocho I et Donnio Pasia I et Septimio Sigilliano I et Aurelio Magno I adiutoribus I leg(ionis) IIII Scy(thicae) [

1- À l'empereur César…. bonne fortune…. à nous très grand ... très grand au Sénat et au peuple Romain.
2- Le Sénat et le Peuple Romain.
3- Bonne espérance à Iulius Domininus *librarius*, à Aurelius Antiochus, Donnius Pasia, Septimius Sigillianus et Aurelius Magnus, *adiutores* de la légion IV Scythica.

Texte 1 : L. 2 suppléer *feliciter* après *Imperatori Caesari* ; L. 4 est douteuse.
Texte 2 : le fameux formulaire *SPQ[R]* est peint en grandes lettres au-dessous du 1er texte. Les auteurs ont marqué *em sua[m]* en petites lettres après *SP*. Ils suggèrent *spem suam*. En bas, en grandes lettres *Senat[ui po]puloq[ue]*. La lettre *R* est rayée dans la lettre S. Le nom de la légion est répété en petites lettres (1 cm), entre le mot *populusque* et la lettre *P*. Les lettres *CY* (de 9,5 cm) ont été écrites sous les cinq lignes.
Texte 3 : est mis dans la lettre Q du 2e texte.

[669] ROSTOVTZEFF (M. I.) et *al.*, 1939, p. 121 ; GILLIAM (J.-F.), 1986, p. 75.

Une inscription araméenne, écrite en bas, donne la date 534 qui correspond à l'année 222-223 apr. J.-C.[670]

L'expression *spes* dans le *sermo castrensis* fait sans doute allusion à l'espoir d'une promotion. Un librarius peut être promu soit comme tesserarius, soit comme armorum custos[671]. Les adiutores sont probablement ses assistants. Tous ces militaires semblent avoir appartenu à l'*officium* d'un chef, qui n'est pas ici le légat de la légion, comme l'indiquent Von Domaszewski et Dobson[672], mais un officier dirigeant le détachement de la IV[e] légion[673].

M.-A. Speidel est d'accord avec Hopkins (C.) et Rowell (H.-T.) pour considérer que ce détachement légionnaire comptait jusqu'à 300 soldats environ. Tous deux se fondent sur les observations de Von Domaszewski, qui estime qu'il y avait d'un adiutor par centurie dans les cohortes vigiles[674]. En étendant cette estimation aux légions, M.-A. Speidel conclut que chaqus centurie légionnaire de 80 soldats comptait un adiutor, soit environ 300 soldats pour 4 adiutores[675]. C'est dire que la bonne marche de l'administration de cette vexillation requérait un librarius et quatre adiutores.

L'analyse des noms, d'après Hopkins (C.) et Rowell (H.-T.), nous amène penser à un recrutement oriental, sinon local. Le cognomen Antiochus suppose sûrement une originaire syrienne. Domninus est aussi commun en Syrie[676]. Pasia (Πασίας) est un nom grec répandu, qu'il est tout naturel de trouver dans une région hellénisée. Un autre Sigillianus paraît à Doura-Europos en 236, mais nous ne savons pas s'il s'agit ou non de la même personne[677].

Date : 222 apr. J.-C.

---

[670]Les auteurs, Hopkins (C.) et Rowell (H.-T.), n'ont pas bien expliqué l'ordre des textes et des lignes. J'ai essayé de résumé ce qui était compréhensible. L'inscription araméenne est lue par M. Julian J. Obermann.
[671]Voir aussi le commentaire sur Aelius Verecundinus, inscription n° 72 ; BREEZE (D.-J.), 1974, p. 442.
[672]VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 75-78 = DOBSON (B.), 2[e] éd., 1967, p. 296.
[673]SPEIDEL (M.-A.), 1998, n° 14, 16 et 17.
[674]VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, pp. 14-15.
[675]M.-A. Speidel estime que la force réelle de la centurie était moins que 80 soldats.SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 181, n° 19.
[676]Pour Δομνινος: *IGLS*, II, 618; *IGLS*, V, 2679; *IGLS*, XXI, 4125; *SEG*, 8, 192; *SEG*, 37, de 1512 à 1516.
[677]KAJANTO (I.), 1965, p. 109 et 343 ; BRADFORD (C.) et *al.*, 1959, n° 117, col. III, li. 7 ; GRASSI (G.-F.), 2012, p. 104.1

Sanctuaire des dieux palmyréniens.

84. Autel quadrangulaire, trouvé dans le sanctuaire des dieux palmyréniens. Un acrotère gravé sur le sommet. Grandes lettres, sauf la dernière ligne. Certains caractères ont des formes cursives. Des ligatures et des *hederae*. Dim. 72 x 27 cm. (Planche XXVII, 1).

SEYRIG (H.), 1933, p. 68, pl. XV 1 = *AE*, 1933, 226 = *SEG*, 7, 341.
FITZ (J.), 1983, p. 67, n° 250 ; AUGUSTINE (P.), 1998, p. 142 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 182, n° 22 ; POTTER (D.-S.), 2004, p. 25-26 ; GAIFMAN (M.), 2008, p. 55.

θεῷ πατρῴῳ | Διὶ Βετύλῳ | τῶν πρὸς τῷ Ι Ὀρόντῃ Αὐρ(ήλιος)| Διφιλιανὸς στρα(τιώτης) | λεγ(εῶνος) δ΄ Σκυ(θικῆς)| Ἀντ(ωνειvιανῆς)| εὐξάμενος | ἀνέθηκεν.

Au dieu ancestral, Zeus Betylos. (dieu) des riverains l'Oronte. Aurelius Diphilianus, soldat de la légion IV *Scythica* Antoniniana, a dédié (ce monument).

D'après M. Gaifman, le Baitylos/Betylos, dans les sources gréco-romaines, est un objet avec des pouvoirs surnaturels. Il considère que le mot Betylos peut désigner soit le nom du dieu, soit le nom de l'objet (bétyle). Mais, puisque le Baitylos grec est apparu au début comme une divinité et qu'il est à l'origine une transcription grecque du composé sémitique *Bet* et *El* (بيت إيل), qui signifie « la maison d'El », M. Gaifman trouve que le mot, dans ce texte, s'intègre bien dans l'histoire générale du Baitylos[678].

Zeus Betylos est le dieu ancestral des peuples qui résident au bord de l'Oronte. On peut donc supposer une origine syrienne pour Aurelius, peut-être d'une ville située sur l'Oronte. Le cognomen Diphilianus dérive de l'idionyme grec *Diphilus* par l'addition du suffixe latin -*anus*. En revanche, le gentilice lui-même suggère fortement une citoyenneté prise sous Caracalla, hypothèse encore étayée par le titre honorifique *Antoniniana* de la légion[679]. Par conséquent, nous pouvons dater l'autel de Diphilianus du début du III^e^ siècle. La dernière remarque que l'on peut faire à propos de cette inscription, c'est qu'elle indique et renforce l'idée d'un recrutement local pour les légionnaires au III^e^ siècle[680].

---

[678]GAIFMAN (M.), 2008, p. 54-57.
[679]Voir p. 198.
[680]Voir p. 196.

Date : début du III^{e} siècle.

Dolicheneum.

Le dolicheneum est le seul temple construit à l'époque romaine, en conservant la forme typique des précédents temples de Doura-Europos.

85. Partie inférieure d'une stèle en plâtre représentant une déesse dans une *aedicula*, avec des colonnes torses. Il y a des traces de peinture. Les dimensions données par J.-F. Gilliam sont 7 x 2,28 cm. Il me semble que ces dimensions ne sont pas correctes. La stèle a été trouvée à la porte de la chambre 13. (Planche XXVII, 2).

ROSTOVTZEFF (M.-I.) et *al.*, 1952, p. 118, n° 976, pl. XXI, 2 = *AE*, 1954, 268 ; *CCID*, p. 39, n° 35.
GILLIAM (J.-F), 1986, p. 84 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 182, n° 23.

Αὐρ(ήλιος) Θε(ό)τεκνος στρατ(ιώτης) | λεγ(εῶνος) δ´ Σκυ(θικῆς) τὴν κυ|ρίαν εὐξάμ(ενος) ἀνέθηκ(ε)

Aurelius Theotecnus, soldat de la légion IV *Scythica*, a dédié (ce monument) à (sa) dame.

La déesse en question est sans doute *Iuno regina,* la parèdre de Dolichenus. Elle l'accompagne généralement soit dans les inscriptions, soit sur les monuments. Ici, elle n'est pas représentée sur le dos d'un animal, comme elle l'est souvent[681]. La déesse Atargatis est aussi appelée κυρία dans l'inscription (n° 99). Le mot est utilisé en Syrie pour des dieux et des déesses[682]. Il exprime la relation entre les divinités sémitiques et leurs fidèles se considérant comme leurs esclaves[683].

À Rome, Aurelius Theotecnus a dédié une inscription à Jupiter Dolichenus[684]. Le nom Theotecnos est la traduction grecque de Barlaha, le prêtre de Dolichenus[685]. Il est connu dans

---

[681]CUMONT (F.), 1920, p. 186 ; SEYRIG (H.), 1933, pp. 368-380.
[682]GILLIAM (J.-F.), 1986, notes 54 et 55.
[683]CUMONT (F.), 1930, p. 42.
[684]*CIL*, VI, n° 415.
[685]*CIL*, III, n° 8785 ; CUMONT (F.), 1917, p. 351.

le Nord de Syrie, nonobstant sa rareté[686]. L'origine syrienne d'Aurelius Theotecnus est donc vraisemblable. M.-A. Speidel propose Zeugma comme ville natale.

Date : fin du II^e^ ou début du III^e^ siècle.

86. Autel en plâtre trouvé à l'est de l'entrée du Dolicheneum, cassé en haut à gauche. Les lettres ont été soigneusement gravées. On remarque plusieurs ligatures. 55-65 x 24 cm. h.l. 3,5 cm. (Planche XXVIII, 1).

ROSTOVTZEFF (M. I.) et *al.*, 1952, p. 107, n° 970, pl. XIX, I = *AE*, 1954, 264 ; SAXER (R.), 1967, p. 95, n° 285 ; *CCID*, p. 36, n° 32.
MERLAT (P.), 1951, p. 10, n° 6 ; SPEIDEL (M.-P.), 1984, p. 191, n° 3 ; GILLIAM (J.-F), 1986, p. 73, 208 et 210 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 180, n° 16.1 ; POLLARD (N.), 2000, p. 144-145 ; LENOIR (M.), 2011, p. 60, n° 2 ; FAURE (P.), 2013, p. 636, n° 119.

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(olicheno) s(acrum) ǀ pro sal(ute) M(arci) ǀ Ant(oni) Valenǀtini eiusq(ue) ǀ omnium ǀ (centurionis) princ(ipis) veǀxill(ationum) leg(ionum) IIII ǀ et XVI F(laviae) F(irmae) Anto(ninianarum) ǀ Agat(h)ocles ǀ lib(ertus) eius v(otum) s(olvit) ǀ l(ibens) a(nimo) Gent(iano) et Basǀso co(n)s(ulibus).

Consacré à Jupiter Dolichenus, Très-Bon Très-Grand, pour la prospérité de Marcus Antonius Valentinus et sa maisonnée[687], centurion de premier rang, placé à la tête des détachements des légions IV *Scythica* et XVI *Flavia Firma Antoniniana*. Agathocles, son affranchi, s'est acquitté de son vœu de bon gré à juste titre sous les consuls Gentianus et Bassus.

L. I : Speidel préfère s(ancto) plutôt que s(acrum).
L.7 : le chiffre IVX reflète sans doute l'ordre grec de l'écriture des chiffres de droite à gauche.

Jupiter Dolichenus était, après Mithra, le dieu le plus apprécié parmi les divinités orientales dont le culte s'est répandu dans l'armée romaine pendant le II^e^ et le III^e^ siècle. Il est

[686]Voir J.-F. Gilliam note 51 ; aussi WAGNER (J.), 1976, p. 167, n 160 et p. 248, n 129.
[687]Gilliam pense que l'expression *eiusque omnium* signifie qu'Antonius Valentinus avait une considérable maisonnée qui compose probablement d'une épouse, des enfants, des esclaves et d'affranchis.

originaire de Doliché, entre Zeugma et Samosate, en Commagène[688]. Le culte de Dolichenus était aussi, comme celui de Mithra, propre aux militaires de la ville de Doura-Europos durant la période romaine, avant laquelle nous n'avons aucune attestation de ce dieu[689]. Comme Mithra, Dolichenus était connu dans l'Empire romain avant qu'il soit importé à Doura par les troupes militaires. Il a peut-être été apporté par les légionnaires de la XVI *Flavia Firma*, qui était à Samosate, non loin de sa région d'origine. En tout cas, Doura appartenait à la province de Coelé-Syrie, et les troupes basées dans la cité formaient une partie de la garnison syrienne.

Le titre de M. Antonius Valentinus dans l'inscription du Mithraeum est plus complet : *centurio princeps praepositus vexillationum*. D'autres *centuriones principes* sont attestés à Doura-Europos ; le premier a aussi commandé une vexillation légionnaire, de la IV *Scythica* et de la III *Cyrenaica*, en 216[690] ; les autres étaient placés à la tête des troupes auxiliaires quelques années plus tard, vers 251-253[691].

Nous avons de nombreux exemples relatifs à ce grade militaire, qui vient probablement juste avant le primipilat et est considéré comme l'un de *primi ordines*[692]. Un *optio* était normalement l'adjoint de cet officier[693].

M. Antonius Valentinus était un homme considérable à Doura-Europos. Il était au moins l'équivalent du tribun de la *cohors XX Palmyrenorum*, qui était en ville à cette période[694]. M.-P. Speidel pense que le titre *praepositus* ne désigne pas un *primus princeps prior* légionnaire, mais le commandant *ad hoc* d'une vexillation[695]. Il suggère que Valentinus était éventuellement centurion de la légion IV *Scythica*, cela pour de nombreuses raisons : premièrement, un centurion de la IV *Scythica* était à la tête de la garnison de Doura-Europos à une époque antérieure ; deuxièmement, la légion IV *Scythica*, contrairement aux autres détachements légionnaires à Doura, est restée dans la ville même durant la guerre parthique de Caracalla ; troisièmement, les inscriptions concernant des vexillations légionnaires mentionnent la légion IV *Scythica* en premier ; enfin, la quatrième légion avait la supériorité

---

[688]La majorité de la documentation concernant Jupiter Dolichenus, a été découverte dans les provinces européennes et en Afrique. Par contre, les découvertes en Syrie sont peu nombreuses, CUMONT (F.), 1920, p. 183, surtout n 1, pp. 183-189 ; GILLIAM (J.-F), 1986, p. 74.
[689]POLLARD (N.), 2000, p. 145.
[690]Voir l'inscription n° 77.
[691]*AE*, 1954, 265 et 266.
[692]GILLIAM (J.-F), 1986, p. 74, notes 7 et 8.
[693]SPEIDEL (M.), 1984, p. 190.
[694]GILLIAM (J.-F), 1986, p. 75.
[695]SPEIDEL (M.), 1984, p. 192.

sur les autres légions syriennes parce que son légat était nommé gouverneur par intérim de la province lorsque celui-ci en était absent[696].

P. Faure pense qu'il est difficile de déterminer l'*origo* de ce soldat, parce que son cognomen, Valentinus, est souvent attesté dans les Balkans et sur le Danube[697]. La mention des deux consuls, Terentius Gentianus[698] et Pomponius Bassus[699], a permis de dater l'inscription de 211 apr. J.-C.

Date : 211 apr. J.-C.

Temple d'Azzanathkona.

87. Dans une pièce du temple d'*Azzanathkona* (pièce W 14). À l'extrémité nord du mur ouest, sous la couronne. h.l. 2 cm.

HOPKINS (C.), 1934, p. 161, n° 483 = *AE*, 1934, n° 275 ; SAXER (R.), 1967, p. 95, n° 286. FITZ (J.), 1983, p. 68, n° 253.

Ζεῦ κύριε σῶζε ǀ τὴν οὐηξιλλατιώναν ǀ τῶν Ἀντωνίνων

O (notre) maître Zeus, préserve le détachement des Antonins.

L. 3 : Ἀντωνι[νια]νῶν.

Le temple d'*Azzanathkona*, déesse qui n'est pas attestée qu'à Doura-Europos, fut construit en 12-13 apr. J.-C. Il a été élargi et modifié plusieurs fois avant l'arrivée des Romains. Le temple consiste en une série des pièces entourant une cour. Une inscription datée de 161 apr. J.-C., identifie *Azzanathkona* avec la déesse Artémis[700]. Pour N. Pollard, l'épigraphie trouvée dans ce temple suggère une utilisation civile et militaire du bâtiment, après que certaines pièces eurent affectées à un *officium* mais on ne peut exclure que ce bâtiment ait continué à servir de lieu de culte pour les fidèles d'*Azzanathkona*[701].

L'épithète Ἀντωνι[νια]νῶν concerne sans doute les empereurs Caracalla et Geta, comme l'avait indiqué C. Hopkins. En revanche, je ne suis pas d'accord avec sa proposition de

---

[696]Voir notre avis sur la prééminence de la légion IV *Scythica* sur toute l'armée syrienne dans la partie étude prosopographique de la IVe légion (p. 283-284 et aussi p. 345).
[697]FAURE (P.), 2013, p. 637.
[698]*PIR*^{2}, H, 73.
[699]*PIR*^{2}, P, 700.
[700]HOPKINS (C.), 1934, p. 142, n° 453
[701]POLLARD (N.), 2000, p. 51 ; COSME (P.), 2007, p. 146 ; EDWELL (P.-M.), 2008, p. 107.

considérer que ce titre honorifique est lié à la légion IV *Scythica* ou à la légion III *Cyrenaica*, parce que nous avons déjà signalé que cette dernière légion est arrivée a Doura-Europos lors de la guerre parthique de Caracalla 215-217. Elle devait prendre la place de la légion XVI *Flavia Firma*, chargée de la campagne parthique de 216 de l'autre côté du plateau du Tigre et de l'Euphrate[702].

De ce fait, il est difficile d'attribuer ce texte à une des légions antonioniennes stationnées à Doura-Europos. En tout cas, ce ne peut être la légion III *Cyrenaica*.

Date : 211 apr. J.-C.

88. Dans la même pièce et sur le même mur. Au-dessous et à gauche de la scène de chasse. Lettres grattées légèrement. h.l. 5 mm.

HOPKINS (C.), 1934, p. 163, n° 489.

Legio Antonini-

C. Hopkins a vu la trace d'une seule lettre à la fin, peut-être un *a*. Il estime que le lapicide se référait à la légion comme dans l'inscription précédente au moyen du nom de l'empereur plutôt que par une forme adjectivale**.** Ainsi, il peut s'agir de la légion IV *Scythica* ou bien de la légion XVI *Flavia Firma*.

Date : 211 apr. J.-C.

Papyrus de Doura-Europos.

89. Un papyrus trouvé en 31 décembre 1932 dans la paroi ruelle en arrière du bloc L7. Dim. 26 x 26 c.

BRADFORD (C.) et *al.*, 1959, p. 166, n° 32, lig. 1-2 et 5-7, pl. XXVI et XXVII ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 182, n° 25 ; GRUBBS (J.-E.), 2002, p. 217.

1er texte, li. 1 et 2 :
[ἔτους [ε]ξ̣φ̣´, μ̣ηνὸς Ξα̣[ν]θικοῦ ε̣ἰκασεν̣ά[τη̣ . .]ε̣ρα̣ικο̣[. . . . ἀποστάσι]ον Μά̣ρκ̣[ο]υ |

[702]GILLIAM (J.-F.), 1986, p. 210. Voir l'inscription n° 77.

Ἰουλίου [Ἀντιόχο]υ [σ]τρ[α(τιώτου) λ]εγ(εῶνος) δ Σκυθ(ικῆς) | [. . . . . .]υλ υστερ( ) καὶ Ἀμίμμ[η]ς Ὀνουκ. . [. . . . . τῆς γυναικὸς αὐ]τοῦ.

2e texte, li. 1-8 :

ἐπὶ ὑπ[ά]των τ[ῶ]ν κυρ[ί]ων ἡμῶν Αὐτο[κρα]τό[ρω]ν Ο[ὐαλεριαν[ο]ῦ β´ καὶ Γαλλιηνοῦ Σεβα[σ]τῶ[ν, πρὸ] δύο Καλανδῶν [Μ]αείων [. .]τ[.]ες. . . π[έ]μπτου ξφ´ ἔτους, ἐν Κολωνείᾳ Εὐρωπ[αίων Σελεύκου] Νεικάτορος [τ]ῇ ἱερᾷ [καὶ] ἀ[σύ]λῳ καὶ α[ὐ]τονόμ[ῳ. Ἰούλιος Ἀντίοχος στρ]α[τι]ώτης τῆς ἐνθά[δ]ε οὐεξ[ι]λλατί[ωνος λεγ(εῶνος) δ´] Σκυ[θικῆ]ς [Οὐαλεριανῆς Γαλ]λιηνῆς, (ἑκατονταρχίας) Ἀλεξ[άνδ]ρου, καὶ Αὐρηλία [Ἀ]μίμμα [.]ν[. . . . . . Δ]ουρ[ρ]ην[ή, ἡ γυνὴ] αὐτοῦ

2e texte : sous le consulat de nos maîtres les empereurs Augustes, Valérien, pour la 2e fois, et Gallien, à la veille des calendes de mai [- -], de l'année 565, dans la sacrée, inviolable et autonome *Colonia Europaeorum* de Séleucos Nikator. Iulius Antiochus soldat de la vexillation locale de la légion IV *Scythica* Valeriana Galliena, de la centurie d'Alexandre, et Aurelia Amimma, fille de…, de Doura, sa [femme]….

L'importance des informations données par ce papyrus tient à ce qu'il met d'abord l'accent sur la vie sociale dans cette ville, notamment la relation entre les militaires et les civils et les droits des époux après divorce. Elle tient aussi au fait qu'il est le dernier témoignage d'une présence romaine à Doura-Europos après l'attaque de Shapour Ier en 252. De plus, nous avons ici un document qui qualifie Doura-Europos de colonie romaine, *Colonia Europaeorum*, tout en ajoutant le nom de Séleucos Nicator à son propre nom[703]. Ce dernier signe prouve que les Romains ont permis aux habitants de Doura-Europos de rétablir le culte de Séleucos Nicator après l'an 180[704]. Les cognomina d'Antiochus et de son centurion Alexandre porte des indices d'appartenance locale. Ils sont sans doute d'origine syrienne, ainsi que sa femme Aurelia Amimma.

Date : après 252 apr. J.-C.

---

[703]Séleucos Nicator est considéré comme le fondateur de la ville, pour défendre la Babylonie contre les Antigonides, peu après son acquisition dans la ville en 312 av. J.-C., GRAINGER (J.-D.), 1990, p. 43-44.

[704]BRADFORD (C.) et *al.*, 1959, p. 166, p. 167, aussi les papyrii n° 25 et 37 ; LERICHE (P.),1999, p. 1334.

90. Document concernant la liste de personnels de six centuries et cinq *turmae*. Chacune est désignée par le nom du centurion ou du décurion et de leurs lieutenants. Suivent les autres membres de l'unité, par ordre d'ancienneté. Enfin viennent les *dromedarii* dans le même ordre.

BRADFORD (C.) et *al.*, 1959, p. 324, n° 100, col. XXVI 20/21 ; FINK (R.-O.), 1971, p. 35, col. 26 ; *CLA* VII, 355 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 182, n° 24.

[tra(n)sl(atus) in leg(ionem)] IIII Scy(thicam) : A[urel(ius)---]

transféré à la légion IV *Scythica* : Aurelius...

Les soldats de cette liste sont dirigée par un centurion appelé Malchianus, ligne 12 : *(centuria) Malc̣hiaṇ[a] divo Seve[ro] ii co(n)ṣ(ule).*

Aurelius a été recruté dans l'armée romaine entre 194 et 197, selon la date consulaire donnée à la ligne 20. Il a sans doute débuté comme simple soldat, *miles cohortis*, dans la *cohors XX Palmyrenorum*[705]. Il était probablement d'origine locale. Comme mentionné ci-dessus, les noms sont donnés par ordre d'ancienneté, le document date de l'an 219 apr. J.-C., et Aurelius est enregistré comme ancien soldat de la *cohors XX Palmyrenorum* de la centurie *Malchiana*. À ce moment, donc, il a été transféré dans la légion IV *Scythica*. M.-A. Speidel considère cette mutation comme une promotion en grade et en salaire, bien que ceux-ci ne soient pas connus.

Ainsi, nous pouvons conclure qu'Aurelius a probablement obtenu la nationalité romaine sous Caracalla. Ensuite, il a poursuivi son service militaire dans une légion romaine, puisqu'on ne pouvait pas être légionnaire sans être citoyen romain.

Date : date du papyrus 219 apr. J.-C. La date consulaire donnée à la ligne 20, col. XXVI correspond à l'intervalle 194/197.

91. Fragment de papyrus (2,5 x 2,5 cm), datés de 250/251 apr. J.-C.

BRADFORD (C.) et *al.*, 1959, p. 294, n° 95, fra. F II.

---

[705]KENNEDY (D.-L.), 1992, pp. 89-98.

] q d [p] . . . [| l]eg IIII Scy[th |].n . . ssum[|]. . .[

Il s'agit d'un document concernant l’échange de forces, écrit sur deux grands fragments et d'autres plus petits. Le nom de la légion apparaît sur le fragment *F* II.

Date : 250/251 apr. J.-C.

Manāra Henū

Le site se situe à l'ouest de la route romaine du Trachôn quand on vient du sud. À quelques centaines de mètres des bornes indiquant la X^e mille au sud de Phaina. L'ensemble du site, d'après M. Dunand, ne représente pas une tour, comme l'indique le sens du mot *Manāra.* Il s'agit plutôt d'un sanctuaire carré de grandes dimensions (17 m de côté), avec deux enceintes concentriques de 1 m de haut. L'enceinte extérieure délimite un enclos pavé, tandis que l’enceinte intérieure correspond à la *cella* d'une sorte de chapelle ou d'un *podium* de 4,2 m de côté[706]. Une mission syro-allemande y a découvert en 2001 de nouveaux fragments sculptés, des roues de char, des fragments de cheval et de lion, enfin des inscriptions dont certaines sont conservées au musée de Der'a[707]. Parmi ces fragments se trouve une statue nue semi-couchée, de 2 m de longueur, évocatrice d’une divinité des eaux. De la dizaine de dédicaces, la plupart ont été gravées par les soldats qui surveillaient la route. Parmi elles, deux centurions de la légion IV *Scythica* et un bénéficiaire du consulaire Avidius Cassius, qui était probablement de la même légion.

92. Inscription non retrouvée par M. Sartre. Fragment brisé sur trois côtés. Belles lettres ; trait fin, vigoureux, bien incisé. M. Dunand.

DUNAND (M.), 1930, p. 538, n° 1 ; *SEG*, 7, 983 ; *IGLS*, XV, 53 d.
SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 186, n° 32 ;

[706]M. Dunand y a retrouvé des torses de Victoires, un bas-relief représentant un cheval attelé à un chariot, des roues en releif, des fragment d'aigles en ronde bosse et deux niches en forme de conque, DUNAND (M.), 1930, p. 536-537.
[707]La mission dirigée par Th. Weber. M. Sartre identifie une série de fragments identiques à ceux qu'on a retrouvés sur le site de Sahr, surtout les roues de char.

[- - -] / Γ(άιος) Ἀντίσ[τι]ος Κων[σταντ - - -] / (ἑκατόνταρχος) λεγ(εῶνος) δ´ Σκυτ[ικῆς - - -]

… Caius Antistius Con[stant… ?], centurion de la légion IV *Scythica*

L. 3 : le sigle *XP* en grec, exprime le mot centurion. C'est l'équivalent de 7 en latin. Σκυτ[ικῆς pour Σκυθ[ικῆς].

Le gentilice Antistius est peu répandu en Syrie et en Arabie[708]. Par contre il est répandu en Italie[709]. La restitution du cognomen n'est pas sûre, ce qui complique la détermination de l'origine de ce centurion. S'il n'est pas d'origine italienne, on s'interroge s'il n'y aurait pas un rapport entre l'obtention de la citoyenneté et le gouvernement de Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus en Arabie entre 164 et 168[710]. Pour justifier ce raisonnement, on se demande si l'usage du grec et le lieu d'enterrement du centurion ne favorisent pas une origine orientale. En tout cas, M.-A. Speidel préfère dater ce texte avant la deuxième guerre parthique de Septime Sévère, puisque la région de Ledjâ est annexée à la province d'Arabie après cette guerre[711] (carte n° 5).

Date : avant 198-199 apr. J.-C.

93. Inscription non retrouvée par M. Sartre. Fragment mouluré dans le haut. Sur trois côté. Belles lettres ; trait moyen, vigoureusement incisé. h.l. 3 cm. M. Dunand.

DUNAND (M.), 1930, p. 538, n° 4 ; *SEG*, 7, 985 ; *IGLS* XV, 53 c.
SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 186, n° 33 ;

Ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοκ]ράτορο[ς Μ(άρκου) Αὐρηλίου] / [Ἀντωνείνου καὶ Λ(ουκίου) Αὐρ]ηλίου Οὐ[ήρου σεβαστῶν] / [ἐπὶ Λ(ουκίου) Ἀττιδίου Κορνηλ]ιανοῦ πρ[εσβ(ευτοῦ) σεβ(αστοῦ) ἀντιστρ(ατήγου)] / [- - -λε]γ(εῶνος) δ´ Σκ[υθικῆς - - -]

Pour le salut de l'empereur Marcus Aurelius Antoninus et de Lucius Aurelius Verus, Augustes, sous Lucius Attidius Cornelianus, légat propréteur des Augustes, …. de la légion IV *Scythica*…

[708]En Syrie : *CIL*, III, n° 151 et 153.
[709]Une recherche sur la base de données Clauss Slaby donne plus de 200 résultats, la majorité venant d'Italie.
[710]*PIR*², A 754 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 329, n° 9.
[711]BOWERSOCK (G.-W.), 1983, p. 115.

L. 4 : d'après M. Dunant, il y a assez de place pour ajouter un nom suivi d'un sigle avant le nom de l'unité. Il propose XP (centurion). Il propose également d'ajouter un verbe à la 3e p. du singulier, par exemple (ανέθηκεν). M. Sartre n'a pas voulu commenter ce point parce qu'il n'avait pas vu l'inscription. Par contre, M.-A. Speidel n'a pas hésité à suivre M. Dunand.

Les deux empereurs sont honorés dans le Sud de la Syrie par des militaires, en particulier par des centurions. Ce fait renforce la restitution de M. Dunand.

L'inscription est bien datée de l'année 161-162, d'une part d'après le *dies imperii* de deux empereurs, qui ont régné ensemble entre 161 et 169, d'autre part, d'après le gouvernement de L. Attidius Cornelianus en Syrie entre 157 et 162[712].

Date : 161-162 apr. J.-C.

94. Dans les ruines du sanctuaire. Inscription non retrouvée par M. Sartre. Stèle brisée en haut et en bas. Belles lettres ; trait fin, mou, peu incisé. M. Dunand.

DUNAND (M.), 1930, p. 539-540, n° 1 ; *SEG*, 7, 982 ; *IGLS* XV, 53 a.
SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 186, n° 34 ; NÉLIS-CLÉMENT (J.), 2000, p. 358, n° 123 ;

- - -] / [- - -]A / [- - -]AP [- - -] / [- - -] ος β(ενε)φ(ικιάριος) / Ἀυιδίου Κασ/σίου ὑπατ[ι]/κοῦ, τὸ ξόα/νον σὺν / [νεικαδίοις (?)] / [ἀνέθηκεν]

- - -os, bénéficiaire du consulaire Auidius Cassius, a consacré la statue avec les victoires (?).

L. 1-3 : M. Dunand propose le nom de la divinité bénéficiaire de la consécration, suivi par le dédicant et son grade BF. M. Sartre préfère de ne pas ajouter ἐπὶ avant le nom d'Auidius Cassius, pour manque de place.

M.-A. Speidel suggère que l'unité à laquelle appartenait le bénéficiaire consulaire était la légion IV *Scythica*, car nous avons déjà vu deux autres officiers de cette légion parmi les inscriptions de ce sanctuaire[713]. Il pense que ce sous-officier était à la tête du poste militaire à Manāra Henū, après une réduction de ses effectifs à la suite de guerre parthique de Lucius

712 *PIR*^{2}, A 1341 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 312, n° 57.
713 Voir les inscriptions n° 92 et 93.

Verus entre 162 et 166, ou sinon qu'il figurait dans le personnel d'un centurion. Quant à M. Sartre, il ne fait aucun commentaire sur l'appartenance de ce bénéficiaire. Il estime que l'offrande devait être une statue, sans qu'elle soit forcément en bois, car le mot *xoanon*, rare dans le Hauran, y sera plus tard utilisé à la place de ἄγαλμα. Il considère qu'il s'agit de l'une des Victoires retrouvées autour du sanctuaire.

L'inscription est bien datée d'après le nom martelé de C. Avidius Cassius, gouverneur de Syrie entre 166 et 175 apr. J.-C[714]. Par contre, on doit être plus prudent devant la suggestion avancée par M.-A. Speidel, parce que la légion IV *Scythica* n'était pas la seule unité se trouvant dans le Sud de la Syrie à cette époque. Des officiers de la légion III *Gallica* et de la légion XVI *Flavia Firma* ont aussi fait des dédicaces dans des inscriptions datées de la même période, non loin du sanctuaire de Manāra Henū[715].

Date : entre 166 et 175 apr. J.-C.

Canatha (Qanawat).

95. *Tabula ansata*, dans un mur de la maison Kasim Gallab, au nord de l'école, sur le bord de l'oued.

BRÜNNOW (R.-E.), 1904-09, p. 203, n° 13, ph. ; CLERMONT-GANNEAU (Ch.), *Recueil d'Archéologie Orientale*, tom. IV, 1901, p. 119 ; *IGR*, III, 1230 ; PRENTICE, 405.
VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 75-78 ; RÉMY (B.), 1989, p. 313-314, n° 263 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 123-125 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 186, n° 35.

Γ(άιον) Πετρώνιον Γ(αίου) [υἱὸν- -] | Σεκοῦνδον Βρονδ[ησῖνον] ἑκατόνταρχον λε]γ(εῶνος) | δ´ Σκυθικῆς πρίνκιπα [ἡγεμονίας] Ι Ἰουλ(ίου) Σατορνείνου [πρεσ(βευτοῦ) σεβ(αστοῦ)]Ι ἀντιστρ(ατήγοῦ)] Σειηνοί τ[- - -] | τῆς ἱερᾶς πλατεία[ς ἁγνείας | χάριν

À Gaius Petronius Secundus, fils de Gaius, de Brundisium (origo), centurion de la légion IV *Scythica princeps praetorii* (rattaché à l'état-major) de Iulius Saturnius, légat propréteur des Augustes. Le peuple de Seia [- - -] de l'espace sacré en raison de son intégrité.

[714]Le nom de C. Avidius Cassius, fut martelé sur les monuments après son insurrection contre Marc Aurèle en 175. DĄBROWA (E.), 1998, pp. 112-117 ; LUCIEN, *Comment écrire l'histoire*, 31, cf. FRONTON, *Ad Verum imparator*, 2 ; DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXI, 2
[715]Voir le commentaire de l'inscription n° 112.

L. 3 : [ὕστερον ἐπι] d'après Dąbrowa.

Seia (Si'a) est un sanctuaire proche de Canatha (Qanawat) et ses habitants, les Σειηνοί dépendent de Canatha, sans se confondre toutefois avec ceux de cette ville[716].

C. Petronius Secundus est un Italien de la ville Brundisium (Brindisi). M.-A. Speidel estime, suivant en cela la suggestion de Von Domaszewski et B. Dobson (*princeps praetorii*), que Petronius était à la tête des personnels de gouverneur et, donc, un centurion *primi ordinis*. Il suggère que des marchands[717] de Seia ont honoré le centurion avant qu'il rejoigne son nouveau poste à Antioche, probablement parce qu'il était intervenu efficacemment contre les voleurs qui sévissaient dans la région de Lédjâ.

Iulius Saturninus a été gouverneur de Syrie entre 186 et 187[718].

Date : 186-187 apr. J.-C.

Rimet-Hazim.

96. Dans la maison du Cheikh, grandes belles lettres.

I. Syrie, 2407 ; *IGR*, III, 1242 ; PRENTICE, 405.
SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 187, n° 36.

[Ἡ]λίῳ θεῷ μεγίσ[τῳ - - / Ἰ]ουλιανὸς (ἑκατόνταρχος) λεγ(εῶνος) δ´ Σκυτ[ικῆς εὐχήν]

À Sol, dieu très grand, - - Iulianus, centurion de la légion IV *Scythica*, (en accomplissement de) son vœu.

Nous avons déjà vu en Syrie des militaires honorant le dieu Sol[719]. Il est impossible de dater précisément cette inscription. Néanmoins, on sait que la région de Ledjâ est demeurée une partie de la province de Syrie jusqu'au règne de Septime Sèvre, avant d'être annexée à la

[716] *IGLS*, XV, 385.
[717] Cf. SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 186 : «At Canatha he was honored by the members of a *collegium mercatorum* (cf. IGRR 3.711-713) from nearby Si'(= Seia). As it is by no means obvious why these merchants from Si' should have honored at Canatha the head of the govemor's staff whose office was in faraway Antiochia, it may be that they dedicated their inscription to Secundus when he was still serving in his outpost at Canatha, soon to leave for his new position in the capital».
[718] *PIR*^{2}, I, 547 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 313-314, n° 65 ; Dąbrowa (E.), 1998, p. 123-125.
[719] Voir les inscriptions n° 55 et 78.

province d'Arabie (carte n° 4 et 5). Cette inscription est semblable à toutes les autres, non datées, de la région, telle que celle de Caius Antistius Con[stant?].

On se demande si l'utilisation du grec par un officier militaire à la place du latin ne pouvait pas être un indice pour son origine orientale.

Date : avant 198-199 apr. J.-C.

Gadara (Umm Qays).

97. Trois fragments d'une architrave surmontée d'une moulure, trouvée dans un mur de la cour à colonnades. Le champ épigraphique est divisé en trois bandes (*fasciae*), portant chacune une ligne grecque. (Planche XXVIII, 2).

SEG, 29, 1624.

MUSSIES (G.), 1989, pp. 124-128, ph. ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 187, n° 37.

[Ὑπὸ - - nom - - γε]νομ(ένου) (ἑκατοντάρχου) λεγ(ιῶνος) δ´(ετάρτης) Σκυθ̣[ικῆς -] ἐ̣δ̣ό̣θ̣[η- -] ǀ
[- -ι]σχείλια καὶ τὸ λοιπὸν ἔργον στύλους ἓξ σὺν ἐπιστυλίοις [(?)- -]
[- - nom - -] καὶ M. Ἄννιος Ἀκίνδυνος κληρονομ(ήσαντες) ἐκ τῶν ἰδίων ἀπηργ(άσαντο) (ἔτους) σ(ι)γ´ ou σ(ι)ε´ ?.

De (nom?), qui a été centurion de la légion IV *Scythica* - - a été payé - - mille avec la finition du travail, six colonnes avec architraves. (nom) et M. Annius Akindynus après avoir hérité l'on fait avec leurs propres ressources. L'an 203 ou 205.

L.1 : Mussies propose également ἐ̣δ̣ό̣θ̣[ησαν- - -].
L. 2 : σὺν ἐπιστυλίοις gravé en lettres plus petites. Mussies propose de suppléer δισ, τρισ-, τετρακι]σχειλια. Le sigma en effet ne peut désigner qu'un multiple de mille.
L.3 : la date a été donnée en ligature entre la lettre Σ et une petite croix (+) au-dessus. On peut donc lire σγ´, σιγ´, σε´ ou σιε´.

Le centurion, dont le nom est perdu, devait être soit originaire de Gadara, soit il y passait sa retraite, soit les deux possibilités se combinaient, comme le pense M.-A. Speidel. Il a laissé de l'argent pour M. Annius Akindynus et une autre personne, dont le nom est aussi perdu, pour qu'ils poursuivent des travaux de construction. On ne sait s'il s'agit ou non de militaires. Le gentilice Annius, bien connu à Rome depuis le III^{e} s. avant J.-C. n'indique pas

une onomastique sémitique. La date de Gadara 203/213 ou 205/215 peut correspondre aux années 139, 149, 141 ou 151[720].

Date : entre le début du II^{e} s. et le début du III^{e} s., et voir le commentaire.

Heit.

Le village se trouve à 12 km au nord-ouest de Mzerib.

98. Bloc réutilisé dans une porte du village récent. 35 x 77 x 22,5 cm ; h.l. 6 cm. (Planche XXIX, 1).

SARTRE-FAURIAT (A.), 2015, p. 300-301, n° 28, fig. 22.4 ; *IGLS*, XIV, 330, ph.

Διὶ Μεγίστῳ| Δαμασκηνῷ	Γάιος Ῥούστιο[ς]	Ῥοῦφος οὐετρ|νὸς λεγ(ιῶνος) δ' Σκ(υθικῆς)	ἐποίησεν ἐκ τ|ῶν ἰδίων κατ'	εὐχήν

Pour Zeus Mégistos Damaskènos, Gaius Rustius Rufus, vétéran de la légion IV *Scythica* a fait faire (ceci) à ses frais selon son vœu.

Hadad est dieu de Damas (à Bostra *IGLS*, XIII, 9013 ; à Rome et à Pouzzoles : ALIQUOT (J.), 2008-09, p. 81, n° 10 et p. 83, n° 15).

L'usage du grec, le lieu de la trouvaille et la dédicace à une divinité locale ne nous laissent aucun doute sur l'origine locale de notre vétéran. Il est de retour dans son village après avoir terminé ses années de service au sein de la légion IV *Scythica*.

Le gentilice est attesté en Étrurie et en Ombrie[721]. Quant au cognomen, d'après M. Sartre, il est bien attesté dans la région.

---

[720] MUSSIES (G.), 1989, p. 128.
[721] SCHULZE (W.), 1966, p. 222.

Provenance inconnue.

99. Objet en bronze trouvé dans la collection Froehner au Cabinet des médailles. M. Rostovtzef a signalé l'intérêt de cet objet à F. Cumont et Jean Babelon lui a donné l'autorisation de l'étudier et de le photographier. Il s'agit d'un cône tronqué de bronze, mesurant 15,5 cm de diamètre, ressemblant à un bol retourné. Une simple moulure décore le bord inférieur. L'intérieur est irrégulier et fortement encroûté, mais par contre une belle patine verte et brillante couvre l'extérieur. On remarque au sommet un petit cercle horizontal percé d'une fente mesurant 25 x 5 mm, qui permet aux fidèles d'Atargatis de glisser les pièces de monnaie qui constituaient leur offrande ou leur cotisation. P. Perdrizet suggérait que la forme hémisphérique de cet objet pouvait évoquer dans l'esprit de ces fidèles le sein maternel et fertile de leur grande déesse, et que la fente devait occuper l'endroit où le mamelon apparaissait. (Planche XXIX, 2).

CUMONT (F.), 1930, pp. 41-44, pl. VIII = *AE*, 1930, 17.
PERDRIZET (P.), 1931, pp. 267-271, pl. LIII ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 187, n° 38.

τῇ κυρίᾳ Ἀταργάτι I κατ’ ἐπιταγὴν I Ἰουλία I Λευκερίνι(ο)ς ἱππεὺς I λεγεῶνος (τετάρτης) Σκυ(θικῆς) I Ὀπτᾶτος I Πρόκλος I Γάϊος I Μᾶρκος I Κρισπεῖνα

À notre dame Atargatis, sur (son) ordre, Iulia, Lucerinius cavalier de la légion IV *Scythica*, Optatus, Proclus, Gaius, Marcus et Crispinia

Les mots ἱππεὺς λεγεῶνος (τετάρτης) Σκυ(θικῆς) ont été ajoutés après coup en lettres inclinées. Une *hedera* les a séparés du nom Ὀπτᾶτος.

Atargatis est une déesse syrienne. Elle était vénérée dans les principales villes syriennes, comme Baalbek, Damas, Palmyre, Doura-Europos, Hétra. Mais le culte avait pour métropole la ville de Hérapolis, Bambycé en araméen, d'où vient le nom actuel de *Menbidj*. Atargatis est appelée κυρία (maîtresse), le rapport des divinités sémitiques et de leurs fidèles étant considéré comme celui d'un maître et de ses esclaves[722].

F. Cumont ne donne pas une date précise pour cet objet. Par contre, P. Perdrizet pense que l’aspect général de l'écriture et les lignes serrées suggèrent une date assez basse. De plus,

[722]CUMONT (F.), 1930, p. 42.

il estime que le nom Crispina nous confirme dans cette impression, puisqu'il était le nom de l'impératrice Crispine, l'épouse de Commode entre 177 et 183, qui avait été l'objet d'un culte[723]. Pour cette raison, il était de bon ton d'appeler Crispine une fille récemment née.

Lucerinius, cavalier de la légion IV *Scythica*, est le seul militaire parmi les dédicants. Le nom est rare[724]. F. Cumont estime que les autres sont probablement des membres de quelque confrérie d'adorateurs d'Atargatis, qui avait ordonné de lui offrir ce don. Il pense aussi à la possibilité que Iulia soit la mère d'une nombreuse famille, qu'elle aurait associée à son acte de piété[725]. Dès lors, on se demande si la mère n'avait pas fait cette modeste offrande pour elle et pour ses enfants. Ainsi, à l'époque de ce don, Lucerinius était encore enfant puis, après l'adolescence, il a eu l'opportunité d'entrer dans l'armée romaine. De ce fait, les mots ajoutés représentent un rattrapage donnant des indications importantes pour une famille nombreuse, dont Lucerinius était l'enfant le plus remarquable.

Date : Après 177.

[723]Voir l'effigie de Crispine sur les monnaies d'Alexandrie. Voir REGINALD STUART (P.), 1892, p. 180.
[724]*CIL*, IX, 805 et 1521.
[725]CUMONT (F.), 1930, p. 42.

3- Étude prosopographique.

IV.3.1. Légats de la légion IV *Scythica*.

1- P. Cassius Claudia (tribu) Dexter (144-147 apr. J.-C).

CIL, VIII, 270 = 11451 = 23246 ; IX, 330 ; *IGR*, III, 821 = *AE*, 1972, 656.
PIR², C 490 ; ALFÖLDY (G.),1977, p. 155, 160 et n 83, 331; PFLAUM (H.-G.), 1981, p. 379-393; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 292-293, n° 31 ; RÉMY (B.), 1989, p. 346, n° 307; FRANKE (Th.), 1991, p. 308 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 207, n° 1.
CIL, III, 12116 = *IGR*, III, 903 = *ILS*, 1050, Hierapolis castabala (Cilicie) : [P(ublius) Cas]sius T(iti) f(ilius) Cl(audia) Dexter Augus[tanus] / [Alpin]us Bellicius Sollers Metilius [---] / [---]us Rutilianus Xvir stlit(ibus) [iudi]/[can]dis trib(unus) laticl(avius) leg(ionis) III Aug(ustae) [VIvir eq(uitum)] / [turm]a(e) [R(omanorum)] VIIvir epulon(um) sodalis [---] / [quaest]or trib(unus) plebis praetor fidei co[missar(ius)] / [leg(atus) le]g(ionis) IIII Scythicae leg(atus) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) pro[vin]/[ciae] Ciliciae.
[εἴτε Σ]εληναίην εἴτ' Ἄρτεμ̣ιν̣ / [εἴτε σ]έ, δαῖμον, / πυρφόρον [ἐν] / [τ]ρ̣ιόδοις ἣν σεβόμεσθ' Ἑκ̣ά̣/την, / εἴτε Κύπριν Θήβης λα[ὸς] / θυέεσσι γεραίρει, / ἢ Δηώ, κού/ρας μητέρα Φερσεφόνης, / κλῦ/θι καὶ ἡγεμονῆα τεὸν σῶόν τε φύλασσε / καὶ κλεινὴν ὕπατον / πέμψον ἐς Εἰταλίην. / Λεύκιος εἰητὴ[ρ] / τόδε σοὶ βρέτας οὗ ἑτάροιο / Δέξ/τρου καὶ τούτους ὀκτὼ ἔδωκε / τύπους.
Une carrière directe :

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun militaire de la légion III *Augusta*, stationnée à Lambèse vers 135-137, à l'époque où son père était *legatus Aug. pr. pr. exercitus Africani* (*CIL*, VIII 19312).
- Il a probablement présidé une turme de chevaliers romains, *VIvir equitum turmae Romanorum*.
- Deux sacerdoces importants, les *VIIvir epulonum* et les *Sodalis* d'un empereur non connu.
- Questeur de son père P. Cassius Secundus (*PIR*^{2} C 521 ; THOMASSON (B.-E.), 1996, p. 146, n° 25) en Afrique en 138.
- Tribun de la plèbe, puis *praetor fideicommissarius* en 143, chargé de régler les legs entre l'héritier fiduciaires et les bénéficiaires du *fideicommis*.
- Légat de la légion IV *Scythica* entre 144-147.
- Légat propréteur dans la province impériale prétorienne de Cilicie en 149-151.
- Consul suffect *in absentia* en 152 -153 ?

Origine : Vérone en Italie (Alföldy (G.), 1982, p. 360, n° 2.

2- T. Clodius Falerna (tribu) Eprius Marcellus (49-53 apr. J.-C).

PIR², E 84 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 215, n° 65 ; RÉMY (B.), 1989, p. 281, n° 230 ; FRANKE (Th.), 1991, p. 87-89, n° 45 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 207, n° 2.

Le début de carrière de Clodius Eprius Marcellus n'est pas connu, malgré les nombreux documents[726].

- Selon B. Rémy, Marcellus est entré au Sénat pendant le règne de Claude par adlection, lors de la censure de 47/48, mais il n'est pas sûr s'il s'agisse de l'adlection *inter tribunicios* ou *inter quaestorios*.
- Préteur pérégrin pour un seul jour en 31 décembre 48. Il est possible que la raison de cette brève nomination fût simplement de justifier son commandement légionnaire, peut-être à la tête de la légion IV *Scythica* en 49 apr. J.-C. On sait que l'exercice d'une charge prétorienne est possible sans qu'on soit préteur, mais c'est rarissime[727].
- Légat d'une légion, qui pourrait être la XIV *Gemina* en Bretagne, la IV *Scythica* ou la IV *Macedonica* stationnée d'abord en Mésie, puis en Germanie supérieure.
- Légat de la province de Lycie-Pamphylie à la fin du règne de Claude. Il y reste jusqu'en 57 où l'on sépare la Lycie de la Pamphylie pour la rattacher à la Galatie.
- Proconsul de Chypre en 58-59.
- Consul suffect en 62 avec Q. Iunius Marullus.
- Proconsul de la province d'Asie en 70/71-72-73. Selon B. Rémy Vespasien lui aurait proposé cette fonction en contournant le Sénat, dans le dessein de régler les mauvaises relations du pouvoir avec les provinciaux d'Asie.
- Consul II en 74 avec Q. Petilius Cerialis.
- Membre des collèges sacerdotaux : des Augures, des Curions et des *sodales Augustales* à des dates non connues.

Origine : Capua, Italie.

3- L. Funisulanus Aniensi (tribu) Vettonianus (62 apr. J.-C).

*PIR*², F 570 ; ALFÖLDY (G.), 1969, p. 126-127 ; CORBIER (M.), 1974, p. 81, n° 23 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 91, n° 26 ; col. 102, n° 19 ; col. 125, n° 29 et col. 378, n° 55 ; HOUSTON (G.-W.), 1976, p. 25-26 = *Ubi erat lupa* n° 23285 ; FRANKE (Th.), 1991, p. 89-93, n° 4 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 207, n° 3 ; DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 477, n° 36.

1- *CIL*, XI 571, Aemilia (Regio VII) : [L(ucius) Funisulanu]s L(uci) f(ilius) A[n]i(ensis) Vettonianus co(n)s(ul) / [VIIvir epulonum s]odalis Aug(ustalis) proco(n)s(ul) provinc(iae) A[f]ricae / [leg(atus) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provi]nc(iae) Delmatiae item provinc(iae) Pannoniae / [item Moesiae sup]er(ioris) curator aquarum curator viae Ae[m(iliae)] praet(or) / [tr(ibunus) pl(ebis) praef(ectus) aera]ri quaes[t(or) prov(inciae) Sic(iliae) t]rib(unus) mil(itum) leg(ionis) VI victr(icis) IIIv[ir a(ere) a(rgento) a(uro) f(lando) f(eriundo)] / [------?

---

[726]Sept ou huit inscriptions latines et grecques. Tacites l'a mentionné quinze fois dans les *Annales*, l'*Histoire* et le *Dialogue des orateurs*. Dion Cassius aussi le mentionne une fois. Enfin, il était attesté sur des monnaies des villes d'Asie. RÉMY (B.), 1989, p. 281, n° 231.

[727]Voir l'analyse des cursus de la IV *Scythica* p. 280.

2- *CIL*, III, 4013 = *ILS*, 1005 = *IDRE*, II, 271, Scitarjevo/Andautonia (Pannonie supérieure) : L(ucio) Funisulano / L(uci) f(ilio) Ani(ensi) Vettoniano / trib(uno) mil(itum) leg(ionis) VI Vict(ricis) quaes/tori provinciae Siciliae / trib(uno) pleb(is) praet(ori) leg(ato) leg(ionis) IIII / Scythic(ae) praef(ecto) aerari(i) Satur/ni curatori viae Aemiliae co(n)s(uli) / VIIvir(o) epulonum leg(ato) pro pr(aetore) / provinc(iae) Dalmatiae item pro/vinc(iae) Pannoniae item Moesiae / superioris donato [[ab]] / [[Imp(eratore) Domitiano Aug(usto) Germani]]/[[co]] bello Dacico coronis IIII / murali vallari classica aurea / hastis puris IIII vex(il)lis IIII / patrono / d(ecreto) d(ecurionum).

- *IIIvir capitalis*, vers 56-58.
- Tribun laticlave de la légion VI *Victrix* en Espagne.
- Questeur de la province de Cilicie.
- Tribun de la plèbe, puis préteur.
- Légat de la légion IV *Scythica* sous le commandement de L. Caesennius Paetus (TACITE, *Annales*, XV, 7).
- Curateur *aquarum*, puis de la voie *Aemilia*.
- Préfet du trésor du temple de Saturne entre 74/76 et 77/79.
- Consul suffect en 78 avec Q. Corellius Rufus.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Dalmatie vers 79-82 (*CIL*, XVI, 30 et 31).
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Pannonie entre 83 et 86.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Mésie inférieure en 86. Selon W. Eck, il est premier légat après la division de Mésie (ECK (W.), 1982, p. 312, n. 217). Il a été décoré pendant la guerre dacique de Domitien.
- Procconsul d'Afrique en 91/92 (ECK (W.), 1982, p. 319).
- Coopté dans des collèges importants : les *VIIvir epulonum* et les *sodales Augustales*.

Origine : peut-être Caesaraugusta en Espagne (DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 477).

4- Gellius Maximus (219 apr. J.-C).

DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXIX 7, 1-2 ; *PIR*[2], G130 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 207, n° 4.
Selon Dion Cassius, c'est est le légat qui a essayé d'usurper le pouvoir au début du règne d'Élagabal. Son père L. Gellius Maximus était médecin et ami de Caracalla, *sacerdos* d'Esculape, dieu de la médecine.
Origine : peut-être Antioche de Pisidie.

5- Ti. Iulius Cornelia (Tribu) Celsus Polemaeanus (80-82 apr. J.-C).

PIR[2], I 260 ; CORBIER (M.), 1974, p. 372, n° IX ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 221, n° 92 ; col. 246, n° 24 ; col. 265, n° 8 et col. 289, n° 4 ; DĄBROWA (E.), 1980, p. 34 et 58-59 ; ECK (W.), 1982, p. 309, 316-318 et 341 ; FRANKE (Th.), 1991, p. 95-97, n° 48 ; RÉMY (B.), 1989, p. 39, n° 24 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 208, n° 5.

Issu de l'ordre équestre, Ti. Iulius Celsus Polemaeanus possède de nombreuses documentations détaillées chez B. Rémy. Citons ici l'inscription suivante.

IK.17.2., n° 5102 : Éphèse (Asie) : Τι(βέριον) Ἰούλιον Τι(βερίου) υἱὸν Κορνηλία / Κέλσον Πολεμαιανὸν / ὕπατον ἀνθύπατον Ἀσίας / χειλίαρχον λεγιῶνος γ´ / Κυρνηαϊκῆς, καὶ ἀγορανόμον καταλεγέντα ὑπὸ θεοῦ Οὐεσπασιανοῦ, στρατηγὸν δήμου Ῥωμαίων, πρεσβευτὴν θεοῦ Οὐεσπασιανοῦ καὶ θεοῦ / Τίτου ἐπαρχειῶν Καππαδοκίας Γαλατίας Πόντου Πισιδίας Παφλαγονίας / Ἀρμενίας, πρεσβευτὴν θεοῦ Τίτου καὶ Αὐτοκράτορος Σεβαστοῦ λεγιῶνος δ´ / Σκυθικῆς, ἀνθύπατον Πόντου καὶ Βειθυνίας, ἔπαρχον αἰραρίου στρατιωτικοῦ, / πρεσβευτὴν Αὐτοκράτορος Καίσαρος Σεβαστοῦ ἐπαρχείας Κιλικίας, γενόμενον δὲ καὶ / ἐπὶ ἔργων δημοσίων τῶν ἐν Ῥώμῃ, Τι(βέριος) Ἰούλιος Ἀκύλας Πολεμαιανὸς ὕπατος τὸν ἑαυτοῦ πατέρα, ἀπαρτισάντων / τῶν κληρονόμων Ἀκύλα.

- χειλίαρχος λεγιῶνος γ´ Κυρνηαϊκῆς, tribun angusticlave de la légion III *Cyrenaica* stationnée à Nicapolis en Égypte en 69, sous le commandement du préfet Ti. Iulius Alexander. Il a peut-être rencontré Vespasien ou son fils Titus lors de participation d'un détachement de la légion III *Cyrenaica* à la guerre des Juifs[728], fait qui lui a probablement permis l'admission au Sénat par *adlecto inter aedilicios*, lors de la fournée de 69.
- ἀγορανόμος καταλεγέντα ὑπὸ θεοῦ Οὐεσπασιανοῦ, adlecté parmi les plébéiens par Vespasien.
- στρατηγὸς δήμου Ῥωμαίων, préteur du peuple romain, vers 75 ou 76.
- πρεσβευτὴς θεοῦ Οὐεσπασιανοῦ καὶ θεοῦ Τίτου ἐπαρχειῶν Καππαδοκίας Γαλατίας Πόντου Πισιδίας Παφλαγονίας Ἀρμενίας, légat prétorien, sans doute en qualité de *iuridicus*, dans les provinces de Cappadoce, de Galatie, de Pont, de Pisidie, de Paphlagonie et d'Arménie mineure en 78/79. Le gouverneur de la province impériale de Grande Galatie était alors M. Hirrius Fronto Neratius Pansa (*IGR*, III, 125).
- πρεσβευτὴς θεοῦ Τίτου καὶ Αὐτοκράτορος Σεβαστοῦ λεγιῶνος δ´ Σκυθικῆς, légat de la légion IV *Scythica* sous Titus et Domitien vers 80-82. Il est premier oriental qui commande une légion romaine.
- ἀνθύπατος Πόντου καὶ Βειθυνίας, proconsul de Pont-Bithynie en 83-84.
- ἔπαρχος αἰραρίου στρατιωτικοῦ, préfet du trésor militaire en 85-87.
- πρεσβευτὴς Αὐτοκράτορος Καίσαρος Σεβαστοῦ ἐπαρχείας Κιλικίας, légat propréteur d'Auguste de la province de Cilicie en 88/89-90/91.
- Consul suffect en 92 avec L. Stertinius Avitius (*CIL*, XIV, 244 ; *AE*, 1949, 23 ; *CIL*, XVI, 37).
- Coopté peu après parmi les *XVviri sacris faciundis*.
- γενόμενος δὲ καὶ ἐπὶ ἔργων δημοσίων τῶν ἐν Ῥώμῃ. Resté à Rome pour deux ou trois ans de plus avec la curatelle des *Curator aedium sacrarum et operum publicorum populi romani* en 93-95.
- Proconsul d'Asie en 105-106.

Origine : Éphèse en Asie.

[728]JOSÈPHE, *Guerre des juifs*, V, 287.

6- C. Iulius Scapula (quelque temps entre 130 et 134).

PIR², I 553 ; BOSCH (E.), 1967, p. 174-177 ; ALFÖLLDY (G.), 1969, p. 185-187 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 194, n° 32 et col. 257, n° 32 ; RÉMY (B.), 1989, p. 151, n° 113 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 208, n° 6 ; MITCHELL (S.), 2012, n° de 37 à 40.

CIG, 4022 = *IGR*, III 176, Ankara (Galatie) : Γ. Ἰούλιον Σκάπλαν / ὕπατον ἀποδεδει/γμένον πρεσβ(ευτὴν) κὲ ἀντι/στράτηγον Αὐτοκράτο/ρος Τραιαν[οῦ Ἁδρι]ανοῦ / Σεβαστοῦ [πατρὸς] πατρί/δος ἀρχιερέως μεγίστου / κὲ Αὐ[τοκράτορος Τ.] Αἰλίου / Καίσαρος [Ἀντωνείνου] ἀν/θύπατον [Ἀχαίας, ἡγε]μό/να λεγ(ιῶνος) δ´ [Σκυθικῆς] στρα/τηγὸν, δήμ[αρχον, ταμ]ίαν / [ἐπαρχείας Βαιτικῆς] / χειλίαρχον [πλατύσημο]ν / λεγ(ιῶνος) ζ´ Διδ[ύμου Εὐτυχο]ῦς φυ[λὴ] η´ φυλ[αρχοῦντος - - -].

C. Iulius Scapula commence sa carrière sénatoriale sans exercer des fonctions du vigintivirat.

- χειλίαρχος πλατύσημος λεγιῶνος ζ´ Διδύμου Εὐτυχοῦς, tribun laticlave de la légion VII *Gemina Felix* stationnée à León en Asturie.
- ταμίας ἐπαρχείας Βαιτικῆς, questeur de de la province de Bétique, δήμαρχος, tribun de la plèbe et στρατηγὸς préteur.
- ἡγεμὼν λεγιῶνος δ´ Σκυθικῆς, légat de la légion IV *Scythica* vers 130-134, avant ou après la légation de C. Iulius Severus qui était en 132.
- ἀνθύπατος Ἀχαίας, proconsul de la province d'Achaïa en 135-136.
- Légat propréteur d'Hadrien et d'Antonin de la province de Galatie en 136/137-138/139 (ECK (W.), 1983, p. 179-184).
- Désigné consul suffect en 138 (ALFÖLDY (G.), 1977, p. 140- 205).

Origine : selon B. Rémy, il est d'origine italienne.

7- C. Iulius Severus (132). Voir les inscriptions 70 et 71.

8- A. Larcius Priscus (94/95-97).

AE, 1908, 235.

PIR², L 103 ; ALFÖLLDY (G.), p. 175-176 ; PFLAUM (H.-G.), 1981, p. 235-237 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 32, n° 7 ; col. 309, n° 38 ; col. 396, n° 22 ; FRANKE (Th.), 1991, p. 37-39, n° 19 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 78 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 209, n° 8 ; BIRLEY (A.-R.), 2005, p. 242, n° 15.

CIL, VIII, 17891 = *ILS*, 1055, Thamugadi (Numidie) : A(ulo) Larcio A(uli) filio Quirina Prisco VIvir(o) equitum / Romanor(um) Xvir(o) stlitib(us) iudicand(is) quaestor(i) / provinciae Asiae leg(ato) Aug(usti) leg(ato) leg(ionis) IIII Scythicae / pro leg(ato) consulare provinciae Syriae trib(uno) pleb(is) / praetori praef(ecto) frumenti dandi ex s(enatus) c(onsulto) leg(ato) pro/vinciae Baeticae Hispaniae proco(n)s(uli) provin/ciae Galliae Narbon(ensis) leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) II Aug(ustae) leg(ato) / Aug(usti) pr(o) pr(aetore) exercitus provinciae Afric(ae) VIIvir(o) / epulonum co(n)s(uli) desig(nato) patrono col(oniae) d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

Le tribunat laticlave manque dans le cursus.

- *VIvir equitum Romanorum*.
- *Xvir stlitibus iudicandis*, sous Domitien vers 90.
- Questeur de la province d'Asie.
- Légat de la légion IV *Scythica* en 94/95-97. Il remplace le gouverneur consulaire de Syrie M. Cornelius Nigrinus Curiatius Maternus, qui voulait faire des troubles (BIRLEY (A.-R.), 2005, p. 243).
- Tribun de la plèbe, puis préteur.
- Légat du proconsul de Bétique en 102/103.
- Préfet chargé à la distribution du blé à Rome.
- Légat de la légion II *Augusta* stationnée à *Isca Silurum* en Bretagne en 104-106.
- *Legatus Augusti pro praetore exercitus Africae* entre 105/106 et 107/108.
- Proconsul de la province de Gaule Narbonnaise en 108-109. Selon E. Birley, il reçoit le consulat lors qu'il était dans cette province (BIRLEY (E.), 1962, p. 224).
- Consul Suffect en 110.
- *VIIvir Epulonum*.
- Patron de la colonie de *Thamugadensis*.

Origine : Regio I (Italie) (REYNOLDS (J.), 1982, p. 681). Son père A. Larcius Lepidus Sulpicianus, légat de la légion X *Fretensis* en 69/70 (*PIR*[2], L 94), avait fait une carrière ressemblable à celle de son fils malgré un intervalle de 30 entre les deux. Il était *VIvir equitum Romanorum*, *Xvir stlitibus iudicandis*, questeur de Crète-Cyrénaïque, légat de la légion X *Fretensis* pendant la guerre des Juifs de 69/70 ; il retourne ensuite, comme l'a fait son fils, au cours normal de sa carrière et exerce le tribunat de la plèbe.

9- M. Maecius Celer (en 92-94). Voir les légats de la légion III *Gallica* n° 8.

10- L. Martius Pomptina (tribu) Macer (en 42-43).

PIR², M 343 ; *PME*, II, IV, M 36 ; FRANKE (Th.), 1991, p. 302 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 209, n° 10.
CIL, XI, 1835 = *ILS*, 969, Arretium (Regio VII) : [L(ucio)] Martio L(uci) f(ilio) Pom(ptina) / [Mac]ro trib(uno) mil(itum) leg(ionis) II IIIIvir(o) v[iar(um)] / [cur(andarum) q(uaestori)] aed(ili) cur(uli) pr(aetori) leg(ato) Ti(beri) Claudi Caes[aris] / [Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Moesiae leg(ionis) IV Scyt[hic(ae)] / [et leg(ionis)] V Maced(oniae) proco(n)s(uli) prov(inciae) Achai[ae] / [citr]a sor[t]em ex d(ecreto) d(ecurionum) p(osuit).

- Tribun militaire de la légion II *Augusta*, peut-être encore en Germanie.
- *IIIIvir viarum curandarum*. La fonction du vigintivirat précède normalement le tribunat militaire. C'est pourquoi H. Devijver a considéré que Martius Macer a d'abord été tribun angusticlave, issu de l'ordre équestre, avant de passer dans l'ordre sénatorial avec ce poste de vigintivirat. Par contre S. Demougin,

montre qu'à la fin de la République le service militaire précède, dans bien des cas, l'accession aux magistratures mineures[729].

- Questeur, édile curule et préteur.
- Légat de Claude en Mésie en même temps, légat de la légion IV *Scythica* et V *Macedonica* en 42-43.
- Proconsul de la province d'Achaïe après 44.

Origine : Arretium en Italie.

11- Cn. Pompeius Collega (en 69/70).

JOSÈPHE, *Guerre des juifs*, VII, 58-61 ; *PIR²*, P 600 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 264, n° 6 et col. 307, n° 29 ; RÉMY (B.), 1989, p. 187, n° 155 ; FRANKE (Th.), 1991, p. 93, n° 47 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 209, n° 11.

- Légat de la légion IV *Scythica* en 69/70. Nous n'avons pas d'inscription ou de récit littéraire détaillant la carrière de Pompeius Collega. Mais d'après Josèphe et Tacite, on sait qu'il a remplacé le nouveau gouverneur de Syrie L. Iunius Caesennius Paetus qui n'y était pas encore arrivé, tandis que l'ancien gouverneur C. Licinius Mucianus était parti en Occident pour combattre Vitellius. Mais, si l'on reprend l'histoire racontée par Josèphe (JOSÈPHE, *Guerre des juifs*, VII, 58-61) on remarque que ce dernier qualifie Collega de (πρεσβευτὴς = légat), sans donner le nom de son unité. H. Devijver pense à la légion IV *Scythica* puisque la légion X *Fretensis* était déjà en Judée sous le commandement de A. Larcius Lepidus Sulpicianus (JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, II, 510), la légion VI *Ferrata* était dans l'armée de Mucien en Occident (TACITE, *Histoire*, II, 83) et la III *Gallica* était en Italie. Mais, il faut noter que le commandement de Pompeius Collega date de l'année 69/70, époque où le départ de la légion XII *Fulminata* de Syrie n'est pas sûr après sa défaite ignominieuse en Judée en 67. De plus, on ne peut pas négliger l'hypothèse que la légion XVI *Flavia Firma* soit déjà arrivée en Syrie[730]. En conséquence, le commandement de Cn. Pompeius Collega dans la légion IV *Scythica* demeure hypothétique, puisqu'on peut proposer les deux autres légions.
- Consul suffect, peut-être en novembre-décembre 71 avec Q. Iulius Cordus[731].
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Cappadoce et de Galatie en 75/76-77/78 (*CIL*, III, 306).
- Patron de la colonie d'Antioche de Pisidie (*CIL*, III, 6817 = *ILS*, 998).

Origine : inconnue.

---

[729]DEMOUGIN (S.), 1982, p. 89-90 et 100, n° 5.
[730]Voir p. 359-360.
[731]CAMODECA (G.), 1991, p. 57, pp. 45-74.

12- T. Prifernius Paetus (en 140).

PIR², P 939 ; *REsup.*, XIV, col. 484, n° 2 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 36, n° 12 ; col. 93, n° 36 ; col. 382, n° 90 ; DĄBROWA, (E.), 1993, p. 56, n° 2 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 209, n° 12.
AE, 1972, 153, Trebula Mutuesca (Regio IV) : [T(ito) Pri]fernio T(iti) f(ilio) Quir(ina) / [Paet]o Rosiano Noni[o] / [Agric]olae C(aio) Labeon[i T]et[tio?] / [Gemino?] co(n)s(uli) auguri p[ro]c[o(n)s(uli)] / [prov(inciae) Afri]cae leg(ato) Aug(usti) ad ce[nsus] / [accip(iendos) p]rov(inciae) Aquitanicae [leg(ato)] / [pro pr(aetore) di]vi Pii prov(inciae) Delmatiae P[raefect ?] / [aliment ?]orum cur(atori) alvei [Tiberis et] / [cloacar]um urbis lega[t(o) p]ro [pr(aetore)] / [div]i [P]ii prov(inciae) [Aq]uitanic[a]e [legat(o)] eiusdem leg[ionis ---] / [---]AE praet(ori) ca[ndid(ato) d]ivi / [Had]riani trib(uno) [ple]b(is) c[andid(ato)?] / [qua]estori candid(ato) [tri]bu(no) mil(itum) [lat]icl(avio) legionis X Fre[t]ensis / [dec]emviro stlitibus iud(icandis) cu[r]at(ori) / municipi dat(o) a divo Hadr[i]a[no] / VIIIvir(o) III aed(ili) q(uin)q(uennali) VIIIvir(o) IIII [---]AN / q(uin)q(uennali) mag(istro) iuventu[t(is) ---]IVI[---] / D[---]A[---] / patrono.

- *Xvir Stlitibus iudicandis*.
- Tribun militaire de la légion X *Fretensis* stationnée à en Judée vers 126-128.
- Questeur candidat, candidat au tribunat de la plèbe, curateur de Trebula Mutuesca[732] sous Hadrien et candidat à la préture par le dieu Hadrien.
- Légat d'Antonin le Pieux dans une légion qui pourrait être, la IV *Scythica* ou la XIV *Gemina* stationnée à Carnuntum en Pannonie supérieure.
- Légat propréteur d'Antonin le Pieux de la province d'Aquitaine peut-être en 142-145.
- Consul suffect en 146.
- Curateur du lit du Tibre et des rives et du réseau des égouts.
- Il est peut-être le préfet des *alimenta* créé par Trajan au bénéfice des enfants des citoyens nécessiteux dans les cités italiennes. La préfecture des *alimenta* vers le milieu de II^{e} siècle se plaçait généralement avant le consulat et les autres charges consulaires, ce qui n'est pas le cas ici[733].
- Légat propréteur d'Antonin le Pieux de la province de Dalmatie en 153-156[734].
- Proconsul d'Afrique peut-être en 160/161[735].
- Légat d'Auguste pour faire le recensement de la province d'Aquitaine probablement en 161-162.
- Augure.

Origine : Trebula Mutuesca (Regio IV).

13- M. Quintius Atticus (peut-être au début du I^{er} s.).

IK.59, 38.

---

[732]ALFÖLDY (G.), 1977, p. 41, n 19.
[733]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 653 et 664.
[734]ALFÖLDY (G.), 1977, p; 225.
[735]*Ibid*., p. 209.

PIR², Q 40 ; FRANKE (Th.), 1991, p. 307 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 210, n° 13 ;
CIL, III, 12250, Inebazar (Asie) : M(arco) Quintio Diadum/eno Attici legati Augu/sti leg(ionis) IV Scythicae lib/erto vixit anno(s) XX h(oc) / s(epulcrum) f(aciendum) curavit Epaphra At/tici legati servus // Διαδούμενε.

M. Quintius Diadumenus a sans doute le prénom et le gentilice de son maître, M. Quintius Atticus, qui n'est pas attesté que dans cette inscription. Il est possible que ce légat soit fils de C. Quintius Atticus, consul suffect de 69 (*PIR²*, Q 39), et probablement l'Ἀττικός d'Hegesippus (EUSEBIUS, *Hist. Eccl.,* III, 32, 3 ; aussi *PIR²*, A 1338), connu sous Trajan.
Origine : inconnue.

14- L. Septimus Quirina (tribu) Severus (Empereur) (en 182-183).

DEVIJVER (H.), 1998, p. 210, n° 14 ; KIENAST (D.), 1996, p. 156-159 ; *PIR²*, S 487.

- Il n'est pas sûr que Septime Sévère ait exercé l'une des fonctions du vigintivirat et le tribunat militaire. Selon l'*Histoire Auguste*, c'est son parent C. Septimius Severus qui lui a obtenu le laticlave sous Marc Aurèle (*Vie de Septime Sévère*, I, 5).
- Questeur en 170 ou 171, puis questeur II en 171 ou 172.
- Légat de proconsul d'Afrique en 173-174. Cette charge est reservée habituellement au jeune sénateur ayant déjà effectué la préture. Selon l'*Histoire Auguste*, le parent de Septime Sévère, C. Septimius Severus, proconsul d'Afrique en 173/174 – 174/175, l'avait emmené avec lui en Afrique comme légat (*Vie de Septime Sévère*, I, 5).
- Candidat au tribunat de la plèbe, désigné préteur au courant de l'année 174.
- Préteur en 178 et prend la première charge prétorienne entre 178 et 181 comme iuridicus de l'Asturie et de Galice.
- Légat de la légion IV *Scythica* en 182 ou 183.
- Légat propréteur d'Auguste de Lyonnaise entre 186-189.
- Proconsul de Sicilie en 189-190.
- Consul suffect en 190.
- Légat propréteur d'Auguste de Pannonie supérieure entre 191-193.
- Empereur le 9 avril 193.

Origine : Lepcis Magna en Afrique (CORBIER (M.), 1982, p. 725).

15- L. Valerius Messala Thrasea Poblicola Helvidius (peut-être en 105).

PRIULI (S.), 1982, p. 620, n° 14 ; FRANKE (Th.), 1991, p. 303 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 210, n° 15 ; *PIR²*, V 149.
CIL, VI, 41158 = *AE*, 1984, 38, Rome : D(is) M(anibus) / L(ucio) Valerio L(uci) [f(ilio)] / Messalae Thrase[ae] / Poplicolae Helvid[io] / Prisco leg(ato) leg(ionis) II[II] / Scythicae VIIvi[ro] / epul(onum) pr(aetori) desig(nato).

La diversité des noms portés par L. Valerius Messala évoque des liens parentaux avec des personnages de différentes époques : P. Clodius Thrasea Paetus mort sous Néron (*PIR²*, C 1187) ; C. Heluidius Priscus qui périt sous Vespasien (*PIR²*, H 59) ; L. (Valerius) Poblicola (Helvidius) Priscus, consul suffect en 145 (*PIR²*, V 181a) L. Valerius Publicola Messala Helbidius Thrasea Priscus Minicius Natalis, consul ordinaire de 196 (*PIR²* V 182) ; L. Valerius Helbidius Priscus Publicola *clarissimus vir*, au III siècle (*PIR²*, V 93).

S. Priuli pense que notre personnage est le neveu de C. Heluidius Priscus mentionné par Pline le Jeune (*Lettres*, IV, 21, 3-4), ce qui permet une datation alentour de 105 après. J.-C[736].

L. Valerius Messala, peut-être patricien, est sûrement adlecté parmi les questeurs, avant de commander la IV^e légion, puis mort en tant que préteur désigné. Selon l'*AE*, une préture avant le commandement d'une légion est exceptionnelle à l'époque julio-claudienne, et elle est rare après l'époque de Vespasien.
Origine : italienne.

16- Q. Voconius Romulia (tribu) Saxa Fidus (entre la révolte de Bar-Kokhba et 142).

ALFÖLDY (G.), 1977, p.102, 257 et 340 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 248, n° 34 ; col. 281, n° 31 et col. 382, n° 92 ; RÉMY (B.), 1989, p. 52, n° 35 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 210, n° 16 ; *PIR²*,V 921.
IRG, III, 763 = *SEG*, 33, 1300 = *TAM*, II, 1201, Phasélis (Lycie-Pamphylie) :

1- Κ(οίντον) : Οὐοκώνιον / Σάξαν Ἀμυντια/νόν, υἱὸν Κ(οίντου) · Οὐο/κωνίου Σάξα / Φείδου, πρεσ/βευτοῦ καὶ ἀν/τιστρατήγου / τοῦ Σεβαστοῦ / ἐπαρχειῶν Λυ/κίας καὶ Παμφυ/[λίας - - -] /
2- Κ(οίντον) · Οὐοκώνιον, Σέξτου υἱόν, [- - -] / λία Σάξαν Φεῖδον, ὕπατον ἀποδεδε[ιγμέ]/νον, πρεσβευτὴν καὶ ἀντιστράτηγον τοῦ / Σεβαστοῦ ἐπαρχειῶν Λυκίας καὶ Παμφυλί/ας, ἀνθύπατον Πόντου καὶ Βιθυνίας, / πρεσβευτὴν Σεβ(αστοῦ) λεγεῶνος δ Σκυ/θικῆς, ἐπιμελητὴν ὁδοῦ Οὐαλερίας / Τειβουρτείνης καὶ ἐν τοῖς αὐτοῖς / τόποις στρατολογήσαντα, στρα/τηγόν, δήμαρχον, ταμίαν καὶ ἀν/τιστράτηγον ἐπαρχείας Μακε/δονίας, χειλίαρχον πλατύσημον / λεγεῶνος γ΄ Κυρηναϊκῆς καὶ λε/[γεῶνος - - - - -].
3- *AE*, 1986, 686 = *IK.54*, Pergé (Lycie-Pamphylie) : Curia et [po]pulus / Q(uintum) Voconium Sex(ti) f(ilium) Romil(ia) / Saxam Fidum co(n)s(ulem) designatum / leg(atum) Aug(usti) pro pr(aetore) Pamphyliae et Lycia[e] / proconsulem Pont[i] et Bithyniae / leg(atum) Aug(usti) leg(ionis) IV Scyt(hicae) et curatorem / viae Valeriae Tiburtinae qui / et per eundem tractum dilectu[m] / [e]git praetorem tr[ibu]num plebi[s] / quaestorem pr[o pr(aetore) pr]ovinciae / Macedoniae [trib(unum) mil(itum)] lato clavo / leg(ionis) III Cyr(enaiciae) [et leg(ionis) XII] Fulminatae / donis mil(itaribus) [donatum a div]o Traiano / [ob] exped[itionem Parthic]a[m de]/[ce]m[virum stlitibus iudicandis] / [patronum- - -

- *Xvir stlitibus iudicandis* en 112.
- Tribun laticlave de la légion III *Cyrenaice*, qui était officiellement en Égypte, mais engagée dans plusieurs opérations pendant cette période[737].

[736]PRIULI (S.), 1982, p. 624.

- Tribun militaire de la légion XII *Fulminata* stationnée à Mélitène et décoré de *dona militaria* pendant la guerre parthique de Trajan 114-117.
- Questeur de la province sénatoriale de Macédoine, tribun de la plèbe et préteur.
- Curateur des voies *Valeria* et *Tiburtina* en Italie. En même temps, il a la charge de recruter des soldats dans la même région, peut-être en vue de la révolte de Bar-Kokhba.
- Légat de la légion IV *Scythica*.
- Proconsul de la province de Pont-Bithynie vers 142-143.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Lycie-Pamphylie, 144-147.
- Consul suffect *in absentia* avec C. Annianus Verus en septembre-octobre 146 (*IIt.*, XIII, 1, p. 204).
- Proconsul d'Afrique en 161-162 (*CIL*, VIII, 11029 et 22691).
- Patron de Phasélis.

Origine : italienne (LICORDARI (A.), 1982, p. 20.).

[737]D. L. Kennedy pense que la légion III *Cyrenaice* est restée en Arabie de 106 à 116 ou peu après, où elle rentre en Égypte et en Cyrénaïque lors de révolte juive de 115-117 : KENNEDY (D.-L.), 1980, pp. 283-308.

Légats de la légion IV *Scythica* dans l'ordre chronologique.		
Nom	**Date de service**	**Origine**
1- M. Quintius Atticus	Début du Ier s.	Inconnue
2- L. Martius Macer	En 42-43	Arretium (Italie)
3- T. Clodius Eprius Marcellus	En 49-53	Capua (Italie)
4- L. Funisulanus Vettonianus	En 62	Caesaraugusta (Espagne)
5- Cn. Pompeius Collega	En 69/70	Inconnue
6- Ti. Iulius Celsus Polemaeanus	En 82-82	Éphèse (Asie)
7- M. Maecius Celer	En 92-94	Espagne citérieure
8- A. Larcius Priscus	En 94/95-97	Regio I (Italie)
9- L. Valerius Messala Thrasea Poblicola Helvidius	En 105	Italie
10- C. Iulius Scapula	130-132	Italie
11- C. Iulius Severus	En 132	Ankara (Galatie)
12- Q. Voconius Saxa Fidus	Entre 132 et 142	Italienne
13- T. Prifernius Paetus	En 140	Trebula Mutuesca (Regio IV)
14- P. Cassius Dexter	144-147	Vérone (Italie)
15- L. Septimius Severus	182-183	Lepcis Magna (Afrique)
16- Gellius Maximus	219	Peut-être Antioche de Pisidie

IV.3.1.1. Origine des légats de la légion IV *Scythica*.

Une vision générale sur le dossier des légats de la légion IV *Scythica* montre qu'on a pu identifier l'origine de 14 légats parmi les 16 évoqués ci-dessus. On observe, selon le tableau ci-dessus, une majorité nette d'Occidentaux (dix légats : huit Italiens (n° : 2-3-8-9-10-12-13-14) et deux Espagnols (n° : 4-7). Quant aux Orientaux, on en compte trois (n° : 6-11-3) venant tous des provinces anatoliennes à partir de Domitien. Le seul Africain dans notre liste est l'empereur Septime Sévère. Ainsi, on ne remarque pas de changements dans les résultats avec ce qu'on a eu pour la légion III *Gallica*[738].

On doit noter que L. Valerius Helvidius est peut-être le seul patricien parmi nos sénateurs, tandis que C. Iulius Severus est un homme nouveau adlecté sous Hadrien parmi les anciens tribuns. Quant à Ti. Iulius Celsus Polemaeanus, il est le seul légat issu de l'ordre équestre, ayant effectué le tribunat angusticlave avant d'être adlecté par Vespasien parmi les plébéiens. Pour L. Martius Macer, H. Devijver pensait à une origine équestre d'après son tribunat militaire exercé avant la fonction du vigintivirat, mais S. Demougin doute de son appartenance à cette classe, parce qu'à la fin de la république le jeune sénateur pouvait effectuer le tribunat laticlave avant les magistratures mineures (DEMOUGIN (S.), 1982, p. 89-90 et 100, n° 5).

IV.3.1.2 Cursus honorum des légats de la légion IV *Scythica*.

L'analyse du dossier des légats révèle cinq groupes de légats du point de vue de leurs cursus.

[738] Voir p. 120.

- Légats dont le cursus est connu dès les fonctions préliminaires (n° : 1-3-6-8-10-12-16) [739].
- Légats dont le cursus commence dans l'ordre équestre (n° : 5).
- Légats dont le cursus commence avec les magistratures inférieures (n° : 7-14-15).
- Légats dont le cursus commence avec les fonctions prétoriennes (n° : 2-11).
- Légats mentionné par les textes qui ne donnent aucune précision sur sa carrière. En fait, on laisse de côté ce type de légats, puisqu'on ne peut rien présenter concernant leurs carrières (n° : 4-9-13)

A- Les fonctions préliminaires.

Huit légats sur les seize ont exercé des charges préliminaires toutes datées d'avant la fin du règne d'Hadrien. Toutefois, quand nous ne connaissons pas les débuts de carrière de certains légats ainsi pour l'empereur Septime Sévère, rien n'interdit de penser que certains d'entre eux aient exercé ces charges :

Nom	Date de service	Vigintivirat	Tribunat militaire
1- L. Martius Macer	Claude	- IIIIvir viarum curandarum	- II Augusta (lat. ou ang. ?)
2- L. Funisulanus Vettonianus	Néron	- IIIvir capitalis	- Laticlave, VI Victrix
3- Ti. Iulius Celsus Polemaeanus	Vespasien	= =	- Angusticlave III Cyrenaica
4- L. Larcius Priscus	Domitien	- VIvir equitum Romanorum - Xvir stlitibus iudicandis	- Pas de tribunat
5- Q. Voconius Saxa Fidus	Trajan	- Xvir stlitibus iudicandis	- Laticlave, III Cyrenaica - Laticlave, XII Fulminata
6- P. Cassius Dexter	Hadrien	- Xvir stlitibus iudicandis	- Laticlave, III Augusta - VIvir equitum Romanorum
7- C. Iulius Scapula	Hadrien	= =	- Laticlave, VII Gemina Felix
8- T. Prifernius Paetus	Hadrien	- Xvir stlitibus iudicandis	- Laticlave, X Fretensis

1- Vigintivirat.

On n'observe aucun sénateur effectuant la charge de *IIIvir monetalis* réservée habituellement aux patriciens. En revanche, on remarque quatre légats occupant le poste de *Xvir stlitibus iudicandis*, dont deux ont atteint successivement le proconsulat d'Afrique, T. Prifernius Paetus en 160/161et Q. Voconius Saxa Fidus en 161/162. On remarque que les deux autres légats, P. Cassius Dexter et L. Larcius Priscus ont effectué la prestigieuse charge de *VIvir equitum Romanorum* avant les magistratures inférieures, mais que le premier l'a fait contrairement à l'habitude après le tribunat laticlave.

L. Martius Macer a exercé la fonction de *IIIIvir viarum curandarum*, mais il n'est pas arrivé au consulat. Par contre L. Funisulanus Vettonianus, qui a exercé le *IIIvirirat capitalis*, la charge la moins prisée du vigintivirat, a pu néanmoins atteindre le proconsulat d'Afrique en 91/92.

[739]Je donne les numéros dans ce tableau selon l'ordre alphabitique.

2- Tribunat militaire.

L. Larcius Priscus est le seul légat de la IV^e légion qui n'ait pas effectué de tribunat militaire dans une légion romaine. Il est nommé directement questeur de l'Asie après le vigintivirat. En revanche, Q. Voconius Saxa Fidus est le seul qui ait exercé le tribunat militaire deux fois dans des légions orientales, la III *Cyrenaica* et la XII *Fulminata*. Quant au tribunat de Ti. Iulius Celsus Polemaeanus, il est angusticlave et non pas laticlave, puisqu'il vient de l'ordre équestre.

B- Les magistratures inférieures.

Onze légats ont occupé des magistratures inférieures :

Nom	Date de service	Questeur	Échelon édilicien
1- T. Clodius Marcellus	Claude	- Adlecté parmi les questeurs ou parmi les tribuns.	- Peut-être adlecté parmi les tribuns.
2- L. Martius Macer	Tibère ou Caligula	- oui	- Édile curule.
3- L. Funisulanus Vettonianus	Néron	- En Cilicie.	- Tribun de la plèbe.
4- Ti. Iulius Celsus Polemaeanus	Vespasien	= =	- Adlecté parmi les plébéiens
5- A. Larcius Priscus	Domitien	- En Asie. - Légat de la légion IV *Scythica*. Il gouverne la Syrie en l'absence du gouverneur.	- Tribunat de la plèbe.
6- L. Valerius Helvidius	Peut-être sous Nerva ou Trajan	- Adlecté parmi les questeurs. - Légat de la légion IV *Scythica*.	= =
7- C. Iulius Scapula	Hadrien.	- En Bétique	- Tribunat de la plèbe.
8- P. Cassius Dexter	Hadrien	- En Afrique.	- Tribun de la plèbe.
9- T. Prifernius Paetus	Hadrien	- Questeur candidat	- Candidat au tribunat de la plèbe. - Curateur de Trebula Mutuesca.
10- Q. Voconius Saxa Fidus	Hadrien	- En Macédoine	- Tribunat de la plèbe.
11- L. Septimius Severus	Marc Aurèle	- Questeur. - Questeur II en Sardagne. - Légat du proconsul d'Afrique.	- Candidat au tribunat de la plèbe.

1- La questure.

On remarque d'après le tableau ci-dessus que sept légats de la légion IV *Scythica* étaient des questeurs *pro praetore*, qui s'occupaient de l'administration financière des provinces sénatoriales[740]. Ti. Iulius Celsus Polemaeanus est le seul légat qui n'ait pas exercé cette charge, puisqu'il est issu de l'ordre équestre et admis directement parmi les plébéiens. T. Prifernius Paetus était le seul candidat à la questure, tandis que L. Valerius Helvidius et peut-être T. Clodius Marcellus étaient admis parmi les anciens questeurs. Il n'est pas certain que l'empereur Septime Sévère ait effectué des charges préliminaires, néanmoins on sait qu'il a exercé deux questures *pro praetore* avant de partir en Afrique avec son parent C. Septimius Severus en qualité de légat. Il est vrai que cette charge est réservée habituellement à un sénateur ayant déjà été préteur, mais on connaît des cas où des sénateurs brillants sont légat du proconsul dans une province sénatoriale avant leur préture. Le cas de Septime Sévère est donc exceptionnel, puisqu'il l'exerce même avant le tribunat de la plèbe[741]. On remarque la même particularité dans la carrière de A. Larcius Priscus, qui passe inhabituellement de la questure à la légation de la légion IV *Scythica* et gouverne une grande province telle que la Syrie en l'absence de son gouverneur, ainsi que dans la carrière de plausible patricien L. Valerius Helvidius qui commande aussi la IV^{e} légion après la questure. Cependant, on voit ces trois hommes reprendre ensuite un cours normal de carrière et exercent le tribunat de la plèbe, sauf Valerius, puis la préture.

Quant aux autres légats, on observe que leur questure est à sa place habituelle dans le cursus, c'est-à-dire directement après le tribunat laticlave.

2- L'échelon édilicien.

Quatre légats de la légion IV *Scythica* ont été tribuns de la plèbe, tandis que L. Valerius Hevidius n'a pas exercé cette charge affaiblie et neutralisée par la puissance tribunicienne du prince[742].

Il est certain que T. Clodius Marcellus a été admis au Sénat sous Claude lors de censure de 47/48, mais on ne sait pas s'il s'agissait d'une adlection parmi les anciens tribuns ou les anciens questeurs. Par contre Ti. Iulius Celsus Polemaeanus a eu la faveur de Vespasien et a été adlecté parmi les plébéiens, tandis que T. Prifernius Paetus et Septime Sévère étaient candidats au tribunat de la plèbe. On doit noter que ces trois personnages ont mené des carrières brillantes jusqu'au sommet de l'administration romaine. Le premier était proconsul d'Asie, le deuxième était proconsul d'Afrique et le troisième a fondé la dynastie des Sévères qui va régner pendant des décennies.

Quant à l'édilité, fonction réservée normalement aux jeunes sénateurs patriciens[743], on note que L. Martius Macer était édile curule, mais sa carrière n'est pas allée au-delà de deux fonctions prétoriennes.

---

[740]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 650-651.
[741]Par exemple L. Fabius Galeria Cilo Septiminus, légat de la légion XVI *Flavia Firma* en 182/182 était légat du proconsul de Narbonnaise avant d'être préteur urbain. *PIR²* F 27
[742] LASSÈRE (J.-M.), 2007p. 651.
[743]*Ibid.*, p. 651.

C- Les magistratures supérieures.

1- La préture.

On doit rappeler que quand on ne sait pas si un légat a été préteur, comme c'est le cas de M. Quintius Atticus, de Cn. Pompeius Collega, de M. Maecius Celer et de Gellius Maximus, rien n'interdit de penser que certains d'entre eux aient exercé ces charges. Nous avons déjà signalé lors de notre étude prosopographique de la légion III *Gallica*, que l'admission à la préture était l'un des moyens utilisés par l'empereur pour augmenter le nombre de personnes loyales autour de lui[744]. C'est le cas de C. Iulius Severus, qui a été adlecté par Hadrien pour l'obtention de sa préture et a effectué une carrière remarquable qui l'a mène au proconsulat d'Asie. Il est à noter que parmi nos légats, P. Cassius Dexter était préteur *fideicommissarius*, chargé de régler les legs entre l'héritier fiduciaire et les bénéficiaires du *fideicommis*. T. Clodius Eprius Marcellus a été préteur pérégrin mais pour un seul jour, en 31 décembre 48. Il est possible que cette courte étape ait eu simplement pour but de justifier son commandement à la tête d'une légion, peut-être la IV[e] *Scythica* en 49 apr. J.-C. On avait déjà signalé que l'exercice d'une charge prétorienne sans être préteur est possible, mais il s'agit là d'un cas rarissime. Enfin, on observe que deux légats étaient préteurs désignés, L. Valerius Helvidus et L. Septimius Severus, et qu'un légat, T. Prifernius Paetus, a été préteur candidat. Les deux derniers ont atteint le sommet de l'administration romaine, tandis que Valerius Helvidus est mort en fonction.

2- Les fonctions prétoriennes.

Nous excluons donc de notre tableau la carrièrre de L. Valerius Helvidus, mort alors qu'il était préteur désigné. On doit signaler d'emblée notre incertitude au sujet du commandement de T. Clodius Marcellus et de T. Prifernius Paetus : s'est-il effectué dans la légion IV *Scythica*. Dans le cadre de cette étude, nous considérons que c'était bien le cas.

---

[744]DĄBROWA (E.), 1993, p. 49.

Nom	Les fonctions prétoriennes des légats de la légion IV *Scythica* dans l'ordre chronologique.						cos
	1ère	2e	3e	4e	5e	6e	
1- M. Quintius Atticus	Leg. leg. IV Scyth. Début Ier s.	= =	= =	= =	= =	= =	= =
2- L. Martius Macer	Leg. Aug. Claudii Moes. et eodem tempore leg. leg. IV Scyth. ou leg. V Maced. (42-43)	Procos Achaiae (44)	= =	= =	= =	= =	= =
3- T. Clodius Marcellus	Leg. leg. XIV Gem. ou IV Scyt. ou IV Maced. ? (49-53)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Lyc.-Pamph. (57)	Procos Cypri (58-59)	= =	= =	= =	62
4- L. Funisulanus Vettonianus	Leg. leg. IV Scyth. (62)	Cur. aquarum	Cur. viae Aemiliae	Praef. aer. Sat 74-79	= =	= =	78
5- Cn. Pompeius Collega	Leg. leg. IV Scyth. ? (69/70)	= =	= =	= =	= =	= =	71
6- Ti. Iulius Polemaeanus	Iurdicus prov. Capp. Gal. Pont. Pisid. Paphlag. et Arm. Min. (78/79)	Leg. leg. IV Scyth. (80-82)	Procos Pont-Bith. (83-84)	Praef. aer. mil. (85-87)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Cilic. (88-91)	= =	92
7- M. Maecius Celer	Leg. leg. IV Scyth. (92-94)	= =	= =	= =	= =	= =	101
8- A. Larcius Priscus	Legatus proconsulis Hisp. Baet. (102-103)	Praef. frum. dandi	Leg. leg. II Aug. (80-82)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Exercitus Africae (105-108)	Procos Gall. Narbon. (108-109)	= =	110
9- C. Iulius Scapula	Leg. leg. IV Scyth. (130-134)	Procos Achaïae (135-136)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Galat. (136-139)	= =	= =	= =	138
10- C. Iulius Severus	Leg. procos Asiae	Chargé par Hadrien de régler un différend frontalier entre la ville de Dorylaeum et une autre ville	Leg. leg. IV Scyth. (132), vice legati Syriae	Procos Achaïae (133-134)	Missus ab Hadriano in Bithyniam cum quinque fascibus ad corrigendum statum provinciae (fin 134)	Praef. aer. Sat. (135-137)	139
11- Q. Voconius Saxa Fidus	Cur. viar. Valeriae et Tiburtinae et per eundem tractum dilectator	Leg. leg. IV Scyth. (entre 132/133 et 142)	Procos Pont-Bith. (142-143?)	Leg. prov. Lyc.-Pamph. (144-147)	= =	= =	146 in abs ?
12- T. Prifernius Paetus	Leg. leg. IV Scyth. ou XIV Gem. (140)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Aquitanicae (142-145 ?)	= =	= =	= =	= =	146
13- P. Cassius Dexter	Leg. leg. IV Scyth. (144-147)	Leg. pr. pr. prov. Cilic. (149-151)	= =	= =	= =	= =	152-153?
14- L. Septimius Severus	Iuridicus Asturiae et Callaeciae (178-181)	Leg. leg. IV Scyth. (182-183)	Leg. pr. pr. prov. Gall. Lugdunen (186-189)	Procos Siciliae (189-190)	= =	= =	189/190
15- Gellius Maximus	Leg. leg. IV Scyth. (219)	= =	= =	= =	= =	= =	= =

L'analyse du cursus de nos généraux démontre des résultats non négligeables, malgré le petit nombre de carrières qu'on a pu retracer.

Deux légats de la légion IV *Scythica* ont commandé l'unité avant la préture, poste exigé pour effectuer une carrière prétorienne. C'est le cas d'A. Larcius Priscus en 94/95-97 et de L. Valerius Messala Thrasea Publicola Helvidius vers 105. On trouve un cas semblable parmi les légats de la légion X *Fretensis*[745]. Par contre, aucun légat de la légion III *Gallica* n'a effectué son commandement avant la préture (p. 123-124).

On doit également noter qu'on ne sait si le commandement de Cn. Pompeius Collega, M. Maecius Celer, M. Quintius Atticus et Gellius Maximus relevait d'une première charge prétorienne. On ne connaît pas non plus la suite de leur carrière après le commandement de la légion, à l'exception de Pompeius Collega.

Par contre, ce commandement était la première charge prétorienne de six légats de la légion IV *Scythica* (n[746] : 2-3-4-9-12-13) parmi lesquels L. Martius Macer, édile curule et T. Prifernius Paetus, candidat à la questure et au tribunat avant la curatelle de Trebula Mutuesca. Pour trois autres légats ce commandement était la deuxième charge prétorienne (n° : 6-11-14) : Ti. Iulius Polemaeanus et L. Septimus Severus ont débuté avec le poste de *iuridicus* et Q. Vocanius Saxa Fidus avec la curatelle des voies italiennes. Seul le commandement de S. Iulius Severus était la troisième fonction prétorienne.

Il est à noter que, parmi nos légats, seul A. Larcius Priscus a effectué un autre commandement militaire pendant sa carrière prétorienne, la légation de la légion II *Augusta* ; toutefois, il faut rappeler qu'il avait commandé la IV^{e} légion après la questure et, qu'en cette qualité, il a gouverné la province consulaire de Syrie. Ti. Iulius Polemaeanus a été le seul légat qui ait dirigé le trésor militaire, tandis que L. Funisulanus Vettonianus et C. Iulius Severus ont dirigé le trésor du temple de Saturne, juste avant leur consulat.

Trois légats de la légion IV *Scythica* ont remplacé le gouverneur de la Syrie lorsque celui-ci en était absent. M.-A. Speidel et H. Devijver[747] en ont conclu que la IV^{e} légion avait la prééminence sur toute l'armée syrienne. Mais, à propos de cette hypothèse, il faut rappeler que ce fait s'est produit à des époques différentes et dans des circonstances ou dans le cas de personnages exceptionnels. Le premier argument qu'on donne pour défendre cette hypothèse est l'exemple de Cn. Pompeius Collega, qui a remplacé le nouveau gouverneur de Syrie L. Iunius Caesennius Paetus qui n'était pas encore arrivé en Syrie. Mais la légion commandée par Pompeius Collega en 69/70 n'est pas connue. À cette époque, il y avait en Syrie la IV *Scythica*, la XII *Fulminata* et la XVI *Flavia Firma* sur lesquelles la légation de Collega est possible[748].

Le deuxième argument vient de la carrière de A. Larcius Priscus, qui a remplacé, alors qu'il était légat de la IV^{e} légion, le gouverneur de Syrie M. Cornelius Nigrinus Curiatius Maternus soupçonné de vouloir susciter des troubles après la mort de Domitien[749]. Or, la carrière de Larcius Priscus présente plusieurs particularités, puisqu'il a été promu légat de la légion IV *Scythica* après la questure, sans effectuer l'échelon édilicien ou même être préteur. Une autre particularité du cursus de Larcius Priscus se manifeste encore quand il a occupé ces derniers postes et les charges prétoriennes après son gouvernement en Syrie. Il vaut mieux donc interpréter ce

[745]A. Larcius Lepidus Sulpicianus, le père d'A.Larcius Priscus avait commandé la X^{e} légion en 69/70, avant d'être préteur. DĄBROWA (E.), 1993, p. 25, n° 3.
[746]Les numéros sont donnés d'après le tableau ci-dessus.
[747]DEVIJVER (H.), 1998, p. 224 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 179. Cf. SYME (R.), 1958, p. 7; WAGNER (J.), 1977, p. 518.
[748]Voir les légats de la légion IV *Scythica*, Cn. Pompeius Collega n° 11.
[749]BIRLEY (A.-R.), 2005, p. 242-243.

gouvernement exceptionnel dans le cadre des grands changements réalisés en Orient par Nerva au lendemain de la mort de Domitien[750] ou peut-être y voir l'effet de ses mérites ou de liens personnels avec Nerva ou le proconsul d'Asie dont il était questeur, plutôt que la manifestation d'une prééminence de la IVe légion.

Le dernier argument tient à ce que C. Iulius Severus, légat de la IVe légion, a remplacé le gouverneur de Syrie Publicius Marcellus parti en Judée pour réprimer la révolte de Bar-Kokhba[751]. Toutefois, il faut rappeler que ce légat avait sans doute connu personnellement l'empereur Hadrien, ce qui pourrait expliquer sa nomination à la place du gouverneur par des liens personnels, plutôt que reflètant une faveur pour la IVe légion.

Quoi qu'il en soit, je suis totalement d'accord avec J. Wagner et H. Devijver[752] pour estimer que, s'il y avait vraiment une prééminence de la légion IV *Scythica* sur les autres unités syriennes, c'est parce que Zeugma est le camp légionnaire le plus proche d'Antioche, ce qui facilite les moyens de communication et les déplacements entre les deux villes. En même temps, on ne peut négliger l'hypothèse que les trois légats évoqués ci-dessus ont gouverné une province telle que la Syrie grâce à un lien personnel ou peut-être grâce à leur expérience professionnelle. Pour conclure, les trois cas de Doura-Europos cités pour démontrer une supériorité de la IVe légion[753] ne s'appliquent pas partout. À Doura- Europos, la prééminence de la légion IV *Scythica* est claire sur les unités auxiliaires seulement. Par contre, les autres exemples données par M.-A. Speidel ne sont pas probants parce qu'ils concernent des centurions des vexillations légionnaires dont l'appartenance à la légion IV *Scythica* n'est pas certaine (voir p. 345). Cela fragilise sans doute toute la thèorie de la supériorité de la IVe légion sur l'armée syrienne.

Enfin, on note que douze légats de notre liste ont eu le consulat à la fin de leur carrière prétorienne. Mettons de côté la carrière de Pompeius Collega et M. Maecius Celer, dont nous ignorons ce qu'il s'est passé entre leur commandement dans la légion IV *Scythica* et le consulat. Quant aux autres, on compte trois sénateurs ayant atteint le consulat après deux fonctions prétoriennes (n° : 2-12-13), deux après trois fonctions (n° : 3-9), trois après quatre fonctions (n° : 4-11-14), deux après 5 fonctions (n° : 6-8) et un après une seule fonction (n° : 10). On ne remarque donc pas de changement avec ce qu'on a observé chez les légats de la légion III *Gallica* pour la même période, où un jeune sénateur non patricien exerce entre deux et cinq fonctions prétoriennes avant le consulat.

---

[750] *Ibid.*, p. 242-243.
[751] Voir les inscriptions n° 70 et 71.
[752] WAGNER (J.), 1977, p. 518 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 224.
[753] Voir l'inscription du mithraeum et Dolichenum à Doura-Europos concernant le centurion *princeps* Antonius Valentinus (n° 78 et 86)

3- Les fonctions consulaires.

Nom	Les fonctions consulaires des légats de la légion IV *Scythica*.					Cos II
	1ère	2e	3e	4e	5e	
1- T. Clodius Marcellus	Procos Asiae (71-73)			= =	= =	74
2- L. Funisulanus Vettonianus	Leg. Aug. pr. pr. prov. Dalmatiae (79-82)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Pannon. (83-86)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Moes. inf. (86)	Procos Africae (91-92)	= =	= =
3- Cn. Pompeius Collega	Leg. Aug. pr. pr. prov. Capp.et Galatiae (75-78)	= =	= =	= =	= =	= =
4- Ti. Iulius Polemaeanus	Cur. aedium sacrarum et operum publicorum populi Romani (93-95)	Procos Asiae (105-106)	= =	= =	= =	= =
5- C. Iulius Severus	Cur.oper. public. (140-141)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Germ. Infer. (142-150)	Procos Asiae (152-153)	= =	= =	= =
6- Q. Voconius Saxa Fidus	Procos Africae (161-162)	= =	= =	= =	= =	= =
7- T. Prifernius Paetus	Cur. alvei Tiberis et cloacarum Urbis	Praef. alimentorum ?	Leg. Aug. pr. pr. prov. Dalmat. (153-156)	Procos Africae (161-162 ?)	Leg. Aug. ad census accipiendos prov. Aquitanicae (142-145 ?)	= =
8- L. Septimius Severus	Leg. Aug. pr. pr. prov. Pann. Sup. (191-193)	= =	= =	= =	= =	194

On note que, parmi les douze légats de la légion IV *Scythica* ayant obtenu le consulat, huit seulement ont obtenu des charges consulaires et deux ont eu un deuxième consulat. Aucun légat de notre liste n'a été préfet de la Ville ni n'a gouverné la Syrie. Par contre, d'autres légats ont gouverné d'autres provinces importantes : La Pannonie avec ses grandes armées, ainsi L. Funisulanus Vettonianus et L. Septimus Severus ; l'Asie dont ont été proconsuls Ti. Iulius Polemaeanus et C. Iulius Severus ; l'Afrique et ses proconsuls L. Funisulanus Vettonianus, Q. Voconius Saxa Fidus et T. Prifernius Paetus. Une différence apparaît ainsi avec ce qu'on avait observé pour les légats de la légion III *Gallica*, dont deux sénateurs seulement sont arrivés au sommet de l'administration romaine à la même période (voir p. 129).

IV.3.2. Tribuns militaires laticlaves de la légion IV *Scythica*.

1- C. Aemilius Berenicianus Maximus (fin de Septime Sévère - début de Caracalla).

PIR², A 336 ; ALFÖLLDY (G.), 1969, p. 13 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 33, n° 15 ; SCHUMACHER (L.), 1973, p. 129, n° 49 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 211, n° 1.

CIL, XII, 3163 = *ILS,* 1168, Nîmes : C(aio) Aemilio Bere[ni]/ciano Maxim[o] / co(n)s(uli) VIIviro epulon(um?) proc[o(n)s(uli)] / splendidissimae provincia[e] / Narbonensis leg(ato) pro pr(aetore) provin[ciae] / Asiae praetori supremar(o) allecto / inter tribunic(ios) a divo Magn(o) Anto/nino q(uaestori) urbano tribun(o) laticlavio / leg(ionis) IIII Scythicae item VII Geminae / iterato tribunatu Xviro stlitibus / iu[d]icandis [- - -

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun laticlave de la légion IV *Scythica* puis de la légion VII *Gemina* stationnée à León en Asturie.
- Questeur urbain.
- Adlecté parmi les anciens tribuns de la plèbe sous Caracalla (*Magnus Antoninus* est la titulature de Caracalla sous Élagabal et Sévère Alexandre).
- *Praetor supremarum*. Une autre expression pour *praetor fideicommissarius*. Une charge pour régler les legs entre l'héritier fiduciaire et les bénéficiaires du fidéicommis.
- Légat du proconsul d'Asie.
- Proconsul de la très brillante province de Narbonnaise. L'épithète emphatique est du III^e siècle.
- Consul suffect sous Sévère Alexandre.
- *VIIvir epulonum* ce qui dénote une faveur depuis Caracalla.

Origine : selon H.-G. Pflaum, le cognomen indique une origine orientale.

2- C. Arrius Quirina (tribu) Antonius (sous Antonin le Pieux).

PIR², A 1088 ; SCHUMACHER (L.), 1973, p. 54-55, n° 23 ; CORBIER (M.), 1974, p. 253-268, n° 53 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 367, n° 6 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 94, n° 40 ; col. 155, n° 38 ; col. 232, n° 162 et col. 271, n° 35 ; RÉMY (B.), 1989, p. 227, n° 176 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 211, n° 2.

1- *CIL*, V, 1874 = *ILS*, 1118, Concordia/Vénétie (Regio X) : [C(aio)] Arrio [C(ai) f(ilio)] / Quir(ina) Anto/nino praef(ecto) / aer[a]ri Saturn[i] / iuridico per Italiam [re]/gionis Transpadanae pr[i]/mo fratri Arvali praetori / cui primo iurisdictio pupilla/ris a sanctissimis imp(eratoribus) mandata / est aedil(i) curul(i) ab actis senatus se/viro equestrium turmar(um) tribuno / laticlavio leg(ionis) IIII Scythicae IIII/viro viarum curandar(um) qui pro/videntia maximor(um) imperat(orum) mis/sus urgentis annonae difficuli/tates iuvit et co(n)suluit securi/tati fundatis rei p(ublicae) opibus ordo / Concordiensium patrono opt(imo) / ob innocentiam et laborim.

2- *CIL*, VIII, 7030 = *ILS*, 1119, Cirta (Numidie) : praetori] / curatoribus et tutoribus dandis / primo constituto curatori Nola/norum fratri Arvali augur(i) sodali Mar/ciano Antoniniano iuridico regionis / Transpadaneae curatori Ariminien/sium curatori civitatum per Aemili/am aedili curuli ab actis senatus se/viro equitum Romanorum quaest(ori) / urbano tribuno leg(ionis) IIII Scythicae / quattuorviro viarum curanda/rum patrono IIII col(oniarum) / C(aius) Iulius Libo triarchus classis no/vae Lybic(a)e patrono d(edit) d(edicavit) I[- - -]no / F[

B. Rémy donne 23 documents concernant Q. Arrius Antoninus dont deux sont présentés ici pour retrace sa carrière :

- *IIIvir viarum curandarum*, chargé de l'entretien des voies
- Tribun militaire de la légion IV *Scythica* sous Antonin le Pieux.
- Questeur urbain, puis sévir des chevaliers romains.
- *Ab actis senatus*, la charge qui permet de superviser la rédaction des comptes rendus des séances du Sénat et d'informer l'empereur de tout ce qui se dit dans la curie.
- Édile curule.
- *Praetor cui primo iurisdictio pupillaris a sanctissimis imperatoribus mandata est*, le premier préteur qui nommait et observait les curateurs et les tuteurs des gens qui ne pouvaient pas diriger leurs propres affaires à cause de leur état.
- Coopté dans le collège des Frères Arvales vers 163/165[754].
- B. Rémy estime que les curatelles (cités d'Emilie et d'Ariminum, ainsi celle de la ville de Nola (Regio I) et celle de Tifernum Tiberinum (Regio VII) ne sont pas contemporaines des charges prétoriennes mais ont été exercées quand C. Arrius Antonius n'avait pas de fonction (*CIL*, XI, 5939 = *ILS*, 5678).
- *Iuridicus per Italiam regionis Transpadanae primus* en 165. Le premier *iuridicus* de Transpadane.
- Préfet du trésor de Saturne pendant la période entre 168 et 171 (M. Corbier, 1974, p. 264). Il ne commande ni légion, ni province impériale prétorienne.
- Consul suffect en 173.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Cappadoce en 175-177 (*CIG*, 4168 = *IGR*, III, 100).
- Légat propréteur d'Auguste de Dacie en 177/178 (*CIL*, III, 12574 = *AE*, 1912, 304 et aussi *AE*, 1973, 466 = *IDR*, II, 391).
- Légat propréteur de Dalmatie en 178/179 (*AE*, 1973, 466 = *IDR*, II, 391). B. Rémy pense que l'inexpérience militaire d'Arrius Antoninus explique son gouvernement de cette province désarmée après sa gestion de deux provinces importantes. I. Piso classe ces trois dernières fonctions à l'inverse. Il propose d'abord la légation de Dalmatie en 173-175, ensuite celle de Dacie en 176-177, enfin celle de Cappadoce en 178-180[755].
- *Augur, sodalis Marcianus Antoninianus*, la sodalité du culte impérial date au plus tôt de l'année 180[756].

[754]SCHEID (J.), 1990, p. 424, n° 128.
[755]PISO (I.), 2005, p.67-80 ; *Id.*, 1976, pp. 465-481.
[756]PFLAUM (H.-G.), 1966, p. 87.

- Proconsul de la province d'Asie en 188-189 (Thomasson, *LP*, col. 232, n° 162).
- Patron des cités (Concordia et Cirta).

Origine : Cirta en Numidie. Il a peut-être bénéficié de l'appui de son compatriote M. Cornelius Fronto, qui a aussi soutenu M. Flavius Postumus, légat de la légion VI *Ferrata* vers la même époque (n° 5). On se demande si Cornelius Fronto n'a pas d'infleunce sur la brillante carrière de leur compatriote P. Iulius Geminus Marcianus, tribun laticlave de la légion IV *Scythica* (n° 7).

3- Ti. Claudius Iulianus (sous Trajan).

PIR[2], C 902 ; HALFMANN (H.), 1979, p. 147-148, n° 57 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 212 et 379 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 211, n° 3.
IK.17.2., n° 5106 et 5107 : Éphèse (Asie) : Τι(βέριον) Ἰούλιον / Κέλσον Πολε/μαιανόν, ὕπατον ἀνθύπατον Ἀσίας / Τι(βέριος) Κλ[α]ύδιος Ἰουλ[ι]/[α]νός, [χ]ειλίαρχος / [πλ]ατύσημος λεγ[ε]/ῶνος δ´ Σκυθικῆς, / δήμαρχος Ῥωμαί/ων, ταμίας Ἀχαίας, / πρεσβευτὴς Ἀχαί/ας, στρατηγὸς Ῥω/μαίων, τὸν ἑαυτοῦ / πάππον.

- χειλίαρχος πλατύσημος λεγεῶνος δ´ Σκυθικῆς, tribun laticlave de la légion IV *Scythica* sous Trajan.
- ταμίας Ἀχαίας, questeur de la province d'Achaïe puis δήμαρχος Ῥωμαίων tribun de la plèbe.
- πρεσβευτὴς Ἀχαίας, légat du proconsul d'Achaïe.
- στρατηγὸς Ῥωμαίων, préteur du peuple romain au début de règne d'Hadrien.
- Il est peut-être consul suffect en 129-130.
- Proconsul d'Asie en 145-146 (Alföldy (G.), 1977, p. 212 et p. 379).

Origine : Asie Mineure.

4- M. Claudius Vedius Quirina (tribu) Antoninus Phaedrus Sabinianus (milieu du II^e^ s.)

PIR[2], V 317 ; HALFMANN (H.), 1982, p. 627-628 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 212, n° 4.
IK.17.2., n° 4110 : Éphèse (Asie) : [Μᾶρ]κον Κλαύδιον / [Πό(πλιον) Οὐ]ήδιον Ἀντωνεῖνον / Φαῖδρον Σαβεινιανὸν / συνκλητικόν, ἄρξαντα / τὴν τῶν εἴκοσιν ἀρχήν, / χειλίαρχον λεγιῶνος / τετάρτης Σκυθικῆς, / ταμίαν ἀποδεδειγμένον / ἐπαρχείας Κύπρου, ὑὸν / Μάρκου Κλαυδίου Πο(πλίου) / Οὐηδίου Ἀντωνίνου / [Σ]αβείνου ἀσιάρχου / [τ]ῆς Ἀσίας, Τιβέριος / Κλαύδιος Φροντεῖνος / [ψ]ηφισαμένης τῆς βουλῆς / καὶ τοῦ δήμου.

- ἄρξας τὴν τῶν εἴκοσιν ἀρχήν, le personnage n'a pas voulu préciser la charge, sans doute parce qu'il s'agit de celle de *IIIvir capitalis*.
- χειλίαρχον λεγιῶνος τετάρτης Σκυθικῆς, tribun de la légion IV *Scythica*.
- ταμίας ἀποδεδειγμένος ἐπαρχείας Κύπρου, questeur désigné de Chypre.

On sait que le personnage a effectué d'autres fonctions selon une grande quantité d'inscription d'Éphèse[757].
Origine : Éphèse (Asie).

5- L. Flavius Velina (tribu) Silva Nonius Bassus (fin du règne de Néron).

PIR^2, F 368 ; SCHUMACHER (L.), 1973, p. 4-5, n° 2 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 323, n° 17 ; ECK (W.), 1970, p. 93-98 = *AE*, 1969/70, 183 ; BUONOCORE (M.), 1992, n° 78 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 212, n° 212 ; DĄBROWA (E.), 1993, p. 29, n° 7 ; CANCRINI (F.) et *al.*, 2001, n° 4.
AE, 1969/70, 183, Urbs Salvia (Regio V) : [L(ucius) Flavius - - - f(ilius) Vel(ina) Silv]a Nonius Bassus co(n)s(ul) / [pont(ifex) legat(us) Aug(usti) pro pr(aetore) provinciae Iud]aeae adlectus inter patricios / [a divo Vespasiano et divo Tito censoribus ab] isdem adlect(us) inter pr(aetorios) leg(atus) leg(ionis) XXI rapac(is) / [trib(unus)? pleb(is)? quaest(or) trib(unus) mil(itum) leg(ionis) IIII Scithicae! III]vir kapitalis pr(aetor) quinq(uennalis) II patron(us) colon(iae) suo et / [- - -tt]ae matris suae item / [- - -millae] uxoris nomine pec(unia) sua solo suo / [amphitheatrum faciendum curavit et] parib(us) XXXX ordinar(iis) dedicavit.
L. Flavius Silva Nonius Bassus est connu par sa victoire contre la dernière résistance des Juifs à Massada au printemps de l'année 74 quand il était gouverneur de Judée[758]. Il était l'un des partisans de Vespasien pendant la guerre civile.

- *IIvir capitalis*, la plus modeste fonction du vigintivirat.
- Tribun militaire de la légion IV *Scythica* qui était arrivée en Syrie à la fin du règne de Néron
- Questeur, puis tribun de la plèbe.
- Adlecté d'abord parmi les prétoriens puis parmi les patriciens sous Vespasien et Titus.
- Légat de la légion XXI *Rapax* stationnée à Bonn en Germanie inférieure.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Judée, il est en même temps légat de la légion X *Fretensis* et de toutes les troupes auxiliaires stationnées dans la province entre 73 et 78.
- Consul ordinaire en 81 (*CIL*, VI, 2059 = *ILS*, 5043).
- Pontife, *praefectus*, *quinquennalis* II et patron de la *colonia Urbs Salvia*.

Origine : Urbs Salvia.

6- [C. Iu]lius C. F. [- - -]avianus (II^e s.).

PIR^2, I 442 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 212, n° 6.
IGR, III, 889, Magarsos / Karataş (Cilicie) : [Γάϊον Ἰού(?)]λιον Γαΐου υἱὸν / [. . . . . . .τ]αουιανὸν, τεσσά/[ρων ἀν]δρῶν, χειλίαρχον πλα/[τύση]μον λεγεῶνος ιβ´ κεραυ/[νοφ]όρου καὶ λεγεῶνος δ´ / [σκυ]θικῆς ο[ἱ ἱ]ερεῖς τῆς Ἀθηνᾶς / [τῆς] Μαγα[ρσίας τὸ]ν ἑαυτῶν πολείτην.

---

[757]*IK.Eph.*, les numéros : 285a-438-460-676a-727-728-729-732-1489-1491-1492-1493-1505-2064-2065-2067-3035,13-3075-3077-3081,5-3274 ?-4110 ; et aussi *IK.Eph.*, VII, I, p. 89.
[758]JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, VII, 8, 1-9.

L'inscription donne le début d'une carrière sénatoriale :

- τεσσάρων ἀνδρῶν, version grecque de *IIIIvir viarum curandarum*.
- χειλίαρχον πλατύσημον λεγεῶνος ιβ´ κεραυνοφόρου καὶ λεγεῶνος δ´ σκυθικῆς, tribun laticlave de la légion XII *Fulmintata* stationnée à Mélitène et de la légion IV *Scythica* à Zeugma.

Origine : Magarsus (Cilicie)[759].

7- P. Iulius Quirina (tribu) Geminus Marcianus (sous Antonin le Pieux).

PIR², I 340 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 182, 243 et 265 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 183, n° 25 ; col. 231, n° 159 ; col. 270, n° 33 et col. 328, n° 8 ; DĄBROWA (E.), 1993, p. 59, n° 4 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 212, n° 7.
CIL, VIII, 7050 = *ILS*, 1102 = *ILAlg*, II, 1, 634, Cirta (Numidie) : [P(ublio) I]ulio P(ubli) fil(io) Quir(ina) / [Ge]minio Marciano / [co(n)s(uli)] sodali Titio proco(n)s(uli) provin/[cia]e Macedoniae leg(ato) Augg(ustorum) pro pr(aetore) / [pr]ovinciae Arabiae leg(ato) Augg(ustorum) su/[per] vexillationes in Cappa/[do]cia leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) X geminae / [leg(ato)] pro pr(aetore) provinc(iae) Africae / [pr]aetori trib(uno) pleb(is) quaestori / [tr]ibuno laticlavio leg(ionis) X / [Fr]etensis et leg(ionis) IIII Scy/[th]icae IIIviro kapitali / [op]timo constantissimo / [- D]urmius Felix primi[pi]laris leg(ionis) III Cyreneicae / [st]rator in Arabia maioris / [te]mporis legationis eius / [h]on(oris) causa d(ono) d(edit).
Nous avons présenté ici le texte qui détaille bien la carrière de P. Iulius Geminus Marcianus, mais il est connu dans d'autres inscriptions (*CIL*, III, 14149 (n° 23-32 et 41) ; 14173 ; 14175 ; 14177 ; Aussi *CIL*, VIII, 7048 = *ILAlg*, II, 1, 655 ; *CIL*, VIII, 7051 = *ILS*, 1103 = *ILAlg*, II, 1, 635 ; *CIL*, VIII, 7052 = *ILS*, 1103a = *ILAlg*, II, 1, 636 ; 637 ; miliaires : *IGR*, III 1370, 1378 et *AE*, 1939, 253).

- *IIIvir capitalis*, la fonction la plus modeste du vigintivirat.
- Tribun laticlave de la légion X *Fretensis* stationnée près de Jérusalem en Syrie-Palestine, puis de la légion IV *Scythica* sous Antonin le Pieux.
- Questeur, tribun de la plèbe et préteur.
- Légat du proconsul d'Afrique vers 156.
- Légat de la légion X *Gemina* stationnée en Pannonie supérieure à Vindobona vers 157-160.
- Légat des Augustes pour commander des vexillations en Cappadoce en 161-162. Il ne s'agit pas d'un gouvernement mais plutôt d'un commandement militaire lié à la guerre parthique de L. Verus, où il était à la tête des légions de Pannonie[760].
- Légat propréteur d'Auguste de la province d'Arabie en 162-165 (*CIL*, III 96 = *IGLS*, XIII, 1, 9064).
- Consul désigné (suffect en 166).
- Proconsul de la province de Macédoine en 170-175.
- Proconsul d'Afrique en 182.

---

[759]HALFMANN (H.), 1982, p. 647.
[760]RÉMY (B.), 1989, p. 247, n° 202.

Origine : Cirta ou environs[761].

8- L. Iulius Marinus Fabia (Tribu) Caecilius Simplex (sous Vespasien).

PIR², I 408 ; ALFÖLDY (G.), 1967, p. 20-21, n° 27 ; HALFMANN (H.), 1979, p. 118, n° 23 ; ECK (W.), 1982, p. 326 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 192, n° 22 ; col. 278, n° 15 ; RÉMY (B.), 1989, p. 67, n° 50 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 212, n° 8 ; SCHEID (J.), 1990, p. 347, n° 75.
CIL, IX, 4965 = *ILS*, 1026, Cures Sabini (Regio IV) : L(ucio) Iulio L(uci) f(ilio) Fab(ia) Marin[o] / Caecilio Simplici IIIviro / viarum curandarum tr(ibuno) mil(itum) / leg(ionis) IIII Scythicae q(uaestori) pro pr(aetore) pro/vinciae Macedoniae aedili pleb(is) / praetori leg(ato) pro pr(aetore) provinciae Ponti et / Bithyniae proconsulatu patris sui / curatori viae Tiburtinae fratri Arvali / leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) XI C(laudiae) P(iae) F(idelis) leg(ato) Imp(eratoris) Nervae Traiani / Aug(usti) Germ(anici) provincia(e) Lyciae et / Pamphyliae proco(n)s(uli) provinciae Achaiae / co(n)s(uli).
D'autres documents sont attestés pour ce clarissime (voir B. Rémy, 1989).

- *IIIvir viarum curandarum*, troisième fonction sur l'échelle du vigintivirat.
- Tribun militaire de la légion IV *Scythica*.
- Questeur accompagnant le proconsul de la province sénatoriale de Macédoine.
- Édile de la plèbe, puis préteur.
- Légat du proconsul de Chypre.
- Légat du proconsul de Pont-Bithynie en 88/89-89/90. Il accompagne son père L. Iulius Marinus (RÉMY (B.), 1989, p. 41, n° 25). Cette province est restée sénatoriale jusqu'au Trajan, qui a envoyé Pline le Jeune pour la réorganiser (Voir les tribuns laticlaves de la légion III *Gallica* n° 8).
- Curateur de la voie Tiburtina, qui mène vers Tibur, au début de 90 ou de 91.
- Membre du collège des Frères Arvales attesté pour la première fois en mai 91 et aussi au printemps de 101 (*CIL*, VI, 2074).
- Légat de la légion XI *Claudia* stationnée à Vindonissa en Germanie supérieure.
- Légat propréteur d'Auguste dans la province de Lycie-Pamphylie entre 96 et 98/99.
- Proconsul de la province sénatoriale d'Achaïe en 99/100.
- Consul suffect en 101 avec L. Arruntius Stella (*CIL*, VI, 1492 = *ILS*, 6106).

Origine : l'origine de la famille n'est pas certaine malgré une ample documentation. Les textes trouvés à Cures Sabini[762] ne sont pas forcément l'indice d'une origine locale, ils peuvent aussi bien être en rapport avec des propriétés italiennes d'une famille sénatoriale arrivée d'ailleurs. W. Eck[763] propose une origine micrasiatique, en raison d'une part de ses liens de parenté avec Ti. Iulius Candidus Marius Celsus, originaire d'Asie Mineure

[761]LE GLAY (M.), 1982, p. 766.
[762]*CIL*, VI 4965 = *ILS*, 1026 et *AE*, 1947, 156.
[763]ECK (W.), *RE. sup.* XIV, n° 166.

(*PIR²*, I 241) et d'autre part de son mariage avec Iulia Tertulla[764], fille de C. Iulius Cornutus Tertullus, originaire de Pergé (*PIR²*, I 273). Pour H. Halfmann la famille est d'origine syrienne.

9- C. Iulius Voltinia (tribu) Proculus (97-98 apr. J.-C.).

PIR[2], I 1497 ; *RE*, X, col. 783-785, n° 418 ; *RE. sup.*, VII, col. 311, n° 418 ; ALFÖLDY (G.), 1969, p. 166-67 ; SCHUMACHER (L.), 1973, p. 80, n° 32 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 316-17, n° 12 ; HALFMANN (H.), 1979, p. 165-167, n° 81 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 23, n° 19 ; col. 92, n° 31 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 287 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 213, n° 9.
CIL, X 6658 = *ILS*, 1040, Antium (Regio I) : C(aio) Iulio M(arci) f(ilio) Volt(inia) / Proculo co(n)s(uli) XVvir(o) / sacris faciundis fetiali cur(atori) / operum publicorum leg(ato) Aug(usti) / p(ro) p(raetore) ad census provinciae Lug/dunensis leg(ato) Aug(usti) p(ro) p(raetore) region(is) / Transpadanae legato leg(ionis) VI / Ferrat(ae) praet(ori) trib(uno) pl(ebis) ab actis / Imp(eratoris) Traiani Aug(usti) tr(ibuno) leg(ionis) IIII Scy/thic(ae) q(uaestori) Augustor(um) IIIviro a(uro) a(rgento) a(ere) f(lando) f(eriundo) / Antiates publice / patrono.

- *IIIvir auro argento aere flando feriundo.* Membre du collège de trois magistrats supervisant la frappe de la monnaie.
- Questeur des Augustes en 95/96.
- Tribun militaire de la légion IV *Scythica* à Zeugma en 97-98. H. Devijver estime qu'il a remplacé le légat A. Larcius Priscus dans le commandement de la légion lorsque celui-ci a remplacé le gouverneur de Syrie.
- Nommé sous Trajan dans le bureau du Sénat *ab actis Imperatoris Traiani Augusti*.
- Tribun de la plèbe ; puis préteur.
- Légat de la légion VI *Ferrata* après 102.
- Légat propréteur envoyé par Trajan dans la région Transpadane pour effectuer de nouveaux recrutements[765].
- Consul suffect en 109.
- Légat propréteur envoyé par Trajan dans la province de Lyonnaise afin de réaliser un recensement en 109/110-110/111.
- Curateur des bâtiments et des lieux publics à Rome.
- *XVvir sacris faciundis, fetialis*.
- Peut-être *iudex* désigné par Hadrien en Bétique (*CIL*, II, 2349 = *ILS*, 5974).
- W. Eck ne pense pas que notre personage ait été gouverneur de Dalmatie et de Gaule Narbonnaise comme l'estimait d'autres chercheurs (ECK (W.), 1983, p. 194)
- Patron d'Antium.

Origine: Gaule Narbonnaise, d'après la tribu Voltinia. (G. Alföldy ; H.-G. Pflaum).

---

[764] *TAM*, II, 594.
[765] FRANKE (T.), 1991, p. 138.

10- C. Iulius. Fabia (tribu) Severus (fin Hadrien-début Antonin le Pieux).

PIR², I 574 ; ALFÖLDY (G.), 1967, p. 33, n° 40 ; BOSCH (E.), 1967, p. 205, n° 158 ; HALFMANN (H.), 1979, p. 165-167, n° 81 ; ECK (W.), 1985, p. 169, 170 et 247 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 270, n° 31 ; col. 325, n° 33 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 213, n° 10 ; MITCHELL (S.) et FRENCH (D.), 2012, n° 77.

IGR, III, 172 = *ILS*, 8829, Ankara (Galatie) : Γ. Ἰούλιον Γ. υἱὸν Φαβίᾳ Σεου/ῆρον γενόμε/νον πρῶτον μὲν / {πεντεκε} δέκαν/δρον τῶν ἐκδικα/ζόντων τὰ πράγματα, / ἵππῳ δημοσίῳ τι/μηθέντα, χιλίαρχον / λεγιῶνος δ´ Σκυ/θικῆς, ταμίαν καν/δίδατον, δήμαρχο[ν] / κανδίδατον, ἱερέ[α] / ε´ κὲ ι´ ανδρον ἐπὶ τ[ῶν] / ἱεροποιιῶν, στρα/τηγὸν οὐρβανόν, πρε/σβευτὴν λεγιῶνος / λ´ Οὐλπίας Νικηφό/ρου, ἐπιμελητὴν ὁ/δοῦ Ἀππίας, ὕπατον,/ πρεσβ(ευτὴν) ἀντιστράτη/γον Συρίας Παλαι/στείνης, Τρέβιος Κοκκήιος Ἀλέξαν/δρος τὸν ἑαυτοῦ εὐ/εργέτην.

- Γενόμενον πρῶτον μὲν{πεντεκε} δέκανδρον {πεντεκέδεκανδρον} τῶν ἐκδικαζόντων τὰ πράγματα, cette expression fautive corrigée par l'éditeur est laissée ici à l'accusatif signifiant qu'il est le premier des *Xvir stlitibus iudicandis*.
- ἵππῳ δημοσίῳ τιμηθέντα, sévir des chevaliers romains.
- χιλίαρχος λεγιῶνος δ´ Σκυθικῆς, tribun de la légion IV *Scythica*, sans doute lors que son père était légat de la légion en 132.
- ταμίας κανδίδατος, candidat à la questure ; δήμαρχος κανδίδατος, candidat au tribunat de la plèbe et στρατηγος οὐρβανός, préteur urbain.
- πρεσβευτὴς λεγιῶνος λ´ Οὐλπίας Νικηφόρου, légat de la légion XXX *Ulpia Victrics* stationnée à Castra Vetera en Germanie inférieure probablement lors du gouvernement de son père dans cette province.
- ἐπιμελητὴς ὁδοῦ Ἀππίας, curateur de la voie Apia.
- ὕπατος, consul ordinaire en 155.
- πρεσβευτὴς ἀντιστράτηγος Συρίας Παλαιστείνης, légat propréteur d'Auguste de la province de Syrie-Palestine en 151-159. (G. Alföldy, 1977, p. 274-275).
- Selon *PIR*, il a probablement dirigé d'autres provinces orientales (voir aussi THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 270, n° 31).

Origine : Ankara. Il est fils homonyme du légat de la légion IV *Scythica* (voir les inscriptions n° 70 et 71).

11- C. Iulius Thraso Alexander (sous Hadrien).

PIR², I 600 ; HALFMANN (H.), 1979, p. 170-171, n° 87 ; HALFMANN (H.), 1982, p. 636 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 213, n° 11b.

IK.17.2., n° 4355 = *AE*, 1952, 220 : Éphèse (Asie) : [C(aio) Iulio Thrasoni Alexandro --- curatori rerum publicarum] Nucerinorum Apulorum et Spoletinorum praef[ecto alimentor]um leg(ato) Au[g(usti) pr(o) pr(aetore) prov(inciae) --- pr(aetori) quaestori prov(inciae) Asiae? trib(uno) mil(itum) leg(ionis) IV Scythicae donis militaribus donato a divo Hadriano? ---] / vexillo hastis puris duabus IIIviro capitali C(aius) I[ulius Thraso Al]e[xa]nd[er --- filius ---]

IK Ep VII, 1, n° 3035 = *AE* 1924, 75, Éphèse (Asie) : τῆς πρώτης καὶ μεγίσ/της μητροπόλεως τῆς / Ἀσίας καὶ δὶς νεωκόρου τῶν Σεβαστῶν Ἐφεσίων πόλεως ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος / ἐτείμησεν / Γ(άϊον) Ἰούλιον Θράσωνα Ἀλέ/ξανδρον ταμίαν, χει/λίαρχον λεγιῶνος δ´ Σκυθικῆς, τριούμβουρα / καπιτᾶλιν ἀναστήσαντος τὴν τειμὴν /Οὐηδίου Ἀντωνείνου καθὼς / ὑπέσχετο.

Le texte grec ne donne que le début de sa carrière tandis que celui du latin est plus complet si la restitution est correcte :

- τριούμβουρα καπιτᾶλιν (fonction laissée à son cas dans l'inscription), *IIIvir capitalis*.
- Tribun de la légion IV *Scythica* et probablement décoré sous l'empereur Hadrien.
- Questeur probablement en Asie, puis préteur (non mentionné dans le texte grec).
- Légat propréteur d'Auguste dans une province inconnue et une préfecture qu'on a proposée comme étant celle des *alimenta*.
- Peut-être curateur des lieux publics chez les Nucériens, les Apuliens et les Spolètes.

Origine : Asie.

12- M. Maecius Celer (fin du règne de Vespasien). Voir les légats de la légion III *Gallica* n° 8.

13- P. Manilius Galeria (tribu) Vopiscus Vicinillianus L. Elufrius Severus Iulius Quadratus Bassus (entre 100 et 103).

PIR², M 142 ; SCHUMACHER (L.), p. 61-62, n° 73 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 214, n° 12 ; DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 547, n° 89.

CIL, XIV, 4242 = *ILS*, 1044, Tivoli/Tibur (Regio IV) : P(ublio) Manilio P(ubli) f(ilio) / Gal(eria) V[opis]co / Vicinilliano / L(ucio) Elufrio Severo Iulio / Quadrato Basso co(n)s(uli) / pontif(ici) flamin(i) praet(ori) / quaestori divi Traiani / Parthici trib(uno) mil(itum) leg(ionis) / IIII Scythic(ae) IIIvir(o) a(uro) a(rgento) a(ere) / f(lando) f(eriundo) salio Collino curat(ori) / fani Herc(ulis) Vict(oris) / N(umerius) Prosius Platanu[s] / cum Manilia Eutychi[a] / uxore et Vibia Vicinill[a] / et Manilis / Vopiscano et Attico libe[ris] / suis

- *IIIvir auro argento aere flando feriundo* vers 100 apr. J.-C.
- Tribun militaire de la légion IV *Scythica*, probablement sous la direction de C. Antius Aulus Iulius Quadratus Bassus, gouverneur de Syrie entre 100 et 104, consul de 94, avec lequel il avait un lien de parenté.
- Questeur de Trajan vers 104, puis préteur.
- Consul ordinaire avec Q. Ninnius Hasta en 114.
- Pontife et flamine.

Origine : patricien d'origine bétique (d'après Des Boscs-Plateaux).

14- L. Marius Perpetus (sous Septime Sévère).

PIR², M 311 ; LEANING (J.-B.), 1971, pp. 386-389 ; PFLAUM (H.-G.), 1972, p. 229-230 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 129, n° 51 ; col. 157, n° 53 et col. 330, n° 16 ; KENNEDY (D.-L.), 1982, pp. 284-286 ; LEUNISSEN (P.-M.-M.), 1989, p. 379 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 292 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 214, n° 13 ; MENNEN (I.), 2011, p. 110.

CIL, III, 1178 = *ILS*, 1165 = *IDR*, III, 5,2, n° 436, Apulum (Dacie) : L(ucio) Mario Per/petuo co(n)s(ulari) Dac(iarum) / III leg(ato) Aug(usti) pro / pr(aetore) provinciae / Moesiae super(ioris) / curat(ori) rerum pu/licar(um) Urbis(alviensium) item / Tusculanor(um) prae/sidi prov(inciae) Arabiae / leg(ato) leg(ionis) XVI Fl(aviae) quaes(tori) / candid(ato) Aug(usti) trib(uno) / latic(lavio) leg(ionis) IIII Scyth(icae) prae(sidi) / [i]ustiss(imo) M(arcus) Ulp(ius) Caius |(centurio) / [leg(ionis)] III Ital(icae) Antonini/anae

I. Piso a compté onze documents concernant L. Marius Perpetus, mais on ne peut pas retracer certaines étapes de sa carrière.

- On ne sait pas avec certitude s'il a exercé l'une des charges du vigintivirat.
- Tribun laticlave de la légion IV *Scythica*.
- Candidat à la Questure. Manque dans sa carrière la mention de l'édilité et de la préture.
- Légat de la légion XVI *Flavia Firma* stationnée à Samosate en 200 ou 203, sous le gouverneur de Syrie L. Alfenus Senecio (voir les inscriptions n° 102 et 103).
- Légat (*praeses*) de la province d'Arabie, peut-être en 204-205 mais sûrement pas après 207.
- Curateur des lieux publics à Urbs Slvia et Tusculum entre 204 et 211. Selon *PIR²* M 312, cette fonction a précédé le consulat.
- Consul suffect vers 206.
- Légat propréteur d'Auguste de Mésie supérieure en 210/211- 212/213.
- Gouverneur consulaire des trois Dacies en 212/213- 214/215.
- Proconsul d'Asie ou d'Afrique en 218/219-220 (*AE*, 1987, 69).

Origine : Afrique d'après (I. Piso, 1993, p. 177). L. Marius Perpetus est père homonyme du consul ordinaire de 237 (*PIR²*, M 312), frère de L. Marius Maximus Perpetus Aurelianus, consul suffect en 199, ordinaire en 223 (*PIR²*, M 308). Son père était membre de l'ordre équestre (*PIR²*, M 313).

15- [Claudius?] Maximus (pendant la guerre parthique de Trajan entre 114-117).

PIR², C 933 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 143, 289 et 334 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 104, n° 34 ; col. 112, n° 9 et col. 382, n° 88 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 214, n° 14.

CIL, III, 10336 = *ILS*, 1062, Szekesfehervar/Gorsium (Pannonie) : [C(aio) Claudio (---) f(ilio) ---] / Maximo IIII [v(iro) v(iarum) c(urandarum)] / trib(uno) leg(ionis) IIII Scy[th(icae)] / donis milit(aribus) a divo / Trai(ano) don(anto) quaest(ori) ur[b(ano)] / ab act(is) senat(us) tr[ib(uno)] / plebis praet(ori) curat[o]/ri viae Aurel(iae) leg(ato) / leg(ionis) I ad(iutricis) iuridic[o] / pr(o) pr(aetore) utriusqu[e] / Pannoniae leg(ato) pr(o) / pr(aetore) Pannoniae Infer(ioris) / co(n)s(uli) sodali Augusta/li curat(ori) aed(ium) sacra[r(um)] / canabens(es) publ(ice) / [-

- *IIIvir viarum curandarum*.
- Tribun de la légion IV *Scythica* stationnée à Zeugma. Il a été décoré par Trajan pendant la guerre parthique de 114-117.
- Questeur urbain, puis *Ab actis senatus*, charge qui consiste à contrôler la rédaction des comptes rendus des séances du Sénat et d'informer l'Empereur de tous qui est dit dans la curie.
- Tribun de la plèbe, puis préteur.
- Curateur de la voie Aurelia, puis légat de la légion I *Adiutrix* stationnée à Brigetio en Pannonie supérieure.
- *Iuridicus* propréteur des deux Pannonie en 136-137.
- Légat propréteur d'Auguste de Pannonie inférieure.
- Consul suffect vers 142.
- Curateur des édifices sacrés.
- Probablement légat propréteur d'Auguste de la Pannonie supérieure vers 150-155, et proconsul d'Afrique vers 158-159.
- Membre du collège des *sodales Augustales*.

Origine : Occidentale d'après (G. Alföldy, 1977, p. 322).

16- Q. Servilius Horatia (tribu) Pudens (sous Antonin le Pieux ou Marc Aurèle).

PIR², S 596 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 264, n 314 ; CORBIER (M.), 1973, p. 647-648, n° 9 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 366, n° 48 ; DEVIJVER (H.),1998, p. 214, n° 15.

1- *CIL*, VIII, 5354 = *ILAlg*, I, 281 = *ILS*, 1084, Calama (Afrique) : Q(uinto) Servilio / Q(uinti) f(ilio) Hor(atia) / Pudenti / trib(uno) mil(itum) leg(ionis) IIII Scy/thicae quaest(ori) pro/vinciae Siciliae / trib(uno) pl(ebis) praetori / praef(ecto) frumen/ti dandi iuridi/co Aemiliae / [et Fla]mini/ae [pro]co(n)s(uli) Cre/tae et Cyrenarum / [---] / [Kala]men[ses] / [patr]on[o

2- *CIL*, VIII, 11291 = *ILS*, 1085, Bisica (Afrique) : Q(uinto) Servilio / Pudenti / Q(uinti) Servili / Pudentis / proco(n)s(ulis) filio / patrono / municipii / d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublic.

Q. Servilius Pudens est fils homonyme du consul ordinaire de 166, qui l'emmène avec lui en Afrique. Il a commencé sa carrière sans les fonctions de vigintivirat.

- Tribun militaire de la légion IV *Scythica*.
- Questeur de la province de Cilicie, puis tribun de la plèbe et préteur.
- Préfet de la distribution du blé à Rome.
- *Iuridicus* d'Aemilia et Flaminia après 165/166.
- Proconsul de la province de Crète-Cyrénaïque.
- Patron de Calama.

Origine : Hippo Regius en Afrique Proconsulaire (M. Corbier, 1982, p. 721).

17- Q. Veranius Clustumina (tribu) (peut-être sous Tibère).

PIR², V 389 ; GORDON (A.-E.), « Quintus Veranius consul A. D. 49 », 1952, p. 231-352 = *AE*, 1953, 251 ; BALLAND (A.), 1981, p. 79- 102 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 69, n° 4 et col. 275, n° 1 ; RÉMY (B.), 1989, p. 279, n° 229 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 214, n° 16 ; BIRLEY (A.-R.), 2005, p. 37, n° 4.
IGR, III, 703, Cyaneae/Yavu (Lycie) : Κοίντον Οὐηράνιον Κοίντου / υἱὸν, τριῶν ἀνδρῶν ἐπιχα/ράξεως νομίσματος, χειλί/αρχον λεγιῶνος τετάρτης / Σκυθικῆς, ταμίαν Τιβερίου καὶ / Γα[ί]ο[υ] Σεβαστοῦ, [δήμ]αρχ[ον]

Q. Veranius, né vers 12 apr. J.-C., est fils d'un père homonyme, qui était *comes et amicus* de Germanicus en Asie et qui a organisé le royaume de Cappadoce après l'annexion[766]. Quant au fils, la position de son père lui a permis de faire une carrière sénatoriale brillante.

- τριῶν ἀνδρῶν ἐπιχαράξεως νομίσματος, *IIIvir monetalis*.
- χειλίαρχος λεγιῶνος τετάρτης Σκυθικῆς, tribun militaire de la légion IV *Scythica* stationnée en Mésie à cette époque, vers 30.
- ταμίας Τιβερίου καὶ Γαίου Σεβαστοῦ. Il lit au Sénat les messages de Tibère et de Caligula.
- δήμαρχος, tribun de la plèbe en 41 (JOSÉPHE, *Antiquités Judaïques*, XIX, 3, 3-4, 229-235). A.-R. Birley pense qu'il est resté trois ans sans charge après la questure, ce qui est peu surprenant. Il estime qu'il a probablement été défavorisé par l'affaire de Calvisius Sabinus en 39, originaire de Forum Novum, ce qui sugère que les *Veranii* en venaient également.
- Préteur en 42. A.-E. Gordon pense qu'il est probable que Q. Veranius a exercé cette fonction pendant une partie de 43 (GORDON (A.-E.), 1952, p. 244-245).
- Gouverneur de la nouvelle province annexée de Lycie-Pamphylie, magistrature qui a duré cinq ans (*quinquennio praefuit* ; *CIL*, VI, 41075 = *AE*, 1953, 251) entre 43/44 et 47/48.
- Consul ordinaire avec C. Pompeius Gallus en 49. Il n'a exercé qu'une seule fonction prétorienne, celle de gouvernement de la Lycie-Pamphylie.
- Adlecté parmi les patriciens sous Claude, peut-être dans l'année même de son consulat, et fait membre du collège des Augures (*CIL*, VI, 41075 = *AE*, 1953, 251).
- Curateur des édifices sacrés et des bâtiments publics.
- Gouverneur de Bretagne en 57 pour une courte durée. Il y est mort en 58 (TACITE, *Agricola*, XIV, 4).

Origine : peut-être Forum Novum (Regio IV) (A.-R. Birley, 2005, p. 38).

18- Anonyme (fin du II^{e} -début du III^{e} s.).

SCHUMACHER (L.), 1973, p. 132-133, n° 56 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 215, n° 17.

---

[766] *PIR²*, V 388 ; BALLAND (A.), 1981, p. 79- 102 ; RÉMY (B.), 1989, p. 179, n° 151.

CIL, VI, 1553 et 41200, Rome : - - -[co(n)]s(uli), pr(aetori) candid(ato), quaest(ori) / [ca]ndid(ato), trib(uno) mil(itum) leg(ionis) IIII / [Sc]ythic(ae) item V Macedonic(ae) / [pi]ae, VIIviro epulonum / [Sa]lio Palatino, X̄viro / [st]litibus iudicandis, / [se]viro equitum / Romanorum, / [He]ṣper (?) ser(vus) ark(arius) c(um) s(uis).

- Sévir des chevaliers romains.
- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun de la légion IV *Scythica* stationnée en Syrie, puis de la légion V *Macedonica* à Potaissa en Dacie qui a pris l'épithète *Pia* après Commode (RITTERLING (E.), 1925, col. 1585).
- Candidat à la questure, puis à la préture.
- Il est possible qu'il ait été consul (H. Devijver)
- Membre du collège des *Saliens* et *VIIvir epulonum*. Les deux prêtrises ne sont pas mentionnées à leur place.

Origine : sans doute occidentale. L'Anonyme est sans doute admis parmi les patriciens avant la candidature à la questure et après les fonctions préliminaires (CHRISTOL (M.), 1986, p. 20, n 37).

19- Anonyme (fin du II^e - début du III^e s.).

PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 69, n° 12 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 215, n° 18.

AE, 1950, 91c = *AE*, 1974, 344, Milano (Regio XI) : - - -] / [leg(atus) pr(o)] praet(ore) prov(inciae) T[hraciae ?] / [cur(ator) sp]lend(idissimae) col(oniae) Medi[olan(iensium) leg(atus)] / [Aug(usti) leg]ion(is) XI Cl(audiae) p(iae) f(idelis) pra[et(or) leg(atus)] / [p(ro) p(raetore) prov(inciae)] Narb(onensis) trib(unus) pleb[is aug(ur)] / [q(uaestor) urban(us)] trib(unus) milit(um) leg(ionis) IIII [- - -
L'anonyme a fait un cursus sénatorial dont la fonction préliminaire sont perdue. H.-G. Pflaum a daté la carrière de la fin du II^e ou du III^e siècle.

- Tribun d'une IV^e légion, soit la IV *Scythica* en Syrie, soit la IV *Flavia* à Singidunum en Mésie supérieure.
- Questeur, tribun de la plèbe.
- Accompagne le proconsul de la province de Narbonnaise.
- Préteur, puis légat de la légion XI *Claudia Pia Fidelis* stationnée à Durostorum en Mésie inférieure.
- Curateur de la colonie brillante de Milan.
- Légat propréteur dans une province impériale, peut-être la Thrace ou la Pannonie.

Origine : Milan en Italie (ALFÖLDY (G.), 1982, p. 355.

20- Anonyme (époque incertaine).

DEVIJVER (H.), 1998, p. 215, n° 19.

IK.15., n° 1535 : Éphèse (Asie) : [χειλιάρχωι πλατυσήμωι? λεγεῶν]ος δ´ Σκῠθ[ικῆς, ταμίαι- - -] / [- - - Αὐτοκράτορος Καίσαρος Σ]εβαστοῦ, δημάρχ[ωι Ῥωμαίων, στρατηγῶι Ῥωμαίων, - - -] / [- - -πρεσβευτ]ῆι καὶ ἀντιστρατή[γωι - - -] / [πρεσβευτῆι Αὐτοκράτορος Καίσα]ρος Σεβαστοῦ [λεγεῶνος - -] / [- - -ἀποστα]λέντι, ὑπάτ[ωι - - -] / [- - -γε]νομένωι ἐ[πιέλετῆ ἐργων δηόσίων τῶν ἐν Ῥώμῃ ? - - - / [- - -]αγ[- - -]
L’inscription est fragmentaire et le début de la carrière manque.

- Tribun de la légion IV *Scythica* à une époque imprécise.
- Il est probablement questeur d'un empereur dont nous lisons la fin de titulature, Σ]εβαστοῦ.
- Le tribunat de la plèbe est quasi sûr, δημάρχ[ωι Ῥωμαίων, qui est suivi normalement de la préture.
- A peut-être exercé des charges prétoriennes avant d’être consul, ὑπάτ[ωι ? (lignes 4 et 5).
- La curatelle des bâtiments publics proposée à la ligne 6 n'est pas sûre.

Origine : inconnue.

Tribuns laticlaves de la légion IV *Scythica* dans l'ordre chronologique.		
Nom	**Date de service**	**Origine**
1- Q. Veranius Clustumina	Tibère ?	Adlecté parmi les patriciens, Novum (Regio IV).
2- L. Flavius Silva Nonius Bassus	Fin Néron	Adlecté parmi les patriciens, Urbs Salvia (Regio V).
3- C. Iulius Marinus Caecilius Simplex	Vespasien	Orientale
4- M. Maecius Celer	Fin Vespasien	Espagne citérieure
5- C. Iulius Proculus	97-98	Gaule Narbonnaise.
6- P. Manilius Vopiscus Vicinillianus	100-103	Patricien d'origine Bétique
7- Ti. Claudius Iulianus	Trajan	Asie Mineure
8- [Claudius ?] Maximus	114-117	Occidentale
9- C. Iulius Thraso Alexander	Hadrien	Asie
10- C. Iulius Severus	Fin Hadrien- début Antonin	Ankara (Galatie).
11- C. Arrius Antonius	Antonin	Cirta (Numidie)
12- P. Iulius Geminus Marcianus	Antonin	Cirta ou alentours (Numidie)
13- M. Claudius Vedius Antonius Phaedrus Sabinianus	Milieu du II^{e} s.	Éphèse (Asie).
14- Q. Servilius Pudens	Antonin ou Marc Aurèle	Hippo Regius (Afrique).
15- [C. Iu]lius [---]avianus	II^{e} s.	Magarsus (Cilicie)
16- Anonyme	Fin II^{e} – début III^{e} s.	Occidentale
17- Anonyme	Fin II^{e} – début III^{e} s.	Milan (Italie)
18- L. Marius Perpetus	Septime Sévère	Afrique
19- C. Aemilius Berenicianus Maximus	Fin Septime Sévère- débau Caracalla	Orientale
20- Anonyme	Incertaine	Inconnue

IV.3.2.1. Origine des laticlaves de la légion IV *Scythica*.

Le tribunat militaire de deux officiers peut être daté sous Vespasien, de quatre sous Trajan, de cinq sous Antonin et de quatre sous Septime Sévère et Caracalla. Pour les autres, on en compte un sous Tibère, un sous Néron et un dernier sous Hadrien. Toutefois, compte tenu du faible nombre de tribuns que nous pouvons inventorier, tout résultat en la matière reste fragile.

Concernant l'origine de nos vingt tribuns, dont un seul n'est pas identifiable, on signale que huit sont venus des provinces occidentales (trois Italiens, deux Espagnols, un Gaulois et deux dont l'appartenance à une province occidentale peut être estimée d'après leur carrière. Les Orientaux, ici au nombre de sept, commencent à exercer le tribunat laticlave qui n'a guère d'influence sur la future carrière du jeune sénateur à partir de Vespasien. Quant aux Africains, ils commencent à apparaître dans notre liste sous Antonin. On en dénombre trois. Ainsi, on remarque la différence avec les légats de la légion IV *Scythica* et les tribuns de la légion III *Gallica* : les Orientaux ici sont pour la première fois à un nombre presque égal à celui des Occidentaux. On peut se demander si cette augmentation n'était pas une conséquence de la proximité de Zeugma avec les villes natales de ces jeunes sénateurs.

Enfin, trois tribuns parmi les vingt qu'on a pu identifier étaient patriciens, dont deux avaient été adlectés (n° : 1-2).

IV.3.2.2. Cursus honorum des laticlaves de la légion IV *Scythica*.

Les fonctions préliminaires er les magistratures inférieures des tribuns laticlaves de la légion IV *Scythica*.				
Nom	**Fonctions préliminaires**	**Magistratures inférieures**		**Préture**
		Questure	**échelon édilicien**	
1- Q. Veranius Clustumina	- IIIvir monetalis	- Tibère et Calligula	- Trib. pleb.	oui
2- L. Flavius Silva Nonius Bassus	- IIIvir capitalis	oui	- Trib. pleb.	- Adlectus
3- C. Iulius Marinus Caecilius Simplex	- IIIIvir viarum curandarum	- Prov. Macedonicae	- Aed. pleb.	oui
4- M. Maecius Celer	= =	= =	= =	= =
5- C. Iulius Proculus	- IIIvir auro argento aere flando feriundo.	- Nerva. - Trib. leg. IV Scythicae - Ab actis imp. Trajani	- Trib. pleb.	oui
6- P. Manilius Vopiscus Vicinillianus	- IIIvir auro argento aere flando feriundo.	Trajan (104)	= =	oui
7- Ti. Claudius Iulianus	= =	- Prov. Achaiae	- Trib. pleb.	- Leg. procos Acha. - Praetor ensuite.
8- [Claudius ?] Maximus	- IIIIvir viarum curandarum	- Urbanus - Ab actis senatus	- Trib. pleb.	oui
9- C. Iulius Thraso Alexander	- IIIvir capitalis	- Prov. Asiae ?.	= =	oui
10- C. Iulius Severus	- Xvir stlitibus iudicandis - VIvir equitum romanorum	- Candidatus	- Trib. cand.	- Urbanus
11- C. Arrius Antonius	- IIIIvir viarum curandarum	- Urbanus - VIvir equitum Romanorum - Ab actis senatus	- Aed. curul.	oui
12- P. Iulius Geminus Marcianus	- IIIvir capitalis - Trib. leg. X Fretensis et leg. IV Scythicae	oui	- Trib. pleb.	oui
13- M. Claudius Vedius Sabinianus	- ἄρξας τὴν τῶν εἴκοσιν ἀρχήν (probablement *IIIvir capitalis*)	- Designatus prov. Cypri	= =	= =
14- Q. Servilius Pudens	= =	- Prov. Ciliciae	- Trib. pleb.	oui

15- [C. Iu]lius [---]avianus	- IIIIvir viarum curandarum - Trib. leg. XII Fulminatae et leg. IV Scythicae	= =	= =	= =
16- Anonyme (18)	- VIvir equitum Romanorum - Xvir stlitibus iudicandis - Trib. leg. IV Scythicae et leg. V Macedonicae	- Candidatus	= =	- Candidatus
17- Anonyme (19)	= =	oui	- Trib. pleb.	- Leg. procos prov. Narbon. - Praetor ensuite
18- L. Marius Perpetus	= =	- Candidatus	= =	= =
19- C. Aemilius Berenicianus Maximus	- Xvir stlitibus iudicandis - Trib. leg. IV Scythicae et leg. VII Geminae	- Urbanus	- Adl. inter Trib.	- Praet. supremarum
20- Anonyme (20)	= =	- Augusti ?	- Trib. pleb	- Praetor ?

A- Les fonctions préliminaires.

1- Vigintivirat.

Notons d'abord qu'on ne connaît pas les fonctions préliminaires de cinq tribuns de la légion IV *Scythica* parmi les vingt identifiés. Q. Servilius Pudens est le seul tribun dont l'inscription le concernant ne mentionne aucune des charges du vigintivirat. Quant aux autres, on compte trois *IIIviri monetales* (n° : 1-5-6), dont deux étaient patriciens. Par comparaison, aucun des officiers de rang sénatorial de la légion III *Gallica* n'a exercé cette charge. Pour les autres postes, on dénombre trois *Xviri stlitibus iudicandis* (n° : 10-16-19), quatre *IIIIviri viarum curandarum* (n° : 3-8-11-15) et quatre *IIIviri capitales* (n° : 2-9-12-13).

2- Tribunat laticlave.

Malgré la faible influence du tribunat militaire sur la future carrière du jeune sénateur, quatre personnages ont doublé leur service dans une autre légion (n° : 12-15-16-19). Quant aux autres, on remarque que C. Iulius Severus est le seul qui n'ait pas exercé son tribunat après une charge du vigintivirat mais après avoir été sévir des chevaliers romains. D'ailleurs, cette fonction prestigieuse a été effectuée par deux autres tribuns de la légion IV *Scythica*, l'Anonyme (n° 18) qui a débuté sa carrière avec ce poste et C. Arrius Antonius qui l'a exercé après la questure.

B- Les magistratures inférieures.

1- La questure.

On remarque parmi les dix-huit tribuns ayant exercé cette fonction, une différence avec les légats de la légion IV *Scythica*. En effet, on compte quatre questeurs d'Auguste (n° : 1-5-6-20 ?), dont deux étaient patriciens (n° : 1-6), trois questeurs urbains (n° : 8-11-19) et un seul questeur désigné dans la province de Chypre (n° :13). L'autre différence est la charge d'*ab actis senatus* exercée après la questure (n° : 5-11). Ces magistrats sont choisis, sous l'Empire, au sein du sénat romain pour veiller à la rédaction des *Acta senatus*[767].

On décèle aussi parmi les dix-huit tribuns quatre questeurs provinciaux (n° : 3-7-9-14) et trois candidats (n° : 10-16-18). En revanche, on ne note pas de sénateur qui aurait été adlecté parmi les anciens questeurs. On sait que la fonction de questeur d'Auguste s'est fondue sous Marc Aurèle dans la classe des *candidati*[768]. De ce point de vue, on doit considérer l'Anonyme (n° 18) et L. Marius Perpetus, qui étaient questeurs candidats, comme des questeurs d'Auguste.

---

[767] *Le Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio*, Actis Senatus (Ab), p. 58.
[768] LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 651.

Enfin, C. Iulius Proculus a exercé sa questure après la charge de *IIIvir monetalis* et avant le tribunat militaire dans la légion IV *Scythica*. H. Devijver estime que ce personnage a commandé la IVe légion lorsque son légat A. Larcius Priscus a remplacé le gouverneur de Syrie M. Cornelius Nigrinus Curiatius Maternus, soupçonné de susciter des troubles (BIRLEY (A.-R.), 2005, p. 243). Si c'était bien le cas, on peut expliquer cet enchaînement inhabituel dans le cursus de C. Iulius Proculus de la façon suivante. En principe, ce jeune sénateur qui a débuté sa carrière avec le poste de *IIIvir monetalis* réservé habituellement aux patriciens, n'avait pas à l'origine l'intention d'effectuer le tribunat militaire, considéré sans influence sur la carrière sénatoriale, mais quand Nerva a décidé de remplacer le gouverneur de Syrie par un autre sénateur, il devait chercher des gens de confiance. De ce point de vue, je pense que Nerva aurait ordonné à Larcius Priscus d'abandonner le commandement de la légion IV *Scythica* pour remplacer le gouverneur suspecté et envoyé son questeur C. Iulius Proculus pour commander la IVe légion en qualité de tribun laticlave.

2- L'échelon édilicien et la préture.

Sur les onze tribuns de la plèbe (n° : 1-2-5-7-8-10-12-14-17-19-20), seul C. Iulius Severus a été successivement candidat à la préture puis à la questure sous Antonin. Quant au Nîmois C. Aemilius Berenicianus Maximus, il a été adlecté sous Caracalla après avoir été questeur urbain. On remarque aussi un édile de la plèbe (n° : 3) et un édile curule (n° : 11).

Quant aux préteurs, on observe que L. Flavius Silva Nonius Bassus a été admis par Vespasien et son fils Titus parmi les anciens préteurs avant d'être adlecté par la suite parmi les patriciens, sous les mêmes princes. C. Iulius Severus se singularise encore une fois en occupant la charge de préteur urbain. On ne peut pas ignorer l'effet positif de son père (inscriptions n° 70 et 71) sur le déroulement de sa carrière. L'Anonyme (n° 18) a dû sans doute profiter de l'appui d'une personnalité de haut rang à son époque, parce qu'il a inauguré une carrière sénatoriale remarquable en enchaînant le prestigieux sévirat des chevaliers romains, le *Xvir stlitibus iudicandis*, le tribunat militaire doublé dans l'armée orientale, la IVe et la XIIe légions, la candidature à la questure et à la préture sans passer par l'échelon édilicien. Le déroulement d'un tel cursus sénatorial aurait dû aller plus loin, mais malheureusement on perd la suite de sa carrière. Enfin, C. Aemilius Berenicianus Maximus, après son adlection parmi les tribuns, a été préteur *supremarum*. C'est une autre expression pour *praetor fideicommissarius* chargé de régler les legs entre l'héritier fiduciaireet les bénéficiaires du *fideicommis*[769].

C- Les magistratures supérieures.

Nous n'avons aucun détail sur les charges prétoriennes et consulaires de M. Maecius Celer, P. Manilius Vopiscus Vicinillianus, M. Claudius Vedius Sabinianus, [C. Iu]lius [- -]avianus et les Anonymes (n° 18 et 20).

---

[769] *Ibid*., p. 653.

Les fonctions prétoriennes et consulaires des tribuns laticlaves de la légion IV *Scythica*.						
Nom	**Fonctions prétoriennes**	**nombre**	**Cos**	**Fonctions consulaires**	**nombre**	**Cos II**
1- Q. Veranius Clustumina	- Leg. Aug. pr. pr. prov. Lyc-Pamph.	1	49	- Cur. aedium sacrarum et operum publicorum - Leg. Aug. pr. pr. prov. Britanniae (57)	2	= =
2- L. Flavius Silva Nonius Bassus	- Leg. leg. XXI Rapacis - Leg. Aug. pr. pr. prov. Iud. (73-78)	2	81	= =	= =	= =
3- C. Iulius Marinus Caecilius Simplex	- Leg. procos Cypri - Leg. procos Pont-Bith. (88-90). - Cur. viae Tiburtinae (90-91) - Leg. leg. XI Claudiae - Leg. Aug. pr. pr. prov. Lyc-Pamph. (96-99) - Procos prov. Achaiae (99-100)	6	101	= =	= =	= =
4- M. Maecius Celer	- Leg. leg. in Syria	1	= =	= =	= =	= =
5- C. Iulius Proculus	- Leg. leg. VI Ferratae (102) - Leg. Aug. pr. pr. region. Transpad. (recruteur)	2	109	- Leg. Aug. pr. pr. ad census prov. Lugdunensis (109-111) - Cur. aedium sacrarum et operum publicorum - Iudex Baeticae (?)	3	= =
6- P. Manilius Vopiscus Vicinillianus	= =	= =	114	= =	= =	= =
7- Ti. Claudius Iulianus	= =	1	129-130 ?	- Procos Asiae ? (145-146)	1	= =
8- [Claudius ?] Maximus	- Cur. viae Aureliae - Leg. leg. I Adiutricis - Iuridicus utriusque Pannoniae (136-137) - Leg. Aug. pr. pr. prov. Pann. infer.	4	142	- Cur. aedium sacrarum - Leg. Aug. pr. pr. prov. fortasse Pann. Sup. (150-155) et procos Africae (158-159)	3	= =
9- C. Iulius Thraso Alexander	- Leg. Aug. pr. pr. prov. ? - Praef. Alimenta. ?	2	= =	= =	= =	= =
10- C. Iulius Severus	- Leg. leg. XXX Ulpia Victricis - Cur. viae Apiae	2	155	- Leg. Aug. pr. pr. prov. Syriae Palest. (151-159).	1	= =
11- C. Arrius Antonius	- Cur. ciuitatum per Aemiliam, Ariminensium,	3	173	- Leg. Aug. pr. pr. prov. Cappad. (175-	4	= =

	Nolanorum et Tifernatium Tiberinorum - Iuridicus regionis Transpadanae (primus) - Praef. aer. Sat. (168-171)			177) - Leg. Aug. pr. pr. prov. Dac. (177-178). - Leg. Aug. pr. pr. prov. Dalmat. (178-179). - Procos Asiae (188-189)		
12- P. Iulius Geminus Marcianus	- Leg. procos Africae (156) - Leg. leg. X Geminae (157-160) - Leg. Augg. super vexillationes in Cappadocia (161-162). - Leg. Aug. pr. pr. prov. Arabiae (162-165).	4	166	- Procos prov. Macedonicae (170-175) - Procos Africae (182)	2	= =
13- M. Claudius Vedius Sabinianus	= =	= =	= =	= =	= =	= =
14- Q. Servilius Pudens	- Praef. frum. dandi - Iuridicus Aemiliae et Flaminiae (165-166) - Procos prov. Cretae et Cyrenarum	3	= =	= =	= =	= =
15- [C. Iu]lius [---]avianus	= =	= =	= =	= =	= =	= =
16- Anonyme (18)	= =	= =	?	= =	= =	= =
17- Anonyme (19)	- Leg. leg. XI Claudiae P F - Cur. Coloniae Mediolaniensium - Leg. pr. pr. prov. ?	3	= =	= =	= =	= =
18- L. Marius Perpetus	- Leg. leg. XVI Flaviae Firmae (200-203) - Praeses prov. Arabiae (204-205) - Cur. rerum publicarum Urbis Salviensium item Tusculanorum (204-206)	3	206	- Leg. Aug. pr. pr. prov. Moes. sup. (210-213) - Leg. Aug. pr. pr. provinciarum Daciarum trium (212-215) - Procos Africae vel Asiae (218-220)	3	= =
19- C. Aemilius Berenicianus Maximus	- Leg. procos Asiae - Procos prov. Narbonnen.	2	Sévère Alexandre	= =	= =	= =
20- Anonyme (20)	= =	= =	?	?	= =	= =

1- Les fonctions prétoriennes.

Deux tribuns de la légion IV *Scythica* ont exercé des postes prétoriens avant la préture. C'est le cas de Ti. Claudius Iulianus, qui a été légat du proconsul d'Achaïe au début du règne d'Hadrien et l'Anonyme (n° 19) qui a été légat du proconsul de Narbonnaise. Le premier a probablement été consul après la préture directement tandis que le second a effectué trois charges prétoriennes sans qu'on connaisse la suite de son cursus. Quant aux autres, on dénote onze tribuns ayant été consuls durant leur carrière. Le patricien Q. Veranius l'a été sous Claude après une seule charge prétorienne, tandis que l'autre, patricien, P. Manilius Vopiscus Vicinillianus est le seul tribun qui ait atteint le consulat sans exercer de charges prétoriennes. Pour les autres, on compte quatre tribuns ayant obtenus le consulat après deux postes prétoriens (n° : 2-5-10-19), deux après trois postes (n° : 11-18) et deux après quatre postes (n° : 8-12). C. Iulius Simplex est le seul qui ait eu le consulat après six charges.

Huit tribuns parmi les quinze ayant fait une carrière prétorienne ont exercé des commandements militaires ou géré des province avec des légions (n° : 2-3-5-8-10-12-17-18). C. Iulius Simplex est le seul sénateur, parmi eux, qui soit reparti pour une province sénatoriale après avoir été légat légionnaire puis gouverneur d'une province impériale, la Lycie-Pamphylie. G. Alföldy pense à un sénateur dont la carrière est intentionnellement interrompue pour compléter la liste des candidats au proconsulat[770]. Pour B. Rémy, ce fait dénote la modeste capacité de ce sénateur malgré son commandement à la tête de la légion XI *Claudia* et le gouvernement de Lycie-Pamphylie[771].

Enfin, C. Arrius Antonius est le seul tribun qui ait dirigé le trésor du temple de Saturne, considéré comme la plus haute fonction prétorienne.

2- Les fonctions consulaires.

Huit tribuns parmi les vingt qu'on a pu identifier ont effectué des postes consulaires, mais aucun sénateur n'a eu de deuxième consulat ni la préfecture de la Ville. En revanche, on compte cinq tribuns ayant gouverné les grandes provinces sénatoriales, l'Afrique ou l'Asie (n° : 7-8-11-12-18).

---

[770] ALFÖLDY (G.), 1969, p. 267-268.
[771] RÉMY (B.), 1989, p. 68.

IV.3.3. Tribuns militaires angusticlaves de la légion IV *Scythica*.

1- L. Aurelius Taruttienus Demetrios (entre 180 et 190).

DAGRON (G.), 1978, p. 379-381, n° 3 = *Bull. épig.*, 1979, p. 526, n° 596 ; DAGRON (G.), 1987, p. 135-136, n° 87 : *PME*, IV, V, B 257 bis ; CHRISTOL (M.), 1988, p. 14-21 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 215, n° 1.
SEG, 28, 1255, Mopsueste (Cilicie) : θεᾷ ἐπηκόῳ / Λούκιος Αὐρήλιος Ταρουττιη/νὸς Δημήτριος χειλίαρχος λεγε/ῶνος τετάρτης Σκυθικῆς ὁ πρότε/ρον χρηματίσας Δημήτριος Δημη/τρίου ὁ δημιουργὸς καὶ κτίστης καὶ / ἀρχιερεὺς τῶν θειοτάτων αὐτοκρα/τόρων καὶ Ταρία Λουκίλλα ἡ καὶ Μα/τρώνα ἡ γυνὴ αὐτοῦ τὸν βωμὸν / κατεσκεύασαν.

L'inscription qui a été élevée par L.Aurelius Taruttienus Demetrios et son épouse Taria Lucilla, dite aussi Matrona, commémore l'offrande d'un autel à une divinité non identifiée.

- χειλίαρχος λεγεῶνος τετάρτης Σκυθικῆς, tribun militaire de la légion IV *Scythica* entre 180 et 190.
- δημιουργὸς, c'est une magistrature éponyme de la cité (CHRISTOL (M.) et DEMOUGIN (S.), 1988, p. 15).
- κτίστης καὶ ἀρχιερεὺς τῶν θειοτάτων αὐτοκρατόρων, *flamen diuorum Augustorum in civitate sua* (CHRISTOL (M.) et DEMOUGIN (S.), 1988, p. 15, n 10).

Origine : Mopsueste en Cilicie. Selon M. Christol et S. Demougin, la nomenclature suggère une citoyenneté acquise sous Commode par l'intermédiaire de P.Taruttienus Paternus, préfet de prétoire en 177.

2- Catilius Clustumina (tribu) Longus (sous Claude).

PIR², L 309 ; *PME* II, L 49 ; IV, L 50 bis ; V, C 101 bis ; ECK (W.), 1981, p. 242 = *AE*, 1982, 860 ; *IK.32.*, p. 20, n° 2 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 599, n° 704 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 216, n° 2.
CIL, III, 335, 6991, 14188, Apamée de Bithynie : [- - - Ca]tilio P(ubli) f(ilio) Clu(stumina) Lon[g]o / [t]rib(uno) mil(itum) leg(ionis) IIII Scythic(ae) / beneficio divi Claudi / praef(ecto) coh(ortis) III sagittar(iorum) / adlecto inter praetor(ios) / [a]b Imp(eratore) Vespasiano Aug(usto) / [l]egato pro pr(aetore) provinciae Asiae / [c]ol(oniae) Iul(ia) Conc(ordia) Apamea / patrono suo.

A- Carrière équestre :

- Tribun militaire de la légion IV *Scythica* qui était encore en Mésie sous Claude.
- Préfet de la cohorte des archers, *III Sagittariorum*. Selon S. Demougin, il ne s'agit pas d'une promotion parce que sous Claude la préfecture d'une cohorte était la première milice dans une carrière équestre. Elle pense que ce commandement a eu lieu pendant les événements de 69 lorsque cette cohorte était dans l'armée de Vespasien contre Vitellius. Ce fait explique l'étape suivante de sa carrière.

B- Carrière sénatoriale :

- Adlecté parmi les anciens prétoriens sous Vespasien.
- Légat propréteur du proconsul d'Asie sous Vespasien.
- Patron de la colonie d'Apamée Bithynie (*Iuliae Concordiae Apameae*).

Origine : S. Demougin considère que son patronat d'Apamée de Bithynie n'implique pas qu'il en soit forcément originaire. Catilius Longus est peut-être un ancêtre de L. Catilius Iulianus Claudius Reginus, consul en 110 et en 120 (HALFMANN (H.), 1982, p. 639 (Bithynia).

3- Ti. Claudius Helvius Secundus (entre 103 et 105).

PFLAUM (H.-G.), 1968, p. 155-156, n° 3 ; *PME*, I, IV, V, C143 ; DEVIJVER (H.), 1991, p. 155, 191, n° 8 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 216, n° 3 ; SALOMIES (O.), 1992, p. 113, n° 3 ; LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 678, n° 391.
AE, 1925, 44, Cherchell/Caesarea (Maurétanie) : Ti(berio) Claudio L(uci) f(ilio) / Helvio Secundo / praef(ecto) fabr(um) Romae adlecto / a divo Nerva in quinque decuriis / praef(ecto) coh(ortis) equitatae II Bracar(orum) / Augustanorum iterum pr[ae]f(ecto) coh(ortis) I / Flaviae c(ivium) R(omanorum) equitatae trib(uno) leg(ionis) IIII / Scythicae iterum trib(uno) leg(ionis) XII / Fulminatae praef(ecto) eq(uitum) alae Phrygum / iterum praef(ecto) alae II Gallorum / scribae decuriarum quaestoriae / et aedilium curulium / Caesariensi / quem absentem cives sui / omnibus magistrat[u]um / honoribus publico decreto / exornaverunt / Caesarienses / d(ecreto) d(ecurionum).

- Préfet des *fabri* à Rome.
- Agrégé sous Nerva aux juges des cinq décuries en 96-98.
- Préfet de la deuxième cohorte montée des *Bracaraugustani* stationnée en Mésie inférieure en 98 ou 99.
- Préfet de la cohorte I *Flavia civium Romanorum equitata* qui était en Syrie jusqu'au 139 (*CIL*, XVI 35), puis transférée en Syrie-Palestine (*CIL*, XVI 87).
- Tribun militaire de la légion IV *Scythica* à Zeugma, puis de la légion XII *Fulminata* à Mélitène en Cappadoce.
- Préfet de la septième aile des Phrygiens qui était en Syrie sous Domitien (*CIL*, II = II 14, 1171 = *RIT*, 311 = *ILS*, 2711).
- Préfet de l'*ala II Gallorum* stationnée en Cappadoce.

Origine : Césarée de Maurétanie. Selon H.-G. Pflaum la nomenclature indique une citoyenneté acquise sous Claude par un vétéran installé dans la colonie de *Claudia Cesare*. Quant à O. Salomies, il trouve qu’elle provient d’une adoption. Il pense que le personnage est fils de L. Helvius et par ailleurs adopté par Ti. Claudius (SALOMIES (O.), 1992, p. 17).

4- **Ti. Claudius Nicomedis filius Quirina (tribu) Pius (peut-être sous Antonin le Pieux). Voir les tribuns angusticlaves de la légion III *Gallica* n° 4.**

5- **Ti. Claudius Claudii Ilagou filius Quirina (tribu) Piso (2^e^ moitié du I^er^ s.)**

DEVIJVER (H.), 1997, p. 308-310, n° 5 = *SEG*, 47, 1768 = *AE*, 1997, 1492 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 229, n° 1.
SEG, 47, 1768, Sagalassos (Pisidie) : [- - -] την ἐκ τῶν ἰ̣δί[ων] / [- - - -τ]ὸ πρῶτον τῶν ἀπα̣[] / [- - - ἀγων]ο̣θέτην δὲ καὶ τῶν εἰς η / [- - τ]ω̣ν ὑπ' αὐτοῦ Κλαρείων ἀ/[γώνω]ν, ἔπαρχον τεχνειτῶν, ἔπαρ/[χον] σπείρης γ΄ Βρακάτης, χειλί/α̣[ρ]χον λεγεῶνος δ΄ Σκυθικῆς, ἔ/παρχον εἴλης ζ΄ Φρυγῶν, τὰς εἰκό/νας καὶ τοὺς ἀνδριάντας τῆς / πάλης τοῖς ἀγωνισταῖς ἀνατι/θέντα ἐκ τῶν ἰδίων εἰς τὸν αἰ/ῶνα.

Le nom de notre chevalier a été identifié grâce à une autre inscription trouvée pendant les fouilles de 1995. En ordre direct :

- ἔπαρχος τεχνειτῶν, préfet des *fabri*. H. Devijver se demande s'il n'était pas au service d'un gouverneur en Orient.
- ἔπαρχος σπείρης γ΄ Βρακάτης, préfet de la cohorte III *Bracarum* qui était stationnée au milieu du II^e^ siècle en Syrie-Palestine.
- χειλία̣ρχος λεγεῶνος δ΄ Σκυθικῆς, tribun de la légion IV *Scythica*.
- ἔπαρχος εἴλης ζ΄ Φρυγῶν, préfet de la septième aile des Phrygiens qui était en Syrie sous Domitien (*CIL*, II = II 14, 1171 = *RIT*, 311 = *ILS*, 2711).

Origine : Il est agonothète de Sagalassos où il a organisé les concours en l'honneur d'Apollon Clarios.

6- **Ti. Claudius Telemachus (en 185).**

PIR², C 1037 ; BALLAND (A.), 1981, p. 281, n° 92 = *AE*, 1981, 844 ; *PME*, IV, V, C 187bis ; CHRISTOL (M.), 1991, pp. 195-226 = *SEG*, 41, n° 1394 A et B = *AE*, 1993, 1550 A et B ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 216, n° 5.
AE, 1981, 844, Xanthos (Asie) : [Τιβέριον Κλ]αύδιον Στασιθέμιδος δὶς τοῦ Τηλεμά/[χου- - -Κ]υρείνα Τηλέμαχον, φιλοσέβαστον καὶ φιλό/[πατριν, Ῥωμαῖο]ν̣ καὶ Ξάνθιον καὶ Παταρέα καὶ Μυρέα, πολειτευόμενον / [δὲ καὶ ἐν ταῖς κατ]ὰ Λυκίαν πόλεσι πάσαις, τὸν τῶν Αὐτοκρατόρων ξέ/[νον, χειλίαρχον] λεγεῶνος δ Σκυθικῆς, τὸν ἀρχιερέα τῶν Σεβαστῶν καὶ / [γραμματέα Λυκί]ων τοῦ κοινοῦ etc.

- Ti. Claudius Telemachus est fils de Stasithemis, petit-fils de Stasithemis, arrière-petit-fils de Telemachus. M. Christol et Th. Drew-Bear datent la carrière sous les Sévères. Le personnage est entré dans l'ordre équestre après avoir rempli une seule des charges préliminaires d'un chevalier, le tribunat militaire de la légion IV *Scythica* et la prêtrise du culte impérial (ἀρχιερεύς peu après 185). Ils estiment que la carrière du sénateur mentionné dans le texte B dénote un notable local sous Commode qui a pu durant plus de dix ans avoir l'accès à la dignité équestre et à l'amitié impériale. Les mêmes auteurs proposent de séparer ce nouveau sénateur et le proconsul d'Afrique homonyme mentionné par (*TAM*, II,

n° 279). Ils suggèrent un lien entre notre personnage et le sénateur homonyme connu par (*TAM*, II, n° 194)[772].

Origine : Xanthos (Asie).

7- M. Clodius Fabia (tribu) Ma[- - -] (entre 41 et 56/57).

PME, I, IV, V C 202 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 525, n° 627 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 217, n° 6.
IIt., X, 5, n° 737, Brixia (Regio X) : M(arcus) Clodius M(arci) f(ilius) Fab(ia) Ma[- - -] / aed(ilicia) pot(estate) praef(ectus) coh(ortis) Cantabr[orum] / [tr]ib(unus) mil(itum) leg(ionis) IIII Scythicae praef(ectus) vex[ill(ationis) leg(ionis)] / [V] Macedonic(ae) praef(ectus) fabr(um) IIvir i(ure) d(icundo) pontif(ex) IIvi[r quinq(uennalis)?].

La carrière est en ordre direct selon S. Demougin :

- Il gère d'abord la préfecture édilicienne, *praefectus aedilicia potestate*. S. Demougin pense que cette charge est attribuée de préférence à des débutants.
- Préfet d'une cohorte des Cantabres. Nous avons deux possibilités soit la *cohors I Cantabrorum* créée en Mésie en 78 (*CIL*, XVI, 22) soit la *cohors II Cantabrorum* stationnée en Judée en 86 (*CIL*, XVI, 33) et aussi en 90 (*RMD*, V, 332).
- Tribun militaire de la légion IV *Scythica* qui était en Mésie sous Tibère et Claude.
- Il est à la tête d'un détachement composé des *vexillarii* de la légion V *Macedonica* stationnée en Mésie à la même époque. Il faut supposer dans ce cas que M. Clodius a commandé la première cohorte des Cantabres qui était en Mésie peu après.
- Préfet des *fabri*. Selon B. Dobson, cette charge ne constituait le début d'une carrière équestre qu'à partir des Flaviens. Elle se plaçait avant à des différents stades de carrière[773].
- Il rentre à Brescia pour exercer des fonctions municipales, le duumvirat, le pontificat et le duumvirat quinquennal.

Origine : la tribu Fabia est celle de la ville de Brixia (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 108 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 528).

8- M. Clodius Proculus (selon p. Le Roux, sous Auguste).

PME, I, IV, V C 204 ; LE ROUX (P.), 1982, p. 123 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 142, n° 145 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 217, n° 7 ; MAGALHAES (M.-M.), 2003, p. 143, n° 13.

---

[772] CHRISTOL (M.), 1991, p. 222, n 89.
[773] DOBSON (B.), 1966, p. 70 s., pp. 61-84.

CIL, X, 680, Surrentum (Regio I) : T(ito) Clodio C(ai) [f(ilio) C(aio) n(epoti) Men(enia)] / Pro[culo] / praef(ecto) fab[r(um), [- - -)], / tribunus mil(itum) [leg(ionum) X Gem(inae)?, IIII] / Scythicae, leg(ionis) [VI Vic(tricis)?, ab Imp(eratore)] / Caesare Augụ[sto misso pro] / censore ad Luṣ[itanos].

L. 3 : [IIvir(o) quinq(uennali)] d'après M. Magalhaes.

- Préfet des *fabri*.
- Tribun militaire de la légion IV *Scythica*.
- Peut-être tribun militaire de la légion X *Gemina* en Espagne et de la VI *Victrix* en Lusitanie.
- Missionné dans la péninsule ibérique afin de réaliser le recensement des Lusitaniens, sous Auguste.

Origine : italienne de Surrentum (Regio I). O. Salomies suggère un lien avec T. Clodius M. F. Fal. Eprius Marcellus, consul en 62, consuls bis en 74 et proconsul d'Asie pour trois ans (*PIR²*, E 84)[774].

9- Gn. Cornelius Fabia (tribu) Pulcher (sous Trajan).

PIR², C 1424 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 178, n° 81 ; PUECH (B.), 1983, p. 17- 21 ; *PME*, I, IV, C 245 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 217, n° 8.
IGR, IV, 795 = *CIG*, 1186, Trézène (Péloponnèse) : Γν(αῖον) Κορνήλιον Τιβερίου υἱὸν / Φαβίᾳ Ποῦλχρον, χειλίαρχον / λεγ(εῶνος) δ Σκυθικῆς, δύ' ἀνδρῶν ἀντι/στράτηγον ἐν Κορίνθῳ, εὐθηνίας / ἐπιμελητήν, ἀγωνοθέτην / Καισαρήων Νερουανήων Τραϊ/ανήων Σεβαστήων Γερμα/νικήων Δακήων καὶ Ἰσθμί/ων καὶ Καισαρήων καὶ ἀγωνο/θέτην Σεβαστείων καὶ Ἀσκλη/πείων καὶ στρατηγὸν καὶ / γραμματέα τῶν Ἀχαιῶν καὶ / ἀρχιερέα καὶ ἐπίτροπον Καί/σαρος, Γν(αῖος) Κορνήλιος Φίλισκος / τὸν αὐτοῦ φίλον. ψ(ηφίσματι) · β(ουλῆς.

Gn. Cornelius Pulcher passe aux fonctions procuratoriennes après une seule milice.

- χειλίαρχος λεγεῶνος δ Σκυθικῆς, tribun militaire de la légion IV *Scythica* sous Trajan entre 103 et 108 d'après la titulature.
- ἐπίτροπος Καίσαρος, procurateur de Trajan en Épire, un poste centenaire avant 114.
- Αἰγύπτου καὶ Ἀλεξανδρείας δικαιοδότης, *iuridicus* d'Égypte et d'Alexandrie sous Hadrien (*IGR*, IV, 1600).
- D'autres documents concernant C. Cornelius Pulcher (*IGR*, IV, 795, 1600 et 1601) montrent qu'il a eu des nombreux honneurs municipaux à Corinthe et provinciaux en Achaïe.

Origine : Épidaure en Achaïe.

[774]SALOMIES (O.), 1992, p. 93, n° 7.

10- L. Egnatuleius Galeria (tribu) Sabinsus (vers 177-180).

PIR², E 44 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 568, n° 217 ; DUCROUX (S.), 1975, n° 116 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 148, n° 5 ; *PME*, I, IV, V E 5 ; BIRLEY (E.), 1990, pp. 100-104 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 217, n° 9.
CIL, VIII, 10500 = *ILS*, 1409, Thysdrus (Afrique proconsulaire) : L(ucio) Egnatuleio P(ubli) f(ilio) Gal(eria) Sabino pontific(i) / palatuali proc(uratori) Aug(usti) XXXX Galliarum / proc(uratori) Aug(usti) ad epistrategian Thebaidos / proc(uratori) Aug(usti) ad census accipiendos / Macedoniae praef(ecto) gentis Cinithiorum / trib(uno) leg(ionis) IIII Scythicae l[eg(ionis) - - -] / Geminae flam(ini) Aug(usti) c[ol(oniae) Thysdritanae] / Egantuleia P(ubli) f(ilia) Sabina F[- - -] / L(ucius) Egnatuleius Sabinus T[- - -

- Flamine d'Auguste dans la colonie de Thysdrus.
- Tribun d'une légion intitulée *Gemina* dont le numéro a disparu sur la pierre. On peut supposer la (VII, X, XIII et XIV).
- Tribun militaire de la légion IV *Scythica* en Syrie.
- *Praefectus gentis Cinithiorum*, préfet du peuple des Cinithiens, qui étaient installés sur la rive de la petite Syrte, non loin de Thysdrus.
- *Procurator Augusti ad census accipiendos*. Il est envoyé en Macédoine afin de participer au recensement de cette province sénatoriale. Selon H.-G. Pflaum, cette charge sexagénaire fut créée par Hadrien, ce qui nous donne le *terminus post quem*.
- *Procurator Augusti ad epistrategian Thebaidos*. Aussi un poste sexagénaire de l'épistratégie de Thébaïde en Haute Égypte.
- *Procurator Augusti XXXX Galliarum*. Il est à Lyon pour surveiller la gestion de l'impôt du quarantième des Gaules, fonction centenaire prise en régie directe depuis Commode, ce qui donne le *terminus post quem*.
- Pontife du culte de Palatua (la déesse protectrice du mont Palatin).

Origine : Thysdrus (Afrique proconsulaire) d'après la prêtrise, la tribu et le lieu de la trouvaille de l'inscription (G.-H. Pflaum).

11- Iulius Antoninus fils de C. Iulius Demosthenis (milieu du II^e^ s.).

IGR, III, 500, II, 48 et suiv. = *AE*, 1899, 177 ; *PIR²*, I 153 ; *PME*, I, IV, V, I 20 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 217, n° 10.
IGR, III, 500, II, 48, Oenoanda (Lycie) : [Ἰ]ουλίῳ Ἀντωνείνῳ, τῷ γενο/μένῳ ἐπάρχῳ σπείρης πρώ/της Σ[π]ανῶν καὶ [σ]πείρης πρώ/της Κελτιβήρων, χειλιάρχῳ / λεγεῶνος τετά[ρ]τη[ς Σ]κυθι/κ[ῆς], υ[ἱ]ῷ Γαΐου [Ἰου]λίου Δημο/σθένους- - -

La carrière est en ordre direct. Iulius Antonius est fils de C. Iulius Demosthenis, tribun angusticlave de la légion VI *Ferrata* (voir n° 11) qui était procurateur centenaire de Sicile et des autres îles réunies à cette province, entre 103 et 114.

- γενομένος ἐπάρχος σπείρης πρώτης Σπανῶν, préfet de la première cohorte des Espagnols qui est attestée en Égypte dans un diplôme militaire daté de 98/105 (*RMD*, V, n° 341) et dans un autre diplôme de Dacie daté de 151 (*RMD*, V, n° 404).
- σπείρης πρώτης Κελτιβήρων, préfet de la première cohorte des Celtibériens qui est attestée dans un diplôme de Bretagne daté de 158.
- χειλιάρχος λεγεῶνος τετάρτης Σκυθικῆς, tribun de la légion IV *Scythica* en Syrie.

Origine : Oenoanda (Lycie).

12- Ti. Iulius Latinus fils de Ti. Iulius Leonidas (époque julio-claudienne).

PIR², I 377; *PME*, I, V, I 76 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 494, n° 594 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 218, n° 11.
CIL, VI, 3919 et 32931 = *ILS*, 1847, Rome : [T]i(berius) Iulius Latinus / Iuli Leonidae f(ilius) / [p]raeceptoris Caesaru[m] / trib(unus) mil(itum) leg(ionis) IIII Scythic(ae) / [vixit a]nn(os) XXXXVII / [- -

- Ti. Iulius Latinus est fils de Leonidas qui était précepteur de deux fils de Germanicus, Néron et Drusus Caesar. Iulius Latinus fut admis parmi les chevaliers romains sans doute sous Claude, malgré les malheurs arrivés à son père et la confiscation de ses biens. S. Demougin préfère placer la mort de notre chevalier entre 62 et 67, considérant que le père a reçu le droit de cité entre 14 et 20.

Origine : romain d'origine orientale.

13- [Mamius Amius *ou* Anius] Murrius Umber (sous Claude).

PIR², M 749 ; *PME*, II, IV, V M75 bis ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 218, n° 12.
ILS, 8968, Uxama (Espagne citérieure) : M(arco) Magio M(arci) f(ilio) Ga[l(eria)] / Antiquo praef(ecto) / cohor(tis) Cil(icum) praef(ecto) fab(rum) / Amius (?) Murrius Umber / [t]rib(unus) mil(itum) leg(ionis) IIII Scythicae / IIIvir cap(italis) q(uaestor) pro pr(aetore) / [l]eg(atus) pro pr(aetore) aed(ilis) plebis / Cerialis pr(aetor).

Murrius Umber a honoré M. Magius Antiquus, préfet de la *cohors Cilicum*, préfet des *fabri*. Selon H. Devijver, les deux personnages se sont rencontrés en Mésie quand la légion IV *Scythica* et la cohorte *I Cilicium* étaient dans cette province.

A- Carrière équestre :
- Préfet de la cohorte *I Cilicium.*
- Tribun de la légion IV *Scythica*. Il s'agit sans doute du tribunat angusticlave.

B- Carrière senatoriale :
- *IIIvir capitalis*. La fonction la plus prisée du vigintivirat.
- *Quaestor pro praetore*. Ils sont dix ou onze personnes qui supervisent l'administartion financière dans les provinces sénatoriales (J.-M. Lassère, 2007, p. 651).

- *Legatus pro praetore*, puis *aedilis plebis cerialis*, une fonction créée par César en 44 pour prendre en charge la *cura annonae* (J.-M. Lassère, 2007, p. 651, n 26).
- Préteur.

Origine : selon H. Devijver le cognomen dénote une origine ombrienne (Italie).

14- C. Oclatius Palatina (tribu) Modestus (sous Trajan ou Hadrien).

PME, II, IV, V O 3 ; JACQUES (F.), 1983, p. 261 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 218, n° 13.
CIL, IX, 1619 = *ILS*, 5502, Beneventum (Regio II) : C(aio) Oclatio C(ai) f(ilio) / Pal(atina) Modesto / augur(i) IIvir(o) i(ure) d(icundo) quaest(ori) II / praef(ecto) fabr(um) Romae praef(ecto) / coh(ortis) II Pannonior(um) praef(ecto) / coh(ortis) III Ityraeor(um) trib(uno) mil(itum) / leg(ionis) IIII Scythic(ae) curat(ori) rei / p(ublicae) Aecanor(um) item honora/to ad curam kalendari(i) / rei p(ublicae) Canusinor(um) a divo Tra/iano Parthico et ab Imp(eratore) Ha/driano Aug(usto) hic opus quadri/gae cum effigie Imp(eratoris) Hadri/ani Aug(usti) citra ullius postu/lation(em) cum municipibus / suis obtulisset ex argenti / libris |(mille) adiectis ampli/us libris DLXVII |(sextante) viritim po/pulo |(denariis) sing(ulis) distributis / dedicari c(ur)avit / p(ublice) d(ecreto) d(ecurionum) .

C. Oclatius Modestus exerce d'abord une carrière municipale à Bénévent avant d’aller à Rome pour la préfecture de *fabri*. Il accomplit ensuite une carrière équestre sans préfecture d'aile.
En ordre direct :

- Augure, duumuir et questeur deux fois. F. Jacques pense à une questure exercée au début de la carrière et une autre après le duumvirat.
- Préfet des *fabri* à Rome.
- Préfet de la deuxième cohorte des Pannoniens qui était soit en Bretagne soit dans une province orientale[775].
- Préfet de la cohorte III *Ityraeorum* qui était en Égypte (*RMD*, V, n° 341).
- Tribun de la légion IV *Scythica* en Syrie.
- Curateur d'Aecae qui se trouve à environ 70 km au nord-est de Bénévent.
- Contrôleur du livre de comptes de Canusium.

Origine : Bénévent en Regio II. Selon F. Jacques, l'inscription dans la tribu *Palatina* en dehors de la région de Rome suggère ordinairement une ascendance libertine (JACQUES (F.), 1983, p. 262, n 4).

15- L. Octavius Camilia (tribu) Rufus (sous Auguste ou peu après).

PME, II, V, O 10 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 218, n° 14 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 157, n° 171.

[775]BIRLEY (E.), 1988a, p. 152.

CIL, XI, 6167 = *ILS*, 5673, Suasa (Regio VI) : L(ucio) Octavio L(uci) f(ilio) Cam(ilia) / Rufo trib(uno) mil(itum) leg(ionis) IIII / Scythicae praef(ecto) fabr(um) / bis duomviro quinq(uennali) ex / s(enatus) c(onsulto) et d(ecreto) d(ecurionum) auguri ex d(ecreto) d(ecurionum) / creato / qui lavationem gratuitam / municipib(us) incoleis / hospitib(us) et adventorib(us) / uxorib(us) serveis ancilleis/que eoru(um) in perpetuom / dedit d(ecreto) d(ecurionum) publ(ice) patrono.

Selon S. Demougin, deux indices datent l'inscription du début de l'Empire, la séquence du tribunat militaire et de la préfecture des *fabri* et aussi la graphie *ei* pour *i*.
La carrière est en ordre direct :

- Tribun de la légion IV *Scythica* qui était sans doute en Mésie.
- Préfet des *fabri* deux fois.
- Duumuir quinquennal, augure et patron de Suasa.
- Évergète local qui offre l'entrée gratuite dans les bains municipaux : *municipibus* «*incoleis*, *hospitibus* et *adventoribus*, *uxoribus*, *serveis*, *ancilleisque eorum*».

Origine : Suasa en Italie.

16- P. Opsidius Rufus (époque julio-claudienne).

PME, II, V, O 23 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 218, n° 15 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 635, n° 746.
CIL, V, 2791, Padova (Regio X) : Fortunae sacrum / P(ublius) Opsidius P(ubli) f(ilius) Rufus IIIIvir / tr(ibunus) mil(itum) leg(ionis) IIII Scythic(ae) / praef(ectus) fabr(um).
Une carrière qui peut se comprendre dans les deux sens, direct ou inverse. Mais selon S. Demougin l'absence de la tribu et la dédicace à la Fortune datent le texte à une période haute :

- *IIIIvir* à Padavium.
- Tribun militaire de la légion IV *Scythica* qui était peut-être en Mésie.
- Préfet des *fabri*.

Origine : Padoue en Italie.

17- L. Paccius Fabia (tribu) Montanus (milieu du II^{e} s.).

BÉRARD (V.), 1892, p. 420, 44 = *CIL* III, 12151 ; FRENCH (D.-H.), p. 47-51, fig. 5,1 = *AE*, 1984, 892 ; *PME*, II, IV, V, P 3 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 218, n° 16 ;
AE, 1984, 892, Comama (Lycie-Pamphylie) : [L(ucium)] Paccium M(arci) fi[l(ium)] / [F]ab(ia) Montanu[m] / [tr]ib(unum) leg(ionis) IIII [- - -] / [- - -]F[- - -] / [honoravit col(onia)] / [Iul(ia) Aug(usta) prima fi]/da [Co]mama d[e]/curionem su[um] / pro meritis ei[us] / qu(a)e in eam con[tu]/lit positionem / statuae omni[aque] / inpendia praes[tante] / [- - -P]accio Ap[- - -

Deux fragments utilisés comme support pour les colonnes d'entrée dans la maison de Moustafa Aydin. D.-H. Mitchel propose d'unir les deux textes dans seule inscription. H. Devijver pense à une autre milice à la 4e ligne.

- Tribun militaire de la légion IV *Scythica*.
- Décurion de la colonie Iulia Augusta Prima Fida Comama.

Origine : Comama en Pisidie. La famille de L. Paccius Montanus est connue par d'autres inscriptions. L. Paccia Valeria Saturnina (*CIL*, III 12149) ; ses deux filles : L. Paccia Valeria Saturnina et Aurelia Valeria Scriboniana Frontina ; son fils L. Paccius Ap[- - -] (*CIL*, III, 12149,12150 et 6885).

18- Q. Paesidius Aemilia (tribu) Macedo (54-64).

DOBSON (B.), 1978, p. 197, n° 67 ; *PME*, II, IV, V, P 8 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 434, n° 522 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 219, n° 17 ; *CILA*, n° 58 ; *LIA*, n° 41.
Durres/Dyrrachium (Macédoine) : Q(uinto) Paesidio C(ai) f(ilio) / Aem(ilia) Macedoni / prim(o) pil(o) leg(ionis) IX Hisp(anae) / praef(ecto) castror(um) leg(ionis) IV / Scythic(ae) trib(uno) milit(um) leg(ionis) / eiusdem auguri / flamini Neronis Claudii Caesaris Aug(usti) / Germanici.
En ordre direct :

- Primipile de la légion IX *Hispania* qui est peut-être à cette période en Pannonie.
- Préfet de camp de la légion IV *Scythica* qui était probablement en Syrie.
- Tribun militaire de la légion IV *Scythica*. S. Demougin estime que Q. Paesidius Macedo a eu ce grade dans des conditions exceptionnelles liées aux expéditions de Corbulon en Orient. Si l'on accepte cette hypothèse, on doit en même temps exclure la datation proposée par S. Demougin du début du règne de Claude où la légion IV *Scythica* était encore en Mésie[776]. Il semble que S. Demougin pensait à la fin du règne de Claude au lieu du début ou encore au début du règne de Néron. Ainsi, on peut mettre ce tribunat dans un cadre chronologique entre 54 et 64, date des opérations de Corbulon en Orient.
- Augure et flamine de Néron à Dyrrachium en Macédoine.

Origine : Dyrrachium en Macédoine.

19- C. Sempronius Galeria (tribu) Fidus (fin Ier- début du IIe s.). Voir les tribuns angusticlaves de la légion III *Gallica* n° 13.

20- C. Sextius Papiria (tribu) Martialis (fin du IIe-début du IIIe s.)

PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 549, n° 204 ; QUILICI (L.), 1974, p. 100, n° 30 = *AE*, 1974, 143 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 147, n° 3 ; MAGIONCALDA (A.), 1991, pp. 265-290 ; *PME*, II, IV, V, S 48 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 218, n° 19 ; *PIR²*, S 670.

---

[776]Voir p. 187.

CIL, VIII, 11813, Maktar (Afrique) : C(aio) Sextio C(ai) f(ilio) Papir[ia] / Martiali trib(uno) mil(itum) legionis II[II] / Scythicae proc(uratori) Aug(usti) ab actis urbis pr[oc(uratori)] / Aug(usti) inter mancip(es) XL Galliarum et ne/gotiantes proc(uratori) Macedoniae qui / ob memoriam T(iti) Sexti Alexandri / fratris sui inlatis HS L mil(ibus) rei pub(licae) / col(oniae) suae Mactaritanae epulaticium ex / usuris curialibus die natali fratris sui // quodannis dari iussit ob quam liberalitate(m) / eius statuam universae curiae d(ecreto) d(ecurionum) pec(unia) sua posuer(unt).
Une carrière directe :

- Tribun militaire de la légion IV *Scythica*.
- *Procurator Augusti ab actis urbis*. Il s'agit d'une sorte de journal officiel où l'on note les comptes rendus des séances du Sénat. Une fonction sexagénaire selon H.-G. Pflaum.
- *Procurator Augusti inter mancipes XL Galliarum et negotiantis*. C'est une fonction sexagénaire destinée à arbitrer les divergences entre les commerçants et les agents auxquels était affermée la quadragésime des Gaules. H.-G. Pflaum propose une différence avec la charge de *procurator XXXX Galliarum.*
- *Procurator Macedoniae*. Il est le procurateur du patrimoine impérial en Macédoine. Une fonction centenaire.

Origine : Maktar en Afrique. C. Sextius Martialis possédait avec son frère T. Sextius C. F. Papiria Alexander des biens autour de Rome (*AE*, 1974, 143, A et B).

21- T. Statilius Pollia (tribu) Frontonianus (129-130).

HOLLEAUX (M.), 1885, p. 341, n° 24 (1er fragment) et p. 342, n° 25 (2e fragment) ; ROBERT (L.) et (J.), 1954, p. 276, n° 151 (1er fragment) et p. 277, n° 151bis (2e fragment) ; *PME*, II, S 61 et IV, S 65bis ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 218, n° 20.
Heraclea Salbacum de Carie (Asie Mineure) :

1- αὐτοκράτο[ρα Καίσα]/ρα, θεοῦ Τρα[ϊανοῦ Παρ]/θικοῦ υἱόν, [θεοῦ Νέρου]/α υἱωνόν, Τ[ραϊανὸν Ἁ]/δριανὸν Σ[εβαστόν, ἀρ]/χιερέα μέ[γιστον, δη]/μαρχικῆς [ἐξουσίας] / τὸ ιγ΄, ὕπατο[ν τὸ γ΄] / Τίτος Στατί[λιος Τίτου] / υἱός, Πολλί[α Φροντωνια]/νός, ἔπαρχο[ς σπείρης] / α̣΄ Οὐλπί[ας Γαλατῶν.]
2- - - - -] λεγιῶνος τετάρτης Σκ[υθικῆς].
    - ἔπαρχος σπείρης α̣΄ Οὐλπίας Γαλατῶν. Préfet de la cohorte I *Ulpia Galatarum* qui était en Syrie-Palestine en 139 (*CIL*, XVI, 87).
    - χειλίαρχος λεγιῶνος τετάρτης Σκυθικῆς, tribun militaire de la légion IV *Scythica*.

Origine : Heraclea Salbacum de Carie en Asie Mineure.

22- Q. Veranius Q. f. (43-30 av. J.-C. ?).

PIR², V 390 ; BALLAND (A.), 1981, p. 81, n° 38 ; RÉMY (B.), 1989, p. 179, n° 151 et aussi p. 279, n° 229 ; *PME*, IV, V, V65bis ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 218, n° 21.

AE, 1981, 824 : Κοΐντον Οὐηρ[άνιον Κοΐντ]/ου υἱόν, χειλία[ρχον λεγιῶ]/νος τετάρτ[ης, τὸν ἐπίτροπον] / ὀρφανοῦ Δρούσọ[υ Γερμανικοῦ τοῦ] / πατρὸς Τιβερίọυ [Κλαυδίου Καίσαρος] / Σεβαστοῦ, ἀντὶ πρ[εσβευτοῦ δὲ θεοῦ Σε]/βαστοῦ ἐν Γερμ[ανίᾳ τῷ αὐτῷ ὑπὸ] / τοῦ αὐτοῦ θεοῦ Σ[εβαστοῦ δοθέντ]/α, Λύκιοι τὸν πρ[ὸς πατρὸς πάππον] / τοῦ ἑαυτῶν διḳ[αιοδότου].

La restitution du texte n'est pas tout à fait sûre, ce qui laisse aussi incertaine son identification. Le rédacteur de l'*AE* suit A. Balland qui préfère que le personnage soit père du *comes et amicus* de Germanicus (Tacite, *Annales,* II, 56.4 et 74 ; III, 10.1, 13.2, 17 et 19.1 ; IV 21.2 ; *PIR²*, V 388), et grand-père de Q. Veranius, *cos* en 49 (voir Q. Veranius, tribun laticlave de la légion IV *Scythica* n° 17 ; *PIR²*, V 389).

- χειλίαρχος λεγιῶνος τετάρτης, tribun angusticlave d'une légion IV, soit la IV *Macedonica* soit la IV *Scythica* vers 40-30 av. J.-C.
- ἐπίτροπος ὀρφανοῦ Δρούσọυ Γερμανικοῦ τοῦ πατρὸς Τιβερίọυ Κλαυδίου Καίσαρος Σεβαστοῦ. Il est désigné comme tuteur temporaire ou adjoint de Drusus l'Ancien entre 34 et 24 av. J.-C.
- ἀντὶ πρεσβευτοῦ δὲ θεοῦ Σεβαστοῦ ἐν Γερμανίᾳ (*pro legato Augusti* en Germanie).

Origine : peut-être forum Novum (Regio IV) (A.-R. Birley, 2005, p. 38).

23- A. Vicirius Arnensi (Tribu) Proculus (fin Claude-début Néron).

LIOU (B.), 1969, p. 70-73 ; SALADINO (V.), 1980, p. 229, n° 24 ; p. 232, n° 25, pp. 215-236 = *AE*, 1980, 457 et 458 ; *PME*, II, IV, V, V 111 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 586, n° 694 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 220, n° 22.

1- *CIL*, XI, 1806, Saena (Regio VII) : D(is) [M(anibus)] / A(uli) Viciri A(uli) f(ilii) Arn(ensi) [- - -] / leg(ionis) IIII Scythi[cae aedilis] / Etruriae fla[m(inis) Aug(usti) huic] / d(ecreto) d(ecurionum) funus publ[icum - - -] / ob merita [
2- *AE*, 1980 457, Rusellae (Regio VII) : Voto [s]uscepto / [p]ro salute et reditu et / Victoria Britanni/ca Ti(beri) Claudi Caesa/ris Aug(usti) Germanici / pont(ificis) max(imi) tr(ibunicia) pot(estate) V imp(eratoris) / X p(atris) p(atriae) co(n)s(ulis) des(ignati) IIII / A(ulus) Vicirius Proculus / flamen Aug(ustalis) tr(ibunus) mil(itum) / Victoriae Britanni/cae votum solvit.

Le cognomen a été complété grâce à la publication de V. Saladino.

- Tribun militaire de la légion IV *Scythica* qui était peut-être en Mésie.
- Édile de la ligue des peuples d'Étrurie.
- Flamine impérial à Rusellae.

Origine : Rusellae en Italie.

24- Anonyme (sous Claude ou Néron).

RAMSAY (W.-M.), 1924, p. 189 ; *PME*, II, IV, V, inc. 64 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 541, n° 639 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 220, n° 23.

AE, 1926, 80, Antioche de Pisidie (Galatie) : - - - prae]/fec(to) coh(ortis) Ityr(aeorum) / trib(uno) mil(itum) leg(ionis) IV / Scythic(ae) praef(ecto) / equit(um) praef(ecto) rip(ae) / Danuvi / d(ono) d(edit).

- Préfet de la cohorte des Tyriens installée soit en Germanie soit en Mésie (DĄBROWA (E.), 1986, p. 224-225).
- Tribun de la légion IV *Scythica* installée soit en Mésie, soit en Syrie.
- Préfet d'une aile de cavalerie non nommée.
- Préfet de la rive du Danube. S. Demougin d'après cette charge propose que la préfecture d'aile était dans un pays danubien. En effet, rien ne nous empêche de placer le déroulement de toute la carrière dans des pays danubiens, puisque toutes les unités dans lesquelles a servi notre Anonyme ont séjourné dans une région danubienne.

Origine : Antioche de Pisidie (Galatie).

25- Anonyme (140-141). Voir l'inscription n° 73.

Tribuns militaires angusticlaves de la légion IV *Scythica* dans l'ordre chronologique					
Nom	**Origine**	**Postes avant service**	**Date de service**	**Postes après service**	**milice**
1- Q. Veranius	Forum Novum (Italie)	= =	Auguste	- Tuteur ou adjoint de Drusus l'Ancien. - Pro. legato Augusti Germaniae.	?
2- M. Clodius Proculus	Surrentum (Regio I)	- Praef. fabrum.	Auguste	- Trib. leg. X Geminae vel VI Victricis. - Missus ad Lusitanos ab Aug.	III
3- L. Octavius Rufus	Suasa (Italie)	= =	Auguste ou peu après	- Praef. fabrum. II. - IIvir quinquenn., augur. et patron de Suasa. - Évergète local offrant l'entrée gratuite dans les bains municipaux.	III
4- Catilius Clustumina Longus	Apamée (Bithynie)	= =	Claude	- Praef . coh. III Sagittariorum - Adlectus inter praetoros. - Leg. procos. Asiae. - Patron. Col. Iuliae Concord. Apameae.	III
5- M. Clodius Ma[--	Brixia (Italie)	-Praef. aedilicia potestate -Praef. coh. I Cantabrorum.	41-57	- Praef. vexillarii leg. V Macedonicae - Praef. fabrum. - IIvir, pontifex et IIvir quinquennalis	I, III
6- --]Murrius Umber	Ombrie (Italie)	-Praef. coh. I Cilicium	Claude	- IIIvir capitalis - Quaes. pr. pr. - Leg. pr. pr. - Aedilis plebis cerialis - Praetor.	I, III
7- Ti. Iulius Latinus	Orientale	= =	Jul.-claud.	= =	III
8- P. Opsidius Rufus	Padoue (Italie)	-IIIIvir Padovae	Jul.-claud.	- Praef. fabrum.	III
9- Q. Paesidius Macedo	Dyrrachium (Macédoine)	-PP leg. IX Hispaniae -Praef. cast.leg. IV Scythicae	54-64	- Augur et flamen	II ou III
10- A. Vicirius Proculus	Rusella (Italie)	= =	Claude/Néron	- Édile des peuples d'Éturie ; flamine d'Auguste	II ou III
11- Anonyme	Antioche (Pisidie)	-Praef. coh. Ityraeorum	Claude/Néron	- Praef. alae. - Praef. ripae Danuvii.	I, II, III
12- Ti. Claudius Piso	Sagalassos (Pisidie)	- Praef. fabrum.	2[e] moitié du I[er]	- Praef. alae VII Phrygum	I, II,

		-Praef. coh. III Bracarum	s.		III
13- Ti. Claudius Helvius Secundus	Césarée (Maurétanie)	- Praef. fabrum. -Adlectus a divo Nerva in quinque decuriis -Praef. coh. II Bracaraugustani -Praef. coh. I Flaviae C.R. Equitata	103-105	- Praef. alae VII Phrygum - Praef. alae II Gallorum	I, II, III
14-Gn. Cornelius Pulcher	Épidaure (Achaïe)	= =	Trajan	- Proc. Aug. Epiri (centenaire) - Iuridicus Aegiptus et Alexandriae (ducenaire)	II
15- C. Sempronius Fidus	Calagurris (Esp. Tarr.)	= =	Fin du I^{er} ou début du II^{e} s.	-Trib. leg. VI Ferratae -Trib. leg. III Gallicae -Trib. leg. XX Valeriae Victricis -Flam. prov. Hisp. cit.	II
16- C. Oclatius Modestus	Bénévent (Italie)	-Aug., IIvir et quaes. II - Praef. fabrum. -Praef. coh. II Pannoniorum -Praef. coh. III Ityraeorum	Trajan/Hadrien	-Cur. Aecanorum -Contrôleur du livre de comptes de Canusium.	II
17- T. Statilius Frontonianus	Heraclea Salbacum (Asie)	-Praef. coh. I Ulpia Galatarum.	129-130	= =	I, II
18- Anonyme	= =	= =	140-141	= =	II
19- Iulius Antonius	Oenoanda (Lycie)	-Praef. coh. I Hispanorum -Praef. coh. I Celtiberorum	Milieu du II^{e} s.	= =	I, II
20- L. Paccius Montanus	Comama (Pisidie)	= =	Milieu du II^{e} s.	-Decurio Coloniae Iuliae Augustae Primae Fidae Comamae	II
21- Ti. Claudius Pius	Pergame (Asie)	-Trib. coh I Flaviae C.R. equitatae	Antonin ?	-Trib. leg. III. Gallicae -Trib. alae VII Phrygum -Flam. prov. Asiae	II et III

22-L. Egnatuleius Sabinus	Thysdrus (Afrique)	-Flam. Augusti -Trib. leg. Geminae	177-180	-Praef. gentis Cinithiorum. -Proc Aug. ad census accipiendos Macedoniae (sexagénaire). -Proc Aug. ad epistrategian Thebaidos (sexagénaire). -Proc Aug. XXXX Galliarum (centenaire). -Pontife du culte de Palatua	II
23- L. Aurelius Demetrios	Mopsueste (Cilicie)	= =	180-190	-Une magistrature éponyme de la cité -Flamine des Augustes dans sa ville.	II
24- Ti. Claudius Telemachus	Xanthos (Asie)	= =	185	-Flamine	II
25- C. Sextius Martialis	Maktar (Afrique)	= =	Fin du II^e^-début du III^e^ s.	-Proc. Aug. ab actis Urbis (sexagénaire). -Proc. Aug. inter mancipes XL Galliarum et negotiantes (sexagénaire). -Procurator Macedoniae (centenaire).	II

On avait déjà signalé que sous le Haut Empire cinq officiers équestres servaient dans une légion romaine en qualité de tribun angusticlave. Ils y réalisaient l'une des *tres militiae*, qui durent au total entre 2 et 4 ans. Le tribun sert donc de un à deux ans dans une légion, à la tête de deux cohortes légionnaires comprenant environ mille soldats. De ce fait, on devrait dénombrer des centaines des officiers pour chaque légion, ce qui n'est pas le cas pour la légion IV *Scythica*, comme ce ne l'était pas non plus pour toutes les autres légions syriennes. Étant donné le nombre limité des angusticlaves, il faut à nouveau rappeler le caractère fragile des résultats que nous pouvons tirer de l'analyse des différents cursus.

Selon Suétone, Claude a changé le système de *militiae equestres* en mettant le commandement d'une cohorte (auxiliaire) avant celui d'aile (de cavalerie) qui lui-même précède celui d'un tribunat de légion (SUÉTONE, *Claude*, 25, 1). Cependant, l'ordre est modifié sous le principat de Néron, ou au plus tard sous celui de Vespasien. Le tribunat légionnaire se trouve habituellement entre la préfecture d'une cohorte auxiliaire et celle d'une aile de cavalerie[777].

Le milieu du recrutement pour les officiers équestres à l'époque julio-claudienne ne change pas avec les résultats observés pour la légion III *Gallica* et la X *Fretensis*. Les Italiens sont toujours majoritaires avec sept personnes (n° : 1-2-3-5-6-8-10), ensuite viennent les provinciaux, notamment ceux qui proviennent de provinces hellénophones ayant fait jadis de grands progrès dans la romanisation de leur territoire (n° : 4-7-9-11).

Quatre officiers seulement ont exercé la préfecture des *fabri* pendant cette période. Ce sont tous des Italiens (n° : 2-3-5-8). La seule exception est M. Clodius Proculus, qui a réalisé cette charge avant son tribunat angusticlave, au rebours de ce qui pratiquait à cette époque selon S. Demougin (DEMOUGIN (S.), 1992, p. 178). Pour ce qui concerne la séquence des milices à la même époque, on ne peut pas établir un ordre d'avancement des carrières. Ainsi, on remarque l'absence de la deuxième milice et celle de la préfecture d'aile, dans toutes les carrières de l'époque julio-claudienne à l'exception de celle de l'Anonyme (n° 11). De plus, on ne peut pas dire que le tribunat angusticlave était toujours la troisième milice selon l'information tirée de Suétone plus haut (SUÉTONE, *Claude*, 25, 1), parce qu'on note au moins un autre commandement militaire après cette charge. C'est le cas de M. Clodius Proculus, Catilius Longus et M. Claodius Ma(--). Quant à l'Anonyme (n° 11), on remarque qu'il est le premier angusticlave de cette époque qui effectue les trois milices, mais selon l'ordre qui a été suivi à partir de l'époque flavienne, c'est-à-dire, la préfecture d'une cohorte avant le tribunat militaire qui lui-même vient avant la préfecture d'une aile.

Une dernière remarque sur cette période : trois officiers équestres seulement ont continué leur carrière dans l'ordre sénatorial après le tribunat militaire (n° : 1-4-6). Quatre autres ont exercé des fonctions municipales à la fin de leur carrière. Par contre, aucun officier n'a effectué de charges procuratoriennes.

On compte sept angusticlaves entre Vespasien et Antonin, parmi lesquels les Orientaux venant des pays hellénophones sont plus nombreux que les autres (n° : 12-14-17), deux Occidentaux (15-16) et un seul Africain sous Trajan (n° 13).

Sur les sept, trois tribuns militaires seulement (n° :12-13-16) ont effectué la préfecture des *fabri*. Ils l'ont exercée dans la séquence habituelle d'une carrière équestre qui distingue cette période, c'est-à-dire avant l'exercice des trois milices. D'ailleurs, on remarque que deux officiers parmi ces trois ont effectué les trois milices après la préfecture des *fabri*. Ti. Claudius Helvius Secundus est le seul qui ait doublé sa deuxième et

[777]CAGNAT (R.), 1914, p. 112-113 ; LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 677-681.

troisième milice, tandis que C. Oclatius Modestus a doublé seulement la deuxième sans effectuer la troisième. On a déjà remarqué lors de l'analyse des cursus des angusticlaves de la légion III *Gallica* que C. Sempronius Fidus est le seul qui ait quadruplé sa deuxième milice, dont trois étaient dans des légions syriennes, sans effectuer la première et la troisième milice. Enfin, Gn. Cornelius Pulcher est le seul tribun de cette période qui ait exercé des charges procuratoriennes centenaires et ducénaires.

Pour les autres périodes, on compte sept officiers équestres parmi lesquels on ne remarque aucun Occidental, cinq Orientaux venant tous des provinces hellénophones (n° : 19-20-21-23-24) et deux Africains (n° : 22-25).

Iulius Antonius est le seul qui ait exercé sa première milice, deux fois mais sans effectuer la troisième milice. Par contre Ti. Claudius Pius présente le cas inverse de Iulius Antonius qui a exercé la deuxième milice deux fois puis la troisième, mais sans effectuer la première milice.

La carrière des Africains L. Egnatuleius Sabinus et C. Sextius Martialis présente aussi des particularités : ils arrivent à exercer des fonctions procuratoriennes, sexagénaire ou centenaire, après la deuxième milice seulement. Enfin, notons qu'aucun tribun angusticlave de cette période n'a effectué la préfecture des *fabri* ni toutes les milices.

IV.3.4. Préfets de camp de la légion IV *Scythica*.

1- T. Aurelius Cassianus (sous Caracalla où Élagabal).

DOBSON (B.), 1978, p.295, n° 192 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 221, n° 1 ; FAURE (P.), 2013, p. 729 n° 209.
CIL, III 4393 = 11086, Carnuntum (Pannonie supérieure) : Dianae Aug[us]t[ae] / T(itus) Aur(elius) Cassianus / praef(ectus) leg(ionum) IIII Scy(thicae) / et XIIII G(eminae) Ant(oninianarum) / et Aurel(ia) Lucilla / coniunx eius et / Aurelia Terentia / et Aurel(ius) Cassian(us) / Iunior f(ecerunt *ou* ilii?).

T. Aurelius Cassianus a été préfet de camp d'abord dans la légion IV *Scythica* à Zeugma puis dans la légion XIIII *Gemina* à Carnuntum en Pannonie supérieure. Les deux unités portent le surnom *Antoniniana*, fait qui nous permet de dater le texte soit sous Caracalla entre 211 et 217 soit sous Élagabal entre 218 et 222.

Le prénom a été lu par tous les éditeurs précédents P(ublius) tandis que je vois sur la photo fournie par la base de données de Clauss-Slaby le prénom T(itus). Ce fait dénote une citoyenneté acquise sous Marc Aurèle ou Commode, même si l'on peut proposer Antonin le Pieux.

Origine : Les trois membres de la famille ont le même gentilice, tandis que leurs *cognomina* sont bien attestés en Pannonie, mais ce ne peut pas être un indice solide pour son origine. D'ailleurs, les liens avec des M. Aurelii Cassiani ne sont pas sûrs non plus (*CIL*, III 13704 = *ILS* 9009 = *AE*, 1894, 112 ; *PME*, I, IV, V, A218).

2- Q. Paesidius Aem(ilia) Macedo. Voir les tribuns angusticlaves de la légion IV *Scythica* n° 18.

3- Anonyme (sous Trajan).

FRENCH (D.-H.), 1997, p. 117, n° 3, pl. 22 ; MOSSER (M.), *Die Steindenkmäler der legio XV Apollinaris,* Wien, 2003, p. 242, n° 136 ; RICHIER (O.), 2004, p. 314, n° 258.
AE, 1997, 1522, Hacifakili (Cappadoce) : - - -|(centurio) leg(ionis)] / XV Apol(linaris) XII[I] / Gem(inae) I Adiut(ricis) / XVI F(laviae) F(irmae) hast(atus) / I Miner(viae) princ(eps) / et p(rimus) p(ilus) beneficio / Imp(eratore) d(onis) d(onatus) bello / Ger(manico) item d(onis) d(onatus) bel/lo Dac(ico) item / praef(ectus) leg(ionis) IIII Scyt(hicae) / consummavit / [- - -

La partie supérieure de l'inscription est perdue, ce qui empêche de restituer le début de la carrière. Le premier poste connu de notre Anonyme est le centurionat de la légion XV *Apollinaris*. Il a été ensuite transféré dans la légion XIII *Gemina* puis la légion XVI *Flavia Firma* où il était *hastatus prior*, c'est-à-dire le troisième centurion de la légion. L'Anonyme est parti plus tard à Bonn en Germanie inférieure pour rejoindre la légion I *Minervia*, où il est promu *princeps prior* et primipile. O. Richier pense que ses doubles décorations ne datent pas de Domitien comme l'avait indiqué D. French. Il précise que le texte mentionne d'abord une guerre germanique puis une guerre dacique. Il retrace les déplacements des légions mentionnées dans le texte et les compare avec les campagnes menées contre les Germains et les Daces sous Domitien et sous Trajan. Il en conclut que les décorations sont plutôt de l'époque de Trajan, puisque les trois premières unités étaient présentes dans les guerres daciques de cet empereur.

La dernière charge occupée par notre Anonyme a été la préfecture du camp de la légion IV *Scythica* stationnée à Zeugma en Syrie.

Origine : inconnue.

4- Anonyme (sous Valérien ou Gallien). Voir l'inscription n° 76.

Préfets de camp de la légion IV *Scythica* dans l'ordre chronologique.				
Nom	**Origine**	**Postes avant service**	**Date de service**	**Postes après service**
1- Q. Paesidius Macedo	Dyrrachium (Macédoine)	- PP leg. IX Hispaniae	54-64	- Trib. leg. IV Scyth. - Augure et Flamine
2- Anonyme	Inconnue	- 7 leg. XV Apollinaris - 7 leg. XIII Geminae - 7 hastatus leg XVI F. F. - 7 princeps leg. I Minerviae - PP leg. I Minerviae	Trajan	= =
3- T. Aurelius Cassius	Pannonie ?	= =	Caracalla ou Élagabal	- Praef. cast. leg. XIIII Geminae
4- Anonyme	Inconnue	= =	1ère moitié du IIIe s.	= =

S. Demougin pense que la carrière de Q. Paesidius Macedo est en ordre indirect et que son tribunat militaire a été exercé dans des circonstances exceptionnelles liées aux expéditions de Corbulon en Orient. L'Anonyme sous Trajan a été préfet de la légion IV *Scythica* après quatre centurionats, dont le troisième était dans une légion syrienne, la XVI *Flavia Firma* et le primipilat de la légion I *Minervia* stationnée à Bonn en Germanie inférieure. Quant à T. Aurelius Cassius, il a été préfet de deux légions, la IV *Scythica* et la XIV *Gemina* stationnée à Carnuntum en Pannonie, mais la suite de sa carrière n'est pas connue.

IV.3.5. Primipiles de la légion IV *Scythica*.

1- Aurelius Iulianus (fin du IIe s. d'après E. Zappata).

SPEIDEL (M.-P.), 1978, p. 61-62, n° 34 ; *CCID*, n° 404 ; ZAPPATA (E.), 1997, p. 106-110, n° 10.

A- *CIL*, VI, 417 = 30762, Rome. Une base de marbre sur laquelle sont gravées deux aigles identifiées comme celles de la légion IV *Scythica* et V *Macedonica*. Une inscription fut gravée sur les deux aigles. Les deux figures ont disparu, ce qui empêche de savoir si les deux emblèmes furent gravés en même temps que l'inscription.

1- sur le devant : I(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(olicheno) / Aur(elius) Iulianus / eq(ues) R(omanus) sacer/dos (h)uius / loci d(onum) d(edit).

2- Sur le côté droit : Aquil(a) leg(ionis) IIII Scyt(hicae).

3- Sur le côté gauche : Aquil(a) leg(ionis) V Maced(onicae).

Le nom de notre personnage peut être complété par l'inscription suivante :

B- *CIL*, VI, 2275 = *CCID*, 405 = *AE*, 1998, 153, Rome : Iulius Aelius Aur(elius) Iulianus eq(ues) R(omanus) sac(erdos) huius H l(oci) / cum suis omnibus ex voto libiens animo / d(onum) d(edit).

M.-P. Speidel pense qu'Aurelius Iulianus était civil lors de la consécration de l'offrande. Il estime que les deux aigles témoignent d'un service militaire dans les deux légions avant son admission dans l'ordre équestre peu après. De ce fait, M.-P. Speidel pense que notre personnage était un tribun militaire ou un primipile avant d'arriver à Rome comme primipilaire pour rejoindre le *numerus primipilarium*. M.-P. Speidel identifie notre chevalier avec Aelius Iulianus, préfet des vigiles en 190 mentionné sur deux inscriptions du sanctuaire de l'Esquilin (*CIL*, VI, 414 = *ILS*, 4315 = *CCID*, 408 et *CIL*, VI, 30945 = *CCID*, 409). E. Zappata prend avec prudence cette proposition, estimant qu'une telle fonction mérite d'être mentionnée en tête de ces deux inscriptions et que la nomenclature dans le premier texte est déjà donnée sous une forme abrégée tandis qu'elle est complète dans le deuxième texte. Il ajoute que la popularité du nom d'Aurelius Iulianus parmi les militaires à Rome rend difficile une telle identification.

2- C. Coesius Fabia (tribu) Florus (fin du Ier- début du IIe s.).

FRENCH (D.), 1983, 51-53, fig. 5,1 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 220, n° 1 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 187, n° 39.
AE, 1984, 893 = *SEG*, 33, 1194, Caesarea (Cappadoce) : C(aio) Coesio C(ai) f(ilio) / Fab(ia) Floro p(rimo) [p(ilo)] / leg(ionis) IV Scyt(hicae) / praef(ecto) leg(ionis) XI / Cl(audiae) piae fidelis / Grania Nigel/la uxor et C(aius) Coe/sius Florus Licin/nianus filius // Γ(αίῳ) Κοισίῳ Γα/ίου υἱῷ Φαβίᾳ Φλώ/ρῳ, πρειμιπιλα/ρίῳ λεγ(ιῶνος) Δ Σκυθι/κῆς, ἐπάρχῳ λεγ(ιῶνος) ΙΑ Κλαυ/δίας εὐσεβοῦς πιστῆς, Γρα/νία Νιγέλλα ἀνδρὶ ἀγα/θῷ καὶ Γ(αίος) Κοίσιος Φλῶρος / Λικιννιανὸς ὁ υἱὸς μνή/μης ἕνεκα

Grania Nigella, la femme de Coesius Florus est connue à Caesarea par d'autres textes (*AE*, 1984, 894 et 895 = *SEG*, 33, 1195 et 1196). Elle est fille de Granius Bassus, centurion dont le nom de l'unité n'est pas connu.

Elle est mère de deux autres enfants, Coesia Granilla et T. Flavius Claudianus Bassus qui ne sont pas mentionnés dans la principale inscription, sans doute parce qu'ils étaient petits. Le nom du dernier fils, T. Flavius, donne le *teminus ad quem* le début du règne de Vespasien. B. Dobson pense que l'absence de la préfecture de camp date le texte de la fin du I^er ou du début du II^e siècle (B. DOBSON, 1978, p. 260).

Le texte présente une carrière militaire qui commence par le primipilat de la légion IV *Scythica* mais on peut supposer l'existence d'autres commandements avant d'arriver à ce grade.

- Primipile de la légion IV *Scythica*.
- Préfet de camp de la légion XI *Claudia* qui était entre 70 et 101 à Vindonissa en Germanie supérieure, elle est ensuite à Aquincum en Pannonie pour une courte période. Enfin, elle s'est installée à Durostorum en Mésie inférieure ves 106/107.

Origine : Caesarea en Cappadoce. M.-A. Speidel pense à une origine italienne pour la famille Coesius inscrite dans la tribu Fabia.

3- M. Paccius Galeria (tribu) Marcellus (sous les Flaviens).

DOBSON (B.), 1978, p. 29 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 221, n° 2 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 195, n° 69 ; BUONOCORE (M.), 2015, p. 419-420.
CIL, IX, 1005 = *ILS*, 2639, Compsa (Regio II) : (M(arco) Paccio C(ai) f(ilio) Gal(eria) / Marcello primi/pilari leg(ionis) IIII / Scythicae.

Les reliefs représentés sur les blocs sont enrichis par des décorations militaires, des armes et trois étendards légionnaires dont l'un avec trois portraits qu'on a identifiés comme ceux de Vespasien, Titus et Domitien[778]. D'autres blocs montrent des sella et des fasces, ce qui indique que M. Paccius Marcellus avait aussi des fonctions civiles non mentionnées (M.-A. Speidel).

Origine : La tribu Galeria est celle du municipe Compsa (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 40).

4- Sex. Rufius Victor (époque julio-claudienne).

DOBSON (B.), 1978, p. 348 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 221, n° 3 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 195, n° 67.
AE, 1926, 125, Tibur (Regio IV) : Dis Manibus / Sex(ti) Rufii / Victoris p(rimi) p(ili) / leg(ionis) IIII Scythicae.

M.-A. Speidel pense que la formule *Dis Manibus* date l'inscription avant le milieu du I^er siècle, lorsque la IV^e légion était encore en Mésie.

Origine : peut-être Tibur en Italie.

[778]KEPPIE (L.), 1987, p. 229, pl. 14a. SCHÄFER (Th.), 1989, p. 297-298. F. Coarelli pense que ces trois portraits représentent Augustus, Gaius et Lucius Caesar, COARELLI (F.), 1967, p. 50-51.

5- Anonyme (sous Claude).

PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 33, n° 14 et p. 959 ; VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 256 ; DOBSON (B.), 1978, p. 191, n° 56 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 421, n° 510 ; DEVIJVER (H.), 1998, p. 221, n° 4 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 195, n° 68 ; RICHIER (O.), 2004, p. 187, n° 51.
CIL, X , 1711 = *ILS*, 2695, Pozzuoli (Regio I) : - - -7] leg(ionis) VII Macedonic(ae) pr[imo pilo] / leg(ionis) IIII Scythic(ae) trib(uno) coh[ortis - - -] / primo pilo iter(um) leg(ionis) XVI Ga[ll(icae)] / proc(uratori) Ti(beri) Claudi Caesaris Au[g(usti)] / d(edit).

Le primipile Anonyme a commencé sa carrière après la réforme de la fonction sous Claude. C'est le tribunat d'une cohorte prétorienne, qui se place entre deux primipilats.

- Centurion de la légion VII *Macedonica*, autrement dit la VII *Claudia* qui était en Dalmatie.
- Primipile de la légion IV *Scythica* en Mésie.
- Tribun d'une cohorte prétorienne dont le numéro est inconnu.
- Primipile bis de la légion XVI *Gallica* stationnée à Novaesium en Germanie.
- Il occupe une fonction procuratorienne ducénaire, dont la nature n'est pas précisée.

Origine : peut-être Pouzzoles en Italie.

Primipiles de la légion IV *Scythica* dans l'ordre chronologique.				
Nom	**Origine**	**Postes avant service**	**Date de service**	**Postes après service**
1- Anonyme	Pouzzoles ? (Italie)	- 7 leg. VII Macedonicae	Claude	- Trib. coh. praet. ? - PP iterum leg. XVI Gallicae - Proc. Tiberi Caudii Caesaris Augusti (ducénaire).
2- Sex. Rufius Victor	Tibur? (Italie)	= =	Jul.-Claud.	= =
3- Aurelius Iulianus	Inconnue	= =	Flaviens	= =
4- C. Coesius Florus	Caesarea (Cappadoce)	= =	Fin du I[er] – début du II[e] s.	- Praef. castr. leg. XI Claudiae
5- M. Paccius Marcellus	Compsa (Regio II)	= =	Caracalla ou Élagabal	= =

On voit que trois primipiles de la IV[e] légion sont Italiens et un seul est originaire de Cappadoce. Quant à Aurelius Iulianus, on n'est pas certain qu'il ait effectué cette charge.

La cassure de la pierre ne nous permet pas de connaître le nombre de centurionats exercés par l'Anonyme sous Claude avant sont primipilat dans la légion IV *Scythica*. Pour la même raison, le numéro de la cohorte prétorienne dans laquelle notre officier a servi nous échappe également. Ensuite, l'Anonyme est à Rome pour son deuxième primipilat avant d'être procurateur de l'empereur Claude avec un salaire ducénaire, mais la nature de cette charge procuratorienne est inconnue.

IV.3.6. Centurions de la légion IV *Scythica*.

1- **Aelius Verecundinus (217-218 apr. J.-C). Voir l'inscription n° 72.**

2- **Alexander (après 252 apr. J.-C). Voir l'inscription n° 89.**

3- **C. Aninius Pomptina (tribu) Gallus (selon M.-A. Speidel, 2e moitié du Ier s.).**

VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 267 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 194, n° 63.
CIL, XI, 5935, Tifernum Tiberinum (Regio VI) : C(aius) Aninius C(ai) f(ilius) Pom(ptina) Gallus / domo Arretio ꟾ(centurio) leg(ionis) IIII / Scyth(icae) militavit in / pr(aetorio) an(nos) XVII / evoc(atus) an(nos) II / ꟾ(centurio) in leg(ione) IIII Scythic(a) / an(nos) XVIIII vixit / an(nos) LX meru(it) an(nos) XXXVIII / h(ic) s(itus) e(st) Atimetus l(ibertus) / ex testamento f(aciundum) c(uravit).

C. Aninius Gallus, originaire d'Arretium en Italie, a accompli son service de 17 ans dans la garde prétorienne. Ensuite, il est evocatus pour une durée de deux ans avant d'être promu centurion dans la légion IV *Scythica* où il est resté 18 ans. Aninus Gallus a servi 38 ans et a vécu 60 ans.

4- **C. Antistius Con[stant… ?] (2e moitié IIe s). Voir l'inscription n° 92.**

5- **M. Antonius Valentinus (entre 209 et 211 apr. J.-C.). Voir les inscriptions n° 78 et 86.**

6- **C. Appuleius Firmus (selon M.-A. Speide, 2e moitié du Ier – début de IIe s.).**

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 195, n° 66.

CIL, IX, 4058, Carseoli (Regio IV) : Aurunculeiae [L(uci)] l(ibertae) / Socratia(e) C(aio) Appuleio C(ai) f(ilio) / Ani(ensi) Firmo c(enturioni) leg(ionis) III[I] Scyt(h)icae / Aurunculeio ꟾ(Gaiae) l(iberto) Latroni / Augustali.

C. Appuleius Firmus est originaire de Carseoli comme l'indique sa tribu Aniensis (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 49). L'affranchie Arunculeia Socratia a fait ce monument pour le centurion C. Appuleius Firmus qui pourrait être son mari et pour Arunculeius Latro, l'affranchi de celle-ci, qui était Augustalis.

7- **Q. Attius Celer (selon *AE*, entre 50 et 100 apr. J.-C.).**

BENNETT (J.), 2007, p. 404 = *AE*, 2007, 1371 = *AE*, 2008, 1344.
Smyrna (Izmir) : Senilis Q(uinti) Atti / Celeris ꟾ(centuronis) leg(ionis) IIII / Scyt(h)icae servus / vixit ann(os) XX.

Q. Attius Celer, centurion de la légion IV *Scythica*, a fait cette épitaphe pour son esclave Senilis qui a vécu 20 ans. Le centurion est très probablement originaire de Narbonnaise ou de Gaule cisalpine, où ses cognomen et gentilice sont bien attestés (J. Bennett, 2007, p. 405 et n 6).

8- Aurelius Carus (après le règne de Marc Aurèle). Voir les inscriptions n° 52 et 53.

9- Aurelius Mam[- - -] Iustianus (en 216). Voir l'inscription n° 77.

10- [M.? Aurelius] Iustus (époque sévérienne).

LE ROUX (P.), 1977/78, p. 77 = *AE*, 1977, 467 ; DĄBROWA, (E.), 1993, p. 81, n° 4 ; PETOLESCU (C.-C.), 1994, p. 724, n° 5 ; REUTER (M.), 2012, n° 29 ; FAURE (P.), 2013a, p. 46, n° 29 ; FAURE (P.), 2013, p., 798, n° 290.

CIL, II, 14-02, 1030 = *RIT*, 177 ; Tarragone (Espagne citérieure) : [D(is)] M(anibus) / [M(arco)? Aur(elio) Pa]latina Iusto Ni/[comedia?] ex eq(uite) R(omano) |(centurioni) leg(ionis) X Fret(ensis) VI / [Ferrat(ae)? X]XX Ulp(iae) II Troian(ae) IIII / [Scythic(ae)?] III Cyr(enaicae) II h(astato) pr(iori) ann(orum) XLII / [stip(endiorum) ---]I Aureli Iusta uxor / [mari]to dulcissim(o) item / [Alexa]nder et Iulianus filii / [patri p]ientissimo fecer(unt).

Iustus est un centurion issu d'une famille équestre (*ex equite Romano*). Son cursus est gravé en ordre direct. Il est centurion de la légion X *Fretensis* à Jérusalem, puis dans une VI^e légion qu'on peut identifier à la VI *Ferrata* stationnée dans la même province que la X *Fretensis*[779]. Il est ensuite centurion dans la légion XXX *Vlpia Victrix* stationnée à Vetera (Xanten) en Germanie inférieure. Il est de retour en Orient, à Nicopolis en Égypte, dans la légion II *Traiana*, puis dans une IV^e légion qu'on suppose pour des raisons de proximité être la *Scythica*, en Syrie[780]. Enfin, il est *hastatus prior* dans la deuxième cohorte de la légion III *Cyrenaica* cantonnée à Bostra en Arabie.

Le gentilice a été restitué d'après le nom de ses fils. Pour le prénom, P. Le Roux propose Marcus en estimant une citoyenneté acquise sous Marc Aurèle.

Origine : On a restitué à la fin de 2^e ligne *Ni[comedia]* pour attribuer son origine à Nicomédie en Bithynie. Mais le fait qu'il est inscrit dans la tribu Palatina et est mort à Tarragone a induit P. Le Roux à restituer un second cognomen, Nigrinus à la place de l'origo[781]. Quant à G. Alföldy (*CIL*, II, 14/2), il a préféré rester sur sa proposition d'origine en raison de l'ampleur de la lacune et du fait qu'un double cognomen est rare chez les centurions. Dans ce contexte, P. Faure privilège l'hypothèse qu'Aurelius Iustus se trouvait à Tarragone avec sa famille soit en mission ponctuelle soit avec un détachement légionnaire.

11- Caesius Domitianus (dernier quart du II^e s.). Voir l'inscription n° 81.

12- Caesius Priscus (2^e moitié du I^er -1^ère moitié du II^e s.). Voir l'inscription n° 77.

13- Q. Cassius Saturninus (fin du I^er -début du II^e s.).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 188, n° 44.

---

[779]Il est possible qu'elle soit la VI *Victrix* stationnée à York en Bretagne.
[780]On peut proposer la IV *Flavia Felix* à Singindunum en Mésie supérieure.
[781]LE ROUX (P.), 1992, p. 242, n. 54.

SEG, 32, 1986, 1276, Dorylaeum (Asie) : Dis / Mani(bus) Q. Cassius Q. f(ilius) Romil(ia) / Saturninus Zmyrn(a) / 7 leg(ionis) V Mac(edonicae) / 7 leg(ionis) IIII Scyth(icae) / mil(itavit) annis XXXII / vix(it) annis L / h(ic) s(itus) e(st). Liberti merenti / patrono posuer(unt).
K. Κάσσιος Σατορ(νίνος) ρ(έκατοντάρχης) | μνήμης χάριν

Q. Cassius Saturninus, originaire de Smyrna en Asie Mineure est engagé dans l'armée à l'âge de 18 ans et a servi 32 ans. Selon M.-A. Speidel, il aurait eu une promotion directe dans la légion V *Macedonica* et aurait fait plusieurs allers-retours entre celle-ci et la légion IV *Scythica*. En réalité, il est difficile de confirmer cette proposition avec la longue durée de la carrière de notre officier, notamment si l'on ajoute des grades avant le centurionat.

Après son service, Cassius Staurninus a pris sa retraite et s'est installé à Dorylaeum où son affranchi lui consacre ce monument. Le gentilice et la tribu Romilia pourraient indiquer une origine italienne de la famille de Cassius, plus précisément d'Ateste au nord d'Italie où les deux éléments de nomenclature sont attestés[782]. D'ailleurs, la formule *Dis Manibus* et les *tria nomina* peuvent dater l'inscription de la fin du I^er^ ou du début du II^e^ siècle.

14- - - -Cassius] (2^e^ moitié du I^er^-début du II^e^ s.).

MITCHELL (S.), 2012, n° p. 348, n° 165 = *AE*, 2012, 1585.
Ankara : [--- Cassio --- cent]urioni leg(ionis) IIII Scy(thicae) pat[rono suo Cassius Symphorus --- | --- Κασσίῳ --- ἑκατοντάρχῃ λεγ(εῶνος) δ΄] Σκυθ(ικῆς) πάτρωνι ἰδίῳ Κάσσιος Σύμφορο[ς ---].

Le gentilice de notre centurion est restitué d'après le nom de son affranchi Cassius Symphorus. S. Mitchell et D. French datent le texte de la 2^e^ moitié du I^er^ ou le début du II^e^ s. en comparant avec d'autres monuments du même style dans lesquels on a aussi utilisé le grec et le latin.

15- Celesticus (fin du I^er^ s.). Voir les inscriptions n° 31 et 32.

16- Claudius Pollio (218). Voir l'inscription n° 42.

17- - - - -I]ulianus (avant 198-199 apr. J.-C.). Voir l'inscription n° 96.

18- C. Iulius Celer (avant les geurres daciques de Trajan).

CER, II, n° 153 = *IDR*, III, 5.1, n° 148, ph. ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 191, n° 51.
CIL, III, 1044, Apulum (Dacie) : I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / C(aius) Iulius / Celer Isa(uria?) / |(centurio) leg(ionis) IIII Scy(thicae) / et XVI F(laviae) F(irmae) / et XIII Gem(inae) / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Th. Mommsen lit à la fin de 3^e^ ligne *Celeris* tandis que M.-A. Speidel a pensé plutôt *Celeri(u)s*. I. Piso a proposé *Celer Isa(uria?)* en recherchant l'origine de l'officier. Il pense à la région d'Isaurie en Asie Mineure ou à

[782]KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 107.

la ville d'Isaura en Galatie. Je suis d'accord avec la proposition de Piso parce qu'on voit bien la lettre A à la fin de la ligne, qui plaide en faveur d'une telle restitution. (Planche XXX, 1).

C. Iulius Celer a servi dans deux légions syriennes, la IV *Scythica* et la XVI *Flavia Firma* avant d'aller en Dacie dans la légion XIII *Gemina* pour l'une des guerres du II^e siècle (M.-A. Speidel).

19- Iulius Crescens (selon M.-A. Speidel, fin du II^e – début de III^e s.).

BIRLEY (E.), 1963/64, p. 28-29, n° 17 = *Ibid.*, 1988, p. 214-215, n° 17 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 196, n° 72.
CIL, VI, 3603 = *ILS*, 2668, Rome : D(is) M(anibus) / Iul(ius) Crescens ex / leg(ione) VII Cl(audia) ordina/tus |(centurio) in leg(ione) IIII Scyt(hica) / vixit ann(os) XLIIII / filii et heredes eius / posuerunt.

Selon E. Birley et M.-A. Speidel, l'inscription date de la fin du II^e - début du III^e siècle, où l'on a commencé à utiliser le terme *ordinatus* pour centurion. Ainsi, ils pensent que le centurion aurait quitté la Mésie et transféré en Syrie pour participer à une des guerres orientales où les Romains devaient remplacer des centurions inefficaces d'origine locale par des Européens plus expérimentés. Le manque de prénom dans la nomenclature favorise aussi cette datation.

Origine : Iulius Crescens est d'origine italienne. Il est enterré par ses enfants et héritiers à Rome, après avoir vécu 44 ans.

20- C. Iulius Rufinus (dernier quarte du II^e s.). Voir l'inscription n° 81.

21- M. Iulius Rufus (entre 81 et 96).

FRENCH (D.-H.), 2003, p. 150, n° 46 = *AE*, 2006, 1480 ; BENNETT (J.), 2007, p. 408 ; SPEIDEL (M.-A.), 2007, pp. 263-270 ; MITCHELL (S.), 2012, n° 164.
Ancyre : M(arco) Iulio M(arci) f(ilio) Fab(ia) / Rufo |(centurioni) leg(ionis) IIII / Scy(thicae) secundo / princ(ipi) priori / donis donato / ab divo Vespasiano / et albata decursi[o]/ne [[ab [Imp(eratore)] Domitia[no]]] / collegium vete/ranorum qui An/cyrae consis/tunt / h(onoris) c(ausa)

M. Iulius Rufus, originaire d'Ancyre, est l'un des quatre personnages ayant été honorés de l'*albata decursio* (sur ce sujet voir plutôt l'inscription de l'Anonyme de Baalbek n° 8). Il se distingue de trois autres exemples parce qu'il n'a pas obtenu de succès militaire et n'a pas atteint le grade de primipile ; cependant, il était *centurio legionis IIII Scythicae secundo principi priori*, c'est-à-dire, le deuxième centurion de la deuxième cohorte.

Le collège des vétérans résidant à Ancyre est le plus ancien exemple connu.

22- C. Iulius Valerianus (2^e moitié de II^e s.).

VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 240 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 192, n° 55. 1 et 2.

1- *CIL*, VIII, 2627, Lambèse : Iovi O(ptimo) M(aximo) Heliopolitano / C(aius) Iulius Valerianus |(centurio) / leg(ionis) III Aug(ustae) XVI Fl(aviae) F(irmae) bis / IIII Scyt(hicae) bis pro salute sua / et Liciniae Aquilinae uxor(is) suae / et Iuli Proculi |(centurionis) leg(ionis) V Mac(edonicae) / et III Gal(licae) et XXII Primig(eniae) / fratris sui et Variae / Aquilinae uxoris eius / et Iuliae Aquilinae fil(iae) / eorum posuit.
2- *CIL*, VIII, 2997, Lambèse : D(is) M(anibus) / L(uci) Valeri L(uci) f(ilii) Co[l(lina)] / Rufi domo / Antiochia / |(centurionis) leg(ionis) III Aug(ustae) / et leg(ionis) XXII Primi[g(eniae)] / C(aius) Iulius Valeri[anus] / |(centurio) leg(ionis) III Au[g(ustae)] / amicus ei[us] / faciendum [cur(avit)]

La dédicace à Jupiter Heliopolitanus de Baalbek et l'inscription élevée en souvenir d'un ami d'Antioche ne laissent aucun doute sur l'origine syrienne de C. Iulius Valerianus. Il était centurion II dans deux légions syriennes, la IV *Scythica* et la XVI *Flavia Firma* avant d'être transféré en Afrique dans la légion III *Augusta*. Son frère C. Iulius Proculus a aussi effectué trois centurionats dans la V *Macedonica*, peut-être lors de la guerre parthique de Verus, dans la légion III *Gallica* à Raphanée et la légion XXII *Primigenia* stationnée à Mayence en Germanie supérieure.

Les deux frères pourraient se rapporter aux documents trouvés au mithraeum des *catra peregrina* et à Toiano près de Pouzzoles (*AE*, 1994, n° 248, 249 et 424).

23- C. Ligusinius Disertus (M.-A. Speidel, fin du II^e^-début du III^e^ s.).

VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 267 ; BIRLEY (E.), 1963/64, p. 30, n° 20 = *Ibid.*, 1988, p. 216, n° 20 ; *CBFIR*, n° 875 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 194, n° 64.
CIL, XI, 5960, Pitinum Mergens (Regio VI) : C(aio) Ligustinio / C(ai) f(ilio) Clu(stumina) Diserto / |(centurioni) leg(ionis) XX V(aleriae) V(ictricis) / |(centurioni) leg(ionis) IIII Scythicae / item |(centurioni) leg(ionis) XX V(aleriae) V(ictricis) / evocato Aug(usti) / benef(iciario) praef(ecti) praet(oriae) / Eutyches lib(ertus) / patrono optimo / ob merita / cuius dedicatione / decurionib(us) et plebei / crus[tu]lum et mulsum / dedit.

C. Ligustinius Disertus a commencé son service militaire dans le prétoire, où il a été bénéficiaire du préfet de prétoire pendant 16 ans. Il est devenu *evocatus Augusti*, peut-être pour une durée de deux ans comme c'est habituellement le cas. Ensuite, Ligustinus a été promu centurion de la légion XX *Valeria victrix* à Chester en Bretagne. E. Birley[783] pense qu'il est probablement arrivé en Syrie en accompagnant le gouverneur de Bretagne Sex. Iulius Serverus missionné par Hadrien pour réprimer la révolte des Juifs de Bar-Kokhba en 132. Le retour de Ligustinius en Bretagne pourrait s'expliquer de la même manière, en liaison avec les troubles qui ont eu lieu dans la province plus tard sous Hadrien.

C. Ligustinius Disertus a été enterré dans sa ville natale à Pitinum Mergens en Umbrie. Euthyches, son affranchi, a organisé lors de la dédicace du monument un repas pour le peuple et le conseil de la ville, en servant du vin et de la pâtisserie.

---

[783]BIRLEY (E.), 1988, p. 216.

24- P. Mamius Super (2e moitié du Ier-début du IIe s.). Voir les centurions de la légion IV *Scythica* n° 26.

25- Marcianus (début du IIe-début du IIIe s.). Voir l'inscription n° 50.

26- L. Navius Super (selon S. Panciera 2e moitié du Ier-début du IIe s.).

PANCIERA (S.), 2012, p. 558, ph.
AE, 2012, 211, Rome : - - -] / L(ucio) Navio L(uci) f(ilio) Supero / P(ublio) Mamio L(uci) f(ilio) Supero / ꟾ (centurionibus) leg(ionis) IIII Scyt(h)ica[e].

La nature du monument n'est pas claire, on peut y voir une dédicace à une divinité ou un monument funéraire.

Les deux personnages sont des centurions de la légion IV *Scythica* qui sont peut-être de retour dans leur pays après la fin de service ou bien ils sont en mission à Rome. On note que les deux personnages ont le même cognomen mais deux gentilices différents (Navius et Mamius/Mammius) qui indiquent plutôt une origine italienne[784].

27- G. Petronius Secundus (186-187). Voir l'inscription n° 95.

28- C. Pomponius Aquila (fin de Ier s.).

PLASSART (A.), 1923, p. 164, n° 55, fig. 1 ; ŠAŠELKOS (M.), 1979, p. 82, n° 188 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 190, n° 46.
AE, 1915, 115, Dium (Macédoine) : C(aio) Pomponio M(arci) f(ilio) Lem(onia) Aquilae / ꟾ(centurioni) leg(ionis) III[I] Scy(thicae) Pomponia C(ai) f(ilia) Aquilina / parenti.

Les figures gravées sur le monument (planche XXIX, 3) représentent sans doute des décorations que C. Pomponius Aquila a eues pendant son service. Il s'agit de deux bracelets (*armillae*), de deux phalères (*phalerae*) et d'une couronne, ce qui correspond à la décoration d'un centurion.

Pomponius Aquila, après la fin de son service, s'est installé dans la colonie de *Iulia Augusta Dium* où sa fille Pomponia lui a consacré ce monument.

Origine : M.-A. Speidel pense à une origine italienne pour Pomponius où la tribu Lemonia est attestée dans les régions (V, VI VIII et X)[785]. E. Ritterling date l'inscription sous Tibère ou Caligula sans doute avant l'arrivée de la IVe légion en Syrie[786].

---

[784]SCHULZE (W.), 1966, p. 197 pour Navius et p. 360, 424 et 516 pour Mamius.
[785]KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 271.
[786]RITTERLING (E.), 1925, col. 1558.

29- Probus (début du II^e-début du III^e s.). Voir l'inscription n° 51.

30- M. Sabidius Aemilia (tribu) Maximus (après la révolte de Bar-Kokhba). Voir les centurions de la légion III *Gallica* n° 29.

31- M. Septimius Magnus (fin du I^er s.). Voir les inscriptions n° 41 et 69.

32- M. Ulpius Proculeianus (début du II^e-début du III^e s.). Voir l'inscription n° 49.

33- A. Varius Varrus (1^ère moitié du I^er s.).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 195, n° 65 ; RICHIER (O.), 2004, p. 129, n° 34.
CIL, IX, 4123, Aequiculi (Regio IV) : A(ulus) Varius L(uci) f(ilius) Cla(udia) Varro / centurio leg(ionis) IIII / Gavia Q(uinti) f(ilia) uxor / ex testamento Seleucus l(ibertus) / fecit.

Aulus Varius Varrus de la tribu Claudia est sans doute d'origine italienne. Il difficile de savoir s'il a servi dans la légion IV *Macedonica* ou la IV *Scythica* (RITTERLING (E.), 1925, col. 1551 et 1564). O. Richier pense que l'absence du nom de l'unité renforce la première proposition. Il date le service de la première moitié du règne de Claude.

34- M. Verginius Bassus (II^e – III^e s.).

DUCROUX (S.), 1975, n° 23 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 195, n° 73.
CIL, VI, 403 = *ILS*, 4328, Rome : I(ovi) O(ptimo) M(aximo) Balmarcodi / M(arcus) Verginius Bassus / |(centurio) leg(ionis) IIII Scyt(hicae) / vot(um) sol(vit).

La dédicace peut dénoter l'origine syrienne de Verginius Bassus. Il était probablement en mission à Rome et a fait cette dédicace à Jupiter Balmarcodes, dieu local vénéré au sanctuaire de Deir el-Qalaa proche de Beyrouth (*I. Syrie*, 1855 ; *RE. Supp.,* I, col. 240).

35- Anonyme (après Domitien).

VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 263 ; DOBSON (B.), 1978, p. 276, n° 164 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 194, n° 62 ; MALONE (S.-J.), 2006, p. 100, n° 3.
CIL, XI, 1059, Parma (Regio VII) : - - -] / praef(ecto) leg(ionis) XX Valer(iae) / Victr(icis) primo p(ilo) leg(ionis) / X Geminae Piae Fidel(is) / cent(urioni) legion(um) IIII Scy/thic(ae) XI Claud(iae) XIIII Gemin(ae) / VII Gemin(ae) / patr(ono) col(oniae) Iul(iae) Aug(ustae) Parm(ensis) / patr(ono) municipiorum / Forodruent(inorum) et Foro/novanor(um) patr(ono) col/legior(um) fabr(um) et cent(onariorum) et / dendrophor(orum) Parmens(ium) / colleg(ium) cent(onariorum) merenti / [- - -

On possède deux indices pour dater cette inscription après l'époque de Domitien. Le premier est que la légion X *Gemina* a porté les titres Pieuse et Fidèle sous ce prince en 96 (RITTERLING (E.), 1925, col. 1690). Le deuxième est, selon B. Dobson, qu'on a commencé à remplacer l'expression *praefectus Castrorum* par

praefectus legionis à la fin du I[er] ou au début du II[e] siècle (DOBSON (B.), 1978, p. 260 ; voir aussi C. Coesius Fabia (tribu) Florus, primipile de la légion IV *Scythica* n° 2).

L'Anonyme, après avoir accompli plusieurs centurionats dont un dans la légion IV *Scythica*, est promu primipile de la légion X *Gemina* Pia Fidelis à Vindobona en Pannonie supérieure. Ensuite, il est préfet de camp de la légion XX *Valeria Victrix* en Bretagne avant de retourner à Parma pour le patronat de la colonie, où l'on propose également son origine. L'Anonyme est aussi patron des municipes de Forum Druentinum et de Forum Novanum. Il a aussi été patron des collèges des *fabri*, des *centonarii* — qui a élevé ce monument — et des *Dendrophorii*, collège des prêtres qui portaient des arbustes ou des branches dans les fêtes de Cybèle.

Le cursus de cet Anonyme ne laisse aucune doute sur son origine équestre (*ex equito Romano*) dont le premier poste est le centurionat.

36- Anonyme (161-162 apr. J.-C.). Voir l'inscription n° 93.

37- Anonyme (2[e] moitié du II[e] siècle). Voir l'inscription n° 80.

38- Anonyme (entre le début du II[e] s. et le début du III[e] s.). Voir l'inscription n° 97.

39- Anonyme (selon F. Bérard après 197).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 192, n° 53 ; BÉRARD (F.), 2015, p. 560, n° 84.
CIL, XIII, 1859, Lyon : - - - |(centurio?) leg(ionis)] XI Claud(iae) / [|(centurio) leg(ionis)] XIII Gemin(ae) / [|(centurio) leg(ionis)] IIII Scythic(ae) / [- - has]tat(o ?) prior(i?) / [- - -]et(ius ?) Florus / [- - -

L'Anonyme était centurion dans plusieurs légions, dont trois sont connues : la XI *Claudia* à Durostorum en Mésie inférieure, la XIII *Gemina* à Apulum en Dacie et la IV *Scythica* à Zeugma en Syrie. F. Bérard estime qu'il a effectué environ sept centurionats, dont le dernier a été dans une légion de Germanie où il était le commandant de la première centurie d'une cohorte inconnue.

Origine : M.-A. Speidel a interprété sa présence à Lyon par son origine lyonnaise, hypothèse qui est prise avec prudence par F. Bérard. Le cognomen Florus est connu à Lyon par d'autres inscriptions (F. Bérard, 2015, n° 27 et 30).

40- Anonyme (selon J-B. Brusin, fin du II[e] - début du III[e] s.).

BRUSIN (J.-B.), 1992, p. 916, n° 2745, ph. ; SPEIDEL (M.-A.), 1992, p. 193, n° 57.
Aquileia (Regio X) : - - -] |(centurio) leg(ionis) IIII Scyt[h(icae) |(centurio) leg(ionis)] / VI Ferr(atae) |(centurio) leg(ionis) [- - -] / allectus [- - -] / Aemil(ius?) et [- - -] / Calpur[- - -] / [-]XIX[- - -

Le personnage a exercé plusieurs centurionats dont deux en Orient, la IV *Scythica* en Syrie et la VI *Ferrata* à Caparcotna en Syrie-Palestine.

M.-A. Speidel pense que le mot *allectus* indique que l'Anonyme, après avoir accompli son service militaire, était peut-être dans le conseil de la ville d'Aquilée, ce qui dénote probablement son origine.

Centurions de la légion IV *Scythica* dans l'ordre chronologique.			
Nom	**Origine**	**Date de service**	**Postes occupés**
1- A. Varius Varrus	Italie	1ère moitié du Ier s.	- 7 leg. IV Scythicae ou IV Macedonicae
2- Q. Attius Celer	Narbonnaise ou Gaul cisalpine	Entre 50 et 100 apr. J.-C.	- 7 leg. IV Scythicae
3- C. Aninius Gallus	Arretium (Italie)	2e moitié Ier s.	- Miles in praetorio annos XVII - Evocatus annos II - 7 leg. IV Scythicae mil. annos XVIII
4- M. Iulius Rufus	Ankara	Entre 81 et 96	- 7 leg. IV Scythicae II princeps prior donis donato ab divo Vespasiano - Honoratus ab imp. Domitiano albata decursione
5- Anonyme (n° 35)	Italie	Après Domitien	- 7 leg. VII Geminae - 7 leg. XIIII Geminae - 7 leg. XI Claudiae - 7 leg. IV Scythicae - PP leg. X Geminae - Praefectus leg. XX Valeriae Victricis. - Le centurion a occupé de nombreuses fonctions municipales.
6- [- - -] Celesticus	Palmyre ?	Fin du Ier s.	- 7 leg. III Gallicae - 7 leg. IV Scythicae - 7 leg. VI Ferratae - Curator ? - Curator ripae superioris et inferioris. - Praefectus coh. I Sebastenae. - Praefectus alae? Ou castrorum?

7- C. Pomponius Aquila	Italie	Fin du Ier s.	- 7 leg. IV Scythicae
8- C. Iulius Celer	Isaurie (Asie) ou Isaura (Galatie)	Avant la guerre dacique de Trajan	- 7 leg. IV Scythicae - 7 leg. XVI Flaviae Firmae - 7 leg. XIII Geminae
9- Q. Cassius Saturninus	Smyrna (Asie)	Fin du Ier -début du IIe s.	- 7 leg. V Macedonicae - 7 leg. IV Scythicae
10- M. Septimius Magnus	Arwad	Fin du Ier -début du IIe s.	- 7 leg. III Gallicae - 7 leg. IV Scythicae - 7 leg. XX Valeriae Victricis - 7 leg. I Minerviae - 7 leg. X Fretensis
11- C. Appuleius Firmus	Carseoli (Italie)	2e moitié Ier-début du IIe s.	- 7 leg. IV Scythicae
12- Caesius Priscus	Tuficum (Italie) ?	2e moitié du Ier-1ère moitié du IIe s.	- 7 leg. IV Scythicae ?
13- - -Cassius ?]	Ankara ?	2e moitié du Ier-début du IIe s.	- 7 leg. IV Scythicae
14- L. Navius Super	Italie	2e moitié du Ier-début du IIe s.	- 7 leg. IV Scythicae
15- P. Mamius Super	Italie	2e moitié du Ier-début du IIe s.	- 7 leg. IV Scythicae
16- M. Sabidius Maximus	Dyrrachium (Macédoine)	Après la révolte de 132-135.	- Miles, signifer, cornucularius, optio at spem - 7 leg. IX Claudiae - 7 leg. III Gallica donis donato bello Iudaico - 7 leg. IV Scythicae - 7 leg. ? et leg ? et leg. XIII Geminae

17- Anonyme (n° 36)	Inconnue	161-162	- 7 leg. IV Scythicae
18- G. Petronius Secundus	Brundisium (Italie)	186-187	- 7 princeps praetorii leg. IV Scythicae
19- Aurelius Carus	Inconuue	Après Marc Aurèle	- 7 leg. IV Scythicae ?
20- C. Iulius Valerianus	Syrie	2^{e} moitié II^{e} s.	- 7 leg. III Augustae - 7 leg. XVI Flaviae Firmae II - 7 leg. IV Scythicae II
21- C. Antistius Con[- -	Orientale ?	2^{e} moitié II^{e} s.	- 7 leg. IV Scythicae
22- Anonyme (n° 37)	Inconnue	2^{e} moitié II^{e} s.	- 7 leg. IV Scythicae (praepositus numerorum)
23- - -I]ulianus	Orientale	Avant 198-199 apr. J.-C.	- 7 leg. IV Scythicae
24- Caesius Domitianus	Tuficum (Italie) ?	Dernier quart du II^{e} s.	- 7 leg. IV Scythicae ?
25- C. Iulius Rufinus	Italie ?	Dernier quart du II^{e} s.	- Evocatus ? - 7 leg. IV Scythicae
26- Marcianus	Inconnue	Début du II^{e}-début du III^{e} s.	- 7 leg. IV Scythicae
27- Probus	Inconnue	Début du II^{e}-début du III^{e} s.	- 7 leg. IV Scythicae
28- M. Ulpius Proculeianus	Inconnue	Début du II^{e}-début du III^{e} s.	- 7 leg. IV Scythicae
29- Anonyme (n° 38)	Inconnue	Début du II^{e}-début du III^{e} s.	- 7 leg. IV Scythicae
30- Iulius Crescens	Occidentale	Fin du II^{e}-début de III^{e} s.	- Ex leg. VII Claudiae ordinatus - 7 leg. IV Scythicae
31- C. Ligusinius Disertus	Pitinum Mergens (Italie)	Fin du II^{e}-début de III^{e} s.	- Beneficiarius praefecti praetorii - Evocatus Augusti - 7 leg. XX Valeriae Victricis - 7 leg. IV Scythicae - 7 leg. XX Valeria Victricis
32- Aanonyme (n° 40)	Aquilée ?	Fin du II^{e}-début de III^{e} s.	---] 7 leg. IV Scythicae - 7 leg. VI Ferratae

			- 7 leg. ? - Adlectus - -
33- Anonyme (n° 39)	Lyon	Après 197	- - -] 7 leg. XI Claudiae - 7 leg. XIII Geminae - 7 leg. IV Scythicae - 7 hastatus prior leg. ?
34- M. Antonius Valentinus	inconnu	211	- 7 princeps praepositus vexillationum
35- Aurelius Mam[- -] Iustianus	inconnu	216	- 7 princeps
36- Aelius Verecundinus	Dacie	217-218	- 7 hastatus prior leg. IV Scythica e
37- Claudius Pollio	Italie ou Espagne	2018	- 7 leg. IV Scythicae
38- M. Aurelius Iustus	Nicomédie (Bithynie)	Sévérienne	- 7 leg. X Fretensis - 7 leg. VI Ferratae - 7 leg. XXX Vlpiae Victricis - 7 leg. II Traianae - 7 leg. IV Scythicae ? - 7 leg. III Cyrenaicae, II hastatus prior
39- M. Verginius Bassus	Syrie	II^{e} – III^{e} s.	- 7 leg. IV Scythicae
40- Alexander	Syrie	Après 252	- 7 leg. IV Scythicae

Remarquons d'emblée qu'aucun centurion de la légion IV *Scythica* ne peut être reconnu avant l'époque impériale.

On ne dénombre entre le début de l'Empire et la fin des Flaviens que quatre centurions, dont trois Occidentaux (n° : 1-2-3) et un seul Oriental (n° : 4). Ce dernier était originaire d'Ankara et a eu l'honneur de participer sous Domitien à la parade dans la tenue blanche (*albata decursio*), distinction attestée pour quatre personnes en tout[787]. D'autre part, on ne remarque aucun changement au niveau du recrutement pendant cette période où les officiers du deuxième rang sont soit des Italiens soit des descendants des premiers colons installés en Orient. On a fait cette constatation, par exemple, dans les listes des centurions de la légion III *Gallica* et de la légion X *Fretensis* dressée par E. Dąbrowa[788].

On compte douze centurions pour la période entre la fin des Flaviens et la fin du règne d'Hadrien. Six viennent des régions italiennes (n° : 5-7-11-12-14-15), un seul de Macédoine (n° : 16), trois des provinces anatoliennes (n° : 8-9-13) et deux de Syrie (n° : 6-10). Ainsi, on remarque que le nombre des officiers venant des provinces orientales est égal à celui de ceux qui viennent des provinces occidentales, constatation déjà faite dans la légion III *Gallica* pour la même période.

Pour ce qui concerne la période entre Antonin et le milieu du III^e^ siècle, la source du recrutement ne connaît pas de grands changements. Parmi les 14 centurions dont l'origine géographique est connue, on dénombre huit Occidentaux (n° : 18-24-25-29-30-31-32-36) et six Orientaux (n° : 20-21-23-25-37-38). Il est à noter qu'aucun centurion d'origine africaine n'a été identifié pendant ces trois périodes, contrairement à ce qui a été observé pour les officiers de l'ordre équestre et sénatorial.

L'Anonyme sous Domitien (n° 5) est le seul centurion de notre liste qui ait atteint le grade du primipilat après l'exercice de quatre centurionats. Il a été ensuite préfet de camp de la légion XX *Valeria Victrix* avant de retourner chez lui à Parma (Regio VII) pour de nombreuses fonctions municipales. On note également que trois centurions ont débuté leur carrière dans le prétoire, C. Aninius Gallus, C. Iulius Rufinus et C. Ligusinius Disertus, qui était bénéficiaire du préfet du prétoire. On a déjà montré lors de l'analyse des centurions de la légion III *Gallica* l'exemplarité de la carrière de M. Sabidius Maximus, qui a commencé son service militaire comme simple soldat. Il a été ensuite promu sous-officier pour exercer les trois charges nécessaires de *principalis* avant d'effectuer au moins six centurionats. D'ailleurs, on note que cet officier est le seul dont on connaisse le détail du cursus avant d'être centurion. Toutefois, on peut sans doute supposer un tel parcours pour les autres centurions comme M. Sabidius Maximus ou même des centurions sortis d'une famille équestre *ex equito Romano* comme l'Anonyme sous Domitien (n°5), mais malheureusement on ne possède pas le départ de leur cursus.

Cinq centurions dans notre liste ont effectué au moins un centurionat dans une autre légion syrienne durant leur service militaire. Ils sont tous soit d'origine syrienne (n° : 6-10-20) soit venant des provinces orientales (n° : 8-16).

---

[787]Voir l'inscription de l'Anonyme de Baalbek n° 8.
[788]DĄBROWA (E.), 1993, p. 102 ; voir notre liste p. 171-174.

Enfin, revenons sur la question de la possible prééminence de la légion IV *Scythica* sur les autres unités syriennes, déjà évoquée lors de l'analyse des fonctions prétorienne des légats de la IV^e légion (voir p. 283-284). On se souvient que cette hypothèse se fondait sur les carrières de trois légats de la légion IV *Scythica* qui ont remplacé le gouverneur de la Syrie lorsque celui-ci en était absent pour des raisons qu'on ne va pas présenter de nouveau. Toutefois, il faut rappeler que ces trois légats ont exercé cette charge prestigieuse, dans des circonstances exceptionnelles, sans doute en raison de leurs liens personnels soit avec le prince directement soit avec de grandes personnalités de Rome. On a suggéré que cette étape de leur carrière ne signifiait pas forcément une prééminence de la légion IV *Scythica*, mais reflétait un privilège de la personne elle-même.

Les autres arguments qu'on évoque pour justifier cette hypothèse étaient les trois exemples de Doura-Europos pour lesquels H. Devijver et M.-A. Speidel[789] évoquaient une supériorité de la IV^e légion sur les unités basées dans cette ville. Or, si l'on reprend ces exemples un par un, on constate que cette prééminence ne s'applique qu'aux unités auxiliaires, étant donné que les légionnaires sont des citoyens. Prenons le cas du centurion Anonyme (n° 37 = inscription n° 80). Il présidait les *numerii* effectuant l'agrandissement du champ d'entraînement à Doura-Europos à une date où aucune légion syrienne n'était encore attestée dans la garnison de la ville — elle comptait alors, outre de la légion IV *Scythica*, la *cohors II Ulpia equitata ciuium Romanorum sagittariorum* et la *cohors XX Palmyrenorum*. Quant aux deux autres exemples, datés à une époque plus tardive et ne concernant que des vexillations légionnaires, celui de M. Antonius Valentinus, *centurio princeps praepositus vexillationum* et d'Aurelius Mam[--] Iustianus, *centurio princeps*, l'appartenance de ces deux officiers à la légion IV *Scythica* est hypothétique. On les a considérés comme centurions de la légion IV *Scythica* d'abord parce qu'on a mentionné le nom de la IV^e légion avant celui de la XVI *Flavia Firma* dans l'inscription de M. Antonius Valentinus et avant le nom de la III *Cyrenaica* dans l'inscription d'Aurelius Mam[--] Iustianus, d'où on a déduit une supériorité de la légion IV *Scythica* sur toute l'armée syrienne. En tout cas, s'il y avait vraiment prééminence de la légion IV *Scythica* sur les autres unités syriennes, ce ne peut être qu'en raison de la proximité de Zeugma, où se trouvait le camp principal de la légion d'Antioche, capitale de la province.

---

[789]DEVIJVER (H.), 1998, p. 224 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 179. Cf. SYME (R.), 1958, p. 7; WAGNER (J.), 1977, p. 518.

IV.3.7. Sous-officiers et d'autres militaires de la légion IV *Scythica*.

1- Aurelius Antiochus (222 apr. J.-C.). Voir l'inscription n° 83.

2- Aurelius Antipatros (selon M.-A. Speidel, II^e^-III^e^ s.).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 190, n° 45, fig. 10.2, p. 189.
Nicaia (Bithynie) : Αὐρήλιος Ἀν/τίπατρος στρα/τιώτης λεγιῶνος / δ´ Σκυθικῆς Μάρ/κῳ καὶ Πρείμῃ γονεῦ/σι γλυκυτάτοις / μνήμης χάριν τὴν στήλ/λην ἀνέστησα. Αὐρηλία Σα[- - -
«Aurelia Sa(bina?), a fait ce monument par l'intermédiaire d'Aurelius Antipatrus, soldat de la légion IV *Scythica* pour ses parents Marcus et Prima».

Ce soldat de la légion IV *Scythica* ne pouvait pas participer à l'enterrement de ses parents parce qu'il était avec son unité en Syrie. Il a sans doute pris en charge les frais de construction du monument. M.-A. Speidel a tout à fait raison d'estimer que le militaire avec le bouclier à sa droite et l'épée à sa gauche représente Antipatros lui-même et que la figure endommagée sur le côté gauche en haut représente son père Marcus, qui était probablement un militaire.

3- Aurelius Diphilianus (Début du III^e^ s). Voir l'inscription n° 84.

4- Aurelius Magnus (222 apr. J.-C.). Voir l'inscription n° 83.

5- M. Aurelius Posidius Obrimus (fin du II^e^-début du III^e^ s.).

BEAN (G.-E.), 1965, p. 550, n° 611 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 188, n° 40.
AE, 1965, 312 = *Bull. épig.*, 1967, p. 550, n° 611 = *AE*, 1973, 541, Carallia (Lycie-Pamphylie) : ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος / ἐτείμησεν M. Αὐρ[ή]/λιον Ποσίδιον Ὄβρι/μον, οὐετρᾶνον λ̣ε̣γ(εῶνος) / δ̣´ [Σκυθικ]ῆ[ς], ἄ̣νδ̣ρα̣(?) / πρόβουλον, τὸν / δὲ ἀνδριάντα ἀνέ/στησαν α̣ὐ̣τ̣ο̣ῦ(?) [μετὰ(?)] / τ̣ῆς θυγατρὸς Ὀβρ[ί]/μ̣ης Μομψος / καὶ Ἀρτεμίδωρος / Ὀβρίμου οἱ υἱοὶ μ̣ν̣ή/μης χάριν.

Obrima et ses deux frères Mompsos et Artemidoros ont honoré leur père M. Aurelius Posidius Obrimus, vétéran de la légion IV *Scythica* avec le conseil et le peuple de Carallia. Le nom de ce vétéran indique une citoyenneté acquise avant l'édit de Caracalla, probablement sous Marc Aurèle.

6- Aurelius Theotecnus (fin du II^e^-début du III^e^ s.). Voir l'inscription n° 85.

7- Aurelius… (194/197). Voir l'inscription n° 90.

8- L. Campanius Verecundus (avant le transfert de l'unité en Syrie).

VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 221 ; HOLDER (P.), 1980, p. 304, n° 1321 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 193, n° 59 ; TODISCO (E.), 1999, p. 136, n° 112.

CIL, V, 8185 = *ILS*, 9172, Ruginium (Regio X) : L(ucius) Campanius / L(uci) f(ilius) Pol(lia) [V]erecundus / [ve]teran(us) leg(ionis) IIII Scy[th(icae)] / [si]gnifer |(centurio) c(o)ho(rtis) / [C]isipadensium / [tes]tamento fieri iussit.

L. Campanius Verecundus a fini son service de légionnaire dans la légion IV *Scythica*, puis il rejoint la *cohors Cisipadensium* d'abord comme signifier ensuite comme centurion. Cette mutation a sans doute eu lieu lorsque les deux unités étaient en Mésie, ce qui date notre inscription avant le transfert de la IV^e légion en Syrie. M.-A. Speidel estime que la tribu Pollia indique une origine italienne mais pas forcément de Ruginium en Regio X puisque cette tribu n'est pas attestée dans cette région (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 271).

9- L. Cas(sius) [-]tanus (selon M.-A. Speidel, avant la 2^e moitié du II^e s.).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 190, n° 47.
CIL, III, 592, *Colonia Iulia Augusta Dium* (Macédoine) : [G]enio / [s(enatus)] p(opulus)q(ue) R(omanus) / [ex t]estamento [L(uci)] Cas/[- - -]tani veterani / leg(ionis) IIII Sc[yth]ic(ae) / [- - -] Mestrius C(ai) f(ilius) Palatina / Priscus C(aius) Mestrius / C(ai) l(ibertus) Placidus / heredes f(aciendum) c(uraverunt).

Il est difficile de préciser l'origine et la date de service de notre vétéran. M.-A. Speidel pense que la nomenclature des personnages mentionnés dans le texte date le texte au plus tard de la 2^e moitié du II^e siècle.

10- Decimius Cilicianus (entre le début du II^e et le début du III^e s.). Voir l'inscription n° 55.

11- Donnius Pasia (222 apr. J.-C.). Voir l'inscription n° 83.

12- Q. Etuvius voltinia (tribu) Capreolus (entre 70 et 80 apr. J.-C).

DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 289 = ALFÖLDY (G.), 1968, p. 213, n° 155 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 314, n° 4 ; *PME*, I, IV, V E 14 ; HOLDER (P.), 1980, p. 252, n° E 99 ; BRUSIN (J.-B.), 1992, p. 915, n° 2744, ph. ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 193, n° 57 ; RÉMY (B.), 2005, p. 53-55.
AE, 1902, 41 = *ILS*, 9090, Aquilée (Regio X) : Q(uintus) Etuvius Sex(ti) f(ilius) / Vol(tinia) Capreolus / domo Vienna / miles leg(ionis) IIII Scyt(hicae) ann(os) IIII / eques ann(os) X cent(urio) ann(os) XXI / praef(ectus) coh(ortis) II Thrac(um) in Germ(ania) / ann(os) V vixit ann(os) LX t(estamento) f(ieri) i(ussit) / arbitratu / libertor(um) idemq(ue) heredum / vivi fec(erunt) patrono et sibi // Ilus IIIIIvir / Secundus // Epigonus / Illyricus // Heracla.

Q. Etuvius Capreolus, originaire de Vienne en Gaule Narbonnaise, a commencé sa carrière à l'âge de 20 ans dans la légion IV *Scythica* où il est resté 35 ans. Il a été simple soldat pendant 4 ans, puis cavalier de la légion pendant 10 ans, enfin centurion pendant 21 ans. Ensuite il a été admis dans l'ordre équestre et a commandé la deuxième cohorte de Thraces en Germanie inférieure pendant 5 ans. Il est mort à l'âge de 60 ans après le retour dans son pays natal, où ses affranchis et héritiers dont l'un était sévir lui ont consacré ce monument.

L'inscription date du début de l'époque flavienne, ce qui met au moins une partie de son service dans la légion IV *Scythica* en Mésie.

13- Felicius Felix (2e moitié du IIe - fin du IIIe s.). Voir l'inscription n° 63.

14- Flavius Telegonus (fin des Sévères). Voir l'inscription n° 43.

15- Iulius Antiochus (après 252 apr. J.-C). Voir l'inscription n° 89.

16- Iulius Aretinus (entre le début du IIe et le début du IIIe s.). Voir l'inscription n° 55.

17- Iulius Domininus (222 apr. J.-C.). Voir l'inscription n° 83.

18- Iulius Severus (entre le début du IIe et le début du IIIe s.). Voir l'inscription n° 55.

19- M. Iuventius Maesius (selon L. Keppie, sous Néron).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 196, n° 71 ; TODISCO (E.), 1999, p. 295.
AE, 1980, 351, Tarentum (Regio II) : M(arcus) Iuventius / Maesius vet(eranus) / leg(ionis) IIII Scyth(icae) / mil(itavit) ann(os) XXX / vix(it) annos LX / hic situs est

M. Iuventius Maesius, comme L. Salvius Celer, a commencé son service militaire dans la légion IV *Scythica* lorsque celle-ci était en Mésie. Il a passé les dernières années de ses 30 ans de service à Zeugma, puis s'est installé à Tarentum sans doute avec les autres vétérans qui avaient fini leur service en Syrie et étaient partis pour la nouvelle colonie de Tarentum (TACITE, *Annales*, XIV, 27).

20- C. Licinnius Iulianus (entre le début du IIe et le début du IIIe s.). Voir l'inscription n° 51.

21- Lucerinius (après 177). Voir l'inscription n° 99.

22- Maximus *scaenicus legionis* (entre 209-211). Voir l'inscription n° 82.

23- Sex. Octavius (début de l'mpire).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 194, n° 61.
CIL, V, 5828, Milano : V(ivus) f(ecit) / Sex(tus) Octavius C(ai) f(ilius) / vet(eranus) leg(ionis) IIII Scythicae / sibi et Antoniae / Tuendae / contubernali / et Octavianae / Antoninae l(ibertae).

Sextus Octavius a fait ce monument de son vivant pour lui, sa femme Antonia Tuenda et son affranchie Octaviana Antonina, dont le gentilice et le cognomen ont été fabriqués sur les gentilices de notre vétéran et de sa femme.

L'absence de cogomen et le gentilice Octavius pourraient dater l'inscription du début du principat[790] .

[790]TODISCO (E.), 1999, p. 172 et p. 177.

24- Publius Porcius (1ère moitié du Ier s.).

AE, 2012, 1320 ; BABAMOVA (S.), 2012, n° 49.
Stobi : P(ublius) Porcius / P(ubli) f(ilius) Ani(ensi) vet(eranus) / [l]eg(ionis) IIII Scythi(cae) / [- - -] / h(ic) [s(itus) e(st)].

Publius Porcius a servi dans la légion IV *Scythica* sans doute avant le départ de l'unité en Syrie. L'absence de cognomen renforce une telle hypothèse. La tribu Aniensis est attestée dans les régions italiennes (I, IV, VIII, X et XI), à Caesaraugusta en Tarraconnaise, à Forum Iuli en Narbonnaise et à Troas en Asie (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 270).

25- Quietus Terentis (1ère moitié du Ier s.). Voir l'inscription n° 44.

26- Rabilius Beliabus (entre le début du IIe et le début du IIIe s.) Voir l'inscription n° 55.

27- Salvius Celer (selon L. Keppie, sous Néron).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 196, n° 70 ; TODISCO (E.), 1999, p. 296.
AE, 1969/1970, 133, Tarentum (Regio II) : L(ucius)] Salvius L(uci) f(ilius) / Pol(lia) Celer vet(eranus) leg(ionis) IIII Scy(thicae) curator / adl(ectus) veter(anorum) aed(ilis) IIvir q(uinquennalis) / mil(itavit) eques an(nos) XXX vix(it) an(nos) LV / hic s(itus) est / Blassia Felicula uxor // Antonia Fortunata A(ulus) Titinius Italus.

Il y a au revers de cette inscription l'épitaphe de deux affranchis, Antonia Fortunata et A. Titinius Italus.

L'origine italienne de L. Salvius Celer est indiquée par la tribu Pollia (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 271 ; Forni, 1992, p. 39). Il a terminé sa carrière militaire en qualité de *curator veteranorum*, fonction qu'on ne connaît pas très bien. L. Keppie pense qu'elle implique quelques responsabilités pour les vétérans réservistes de la légion. C'est peut-être lui qui a conduit les vétérans de la légion IV *Scythica* et d'autres légions de Syrie vers leur nouvelle colonie (TACITE, *Annales*, XIV, 27). Parmi eux, M. Iuventius Maesius, qui s'est installé aussi à Tarentum (voir n° 19). Salvius Celer occupe ensuite des charges municipales, ce qui est un succès exceptionnel pour un militaire dont le rang est inférieur à celui d'un centurion. Il est d'abord édile et duumvir quinquennal par la suite. Il est mort à l'âge de 55 ans après avoir servi 30 ans comme cavalier. L. Keppie place les fonctions monicipales exercées à Tarentum sous Néron, où la colonie avait été fondée quelques années avant[791].

28- M. Sentius Macer (1ère moitié du Ier s.). Voir le suivant.

29- L. Sentius Niger (1ère moitié du Ier s.).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 194, n° 60 ; TODISCO (E.), 1999, p. 178-179.

---

[791]KEPPIE (L.), 2000, p. 85.

CIL, V, 5595, Milan (Regio XI) : L(ucius) Sentius L(uci) f(ilius) Ouf(entina) / Niger signif(er) / leg(ionis) IIII Scyticae / hic natus hic situs est / M(arcus) Sentius L(uci) f(ilius) Ouf(entina) / Macer veteran(us) / leg(ionis) IIII Scyticae / sibi et fratri suo / v(ivus) f(ecit).

Les deux frères ont servi dans la IVe légion, sans doute quand celle-ci était en Mésie. Il semble que Niger soit mort avant la fin de son service militaire, tandis que Macer est retourné chez lui à Milan pour sa retraite. Les citoyens de Milan sont inscrits dans la tribu Oufentina (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 120).

30- C. Sentius Saturninus (après Claude).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 190, n° 48 ; BABAMOVA (S.), 2012, n° 50.
AE, 1934, 128, Stobi (Macédoine) : C(aius) Senti[us Satur]ninus ve[ter(anus) le]g(ionis) IIII / Scyth[icae po]s(uit) sibi et C(aio) [Senti]o / Saturnino [militi coh(ortis) p]raetor(iae) IIII equiti fi[l(io) Gavi]ae Iuliae / [con(iugi) et Sentiae Z]osuni lib(ertae) suae // Γ(άϊος) Σέντιο[ς Σατουρνῖνο]ς οὐετρανὸς [λεγ]ιῶνος Δ / Σκυθικῆς [ἑαυτῷ ζῶν ἐποί]ησεν καὶ Γ(αΐῳ) Σεντίῳ Σατουρνίνῳ / στρατιώτῃ σ[πείρας Δ πραιτορι]ανῆς ἱππεῖ τ[ῷ υἱῷ Ἰο]υλίᾳ Γαυίᾳ / τῇ συ[μβίῳ ἑαυτοῦ καὶ Σε]ντιᾳ Ζοσοῦνι τῇ ἀπελευθέρᾳ

Le vétéran C. Sentius Saturninus a érigé ce monument pour lui, son fils homonyme, sa femme Gavia Iulia et son affranchie Senita Zosunis. Le fils a servi dans le prétoire comme simple soldat. Les prétoriens peuvent devenir des cavaliers après un service d'environ 5 ans dans l'infanterie. L'inscription ne peut dater d'avant de Caligula ou de Claude, parce que les provinciaux ont commencé à servir dans la garde prétorienne à partir de cette époque[792].

31- Septimius Sigillianus (222 apr. J.-C.). Voir l'inscription n° 83.

32- C. Sevius (1ère moitié du Ier s.).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 193, n° 58.
AE, 1981, 405, Altinum (Regio X) : C(aius) Sevius Q(uinti) f(ilius) / veteran/us legione/ quartae / Scut(h)icae / t(estamento) f(ieri) i(ussit).

Le service de C. Sevius dans la légion IV *Scythica* s'est probablement effectué au début de l'Empire, comme l'atteste l'absence de cognomen.

33- T. Sextilius (au début du Ier s.).

PARIS (P.), 1886, p. 509, n° 20 ; SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 188, n° 43.
IGR, III, 271 Derbe (Asie) : Τίτ[ωι Σ]εξτειλίωι / Τίτου υἱῶι [Φ]αβία / οὐετρανῷ λεγε/ῶνος τετάρτης / Νόννος Νήσιος / τειμῆς χάριν.

---

[792] PAPAZOGLOU (F.), 1979, p. 340-341.

M.-A. Speidel suit J.-C. Mann[793] estimant que Sextilius était vétéran de la légion IV *Scythica* et qu'il a probablement servi dans les deux provinces de Mésie et de Syrie. La tribu Fabia dénote une origine italienne, au début du I[er] siècle (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 270).

34- Sulpicius Proculus (fin du II[e] s.). Voir l'inscription n° 48.

35- Theognis (II[e] - III[e] s.). Voir l'inscription n° 79.

36- Theophilos (II[e] - III[e] s.). Voir l'inscription n° 79.

37- L. Valerius Longidius (avant le milieu du II[e] s.).

SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 188, n° 41.
Bull. épig., 1953, p. 194, n° 97 = *AE*, 1954, 233, Claudiopolis (Asie) : Λούκιος Βαλέριος / Λονγίδιος βετρανός, / στρατευσάμενο[ς] / ἔτη κ´ / ἐν λεγιῶνι τετράτηι Cκυ/τικῇ ἀπολοιθεὶς εὐσχημό/νως, ζῶν φρονῶν αὑτῷ / ἐποίει καὶ τῇ αὑτοῦ ἀπελε[υ]/θέρᾳ Λουκίᾳ Ὀαλερίᾳ Τρυφέ[ρᾳ] / μνήμης ἕνεκαι.

L. Valerius Longidius a pris sa retraite après 20 ans de service dans la légion IV *Scythica*. Il s'est installé à Claudiopolis, son origine probablement. M.-A. Speidel pense que l'*iota* adscrit indique une date avant le milieu du II[e] siècle (sur iota adscrit voir l'inscription n° 6).

38- G. Verginius Proculus (après Marc Aurèle). Voir l'inscription n° 52.

39- Anonyme (entre le début du II[e] et le début du III[e] s.). Voir l'inscription n° 56.

40- Anonyme (bénéficiaire du gouverneur Auidius Cassius 166-175). Voir l'inscription n° 94.

41- Anonyme (entre 117 et 193) Voir SPEIDEL (M.-A.), 1992, p. 188, n° 42.

[793]MANN (J.-C.), 1983, p. 150.

Sous-officiers et d'autres militaires de la légion IV *Scythica* dans l'ordre chronologique.			
Nom	**Fonction**	**Date**	**Origine**
1- Anonyme	Beneficiarius Auidii Cassii	Entre 166 et 175	Inconnue
2- Iulius Domininus	Librarius	222	Syrie ou Orient
3- Flavius Telegonus	Librarius	Fin des Sévères	Syrie
4- L. Sentius Niger	Signifer	1ère moitié Ier s.	Milan
5- Iulius Aretinus	Signifer	Début du IIe-début du IIIe s	Italie
6- Iulius Severus	Signifer	Début du IIe-début du IIIe s	Syrie ou Orient
7- Rabilius Beliabus	Signifer	Début du IIe-début du IIIe s	Syrie
8- Anonyme	Signifer	Début du IIe-début du IIIe s	Inconnue
9- Decimius Cilicianus	tubicen	Début du IIe-début du IIIe s	Cilicie
10- Aurelius Antiochus	adiutor	222	Syrie ou Orient
11- Aurelius Magnus	adiutor	222	Syrie ou Orient
12- Donnius Pasia	Adiutor	222	Syrie ou Orient
13- Septimius Sigillianus	Adiutor	222	Syrie ou Orient
14- Felicius Felix	Super-numerarius	2e moitié du IIe-fin du IIIe s	Syrie
15- Lucerinius	Eques legionis	Après 177	Syrie
16- Maximus	Scaenicus	Entre 209 et 211	Syrie ou Orient
17- Q. Etuvius Capreolus	Soldat	70-80	Vienne (Narbonnaise)
18- C. Licinnius Iulianus	Soldat	Début du IIe et début du IIIe s.	D'une colonie de vétérans syriens
19- Sulpicius Proculus	Soldat	Fin du IIe s.	Syrie ?
20- Gaius Verginius Proculus	Soldat	Après Marc Aurèle	Occidentale
21- Aurelius Theotecnus	Soldat	Fin du IIe- début du IIIe siècle	Syrie
22- Aurelius Antipatros	Soldat	IIe-IIIe s.	Nicaia (Bithynie)
23- Theognis	Soldat	IIe-IIIe s.	Syrie ou Orient
24- Theophilos	Soldat	IIe-IIIe s.	Syrie ou Orient
25- Anonyme (selon M.-A. Speidel, 1998, n° 42.	Soldat	117-193	Inconnue
26- Aurelius Diphilianus	Soldat	Début du IIIe s.	Syrie
27- Aurelius	Soldat	219	Syrie
28- Quietus Terentis	Soldat	1ère moitié IIIe s.	Syrie ou Orient
29- Iulius Antiochus	Soldat	Après 252	Syrie
30- Sex. Octavius	Vétéran	Début de l'Empire	Italie

31- L. Campanius Verecundus	Vétéran	1ère moitié Ier s.	Italie
32- P. Porcius	Vétéran	1ère moitié Ier s.	Occidentale
33- L. Sentius Niger	Vétéran	1ère moitié Ier s.	Milan
34- C. Sevius	Vétéran	1ère moitié Ier s.	Italie
35- T. Sextilius	Vétéran	1ère moitié Ier s.	Italie
36- C. Sentius Saturninus	Vétéran	Après Claude	Macédoine
37- M. Iuventius Maesius	Vétéran	Néron	Italie
38- Salvius Celer	Vétéran	Néron	Italie
39- L. Cassius []tanus	Vétéran	Avant 2e moitié IIe s.	Inconnue
30- L. Valerius Longidius	Vétéran	Avant 2e moitié IIe s.	Asie
41- M. Aurelius Posidius Ombrimus	Vétéran	Fin du IIe-début du IIIe s	Carallia (Lycie-Pamphylie)

Il est tout-à-fait étonnant qu'on ne puisse identifier de sous-officiers, de soldats et de vétérans de la légion IV *Scythica* pendant le Ier siècle hors du continent européen (n° : 4-17-30-31-32-33-34-35-36-37-38). On compte pour cette période onze militaires avec une majorité nette d'Italiens (9/12). Cela ne signifie sans doute pas que le milieu de recrutement pendant le Ier siècle était réservé aux Occidentaux, car nous possédons des militaires bien plus élevés en dignité venant d'autres provinces. Pour ce qui concerne le IIe et le IIIe siècle, on compte parmi les vingt-six militaires dont l'origine géographique est connue une majorité nette d'Orientaux, dont vingt Syriens (n° : 2-3-6-7-10-11-12-13-14-15-16-18-19-21-23-24-26-27-28-29), quatre militaires venant des provinces anatoliennes (n° : 9-22-40-41) et enfin deux d'origine occidentale (n° : 5-20).

V. Légion XVI *Flavia Firma*.

1- Histoire.

Le début du principat de Vespasien est marqué par de nombreux changements dans la stratégie du commandement de l'armée romaine. Il est certain que Vespasien a commencé son règne en punissant les légions germaniques sur le Rhin pou leur attitude dans la révolte de C. Iulius Civilis, et en créant d'autres légions. Il a ainsi dissous quatre légions, la I *Germanica*, la IV *Macedonica*, la XV *Primigenia* et la XVI *Gallica*, et en a créé trois autres, la IV *Flavia*, la XVI *Flavia* et la II *Audiutrix*. Ces changements ont toujours été l'objet d'un débat entre chercheurs[794].

Les circonstances de la création des légions IV *Flavia* et II *Adiutrix* sont déjà connues. Par contre, celles de la légion XVI *Flavia* ne sont pas claires. De plus, il n'y a aucune attestation concernant l'origine des tout premiers soldats de l'unité. Il est possible que le *dilectus* organisé par Cn. Iulius Agricola, en Italie ait concerné la levée des nouvelles légions flaviennes, la IV et XVI *Flavia*[795].

Après la répression de la révolte d'Anicetus dans le pays du Pont vers la mi-novembre 69[796], Vespasien voulut mener une attaque finale contre la révolte des Juifs. Titus se dirigea vers Jérusalem au début de 70, à la tête d'une grande armée : trois légions ayant déjà combattu avec Vespasien en Judée, la V *Macedonica*, la X *Fretensis* et la XV *Apollinaris*, deux mille soldats d'élite de la garnison d'Égypte (mille hommes de chacune des légions de la province, la III *Cyrenaica* et la XX *Deiotariana*). Il a aussi fait venir de Syrie la légion XII *Fulminata* et trois mille soldats retirés de la région de l'Euphrate[797].

E. Dąbrowa pense qu'un dernier fait eut une influence directe sur la création de la légion XVI *Flavia Firma* : d'une part, le grand affaiblissement de la garnison de Syrie après le transfert des forces mentionnées ci-dessus, d'autre part l'état des relations romano-parthes et romano-arméniens[798]. Il en résulte que Vespasien n'a pas créé la légion XVI *Flavia*[799] pour assurer et renforcer son pouvoir, mais pour compenser la pénurie due à l'utilisation des unités dans autres combats à travers l'Empire.

---

[794]BIRLEY (E.-B.), 1928, p. 56.
[795]MANN (J.-C.), 1983, p. 55.
[796]TACITE, *Histoires*, III, 47 et 48.
[797]TACITE, *Histoires*, V.1.24 ; JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, V.1.6.
[798]DĄBROWA (E.), 1982, pp. 614-619.
[799]DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LV, 24, 3.

Selon E. Ritterling, Vespasien a dû créer la légion XVI *Flavia* entre la mi-mars et la mi-juin 70 apr. J.-C[800]. De son côté, H. M. D. Parker propose que le signe zodiacal du lion présenté sur les enseignes des légions IV et XVI *Flavia* suggère une datation entre le 20 juillet et le 21 août de la même année. On ne peut pas suivre cette opinion, parce que Parker ne cite pas de sources permettant d'établir que les deux légions furent créées en même temps[801].

Parallèlement, E. Ritterling propose que les numéros des deux nouvelles légions flaviennes, la IVe et la XVIe, ont pris la suite de légions qui devaient être honorées. Ainsi, il donne le numéro IV en l'honneur de la légion III *Gallica*, championne de la cause de Vespasien parmi les armées du Danube et le numéro XVI en l'honneur de la légion XV *Apollinaris*, qui était sous le commandement de Titus, son fils aîné[802].

H. M. D. Parker avance une autre hypothèse : il suppose que la légion XVI *Flavia* a rempli la lacune provoquée par la dissolution de la légion XVI *Gallica* dans la numérotation des légions dissoutes. De même, le numéro IV fut choisi pour l'autre légion flavienne en remplacement de la IV *Macedonica*, d'une part, parce qu'il y avait déjà deux représentants pour la légion I *Germanica*, la I *Italica* et la I *Adiutrix* et, d'autre part, parce que le chiffre IV est inférieur à XV, qui était le numéro de la XV *Primigenia*[803].

E. Birley a apporté sa pierre à ce débat en présentant des arguments plus intéressants. Il pense que Vespasien n'a pas dissous les deux anciennes légions, la IV *Macedonica* et la XVI *Gallica*, mais qu'il les a simplement refondées. D'abord, il suggère qu'il n'y a aucune raison de réutiliser, autrement dit de perpétuer, les numéros de légions qui devaient être punies. Ensuite, il donne l'exemple de la légion VII *Gemina* qui fut reconstruite, sans doute par Vespasien lui-même, en fusionnant la légion I *Germanica* et la légion VII *Galbiana*. E. Birley ajoute que l'*ala Picentiana* devait aussi être châtiée, bien que Tacite affirme qu'elle est restée en service sur le Rhin au moins jusqu'en 82 apr. J.-C[804]. Finalement, il ajoute que le mot grec utilisé par Dion Cassius[805] (συντάσσω) ne signifie pas une nouvelle création, mais une réorganisation ou une reformation[806].

Les remarques présentées plus haut nous amènent à conclure que les deux anciennes légions, la IV *Macedonica* et la XVI *Gallica*, furent reformées sous de nouveaux titres et

---

800RITTERLING (E.), 1925, col. 1268 et 1765.
801PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 107.
802RITTERLING (E.), 1925, XII, col. 1268.
803Quatre légions ont été dissoutes par Vespasien : la I *Germanica*, la IV *Macedonica*, la XV *Primigenia* et la XVI *Gallica*, PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 107-108.
804TACITE, *Histoires*, IV, 62.
805DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, XXIV, 3.
806BIRLEY (E.-B.), 1928, p. 56, pp. 56-60.

envoyées dans d'autres provinces afin de cacher leur déloyauté. En conséquence, la nouvelle légion XVI *Flavia Firma* s'est trouvée dans la partie orientale de l'Empire, sans que l'on puisse déterminer précisément la province dans laquelle elle avait commencé sa carrière dans l'armée romaine.

E. Ritterling admet qu'il ne sait pas où se trouvait le premier camp de la légion *XVI Flavia Firma*. En revanche, il se dit certain qu'il n'était pas en Syrie, parce qu'il y avait déjà trois légions dans la province[807]. H. M. D. Parker et E. Birley s'accordent avec E. Ritterling dans sa proposition, en favorisant plutôt la Cappadoce[808].

Il est peu probable que la légion XVI *Flavia Firma* ait été directement placée en Cappadoce après sa reconstruction par Vespasien. Par contre, le fait que le premier camp soit en Syrie est possible. De quelles informations disposons-nous pour éclairer cette question ?

Au vu des circonstances ayant présidé à la reformation de la légion, on peut d'abord noter que l'affaiblissement de la garnison de Syrie, dont on a parlé plus haut, était plutôt sensible dans la région de l'Euphrate, d'où les trois mille soldats avaient été retirés pour combattre avec Titus en Judée[809]. Il faut rappeler en outre que Raphanée, où se trouvait la légion XII *Fulminata*, fut occupée soit par la VI *Ferrata* soit par la III *Gallica*[810]. La Cappadoce, quant à elle, ne devait recevoir deux légions qu'après sa transformation en province consulaire en 71 apr. J.-C[811]. Ensuite, Vespasien devait renforcer la frontière syrienne de l'Euphrate avant de doter la nouvelle province consulaire de deux légions. Enfin, en raison de la pénurie de troupes, la légion XVI *Flavia Firma* se trouvait quelque part sur l'Euphrate (à Samosate et à moindre titre à Cyrrhus), et non en Cappadoce[812]. Vespasien préférait, au début, utiliser la légion reformée dans des opérations de renforcement, plutôt que dans des combats. Il semble que les légionnaires de l'ancienne légion, XVI *Gallica* n'avaient pas encore la confiance de l'empereur.

La question du premier séjour syrien de la légion XVI *Flavia* fait aussi le sujet d'un débat. Si on s'accorde à penser qu'elle fut directement transférée en Syrie, est-il possible de préciser le camp et la durée de ce séjour ? Au cours du redéploiement des légions de Titus après la prise de Jérusalem en septembre 70 apr. J.-C., la protection de la Cappadoce,

---

[807]RITTERLING (E.), 1925, XII, col. 1765.
[808]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 148 ; BIRLEY (E.-B.), 1928, p. 59.
[809]TACITE, *Histoires*, V.1.24 ; JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, V.1.6.
[810]L. Keppie propose que lors de l'annexion de la Commagène deux légions occupaient Zeugma sur l'Euphrate, la III *Gallica* et la VI *Ferrata* : KEPPIE (L.), 1986, p. 423 ; WAGNER (J.), 1977, p. 517 et 519 fig. 1.
[811]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 148.
[812]MITFORD (T.-V.), 1997, p. 141.

maintenant gouvernée par un légat consulaire, fut confiée à deux légions. La première était la légion XII *Fulminata*, qui s'est installée à Mélitène au printemps 71[813]. T. B. Mitford pense que la seconde légion était la XVI *Flavia Firma*. Il suggère qu'elle est probablement arrivée au même temps que la première, et mise en garnison à Satala[814], vraisemblablement pour renforcer les opérations militaires romaines concernant l'annexion de l'Arménie mineure, vers le milieu de 71[815]. Le même T. B. Mitford estime que les deux légions, dès leur arrivée, ont dû aménager le réseau routier de la province pour faciliter les mouvements des troupes et des vivres. Il leur fallut d'abord relier leurs camps, Satala à Mélitène, puis les deux villes avec la mer Noire et la Syrie. Il suppose que la partie septentrionale de ce réseau fut sans doute construite à l'aide de la légion XVI *Flavia* au début de 76 apr. J.-C, pendant que la légion XII *Fulminata* prenait en charge la partie méridionale[816]. Selon le même T.-B. Mitford, deux inscriptions de la forteresse, datées sans doute du I[er] siècle, attestent de son séjour dans la ville. (*AE*, 1997, 1509) *Caius Trebonius miles leg(ionis) XVI F(laviae) F(irmae)* et (*AE*, 1975, 817) *Caius Quintianus Maximus sig(nifer) leg(ionis) XVI F(laviae) F(irmae)*[817]. Pour renforcer son hypothèse, il ajoute au dossier les inscriptions des trois centurions de la XVI *Flavia Firma* trouvées près d'Ankara, qu'il les date de la seconde moitié du I[er] siècle[818]. En conclusion, T. B. Mitford propose que le corps principal de la légion est resté à Satala, tandis que ses activités contemporaines au Nord de la Syrie peuvent s'expliquer par le détachement de vexillations[819].

Il est probable que l'histoire de la légion est liée à Satala pour un certain temps. Néanmoins les travaux qu'elle a effectués au Nord de la Syrie ne peuvent pas être interprétés d'une manière si simple. D'abord, l'inscription de Sarilar, datée de 73, montre que la légion XVI *Flavia* a vraisemblablement collaboré avec la III *Gallica* à la réalisation d'une machine hydraulique pour alimenter le poste militaire du village par l'eau de l'Euphrate[820]. Ensuite, une de sept inscriptions latines gravées sur le pont de Kiahta confirme que ce monument avait manifestement été construit sur l'ordre de Vespasien après l'annexion de la Commagène[821].

---

[813]JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, VII.1 ; SUÉTONE, *Vespasien*, 8.
[814]MITFORD (T.-V.), 1997, p. 141.
[815]MITFORD (T.-B), 1980, p. 1186.
[816]Je ne sais pas sur quelles preuves T.-B. Mitford s'est appuyé pour arriver à cette conclusion. Je n'ai trouvé aucune inscription à ce propos. MITFORD (T.-B), 1980, p. 1183-1184.
[817]MITFORD (T.-V.), 1997, p. 1410, n° 4 et p. 142, n° 5.
[818]MITFORD (T.-V.), 1997, p. 141.
[819]*Ibid.*, p. 141 ; MITFORD (T.-V.), 1974, p. 166.
[820]CHAPOT (V.), 1902, p. 206, n° 61; *AE*, 1903, 256 ; *ILS*, 8903 ; CUMONT (F.), 1917, p. 248 ; *IGLS*, I, 66.
[821]*IGLS*, I, 38 = *CIL*, III, 13611.

Dans ces conditions, est-il possible d'attribuer l'exécution de cet édifice aux soldats de la légion XVI *Flavia* ? On peut remarquer que la restauration du pont, sous les Sévères, avait été prise en charge par la même légion[822]. Enfin, la XVI^e légion a participé, durant le deuxième quart de l'année 75, à la construction d'un canal et de ponts sur l'Oronte pour amener l'eau jusqu'à l'entrée du couloir d'Antioche : *Dipotamiae | fluminis ductum millia | passus tria cum pontibus | [pe]r milites legionum IIII | [III Gal]l(icae) IV Scyt(hicae) VI Ferr(atae) XVI Flaviae | [ite]m cohortium XX | [item?] Antiochensium | [facien]da curaverunt | m(ille) p(assus) I*[823]. L'inscription ne pose pas de problème au niveau de la restitution, cependant, elle est susceptible de plusieurs interprétations concernant les unités ayant participé à l'opération.

Il est clair que le personnel qui construisit ce canal provenait de quatre légions, présentes par des vexillations et non *in toto*, de vingt cohortes et d'une aile. La question est donc de préciser si cette force est issue ou non de la garnison de Syrie. Dans l'affirmative, on peut supposer que la légion XVI *Flavia* est arrivée en Syrie dès sa reformation vers 70 et qu'elle y est restée au moins jusqu'à la fin des travaux de ce canal. Ce qu'a écrit L. Keppie est en accord avec cette proposition, mais toutefois il situe la XVI *Flavia Firma* à Satala en Cappadoce après l'achèvement des travaux du canal au deuxième quart de l'année 75 apr. J.-C[824]. En effet, cette dernière date concorde avec les activités routières de l'unité attestées près de Satala selon T.-B. Mitford au début de 76 apr. J.-C[825].

Ainsi, nous estimons que la date du transfert de la XVI *Flavia* de Syrie en Cappadoce a eu lieu précisement entre ces deux dates. Dans ces conditions, la proposition de T. B. Mitford est problématique, surtout si l'on prend en compte le déploiement géographique de l'armée de Cappadoce. En premier lieu, il n'y a pas de doute que la légion XII *Fulminata* est arrivée à Mélitène en Cappadoce au printemps 71, tandis que la XVI *Flavia* s'est probablement installée à Satala, c'est-à-dire plus loin au nord. Remarquons que dans ce cas la participation de vexillations de la XII *Fulminata*, plus proche, aux travaux syriens aurait pris moins de temps et ainsi coûté moins cher à l'État. En second lieu, sur les inscriptions trouvées près d'Ankara concernant les trois centurions présentées par T.-B. Mitford comme argument en faveur de sa thèse[826], une seule est datée de la période en question, tandis que les autres

---

[822] *IGLS*, I, de 39 à 44 = *CIL*, III, de 6709 à 6714.
[823] *AE*, 1983, 927 ; VAN BERCHEM (D.), 1983, pp. 185-196 pl. 1.
[824] KEPPIE (L.), 1986, p. 421-422.
[825] Je dois rappeler que je n'ai pas pu trouver les arguments proposés par T.-B. Mitford attestant les activités routières de la légion XVI *Flavia Firma* près de Satala. MITFORD (T.-B), 1980, p. 1183-1184
[826] MITFORD (T.-V.), 1997, p. 141.

selon S. Mitchell et D. French et d'après la nomenclature des personnages datent du III^e siècle[827].

Par conséquent, la proposition que la légion XVI *Flavia* formait avec les troupes mentionnées dans l'inscription d'Antioche la garnison de Syrie est très plausible. Toutes ses activités, en particulier près de Satala et en Anatolie en général, sont postérieures à celles au Nord de la Syrie. Par contre, Satala ne peut être exclue définitivement, au moins pour la période entre 76 et 117, parce que la légion a laissé des traces dans, et aux environs de, cet important centre militaire[828]. Dans ce cas, il faut supposer qu'entre 71 et la mi-75 apr. J.-C., une légion inconnue formait avec la XII *Fulminata* la garnison de Cappadoce gouvernée par un consulaire, ou bien que la province fut confiée à un prétorien avec une seule légion. Quoi qu'il en soit, la question du premier camp de l'unité reste imprécise en absence de données archéologiques et épigraphiques.

M. Iulius Avitus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma* a été décoré deux fois par Domitien, dans les guerres contre les Daces et contre les Germains, ce qui montre la coopération de la légion dans ces guerres[829]. La participation de la légion à la guerre parthique de Trajan en 114 est confirmée par la décoration de N. Marcius Plaetorius Celer (*centurioni legionis XVI Flaviae Firmae donis donato a divo Traiano bello Parthico corona murali torquibus armillis phalarisi*)[830]. T. B. Mitford pense que la légion a probablement été commandée, dans cette guerre, par L. Burbuleius Optatus Ligarianus[831], ce que réfute E. Dąbrowa en analysant son cursus honorum. Il suggère que son commandement de la légion XVI *Flavia* a plutôt eu lieu sous Hadrien, entre 125 et 130, que sous Trajan[832]. La troupe a eu sans doute, avec la XII *Fulminata*, un rôle dans la campagne arménienne de Trajan[833].

La légion XVI *Flavia* a quitté Satala pour Samosate vraisemblablement avant l'arrivée de la XV *Apollinaris* de Carnuntum vers 118-119 apr. J.-C., où cette dernière a occupé un camp construit par son prédécesseur, peut-être la XVI *Flavia*, dans les années 70[834]. Ainsi, la carte militaire de la région est devenue plus claire au début du règne d'Hadrien. La XV *Apollinaris* à Satala, la XII *Fulminata* à Mélitène, la XVI *Flavia* à Samosate, la IV *Scythica* à

[827]MITCHELL (S.), 2012, n° 173, 174 et 175.
[828]MITFORD (T.-V.), 1974, p. 166, n° 37.
[829]Voir les centurions de la légion XVI Flavia Firma n° 6.
[830]*CIL*, X, 1202 = IX, 674 = *ILS*, 2660 ; MAXFIELD (V.-A), 1981, p. 194.
[831]MITFORD (T.-V.), 1997, p. 141, n° 25.
[832]L. Burbuleius Optatus Ligarianus a gouverné la Syrie en 140. Il a commencé sa carrière à la fin du règne de Trajan. Voir les légats de la légion XVI Flavia Firma n° 1.
[833]MITFORD (T.-V.), 1997, p. 141 ; RÉMY (B.), 1986, p. 75 ; WHEELER (E.-L.), 2002, p. 391.
[834]WHEELER (E.-L.), 2002, p. 395 ; RÉMY (B.), 1986, p. 75.

Zeugma, la III *Gallica* à Raphanée, la VI *Ferrata* probablement à Bostra et la X *Fretensis* à Jérusalem en Judée[835].

Les sources sont silencieuses concernant la participation de la XVI[e] légion dans la guerre juive de 132-135, mais sur la base de la proximité géographique, il est naturel de supposer que cela a été le cas. Les vestiges de la légion XVI *Flavia* à Samosate sont rares[836]. Par contre, Ptolémée le Géographe mentionne que la légion était dans cette ville vers 150 apr. J.-C[837].

Des inscriptions de Séleucie de Piérie, datées de l'époque d'Antonin le Pieux, indiquent que les travaux d'aménagement et de nettoyage d'un canal furent exécutés par une armée composée de la XVI *Flavia*, de la IV *Scythica*, de la X *Fretensis* et d'une flotte non identifiée[838.] Les vestiges de l'unité ne se limitent pas seulement au Nord de la Syrie, mais ils sont attestés au Sud de la province aussi. Trois inscriptions d'Abila (Lysanias), entre 163 et 165, commémorent la fin des travaux routiers dans la haute vallée du Barada[839]. Cette route entre Damas et Abila croisait des voies joignant pareillement Berytos (Beyrouth) vers l'ouest et Héliopolis (Baalbek) vers le nord. Les textes montrent que les empereurs, Marc Aurèle et Lucius Verus ordonnèrent la restauration de la voie détruite par la violence du fleuve, ce qui fut fait au moyen d'une tranchée creusée dans la montagne. Ces tâches d'aménagement ont sans doute été menées lors des préparatifs de la campagne parthique de Lucius Verus entre 161 et 166, et furent partagées entre les soldats de la légion XVI *Flavia* et les habitants de la cité d'Abila[840].

Il est évident que les Romains, afin de réduire le danger que représentait l'armée des grandes provinces, dispersaient des groupes de soldats, ou même des cohortes entières, dans ces villes. E. Dąbrowa pense que des vexillations légionnaires furent envoyées loin de leurs camps principaux dans cette intention[841]. M.-A. Speidel ajoute que ces passages peuvent s'expliquer d'une manière plus simple. Il trouve que les soldats en temps de paix, devaient sécuriser toute la province[842]. C'est dans ce cadre peut-être qu'on devrait comprendre les inscriptions de l'unité dans le Sud de la Syrie et non, comme le pense Waddington, par le fait que le camp de la légion était à cette époque dans les environs de Damas, selon des

---

[835]Voir carte n° 11 et 12.
[836]Une dédicace à Jupiter, inscription n° 100 et une seule brique, inscription n° 101.
[837]PTOLÉMÉE, V, 14, 8 ; M'ELDERRY (R.-K.), 1909, p. 45.
[838]*IGLS*, III, 1135, 1136, 1137, 1138 et 1139.
[839]*CIL*, III, 199, 200 et 201.
[840]BRU (H.), 2011, p. 30-31 ; *ChoixIGLS*, p. de 122 à 125, n° 30.
[841]DĄBROWA (E.), 2000, p. 313-314.
[842]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 333.

inscriptions de la III *Gallica* qui était préposée, simultanément ou alternativement, à la garde du poste important de Phaina[843].

Petousius Eudemus, centurion de la légion XVI *Flavia*, est honoré par les habitants de Phaina dans deux inscriptions du temple de la cité[844]. Le même centurion a dédié à Marc Aurèle et Lucius Verus une inscription à Philippopolis (Chahba) et une autre à El-Kafr. Elles datent des années 177-178 apr. J.-C[845]. Dans le temple de Phaina encore, L. Aurelius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia*, a consacré une statue de la Paix[846] et une statue d'Isis[847], dans les deux cas pour la sauvegarde et la victoire d'empereurs non nommés. Il est probable qu'ils s'agissaient de Marc Aurèle et Lucius Verus ou encore de Marc Aurèle et Commode, qui bénéficiait, à Phaina, d'un sanctuaire et d'une statue érigés par les soins de T. Helvius Marianus, centurion de la légion III *Gallica*[848].

Dans le Nord encore, le Pont de Kiahta en Commagène fut pourvu de sept inscriptions latines, dont une sous Vespasien et six d'époque sévérienne[849]. Elles ont été gravées sur de gros cippes circulaires et des stèles rectangulaires[850]. Vespasien avait certainement construit le pont dans le cadre de ses aménagements routiers dans la région, afin d'améliorer la communication provinciale en Orient. Deux inscriptions parmi les textes sévériens indiquent que les travaux de réparation du pont ont été exécutés par la légion XVI *Flavia Firma* sous le commandement de son légat, Marius Perpetuus. L'inscription du temps de Vespasien, incomplète, ne nous permet pas de savoir si la troupe flavienne avait ou non joué un rôle dans la construction de ce monument.

Lors de la division de la Syrie en deux nouvelles provinces par Septime Sévère en 194, la protection de la Syrie-Phénicie fut confiée à une seule légion, la III *Gallica*, tandis que la Coelé-Syrie était protégée par deux légions, la IV *Scythica* et la XVI *Flavia Firma*[851].

Doura-Europos fut annexée à cette dernière province jusqu'à son abandon après la conquête Perse en 256. Un détachement de la légion XVI *Flavia Firma* fut envoyé dans cet important centre militaire pour renforcer la garnison de ville lors des guerres parthiques de

---

[843] *I. Syrie*, 2071.
[844] *CIG*, 4543 = *I. Syrie*, 2531 = *IGR*, III, 1121 = *IGLS*, XV, 18 ; *I. Syrie*, 2532 = *IGR*, III, 1122 = *IGLS*, XV, 19.
[845] *Philippopolis* : *CIG*, 4601 = *I. Syrie*, 2071 = *IGR*, III, 1195 = *IGLS*, XV, 418. *El-Kafr* : *IGR*, III, 1290 = *IGLS*, XVI/1, 395.
[846] *CIG*, 4545 = *I. Syrie*, 2526 = *IGLS*, XV, 2.
[847] *CIG*, 4546 = *I. Syrie*, 2527 = *IGLS*, XV, 3.
[848] *CIG*, 4548 = *I. Syrie*, 2528a = *IGLS*, XV, 5.
[849] *IGLS*, I, n° de 38 à 44.
[850] BRU (H.), 2011, p. 34.
[851] SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 334.

Septime Sévère. Il y est resté au moins jusqu'à l'époque du Gordien III. Cinq papyrus et quatre inscriptions affirment la présence de cette vexillation[852]. Tous ces indices datent de l'époque des Sévères, à l'exception du papyrus n°43, qui date de l'époque de Gordien III.

Sous Caracalla, des inscriptions de Doura-Europos datées entre 209-211 confirment que la reconstruction du Mithraeum et du Dolicheneum a été prise en charge par les détachements de deux légions, la IV *Scythica* et la XVI *Flavia Firma*[853]. Des soldats de l'unité ont été envoyés de l'autre côté du plateau du Tigre et de l'Euphrate dans la campagne de 216, avant d'être remplacés par un détachement de la légion III *Cyrenaica*[854]. La vexillation est retournée à Doura-Europos sous Sévère Alexandre, où elle a participé à certaines tâches de rénovation du praetorium[855].

Parmi les archives romaines du Moyen Euphrate publiés par D. Feissel et J. Gascou, nous avons deux papyrus concernant notre unité. Le premier est un acte de vente rédigé au village impérial de Beth Phouraia. D'après ce contrat, nous savons qu'Aurelius Corbulo (*gubernator*), pilote de la légion XVI *Flavia Firma* a vendu en 232, à faible prix (75 deniers), un bateau en mauvais état amarré au bord du fleuve (l'Euphrate) à plusieurs acheteurs dont les noms sont perdus. Le second papyrus est une pétition rédigée par Bathsabbatha Arsinoé, du village de Magdala de Sphoracène, destinée au centurion Iulius Marinus. Nisraiabos, frère de Bathsabbatha, a été tué et ses biens, dont sa sœur devait hériter, sont détenus par Iabathnanaia. Aurelius Abilaas, soldat de la légion XVI *Flavia Firma* et un vétéran (Aurelius ?) Barsémaias, se sont rendus devant le centurion au village d'Appadana pour témoigner dans cette affaire. Ce document date du 27 mai 243[856].

À l'exception de quelques inscriptions de l'unité trouvées dans les autres provinces de l'Empire[857], nous pouvons conclure que la légion XVI *Flavia*, dès la refondation flavienne, fut vouée en général à des tâches militaires en Orient. Elle a été transférée de Samosate pour continuer sa mission de surveillance sur l'Euphrate, où son nouveau camp se trouvait un peu plus loin au sud, à Sura[858]. E. Ritterling pense que cette mutation a eu lieu plutôt sous Dioclétien, mais sans donner d'arguments précis. En tout cas, il est certain que ce transfert a

---

[852]BRADFORD (C.) et *al.*, 1959, n° 43, 64 et 66 ; *AE*, 1937, 244 ; *AE*, 1940, 220 ; *AE*, 1954, 264 et 267 ; Les *papyri* ont été repris et sensiblement améliorées par FINK (R.-O.), 1971, n° 89 et n° 91 ; FEISSEL (D.), 1989, p. 558, n° 5 et p. 559, n° 11.
[853]Voir les inscriptions n° 78 et 86.
[854]Voir l'inscription n° 77.
[855]Voir l'inscription n° 121.
[856]FEISSEL (D.), 1989, p. 558, n° 5 et p. 559, n° 11.
[857]*IGR*, III, 917.
[858]*Notitia Dignitatum*, XXXIII, 28 : *Praefectus legionis sextae dicimae Flaviae Firmae Surae*.

eu lieu entre l'époque sévérienne[859] et la date de la *Notitia Dignitatum* (390-425), où la légion est mentionnée pour la dernière fois.

En outre, la documentation concernant les recrues et les vétérans de la légion XVI *Flavia* est très pauvre. Cependant, certains documents témoignent d'un recrutement local au moins durant les IIe et IIIe siècle[860]. Valeria Paulina a dédié une inscription à Ancyre à son époux, Aulus Terentius Centrus, fils d'Aulus, de la tribu Claudia, originaire d'Apamée de Syrie, centurion de la légion XVI *Flavia*[861]. Le nom de la tribu est en faveur d'une datation de la fin du Ier ou bien du début du IIe siècle. De même, une dédicace en forme de *tabula ansata* provenant d'Asie Mineure, vient apporter des arguments très importants sur le recrutement de l'unité. Il s'agit d'un texte grec composé de six lignes dédié par Aurelius Marinus, cornicularius de la légion XVI *Flavia Firma*[862]. Le nom du dédicant indique que ce soldat a eu la citoyenneté romaine après la *lex Antoniana* de 212. En revanche, son cognomen sémitique suggère une origine orientale, ce qui peut être un indice solide du recrutement local de la légion, mais nous disposons de trop peu de documents sur cette question.

Outre le titre *Firma*, qui a été donné soit par Vespasien, soit par Domitien, la légion XVI *Flavia* fut honorée par d'autres titres. Elle a été *Pia Fidelis*[863], sans doute grâce à sa loyauté et à sa fidélité envers Septime Sévère lors du conflit avec Pescennius Niger[864]. Elle portait aussi des *cognomina* impériaux, qui ne sont pas attestés qu'à Doura-Europos, *Antoniniana*[865] sous Caracalla et *Severiana*[866], sans doute sous Sévère Alexandre. La légion a pris le lion comme emblème durant sa carrière.

---

[859]DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LV, 24, 3.
[860]Voir la liste des centurions et des sous-officiers et d'autres militaires, p. 427-429 et p. 433.
[861]*CIL*, III, 6766 ; MITCHELL (S.), 2012, n° 174.
[862]Le cognomen Marinus peut évoquer une origine orientale, parce qu'on a remarqué une certaine concentration de ce cognomen en Syrie Palestine. BURSTEIN (S.-M.), 1981, p. 99, n 6. Voir aussi le commentaire de l'inscription n° 6.
[863]*AE*, 1940, 220.
[864]FARNUM (J.-H.), 2005, p. 23.
[865]Voir l'inscription n° 120.
[866]Voir l'inscription n° 121.

2- Épigraphie.

Samosate.

La ville de Samosate, fondée au milieu II^e s. av. J.-C[867] a été capitale du royaume client de Commagène jusqu'à l'annexion en 72 apr. J.-C. Cependant, une présence militaire romaine autour de la ville même avant cette date (voir p. 524) est indéniable. La localité se trouve dans le Haut-Euphrate, un peu au nord-est de Zeugma, contrôlant un passage routier important comme l'indique Josèphe (JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, VII, 7).

Les recherches menées dans les années 70 ont révélé d'un grand tell au nord de l'Euphrate, avec les vestiges d'une muraille au nord du site, qui a été en grande partie recouvert par les eaux du récent barrage[868].

La position du camp légionnaire n'a pas été précisément déterminée, néanmoins N. Pollard pense que celui-ci se trouvait probablement au nord du tell, sur la route moderne qui mène vers le site du ferry. Selon N. Pollard[869], le camp aurait été à l'extérieur du circuit des murailles de la ville, proche de l'Euphrate, peut-être contrôlant un ancien point de passage, mais il n'y a pas de vestiges d'une éventuelle paroi extérieure dans cette partie de la ville. On ne peut donc affirmer que le camp, bien que son emplacement à cet endroit plausible, était contemporain des anciens murs romains.

100. Sur un cippe dans une maison privée. La partie inférieure en grandes lettres. (Planche XXX, 2).

CIL, III, 13609 ; *AE*, 1903, n° 254 ; *IGLS*, I, n° 53.

YORK (V.-W.), 1898, p. 314, n° 17 ; CHAPOT (V.), 1902, p. 203, n° 55

[I(ovi)] ♣ O(ptimo) ♣ M(aximo) l [- - -] leg(ionis) XVIl F(laviae) ♣ F(irmae).

À Jupiter, Très Bon Très Grand, [- - -] de la légion XVI *Flavia Firma*.

Li. 2 et 3 : X Fretensis| p(ecunia) p(ublica) d'après V. Chapot.

---

[867] JONES (A.-H.-M.), 1971, p. 264.
[868] GOELL (T.), 1974, pp. 83-109 ; SERDAROGLU (Ü.), 1977 ; OZDOGAN (M.), 1977.
[869] POLLARD (N.), 2000, p. 267.

La ville de Samosate était la résidence principale de la légion XVI *Flavia Firma*. Néanmoins, la troupe n'y a pas laissé beaucoup de traces[870]. Ce monument était-il un temple réservé aux soldats de l'unité dans leur propre camp?

Date : entre II[e] et III[e] s. apr. J.-C.

101. Sur une brique, écriture rétrograde. (Planche XXX, 3).

CIL, III, 13615 ; *IGLS*, I, 55.
YORKE (V. W.), 1898, p. 315, n° 18 ; nous ne sommes pas sûr s'il s'agit la même brique publiée par CHAPOT (V.), 1902, p. 203, n° 56 = *Id.*, 1907, p. 231, n° 3 ;

Legion[i]s XVI F(laviae) F(irmae).

V. Chapot suggère que les légionnaires de la légion XVI *Flavia Firma* ont participé à la construction des murs de Samosate, ou de l'acropole. On se demande s'il ne s'agit pas des travaux de restauration plutôt que de construction, parce que la légion est arrivée à Samosate à une époque où la ville avait déjà une légion, peut-être la VI[e] *Ferrata*. À moins d'estimer l'absence des fortifications dans la ville avant de l'annexion de la Commagène.

Date : entre II[e] et III[e] siècle apr. J.-C.

Le Pont de Kiahta (Commagène).

Ce pont se situe sur un important axe routier Nord-Sud, à un endroit qui constituait une véritable croisée de chemins. L'espace est ouvert vers l'est, alors que l'ouest est dominé par une étonnante formation karstique. Le pont se trouve en aval de la rivière Chabina, où il est encadré par plusieurs inscriptions gravées sur des cippes circulaires massifs et des stèles rectangulaires[871]. Ces monuments portent au moins sept textes arrangés de la manière suivante : quatre cippes-colonnes encadrent le pont, et quatre stèles positionnées deux à deux.

---

[870]Selon (*CIL*, VI, 1409), L. Fabius Cilo était légat de la légion XVI *Flavia Firma* lorsque celle-ci était stationnée à Samosate ; voir aussi PTOLÉMÉE, V, 14, 8
[871]*IGLS*, I, de 38 à 44.

Une inscription gravée sur la colonne nord-est du pont et rédigée au nominatif, honore Vespasien et les six autres les Sévères. Les quatre cités de Commagène honorent Septime Sévère et son fils aîné Caracalla sur les colonnes sud du pont[872], alors qu'en face, au nord du pont, les mêmes cités honorent Julia Domna et le cadet Geta, dont l'inscription a disparu[873].

Les troupes affectées aux travaux sous Vespasien ne sont pas nommées, tandis que les textes sévériens montrent que les rénovations ont été effectuées par les légionnaires de la XVI *Flavia Firma* sous le légat Marius Perpetuus.

102. Mémorial de réparation, gravé sur les trois stèles au milieu du pont. Texte de la stèle du côté Nord-ouest. (Planche XXXI, 1-2).

CIL, III, 6709 ; *ILS*, 5899 ; *IGLS*, I, 39.

Imp(erator) Caes(ar) L(ucius) Septi|mius Severus Pius | Pertinax Aug(ustus) Ara|bic(us) Adiab(enicus) Parthic(us) | princ[e]ps felic(issimus) pon|tif(ex) max(imus) trib(unicia) pot(estate) | XII imp(erator) VIII co(n)s(ul) II | proco(n)s(ul) et Imp(erator) Caes(ar) | M(arcus) Aurel(ius) Antoni|nus Aug(ustus) Augusti | n(ostri) fil(ius) proco(n)s(ul) imp(erator) III | et P(ublius) Septimius [Ge|ta] Caes(ar) fil(ius) et fra|ter Augg(ustorum) nn(ostrorum) | pontem chabi|nae fluvi a so|lo restituerunt | et transitum | reddiderunt | sub Alfenum Senecionem | leg(atum) Augg(ustorum) pr(o) pr(aetore) curante Ma|rio Perpetuo leg(ato) Augg(ustorum) leg(ionis) | XVI F(laviae) F(irmae).

L'empereur César Lucius Septime Sévère Pertinax, Pieux, Auguste, vainqueur des Arabes, des Adiabèniens, des Parthes, prince très heureux, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la douzième fois, salué *imperator* huit fois, deux fois consul, proconsul, et l'empereur César Marc Aurèle Antonin Auguste, fils de notre Auguste, proconsul, salué *imperator* trois fois, et Publius Septimius Géta César, fils et frère de nos Augustes, ont restauré depuis les fondations le pont du fleuve Chabinas et ont rétabli le gué, sous l'autorité d'Alfenus Senecio, légat propréteur des Augustes, par les soins de Marius Perpetuus, légat des Augustes de la légion XVI *Flavia Firma*.

Voir la suivante.

[872] *IGLS*, I, 42 et 43.
[873] BRU (H.), 2011, p. 34-35.

103. Identique à l'inscription précédente. Sur le même pont, stèle du Nord-est.

CIL, III, 6710 ; *IGLS*, I, 40.

HARRER (G.-A.),1915, p. 43 ; *PIR*[2], A 521 ; GILLIAM, (J.-F.), 1958, p. 228 ; *Id.*, 1986, p. 176-177 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrière…*, p. 441 ; LEANING (J.-B.), 1971, pp. 386-389 ; KENNEDY (D.-L.), 1982, pp. 284-286 ; *PIR*[2], M 311 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 292 ; BRU (H.), 2011, p. 34-35.

Imp(erator) Caes(ar) L(ucius) Septi|mius Sev[e]rus Pi|us Pe[r]tinax Aug(ustus)| Arabic(us) Adiab(enicus) Par|thic(us) princ(e)ps fe|lic(issimus) pont(ifex) max(imus)| t[r]ib(unicia) potest(ate) XII| imp(erator) VIII [c]o(n)[s](ul) I[I] | proco(n)s(ul) et [Imp(erator)]| Caes(ar) M(arcus) Aurel(ius) An|toninus Aug(ustus) Au|gusti n(ostri) fil(ius) proco(n)s(ul)| imp(erator) III et P(ublius) Septi|mius [*Geta*] Caes(ar) | [fil(ius) et] frat(er) Augg(ustorum)| nn(ostrorum) pontem Ch|abinae fluvi a so|lo restituerunt | et transitum red|diderunt| [sub Alfenum S]enecionem leg(atum)| [Augg(ustorum) pr(o) pr(aetore) cu]rante Mario Per|[petuo leg](ato) Augg(ustorum) leg(ionis) XVI F(laviae) F(irmae).

L'empereur César Lucius Septime Sévère Pertinax, Pieux, Auguste, vainqueur des Arabes, des Adiabèniens, des Parthes, prince très heureux, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la douzième fois, salué *imperator* huit fois, deux fois consul, proconsul, et l'empereur César Marc Aurèle Antonin Auguste, fils de notre Auguste, proconsul, salué *imperator* trois fois, et Publius Septimius Geta César, fils et frère de nos Augustes, ont restauré depuis les fondations le pont de la rivière Chabinas et ont rétabli le gué, sous l'autorité d'Alfenus Senecio, légat propréteur des Augustes, par les soins de Marius Perpetuus, légat des Augustes de la légion XVI *Flavia Firma*.

La confusion des titres impériaux rend la datation de ces deux inscriptions difficile. Septime Sévère a été revêtu de la douzième puissance tribunicienne du 10 déc. 203 au 9 déc. 204. Il était *imp. VIII* en 196-197 et *cos II* entre 194 et 201. Caracalla a été nommé Auguste à partir du 28 janvier 198 et empereur pour la troisième fois entre 213 et 217.

H.-G. Pflaum suppose que les chiffres de puissance tribunicienne et d'acclamation impériale de Septime Sévère ont été confondus. De plus, il suggère que des transpositions des nombres de puissance tribunitienne et d'acclamation impériale permettent de réconcilier tous ses titres sur l'année 200. En conséquence, notre inscription devait être corrigée ainsi : *trib.*

pot. VIII (200), *imp. XII* (198/211), *cos II* (194/201). Pour ce qui concerne le titre impérial de Caracalla, H.-G. Pflaum pense que l'on devait porter au crédit de Caracalla les acclamations que Septime Sévère avait reçues avant le 3 mai 198, la date où Caracalla fut nommé corégent[874].

J.-B. Leaning a suivi Pflaum dans son hypothèse en ajoutant deux notes importantes. La première que la douzième puissance tribunicienne de Septime Sévère est apparue sur les inscriptions après 198, même si elle n'était pas officiellement prise. La deuxième note que l'acclamation impériale de Caracalla est une confusion de sa troisième puissance tribunicienne, qui était en 200 apr. J.-C.[875], date où Marius Perpetuus avait été nommé gouverneur d'Arabie[876].

L. Alfenus Senecio était gouverneur de Syrie vers 200 apr. J.-C. peu après, il a été légat de Bretagne à une date comprise entre 205 et 207 apr. J.-C[877].

Date : 198-200 apr. J.-C.

Sarilar (Birecik).

104. Cartouche à queues d'aronde, cassé à gauche et effacé en grande partie. 70 cm x 170 cm Ch. 78 cm x 210 cm Cum. h.l. 1ère li. 8 cm ; 2ème li. 7 cm ; puis 6 cm (Fig. 4). **Voir l'inscription n° 40.**

Küçük Dalyan Köyü près d'Antioche.

105. La borne milliaire de Küçük Dalyan Köyü trouvée en 1965 et datée de 75 apr. J.-C., mentionne des unités syriennes, dont la XVI *Flavia Firma* était l'une de quatre légions. **Voir l'inscription n° 41.**

---

[874]PFLAUM (H.-G.), *Carrières*..., p. 441.
[875]LEANING (J.-B.), 1971, pp. 386-389.
[876]Pour la carrière de L. Marius Perpetus voir p. 295, n° 14.
[877]*PIR*[2] I, A 321.

Séleucie de Piérie (canal).

106. Sur le quai du canal de dérivation, dans un cartouche à queues d'aronde entaillé dans le rocher, inscription fruste, déchiffrée à la lorgnette. **Voir l'inscription n° 65.**

107. Texte latin gravé dans un cartouche à queues d'aronde, à quelques mètres en aval d'un arc brisé surplombant le canal, et qu'il ne faut pas confondre avec l'aqueduc de Ciaverlik, à quelque 400 m en amont. Malgré la description du texte par des nombreux voyageurs, je reproduis ici le texte fourni par D. Van Berchem, car il a pu revoir l'inscription et identifier d'autres lettres. Le champ épigraphique est fortement abîmé, dimensions 115 x 80 cm. D. Van Berchem a marqué six lignes latines et une septième, gravée dans la marge inférieure, qui est profondément entaillée. **Voir l'inscription n° 66.**

Beyrouth.

108. Deux bases de calcaire trouvées à l'angle des rues Weygand[878] et Allenby, par C.-L. Brossé, portent chacune une inscription en l'honneur de M. Sentius Proculus. Les textes sont identiques, seule la disposition des lignes change. h.l. 2 à 4 cm, sauf li. 1 6 cm. (Planche XXXII, 1).

AE, 1926, 150 = *AE*, 1992, 1689

CAGNAT (R.), 1926, p. 67-70, n° A et B ; SAXER (R.), 1967, p. 60, n° 117 ; ECK (W.), 1970, p. 44 ; *RE*, XIV, 1974, col. 659, n° 8b, 8c ; *PME*, II, IV, V, S 25 ; HALFMANN (H.), 1979, p. 207 ; DEVREKER (J.), 1980, pp. 70-87 ; BOWERSOCK (G.-W.), 1982, p. 665 ; DEVIJVER (H.), 1986, p. 181, n° 19 ; REY-COQUAIS (J.-P.), 1991, pp. 345-252 ; THOMASSON (B.-E.), 1996, p. 117, n° 57 ; HALL (L.-J.), 2004, p. 50 ; *PIR²*, S 391.

M(arco) Sentio Sex(ti) / f(ilio) Fab(ia) Proculo dec(urioni) IIvir(o) / col(oniae) praef(ecto) coh(ortis) I Thrac(um) / Syr(orum) eq(uitatae) et vexillat(ionis) coh(ortis) I Cilic(um) et coh(ortis) VII Breucor(um) / trib(uno) mil(itum) leg(ionis) XVI F(laviae) F(irmae) praef(ecto) / alae Gem(inae) col(onorum) quaest(ori) pro/vinc(iae) Asiae trib(uno) pl(ebis) praet(ori) / pereg(rino) leg(ato) pro pr(aetore) provin/ciae Africae patrono / coloniae

[878] On a aussi trouvé dans cette rue l'inscription de Cn. Iulius Rufus, centurion de la légion VI *Ferrata* (*AE*, 1998, 1435).

À Marcus Sentius Proculus, fils de Sextus, de la tribu Fabia. Décurion, duumvir de la colonie. Préfet de la *cohors I Thracum Syrorum* et du détachement de la *cohors I Cilicum* et *cohors VII Breucorum*. Tribun militaire de la légion XVI *Flavia Firma*, préfet de l'aile *Gemina colonorum*. Questeur, de la province d'Asie, tribun de la plèbe, préteur pérégrin, légat propréteur de la province d'Afrique. Patron de la colonie.

M. Sentius Proculus est originaire de Beyrouth. La tribu Fabia est celle des premiers colons. Il a commencé sa carrière municipale dans le conseil de sa ville, puis le duumvirat de la colonie de Beyrouth. Il entre dans l'ordre équestre en commandant simultanément la première cohorte des Thraces en Mésie Supérieure et une vexillation composée de la première cohorte des Ciliciens et de la septième cohorte des Breuques. R. Saxer est d'avis que ce commandement a eu lieu pendant la guerre dacique de Trajan, où les trois cohortes se trouvaient dans l'armée de Mésie Supérieure. J.-P. Rey-Coquias, après avoir réexaminé l'inscription paléographiquement et d'un point de vue de la mise en page, s'accorde avec R. Saxer sur la datation de ce commandement.

La deuxième milice équestre de M. Sentius Proculus est le tribunat angusticlave de la légion XVI *Flavia Firma*, à un moment du règne de Trajan où la légion était encore en Cappadoce. Il finit sa dernière milice, la troisième, comme préfet de l'*Ala Gemina Colonorum*, qui était aussi en Cappadoce sous Hadrien[879].

M. Sentius Proculus a reçu le laticlave sûrement sous Hadrien et a commencé une carrière sénatoriale avec la questure de la province d'Asie, le tribunat de la plèbe, la préture. Enfin il a gagné la province d'Afrique proconsulaire comme légat du proconsul.

Sa carrière s'arrête ici et nous n'avons plus de nouvelles de ce personnage qui a débuté une carrière municipale dans sa colonie. Il est entré dans l'ordre équestre en accomplissant les trois milices, avant d'être adlecté parmi les anciens questeurs et de commencer une nouvelle carrière sénatoriale.

Cependant, à Éphèse, une inscription datée entre l'époque d'Hadrien et celle de Caracalla mentionne un certain Sex. Sentius Sex. f. Fabia (tribu) Proculus[880], qui a eu une carrière sénatoriale. Il est *IIIIvir viarum curandarum*, questeur de la province d'Asie. W. Eck pense notre personnage ne pouvait être que son frère cadet.

---

[879]*RE*, I, 1894, col., 1238 ; CAGNAT (R.), 1926, p. 69.
[880]*IK.Eph.*, III, n° 718 ; *PIR²*, S 392.

J.-P. Rey-Coquais, après avoir réexaminé l'inscription (*CIL*, III, 14392d)[881], constate le cognomen Faustus, affranchi de M. Sentius Proculus, dont le titre est *vir clarissimus*, qui est écrit en toutes lettres. Il ajoute que cet usage, d'après R. Cagnat[882], disparaît vers l'époque d'Hadrien, ce qui renforce son hypothèse de datation.

Date : voir le commentaire.

Abila de Lysanias (Suq Wadi Barada).

La route antique entre Damas et Abila mène à un carrefour de voies reliant également Berytos (Beyrouth) et Héliopolis (Baalbek). L'importance stratégique du lieu imposait des travaux en rapport avec une crue du Barada lors de la campagne parthique de Lucius Verus entre 161 et 166. Deux inscriptions ont été gravées sur une paroi, à l'entrée de la tranchée située sur la rive gauche du Barada, à l'endroit où la vallée est très étroite, à une dizaine de mètres au-dessus de la route actuelle qui franchit la rivière. Dans cette paroi ont été creusées deux niches à pilastres sommaires et arc en plein cintre mouluré ; celle du haut est vide, celle du bas remplie par un cippe sur lequel l'inscription de notre centurion fut gravée, dans un cartouche à queues d'aronde sculpté immédiatement à droite de cette niche. Ce cippe est large d'environ 175 cm, porte un texte latin de 9 lignes, dont la dernière est gravée en dessous du cartouche. Ce texte est intéressant parce qu'il affirme que les empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus ont restauré la voie interrompue par la violence du fleuve, qui avait coupé la montagne (*viam fluminis / vi abruptam interciso / monte restituerunt*), sous l'autorité de Cn. Iulius Verus, gouverneur de Syrie et leur ami (*per Iulium Verum legatum pro praetore provinciae Syriae et amicum suum*), aux frais de gens d'*Abila* (*inpendiis Abilenorum*)[883]. À quelque 80 mètres de ces inscriptions, à l'autre extrémité de la tranchée, sur l'autre paroi, sont gravés un cippe et, plus à droite, un grand cartouche à queues d'aronde, en présentant les mêmes textes mais avec une coupe des lignes différente. Nous allons traiter dans cette étude les textes concernant Marcus Volusius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, en mettant de côté le texte du gouverneur Cn. Iulius Verus[884].

---

[881] *CIL*, III, 14392d = *AE*, 1992, 1690, Deir el-Qalaa (Beyrouth) : I(ovi) O(ptimo) M(aximo) H(eliopolitano) / Veneri Me[rcurio] / M(arcus) Sentius Fau[stus] / M(arci) Senti Sex(ti) [f(ilii) Fab(ia)] / [Pr]oculi vir[i] c[larissimi lib(ertus)] / [pro sal(ute) sua et lib]/erorum suorum et / Sentiae Musae uxoris / v(otum) l(ibens) a(nimo) s(olvit)

[882] CAGNAT (R.), 1914, p. 91, n 4.

[883] *CIL*, III, 199.

[884] Pour plus d'information sur ce gouverneur voir DĄBROWA (E.), 1998, p. 110-112.

109. Un cippe gravé dans une niche à pilastres sommaires et arc en plein cintre mouluré. Dimensions non fournies.

CIL, III, 200.

DE SAULCY (F.), 1853, p. 597 ; CHEVALLIER (R.), 1997, p. 249 ; POLLARD (N.), 2000, p. 246 ; BRU (H.), 2011, p. 30.

Pro salute / Imp(eratorum) Aug(ustorum) Anto/nini et Veri/ M(arcus) Volusius / Maximus 7 (centurio) / leg(ionis) XVI F(laviae) F(irmae) qui / oper(i) instit(u)it v(otum) s(olvit)

Pour le salut des empereurs Antonin et Verus, Marcus Volusius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, qui a présidé au travail, s'acquitte de son vœu.

Voir la suivante.

110. Un cippe gravé sur l'autre paroi, à l'autre extrémité de la tranchée, à environ 80 m de l'inscription précédente. (Planche XXXII, 2).

CIL, III, 201 ; *ChoixIGLS*, 30, A, ph.

DE SAULCY (F.), 1853, p. 596 ; CHEVALLIER (R.), 1997, p. 249 ; POLLARD (N.), 2000, p. 246 ; BRU (H.), 2011, p. 30.

Pro salute / Imp(eratorum) Aug(ustorum) Antoni/ni et Veri M(arcus) Vo/lusius Maximus / 7 ♣ (centurio) leg(ionis) XVI ♣ F(laviae) F(irmae) / qui oper(i) ♣ in/stit(u)it ♣ v(otum) s(olvit)

Pour le salut des empereurs Antonin et Verus, Marcus Volusius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, qui a présidé au travail, s'acquitte de son vœu.

L. 2 : il faut doubler les lettres finales (*IMPP AVGG*). L. 3 : un *O* plus petit que les autres lettres à la fin de la ligne. L. 5 : le sigle 7 veut dire un *centurion*. Les éditeurs de *ChoixIGLS*, ont lu le nom de la légion *Flavia Fidelis*, ce qui n'était pas le cas sous Marc Aurèle. La légion

XVI *Flavia* a porté l'épithète *Fidelis* sans doute grâce à sa loyauté et fidélité envers Septime Sévère[885]. L. 5, 6 et 7 : nombreuses *hederae*.

L'inscription (*CIL*, III, 199), qui commèmore la fin de ces travaux, est plus détaillée et nous fournit des d'informations plus claires[886]. Les empereurs portent dans ce texte le titre d'*Armeniacus*, que Lucius Verus a porté en 163, tandis que Marc Aurèle l'a reçu vers milieu de l'année 164. Cn. Iulius Verus a été nommé gouverneur de Syrie certainement après la mort de M. Annius Libo en 164[887], ce qui veut-dire que nos inscriptions datent d'entre le milieu de 164 et l'été 165, année où Lucius Verus a porté le titre nouveau de *Parthicus Maximus*, qui manque dans notre texte[888].

Marcus Volusius Maximus était sans doute à la tête d'un détachement légionnaire qui présidait aux travaux dont les habitants d'Abila firent tous les frais. Son gentilice nous permet de le répertorier parmi la *gens Volusia* sans qu'on puisse préciser s'il avait des liens de parenté avec les *Volusii* du II^{e} siècle[889].

Date: entre 164 et 165 apr. J.-C.

Phaina (El-Mismiyyeh).

Le village se trouve sur la côté nord-occidentale du Trachôn, la région où s'engage la voie romaine de Damas à Bostra. Les ruines antiques s'étendent sur un vaste espace. Le plus important monument parmi les édifices anciens est un temple rectangulaire, ouvert vers le sud-sud-est (15,24 m x 22,55 m), qui nous livre quatre inscriptions concernant la légion XVI *Flavia Firma*.

---

[885]FARNUM (J.-H.), 2005, p. 23.
[886]*CIL*, III, 199 = *ILS*, 5864 = *ChoixIGLS*, n° 31, ph. « Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) Aurel(ius) Antoninus / Aug(ustus) Armeniacus et / Imp(erator) Caes(ar) L(ucius) Aurel(ius) Verus Aug(ustus) Ar/meniacus viam fluminis / vi abruptam interciso / monte restituerunt per / Iul(ium) Verum leg(atum) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) / Syr(iae) et amicum suum / impendiis Abilenorum ; la traduction «l'empereur César Mar Aurèle Antonin Auguste, vainqueur des Arméniens, et l'empereur César Lucius Aurelius Verus Auguste, vainqueur des Arméniens, ont restauré par une tranchée dans la montagne, la route emportée par la violence du fleuve, grâce à l'action de Iulius Verus, légat propréteur de la province de Syrie et leur ami, aux frais des gens d'Abila».
[887]DĄBROWA (E.), 1998, p. 109
[888]CAGNAT (R.), 1914, p. 199 et 202 ; KIENAST (D.), 1996, p.139 et 144.
[889]Des sénats de cette *gens* ont été connus à cette époque comme Lucius Volusius Maecianus, préfet de l'Égypte en 160, PFLAUM (H.-G.), *Carrières*..., n° 141 ; et Quintus Volusius Flaccus Cornelianus, consul romain en 174 sous le règne de l'empereur romain Marc Aurèle.

111. Deux lignes gravées en grec sur le grand linteau constituant le rebord inférieur de la niche située à droite de la porte du temple. La pierre est abîmée en plusieurs endroits. Pas de mesures.

CIG, 4545 ; *I. Syrie*, 2526 ; *IGR*, III, 1117 ; *IGLS* XV, 2.
BURCKHARDT (J.-L.), 1822, p. 118 ; copies de BANKES (W.-J.), *KL* 32, n° 27 (inédite) et feuille V K 2, p. 1 = SARTRE-FAURIAT (A.), 2004, p. 104 ; SOURDEL (D.), 1952, p. 48, n 4.

Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ νείκης τῶν κυρίων αὐτοκ[ρατόρων] Λ(ούκιος) Αὐρήλιος Μάξιμος (ἑκατόνταρχος) λεγ(εῶνος) ις´ Φλ(αουίας) Φίρ(μης) | τὴν Εἰρήνην ἀνέθηκεν

Pour le salut et la victoire de nos maîtres les empereurs, Lucius Aurelius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, a consacré la Paix.

L. 1 : νείκης pour νίκης. Le grade est indiqué par un *X* et un *P* placé l'un au-dessus de l'autre.

Voir la suivante.

112. Deux lignes grecques gravées sur le linteau qui constituait le rebord inférieur de la niche située à gauche de la porte du temple. La pierre est abîmée en plusieurs points. Pas de mesures.

CIG, 4546 ; *I. Syrie*, 2527 ; *IGR*, III, 1118 ; *RICIS*, p. 505, n° 902/0901 ; *IGLS*, XV, 3.
BURCKHARDT (J.-L.), 1822, p. 118 ; copies de BANKES (W.-J.), *KL* 32, n° 28 (inédite) et feuille V K 2, p. 1 = SARTRE-FAURIAT (A.), 2004, p. 104 ; SOURDEL (D.), 1952, p. 92, n° 7, n 4 ; ROSSIGNO (B.), 2003, p. 359-360

[Ὑπὲρ σω]τηρ[ίας καὶ νί]κης τῶν κυρίων αὐτοκρατόρων Λ(ούκιος) Αὐρήλιος Μάξιμος (ἑκατόνταρχος) λεγ(εῶνος) ις´ [Φλ(αουίας) Φίρ(μης)] | τὴν Εἶσιν ἀνέθηκεν

Pour le salut et la victoire de nos maîtres les empereurs, Lucius Aurelius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, a consacré Isis.

La nomenclature de L. Aurelius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, indique à une citoyenneté acquise peut-être sous Antonin le Pieux. Il a installé dans le temple

de Phaina deux statues, l'une dédiée à la Paix[890] et l'autre dédiée à Isis[891]. Les empereurs ne sont nommés ni pour l'une, ni pour l'autre, ce qui élargit le cadre chronologique de nos textes. Il s'agissait probablement de Marc Aurèle et Lucius Verus ou de Marc Aurèle et Commode.

À Phaina, T. Helvius Marianus, centurion de la légion III *Gallica*[892] avait élevé un sanctuaire et une statue en l'honneur de ce dernier prince. De plus, la façade du temple a été achevée en 186 comme l'indique la lettre de Iulius Saturninus adressée aux Phainèsiens, gravée sur l'un des montants de la porte d'entrée[893].

Le dossier épigraphique du temple de Phaina nous livre, en effet, une dizaine d'inscriptions concernant des soldats[894]. Il est donc naturel de penser que le temple fut construit par les Phainèsiens, qui étaient les auteurs de l'inscription (*IGLS*, XV, 1-17-18-19), en collaboration avec des légionnaires stationnés dans la ville où près d'elle. En étudiant les détails de ces textes, on remarque que les inscriptions concernent des centurions de la légion III *Gallica* et de la légion XVI *Flavia Firma*. Ils sont cinq officiers au total :

- Egnatius Fuscus, centurion de la légion III *Gallica*, sous Marc Aurèle et Lucius Verus (*IGLS*, XV, 1 et 17 = les inscriptions n° 17 et 18).
- L. Aurelius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, sous des empereurs non nommés. On va essayer à répondre à cette question (*IGLS*, XV, 2 et 3 = les inscriptions n° 111 et 112).
- Aurelius Quirinalis, centurion de la légion III *Gallica*, entre la mort de Lucius Verus et avant que Marc Aurèle ne reçoive le titre de *Germanicus* en 172 (*IGLS*, XV, n° 4 = l'inscription n° 19 ; *IGLS*, XVI, 826).
- Helvius Marianus, centurion de la légion III *Gallica*, sous Commode (*IGLS*, XV, 5 = les inscriptions n° 20 et peut-être 2).
- Petousius Eudemus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, sous Commode (*IGLS*, XV, 18-19-20 = les inscriptions n° 113, 114 et 115 ; *IGR*, III, 1290 = inscription n° 116).

[890] Il est difficile de savoir si la divinité Eiréné dans le premier texte s'agit-elle la divinité grecque où la déesse romaine Paix, gardienne de l'empire.
[891] C'est la seule témoigne d'Isis en grecque dans le Hauran.
[892] *CIG*, 4548 = *I. Syrie*, 2528a = *IGLS*, XV, 5.
[893] *IGLS*, XV, n° 13.
[894] *IGLS*, XV, n° 1-2-3-4-5-17-18-19-20-21.

On remarque que les centurions de la III *Gallica* sont successivement à la tête d'un détachement, Egnatius sous Marc Aurèle et Verus, Aurelius Quirinalis sous Marc Aurèle, Helvius sous Commode[895]. Pour ce qui concerne les centurions de la XVI *Flavia Firma*, Petousius Eudemus servait certainement sous Commode, en revanche L. Aurelius Maximus, le sujet de nos deux textes ne peut être actif que sous Marc Aurèle et Lucius Verus et non pas Marc Aurèle et Commode, puisque toutes ces consécrations étaient pour la victoire des empereurs, donc sûrement durant la guerre parthique de 165-166 apr. J.-C. De plus, le premier cognomen victorieux porté par Commode et datant de 172, lorsqu'il est devenu Germanicus, n'apparaît pas dans tous ces textes militaires. Il ne faut cependant pas oublier que Petousius Eudemus était à la tête des soldats de la XVI[e] légion dans cette région sous Commode. De ce fait, je pense qu'Aurelius Maximus était centurion de ce détachement avant Petousius Eudemus et avant la mort de Lucius Verus.

Date : Marc Aurèle et Lucius Verus.

113. Texte grec gravé sur la console encastrée dans le mur de gauche à l'intérieur du temple. La première depuis l'entrée. Pas de mesures.

CIG, 4543 ; *I. Syrie*, 2531 ; *IGR*, III, 1121 ; *IGLS*, XV 1, 18.
BURCKHARDT (J.-L.), 1822, p. 118 ; copies de BANKES (W.-J.), *KL* 32, n° 31 (inédite) et feuille V K 2, p. 1 = SARTRE-FAURIAT (A.), 2004, p. 104 ; BRÜNNOW (R.-E.), 1904, p. 318 ; BRU (H.), 2011, p. 57-58-60-121.

Πετούσιον | Εὔδημον | (ἑκατόνταρχον) λεγ(εῶνος) (ις´) Φλ(αουίας) | Φίρ(μης) Φαινήσι|οι

Les Phainèsiens (honorent) Petousius Eudemus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*.

Voir l'inscription n° 116.

114. Sur une console de statue dans le temple. Les trois premières lignes sont presque illisibles. Pas de mesures.

---

[895]B. Rossignol estime que Helvius était à la tête du poste de Phaina avant Petousius Eudemus, par contre, il ne date pas précisément l'inscription de L. Aurelius Maximius. ROSSIGNOL (B.), 2003, p. 359

I. Syrie, 2532 ; *IGR*, III, 1122 ; *IGLS*, XV, 19.

BRÜNNOW (R.-E.), 1904, p. 318 ; BRU (H.), 2011, p. 57-58-60-121.

Πετούσιον Εὔδη|μον (ἑκατόνταρχον) λεγ(εῶνος) (ις´)	Φλ(αουίας)	Φίρ(μης)	Ῥουστικὸς	Σωπάτρου	Φαινήσιος	τὸν φίλον καὶ εὐεργέτην

Rousticos, fils de Sôpatros, Phainèsien, (honore) Petousius Eudemus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, son ami et bienfaiteur.

Le dédicant porte un cognomen latin, tandis que son père porte un nom grec. Il est difficile d'imaginer que son amitié venait du milieu militaire, parce qu'un centurion comme Petousius avait sûrement des amis parmi les civils de la région[896] où il effectuait son service militaire. Enfin, Rousticus n'est pas connu par ailleurs.

Date : 177-178 apr. J.-C.

Philippopolis (Shahba).

115. Linteau portant un cartouche à queues d'aronde. Deux roses à cinq pétales sont gravées à chaque côté. Le texte est parfaitement gravé dans un champ épigraphique, mais il le dépasse parfois. La dernière ligne est gravée sur la moulure en bas et dans l'oreillette à droite. Dimension total 225 cm. Champ ép. 142,5 x 37,5 cm ; h.l. 5 cm li. 1 à 4, 7 cm li. 5, 2 cm li. 6. (Planche XXXIII).

CIG, 4601 ; *I. Syrie*, 2071 ; *IGR*, III, 1195 ; PRENTICE (W.-K.), 1908, 392 ; *IGLS*, XV, 418, ph.

BURCKHARDT (J.-L.), 1822, p. 73 ; BUCKINGHAM (J.-S.), 1825, p. 259 ; CAVEDONI (C.), 1847, p. 172 ; SEETZEN (U.-J.), 1854, p. 91 ; KRUSE (F.), 1859, p. 61-62 ; HEBER-PERCY (A.), 1895, p. 67 ; WRIGHT (A.-G.), 1895, p. 354, n° 185 ; BRÜNNOW (R.-E.), 1904, p. 317 ; MACADAM (H.-I.), 1986, p. 95, n° 8 ; SEGAL (A.), , 1988, p. 97.

---

[896]Voir l'inscription suivante.

Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ νίκης τῶν κυρίων αὐ|τοκρατόρων Μ(άρκου) Αὐρηλίου Ἀντωνείνου | καὶ Λ(ουκίου) Αὐρηλίου [Κομόδου] υἱοῦ αὐτοῦ Σεβασ|τῶν ἐπὶ Μαρτίου Οὐήρου πρεσβ(ευτοῦ) Σεβ(αστῶν) ἀντιστρ(ατήγου) | ἐφεστῶτος Πετουσίου Εὐδήμου (ἑκατοντάρχου) λεγ(εῶνος) ις´ Φλ(αουίας) Φ(ι)ρ(μῆς) | ἐπὶ Αιλαμου Δαβανου στρατηγοῦ | Αιλαμος Δαβανου στρα(τηγός).

Pour le salut et la victoire de nos maîtres les empereurs M. Aurelius Antoninus et L. Aurelius Commodus son fils, Augustes, sous Martius Verus légat propréteur des empereurs, sous l'autorité de Petousius Eudemus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, sous Ailamos, fils de Dabanès, stratège, Ailamos, fils de Dabanès, stratège.

L. 6 : Λαβανος (*IGR*). On peut se demander si cette ligne n'a pas été ajoutée ultérieurement par Ailamos, parce qu'elle est gravée sur la moulure en bas et dans l'oreillette à droite.

Les deux empereurs ont régné conjointement entre mi-177 et mars 180. Cependant, Martius Verus était gouverneur de la province entre 175 et 178, ce qui limite la datation de notre texte à la période de 177-178[897].

M. Sartre se demande, d'après le formulaire identique à celui des consécrations de Phaina, si la pierre n'a pas été apportée de ce dernier site. D'après lui, elle est actuellement utilisée au-dessus de la porte du Philippéion. En revanche, W. K. Prentice pense que la pierre est *in situ* car elle s'appuyait sur un montant d'origine à droite. Si cette hypothèse est correcte, M. Sartre est d'accord avec l'idée d'A. Segal en proposant qu'il y ait eu à Shahba des bâtiments importants avant l'époque de Philippe l'Arabe.

Le nom sémitique du dédicant est attesté en Syrie[898]. Par contre, celui de son père est bien plus répandu. Une tribu au nom de Δαβανηνοι est attestée dans le village de Smeid[899].

La fonction d'Ailamos, στρατηγός, peut s'expliquer de plusieurs manières. H. Bru pense qu'il avait autorité sur Petousius Eudemus. H. I. MacAdam l'a mis dans un contexte plus général en le considérant comme le cheikh de ce village. M. Sartre va dans le sens de cette

[897] DĄBROWA (E.), 1998, p. 117-119.

[898] Αιλαμος : *IGLS*, XV, n° 78, 418, 477, 496, 502, 513 ; BAUR (P.-V.-C.) et *al.*, 1933, n° 288 = *SEG*, 7, 782 = GRASSI (G.-F.), 2012, p. 20 ; PRENTICE (W.-K.), III, 438.

[899] Δαβανης : *IGLS*, XV, 480 ; PRENTICE (W.-K.), III, 786. La tribu Δαβανηνοι est attestée au village de Smeid : *IGLS*, XV, 479. Par contre le nom Δαβανος est très courant dans cette région : *IGLS*, XIII, 9328 ; *IGLS*, XIII, 9699 ; *IGLS*, XXI, 1479.

dernière hypothèse en préférant de ne pas confondre avec le titre de stratège ou stratège des nomades trouvé dans le village proche de Hît (Eeitha).

Date : 177-178 apr. J.-C.

El-Kafr.

116. Une dédicace trouvée au village d'El-Kafr.

AE, 1895, 159 ; *IGR*, III, 1290.
WRIGHT (A.-G.), 1895, p. 275, n° 149 ; MACADAM (H.-I.), 1986, p. 95, n° 7 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 117, n° 2 ;

Αὐτοκρκάτορσι Καίσ[αρσι Μ. Αὐρηλί]|ῳ Ἀντωνείνωι κ[αὶ Λ. Αὐρηλίῳ Κομ|όδῳ] Σεβ(αστῷ) τοῖς κυρίο[ις ἐπὶ Μαρτίου Οὐ]|ήρου πρεσβ(ευτοῦ) Σεβ(αστῶν) ἀν[τιστρ(ατήγου) ἐφεστῶτος]	Πετουσίου Εὐδήμου

Aux Empereurs Césars, M. Aurelius Antoninus et L. Aurelius Commodus, Augustes, nos seigneurs, sous Martius Verus légat propréteur des Augustes, sous l'autorité de Petusius Eudemus.

Le nom de Commode a été martelé.

Petusius Eudemus est le centurion le plus mentionné dans l'épigraphie syrienne. Il est connu à Phaina (2 textes), Shahba et El-Kafr. Il commandait le détachement de la légion XVI *Flavia Firma* dans le Sud de la Syrie après Lucius Aurelius Maximus, qui est demeuré en poste jusqu'à la mort de Lucius Verus. Petusius Eudemus avait des amis parmi les indigènes de la région (Rousticus, voir l'inscription n° 114), qui voulaient assurément entretenir de bonnes relations avec les officiers qui étaient dans la place.

Le gentilice Petusius est originaire du centre de l'Italie[900] et est connu sous plusieurs formes Pedusius[901], Pedisius[902], Petisius[903].

---

[900]SCHULZE (W.), 1966, p. 208-209 ; VENTURINI (F.), 2010, p. 177;
[901]*CIL*, VI, 23903 = SCHULZE (W.), 1966, p. 208-209= VENTURINI (F.), 2010, p. 177.
[902]*CIL*, XI, 5331 = SCHULZE (W.), 1966, p. 208-209= VENTURINI (F.), 2010, p. 177.
[903]*CIL*, VI, 2650, 2665 = SCHULZE (W.), 1966, p.208-209= VENTURINI (F.), 2010, p. 177.

Martius Verus a gouverné la Syrie entre 175 et 178, ce qui date les dédicaces de Petousius Eudemus à Shahba et à El-Kafr de cette période, tandis que les inscriptions de Phaina, gravées en son honneur, peuvent dater d'après le gouvernement de Martius.

Date : 175-178 apr. J.-C.

Palmyre (Agora de Palmyre).

117. Partie antérieure d'une console en calcaire de type n° 1 dont la corniche et le bas sont mutilés. Elle a été trouvée dans la fosse à hauteur des colonnes 6 et 75. Un texte grec de 10 lignes a été gravé sur la 1[ère] face et un texte araméen de 4 lignes sur le côté gauche. 48 cm (1ère fasce 45 cm ; saillie 48 cm) ; h.l. 1,8 cm. (Planche XXXIV, 1).

SEYRIG (H.), 1941, p. 234, n° 5 = *Antiq. Syr.*, III, p. 178 ; *Bull. épig.*, 1942, p. 359, n° 164 *AE*, 1947, 171 ; *Inv.*, X, 128, pl. VIII, 6 ; DELPLACE (CHR.), 2005, p. 153, fig. 277 ; *IGLS*, XVII, 202, ph.
WILL (E.), 1957, p. 267 ; NODELMAN (S.-A.), 1960, p. 114-115 ; *PME*, I, IV, V C 165 ; DEVIJVER (H.-J.-W.), 1977, p. 844 ; STARCKY (J.), 1985, p. 46, fig. 12 ; GAWLIKOWSKI (M.), 1988, p. 168 ; WILL (E.), 1992, p.48 et 61 ; YON (J.-B.), 2002, p. 145-147 ; YON (J.-B.), 2008, p. 130-131.

[Τιβέριον Κλαύδιον Φι - - -] | ἔπαρχον σπείρης πρώτης Αὐγούσ|της Θρακῶν ἱππέων καὶ χειλίαρχον | λεγέωνος ἑκκαιδεκάτης Φλαουίας | Φίρμης καὶ ἔπαρχον εἴλης πρώτης | [Οὐλπί]ας δρομαδαρίων Παλμυρη|[νῶν καὶ πολείτη]ν τῆς Παλμυρη|[ν]ῶν πό[λ]εως Μᾶρκος Οὔλπιος | Αἰρανου υἱὸς Σεργία Ἰαραιος τὸν | ἑαυτοῦ φίλον [- - -].
ṣl[m]' dnh dy ṭbrys qlwdys py[- - -] | 'l' drmdry'[- - -]gr[-]yn[-]d[y'qym] | lh mrq[s] 'lpys [y]rḥy br ḥyr[n 'bgr] | [rḥmh lyqrh byr]ḥ 'b šn[t----]

Grec : Tiberius Claudius Fi- - -, préfet de la *cohors I Augusta Thracum equitum* et tribun de la légion XVI *Flavia Firma,* préfet de la *I ala Ulpia Dromedarium Palmyrenorum*, citoyen de la cité de Palmyre. Marcus Ulpius Iaraios, fils d'Airanés, de la tribu *Sergia*, (honore) son ami - - -
Aram : Cette statue de Tiberius Claudius Fi- - - aile des méharistes - - - que lui a dressée Marcus Ulpius Iarḥaî, fils de Ḥaîran Abgar, son ami, en son honneur, au mois de Ab, l'année - - -

Le prénom et le gentilice de cet officier ont été restitués d'après le texte araméen. En revanche, son cognomen peut être restitué de diverses façons. J. Starcky propose, en éloignant des noms sémitiques, d'autres noms grecs connus à Palmyre tels que : Φίλιππος, Φιλεῖνος, voire le nom latin Φῆλιξ. Un militaire de la cohorte III a dédié un autel au dieu Malakbel au Capitole à Rome : il s'appelait Ti Claudius Felix[904]. L'auteur des *IGLS* suggère aussi des noms comme : Φίρμος (*IGLS*, XVII, 541), Φειλας (Φειλα au génitif et PYL' en araméen : *IGLS*, XVII, 517), et Φίλω qui a peut-être existé dans d'autre langues locales ou d'autre dialectes de l'araméen.

La *cohors I Augusta Thracum equitum* appartenait déjà aux *auxilia* de Syrie en 88[905]. Elle était, d'après J. Spaul, l'une des plus anciennes unités formées en Thrace et n'était pas *equitum* lors de sa création. Elle fut envoyée en Syrie au début de I^er^ siècle et y est restée jusqu'à son transfert dans le Sud, dans le Negev, la fin du même siècle. J. Spaul ajoute qu'elle était en Pannonie inférieure vers le milieu de II^e^ siècle pour des raisons de recrutement, puis rentra en Syrie à la fin du même siècle. C'est peut-être à cette époque qu'elle est devenue *equitum*[906]. M. Speidel, d'après une inscription de Kurnub à Negev[907], pense que cette cohorte fut transférée de Syrie en Arabie avant 106, où elle a pris part aux opérations d'annexion de cette dernière province. D'après lui, les inscriptions d'Imtan et d'Umm el-Quttein[908] montrent l'appartenance de la *Cohors I Augusta Thracum* à l'armée d'Arabie[909], tandis que J. Spaul préfère, d'après le mauvais état de la pierre, attribuer ces deux inscriptions à la *Cohors III Augusta Thracum* qui était aussi *equitum*[910]. M.-P. Speidel quant à lui doute que la *cohors I Augusta Thracum civium Romanorum* attestée en Pannonie inférieure en 167 soit identique à notre cohorte d'Arabie, parce qu'elle porte les titres *civium Romanorum* sans *equitum*[911]. La cohorte a toujours porté le titre *Augusta* pour se distinguer des autres cohortes : *cohors I Thracum c(ivium) R(omanorum)*[912], la *I Thracum* attestée à Qasr el-Halabat[913] et la *cohors I Thracum* existée à Asabaia[914].

---

[904]*Inv.*, X, p.81 d'où *CIS*, II, 3944 et 4160 ; pour le nom Felix : *ILS*, 4337 = *CIS*, 3903 et repris par HOUSTON (G.-W.), 1990, pp. 189-193.
[905]*AE*, 1974, 655 ; MELLOR (R.) et HARRIS (E.), 1975, p. 121-124.
[906]SPAUL (J.), 2000, p. 355-356.
[907]*AE*, 1967, 530 = *AE*, 1969/70, 632
[908]*CIL*, III, 109 et 110.
[909]SPEIDEL (M.-P.), 1977, p. 710.
[910]SPAUL (J.), 2000, p. 356 ; SEYRIG (H.), 1941, p. 234, n° 2.
[911]SPEIDEL (M.-P.), 1977, p. 710-711.
[912]WEISS (P.), 2004, p. 258.
[913]SPEIDEL (M.-P.), 1977, p. 706 et p. 711.
[914]*Notitia Dignitatum*, XXXVII, 32.

Tiberius Claudius Phi.., après le tribunat légionnaire, est devenu préfet de la *I ala Ulpia Dromedarium Palmyrenorum*. E. Birley pense que Trajan a certainement créé deux ailes dites *milliariae*, la *I Ulpia Contariorum* et la *I Ulpia Dromadariorum*[915], composée de chameliers et de quelques cavaliers[916]. Elle occupait un poste militaire sur la route entre Madaïn Saleh et el-Ula en Hedjaz[917]. Quatre diplômes militaires datés du règne d'Antonin le Pieux mentionnent une aile de méharistes tantôt parmi les unités auxiliaires d'Arabie, tantôt parmi celle de Syrie[918]. Sur le diplôme d'Arabie, le nom de l'unité est écrit *ala I Vlpia dromadariorum Palmyrenorum milliaria*[919], tandis que les diplômes syriens omettent le titre *Palmyrenorum*[920]. Il est peu probable qu'il s'agisse de deux ailes distinctes dans deux provinces voisines. Il s'agit d'une seule troupe de méharistes. Le mot Palmyrenorum désigne sans doute un recrutement palmyrénien plutôt qu'une localisation. Elle fut créée par Trajan lorsque celui-ci avait l'intention d'annexer le royaume nabatéen, et c'est dans ce contexte qu'il faut comprendre que sa plus ancienne mention se trouve en Arabie et non en Syrie. Elle fut transférée à Palmyre par l'empereur Antonin le Pieux après 142, parce qu'il voulait renforcer les frontières orientales de l'Empire face des Parthes et, en même temps, assurer les caravanes passant par les routes commerciales dans la steppe syrienne, c'est pourquoi on l'a comptée parmi les *auxilia* de Syrie dans les trois autres diplômes.

D'après H. Devijver, la carrière ascendante de Tiberius Claudius montre qu'il était un officier du rang équestre[921]. Il pense que des officiers équestres palmyréniens sont entrés dans l'armée romaine dès le règne d'Hadrien. Ils bénéficiaient de deux avantages, les fameux *Palmyreni sagitarii* et leur expérience du désert. Ainsi, il suggère que Tiberius Claudius était originaire de Palmyre, parce que les troupes de *dromadarii* ont besoin de personnes bien familiarisées avec ces animaux et ce climat[922]. En revanche J.-P Yon pense que, d'après plusieurs parallèles, la formule πολείτην τῆς Παλμυρηνῶν πλεως peut aussi s'interpréter comme signifiant l'accès honorifique d'un officier de la garnison à la citoyenneté locale après un service satisfaisant de soldats originaires de l'oasis. On remarque que Yon est assez

[915]BIRLEY (E.), 1966, p. 56.
[916]CUMONT (F.), 1926, p. XLIX et n° 3.
[917]SEYRIG (H.), 1941, p. 220.
[918]M.-P. Speidel et P. Weiss ont d'avis que la troupe pourrait être annexée à l'*Exercitus Syriacus* entre 145 et 153, partiellement ou entièrement ; temporairement ou définitivement, WEIss (P.), p. 257 date de 145 ; *AE*, 2006, 1841 date de 153 ; *CIL*, XVI, 106 date de 156/57
[919]*AE*, 2004, 1925.
[920]WEIss (P.), 2006, p. 257 date de 145 ; *AE*, 2006, 1841 date de 153 ; *CIL*, XVI, 106 date de 156/57.
[921]Sur l'avancement d'un officier du rang équestre voir CAGNAT (R.), 1914, p. 112-113 ; LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 677-681.
[922]DEVIJVER (H.), 1992, p. 93.

d’accord avec l’hypothèse de Devijver sur l’*origo* de cet officier préfèrant une origine orientale plustôt palmyrénienne. Il me semble qu’il a raison, parce qu’un officier servant dans sa ville natale est chose rare.

M. Ulpius Iarhai, fils d’Airanés, est le commerçant le plus connu à Palmyre. Plusieurs inscriptions datées entre 155 et 159[923] le concernent, ce qui permet de dater celle-ci autour de 157. Les affaires caravanières de Iarhai ne se limitaient pas à descendre jusqu’à Spasinou Charax d’où partaient les navires pour y recevoir les produits de l'Orient[924], mais M. Ulpius Iarhai avait participé avec tout l'empressement possible une compagnie de marchands, qui s'étaient rendus en Scythie[925]. Comme un grand caravanier, Iarhai avait sans doute de nombreuses relations, peut-être même amicales, avec les militaires romains, parmi les quels notre officier, en poste dans la région, et il leur a élevés des statues en remerciement du bon déroulement de son commerce.

Date : entre 155 et 159 apr. J.-C.

Doura-Europos (Mithraeum).

118. Plaque en forme *tabula ansata* constituée de quatre fragments, dont le cinquième est perdu, portant sur l'histoire du Mithraeum à Doura-Europos. Un écart dans la troisième ligne, provoqué par un léger endommagement du bord droit du troisième fragment. 65 x 33 cm. h.l. 4,2 cm. Les lettres des trois dernières lignes sont compressées à environ un tiers de la largeur des lettres de deux premières lignes. Elles ont été gravées et probablement colorées en rouge. **Voir l’inscription n° 78.**

Dolicheneum.

119. Autel en plâtre trouvé à l’est de l’entrée du *mithraeum*, cassé en haut à gauche. Les lettres ont été soigneusement gravées. On remarque plusieurs ligatures. 55-65 x 24 cm. h.l. 3,5 cm. **Voir l’inscription n° 86.**

---

[923]SEYRIG (H.), 1941, p. 234 ; *IGLS*, XVII, 202, 248, 249, 250, [251], 255, 256 et [313].
[924]*IGLS*, XVII, 249.
[925]*IGLS*, XVII, 250.

120. Une dédicace grecque à Mithra trouvée dans la chambre 20 du Dolicheneum, composée de dix lignes taillées sur le jambage est de la porte de la cour. Une cheville en fer a été mise en face de la pierre ultérieurement. 75 x 25 cm. h.l. 3.5 cm.

ROSTOVTZEFF (M. I.) et *al.*, 1952, p. 115, n° 974, pl. XX, I ; *Bull. épig.*, 1953, 206 ; *AE*, 1954, 267 ; FITZ (J.), 1983, p. 67, n° 252.
GILLIAM (J.-F), 1986, p. 81; POLLARD (N.), 2000, p. 128 et 146 ; EDWELL (P.-M.), 2008, p. 141.

Διὶ Ἡλίῳ I Μίθρᾳ ἁγί|ῳ ὑψίστῳ I ἐπηκόῳ I Το[υρ]μασγά|δη [...] Ἰου|[λιαν]ὸς στρα(τιώτης) I [λε]γ(εῶνος) IF Φ(λαουίας) Φ(ίρμης) I [Ἀν]τονινια|νῆς.

Au Zeus-Hélios-Mithra, sacré, très haut, qui exauce, Tourmasgades, …. Iulianus, soldat de la légion XVI *Flavia Firma Antoniniana*.

L. 6 : le nom du soldat est perdu et son cognomen peut aussi bien être *Iustinus* ou *Iunianus*.

Bien que le texte commence par la combinaison Zeus-Hélios-Mithra, la dédicace s'adresse à Mithra, parce qu'à cette époque en Syrie toute divinité suprême pouvait être appelée Zeus. Hélios aussi pouvait jouir d'une telle suprématie dans le cadre du syncrétisme solaire, car depuis que Mithra est devenu un dieu solaire, il a été mis au même rang que les autres[926]. Les titres ἅγιος[927], ὕψιστος[928] et ἐπήκοος[929] sont déjà attestés pour Mithra, et dénotent probablement des conceptions religieuses sémitiques[930]. Il est évident que l'influence des divinités locales furent admises et intégrées dans le mithriacisme et dans la représentation de Mithra. Ainsi Turmasgade, le dieu de la montagne en Commagène[931], pourrait être identifié comme Mithra Turmasgade, entraînant donc une signification supplémentaire pour Mithra. De fait, la présente dédicace a été trouvée non pas dans le Mithraeum mais dans le Dolichenum. On peut déduire de la position du nom du Turmasgade dans ce texte que celui-ci était le dieu le plus important. Cette hypothèse est confortée par une autre inscription de

[926]CLAUSS (M.), 2000, p. 155-157.
[927]ἅγιος équivalent de sanctus en latin, CUMONT (F.),1896-99, p. 101, 104, 106, n° 45, 60, 71 (Rome), et p. 131, n° 228 (Mésie supérieure).
[928]ὕψιστος équivalent de *summus* en latin, *ibid*., p. 92, 98 et 119, n° 5, 24 et 147.
[929]ἐπήκοος équivalent de *propitius* en latin, *ibid*., p. 165, n° 510.
[930]GILLIAM (J.-F), 1986, p. 82, n° 44.
[931]Turmazgades s'agit peut-être d'un Baal syrien identifié à Jupiter. Il s'est représenté sous les traits d'un aigle. CLAUSS (M.), 2000, p. 156-157 ; POPESCU (M.), 2004, p. 145.

Doura-Europos, dans laquelle il était le dieu qui exauce, alors que son nom n'était pas associé avec celui d'autres divinités comme dans la présente inscription[932]. Toutefois, on ne peut prendre cette hypothèse qu'avec prudence parce que la personnalité très forte et très individualisée de Mithra ne devait pas se perdre aisément.

L'épithète *Antoniniana* évoquant Caracalla n'est attestée qu'à Doura-Europos pour la légion XVI *Flavia Firma*. Elle suggère un laps de temps entre le règne de cet empereur et le début du règne de Sévère Alexandre, parce que la légion a porté le titre *Severiana* sous ce dernier empereur. Ainsi, la dédicace de Iulianus à Mithra date soit du règne de Caracalla soit de celui d'Élagabal, avec une préférence pour le premier prince parce qu'il y avait à Doura-Europos une grande activité de construction et une considérable concentration des troupes militaires durant son règne[933].

L'usage du grec et la dévotion envers Turmasgade, un dieu local, suggère une origine locale de notre soldat.

Bien que le texte ne mentionne aucune vexillation militaire, on peut pourtant penser que ce soldat était avec son détachement, qui sera resté dans la ville sous Élagabal[934].

Date : après 211 apr. J.-C.

Praetorium.

121. Au-dessus de l'inscription grecque n° 588, sur le côté sud de la plate-forme ouest. h.l. 6 cm.

ROSTOVTZEFF (M.-I.) et *al.*, 1936 : p. 495, n° 843 ; *AE*, 1937, 244.

Aurelius Alexander miles leg(ionis) XVI F(laviae) F(irmae) | Severianae | (centuria) - -

Aurelius Alexandre, soldat de la légion XVI *Flavia Firma Sévérienne*, la centurie…

Le titre *Severiana*, comme *Antoniana*, n'est pas attesté qu'à Doura-Europos pour la légion XVI *Flavia Firma*. Elle l'a porté, sans doute sous Sévère Alexandre, ce qui date

[932]ROSTOVTZEFF (M. I.) et *al.*, 1952, p. 114, n° 973, pl. XIX, 4.
[933]Sous Caracalla datent les inscriptions n° 34-35-77-78-82-86-87 ; sous Élagabal sate l'inscription n° 83.
[934]GILLIAM (J.-F), 1986, p. 83.

l'inscription de son règne. D'ailleurs, le gentilice du soldat plaide aussi en faveur d'une datation postérieure à la *Constituito Antoniniana*.

Date : après 222 apr. J.-C.

122. Deux inscriptions, dont la suivante est la première, trouvées au Praetorium de Doura-Europos, attestent que le bâtiment a été dédié à Caracalla et à Geta par les unités militaires basées dans la ville. Grand bloc incurvé en haut, trouvé à la porte principale du Praetorium. La première partie est fragmentée, tandis que la seconde est intacte. L'inscription se compose de 14 lignes, dont la finale est martelée. 1, 28 x 1,50 m ; h.l. 6 cm. **Voir l'inscription n° 34.**

123. Graffite trouvé à Doura-Europos, mentionnant un soldat de la légion XVI *Flavia Firma*. E.-D. Francis lui a donné le numéro *IMDur* 97.

FRANCIS (E.-D.), 1975, p. 433, n° 49 et p. 434. Le texte n'est toujours pas publié.

Le soldat s'appelle Marinus, nom qu'on a déjà constaté pour les soldats d'origine syrienne. (Sur ce cognomen, voir l'inscription n° 4).

3- Étude prosopographique.

V.3.1. Légats de la légion XVI *Flavia Firma*.

1- L. Burbuleius Quirina (tribu) Optatus Ligarianus (en 125).

PIR², B 174 ; *RE*, III, 1897, col. 1060, n° 2 ; CORBIER (M.), 1974, p. 185-189, n° 39 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 220 ; PFLAUM (G.-H.), 1978, p. 97, n° 1 ; BIRLEY (A.-R.), 1981, p. 271 ; JACQUES (F.), 1983, p. 23 ; ECK (W.), 1983, p. 169-171 ; THOMASSON (B.-E), *LP*, col. 3, n° 19 (Cicilia), col. 269, n° 26 (Cappadoce) et col. 311, n° 50 (Syria) ; RÉMY (B.), 1989, p. 92, n° 69 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 290 ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 100-103.

CIL, X, 6006 = *ILS*, 1066 = *ILMN*, 585, Minturnae (Regio I) : L(ucio) Burbuleio L(uci) f(ilio) Quir(ina) / Optato Ligariano / co(n)s(uli) sodal(i) Aug(ustali) leg(ato) Imperat(oris) / Antonini Aug(usti) Pii pro pr(aetore) prov(inciae) / Syriae in quo honor(e) decessit leg(ato) / eiusdem et divi Hadriani pro pr(aetore) prov(inciae) / Cappad(ociae) cur(atori) oper(um) locor(um)q(ue) publ(icorum) praef(ecto) / aerar(ii) Saturn(i) proco(n)s(uli) Sicil(iae) logiste / Syriae legat(o) leg(ionis) XVI Fl(aviae) Firm(ae) cur(atori) rei p(ublicae) / Narbon(ensium) item Anconitanor(um) item / Tarricin(ensium) curat(ori) viar(um) Clodiae Cassiae / Ciminae pr(aetori) aed(ili) pl(ebis) q(uaestori) Ponti et Bithyn(iae) / trib(uno) laticl(avio) leg(ionis) IX Hispan(ae) IIIvir(o) kapit(ali) / patr(ono) col(oniae) / Rasinia Pietas nutr(ix) filiar(um) eius / s(ua) p(ecunia) p(osuit) l(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum).

L'inscription est en ordre inverse.

- *IIIvir capitalis*. Le poste du vigintivirat le moins apprécié.
- Tribun de la légion IX *Hispana* stationnée en Bretagne. E. Birley pense que cette unité n'était plus à Eburacum, d'où elle avait été transférée à Luguvallium en 122[935].
- Questeur de la province de Pont-Bithynie au début du règne d'Hadrien.
- Édile de la plèbe, puis préteur.
- Curateur des voies (Clodia, Cassia et Cimina) vers 125.
- Curateur spécialiste de la gestion des ports et des finances de trois cités. Tarracina une petite ville de Latium, Ancona un port italien et Narbonne un des grands entrepôts de la Méditerranée. B. Rémy estime qu'il a peut-être géré ces trois curatelles ensemble et non pas l'une après l'autre pour des raisons d'économie.
- Légat de la légion XVI *Flavia Firma*.
- λογιστής (ou curateur), il surveille les finances de toutes les cités syriennes. Le titre est tiré du grec *logista Syriae*. C. Iulius Severus (inscriptions n° 70 et 71) a occupé contemprairement cette charge en Pont-Bithynie (*IGR*, III, 174 = *ILS*, 8826).
- Proconsul de Sicile en 130-131.

[935]BIRLEY (E.), 1971, p. 76.

- Préfet du trésor de Saturne (caisse du peuple romain) en 132-134.
- Consul suffect en 135.
- Curateur des monuments publics, peut-être en 136.
- Nommé par Hadrien légat de la province impériale de Cappadoce en 137-140.
- Légat d'Antonin le Pieux en Syrie jusqu'à sa mort.

Origine : la carrière lente et le début modeste laissent penser qu'il s'agit d'un homme nouveau. Un élément empêche de le considérer comme un Italien originaire de Minturnae (Regio I). En effet, les citoyens de cette ville sont inscrits dans la tribu Terentina. Or, notre personnage est inscrit dans la tribu Quirina[936]. A.-R. Birley a proposé une origine provinciale, plutôt africaine, où quatre Ligarii ont été attestés[937]. B. Rémy pense que l'enterrement du personnag dans la colonnie, où l'on trouve un autre L. Burbuleius (*CIL*, X, 6025). De plus, les donations faites par ses filles suggèrent une origine au moins italienne, sinon de Minturnae même.

2- L. Domitius Apollinaris (entre 87 et 90).

PIR², D 133 ; *RE*, V, 1903, col. 1347, n° 33 ; *RE*, XVIII, 3, 1949, col. 380, n° 18 et col. 382, n° 43 ; HOUSTON (G.-W.), 1971, p. 386, n° 304 ; CORBIER (M.), 1974,p. 402, n° XXII ; ECK (W.), 1980, p. 56-57, note 86 ; BALLAND (A.), 1981, p. 103-120 = *AE*, 1981, 826 ; ECK (W.), 1982, p. 421-324 ; THOMASSON (B.-E), *LP*, col. 278, n° 14 (Lycie-Pamphylie) ; RÉMY (B.), 1989, p. 253 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 286.
CIG, 4240 = *IGR*, III 558 = *TAM*, II, 569, Tlos, (Lycie-Pamphylie) : [- - -] | [- - -ταμί]|αν, δήμαρχον, στρ[α]ṭη[γόν, ἐπιμε]|λητὴν ὁδῶν, ἡγεμόνα λε[γεῶνος] | ἑκκαιδεκάτης Φλαυίας Φίρ[μης καὶ] | ἕκτης σιδηρᾶς, ἔπαρχον ạ[ἰραρίου] | στρατιωτικοῦ, πρεσβευτὴν κ[αὶ ἀντι]|στράτηγον Αὐτοκράτορος Λυκία[ς] | καὶ Παμφυλίας, ἁγνὸν δικαιοδότῃ[ν], Τλωέων ἡ βουλὴ καὶ ἡ γερουσία | καὶ ὁ δῆμος.
W. Eck et A. Balland ont proposé d'attribuer cette inscription à L. Domitius Apollinaris :

- ταμίας, Questeur, δήμαρχος, tribun de la plèbe et στραṭηγός, préteur en 82.
- ἐπιμελητὴς ὁδῶν, curateur des voies (83-84).
- ἡγεμῶν λεγεῶνος ἑκκαιδεκάτης Φλαυίας Φίρμης καὶ ἕκτης Σιδηρᾶς, légat de la légion XVI *Flavia Firma* (84-87) et légat de la légion VI *Ferrata* (87-90). L. Domitius Apollinaris a peut-être accompagné son beau-père P. Valerius Patruinus[938], lors de la légation présumée de ce dernier en Cappadoce-Galatie, datée entre 83 et 88. Il serait donc légat de la légion XVI *Flavia Firma*, qui était à cette époque à Satala. Puis, lors du gouvernement de P. Valerius Patruinus en Syrie entre 87 (?) et 90, L. Domitius Apollinaris suit son beau-père de nouveau, pour le commandement de la légion VI *Ferrata*. Ces deux commandements pourraient être un argument supplémentaire en faveur de l'identification de cette inscription avec celles L. Domitius Apollinaris, parce qu'on voit que les deux légations s'accordent bien chronologiquement avec le déplacement de son beau-père dans les deux provinces.

---

[936]KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 24.
[937]*CIL*, VIII, 390, 8960, 11013 et 12421.
[938]*PIR²*, V 161

- ἔπαρχος αἰραρίου στρατιωτικοῦ, préfet du trésor militaire en 91-93.
- πρεσβευτὴς καὶ ἀντιστράτηγος Αὐτοκράτορος Λυκίας καὶ Παμφυλίας, légat propréteur d'Auguste en Lycie-Pamphylie en 93-94 à 95-96. Il suit C. Antius Aulus Iulius Quadratus.

Origine : Vercellae en Italie[939]. En se mariant de Valeria Vetilla, Apollinaris était sans doute le premier membre de sa *gens* dans l'ordre sénatorial. Des membres de la famille ont été honorés au Letoon de Xanthos : Valeria Vetilla son épouse (BALLAND (A.), 1981, p. 104, n° 42 = *AE*, 1981, 826b) ; son fils Domitius Seneca, tribun laticlave de la légion XVI *Flavia Firma* (voir les tribuns laticlaves de la légion XVI *Flavia Firma* n° 3) ; son beau-père, P. Valerius Patruinus (BALLAND (A.), 1981, p. 104, n° 44 = *AE*, 1981, 826d) ; sa belle-fille, Claudia Decima (BALLAND (A.), 1981, p. 104, n° 45 = *AE*, 1981, 826e) ; enfin, Neratiolus, un jeune garçon de la gens Neratii de Saepinum apparenté à son épouse Valeria Vetilla (BALLAND (A.), 1981, p. 104, n° 46 = *AE*, 1981, 826f). On connaît deux autres enfants de L. Domitius Apollinaris : Domitius Patruinus, dont sa fille Domitia Patruini filia Vettilla est l'épouse de L. Roscius Paculus, consul suffect en 134 (*CIL*, V, 6657) et sa fille Domitia Vettilla, épouse de L. Neratius Marcellus (*PIR²*, N 55).

3- L. Fabius Galeria (tribu) Cilo Septiminus (en185).

PIR², F 27 ; *RE*, VI, 1909, col. 1763, n° 65 ; SAXER (R.), 1967, p. 44-46, n° 77-79 ; CORBIER (M.), 1974, p. 410, n° XXV ; PFLAUM (H.-G.), p. 30, n° 17 ; THOMASSON (B.-E), *LP*, col. 32, n° 12 (Gaule Narbonnaise) ; col. 106, n° 45 (Pannonie Supérieure) ; col. 128, n° 48 (Mésie) ; col. 249, n° 47 (Pont-Bithynie) ; col. 258, n° 32 (Galatie) ; RÉMY (B.), 1989, p. 104, n° 77 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 291.
CIL, VI, 1408 (p. 3141, 3805, 4693) = *ILS*, 1141, Rome : L(ucio) Fabio M(arci) f(ilio) Gal(eria) Ciloni Septi/mino Catinio Aciliano Le/pido Fulciniano co(n)s(uli) / comiti Imp(eratoris) L(uci) Septimi Severi Pii / Pertinacis Aug(usti) Arab(ici) Adiab(enici) p(atris) p(atriae) / sodal(i) Hadrianal(i) cur(atori) min(ori) leg(ato) / Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iarum) Pann(oniae) et Moe/siae sup(erioris) Bithyn(iae) et Ponti duci ve/xill(ationum) per Italiam exercitus Imp(eratoris) / Severi Pii Pertinacis Aug(usti) et M(arci) / Aureli Antonini Aug(usti) praepo/sito vexillation(ibus) Perinthi per/gentib(us) leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provin(ciae) Ga/lat(iae) praef(ecto) aer(arii) militar(is) proco(n)s(uli) prov(inciae) / Narbon(ensis) leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) XVI F(laviae) F(irmae) pr(aetori) urb(ano) / leg(ato) pr(o) pr(aetore) prov(inciae) Narb(onensis) trib(uno) pl(ebis) quaest(ori) / prov(inciae) Cret(ae) Cyr(enaicae) trib(uno) mil(itum) leg(ionis) XI Cl(audiae) / Xvir(o) stlit(ibus) iudic(andis) cur(atori) r(ei) p(ublicae) Nico/medensium Interamna/tium Nartium item Gravi/scanorum / Ti(berius) Cl(audius) Ambrelianus |(centurio) leg(ionis) V / Macedonicae ob meritae.
L'inscription précédente révèle la plupart des fonctions occupées par L. Fabius Cilo, qui a commencé sa carrière sous Marc Aurèle. Les autres charges sont bien connues grâce à de nombreux documents épigraphiques et littéraires, bien détaillés chez M. Corbier, H.-G. Pflaum et B. Rémy. L'inscription est en ordre inverse :

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun militaire de la légion XI *Claudia* stationnée Durostorum en Mésie inférieure.

---

[939]SYME (R.), 1968, p. 147.

- Questeur de la province de Crète-Cyrénaïque, puis tribun de la plèbe.
- Légat du proconsul de la province de Narbonnaise.
- Préteur urbain (*CIL*, VI, 312). Cette charge dénote une faveur impériale.
- Coopté dans la confrérie chargée du culte du divin Hadrien, puis choisi comme curio minor.
- Légat de la légion XVI *Flavia Firma* stationnée à Samosate en Syrie vers 181-183.
- Proconsul de la province de Narbonnaise, où il était déjà le légat du proconsul.
- Préfet de trésor militaire vers 187-189.
- Gouverneur de la province de Galatie vers 190/191 – 191/192, car d'après l'Histoire Auguste, il s'occupa de l'enterrement de Commode en tant que consul désigné en janvier 193 (*Vie de Commode*, XX, 1).
- Après quatre fonctions prétoriennes, Fabius Cilo est consul suffect en 193 par ordre de Septime Sévère. On estime que les deux hommes se sont rencontrés et connus en Syrie quand Septime Sévère était légat de la légion IV *Scythica* et L. Fabius Cilo était légat de la légion XVI *Flavia Firma*. Les camps légionnaires, Zeugma et Samosate, sont si proches qu'une telle hypothèse est très plausible. En conséquence, l'attitude de Fabius Cilo en faveur de Septime Sévère contre Pescennius Niger était tout à fait compréhensible, voire attendue[940].
- Commandant d'une force composée des détachements tirés des armées de Pannonie et de Mésie et envoyée à Périnthe en Thrace en vue du conflit contre Pescennius Niger et du contrôle des Détroits. Il est devenu le *comes* de Septime Sévère durant cette guerre, ce qui accélérera l'avancement de sa carrière après la défaite de Niger (*AE*, 1926, 79).
- Gouverneur de la province de Pont-Bithynie, peut-être pour moins d'un an en 194.
- Gouverneur de Mésie supérieure, peut-être aussi pour une durée d'un an, en 195, parce que G. Gabinius Barbarus Pompeianus est nommé gouverneur dès 196.
- Commandant des détachements qui ont accompagné Septime Sévère et Caracalla en Italie pour combattre Clodius Albinus en Gaule.
- Gouverneur de la province de Pannonie supérieure en 197-201 (*CIL*, III, 4617=11323, 4622 et 4638). On estime qu'il était encore en Pannonie lors du passage de Septime Sévère en été 202 (M. Corbier, 1974, p. 418).
- Préfet de la Ville entre 201 et 204 jusqu'en 211 (DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, LXXVII, 4, 2-5 ; RUCIŃSKI (S.), 2009, p. 224, n° 37).
- Consul ordinaire en 204 avec Annius Flavius Libo (*AE*, 1977, 807).
- Certains postes dans sa carrière sont mal déterminés : la curatelle financière de trois cités (Interamna Nahars en Regio VI, Graviscae en Regio VII et Nicomédie) et le patronat de Milan et d'Ancyre (*IGR*, I, 138).

---

[940] GRAHAM (A.-J.), 1973, p. 261-262. A.-R. Birley pense que si les deux hommes ne se sont pas connus en Syrie, ce sera donc un peu plus tard en Gaule Narbonnaise, quand Septime Sévère était proconsul et Fabius Cilo légat, BIRLEY (A.-R.), 1988, p. 73 et 76.

Origine : Iluro en Bétique (M. Corbier, 1974, p. 419-420 ; B. Rémy, 1989, p. 107).

4- L. Marius Perpetuus (en 200 ou 203). Voir les tribuns laticlaves de la légion IV *Scythica* n° 14.

5- L. Neratius Voltinia (tribu) Proculus (avant 139).

PIR², N 63 ; *RE*, XVI, 1935, col. 2551, n° 16 ; SAXER (R.), 1967, p. 29, n° 52 ; CORBIER (M.), 1974, p. 390, n° XVII ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 149 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 290 ; FORBIS (E.), 1996, p. 173, n° 255 ; WEISS (P.), 2007, p. 167-169.

CIL, IX, 2457 = *ILS*, 1076, Saepinum (Regio IV) : L(ucio) Neratio C(ai) f(ilio) / Vol(tinia) Proculo / Xvir(o) stlitibus iudican(dis) / trib(uno) militum legion(is) / VII Gemin(ae) Felic(is) et leg(ionis) / VIII Aug(ustae) quaest(ori) aedil(i) / pleb(is) Cerial(i) praet(ori) leg(ato) / leg(ionis) XVI Flaviae Fidel(is) / item misso ab Imp(eratore) / Antonino Aug(usto) Pio ad d[e]ducen/[d]as vex[i]llationes in Syriam ob / [b]ellum [Par]thicum praef(ecto) aerari(i) / militaris / co(n)s(uli) / municipes Saepinat(es).

Un cursus direct :

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun laticlave à deux reprises, d'abord dans la légion VII *Gemina Felix* stationnée à León en Asturie, ensuite dans la légion VIII *Augusta* cantonnée à Strasbourg en Germanie supérieure.
- Questeur, édile de la plèbe et préteur.
- Légat de la légion XVI *Flavia Firma* avant 139. C'est la première charge prétorienne.
- Chargé par Antonin le Pieux de commander des détachements contre les Parthes en 139 ou peu après.
- Préfet du trésor militaire entre 140-146 (M. Corbier).
- Consul en 145 (G. Alföldy).

Origine : descendant de la gens Neratia de Saepinum. Il est inscrit comme ses concitoyens dans la tribu Voltinia (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 59.). Il n'appartient pas à la branche du consul de 129, le patricien L. Neratius Marcellus (*PIR²*, N 55), mais plutôt peut-être à celle de L. Neratius Priscus, consul de 97, qui était plébéien comme notre légat (*PIR²*, N 60).

6- C. Septimius Severus (entre 154-157).

PIR², S 485 ; *RE*, II, 1921, col. 1939, n° 10 = *RE sup.*, XIV, 1974, col. 662, n° 52 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 419 ; CORBIER (M.), 1982, p. 723 ; THOMASSON (B.-E), *LP*, col. 62, n° 125 (Germanie), col. 282, n° 37 (Lycie-Pamphylie) et col. 390, n° 163 (Afrique proconsulaire) ; RÉMY (B.), 1989, p. 305, n° 254 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 290.

C. Septimus Severus est connu par d'autres textes : *AE*, 1967, 536 et *AE*, 1971, 534.

ILAlg, I, 1283 = *AE*, 1917/18, 60, Thubursicu Numidarum (Afrique proconsulaire) : - - - Septi]mio Severo co(n)s(uli) [proc]o(n)s(uli) prov(inciae) Afric(ae) leg(ato) [Aug]g(ustorum) pro pr(aetore) Germa(niae) [inf(erioris)] leg(ato) Aug(usti) pro pr(aetore) Ly[ciae e]t Pamphyliae XV[v(iro) s(acris) f(aciundis) so]dali Hadrianali [leg(ato) le]g(ionis) XVI F(laviae) F(irmae) cur(atori) viae [- - -]o pr(aetori) tri(buno) pl(ebis)

quaest(ori) IIIvir(o) viar(um) cur(andarum) [res p(ublica) mu]nicipi Thuburs(icensium) Numidar(um) optimo patron[o] d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).
Le cursus est en ordre indirect et manque le tribunat laticlave :

- *IIIvir viarum curandarum*, la troisième en dignité parmi les fonctions du vigintivirat.
- Questeur, tribun de la plèbe et préteur.
- Curateur d'une voie inconnue en Italie. Premier poste prétorien.
- Légat de la légion XVI *Flavia Firma*.
- Coopté à deux prêtrises, sodalis Hadrianalis et XVvir sacris faciundis. Ce dernier est d'ailleur l'un des sacerdoces majeurs.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Lycie-Pamphylie. B. Rémy date cette charge après 153 ou 154, puisque la liste des gouverneurs de province est complète entre 133/134 et 153 ou 154.
- Consul suffect en 160.
- Légat de Germanie inférieure sous le règne de Marc Aurèle te Lucius Verus vers 162-163.
- Proconsul d'Afrique en 173/174 – 174/175. Selon l'*Histoire Auguste*, il a emmené avec lui comme légat L. Septimius Severus le futur empereur et il a obtenu pour lui le laticlave sous Marc Aurèle (*Vie de Septime Sévère*, I, 5).

Origine : Lepcis Magna en Afrique. Parent de l'Empereur L. Septimius Severus (CORBIER (M.), 1982, p. 723).

7- Anonyme (en 96-98).

VON SCHMIDT (F.-S), 1771, p. 10 ; CORBIER (M.), 1974, p. 387-389 ; VAN BERCHEM (D.), 1981, pp.221-228 ; ECK (W.), 1982, p. 343-345 ; THOMASSON (B.-E), *LP*, col. 39, n° 7 (Gallia Lugdunensis) et col. 50, n° 23 (Germania) ; RÉMY (B.), 1989, n° 207 et 208, p. 253-256 ; SPEIDEL (M.-A.), 1990, pp.149-162 = *AE*, 1992, 1270 ; OELSCHIG (S.), 2009, p. 257.
CIL, XIII, 5089 = *ILS*, 1020, Avenches : legato] / [Imp(eratoris) Caesaris Nerva]e Aug(usti) Germ(anici) leg(ionis) XVI / [Flaviae Firmae e]t legato Imp(eratoris) Nervae / [Traiani Caesari]s Aug(usti) German(ici) Dacici / [leg(ionis) VI Ferratae sod]ali Flaviali praetori / [aerarii militari]s legato Imp(eratoris) Nervae / [Traiani Caesaris] Aug(usti) Germanici Dacici / [provinciae Lugud]unensis consuli legato / [Imp(eratoris) Nervae Traian]i Caesaris Aug(usti) Germanic(i) / [Dacici ad cen]sus accipiendos / [colonia Pia Flavi]a Constans Emerita / [Helvetiorum] foederata / [patr]ono.
L'inscription lacunaire n'indique pas les postes préliminaires. On commence directement par les fonctions prétoriennes :

- Légat de la légion XVI *Flavia Firma* sous le règne de Nerva, qui reçoit le titre de Germanicus en octobre ou novembre 97.
- Légat de la légion VI *Ferrata* en Syrie sous Trajan, qui est Dacicus à la fin de 102. M. Corbier pense que le sénateur est retourné de Syrie en 101 et que le lapicide a peut-être gravé ce titre par inadvertance parce qu'il figurait à deux reprises dans le texte.

- Praetor = Praefectus du trésor militaire en 102-104. M. Corbier estime que le lapicide a oublié de graver la préture à sa place et a cru bon de l'introduire par ce biais, en se souvenant que le titre de *praetor aerarii Saturni* était utilisé au début du règne de Vespasien.
- Membre de la confrérie des sodales Flaviales, lors de son séjour à Rome comme préfet du trésor militaire.
- Gouverneur de la province de Lyonnaise.
- Consul suffect en 107-109.
- Censitor : chargé probablement pour le recensement de Germanie supérieure ?
- Patron de la *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata*.

M.-A. Speidel a repris cette inscription en la rapprochant avec l'inscription de Tlos (*IGR*, III 558), qu'on avait déjà identifiée avec celle de L. Domitius Apollinaris. Il pense que le lapicide a confondu, dans un modèle rédigé en cursive, le nom de la Lycie-Pamphylie avec celui de la Lyonnaise, voisine d'Avenches, et le titre de praetor avec celui de praefectus. Il propose donc d'identifier les deux textes (*CIL*, XIII, 5089 et *IGR*, III 558) avec le même personnage, qui aurait été consul entre 108 et 110.

8- Anonyme (en 217-218/19).

PIR², M 518 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrière…*, p. 759, n° 293 = *Id.*, *supp.*, 1982, p. 72, n° 293 ; CÉBEILLAC-GERVASONI (M.), 1979, p. 267-277 ; SALWAY (B.), 1997, p. 127-153.
CIL, VI, 41191 = *CIL*, VI, 3839 (p. 3142, 3163, 3805) = *CIL*, VI, 3861 = *CIL*, VI, 31776b = *CIL*, VI, 31875 = *ILS*, 1329 = *AE*, 1997, 75 = *AE*, 2010, 49, Rome : [T(ito) Messio Extricato] / [co(n)s(uli) II ordinar(io)?] a s[tudi]s] / [leg(ato) leg(ionis) - - - c]o(n)s(ulari?) comiti / [amico fidis]simo praef(ecto) / [ann(onae) pontifi]ci minori] / [p]raef(ecto) praet(orio) / [Im]p(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aurelli / [Antonin]i Pii Felicis Aug(usti)] / [pontif(icis) max(imi)] sacerdotis] / [amplissimi] L(ucius) Iul(ius) Aur(elius)] / [Hermogenes o]b insignem eius] / [erga se benevol]entiam qua sibi] / [impetravit in]dulgentiam / [sacram benefic]ii divini honore / [fulgentem? prola]tis commentariis / [- - -
Le personnage est un chevalier romain. Il a longtemps été inconnu malgré plusieurs textes mutilés de Rome. On n'avait que la fin de son cognomen - - -*[atus]*. H.-G. Pflaum l'avait étudié dans ces *Carrières Procuratoriennes*, sans lui donner de nom. Il lui a attribué la légation d'une légion syrienne, en préférant la IV *Scythica* ou la III *Gallica*. Ensuite, il suit M. Cébeillac-Gervasoni en considérant que la carrière énigmatique de - - -*[atus]*, préfet du prétoire d'Élagabal, pourrait-être identifiée à celle de T. Messius Extricatus, consul ordinaire de 217 avec C. Bruttius Praesens (*PIR²*, B 139). Cependant, cette dernière hypothèse a été réfutée par B. Salway, qui a contesté l'identification de notre personnage avec T. Messius Extricatus, estimant que les étapes de sa carrière ne seraient pas identiques suivant un ordre chronologique rigoureux. En outre, il propose la légation de la légion XVI *Flavia Firma* à la place de la légion IV *Scythica* ou III *Gallica* proposée par H.-G. Pflaum (SALWAY (B.), 1997, p. 141-142). Ainsi, il a proposé une nouvelle reconstruction de carrière, qui se différencie de celles de H.-G. Pflaum et M. Cébeillac-Gervasoni, notamment pour l'ordre chronologique et le début de carrière.

- *A studiis* de Caracalla en 217. Directeur des recherches juridiques de l'empereur avec un salaire tricénaire (H.-G. Pflaum).

- Macrin l’a fait admettre parmi les anciens préteurs en 217.
- Légat de la légion XVI *Flavia Firma* à Samosate en 217-218/219.
- Consul suffect in absentia en 217 ou 218.
- *Relegatio in equestres*. Il a été rétrogradé au rang de chevalier par Élagabal, qui a voulu supprimer les adlections abusives effectuées par Macrin.
- *comes* d'Élagabal en 218. C'est le point faible de la proposition de B. Salway. Élagabal rétrograde notre personnage, puis la même année, il l’aurait fait son *comes* et *amicus*.
- Préfet de l'annone en 220-221.
- *Pontifex minor* en 221-222, puisqu'il n'était pas Romain comme la plupart de ses collègues (H.-G. Pflaum).
- Préfet du prétoire en 221-222.

Origine : inconnue, sauf si l'on admet qu'il s'agit de T. Messius Extricatus, originaire Africaine (H.-G. Pflaum, 1982, p. 73-74).

Légats de la légion XVI *Flavia Firma* dans l'ordre chronologique.		
Nom	**Date de service**	**Origine**
1- L. Domitius Apollinaris	87-90	Vercella (Italie)
2- Anonyme	96-98	Inconnue
3- L. Burbuleius Optatus Ligarianus	125	Italie (Corbier) ; Afrique (A.-R. Birley)
4- L. Neratius Proculus	Avant 139	Saepinum (Italie)
5- C. Septimius Serverus	154-157	Lepcis Magna (Afrique)
6- L. Fabius Cilo Septiminus	185	Iluro (Esp. Bétique)
7- L. Marius Perpetuus	200-203	Afrique (I. Piso)
8- Anonyme	217-218/219	Inconnue

V.3.1.1. Origine des légats de la légion XVI *Flavia Firma*.

La liste ne comporte aucun Oriental. En tout cas, ce n'est pas surprenant dans la mesure où notre liste est très courte. De plus, toutes nos reconstitutions ne sont pas assurées. La légion créée par Vespasien est restée en fonction jusqu'à l'époque de la *Notitia Dignitatum*. Pour ces deux siècles et demi d'existence, on devait avoir au moins entre 80 et 100 légats en comptant 3 ans de service pour chacun.

Si l'on met de côté les deux Anonymes dont on ne peut pas préciser les origines, on constate qu'il y a trois Italiens, deux Africains et un seul originaire de Bétique.

L. Domitius Apollinaris, profitant de son mariage avec Valeria Vetilla, fille de son compatriote P. Valerius Patruinus, est le premier membre de sa *gens* à accéder à l'ordre sénatorial. L'influence de son beau-père a été sans doute indispensable pour faire carrière, et L. Barbuleius Optatus Ligarianus était sans doute un homme nouveau, bien qu'on ne possède pas d'informations exactes sur le statut de sa famille. De plus, le début modeste de sa carrière et la lenteur de ses promotions favorisent une telle hypothèse. De son côté, L. Marius Perpetuus a sans doute profité de la position de son père homonyme pour son admission avec son frère dans l'ordre sénatorial. Tous deux ont mené des carrières remarquables. Il a eu lui-même un impact sur le parcours de son fils homonyme, consul ordinaire de 237. L'Anonyme qui a commandé la légion XVI *Flavia* sous Macrin a aussi été admis parmi les anciens préteurs par le même empereur. Il a occupé une fonction tricénaire sous Caracalla (*a studiis*).

V.3.1.2. Cursus honorum des légats de la légion XVI *Flavia Firma*.

Les fonctions des légats de la légion XVI *Flavia Firma*.					
Nom	**Origine**	**Fonctions préliminaires**	**Magistratures inférieures**	**Magistratures supérieures**	**Fonctions consulaires**
1-L. Domitius Apollinaris	Vercellae (Italie)	= =	- Quaes. - Trib. pleb.	- Praetor (82) - Curator viae (83-84) - Leg. leg. XVI Flaviae (84-87) - Leg. leg. VI Ferratae (87-90) - Praef aer. mil. (91-93) - Leg. prov. Lyc.-pamph. (93-96)	= =
2- Anonyme	= =	= =	= =	- Leg. leg. XVI Flaviae (Nerva) - Leg. leg. VI Ferratae (Trajan) - Praef aer. mil.(102-104) - Leg. Aug. pr. pr. prov. Lugudunensis	- Consul (107-109) - Censitor - Patron. Col. Helveteorum Foederata
3- L. Burbuleius Optatus Ligarianus	Italie	- IIIvir capitalis - Trib. leg. IX Hispana	- Quaest. Pont-Bithyn. - Aed. pleb.	- Praetor - Curat. viae Clod., Cass. et Ciminae (125) - Curat. rei pub. Narbonensium item Anconitanorum item Tarricinensium - Leg. leg. XVI Flaviae (125) - Logista Syriae - Procos Siciliae (130-131) - Praef. aer. Sat.(132-134)	- Consul (135) - Curat. operum locorum (136) - Leg. pr. pr. prov. Cappad (137-140) - Leg. Antonini prov. Syriae
4- L. Neratius Proculus	Italie	- Xvir stlitibus iudicandis - Trib. leg. VII Geminae - Trib. leg. VIII Aug.	- Quaes. - Aed. pleb.	- Praetor - Leg. leg. XVI Flaviae (139) - Missus ab imp. Antonino ad deducendas	- Consul (145)

				vexillationes in Syriam ob bell. Parth. (139) - Praef. aer. mil. (140-146)	
5- C. Septimius Severus	Afrique	- IIIIvir viarum curandarum	- Quaes. - Trib. pleb.	- Praetor - Curator viae ? - Leg. leg. XVI Flaviae (154-157) - Leg. Aug. pr. pr. prov. Lyc.-Pamph.	- Consul (160) - Leg. Aug. pr. pr. prov. Germ. infer. (162-163) - Procos Africae (173-175)
6- L. Fabius Cilo Septiminus	Bétique	- Xvir stlitibus iudicandis - Trib. leg. XI Claudiae	- Quaes. Cretae-Cyrenaic - Trib. pleb. - Leg. procos Narbonnen.	- Praet. urbanus - Leg. leg. XVI Flaviae (181-183) - Procos prov. Narbonensis - Praef aer. mil. (187-189) - Leg. Aug. pr. pr. prov. Galatiae (190-192)	- Consul (193) - Praepositus vexillat. Perinthi in Thrac. (193) - Leg. Aug. pr. pr. prov. Pont-Bith (194) - Leg. pr. pr. prov. Moesiae Sup (195) - Dux vexillat. per Italiam - Leg. Pann. sup (197-201) - Praef. Urbi (201-204) - Cos ordinarius (204).
7- L. Marius Perpetuus	Afrique	- Trib. leg. IV Scythicae	- Quaes. - Candid. Aug.	- Leg. leg. XVI Flaviae (200 ou 203) - Praeses prov Arabiae (204-205)	- Consul (206) - Curator rerum publicarum Urbis Salviae et Tusculi (entre 204-211) - Leg. prov. Moes. sup (210/11-212/13) - Consulari Daciar. III (212/13-214/15) - Procos Africae vel Asiae (218/19-220)
8- Anonyme	= =	- A studiis (tricénaire)	= =	- Praetor candidatus a Macrino - Leg. leg. XVI Flaviae (217/218-219)	- Consul in absentia (217 ou 218) - Relegatio in equestres per Elagabalum - Comes, amicus (Élagabal) - Praef. annonae (220-221) - Praef. praetorio. 221-222.

A- Les fonctions préliminaires.

1- Vigintivirat.

On ne connaît le vigitivirat que de quatre des légats de notre liste. Deux *Xvir stlitibus iudicandis* (n° : 4-6), un *IIIIvir viarum curandarum* (n° : 5) ainsi qu'un *IIIvir capitalis* (n° : 3), qui pourrait être, lui, un homme nouveau. Quant aux autres légats, à part l'Anonyme sous Nerva, ils ne sont pas passés par cette étape. L. Domitius Apollinaris avait peut-être profité de l'appui de son beau-père P. Valerius Patruinus et commencé sa carrière sénatoriale sans exercer de fonctions préliminaires. On le voit directement questeur. C'est probablement la même chose pour L. Marius Perpetuus, qui a aussi bénéficié de la position de son père homonyme et a probablement reçu directement le laticlave dans la légion IV *Scythica*.

L'Anonyme sous Macrin est un cas particulier, puisqu'il ne commence pas sa carrière dans l'ordre sénatorial mais comme membre de l'ordre équestre, avant qu'il soit admis par Macrin parmi les anciens préteurs. Il n'a exercé aucune fonction préliminaire, ni de magistratures inférieures.

2- Tribunat militaire.

La liste ne donne à nouveau que quatre légats de la légion XVI *Flavia Firma* ayant effectué le tribunat laticlave (n° : 3-4-6-7). L. Neratius Proculus l'avait fait à deux reprises, d'abord dans la légion VII *Gemina* stationnée à León en Asturie, puis dans la légion VIII *Augusta* à Strasbourg. De son côté, C. Septimius Severus avait sauté cette fonction considérée généralement comme indifférente pour l'avancement d'une carrière sénatoriale[941].

B- Les magistratures inférieures.

Six légats dans le tableau ci-dessus ont occupé des magistratures inférieures (n° : 1-3-4-5-6-7).

1- La questure.

L. Burbuleius Optatus Ligarianus s'occupait de l'administration financière du Pont-Bithynie lorsque celle-ci passe sous l'autorité du Sénat sous Hadrien. De sont côté, L. Fabius Cilo Septiminus était questeur de la province sénatoriale de Crète-Cyrénaïque à la fin du règne de Marc Aurèle. Quant à L. Marius Perpetuus, il était questeur candidat d'Auguste, charge qui a été fondue avec celle de quaestor Augusti à partir de Marc Aurèle.

---

[941] ALFÖLDY (G.), 1967, p. 74 ; ALFÖLDY (G.), 1969, p. 283 ; CAMPBELL (B.), 1975, p. 18 ; FITZ (J.), 1982, p. 319-320 ; BIRLEY (E.), 1988, p. 75 et 95.

2- L’échelon édilicien.

Un jeune sénateur après la questure devient habituellement édile, charge réservée aux patriciens, ou tribun de la plèbe. Les responsabilités de ces deux fonctions ont été progressivement réduites au profit du préfet de l’annone pour les édiles et soumises à la faveur du prince pour les tribuns de la plèbe[942].

Notre liste représente trois plébéiens (n° : 1-5-6) et deux édiles de la plèbe (n° : 3-4), qui ne peuvent pas être des patriciens. L. Burbuleius Optatus Ligarianus était édile de la plèbe, mais on est presque sûr qu’il est un homme nouveau, dont la carrière a avancé lentement. Quant à l’autre édile, Neratius Proculus, descendant d’une famille plébéienne de Saepinus, il avance dans sa carrière plus vite que Burbuleius, mais s’arrête au consulat.

De leur côté, les tribuns de la plèbe ont mené des cursus plus brillants que les édiles, à l’exception de L. Domitius Apollinaris, dont on ne connaît que les fonctions prétoriennes. C. Septimius Severus, parent de Septime Sévère, est arrivé au proconsulat d’Afrique, gouvernement considéré en général avec celui d’Asie comme se trouvant au sommet de tous les gouvernements de province. Le plébéien L. Fabius Cilo Septiminus mène une carrière plus remarquable. En effet, il a été préfet de la Ville et a obtenu un deuxième consulat. Il faut noter une autre exception dans la carrière de Fabius Cilo : il a été légat du proconsul à Narbonne, fonction prétorienne avant la préture.

C- Les magistratures supérieures.

1- La préture.

Tous les légats de la légion XVI *Flavia Firma* ont exercé cette charge, soit par l’avancement régulier, soit par la candidature. Le cas de L. Marius Perpetuus est exceptionnel, parce qu’on ne connaît pas ses fonctions entre la questure et le commandement de la légion XVI *Flavia Firma*. On peut penser que L. Marius Perpetuus avait profité de son rapprochement de la maison impériale comme quaestor candidatus Augusti et de la position de son frère L. Marius Maximus Perpetuus Aurelianus, consul en 199 pour sauter l’échelon édilicien et la préture. Il a directement commandé la XVI^{e} légion après sa questure, cas peu attesté dans des carrières de nos sénateurs[943]. A-t-il profité de l'appui de son frère aîné, consul à la même époque ?

2- Les fonctions prétoriennes et consulaires.

On remarque tout d’abord que le nombre des fonctions prétoriennes varie d’un sénateur à l’autre. Certains n’occupent qu’une seule charge prétorienne comme l’Anonyme sous Macrin, tandis que d’autres exercent jusqu’à six fonctions, comme L. Burbuleius Optatus. Mais en général, nos légats sont consuls après trois ou quatre charges prétoriennes.

---

[942] LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 651.

[943] On connaît trois légats de la légion IV *Scythica* qui ont exercé des fonctions prétoriennes importantes après leur questure. Voir : étude prosopographique de la légion IV *Scythica*, la questure des légats, p. 280.

Le cas de l'Anonyme sous Nerva ne peut pas être commenté puisqu'on ne connaît pas ses charges avant le commandement de l'unité. De plus, M.-A. Speidel avait douté de son identité, estimant qu'il s'agissait probablement d'une inscription de L. Domitius Apollinaris et non pas d'un nouveau gouverneur de Lyonnaise.

L'Italien L. Neratius Proculus, l'Espagnol L. Fabius Cilo Septiminus et l'Anonyme sous Macrin ont commandé la légion XVI *Flavia Firma* directement après la préture. Ce commandement a eu un impact positif sur l'avancement de leurs carrières. On avait déjà signalé que lorsqu'un jeune sénateur commence sa carrière prétorienne par un commandement militaire, il a plus de chance pour arriver au sommet de l'administration romaine. C'est le cas de Fabius Cilo par exemple.

L. Domitius Apollinaris et C. Septimius Severus ont commandé la légion après une curatelle des voies, tandis que L. Burbuleius l'avait fait après deux curatelles, celle des voies et celle de la gestion des ports et des finances de trois cités.

D'autre part, on note que seuls Domitius Apollinaris et Neratius Proculus ont exercé des commandements militaires après celui de la légion XVI *Flavia Firma*. Le premier a conduit la légion VI *Ferrata* en Syrie. Il a ensuite géré le trésor militaire. M. Corbier remarque en effet que les détenteurs de cette charge ont précédemment eu une expérience militaire[944]. Contrairement à ce qu'on attendait dans un tel cursus, Domitius Apollinaris quitte Rome pour gouverner une province sans armée, la Lycie-Pamphylie, après trois postes de nature militaire.

Quant à Neratius Proculus, il exerce trois charges prétoriennes militaires avant son consulat, la légation de la légion XVI *Flavia*, le commandement des détachements contre les Parthes sous Antonin le Pieux et la gestion du trésor militaire. Il semble que la mort ait empêché Neratius d'aller exercer des postes consulaires importants, comme c'est le cas dans des cursus similaires avec des commandements militaires[945].

On a déjà discuté le cas exceptionnel de Marius Perpetuus, qui a commandé la légion XVI *Flavia Firma* sans passer par les échelons édilicien et prétorien. Il a ensuite gouverné la province impériale d'Arabie avec une seule légion, la III *Cyrenaica*.

L. Fabius Cilo a occupé quatre postes prétoriens, dont deux militaires, la légation de la légion XVI *Flavia Firma* et la gestion du trésor militaire, séparés par le proconsulat de Narbonnaise. Comme Apollinaris, Fabius termine le parcours prétorien avec le gouvernement d'une province impériale non armée, la Galatie. Néanmoins, sa carrière reprend une dynamique d'avancement après son attitude pro-sévérienne. En effet, on le voit au sommet de l'administration romaine avec six charges consulaires couronnées par la préfecture de Ville et le deuxième consulat.

On note aussi une exception dans le cursus de L. Burbuleius Optatus Ligarianus, qui n'exerce pas de commandement militaire ni ne gouverne des provinces armées. Il occupe, dès le début, des charges de nature financière ou administrative.

Pour ce qui concerne les charges consulaires, il est évident qu'on a une variabilité, entre 2 et 6 postes par légat. Revenons sur la carrière de Burbuleius, son avancement se fait d'une manière différente. Après avoir couronné ses fonctions prétoriennes par la gestion de la caisse du peuple romain et le consulat, il est curateur des

---

[944]CORBIER (M.), 1974, p. 211.
[945]Peu après cette époque, Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus, légat de la légion VI *Ferrata* exerce quatre fonctions consulaires après trois postes prétoriens de nature militaire. Voir les légats de la légion VI *Ferrata* (n° 1).

lieux publics. Il gouverne ensuite la province de Cappadoce avec deux légions, la XV *Apollinaris* à Satala et la XII *Fulminat* à Mélitène. Il continue son avancement en Syrie avec une armée composée de trois légions. Mais le destin ne lui permet pas d'aller au-delà, car il meurt pendant son gouvernement en Syrie. Le parcours de l'Africain C. Septimius Severus est aussi étonnant, car ses fonctions consulaires sont plus importantes que ses charges prétoriennes. On note qu'il dirige, après son consulat, la province impériale de Germanie avec trois légions sans qu'il ait une réelle expérience militaire. De plus, on le voit, après dix ans, proconsul d'Afrique, sans qu'on ait d'information précise sur les postes occupés pendant cette période.

On avait déjà signalé que l'attitude pro-sévérienne de l'Espagnol Fabius Cilo Septiminus l'avait beaucoup servi dans son parcours, où il arrive au deuxième consulat après avoir gouverné d'importantes provinces (Pont-Bithynie, Mésie supérieure et la Pannonie supérieures), dirigé des vexillations en Thrace et en Italie, enfin exercé la préfecture de la Ville.

Marius Perpetuus a aussi gouverné une province sénatoriale à 12 faisceaux, après trois postes consulaires, mais on ne sait pas s'il s'agit de l'Afrique ou de l'Asie.

Enfin, le cas de l'Anonyme sous Élagabal est ambigue, puisqu'on le voit la même année rétrogradé au rang équestre par le prince, ce qui ne l'empêche nullement d'être son *comes* et *amicus* plus tard. En tout cas, il occupe deux charges importantes sous Élagabal, la préfecture de l'annone et la préfecture du prétoire.

V.3.2. Tribuns militaires laticlaves de la légion XVI *Flavia Firma*.

1- M. Accenna Galeria (tribun) Helvius Agrippa (sous Hadrien).

PIR², H 65 ; ALFÖLDY (G.), 1969, p. 171, n° 116 ; BIRLEY (A.-R.), 1981, p. 279 ; SALOMIES (O.), 1992, p. 88, n° 4 ; THOMASSON (B.-E.), 1996, p.118, n° 59 ; DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 565, n° 107 ; BIRLEY (A.-R.), 2005, p. 288, n° 21 ; MALONE (S.-J.), 2005, p. 57, n° 1.

CIL, II, 1262 = *CILAN* , II, n° 915, Alcala de Guadaira proche de Séville (Bétique) : M(arcus) Accenna M(arci) f(ilius) Gal(eria) Helvius / Agrippa praetorius trib(unus) pleb(is) / leg(atus) provinciae Africae dioecesis / Carthaginensium item quaesto/ri provinciae Africae IIIviro ca/pitali trib(uno) laticl(avio) Syriae leg(ionis) XVI Fla(viae) / item trib(uno) laticl(avio) Brittanniae leg(ionis) XX / Val(eriae) victricis curio minor vixit an/nis XXXIIII mensibus tribus dieb(us) XXIII / M(arcus) Accenna Helvius Agrippa [fil(ius)] patri dul(cissimo) f(ecit).

A.-R. Birley propose une carrière inverse :

- *Curio minor*. Le terme est peu utilisé et peut-être simplement se trouve en contraste avec le curio maximus, chef du collège des curiones qui avait la responsabilité des rites sacrés.
- Tribun laticlave de la légion XX *Valeria Victrix* stationnée à Chester en Bretagne depuis Claude.
- Tribun laticlave de la légion XVI *Flavia Firma* qu'on date après le retour en Syrie de Satala sous Hadrien.
- *IIIvir capitalis*. C'est la fonction ayant le moins de valeur parmi les quatre charges du vigintivirat, réservée généralement aux homines noui.
- Questeur de la province d'Afrique.
- Légat de la province d'Afrique dans le diocèse de Carthage.
- Tribun de la plèbe, puis préteur.

Origine : Espagne, peut-être Séville. G. Alföldy propose un descendant direct ou probablement fils de proconsul de Bétique au début du II^e siècle, M. Accenna Saturninus (*PIR²*, A 24). Ainsi, les autres éléments proviennent de l'ascendance maternelle, plus précisément de L. Helvius Agrippa, proconsul de Sardaigne en 68/69 (*PIR²*, H 64).

2- T. Aelius Palatina (tribu) Naevius Antonius Severus (au milieu du III^e s.).

PIR², N 5.

1- *CIL*, VI, 1332 (p. 3141, 4682, 4774) = *CIL*, VI, 31632, Rome : T(ito) Aelio T(iti) f(ilio) Pal(atina) / Naevio Antonio / Severo c(larissimo) v(iro) / quaestori sodali Ha/drianali trib(uno) laticl(avio) / leg(ionis) XVI Fl(aviae) Piae F(idelis) praef(ecto) / feriar(um) Latinar(um) IIIvir(o) / capit(ali) seviro equitum / Romanorum turmae / secundae / Pao lib(ertus) nutritor.

2- *IG*, XIV, 1071 = *ILS*, 8837 = *IGR*, I 134 = *IGUR*, 58, Rome : Τίτ(ον) Αἴλ(ιον) Ναίβ(ιον) Ἀντώνιον / Σεβῆρον / τὸν λαμπρότατον ὑπατικὸν / τὸν εὐεργέτην / Ἰούλιοι Ἰουλιανὸς φρ(ουμεντάριος) / καὶ Οὐαλεντεῖνος (ἑκατόνταρχος) λεγ(ιωνάριος) / κανδιδάτοι / αὐτοῦ / τὸν ἐν πάσιν ἀληθῆ.

T. Aelius Naevius Antonius Severus a occupé plusieurs fonctions préliminaires avant la questure. Le deuxième texte montre qu'il a eu ses fasces sous l'empereur Dèce, d'après Hülsen (*CIL*, VI, 31632). Mais nous n'avons aucune information sur les charges entre la questure et le consulat.

- Sévir des chevaliers romains de la deuxième turme. C'est une charge honorifique prestigieuse. Les commandants des turmae montaient au Capitole le 15 juillet lors de la *recognitio equitum*, la revue des chevaliers.
- *IIvir capitalis*. La fonction la moins honorifique parmi celles du vigintivirat.
- Les préfets feriarum Latinarum remplacent métaphoriquement les deux consuls quand ils quittent Rome pour sacrifier à Jupiter Latin sur le mont Albain le 26 janvier[946].
- Tribun de la légion XVI *Flavia Firma* Pieuse et Fidèle.
- Coopté dans la confrérie chargée de célébrer le culte du divin Hadrien.
- Questeur.
- λαμπρότατος ὑπατικὸς, brillant consulaire.

Origine : italienne.

3- Domitius Seneca (84-87)

BALLAND (A.), 1981, p. 106, p. 103-120.

1- *CIG*, 4236 = *TAM*, II 570, Tlos (Lycie) : [τὸν δεῖνα - - - χειλίαρχον? λεγεῶνος ις´] Φλαυΐας Φίρμης, υἱὸν Δομι|τίου Ἀπολλειναρίου τοῦ |δικαιοδότου, | Τλωέων ἡ βουλὴ καὶ ἡ γερου|σία καὶ ὁ δῆμος.
2- BALLAND (A.), 1981, p. 104, n° 43 = *AE*, 1981, 826c, Xanthos (Lycie-Pamphylie) : Δομέτιον Σενέκαν, υἱὸν Δομε|τίου Ἀπολλειναρίου τοῦ ἡγε|μόνος.
3- BALLAND (A.), 1981, p. 104, n° 45 = *AE*, 1981, 826e, Xanthos (Lycie-Pamphylie) : Κλωδίαν Δεκείνην γυναῖκα | Δομέτιου Σενέκα, τοῦ υἱοῦ Δο|μετίου Ἀπολλειναρίου.

Pour B. Rémy, le poste occupé par Domitius Seneca ne peut être que le tribunat laticlave. Il est fils de L. Domitius Apollinaris, légat de la légion XVI *Flavia* et de la légion VI *Ferrata* (n° 2), et père d'un fils homonyme qui était légat de la province de Lycie-Pamphylie en 133-135[947]. Domitius Seneca a fait son service dans la légion XVI *Flavia*, sans doute lorsque celle-ci était à Satala sous le commandement de son père (84-87) et son grand-père maternel P. Valerius Patruinus était en même temps gouverneur de Cappadoce-Galatie entre 83-88 (*PIR²*, V 161).

[946] LASSERE (J.-M.), 2007, p. 571.
[947] RÉMY (B.), 1989, p. 301, n° 246.

4- Q. Domitius Quirina (tribu) Hispanus (II^e s.).

RE, V, 1903, col. 1427, n° 61 ; *PIR*² D 150.

CIL VIII, 5179 (p. 1639) = *ILAlg* I, 536, *Zattara* (Afrique) : Q(uinto) Domitio P(ubli) f(ilio) Q[u]ir(ina) / Hispano trib(uno) [mi]l(itum) / leg(ionis) XVI Flavia[e] / Firmae quaestori urb(ano) / d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

L'inscription est faite par le décret des décurions et aux frais du peuple de Zattara en Numidie, d'où l'origine de Q. Domitius Hispanus, fils de Publius de la tribu Quirina. On ne connaît que deux charges de la carrière sénatoriale de Domitius, le tribunat laticlave de la légion XVI *Flavia Firma* et la questure urbaine, que M. Le Clay a datées du II^e siècle[948]. Il est possible que Domitius Hispanus soit un notable local qui a été admis à la questure avant son départ à Rome.

Le rédacteur de la *RE* n'exclut pas de lien de parenté avec Domitius Apollinaris, légat de la légion XVI *Flavia* et de la légion VI *Ferrata* (n° 2), ce qui n'est pas le cas, puisqu'on a bien identifié les membres de sa famille.

5- M. Nonius Fabia (tribu) Macrinus (sous Hadrien).

AE, 1907, 180 = *ILS*, 8830.

RE, XVII, 1936, col. 879-882, n° 36 ; *PIR*², N 140 ; PFLAUM (H.-G.), 1966, p. 38, n° 8 ; SCHUMACHER (L.), 1973, p. 82, n° 35 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 417 ; THOMASSON (B.-E), *LP*, col. 104, n° 35 (Pannonie Supérieure), col. 113, n° 13 (Pannonie Inférieure) et col. 230, n° 152 (Asie) ; GARZETTI (A.), 1997, pp. 193-197 = *AE*, 1997, 721 ; *AE*, 2007, 257 ; GREGORI (G.-L.), 2012, pp. 286-301 = *AE*, 2012, 95.

1- *AE*, 1997, 721 = *Suppl.It*, XXV, n° 45, Brixia (Regio X) : [M(arco) No]nio [M(arci) f(ilio)] / [Fab(ia) Ma]crino [co(n)s(uli)] / [XVvir(o) sacr(is) f]aciund(is) leg(ato) [Aug(usti)] / [pr(o) pr(aetore) prov]inc(iae) Pann(oniae) superi[or(is)] / [curatori alve]i Tiber(is) et riparum ite[m] / [cloac(arum) urb(is) leg(ato)] Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Pann(oniae) [inf(erioris)] / [leg(ato) leg(ionis) XIIII Ge]m(inae) pr(aetori) trib(uno) pleb(is) leg(ato) prov(inciae) Asia[e q(uaestori)] / [tr(ibuno) mil(itum) legi(onis) XVI et le]g(ionis) VII Gem(inae) Xvir(o) stlitib(us) iudic[and(is)] / [d(ecreto) pa]trono [d(ecurionum)]
2- *AE*, 1907, 180 = *ILS*, 8830 =*IK.17.1.*, n° 3029 ; Éphèse : [Μ(ᾶρκον) Νόνιον] Μακρεῖ[νον] / ὕπα[τ]ον Ῥωμαίων, ἀνθύ/πατον Ἀσίας, τῶν ἐπιτε/λουμένων ἱερῶν τῶν πεντ[ε]/καίδεκα ἀνδρῶν, Ἀντωνει/νιανὸν Οὐηριανὸν ἐκ τῶν / συνκατηξιωμ[έ]νων φιλτά/των ἱερέα, πρ[ε]σβευτὴν / καὶ συναπόδημον τοῦ μεγίσ/[τ]ου αὐτοκράτορος Μ(άρκου) Αὐρηλίου / Ἀντωνείνου, ἡγεμόνα ὑπ[α]/τικὸν Παννονίας τῆς ἄνω, / ἡγεμόνα Παννονίας τῆς κά/τω, ἐπιμελητὴν τοῦ Τιβέρεως / ποταμοῦ τῆς ἑκατέρωθεν / ὄχθης, ἡγεμόνα λεγιῶνος / τεσσαρεσκαι[δ]εκάτης, στρατη/γὸν Ῥωμαίων, δήμαρχον / πρεσβευτὴν τῆς Ἀσίας, ταμίαν, /

[948] LE GLAY (M.), 1986, p. 140.

χειλίαρχον πλατύσημον / λεγιῶνος ἑπτακαιδεκάτη[ς,] / ἐν τοῖς δέκα τῆς ἐπιμελεία[ς] / τῶν δικῶν προστάντα, τ[ὸν] / τῆς ἐπαρχείας σωτῆ[ρα·] / τὴ[ν] τειμὴν ἀνέστησεν / [Τ(ίτος) Φλ(άουιος) Δ]αμιανός.

M. Nonius Macrinus est connu par d'autres documents[949].

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun de la légion VII *Gemina* stationnée à León en Espagne citérieure. Le poste n'est pas mentionné dans le texte grec.
- Tribun militaire de la légion XVI *Flavia Firma*. M. Egger a marqué que le lapicide dans le texte grec a gravé par erreur le chiffre XVII (ἑπτακαιδεκάτης). Plus récemment, G.-L. Gregori a restitué cette lacune par le nom de la légion X *Fretensis*. Quoi qu'il en soit, M. Nonius Macrinus a occupé ce poste sous Hadrien.
- Questeur, puis légat du proconsul d'Asie vers 143.
- Tribun de la plèbe en 145, puis préteur en 147.
- Légat de la légion XIV *Gemina* stationnée à Carnuntum en Pannonie supérieure entre 148-151.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Pannonie inférieure avec une seule légion, la II *Adiutrix*, entre 150/151 et 153/154.
- Consul suffect en 154.
- Membre du collège des cinq curatores alvei Tiberis et riparum et cloacarum urbis vers 154-156.
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Pannonie supérieure (vers 159-162 (G. Alföldy, 1977, p. 236).
- Légat et *comes* de Marc Aurèle en 169/170.
- ἀνθύπατος Ἀσίας, proconsul d'Asie en 170/171.
- chargé d'une mission extraordinaire en Espagne en 172-173 contre les raids maures qui ont commencé en 171-172.
- Coopté XVvir sacris faciundis peu après 154, puis coopté dans la confrérie chargée de célébrer le culte de Lucius Verus.

Origine : Brixia en Regio X.

6- P. Postumius Papiria (tribu) Romulus (III^e s.).

PIR², P 891.
AE, 1906, 6 = *ILAlg*, I, 1290, Thubursicu Numidarum (Afrique) : [P(ublio) P]os[t]umio [F(lavio) Pap(iria)] / Romulo III[Iviro viar(um)] / curandar(um) [trib(uno) mil(itum)] / leg(ionis) XVI Flav[iae quaest(ori)] / provinciae [- - -] / trib(uno) plebis d[esignato] / a Thubursici[tanis] / primo lato c[lavo exor]/nato [- - -
P. Postumius Romulus est le premier Thibursicitain ayant reçu le laticlave :

[949] *CIL*, V, 4300, 4325, 4336, 4343, 4344 et 4361

- *IIIvir viarum curandarum*. La troisième charge du vigintivirat.
- Tribun laticlave de la légion XVI *Flavia Firma*.
- Questeur dans une province dont le nom a été effacé.
- Désigné tribun de la plèbe.

Origine : Thubursicu Numidarum en Afrique Proconsulaire. Il a peut-être des liens de parenté avec Q. Valerius Postimius Romulus, conseiller de Septime Sévère et Caracalla entre 198 et 209 (*PIR*², P 893).

7- P. Tullius Stelatina (tribu) Varro (fin du règne de Trajan).

*PIR*², T 394 ; *RE*, VII, 1948, col. 1326, n° 57 ; *RE sup.*, XIV, 1974, col. 818, n° 57 ; LAMBRECHTS (P.), 1936, p. 48, n° 129 ; STEIN (A.), 1940, p. 42-44 ; LE GALL (J.), 1953, p. 141, n° 14 ; PFLAUM (H.-G.à, *Carrières…*, p. 635-637 ; ALFÖLDY (G.), 1967, p. 26, n° 34 ; ALFÖLDY (G.), 1969, 167 ; LIOU (B.), 1969, pp. 17-23, n° 2 ; CORBIER (M.), 1974, p. 156, n° 35 ; SCHUMACHER (L.), 1973, p. 49, n° 13 ; ALFÖLDY (G.), 1977, p. 420 ; BIRLEY (A.-R.), 1981, p. 239-240 ; THOMASSON (B.-E), *LP*, col. 23, n° 20 (Bétique) ; col. 126, n° 37 (Mésie) ; col. 381, n° 85 (Afrique Proconsulaire) ; RÉMY (B.), 1989, p. 256, n° 209 ; THOMASSON (B.-E.), 1996, p. 61, n° 73 ; BIRLEY (A.-R.), 2005, p. 246, n° 19.
CIL, XI, 3364 = *ILS*, 1047, Tarquinii (Regio VII) : P(ublio) Tullio / Varronis fil(io) / Stel(latina) Varroni co(n)s(uli) / auguri proco(n)s(uli) provinc(iae) / Africae leg(ato) Aug(usti) pro pr(aetore) / Moesiae superior(is) curat(ori) / alvei Tiberis et riparum / et cloacarum urbis praef(ecto) / aerari(i) Saturn(i) proco(n)s(uli) prov(inciae) / Baeticae ulterioris Hispa/niae leg(ato) leg(ionis) XII Fulminatae / et VI Victris P(iae) F(idelis) / praetori aedil(i) Ceriali / quaestori urb(ano) tribuno / milit(um) leg(ionis) XVI Fl(aviae) Xviro stlitibus / iudicand(is) praetori Etruriae quin/quennali Tarquinis / P(ublius) Tullius Callistio posuit.
Le personnage est connu par d'autres inscriptions (*CIL*, XI, 3366 et peut-être 3003 ; *IIt*., XIII, 1, n° 5, p. 204-205 ; *FO*, p. 49). L'inscription ci-dessus mentionne la préture d'Étrurie, une fonction régionale, et la magistrature locale de quinquennalis à Tarquinii à la fin du texte.
En ordre inverse, il est :

- *Xvir stlitibus iudicandis*. Le début de la carrière sénatoriale.
- Tribun de la légion XVI *Flavia Firma* stationnée à cette époque à Satala en Cappadoce.
- Questeur urbain, édile cerialis et préteur.
- Légat de la légion XII *Fulminata* stationnée à Mélitène en Cappadoce en 119/120-121/122.
- Légat de la légion VI *Victrix*. A. Alföldy, A.-R. Birley et B. Rémy pensent que P. Tullius Varro a conduit cette unité de Vetera en Germanie supérieure à Eburacum en Bretagne dans la 1ère moitié de 123. Cette dernière hypothèse renforce la datation de son tribunat laticlave à la fin du règne de Trajan.
- Proconsul de la province d'Espagne Bétique vers 124-125.
- Préfet du trésor du temple de Saturne en 125-126/127.
- Consul suffect au 1er avril 127 : *K(alendis) Apr(ilibus) P(ublius) Tullius Varr[o], I[un]ius Paetus* (*Inscr. IIt*., XIII, 1, n° 5, p. 204-205 ; *FO*, p. 49).
- Curateur du lit et des rives du Tibre. La première charge consulaire.

- Légat de la province impériale à deux légions, la Mésie supérieure en 130/131. En 135, d'après M. Corbier et B. Rémy.
- Proconsul d'Afrique en 142/143.

Origine : Tarquinii en Étrurie.

Les fonctions des tribuns laticlaves de la légion XVI *Flavia Firma* dans l'ordre chronologique.					
Nom	**Origine**	**Fonctions préliminaires**	**Magistratures inférieures**	**Magistratures supérieures**	**Fonctions consulaires**
1- Domitius Seneca	Vercellae (Italie)	- Trib. leg. XVI FF (84-87)	= =	= =	= =
2- P. Tullius Varro	Traquinii (Italie)	- Xvir stlitibus iudicandis - Trib. leg. XVI FF (Trajan)	- Quaes. urban. - Aed. cerialis	- Praetor - Leg. leg. XII Fulmin. (119/20-121/22) - Leg. leg. VI Victricis (123) - Procos. prov. Baetic. (124-125) - Praef. aer. Sat. (125-126/27)	- Consul ((127) - Curat. alvei Tiberis et riparum et cloacarum. - Leg. Aug. pr. pr. prov. Moes. sup. (130/131 ou 135) - Procos Africae (142-143).
3- M. Accenna Helvius Agrippa	Espagne	- Trib. leg. XX Valeriae V. - Trib. leg. XVI FF (Hadrien). - IIIvir capitalis	- Quaes. prov. Afric. - Leg. prov. Afric. Dioecesis Carthag. - Trib. pleb.	- Praetor	= =
4- M. Nonius Macrinus	Brixia (Italie)	- Xvir stlitibus iudicandis - Trib. leg. VII Geminae - Trib. leg. XVI FF (Hadrien)	- Quaes. prov. Asiae - Leg. procos Asiae (143). - Trib. pleb. (145)	- Praetor (147) - Leg. leg. XIV Geminae (148-151). - Leg. Aug. pr. pr. prov. Pann. inf. (150-154)	- Consul (154) - Curat. alvei Tiberis et riparum et cloacarum Urbis (154-156). - Leg. Aug. pr. pr. prov. Pann. sup. (159-162) - Comes Imp. Marc. Aurel. (169/170). - Procos Asiae (170/171). - Missus in Hisp. (172-173).
5-Q. Domitius Hispanus	Afrique	- Trib. leg. XVI FF (II^e s.)	- Quaes. urban.	= =	= =
6- P. Postumius Romulus	Afrique	- IIIIvir viarum curandarum - Trib. leg. XVI FF (III^e s.)	- Quaes. - Trib. pleb. design.		= =
7- T. Aelius Naevius Antonius Serverus	Italie	- VIvir equit. Romanorum - IIIvir capitalis - Praef. feriarum Latinarum - Trib. leg. XVI FF (III^e s.)	Quaes.	= =	- Cos.

V.3.2.1. Origine des laticlaves de la légion XVI *Flavia Firma*.

La liste ci-dessus présente seulement sept jeunes sénateurs de diverses époques. Ils sont en majorité d'origine occidentale. Quatre Italiens (n° : 1-2-4-7), dont trois étaient entre Domitien et Hadrien, et un seul vers le milieu du III^{e} siècle. Le tribunat de l'Espagnol (n° : 3) date aussi d'Hadrien. On rélève dans notre liste deux Africains (n° : 5-6), dont Postumius Romulus a été le premier de sa ville à recevoir le laticlave. Un cas similaire est celui de l'autre Africain, Domitius Hispanus, qui a peut-être accédé à la questure urbaine avant son départ à Rome.

Malgré la faiblesse de ce dossier, on ne remarque aucun changement concernant le milieu du recrutement des officiers légionnaires du second rang. On retouve ce qu'avait déjà révélé les données de la légion III *Gallica* et de la IV *Scythica*.

V.3.2.2. Cursus honorum des laticlaves de la légion XVI *Flavia Firma*.

A- Les fonctions préliminaires.

On observe deux postes de *Xvir stlitibus iudicandis* (n° : 2-4), un *IIIIvir viarum curandarum* (n° : 6) et deux *IIIvir capitalis* (n° : 3-7).

Le tribunat laticlave de Domitius Seneca est le seul élément connu de sa carrière. Il a sans doute profité de la position de son père et de son grand-père et sauté l'étape du vigintivirat. Quant à Domitius Hispanus, il est possible qu'il n'ait exercé aucune des charges du vigintivirat pour recevoir directement le laticlave avant le poste de questeur urbain.

Il est clair que, dans un cursus sénatorial, le tribunat laticlave succède au vigintivirat. Mais ce n'est pas toujours le cas. M. Accenna Helvius Agrippa a exercé deux tribunats laticlaves avant le poste le moins prisé du vigintivirat, le *IIIvirirat capitalis*.

M. Nonius Macrinus a aussi doublé son tribunat laticlave, mais dans un enchaînement administratif correct, après le poste du vigintivirat.

Le cas de T. Aelius Naevius Antonius Severus est exceptionnel, puisqu'il exerce trois postes préliminaires en plus du tribunat laticlave. Les trois fonctions sont comparables en dignité : vigintivirat, VIvir equitum Romanorum et praef. Feriarum Latinarum. Ce dernier cursus date du milieu du III^{e} siècle, où le tribunat militaire préquestorien devient rare et commence à disparaître[950].

---

[950]LASSERE (J.-M.), 2007, p. 650.

B- Les magistratures inférieures.

On note à première vue que tous nos tribuns ont été questeurs à l'exception de Domitius Seneca. P. Tullius Varro et Q. Domitius Hispanus étaient des questeurs urbains. Le premier a poursuivi sa carrière après l'édilité cerialis, avec des postes prétoriens et consulaires, tandis que la carrière de l'autre s'arrête à la questure urbaine, peut-être en raison de sa mort.

Accenna Helvius était questeur de la province sénatoriale d'Afrique, où il était légat dans le diocèse de Carthage. Ensuite, il est tribun de la plèbe et préteur, charge dans laquelle il est mort. On observe cette séquence inhabituelle dans la carrière de Nonius Macrinus, qui a été d'abord questeur puis légat du proconsul d'Asie. Mais celui-ci est allé plus loin dans sa carrière pour occuper des postes consulaires importants. Enfin, P. Postumius Romulus a passé sa questure dans une province inconnue avant d'être désigné au tribunat de la plèbe, qui fut sans doute son dernier poste.

C- Les fonctions prétoriennes et consulaires.

Seuls trois tribuns de notre liste ont continué leur carrière après la préture. On ignore le cursus d'Aelius Naevius, parce qu'on ne lui connaît aucune charge entre la questure et le consulat.

L'Italien P. Tullius Varro commence sa carrière à la fin du règne de Trajan, la poursuivant sous Hadrien et la terminant sous Antonin le Pieux. Il présente un cursus sénatorial typique, débutant sa carrière prétorienne avec deux commandements militaires successifs dans la légion XII *Fulminata* en Cappadoce et la VI *Victrix* en Bretagne. Il est ensuite proconsul de Bétique et préfet du trésor du peuple romain. Après son consulat en 127, il exerce trois postes consulaires couronnés par le proconsulat d'Afrique en 142-143.

L'autre Italien M. Nonius Macrinus mène aussi une carrière remarquable commençant sous Hadrien et finissant sous Marc Aurèle. Sa carrière prétorienne ne contient que deux commandements militaires, la légation de la légion XIV *Gemina* en Pannonie supérieure, suivi du gouvernement de la province voisine de Pannonie inférieure avec une seule légion, la II *Adiutrix* à Aquincum, l'actuelle Budapest. Après son consulat en 154, il exerce cinq charges consulaires, dont la dernière a été en 172-173, lors du commandement extraordinaire en Espagne contre les raids maures.

V.3.3. Tribuns militaire angusticlaves de la légion XVI *Flavia Firma*.

1- Claudius Tyrannus (II^e ou III^e s.).

RIU, VI, 1454 ; *AE*, 2001, 1675b.
DEVIJVER (H.), 1986, p. 191, n° 36 ; *PME*, I, IV, V C190.
CIL, III, 10329, Vetus Salina (Pannonie inférieure) : D(is) M(anibus) / Cl(audius) Tyrannus trib(unus) leg(ionis) / XVI F(laviae) F(irmae) trib(unus) coh(ortis) III Bat(avorum) / Ulp(ia) Saturnina coniugi / pientissimo et Cl(audius) Concor/dianus eq(ues) R(omanus) patri desid(eratissimo).

- Tribun de la légion XVI *Flavia Firma*.
- Mort lors de son tribunat dans la troisième cohorte des Bataves en Pannonie inférieure. Cette unité était milliaire, fait qui indique le sens direct du cursus[951].

Origine : peut-être Éphèse en Asie (H. Devijver).

2- P. Quinctius Romilia (tribu) (sous Auguste).

PME, II, IV, V, Q 1 ; DEMOUGIN (S.), 1981, p. 296, B 4 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 42, n° 28.
CIL, VI, 3533, Rome : P(ublius) Quinctius P(ubli) f(ilius) Rom(ilia) / tr(ibunus) mil(itum) leg(ionis) XVI / ex testamento arbitratu P(ubli) Quincti P(ubli) l(iberti) Zenonis.

S. Demougin propose une date haute en raison de l'utilisation du nominatif et de l'absence du cognomen et de l'épithète de l'unité. La XVI^e Légion a été créée par Octave et installée en Afrique avant la bataille d'Actium[952]. La tribu Romilia se trouve en Italie[953], d'où l'origine probable de P. Quinctius. Il n'est donc pas de Rome comme l'indique S. Demougin.

Origine : peut-être italienne.

3- M. Sentius Proculus (sous Trajan). Voir l'inscription n° 108.

4- Statilius Dionysius (sous Septime Sévère).

PME, II, S64 ; RÜPKE (J.), GLOCK (A.), 2005, p. 1008, n° 1773 et p. 1297, n° 3131 ; MICHEL (Ch.), 2007, p. 222.
CIL, VI, 1074 (p. 3777, 4322) = *ILS*, 456 = *AE*, 1954, 245 = *AE*, 2007, 208, Rome : [Fulviae Plautillae Aug(ustae) coniugi] / Imp(eratoris) M(arci) Aureli Antonini Aug(usti) / Pii Felicis pontificis cons(ulis) /

---

[951] ROXAN (M.-M.), 1999, p. 264.
[952] RITTERLING (E.), 1925, col. 1762 et 1764.
[953] KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 272.

Imp(eratoris) L(uci) Septimi Severi Aug(usti) Pii Felicis / pontificis et Parthici maximi cons(ulis) III nurui / filiae / [C(ai) Fulvi Plautiani c(larissimi) v(iri) co(n)s(ulis) II] / pontificis nobilissimi pr(aefecti) pr(aetorio) necessarii / Augg(ustorum) et comitis per omnes expeditiones eorum / T(itus) Statilius Calocaerus nomencl(ator) / cum Statilio Dionysio trib(uno) leg(ionis) XVI Flaviae / et Statilio Myrone dissignatore scaenar(um) / filiis et Statilio Dionysio discipulo fictorum / pontificum cc(larissimorum) vv(irorum) nepote suo / [a]mpla beneficia de indulgentia / [Au]gustorum suffragio patris eius / consecutus.

Statilius Dionysius, tribun militaire de la légion XVI *Flavia Firma*, est fils de T. Statilius Calocaerus et frère de Statilius Myro qui est entré avec son père dans le personnel administratif encadrant les officiels de la cité. Il est peut-être père de Statilius Dionysius, jeune discipulus, qui était mis à la disposition du groupe des fictores participant à la préparation des gâteaux et des offrandes pour les cérémonies auxquelles se mêlaient les clarissimes composant ce collège majeur.

5- M. Sulpicius Quirina (tribu) Felix (entre 140 et 144).

IAM, II, 1982, 307 ; *AE*, 1983, 997 te 998 ; *IAM sup*., 2003, n° 307
GSELL (S.), 1931, pp. 1-39 = *AE*, 1931, 38 ; BIRLEY (E.), 1953, p. 149 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières*.., p. 1078 ; REBUFFAT (R.), 1992, pp. 185-219 ; PONS-PUJOL (L.), 2012, p. 2247-2259.

Une base de statue porte trois inscriptions, dont la première concerne le bénéficiaire M. Sulpicius Felix et les donateurs, ses amis. Le deuxième texte donne la liste de ses amis, tandis que le troisième présente le décret pris par les Salenses le 28 octobre 144. En raison de la longueur des inscriptions, on ne retient que ici celle qui donne la carrière militaire de M. Sulpicius Felix.

AE, 1931, 36, Sala (Maurétanie) : M(arco) Sulpicio M(arci) f(ilio) / Felici domo Roma trib(u) / Quir(ina) lib(eratori) et patr(ono) praef(ecto) coh(ortis) I / Germanor(um) trib(uno) mil(itum) leg(ionis) XVI / F(laviae) F(irmae) F(idelis *ou* Felix) trib(uno) mil(itum) coh(ortis) III Ulp(iae) I(milliariae) / Petraeor(um) electo et retento / ad cens(us) excipiend(os) in partem / provinc(iae) Arm(eniae) item Capp(adociae) / praef(ecto) eq(uitum) al(ae) II Syrorum c(ivium) R(omanorum) / amici ob adfect(ionem) munic(ipii) Sal(ensis) / et innocentiam d(e)d(icaverunt) / decretumq(ue) ordinis subiecerunt.
Une carrière équestre directe :

- Préfet de la première cohorte des Germains en Mésie inférieure en 145 (*RMD*, V, 399/165).
- Tribun militaire de la légion XVI *Flavia Firma Fidelis* ou *Felix*, qui est retournée à Samosate en Syrie. On peut se demander si la deuxième épithète *Fidelis* ou *Felix* a été donnée à la légion XVI *Flavia Firma* dans des conditions spéciales, ou tout simplement si les Salenses ont confondu cette unité avec la légion IV *Flavia Felix*.
- Tribun militaire de la cohorte miliaire *III Ulpia Petraeorum milliaria equitata* en Cappadoce (*RE*, IV, 1901, col. 324). R. Rebuffat pense que ce dernier commandement est la troisième milice de Sulpicius Félix et qu'il a ensuite exercé une fonction procuratorienne sexagénaire, *ad census excipiendos in partem provinciae Armeniae item Cappadociae*. (R. Rebuffat, 1992, pp. 196-198).

- Préfet de la deuxième cohorte montée des Syriaques, *equitum alae II Syrorum*, à *Sala* en Maurétanie Tingitane. R. Rebuffat pense qu'il est tout à fait exceptionnel qu'un cursus équestre débouche à nouveau sur une fonction militaire. Il estime qu'il ne s'agit pas d'une quatrième milice comme l'on a estimé auparavant, mais d'une sorte de commandement militaire accompagnant des responsabilités civiles, autrement dit, d'un pseudo-procurateur par délégation[954].

Origine : Rome.

6- Tiberius Claudius (155-159). Voir l'inscription n° 117.

7- V e r s e n i u s Lemonia (tribu) Granianus (vers 160-165).

PME, II, IV, V V72 ; SILVESTRINI (M.), 2010, p. 61.
CIL, XI, 1937, Perusia (Regio VII) : D(is) M(anibus) / [- - -] Verseni L(uci) f(ilii) Lem(onia) / Graniani tri[b(uni)] / coh(ortis) XXXII volunt(ariorum) / trib(uni) leg(ionis) XVI Fl(aviae) Firm(ae) / IIvir(i) Hispellatium / patrono municipi(i) / Arnat(ium) vixit annis / XXXII fratri piissim[o] / L(ucius) Versenus Aper.

- Tribun de la cohorte *XXXII Voluntariorum* qui était en Germanie supérieure vers 160 (*CIL*, XII, 7362, 7381, 7382, 7383, 11734, 12494 (1-2-3), et *AE*, 1978, 542).
- Tribun de la légion XVI *Flavia Firma* en Syrie.

Origine : Hispellum en Regio VI. Il est frère de L. Versenius Aper (*PME*, II, IV, V V71), qui était tribun angusticlave de la cohorte miliaire *I Vindelicor* (*CIL*, XVI, 107) et préfet de l'*ala II Flavia Hispanorum* (*AE*, 1937, 166).

8- Anonyme (sous Septime Sévère).

PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 695, n° 259 ; BIRLEY (A.-R.), 1981, p. 309 ; *PME*, II, IV inc. 96.
CIL, VI, 1643 : - - -] / praef(ecto) class(ium) Brit(annicae) et [Germ(anicae) item] / Moesic(ae) et Pannonic(ae) - - - -] / proc(uratori) et praesidi Alpium - - - -] / subpraef(ecto) class(is) praet(oriae) [- - - -] / trib(uno) leg(ionis) XVI Fl(aviae) et praep[o]s(ito) a[lae- - -

Le cursus de cet Anonyme est en ordre inverse. Il manque le début de la carrière, pour lequel H.-G. Pflaum a proposé le tribunat d'une cohorte cumulée avec le commandement d'une aile de Syrie, tandis que H. Devijver place ce dernier commandement après le tribunat angusticlave dans la XVI^{e} légion :

- Tribun de la légion XVI *Flavia Firma*.
- Praepositus alae ?

Il commence ensuite une carrière procuratorienne :

---

[954]Sur la nature de l'autorité de M. Sulpicius Felix, voir : EL-HOUCINE (R.), 2002, p. 638-342.

- *Subpraefectus classis praetoriae*, sous-préfet de l'une des deux flottes prétoriennes d'Italie (poste sexagénaire).
- *Procurator et praeses Alpium*. Procurateur et gouverneur d'une des petites provinces alpestres (poste centenaire). Cette titulature n'existait pas avant Septime Sévère (H.-G. Pflaum).
- *Prafectus classium Britannicae et Germanicae et Moesicae et Pannonicae*. A.-R. Birley suit H.-G. Pflaum en proposant l'expédition britannique de Septime Sévère (poste ducénaire).

Origine : probablement italienne.

9- Anonyme (1ère moitié du IIIe s.).

MENDEL (G.), 1901, p. 84, n° 215 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 698, n° 261 ; PISO (I.), 1978, p. 517 ; *IK.27*, p. 131, n° 57 ; DEVIJVER (H.), 1986, p. 155, n° 12
IGR, III, 1420 = *ILS*, 8868 = *SEG*, XVIII, 1042, Prusias ad Hypium (Pont-Bithynie) : Τι. Κλ. ΑΓ̣Ο[- - - - - 6e ligne [- - -]ΕΓ[- - - - ΟΚ[- - - -] / ΙΟΣ[- - -]ΟΥΣΑΡΙΚΚΛ[- - - -Συ] / ρίας καὶ [Φ]οινείκης καὶ Ἀραβίας / καὶ Συρίας Παλαιστίνης, [ἔπαρχον ἱ]π̣/πέων ἴλης α΄ Θρᾳκῶν Ἡρακλειανῆς, χει/λίαρχον λεγ(εῶνος) ις΄ Φλ. Φίρμης, ἔπαρχον / σπείρης α΄ Γερμανῶν χειλιάνδρου, / Τι. Οὔλπιος Παπιανός, τὸν φίλον / καὶ εὐεργέτην.
La carrière de notre Anonyme est en ordre indirecte :

- ἔπαρχος σπείρης α΄ Γερμανῶν χειλιάνδρου, préfet de la première cohorte miliaire des Germains qui était à Sisila en Cappadoce (*RE*, IV, 1901, col. 293). H.-G. Pflaum a bien remarqué que la cohorte miliaire n'est pas commandée par un tribun comme elle aurait dû l'être.
- χειλίαρχος λεγεῶνος ις΄ Φλαυΐας Φίρμης, tribun de la légion XVI *Flavia Firma*.
- ἔπαρχος ἱ̣ππέων ἴλης α΄ Θρᾳκῶν Ἡρακλειανῆς, préfet de la première aile des Thraces, dite Herculiana, qui était en Pannonie.

L'Anonyme, après avoir accompli les trois milices commence une carrière procuratorienne dont une seule charge est connue.

- ἐπίτροπος ἐπὶ λούδων ἐπαρχειῶν Συρίας καὶ Φοινείκης καὶ Ἀραβίας καὶ Συρίας Παλαιστίνης, *procurator familiarum gladiatoriarum per Syriam et Phoenicem et Arabiam et Syriam Palaestinam*. C'est le procurateur auxiliaire des casernes de gladiateurs de Syrie, Phénicie, Arabie et Syrie-Palestine. Cette restitution a été proposée par H.-G. Pflaum en cherchant une charge sexagénaire convenablement mise à sa place dans le cursus. I. Piso, pour sa part, pense qu'il s'agit d'un district de la *vicesima hereditatium* et propose la restitution suivante : ἐπίτροπον εἰκοστὴς κληρονοίῶν Συρίας καὶ Φοινείκης καὶ Ἀραβίας καὶ Συρίας Παλαιστίνης, proposition qui n'a pas été acceptée plus tard par H.-G. Pflaum[955].

Origine : Prusias ad Hypium en Bithynie (H.-G. Pflaum).

---

[955] PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, 1982, p. 82.

Tribuns angusticlaves de la légion XVI *Flavia Firma* dans l'ordre chronologique.					
Nom	**Origine**	**Postes avant service**	**Date de service**	**Postes après service**	**Milice**
1- P. Quinctius	Italie ?	= =	Auguste	= =	I
2- M. Sentius Proculus	Beyrouth	- Decurio - IIvir coloniae - Praef. coh. I Thracum Syrorum et vexill. coh. I Cilicum et coh. VII Breucorum	Trajan	- Praef. alae Geminae colonorum - Quaes. prov. Asiae - Trib. pleb. - Praet. peregrinus - Leg. pr. pr. prov. Africae	I, II et III
3- M. Sulpicius Felix	Rome	- Praef. coh. I German.	140-144	- Trib. mil. coh. III Ulpiae Petraeorum (milliaire) - Electus et retentus ad census excipiendos in partem provinciae Armeniae item Cappadociae - Praef. alae II Syrorum	I, II et III
4- Tiberius Claudius	Palmyre	- Praef. coh. I Augustae Thracum equitum	155-159	- Praef. I alae Ulpiae Dromedarium Palmyrenorum	I, II et III
5- Versenius Granianus	Hispellum (regio VI)	- IIvir Hespellatium - Trib. coh. XXXII Voluntariorum	160-165	= =	I et II
6- Statilius Dionysius	= =	= =	Septime Sévère	= =	II
7- Anonyme	Italie	= =	Septime Sévère	- Praepositus alae - Subpraefectus classis praetoriae (sexagénaire) - Procurator et praeses Alpium (centenaire) - Prafectus classium Britannicae et Germanicae et Moesicae et Pannonicae (ducénaire)	II et III
8- Anonyme	Prusias ad Hypium (Bithynie)	- Praef. coh. I German.	1ère moit. III^{er} s.	- Praef. I alae Thracum Herculianae	I, II et III
9- Claudius Tyrannus	Ephèse (Asie) ?	= =	II^{er} ou III^{e}s.	- Trib. coh. III Batavorum (milliaire)	II et III

P. Quinctius est le seul tribun de la XVIe légion avant la réforme vespasienne, où l'on considérait encore le tribunat angusticlave comme première milice. La nomenclature et la tribu Romilia indiquent son origine italienne[956].

La liste représente, entre Trajan et Septime Sévère, six tribuns angusticlaves dont trois Italiens (n° : 3-5-7) et deux Orientaux (n° : 2-4), tandis que les deux derniers viennent des régions anatoliennes (n° : 8 Bithynie et 9 Ephèse ?), datant leurs services du IIIe siècle.

On dénombre que quatre tribuns ayant effectué les trois milices (n° : 2-3-4-8). M. Sentius Proculus les a exercées après deux fonctions municipales. Il reçoit ensuite le laticlave pour commencer une carrière sénatoriale, qui n'ira pas au-delà d'une seule charge prétorienne, légat du proconsul d'Afrique.

M. Sulpicius Felix avait aussi fait les trois milices, dont la dernière était le commandement d'une cohorte montée composée de mille hommes, au lieu d'une aile comme l'on attendait ordinairement. Il est ensuite chargé d'une mission sexagénaire de recensement dans certaines régions d'Arménie, de même qu'en Cappadoce, où il était jadis commandant de la cohorte montée. La dernière fonction de Sulpicius Felix est problématique, puisqu'on le voit à la tête de la 2e aile montée des Syriens en Maurétanie Tingitane, ce qui n'est pas habituel après une charge procuratorienne. On a déjà rencontré la possibilité d'un commandement militaire avec des responsabilités civiles.

Le Palmyrien Tiberius Claudius et l'Anonyme de Bithynie, au contraire des deux précédents, n'ont pas continué leur carrière après les trois milices. En revanche, l'Anonyme sous Septime Sévère commence ses fonctions directement avec la deuxième milice dans la légion XVI *Flavia Firma*, suivie par le tribunat d'une cohorte cumulée avec le commandement d'une aile en Syrie (H.-G. Pflaum, *Carrière…*, p. 695). Il poursuit ensuite une carrière procuratorienne enchaînant des charges sexagénaire, centenaire et ducénaire.

On note que Claudius Tyrannus a également débuté sa carrière équestre par la deuxième milice, effectuant la troisième dans une cohorte milliaire et non pas dans une aile.

---

[956]DEMOUGIN (S.), 1992, p. 42, n° 28.

V.3.4. Préfets de camp de la légion XVI *Flavia Firma*.

1- T. Host(ilius?) [Procu?]lus (II^e ou début de III^e s.).

ECK (W.), 2010, p. 186, ph. = *AE*, 2010, 1870.

La partie droite d'une tablette en bronze trouvée dans un commerce d'antiquité, provenance incertaine : [I(ovi)] O(ptimo) M(aximo) / [Turm]asgade / [sacru]m T(itus) Host(ilius?) / [- - -]lus prae(fectus) / [leg(ionis) XVI(?)] F(laviae) F(irmae) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Turmasgade est le dieu d'une montagne en Commagène, ce qui permet de restituer le nom de la légion XVI *Flavia Firma*, stationnée à Samosate en Commagène plutôt que celui de la légion IV *Flavia Felix*, en garnison sur le Danube.

V.3.5. Centurions de la légion XVI *Flavia Firma*.

1- **M. Aurelius Claudianus (fin du IIe – début du IIIe s.). Voir les centurions de la légion III *Gallica* n° 5.**

2- **L. Aurelius Maximus (soit sous Marc Aurèle et Lucius Verus, soit sous Marc Aurèle et Commode). Voir les inscriptions n° 111 et 112.**

3- **Calvisius Maximus (fin du IIe-début du IIIe s.).**

PANCIERA (S.), 1989, p. 369 ; PANCIERA (S.), 2006, p. 1424-1425, n° 3 ; FAURE (P.), 2013, p. 685.
AE, 1991, 267, Rome (Castra peregrine) : G(enio) c(astrorum) p(eregrinorum) / C(aius) Iulius / Sentianus / speculator / leg(ionis) III Gal(licae) / v(otum) s(olvit) curante / Calvisio / Maximo |(centurione) / leg(ionis) XVI Fl(aviae).

Calvisius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, a fait graver le texte au Génie des castra peregrina pour le compte de son collègue C. Iulius Sentianus, speculator de la légion III *Gallica*.

Les deux militaires appartenaient à des unités syriennes. Ils sont sans doute en mission dans les castra peregrina. P. Faure pense que les centurions frumentaires et les speculatores de la même armée provinciale avaient des relations spéciales. Ils se sont rencontrés dans l'officium du gouverneur avant de partir dans leur mission à Rome. Le cas de nos deux militaires va dans ce sens.

S. Panciera date l'inscription au IIe siècle, avant la partition de la Syrie par Septime Sévère en deux provinces, la Syrie-Phénicie avec une seule légion, la III *Gallica* et la Coelé-Syrie avec deux légions, la IV *Scythica* et la XVI *Flavia Firma*. Il pense que les *tria nomina*, l'écriture, le support et l'absence d'*Aurelii* renforce cette datation.

Un centurion homonyme, Aurelius Calvisius Maximus, est identifié dans deux papyrus d'Égypte[957] datés de l'année 216 et 217. Si l'on pense qu'il s'agit de la même personne, cela ferait un intervalle de 20 ans entre sa présence en Égypte et celle à Rome. P. Faure préfère donc les considérer comme deux personnage distincts en partant de l'hypothèse que l'officier des *castra peregrina* était un centurion frumentaire. Dans ce cas, il aurait bénéficié d'un avancement rapide en accédant à la première cohorte ou au primipilat.

Origine : inconnue.

4- **T. Cervonius Lucius (IIIe s.).**

BOSCH (E.), 1967, p. 133, n° 111 ; MITCHELL (S.), 2012, p. 359, n° 173.

[957] FAURE (P.), 2013, p. 682, n° 169.

CIL, III, 264, Ankara (Galatie) : [C]ervon(i) Flor[e]nt[i]nu[s et / Lucilla patri et Iucu/nda con/[iugi e]ius / d(is) M(anibus) / T(iti) Cerv[oni] Luci / ⅼ(centurionis) le/g(ionis) XVI Fl(aviae) / natus Savariae / vixit ann(os) XLIIII / stipen(diorum) XXV
« Les Cervonii, Florentinus et Lucilla, à leur père, et sa femme Iucunda à son époux. Aux dieux Mânes. À Titus Cervonius Lucius, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, né à Savaria, a vécu 44 ans, a servi 25 ans ».

Titus Cervonius Lucius est originaire de Savaria en Pannonie supérieure. S. Mitchell et D. French estiment que le style de l'inscription, la présence du gentilice au pluriel pour deux cognomina, renvoient l'inscription au III^e siècle et non pas comme l'on croyait à l'époque où la légion XVI *Flavia Firma* était à Satala. D'ailleurs, ils pensent que cette unité n'a jamais été installée dans cette ville et ils proposent de rechercher une autre légion qui aurait occupé la garnison de Satala[958].

T. Cervonius Lucius a servi 25 ans et vécu 44 ans, ce qui donne un âge de recrutement à 19 ans. On ne sait s'il est mort en service ou après avoir fini son service militaire. De même, on ignore s'il a occupé d'autres charges avant le centurionat.

5- T. Flavius Pomponianus (sous Trajan).

BIRLEY (E.), 1941, p. 55 = *Ibid.*, 1988, p. 195 ; PETOLESCU (C.-C.), 1994, p. 724, n° 14.
CIL, III, 2029, Solin (Dalmatie) : D(is) M(anibus) / T(ito) Fl(avio) Pompo/niano ⅼ(centurioni) / leg(ionis) II Tr(aianae) Fort(is) ⅼ(centurioni) leg(ionis) I[III] / Fl(aviae) ⅼ(centurioni) leg(ionis) XII Fulmin[a]/tae ⅼ(centurioni) leg(ionis) XVI Flaviae / ⅼ(centurioni) leg(ionis) XIIII Geminae M(artiae) / ⅼ(centurioni) leg(ionis) II Traianae) / Fort(is) / heredes.

T. Flavius Pomponianus commence et finit sa carrière militaire dans la même unité, la légion II *Traiana Fortis*, créée par Trajan en 105 et stationnée à Nicopolis en Égypte. Entre ces deux services, il a fait quatre centurionats. Le premier a été dans la légion IV *Flavia* à Singidunum en Mésie supérieure, le deuxième a été dans la légion XII *Fulminata* cantonnée à Mélitène en Cappadoce. Il reste sans doute dans la même province en commandant une centurie dans la légion XVI *Flavia Firma*, stationnée à Satala en Cappadoce. Il part ensuite en Pannonie supérieure à Carnuntum pour la légion XIV *Gemina* avant de rentrer en Égypte pour son dernier commandement.

La nomenclature de notre centurion indique une citoyenneté acquise sous les Flaviens par l'un de ses prédécesseurs, père ou grand-père, qui pourrait être, d'ailleurs, un militaire lui aussi, puisque T. Flavius Pomponianus entre au service directement comme officier.

Origine : E. Birley pense que Flavius Pomponianus est originaire de Solin (Dalmatie), où les autres centurions de la légion II *Traiana* lui ont consacré ce monument.

[958] Pour cette question, voir p. 530-531.

6- M. Iulius Voltinia (tribu) Avitus (sous Domitien).

VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 211 ; HAMDI (S.-M.), 1998, p. 259, n° 73 ; MOSSER (M.), 2003, p. 242, n° 141.
CIL, III, 7397 (p. 2316,45) = *CIL*, III, 12325 = *IDRE*, II, n° 359, Perinthus (Thrace) : M(arcus) Iulius Avitus / V(o)ltinia Reis Apollinar(is) / (centurio) leg(ionis) XV Apol(linaris) item | (centurio) leg(ionis) V / Mac(edonicae) et leg(ionis) XVI Fl(aviae) Fir(mae) bis / donis donatus bello Dacic[o] / et bello Germanico / sorores fratri / optimo [e]t pientissimo.

Le centurion M. Iulius Avitus est originaire de *Colonia Iulia Augusta Apollinaris Reiorum*, aujourd'hui Riez en Narbonnaise. Il a fait quatre centurionats, dont deux dans la légion XVI *Flavia Firma* avec laquelle il a été décoré d'abord dans la guerre contre les Daces ensuite dans la guerre contre les Germains. L'absence du nom de l'empereur ne laisse aucun doute sur le fait qu'il s'agit de Domitien.

7- C. Iulius Celer (IIe s.). Voir les centurions de la légion IV *Scythica* n° 18.

8- C. Iulius Nobilianus (IIe s.).

ALFÖLDY (G.), 1984, p. 138, n° 243.
CIL, V, 3250, Vérone (Regio X) : I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / pro salute C(ai) / Iul(i) Nobiliani / |(centurionis) leg(ionis) XVI Fl(aviae) Fir(mae) / C(aius) Iul(ius) Lucilian(us) / frater / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Origine : italienne.

9- C.Iulius Valerianus (2e moitié de IIe s.). Voir les centurions de la légion IV *Scythica* n° 22.

10- N. Marcius Galeria (tribu) Plaetorius Celer (sous Trajan). Voir les centurions de la légion III *Gallica* n° 24.

11- C. Octavius Cornelia (tribu) Honoratus (sous Antonin le Pieux).

BIRLEY (E.), 1941, p. 55 = *Ibid.*, 1988, p. 197 ; VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 246 ; BIRLEY (E.), 1963/64, p. 23, n° 2 = *Ibid.*, 1988, p. 209, n° 2.
CIL, VIII, 14698 = *ILS*, 2655, Thuburnica (Afrique proconsulaire) : C(aio) Octavio / Q(uinti) fil(io) Cornel(ia) / Honorato |(centurioni) / adlecto ex eq(uite) / R(omano) a divo Pio in / leg(ionem) II Aug(ustam) |(centurioni) leg(ionis) / VII Cl(audiae) Piae Fidel(is) / |(centurioni) leg(ionis) XVI Flavi/ae Fir(mae) |(centurioni) leg(ionis) X / Gem(inae) P(iae) F(idelis) V princ(ipi) / posteriori / Q(uintus) Octavius Celsus pater d(ecreto) d(ecurionum) / s(ua) p(ecunia) f(ecit) itemque dedicavit.

C. Octavius Honoratus, fils de Quintus, de la tribu Cornelia, est originaire de Thuburnica en Afrique Proconsulaire. Il est adlecté dans l'ordre équestre (ex equite Romano) et promu directement centurion dans la légion II *Augusta* en Bretagne, loin de son pays. Il est ensuite parti pour la Mésie supérieure à Viminacium où se trouve la légion VII *Claudia*. Son service en Syrie s'est effectué dans la légion XVI *Flavia Firma*, basée à

Samosate. Son dernier centurionat a été à Vindobona en Pannonie supérieure en qualité de *princeps posterior* dans la 5e cohorte de la légion X *Gemina*.

Le père de Honoratus, Quintus Octavius Celsus a fait et dédié ce monument par décret des décurions et à ses frais.

12- Petusius Eudemus (sous Marc Aurèle). Voir les inscriptions n° 113-114-115-116.

13- [- - -] Pudens (entre 76 et 118).

Pudens est commandant de C. Quintianus Maximusn, signifer de la légion XVI *Flavia Firma* à Satala (voir les sous-officiers et d'autres militaires de la XVIe légion n° 6).

14- C. Sulgius Paperia (tribu) Caecilianus (entre 230 et 240).

VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 246 ; DOBSON (B.), 1978, p. 301, n° 205 ; LE BOHEC (Y), 1989, p. 180 ; MALONE (S.-J.), 2005, p. 96, n° 4 ; FAURE (P.), 2013, p. 760, n° 245.

1- *CIL*, VIII, 1322 = *CIL*, VIII, 14854 = *ILS*, 2764 = *ILTun*, 1287 = *IDRE*, II, 431 = *AE*, 1937, 116 = *AE*, 1956, 11, Tuccabor (Afrique Proconsulaire) : C(aio) Sulgio L(uci) f(ilio) Pap(iria) Caeciliano praef(ecto) leg(ionis) III Cyrenai/cae p(rimo) p(ilo) leg(ionis) XX Valeriae Victricis praeposito reli/quationi classis praetoriae Misenatium Piae / Vindicis et thensauris domini[cis e]t Bastagis copia/rum devehendar(um) |(centurioni) leg(ionis) III Aug(ustae) et septimae Geminae / et primae Parthicae et XVI Fl(aviae) F(irmae) et XIII G(eminae) in provincia Daci/a nauarch(o) classis praetoriae Mise[n]atium Piae / Vindicis optioni peregrinorum et ex[erci]tatori mil[i]/tum frumentarior(um) et Sulgiae [- - -]AE et Sulgio / Apro III II IIIICII [S]ulgio [- - -]IO[- - -]IRSI / PICI[- - -]FS[- - -]LAIIIAIIIIA[- - -] patri et co(n)iu[gi].
2- *CIL*, X, 3342 = *AE*, 2002, 358, Misenum (Regio I) : - - - d]ivi Magni Pii A[ntonini f(ilius) divi Severi nep(os)] / [- - - Invic]tus Pius Felix et supe[r omnes principes- - -] / [- - - co]nlapsam a solo restit[uit - - -] / [- - - cur]ante Sulgio Ca[eciliano.

C. Sulgius Caecilianus commence sa carrière militaire à Rome dans les Castra Peregrina, où il était probablement un simple soldat frumentaire, avec peut-être un service antérieur dans le prétoire. Il a rejoint ensuite comme optio peregrinorum, le centurion qui dirige le princeps peregrinorum. En même temps, comme exercitator frumentariorum, Caecilianus avait la responsabilité d'entraîner les soldats frumentaires des castra peregrina. Ensuite, il est devenu navarque dans la flotte de Misène. M. Reddé considère qu'à partir du IIe siècle ce grade équivalait au centurionat légionnaire[959]. Pour P. Faure, la carrière de Caecilianus va dans ce sens, parce que l'optio peregrinorum pouvait accéder directement au centurionat légionnaire.

---

[959]REDDÉ (M.), 2000, p. 184-185.

Ensuite, Sulgius Caecilianus exerce cinq centurionats, commençant par la légion XIII *Gemina* à Apulum en Dacie, la légion XVI *Flavaia Firma* à Samosate en Coéle-Syrie, la I *Parthica* à Singara en Mésopotamie, la VII *Gemina* à León en Espagne citérieure, enfin dans la III *Augusta* à Lambèse en Numidie.

Plus tard, il a pris en charge, en qualité de praepositus reliquationi de la flotte de Misène, son rôle était d'assurer depuis la capitale le train des équipages[960]. P. Faure pense que le deuxième texte est contemporain de cette charge et que Caecilianus aurait connu Sévère Alexandre à ce moment, où il a participé à la logistique de la campagne persique de 231-233.

Sulgius Caecilianus est parti après en Bretagne pour le primipilat de la légion XX *Valeria Victrix* stationnée à Chester. Enfin, il est de retour en Orient pour exercer son dernier poste comme préfet de camp de la légion III *Cyrenaica* cantonnée à Bostra.

Origine : le lieu de la trouvaille du premier texte fait penser à une origine africaine. P. Le Roux estime que la rareté du gentilice Sulgius pourrait s'expliquer par une citoyenneté ancienne de la famille[961].

15- A . Terentius Claudia (tribu) Centrus (I^er^-II^e^ s.).

BOSCH (E.), 1967, p. 133, n° 112 ; MITCHELL (S.), 2012, p. 360, n° 174.
CIL, III, 6766, Ankara (Galatie) : D(is) M(anibus) / A(ulo) Terentio / A(uli) f(ilio) Cl(audia) Centro / Apamea ex Sy/ria ꟾ(centurioni) leg(ionis) XVI F(laviae) / Val(eria) Paulina / uxor.
« Aux Dieux Mânes. À Aulus Terentius Centrus, fils d'Aulus, de la tribu Claudia, originaire d'Apamée de Syrie, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, son épouse Valeria Paulina ».

L'inscription date peut-être de l'époque où la légion XVI *Flavia Firma* était à Satala, ce qui est en accord avec la datation de S. Mitchell et D. French du I^er^ ou II^e^ siècle.

A. Terentius Centrus n'est pas retourné dans sa ville natale, Apamée en Syrie. Il a préféré, avec sa femme, rejoindre la communauté des vétérans installés à Ancyre.

16- M. Ulpius Antullinus (IIIe s.).

BOSCH (E.), 1967, p. 133 n° 110 ; MITCHELL (S.), 2012, p. 361, n° 175.
CIL, III, 6056 (p. 1059) = *CIL*, III, 6767, Ankara (Galatie) : D(is) M(anibus) / M(arco) Ulpio / Antullino / ꟾ(centurioni) leg(ionis) XVI Fl(aviae) / [U]lpi Vegetus / Antullinus et / Severus fili(i) / patri pientissimo.
« Aux Dieux Mânes. À Marcus Ulpius Antullinus, centurion de la légion XVI Flavia. Les *Vlpii* Vegetus, Antullinus et Severus, ses fils, à leur très pieu père ».

S. Mitchell et D. French datent l'inscription du III^e^ siècle en raison de la présence d'un gentilice au pluriel pour deux cognomina, comme les enfants Cervonii. Ils ne sont pas d'accord avec d'E. Bosch, qui estime une datation sous Trajan à cause du gentilice Ulpius. Ils donnent des exemples attestant les Marcii Ulpii au III^e^ siècle également. Ils suggèrent que notre famille peut être de la troisième, voire quatrième génération.

[960]REDDÉ (M.), 1986, p. 376.
[961]LE ROUX (P.), 2011, p. 304.

L'origine de ce centurion est difficile à préciser parce que tous les noms dans le texte sont très communs, seul le cognomen Antullinus est rare. Nous ne pouvons aboutir à aucune conclusion.

17- C. Vallius Fabia (tribu) Pollianus (en 218).

FREIS (H.), 1967, p. 109-113 ; FAURE (P.), 2013, p. 713, n° 196.

CIL, VI, 2384 (p. 3320, 3832) = *CIL*, VI, 32526 = *CBI*, n° 907, Rome :

1- col. 1, li. 1 : coh(ors) XII urb(anicianorum).
2- col. 2, li. 1 : (centurio) leg(ionis) C(aius) Vallius C(ai) f(ilius) Fab(ia) Pollianus Rom(a) XVI F'laviae) F(irmae).

Le monument remployé dans la catacombe de Saint-Cyriaque présente une liste des urbaniciani qui ont fini leur service, classée par cohortes et par centuries.

C. Vallius Pollianus, originaire de Rome, a commencé son service militaire dans la XII^e cohorte urbaine, peut-être sous le consulat de Saturninus et de Gallus, puisqu'on a indiqué pour chaque centurie la date consulaire du recrutement des soldats. Je suis totalement d'accord avec P. Faure estimant que Vallius Pollianus avait exercé certains grades dans le prétoire (cornicularius, evocatio) avant de rejoindre la légion XVI *Flavia Firma* en Coéle-Syrie. Cela montre que les Italiens n'étaient pas éloignés de la nouvelle garde sévérienne et indique la variété des transferts de personnel dans l'armée du début du III^e siècle.

18- M. Volusius Maximus (164 et 165). Voir l'inscription n° 110.

19- Anonyme (sous Trajan). Voir les préfets de camp de la légion IV *Scythica* n° 3.

Centurions de la légion XVI *Flavia Firma* dans l'ordre chronologique.			
Nom	**Origine**	**Date**	**Postes occupés**
1- M. Iulius Avitus	Riez (Narbonne)	Domitien	- 7 leg. XV Apollinaris - 7 leg. V Macedonicae - 7 leg. XVI Flaviae Firmae
2- [- - -]Pudens	= =	76-118	- 7 leg. XVI Flaviae Firmae
3- T. Flavius Pomponianus	Solin (Dalmatie)	Trajan	- 7 leg. II Traianae Fortis - 7 leg. IIII Flaviae - 7 leg. XII Fulminatae - 7 leg. XVI Flaviae Firmae - 7 leg. XIV Geminae Martiae - 7 leg. II Traianae Fortis
4- N. Marcius Plaetorius Celer	Abella (Regi I)	Trajan	- Questor et IIvir Abellae - 7 leg. VII Geminae - 7 leg. XVI Flaviae Firmae - 7 leg. III Gallicae - 7 leg. XIV Geminae Martiae Victricis - 7 leg. VII Claudiae Piae Fidelis - 7 leg I Adiutricis Piae Fidelis - Primus Pilus leg I Adiutricis Piae Fidelis - Praepositus numerorum tendentium in Ponto Absaro - Trib. coh. III vigilum - Patronus
5- Anonyme	= =	Trajan	- - -]7 leg. XV Apollinaris - 7 leg. XIII Geminae - 7 leg. I Adiutricis

			- 7 hastatus leg. XVI Flaviae Firmae - 7 princeps et primus pilus leg. I Minervae - Praef. leg. IIII Scythicae
6- A. Terentius Centrus	Apamée (Syrie)	Trajan	- 7 leg. XVI Flavia Firmae
7- C. Octavius Honoratus	Thuburnica (Afrique)	Antonin le Pieux	- 7 adlectus ex equite Romano divo Pio leg. II Augustae - 7 leg. VII Claudiae Piae Fidelis - 7 leg. XVI Flaviae Firmae - 7 leg. X Geminae Pia Fidelis (V Princeps)
8- L. Aurelius Maximus	= =	Marc Aurèle	- 7 leg. XVI Flaviae Firmae
9- Petusius Eudemus	Italie	Marc Aurèle	- 7 leg. XVI Flaviae Firmae
10- M. Volusius Maximus	Italie?	164-165	- 7 leg. XVI Flaviae Firmae
11- C. Iulius Valerianus	Syrie	2e moit. IIe s.	- 7 leg. IIII Scythicae II - 7 leg. XVI Flaviae Firmae II - 7 leg. III Augustae
12- M. Aurelius Claudianus	Ostie ? (Italie)	Après Marc Aurèle	- 7 leg. XVI F.F. Secundus princeps prior - 7 lrg. XXII Primigeniae - 7 leg. XV Apollinaris - 7 leg. I Minerviae - 7 leg. VII Claudiae - 7 leg. III Gallicae - 7 leg. XIII Geminae - 7 leg. IIII Flaviae - 7 leg. I Italicae II - 7 leg. I Adiutricis

13- C. Iulius Celer	Isaurie (Asie Mineur) ou Isaura (Galatie)	II^{e} s.	- 7 leg. IV Scythicae - 7 leg. XVI Flaviae Firmae - 7 leg. XIII Geminae
14- C. Iulius Nobilianus	Italie	II^{e} s.	- 7 leg. XVI Flaviae Firmae
15- Calvisius Maximus	= =	Fin du II^{e}–début du III^{e} s.	- 7 leg. XVI Flaviae Firmae
16- C. Vallius Pollianus	Rome	218	- 7 leg. XVI Flaviae Firmae
17- C. Sulgius Caecilianus	Tuccabor (Afrique)	230-240	- Miles frumentariorum ? - Optio peregrinorum et exercitator frumentariorum - Navarchus classis praetoriae Misenatium - 7 leg. XIII Geminae - 7 leg. XVI Flaviae Firmae - 7 leg. I Parthicae - 7 leg. VII Geminae - 7 leg. III Augustae - Praepositus reliquationi classis praetoriae Misenatium - Primus Pilus leg. XX Valeriae Victricis - Praefectus leg. III Cyrenaicae
18- T. Cervonius Lucius	Savaria (Pann. Sup.)	III^{e} s.	- 7 leg. XVI Flaviae Firmae
19- M. Ulpius Antullinus	= =	III^{e} s.	- 7 leg. XVI Flaviae Firmae

M. Iulius Avitus, originaire de Narbonnaise est le seul officier qu'on ait pu identifier pour le Ier siècle. En effet, la plupart de nos centurions ont servi dans la XVIe légion durant le IIe siècle (14 personnes). On compte cinq Italiens (n° : 4-9-10-12-14), un Dalmatien (n° : 3), un Africain (n° : 7), un Anatolien (n° : 13) et deux Syriens (n° : 6-11). Par conséquent, on remarque un cas similaire de ce qu'on a déjà constaté avec la légion III *Gallica*, la IV *Scythica* et la X *Fretensis*, concernant les milieux du recrutement (voir p. 171-174 pour la légion III *Gallica*, p. 340-343 pour la légion IV *Scythica* et DĄBROWA (E.), 1993, p. 102 pour la légion X *Fretensis*). De ce point de vue, je ne pense pas qu'il y eût de changement pendant le IIIe siècle, où la liste ne nous revèle que trois centurions dont un Italien (n° : 16), un Africain (n° : 17) et un Pannonien (n° :18).

Trois centurions de notre liste ont atteint le primipilat après des nombreux commandements. L'Italien N. Marcius Plaetorius Celer est promu primipile après avoir exercé deux charges municipales et six centurionats. Il a exercé ensuite un commandement militaire à la tête des numeri basés à l'est de la mer Noire avant de finir son service comme tribun de la VII cohorte des vigiles.

Le début de la carrière de l'Anonyme sous Trajan n'est pas connu. Néanmoins, si l'on estime au moins un centurionat avant le premier poste connu, on compterait aussi six centurionats avant de son arrivée au primipilat. Il finit son service militaire à Zeugma au sein de la légion IV *Scythica* comme préfet du camp.

Quant à l'Africain C. Sulgius Caecilianus, ses lieux de service varient, débutant au prétoire, où il est l'adjoint du centurion princeps peregrinorum et entraîne également les soldats frumentaires. Il entre ensuite dans la marine, où il est promu navarque de la flotte de Misène. M. Reddé estime que cette charge était équivalente au milieu du IIe siècle au centurionat légionnaire[962]. Sulgius Caecilianus commence ensuite une carrière de légionnaire avec cinq centurionats, avant de retourner de nouveau dans la flotte de Misène pour assurer depuis la capitale le train des équipages. Il quitte la marine encore une fois pour être primipile de la légion XX *Valeria Victrix* en Bretagne. Il est enfin préfet de camp de la légion III *Cyrenaica* à Bostra en Arabie. Notons que Sulgius a exercé le même nombre de centurionats (six) que ses collègues précédents avant d'arriver au primipilat, si l'on ajoute son premier service dans la marine, qui équivaut au centurionat légionnaire selon M. Reddé.

Remarquons que parmi les carrières connues, aucun centurion n'est sorti du rang en exerçant de poste de sous-officier légionnaire. Par contre, C. Octavius Honoratus est le seul qui ait été admis dans l'ordre équestre sous Antonin et ait débuté directement sa carrière en qualité de centurion *ex equito Romano* dans la légion II *Augusta* en Bretagne.

[962]REDDÉ (M.), 2000, p. 184-185.

V.3.6. Sous-officiers et d’autres militaires de la légion XVI *Flavia Firma*.

1- Aurelius Abilaas (en 232). Voir p. 365.

FEISSEL (D.), 1989, p. 558, n° 5.

La nomenclature indique une citoyenneté acquise après Caracalla et une origine sans doute sémitique.

2- Aurelius Aelianus (III^{e} s.).

AE, 1957, 283, Drenovets (Mésie inférieure) : [- - -] Aureliu[s] / Aelianus c(ustos) a(rmorum) / leg(ionis) XVI F(laviae) Fir(mae) / mil(i)t(avit) ann(os) XX / vixit ann(os) XXX / Iul(ius) Mar(- - -) mil(es) / gener pos(uit) / b(ene merenti) f(ecit).

Aurelius Aelianus était garde de l'arsenal de la légion XVI *Flavia Firma*. Il est sans doute de retour dans son pays après 20 ans de service. On peut se demander si la nomenclature ne commence pas par le prénom Marcus, ce qui nous permettrait de dater le service d’Aurelius Aelianus après la lex Antoniana de 212.

3- Aurelius Alexandre (sous Sévère Alexandre). Voir l’inscription n° 121.

4- Aurelius Corbulo (en 232). Voir p. 365.

FEISSEL (D.), 1989, p. 559, n° 11.

Le gentilice dénote une citoyenneté acquise après la *lex Antoniana* de 212.

5- Aurelius Marinus (III^{e} s.).

BURSTEIN (S.-M.), 1981, pp. 99-100 ; SPEIDEL (M.-P.), 1984, p. 283-284.
Tabula ansata en bronze, conservé au Musée de J. Paul Getty, 5.9 x 11.8 cm. (Asie Mineure) : Αυρήλιος Μα-/ρίνος / κορνικου/λάριος / σέξ[/]τα δε/κίμανος εὐξά/μενος ἀνέθη/κεν
« Aurelius Marinus, corniculaire de la XVI^{e} (légion), s’est acquitté de son vœu».

Le gentilice et l'absence de prénom ne laissent aucun doute sur la postériorité du texte à la lex Antoniana de 212. Le cognomen Marinus pourrait dénoter selon S.-M. Burstein une origine orientale en raison d’une concentration remarquable de ce cognomen en Syrie Palestine, ce que nous avons pu confirmer par une brève enquête (voir p. 52).

6- Caius Quintianus Maximus (entre 76 et 118).

MITFORD (T.-B.), 1997, p. 140, taf. VII, n° 4.

AE, 1971, 465, Satala (Cappadoce) : D(is) M(anibus) / C(aius) Quintia/nus Maxi/mus sig(nifer) / leg(ionis) XVI F(laviae) F(irmae) / |(centuria) Pudentis vix(it) / an(nos) XXXV Iulia / Maxima uxor / (h)eres / m(emoriae) c(ausa).

T.-B. Mitford pense que notre militaire a deux cognomina, Quintianus et Maximus, puisque le premier n'est pas attesté comme gentilice dans *CIL*[963]. L'inscription date sans doute de l'époque où la légion était à Satala.

7- Caius Trebonius (entre 76 et 118).

MITFORD (T.-B.), 1997, p. 140, taf. VII, n° 5.
AE, 1997, 1509, Satala (Cappadoce) : C(aius) Trebon[iu]s / miles leg(ionis) / XVI F(laviae) F(irmae) [c]o[h(ortis) ?] - -

T.-B. Mitford estime que le texte était précédé de la formule Dis Manibus. Le soldat C. Trebonius a servi dans la légion XVI *Flavia Firma* lorsque celle-ci était en Cappadoce entre 76 et 118.

8- [- - -]Iulianus (sous Caracalla). Voir l'inscription n° 120.

9- Iulius Aufidius (entre 76 et 118).

CORMACK (J.-M.-R.), 1941 ; ŠAŠEL KOS (M.), 1979, n° 198 ; NIGDELI (P.), SOURI (G.), 1998, p. 414, n° 501.
AE, 1947, 102, Nea Nikomedeia (Macédoine) : B(ona) F(ortuna) / Iul(ius) Aufidius / mil(es) leg(ionis) XVI F(laviae) F(irmae) / fuit ann(orum) XXVII / militavit ann(os) / VIIII val(e).

Iulius Aufidius, soldat de la légion XVI *Flavia Firma* a servi huit ans et vécu 26 ans. M. Šašel Kos date l'inscription sous Domitien en liaison avec la guerre dacique, quand la légion était à Satala en Cappadoce.

10- C. Iulius Leonidas (IIe s.).

MOUTERDE (R.), p. 282, n° 12.
IGR, III 917 = *ILS*, 8876, Mopsuestia (Cilicie) : Γ. Ἰούλιος Λεωνί/δης Ἀθηναῖος, στρα/τιώτης λεγεῶνος / ις´ Φλ(αβίας) Φίρμης, θεοῖς κα/ταχθονίοις καὶ τοῖς γονεῦ/σιν.

C. Iulius Leonides, soldat de la légion XVI *Flavia Firma* est originaire d'Athènes. J.-C. Mann date son service entre 117 et 193 (J.-C. Mann, 1983, p. 145).

[963] On constate ce cognomen dans un document d'Égypte. *AE*, 1969/70, 633, IV.

11- T. Vibius Rufinus (I^er-II^e s.).

CIL, VI, 627, Rome : Silvano s(acrum) / T(itus) Vibius Rufinus / coh(ortis) IIII [pr(aetoriae)] l(centuria) / Log(- - -) a l(ibellis) p(raefecti) o(ptio) f(isci) c(urator) / evo(catus) in leg(ione) XVI F(lavia) F(irma) / vo(tum) l(ibens) s(olvit) m(erito).

T. Vinius Rufinus a commencé son service militaire dans la IV^e cohorte prétorienne où il était d'abord *a libellis* du préfet, puis *optio* enfin employé à la caisse de la cohorte (*fisci curator*). Après avoir terminé les 16 ans de service dans le prétoire, T. Vibius Rufinus a rejoint la légion XVI *Flavia Firma* en qualité d'evocatus.

La dédicace à Silvain à Rome dénote peut-être son lieu d'origine, où il est retourné pour sa retraite. Il n'a donc pas atteint le grade de centurion[964]. L'inscription date sans doute d'avant le III^e s., où les militaires du prétoire sont majoritairement des Italiens. Les tria nomina du personnage sont en faveur d'une telle datation.

Sous-officier et d'autres militaires de la légion XVI *Flavia Firma* dans l'ordre alphabitique.			
Nom	**Fonction**	**Date**	**Origine**
1- Aurelius Marinus	Cornicularius	III^e s.	Orientale
2- C. Quintianus Maximus	Signifer	Entre 76 et 118	= =
3- T. Vibius Rufinus	Evocatus	= =	Italie
4- Aurelius Aelianus	Custos armorum	III^e s.	Mésie inférieure
5- Aurelius Abilaas	Vétéran	III^e s.	Orientale
6- Aurelius Alexandre	Soldat	222-235	= =
7- Aurelius Corbulo	Gubernator	232	= =
8- C. Trebonius	Soldat	Entre 76 et 118	= =
9- [- -] Iulianus	Soldat	Caracalla	Orientale
10- Iulius Aufidius	Soldat	Entre 76 et 118	= =
11 – C. Iulius Leonidas	Soldat	II^e s.	Athènes

[964] BIRLEY (E.), 1981, p. 27, n° 9.

VI. La légion VI *Ferrata*.

1- Histoire.

La légion VI *Ferrata*, dont l'emblème était la louve et les jumeaux Romulus et Remus, est l'unité qui, parmi les légions syriennes, a été le plus souvent déplacée. Elle est d'abord en Europe, ensuite en Syrie jusqu'à la conquête du royaume nabatéen, où elle est restée pour un temps avant de rejoindre son camp principal à Caparcotna (Lejjum, près de Megiddo) en Judée. Elle n'est pas mentionnée dans la *Notitia dignitatum*, ce qui signifie sans doute qu'elle a disparu avant la fin du IV^e siècle.

L'origine de la légion VI *Ferrata* remonte à la sixième légion de César, créée en 52 av. J.-C. en Gaule Cisalpine en vue de la conquête de la *Gallia Comata*[965]. Elle a combattu avec lui en Espagne en 49 av. J.-C., à Pharsale en 48 av. J.-C. et à Alexandrie en 48-47 av. J.-C., où elle a connu des pertes telles qu'elle ne comptait plus que 1000 soldats lors de son arrivée en Italie. Malgré ces pertes, la légion était présente à la bataille de Munda en 45, après laquelle César a libéré ses soldats et ses vétérans se sont installés à Arelate (Arles)[966].

H.M.D. Parker pense qu'après la mort de César, l'une des deux légions portant le numéro six a été la descendante directe de celle de César, tandis que l'autre a été reformée à partir des *evocatii* de César. Selon l'historien britannique, la VI *Ferrata* reléverait du premier cas de figure. En revanche le noyau de la VI *Victrix* a été formé de 1000 soldats revenus en Italie[967]. L. Keppie s'accorde avec Graham Webster pour penser que des équipements militaires fabriqués en fer sont à l'origine de cette épithète déjà acquise dans la guerre civile, peut-être sous César[968]. Mais nous ne pouvons pas exclure un sens métaphorique derrière cette appellation. Quant à A. R. Birley et L. Keppie, ils suggèrent qu'après la mort de César, Octave a reformé la VII^e et la VIII^e légions en Campanie, Marc Antoine a regroupé la V *Alauda*, tandis que M. Aemilius Lepidus en Transalpine a profité de sa proximité avec les colonies de César pour rétablir les légions VI^e et la X^e[969].

---

[965] RITTERLING (E.), 1925, col. 1587 ; PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 267 ; KEPPIE (L.), 1987, p. 207 ; FARNUM (J.-H.), p. 20.
[966] RITTERLING (E.), 1925, col. 1588 ; KEPPIE (L.), 1987, p. 111.
[967] PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 267.
[968] KEPPIE (L.), 1987, p. 138.
[969] KEPPIE (L.), 1987, p. 133.

L. Keppie et H.-M.-D. Parker estiment, comme E. Ritterling, que la légion VI *Macedonica* attestée à Ephèse[970] est identique à la VI *Ferrata*. Ils pensent, dans ce cas, que la légion était avec Marc Antoine pendant la bataille de Philippes et n'a porté ce titre que pour une courte durée pour commémorer ses combats sur les frontières macédoniennes[971].

Des vétérans de la légion VI *Ferrata* ont été installés à Beneventum (Bénévent) après cette bataille, où l'épithète *Ferrata* a été mentionnée pour la première fois dans l'inscription de L. Labicius Celer[972].

Après la bataille de Philippes, Marc Antoine a voulu réaménager l'Orient pour mettre en œuvre la campagne prévue par César contre les Parthes. À ce propos, il a conservé huit légions, dont la VI *Ferrata*, la X *Equestris*, la III *Gallica*, la V *Alauda* et probablement la XII *Fulminata*, tandis qu'Octave retournait en Italie avec trois légions, les VII^e, VIII^e et IV^e[973]. En conséquence, la légion s'est trouvée dans l'armée de Marc Antoine en Orient et a pris part dans à la guerre parthique en 36 av. J.-C.[974].

La légion VI *Ferrata* a été incorporée dans l'armée d'Octave après la défaite de Marc Antoine lors de la bataille d'Actium[975]. L. Keppie estime qu'Octave, en réorganisant l'armée romaine après cette bataille, a gardé en Syrie trois légions : la légion VI *Ferrata*, la III *Gallica* et la XII *Fuliminata*[976]. En tout cas, les positions et les déplacements de ces légions demeurent assez hypothétiques.

En 17 apr. J.-C., Tibère a envoyé Germanicus en Orient pour annexer la Cappadoce et la Commagène. En 18, Germanicus avait réclamé du gouverneur de Syrie, Calpurnius Piso des légions pour l'aider à Artaxata en Arménie, requête qui fut négligée par le gouverneur. Germanicus et Piso se sont confrontés à Cyrrhus, camp de la X *Fretensis* à cette époque.[977] Tacite raconte que Domitius Celer, officier de Calpurnius Piso, a gagné la ville de Laodicée avec l'intention d'arriver à l'endroit où la légion VI *Ferrata* était en quartiers d'hiver[978]. H.M.D. Parker, en donnant la localisation des légions syriennes à cette époque, estime

---

[970] *ILS*, 8862.
[971] RITTERLING (E.), 1925, col. 1588 ; PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 267 ; KEPPIE (L.), 1987, p. 207.
[972] Une série d'inscriptions trouvées à Beneventum montre que des soldats de la VI^e légion ont été installés dans la ville à la fin de leur service. Voir les sous-officiers et d'autres militaires de la légion VI *Ferrata*, n° 1-3-8-12-14-16-19-24.
[973] KEPPIE (L.), 1987, p. 121 et 133.
[974] TACITE, *Histoires*, III, 24. Une pièce de monnaie qui commémore la victoire de Lucius Verus dans la guerre parthique fait allusion au bicentenaire de sa participation dans une campagne similaire de Marc Antoine. *BMCRE*, IV, 1940, p. 456, n° 500.
[975] KEPPIE (L.), 1987, p. 134.
[976] KEPPIE (L.), 1987, p. 157.
[977] TACITE, *Annales*, II, 57.
[978] TACITE, *Annales*, II, 79.

qu'Apamée, située non loin de Laodicée, était la base militaire que Celer voulait gagner. Le site ne manque pas d'avantages stratégique. Il place la légion X *Fretensis* à Cyrrhus et la XII *Fulminata* à Raphanée[979]. Parker pense que cette distribution est demeurée inchangée jusqu'à l'époque de Néron.

Ce sujet est abordé par L. Keppie, qui suggère que la légion VI *Ferrata* était quelque part au sud d'Antioche, mais pas à Apamée. Il préfère le site de Raphanée, qui présente aussi des points positifs sur le plan militaire. Il met la légion X *Fretensis* à Cyrrhus, sans donner de précisions sur la XII *Fulminata*. En même temps, il n'exclut pas l'hypothèse que la XII *Fulminata* et VI *Ferrata* aient été ensemble à Raphanée[980]. L. Keppie pense que l'hypothèse de Parker est erronée parce qu'elle dépend de l'information donnée par Josèphe qui met la légion XII *Fulminata* à Raphanée entre 66 et 69[981]. De toute façon, il est difficile d'éclaircir ce point, en l'absence de détails archéologiques et littéraires. Dès lors, la localisation des camps légionnaires de Syrie entre la visite de Germanicus et l'arrivée de Corbulon dans la région reste sujette à controverse.

Pour L. Keppie, des forces légionnaires ont sûrement été installées le long de l'Euphrate pendant l'annexion de Commagène, mais il se garde d'indiquer leurs emplacements et leurs noms. Il exclut que l'armée syrienne fût composée de quatre légions pendant cette période, parce que, d'après Philon, Caligula ordonna au gouverneur syrien, P. Petronius, de mener une expédition contre Jérusalem avec la moitié de l'armée cantonnée près de l'Euphrate[982]. Parallèlement, Josèphe, narrant les mêmes événements dans les *Antiquités Judaïques*, précise que P. Petronius avait pris avec lui, en Judée, deux légions romaines, et autant d'auxiliaires qu'il avait pu[983]. L. Keppie pense que cette donnée pourrait être expliquée par la présence de quatre légions en Syrie à cette époque. En revanche, dans la *Guerre des Juifs*, Josèphe raconte que Petronius est rentré en Judée avec trois légions et de nombreux contingents alliés de Syrie[984].

Akko-Ptolémaïs fut créée colonie romaine par Claude entre 51/52 et 54[985]. Sa titulature, *colonia Ptolemais veteranorum*[986], exprime clairement qu'il s'agissait d'une

---

[979]TACITE, *Annales*, II, 79, 3 ; JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, VII, 1, 3.
[980]KEPPIE (L.), 1987, p. 414.
[981]KEPPIE (L.), 1987, p. 413. Les informations concernant la XII *Fulminata* sont obscures jusqu'à l'année 60 où elle a participé à la campagne contre les Parthes et les Juifs. BERTRANDY (F.), 2000, p. 254.
[982]PHILON, *Legatio ad Caium*, 207 ; KEPPIE (L.), 1987, p. 415.
[983]JOSÈPHE, *Antiquités Judaïques*, XVIII, 8, 2.
[984]JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, II, 10.1.
[985]PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, V, 19, 75, *Colonia Claudi Caesaris Ptolemais quae quondam Acce* ; ISAAC (B.), 1992, p. 322.

fondation ayant pour but l'implantation de vétérans. Des monnaies frappées sous Néron indiquent qu'il y avait parmi les vétérans de la colonie une majorité de soldats des légions X *Fretensis*, VI *Ferrata* et XII *Fulminata*[987].

Le rôle de la légion VI *Ferrata* devient plus évident sous le commandement de Cn. Domitius Corbulo dans la guerre parthique de Néron en Arménie 54-63 apr. J.-C., où elle a combattu à côté de la légion III *Gallica* jusqu'à la fin de la guerre[988]. À Miletopolis (Melde) en Asie, une inscription bilingue nous affirme que la légion VI *Ferrata* était en quartiers d'hiver en Arménie Major sous Corbulon[989]. Deux dates sont possibles pour ce texte, soit entre 55 et 59, soit entre 64 et 65.

En 66 apr. J.-C., lors de la révolte des Juifs, 2000 soldats de la légion VI *Ferrata* ont été engagés dans l'armée de C. Cestius Gallus, gouverneur de Syrie[990]. En outre, Josèphe raconte que Priscus Turranius, préfet de la VI^e légion, a été tué lors de la retraite de l'armée romaine devant les Juifs[991]. Il semble que la légion soit retournée par la suite en Syrie sous Mucianus, le nouveau gouverneur.

Des vétérans des trois légions syriennes, dont la légion VI *Ferrata*, ont été installés sous Néron à Tarentum (Tarente) en Italie, revenant donc au pays natal après la fin du service militaire[992].

En 69 apr. J.-C., la légion VI *Ferrata* était à côté des autres légions orientales qui proclamèrent Vespasien empereur. En effet, la participation de l'unité au cours des événements durant les trois premières années de l'époque flavienne fut très efficace dans la stabilisation du pouvoir de la nouvelle dynastie. On sait que la situation militaire était globalement troublée et que Vespasien avait à régler plusieurs problèmes en même temps : d'un côté, la révolte d'Anicetus dans le pays du Pont, de l'autre la crise de Judée qui n'avait pas été achevée de manière définitive et enfin le conflit avec Vitellius.

---

[986]Une inscription gravée sur une tablette de pierre trouvée à Nehariyah près de la voie romaine, qui relie Ptolémaïs à Tyr : *Imp(eratori) Ner(vae) / Caes(ari) / col(onia) Ptol(emais) / veter(anorum) / vici / Nea Com(e) / et / Gedru*. *AE*, 1948, 142 ; APPLEBAUM (SH.), 1989, p. 70.

[987]Pour plus d'informations sur ce sujet, voir p. 46-48 : APPLEBAUM (SH.), 1989, p 84-85.

[988]Voir p. 187-189.

[989]*ILS*, 9108 = *AE*, 1907, 181 et 1908, 130 : « [Legio VI F]errata quae / [hibernav]it in Arminia / [maiore su]b Cn(aeo) Domitio / [Corbulon]e leg(ato) [Neronis] / [Caesari]s Aug(usti) pro pr(aetore) [--- Sulpicio] / P(ubli) f(ilio) Sca(ptia) Aspro / [primipil]o honor(is) caus(a) // [λεγεὼν ϛ´ Σι]δηρᾶ παραχειμάσ[ασα ἐν τῇ] / [μεγάλῃ Ἀρμινίᾳ ὑ]πὸ Νάϊον [Δομέτιον] / [Κορβούλωνα —] ».

[990]TACITE, *Annales*, IV, 5 ; JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, II, 18, 9 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1560 ; KEPPIE (L.), 1987, p. 416 ; MILLAR (F.), 1994, p. 71.

[991]JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, II, 544. Pour plus d'information sur Turranius Priscus, voir les préfets de la légion VI *Ferrata* n° 3.

[992]MANN (J.-C.), 1983, p. 42.

Vespasien, après avoir réprimé celle d'Anicetus au pays du Pont, a voulu vers la mi-novembre 69 mettre fin à la révolte des Juifs[993]. Pour atteindre ce but, il envoya son fils Titus à Jérusalem au début de 70, à la tête d'une grande armée composée de la légion V *Macedonica*, la X *Fretensis* et la XV *Apollinaris*, ainsi que mille soldats de chacune des légions d'Égypte (la III *Cyrenaica* et la XX *Deiotariana*). De Syrie, il a rappelé la légion XII *Fulminata* et trois mille soldats pris dans la région de l'Euphrate[994]. C'est donc à cette date que J. Wagner suppose que la légion VI *Ferrata* remplace la XII *Fulminata* à Raphanée et qu'elle y est restée, au moins jusqu'à la guerre de Trajan en Arabie[995].

En effet, Vespasien a envoyé deux armées en Italie. La première était composée des légions danubiennes sous les ordres de Marcus Antonius Primus, légat de la légion VII *Gemina*, tandis que l'autre armée était dirigée par Mucianus, gouverneur de Syrie. Elle était composée de la légion VI *Ferrata* et de vexillations constituées de 13000 soldats pris dans les armées de Syrie et de Judée[996]. Cependant, la légion a été retirée temporairement de la force flavienne afin de lui permettre de régler l'incursion dacique sur le Danube en 69[997].

À la fin de la guerre civile, un désaccord entre les commandants de Vespasien[998] fut sans doute à l'origine du retour de certaines unités dans leurs provinces. Cela dit, nous ne sommes pas sûrs que, dans ces circonstances, la légion VI *Ferrata* soit rentrée avec la légion III *Gallica* en Syrie.

Quels que soient les détails et les raisons du *bellum Commagenicum* en 72, le roi Antiochos IV et ses fils n'ont pas tenu devant les forces romaines. La Commagène fut annexée à la province de Syrie par le gouverneur L. Iunius Caesennius Paetus. Celui-ci était à la tête de la légion VI *Ferrata* et des troupes auxiliaires (ailes de cavalerie et cohortes), ainsi que des contingents alliés fournis par les rois clients, celui de Chalcis, et celui de la principauté d'Émèse[999]. Les décorations d'un primipile de la légion III *Gallica* montrent qu'il a

---

[993]TACITE, *Histoires*, III, 47 et 48.
[994]TACITE, *Histoires*, V, 1, 24 ; JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, V, 1, 6.
[995]Keppie propose que lors de l'annexion de la Commagène, Zeugma sur l'Euphrate était occupée par deux légions, la III *Gallica* et la VI *Ferrata* : KEPPIE (L.), 1986, Oxford, p. 423 ; WAGNER (J.), 1977, p. 517 et 519 fig. 1.
[996]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 142.
[997]TACITE, *Histoires*, III, 46 ; PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 147.
[998]C. Licinius Mucianus, gouverneur de Syrie entre 67 et 69 apr. J.-C. Il était l'un des plus illustres personnages de la vie politique au début de règne de Vespasien. DĄBROWA (E.), 1998, p. 59-60. M. Antonius Primus, sénateur d'origine gauloise originaire de Tolosa (Toulouse), surnommé Beccus (bec de coq) dans sa jeunesse. Il a assuré l'Empire à Vespasien par son activité militaire (SUÉTONE, *Vespasien*, 18). Arrius Varus, *Praefectus cohortis*, primipile de la légion III *Gallica*, vaillant homme de guerre. (Tac. *Annales*, XIII, 9 = *Histoire*, III, 6 ; IV, 2, 39).
[999]JOSEHE, *Guerre des Juifs*, VII, 226.

été honoré dans cette guerre lorsqu'il était centurion. Le début de l'inscription est perdu, ce qui nous laisse dans l’ignorance de son nom et de son unité. Néanmoins, nous pouvons exclure qu'il ait servi dans la légion VI *Ferrata*, puisque celle-ci formait le corps de l'armée de Caesennius Paetus lors de l'annexion de la Commagène[1000]. L. Keppie pense que la légion VI *Ferrata* fut mobilisée près de l'Euphrate, peut-être à Zeugma. Elle est restée, par la suite, dans la nouvelle forteresse fondée à Samosate[1001]. Si cette interprétation est correcte, nous devons considérer que Samosate était occupée par deux légions, la XVI *Flavia Firma* et la VI *Ferrata* au lendemain de l'annexion. En même temps, nous ne pouvons pas exclure l'hypothèse de J. Wagner, qui place la légion VI *Ferrata* à Raphanée après le transfert de la légion XII *Fulminata* en Judée. On remarque notamment que les inscriptions de Caius Iulius Severus (Claudius Severus ?), tribun militaire de la légion VI *Ferrata*, mort à Raphanée, et d'Anatius Rufus, *primus hastatus* de la légion VI *Ferrata*, mort à Mourik, datent plutôt d’avant le transfert de la légion en Judée[1002].

En 75, la légion VI *Ferrata* a participé, avec d’autres légions syriennes, à la construction d’un canal et de ponts sur l’Oronte, près d’Antioche[1003]. Nous avons déjà discuté du contexte de cette inscription et nous avons bien précisé que les unités mentionnées dans le texte représentent sans doute la garnison de Syrie. Les activités de la légion VI *Ferrata* en Syrie sont assez rares. Les quelques inscriptions trouvées ne nous permettent pas d'établir une succession claire d'événements concernant la province. Néanmoins, nous savons que la légion a pris part à la guerre parthique de Trajan entre 113 et 117. Trois membres de l'unité ont été décorés dans cette guerre, un légat[1004], un tribun[1005] et un centurion[1006].

Une force composée de vexillations provenant de trois légions orientales (IV *Scythica*, VI *Ferrata* et XII *Fulminata*) fut formée et dirigée par Quadratus Bassus dans l’une des guerres daciques[1007]. M.-A. Speidel pense à la première guerre en 101-102 apr. J.-C., parce que la légion IV *Scythica* pouvait être engagée dans les opérations contre le royaume

---

[1000]Voir l’inscription n° 8.
[1001]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 149 ; KEPPIE (L.), 1986, p. 423.
[1002]Voir les inscriptions n° 126-127.
[1003]*AE*, 1983, 927.
[1004]*AE*, 1950, 66.
[1005]*CIL*, X, 5829 = *ILS*, 2726.
[1006]*CIL*, V, 955.
[1007]C. Iulius Quadratus Bassus gouverna la Syrie entre 114 et 117 apr. J.-C. DĄBROWA (E.), 1998, p. 85-88. C’était un des deux généraux en chef de Trajan lors de la deuxième guerre dacique (105-106 apr. J.-C.), avec Quintus Sosius Senecio. Il reçoit les ornements triomphaux à la suite de la campagne victorieuse et de l'annexion de la Dacie. Des BOSCS-PLATEAUX (F.), 2006, p. 301.

Nabatéen[1008]. E. Dąbrowa, dans l'analyse du cursus de Quadratus Bassus, date également ce commandement de cette guerre[1009]. Pour I. Piso, après 106 cette vexellation est restée à Sarmizegetusa Regia pendant mois, voire quelques années[1010]. Sous Trajan encore, une inscription d'Artaxata, capitale de la nouvelle province romaine d'Arménie, nous informe que la garnison de la ville était composée, outre de la légion IV *Scythica*, de vexillations de la légion I *Italica*, casernée à Nouae en Mésie inférieure et peut-être de la légion VI *Ferrata*[1011].

La date du transfert de la légion VI *Ferrata* en Judée est incertaine, mais l'avis qui domine depuis quelque temps est que la légion est arrivée en Judée *via* la nouvelle province d'Arabie, où elle est restée pour une courte période[1012]. Il ne s'agit pas donc d'un transfert direct comme le présume H.M.D. Parker en plaçant la légion III *Gallica* en Arabie jusqu'à l'arrivée de la III *Cyrenaica*. M. Sartre, suivi par H. Cotton, estime que la VIe légion est arrivée entre la constitution de la nouvelle province et le retour de la légion III *Cyrenaica* en Arabie, au plus tard en 123[1013]. La présence d'une vexillation de la VIe légion dans l'île de Farasân en actuel Arabie Saoudite peut être datée de cette période[1014]. Quoi qu'il en soit, la légion VI *Ferrata* arrive en Judée avant la révolte de Bar-Kokhba[1015]. Elle s'installe à Caparcotna (Lejjun) dans le Sud de la Galilée pendant le reste du IIe siècle[1016].

Sous Hadrien, une vexillation de la VIe légion se trouvait en Numidie où elle a construit une route à travers les collines qui se trouvent derrière Lambèse[1017].

La légion VI *Ferrata* était présente dans la guerre parthique de Lucius Verus, où l'on trouve l'aigle et le numéro de la troupe sur la monnaie commémorant la victoire dans cette guerre. La pièce fait allusion au bicentenaire de sa participation à une campagne similaire de Marc Antoine[1018].

[1008]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 332, n 70.

[1009] DĄBROWA (E.), 1998, p. 88; SPEIDEL (M.-A.), *op. cit.*, p. 332, n° 70.

[1010]*AE*, 1983, 825 ; PISO (I.), 2000, p. 213.

[1011]La restitution proposée dans (*AE*, 1968, 511) n'est pas certaine. On peut suggérer le nom d'autres légions à la place de celui de la légion VI *Ferrata* dans cette inscription. Voir les sous-officiers et d'autres militaires de la VIe légion, n° 26.

[1012]D'après Ritterling, une légion syrienne a été cantonnée dans la nouvelle province d'Arabie. RITTERLING (E.), 1925. 1591.

[1013]Pour la date du trensfert de la légion VI *Ferrata* en Arabie voir chapitre VII, p. 533 ; aussi *IGLS*, XIII, 9179.

[1014]VILLENEUVE (F.), 2005/06, p. 289-296 = *AE*, 2005, 1640.

[1015]LIFSHITZ (B.), 1960, pp. 109-111.

[1016]La forteresse de la légion à Caparcotna (Lejjun) n'a pas été étudiée archéologiquement. Quelques informations topographiques ont été fournies par Yotam Tepper lors de la prospection archéologique du site. YOTAM (T.), 2002, pp. 231-242.

[1017]*CIL*, VIII, 10230.

[1018]*BMCRE*, IV, 1940, p. 456, n° 500.

Une inscription de Rome nous montre que la légion VI *Ferrata* a formé avec la légion X *Fretensis* une vexillation commandée par un centurion anonyme dans les guerres contre les Marcomans entre 166-180[1019].

La légion VI *Ferrata* s'est sûrement engagée en faveur de Septime Sévère lors du conflit contre Niger. Elle est désormais *Fidelis Constans*[1020].

H.M. Cotton n'est pas d'accord avec l'hypothèse de Ritterling, qui propose le retour de l'unité en Syrie-Phénicie sous Sévère Alexandre. Elle pense que le fait de trouver sur les monnaies de la colonie de Damas le *vexillum* de l'unité n'est pas suffisant pour estimer un retour de l'unité en Syrie-Phénicie. En effet, il est tout à fait normal de trouver des colons installés dans des provinces, où ils n'avaient pas effectué leur service militaire[1021]. Je partage l'avis de H.M. Cotton plutôt que celui de Ritterling[1022], en ajoutant que la présence d'une deuxième légion en Syrie-Phénicie aurait imposé un changement de statut pour la province. En effet, elle ne pouvait continuer d'être gouvernée par un légat prétorien si la légion VI *Ferrata* était présente dans la province. Il aurait fallu un légat de rang consulaire, ce qui n'était pas le rang des gouverneurs de Syrie-Phénicie à cette époque[1023].

L'unité avait été honorée des épithètes *Fidelis constans* après la victoire de Septime Sévère contre Pescennius Niger en 194[1024]. Il semble que la légion ait porté une autre épithète honorifique sous les Sévères, mais on ne sait qu'il s'agissait du titre *Antoniniana* ou *Alexandrina*, puisque la restitution de l'inscription en question pourrait être complétée au moyen de l'un ou l'autre titre[1025]

[1019]*CIL*, VI, 41278.
[1020]*AE*, 1948, 145.
[1021]RITTERLING (E.), 1925, col. 1594 ; COTTON (H.-M.), 2000, p. 252.
[1022]Selon E. Ritterling la légion est retournée en Syrie-Phénicie sous Sévère Alexandre (cf. *IGR*, III, 1107 et 1110.
[1023]Voir l'étude prosopographique de la légion III *Gallica*, surtout l'ensemble des carrières des légats de la légion après la division de la Syrie par Septime Sévère.
[1024]FARNUM (J.-H.), 2005, p. 20.
[1025]Voir les primipiles de la VI^{e} légion n° 4.

2- Épigraphie.

Antioche.

124. Calcaire violet, remployé et brisé en bas. La lettre A n'est pas barrée et la lettre Q a une longue queue. 0,111 x 0,14 x 027 m ; h. l. 7-13. (Planche XXXIV, 2).

DOWNEY (G.), 1938, p. 158, n° 84, ph. ; *AE*, 1938, 178 ; *IGLS*, III, 813.

Antiochus / Q(uinti) Corneli / Aquini trib(uni) / mil(itum) leg(ionis) VI Ferr(atae) / [- -

Antiochus, (esclave) de Q. Cornelius Aquinus, tribun militaire de la légion VI *Ferrata*.

Tacite nous raconte dans son histoire qu'à la fin de 68 apr. J.-C., Fonteius Capito fut exécuté en Germanie inférieure par les légats Cornelius Aquinus et Fabius Valens avant qu'ils en eussent reçu l'ordre[1026].

Nous n'avons pas de preuve qu'il s'agisse du même personnage, mais rien ne nous empêche de faire ce rapprochement.

Date : I[er] siècle apr. J.-C.

Küçük Dalyan Köyü près d'Antioche.

125. Borne milliaire en marbre trouvée en 1965 dans le quartier de l'ancien hippodrome du village de *Küçük Dalyan Köyü*, qui est à 7 km en amont d'Antioche, sur la rive gauche de l'Oronte. h. 2 m, dont l'inscription de 19 lignes occupe 1,5 m ; diam. 65 cm. h.l. 10 cm première ligne, 4 cm dernière ligne. **Voir l'inscription III *Gallica* (n° 41).**

Raphanée.

126. Stèle funéraire gravée en beaux caractères. (1,58 m. x 0,80 m. x 0,72).

CIL, III, 14165[13] ; *AE*, 1897, 136 ; *IGLS*, IV, 1400 ;
DUSSAUD (R.), 1897, p. 318 ; *PME* I, IV, I 125.

[1026]TACITE, *Histoire*, I, 7.

- - -] / ORIPLA[- - -] / Corneli(a?) / uxor C(ai) / (I)uli/ Severi tri(buni) / mil(itum) leg(ionis) VI Fe(rratae) / h(ic) s(ita) e(st)

… Cornelia, épouse de Caius Julius Severus, tribun militaire de la légion VI *Ferrata* repose ici.

Ligne 3 et 4 : H. Halfmann propose un rapprochement avec Cn. Claudius Severus (Pompeiopolis en Galatie), consul suffect en 167, consul ordinaire en 173, si l'on restitue le nom du personnage comme Claudius Severus, et non pas C. Iulius Severus[1027].

La légion VI *Ferrata* est en Syrie depuis l'époque de Marc Antoine jusqu'au premier transfert vers l'Arabie peu avant 119 apr. J.-C. Trois possibilités peuvent expliquer la mort de ce tribun à Raphanée. La première est qu'il soit originaire de Raphanée et qu'il ait été enterré par sa femme dans sa ville natale. Dans ce cas, on exclut la proposition de H. Halfmann sur le lien familial avec Claudius Severus. La deuxième possibilité est qu'il soit à la tête d'une vexillation légionnaire installée à Raphanée pour une raison inconnue. La dernière possibilité, c'est l'hypothèse de J. Wagner, qui met la légion VI *Ferrata* à Raphanée entre 70 et 119 apr. J.-C[1028].

Date : avant 119 apr. J.-C.

Mourik

127. Bloc de calcaire. Belles lettres rectangulaires. 42 x 72 cm.

AE, 1932, 57 ; *SEG*, 7, 86 ; *IGLS*, IV, 1804 ; *CBI*, 701 ; *AE*, 1992, n° 1687.
SPEIDEL (M.-P.), 1992a, pp. 229-232 ;

- - - - Ἀνάτίωι] / [Στελλατείν]α Ῥούφωι βενε[ουεν/τ]άν[ωι ἀσ]τάτωι πρώτωι λεγιῶ[νος] / ς´ Σιδηρᾶς, Κοῖντος Ἀνάτιος Γα[λλί(?)]/ων, [Σ]τηλλατείνα, Παῦλος, πρε[ιμο]lπειλάριος λεγιῶνος τῆς αὐτῆ[ς] l ἰδίωι ἀδελφῶι, μνήμης ἕνε[κεν].

[1027]HALFMANN (H.), 1979, p.182.
[1028]J. Wagner propose que la légion VI *Ferrata* ait remplacé la légion XII *Fulminata* à Raphanée quand celle-ci est partie en Judée en 70 ; WAGNER (J.), 1977, p. 517 et 519.

- - - Anatius] Rufus, de la tribu Stellatina, originaire de Beneventum, hastatus primus de la légion VI *Ferrata*, Quintus Anatius Gallion (?), de la tribu Stellatina, Paulus, primipile de la même légion, à son frère, en souvenir.

M.-P. Speidel a suggéré une nouvelle restitution pour le début du texte. Il propose de ne pas chercher le mot bénéficiaire pour développer les lettres *BENE*. En revanche, il trouve dans ces lettres l'origine de ces deux officiers en restituant Beneventum (Benevento, située au sud de l'Italie). Pour M.P. Speidel, Rufus n'a pas pu être promu directement en tant que bénéficiaire au grade *primus hastatus*, qui est la troisième personne parmi les 59 centurions de la légion. Une telle promotion est difficile à imaginer à l'époque où l'unité était encore en Syrie[1029]. De plus, la tribu Stellatina est bien attestée à Beneventum[1030] et le gentilice Anatius, qui est rare, est attesté en Italie[1031].

Ainsi notre texte, comme le précédent, date d'une époque où la légion VI *Ferrata* est encore en Syrie, avant son transfert en Arabie.

Date : avant le transfert en Arabie.

Palmyre.

128. Dans la grande colonnade, près des bains. Restes de trois lignes latines gravés soigneusement sur une plaque de calcaire. 42 x 35 x 8 cm ; h.l. 5,2 cm.

YON (J.-B.), 2008, p. 138 ; *IGLS*, XVII, 71, ph. ; *AE*, 2008, 1528.

[- - -]E pra[ef(ecto ?) coh - - -] / [trib. l]eg(ionis) VI Fe[rratae - - -] / [praef. Alae? P]almur[enorum - - -]

L'officier inconnu est issu de l'ordre équestre. On voit dans ce petit fragment qu'il a accompli les trois milices d'une carrière équestre habituelle. Il est préfet d'une cohorte non connue, puis tribun militaire de la légion VI *Ferrata*, enfin, préfet d'une aile dont le nom contient sûrement un mot dérivé du nom de Palmyre. C'est pour cette raison, que je préfère

[1029]Pour ce sujet voir BREEZE (D.-J.), 1993, pp. 11-58, spécialement p. 38, n 38.
[1030]KUBITCHEK (J.-W.), 1889, p. 38.
[1031]DOBSON (B.), 1978, p. 29.

exclure la première proposition suggérée par J.-B. Yon en estimant qu'à la troisième ligne la restitution *civitas Palmurenorum* est aussi possible, car nous attendons dans une carrière équestre une troisième milice. À Palmyre, nous avons déjà une carrière similaire, où la troisième milice de l'officier est préfet de *I ala Ulpia Dromedarium Palmyrenorum*. Peut-il s'agir de la même aile ? Rien n'est sûr.

Date : L'inscription date sans doute d'entre l'époque flavienne, où cet ordre de trois milices est devenu généralement le début d'une carrière équestre[1032], et la date de transfert de la légion VI *Ferrata* en Arabie.

129. Deux inscriptions qu'on avait déjà étudiées dans la partie légion III *Gallica*, concernant le centurion Celesticus à Palmyre. **Voir les inscriptions n° 31 et 32.**

Fik en Golan.

Le site de Fik, l'ancienne Apheca, se trouve dans le Golan à 6 km à l'est du lac de Tibériade.

130. Inscription gravée sur un bloc de basalte encastré dans le mur d'une maison du village.

AE, 1902, 59 ; *IGR*, III, 1110.

GERMER-DURAND (J.), 1901. p. 11 ; *Bulletin de la Société* nationale *des antiquaires de France*, 1902, p. 127.

Οὐαλ(έριος) Μᾶρκος | οὐετ[ρανὸς] ἀπὸ ἱππικ(οῦ) | λεγιῶνος ς´ οδ´ [ἔτων]

Valerius Marcus Vétéran ex-cavalier de la légion VI *Ferrata*, a vécu 74 ans

Il s'agit d'un vétéran, qui est sans doute retourné dans sa ville natale après avoir fini son service militaire. L'absence de prénom favorise une datation tardive. J.-R. Rea pense que les soldats romains, à la fin de III^e-début IV^e siècle prenaient généralement le gentilice de l'empereur Dioclétien, Valerius[1033].

Date : fin de III^e-début IV^e si_cle.

[1032]CAGNAT (R.), 1914, p. 112-113 ; LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 677-681.

[1033]REA (J.-R.), 1996, p. 30-34. Voir aussi les sous-officiers et d'autres militaires de la VIe légion, Valerius Flavius n° 21.

Douweir.

131. Relief en calcaire, brisé au coin supérieur gauche, trouvé dans les ruines d'un sanctuaire romain à Douweir, près de Chelaboun, au sud-ouest de Tyr. La scène représente un palmier entouré de deux taureaux levant la patte antérieure la plus proche et regardant le spectateur. Derrière les animaux, deux personnages en buste, portant des manteaux accrochés par deux grosses fibules circulaires sur chaque épaule. Celui de gauche représente une figure masculine radiée, tandis que l'autre représente une femme couronnée par un croissant de lune et qu'un autre croissant est gravé derrière ses épaules. Ces personnages peuvent être considérés comme Apollon et Artémis ou bien de simples figurations astrales, le soleil et la lune, Hélios et Séléné. L'inscription se compose de deux textes. Le premier est gravé dans le cadre au-dessus du relief, le deuxième dans le champ de part et d'autre de l'arbre. 110 x 147 x 7 cm. Musée du Louvre. (Planche XXXV, 1).

RENAN (E.), 1864, p. 675-677 ; *IGR*, III, 1107 ; GATIER (P.-L.), 2002, p. 125, n° 122 ; BARNES (T.-D.), 2008, pp. 59-66 ; *AE*, 2008, 1539 ; *Bull. épig.*, 2008, 554.

1- [Θεῷ Ἀπόλλωνι ΙΟΥΣΕΝΡΜΑΙΟΣ Σελαμανους οἰκονόμου | [Ἡρ]ακλείτου ἡγεμόνος λεγ(εῶνος) ς΄, τὸν οὐδὸν εὐχόμενος ὑπερ σωτηρίας τῶν υἱῶ[ν] | ἀνέθηκεν.

2- Ἔτ[ο]υ(ς) ακτ΄ | μη(νὸς) Πανή|ου ις΄

Au dieu Apollon [- - -], fils de Sélamanès, l'intendant d'Héraclitos le commandant de la VI[e] légion, a dédié l'entrée, en accomplissement d'un vœu pour le salut de ses enfants.
L'an 321, au mois de Panémos, le 16.

La dédicace a sans doute été faite pour décorer la porte d'entrée du sanctuaire de Douweir. L'an 321 dans l'ère de Tyr correspond à l'an 196 apr. J.-C.

Ιουσενρμαιος fils de Sélamanès est d'origine syrienne, sinon orientale. Ce nom pourrait être composé du nom arabe *Husein* et du nom grec Ἕρμαιος. C'était l'intendant du légat de la légion VI *Ferrata* installée en Judée, non loin de Douweir.

T.-D. Barnes a proposé [Ἰουλ(ίου) Ἡρ]ακλείτου à la place οἰκονόμου | [Ἡρ]ακλείτου. En effet, il voulait retrouver un personnage connu dans une inscription de Si'a[1034]. Toutefois, le manque de place semble s'y opposer[1035].

Date : 196 apr. J.-C.

Tyr.

132. Six fragments d'une dalle de marbre blanc, trouvées en 2003 dans le secteur OB-6, 450-400. Une partie du texte retrouvée avant 1975 est perdu aujourd'hui.

IGLTyr, 27, ph. ; *AE*, 2006, 1591.
PIR², S 343.

Ὤλο[ν- - - -] I Σεμπρων[ια] Ινὸν [χιλ]ίαρχο[ν] I [πλατύση]μον λεIγιῶ[νος ἕ]κτης σιIδηρᾶ[ς, τα]μίαν Καίσαρος Τραιανοῦ, εὐν[οί]Iας καὶ τειμῆς ἕ[νεκεν]

Aulus Sempronianus, tribun laticlave de la légion VI *Ferrata*, questeur de l'empereur Trajan, pour sa bienveillance et en son honneur.

Le rédacteur de l'*AE* a bien fait de remarquer que les photos fournies ne représentent pas les lettres lues par J.-P. Rey-Coquais. Si l'on considère une carrière sénatoriale, il manque le vigintivirat qui précède généralement le tribunat laticlave. Sempronianus est ensuite questeur de Trajan, et il a donc normalement la charge de lire au Sénat les *relationes* de l'empereur[1036].

Il est difficile d'identifier le personnage avec un sénateur de cette époque. En revanche, on doit s'interroger sur sa présence à Tyr : peut-être en était-il originaire ?

Date : début du II^{e} siècle.

[1034]PRENTICE, III, 431.
[1035]*Bull. épig.*, 2008, 554.
[1036]LASSÈRE (J.-M.), 2007, Paris, p. 650

Karak Nouh (Beqaa)

133. Stèle funéraire trouvée et recopiée par un anglais résidant à Damas. Des feuilles de lierre ont été gravées entre tous les mots. La pierre a été remployée dans une maison proche de 'Wéli'.

CIL, III, 13606 = *CIL*, III, 14162 ; *IGLS*, VI, 2955.

Cn(aeus) Iulius L(uci) f(ilius) Fab(ia) / Rufus p(rimus) p(ilus) / hic situs est vix(it) / annis LXXXIV

Cn. Iulius Rufus, fils de Lucius, de la tribu Fabia, primipile, repose ici. Il a vécu 84 ans.

Le personnage est connu par l'inscription suivante.

Beyrouth.

134. Base de statue en calcaire, trouvée pendant les fouilles de 1996, rue Wegand entre la mosquée Al-Omari et l'*insula* qui groupe les parcelles (n° s 170-171-172-174). La pierre a été remployée à l'époque ottomane dans un mur d'un canal voûté. 148 x 68 base, 50 dé et 68 couronne.

AE, 1998, 1435 ; recorrigé dans *AE*, 2004, 1578 ; *CER*, 19/20, 878.
GHADBAN (Ch.), 1997, p. 206-235, ph. ; RICHIER (O.), 2004, p. 289-291, n° 231 ; SPEIDEL (M.-A.), 2007, pp. 263-270.

Cn(aeo) Iulio L(uci) f(ilio) / [Fa]b(ia) Rufo ǀ(centurioni) leg(ionis) II adiut(ricis) ǀ(centurioni) leg(ionis) V Mac(edonicae) / [ǀ(centurioni) l]eg(ionis) XIII gem(inae) ǀ(centurioni) leg(ionis) XI Cl(audiae) p(iae) f(idelis) ǀ(centurioni) leg(ionis) VI / [Fer]r(atae) p(rimo) p(ilo) leg(ionis) I Italic(ae) donis donato / [ab I]mp(eratore) bello Germanico et Sarma/[t]ico torquibus armillis phaleris / [c]orona vallari item donato ab Imp(eratore) / [Ca]esare Traiano Aug(usto) Dacico Parthico / [bel]lo Parthi(co) torquibus armillis phal[er]is corona vallari et albata dec[u]r/sione / [-I]ulius Candidus ǀ(centurio) leg(ionis) V M[ac(edonicae)] pio patruo [et soc]ero.

À Cnaius Iulus Rufus, fils de Lucius, de la tribu Fabia, centurion de la légion II *Adiutrix*, centurion de la légion V *Macedonica*, cenrurion de la légion XIII *Gemina*, centurion de la légion XI *Claudia* Pieuse et Fidèle, centurion de la légion VI *Ferrata*, primipile de la légion I *Italica*, décoré par l'Empereur, pendant la guerre contre les Germains et les Sarmates, par des colliers, des bracelets, des phalères et une couronne murale ; décoré aussi par l'Empereur César, Trajan Auguste, vainqueur des Daces, vainqueur des Parthes, pendant la guerre parthique, par des colliers, des bracelets, des phalères, une couronne murale, et honoré (par l'empereur Trajan) de la parade en tenue blanche. - - Iulius Candidus, centurion de la légion V *Macedonica*. À son pieux oncle paternel et beau-père

Cn. Iulius Rufus est inscrit dans la tribu Fabia, qui est celle de premiers colons de *Beryte* et d'Heliopolis. Il est donc d'origine locale. La statue devait être quelque part sur le forum de la ville. Le dédicant, qui est de la même famille que notre personnage et, en même temps son gendre, est aussi un centurion de la légion V *Macedonica* en Dacie.

Cn. Iulius Rufus débute son service militaire directement comme centurion, ce qui peut être expliqué par le fait qu'il n'est pas sorti du rang, mais qu'il vient plutôt d'une famille équestre : il est *ex equite Romano*.

Il a commencé son service militaire dans la légion II *Adiutrix* stationnée à Aquincum en Pannonie inférieure, puis dans la V *Macedonica*, stationnée à Potaissa en Dacie. Il reste dans la même province, à Sarmizegetusa dans la XIII *Gemina*. Ensuite, il se rend dans la province voisine de Mésie inférieure afin de rejoindre la XI *Claudia* à Dorustorum. Son service dans la légion VI *Ferrata* a été peut-être dans la première cohorte, puisque il est après primipile de la légion I *Italica* à Nouae en Mésie inférieure. Il a été décoré par Domitien, non nommé, dans la guerre contre les Germains et contre les Sarmates. Aussi par Trajan dans la guerre Parthique. Cn. Iulius Rufus reçoit le droit d'assister à la parade dans la tenue blanche *albata decursio*[1037].

Cn. Iulius Rufus a été identifié dans une autre inscription à Karak Nouh, datée de 96 d'après la date consulaire (*IGLS*, VI 2956 : I(ovi) O(ptimo) M(aximo) H(eliopolitano) / C(aius) Iulius / Ruf[i] f(ilius) Fab(ia) / Mag[n]us v(otum) s(olvit) / C(aio) Antistio Vete(re)

[1037] Il est possible que l'*Albata decursio* donne l'accès au primipilat sans qu'on soit centurion de la première cohorte. Voir l'inscription de M. Antonius Hoplo n° 8.

C(aio) Manl(io) co(n)s(ulibus). Une autre inscription à Karak Nouh pourrait concerner l'un de ses fils (*IGLS*, VI, 2953 : L(ucius) Iulius Cn(aei) f(ilius) / Li(g)u[s] / vix(it) an(nos) - -).

Les inscriptions de Karak Nouh pourraient s'expliquer par la possession de biens dans cette région.

Date : après la guerre Parthique de Trajan.

3- Étude prosopographique.

VI.3.1. Légats de la légion VI *Ferrata*.

1- Q. Antistius Quirina (tribu) Adventus Postumius Aquilinus (vers 162).

PIR[2], A, 754 ; ALFÖLLDY (G.), 1977, 183 ; BIRLEY (A.-R.), 1981, p. 129 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 57, n° 88, col. 72, n° 28, col. 329, n° 9.

1- *CIL*, VII, 440 = *RIB*, 1083, Lanchester (Bretagne) : Num(ini) Aug(usti) et / Gen(io) coh(ortis) I F(idae) / Vardullorum / c(ivium) R(omanorum) eq(uitatae) sub An/tistio Adven/to leg(ato) Aug(usti) pr(o) p[r(aetore)] / F(lavius) Titianus trib(unus) / d(e) s(uo) d(edit).
2- *ILAlg*, II, 4681 = *ILS*, 8977 = *AE*, 1893, 88, Thibilis (Numidie) : [Q(uinto) Antistio Advento] / Q(uinti) f(ilio) Quir(ina) Postumio A[q]u[i]/lino co(n)s(uli) sacerdoti fetia/li leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Ger/maniae inferioris leg(ato) Aug(usti) / at praetenturam Italiae et / Alpium expeditione Germa/nica cura(tori) operum locorumq(ue) / publicorum leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) / provinc(iae) Arabiae leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) / VI Ferratae et secundae ad/iutricis translato in eam ex/peditione Parthica qua do/natus est donis militaribus / coronis murali vallari au/rea hastis puris tribus ve/xillis duobus praetori leg(ato) / pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Africae tr(ibuno) pl(ebis) se/viro eq(uitum) R(omanorum) q(uaestori) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) / Macedoniae tribuno mil(itum) / leg(ionis) I Minerviae p(iae) f(idelis) IIIIvir(o) / viarum curandarum / Sex(tus) Marcius Maximus ob in/signem eius in se benivolen/tiam s(ua) p(ecunia) p(osuit) d(e)d(icavit).

Le personnage a été identifié dans d'autres textes (*AE*, 1914, 281 ; *CIL*, VI, 41119 = *AE*, 1995, 198 et 199).

- *IIIIVir viarum curandarum*.
- Tribun militaire de la légion I *Minervia Pia Fidelis*, stationnée à Bonn en Germanie inférieure.
- Questeur de la province de Macédoine, sévir des chevaliers romains et tribun de la plèbe.
- Légat du proconsul d'Afrique, puis préteur.
- Légat de la légion VI *Ferrata* en Judée vers 162.
- Légat de la légion II *Adiutrix* à Aquincum en Pannonie vers 162 (*ILS*, 1091).
- Décoré dans la guerre parthique de Lucius Verus.
- Légat de la province d'Arabie avec deux légions en 164-168.
- Désigné consul suffect in absentia en 166 ou 167.
- Nommé fétial, peut-être lors de son consulat.
- Curateur des bâtiments et des lieux publics à Rome.
- Commandement exceptionnel dans l'expédition germanique de Marc Aurèle et Lucius Verus en 168 où il a commandé les deux nouvelles légions, la II[e] et la III[e] *Italica*.

- Gouverneur de Germanie inférieure en 170.
- Gouverneur de Bretagne vers 173.

Origine : Thibilis en Afrique. A.-R. Birley estime qu'il est né en 120.

2- C. Bruttius Pomptina (tribu) Praesens L. Fulvius Rusticus (entre 113 et 115).

PIR², B 164 + 161 *;* *RE*, III, col. 912-913, n° 5 ; *RE sup.*, I, col. 259, n° 5 ; *RE sup.*, VI, col. 17, n° 5a ; *RE sup.*, XII, col. 133, n° 5 ; *RE sup.*, XIV, col. 77, n° 5 ; ALFÖLLDY (G.), 1969, p. 185-186 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, I, col. 132, n° 75, col. 269, n° 22, col. 290, n° 8, col. 311, n° 49, col. 380-381, n° 300 ; RÉMY (B.), 1989, p. 208, n° 166 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 288 ; ECK (W.), 2013, p. 244.
AE, 1950, 66 = *AE*, 1952, 94, Mactar (Afrique Proconsulaire) : [C(aio) Bruttio L(uci) f(ilio) Pomp(tina) Pr]aesenti L(ucio) Fulvio Rus/[tico co(n)s(uli) proco(n)s(uli) prov(inciae) Afr]icae XVvir(o) sacr(is) faciundis cura/[tori aedium sacrarum operu]mque publicorum leg(ato) pro pr(aetore) / [Imp(eratoris) Caes(aris) Traiani Hadri]ani Aug(usti) provinciae Cappa/dociae item leg(ato) pro pr(aetore) [Imp(eratoris)] Caesaris Traiani Hadriani / Aug(usti) provinciae Moesiae i[nferior]is leg(ato) pro pr(aetore) Imp(eratoris) Caesar(is) divi Tra/iani Aug(usti) provinciae Cilic(iae) cur(atori) v[iae] Latinae leg(atus) leg(ionis) VI Ferratae donis mil/itaribus donato ab Imp(eratore) Traiano A[ug(usto) ob bellu]m Parthicum praet(ori) aedil(i) pleb(is) quaes/tor(i) provinciae Hispaniae Baet(icae) u[lteri]oris trib(uno) laticl(avio) leg(ionis) I Minerviae donis / militaribus donat(o) ab Imp(eratore) Aug(usto) ob be[llum Marcomann(um)] triumviro capitali patr[ono] / d(ecreto) [d(ecurionum)].

- *IIIvir capitalis*, le poste le moins apprécié du vigintivirat.
- Décoré dans la guerre des Marcomans (89-92) lorsqu'il était tribun laticlave de la légion I *Minerva* stationnée à Bonna en Germanie inférieure.
- Questeur de la modeste province sénatoriale de Bétique.
- Édile de la plèbe et préteur avant la mort de Domitien.
- Décoré dans la guerre parthique de Trajan en qualité du légat de la légion VI *Ferrata*. B. Rémy pense que sa carrière fut arrêtée brutalement pour des raisons inconnues après l'assassinat de Domitien. Il n'a repris sa carrière qu'en 113 grâce à son amitié avec Hadrien, qui l'amène avec lui à la tête de la légion dans la guerre parthique.
- Curateur de la voie Latine. La curatelle des voies précède habituellement le commandement légionnaire[1038].
- Légat propréteur d'Auguste de la province de Cilicie en 116-117.
- Consul suffect dans la deuxième moitié de 118 ou au plus tard en 119.
- Légat propréteur d'une province impériale consulaire, la Cappadoce en 121/122 - 123/124.
- Légat propréteur de Mésie inférieure, province impériale dont le gouverneur est du rang consulaire, en 125/126 – 127/128.
- Curateur des bâtiments et des lieux publics.

[1038] PFLAUM (H.-G.), 1966a, p. 188-189, pp. 183- 194.

- Proconsul d'Afrique probablement en 134/135 quelques années après son consulat.
- Il est en Syrie en 138 pour des raisons indéterminées[1039].
- Consul ordinaire avec l'empereur Antonin en 139. Certains historiens lui attribuent la préfecture de la Ville la même année. Il aurait succédé à Ser. Cornelius Scipio Salvidienus Orfitus[1040].

Origine : descendant d'une famille sénatoriale de Volcei (Regio III). Il a été adopté par L. Fulvius, son oncle maternel (SALOMIES (O.), 1992, p. 36-37).

3- Ti. Claudius Subatianus Proculus (206-208).

PIR², S 938 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, n° 242 ; *PME*, I, IV, V, C 187 ; SALOMIES (O.), 1997, pp. 245-248.
ILAlg, II, 7898 = *ILS*, 9488 = *AE*, 1911, 107 = *AE*, 2013, 2143, Djemila / Cuicul (Numidie) *:* Ti(beriae) Cl(audiae) Subatianae Aquili/nae et Ti(beriae) Cl(audiae) Dignae Subati/ae Saturninae cc(larissimis) pp(uellis) filia/bus Ti(beri) Cl(audi) Subatiani Pro/culi leg(ati) Auggg(ustorum) pr(o) pr(aetore) prov(inciae) / splend(idissimae) Numid(iae) c(larissimi) v(iri) co(n)s(uli) de/sig(nati) leg(ati) leg(ionis) VI Ferratae / fidelis constantis curatoris / Atheniensium et Patrensium / praetoris urbani candidati tri/buni candidati q(uaestoris) urbani sub/praefecti classis praetori/ae Misenatium praefecti alae / constantium tribuni coh(ortis) / VI civium Romanorum praef(ecti) / cohortis III Alpinorum / res publica Cuiculitano/rum hominis boni praesi/dis clementissimi ob insig/nem eius in patriam suam / praestantiam / d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

Claudius Subatianus Proculus est issu de l'ordre équestre avant de lancer une carrière sénatoriale :

- Préfet de la III^e^ cohorte des Alpins en Dalmatie.
- Tribun de la VI^e^ cohorte de citoyens romains en Germanie inférieure.
- Préfet de l'aile *Gallorum et Thracum Constantium*, qui était en Syrie (*AE*, 1961, 319).
- Sous-préfet de la flotte prétorienne de Misène avec un salaire sexagénaire.

Il continue sa carrière après l'adlection dans l'ordre sénatorial :

- Questeur urbain et candidat de Septime Sévère au tribunat de la plèbe, puis préteur.
- Curateur de deux importantes villes, Athènes et Patrae.
- Légat de la légion VI *Ferrata* à Caparcotna en 208.
- Gouverneur de la province de Numidie.
- Consul suffect en 210.

Origine : de Cuicul en Numidie. O. Salomies propose une origine orientale. Subatianus Proculus est frère cadet de Ti. Claudius Subatianus Aquila, préfet d'Égypte entre 205/206 et 210. (*PIR²*, S 937).

[1039] *IGLS*, XVII, 227 ; voir aussi DĄBROWA (E.), 1998, p. 97 avec les n. 988 et 989.
[1040] B. Rémy n'est pas tout-à-fait d'accord avec cette hypothèse, RÉMY (B.), 1989, p. 210, n 238.

4- L. Domitius Apollinaris (entre 87 et 90). Voir les légats de la légion XVI *Flavia* n° 2.

5- M. Flavius Quirina (tribu) Postumus (sous Antonin le Pieux).

PIR^2, F, 341 ; CORBIER (M.), 1974, p. 398-400 ; ALFÖLLDY (G.), 1977, p. 293 et 299 ; COTTON (H.-M.), 2000a, p. 220.

CIL, VIII, 7044 = *CIL*, VIII, 19424 = *ILAlg*, II, 630 = *ILS*, 1163, Cirta (Numidie) : M(arco) Flavio T(iti) fil(io) / Quir(ina) Postumo / praef(ecto) aerari(i) milit(aris) / ordinato in Gal/lia ad quinque fasces / leg(ato) leg(ionis) VI Ferratae prae/tori adlecto inter tri/bunicios ab / Imp(eratore) Antonino Aug(usto) cu/ratori coloniae Arde/atinorum quaest(ori) pat(rono) IIII / col(oniarum) M(arcus) Paccius Rufinus / Q(uintus) Aemilius Pontianus P(ublius) No/nius Silvanus A(ulus) Publicius Ponti/anus C(aius) Iulius Gargilianus patr(ono) op/timo [

Flavius Postumus est également connu dans (*CIL*, X, 4060, 4061et 6008). Nous ne savons pas s'il a exercé les fonctions préliminaires. Il est d'après l'inscription de Cirta :

- Questeur, curateur de la ville d'Ardée, puis adlecté parmi les anciens tribuns sous Antonin le Pieux. M. Corbier se demande si son compatriote, M. Cornelius Fronto, l'a recommandé à la bienveillance d'Antonin.
- Préteur, puis légat de la légion VI *Ferrata*.
- Légat de l'empereur dans une mission exceptionnelle dans l'ensemble de la Gaule, *Ordinatus in Gallia at quinque fasces*. Les cinq faisceaux sont accordés à tous les légats de provinces impériales.
- Préfet du trésor militaire.
- M. Corbier propose pour lui un consulat selon la progression des carrières contemporaines du personnage (M. Corbier, p. 400, n. 4).

Origine : Cirta en Numidie. M. Corbier pense à un homme nouveau, soutenu par M. Cornelius Fronto, consul en 143, ce qui lui a permis d'exercer le patronat de deux cités, Cirta et Minturnes[1041].

6- Q. Glitius Stletina (tribu) Atelius Agricola (entre 90-93).

PIR^2, G 181 ; *RE sup.*, III, col. 786-788, n° 1 ; *IDRE*, I, de 157 à 161 ; ALFÖLDY (G.), 1982, p. 311 et 360 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 286-287.

CIL, V, 6977, Torino (Regio XI) : [Q(uinto) Glitio] P(ubli) f(ilio) Stel(latina) / [Atilio] Agricolae co(n)s(uli) II / [VII]viro epulonum sodali / Augustali Claudiali legat(o) pro pr(aetore) / Imp(eratoris) Nervae Caes(aris) Traian(i) Aug(usti) Ger(manici) Dacici / provinc(iae) Pannon(iae) donato ab eodem / bello Dacico donis militaribus corona / murali vallari classic(a) aurea hast(is) / puris IIII vexillis IIII legato pro pr(aetore) / provinc(iae) Belgic(ae) divi Nervae leg(ato) / leg(ionis) VI Ferrat(ae) leg(ato) Hispan(iae) c[iterior(is)] / praetori [aedili curuli q(uaestori)] di[vi Vespasiani trib(uno) mil(itum) leg(ionis)] / [I Italicae XVviro stlit(ibus) iud(icandis) seviro eq(uitum) R(omanorum).

[1041] *CIL*, X, 6008.

Le personnage est aussi connu par (*CIL*, V, de 6974 à 6983). La carrière sénatoriale commence sans doute sous Vespasien.

- Sévir des chevaliers romains, puis *Xvir stlitibus iudicandis*, le deuxième poste du vigintivirat.
- Tribun de la légion I *Italica* à Novae en Mésie.
- Questeur sous Vespasien, édile curule et préteur.
- Légat (*iuridicus*) en Espagne citérieure.
- Légat de la légion VI *Ferrata* en Syrie 90-93.
- Légat propréteur de Belgique vers 94-97.
- Consul suffect en 97.
- Légat propréteur en Pannonie vers 100-102.
- Décoré dans la première guerre dacique 101-102.
- Consul suffect pour la deuxième fois en 103 (*FO*, p. 46), probablement *in absentia* (W. Eck, 1982, p. 338, n° 231).
- Préfet de la Ville[1042].
- L'inscription montre qu'il était *VIIvir epulonum* qui organisaient des banquets publics (*ectisternia*) à l'occasion de certaines solennités religieuses. Ainsi, il est *sodalis Augustalis Claudialis*, appelés à entretenir le culte de certains empereurs divinisés.

Origine : Le gentilice et la tribu Stellatina sont déjà attestés à Torino (KUBITCHEK (J.-W.), 1899, p. 117).

7- Heraclitus (196 apr. J.-C). Voir l'inscription n° 131.

8- C. Iulius Voltinia (tribu) Proculus (entre 102 et 106). Voir les tribuns laticlave de la légion IV *Scythica* n° 9.

9- M. Maecius Celer (en 92-94). Voir les légats de la légion III *Gallica* n° 8.

10- Pacuvius (entre 19 et 32 ?).

TACITE, *Annales*, II, 79 ; SENECA, *Epp.*, XII.8 ; *PIR*, P, 33 = *PIR²*, P 46 ; *RE*, XIV, col. 2158-2159, n° 3 ; SYME (R.), 1981, pp. 125-144 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 285.

Tacite nous raconte qu'il était déjà légat de la légion VI *Ferrata*, cantonnée non loin de Laodicée en 19 apr. J.-C. Après la mort de Germanicus, il soutient le nouveau gouverneur de Syrie, Cn. Sentius Saturninus contre C. Calpurnius Piso. Plus tard, sous Tibère, il a dirigé la Syrie en absence du gouverneur officiel L. Aelius Lamia. Cette situation est peut-être restée intacte jusqu'à l'arrivée de nouveau gouverneur L. Pomponius Flaccus en 32.

Origine : le gentilice, qui est d'origine osque, est bien connu en Italie.

[1042] VIDMAN (L.), 1982, p. 294-295.

11- T. Settidius Pupinia (tribu) Firmus [- -]cianus (IIe s.).

ŠAŠEl (J.), 1982, p. 481-484, ph. pl. I.1 ; *AE*, 1984, 426 = 1987, 421 ; *PIR*², S 618 ; RÉMY (B.), 1989, p. 251, n° 206 ; ALFÖLLDY (G.), 1999, p. 284.

AE, 1984, 426, Pola (Istrie) : [T(ito) Settidio C(ai) fil(io) P]upin(ia) Firm[o - - -] / [- - -]ciano co(n)s(uli) [- - -] / [- - -praef(ecto) a]limentor(um) curat[ori] / [viae Appiae? leg(ato) leg(ionis) VI? Fer]r(atae) et leg(ionis) VII Cl(audiae) p(iae) f(idelis) [leg(ato)] / [prov(inciae) Cappad(ociae) Galat(iae) Lyc]aoniae le[g(ato) prov(inciae)] / [- - -

Le personnage n'est pas précisément identifié non plus que sa carrière. Il pourrait être légat d'une autre légion que la VI *Ferrata* comme, [Adiut]r(ix), [Mine]r(via) ou [Cy]r(enaica).

W. Eck l'identifie avec le consul suffect de 112, qui est cité dans les fastes d'Ostie[1043], ce qui mettrait son commandement de la légion VI *Ferrata* au début du règne de Trajan. B. Rémy, notant que le *praefectus alimentorum* n'est pas attesté avant Antonin le Pieux, favorise l'avis de J. Šašel, qui pense à un membre de la *gens Settidia* attesté à Pola. Il aurait été *sodalis Marcianus* et aurait vécu après la mort de Marc Aurèle.

Origine : la tribu Pupinia est celle de Tergeste (Regio X).

12- Anonyme (avant 78).

ALFÖLDY (G.), 1966, p. 3-4 ; *AE*, 1967, 80 ; RÉMY (B.), 1989, p. 355, n° 318 ; DĄBROWA (E.), 1996, p. 286.

CIL, XIV, 3617 ; *IIt.*, IV, 136 , Tibur (Regio IV) : [- - -] / [le]gato div[orum] / [Vespas]iani et Titi p[r(o) pr(aetore) provinc(iae)] / [Ciliciae] legat(o) leg(ionis) VI Fe[rr(atae) legat(o) pr(o) pr(aetore)] / [provin]ciae Siciliae p[r(aetori) - - -]

- Préteur, légat du proconsul de Cilicie, puis légat de la légion VI *Ferrata*.
- Légat propréteur d'une province inconnue.

13- Anonyme (avant 102). Voir les légats de la légion XVI *Flavia Firma* n° 7.

14- Anonyme (sous Marc Aurèle te Lucius Verus).

PIR², I, 547 ; ALFÖLLDY (G.), 1977, p. 254 et 266 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 248-249, n° 42 (Pont-Bithynie), col. 258, n° 31 (Galatie) et col. 291, n° 16 (Galatie) ; RÉMY (B.), 1989, p. 55, n° 38 ; FRENCH (D.), 2003, p. 96 ; n° 9 ; S. MITCHELL (S.), 2012, p. 196, n° 143.

CIL, III, 254, Ankara (Galatie) : - - - trib(uno) mil(ilitum)] / leg(ionis) III Aug(ustae) quaestori aedili / plebei praetori proco(n)s(uli) Ponti / et Bithyniae praefecto frum(enti) / dandi leg(ato) leg(ionis) VI Ferratae / leg(ato) Augustorum pr(o) pr(aetore) pro/vinc(iae) Galat(iae) item provinc(iae) / Ciliciae raro et sanctissimo / [praesidi-

[1043] *FO*, p. 48.

La fonction du vigintivirat n'est pas connue.

- Tribun militaire de la légion III *Augustae* à Lambèse.
- Questeur, édile de la plèbe, puis préteur.
- Proconsul de Pont-Bithynie vers 156-158. Selon B. Rémy, on attendrait à cette place dans la carrière la fonction d'adjoint du proconsul (*legatus pro praetore Ponti Bithyniae*), qui est généralement au début des charges prétoriennes.
- *Praefectus frumenti dandi*. Chargé de la distribution du blé à la plèbe romaine.
- Légat de la légion VI *Ferrata* en Syrie-Palestine. Ces dernières fonctions sont normalement avant le gouvernement d'une province.
- Gouverneur de la province de Galatie en 165/166-166.167.
- Gouverneur de la province de Cilicie en 167/168-168/169.

Origine : il est possible qu'il soit originaire d'Asie mineure, puisqu'il y a passé une grande partie de sa carrière. D'autre part, contrairement à la position d'autres auteures, nous devons distinguer ce sénateur Anonyme de Iulius Saturninus (*IGR*, III, 171) et de C. Iulius Saturninus, gouverneur de Syrie en 186-187[1044].

[1044]Ce rapprochement est fait par L. Petersen, (*PIR²*, I, 547) et R. Hanslik (*RE*, sup., XII, col. 508, n° 460) ; DĄBROWA (E.), 1998, p. 123-124 et aussi n 1274.

Légats de la légion VI *Ferrata* dans l'ordre chronologique.		
Nom	**Date de service**	**Origine**
1- Pacuvius	Entre 19 et 32	Italie
2- Anonyme	Avant 78	= =
3- L. Domitius Apollinaris	Entre 87 et 90	Vercellae (Italie)
4- Q. Glitius Atelius Agricola	Entre 90 et 92	Torino (Italie)
5- M. Maecius Celer	Entre 92 et 94.	Espagne citérieure
6- Anonyme	102	= =
7- C. Iulius Proculus	Entre 102 et 106	Gaule Narbonnaise
8- C. Bruttius Praesens L. Fulvius Rusticus	Entre 113 et 115	Volcei (Italie)
9- M. Flavius Postumus	Antonin le Pieux	Cirta (Numidie)
10- Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus	Vers 162	Thibilis (Afrique)
11- Anonyme	Marc Aurèle et Lucius Verus	Asie Mineure ?
12- Heraclitus	En 196	= =
13- T. Settidius Firmus	II^{e} siècle	Tergeste (Italie)
14- Ti. Claudius Subatianus Proculus	206-208	Cuicul (Numidie)

VI.3.1.1. Origine des légats de la légion VI *Ferrata*.

La courte liste des légats de la légion VI *Ferrata* se répartit en trois périodes. Un légat date son passage au sein de l'unité sous Tibère. Sept légats ont commandé la légion entre Vespasien et Trajan, tandis que les autres ont dirigé la troupe entre Antonin le Pieux et Septime Sévère. D'autre part, les sept premiers légats ont exercé leurs commandements lorsque l'unité était basée en Syrie, alors que C. Bruttiu Praesens était à la tête de la légion, sans doute quand celle-ci était installée en Arabie. Quant aux autres, ils étaient avec la légion lorsqu'elle était à Caparcotona en Syrie-Palestine.

Le milieu du recrutement des légats de la légion VI *Ferrata* ne se distingue pas de celui des autres unités syriennes. Toujours, une majorité d'Italiens (n° : 1-2-3-8-14), des provinciaux bien latinisés (n° : 5-7) et des Africains (n° : 9-10-13). La seule possibilité d'un Oriental serait le cas de l'Anonyme sous Marc Aurèle et Lucius Verus, puisqu'on a proposé une telle origine en se fondant sur les nombreuses charges qu'il a exercées dans la partie Est de l'Empire.

Ti. Claudius Subatianus Proculus est le seul légat de l'unité qui vient de l'ordre équestre. Quant à M. Flavius Postumus, sa carrière modeste nous laisse penser à un homme nouveau, appuyé par son illustre compatriote, l'orateur M. Cornelius Fronto (*PIR*^{2,} C 1364). On a déjà analysé la carrière et l'origine de L. Domitius Apollinaris en montrant qu'il était le premier sénateur de sa *gens* (voir légat de la légion XVI *Flavia* n° 2).

VI.3.1.2. Cursus honorum des légats de la légion VI *Ferrata*.

Nous mettrons de côté les légats mentionnés dans les textes historiques, qui ne donnent aucune précision sur leurs carrières à l'exception de celle de Maecius Celer qui d'après Stace est allé en Syrie pour deux commandements, d'abord comme tribun laticlave, après comme légat légionnaire. Stace n'a pas précisé les unités dans lesquelles a servi Maecius.

A- Les fonctions préliminaires.

On a retracé les charges préliminaires de sept légats seulement.

Nom	Postes préliminaires	Date de service
1- M. Maecius Celer	- Tribun laticlave d'une légion syrienne (III Gall., IV Scy. et VI Ferr.)	Fin Vespasien-début Domitien
2- Q. Glitius Atelius Agricola	- VIvir equitum Romanorum - Xvir stlitibus iudicandis - Trib. mil. leg. I Italicae	Fin Vespasien-début Domitien
3- C. Iulius Proculus	- IIIvir auro argento aere flando feriundo - Quaestor Augustorum - Trib. mil. leg. IV Scythicae	Domitien
4- C. Bruttius Praesens L. Fulvius Rusticus	- IIIvir capitalis - Trib mil. leg. I Minerviae	Domitien
5- Q. Antistius Adventus Postumius Aquilius	- IIIIvir viarum curandarum - Trib. mil. leg. I Minerviae	Antonin le Pieux
6- Anonyme	- Vigintivirat ? - Trib. mil. leg. III Augustae	Antonin le Pieux
7- Ti. Claudius Subatianus Proculus	- Praef. coh. III Alpinorum - Trib. coh. VI civium Romanorum - Praef. ala. Gallorum et Thracum Constantium - Subpraef. classis praetoriae Misenatium	Septime Sévère

1- Vigintivirat.

Seuls quatre sénateurs de notre liste ont exercé l'un des postes du vigintivirat. Q. Glitius Atelius Agricola a entamé son cursus avec le prestigieux poste du sévirat des chevaliers romains suivi par celui de *Xvir stlitibus iudicandis*. Quant au gaulois Iulius Proculus, il a commencé sa carrière en occupant le poste le plus important du vigintivirat, *IIIvir auro argento aere flando feriundo*. Cette charge, réservée habituellement aux

jeunes patriciens, est destinée à contrôler la frappe des monnaies à Rome[1045]. C. Bruttius Praesens a été *IIvirir capitalis*, fonction la moins importante, tandis que Q. Antistius Adventus était *IIIIvir viarum curandarum*. L'Anonyme sous Antonin le Pieux l'avait sûrement exercé, mais le début perdu de l'inscription ne nous permet pas de savoir quelle charge il avait occupée.

2- Tribunat militaire.

Tous les légats de la légion VI *Ferrata*, à l'exception du chevalier Claudius Subatianus Proculus ont exercé le tribunat laticlave dans une séquence habituelle, c'est-à-dire le tribunat militaire est précédé par un poste du vigintivirat. Il y a une exception avec le Gaulois Iulius Proculus, qui a fait son tribunat militaire après avoir été questeur des Augustes en 95-96, fait inhabituel. On peut penser qu'Iulius Proculus, étant donné l'importance de sa fonction exercée au sein du vigintivirat (*IIIvir auro argento aere flando feriundo*), a eu l'autorisation de sauter le tribunat laticlave. Il l'a pourtant exercé après la questure la plus élevée en dignité, celle d'Auguste. H. Devijver pense que, à cette époque, Iulius Proculus a dû remplacer le légat de la légion IV *Scythica*, A. Larcius Priscus, qui lui-même avait remplacé le gouverneur de Syrie M. Cornelius Nigrinus Curiatius Maternus.

B- Les magistratures inférieures.

Huit légats de la légion VI *Ferrata* ont occupé l'une des magistratures inférieures avant la préture.

Nom	**Magistratures inférieures**			**Date de service**
1- Q. Glitius Atelius Agricola	Quaes. Aug.	= =	Aed. curul.	Vespasien et Domitien
2- L. Domitius Apollinaris	Quaes.	= =	Trib. pleb.	Domitien
3- C. Iulius Proculus	Quaes. Augg.	Ab. actis imp. Traiani	Trib. pleb.	Domitien et Trajan
4- C. Bruttius Praesens L. Fulvius Rusticus	Quaes. prov. Hisp. Baet.	= =	Aed. pleb	Domitien
5- M. Fluvius Postumus	Quaes.	Curat. colon. Ardeatinorum	Adlect. inter tribun.	Antonin
6- Q. Antistius Adeventus Postumius Aquilinus	Quaes. prov. Macedon.	VIvir equit. Romanor.	Trib. pleb	Antonin
7- Anonyme	Quaes.	= =	Aed. pleb	Antonin
8- Ti. Claudius Subatianus Proculus	Quaes. urban.	= =	Cand. trib. pleb	Septime Sévère

[1045]LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 649.

On trouve dans notre liste deux questeurs d'Auguste, qui sont attachés directement à la famille impériale et lisent au Sénat les *relationes* de l'empereur[1046] (n° : 1-3). Il y a aussi un questeur urbain, qui passe son service à Rome. Les autres ont sans doute été questeurs propréteurs des provinces sénatoriales, où ils s'occupent des affaires financières.

On avait déjà montré la raison pour laquelle la questure de Iulius Proculus avait précédé le tribunat militaire. Mais la séquence de sa carrière présente une autre exception. On le voit en effet rédiger le compte rendu des séances du Sénat avant l'échelon édilicien, *ab actis Imperatoris Triani Augusti*. Cette charge donne habituellement accès à l'édilité curule[1047], ce qui n'est pas le cas de Iulius Proculus, tribun de la plèbe.

Une autre exception se trouve dans le cursus de l'Africain Fulvius Postumus, qui exerce, après la questure, la curatelle de la colonie d'Ardée (Regio I), suivie de son admission parmi les anciens tribuns de la plèbe sous Antonin le Pieux. On a déjà vu qu'il devait cette faveur auprès de l'empereur à l'appui de son compatriote M. Cornelius Fronto (cos en 143).

Une dernière particularité dans notre liste se trouve dans le cursus de l'autre Africain, Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus, qui a été sévir des chevaliers romains entre la questure de Macédoine et le tribunat de la plèbe. On sait que cette charge se situe en dehors du vigintivirat. C'est Auguste qui a restauré la *transuectio equitum* pour fêter chaque cens[1048]. Une autre exception de cette carrière est constituée par la légation du proconsul d'Afrique qui vient après le tribunat de la plèbe. M. Christol pense que cette charge précédait parfois la préture avant les premières décennies du III^e^ siècle[1049].

C- Les magistratures supérieures.

1- La préture.

Comme on l'a déjà indiqué, un jeune sénateur, afin d'avancer dans sa carrière, doit passer par cette charge qui donne accès aux fonctions prétoriennes et consulaires. Il est vrai qu'on ne peut pas toujours retracer toutes les étapes d'un cursus sénatorial, à cause d'une cassure dans la pierre ou même d'un récit historique lacunaire. Néanmoins, l'anticipation de certains postes ne serait sans doute pas surprenant. Ainsi, M. Maecius Celer a dû exercer la questure, l'édilité et la préture avant son commandement de la légion VI *Ferrata*, même si l'on ne possède pas ces informations. De la même façon, ces magistratures seront probables dans les cursus de Pacuvius, de l'Anonyme de 102, d'Heraclitus et de Settidius Firmus.

[1046] LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 651.
[1047] CORBIER (M.), 1974, p. 260, n 3.
[1048] LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 650.
[1049] CHRISTOL (M.), 1986, p. 163, et n 21.

2- Les fonctions prétoriennes.

Nom	**Les fonctions prétoriennes des légats de la légion VI *Ferrata*.**				
	1ère	**2e**	**3e**	**4e**	**5e**
1- Pacuvius	Leg. leg. VI Ferratae (19-32)	= =	= =	= =	= =
2- Anonyme	Leg. prov. Ciliciae	Leg. leg. VI Ferratae (Vespas.)	Leg. pr. pr. prov. ?	= =	= =
3- L. Domitius Apollinaris	Curator viae ? (83-84)	Leg. leg. XVI Flaviae (84-87)	Leg. leg. VI Ferratae (87-90)	Praef. aer. mil. (91-93)	Leg. Aug. prov. Lyc-Pamphyliae (93-96)
4- Q. Glitius Atelius Agricola	Leg. (iurid.) Hesp. Citer.	Leg. leg. VI Ferratae (90-92)	Leg. pr. pr. prov. Belgicae	= =	= =
5- M. Maecius Celer	Leg. leg. VI Ferratae (92-94)	= =	= =	= =	= =
6- Anonyme	Leg. leg. XVI Flaviae	Leg. leg. VI Ferratae	Praef. aer. mil. (102-104)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Lugudunensis	= =
7- C. Iulius Proculus	Leg. leg. VI Ferr. (10 -106)	Leg. Aug. pr. pr. regionis Transpadanae	= =	= =	= =
8- C. Bruttius Praesens	Leg. leg. VI Ferr. (113-115)	Curator viae Latinae	Leg. Aug. pr. pr. prov. Cilic. (116-117)	= =	= =
9- M. Flavius Postumus	Leg. leg. VI Ferratae (Antonin)	Ordinatus in Gallia at quinque fasces	Praef. aer. mil.	= =	= =
10- Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus	Leg. leg. VI Ferr. (vers 162)	Leg. leg. II Adiutricis	Leg. Aug. pr. pr. prov. Arab. (164-168)	= =	= =
11- Anonyme	Proco Ponti et	Praef. frum. dandi	Leg. leg. VI Ferratae	Leg. Augg. prov.	Leg. Aug. pr. pr.

	Bithyn.		(Marc Aurel- Verus)	Galat. (165-167)	prov. Cilic. (167-169)
12- Heraclitus	Leg. leg. VI Ferratae (196)	= =	= =	= =	= =
13- T. Settidius Firmus [- -]cianus	Praerf. alimentorum	Curator viae Appiae	Leg. leg. VI Ferratae ?	Leg. leg. VII Claudiae P F. (196)	Leg. prov. Cappad.- Galatiae
14- Ti. Claudius Subatianus Proculus	Curator Atheniensium et Patrensium	Leg. leg. VI Ferratae Fidelis Constantis (206-208)	Leg. Aug. pr. pr. prov. Numidiae (208-210)	= =	= =

Mettons de côté dans notre analyse les cas dont seule la légation de la légion VI *Ferrata* est connue (n° :1-5-12) de même que ceux qu'on avait étudiés dans la partie légion XVI *Flavia Firma* (n° : 3-6). Ainsi, parmi les neuf cas qui nous restent, aucun légat n'a été à la tête de l'unité avant la préture. En revanche, quatre sénateurs (n° : 7-8-9-10) ont commencé leurs fonctions prétoriennes par ce commandement, contrairement à leurs homologues de la légion III *Gallica*, la IV *Scythica* et la XVI *Flavia Firma*.

La particularité de la carrière de Iulius Proculus se traduit encore par l'exercice de deux charges prétoriennes de nature militaire seulement avant le consulat en 109. On retrouve la même particularité militaire dans le cursus de Q. Antistius Adventus, qui occupe trois commandements militaires entre la préture et le consulat. On peut imaginer un cas similaire pour les fonctions prétoriennes de l'Africain Flavius Postumus, si l'on considère que sa mission exceptionnelle dans l'ensemble de la Gaule était de nature militaire, la réalisation de nouvelles recrues, par exemple. L'exception parmi ces quatre légats est concerne Bruttius Praesens, qui occupe aussi trois postes prétoriens entre la préture et le consulat, mais avec un seul commandement militaire, celui de la légion VI *Ferrata*.

Dernière remarque, le commandement de la VI^e^ légion a été la deuxième charge prétorienne dans trois cas (n° : 2-4-14), où le légat n'exerce que trois postes prétoriens, tandis qu'il se trouve en troisième position dans deux autres carrières (n° : 11-13), où le personnage a exercé au moins cinq charges.

3- Les fonctions consulaires.

Le tableau ci-dessous, donnera seulement les légats qui ont atteint le consulat et pratiqué des fonctions consulaires.

Nom	**cos**	**Les fonctions consulaires des légats de la légion VI *Ferrata*.**					**Cos II**
		1ère	**2e**	**3e**	**4e**	**5e**	
1- Q. Glitius Atelius Agricola	97	Leg. pr. pr. prov. Pannon (100-102)	= =	= =	= =	Praef. Urbi	103
2- Anonyme	107/109	Censitor	= =	= =	= =	= =	= =
3- C. Iulius Proculus	109	Leg. Aug. pr. pr. ad census prov. Lugudunen. (110-111)	Cur. Operum publicorum	Iudex Baet. (Hadrien)	leg. Aug. pr. pr. prov. Dalmat. ?	= =	= =
4- C. Bruttius Praesens	118/119	leg. Aug. pr. pr. prov. Cappad. (121-124)	leg. Aug. pr. pr. prov. Moes. Inf. (125-128)	Cur. operum publicorum	Procos Afr. (134/135)	En Syrie ?	139
5- Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus	166/167	Cur. operum publicorum	leg. Aug. at praetenturam Italiae et Alpium expeditione Germanica. (168)	leg. Aug. pr. pr. prov. Germ. Inf. (170)	leg. Aug. pr. pr. prov. Britan. Inf. (173)	= =	= =
6- Ti. Claudius Subatianus Proculus	210	= =	= =	= =	= =	= =	= =

On doit signaler qu'on a pu retracer les carrières consulaires de 5 légats seulement parmi les 14 qu'on avait évoqués ci-dessus. Le nombre de leurs charges varient entre 1 et 5 fonctions avec des différences importantes. Seuls deux sénateurs ont pu atteindre le sommet de l'administration romaine. Q. Glitius Atelius Agricola qui a été désigné consul pour la deuxième fois en 103, puis préfet de Rome peu après. De son côté, C. Bruttius Praesens a présidé l'importante province consulaire d'Afrique, qui est à la tête des gouvernements provinciaux avec l'Asie. Il est quelques temps après, consul ordinaire avec l'empereur Antonin le Pieux en 139. Il était en Syrie avant 138, mais les causes de ce passage restent inconnues.

VI.3.2. Tribuns militaires laticlaves de la légion VI *Ferrata*.

1- T. Calestrius Tiro Orbius Speratus (sous Trajan).

PIR^2, C, 222 ; BEAN (G.-E.), MITFORD (B.), 1965, p. 27-29 = *AE*, 1965, 320 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 61 ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col., 193, n° 25 (Achaïe) et col., 290, n° 7 (Cilicia) ; RÉMY (B.), 1989, p. 90, n° 68 ; TRACY (St.-V.), 1997, pp. 153-156.

AE, 1965, 320, Iotapé (Cilicie) : [Τίτον Καλέστριον, - - -υἱόν, Πολία, Τείρωνα, χειλίαρχον]/[λεγεῶνος ϛ´] Σιδηρᾶς, ταμίαν Πόντου καὶ Βειθυνίας, πρεσβευ/[τὴν καὶ ἀντι]στράτηγον Γαλλίας Ναρβωνησίας, δήμαρχον,/[στρατηγόν], ἐπιμελητὴν ὁδῶν Οὐαλερίας Ṭειβουρτείνης / [καὶ Πραινεστεί]νης πρεσβευτὴν λεγεῶνος ε´ Μακεδονικῆς / [ἀνθύρατν Ἀχ]αίας, πρεσβευτὴν καὶ ἀντιστράτηγον Αὐτοκ̣[ρά]/[τορος Νέρου]α Τραιανοῦ Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Δακικοῦ [Κιλ]/[ικίας, τὸν ἑα]υτοῦ εὐεργέτην ὁ δῆμος. Τίτον Καλέ[στρι]/[ον, Καλ̣ẹ]στρ[ί]ου Τείρωνος υἱόν, Πολία, Τείρωνα Ἰού[λιον] / [Μάτερνον ὁ δ]ῆμος.

- χειλίαρχος λεγεῶνος ϛ´ Σιδηρᾶς, tribun militaire de la légion VI *Ferrata* qui était encore en Syrie.
- ταμίας Πόντου καὶ Βειθυνίας, questeur de la province de Pont-Bithynie vers 102-104.
- πρεσβευτὴς καὶ ἀντιστράτηγος Γαλλίας Ναρβωνησίας, légat propréteur du proconsul de Gaule Narbonnaise vers 105.
- δήμαρχος, tribun de la plèbe et στρατηγός, préteur.
- ἐπιμελητὴς ὁδῶν Οὐαλερίας Ṭειβουρτείνης καὶ Πραινεστείνης, curateur des voies Valeria, Tiburtina et Praenestina (selon H.-G. Pflaum, 1978, p. 61). W. Eck propose deux curatelles, d'abord la *via Valeria* et la *via Tiburtina*, suivi par la gestion de *via Latina* (E. Eck, 1982, p. 351).
- πρεσβευτὴς λεγεῶνος ε´ Μακεδονικῆς, légat de la légion V *Macedonica* à Troesmis en Mésie inférieure.
- ἀνθύπατος Ἀχαίας, proconsul d'Achaïe en 111 ou 112. H.-G. Pflaum pense qu'il ne s'agit pas d'un gouvernement ordinaire, mais plutôt d'une mission exceptionnelle pour arbitrer des litiges à la place de l'empereur.
- πρεσβευτὴς καὶ ἀντιστράτηγος Αὐτοκ̣ράτορος Νέρουα Τραιανοῦ Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Δακικοῦ Κιλικίας, légat propréteur de la province de Cilicie entre 113/114 et 115/116.
- Consul suffect en 122 (*CIL*, XVI, 169).

Origine : peut-être Picenum en Italie[1050].

[1050]Il est père de T. Calestrius Tiro Iulius Maternus, légat de Lycie-Pamphylie entre 135/136 et 137/138 ou 136/137 et 137/138. RÉMY (B.), 1989, p. 301, n° 247.

2- Q. Cornelius Aquinus (avant Vespasien ?). Voir l'inscription n° 124.

3- M. Maecius Celer (fin Vespasien-début Domitien). Voir les légats de la légion III *Gallica* n° 8.

4- C. Novius Rusticus Venuleius Apronianus (sous Marc Aurèle).

*PIR*², N 191 ; ALFÖLLDY (G.), 1977, p. 162, 195-196 et 360 ; WALDMANN (H.), 1981, p. 96-97 ; RÉMY (B.), 1989, p. 175, n° 148 ; SALOMIES (O.), 1992, p. 81, n° 3 ; CHRISTOL (M.), 2007a, pp. 225-232.

Le jeune sénateur est connu dans cinq inscriptions : (*CIL*, III, 6814 = *ILS*, 8976a ; *CIL*, III, 6815 = *JRS*, 1912, p. 104, n° 40 = *AE*, 1914, 132 ; *CIL*, III, 6816 = *ILS*, 8976 ; *JRS*, 1916, p. 130 = *AE*, 1920, 79 ; *ZPE*, 44, p. 96-97.
CIL, III, 6815 = *JRS*, 1912, p. 104, n° 40 = *AE*, 1914, 132 : Antioche de Pisidie (Galatie) : [C(aio) Novio C(ai) Novi] / [Prisci co(n)s(ulis) et Flavoniae] / [Menodorae f(ilio) Ser(gia)] / [Rustico Venuleio] / Apron[iano] / Xvir(o) stlit(ibus) iu[dic(andis)] / trib(uno) l(ati)c(lavio) leg(ionis) VI [Ferr(atae)] / Caparc(otnae) quaest(ori) / cand(idato) leg(ato) Asi[ae] / trib(uno) cand(idato) / desig[nato] / [v]ic(us) P[atricius]

- *Xvir stlitibus iudicandis*.
- Tribun laticlave de la légion VI *Ferrata* à Caparcotna en Syrie-Palestine sans doute sous Marc Aurèle.
- Questeur candidat, puis légat du proconsul d'Asie, qui pourrait être son père C. Novius Priscus au début du règne de Commode entre 180 et 183[1051].
- Candidat au tribunat de la plèbe, puis désigné préteur.

Origine : la tribu Sergia est celle de la colonie d'Antioche. Le père C. Novius Priscus (*PIR*², N 186) a sans doute été consul suffect entre 165 et 168, proconsul d'Asie entre 180 et 183. M. Christol et Th. Drew-Bear pensent que ce jeune sénateur est fils de Novius Priscus, tandis qu'ils renvoient l'élément du nom Venuleius Apronianus au consul ordinaire de 168, L. Venuleius Apronianus Octavius.

5- Aulus ? Sempronianus (sous Trajan). Voir l'inscription n° 132.

6- L. Sergius Paullus (I^er^ s.).

*PIR*², S 529 ; RAMSAY (W.), 1915, p. 151 ; CHRISTOL (M.), 2002, p. 182-184.
AE, 2002, 1457, Antioche de Pisidie (Galatie) : L(ucio) Sergio L(uci) f(ilio) Paullo / IIIIvir(o) v(iarum) c(urandarum) tri[b(uno)] / mil(itum) leg(ionis) VI Ferr(atae) quaest(ori) / [- - -

- *IIIIvir viarum curandarum*. C'est le début d'une carrière sénatoriale.
- Tribun de la légion VI *Ferrata* stationnée en Syrie à cette époque.
- Questeur. La carrière continue sûrement après la questure.

Origine : il est possible qu'il soit d'une famille d'Antioche (*RE*, II, 1923, col. 1714 et 1715).

[1051] SALOMIES (O.), 1992, p. 81.

7- Anonyme (fin Nerva-début Trajan).

PFLAUM (H.-G.), 1969, pp. 225-233 = *AE*, 1969/70, 606 ; *RE supp*, XIV, 1974, col. 67, n° 1a ; THOMASSON (B.-E.), *LP*, col. 182, n° 17 et col. 324, n° 23 ; RÉMY (B.), 1989, p. 71, n° 53 ; DĄBROWA (E.), 1993, p. 39, n° 13.

AE, 1969/70, 606, Sidé (Pamphylie) : [- - -] . ιον . [. . . . .]ον[. . . . .]ọλο[ν, χειλί]/[αρ]χον λεγεῶνος ζ΄, ταμίαν, δήμαρχ[ον]/[σ]τρατηγὸν δήμου Ῥωμαίων, πρεσβευτὴν / [ἀ]ντιστράτηγον Πόντου καὶ Βειθυνίας, ἀ[ν]/[θ]ύπατον Μακεδονίας, πρεσβευτὴν Σεβαστο[ῦ] / [Ν]έρουα Τραϊανοῦ Καίσαρος Α[ὐ]γούστ[ου Γερμανι]/[κο]ῦ Δακικοῦ λεγεῶνος ι΄, πρεσβευτὴν [ἀντιστράτη]γον λε[γε]ῶνος ι΄ καὶ ἐπαρχ[είας Ἰουδαίας]- - -

H.-M. Cotton a mis un point d'interrogation sur le tribunat militaire de cet inconnu. Elle propose de restituer le chiffre *stigma* à la place du chiffre sept *zdeta* proposé, ce qui met le tribunat militaire de notre Anonyme dans une légion VI (*Ferrata* ou *Victrix* en Bretagne) au lieu de VII (*Claudia* en Mésie supérieure ou *Gemina* en Asturie). B. Rémy préfère une unité orientale du fait qu'il avait pratiqué l'essentiel de sa carrière dans la partie orientale de l'Empire, en même temps, il éloigne l'exercice du vigintivirat.

- χειλίαρχος λεγεῶνος ϛ′ ou ζ΄, tribun militaire de la légion VI ou VII.
- ταμίας, questeur, δήμαρχος, tribun de la plèbe et στρατηγὸς δήμου Ῥωμαίων, préteur du peuple Romain.
- πρεσβευτὴς ἀντιστράτηγος Πόντου καὶ Βειθυνίας, légat propréteur du proconsul de Pont-Bithynie, peut-être au début du règne de Trajan.
- ἀνθύπατος Μακεδονίας, proconsul de Macédoine
- πρεσβευτὴς Σεβαστοῦ Νέρουα Τραϊανοῦ Καίσαρος Αὐγούστου Γερμανικοῦ Δακικοῦ λεγεῶνος ι΄, légat de la légion X *Gemina*, stationnée jusqu'en 106 à Aquincum, ensuite à Vindobona, après 102.
- πρεσβευτὴς ἀντιστράτηγος λεγεῶνος ι΄ καὶ ἐπαρχείας Ἰουδαίας, légat de la légion X *Fretensis* et de la province de Judée, vers 108.

Origine : E. Dąbrowa pense qu'il avait des liens familiaux où des relations étroites avec des citoyens de Sidé.

Les fonctions des tribuns laticlaves de la légion VI *Ferrata* dans l'ordre chronologique.					
Nom	**Origine**	**Fonctions préliminaires**	**Magistratures inférieures**	**Magistratures supérieures**	**Fonctions consulaires**
1- Q. Cornelius Aquinus	Occidentale	- Trib. leg. VI Ferratae	= =	- Leg.leg. VI ? (fin 68)	= =
2- M. Maecius Celer	Espagne citérieure	- Trib. leg. in Syriae ? (fin Vespasien-début Domitien)	= =	- Leg. leg. in Syriae (92-94)	= =
3- T. Calestrius Tiro Orbius Speratus	Picenum? Italie	- Trib. leg. VI Ferratae	- Quaes. Pont-Bith. (102-104) - Leg. procos. Gall. Narbonn. (105) - Trib. pleb.	- Praetor. - Curat. viae Valer., Tiburt. et Praenestinae - Leg. leg. V Macedonicae - Procos Achaiae (111-112) - Leg. Aug. pr. pr. prov. Ciliciae (113-116)	Cos (122)
4-Aulus ? Sempronianus	Tyr ?	- Trib. leg. VI Ferratae	- Quaes. August. Trajani.	= =	= =
5- Anonyme	Sidé Pamphylie	- Trib. leg. VI ou VII	- Quaes. - Trib. pleb.	- Praetor - Leg. procos Pont-Bithyn. - Procos Macedon. - Leg. leg. X Geminae (après 102) - Leg. leg. X Fretensis et Iudaea (vers 108).	= =
6- L. Sergius Paullus (I[er] s).	Antiochia Pisidia ?	- IIIIvir viarum curandarum - Trib. leg. VI Ferratae	- Quaes.	= =	= =
7-C. Novius Rusticus Venuleius Apronianus	Antiochia Pisidia	- Xvir stlitibus iudicandis - Trib. leg. VI Ferratae	- Candid. quaes. (Marc Aurèle) - Leg. procos. Asiae (180-83) - Candid.trib. pleb.	- Praetor designatus	= =

VI.3.2.1. Origine des laticlaves de la légion VI *Ferrata*.

Les trois premiers sénateurs de notre liste sont sûrement originaires des parties occidentales de l'Empire, tandis que les autres sont hypothétiquement d'origine orientale. Malgré le petit nombre, on remarque que la liste reflète l'état du recrutement du I^er^ et du II^e^ siècle, où les jeunes sénateurs viennent en général, d'Italie (n° : 3), des provinces anciennement latinisées (n° :2), ou des provinces hellénisées (n° : 5-6-7).

VI.3.2.2. Cursus honorum des laticlaves de la légion VI *Ferrata*.

A- Les fonctions préliminaires.

On a retracé les postes du vigintivirat dans les carrières de L. Sergius Paullus et de C. Novius Rusticus. Quant aux autres, on n'est pas sûr s'ils ont accompli cette charge. En tout cas, les inscriptions de T. Calestrius Tiro et de l'Anonyme débutent leurs carrières par le tribunat militaire, ce qui laisse penser à des privilègiés ou même à des hommes nouveaux.

B- Les magistratures inférieures.

Sempronianus (*quest. Traiani*) occupe la questure la plus prisée parmi les 20 possibles. Le questeur d'Auguste qui est attaché directement à la maison impériale est chargé de lire au Sénat les *relationes* du prince[1052]. Calestrius Tiro était questeur propréteur de la province sénatoriale de Pont-Bithynie. C'est probablement aussi le cas de l'Anonyme et de Sergius Paullus. Il est ensuite en Gaule Narbonnaise en tant qu'adjoint du proconsul. Quant à Novius Rusticus, il a fait des magistratures exceptionnelles, puisqu'il était candidat à la questure et au tribunat de la plèbe, en occupant entre temps la légation du proconsul de l'importante province d'Asie. Ces derniers sénateurs sont les seuls qui aient continué leur carrière après la préture.

C- Les fonctions prétoriennes et consulaires.

Mettant de côté le cursus de Cornelius Aquinus et de Maecius Celer, qui sont connus d'après des récits historiques, qui ne fournissenet pas le détail de leurs carrières. Néanmoins, on ne peut pas imaginer qu'ils sont arrivés à la tête des légions romaines sans passer par des fonctions préliminaires et des magistratures inférieures.

Ainsi, on remarque que seuls Calestrius Tiro et Novius Rusticus ont exercé des fonctions prétoriennes. Le premier a exercé quatre charges avant son consulat en 122, tandis que l'autre a occupé aussi quatre fonctions, mais on ne sait s'il a atteint le consulat. On note également que les deux cursus sont chronologiquement proches et datent du règne de Trajan.

[1052] LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 650.

VI.3.3. Tribuns militaires angusticlaves de la légion VI *Ferrata*.

1- L. Aburnius Tuscianus (sous Trajan**).**

PIR[2], A 20 ; ROBERT (L.) et (J.), 1954, p. 180, n° 78 ; *PME*, I, IV, V, A 5.

AE, 1911, 161 = *ILS*, 9471, Héraclée de Carie (Asie Mineure) : [Λ(ουκίῳ) Ἀ]βουρν[ίῳ --]α, [ἐπάρ]/[χ]ῳ τῶν ἐπὶ Ῥώμης τ[εχ]νιτῶν, χειλ[ιάρ]/χωι λεγιῶνος τρίτης [Σ]εβαστῆς, ἐπ[άρ]/χῳ σπίρης τρίτης Σεβαστῆς Θρᾳκῶ[ν] / ἱππικῆς, ἐπάρχῳ σπίρης τρίτης Θρᾳκῶ[ν] / Συριακῆς ἱππικῆς, ἐπιμελητῇ σπίρη[ς] / πρώτης Οὐλπίας Πετραίων, ἐπιμελ[η]/τῇ εὐθηνίας ἐν τῷ πολέμῳ τῷ Παρθικ[ῷ] / τῆς ὄχθης τοῦ Εὐφράτου, χιλιάρχῳ λε/γιῶνος ἕκτης σιδηρᾶς, καὶ δεδωρημ[έ]/νῳ ὑπὸ τοῦ αὐτοκράτορος Καίσαρος θ[ε]/οῦ Νέρουα Τραϊανοῦ Σεβ(αστοῦ) Γερμανικ(οῦ) Δακ(ικοῦ) / Παρθικ(οῦ) σημιαφόρῳ, δόρατι, στεφάνῳ χρυσ[ῷ] / [τ]ιχικῷ, ἐπάρχῳ εἴλης πρώτης Οὐλπίας σι[γ]/[γ]λαρίων, γενομένῳ δὲ καὶ ἐγδίκῳ ὑπὲρ / τῆς πατρίδος περὶ τῆς τῶν ὅρων ἀποκα/ταστάσεως, ἔχοντ[ι] δὲ καὶ ψηφίσματα / μαρτυρητικὰ καὶ τε[ι]μητικὰ παρὰ πολλῶ[ν] / ἐπαρχειῶν, Λ(ούκιος) Ἀβούρνιος, Ἀβουρνίου Τουσ/κιανοῦ υἱός, Τορκουᾶτος ἔπαρχος σπεί/ρης δευτέρας Ἱσπα[ν]ῆς ἱππικῆς πολε[ιτῶν] / [Ῥ]ωμαίων, χιλίαρχος σ[π]είρης τρίτης Ο[ὐλ]/[πί]ας Πετρα[ίω]ν, [ἔπαρχος εἴλη]ς π[ολειτῶν] / [Ῥωμ]α[ίων -]

L. Aburnius Tuscianus exerce la plupart de ses charges de service en Syrie.

- ἐπάρχος τῶν ἐπὶ Ῥώμης τεχνιτῶν, préfet des fabri à Rome.
- χειλιάρχος λεγιῶνος τρίτης Σεβαστῆ, tribun militaire de la légion III *Augusta* à Lambèse.
- ἐπάρχος σπίρης τρίτης Σεβαστῆς Θρᾳκῶν ἱππικῆς, préfet de la cohorte III *Augustae Thracum equitatae* stationnée en Syrie à cette époque.
- ἐπάρχος σπίρης τρίτης Θρᾳκῶν Συριακῆς ἱππικῆς, préfet de la cohorte III *Thracum Syriacae equitatae* en Syrie (DĄBROWA (E.), 1979, p. 239).
- ἐπιμελητής σπίρης πρώτης Οὐλπίας Πετραίων, curateur de la cohorte I *Ulpiae Petraeorum* en Syrie.
- ἐπιμελητής εὐθηνίας ἐν τῷ πολέμῳ τῷ Παρθικῷ τῆς ὄχθης τοῦ Εὐφράτου, curateur d'annone sur l'Euphrate dans la guerre parthique de Trajan entre 114-117.
- χιλιάρχος λεγιῶνος ἕκτης σιδηρᾶς, tribun militaire de la légion VI *Ferrata*. Il a été décoré sousTrajan par un *vexillum*, une haste pure et une couronne *aurea* et *vallaris*. Cette dernière décoration peut être interprétée de deux manières, soit une couronne *aurea* et une couronne *vallaris*, soit une couronne *vallaris* fabriquée en or[1053].
- ἐπάρχος εἴλης πρώτης Οὐλπίας σιγγλαρίων, préfet de l'aile *I Ulpiae singularium* stationnée en Syrie.

[1053]MAXFIELD (V.-A.), 1981, p. 167-168.

Origine : il est peu probable que la famille de L. Aburnius Tuscianus soit d'origine locale. E. Bowie propose la ville d'Héraclée, qui a été renforcée par des vétérans lorsque Trajan l'avait accordée le statut de colonie *colonia Ulpia*. Ainsi, on suppose une origine italienne pour la famille[1054].

2- [- - -] Apelles (sous Claude).

PME, IV, V, A 274bis ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 403, n° 491.
IK.12., II, 463, Éphèse, (Asie) : Κλαυδίωι Καίσαρι Σεβαστῶι τῶι αὐτοκράτ[ορι] / [-] Ἀπελλῆς χειλίαρχος λεγιῶνος ἕκτης σιδηρᾶς ἔπα[ρχος -] / [-] καὶ τῶι συνεπιφερομένωι αὐταῖς κόσμῳ καὶ τὴν λε[ίπουσαν? -] / [-]ων ἀποθήκην καὶ τὰς ἐπικειμένας τοῖς παλαιστρο[-]

Les titulatures concernent l'empereur Claude.

- χειλίαρχος λεγιῶνος ἕκτης σιδηρᾶς, tribun militaire de la légion VI *Ferrata* en Syrie.
- ἔπαρχος εἴλης ?. Si l'on accepte la restitution proposée par W. Eck et reprise prudemment par S. Demougin, la carrière serait en ordre indirect et le commandement de l'aile aurait eu lieu avant le tribunat militaire. Néanmoins, on peut proposer une autre solution : le tribunat militaire aurait été suivi par la préfecture des *fabri* (ἐπά[ρχος τεχνιτῶν]) qu'on trouvait à cette époque après le tribunat militaire. Ainsi, la carrière serait en ordre direct (voir la carrière de M. Coelius Lectus, tribun angusticlave de la légion III *Gallica*, n° 5).

Origine : Éphèse (S. Demougin)

3- D. Domitius Voltinia (tribu) Celer (début de I^er siècle).

BENOIT (F.), 1960, p. 302-304 ; BRUNAND (Y.), 1967, p. 14-45 ; EUZENNAT (M.), 1969, p. 433 = *AE*, 1969/70, 340 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 200, n° 9 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 301, n° 360 ; *PME*, I, IV, V, D 18.
AE, 1961, 167, Rognes (Gaule Narbonnaise) : D(ecimus) Domitius L(uci) f(ilius) Vol(tinia) Celer / tr(ibunus) mil(itum) praef(ectus) fabr(um) vivos fecit // L(ucius) Domitius L(uci) f(ilius) Vol(tinia) Magu[s] / Domitia Sex(ti) f(ilia) mater // [---] Domitius L(uci) f(ilius) Vol(tinia) / Macer L(ucius) Tont[---]

S. Demougin pense que la carrière est présentée en ordre direct et date d'avant Claude. H. Devijver a essayé d'identifier ce personnage avec l'officier de Pison qui avait l'intention de gagner les quartiers d'hiver de la légion VI *Ferrata* proche de Laodicée[1055]. Mais, S. Demougin en analysant le récit tacitéen n'est pas sûre du tout

---

[1054]Son fils L. Aburnius Torquarus a aussi suivi une carrière militaire (*PME*, I, A 4) et un certain L. Aburnius Severus, qui pourrait être son petit-fils, (*AE*, 1947, 135) ; BOWIE (E.), 2014, p. 50.
[1055]TACITE, *Annales*, II, 79.

que Domitius Celer ait été en Syrie et ait servi dans la légion VI *Ferrata*. De plus, on connaît d'autres *Domitii Celeres*, à Aquilée et en Égypte, ce qui met l'identification des deux personnages en cause.

Origine : Rognes (Gaule Narbonnaise).

4- L. Gabinius Teretina (tribu) Cosmianus (sous Septime Sévère et Cracalla).

PIR², G 6 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, II, n° 265 ; *PME*, I, IV, V, G 1 ; JACQUES (F.), 1983, p. 290.

CIL, X, 4860, Venafrum (Regio I) : [L(ucio) Gab]inio L(uci) f(ilio) Ter(etina) / [Cosmian]o trib(uno) leg(ionis) VI / [- - -a mi]l(itiis) flam(ini) pont(ifici) p(atrono) c(oloniae) Cl(audi) / [- - -Her]mogeniani c(larissimi) v(iri) pro/[consulis] Afric(ae) consocero pa/[tri L(uci) Gabini L(uci) f(ili) Te]r(etina) Aspri pont(ificis) augur(is) / [- - -pr]oc(uratoris) Augg(ustorum) nn(ostrorum) et Graph[- - -]ni patronor(um) col(oniarum) tri/[um? avo G]abini Vindicis Pompe/[iani patr(ono)] et cur(atori) rerum publ(iacarum) / [- - -Alet]rinat(ium) et Interamn(atium) / [Lirenat(ium) ad]vok(ato) splendid(issimarum) colon(iarum) / [Venafra]nor(um) et Casinatium / [quod operib(us)] publ(icis) non solum / [servandi]s verum et augen/[dis omne]m sollicitudinem / [intenderit f]ormamq(ue) aquae / [ductus pere]nni incuria conl/[lapsam vir sin]gularis innocen/[tiae afflicti]s rei p(ublicae) viribus res/[ti]tuerit / [Interamna]tes Lirenates / [patr(ono) e]t cur(atori) r(ei) p(ublicae) [p(ecunia) s]ua

- Tribun de la légion VI (*Ferrata* ou *Victrix*). H.-G. Pflaum estime que le tribunat légionnaire se situait avant les prêtrises et le patronat.
- *A militiis*. Le titre est en usage à partir du règne de Septime Sévère. F. Jacques pense que Cosmianus l'avait obtenu en même temps que le tribunat angusticlave parce qu'il avait sûrement eu ce dernier poste sans avoir commandé le nombre requis d'unités. Le titre est peut-être conféré à titre honoraire.
- Flamine, pontife et patron.
- Curateur des monuments publics à [- - -], Aletrium, Interamnis Lirenas.

Origine : Venafrum (Regio I). L. Gabinius Cosmianus est père de Gabinius Asper, Gabinius Barbarus et Gabinius Graph--]. Tous les trois étaient patrons de la cité et leur carrière est rappelée brièvement. L'un de ses fils s'est marié avec la fille de M. Claudius Macrinius Vindex Hermogenianus, consulaire et proconsul d'Afrique. C. Gabinius Vindex Pompeianus est donc le fruit de ce mariage.

5- C. Iulius Epigoni Filius Fabia (tribu) Cleon (sous Claude).

AE, 1968, 487 = 1979, 597 ; ENGELMANN (H.), 1976, p.86 ; *SEG*, XXVI, 1244 ; *IK.13.*, 688 ; *PME*, I, IV, V, I 47 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 446, n° 437.

AE, 1968, 688, Éphèse (Asie Mineure) : Γάϊον Ἰούλιον Ἐπι/γόνου υἱὸν Φαβία / Κλέωνα τὸν ἀρχιε/ρέα τῆς Ἀσίας, / χειλίαρχον λεγιῶ/νος ς´ σιδηρᾶς / Ἀλέξανδρος Μενάν/δρου Εὐμενεὺς ὁ καὶ Ἐ/φέσιος τὸν ἑαυτοῦ φίλον.

- χειλίαρχος λεγιῶνος ϛ´ σιδηρᾶς, tribun militaire de la légion VI *Ferrata* en Syrie.
- ἀρχιερεύς τῆς Ἀσίας, flamine de la province d'Asie. S. Demougin pense que ce sacerdoce était confié à des notables fortunés pouvant faire des dépenses considérables. Elle propose ainsi l'ordre direct pour la carrière.

Origine : Eumeneia en Asie. Il est le premier membre de sa famille qui ait reçu le droit de cité romain, et entre dans l'ordre équestre. La datation est liée à l'apparition de la gens Iulia sur les monnaies (d'après H. Engelmann, 1976, 20, p. 86).

6- C. Iulius Demosthenes (début du règne de Trajan).

IGR, III, 500, II, 52 et suiv. = *AE*, 1899, 177 ; *IGR*, III, 487 ; *PIR²*, I 288 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, I, p. 173, n° 76 ; *PME*, I, IV, V, I 55.
IGR, III, 500, II, 52, Oenoanda (Lycie) : Γαΐου [Ἰου]λίου Δημο/σθένους, ὃς ἐγένετο χειλί/αρχος λεγεῶνος Σιδη(ρᾶς) καὶ ἔ/παρχος εἴλης ἑβδόμης Φρυ/γῶν ἐπίτροπος Αὐτοκράτο/ρος Τραιανοῦ ἐπαρχείας Σι/κελίας καὶ τῶν συντελου/σῶν νήσων καὶ μετὰ τοῦτο / Λυκιάρχης.

- χειλίαρχος λεγεῶνος Σιδηρᾶς, tribun militaire de la légion VI *Ferrata* en Syrie ou après le transfert en Arabie (KENNEDY (D.), 1997, pp. 300-304).
- ἔπαρχος εἴλης ἑβδόμης Φρυγῶν, préfet de l'aile *VII Phrygum*, stationnée en Syrie-Palestine en 139.
- ἐπίτροπος Αὐτοκράτορος Νέρουα Τραιανοῦ Σεβαστός Γερμανικοῦ Δακικοῦ ἐπαρχείας Σικελίας, καὶ τῶν ἄλλων τῶν συντελουσῶν νήσσων, procurateur centenaire de Sicile et des autres îles réunies à cette province. Trajan est déjà Dacicus mais n'est pas encore Optimus, ce qui date cette fonction entre 103-114.

Origine : Oenoanda en Lycie. Il est père de C. Iulius Antoninus, tribun angusticlave de la légion IV *Scythica* (voir n° 11).

7- C. Iulius Severus (sous Trajan). voir l'inscription n° 126.

8- G. Iulius [- - -]tus (II^e s.).

PME, I, IV, I 11.
CIG, 3192 = *IGR*, IV, 1422, Smyrna (Asie Mineur) : [ἡ πόλι]ς Γάϊον Ἰούλιον Ὑ[-] / [φιλο]πάτριδος υἱὸν [-] / [-]τον, ἔπαρχον τεχν[ιτῶν], / [χιλί]αρχον λεγιῶνος ἕ[κτης] / [Σιδ]ηρᾶς, καταλιπόντα χρ[ήματα], / [ἐ]ξ ὧν τό τε πρόπυλον σ̣[ὺν ταῖς] / τειμαῖς καὶ ἡ ἀπ' ἀνατ[ολῆς] / στοὰ κατεσκευάσ̣[θησαν]· / ἐπιμεληθέντος κατὰ̣ [τὴν] / [δια]θήκην αὐτοῦ Τιβερ[ίου] / [Κλαυδ]ίου, Μητροδώρου [υἱοῦ], / [-]ία Μενεκλέο[υς].

- ἔπαρχος τεχνιτῶν, préfet des *fabri*.
- χιλιάρχος λεγιῶνος ἕκτης σιδηρᾶς, tribun militaire de la légion VI *Ferrata* à Caparcotna en Judée.

Origine : Smyrna (*PME*).

9- L. Iunius Moderatus (vers 36 apr. J.-C).

PIR², I 779 ; *PME*, I, IV, V, I 147 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 517, n° 618 ; DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2005, p. 628, n° 158.
CIL, IX, 235 = *ILS*, 2923, Tarentum (Regio II) : L(ucio) Iunio L(uci) f(ilio) Gal(eria) / Moderato / Columellae / trib(uno) mil(itum) leg(ionis) VI Ferratae.

Origine : Il indique lui-même son origine de Gades en Bétique (COLUMELLE, *De l'Agriculture*, X, 185, traduit par DE SAINT-DENIS (E.), Paris, 1969), et qu'il ne voulait pas de promotion après le tribunat afin d'étudier l'agriculture (*ampliores dignitatis gradus adipisci non conatus est et se studio agri culturae mandavit* (*ipse* 1, *praef* 10).

10- Q. Pinarius Aemilia (tribu) (sous le triumvirat).

AE, 1899, 73 = *ILS* 8862 ; *AE*, 1992, 1581 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 41, n° 27 ; *PME*, II, IV, V, P 33.
AE, 1992, 1581, Éphèse (Asie Mineure) : Q(uintus) Pinari[us L(uci) f(ilius)] / Aem(ilia) trib(unus) l[eg(ionis) VI] / Macedoni[cae sibi] / et Pinariae [Doxae] / uxori suae // Κόϊντος Πινάριος / Λευκίου υἱὸς Αἰμιλία / χιλίαρχος λεγιῶνος / ἕκτης Μακεδονικῆς / ἑαυτῶι καὶ Πειναρί/ᾳ Δόξηι τῇ ἑαυτοῦ / γυναικί

- χιλιάρχος λεγιῶνος ἕκτης Μακεδονιῆς. D'après H. Devijver il n'y a pas de différence entre les deux légions. Après la bataille de Philippes la VI *Macedonica* a suivi Antoine en Orient jusqu'à la guerre d'Actium, après laquelle l'unité a été surnommée *Ferrata*.

Origine : d'Italie mais installé à Éphèse en Asie. Sa femme Pinaria Doxa était peut-être son affranchie.

11- T. Pontius Palatina (tribu) Sabinus (sous Trajan).

PIR², P 823 ; *PME*, II, IV, V, P 89 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 116, n° 8 ; LE BOHEC (Y.), 1989, p. 149 ; MAXFIELD (V.-A.), 1983, p. 167-168.
CIL, X, 5829 = *ILS*, 2726 = *IDRE*, 1, 90 = *AE*, 2007, 344, Ferentino (Regio I) : T(ito) Pontio T(iti) f(ilio) Pal(atina) / Sabino / p(rimo) p(ilo) II proc(uratori) provinc(iae) / Narb(onensis) IIIIvir(o) i(ure) d(icundo) quinq(uennali) / flamin(i) et patron(o) / municipi(i) / Valeria L(uci) f(ilia) Procula / uxor / l(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum) // T(itus) Pontius T(iti) f(ilius) Pal(atina) Sabinus / praef(ectus) coh(ortis) I Pann(oniorum) et Dalmat(arum) / eq(uitatae) c(ivium) R(omanorum) trib(unus) mil(itum) leg(ionis) VI Ferrat(ae) / donis donatus expeditione Par/thica a divo Traiano hasta pura / vexillo corona murali |(centurio) leg(ionis) XXII / Primig(eniae) |(centurio) leg(ionis) XIII Gemin(ae) primus pi/lus leg(ionis) III Aug(ustae) praepositus vexilla/tionibus milliari(i)s tribus expedi/tione Britannica leg(ionis) VII Gemin(ae) / VIII Aug(ustae) XXII Primig(eniae) trib(unus) coh(ortis) III / vig(ilum) coh(ortis) XIIII urb(anae) coh(ortis) II praet(oriae) / p(rimus) p(ilus) II proc(urator) provinc(iae) Narbonens(is) / IIIIvir i(ure) d(icundo) quinq(uennalis) flamen patron(us) / municipi(i).

On remarque que le cursus se divise en cinq étapes :

1- Services équestres :

- Préfet de la première cohorte montée des citoyens romains des Pannoniens et des Dalmates, stationnée en Germanie inférieure (*AE*, 1968, 400).
- Décoré en tant que tribun militaire de la légion VI *Ferrata* dans la guerre parthique de Trajan 113-115, alors que la légion était peut-être en Arabie ou encore en Syrie.

2- Service légionnaire :

- Centurion *ex equite Romano*, il entre directement dans la première cohorte (VON DOMASZEWSKI (A.), 1908, p. 81).
- Centurion *hastatus* de la légion XXII *Primigenia* cantonnée à Mogontiacum en Germanie supérieure.
- Centurion princeps de la légion XIII *Gemina* à Sarmizegetusa en Dacie.
- Primipile de la légion III *Augusta* à Lambèse en Numidie.
- Commandant d'un détachement de 3000 soldats retirés de trois légions (la VII *Gemina* en Espagne citérieure, la VIII *Augusta* et XXII *Primigenia* de Germanie supérieure) afin de réprimer des troubles en Bretagne vers 130[1056].

3- Service au prétoire :

- Tribun de la III^e^ cohorte des vigiles.
- Tribun de la XIII^e^ cohorte urbaine.
- Tribun de la seconde cohorte prétorienne.
- Primipile II à Rome dans le *numerus primipilarium* (DOBSON (B.), 1978, n° 370).

4- Procurateur ducénaire de Narbonnaise

5- *IIIIvir iure dicundo quinquennalis*, *flamen*, *patronus municipi*.

Origine : Ferentinum (Latium) (Y. Le Bohec, 1989 p. 150, n 33).

12- M. Porcius Aper (fin Domitien-début Trajan ou sous Marc Aurèle).

PIR², P 855 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières*..., p. 509, n° 187 ; ALFÖLDY (G.), 1973, n° 54 ; *PME*, II, IV, V, P 94 ; DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2006, p. 680, n° 222.
CIL, II, 4238 = *RIT*, 300, Tarragone (Espagne citérieure) : M(arco) Porcio M(arci) f(ilio) / Aniens(i) Apro / IIviro praefec(to) / fabr(um) trib(uno) milit(um) / leg(ionis) VI Ferrat(ae) / proc(uratori) August(i) / ab alimentis / flamini p(rovinciae) H(ispaniae) c(iterioris) / p(rovincia) H(ispania) c(iterior).

- *IIvir*, peut-être dans sa ville Caesaraugusta.
- Préfet des *fabri*.

[1056] BIRLEY (E.), 1953, p. 29.

- Tribun militaire de la légion VI *Ferrata*.
- *Procurator Augusti ab alimentis*, fonction sexagénaire. H.-G. Pflaum l'a datée sous Marc Aurèle, tandis que G. Alföldy pense au début du règne de Trajan.
- Flamine de l'Espagne citérieure.

Origine : Caesaraugusta en Espagne citérieure où les citoyens de la cité sont inscrits dans la tribu Aniensis (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 190).

13- [- - -] Claudia (tribu) Proculus (époque incertaine).

BIVONA (L.), 1976, pp. 55-66, ph. tav. I ; *PME*, IV, P 134 bis.
AE, 1976, 265, Thermae (Sicile) : [- - -]ae L(uci) f(iliae) Proculae / [- - -] Sp(uri) f(ilio) Cl(audia) Plaetorio q(uaestori) aed(ili) IIv(iro) / [- - -]io Q(uinti) f(ilio) Qui(rina) Galeoni / [cui] ordo dec(urionum) orn(amenta) aed(ilicia) d(ecrevit) / [- - -]ae L(uci) f(iliae) Longinae / [- - -f(ilius)] Cl(audia) Proculus q(uaestor) IV praef(ectus) / [pro I]Ivir(o) IIvir q(uin)q(uennalis) trib(unus) mil(itum) / leg(ionis) VI Fer(ratae).

Le tribun Proculus est peut-être père ou frère de ces deux femmes. Par contre, Plaetorius et Galeo n'ont pas la même filiation ni la même tribu. Les deux magistrats pourraient être les maris de deux femmes. Proculus commence sa carrière avec des fonctions municipales :

- *Quaestor IV*, *praefectus pro IIviro*, *IIvir quinquennalis*. Le *praefectus pro IIviro* remplaçait un IIvir, lorsque celui-ci devait absenter pour plus d'un jour (LLORENS FORCADA (M.), 1994, p. 31).
- Tribun militaire de la légion VI *Ferrata*. L. Bivona, dans une hypothèse peu sûre estime que Proculus est arrivé en Afrique avec la vexillation qui a participé à la construction d'une voie dans l'Aurès (*CIL*, VIII, 10230).

Origine : Thermae en Sicile.

14- P. Rutilius Bassus (avant 102).

PIR², R 242 et 243 ; *IK.15.*, 1538 ; ECK (W.), 1997, p. 107-109.
AE, 1997, 1435, Éphèse (Asie Mineure) : [ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτείμησαν] / Γ(άϊον) Ἄντιον Αὖλον Ἰούλιον Αὔλου] / [υἱὸν] Οὐολτινία Κουαδρᾶτον], / [ὕπατον, σεπτεουίρουμ ἐπουλόνουμ,] | [φρᾶτρεμ ἀρουᾶλεμ, πρεσβευτὴ]ν καὶ | [ἀντιστράτηγον Α]ὐ[τ]οκράτορος | [Σεβασ]τοῦ Γερμανικοῦ Συρίας |[καὶ πολλῶν] ἄλλων ἐπαρχειῶν | [ἀρε]τῆς ἕνεκεν καὶ τῆς πρὸς | [τὴ]ν θεὸν εὐσεβείας πρός τε | [τ]ὴν πόλιν εὐνοίας. | [τὴν ἀ]νάστασιν ποιησαμέ[νων ἐκ τῶν ἰδίων? Ποπλίου] | [Ῥουτειλ]ίου Βάσσου ἐπιτρόπου ε[- - -] | [καὶ Ποπλίο]υ Ῥουτειλίου Βάσσου τοῦ [υἱοῦ χιλιάρχου?] | [λεγιῶνος ἕκτ]ης σιδηρᾶς τῶν [καὶ φιλοτειμησαμένων?].

Rutilius Bassus est connu par d'autres inscriptions (*IK.Eph.*, IV, 1233 ; V, 1486 ; VI, 2038 et VII, 3217).

Le texte date d'avant l'automne de 102 car Trajan est Germanicus et pas encore Dacicus. P. Rutilius Bassus a dédié le monument avec son père à C. Anitius A. Iulius Quadratus, gouverneur de Syrie entre 100 et 104. W. Eck estime que le jeune Bassus était probablement tribun de la légion VI *Ferrata* pendant cette période après avoir obtenu le soutien du gouverneur lui-même. Il remarque la difficulté de préciser le genre du tribunat (angusticlave ou laticlave). Mais si le père avait déjà atteint le rang procuratorien, il serait tout à fait possible que le fils soit passé dans l'ordre sénatorial. Cela peut aussi résulter de l'intervention de Iulius Quadratus.

Origine : Éphèse.

15- C. Sempronius Galeria (tribu) Fidus (entre 70 et 150). Voir les tribuns angusticlaves de la légion III *Gallica* n° 13.

16- [- - -]l. Velina (tribu) Spi[nter] ou Spi[ca] (après l'époque d'Hadrien).

PME, II, V, S 107
CIL, IX, 5362, Firmum (Regio V) : fi]l(io) Vel(ina) Spi[- - -] / [e]q(uo) p(ublico) praef(ecto) co[h(ortis) - - -] / [c]ivium Romano[r(um)] / [i]n Raetia trib(uno) mil(itum) / leg(ionis) VI Ferr(atae) in Syria / [P]alaestina Aug(ustali) et / [p]atrono coloniae / [- - -]A[- - -] et flamini divor(um) / omnium / [or]do Camertiu[m].

- *Equo publico*. Décoré du cheval public, mention assez rare pouvant indiquer une faveur du prince aussi bien qu'une origine équestre ancienne[1057].
- Préfet de la *Cohors I civium Romanorum ingenuorum* ? (LE GLAY (M.), 1972, p. 217, n 19).
- Tribun de la légion VI *Ferrata* stationnée à Caparcotna en Syrie-Palestine.

Origine : Firmus (Regio V).

17- T. Statilius Optatus (fin Trajan-début Hadrien).

PIR², S 838 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 289, n° 119 ; *PME*, II, IV, V, S 69 ; PFLAUM (H.-G.), 1978, p. 136, n° 3 ; BIRLEY (A.-R.), 1981, p. 129 ;
CIL, VI, 31863 = *ILS*, 9011 = *AE*, 1893, 120, Rome : T(ito) Statilio [- f(ilio) ---] / Optato p[raef(ecto) ann(onae)] / proc(uratori) Aug(usti) a [rationibus] / flamini C[armentali] / proc(uratori) Aug(usti) hered[itatium] / proc(uratori) Aug(usti) ad patrim[onium] / proc(uratori) Aug(usti) ferrariar[um] / proc(uratori) Aug(usti) ad cens[us] / Gallorum / proc(uratori) Aug(usti) ad census Brit(anniae) / praef(ecto) alae Afrorum / trib(uno) leg(ionis) VI victricis / trib(uno) leg(ionis) VI Ferratae / praef(ecto) coh(ortis) I Lucensium / Statilii Homullus / et Optatus / patri.

- Préfet de la *cohors I Lucensium* en Syrie (*AE*, 1939, 126).
- Tribun militaire de la légion VI *Ferrata* en Syrie.

[1057] LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 676-677, surtout la n 17.

- Tribun militaire de la légion VI *Victrix* en Germanie inférieure ou en Bretagne.
- Préfet de l'aile des Africains en Germanie inférieure (*CIL*, XVI, 23 = *ILS*, 9052).
- Procurateur d'Auguste chargé d'aider au recensement de la Bretagne (sexagénaire), au plus tôt sous le règne d'Hadrien (H.-G. Pflaum, 1978, p. 137).
- Procurateur d'Auguste chargé de superviser le recensement des Gaulois de Gaule (sexagénaire).
- *Procurator Augusti ferrariarum* (centenaire). C'est le contrôle des redevances que devaient payer les fermiers des mines de fer de Gaule.
- *Procurator Augusti ad patrimonium*, poste qui lui permet de rester aux côtés de l'empereur tout en s'occupant de son patrimoine (ducénaire).
- *Procurator Augusti hereditatium*, il passe du patrimoine aux héritages (ducénaire).
- *Flamen Carmentalis*, fonction symbolique des hauts personnages destinés à ne plus quitter la ville de Rome.
- *Procurator Augusti a rationibus*, selon Stein (A.), (*RE*, III, A, 1927, col. 2195, *Statilius* 26) la charge concerne des questions financières (tricénaire).
- Préfet de l'annone.

Origine : Selon H.-G. Pflaum, les fonctions du personnage ne laissent aucun doute de son origine de la partie latine du monde romain.

18- L. Vecilius Lemonia (tribu) Modestus (sous Vespasien).

*PIR*², V 314 ; *PME*, II, IV, V, V 59 ; DEMOUGIN (S.), 1975, p. 146-147, n° 4.
CIL, III, 8261 = *ILS*, 2733, Ravna (Mésie supérieure) : L(ucius) Vecilius C(ai) f(ilius) Lemon(ia) / Modestus / equo pub(lico) de quinq(ue) / dec(uriis) sevir aed(ilis) duovir / iure dic(undo) colon(iae) His/pellatium quaestor II / augur praef(ectus) fabr(um) trib(unus) mil(itum) / leg(ionis) VI Ferr(atae) in Syr(ia) praef(ectus) coh(ortis) / I Thrac(um) Syr(iacae) in Moesia eq(uitatae) / coh(ors) I Thrac(um) Syr(iaca) / praef(ecto) suo.

On distingue trois étapes dans cette carrière :

- *Equo publico*. Décoré du cheval public.
- *de quinque decuriis*. Nommé juré à Rome.

Il suit après une carrière municipale dans sa ville natale, Hispellum.

- Membre du collège religieux des sévirs, édile, puis *IIvir iure dicundo coloniae Hispellatium*.
- Questeur II et augure. S. Demougin estime que la place de la questure n'est pas fixe dans une carrière municipale.

Ensuite il commence une carrière équestre :

- Préfet des *fabri*. S. Demougin suit B. Dobson estimant que la modification finale de la *praefectura fabrum* et sa position au début de la carrière équestre se place sans doute sous Néron (S. Demougin, 1988, p. 354).
- Tribun militaire de la légion VI *Ferrata* en Syrie.
- Préfet de la *cohors I Thracum Syriaca*[1058], qui était en Syrie dans la 1ère moitié du Ier siècle, puis transférée sous Vespasien à Ravna en Mésie (*CIL*, XVI, 22). Ce commandement a inhabituellement suivi le tribunat militaire. On peut se demander si Vecillius Modestus n'avait pas accompagné la cohorte lors de son transfert.

Origine : Hispellum (Regio VI).

19- L. Venuleius (Vinuleius) Pataecius (sous Néron).

PIR², V 378 et ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, II, p. 104, n° 44 ; *PME*, II, IV, V, V 118.
AE, 1936, 1, Hisarlık-Tepe (Asie) : ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος / Λουκίῳ Οὐινουλείῳ Πα/ταικίῳ, ἐπάρχῳ σπεί/ρης, χειλιάρχῳ λεγιῶνος / ἕκτης, ἐπάρχῳ εἴλης, ἐπι/τρόπῳ Αὐτοκράτορος / Καίσαρος Οὐεσπασιανοῦ / Σεβαστοῦ ἐπαρχειῶν / Λιβύης, Ἀσίας, Θρᾴκης.

L'inscription est marquée par l'absence des noms des unités militaires.

- ἐπάρχος σπείρης, Préfet de la cohorte.
- χειλιάρχος λεγιῶνος ἕκτης, tribun de la VIe légion (*Ferrata* ou *Victrix*).
- ἐπάρχος εἴλης, préfet de l'aile.
- ἐπιτρόπος Αὐτοκράτορος Καίσαρος Οὐεσπασιανοῦ Σεβαστοῦ ἐπαρχειῶν Λιβύης, Ἀσίας, Θρᾴκης, procurateur d'Afrique (Λιβύης), d'Asie et de Thrace sous Vespasien (H.-G. Pflaum, *Carrières…*, p. 104).

Origine : Alexandrie de Troade en Asie.

20- L. Vettius Velina (tribu) Aninianus (avant Auguste).

PME, II, V 75.
CIL IX, 6383, Auximum (Regio V) : L(ucius) Vettius L(uci) f(ilius) / Vel(ina) / Aninianus / tr(ibunus) mil(itum) leg(ionis) VI.

Le seul élément contre une date haute est les *tria nomina* du personnage. Néanmoins A. Degrassi a donné de fortes raisons pour identifier ce personnage avec L. Vettius L.f. Velina mentionné dans le *consulium* de

[1058] DĄBROWA (E.), 1979, p. 240.

Pompius Strabo en 89 av. J.-C., (*CIL*, VI, 37045) et non pas avec le chevalier L. Vettius, ami de Catilina, mort en prison (A. Degrassi, 1969, p. 133-136).

Origine : Auximium (Regio V).

21- L. Vibius Latinianus Valens (Caracalla/Élagabal).

PME, II, V 96.
CIL, VIII, 11925, El-Ksour (Afrique proconsul) : Iunoni / Aug(ustae) / sacr(um) / L(ucius) Vibius Latinianus / [Va]lens trib(unus) leg(ionis) VI / [- - -] fecit.

Le nom de la légion n'est pas sûr.

22- Anonyme (avant le transfert de l'unité en Arabie). Voir l'inscription n° 128.

23- Anonyme (entre 117-123).

JONES (A.-H.M.), 1928, p. 146, n° 3 ; *PME* IV, V inc. 18 bis.
AE, 1983, 937, *Gerasa* (Arabie) : - - -] / [- - -]e(?) piae fideli[s] / Arabiae / [- - -] leg(ionis) VI Ferr(atae) / [Imp(eratore) Caes(are) T]raiano Hadriano / [Aug(usto) trib(unicia) pote]st(ate) III co(n)s(ule) [III] / [- - - fece?]runt ex V(?)[- -

C'est l'un des arguments qu'on donne en faveur du transfert de la légion en Arabie avant de rejoindre son camp en Syrie-Palestine. En revanche, on ne sait pas si cet Anonyme est tribun laticlave ou angusticlave.

24- Anonyme (époque incertaine).

PME, II inc. 33.
AE, 1908, 214, Cnossus (Creta et Cyrénaïque) : Sev]eri(?) augur / [- - - t]rib(uni) mil(itum) / [leg(ionis) VI Fe]rratae / [sibi] vivo

Tribuns angusticlaves de la légion VI *Ferrata* dans l'ordre chronologique.					
Nom	**Origine**	**Postes avant service**	**Date de service**	**Postes après service**	**milice**
1- L. Vettius Aninianus	Auximium (Italie)	= =	Avant triumvirat	= =	= =
2- Q. Pinarius	Italie	= =	Triumvirat	= =	= =
3- D. Domitius Celer	Rognes (Gaul-Narb)	= =	Avant Claude	- Praef. fabrum	III
4- L. Iunius Moderatus	Gades (Esp. Bét.)	= =	Vers 36	= =	III
5- C. Iulius Cleon	Eumeneia (Asie)	= =	Claude	- Flamin. Asiae	III
6- [- - -] Apelles	Éphèse	= =	Claude	- Praef. fabrum	III
7-L. Veuleius Pataecius	Alexandrie de Troade (Asie)	- Praef. coh.	Néron	- Praef. alae - Procur. Afric, Asiae et Thrac. (Vespasien).	I, II et III
8- L. Vecilius Modestus	Hespellum (regio VI)	- Equo publico - De quinque decuriis - Sevir, aedilis, IIvir iure dicundo col. Hispellatium, quaestor II, augur - Praef. fabrum	Vespasien	- Praef. coh. I Thracum Syriacae	II et III
9- [L.A]burnius Tuscianus	Italie	- Praef. fabrum - Trib. mil. leg. III Augustae - Praef. coh. III Aug. Thrac. equit. - Praef. coh. III Aug. Thrac. equit. - Curat. Coh. I Ulpia praetor. - Curat. annon. bell. Parthic. Euphrat	Trajan	- Praef. alae Ulpiae singularium	I,II et III
10- C. Iulius Demosthenes	Oenoanda (Lycie)	= =	Trajan	- Praef. alae VII Phrygum - Porcurat. prov. Siciliae	II et III.
11- C. Iulius Severus	Raphanée	= =	Trajan ?	= =	II

12- T. Pontius Sabinus	Ferentinum (Regio I)	- Praef. coh. I Pannoniorum et Dalmatarum equitate CR	Trajan	- 7 hastatus leg. XXII Primigeniae - 7 princeps leg. XIII Geminae - Primu pilus leg. III Augustae - Praepositus vexillationibus legg. VII Geminae, VIII Augustae, XXII Primigeniae in exped. Britannica - Trib. coh. III vigilum - Trib. coh. XIII urbana - Trib. coh. II praetor. - Primus pilus II - Procurat. prov. Narbonnensis IIIIvir iure dicundo quinquennalis, flamen, patronus	I et II
13- P. Rutilius Bassus	Éphèse	= =	Trajan	= =	II
14- C. Sempronius Fidus	Calagurris (Tarracon.)	- Trib. mil. leg. IV Scythicae	70-150	- Trib. mil. leg. III Gallicae - Trib. mil. leg. XX Valeriae Victricis - Flamin. prov. Hispanae citerioris	II
15- Anonyme	= =	- Praef. coh. ?	70 et 123	- Praef. ala Palmurenorum	I, II et III
16- T. Statilius Optatus	Occidentale ?	- Praef. coh. I Lucensium	Fin Trajan ou Hadrien	- Trib. mil. leg. VI Victricis - Praef. ala Afrorum - Procur. Aug. ad. census Britan. - Procur. Aug. ad. census Gallor. - Procur. Aug. ferrariarum - Procur. Aug. ad. patrimonium	I, II et III

				- Procur. Aug. hereditatium - Flamen Carmentalis - Procur. Aug. a rationibus - Praef. annonae	
17-Anonyme	= =	= =	117-123	= =	II
18- [--] Spinter ou Spica	Firmus (Regio V)	- Equo publico - Praef. coh. I C R ingenuorum	Après Hadrien	= =	I et II
19- M. Porcius Aper	Caesaraugusta (Esp. Citer.)	- IIvir - Praef. fabrum.	Domitien /Trajan ou Marc Aurèle	- Procur. Aug. ab alimentis - Flamin prov. Hispanae citer.	II
20- C. Iulius [- -]tus	Smyrna (Asi)	- Praef. fabrum.	II^e s.	= =	II
21- L. Gabinius Cosmianus	Venafrum (Regio I)	= =	Septime Sévère et Caracalla	- A militiis. - Flam., Pont., patron., curat. rei publicae [Alet]rinatium, Interamnatium Lirenatium	II
22- L. Vibius latinianus Valens	Uzappa (Afr.)	= =	Caracalla ou Élagabal	= =	II
23- [- -] Proculus	Therma (Sicilie)	- Quaes. IV, praef pro IIvir, IIvir quinquennalis	Incertaine	= =	II
24- Anonyme	= =	= =	Incertaine	= =	II

Au début de l'Empire, un chevalier âgé d'environ vingt-cinq ans devait d'abord réaliser des *militia* pour effectuer ensuite des fonctions procuratoriennes. Le système fut changé et réaménagé par Claude et nommé désormais *militiae equestres* : *Equestris militias ita ordinauit ut post cohortem alam, post alam tribunatum legionis daret*, «il a réglé la carrière militaire des chevaliers (de cette manière) : après le commandement d'une cohorte (auxiliaire), celui d'aile (de cavalerie), après l'aile, celui d'un tribunat de légion », (SUÉTONE, *Claude*, 25, 1). L'ordre est inversé sous le principat de Néron, ou au plus tard sous celui de Vespasien. Désormais, le tribunat légionnaire se trouve habituellement entre la préfecture d'une cohorte auxiliaire et la préfecture d'une aile de cavalerie[1059].

La liste ci-dessus ne représente que 23 officiers sur un effectif qui devrait en compter des centaines pendant les quelques siècles de l'existence de l'unité. Seuls deux tribuns de notre liste ont effectué leur service avant Auguste. Ils sont d'origine italienne, ce qui n'est pas surprenant.

Sur l'époque julio-claudienne, on compte quatre officiers, dont le début de carrière n'est pas connu. Par contre, deux entre eux (n° : 3-5) ont occupé la préfecture des *fabri*, que S. Demougin place à cette époque, après le tribunat angusticlave. C'est donc une progrèssion habituelle. C. Iulius Cleon a occupé le flaminat de la province d'Asie, que S. Demougin encore estime être une charge exclusive des notables riches pouvant faire de grandes dépenses (S. Demougin, 1992, p. 447). L'origine de ces quatre officiers n'est pas non plus surprenante, puisqu'ils viennent de provinces soit anciennement latinisées (n° : 3-4), soit hellénisées (n° : 5-6).

La liste nous fournit un seul tribun de l'époque néronienne. L. Veuleius Pataecius, originaire Alexandrie de Troade, accomplit les trois milices dans un ordre régulier. Il exerce par la suite, des procuratèles ducénaires dans trois provinces, l'Afrique, l'Asie et la Thrace. La progrèssion habituelle devrait passer d'abord par des charges sexagénaires et centenaires, ce qui n'est pas le cas de Veuleius (LASSÈRE (J.-M.), 2007, appendice III, p. 1046).

Sous Vespasien, on révèle aussi un seul tribun, L. Vecilius Modestus, qui après avoir reçu le cheval public, exerce des magistratures municipales. Il dirige ensuite la préfecture des *fabri*, considérée à cette époque comme charge préliminaire avant de débuter une carrière équestre. La mutation de Vecilius Modestus, du tribunat légionnaire vers la préfecture de la cohorte est inattendue. À cette période, on préside après le tribunat angusticlave une cohorte milliaire ou une aile de cavalerie. Mais cette évolution pourrait s'interpréter par les responsabilités de Vecilius qui a accompagné la cohorte I *Thracum Syriaca* de Syrie vers sa nouvelle demeure à *Ravna* en Mésie.

Sous Trajan, on compte huit officiers équestres, dont deux Italiens (n° : 9-12), un Tarragonien (n° : 14), deux Asiatiques (n° : 10-13), un Syrien (n° : 11) et un dernier à qui on attribue une origine occidentale (n° : 16) (H.-G. Pflaum, *Carrière…*, n° 119).

On note qu'aucun tribun de cette époque n'a exercé de fonctions municipales. De même, on doit signaler que seul l'Anonyme de Palmyre a exercé les trois milices (n° : 14). Par contre, les autres cursus de cette période n'ont pas suivi cette progression d'une manière régulière, c'est-à-dire, le tribunat angusticlave entre la préfecture d'une cohorte et celle d'une aile. Ainsi, la préfecture des *fabri* de L. Alburnius Tuscianus est

[1059] CAGNAT (R.), 1914, p. 112-113 ; LASSÈRE (J.-M.), 2007, p. 677-681.

inhabituellement suivie du tribunat de la III[e] légion *Augusta*, qu'on ne peut pas qualifier de première milice, puisqu'il a fait par la suite, quatre commandements dont trois dans des cohortes auxiliaires syriennes et un dernier lors de la guerre parthique de Trajan en tant que responsable de l'approvisionnement des troupes romaines sur l'Euphrate. En conséquence, on se demande si ces charges n'étaient pas exercées dans des conditions exceptionnelles, puisque Alburnius fait ses dernières milices dans un ordre correct.

La particularité de ces cursus est due aussi à l'absence d'une milice équestre. C. Iulius Demosthenes n'a fait que les (2[e] et 3[e]) milices avant son poste centenaire comme procurateur de Sicile. Quant à T. Pontius Sabinus, il exerce une carrière légionnaire d'un chevalier, qui l'amène jusqu'au deuxième primipilat et la procuratèle de Narbonnaise (poste centenaire) sans avoir rempli la troisième milice. On remarque aussi l'absence des première et troisième milices dans la carrière de C. Sempronius Fidus. En revanche, il a fait la deuxième à quatre reprises, dont trois dans des légions syriennes.

T. Statilius Optatus est le seul officier équestre de la légion VI *Ferrata*, qui ait mené une carrière équestre tout à fait régulière. Il enchaîne les trois milices en doublant la deuxième. Il commence ensuite une carrière procuratorienne en occupant deux postes sexagénaires, un centenaire, deux ducénaires et un tricénaire. Il finit son cursus avec l'une des grandes préfectures, celle de l'annone, qui vient en dignité juste après celle du prétoire et d'Égypte.

On compte entre Hadrien et Caracalla huit tribuns angusticlaves, dont trois Italiens (n° : 18-21-23), un Espagnol (n° : 19), un Asien (n° : 20), un Africain (22), enfin deux Anonymes (n° : 17-24). Aucun entre eux n'a suivi le schéma habituel d'un cursus équestre. [- -] Spinter ou Spica, après avoir reçu le cheval public, n'a fait que la première et la deuxième milice. M. Porcius Aper a occupé une charge procuratorienne sexagénaire après le tribunat militaire de la légion VI *Ferrata*, sans exercer d'autres milices. En revanche, il a été auparavant le duumvir dans sa cité et préfet des *fabri*. On note cette dernière préfecture dans la carrière de C. Iulius [--], mais lui aussi n'a fait que la deuxième milice.

Enfin, le cursus de L. Gabinius Cosmianus a une particularité, puisqu'il était tribun angusticlave sans avoir certainement le nombre réglementaire des milices, d'où l'expression *a militia*, qui est probablement conféré à titre honoraire. Il occupe ensuite des magistratures municipales et la curatelle des monuments publics à [- - -], Aletrium, Interamnis Lirenas.

VI.3.4. Préfets de camp de la légion VI *Ferrata*.

1- Claudius Potens (fin du III[e] s.).

DĄBROWA (E.), 1993, p. 85, n° 10 ; LEHMANN (C.-M.), 2000, 132-133, n° 146 ; ECK (W.), 2000, 2000, p. 545 = *AE*, 2000, 1522.
AE, 1962, 269, Caesarea Maritima (Horbat Qesari), (Palestine) : D(is) M(anibus) / Cl(audius) Potentis praef(ecti) leg(ionis) VI Ferr(atae) F(idelis) C(onstantis) Cl(audius) Protianus |(centurio) leg(ionis) X Fret(ensis) / proc(urator) eius et Hilarus et Damas / et Symphorus lib(erti) et secundi hered(es) patrono piissimo fecerunt.

W. Eck a proposé Claudius à la place de Flavius comme gentilice. Le lieu du tombeau et les noms des héritiers évoquent une originaire locale. L'absence de praenomen et l'usage du latin plaident en faveur d'une date après la 2[e] moitié du III[e] siècle. C'est sous l'empereur Gallien (260-268) qu'on a commencé à remplacer les légats légionnaires par des préfets[1060].

2- Flavius Herculanus (III[e] s.).

HAUVETTE-BESNAULT (A.), 1880, p. 376 ; DOBSON (B.), 1978, p. 322, n° 33.
IGR, IV, 266, Pitanae (Asie Mineur) : Φλ(άβιον) Ἡρκουλανὸν πρει/μοπειλάριον ἐξ ἐπάρχων / λεγιῶνος ἕκτης Σιδηρᾶς / Φλ(αβία) Μαξίμιλλα τὸν γλυκύ/τατον ἄνδρα καὶ Φλάβιο[ς] Φ[λ(αβίου)] / Ἡρκουλανὸς καὶ Ἀλέξαν/δρος καὶ Ἡράκλεια τὰ τέκνα / τῆς εἰς αὐτὸν ἀκολούθου / ἀξίας.

- Primipile de la légion VI *Ferrata*.
- Préfet de camp de la même légion.

Origine : Pitana en Asie Mineur. Pour B. Dobson, l'absence de praenomen et l'abréviation du gentilice pointent vers une date dans le courant du III[e] siècle.

3- Turranius Priscus (66 apr. J.-C).

TULLY (G.-D.), 1998, pp. 226-232.
JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, II, 531: κἂν εἴπερ ἠθέλησεν κατ᾽ αὐτὴν ἐκείνην τὴν ὥραν ἐντὸς τῶν τειχέων βιάσασθαι, παραυτίκα τὴν πόλιν ἔσχεν καὶ τὸν πόλεμον συνέβη καταλελύσθαι: ἀλλὰ γὰρ ὅ τε στρατοπεδάρχης Τυράννιος Πρῖσκος καὶ τῶν ἱππάρχων οἱ πλεῖστοι χρήμασιν ὑπὸ Φλώρου δεκασθέντες ἀπέστρεψαν αὐτὸν τῆς ἐπιχειρήσεως.
« S'il avait osé à cette heure, diriger une attaque de vive force contre les remparts, il aurait occupé la ville et terminé la guerre ; mais le préfet de son camp, Turranius Priscus, et la plupart des commandants de cavalerie, corrompus à prix d'argent par Florus le détournèrent de cette tentative ».

[1060] DE BLOIS (L.), 1976, p. 39-41.

Préfets de camp de la légion VI Ferrata.				
Nom	**Origine**	**Postes avant service**	**Date de service**	**Postes après service**
1- Claudius Potens	Caesarea Maritima (Palestine)	= =	Fin du III^e s.	= =
2- Flavius Herculanus	Pitana (Asie)	PP leg. VI Ferratae	III^e s.	= =
3- Turranius Priscus	= =	= =	= =	= =

On connaît seulement trois préfets de camp pour la légion VI *Ferrata*, parmi lesquels Turranius Priscus est connu par le récit de Josèphe de la guerre des Juifs en 66. Le service des deux autres préfets date du III^e siècle. Ils sont tous deux originaires d'Orient. On ne connaît rien de la carrière de Claudius Potens. Quant à Flavius Herculanus, on note qu'il a été directement nommé préfet du camp après son primipilat, sans passer par les tribunats des cohortes du prétoire à Rome.

VI.3.5. Primipiles de la légion VI *Ferrata*.

1- **Q. Anatius Stellatina (tribu) Paulus (I^er ou II^e s.). Voir l'inscription n° 127.**

2- **[- - -] Asper (soit entre 55 et 59, soit entre 64 et 65).**

IK.59., n° 111.
ILS, 9108 = *AE*, 1907, 181 : Miletopolis (Asie) : [Legio VI F]errata quae / [hibernav]it in Arminia / [maiore su]b Cn(aeo) Domitio / [Corbulon]e leg(ato) [[Neronis]] / [Caesari]s Aug(usti) pro pr(aetore) [--- Sulpicio] / P(ubli) f(ilio) Sca(ptia) Aspro / [primipil]o honor(is) caus(a) // [λεγεὼν ϛ´ Σι]δηρᾶ παραχειμάσ[ασα ἐν τῇ] / [μεγάλῃ Ἀρμινίᾳ ὑ]πὸ Νάϊον [Δομέτιον] / [Κορβούλωνα - - -].

La restitution du grade a été proposée par Von Domaszeweski[1061] en faisant un rapprochement avec le cas de Sulpicius Asper, qui a participé à la conspiration de Piso contre Néron en 65[1062].

3- **Flavius Herculanus (III^e s.). Voir les préfets de la VI^e légion n° 3.**

4- **Iulius Isidorianus (entre 218 et 235).**

RICIS, II, n° 403/201 ; FAURE (P.), 2013, p. 853, n° 349.
AE, 1948, 145, Caparcotna (Palestine) : Isi(d)i vere V[- - -ere- - - - - // Pro salute et incolumitate / domini nostri / [[Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aur(eli) Antonini Aug(usti)]] / praesentissimum deum mag(num?) Sarapidem / leg(ionis) VI Ferrat(ae) f(idelis) c(onstantis) [Antoninianae] / Iulius Isidorianus p(rimus) p(ilus).

Origine : le cognomen Isidorianus indique une origine de la partie Est de l'empire[1063]. P. Faure pense qu'on pourrait restituer le nom de Sévère Alexandre à la place de celui d'Élagabal, de même que l'épithète *Alexandriana* à la place d'*Antoniniana*[1064].

5- **C. Manilius Pomptina (tribu) (fin du II^e - début de III^e s.).**

PIR², M 138 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…,* II, p. 718, n° 270 ; DOBSON (B.), 1978, p. 273, n° 159 ; SABLAYROLLES (R.), 1996, p. 566, n° 49.
CIL, XI, 2704, Volsinii (Étrurie) : C(aius) Manilius C(ai) f(ilius) Pom(ptina) O[- - - p(rimi)p(ilaris) bis leg(ionis) - - -] / et leg(ionis) VI Ferrat(ae) trib(unus) c[oh(ortis) - - - vig(ilum) trib(unus) coh(ortis) - - - urb(anae)] / trib(unus) coh(ortis) V pr(aetoriae) praef(ectus) leg(ionis) d[- - -] / [- - -]is bibliothecam a solo / [- - -]mque libris et statuis / [- - - t]estamento dedit.

[1061] VON DOMASZEWESKI (A.), 1908a, p. 6.
[1062] TACITE, *Annales*, XV, 49, 50 et 68.
[1063] SOLIN (H.), 2003, p. 92.
[1064] FAURE (P.), 2013p. 854.

- Primipile dans une légion inconnue.
- Tribun d'une cohorte des vigiles.
- Tribun d'une cohorte urbaine.
- Tribun de la V^{e} cohorte prétorienne.
- Primipile bis de la légion VI *Ferrata*.
- *Praefectus legionis ducenarius*. Préfet d'une légion commandée par un chevalier. B. Dobson pense qu'on peut dater l'inscription après l'époque de Commode si l'on développe la lettre *D* en *ducenarius.*

Origine : Volsinii (Regio VII).

6- C. Mucius Fabia (tribu) Scaeva (époque julio-claudienne).

COLLART (P.), 1933, p. 354 ; DOBSON (B.), 1978, p. 183, n° 40 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 314, n° 377 ; PILHOFER (P.), 2009, n° 218 ; BRÉLAZ (C.), 2014, n° 59 A.
AE, 1934, 61 : Philippes (Macédoine) : C(aio) Mucio Q(uinti) f(ilio) Fab(ia) / Scaevae primo pilo / leg(ionis) VI Ferratae praef(ecto) / c(o)hort(is) ex testamento / ipsius C(aius) Mucius C(ai) f(ilius) Fab(ia) / Scaeva posuit.

- Primus Pilus de la légion VI *Ferrata* stationnée en Syrie.
- Préfet d'une cohorte dont le nom n'est pas connu.

S. Demougin préfère dater l'inscription d'une époque haute, peut-être pré-claudienne où l'on possède déjà des primipiles promus à une préfecture de cohorte. C'est le cas de M. Vergilius Gallus Lusius[1065], Curtilius[1066], ou C. Meffius Saxo[1067].
Origine : C. Brélaz propose prudemment la colonie de Beyrouth où les citoyens romains sont inscrits dans la tribu Fabia mais la gens Mucia n'y est pas attestée. On propose que P. Mucius, centurion de la même légion soit frère de notre primipile n° 17.

7- L. Valerius Martialis (en 165 apr. J.-C).

AE, 2003, 1803 : Caesarea Maritima (Palestine) : C(aio) Iulio Commodo / Orfitiano leg(ato) Augg(ustorum) pr(o) / pr(aetore) provinc(iae) Syr(iae) Pal(estinae) / L(ucius) Val(erius) Valeri Martialis p(rimi) p(ili) fil(ius) / Martialis IIvir col(oniae) I (primae) Fl(aviae) Aug(ustae) Caes(ariensis) // ob ex secunda mil(itia) m(erita).

L. Valerius Martialis père était primipile dans une légion de Syrie-Palestine, soit la VI *Ferrata* soit la X *Fretensis*. Quant au fils, il a sans doute profité de la position sociale de son père en exerçant le duumvirat de la Caesarea Maritima. Il a accédé ensuite à l'ordre équestre en effectuant son deuxième poste comme tribun militaire d'une légion non mentionnée, mais il pourrait être comme le père dans la VI *Ferrata* ou la X *Fretensis*.

[1065]*CIL*, X, 4862 = *ILS*, 2690.
[1066]*CIL*, X, 5583.
[1067]*CIL*, V, 4373.

C. Iulius Commodus Orfitianus était gouverneur de Syrie-Palestine entre 162 et 165/166 (*CIL*, III, 6645 = *AE*, 1999, 1691).

8- - -] Sura (I^er ou II^e s.).

RICL (M.), 1997, n° 136 ; WOLFF (C.), 2004, p. 6, n° 2.
AE, 1997, 1418 Alexandrie de Troade (Asie) : - - - - -] / [A]ni(ensi) Sura / [p]rimipil(o) leg(ionis) VI Ferr[at(ae)] / IIvir(o) quinquenn[ali] / C(aius) Aelius C(ai) f(ilius) Sab(atina) Rufus / centur(io) leg(ionis) VI Ferrat(ae).

Origine : La tribu Aniensis est attestée en Italie (Regio I, IV, VIII, X et XI) et à Caesaraugusta en Taraconnaise. Les citoyens de Fréjus en Narbonnaise sont également inscrits dans la tribu Aniensis[1068]. Mais, si l'on croise les régions du déploiement de sa tribu avec celle du centurion, C. Aelius Sabatina Rufus, on peut imaginer que les deux militaires viennent de la (Regi X), où se trouvent les deux tribus.

9- Anonyme (Trajan).

DOBSON (B.), 1978, p. 245, n° 124 ; *IDRE*, I, n° 130 ; SABLAYROLLES (R.), 1996, p. 512, n° 5.
CIL, XI, 2112, Cusium (Rrgio VII) : primo] / [pi]l(o) leg(ionis) VI Ferr(atae) / [l(centurioni) leg(ionis) ex CCC et coh(ortis) X pra[et(oriae) et - - -] / urb(anae) et statorum et [- - - vig(ilum)] / [e]voc(ato) Aug(usti) donis do[nato] / [o]b bellum Dacic(um) to[rquibus] / armillis phaler[is corona] / aurea et ab / Imp(eratore) Traiano Hadr[iano] / Augusto / [- - -] hast[a pura, corona aurea- - -].

- *Evocatus Augusti*, après avoir fini son service dans le prétoire. B. Dobson et V.-A. Maxfield[1069] pensent qu'il a été décoré dans la guerre dacique comme *evocatus*.
- Il a enchaîné trois centurionats successifs dans les cohortes des vigiles, urbaine et la dixième prétorienne, ensuite il a été *trecenarius* (CCC), premier des centurions d'une cohorte prétorienne (LE BOHEC (Y.), 1989, p. 21).
- B. Dobson et V.-A. Maxfield estiment que la dernière décoration de notre primipile correspond à celle d'un centurion. En conséquence, on a proposé un centurionat dans la première cohorte d'une légion inconnue.
- Primipile de la légion VI *Ferrata* qui a peut-être déjà quitté la Syrie.

[1068] KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 270.
[1069] MAXFIELD (V.-A.), 1981, p. 187 et 211.

Primipiles de la légion VI *Ferrata* dans l'ordre chronologique.				
Nom	**Origine**	**Postes avant service**	**Date de service**	**Postes après service**
1- C. Mucius Scaeva	Beyrouth ?	= =	Jul.-claudien.	- Praef. coh.
2- [- -]Asper	= =	= =	55-59 ou 64-65	= =
3- Anonyme	Occidentale	- Evocat. Aug. - 7 coh. vigil., coh. urban., et X coh. praetor. - Trecenarius CCC - 7 primus ordinis ?	Trajan	= =
4- L. Valerius Martialis	Syr.-Palest.	= =	165	= =
5- Q. Anatius Paulus	Beneventum (Regio II)	= =	I^er^ ou II^e^ s.	= =
6- Anonyme	Occidentale	= =	I^er^ ou II^e^ s.	= =
7- C. Manilius O- -	Volsinii (Regio VII)	- PP leg. ? - Trib. coh. ? vigil. - Trib. coh. ? Urban. - Trib. coh. V Praet.	Fin II^e^–début III^e^ s.	- Praef. leg. ducenarius.
8- Iulius Isidorianus	Orientale	= =	218-235	= =
9- Flavius Herculanus	Pitana (Asie)	= =	III^e^ s.	- Praef. castr.

La liste ci-dessus présente neuf primipiles de la légion VI *Ferrata*, dont quatre Italiens (n° : 3-5-6-7) et quatre Orientaux (n° : 1 ?-4-8-9). On doit noter que ces résultats ne sont pas fiables, parce qu'on n'a pas daté la moitié de ces primipiles, à l'exception de (n° : 2-3-4-8). Cela laisse la question de l'*origo* et les milieux de recrutement en suspens. Mais, on doit signaler aussi que la liste des primipiles de la légion VI *Ferrata* est la plus longue par rapport aux autres légions syriennes.

Quant aux carrières, on remarque que l'Anonyme sous Trajan a commencé son service dans le prétoire, sans doute comme simple soldat. Il est *evocatus Augusti* après 16 ans de service[1070]. Cette charge lui permet d'enchaîner trois centurionats dans les cohortes de Rome (vigile, urbaine, et la dixième prétorienne). Ensuite, il a été trecenarius d'une cohorte prétorienne avant d'être centurion de la première cohorte d'une légion inconnue. Enfin, il a exercé le primipilat de la légion VI *Ferrata*.

La carrière de C. Manilius est aussi intéressant malgré l'absence de son début, qui probablement était dans le prétoire comme l'Anonyme sous Trajan. Manilius était primipile deux fois, d'abord dans une légion dont le nom est perdu, ensuite dans la légion VI *Ferrata*. Il a dû exercer trois tribunats dans les cohortes de Rome (des vigiles, urbaine et prétorienne) entre les deux primipilats. Il était enfin à la tête d'une légion dirigée par un officier équestre avec un salaire ducénaire.

[1070]Ce grade donne l'accès au centurionat dans les légions, ainsi que dans le prétoire.

VI.3.6. Centurion de la légion VI *Ferrata*.

1- P. Aelius Novellus (2e moitié de IIe s.).

FRENCH (D.), 2003, p. 141, n° 39 ; MITCHELL (S.), 2012, p. 351, n° 167.
AE, 2006, 1478, Ankara (Galatie) : D(is) M(anibus) / P(ublio) Aelio Novel/lo centurio/ni leg(ionis) VI / Fer(ratae) Publicia / Sabina con/iux marito / dulcissimo / et fili(i) patri / carissimo

S. Mitchell et D. French estiment qu'Aelius Novellus, originaire d'Ancyre, s'est engagé dans l'armée romaine lors du grand recrutement d'Hadrien pour la guerre des Juifs de 132-135. Sa femme Publicia Sabina, a fait ce monument sans mettre le nom de ses fils, probablement parce qu'ils étaient encore petits.

2- C. Aelius Sabatina (tribu) Rufus (Ier ou IIe s.).

RICL (M.), 1997, n° 136 ; WOLFF (C.), 2004, p. 6, n° 2.
AE, 1997, 1418, Alexandrie de Troade (Asie) : - - -] / [A]ni(ensi) Sura / [p]rimipil(o) leg(ionis) VI Ferr[at(ae)] / IIvir(o) quinquenn[ali] / C(aius) Aelius C(ai) f(ilius) Sab(atina) Rufus / centur(io) leg(ionis) VI Ferrat(ae).

Origine : La tribu Sabatina n'est connue qu'en Italie (Regio VII : Saturnia, Visentium, Volterrae, Volci) et (Regio X : Mantua), fait qui nous dénote l'origine plausible de C. Aelius Rufus[1071].

3- [--Anatius] Stellatina (tribu) Rufus (Ier ou IIe s.). Voir l'inscription n° 127.

4- L. Artorius Castus (1ère moitié du IIIe s.). Voir les centurions de la légion III *Gallica* n° 3.

5- M. Aurelius QRE ? (après Marc Aurèle).

CIL, VI, 3571, Rome : D(is) M(anibus) / Iulia Victoria coniux / et Aurelii Zosimus Demet[ri]/us Thaecolus heredes M(arco) Aur(elio) Q.R. E(?) / legione VI Ferrata secundum / [- - -

M. Aurelius QRE ? était sans doute l'un des six centurions de la deuxième cohorte de la légion VI *Ferrata*. Il avait trois affranchis avec des cognomina grecs qui étaient ses héritiers avec sa femme Iulia Victoria.

La nomenclature de notre centurion indique une citoyenneté acquise par lui ou l'un de ses prédécesseurs, sous Marc Aurèle. Mais, elle ne porte aucune indication sur son origine. La séquence QRE n'est pas facile à interpréter. Pourrait-on explique sa présence à Rome par une mission dans les *castra peregrina* ou même comme Ti. Claudius Hellanicus (voir n° 6) et L. Domitius Valerianus (voir n° 7), soldats retirés de la légion VI *Ferrata* au profit de la Xe cohorte prétorienne (*ex legione VI Ferrata*), ce qui permettrait de comprendre la séquence QRE comme *q(uondam) r(ecesso) e legione VI Ferrata*[1072], en toute hypothèse.

[1071]KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 270.
[1072]*Recedo, cessi cessum* : se retirer d'un lieu, s'éloigner des autres, s'en aller, se séparer de, s'écarter du devoir (Gaffiot, p. 1317).

Ainsi, on peut suggérer une origine orientale pour le centurion M. Aurelius, probablement de Jérusalem comme ses collègues, Domitius Valerianus et Claudius Hellanicus.

6- L. Aurelius Clemens (sous Septime Sévère).

BIRLEY (E.), 1963/64, p. 28, n° 16 = *Idid.*, 1988, p. 214, n° 2 ; KOVÁCS (P.), 2009, n° 571 ; FAURE (P.), 2013, p. 667, n° 145 ; MANDER (J.), 2013, p. 670.
CIL, III, 10507, Aquincum (Pannonie inférieure) : D(is) M(anibus) // M(arcus) Aur(elius) Titus qui vix(it) / an(nos) LXX et coniug(i) eius / Aur(eliae) Mate[rn](a)e qu(a)e vix(it) / an(nos) L item filiorum / eorum M(arco) Aur(elio) / Titiano qui milit(avit) / in coh(orte) I Astur(um) qui vix(it) / an(nos) XXX item Aur(elio) Sur(a)e qui / vix(it) an(nos) XX item Aur(elio) Valenti / qui vix(it) an(nos) XII pos(uit) tit(u)l(um) / parent(ibus) suis M(arcus) Aur(elius) Clem/ens |(centurio) leg(ionis) VI Ferrat[ae] / qui est prob(atus) in leg(ione) II a[d(iutrice)] / a Cornel(io) Plotiano leg(ato).

M. Aurelius Clemens est un centurion sorti de rang de la légion II *Adiutrix* stationnée à Aquincum. Il était probatio sous le gouvernement du L. Cornelius Felix Plotianus en 183-185. P. Faure pense qu'Aurelius Clemens a été promu centurion sous Sévères et non pas durant le gouvernement de Plotianus, car ce dernier semble-il avait déjà été condamné par Commode après la conjuration de Perennis et sa mémoire n'a été réhabilitée qu'après la mort de Commode.

Le centurion a fait élever le monument pour ses parents, ses deux frères et sa sœur. Pourtant, quatre personnes ont été représentées sur les reliefs de la niche. Le père M. Aurelius Titianus a probablement eu la citoyenneté sous Marc Aurèle. Quant au frère M. Aurelius Titianus, on peut penser qu'il a eu sa citoyenneté à la fin de son service dans la *cohors I Asturum*[1073].

Origine : Aquincum en Pannonie Inférieure.

7- M. Aurelius Iustinus (entre 231-233 apr. J.-C).

LEHMANN (C.-M.), 2000, p. 43-44, n° 7 ; ECK (W.), 2000, p. 535 ; FAURE (P.), 2013, p., 760, n° 244.
AE, 2000, 1505, Caesarea Maritima (Horbat Qesari, Palestine) : C(aio) Furio / Timesitheo / proc(uratori) Aug(usti) / Aur(elius) Iustinus |(centurio) / strat(or) eius.

Aurelius Iustinus a fait ce monument en honneur de C. Furius Sabinius Aquila Timesitheus, préfet du prétoire de Gordien III et procurateur de Syrie-Palestine entre 231 et 233[1074]. Le centurion *strator*, qui était en service du procurateur, devait appartenir à une des légions de Syrie-Palestine. P. Faure est d'avis plutôt pour la X *Fretensis* que la légion VI *Ferrata*, parce que cette dernière a moins d'inscriptions honorifiques pour des officiels, que la première.

[1073]SPAUL (J.), 2000, p. 79-80.
[1074]*PIR²*, F 581 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 811-821, n° 317.

Le gentilice indique une citoyenneté acquise sous Marc Aurèle ou Commode, voire Antonin, mais moins probablement sous Caracalla. P. Faure propose qu'Aurelius était issu d'une des régions de l'axe rhéno-danubien, où ce cognomen est bien attesté.

8- [M.? Aurelius] Iustus (époque sévérienne). Voir les centurions de la légion IV *Scythica* n° 10.

9- [- -]Avidienus Stellatina (tribu) (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 160, aussi p. 214, n° 31 ; TRAVERSO (M.), 2006, p. 84, n° 7.
CIL, IX, 1604, Beneventum (Regio II) : [- - -] Avidieno T(iti) f(ilio) Ste(llatina) le[g(ione) - - -] / centurioni / decurioni

L. Keppie suit E. Ritterling qui voit en lui un centurion de la VIe légion installé à Beneventum après la bataille de Philippes. Il était sans doute auparavant décurion.

10- C. Caesius Oufentina (tribu) Silvester (sous Hadrien). Voir les centurions de la légion III *Gallica* n° 11.

11- L. Cassius Claudia (tribu) Maximus (sous Domitien).

1- *CIL*, III, 13524a = *ILS*, 8906a = *AE*, 2001, 1593a ; *AE*, 2003, 1305 A et B, Celje (Norique) : Divae Iu[l]iae / L(ucius) Cassius / Cla(udia) Maximus / (centurio) leg(ionis) VI Ferr(atae) / t(estamento) f(ieri) i(ussit).
2- *CIL*, III, 13524b = *ILS*, 8906b = *AE*, 2001, 1593b, Celje (Norique) : Domitia[e Aug(ustae)] / L(ucius) Cassi(us) / Cla(udia) Max[imus] / (centurio) leg(ionis) VI [Ferr(atae)] / t(estamento) f(ieri) [i(ussit)] / L(ucius) Cassius Eud[- - -] / faciendas cu[r(avit)].

La première inscription est dédiée à la déesse Iulia, fille divinisée de Titus, morte en 90. L'autre inscription est adressée à Domitia Augusta, l'épouse de Domitien, morte en 96.

Origine : Celje en Norique. Il est possible que L. Cassius Maximus ait été recruté durant la guerre civile de 69 où la légion VI *Ferrata* avait passé quelque temps dans les Balkans[1075].

12- [- - -] Celesticus (fin du Ier s.). Voir les inscriptions n° 31 et 32.

13- L. Conetanius Proculus (avant le transfert en Arabie).

DAGRON (G.), 1978, p. 387-388, n° 14 ; *PME*, IV, C 223-224.
AE, 1950, 190 = *Bull. épig.*, 1979, p. 526 = *SEG*, XXVIII, 1269, Flaviopolis (Kadirli, Cilicie) : L(ucio) Conetanio L(uci) f(ilio) / Crust(umina) Proculo / Carsulas vixit / an(nos) XXIII me(nses) XI d(ies) XX[VIII

[1075] Voir p. 440-441.

L(ucius)] / Coneta[nius] / [P]rocu[lus centurio leg(ionis)] / VI Ferra(tae) [filio] / piissimo // [Λ(ουκίῳ) Κ]ωνητανίῳ Λ(ουκίῳ) υἱῶι / Πρόκλῳ ἔζησεν ἔτη / [κγ´] μῆν(ας) ια´ ἡμ(έρας) κη´ Λ(ούκιος) Κω/[ν]ητάνιος Πρόκλος |(ἑκατοντάρχης) / υἱῷ εὐσεβαστάτωι.

Les premiers éditeurs de l'inscription ont développé le sigle habituel d'un centurion dans les textes grecs *XP* pour χειλιάρχος (tribunus militum)[1076].

Origine : Carsulae (Regio VI) en Ombrie.

14- Q. Geminius Arniensis Sabinus (fin Domitien ou Nerva).

CIL, VIII, 825 = 12232 = 23841= *ILTun.*, 689 ; *ILTun.*, 779.

DOBSON (B.), 1978, p. 222, n° 103 ; LE BOHEC (Y.), 1989, p. 159 ; MAXFIELD (V.-A.), 1983, p. 194 ; DĄBROWA, (E.), 1993, p. 68, n° 6.

AE, 1923, 28 ; *ILTun.*, 778, Vicus Annaeus (Ksour-Dzemda, Afrique proconsulaire) : Q(uinto) Geminio / Q(uinti) fil(io) Arn(ensi) Sa/bino |(centurioni) leg(ionis) VII gem(i)n(ae) / |(centurioni) leg(ionis) VI Fer(ratae) |(centurioni) leg(ionis) XIV / Marc(iae) gem(inae) victr(icis) |(centurioni) leg(ionis) / X gem(i)n(ae) p(iae) f(elicis) |(centurioni) leg(ionis) III Aug(ustae) / |(centurioni) leg(ionis) VII gem(i)n(ae) hast(ato) pri/ori leg(ionis) I adiut(ricis) p(rimo) p(ilo) et prin/cipi peregrinor(um) d(onis) d(onato) ab Imp(eratore) / Caes(are) Traiano Aug(usto) Germani/co corona vallari torqui/bus et armillis et phaleris / bello Germanico praef(ecto) / leg(ionis) X fretensis / vicani vici Annaei quam idem / Geminius Sabinus ab iis tes/tamento suo fieri iussit / posuerunt idemque dedica/verunt anno mag(istri) D(ecimi) Annaei Arn(ensis) / Advenae.

Q. Geminius Sabinus, après avoir exercé six simples centurionats dont un dans la légion VI *Ferrata*, est promu *hastatus prior* dans la légion I *Adiutrix* à Mayence en Germanie inférieure. Y. Le Bohec estime qu'il a été ensuite primipile à Rome, puisqu'il n'indique pas le nom de son unité et reste dans la ville en tant que princeps des pérégrins (chef d'une police secrète). B. Dobson suivi par E. Dąbrowa estime que Q. Geminius Sabinus avait exercé le primipilat de la légion I *Adriutix* et qu'il était en même temps chef de la police secrète. Pour V.-A. Maxfield, il était centurion quand il a reçu ses décorations dans la guerre de Trajan contre les Germains, ce qui aurait facilité son avancement par la suite. Geminius retourne enfin en Orient pour la préfecture de camp de la légion X *Fretensis* à Jérusalem.

Origine : (Ksour-Dzemda, Afrique proconsulaire).

15- C. Iulius Brattianus (sous les Sévères).

FAURE (P.), 2013p. 915, n° LC 577.

CIL, X, 1773, Pozzuoles (Regio I) : C(aio) Iulio / Iusto / evoc(ato) Augustor(um) / C(aius) Iulius Bruttianus |(centurio) leg(ionis) VI Ferrat(ae) / fratri piissimo.

[1076] *AE*, 1950, 190.

C. Iulius Bruttianus a élevé le monument pour son frère C. Iulius Iustus, qui a effectué 16 ans de service dans le prétoire. Il est mort comme *evocatus Augustorum* avant d'être promu centurion dans une légion[1077]. N'avait-il pas suivi le même parcours militaire de son frère, en débutant dans une cohorte prétorienne ?

Origine : Pozzuoles (Regio I) en Italie.

16- Cn. Iulius Fabia (Tribu) Rufus (sous Trajan). Voir l'inscription n° 134.

17- P. Mucius Voltinia (époque julio-claudienne).

PILHOFER (P.), 2009, n° 219 ; BRÉLAZ (C.), 2014, n° 59 B.

1- *AE*, 1934, 62 : Philippes (Macédoine) : P(ublio) Mucio Q(uinti) f(ilio) Vol(tinia) / |(centurioni) leg(ionis) VI Ferratae IIvir(o) i(ure) d(icundo) / Philipp(is) ex testamento / C(aii) Muci Q(uinti) f(ilii) Fab(ia) Scaevae / C(aius) Mucius C(aii) f(ilius) Scaeva posuit.
2- *AE*, 1934, 61 : Philippes (Macédoine) : C(aio) Mucio Q(uinti) f(ilio) Fab(ia) / Scaevae primo pilo / leg(ionis) VI Ferratae praef(ecto) / c(o)hort(is) ex testamento / ipsius C(aius) Mucius C(ai) f(ilius) Fab(ia) / Scaeva posuit.

P. Mucius est sans doute frère de C. Mucius Q. F. Fabia Scaeva, primipile de la même légion (n° 6). Les deux frères auraient été installés dans la colonie de Philippes à la fin de leur service militaire. Le premier garde sa tribu d'origine, Fabia, tandis que l'autre, *IIvir* serait inscrit dans la tribu de Philippes, Voltinia. S. Demougin trouve dans l'absence du cognomen un argument supplémentaire pour la datation préclaudienne qu'elle avait proposée. L'inscription est élevée par son neveu, C. Mucius Scaeva, fils de primipile, en vertu d'une volonté testamentaire de celui-ci (*ex testamento ipsius*).
Origine : C. Brélaz a proposé prudemment la colonie de Beyrouth où les citoyens romains sont inscrits dans la tribu Fabia mais la gens Mucia n'y est pas attestée.

18- Mevius Romanus (entre décembre 211 et Avril 217).

LEHMANN (C.-M.), 2000, n° 4 ; ECK (W.), 2000, p. 534 ; FAURE (P.), 2013, p. 699, n° 183.
AE, 1966, 495 = *AE*, 1969/70, 612 = *AE*, 1971, 476 = *AE*, 1985, 829 = *AE*, 1991, 1579 ; *IDRE*, II, 415, Caesarea Maritima (Palestine) : L(ucio) Valerio Valeriano p[roc(uratori) provin(ciae)] / Syr(iae) Palaest(inae) provin(ciae) [- - -] / praeposito summ(a)e [feliciss(imae) exped(itionis)] / Mesopotamenae adv[ersus Arabes] / praepos(ito) vexil(lationis) feliciss(imae) [expedit(ionis)] / urbic(ae) itemq(ue) Asianae [adversus] / hostes publicos pr[aep(osito) eq(uitum) gentium] / peregrinarum adver[sus - - - / proc(uratori) Cypri praef(ecto) a[lae I Hispan(orum)] / Campagonum in Dac[ia trib(uno) c(o)hort(is) I] / miliariae Hemese[norum c(ivium) R(omanorum) in] / Pannonia praef(ecto) c(o)ho[rt(is) - - - in] / Pannonia / Mevius Romanus |(centurio) [leg(ionis) VI Ferr(atae)] / f(idelis) c(onstantis) Antoninianae [strator] / eius viro i[ncompara]/bili // Imp(eratori)

[1077]Pour plus d'information sur les *evocati Augusti*, voir : BIRLEY (E.), 1981, pp. 25-29.

[Cae]s(ari) C(aio) Valerio / D[io]cletiano / [P(io) F(elici)] Invic(to) Aug(usto) / - - - Cleme(n)s v(ir) p(erfectissimus) / [p]roc(urator) d(evotus) n(umini) m(aiestati)q(ue) e(ius).

Mevius Romanus, centurion *strator*[1078] servait auprès du L. Valerius Valerianus, procurateur de Syrie-Palestine entre 212 et 214/215[1079]. Le gentilice Mevius est attesté en Italie et en Afrique où l'origine de notre centurion est possible.

La légion VI *Ferrata* a été nommée *Fidelis Constans* à cause de sa loyauté envers Septime Sévère contre Pescennius Niger. En revanche, l'épithète *Antoniniana* a été donnée sans doute sous Caracalla[1080], mais les conditions de cette appellation sont inconnues.

19- M. Oppius [- - -] (début de l'Empire).

PME, II, IV, V, O 19 ; DOBSON (B.), 1978, p. 190, n° 32 ; DEMOUGIN (S.), 1992, p. 159, n° 173.
CIL, IX, 798, Lucera (Regio II) : M(arcus) Oppius [- - -] / centur(io) leg(ionis) VI p(rimus) [p(ilus)] / trib(unus) leg(ionis) II pr[aef(ectus)] / castror[um.

M. Oppius est centurion d'une légion VI[e] (*Ferrata* ou *Victrix*). Promu primipile dans une légion inconnue, il est ensuite devenu membre de l'ordre équestre avant le tribunat angusticlave de la légion II *Augusta*, peut-être en Espagne. Il a achevé enfin son service comme préfet de camp, probablement dans la même légion.

Origine : Lucera (Regio II) ou alentours.

20- [P]ompeius [-]ullus (entre Hadiren et début du règne de Septime Sévère).

AE, 1948, 146, Tiberias (Palestine) : [- - - P]ompeius / [- - -T]ullus(?) I(centurio) leg(ionis) / [- - - V]I Fer(ratae) dom(o) / [- - - E]upropo.

La legion VI *Ferrata* est en Palestine à partir du régne d'Hadrien, mais la legion n'est pas encore *Fidelis Constans*, épithète portée sous Septime Sévère. De ce fait, l'inscription pourrait dater d'entre les deux événements.
Origine : il s'agit sans doute l'actuelle ville de Carcamiche (Djerablos = Europos dans l'Antiquité), sur la rive droite de l'Euphrate, où on y avait déjà enregistré un tribun de la légion III *Gallica*.

21- M. Pulfennius Arnensis (tribu) (sous Tibère).

DEMOUGIN (S.), 1992, p. 273, n° 320.

[1078]Aurelius Iustinus était aussi centurion *strator* du C. Furius Sabinius Aquila Timesitheus, préfet du prétoire de Gordien III, procurateur de Syrie-Palestine entre 231 et 233 (voir n° 7).
[1079]*PIR²*, V 215 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières...*, sup., 1982, p. 75-78, n° 297 ; *PME*, II, IV, V 42.
[1080]*AE*, 2009, 1586.

AE, 1941, 105 = *Suppl.It.*, II, 4, Teate Marrucinorum (Regio IV) : Ti(berio) Caesari divi Aug(usti) f(ilio) / Augusto pontif(ici) maximo / trib(unicia) potest(ate) XXXVIII co(n)s(uli) V / ex testamento M(arci) Pulfenni / Sex(ti) f(ilii) Arn(ensis) |(centurionis) leg(ionis) VI Ferr(atae) / C(aius) Herennius [- f(ilius)] Arn(ensis) Capito / trib(unus) milit(um) III praef(ectus) alae / praef(ectus) veteranorum / proc(urator) Iuliae Augustae / proc(urator) Ti(beri) Caesaris Aug(usti) / proc(urator) C(ai) Caesaris Aug(usti) / Germanici / arg(enti) p(ondo) X.

Ce centurion est un ami de C. Herennius Arnensis (tribu) Capito, qui a effectué une carrière procuratorienne[1081]. Peut-être M. Pulfennius venait-il aussi d'une famille équestre ? Les deux officiers sont originaires de la même ville, Teate Marrucinorum, où le gentilice Pulfennius est attestée (*AE*, 1981, 309), tandis que Herennius ne l'est pas.

22- C. Valerius Maximus (sous les Sévères).

FAURE (P.), 2013, p. 881, n° 380

CIL, III, 3683, 3694 et 10610, Gorsium (Pannonie inférieure) : [G(aio) Val(erio)] Maxi/mo [|(centurioni) leg(ionis) II Pa]/rth(icae) |(centurioni) leg(ionis) VI F/err(atae) |(centurioni) leg(ionis) XIIII / g(eminae) M(artiae) G(aius) Va[l(erius) Prax]/iteles lib(ertus) et h[e]/r(es) patrono pi[e]/ntissimo facie/ndum cu/ravit.

J. Fits pense que le cursus est en ordre inverse. Il estime que C. Valerius Maximus a participé aux combats contre Pescennius Niger dans la légion XIV *Gemina*. Il est resté dans la partie Est de l'Empire en rejoignant la VI *Ferrata* qui était à Caparcotna en Syrie-Palestine. Enfin, il est parti à Albano en Italie dans la légion II *Parthica*.

P. Faure n'est pas totalement d'accord avec cette hypothèse et propose un cursus direct, dans lequel Valerius Maximus aurait commencé avec la II *Parthica* et serait mort durant son service dans la XIV *Gemina* en Pannonie inférieure. Mais rappelons que la légion II *Parthica* fut créée par Septime Sévère en 197, où la légion VI *Ferrata* est désormais *Fidelis Constans*, épithètes manquant dans cette inscription.

Origine : probablement Pannonie inférieure.

23- C. Valerius Strabo (avant le transfert en Arabie).

BEAN (G.-E.), 1959, p. 97, n° 48.

AE, 1961, 16 = *SEG*, 19, 783, Polyetta (Bademli, Pisidie) : Γαΐου Οὐαλερίου Στρά|βωνος κεντυρίω|νος λεγεῶνος ἕ|κτης Σιδηρᾶς κα|τὰ διαθήκην, διὰ | ἐπιμελητοῦ Ἡρα|κλᾶ τοῦ ἀπελευ|θέρου.

Le service de C. Valerius Strabo date sans doute avant le transfert de l'unité en Arabie sous Trajan. Il est sans doute originaire de Polyetta en Pisidie, où son affranchi lui a élevé ce monument.

[1081] *PIR²*, H, 103 ; PFLAUM (H.-G.), *Carrières…*, p. 23, n° 9 ; *PME* H, 13.

24- Anonyme (selon J.-B. Brusin, sous Trajan).

BRUSIN (J.-B.), 1992, p. 917, n° 2748 ; MOSSER (M.), 2003, p. 260, n° 187.
CIL, V, 955, Aquilée (Regio X) : - -l]eg(ionis) VII Cl(audiae) [P(iae) F(idelis)] / [|(centurioni) leg(ionis) XI] C(laudiae) P(iae) F(idelis) |(centurioni) leg(ionis) XV [Apol(linaris) |(centurioni) leg(ionis) VI] / [Fe]rr(atae) doni[s donato expeditione] / Parthic[a a divo Traiano ?- - -] / coro[na - - - quod] / promis[erat - - -] / [pa]trono [-

Ce centurion anonyme a été décoré lors d'une guerre parthique dans laquelle Th. Mommsen avait vu celle de Lucius Verus, tandis que J.-B Bursin pense à la guerre parthique de Trajan où la légion VII *Claudia* avait envoyé un détachement en 114. Il ajoute que les épithètes *Pia Fidelis* correspondent à l'époque de Trajan.

La décoration peut convenir à l'une ou l'autre guerre, mais je ne suis pas d'accord avec l'argument présenté par J.-B. Bursin. Le cursus est sans doute en ordre direct, ce qui met le centurionat de la légion VII *Claudia* bien avant celui de la VI *Ferrata*. Il y a encore entre les deux commandements deux autres centurionats qui ont aussi duré un certain temps. En conséquence, il semble difficile de pouvoir effectuer trois centurionats entre l'arrivée de ce détachement en 114, les décorations d'Anonyme et la fin de la guerre en 117.

Origine : Aquilée (Regio X).

25- Anonyme (selon J.-B. Brusin, fin du II^{e} - début du III^{e} s.). Voir les centurions de la légion IV *Scythica* n° 40.

Centurions de la légion VI *Ferrata* dans l'ordre chronologique.			
Nom	**Origine**	**Date**	**Postes occupés**
1- [- -] Avidienus Stellatina	Occidentale	Avant le transfert en Orient	- Decurion - 7 leg. VI
2- M. Oppius [- -]	Luceria (Regio II)	Début empire	- 7 leg. VI - PP leg. ? - Trib. leg. II (angus.) - Praefectus castrorum
3- M. Pulfennius Arensis	Teate Marrucinorum (Regio IV)	Tibère	- 7 leg. VI Ferratae
4- P. Mucius Voltinia	Berytus ? (Syrie)	Julio-claudienne	- 7 leg. VI Ferratae - IIvir iure dicundo Philip.
5- L. Cassius Maximus	Celje (Norique)	Domitien	- 7 leg. VI Ferratae
6- Q. Geminius Sabinus	Uicus Annaeus (Afr.)	Fin Domitien ou Nerva	- 7 leg. VII Geminae - 7 leg. VI Ferratae - 7 leg. XIV Geminae Marciae - 7 leg. X Geminae P. F. - 7 leg. III Augustae - 7 leg. VII Geminae - 7 hast. prior. leg. I Adiutricis - PP leg. I Adiutricis - Princeps peregrinorum - Praef. leg. X Fretensis
7- [- -] Celesticus	Palmyre?	Fin I^{er} s.	- 7 leg. III Gallicae - 7 leg. IV Scythicae - 7 leg. VI Ferratae

			- Curator ? - Curator ripae superioris et inferioris. - Praefectus coh. I Sebastenae - Praefectus alae? Ou castrorum?
8- Cn. Iulius Rufus	Berytus ou Heliopolis	Trajan	- 7 leg. II Adiutricis - 7 leg. V Macedonicae - 7 leg. XIII Geminae - 7 leg. XI Claudiae P. F. - 7 leg. VI Ferratae - PP. leg. I Italicae - honoratus albata decursione.
9- Anpnyme	Aquilée (Regio X)	Trajan	-- -] 7 leg. VII Claudiae P.F. - 7 leg. XI Claudiae P.F. - 7 leg. XV Apollinaris - 7 leg. VI Ferratae
10- C. Valerius Strabo	Polyetta ? (Pisidie)	Avant le transfert en Arabie	- 7 le. VI Ferratae
11- L. Conetanius Proculus	Carsulae (Regio VI)	Avant le transfert en Arabie	- 7 le. VI Ferratae
12- C. Caesius Silvester	Tuficium (Regio VI)	Hadrien	- Beneficarius praefecto praet. - Evocatus Augusti - 7 leg. II Augustae - 7 leg. IIII Flaviae Firmae - 7 leg. III Gallicae - 7 leg. VI Ferratae - 7 leg. XXX Ulpiae Victricis

			- PP leg. IIII Flaviae F. - Praef cast leg. IIII Flaviae F. - Curator viarum et pontium Umbriae et Piceni (sexagénaire).
13- Pompeius [-]ullus	Europos (Karkamish-Syrie)	Hadrien-début Septime Sévère	- 7 leg. VI Ferratae
14- P. Aelius Novellus	Ankara (Galatie)	2e moit. IIe s.	- 7 leg. VI Ferratae
15- M. Aurelius Qr--	Jérusalem ?	Après Marc Aurèle	- 7 leg. VI Ferratae
16- C. Aelius Rufus	Italie (d'après la tribu)	Ier ou IIe s.	- 7 leg. VI Ferratae
17- Anatius Rufus	Beneventum (Regio II)	Ier ou IIe s.	- 7 hast. prior leg. VI Ferratae
18- L. Aurelius Clemens	Aquincum (Pann. Inf.)	Septime Sévère	- Probatus in leg. II Adiutrice - 7 leg. VI Ferratae
19- Mevius Romanus	= =	211-217	- 7 strator leg. VI Ferratae F. C. Anoninianae
20- Anonyme	Aquilée ? (Regio X)	Fin IIe - début IIIe s.	-- --] 7 leg. IV Scythicae - 7 leg. VI Ferratae - Adlectus [- - -
21- L. Artorius Castus	Epetium (Dalmatie)	1ère moit. IIIe s.	- 7 leg. III Gallicae - 7 leg. VI Ferratae - 7 leg. II Adiutricis - 7 leg. V Macedonicae - PP leg. V Macedonicae - Praepositus classis Misenatium - Praef. leg. VI Victricis - Dux legionum (2 ou 3) Britanniarum adversus Armenios. - Procurator centenario prov. Liburniae

22- M. Aurelius Iustinus	= =	231-233	- 7 strator leg. (VI ou X) proc. Aug. prov. Syriae-Palestinae
23- M. Aurelius ? Iustus	Nicomedia (Bithynie)	Sévères	- Ex equito Romano - 7 leg. X Fretensis - 7 leg. VI Ferratae - 7 leg. XXX Ulpiae Victricis - 7 leg. II Traianae - 7 leg. IV Scythicae - 7 II hast. prior leg. III Cyrenaicae
24- C. Iulius Brattianus	Puteoli (Regio I)	Sévères	- 7 leg. VI Ferratae
25- C. Valerius Maximus	Panonnie inférieure	Sévères	- 7 leg. II Parthicae - 7 leg. VI Ferratae - 7 leg. XIIII Geminae M.

Parmi ces centurions, on identifie pour la période pré-néronienne quatre officiers, dont trois sont sans doute d'origine italienne (n° : 1-2-3), le dernier (n° : 4) est probablement d'origine syrienne, si l'on accepte l'hypothèse de P. Collart[1082] qui estime que les frères ont été affectés à Philippes[1083], où notre centurion a exercé le duumvirat après avoir été inscrits dans la tribu de la ville, la Voltina. On note que le milieu de recrutement des centurions ne se différencie pas de celui de la légion III *Gallica*, la IV *Scythica*, la XVI *Flavia Firma* et la X *Fretensis*[1084] durant cette période. Les Italiens sont au premier plan, tandis que des provinciaux descendants des colons peuvent s'y trouver. On note également que seul M. Oppius [- - -] est arrivé au primipilat et est allé au-delà après avoir été admis dans l'ordre équestre. Il est devenu tribun angusticlave et préfet de camp de la II^e^ légion.

Entre les règnes de Vespasien et d'Hadrien, on compte 8 centurions[1085] dont deux datés sous Domitien et Nerva, cinq sous Trajan et un seul sous Hadrien. La source du recrutement de cette période est plus large. On a quatre officiers occidentaux, avec trois Italiens (n° : 9-11-12), un du Norique (n°: 5). On relève aussi un Africain de Vicus Annaeus (n° : 6). Les trois derniers sont d'origine orientale avec deux Syriens (n° : 7-8) et un Pisidien (n° :10).

La diversité des milieux de recrutement est attestée pour la même période dans la légion III *Gallica* (trois Syriens, deux Italiens et un Macédonien), la IV *Scythica* (six Italiens, un Macédonien, trois Anatoliens et deux Syriens) et la légion XVI *Flavia Firma* (un Dalmate, un Italien et un Syrien)[1086].

On note également que parmi les huit cas, seuls trois centurions sont parvenus au primipilat. Le cas de L. Artorius Castus a été commenté à propos de la légion III *Gallica*. L'Africain Q. Geminius Sabinus est promu primipile après avoir exercé sept centurionats, dont le *hastatus prior* de la légion I *Adiutrix* était son dernier commandement. Il est ensuite devenu le chef de la police secrète et le préfet de la légion X *Fretensis* en Judée. Le Syrien Cn. Iulius Rufinus est devenu primipile de la légion I *Italica* juste après son centurionat dans la légion VI *Ferrata*, qui devait être aussi dans la première cohorte. Il a effectué au total cinq centurionats, pendant lesquels, il est décoré deux fois, sous Domitien et sous Trajan et reçoit l'honneur d'assister à la parade dans la tenue blanche *albata decursio*. On se demande si les décorations l'*albata decursio* n'avaient pas un impact positif sur la promotion de Cn. Iulius Rufinus au primipilat[1087].

On compte après l'époque d'Hadrien 13 centurions présentant la diversité de ce recrutement dans sa continuité. On relève quatre Italiens (n° : 16-17-20 ?-24), quatre Orientaux (de Syrie : n° 13-15 ? ; de Galatie : n° 14 et de Bithynie : n° 23), deux Pannoniens (n° : 18-25) et un seul Dalmate (n° : 21).

[1082] COLLART (P.), 1937, p. 357.
[1083] Voir M. Mucius Scaeva, primipile de la légion VI *Ferrata* n° 7.
[1084] On ne révèle pas des centurions dans les légions IV *Scythica* (p. 340-343) et XVI *Flavia Firma* (p. 427-729) pour cette période.
[1085] Pour Celesticus, voir les inscriptions n° 31 et 32 et pour C. Caesius Silvester, voir les centurions de la légion III *Gallica* n° 11.
[1086] On ne compte que trois centurions de la légion X *Fretensis* pour la même période (un Italien, un Pannonien et un dernier qui est probablement d'Espagne. DĄBROWA (E.), 1993, p. 102.
[1087] Sur ce sujet voir l'inscription de l'Anonyme n° 8 et M. Iulius Rufus, centurion de la légion IV *Scythica* n° 21.

On relève parmi les 13 cas un seul primipile[1088], deux centurions *stratores*, qui étaient au service du procurateur de la province de Syrie-Palestine (n° : 19-22), et deux *hastati priores* (n° : 17-23). Enfin, seuls quatre officiers de cette période ont exercé plus d'un centurionat (n° : 20-21-23-25).

[1088]Pour L. Artorius Castus voir les centurions de la légion III *Gallica* n° 3.

VI.3.7. Sous-officiers et d'autres militaires de la légion VI *Ferrata*.

1- L. Acilius Stellatina (tribu) (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 161, aussi p. 215, n° 29.
CIL, IX, 1601, Beneventum (Regio II) : L(ucio) Acilio A(uli) f(ilio) Ste(llatina) leg(ione) VI / Marcia Tertia / uxor fecit

L'inscription est faite par Marcia Tertia, épouse de notre vétéran, inscrit dans la tribu Stelletina qui est celle de Beneventum (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 38).

2- P. Alfius (entre 14 et 37 apr. J.-C).

CREMER (M.), 1983, p. 141, n° 1, taf. 7 = *AE*, 1983, 906 ; 2006, 1379 ; *SEG*, 33, 1089 ; AMELING (W.), 1985, p. 99, n° 31 ; *IK.27*, p. 99, n° 31.
Musée d'Adapazari (Bithynie) : Τιβερίῳ Καί/σαρι Αὐτοκρά/τορι Πόπλι/ος Ἄλφιος, στρα/τιώτης ἀπολε/λυμένος λεγιῶ/νος (ἕκτης) Σιδηρᾶς, / ἱερεὺς τῆς κώμης δι/ὰ βίου, ἐκ τῶν ἰ[δίων] / καθιέρ[ωσεν - - -] / ἔτ[ους- - -] / Διὶ Σωτ[ῆρι κατ'] εὐ/χὴν ὑπ[ὲρ τῆς κώμ]ης.

Publius Alfius est un vétéran de la légion VI *Ferrata*, cantonnée en Syrie sous Tibère. Il était le prêtre à vie du village. Il a consacré cet aigle (monument) à Zeus Sôtêr comme offrande votive pour son village de son propre argent. Il est donc originaire de ce village, dont la localisation n'est pas certaine mais qui se trouvait sans doute aux alentours d'Adapazari en Bithynie. L'importance de ce document est qu'il révèle un recrutement oriental au début de l'Empire.

3- T. Ant ?]onius Stellatina (tribu) (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 160, aussi p. 214, n° 28.
CIL, IX, 1502, Beneventum (Regio II) : - - -]onius P(ubli) f(ilius) Ste(llatina) leg(ione) V[-] / [- - -]bano et Secundo / [- -] T(iti) l(iberto) Origo concubina Antonia T(iti) l(iberta) Cle[- - -

Le prénom pourrait se restituer d'après le nom de l'affranchi, tandis que le gentilice peut être complété de diverses manières. La tribu Stelletina est celle de Beneventum (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 38)

4- Bassus (après le transfert en Arabie)

IGLS, XIII, 9748, Al-Ghariyyeh Al-Gharbiyyeh (Arabie) : Βάσσος Γελλίου στρ(ατιώτης) ἕκτ(ης) λεγεῶ(νος), θάρσι. Ἐτ(ῶν) λε´.
« Bassus fils Gellius soldat de la sixième légion. Courage. 35 ans ».

Le soldat, d'origine locale est désigné par son cognomen seulement tandis que le père est représenté par son gentilice. M. Sartre se demande si le fils ne se nommait pas Gellius Bassus.

5- L. Caienus Velina (tribu) (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 217, n° 54.
AE, 1975, 203, Telesia (Regio IV) : L(ucio) Caieno Q(uinti) f(ilio) / Vel(ina) leg(ionis) VI / ex testame[nto].

Lucius Caienus est sans doute vétéran de la légion VI *Ferrata*. On avait déjà noté un nombre considérable des vétérans de cette unité dans les régions d'Italie, surtout à Beneventum[1089]. La tribu Velina n'est pas attestée à Telesia, fait qui nous empêche de la considérer comme sa ville natale. L'absence du cognomen et de l'épithète de la légion datent le texte d'avant le transfert de l'unité en Syrie.

6- Ti. Claudius Hellanicus (après 194).

CIL, X, 532 ; *IIt.*, I, n° 13, Salernum (Regio I) : [Ti(berius)] Claudius Claudi Filem[o] / [Tiberio Clau]dio Hellanico orto F[or]/um [Cl]audi mil(iti) c(o)ho(rtis) X pr(aetoriae) |(centuria) Aspri tra(n)slato ex / leg(ione) VI Ferr(ata) Fideli Co(n)/stanti T(itus) T(iti) f(ilius) Flavius / Agrippa Cyrin(a) Capitolia / heres pius bene merenti

Claudius Hellanicus est originaire de Jérusalem. Il était soldat de la légion VI *Ferrata* avant le transfert dans la X^{e} cohorte prétorienne à Rome, dans la centurie d'Asper. On se rappelle les cas semblables de L. Domitius Valerianus (n° 7) et du centurion M. Aurelius Qre ? (n° 5). Il est possible que les trois militaires aient été transférés à Rome en liaison avec la réforme sévérienne du prétoire.

La légion VI *Ferrata* a été nommée *Fidelis Constans* après la fin de guerre contre Pescenius Niger en 194 apr. J.-C.

7- L. Domitius Valerianus (en 209).

KENNEDY (D.-L.), 1978, p. 290-291.
CIL, VI, 210 = *ILS*, 210, Rome : Pro salute dd(ominorum) nn(ostrorum) Augg(ustorum) / Herculem Defensorem / Genio centuriae ex voto posuit / L(ucius) Domitius Valerianus / domo Kapitoliade stip(endiorum) XVIII / mil(es) coh(ortis) X pr(aetoriae) P(iae) V(indicis) |(centuria) Fl(avi) Caralitani / lectus in praetorio dd(ominorum) nn(ostrorum) / ex leg(ione) VI Ferr(ata) F(ideli) C(onstante) / missus honesta missione / VII Idus Ianuar(ias) dd(ominis) nn(ostris) / Imp(eratore) Antonino Pio Aug(usto) III et / Geta nobilissimo Caes(are) II co(n)s(ulibus)

[1089]Voir les sous-officiers et d'autres militaires n° 1-3-8-12-14-16-19-24.

Lucius Domitius Valerianus, originaire de Jérusalem, a été retiré de la légion VI *Ferrata* pour servir dans la X^e cohorte prétorienne, dans la centurie de Flavius Caralitanus[1090]. Cette mutation a eu lieu quelque temps après 194 où la légion VI *Ferrata* fut nommée *Fidelis Constans*. La retraite de Valerianus date d'après le III^e consulat de Caracalla et le II^e consulat de Geta de l'année 209. Les 18 ans des *stipendia* devraient donc se diviser entre 2 ans de service légionnaire et 16 ans de service prétorien, ce qui date le recrutement de Valerianus vers 191.

8- C. Figilius Stellatina (tribu) (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 160, aussi p. 214, n° 33.
CIL, IX, 1606, Beneventum (Regio II) : C(aio) Figilio L(uci) f(ilio) Ste(llatina) leg(ione) VI / Manliai P(ubli) f(iliae) / h(eres) f(aciendum) c(uravit)

Ce vétéran est inscrit dans la tribu Stellatina qui est celle de Beneventum (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 38).

9- T. Flavius Collina (Tribu) Marcianus (entre 106 et 123).

VON DOMASZEWSKI (A.), 1909, p. 37, n° 20 ; *AE*, 1909, 132 ; SARTRE (M.), 1974, pp. 85-89, taf. I, C = *AE*, 1974, 659.
IGLS, XIII, 9179, Bostra (Arabie) : T(itus) Flavius M(arci) f(ilius) / Col(lina) Marcia[nus] / domo Philad(elphia) op(tio) / hast(ati) leg(ionis) VI Ferr(atae) Fl(avia) Lu/culla mater et Fl(avia) / Ialla soror her(edes) eius.

Pour M. Sartre, ce texte montre que la légion VI *Ferrata* a été la première unité stationnée en Arabie, avant l'arrivée définitive de la légion III *Cyrenaica* en 123 d'Égypte. A. Von Domaszeweski avait lu la fin de 3^e ligne Philap[p]op(li) pour Philippopoli, tandis que M. Sartre propose la restitution suivante PHILA[d(elphia)], op(tio)] pour la Philadelphie d'Arabie et *optio hastati*.

Origine : peut-être Philadelphie en Arabie.

10- T. Flavius Herennius (époque incertaine).

NAOUR (Ch.), 1980, p. 89, n° 43.
AE, 1980, 885, Tyriain (Asie) :Τίτος Φλάουιος Ἑρένιος / ọὐετρανὸς ἐπὶ τῆς λ[ε]/γεῶν(ος) ἕκτης στρατείας / κατεσκέασεν τὸ μνẹη/[μ]ẹε̣ῖọν ẹ̔ạụτῷ καὶ τῇ γυναι/κί Φλαοụịạ Σεκούνδạ ḳαί / τοῖς τέκνοις καὶ Φ̣λ̣. Μ[. . .] / Λ[. . .] καὶ[- - - - - τοῖς] / γ̣ọνεῦσιν μνήμης ἕνεκεν· ẹ̓ὰṿ / δέ τις ἀδικήσẹη, ἔṿ[οχος ἔσ] / [τω] Ἡ̣λίῳ ḳạὶ Σ̣ẹλ̣ή̣ν[η -].

[1090]Flavius Caralitanus est sans doute le même personnage mentionné dans (*Ephemeris Epigraphica*, VIII, n° 644 : D(is) M(anibus) / T(ito) Fl(avio) Caralitano p(rimi) p(ilarie) / Fl(avia) Euagria marito pientissimo.

Le vétéran Flavius Herennius a fait son service sans doute dans la légion VI *Ferrata*, dont le nom Σιδηρᾶς est peut-être gravé par erreur στρατείας. Il a fait ce tombeau pour lui, sa femme Flavia Seconda, qui pourrait être son affranchie et pour ses enfants non mentionnés. Il est donc originaire de Tyriain. Nous avons déjà vu à Polyetta, située dans la même région, l'inscription de C. Valerius Strabo, centurion de la légion VI *Ferrata* (n° 23).

11- Cn. Fulvius Capratinus (époque sévérienne).

LE ROUX (P.), 1982, p. 229, n° 202.
CIL, II, 4154 = *ILS*, 2369 = *RIT*, 193, Tarragone (Espagne citérieure) : D(is) M(anibus) Cn(aeo) / Fulv[io C]aprati/no ex p[rovi]ncia / Baetic[a It]alicen/si probato in leg(ione) / VI Ferra[t(a)] tra[ns]/lato frum(entario) / in leg(ione) VII G(emina) P(ia) F(elice) / facto b(ene)f(iciario) co(n)s(ularis) / militavit ann(os) / XXI vixit ann(os) / XXXX Ful(vius) Corne/lianus lib(ertus) pat(rono) / be(ne) me(renti) fec(it).

Cn. Fulvius Capratinus, originaire d'Italica, était probatus dans la légion VI *Ferrata.* Il est ensuite frumentarius de la légion VII *Gemina*. P. Le Roux estime que Fulvius servait auprès du gouverneur de Tarraconaise comme beneficarius. Cet auteur date l'inscription de l'époque sévérienne d'après le formulaire et le matricule. Dans ce cas, on peut suggèrer que le passage dans la légion a eu lieu avant 194, où la légion VI *Ferrata* n'était pas encore surnommée *Fidelis Constans*.

12- L. Labicius Stellatina (tribu) Celer (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 161, aussi p. 215, n° 36.
C*IL*, IX, 1613, Beneventum (Regio II) : L(ucio) Labicio L(uci) f(ilio) Ste(llatina) Celero / leg(ione) VI Ferrata

L. Labicius Celer, inscrit également dans la tribu Stellatina, a été installé à Beneventum avec d'autres vétérans après la bataille de Philippes. Selon L. Keppie, c'est la première attestation de l'épithète *Ferrata*[1091]. On note que notre vétéran se distingue de ses camarades attestés à Beneventum par ses *tria nomina*. Ces derniers éléments pourraient dater l'inscription à une période ultérieure de celle d'autres vétérans installés à Bénévent.

13- Q. Nonius Claudia (tribu) (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 161, aussi p. 215, n° 46.
CIL, IX, 797, Luceria (Regio II) : Q(uintus) Nonius Q(uinti) f(ilius) / Cla(udia) / leg(ionis) VI situs / [est].

Q. Nonius, vétéran de la sixième légion est installé après la fin de son service à Luceria, située non loin de Beneventum. Le cognomen manque dans la nomenclature, ainsi que l'épithète de la légion. Cela place l'inscription dans la série des vétérans installés en Italie après la bataille de Philippes.

[1091]KEPPIE (L.), 1983, p. 161, aussi p. 213, n° 36 ; *Ibid*., 1984, p. 207.

14- C. Numisius Stellatina (tribu) (avant le transfert en Orient).

CAVUOTO (P.), 1968, p. 140, fig. = *AE*, 1968, 127 ; KEPPIE (L.), 1983, p. 216, n° 51.
Beneventum (Regio II) : C(aius) Numisius C(ai) l(ibertus) Amphio Aug(ustalis) / sibi [et] / C(aio) Numisio Q(uinti) f(ilio) Ste(llatina) leg(ionis) VI patrono / Numisiae C(ai) l(ibertae) Secundae concubin(ae) / C(aio) Numisio C(ai) l(iberto) Primo C(aio) Numisio C(ai) l(iberto) / Aucto Numisiae C(ai) l(ibertae) Peregrinae

Selon G. Forni, l'absence de cognomen est due au fait qu'il est le seul indigène, tandis que les autres personnages étaient ses affranchis[1092]. On note que les autres militaires de la légion VI *Ferrata* à Beneventum sont inscrits dans la tribu Stellatina et que le cognomen manque dans leur nomenclature. De ce fait, on propose une date contemporaine à celle des autres, c'est-à-dire avant le transfert de l'unité en Orient et non pas, comme le pense G. Forni, au début du I[er] siècle apr. J.-C.

15- P. Puticius Maecia (tribu) Niger[1093] (sous Néron d'après E. Todisco).

TODISCO (E.), 1999, p. 37, 42.
CIL, IX, 6157 = *ILS*, 2251, Tarentum (Regio II) : P(ublius) Puticius / P(ubli) f(ilius) Mae(cia) Niger / mil(es) leg(ionis) VI / missus / h(ic) s(itus).

P. Puticius Niger était soldat missionné dans la VI[e] légion. La tribu Maecia est attestée en Italie à Neapolis, Brundisium, Paestum, Hadria et Libarna. Elle est attestée aussi à Pelagonia en Macédoine (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 271). Le gentilice Puticius, d'après Schulze, a pu peut-être se former sur le modèle générique de Potinius, attesté dans les zones étrusques[1094].

16- T. Rufinus ? (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 160, aussi p. 215, n° 40.
CIL, IX, 1623, Beneventum (Regio II) : T(ito) Ruf[- - -] / leg(ione) V[-] / Futili[- -] / IA[

Il est possible que le gentilice soit Rufinus, mais comme pour ses collègues de Beneventum, le cognomen manque toujours dans la nomenclature.

17- C. Seius Attikus Moschas (II[e] s.?)

ROBERT (L.), 1936, p. 202 = *Ibid.*, 1970, p. 437.
CIG, 3932 ; *IGR*, IV, 825, Kapaklı Kuyu au sud-ouest du village dit Kazikî (Asie Mineur) : Γάϊος Σήϊος Ἀττικὸς / ὁ καλούμενος [Μ]οσ/[χ]ᾶς?, λεγιῶνος ἕκτης / ὀπτίων, / Μειλήσι/ος.

[1092] FORNI (G.), 1983, p. 193, n° 7 = *AE*, 1984, 260.
[1093] KEPPIE (L.), 2000, p. 269, n 42. D'après Gasperini, il s'agit de la légion VI *Victrix* et non pas VI *Ferrata*.
[1094] SCHULZE (W.), 1966, p. 216.

C. Seius Moschas, originaire de Miletus (Milet), est sans doute de retour dans sa patrie après la fin de son service militaire. Le gentilice Seius est attesté dans la région, notamment à Eumeneia (Ishiklu en Phrygie : *MAMA*, IV, n° 341 et à Éphèse : *IK.12.*, n° 552).

18- P. Sertorius Stellatina (tribu) (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 161, aussi p. 215, n° 46.
CIL, IX, 2091, Venticane (Regio II) : P(ublio) Sertorio M(arci) f(ilio) Ste(llatina) / leg(ione) VI M(anius) Sertorius / M(arci) f(ilius) Ste(llatina) f[r]ater testamen(to) / suo fieri iussit.

Manius Serturius a fait ce monument en testament de son frère P. Sertorius, fils de Marcus, vétéran de la VI[e] légion.

19- Q. Tetarfenus Stellatina (tribu) (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 160, aussi p. 215, n° 43.
CIL IX, 1626, *Beneventum* (Regio II) : Q(uintus) Tetarfen[us L(uci) f(ilius) Ste(llatina)] / leg(ione) VI [- -] / C(aius) Tetarfenus L(uci) f(ilius) fr[atri] / faciundum c[uravit].

Q. Tetarfenus, comme ses camarades de la VI[e] légion, est inscrit dans la tribu Stellatina qui est celle de Beneventum (KUBITSCHEK (J.-W.), 1889, p. 38). Le monument a été élevé par son frère Caius Tetarfenus.

20- C. Trollius - - -] (vers 50 apr. J.-C).

BEAN (G.-E.), 1970, p. 21, n° 4.
AE, 1972, 624, Balat (Çamlik, Asie) : Γάϊος ΤΡΩΛΛ̣ΙΟ - - - / Κακ̣λουμεύς(?), στρατολογη/θεὶς ὑπὸ ἐπιτρόπου Ἀρουν/τίου Ἀκύλα λεγιῶνι ς´ Σιδη/ρᾶ̣ καὶ στρατε[υ]σάμενος ἐπὶ Τιβε/ρίου Κλαυδίου Καίσαρος ἔτη κζ´ / καὶ π̣ε̣ιθ̣α̣ρχ̣ήσας(?) καλῶς ἀ/πελύθη ὑπὸ Οὐεσπασιανοῦ / Καίσαρος· . Α . ΩΙΝ δ̣ὲ̣ εἰς τὴν ἰδί/αν πατρίδα κατ’ [ε]ὐχὰς ἀνέθηκ[ε] / τὸ ἱέρω̣μα Ἀπόλλωνι.

C. Trollius est originaire de Caclouma en Cilicie. Il a été recruté par M. Arruntius Aquila, procurateur de Pamphylie vers 50 apr. J.-C. (*PIR*², A, 1138). Il est retourné selon ses vœux dans sa patrie, après avoir servi 27 ans.

21- Valerius Flavius (fin III[e] - début du IV[e] s.).

BRECCIA (E.), 1911, n° 364 ; REA (J.-R.), 1996, p. 30-34, n° 4359.
IGR, I 1089 = *SEG*, VII 438a = *SEG*, XLVI, 2112 : Οὐαλ(έριον) Φλάουιον | στρατιώτην λεγ(εῶνος) ς´ Σιδηρ(ᾶς), | στιπενδίων ις´, ἐτῶν | δ̣ὲ̣ λε´, ὄντα ἀπ’ Ὄκγου Ἀ[κ]|μων(ίας) ὁρίου Διοκασαρᾶς

J.-R. Rea préfère lire ὄντα ἀπ’ κ(ώμης) Οὐλλ[α]|μῶν ou Οὐλαμῶν pour chercher le village Ullama (en Diocaesaria), situé au nord du camp de la légion VI *Ferrata* à Lejjun. Il pense que les soldats romains, à la fin de III^{e}-début IV^{e} siècle prenaient généralement le gentilice de l'empereur Dioclétien Valerius.

22- Valerius Marcus, (fin III^{e} - début du IV^{e} s.). Voir inscription n° 130.

23- Anonyme Stellatina (tribu) (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 160, aussi p. 215, n° 39 ; TRAVERSO (M.), 2006, p. 83, n° 6 ; RICCI (C.), 2010, p. 55.
CIL, IX, 1622, Beneventum (Regio II) :- -] Stel(latina) leg(ione) VI / aed(ili) / [- - -]e uxori et / [- - -] l(mulieris) l(ibertae) Quartae.

L'Anonyme était vétéran de la légion VI *Ferrata* et édile à Beneventum.

24- Anonyme (avant le transfert en Orient).

KEPPIE (L.), 1983, p. 160, aussi p. 215, n° 41.
CIL, IX, 1624, Beneventum (Regio II) : - - -]o C(ai) f(ilio) Ste(llatina) l(egione?) VI et / [- - -]o C(ai) l(iberto) L(ucio) P(h)ilomuso et / [- - -]e C(ai) l(ibertae) Edonioni et / [- - -]ae Cn(aei) l(ibertae) Saturninae / [- - -]um M(arcus) Semmius M(arci) f(ilius) et P(ublius) Sextulei[us] / [f(aciendum)] c(uraverunt) / [quod pr]o sua parte facere no[luerunt].

L'inscription de notre Anonyme est faite par des affranchis et peut-être l’un de ses fils.

25- Anonyme (avant le transfert en Orient).

C*IL*, X, 5959, Capitulum Hernicorum, (Regio I) : - - -] mil(es) l[egionis VI] / [F]errata[e] / Plotio Eu[- - -] / [- - -]F[- - -] Maecenati / [- - -] parent(es).

Ce soldat anonyme est sans doute de retour chez lui après avoir terminé ses années de service.

26- Anonyme (sous Trajan). (Planche XXXV, 2).

ARAKELIAN (B.), p. 136-138, ph.
AE, 1968, 511, Artaxata (Arménie) : D(is) M(anibus) / C(aio) Val(erio) Cre(scenti) / mil(iti) vex(illationis) leg(ionis) I / Italic(a)e milit(avit) / [- - -] vix[it] / [- - -] / [- - -] / [- - -]lo / [mile]s leg(ionis) / [VI Fer ?]r(atae) MILE [- - - b(ene)] m(erenti) p(osuit).

La restitution de la légion VI *Ferrata* n'est pas certaine parce qu’on peut proposer d'autres légions ayant participé à la guerre parthique de Trajan. La légion XVI *Flavia Firma* stationnée à Satala pouvait renforcer l'arrière de l'armée combattante par des vexillations plus facilement que la légion VI *Ferrata*, cantonnée en Syrie

ou dans la nouvelle province d'Arabie. Aussi, on peut développer la lacune par le nom de la légion X *Fretensis*[1095] ou de la III *Cyrenaica*[1096], qui étaient toutes les deux opérationnelles pendant ces campagnes.

De ce fait, je préfère restituer à la ligne 10 [XVI Fl(viae) Fi]r(mae) *CIL*, III, 7397 et V, 3250 ; F. Fir. *AE*, 1957, 283).

1095 *CIL*, VI, 1838.
1096 *CIL*, III, 13587.

Sous-officiers et d'autres militaires de la légion VI *Ferrata* dans l'ordre chronologique.			
Nom	**Fonction**	**Date**	**Origine**
1- T. Flavius Marcianus	Optio	106-123	Philadelphie ? (Arabie)
2- C. Seius Attikus Moschas	Optio	II^{e} s.	Milet (Asie)
3- L. Acilius Stellatina	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
4- T. An ?]onius Stellatina	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
5- L. Caienus Velina	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
6- C. Figilius Stellatina	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
7- L. Labicius Stellatina Celer	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
8- Q. Nonius Claudia	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
9- C. Numisius Stellatina	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
10- T. Rufinus ?	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
11- P. Sertorius Stellatina	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
12- Q. Tetarfenus Stellatina	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
13- Anonyme (*CIL* IX, 1622)	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
14- Anonyme (*CIL* IX, 1624)	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
15- Anonyme (*CIL* X, 5959)	Vétéran	Avant le transfert en Orient	Italie
16- P. Alfius	Vétéran	Entre 14 et 37	Bithynie
17- P. Puticius Maeca Niger	Miles missus	Néron	Italie
18- C. Trollius	Vétéran	Vers 50	Caclouma (Cilicie)
19-Anonyme (AE 1968, 511)	Miles	Trajan	= =
20- Bassus	Miles	Après le transfert en Arabie	Arabie
21- Ti. Claudius Hellanicus	Miles coh. X Praet. Translatus ex leg. VI Ferratae	Sévères	Jérusalem
22- L. Domitius Valerianus	Miles coh X Praet. Ex leg. VI Ferratae	Sévères	Jérusalem
23- Cn. Fulvius Capratinus	Probato in leg. VI Ferratae Translato frumentario in leg VII Geminae P F Benef. Consularis	Sévères	Italica (Espagne)
24-T. Flavius Herennius	Vétéran	Incertaine	Tyriain (Asie)
25- Valerius Flavius	Miles	Fin III^{e} – début du IV^{e} s.	Ullama? (Syr.-Palest.)
26- Valerius Marcus	Vétéran (cavalier)	Fin III^{e} – début du IV^{e} s.	Fik (Golan)

Les deux *optiones* qu'on a pu identifier sont d'origine orientale et leur service datent du II[e] siècle. La série des textes concernant les vétérans de la légion VI *Ferrata* installés à Beneventum et dans d'autres villes italiennes est marquée par l'absence du cognomen dans la majorité des cas, ce qui favorise une date haute, sans doute avant que l'unité soit en Syrie. On note également l'absence de l'épithète *Ferrata* dans la plupart des exemples. L'origine italienne de ces militaires est vraisemblable s'ils appartiennent à la tribu Stellatina (n° : 3-4-6-7-9-10-12-13-14), peut-être Velina (n° : 5) et sans certitude pour Claudia (n° : 8), ce qui correspond bien à l'état de recrutement avant l'époque impériale.

On compte trois militaires sur le I[er] siècle, dont deux sont d'origine orientale (n° : 16-18) et un seul d'Italie (n° : 17). Les autres militaires ont fait leur service du II[e] au IV[e] siècle. On relève six Orientaux (n° : 20-21-22-24-25-26) et un seul Espagnol (n° : 23).

VII. Présentation synthétique des légions romaines de Syrie sous le Haut-Empire.

Si l'on peut ajouter foi aux récits de Tacite[1097], de Frontin[1098] et de Dion Cassius[1099], sur l'indolence et le laxisme régnant dans l'armée syrienne[1100], nous devons réviser, ou peut-être même changer notre conception de l'importance de cette armée. En même temps, il faut insister sur le prestige de la fonction de gouverneur de la province de Syrie auprès des hommes politiques romains. Il est tout à fait logique, dans ce cas, de s'interroger sur la façon dont Rome a pu maintenir sa domination en Syrie pendant des siècles si l'on admet que l'armée était tombée dans l'indolence et le laxisme[1101].

Avant de répondre à cette question, il convient de rappeler les événements et les circonstances qui ont conduit les Romains à installer, de manière permanente, trois légions en Syrie.

1- De Pompée à la prise du pouvoir par Vespasien.

La Syrie a été, pendant les deux guerres civiles de la première moitié du I^er siècle av. J.-C., du côté des perdants (Pompée et Marc Antoine). Après la bataille d'Actium, Octave a intégré dans son armée les légions de Marc Antoine, parmi lesquelles la III *Gallica,* la V *Alauda*, la VI *Ferrata*, la X *Equestris* et, moins certainement, la IV, connue par la suite sous le nom de IV *Scythica*. On pourrait ajouter la XII *Fulminata*, précédemment appelée *Antiqua*, et la III *Cyrenaica*, qui avait été donnée à Marc Antoine avant la bataille d'Actium. Il en a résulté une duplication de la numérotation des légions qui s'est maintenue sous l'Empire[1102].

[1097]TACITE, *Annales*, XIII, 35 ; *Histoire*, II, 80.
[1098]FRONTIN, *Stratagèmes*, IV.1, 21,28 ; 2.3 ; 7.2 ; *Principes De l'Hhistoire*, 12.
[1099]DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, 62.1.
[1100]Je dois signaler que l'expression (l'armée syrienne) dans cette étude, dénotent les légions et non pas les troupes auxiliaires.
[1101]E.-L. Wheeler a considéré ses récits, après une longue discussion, comme des *topoi*. Néanmoins, il pense que leurs récits nous donnent une idée, non pas de la qualité de l'armée orientale, mais de la relation entre cette armée, les villes et les populations. WHEELER (E.-L.), 1996, pp. 229-276.
[1102]Après la bataille de Philipes, Marc Antoine a voulu mettre en œuvre la campagne prévue par César contre les Parthes. Il a gardé huit légions, parmi lesquelles, la VI *Ferrata*, la X *Equestris*, la III *Gallica*, la V *Alaudae* et

On ne connaît avec certitude ni la composition des armées des provinces orientales, ni leurs positions[1103]. Néanmoins, L. Keppie a essayé de répondre à cette question en combinant les données celles dont nous diposons et celles concernant les colonies orientales. Selon lui, en effet, la fondation de colonies, après les guerres civiles, dans les provinces où les soldats servaient ou bien à leur proximité, peut donner une idée de la composition de l'armée[1104]. Ainsi, il estime, selon les monnayages de la colonie de Beyrouth, que la légion V *Macedonica* et la VIII *Augusta* faisaient partie de l'armée syrienne ou d'une province voisine en 15-14 av. J.-C[1105].

Selon Josèphe, la Syrie comptait trois légions après la mort d'Hérode en 4 apr. J.-C., mais comme le remarque L. Keppie, on ne sait pas si ce nombre se référait à une situation permenante ou bien résultait d'une réduction temporaire due à l'absence d'une partie de troups parties combattre les Homonades en Cilicie[1106]. Toutefois, on peut avoir des résultats précis en examinant en détail les différents récits de Josèphe :

- JOSÈPHE, *Antiquités Judaïques*, XVII, 251 : En effet, sitôt après l'embarquement d'Archélaüs, tout le peuple s'était agité ; Varus, qui se trouvait présent, avait châtié les fauteurs du mouvement et, après avoir à peu près apaisé la rébellion, qui avait été importante, était parti pour Antioche en laissant à Jérusalem une légion de son armée pour brider les velléités de révolte des Juifs.
- JOSÈPHE, *Antiquités Judaïques*, XVII, 286 : Dès qu'il eut été informé de l'état des affaires par la lettre de Sabinus, Varus, inquiet pour sa légion, prit avec lui les deux autres — il y en avait trois en tout en Syrie — quatre ailes de cavalerie et tons les auxiliaires que lui fournirent alors les rois ou certains tétrarques, et il se hâta d'aller au secours de ceux qui étaient assiégés en Judée.
- JOSÈPHE, *Guerres des Juifs*, II, 40 : Il avait laissé dans la ville une des trois légions de Syrie qu'il avait amenées avec lui ; lui-même s'en retourna à Antioche.

---

probablement la XII *Fulminata* ; tandis qu'Octave est retourné en Italie avec trois légions seulement, les VII, VIII et IIII. KEPPIE (L.), 1984, p. 133.

[1103]KEPPIE (L.), 1986, p. 411, pp. 411-429.

[1104]J.-C. Mann est le premier qui ait expliqué cette pratique. MANN (J.-C.), *Legionary recruitment and veteran settlement during the Principate*, Londres, 1983.

[1105]KEPPIE (L.), 1986, p. 412.

[1106]*Ibid.*, p. 413.

On voit que Josèphe, dans la *Guerre des Juifs*, est précis : il indique que le gouverneur Quinctilius Varus a laissé à Jérusalem une seule légion des trois qu'il avait amenées de Syrie. Un peu plus tard, il règle la situation et retourne à Antioche avec les deux autres. Toutefois, on doit noter que lorsqu'il est venu à Jérusalem avec les trois légions, la Syrie ne pouvait pas rester sans armée. Varus a donc sûrement dû laisser derrière lui une légion au moins et quelques troupes auxiliaires. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Sabinus, procurateur de l'empereur, demeuré sur place, n'a pas pu mettre fin aux troubles et la situation est devenue sérieuse. Le gouverneur Varus, après avoir reçu une lettre de Sabinus, s'inquiète pour sa légion et décide de retourner à Jérusalem en ramenant avec lui deux légions syriennes des trois qu'il avait au moment de son deuxième départ. Autrement dit, quand Sabinus envoie sa lettre à Varus, ce dernier avait en Syrie trois légions. Sabinus lui-même en avait une quatrième à Jérusalem, d'où l'inquiétude de Varus. Ainsi, on dénombre quatre légions en Syrie sous Auguste et non pas trois, comme on le pensait jusqu'ici sur la foi des récits de Josèphe sans les regrouper de façon critique.

À la vérité, cette hypothèse ne s'oppose pas aux récits de Tacite, qui compte quatre légions en Syrie en 23 apr. J.-C.[1107].

Tibère envoya Germanicus en 17 apr. J.-C. en Orient pour annexer la Cappadoce et la Commagène. En 18, Germanicus demande au gouverneur de Syrie L. Calpurnius Piso (*cos* en 15) des légions pour le renforcer à Artaxata. Mais sa demande fut négligée par le gouverneur. Tacite raconte que Germanicus et Piso se sont affrontés à ce propos à Cyrrhus, qui était le camp de la X *Fretensis* à cette époque[1108].

Un autre indice sur la composition de la garnison syrienne a été donné un peu plus tard, après la mort de Germanicus. Domitius Celer, officier de Calpurnius Piso, s'est rendu dans la ville de Laodicée avec l'intention de gagner les quartiers d'hiver de la légion VI *Ferrata*, qui était sous le commandement de Pacuvius[1109]. Quoi qu'il en soit de la localité que Domitius Celer voulait gagner[1110], reste du moins l'affirmation que la légion VI *Ferrata* était l'une des légions syriennes à cette époque.

[1107]TACITE, *Annales*, IV, 5.
[1108]TACITE, *Annales*, II, 57. Minucius Rufus, légat de la légion X *Fretensis* a élevé une inscription à Palmyre en honneur de Germanicus (*inv*. IX, n° 2 = *AE*, 1933, 204 = IGL, XVII, 3).
[1109]TACITE, *Annales*, II, 79.
[1110]Le point de savoir quelle était cette localité a été le sujet d'un débat entre les chercheurs. Pour cette question voir voir p. 438-439.

Ainsi, selon Tacite, la Syrie avait en 23 quatre légions, dont la X *Fretensis* à Cyrrhus et la VI *Ferrata* près de Laodicée. Où étaient alors les deux autres ?

F. Millar et J. Wagner proposent Antioche comme garnison pour la légion III *Gallica*, sous Auguste et Tibère et Raphanée pour la légion XII *Fulminata* jusqu'à son transfert en Judée en 70[1111]. Parker pense que cette composition est restée inchangée jusqu'à l'époque de Néron. En conséquence, si cette répartition hypothétique est exacte, on doit noter que la force de l'armée syrienne au début du principat s'est portée sur Antioche, capitale de la province et à proximité des zones côtières où elle pouvait facilement s'approvisionner. En même temps, l'armée était capable d'intervenir contre les troubles éventuels, comme ceux survenus à Jérusalem après la mort d'Hérode le Grand en 4 apr. J.-C. Je pense donc que le déploiement de l'armée syrienne avait pour but d'imposer le pouvoir impérial dans des zones urbaines récemment annexées ou dans des localités manifestant encore un esprit de résistance contre l'Empire romain. (Carte n° 7).

L'installation de l'armée romaine dans les régions euphratéennes est attestée certainement à partir du règne de Caligula. Philon d'Alexandrie raconte qu'en 40-41 l'empereur avait ordonné au gouverneur P. Petronius (*cos* en 19) de prendre la moitié de l'armée cantonnée près de l'Euphrate et d'arrêter les invasions des rois et des nations de l'Orient. Il avait ordre de conduire l'armée en Judée pour placer des statues de l'empereur dans le temple de Jérusalem[1112]. L'histoire est confirmée par Josèphe, mais celui-ci cite tantôt deux légions[1113], tantôt trois, sans préciser le lieu de départ de ces légions[1114]. De son côté, Tacite nous apprend qu'en 49 le gouverneur de Syrie C. Cassius Longinus (cos en 30) avait rassemblé son armée à Zeugma pour manifester le soutien de Rome à Meherdatès, fils de Phraatès IV[1115]. En tout cas, il est logique de supposer une présence romaine à Zeugma, même avant cette date.

La composition de l'armée syrienne fut augmentée par l'arrivée de la légion IV *Scythica* de Mésie en 56-57. Il semble que ce déplacement était, au début, destiné à renforcer la garnison de Syrie affaiblie par le départ des légions syriennes en place avec Corbulon pour la guerre parthique.

[1111]MILLAR (F.), 1993, p. 34 ; WAGNER (J.), 1985, p. 26. L. Keppie n'exclut pas l'hypothèse que la XII *Fulminata* et VI *Ferrata* soient ensemble à Raphanée. KEPPIE (L.), 1986, p. 414.
[1112]PHILON, *Legatio ad Caium*, 207.
[1113]JOSÈPHE, *Antiquités Judaïques*, XVIII, 8.
[1114]JOSÈPHE, *Guerres des Juifs*, II, 10.
[1115]TACITE, *Annales*, XII, 12.

Ainsi, on compterait cinq légions en Syrie entre l'arrivée de la légion IV *Scythica* et la fin de la guerre parthique de Néron en 63 (la III *Gallica*, la IV *Scythica*, la VI *Ferrata*, la X *Fretensis* et la XII *Fulminata*). En même temps, on doit se rappeler que ces légions ont participé à la plupart des batailles et que certaines entre elles, en particulier la IV *Scythica* et la XII *Fulminata* y subirent de grandes pertes[1116]. Mais, à la fin de cette guerre, les Romains avaient réussi à imposer leur pouvoir dans les régions euphratéennes d'une manière stable, qui allait durer dans les siècles suivants.

La localisation des camps de ces légions ne peut être précisée que d'une manière hypothétique, car les sources sont silencieuses à ce sujet. Cependant, on suppose que les légions, à la fin de cette guerre, se sont installées dans la région du Nord, en amont de l'Euphrate. Les Romains voulaient sans doute concentrer leurs forces dans les zones où leur présence n'est pas encore opérationnelle, notamment en Arménie. Il semble que l'armée romaine y est entrée dans une position défensive plutôt qu'offensive. Elle va désormais conserver les gains de cette guerre et attendre la réaction des Parthes. En même temps, le dessein des Romains était de réaliser dans cette région des projets routiers et fluviaux destinés à améliorer le contrôle de l'armée dans la perspective de nouvelles campagnes, tout en envisageant de prolonger plus tard les limites de l'Empire de l'autre côté de l'Euphrate.

En conséquence, j'estime que la légion VI *Ferrata* était à Samosate, la capitale de la Commagène, puisque cette unité assistera, quelques années plus tard, le gouverneur de Syrie L. Iunius Caesennius Paetus lors d'annexion de ce royaume[1117]. La légion X *Fretensis* est restée à Cyrrhus, où elle était depuis 23 apr. J.-C. Quant à la légion III *Gallica*, elle était probablement quelque part au nord de Mélitène, où l'on trouve des inscriptions datées sous Corbulon à Ziata en Arménie. Elle y est restée jusqu'à son départ pour la Mésie vers la fin du règne de Néron[1118]. La IV *Scythica* était installée à Zeugma. Enfin, la légion XII *Fulminata* était à Raphanée, puisque le gouverneur de Syrie C. Cestius Gallus l'y a récupérée lorsqu'il était en route pour mater la révolte juive de 66[1119]. (Carte n° 8)

Il est vrai de dire que cette distribution, si elle est correcte, ne durera pas longtemps, car les données géopolitiques vont très vite changer au Sud de la province, ainsi que à Rome après la mort de Néron.

[1116]Voir les détails de guerre parthique de Néron, p. 187-189.
[1117]JOSEHE, *Guerres des Juifs*, VII, 7.
[1118]SUÉTONE, *Vespasien,* 6 ; TACITE, *Histoires*, II, 74.
[1119]JOSÈPHE, *Guerres des Juifs*, II.18.9.

En 66 apr. J.-C., les Juifs se révoltèrent contre Rome. Le gouverneur de Syrie, C. Cestius Gallus, prit la route pour juguler les émeutes survenues dans la province. Il partit d'Antioche en emmenant la légion XII *Fulminata* en totalité, sans doute de Raphanée avec deux mille soldats prélevés dans chacune des trois autres légions syriennes (6000), qui étaient sûrement la IV *Scythica*, la X *Fretensis* et la VI *Ferrata*. Subséquemment, Gallus réunit une forte armée de campagne, constituée d'environ 11000 légionnaires, quatre ailes de cavalerie et six cohortes auxiliaires ainsi que les contingents alliés fournis à la fois par les villes et par les princes clients, Antiochos IV de Commagène (2000 cavaliers et 3000 fantassins), Agrippa II (3000 fantassins et un peu moins de 2000 cavaliers), Sohaimos d'Émèse (4 000 hommes, un tiers de cavaliers les autres archers)[1120].

Selon Josèphe, Gallus est mort en 67 apr. J.-C., et les unités romaines subirent une défaite ignominieuse contre les révoltés juifs. On doit noter que la légion VI *Ferrata* a perdu également son préfet de camp, Priscus Turranius, lors du retrait de l'armée romaine devant les Juifs. Quant à la légion XII *Fulminata*, elle est sans doute retournée en Syrie, après la prise de son aigle par les insurgés juifs. Néron nomma Vespasien, chef de l'armée en Judée à la place du général battu.

Vespasien se trouvait devant une forte révolte au Sud de la province, une révolte au pays de Pont dirigé par Anicetus, soutien de Vitellius[1121], enfin une guerre civile après sa proclamation comme empereur par les unités orientales le 1er juillet 69. Il sera donc difficile de conclure les positions des légions syriennes entre la mort de Néron et la victoire de Vespasien.

L'armée syrienne défendait la cause de Vespasien en Occident et en Orient. En Italie, Vespasien expédia deux armées. La première, dirigée par M. Antonius Primus, était constituée des légions danubiennes, tandis que l'autre avait à sa tête C. Licinius Mucianus, gouverneur de Syrie, dont l'armée se composait de la légion VI *Ferrata* et de 13000 soldats mobilisés de Syrie et de Judée[1122]. Quant à la légion III *Gallica*, elle était de son côté dans ce conflit sous le commandement de C. Dillius Aponianus[1123]. Elle partit de Mésie[1124] et parvint

---

[1120]JOSÈPHE, *Guerres des Juifs*, II.18.9.
[1121]TACITE, *Histoires*, III, 47 et 48.
[1122]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 142.
[1123]Ce légat a commandé la légion III *Gallica* après T. Aurelius Fulvus en printemps 69. Voir la prosopographie de la légion III *Gallica* (n° 4).
[1124]SUÉTONE, *Vespasien*, 6.

à Vérone au début de la guerre pour partager la défense de la ville avec la légion VIII *Augusta* sous les ordres Numisius Lupus[1125].

Vespasien réprima la révolte d'Anicetus au pays du Pont vers la mi-novembre 69[1126] et écrasa la dernière résistance de l'armée de Vitellius à la fin de décembre de la même année[1127]. Nous savons également que la concurrence entre les commandants de Vespasien était derrière la décision inattendue de la III *Gallica* de retourner immédiatement en Syrie à la fin de cette guerre[1128]. Mais il n'est pas sûr que ce fût aussi le cas pour la légion VI *Ferrata*.

En Orient, pour mettre fin à la révolte des Juifs, Vespasien envoya son fils Titus à Jérusalem au début de 70. Il partit à la tête d'une grande armée constituée de la légion V *Macedonica*, de la X *Fretensis* et de la XV *Apollinaris*. Deux mille soldats d'élite de la garnison d'Égypte — mille hommes de chacune de ses légions, la III *Cyrenaica* et la XXII *Deiotariana* — en avaient été retirés. Il mobilisa aussi en Syrie la légion XII *Fulminata* et trois mille soldats venant de la région de l'Euphrate. Les unités sur lesquelles ces trois mille militaires ont été prélevés ne sont pas connues. La légion IV *Scythica*, campée à Zeugma, ne pouvait pas mobiliser toute seule un si grand nombre de soldats, équivalant à la moitié d'une légion, car cela aurait déstabilisé la structure de la légion. L. Keppie suggère que les soldats avaient été expédiés après concertation avec la légion VI *Ferrata*, mais nous ne savons pas si cette dernière était déjà revenue d'Italie[1129]. Par contre, il est certain que la légion III *Gallica* a quitté l'Italie à la fin de l'année 69[1130].

Durant le cours de ces événements, Vespasien devait renforcer la garnison syrienne affaiblie par le départ des forces — la légion X *Fretensis*, la légion XII *Fulminata* et les trois mille soldats — mises à la disposition de Titus pour la révolte des Juifs. Dans ces conditions, je pense qu'il a décidé de reformer la légion XVI *Flavia Firma* et de l'envoyer en Syrie[1131]. Vespasien avait sans doute décidé ce déplacement pour répondre à la pénurie d'effectifs et consolider l'armée qui était entrée dans une position défensive depuis la fin de la guerre parthique de Néron.

[1125]TACITE, *Histoires*, III, 10.
[1126]TACITE, *Histoires*, III, 47 et 48.
[1127]TACITE, *Histoires*, III. 57 ; IV 3 ; RITTERLING (E.), 1925, col. 1523.
[1128]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p.143-144.
[1129]TACITE, *Histoires*, V.1.24 ; JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, V.1.6. KEPPIE (L.), 1986, p. 421, pp. 411-429 ; SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 331.
[1130]PARKER (H.-M.-D.), 1985, p.143-144.
[1131]Pour la première garnison de la légion XVI *Flavia Firma* voir p. 359-362.

Ainsi, après la stabilisation de son pouvoir, Vespasien a mis en application ses conceptions en Syrie en réalisant de nombreux projets au niveau de l'armée et de l'administration. On remarque d'abord que la légion XII *Fulminata* n'est pas retournée à Raphanée, où elle se trouvait avant la révolte de 66, mais à Mélitène en Cappadoce. D'un autre côté, la légion X *Fretensis* est restée à Jérusalem après la séparation de la Judée et de la Syrie. Elle était désormais une province prétorienne gouvernée par le légat de cette légion.

En 72, Vespasien a détrôné Antiochos IV et annexé de nouveau le royaume de Commagène à la Syrie. En 80, il en retire la Cilicie Trachée, qu'il tenait depuis 41, pour l'unir à la Cilicie Plane, rattachée à la Syrie depuis 30 av. J.-C., afin d'en former une nouvelle province impériale dirigée par un légat prétorien résidant à Tarse[1132].

En même temps, Vespasien inaugura son règne par la réalisation de grands projets routiers et fluviaux en Syrie du Nord, notamment près d'Antioche, capitale de la province, au port de Séleucie de Piérie et dans les autres régions euphratéennes[1133]. Ces travaux ne peuvent s'expliquer que par le désir des Romains d'accroître les capacités de l'armée orientale en améliorant ses moyens de communication et ses facilités d'approvisionnement.

Ainsi, je pense que la Syrie au début de règne de Vespasien comptait quatre légions et non pas trois comme le pensaient E. Ritterling, H.-M.-D. Parker et E. Birley[1134]. J'y inclus sans hésitation la III *Gallica*, la IV *Scythica*, la VI *Ferrata* et la XVI *Flavia Firma*, qui ont effectué à l'aide des unités auxiliaires de la garnison de Syrie les travaux de construction du canal d'Antioche et de ses ponts sur l'Oronte. L'inscription du musée d'Antioche, datée de l'année 75, confirme cette composition[1135].

Si notre proposition est correcte, reste à localiser précisement les camps de ces légions. Mais là encore nos informations sont limitées, sauf pour la légion IV *Scythica* qui bénéficie désormais à Zeugma d'une solide documentation[1136].

J. Wagner, suivi par L. Keppie[1137] et M.-A Speidel, estime que la III *Gallica* était à Samosate, d'après une inscription de Sarilar datée de l'année 73 (n° 40), tandis qu'il place la légion VI *Ferrata* à Raphanée d'après l'inscription de son tribun militaire (n° 125). Mais, il faut rappeler que D. French a mis en doute la restitution proposée par J. Wagner dans le texte

---

[1132]SARTRE (M.), 1991, p. 38-39 et 42.
[1133]Voir les inscriptions (n° : 40-41).
[1134]RITTERLING (E.), 1925, col. 1765 ; PARKER (H.-M.-D.), 1985, p. 148 ; BIRLEY (E.-B.), 1928, p. 59.
[1135]On a étudié cette inscription dans la partie épigraphie de la légion III *Gallica* (n° 41). Voir auss : VAN BERCHEM (D.), 1983, pp. 185-196 pl. 1 = *AE*, 1983, 927.
[1136]Voir par exemple les estampilles de la légion IV *Scythica* dans la partie épigraphique (n° 47).
[1137]KEPPIE (L.), 1986, p. 423.

de Sarilar[1138]. De plus, la datation du texte de Raphanée sous Vespasien n'est pas sûre, ce qui affaiblit la proposition de J. Wagner. De plus, ce dernier n'aborde pas la question de la légion XVI *Flavia Firma*, considérant qu'elle était à Satala à cette époque. Là encore, nous avons exprimé des doutes sur cette hypothèse dans notre recherche sur la légion XVI *Flavia Firma*. Il est permis de supposer que Vespasien a envoyé cette légion en Syrie aussitôt après l'avoir reformée et que son départ pour Satala est survenu au plus tôt après la réalisation du canal d'Antioche en 75[1139].

Ainsi, nos données, entre la fin de guerre parthique de Néron en 63 et la fin des travaux du canal d'Antioche en 75, éclairent assez bien les mouvements des légions et leur participation aux cours des événements. Par contre, elles ne nous permettent pas de dresser une carte militaire de la région. Toutefois, certains éléments peuvent néanmoins être utilisés pour mieux localiser les légions. En premier lieu, les dirigeants romains n'étaient pas en mesure de modifier le système de défense en Syrie, parce que les circonstances et les dangers qu'ils craignaient n'avaient pas disparu[1140]. En second lieu, les installations militaires, dans les villes depuis Auguste, ne pouvaient pas rester vides. On peut se demander par exemple ce qu'il serait advenu du camp de la légion X *Fretensis* à Cyrrhus après son départ pour Jérusalem. La même question se poserait pour Raphanée, Samosate, et même à moindre titre Zeugma. En troisième lieu, il serait imprudent d'envisager la participation d'une légion entière à un conflit ou de proposer la localisation de son camp dans telle ou telle ville sur le seul fondement d'une inscription citant la présence militaire en un lieu différent de son affectation théorique. C'est le reproche que l'on peut faire à J. Wagner, qui a situé le camp de la légion III *Gallica* à Samosate et celui de la légion VI *Ferrata* à Raphanée en se fondant sur l'inscription de Sarilar et celle du tribun militaire de la VI^{e} légion à Raphanée.

En conséquence, il est improbable que Vespasien ait modifié le nombre ou le déploiement des légions en Syrie. Dès lors, je pense qu'on ne peut répondre à cette question que dans une conception générale de toute la région. Vespasien, malgré l'accord de Rhandéia

---

[1138]M.-A. Speidel, d'après l'inscription de Habeş (n° 64) préfère la restitution de J. Wagner plutôt que celle de D. French. Voir le commentaire de l'inscription de Sarilar (n° 40).
[1139]Voir notre avis sur l'appartenance de cette légion à l'armée syrienne dans l'étude historique de la légion XVI *Flavia Firma*, p. 359-362
[1140]L'accord de Rhandéia signé entre Rome et les Parthes n'a pas donné à Rome toute l'autorité sur l'Arménie. Il reconnaissait seulement un *condominium* romano-parthe. Il a placé sur le trône arménien un souverain de la dynastie des Arsacides, d'origine parthe, mais il s'agit toujours d'un roi client de Rome. GROUSSET (R.), 1984, p. 108.

en 63 avec les Parthes[1141], a toujours craint un rapprochement possible entre la dynastie de Commagène[1142] et les Parthes, ce qui aurait mis en grand danger les intérêts romains dans toute l'Anatolie et en Syrie. D'un autre côté, il faut rappeler que la résistance juive a duré jusqu'à la chute de Massada en 73 devant L. Flavius Silva, légat de la légion X *Fretensis*. Dans ces conditions, Vespasien décida d'annexer la Commagène sans laisser au roi parthe Vologèse le temps de réagir. Toutefois, cela n'a pas empêché Vespasien d'anticiper une réaction de la part du roi des Parthes. Il convenait donc de mobiliser les légions sur le front de l'Euphrate en prévision d'une attaque parthe.

La légion IV *Scythica* est déjà à Zeugma[1143]. La XII *Fulminata* était maintenant à Mélitène[1144]. La III *Gallica* et la VI *Ferrata*, qui étaient en Italie, étaient retournèes en Syrie avant l'annexion de la Commagène. Il me semble tout à fait logique de supposer, dans ce cas, que l'une des deux légions s'était installée près de l'Euphrate et que l'autre avait remplacé la XII *Fulminata* à Raphanée. Mais, si l'on se fonde sur le récit de Josèphe rapportant que le gouverneur L. Iunius Caesennius avait envahi la Commagène à la tête de la légion VI *Ferrata*[1145], il avait dû mobiliser cette légion non loin de l'Euphrate. Il me semble alors que Samosate était un bon choix, et à un moindre titre Cyrrhus, étant donné la proximité géographique. On peut en déduire que la légion XVI *Flavia Firma* était dans l'une de ces deux villes. Alternativement, on peut penser que les deux légions ont cohabité dans la même ville pour une courte période, Samosate me paraissant être le meilleur candidat.

Ainsi Vespasien, dans l'expectative d'une réaction des Parthes pendant l'annexion de Commagène disposait de quatre légions prêtes à être mobilisées sur l'Euphrate, la IV *Scythica* à Zeugma, la XII *Fulminata* à Mélitène, la VI *Ferrata* et la XVI *Flavia Firma* comme nous venons de le dire. Quant à la légion III *Gallica*, elle devait être installée à Raphanée, où se trouvera son camp au siècle suivant. (Carte n° 9).

[1141] DĄBROWA (E.), 1981, p. 198.

[1142] E. Dąbrowa pense que la Commagène était culturellement et religieusement liée au monde iranien. Il n'exclut pas que Vologèse, le roi parthe, ait eu des partisans parmi les aristocrates de la Commagène. Cette proposition semble confirmée par l'attitude des fils d'Antiochos IV, Callinicos et Epiphanès, ainsi que par celle de leurs partisans quand Rome annexa la Commagène. DĄBROWA (E.), 1981, p. 198.

[1143] WAGNER (J.), 1976, p. 143 ; WAGNER (J.), 1977, p. 517.

[1144] JOSÈPHE, *Guerres des Juifs*, VII.3.

[1145] Caesennius avait de plus des troupes auxiliaires (ailes de cavalerie et cohortes), ainsi que les contingents alliés fournis par les rois clients : celui de Chalcis, et celui de la principauté dite d'Émèse. JOSÈPHE, *Guerres des Juifs*, VII, 226.

2- De 75 à la fin du règne de Trajan.

E. Dąbrowa pense que la relation romano-parthe, malgré l'occupation de la Petite Arménie et de la Commagène, demeura correcte au moins jusqu'en 75, où l'Empire parthe fut attaqué par les Alains. Le roi des Parthes, Vologèse, demanda l'aide de Rome pour repousser cette invasion. Mais sa demande fut négligée par Vespasien, qui préférait laisser ses adversaires s'affaiblir[1146]. Il me semble que la décision de Vespasien avait un autre but. Il voulait sans doute profiter de cette occasion pour consolider son système de défense, faisant de l'Euphrate un barrage contre toute possibilité d'une influence des Parthes sur la rive droite.

Je pense que la décision d'envoyer la légion XVI *Flavia Firma* à Satala a été prise à ce moment-là. Notamment l'aménagement du réseau routier de Cappadoce, daté par T.-B. Mitford au début de 76 et attribué à la légion XII *Fulminata* et à la XVI *Flavia*[1147] concorderait bien avec cette proposition. Ainsi, on constate pour la première fois une baisse dans l'effectif de l'armée syrienne à partir de cette époque. On doit désormais compter trois légions et non pas quatre, qui ne seront pas en mesure de changer de camp pendant cette période. Toutefois, la région de l'amont de l'Euphrate a gardé ses quatre légions. (Carte n° 10). Rappelons que la composition des légions et de leurs camps en Syrie ne subirent aucun changement jusqu'à la fin du règne de Trajan. Cette situation était sans doute en liaison avec la tranquillité des limites orientales de l'Empire, où les Parthes ont connu une période d'affaiblissement après la mort de Vologèse I[er].

On note que la garnison de Syrie connaît de nouveaux changements avec l'arrivée de Trajan, qui avait comme Vespasien des conceptions spécifiques pour l'Orient. En 106, il décida d'annexer le royaume nabatéen, opération qui n'exigeait pas de grandes forces : des troupes venues d'Égypte (des détachements de la légion III *Cyrenaica* sont attestés à Petra) et peut-être des détachements de la légion VI *Ferrata*[1148]. M. Sartre estime que l'organisation de la province n'a commencé qu'à partir de 111, où le nom du gouverneur C. Claudius Severus commence à apparaître sur les milliaires, nonobstant la présence de celui-ci dans la province

---

[1146] DĄBROWA (E.), 1981, p. 198.

[1147] Je dois rappeler que je n'ai pas pu trouver les preuves présentées par T.-B. Mitford attestant la participation de la légion XVI *Flavia Firma* dans ces activités routières près de Satala. MITFORD (T.-B), 1980, p. 1183-1184.

[1148] KENNEDY (D.-L.), 1980, p. 287- 288 ; SARTRE (M.), 2002, p. 525.

depuis 107[1149]. Bostra fut désigné capitale, siège du gouverneur ainsi que de l'unique légion romaine.

H. Cotton suit M. Sartre estimant que la légion VI *Ferrata* est arrivée à Bostra entre la constitution de la nouvelle province et le retour de la légion III *Cyrenaica* en Arabie au plus tard en 123[1150]. Donc, dans ce laps de temps entre106 et 123, la légion VI *Ferrata* a dû arriver à Bostra, mais quand exactement ?

D'un autre côté, il faut rappeler que Quadratus Bassus a commandé pendant l'une des guerres daciques une force composée de légions orientales — la IV *Scythica*, la XII *Fulminata*, et peut-être la VI *Ferrata*[1151]. M.-A. Speidel propose la première guerre, en 101-102 apr. J.-C., parce que la IV *Scythica* devrait être engagée, pendant la seconde, dans les opérations menées contre le royaume nabatéen[1152]. Il vaut mieux supposer, dans ce contexte, que la VI^{e} légion était aussi présente en Orient car, selon M. Sartre, c'est la seule légion syrienne à avoir participé aux opérations de l'annexion de ce royaume[1153]. Mais, on a déjà signalé que l'action lancée contre les Nabatéens n'avait pas nécessité une grande force. M. Sartre affirme même qu'on ne possède aucune trace de combats ou d'une quelconque résistance nabatéenne[1154].

Je me demande si l'on ne peut pas expliquer les événements autrement. La légion VI *Ferrata* aurait envoyé un détachement participant à la première guerre dacique en 101-102, sous le commandement de Quadratus Bassus[1155]. Selon I. Piso, ce détachement aurait participé après cette guerre à la construction des fortifications de Sarmizegetusa Regia. Il ajoute qu'elle y est restée quelques mois voire quelques années après la seconde guerre dacique en 106[1156]. Rappelons que l'annexion du royaume nabatéen a eu lieu juste avant le lancement de la grande offensive en Dacie, durant l'été 106[1157]. La question est de savoir si la légion VI *Ferrata* était capable en 106 d'expédier des soldats en même temps dans trois

---

[1149]SARTRE (M.), 2002, p. 611.
[1150]*IGLS*, XIII, 9179 ; COTTON (H.-M.), 2000, p. 253.
[1151]C. Iulius Quadratus Bassus gouverna la Syrie entre 114 et 117 apr. J.-C. DĄBROWA (E.), 1998, p. 85-88 et n 889. Il était un des deux généraux en chef de Trajan lors de la deuxième guerre dacique (105-106 apr. J.-C.), avec Quintus Sosius Senecio. Il reçoit les ornements triomphaux suite à la campagne victorieuse et à l'annexion de la Dacie. Des BOSCS-PLATEAUX (F.), 2006, p. 301.
[1152]SPEIDEL (M.-A.), 2000, p. 332, n. 70. E. Dąbrowa est d'accord avec cette datation en 101-102. DĄBROWA (E.), 1998, p. 88, et la n 889. PISO (I.), 2000, p. 213.
[1153]KENNEDY (D.-L.), 1980, p. 287- 288 ; SARTRE (M.), 2002, p. 525.
[1154]SARTRE (M.), 2002, p. 525.
[1155]DĄBROWA (E.), 1998, p. 88.
[1156]*AE*, 1983, 825 ; PISO (I.), 2002, p. 213.
[1157]KENNEDY (D.-L.), 1980, p. 287.

endroits différents, à Sarmizegetusa, à Bostra en Arabie et dans son camp à Samosate (Cyrrhus ?).

Toutes les légions orientales ont été impliquées, d'une manière ou d'une autre, dans la guerre parthique de Trajan quelques années plus tard. Trajan a dû mobiliser son armée sur le front de l'Euphrate, comme l'avait fait Vespasien lors de l'annexion de la Commagène en prévision d'une éventuelle réaction des Parthes. La région n'a donc pas connu de pénurie d'effectifs militaires. De plus, les Juifs d'Égypte, de Cyrène et de Chypre se sont aussi révoltés contre l'autorité romaine dans les années 115-117. M. Sartre suppose que les Juifs de Palestine ne furent pas épargnés car Hadrien décida d'envoyer une légion supplémentaire en Judée, ce qui nécessitait un gouverneur de rang consulaire[1158].

Selon M. Sartre la légion VI *Ferrata* serait la première unité stationnée en Arabie avant l'arrivée définitive de la légion III *Cyrenaica* en 123 d'Égypte[1159]. E. Ritterling et H.-M.-D. Parker avaient déjà supposé la présence d'une légion syrienne en Arabie — la III *Gallica* ou la VI *Ferrata*[1160]. Mais peut-on imaginer une baisse de l'effectif légionnaire en Syrie au seuil de la guerre parthique de Trajan ? Si la VI[e] légion s'était installée en Arabie immédiatement après l'annexion, la garnison de Syrie aurait compté deux légions, car la légion XVI *Flavia Firma* était encore à Satala.

Certes, l'arrivée de la légion VI *Ferrata* en Arabie ne pouvait s'effectuer qu'avec les mouvements d'autres légions en Orient entre l'annexion du royaume nabatéen et le début du principat d'Hadrien. Mais je ne pense pas que la Syrie ait connu de baisse du nombre de ses légions pendant cette période, car le climat général exigeait le contraire, c'est-à-dire une augmentation de force et non pas une baisse. Ainsi, il ne faut pas supposer l'arrivée d'une légion syrienne en Arabie avant la fin de guerre parthique de Trajan en 117.

L.-D. Kennedy pense que seule l'Égypte pouvait envoyer l'une de ses deux légions en Arabie entre 106 et la révolte juive de 115-117, car elle ne connaissait aucune menace intérieure ou extérieure. Il suppose donc la présence de la légion III *Cyrenaica*, car l'autre légion, la XXII *Deiotariana*, n'a pas laissé de traces en Arabie[1161].

[1158]M. Sartre, qui suit M. Pucci et B. Isaac, pense que la légion II *Traiana* est arrivée en Judée vers (117-120). Lusius Quietus est venu réprimer la révolte de la diaspora, comme gouverneur de la Judée en 118. ISAAC (B.), 1979, p. 154 ; PUCCI (M.), 1978, p. 63-76 ; SARTRE (M.), 2002, p. 598.
[1159]*IGLS*, XIII, 9179 ; SARTRE (M.), 1974, pp. 85-89, taf. I, C = *AE*, 1974, 659.
[1160]RITTERLING (E.), 1925, col. 1486, 1510 et 1591 ; PARKER (H.-M.-D.), 1985, p.159.
[1161]KENNEDY (D.-L.),1980, p. 289.

En se fondant sur ces données, je ne pense pas que les dirigeants romains aient eu l'intention d'envoyer la légion VI *Ferrata* à Bostra, bien qu'elle ait pu participer à l'annexion du royaume nabatéen. La légion ne pouvait laisser son camp principal dans le Nord de la Syrie (Samosate ou Cyrrhus) tant que la légion XVI *Flavia Firma* était à Satala. La garnison syrienne ne devait pas comprendre moins de trois légions. Ainsi, la légion III *Cyrenaica* ne quittera l'Arabie qu'après la révolte juive d'Égypte, de Cyrène et de Chypre en 115, où la situation exigeait le retour de cette légion à Alexandrie (Nicopolis). L.-D. Kennedy, dans une proposition intéressante, suppose que la garnison d'Arabie était demeurée sans légion entre 116/117 et 119[1162]. Mais je pense au contraire, avec B. Isaac et H. Cotton, que la VI^e^ légion est arrivée à Bostra à cette période[1163].

La VI^e^ légion n'a pu quitter son camp du Nord de la Syrie (sans doute Samosate) qu'après l'arrivée de la XVI *Flavia* de Satala. D'un autre côté, la XVI^e^ légion n'a pu quitter Satala qu'après l'arrivée de la XV *Apollinaris* de Carnuntum vers 118-119[1164]. Ainsi, le système de défense établi par Vespasien depuis environ 76 n'aurait pas été changé. Les régions euphratéennes, selon les dirigeants romains, devaient compter quatre légions : la XV *Apollinaris* est à Satala ; la XII *Fulminata* est à Mélitène, la IV *Scythica* est à Zeugma et la XVI *Flavia Firma* à Samosate. Quant à la Syrie intérieure, c'est la légion III *Gallica* qui prend en charge la sécurité de cette région. (Carte n° 11)

Quelques années plus tard, la légion VI *Ferrata* est installée à Caparcotna en Judée, sans doute vers 123, où la légion II *Traiana* remplace la III *Cyrenaica* en Égypte et cette dernière occupe désormais le camp de Bostra[1165]. (Carte n° 12)

3- D'Hadrien à la fin de la dynastie des Sévères.

Le déploiement de l'armée syrienne n'a pas été modifié entre 76 et l'arrivée de Septime Sévère. On ne constate pas d'augmentation du nombre des légions, malgré les grands événements du II^e^ siècle, la révolte de Bar-Kokhba (132-135) et la guerre parthique de Lucius

---

[1162]D.-L. Kennedy suppose le retour de la légion III *Cyrenaica* en Égypte entre 116/117 et 119. KENNEDY (D.-L.), 1980, p. 296

[1163]B. Isaac est plus précis. Il date l'arrivée de la légion VI *Ferrata* à Bostra de 117, tandis que H. Cotton préfère une date avant 119. ISAAC (B.), 1979, p. 154 ; COTTON (H.-M.), 2000, p. 253.

[1164]WHEELER (E.-L.), p. 395, pp. 259-308 ; RÉMY (B.), 1986, p. 75.

[1165]PUCCI (M.), 1978, p. 63-76.

Verus (161-166). Rome a donc décidé, à partir du règne de Vespasien, de maintenir d'une manière pérenne trois légions en Syrie, à Samosate, Zeugma et Raphanée.

À l'exception de la légion III *Gallica*, nous ne possédons pas de preuves confirmant la participation de la légion IV *Scythica* et de la XVI *Flavia Firma* dans la guerre juive de 132-135 et la guerre parthique de Lucius Verus de 161-166[1166]. Par contre, leur présence, comme celle de la légion III *Gallica*, est attestée dans le Sud de la province à partir du règne du Marc Aurèle et Lucius Verus[1167]. E. Dąbrowa pense que des détachements légionnaires furent expédiés loin de leurs camps principaux dans le dessein de réduire le danger qu'aurait constitué une armée unie[1168]. M.-A. Speidel explique cette situation d'une manière plus simple. Il la situe dans le cadre des tâches confiées aux soldats en temps de paix : la sécurité de toute province[1169]. B. Isaac va aussi dans ce sens, mais en différenciant le rôle des armées sur l'Euphrate de celui des armées du Sud de la province. Il considère que l'armée euphratéenne avait en vue la politique expansionniste dans la Mésopotamie et l'Arménie[1170], et suggère pour les forces établies au Sud de province la police des villes et des zones instables[1171]. M. Sartre n'est pas loin de l'interprétation de B. Isaac, préférant toutefois placer la question de la surveillance des villes syriennes derrière la protection des frontières[1172].

Les quelques inscriptions trouvées à proximité des frontières sud de Syrie sont donc à interpréter dans le contexte de la sécurité de la province. La première question est de savoir la raison de l'absence de ces postes militaires avant Marc Aurèle. Il est vrai que les Romains ont peut-être laissé la police de cette région aux Nabatéens avant d'annexer leur royaume, mais que peut-on penser pour la période suivante ? Est-il possible qu'il y ait un lien avec l'augmentation du nombre des soldats locaux dans l'armée romaine, notamment du fait que ces inscriptions ont été majoritairement gravées par des centurions dont l'origine syrienne est

---

[1166]La présence de la légion III *Gallica* est attestée dans les deux guerres par les décorations de ses militaires. M. Statius Priscus Licinius Italicus (n° 14) a été promu tribun angusticlave de la légion III *Gallica* dans la guerre juive de 132-135.
[1167]On compte de nombreuses inscriptions concernant des centurions des trois légions syriennes, datées à partir du règne de Marc Aurèle et Lucius Verus. Voir l'inscription n° 112, dans laquelle j'ai donne une liste pour ces offieicers.
[1168]DĄBROWA (E.), 2000, p. 313-314. E. Dąbrowa indique sana doute l'essai d'usurpation d'Avidius Cassius, gouverneur de Syrie entre 166-175. Voir l'étude prosopographique de la légion III Gallica, les légats, n° 1.
[1169]SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 333.
[1170]Cette politique a été menée par les Romains depuis la guerre parthique de Néron.
[1171]ISAAC (B.), 1992, p.136-140.
[1172]SARTRE (M.), 2002, p. 485.

très probable ?[1173]. Si tel est bien le cas, on doit penser que les Romains ont laissé des officiers autochtones sécuriser eux-mêmes leurs régions d'origine.

À la même époque et avec l'extension de l'Empire le long de l'Euphrate, Doura-Europos est devenu le poste militaire le plus important face aux Parthes. La base militaire de la ville, au début de l'occupation romaine vers 166, comprenait la cohorte d'archers Palmyréniens, qui faisait plutôt partie de la milice municipale de la ville de Palmyre[1174]. La première unité régulière stationnée à Doura-Europos fut la *cohors II Ulpia equitata civium Romanorum sagittariorum*, sous Commode[1175]. M.-A. Speidel pense que les deux cohortes étaient à cette époque, ou bien pendant un certain temps au début de l'occupation, sous le commandement d'un centurion de la légion IV *Scythica*[1176].

La garnison de Syrie a connu un grand changement sous Septime Sévère. On a déjà signalé à plusieurs reprises que cet empereur, dès sa victoire contre Pescennius Niger, a bien perçu le danger d'une province munie de trois légions sans compter les troupes auxiliaires. Il a donc décidé de partager la Syrie en deux provinces[1177]. La Syrie-Phénicie gouvernée par un légat de rang prétorien qui était en même temps commandant de l'unique légion de la province, la III *Gallica* cantonnée à Raphanée depuis l'époque flavienne. Bien que la ville ne contrôle pas de grands axes routiers, sa position à égale distance d'Apamée et de la trouée d'Émèse lui permet d'intervenir rapidement dans les zones intérieures et côtières. La légion est ainsi capable d'assurer la sécurité de toute la province, et même de se tourner vers la réalisation de travaux en cas de besoin[1178]. Quant à la Coelé-Syrie, le gouverneur est resté de rang consulaire avec deux légions — la IV^e^ *Scythica* à Zeugma et la XVI^e^ *Flavia* à Samosate.

On peut donc affirmer que la décision prise par Septime Sévère s'adressait avant tout aux dirigeants romains, plutôt qu'aux populations locales. Ainsi, il a décidé de garder la répartition de l'armée telle qu'elle était depuis l'époque flavienne, les trois légions ne changeant pas de camp et le système de défense mis en place par Vespasien demeurant identique. Les frontières de l'Euphrate sont toujours surveillées par quatre légions, la XV *Apollinaris* à Satala, la XII *Fulminata* à Mélitène, la XVI *Flavia* à Samosate et la IV *Scythica*

[1173]Voir les listes des centurions, des sous-officiers et des soldats fournies à la fin des études prosopographiques de chaque légion. Pour les centurions attestés au Sud de la province, voir l'inscription n° 112, dans laquelle j'ai donné une liste pour ces offieicers.
[1174]Nous avons deux inscriptions concernant cette unité palmyrénienne, qui datent du 168 et 170, pour plus d'information voir : ROSTOVTZEFF (M.-I.) et *al.*, 1939, p.83, n° 845-846.
[1175]GILLIAM (J.-F), 1986, p. 209, surtout n° 5.
[1176]SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 172 et n° 14.
[1177]HARRER (G.-A.), 1915, p. 87-90.
[1178]Voir l'inscription de Nahr el-kalb n° 7.

à Zeugma. Doura-Europos est toujours le poste avancé face aux Parthes. La base militaire de Doura fut renforcée sous les Sévères par des détachements d'autres légions[1179], jusqu'à la destruction de la ville en 256 par le roi Perse Chapour I.

Le règne de Septime Sévère a connu d'autres changements en Orient, où l'on voit deux nouvelles provinces de l'autre côté de l'Euphrate. L'Osrhoène a été créée après la première guerre parthique de 195, tandis que la Mésopotamie a été fondée après la seconde en 198. Septime Sévère a confié la protection de cette dernière province à deux légions récemment formées, la légion I *Parthica* installée à Singara et la légion III *Parthica* stationnée à Nisibe[1180]. On voit là le changement du système de défense appliqué depuis l'époque flavienne : ce n'est plus l'Euphrate qui marque la frontière est de l'Empire, c'est désormais le Tigre, où s'installent les nouvelles légions créées par Septime Sévère pour les guerres parthiques. (Carte n° 13).

Les camps des légions syriennes ont changé au cours du III[e] siècle. Les informations de la *Notitia dignitatum* nous ont permis de préciser approximativement leurs localisations successives. Mais la date de ces déplacements demeure inconnue. B. Iassac n'exclut pas l'hypothèse que ces déplacements aient été décidés lors des réformes de Dioclétien et de Constantin destinées à renforcer les frontières orientales face au nouveau danger de l'Empire perse[1181]. On voit que les nouveaux camps se situaient un peu plus loin, dans le Sud, dominant toujours les grands axes routiers. La III *Gallica* s'est installée à Danaba, une des étapes entre Damas et Palmyre[1182]. La IV *Scythica* était à Oresa[1183], qu'on identifie avec la moderne Tayba, située dans une zone désertique sur la route entre Palmyre et Soura[1184]. Quant à la légion XVI *Flavia Firma*, elle était à Soura, située comme Samosate sur l'Euphrate[1185]. (Carte n° 14).

[1179]La légion III *Cyrenaica* (voir l'inscription : n° 77) ; légion III *Gallica* (voir l'inscription : 34-35) ; légion XVI *Flavia Firma* (voir l'inscription : de 118 à 123).
[1180]KENNEDY (D.-L.), 1987, pp. 57-66.
[1181]ISAAC B.), 1992, p. 162-163.
[1182]*Notitia dignitatum*, XXXII : *Praefectus legionis tertiae Gallicae Danaba*.
[1183]*Notitia Dignitatum*, XXXIII : *Praefectus legionis quartae Scythicae, Oresa*.
[1184]WAGNER (J.), 1977, p. 519, fig. 1; MILLAR (F.), 1993, p. 181 ; ISAAC (B.), 1992, p. 165, n 17.
[1185]*Notitia Dignitatum*, XXXIII, 28 : *Praefectus legionis sextae dicimae Flaviae Firmae Surae*.

Conclusion.

Les espérances que j'avais au jour du lancement de cette recherche étaient modestes, mais je crois néanmoins que les données que j'ai rassemblées permettent de confirmer, de compléter et sur certains points de corriger les conceptions qui ont cours dans le domaine de l'histoire militaire en Orient romain.

En effet, je crois avoir montré que les légions syriennes entre le début de l'Empire et l'année 76 apr. J.-C. **n'avaient jamais été inférieures à quatre**, comme cela a été plus amplement détaillé dans la présentation synthétique qui précède.

Nous allons commenter trois autres résultats qu'on a déduits de ce travail.

Les origines.

En dépit de la taille modeste du corpus des inscriptions militaires syriennes, les études prosopographiques m'ont permis de rassembler des données sur l'état du recrutement des légionnaires, l'avancement de leurs carrières et parfois le déplacement des vexillations ou le passage d'une légion par une province ou une autre. Mais il faut rappeler que la faiblesse de cette partie de l'étude tient à la taille réduite de l'échantillon d'officiers ou de soldats par rapport au nombre réel.

On a vu par exemple que des officiers de rang sénatorial et d'origine non occidentale ne paraissent dans l'armée de Syrie qu'à partir du règne de Vespasien. Tel est le cas du légat de la légion IV *Scythica* Ti. Iulius Celsus Polemaeanus (n° 5) et du tribun militaire de la même légion C. Iulius Marinus Caecilius Simplex (n° 8). Cette absence serait sans doute infirmée si nous disposions de plus amples données. Nous avons vu aussi que la proximité de Zeugma et des provinces anatoliennes a provoqué par la suite une augmentation notable du nombre des sénateurs originaires de ces provinces qui ont exercé le tribunat laticlave dans la légion IV *Scythica*, cas unique parmi l'ensemble des légions syriennes.

La situation est remarquablement différente pour les officiers de rang équestre, les primipiles, les centurions, les sous-officiers et les soldats, parmi lesquels on observe une majorité d'Occidentaux ainsi que des Orientaux dès l'époque julio-claudienne, mais aucun Africain à cette période.

En ce qui concerne ces Orientaux présents dès les Julio-Claudiens, ils viennent en général de provinces hellénophones passées dans la mouvance romaine depuis la seconde moitié du II^{e} siècle av. J-C. — notamment les provinces anatoliennes — ou encore ils

descendent des élites hellénistiques installées progressivement en Syrie sous les Séleucides, qui avaient intérêt à collaborer avec les Romains, sur une base de réciprocité d'ailleurs. Certains militaires au début de l'Empire étaient originaires des colonies romaines en Orient fondées à partir de l'époque d'Octave. Cela dit, ce ne sont pas des autochtones comme on le dit parfois, mais des descendants de vétérans venus d'Italie ou de provinces occidentales. Citons l'exemple de P. Alfius, originaire de Bithynie, vétéran de la légion VI *Ferrata* (n° 2).

Les noms sémitiques dans le milieu militaire se confirment à partir du II^{e} siècle apr. J.-C. et particulièrement parmi les simples soldats, ce qui pourrait expliquer l'attitude des militaires de la légion III *Gallica* derrière leur légat Avidius Cassius (n° 1) et derrière Élagabal, qui étaient eux-mêmes d'origine syrienne. D'autre part, les soldats autochtones, dès qu'ils sont retraités, deviennent les maîtres de l'économie dans leur région. En effet, ils semblent être les acteurs principaux dans les dédicaces aux dieux ou dans les hommages au prince ou à la famille impériale, comme nous l'avons vu dans le Sud de la Syrie sous Marc Aurèle et Lucius Verus. Cela dénote sans doute une différence entre les autochtones qui travaillaient avec les autorités romaines — même s'ils étaient de simples militaires — et les habitants de la région qui étaient eux-mêmes sous la protection de ces militaires, chargés de surveiller les nomades qui allaient et venaient dans leur région. Par contre, au début de l'Empire, l'installation des légions romaines autour de grandes agglomérations peut être comprise différemment. Il s'agissait autant de protection contre les dangers extérieurs que de vigilance exercée sur de possibles contestataires de la nouvelle autorité.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble de nos résultats ne se modifient pas selon le cadre, provincial ou régional. De plus, ils concordent parfaitement avec ce qu'on possède pour les autres légions romaines dans les autres provinces.

Relations des militaires et des civils.

Les notables locaux ou les conseils des villes devaient tirer une certaine fierté de leurs relations personnelles avec des centurions comme le montre certaines inscriptions de Baetokéké, d'Aradus, de Phaina et de Palmyre. En effet, on attendrait peut-être des liens relationnels étroits de ces notables locaux avec des officiers de rang supérieur à celui de centurion. Ce paradoxe témoigne sans doute de la nature militaire du pouvoir romain dans une province où la majorité des habitants pour la plupart d'origine sémitique ne sont pas hellénisés.

D’un autre côté, les travaux de construction de routes, de ponts, de bâtiments publics, de thermes et de lieux de culte dans la province par l'armée romaine avait, à mon avis, un double avantage pour Rome. En premier lieu, l'armée facilitait ses moyens de communication, d'approvisionnement et de déplacement, ce qui lui permettait d'être partout le plus vite possible et sans beaucoup de dépenses. En second lieu, ces constructions avaient pour rôle non négligeable d’influencer l’attitude des populations envers les Romains, et réciproquement de stabiliser le pouvoir romain en Syrie tout en favorisant l’intégration graduelle des habitants dans son armée et dans sa mouvance.

L’armée et la prise du pouvoir impérial.

La puissance de l’armée syrienne s’est manifestée à deux reprises lors de la prise du pouvoir impérial pour Vespasien et Élagabal. Les conséquences de cette action ont été catastrophiques pour certaines légions. La III *Gallica* a été punie deux fois, d’abord lorsqu’elle a suivi son légat Syrien Avidius Cassius (n° 1) dans don soulèvement contre Marc Aurèle, puis lorsqu’elle a soutenu Verus (n° 20), légat qui a tenté de renverser Élagabal, ce qui a abouti à la dissolution de l’unité. Quant à la légion IV *Scythica*, qui avait suivi son légat Gellius Maximus (n° 4) dans sa tentative de prise de pouvoir, elle a peut-être subi le même sort.

Enfin, concernant la question de la prééminence supposée de la légion IV *Scythica* sur les autres légions syriennes nous avons vu que cette prééminence reflétait en réalité celle des hauts personnages qui l’avaient commandée, ainsi A. Larcius Priscus sous Nerva (n° 9) et C. Iulius Serverus sous Hadrien (n° 7).

* * * * * * * *

Certes, cette modeste recherche n’a pas été en mesure de répondre à toutes les questions concernant l’armée syrienne en particulier et l’armée orientale en général. Deux autres études me paraissent indispensables dans cette optique.

1°) Une étude sur les **troupes auxiliaires**, tant celles recrutées parmi les autochtones que celles installées en Syrie. Une telle étude sera sans doute nécessaire pour mieux comprendre la question de la défense des frontières, le recrutement et l’accès à la citoyenneté romaine des auxiliaires autochtones. On pourra ainsi mieux connaître la date exacte de l’apparition des premiers citoyens romains par filiation.

2°) Une autre consacrée à l'**architecture militaire** et en particulier à comprendre quelles conceptions ont présidé au traitement de l'espace dans les garnisons orientales, en distinguant bien les modèles opposés de Zeugma, de Doura-Europos et de Raphanée — méthodes, plans suivis, causes et conséquences — dans l'optique de l'accroissement des connaissances sur les bases militaires en Orient.

Deuxième partie.

Bibliographie.

Abréviations.

Pour les périodiques, les abréviations sont celles de l'*Année philologique*, sauf exceptions reportées ci-dessous.

AA	*Archäologischer Anzeiger.*
AAAS	*Annales Archéologiques de Syrie puis Annales Archéologiques arabes syriennes.*
ADAJ	*Annual of the Department of Antiquities of Jordan.*
AE	*L'Année épigraphique.*
AJA	*American Journal of Archaeology.*
AJPh	*American Journal of Philology.*
ANRW	*Aufstieg und Niedergang des römischen Welt.*
ANS	*American Numismatic Society.*
Antiq. Syr.	SEYRIG (H.), 1946 : *Antiquités syriennes*, 3 vol., Paris.
AS	*Anatolian Studies.*
BAAL	*Bulletin d'Archéologie et d'Architecture Libanaises.*
BAH	*Bibliothèque Archéologique et Historique.*
BAR	*British Archaeological Reports.*
BCH	*Bulletin de Correspondance Hellénique.*
BEO	*Bulletin d'Études Orientales.*
BMC	*Catalogue of the Greek Coins in the British Museum.*
BMCRE	*British Museum's Coins of the Roman Empire.*
BJ	*Bonner Jahrbücher.*
Bull. épig.	*Bulletin épigraphique.*
CAG	*Carte Archéologique de la Gaule.*
Carrières…	PFLAUM (H.-G.), 1960, 3 vol., Supp., 1982 : *Les Carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, Paris.
CBI	SCHALLMAYER (E.), EIBL (K.), OTT (J.), PREUSS (G.), WITTKOPF (E.), 1990 : *Der römische Weihebezirk von Osterburken I : Corpus der griechischen und lateinischen Beneficiarier-Inschriften des Römischen Reiches*, Stuttgart.
CCG	*Cahiers du Centre G. Glotz.*
CCID	HÖRIG (M.), 1987 : *Corpus Cultus Iovis Dolicheni*, Leiden, New York, Copenhague, Köln.
CER	*Cronica epigrafica a României.*
ChoixIGLS	YON (J.-B), GATIER (P.-L.), 2009, *Choix d'inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Institut français du Proche-Orient Aman, Beyrouth, Damas.
CIG	*Corpus Inscriptionum Graecarum.*
CIL	*Corpus Inscriptionum Latinarum.*

CILA	ANAMALI (S.), CEKA (H.), DENIAUX (É.), 2009 : *Corpus des inscriptions latines d'Albanie*, Rome.
CILAN	*Corpus de Inscripciones Latinas de Andalucía.*
CIMRM	VERMASEREN (M.-J.), 1956-1960 : *Corpus Inscriptionum et Monumentorum Religionis Mithriacae*, 2 vol., Hagae : M. Nijhoff.
CIS	*Corpus Inscriptionum Semiticarum.*
CLA	*Chartae latinae antiquiores.*
CRAI	*Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.
EA	*Epigraphica Anatolica.*
EAOR	*Epigrafia anfiteatrale dell'Occidente Romano*.
EOS	*Epigrafia e ordine senatorio.*
ERC	*Le Epigrafi Romane di Canosa.*
FO	VIDMAN (L.), 1982 : *Fasti Ostienses*, Prague.
IAM	GASCOU (J.), 1982 : *Inscriptions Antiques du Maroc*, Paris.
IDRE	*Inscriptions Daciae Romanae.*
IEJ	*Israel Exploration Journal.*
IG	*Inscriptiones Graecae.*
IGLJ	*Inscriptions Grecques et Latines de la Jordanie.*
IGLS	*Inscriptions Grecques et Latines de la Syrie.*
IGLTyr	REY-COQUAIS (J.-P.), 2006 : *Inscriptions Grecques et Latines de Tyr*, Beyrouth.
IGR	*Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes.*
IGUR	MORETTI (L.), 1968 : *Inscriptiones Graecae Urbis Romae*, Rome.
IK.32	CORSTEN (Th.), 1987 : *Die Inschriften von Apameia (Bithynien) und Pylai. Inschriften Griechischer Städte aus Kleinasien*, 32.
IK.59	KEARSLEY (R.-A.), 2001 : *Greeks and Romans in Imperial Asia. Mixed Language Inscriptions and Linguistic Evidence for Cultural Interaction until the End of AD III. Inschriften Griechischer Städte aus Kleinasien*, 59, Bonn.
IK.Eph.	MERIÇ (R.), MERKELBACH (R.), NOLLÉ (J.), ŞAHIN (S.), 1981 : *Die Inschriften von Ephesos*, VII, 2, n° 3501–5115 ; BÖRKER (Ch.), MERKELBACH (R.), 1979, vol. II ; ENGELMANN (H.), KNIBBE (D.), MERKELBACH (R.), 1980, vol., III.
IK.27	AMELING (W.), 1985 : *Die Inschriften von Prusias ad Hypium. Inschriften Griechischer Städte aus Kleinasien*, 27.
IK.54	ŞAHIN (S.), 1999 : *Die Inschriften von Perge. Inschriften Griechischer Städte aus Kleinasien*, 54, Bonn.
ILAfr	*CAGNAT (R.), MERLIN (A.), CHATELAIN (L.), Inscriptions Latines d'Afrique, Paris, 1923.*
ILAlg	*Inscriptions Latines d'Algérie* : GSELL (S.), vol. I, Paris, 1922 ; PFLAUM (H.-G.), vol. II, tome 1, Paris, 1957 ; tome 2, Alger, 1976.
ILMN	*Le Iscrizioni Latine del Museo Nazionale di Napoli.*

ILN	*Inscriptions Latines de Narbonnaise.*
ILPBardo Latines	BENZINA BEN ABDALLAH (Z.), 1986 : *Catalogue des Inscriptions Païennes du musée du Bardo*, Rome.
ILS	DESSAU (H.), 1892-1916 : *Inscriptiones Latinae Selectae*, Berlin.
ILTun	MERLIN (A.), 1944 : *Inscriptions Latines de la Tunisie*, Paris.
IMS	*Inscriptions de la Mésie Supérieure.*
INJ	*Israel Numismatic Journal.*
Inv.	*Inventaires des inscriptions de Palmyre*, 12 volumes.
IIt.	*Inscriptiones Italiae.*
I. Syrie	WADDINGTON (W.-H.), 1870 : *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Paris.
JHS	*Journal of Hellenic Studies.*
JJS	*Journal of Jewish Studies.*
JRA	*Journal of Roman Archaeology.*
JRS	*Journal of Roman Studies.*
JS	*Journal des Savants.*
JSS	*Journal of Semitic Studies.*
LIA	EHMIG (U.), HAENSCH (R.), 2012 : *Die Lateinischen Inschriften aus Albanien*, Bonn.
LP	THOMASSON (B.-E.), 1984 : *Laterculi Praesidum, Göteborg*.
MAMA	*Monumenta Asiae Minoris Antiqua.*
MEFRA	*Mélanges de l'École française de Rome. Antiquités*
MH	*Museum Helveticum.*
MUSJ	*Mélanges de l'Université Saint-Joseph.*
OGIS	*Orientis Graeci Inscriptiones Selectae*.
PAES	LITTMANN (E.), MAGIE (D.), STUART (D.-R.), *Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909*, Leyde, 1921-1922.
PEQ	*Palestine Exploration Quarterly.*
PIR	*Prosopographia Impeni Romani.*
PME	DEVIJVER (H.), 1976-1993 : *Prosopographia militarium equestrium quae fuerunt ab Augusto ad Gallienum*, 5 vol., Leuven.
QDAP	*Quarterly of the Department of Antiquities of Palestine.*
RA	*Revue Archéologique.*
RAO	CLERMONT-GANNEAU (Ch.), 1888-1924 : *Recueil d'Archéologie Orientale*, 8 vol., Paris.
RBPh	*Revue Belge de Philologie et d'Histoire.*
RE	*Paulys Real Encyclopédie der klassichen Altertumswissenschaft.*
REA	*Revue des Études Anciennes.*
REG	*Revue des Études Grecques.*
REJ	*Revue des Études Juives.*
REL	*Revue des Études Latines.*
RÉMA	*Revue des Études Militaires Anciennes.*

RH	*Revue Historique.*
RHR	*Revue d’Histoire des Religions.*
RIB	*Roman Inscriptions of Britain.*
RIC	*Roman Imperial Coinage.*
RICIS	BRICAULT (L.), 2005 : *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques*, Paris.
RIT	*Die römischen Inschriften von Tarraco*, Berlin, 1975.
RIU	*Die römischen Inschriften Ungarns.*
RN	*Revue Numismatique.*
RPC	*Roman Provincial Coinage.*
RPh	*Revue de Philologie.*
RRH	*Revue Roumaine d'Histoire.*
SCI	*Scripta Classica Israelica.*
SEG	*Supplementum Epigraphicum Graecum.*
SIG.	*Sylloge Inscriptionum Graecum.*
Suppl.It	*Supplementa Italica.*
Syria	*Syria. Revue d’Art Oriental et d’Archéologie.*
TAM	*Tituli Asiae Minoris.*
YCS	*Yale Classical Studies.*
ZPE	*Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik.*

Sources Litteraires.

César, *Guerre d'Alexandrie*, texte établi et traduit par ANDRIEU (J.), collection des universités de France, Paris, 1954.

César, *Guerre d'Espagne*, texte établi et traduit par DIOURON (N.), collection des universités de France, Paris, 1999.

Dion Cassius, *Histoire romaine*, texte traduit par CARY (E.), Londres, 1954.

Flavius Josèphe, *Antiquités Judaïques*, texte établi et traduit par REINACH (Th.), paris 1926.

Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, texte établi et traduit par SAVINEL (P.), Paris, 1976.

Hérodien, *Histoire des empereurs romains : de Marc-Aurèle à Gordien III : 180 ap. J.-C.-238 ap. J.-C.*, texte traduit par ROQUES (D.), Paris, 1990.

Histoire Auguste, traduit par CHASTAGNOL (A.), Paris, 1994.

Lucien de Samosate, *Comment écrire l'histoire*, éd. et traduite par HURST (A.), Paris, 2010.

Notitia Dignitatum, éd. GUIDO (C.), Cagliari, 1968.

Philon d'Alexandrie, *Legatio ad Caium*, texte établi et traduit par PELLETIER (A.), Paris 1972.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, éd. et traduit par DESANGES (J.), collection des universités de France, Paris, 1980.

Pline le Jeune, *Lettres*, [livre V éd. et traduit par ZEHNACKER (H.), 2011], [livre X éd. et traduit par DURRY (M.), 1972], collections des universités de France, Paris.

Plutarque, *Vie de Pompée*, éd. et traduit par FLACELIÈRE (R.), CHAMBRY (É.), Paris, 1973.

Plutarque, *Vie d'Antoine*, éd. et traduit par FLACELIÈRE (R.), CHAMBRY (É.), Paris, 1977.

Ptolémée, *Claudii Ptolemaei geographia*, éd. MÜLLER (K.), Paris, 1883-1901.

Suétone, *Vies des douze Césars*, éd. et traduit par AILLOUD (H.), collection des universités de France, Paris, tome II, 1961 ; tome III 1964.

Tacite, *Annales*, traduit par SALLES (C.), Paris, 2014.

Tacite, *Histoires*, traduit par SALLES (C.), Paris, 2014.

Ouvrages et articles.

ALBERTINI (E.), 1939 : «Note sur l'histoire de la legio III Gallica», *Mélanges Syriens Offerts à Monsieur R. Dussaud*, I, Paris, pp. 345-349.

ALBERTINI (E.), 1939a : ALBERTINI (E.), MASSIERA (P.), «Le poste romain de Messad», *REA*, 41, pp. 223-244.

ALFÖLDY (G.), 1966 : «Epigraphica Tiburtina», *Epigraphica*, 28, pp. 3-17.

ALFÖLDY (G.), 1967 : *Die Legionslegaten der römischen Rheinarmeen*, *Epigraphische Studien*, 3, Cologne.

ALFÖLDY (G.), 1968 : *Die Hilfstruppen der römischen Provinz Germania inferior*, Düsseldorf.

ALFÖLDY (G.), 1969 : *Fasti Hispanienses. Senatorische Reichsbeamte und Offiziere in den spanischer Provinzen des römischen Reiches von Augustus bis Diokletian*, Wiesbaden.

ALFÖLDY (G.), 1969a : *Die Personennamen in der römischen Provinz Dalmatia*, Heidelberg.

ALFÖLDY (G.), 1973 : *Flamines provinciae Hispaniae Citerioris*, Madrid.

ALFÖLDY (G.), 1974 : *Noricum*, Londres.

ALFÖLDY (G.), 1975 : *Die römischen Inschriften von Tarraco*, Berlin.

ALFÖLDY (G.), 1977 : *Konsulat und Senatorenstand unter den Antoninen : prosopographische Untersuchungen zur senatorischen Führungsschicht*, Bonn.

ALFÖLDY (G.), 1979 : ALFÖLDY (G.), HALFMANN (H.), 1979 : «Iunius Maximus und die Victoria Parthica», *ZPE*, 35, pp. 195-212.

ALFÖLDY (G.), 1982 : «Senatoren aus Norditalien Regiones IX, X und XI», *Epigrafia e ordine senatorio*, Tituli 5, pp. 309-368.

ALFÖLDY (G.), 1984 : *Römische Statuen in Venetia et Histria*. *Epigraphische Quellen*, Heidelberg.

ALFÖLDY (G.), 1987 : *Römische Heeresgeschichte, Beiträge 1962-1985*, (*MAVORS* III, *Roman Army Researches*), Amsterdam 1987.

ALFÖLDY (G.), 1987a : «Epigraphische Notizen aus Italien 1», ZPE, 70, pp. 195-202.

ALFÖLDY (G.), 1999 : *Städte, Eliten und Gesellschaft in der Gallia Cisalpina,* Stuttgart.

ALFÖLDY (G.), 2000 : *Provincia Hispania superior*, Heidelberg.

ALFÖLDY (G.), 2002 : «Kaiser, Heer und soziale Mobilität im Römischen Reich», dans : CHANIOTIS (A.) et DUCREY (P.), *Army and Power in the Ancient World*, Stuttgart, pp. 123-150.

ALIQUOT (J.), 2008-09, «La diaspora damascène aux époques hellénistique et romaine», *AAAS*, 51, Damas, pp. 77-91.

ALIQUOT (J.), 2009 : *La vie religieuse au Liban sous l'Empire romain*, Beyrouth.

ALLEN (W.), 1853 : «The Ancient Harbour of Seleucia, in Pieria», *Journal of the Royal Geographical Society*, 23, Londres.

AMELING (W.), 1985 : *Die Inschriften von Prusias ad Hypium*, *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*, 27, Bonn.

APPLEBAUM (Sh.), 1989 : «The Roman Colony of Ptolemais-'Ake and its Territory», *Judaea in Hellenistic and Roman Times*, pp. 70-96.

APPLEBAUM (Sh.), 1989a : «Tineius Rufus and Julius Severus», *Judaea in Hellenistic and Roman Times*, pp. 117-123.

ARAKELIAN (B.), 1968 : Revue Pazmaveb, 126.

AS'AD (Kh.), 2001 : AS'AD (Kh.), YON (J.-B.), *Inscriptions de Palmyre. Promenades épigraphiques dans la ville de Palmyre*, Beyrouth.

AS'AD (Kh.), 2002 : AS'AD (Kh.), DELPLACE (Ch.), «Inscriptions latines de Palmyre», *Revue des Études Anciennes*, 104, pp. 363-400.

AUGUSTINE (P.), 1998 : *The Religion of the Patriarchs, Journal for the study of the Old Testament*, sup. ser. 291, Londres.

AVI-YONAH (M.), 1973 : «When Did Judea Become a Consular Province?», *Israel Exploration Journal*, 23, pp. 209-213.

BABAMOVA (S.), 2012 : *Inscriptiones Stoborum*, Stobi.

BALDUS (H.-R.), 1996 : «Uranius Antoninus of Emesa, a Roman Emperor from Palmyra's Neighbouring-City and his Coinage», *Palmyra and the Silk Road*, *AAAS*, 42, Damas, pp. 371-377.

BALLAND (A.), 1981 : *Fouilles de Xanthos*, VII, Paris.

BALTY (J.), 1980 : «Sur la date de création de la Syria Secunda», *Syria*, 57, pp. 465-481.

BALTY (J.-Ch.), 1987 : «Apamée (1986) : nouvelles données sur l'armée romaine d'orient et les raids sassanides du milieu du IIIe siècle», *CRAI*, 131, Paris, pp. 213-242.

BALTY (J.-Ch.), 1991 : «Apamée et la Syrie du Nord aux époques hellénistique et romaine», dans : VIVIANE (F.-A.), (éd.), *Alep et la Syrie du Nord. Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 62, 1991, pp. 15-26.

BALTY (J.-Ch.), 1993 : BALTY (J.-Ch.), VAN RENGEN (W.), *Apamée de Syrie, Quartiers d'hiver de la IIe Légion Parthique. Monuments funéraires de la nécropole militaire*, Bruxelles.

BALTY (J.-Ch.), 2005 : «Les événements de Syrie (193-194) et la fulgurante carrière de quelques partisans de Septime Sévère», dans : BIELINSKI (P.) et STEPNIOWSKI (F.-M.), *Aux pays d'Allat. Mélanges offerts a Michal Gawlikowski*, Varsovie, pp. 21- 29.

BARBIERI (G.), 1981 : *Scritti sul mondo in memoria di Fulvio Grosso*, Rome.

BARBIERI (G., 1952 : *L'albo senatorio da Settimio Severo a Carino*, Rome.

BARNES (T.-D.), 2008 : «Eusebius and Legio», *Scripta Classica Israelica*, 27, pp. 59-66.

BAUR (P.-V.-C.) et *al.*, 1933 : BAUR (P.-V.-C.), ROSTOVTZEFF (M.-I.) et BILLINGER (A.-R.), *Preliminary Report of Fourth Season of Work, October 1930-March 1931*, New Haven, Londres.

BAUR (P.-V.-C.), 1929 : BAUR (P.-V.-C.), ROSTOVTZEFF (M.-I.), *The Excavation at Dura-Europos, Preliminary Report of First Season of Work Spring 1928*, New Haven, Londres.

BAUR (P.-V.-C.), 1931 : BAUR (P.-V.-C.), ROSTOVTZEFF (M.-I.), *The Excavation at Dura-Europos, Preliminary Report of Second Season of Work October 1928- April 1929*, New Haven, Londres.

BEAN (G.-E.), 1959 : «Notes and Inscriptions from Pisidia. Part I», *AS*, 9, pp. 67-117.

BEAN (G.-E.), 1965 : BEAN (G.-E.), MITFORD (T.-B.), *Journeys in Rough Cilicia in 1962 and 1963*. Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Denkschriften, 85, Vienne.

BEAN (G.-E.), 1970 : BEAN (G.-E.), MITFORD (T.-B.), *Journeys in Rough Cilicia 1964 and 1968*. Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Denkschriften, 102, Vienne.

BENNETT (J.), 2007 : «Two New Ceturions of the Legio IIII Scythica», *Latomus*, 66, fas. 2, 2007, pp. 404-413.

BENOIT (F.), 1960 : «Circonscription d'Aix-en-Provence (Région sud)», *Gallia*, 18, pp. 286-327.

BÉRARD (F.), 1994 : «Les *evocati* de la cohorte urbaine lyonnaise», dans : LE BOHEC (Y.) (éd.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine. Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelles, 1994, pp. 390-400.

BÉRARD (F.), 2015 : *L'armée romaine à Lyon*, École Française de Rome.

BÉRARD (V.), 1892 : «Inscriptions d'Asie Mineure», *BCH*, 16, pp. 417-446.

BERNARD (E.), 1986 : «Recherches muséographiques. À propos des inscriptions de Koptos», *ZPE*, 62, pp. 221-236.

BERTRANDY (F.), 2000 : BERTRANDY (F.), RÉMY (B.), «Legio XII Fulminata», dans : LE BOHEC (Y.) ; WOLFF (C.), (éd.), *Les légions de Rome sous le Haut-Empire. Actes du congrès de Lyon (17-19 septembre 1998)*, Lyon, pp. 253-257.

BEŠEVLIEV (V.), 1964 : *Spätgriechische und spätlateinische Inschriften aus Bulgarien*, Berlin, 1964.

BINGHAM (S.), 2013 : *The Praetorian Guard, a History of Rome's Elite Special Forces*, Londres et New York.

BIRLEY (A.-R.), 1981 : *The Fasti of Roman Britain*, Oxford.

BIRLEY (A.-R.), 1988 : *Septimius Severus. The African Emperor*, Londres.

BIRLEY (A.-R.), 1997 : «Hadrian and Greek Senators», *ZPE*, 116, 1997, pp. 209-245.

BIRLEY (A.-R.), 2000 : «Hadrian to the Antonines», *The Cambridge Ancient History*, *The High Empire, A. D. 70-192*, XI, Cambridge University Press, pp. 132-194.

BIRLEY (A.-R.), 2005 : *The Roman Government of Britain*, Oxford.

BIRLEY (E.), 1941 : «The origins of legionary centurions», *Laureae Aquincenses*, II, pp. 47-62.

BIRLEY (E.), 1953 : *Roman Britain and the Roman army : collected papers*, Kendal.

BIRLEY (E.), 1962 : «Die Statthalter der Römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diocletianus by Bengt E. Thomasson», *JRS*, 52, pp. 219-227.

BIRLEY (E.), 1963/64 : «Promotions and Transfers in the Roman army II : The Centurionate», *Carnuntum Jabrbuch*, pp. 21-33.

BIRLEY (E.), 1966 : «Alae and Cohortes Milliariae», *Corolla Memoriae Erich Swoboda Dedicata*, Graz-Köln, pp. 54-67.

BIRLEY (E.), 1969 : «Septimius Severus and the Roman Army», *Epigraphische Studien*, 8, pp. 63-82.

BIRLEY (E.), 1971 : *Soldiers and Civilians in Roman Yorkshire*, Leicester University.

BIRLEY (E.), 1981 : «Evocati Aug. : a reviw», *ZPE*, 43, pp. 25-29.

BIRLEY (E.), 1988 : *The Roman Army : Papers 1929–1986*, (*MAVORS* IV), Amsterdam.

BIRLEY (E.), 1988a : «Pannonians in Roman Britain», *ZPE*, 73, pp. 151-155.

BIRLEY (E.), 1990 : «One Thysdrus or Two ?», ZPE, 84, pp. 100-104.

BIRLEY (E.-B.), 1928 : «A Note on the Title 'Gemina'», *JRS*, 18, pp. 56-60.

BIVONA (L.), 1976 : «Una iscrizione inedita di Termini Imerese. Nuovi magistrati nella colonia di Thermae», dans : MANNI (E.) (éd.), *Studi de Storia Antica offerti dagli allievi a Eugenio Manni*, Rome, pp. 55-66.

BOSCH (E.), 1967 : *Quellen zur Geschichte der Stadt Ankara im Altertum*, Ankara.

BOWERSOCK (G.-W.), 1973 : «Syria under Vespasian», *JRS*, 63, pp. 133-140.

BOWERSOCK (G.-W.), 1982 : «Roman Senatores from the Near East : Syria, Iudaea, Arabia, Mesopotamia», *Epigrafia e ordine senatorio*, Tituli 5, pp. 461-668.

BOWERSOCK (G.-W.), 1983 : *Roman Arabia*, Londres.

BOWERSOCK (G.-W.), 1989 : «La Mésène (Maisân) antonine», dans : FAHD (T.), (éd.), *L'Arabie préislamique et son environnement historique culturel*, Leyde, pp. 159-168.

BOWIE (E.), 2014 : «Becoming wolf, staying sheep», dans : MADSEN (J.-M) et REES (R.), (éd.), *Roman Rule in Greek and Latin Writing*, Leiden, Bosten, pp. 39-78.

BOWMAN (A.-K.), 1994 : BOWMAN (A.-K.), THOMAS (J.-D.), *The Vindolanda Writing Tablets. Tabulae Vindolandenses*, II, Londres.

BRADFORD (C.) et *al.*, 1959 : BRADFORD (C.), ROBERT (O.-F.) et GILLIAM (J.-F.), *The Excavations at Dura-Europos, The Parchments and Papyri*, Rap. V, par. I, New Haven.

BRECCIA (E.), 1911 : *Catalogue général des antiquités égyptiennes (Musée d'Alexandrie)*, Le Caire.

BREEZE (D.-J.), 1974 : «The Career Structure below the Centurionate during the Principate», *ANRW*, II, I, p. 435-451.

BREEZE (D.-J.), 1993 : BREEZE (D.-J.), DOBSON (B.), *Roman Officers and Frontiers*, (*MAVORS* X, *Roman Army Researches*), Stuttgart.

BRÉLAZ (C.), 2014 : *Corpus des inscriptions grecques et latines de Philippes*, II. La colonie romaine, partie I : La vie publique de la colonie, Athènes.

BRU (H.), 2011 : *Le pouvoir impérial dans les provinces syriennes*, Leiden-Boston.

BRUNAND (Y.), 1967 : *Bulletin de L'École Antique de Nîmes*, II.

BRUNK (G.-G.), 1980 : «A hoard from Syria countermarked by the Roman legions», *American Numismatic Society Museum*, 25, pp; 63-76.

BRÜNNOW (R.-E.), 1904-09 : BRÜNNOW (R.-E.), VON DOMASZEWSKI (A.), *Die Provincia Arabia auf Grund zweier in den Jahren 1897 und 1898 unternommenen Reisen und der Berichte früherer Reisender*, I-III, Strasbourg, 1904-1909.

BRUSIN (J.-B.), 1992 : *Inscriptiones Aquileiae.* Udine.

BUCKINGHAM (J.-S.), 1825 : *Travels among the Arab tribes inhabiting the countries east of Syria and Palestine*, Londres.

BUCKLER (W.-H.), 1932 : BUCKLER (W.-H.), ROBINSON (D.-M.), *Sardis*, VII. *Greek and Latin Inscriptions*, I, Lydie.

BUONOCORE (M.), 1992 : *Epigrafia anfiteatrale dell'Occidente Romano* (*EAOR*), III, Rome.

BUONOCORE (M.), 2005 : «Spigolature epigrafiche. IX», *Epigraphica*, 77, pp. 397-422.

BURCKHARDT (J.-L.), 1822 : *Travels in Syria and the Holy Land*, Londres.

BURNAND (Y.), 1995 : «Un officier méconnu (I.L.T.G., 347)», dans : LE BOHEC (Y.) (éd.), *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine*, Paris, pp. 193-200.

BURNAND (Y.), 2006 : *Primores Galliarum*, II, Bruxelles.

BURSTEIN (S.-M.), 1981 : «Two inscribed bronze dedications in the J. Paul Getty Museum», *The J. Paul Getty Museum Journal*, 9, pp. 99-100.

CAGNAT (R.), «Inscriptions latines de Syrie», *Syria*, 5, 1924, p. 112, pp. 108-112.

CAGNAT (R.), 1914 : *Cours d'épigraphie latine*, Paris.

CAGNAT (R.), 1926 : «M. Sentius Proculus de Beyrouth», *Syria*, 7, pp. 67-70.

CALVELLI (L.), 2008 : «Ciriaco d'Ancona e la tradizione manoscitta dell'epigrafia Cipriota», dans : PELUSI (S.) et Scarsella (A.) (éd.), *Humanistica Marciana. Saggi offerti a Marino Zorzi*, Venise, pp. 49-59.

CAMODECA (G.), 1991 : «Novità sui fasti consolari delle tavolette cerate della Campania», dans : Epigrafia. Actes du colloque international d'épigraphie latine en mémoire d'Atilio Degrassi pour le centenaire de sa naissance (Rome, 27-28 mai 1988), Rome, Collection de L'École Française de Rome (143), pp. 45-74.

CAMPBELL (B.), 1975 : «Who were the "Viri Militares"», *JRS*, 65, pp. 11-31.

CAMPBELL (B.), 1994 : *The Roman Army, 31 BC- AD 337*, Londres et New York.

CAMPBELL (D.-B.), 1986 : «What happened at Hatra ? The problem of the Severan siege operations», dans : FREEMAN (ph.) et KENNEDY (D.), (éd.), *The Defence of the Roman and Byzantine East. Proceedings of a colloquium held at the University of Sheffield in April 1986*, Oxford, pp. 51-58.

CANCRINI (F.) et *al.*, 2001 : CANCRINI (F.) DELPLACE (C.) et MARENGO (S.-M.), *L'Evergetismo nella regio*, V (Picenum), Tivoli.
CARTLEDGE (P.), 1989 : *Hellenistic and Roman Sparta, a tale of two cities*, Londres et New York.
CASTILLO GARCIA (C.), 1965 : *Prosopographia Baetica*, Pampelune.
CAVEDONI (C.), 1847 : «Annotazioni al fascicolo I del volume III *CIG*», *Annali dell'Instituto archeologico*, 19, pp. 132-178.
CAVUOTO (P.), 1968 : «*Iscrizioni inedite di Benevento*», *Epigraphica*, 30, pp. 126-155.
CÉBEILLAC-GERVASONI (M.) et *al.*, 2006 : CÉBEILLAC-GERVASONI (M.) CALDELLI (M.-L.), ZEVI (F.), *Épigraphie latine*, Paris.
CÉBEILLAC-GERVASONI (M.), 1979 : «Apostilles à une inscription de Portus T. Messius Extricatus et les saborrarii», *Parola del Passato*, 187, pp. 267-277.
CHABOT (J.-B), 1901 : «Notes d'épigraphie et d'archéologie orientale», *Journal Asiatique*, 16, Paris, pp. 249-288.
CHAPOT (V.), 1902 : «Antiquités de la Syrie du Nord», *BCH*, 26, pp. 161-208.
CHAPOT (V.), 1903 : «Deux divinités fluviales de Syrie», *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 62, pp. 115-122.
CHAPOT (V.), 1907 : *La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe*, Paris.
CHAUSSON (F.), 1997 : «Les Egnatii et l'aristocratie italienne des IIe - IVe siècles», *Journal des savants*, pp. 211-331.
CHESNEY (F.-R.), 1850 : *The Expedition for the Survey of the Rivers Euphrates and Tigris*, I, Londres.
CHEVALLIER (R.), 1997 : *Les voies romaines*, Paris.
CHRISTOL (M.), 1978 : «À propos des *Aradii* : Le stemma d'une famille sénatoriale au IIIe siècle ap. J.-C.», *ZPE*, 28, pp. 145-150.
CHRISTOL (M.), 1986 : *Essai sur l'évolution des carrières sénatoriales dans la seconde moitié du III^e^ siècle apr. J.-C.*, Paris.
CHRISTOL (M.), 1988 : CHRISTOL (M.), DEMOUGIN (S.), «Notes de prosopographie équestre V-VI», *ZPE*, 74, pp. 1-21.
CHRISTOL (M.), 1991 : CHRISTOL (M.), DREW-BEAR (Th.), «Un Sénateur de Xanthos», *JS*, pp. 195-226.

CHRISTOL (M.), 1995 : CHRISTOL (M.), DREW-BEAR (T.), «Inscriptions militaires d'Aulutrene et d'Apamée de Phrygie», dans : LE BOHEC (Y.) (éd.), *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine sous le Haut-Empire*, Paris, pp. 57-92.

CHRISTOL (M.), 2002 : CHRISTOL (M.), DREW-BEAR (Th.), «Les Sergii Paulli et Antioche», dans : DREW-BEAR (Th.) et *ali*., (éd.), *Actes du Ier Congrès international sur Antioche de Pisidie*, Paris, pp. 177-191.

CHRISTOL (M.), 2007 : «*Comes per omnes expeditiones* : l'adulation de Plautien, préfet du prétoire de Septime Sévère, *CCG*, 18, pp. 217-236.

CHRISTOL (M.), 2007a : CHRISTOL (M.), DREW-BEAR (Th.), «P. Anicius Maximus, Légat du Proconsul d'Afrique M(anius) Acilius Glabrio, et les grandes familles d'Antioche de Pisidie», *Anatolia Antiqua*, 15, pp. 225-232.

CLAUSS (M.), 1992 : *Cultores Mithrae*, Stuttgart.

CLAUSS (M.), 2002 : *The Roman Cult of Mithras*, Edinburgh University Press.

COARELLI (F.), 1967 : «Su un monumento funerario romano nell'abbazia di Gulielmo al Goleto», *Dialoghi di archeologia*, I, pp. 4-71.

COHEN (H.), 1885 : *Médailles Impériales*, V, première édition, Paris.

COLLART (P.), 1933 : «Inscriptions de Philippes», *BCH*, 57, pp. 313-379.

COLLART (P.), 1937 : *Philippes, ville de Macédoine depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine*, Paris.

COMFORT (A.) et *al.*, 2000 : COMFORT (A.), ABADIE-REYNAL (C.) et ERGEÇ (R.), «Crossing the Euphrates in Antiquity : Zeugma seen from space», *AS*, 50, pp. 99-126.

COMFORT (A.), 2002 : «Legio IIII Scythica», *ZPE*, 138, pp. 275-276.

CORBIER (M.), 1973 : «Les circonscriptions judiciaires de l'Italie, de Marc-Aurèle à Aurélien», *MEFRA*, 85, pp. 609-690.

CORBIER (M.), 1974 : *L'aerarium Saturni et l'aerarium militare. Administration et prosopographie sénatoriale*, École Française de Rome.

CORBIER (M.), 1982 : «Les familles clarissimes d'Afrique proconsulaire (Ier-IIIe siècles)», *Epigrafia e ordine senatorio*, Tituli 5, pp. 685-754.

CORELL (J.), 2002 : *Inscripcions romanes del País Valencià*, I, Saguntum i el seu territori, Valence.

CORMACK (J.-M.-R.), 1941 : «Epitaph of a Legionary of the Legio XVI Flavia Firma from Macedonia», *JRS*, 31, pp. 24-25.

COSME (P.), 2007 : *L'armée romaine, VIIIe s. av. J.-C. - Ve ap. J.-C.*, Paris.

COTTON (H.-M.) 2009 : COTTON (H.-M.), HOYLAND (R.-G.), PRICE (J.-J.), WASSERSTEIN (D.-J.), *From Hellenism to Islam: Cultural and Linguistic Change in the Roman Near East*, Cambridge.

COTTON (H.-M.), 2000 : «The *Legio VI Ferrata*», dans : LE BOHEC (Y.), WOLFF (C.), (éd.), *Les légions de Rome sous le Haut-Empire. Actes du congrès de Lyon (17-19 septembre 1998)*, Lyon, pp. 251-357.

COTTON (H.-M.), 2000a : «Cassius Dio, Mommsen and the quinquefascales», *Chiron*, 30, pp. 217-234.

CREMER (M.), 1983 : CREMER (M.), ŞAHIN (S.), «Kaiserinschriften und Phrygische Türsteine in Adapazari/Bithynien», *EA*, 1, 1983, pp. 141-152.

CROW (J.-H.), 1986 : «A review of the physical remains of the frontiers of Cappadocia», dans : FREEMAN (ph.) et KENNEDY (D.), (éd.), *The Defence of the Roman and Byzantine East. Proceedings of a colloquium held at the University of Sheffield in April 1986*, Oxford, pp.77-91.

CUMONT (F.), «Couvercle d'un tronc consacré à la déesse Atargatis», *Aréthuse*, 7, 1930, pp. 40-44.

CUMONT (F.), 1896-99 : *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, Bruxelles.

CUMONT (F.), 1917 : *Études syriennes*, Paris.

CUMONT (F.), 1920 : «Groupe de marbre de Zeus Dolichénos», *Syria*, 1, pp. 183-189.

CUMONT (F.), 1926 : *Fouilles de Doura-Europos 1922-1923*, Paris.

CUMONT (F.), 1975 : «The Dura Mithraeum», dans : HINNELLS (J.-R.), (éd.), *International Congress of Mithraic Studies I*, Université de Manchester, pp. 151-214.

DABBOUR (Y.), 2009 : DABBOUR (Y.), THOLBECQ (l.), «Le Sanctuaire de Baetocaecé», Τoπoi, 16. 1, pp. 207-223.

DĄBROWA (E.), 1979 : «Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Syrie au I^er^ s. de notre ère», *Dialogues d'histoire ancienne*, 5, pp. 233-254.

DĄBROWA (E.), 1980 : *L'Asie mineure sous les Flaviens. Recherches sur la politique provinciales*, Varsovie.

DĄBROWA (E.), 1981 : «Rapports entre Rome et les Parthes sous Vespasien», *Syria*, 58, pp. 187-204.

DĄBROWA (E.), 1982 : «Sur la création de la légion XVI Flauia», *Latomus*, 41, pp. 614-619.

DĄBROWA (E.), 1986 : «Cohortes Ituraeorum», *ZPE*, 63, pp. 221-230.

DĄBROWA (E.), 1993 : *Legio X Fretensis*, Stuttgart.

DĄBROWA (E.), 1994 : «The Bellum Commagenicum and the Ornamenta Triumphalia of M. Ulpius Traianus», dans : DĄBROWA (E.) (éd), *The Roman and Byzantine Army in the East*, *Proceedings of a colloqium held at the Jagiellonian University, Krakow in September 1992*, Cracovie, pp. 19-27.

DĄBROWA (E.), 1996 : «The commanders of Syrian legions, 1st-3rd c. A. D.», dans : KENNEDY (D.-L.) (éd.), *The Roman Army in the East*, *JRA*, suppl., 18, pp. 277-296.

DĄBROWA (E.), 1997 : «Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Syrie au Ier s. de notre ère», *Dialogues d'histoire ancienne*, V, pp. 233-254.

DĄBROWA (E.), 1998 : *The Governors of Roman Syria from Augustus to Septimus Severus*, Bonn.

DĄBROWA (E.), 2000 : «Legio III Gallica», dans : LE BOHEC (Y.) ; WOLFF (C.), (éd.), *Les légions de Rome sous le Haut-Empire. Actes du congrès de Lyon (17-19 septembre 1998)*, Lyon, pp. 309-315.

DĄBROWA (E.), 2001 : «Les légions romaines au Proche-Orient : l'apport de la numismatique», *Electrum*, 5, pp. 73-85.

DAGRON (G.), 1978 : DAGRON (G.), MARCILLET-JAUBERT (J.), «Inscriptions de Cilicie et d'Isaurie», *Belleten Türk Tarih Kurumu*, 42, pp. 373-420.

DAGRON (G.), 1987 : DAGRON (G.), FEISSEL (D.), *Inscriptions de Cilicie. Travaux et Mémoires du Centre de Recherche d'Histoire et Civilisation de Byzance*, Paris.

DAGUET-GAGEY (A.), 2000 : *Septime Sévère. Rome, l'Afrique et l'Orient*, Paris.

DANA (D.), 2008 : «L'identité des Bataves de Dacie d'après une inscription d'Apamée de Syrie : onomastique et mobilité», *l'Antiquité Classique*, 77, pp. 219-225.

DE BLOIS (L.), 1976 : *The Policy of the Emperor Gallienus*, Leiden.

DE CARLO (A.), 2006-2007 : «Novità sulla carriera del cavaliere beneventano Cn. Macius Rustius Rufinus, praefectus uigilium di Settimio Severo», *Rendiconti della Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti*, Napoli (RAAN), 74.

DE GRASSI (A.), 1969 : *Epigraphica*, IV, Rome.

DE RICCI (S.), 1907 : «Inscriptions grecques et latines de Syrie copiées en 1700», *Revue Archéologique*, 10, p. 281-294.

DE SAULCY (F.), 1853 : *Voyage autour de la mer Morte*, Paris.

DEAN (L.-R.), 1916 : *A study of the cognomen of soldiers in the roman legions*, Princeton.

DELAMARRE (X.), 2003 : *Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris.

DELPLACE (Ch.) 2005 : DELPLACE (Ch.), YON (J.-B.), «Les inscriptions de l'agora», dans : DELPLACE (CHR.) et DENTZER-FEYDY (J.) (éd.), *L'Agora de Palmyre*, BAH 175, Beyrouth-Bordeaux, pp. 151-196.

DEMOUGIN (S.), 1975 : «Les juges des cinq décuries originaires de l'Italie», *Ancient Society*, 6, pp. 143-202.

DEMOUGIN (S.), 1981 : «Notables municipaux et ordre équestre à l'époque des dernières guerres civiles», *Les «bourgeoisies» municipales italiennes aux II^e^ et I^er^ siècles av. J.-C.*, Centre Jean Bérard, Institut français de Naples, pp. 279-298.

DEMOUGIN (S.), 1982 : «Uterque Ordo, les rapports entre l'ordre sénatorial et l'ordre équestre sous les Julio-Claudiens», *Epigrafia e ordine senatorio*, Tituli 4, 1982, p. 89-90 et 100, n° 5.

DEMOUGIN (S.), 1988 : *L'ordre équestre sous les Julio-Claudiens*, Rome.

DEMOUGIN (S.), 1992 : *Prosopographie des chevaliers romains julio-claudiens*, Rome.

DES BOSCS-PLATEAUX (F.), 2006 : *Un parti hispanique à Rome ? Ascension des élites hispaniques et pouvoir politique d'Auguste à Hadrien (27 av.-C. - 138 ap. J.-C.)*, Madrid.

DEVIJVER (H.), 1986 : «Equestrian Officiers from the East», dans : FREEMAN (ph.) et KENNEDY (D.), (éd.), *The Defence of the Roman and Byzantine East. Proceedings of a colloquium held at the University of Sheffield in April 1986*, BAR International Series 297, Oxford, 1986, pp. 273-389.

DEVIJVER (H.), 1991 : «Equestrian officers from North Africa», *L'Africa Romana*, 8, pp. 127-201.

DEVIJVER (H.), 1991 : *The Equestrian Officers of the Roman Imperial Army*, (*MAVORS* IX), Stuttgart.

DEVIJVER (H.), 1997 : DEVIJVER (H.), WEALKENS (M.), «Roman inscriptions from the fifth campaign at Sagalassos», dans : WAELKENS (M.), POBLOME (J.), (éd.), *Sagalassos IV. Report on the Survey and Excavation Campaigns of 1994 and 1995*, Leuven University Press, 1997, pp. 293-314.

DEVIJVER (H.), 1998 : «Commanders and officers of *Legio IIII Scythica*» dans : KENNEDY (D.), GRAF (D.), (éd.), *The Twin Towns of Zeugma on the Euphrates. Rescue Work and Historical Studies*, *JRA*, suppl., 27, Portsmouth, pp. 205-232.

DEVIJVER (H.-J.-W.), 1977 : «Hatra, Palmyra und Edessa. Die Städte der syrisch-mesopotamischen Wüste in politischer, kulturgeschichtlicher und religionsgeschichtlicher Beleuchtung», *ANRW*, II. 8, pp. 799-906.

DEVREKER (J.), 1980 : «L'*adlectio in senatum* de Vespasien», *Latomus*, 39, pp. 70-87.

DIEHL (E.), 1970 : *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres*, Berlin.

DIETZ (K.-H.), 1980 : *Senatus contra principem. Untersuchungen zur senatorischen opposition gegen Kaiser Maximinus Thrax*, Munch.

DIEUDONNÉ-GLAD (N.) et *al.*, 2013 : DIEUDONNÉ-GLAD (N.), FEUGÈRE (M.), ÖNAL (M.), (éd.), *Zeugma*, V, Lyon.

DIJKSTRA (K.), 1995 : *A Study in the Socio-Religious Culture of Syria and Mesopotamia in the Graeco-Roman Period Based on Epigraphical Evidence Religions in the Graeco-Roman World*, 128, Leiden, New York et Köln.

DOBSON (B), 1978 : *Die Primipilares*, Bonn.

DOBSON (B.) 1969 : DOBSON (B.), BREEZE (D.), «The Rome Cohorts and the Legionary Centurionate», *Epigraphischen Studien*, 8, Dusseldorf, pp. 100-124.

DOBSON (B.), 1966 : «The Praefectus Fabrus in the early Principate», dans : JARRET (M.-G.) et DOBSON (B.), (éd.), *Britain and Rome. Essays Presented to Eric Birley on his Sixtieth Birthday*, Kendal, 1966, pp. 61-84.

DOWNEY (G.), 1938 : «Greek and Latin Inscriptions», dans : STILLWELL (R.) et *al.*, (éd.), *Antioch-on-the-Orontes. The Excavations of 1933-1936*, II, Menasha, Wisconsin, pp. 148-165.

DRUMMOND (A.), 1754 : *Travels through different cities of Germany, Italy, Greece and several parts of Asia*, Londres.

DUCROUX (S.), 1975 : *Catalogue analytique des inscriptions latines sur pierre conservées au Musée du Louvre*, Paris.

DUNAND (M.), 1930 : «La voie romaine du Ledja», *Mémoire de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres*, Paris, pp. 521-557.

DUNAND (M.), 1934 : *Le Musée de Soueïda*. Paris.

DUSSAUD (R.), 1897 : «Voyage en Syrie», *RA*, 30, , p. 305-357.

DUSSAUD (R.), 1927 : *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris.

EADIE (J.), 1996 : «One Hundred Years of Rebellion: The Eastern Army in Politics, A.D. 175-272», dans : KENNEDY (D.-L.) (éd.), *The Roman Army in the East, JRA*, suppl., 18, pp. 135-151.

ECK (W.), 1970 : *Senatoren von Vespasian bis Hadrian : prosopographische Untersuchungen mit Einschluß der Jahres- und Provinzialfasten der Statthalter*, Munich.
ECK (W.), 1980 : «Epigraphische Untersuchungen zu Konsuln und Senatoren des 1.-3. Jh. N. Chr.», *ZPE*, 37, pp. 31-68.
ECK (W.), 1981 : «Miscellanea prosopographica», *ZPE*, 42, pp. 227-256.
ECK (W.), 1982 : «*Jahres- und Provinzialfasten der senatorischen Statthalter von 69/70 bis 138/139*, I», *Chiron*, 12, pp. 281-362.
ECK (W.), 1983 : «*Jahres- und Provinzialfasten der senatorischen Statthalter von 69/70 bis 138/139*», *Chiron*, 13, pp. 145-237.
ECK (W.), 1985 : *Die Statthalter der germanischen Provinzen vom 1.-3. Jahrhundert, Epigraphische Studien*, 14.
ECK (W.), 1997 : «Zu Kleinasiatischen Inschriften (Ephesos ; Museum Bursa)», *ZPE*, 117, pp. 107- 116.
ECK (W.), 2000 : ECK (W.), LEHMANN (C.-M.), HOLUM (K.-G.), *The Greek and Latin Inscriptions of Caesarea Maritima*, *Topoi*, 10.2, pp. 527-547.
ECK (W.), 2013 : ECK (W.), PANGERL (A.), «Ein consul suffectus Q. Aburnius in drei fragmentarischen Diplomen», *ZPE*, 185, pp. 239- 247.
ECK (W.), 2014 : *Judäa - Syria Palästina : Die Auseinandersetzung einer Provinz mit römischer Politik und Kultur*, Tübingen.
ECK (W.), 2010 : «Ein Altar aus Caesarea Maritima und ein neues Dokument für den nordsyrischen Gott Turmasgade», *ZPE*, 174, pp. 185-188.
EDWELL (P.-M.), 2008 : *Between Rome and Persia : the Middle Euphrates, Mesopotamia and Palmyra under Roman control*, Londres et New York.
EL-HOUCINE (R.), 2002, «L'administration des structures sociales du Maroc romain d'après les sources», *L'Africa Romana*, 15.1, pp. 631- 650.
ENGELMANN (H.), 1976 : «C. Iulius Kleon aus Eumeneia», *ZPE*, 20, pp.86.
ERDKAMP (P.), 2007 : *A Companion to the Roman Army*, publication de Wiley Blackwell.
EUZENNAT (M.), 1969 : «Provence-Côte-d' Azur-Corse (région sud)», *Gallia*, 17, pp. 419-463.
FABRE (G.) et *al.*, 1991 : FABRE (G.), MAYER (M.), RODÀ (I.), *Inscriptions Romaines de Catalogne*, *III*, *Gérone*, Paris.
FARNUM (J.-H.), 2005 : *The Positioning of the Roman Imperial Legions*, Oxford.

FAURE (P.), 2001 : «C. Iulius Proculus, centurion frumentaire *a peregrinis*», *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, XII.
FAURE (P.), 2003 : «Les centurions frumentaires et le commandement des *castra peregrina*», *Mélanges de l'École Française de Rome - Antiquité*, 115, 1, 2003, pp. 377-427.
FAURE (P.), 2013 : *L'aigle et le cep, les centurions légionnaires dans l'Empire des Sévères*, Paris.
FAURE (P.), 2013a : «Entre épigraphie et archéologie, la II^e légion parthique et les structures des légions romaines», dans : BERTHOLET (F.) et SCHMIDT-HEIDENREICH (Ch.), (éd.), *Entre archéologie et épigraphie : nouvelles perspectives sur l'armée romaine*, Peter Lang, Lausanne, 2013, p. 17-77.
FEISSEL (D.), 1983 : «Notes d'épigraphie chrétienne», *BCH*, 107, pp. 601-618.
FEISSEL (D.), 1989 : FEISSEL (D.), GASCOU (J.), «Documents d'archives romains inédits du Moyen Euphrate (IIIe s. ap. J.-C.)», *CRAI*, 133, pp ; 535-561.
FINK (R.-O.), 1971 : *Roman Military Records on Papyrus*, Cleveland.
FISHWICK (D.), 2002 : *The Imperial Cult in the Latin West. Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire*, *III*, Leiden et Boston.
FITZ (J.), 1982 : «Tribuni laticlavii in Pannonien», *EOS*, I, pp.319-331.
FITZ (J.), 1983 : *Honorific titles of Roman military units in the 3rd century*, Bonn.
FITZ (J.), 1993 : *Die Verwaltung Pannoniens in der Römerzeit*, II, Budapest.
FOLCANDO (E.), 1992/93 : *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia di Bari*, 35-36.
FORBIS (E.), 1996 : *Municipal Virtues in the Roman Empire : The Evidence of Italian Honorary Inscriptions*, Stuttgart-Leipzig.
FORNI (G.), 1983 : «Studi in memoria di Francesco Arnaldi», *Vichiana*, 12, pp. 188-200.
FRANCIS (E.-D.), 1975 : «Mithraic Graffiti from Dura-Europos», dans : HINNELLS (J.-R.), (éd.), *International Congress of Mithraic Studies I*. Université de Manchester, pp. 424-445.
FRANKE (Th.), 1991 : *Die Legionslegaten der römischen Armee in der Zeit von Augustus bis Traian*, Bochum.
FREIS (H.), 1967 : *Die cohortes urbanae*, Köln-Graz.
FRENCH (D.-H.), 1983 : «Recruitment in Asia minor for the Legio IIII Scythica», dans : MITCHELL (S.), (éd.), *Armies and Frontiers in Roman and Byzantine Anatolia, Proceedings of a colloquium held at University College, Swansea, in April 1981*, Oxford, pp. 47-59.

FRENCH (D.-H.), 1994 : «Legio III Gallica», dans : (éd) DĄBROWA (E.), *The Roman and Byzantine Army in the East, Proceedings of a colloqium held at the Jagiellonian University, Krakow in September 1992*, Cracovie, pp. 29-46.

FRENCH (D.-H.), 1997 : «Inscriptions from Cappadocia I. The Museums of Kırşehir and Niğde», *EA*, 28, pp. 115-124.

FRENCH (D.-H.), 2003 : *Roman, late Roman and Byzantine Inscriptions of Ankara. A Selection*, Ankara.

FREYBERGER (K.-S.), 1989 : «Das Tychaïon von as-Sanamaïn. Ein Vorbericht», *Damaszener Mitteilungen*, 4, pp. 87-103.

FRÉZOULS (E.), 1977 : «Cyrrhus et la Cyrrhestique jusqu'à la fin du Haut-Empire», *ANRW*, II, 8, pp. 164-197.

FROEHNER (W.), 1865 : *Catalogue des inscriptions grecques du Louvre*, Paris.

FRYE (R.-N.) et *al.*, 1955 : FRYE (R.-N.), GILLIAM (J.-F.), INGHOLT (H.), WELLES (C.-B.), Inscriptions from Dura-Europos», *Yale Classical Studies*, 14, pp. 123-213.

GAIFMAN (M.), 2008 : «The Aniconic Image of the Roman Near East», dans : KAIZER (T.), (éd.), *The Variety of Local Religious Life in the Near East: In the Hellenistic and Roman Periods*, Leiden-Boston, pp. 37- 72.

GARELLI-FRANCOIS (M.-H.), 2000 : «Des soldats sur la scène comique : espace dramatique et espace civique sous les Sévères dans l'Empire romain», *Pallas*, 54, pp. 321-336.

GARZETTI (A.), 1997 : «Altro sui Nonii di Brescia», *Athenaeum*, 85, pp. 193-197.

GATIER (P.-L.), 2002 : GATIER (P.-L.), GUBEL (E.), *Art phénicien. La sculpture de tradition phénicienne. Musée du Louvre. Département des Antiquités orientales*, Paris.

GAWLIKOWSKI (M.), 1969 : «Deux inscriptions latines de Palmyre», *Studia Palmyreńskie*, III.

GAWLIKOWSKI (M.), 1973 : *Le temple palmyrénien. Études d'épigraphie et de topographie historique*, Palmyre VI, Varsovie.

GAWLIKOWSKI (M.), 1984 : *Palmyre VIII, les principia de Dioclétien : Temple des enseignes»*, Varsovie.

GAWLIKOWSKI (M.), 1988 : «Le commerce de Palmyre sur terre et sur eau», dans : SALLES (J.-F.), (éd.), *L'Arabie et ses mers bordières, I. Itinéraires et voisinages*, 16, Lyon, pp. 163-172.

GAWLIKOWSKI (M.), 1989 : «Les temples dans la Syrie», dans : DENTZER (J.-M.), ORTHMANN (W.), (éd.), *Archéologie et Histoire de la Syrie II*, pp. 323-346.

GERMER-DURAND (J.), 1901 : «Épigraphie palestinienne», Échos d'Orient, 5, pp. 11-14.
GEROV (B.), 1989 : *Inscriptiones Latinae in Bulgaria repertae*, Sofia.
GHADBAN (Ch.), 1997 : «Trois nouvelles inscriptions latines de Beyrouth», *BAAL*, 2, pp. 206-235.
GHIRETTI (M.), 1985 : «Lo 'status' della Giudea dell'età Augustea all'età Claudia», *Latomus*, 44, pp. 751-766.
GILLIAM (J.-F), 1958 : «The Governors of Syria Coele from Severus to Diocletian», *American Journal of Philology*, 79, pp. 225-242.
GILLIAM (J.-F), 1986, *Roman Army Papers*, (*MAVORS* II), Amsterdam.
GOELL (T.), 1974 : «Samosata Archaeological Excavations», *National Geographic Society Research Reports, 1967*, Washington, pp. 83-109.
GOLVIN (J.-C.), 1988, *L'Amphithéâtre romain*, Paris, 1988.
GONZALES (J.), 1983 : GONZALES (J.), CABALLOS RUFINO (A.), «Die Messii Rustici. Eine senatorische Familie aus der Baetica», *ZPE*, 52, pp. 157-171.
GOOSSENS (R.), 1935 : *L'Antiquité classique*, IV [compte-rendu], pp. 531-533.
GORDON (A.-E.), 1952: «Quintus Veranius consul A. D. 49», *University of California Publications in Classical Archeology*, 2-5, pp. 231-352.
GORDON (A.-E.), 1958 : *Album of dated Latin inscriptions*, 1, Berkeley.
GRAHAM (A.-J.), 1973: «Septimius Severus and his generals, AD 193-7», dans : FOOT (M.-R.-D.) (éd.), *War and Society*, Londres, pp. 255-275.
GRAINGER (J.-D.), 1990 : *The Cities of Seleukid Syria*, Oxford.
GRASSI (G.-F.), 2012 : *Semitic Onomastics from Dura Europos. The Names in Greek Script and Latin Epigraphs*, Padova.
GREGORI (G.-L.), 2012 : «Vita e gesta del senatore Bresciano Marco Nonio Macrino», dans : ROSSI (D.) (éd.), *Sulla via Flaminia : il mausoleo di Marco Nonio Macrino*, Milan, pp. 286-301.
GROUSSET (R.), 1984 : *Histoire de l'Arménie*, Payot.
GRUBBS (J.-E.), 2002 : *Women and the Law in the Roman Empire : A Sourcebook on Marriage, Divorce and Widowhood*, Londres, New York.
GSCHWIND (M.), 2008 : GSCHWIND (M.), HASAN (H.), «Raphaneae : geophysical survey work conducted by the Syrian-German cooperation project in 2007», *Chronique archéologique en Syrie*, p. 203-216.

GSCHWIND (M.), 2009 : GSCHWIND (M.), HASAN (H.), GRÜNER (A.) et HÜBNER (W.), «Raphanea. Report on the 2005 and 2006 Survey», *Zeitschrift für Orient-Archäologie*, pp. 234-289.

GSCHWIND (M.), 2013 : GSCHWIND (M.), HASAN (H.), «Investigating the castra hiberna of legio III Gallica. Ground penetrating radar surveys conducted in Raphaneae in 2008», *Zeitschrift für Orient-Archäologie*, pp. 130-143.

GSELL (S.), 1931 : GSELL (S.), CARCOPINO (J.), «La base de M. Sulpicius Félix et le décret des décurions de Sala», *MEFRA*, 48, pp. 1-39.

HABICHT (CH.), 1969 : *Die Inschriften des Asklepieions. Altertümer von Pergamon*, VIII 3, Berlin.

HAENSCH (R.), 1993 : «Ein Procurator der Provinz Arabia und die Angeblichen Beinamen Aurelia Antoniniana von Gerasa», *ZPE*, 95, pp. 163-178.

HALFMANN (H.), 1979 : *Die Senatoren aus dem östlichen Teil des Imperium Romanum bis zum Ende des 2. Jh.n.Chr.*, Göttingen.

HALFMANN (H.), 1982 : «Die Senatoren aus den Kleinasiatischen Provinzen des römischen Reiches vom 1. bis 3. Jahrhundert (Asia, Pontus-Bithynia, Lycia-Pamphylia, Galatia, Cappadocia, Cilicia)», *Epigrafia e ordine senatorio*, Tituli 5, pp. 603-650.

HALL (L.-J.), 2004 : *Roman Berytus. Beirut in late antiquity*, Londres, New York.

HAMDI (S.-M.), 1998 : *Perinthos-Herakleia (Marmara Ereğlisi) und Umgebung. Geschichte, Testimonien, griechische und lateinische Inschriften*, Wien.

HARRER (G.-A.), 1915 : *Studies in the Roman Province of Syria*, Princeton.

HARTMANN (M.), 2003 : HARTMANN (M.), SPEIDEL (M.-A.), «The Roman army at Zeugma : results of new research», dans : EARLY (R.) et *al.*, (éd.), *Zeugma : Interim Reports*, *JRA*, suppl., 51, Portsmouth, pp. 101-126.

HARTMANN (M.), 2013 : HARTMANN (M.), SPEIDEL (M. A.), «Military Installations at Zeugma: An Overview of the Swiss Archaeological Investigations, 2001-2003», dans : AYLWARD (W.), *Excavations at Zeugma*, III, Californie, pp. 381-392.

HAUVETTE-BESNAULT (A.), 1880 : HAUVETTE-BESNAULT (A.), POTTIER (E.), «Inscriptions d'Asie Mineure», *BCH*, 4, pp. 375-382.

HEALEY (J.-F.), 2009 : *Aramaic Inscriptions and Documents of Roman Period*, Oxford.

HEBER-PERCY (A.), 1895 : *A Visit to Bashan and Argob*, Londres.

HILL (G.-F.), 1965 : *Catalogue of the Greek Coins of Phoenicia*, Bologna.

HIRT (A.-M.), 2010 : *Imperial Mines and Quarries in the Roman World, Organizational Aspects 27 BC-AD 235*, Oxford.

HOLDER (A.), 1896 : *Alt-Celtischer Sprachschatz*, Leipzig.

HOLDER (P.), 1980 : *Studies in the auxilia from Augustus to Trajan*. Oxford.

HOLLEAUX (M.), 1885 : HOLLEAUX (M.), PARIS (P.), «Inscriptions de Carie», *BCH*, 9, pp. 68-84.

HOPKINS (C.), 1934 : HOPKINS (C.), ROWELL (H.-T.), *The Excavations at Dura-Europos, Preliminary Report of Fifth Season of Work, October 1931- March 1932*, V, New Haven.

HOUSTON (G.-W.), 1971 : *Roman Imperial Administrative Personnel during the Principate of Vespasian and Titus*, Chapel Hill.

HOUSTON (G.-W.), 1976 : «Notes on Some Documents Pertaining to Flavian Administrative Personnel», *ZPE*, 20, pp. 25-34.

HOUSTON (G.-W.), 1990 : «The altar from Rome with inscriptions to Sol and Malakbel», *Syria*, 67, pp. 189-193

IBLIKÇIOGLU (B.), 2008 : *Anzeiger des philosophisch-historischen Klasse. Österreichische Akademie der Wissenschaften*, Wien, pp. 5-23.

INGHOLT (H.), 1955 : INGHOLT (H.), SEYRIG (H.) et STRACKY (J.), *Recueil des tessères de Palmyre*, Paris.

ISAAC (B.), 1979 : «Legio II Traiana in Judaea», *ZPE*, 33, pp. 149-156.

ISAAC (B.), 1981 : «The Decapolis in Syrie : a Neglected Inscription», *ZPE*, 44, pp. 67-74.

ISAAC (B.), 1992 : *The Limits of Empire : The Roman Army in the East*, Oxford.

ISAAC (B.-H.), 1976 : ISAAC (B.-H.), ROLL (I.), «A milestone of A. D. 69 from Judaea : The elder Trajan and Vespasian», *JRS*, 66, pp. 15-19.

JACQUES (F.), 1976 : «Un document sur le proconsulat d'Afrique de C. Bruttius Praesens beau-père de Commode?», *ZPE*, 22, pp. 215-222.

JACQUES (F.), 1983 : *Les curateurs des cités dans l'Occident romain, de Trajan à Gallien*, Paris.

JAMES (S.), 2007 : «New light on the Roman military base at Dura-Europos : interim report on a pilot season of fieldwork in 2005», dans : LEWIN (A.-S.), PELLEGRINI (P.), *The Late roman Army in the Near East from Diocletian to the Arab conquest. Proceedings of a colloquium held at Potenza, Acerenza and Matera, Italy (May 2005)*, BAR International Series 1717, pp. 29-47.

JONES (A.-H.-M.), 1928 : «Inscriptions from Jerash», *JRS*, 18, pp.144-178.

JONES (A.-H.-M.), 1971 : *The Cities of the Eastern Roman Province*, Oxford.

KADMAN (L.), 1957 : *The Coins of Caesarea Maritima*, Jérusalem.

KADMAN (L.), 1961 : *The Coins of Akko Ptolemais*, Jérusalem.

KAJANTO (I.), 1965 : *The Latin Cognomina*, Helsinki.

KAYSER (F.), 1994 : *Recueil des inscriptions grecques et latines (non funéraires) d'Alexandrie impériale*, Le Caire.

KEARSLEY (R.-A.), 2001 : *Greeks and Romans in Imperial Asia*, *Inschriften Griechischer Städte aus Kleinasien*, 59, Bonn.

KEAVENEY (A.), 1992 : *Lucullius: a Life*, Londres.

KENNEDY (D.-L.), 1978 : «Some observations on the praetorian guard», *Ancient Society*, 9, pp. 275-301.

KENNEDY (D.-L.), 1980 : «Legio VI Ferrata : the Annexation and Early Garrison of Arabia», *Harvard Studies in Classical Philology*, 84, pp. 283-308.

KENNEDY (D.-L.), 1982 : «The date of the Arabian Governorship of L. Marius Perpetuus», *ZPE*, 49, pp. 284-286.

KENNEDY (D.-L.), 1986 : «'Europaean' Soldiers and the Severan Siege of Hatra», dans : FREEMAN (ph.) et KENNEDY (D.), (éd.), *The Defence of the Roman and Byzantine East. Proceedings of a colloquium held at the University of Sheffield in April 1986*, Oxford, pp.397-409.

KENNEDY (D.-L.), 1987 : «The Garrisoning of Mesopotamia in the Late Antonine and Early Severa Period», *Antichthon*, 21, pp. 57-66.

KENNEDY (D.-L.), 1992 : «The Cohors XX Palmyrenorum at Dura Europos» dans : DĄBROWA (E.) (éd.), *The Roman and Byzantine Army in the East. Proceedings of a Colloquium Held at the Jagiellonian University*, Kraków, pp. 89-98.

KENNEDY (D.-L.), 1997 : «Ala Phrygum and Ala VII Phrygum», *ZPE*, 118, pp. 300-304.

KENNEDY (D.-L.), 1998 : «Miscellaneous artefacts», dans : KENNEDY (D.), GRAF (D.), (éd.), *The Twin Towns of Zeugma on the Euphrates. Rescue Work and Historical Studies*, *JRA*, suppl., 27, Portsmouth, pp. 129-138.

KENNEDY (D.-L.), 1998a : «The twin towns and the region», dans : KENNEDY (D.), GRAF (D.), (éd.), *The Twin Towns of Zeugma on the Euphrates. Rescue Work and Historical Studies*, *JRA*, suppl., 27, Portsmouth, pp. 31-61.

KENNEDY (D.-L.), 1998b : KENNEDY (D.-L.), BURGESS (R.), «Ancient sources for Zeugma (Seleucia-Apamea)», dans : KENNEDY (D.), GRAF (D.), (éd.), *The Twin Towns of Zeugma on the Euphrates. Rescue Work and Historical Studies*, *JRA*, suppl., 27, Portsmouth, pp. 139-162.

KEPPIE (L.), 1983 : *Colonisation and Veteran Settlement in Italy 47-14 B. C.,* Londres.

KEPPIE (L.), 1986 : «Legions in the East from Augustus to Trajan», dans : FREEMAN (Ph.) et KENNEDY (D.) (éd.), *The Defence of the Roman and Byzantine East. Proceedings of a colloquium held at the University of Sheffield in April 1986*, Oxford.

KEPPIE (L.), 1987 : *The Making of Roman Army, from Republic to Empire*, Londres.

KEPPIE (L.), 1996 : «The praetorian guard before Sejanus», *Athenaeum*, 84, pp. 101-124.

KEPPIE (L.), 2000 : *Legions and Veterans*, (*MAVORS* XII), Stuttgart.

KIENAST (D.), 1996 : *Römische Kaisertabelle : Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt.

KOVACS (P.) 2010 : KOVACS (P.), SZABO (A.), *Tituli Aquincenses*, 2. *Tituli sepulcrales et alii Budapestini reperti*, Budapest.

KRUSE (F.), 1859 : KRUSE (F.), FLEISCHER (H.-L.), *Commentare zu Ulrich Jasper Seetzen's Reisen*, Berlin.

KUBITSCHEK (J.-W.), 1889 : *Imperium Romanum : Tributim discriptum*, Prague-Vienne-Leipzig.

LAFAURIE (J.), 1975 : «L'empire gaulois. Apport de la numismatique», *ANRW*, II, 2.

LAMBRECHTS (P.), 1936 : *La composition du sénat romain de l'accession au trône d'Hadrien à la mort de Commode*, Anvers.

LANE (E.-N.), 1976 : *Corpus Monumentorum Religionis Dei Menis*, III, Leyde.

LESQUIER (J.), 1918 : *L'armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien*, Le Caire.

LASSÈRE (J.-M.), 1991 : «Biographie d'un centurion (*CIL* VIII, 217-218)», *Antiquités Africaines*, 27.

LASSÈRE (J.-M.), 2007 : *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris.

LE BOHEC (Y.) et *al.*, 2015 : *The Encyclopedia of the Roman Army*.

LE BOHEC (Y.), 1989 : *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, Paris.

LE BOHEC (Y.), 1989a : *La troisième légion Augusta*, Paris.

LE GALL (J.), 1953 : *Le Tibre, fleuve de Rome dans l'antiquité*, Paris.

LE GLAY (M.), 1972 : «Le commandement des "*cohortes voluntariorum*" de l'armée romaine», *Ancient Society*, 3, pp. 209-221.

LE GLAY (M.), 1981 : «Les censitores provinciae Thraciae», *ZPE*, 43, pp. 175-184.
LE GLAY (M.), 1982 : «Senateurs de Numidie et des Maurétanie», *Epigrafia e ordine senatorio*, Tituli 5, pp. 755-781.
LE GLAY (M.), 1986 : «Sur une inscription de Milan», *Pallas*, *Mélanges offerts à Monsieur Michel Labrousse*, hors-série, Toulouse, pp. 137-149.
LE ROUX (P.), 1972 : «Recherches sur les centurions de la Legio VII Gemina», *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 8, pp. 89-159.
LE ROUX (P.), 1977/78 : «À propos d'une inscription de Tarragone : la carrière du centurion Aurelius Iustus», *Archivo español de arqueología*, 50-51, pp. 77-86.
LE ROUX (P.), 1982 : *L'armée romaine et l'organisation des provinces ibériques, d'Auguste à l'invasion de 409*, Paris.
LE ROUX (P.), 1982a : «Les sénateurs originaires de la province d'Hispania Citerior au Haut-Empire romain», *Epigrafia e ordine senatorio*, Tituli 5, pp. 439-464.
LE ROUX (P.), 1992 : «L'armée romaine dans la péninsule ibérique sous l'Empire : bilan pour une décennie», *REA*, 94, pp. 231-258.
LE ROUX (P.), 2011 : *La toge et les armes. Rome entre Méditerranée et Océan. Scripta Varia*, I, Rennes.
LEANING (J.-B.), 1971 : «The Date of the Repair of the Bridge over the River Chabina: L. Alfenus Senecio and L. Marius Perpetuus in Syria Coele», *Latomus*, 30, pp. 386-389.
LEDRAIN (E.), 1900 : *Notice sommaire des monuments phéniciens du Musée du Louvre*, Paris.
LEHMANN (C.-M.), 2002 : LEHMANN (C.-M.), HOLUM (K.), *The Greek and Latin Inscriptions of Caesarea Maritima*, Boston.
LENOIR (M.), 2011 : *Le camp romain, Proche-Orient et Afrique du Nord*, École Française de Rome.
LEPPER (F.-A.), 1948 : *Trajan's Parthian War*, Londres.
LERICHE (P.), 1999 : LERICHE (P.), EL'AJJI (E.), «Une nouvelle inscription dans la salle à gradins du temple d'Artémis à Doura-Europos», *CRAI*, 4, 1999, pp. 1309-1346.
LETTA (C.), 1978 : «Le imagines Caesarum di un praefectus castrorum Aegypti e l'XI coorte pretoria», *Athenaeum*, 56, pp. 3-19.
LEUNISSEN (P.-M.-M.), 1989 : *Konsuln und Konsulare in der Zeit von Commodus bis Severus Alexander (180 - 235 n. Chr.) : prosopographische Untersuchungen zur senatorischen Elite im römischen Kaiserreich*, Amsterdam.

LEUNISSEN (P.-M.-M.), 1991 : «Direct Promotions from Proconsul to Consul under the Principate», *ZPE*, 89, pp. 217-260.

LICORDARI (A.), 1982 : «Asceso al senato : Italia : Regio I (Latium)», *Epigrafia e ordine senatorio*, Tituli 5, pp. 9-57.

LIFSHITZ (B.), 1960 : «Sur la date du transfert de la legio VI Ferrata en Palestine», *Latomus*, 19, pp. 109-111.

LIFSHITZ (B.), 1976 : «Un fragment d'un diplôme militaire de Hébron», *Latomus*, 35, pp. 117-122.

LIOU (B.), 1969 : «*Praetores Etruriae XV populorum : étude d'épigraphie*», *Latomus*, 106, pp. 97-103.

LLORENS FORCADA (M.), 1994 : *La ciudad romana de Carthago Nova : las emisiones romanas*, Carthagène.

LORINCZ (B.), 2000, *Onomasticon prouinciarum Europae Latinarum*, III, Wien.

LORINCZ (B.), 2002 : «Amici in Pannonien», *Tyche*, 17, pp. 113-119.

M'ELDERRY (R.-K.), 1909 : «The Legions of the Euphrates Frontier», *The Classical Quarterly*, 3. 1, pp. 44-54.

MACADAM (H.-I.), 1986 : *Studies in the History of the Roman Province of Arabia, the Northern Sector*, BAR International Series 295.

MAGALHAES (M.-M.), 2003 : *Storia, istituzioni e prosopografia di Surrentum romana : la collezione epigrafica del Museo Correale di Terranova*, Castellamare di Stabia.

MAGIONCALDA (A.), 1991 : «L'epigrafe da Mactar di C. Sextius Martialis (*CIL* VIII 11813)», L'*Africa Romana*, 9.1, pp. 265-290.

MALONE (S.-J.), 2006 : *Legio XX Valeria Victrix. Prosopography, archaeology and history,* BAR International Series 1491, Oxford.

MANDER (J.), 2013 : *Portraits of children on Roman funerary monuments*, Cambridge.

MANN (J.-C.), 1983 : *Legionary recruitment and veteran settlement during the Principate*.

MAREK (Ch.), 1993 : *Stadt, Ära und Territorium in Pontus-Bithynia und Nord-Galatia*, Tubingen.

MARTINI (G.), 1980-81 : «I milites frumentarii», *Atti dell'Istituto veneto di scienze, lettere ed arti*, 139, pp. 143-151.

MAXFIELD (V.-A), 1981 : *The Military Decorations of the Roman Army*, Londres.

MECERIAN (J.), 1942-43 : MECERIAN (J.), MOUTERDE (R.), «Inscriptions de l'Amanus et de Séleucie», *MUSJ*, 25, pp. 87-101.

MEIMARIS (Y.-E.), 1992 : *Chronological systems in Roman-Byzantine Palestine and Arabia : the evidence of the dated Greek inscriptions*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ, Athènes.

MELLOR (R.), 1975 : MELLOR (R.), HARRIS (E.), «A New Roman Military Diploma», *ZPE*, 16, pp. 121-124.

MENDEL (G.), 1901 : «Inscriptions de Bithynie», *BCH*, 25, pp. 5-92.

MENNEN (I.), 2011 : *Power and Status in the Roman Empire, ad 193-284*, LEIDEN, BOSTON.

MERLAT (P.), 1951 : *Répertoire des inscriptions et monuments figurés du culte de Jupiter Dolichenus*, Rennes.

MICHEL (Ch.), 2007 : MICHEL (Ch.), DREW-BEAR (Th.), «P. Anicius Maximus, légat du proconsul d'Afrique M(anius) Acilius Glabrio, et les grandes familles d'Antioche de Pisidie», *Anatolia Antiqua*, 15, pp. 225-232.

MILIK (J.-T.), 1972 : *Dédicace faites par des dieux (Palmyre, Hatra) et des thiases sémitiques à l'époque romaine. Recherches d'épigraphie proche-orientale I*, Paris.

MILLAR (F.), 1990 : «The Roman Coloniae of the Near East: A Study of Cultural Relations», dans : SOLIN (H.) et KAJAVA (M.) (éd.), *Roman Policy in the East and Other Studies in Roman History,* Helsinki, pp. 7-58.

MILLAR (F.), 1993 : *The Roman Near East, 31 B.C.-A.D. 337*, Londres.

MITCHELL (S.) 2012 : MITCHELL (S.), FRENCH (D.), *The Greek and Latin Inscriptions of Ankara (Ancyra), from Augustus to the end of the third century AD*, 1, Munich.

MITFORD (T.-B), 1974 : «Some inscriptions from the Cappadocian Limes», *JRS*, 64, pp. 160-175.

MITFORD (T.-B), 1980 : «Cappadocia and Armenia Minor : Historical Setting of the Limes», *ANRW*, II, 7.2, pp. 1187-1228.

MITFORD (T.-B), 1997 : «The inscriptions of Satala», *ZPE*, pp. 137-167.

MOSSER (M.), 2003 : *Die Steindenkmäler der legio XV Apollinaris*, Wien.

MOUTERDE (R.), 1921 : «Inscriptions grecques et latines du Musée d'Adana», *Syria*, 2, pp. 280-294.

MOUTERDE (R.), 1949-1950 : «À travers l'Apamène», *MUSJ*, 28, Beyrouth, pp. 3-42.

MUSIL (A.), 1928 : *Palmyrena*, New York.

MUSSIES (G.), 1989 : «Eine Architravinschrift aus Umm Qēs (Gadara) in Jordanien», *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins 1953*, 105, 1989, pp. 124-128.

NAOUR (Ch.), 1980 : Tyriaion en Cabalide. Épigraphie et géographie historique, Zutphen.

NELIS-CLEMENT (J.), 2000 : *Les Beneficiarii : militaires et administrateurs au service de l'empire (I^{er} s. a.C.-VI^{e} s. p.C.)*, Bordeaux.

NIGDELI (P.), 1998 : NIGDELI (P.), SOURI (G.), *Inscrptiones Macedoniae Inferioris. Inscriptiones Beroeae*, Athènes.

NODELMAN (S.-A.), 1960 : «A Preliminary History of Characene», *Berytus*, 13, p.p. 83-121.

NORMAN (N.-L.), 1996 : NORMAN (N.-L.), SARTRE-FAURIAT (A.), SARTRE (M.), «William John Bankes. Travaux en Syrie d'un voyageur oublié», *Syria*, 73, pp. 57-95.

OELSCHIG (S.), 2009 : *Kaleidoskop der Epigraphik. Katalog und Rekonstruktion der römischen Steininschriften von Avenches/Aventicum, Documents du Musée Romain d`Avenches*, 16, Avenches.

OZDOGAN (M.), 1977 : *Lower Euphrates Basin 1977 Survey*, Istanbul.

PANCIERA (S.), 1989 : «Genio castrorum peregrinorum», *Acta archaeologica Academiae Scientiarum Hungaricae*, 41, pp. 365-383.

PANCIERA (S.), 2006 : *Epigrafi, epigrafia, epigrafisti. Scritti vari editi ed inediti (1956-2005) con note complementari e indici*, 16, Rome, 2006.

PANCIERA (S.), 2012 : «*Religio militum*, Due inediti di Roma», dans : CABOURET (B.), GROSLAMBERT (A.), WOLFF (C.), (éd.), *Visions de l'Occident romain. Hommage à Yann Le Bohec*, Paris, pp. 551-565.

PAPAZOGLOU (F.), 1979 : «Quelques aspects de l'histoire de la province de Macédoine», *ANRW*, II, 7.1, pp. 302-369.

PAPAZOGLU (F.), 1990 : «Les Pontii à Stobi», *Arheološki vestnik*, 41, 1990, pp. 577-584.

PARIS (P.), 1886 : PARIS (P.), RADET -G.-A.), «Inscriptions de Pisidie, de Lycaonie et d'Isaurie», *BCH*, 10, pp. 500-514.

PARKER (H.-M.-D), 1985 : *The Roman legions*, Chicago.

PARKER (S.-Th.), 2000 : «Roman legionary fortresses in the East», dans : BREWER (R.-J.), *Roman fortresses and their legions*, Londres, pp. 121-138.

PERDRIZET (P.), 1897 : «Inscription de Laconie», *BCH*, 21, pp. 209-210.

PERDRIZET (P.), 1931 : «À propos d'Atargatis», *Syria*, 12, pp. 267-271.

PETOLESCU (C.-C.), 1994 : «Traianus dans l'épigraphie latine. Onomastique romaine et évolution étymologique», dans : LE BOHEC (Y.), (éd.), *L'Afrique, la Gaule, la Religion à l'époque romaine. Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelles, pp. 723-729.

PFLAUM (H.-G.), 1950 : *Les procurateurs équestres sous le Haut-Empire romain*, I, Paris.

PFLAUM (H.-G.), 1957 : «Les gouverneurs de la province romaine d'Arabie de 193 à 305», *Syria*, 34, pp. 128-144.

PFLAUM (H.-G.), 1962 : «Deux familles sénatoriales», *Journal des savants*, pp. 108-122.

PFLAUM (H.-G.), 1966 : *Les Sodales Antoniniani de l'époque de Marc-Aurèle,* Paris.

PFLAUM (H.-G.), 1966a : «Deux gouverneurs de la province de Cilicie de l'époque de Trajan à la lumière de deux nouvelles inscriptions de Iotapé en Cilicie trachée», C*orolla Memoriae Erich Swoboda Dedicata*, pp. 183- 194.

PFLAUM (H.-G.), 1967 : «Un nouveau diplôme militaire d'un soldat de l'armée d'Égypte», *Syria*, 44, pp. 339-362.

PFLAUM (H.-G.), 1968 : «Les juges des cinq décuries originaires d'Afrique romaine», *Antiquités africaines*, 2, pp. 153- 195.

PFLAUM (H.-G.), 1969 : «Remarques sur le changement de statut administratif de la province de Judée : À propos d'une inscription récemment découverte a Sidé de Pamphylie», *Israel Exploration Journal*, 19, pp. 225-233.

PFLAUM (H.-G.), 1972 : «La valeur de l'information historique de la vita Commodi à la lumière des personnages nommément cités par le biographe», *Bonner Historia-Augusta-Colloquium 1970*, Bonn, pp. 199-247.

PFLAUM (H.-G.), 1978 : *Les Fastes de la province de Narbonnaise*, Gallia supplément, 30.

PFLAUM (H.-G.), 1981 : *La Gaule et l'Empire romain, Scripta Varia*, II, Paris.

PICARD (Ch.-G.), 1947 : *Castellum Dimmidi*, Paris.

PILHOFER (P.), 2009 : *Katalog der Inschriften von Philippi*, Tübingen.

PISO (I.), 1976 : «Carrières sénatoriales», *RRH*, 15, 3, pp. 465-481.

PISO (I.), 1978 : «Die Laufbahn eines Ritters aus Pamphylien», *Chiron*, 8, pp. 515-527.

PISO (I.), 2002 : «Les légions dans la province de Dacie», dans : LE BOHEC (Y.) ; WOLFF (C.), (éd.), *Les légions de Rome sous le Haut-Empire. Actes du congrès de Lyon (17-19 septembre 1998)*, Lyon, pp. 205-225.

PISO (I.), 2005 : *An der Nordgrenze des Römischen Reiches. Ausgewählte Studien (1972-2003)*, Stuttgart.

PLASSART (A.), 1923 : «Inscriptions de Piérie, d'Emathie et de Bottiée», *BCH*, 47, p. 163-189.

POCOCKE (R.), 1752 : *Inscriptiones Antiquae Graecae et Latinae*, Londres.

POIDEBARD (A.), 1934 : *La Trace de Rome dans le désert de Syrie*, Paris.

POLLARD (N.), 2000 : *Soldiers, Cities, and Civilians in Roman Syria*, University of Michigan Press, Ann Arbor.

PONS-PUJOL (L.), 2012 : «Marcus Sulpicius Felix (Sala). Ciudadano o militar ?», *L'Africa Romana*, 19.3, p. 2247-2259.

POPESCU (M.), 2004 : *La Religion dans l'Armée Romaine de Dacie*, Bucarest.

POTTER (D.-S.), 1990 : *Prophecy and History in the Crisis of the Roman Empire : A Historical Commentary on the Thirteenth Sibylline Oracle*, Oxford.

POTTER (D.-S.), 2004 : *The Roman Empire at Bay, AD 180–395*, Londres.

POTTS (D.-T.), 1997 : «The Roman Relationship with the *Persicus Sinus* from the Rise of Spasinou Charax (127 BC) to the Reign of Shapur II (AD 309-379)», dans : ALCOCK (S.) (éd.), *The Early Roman Empire in the East*, Oxford, pp. 89-107.

PRENTICE (W.-K.), 1908 : *Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900*, III, *Greek and Latin Inscriptions*, New York, Londres.

PRIULI (S.), 1982, «Iscrizioni Senatorie di Roma e Dintorni Tavv. XI-XXVII», *Epigrafia e ordine senatorio*, Tituli 4, pp. 591-678.

PUCCI (M.), 1978 : «Il movimento insurrezionale in Giudea (117-118 a.C.)», *Scripta Classica Israelica*, 4, 1978, pp. 63-76

PUECH (B.), 1983 : «Grands-prêtres et helladarques d'Achaïe», *REA*, 85, pp. 15-43.

PUECH (B.), 2002 : *Orateurs et sophistes grecs dans les inscriptions d'époque impériale*, Paris.

QUILICI (L.), 1974 : *Forma Italiae Regio I*, X : Collatia, Rome.

RAMSAY (W.-M.), 1915 : *The Bearing of Recent Discovery on the Trustworthiness of the New Testament*, Londres.

RAMSAY (W.-M.), 1916 : «Colonia Caesarea (Pisidian Antioch) in the Augustan Age», *JRS*, 6, pp. 83-134.

RAMSAY (W.-M.), 1924 : «Studies in the Roman Province Galatia», *JRS*, 14, pp. 172-205.

RANKOV (B.), 2006, «Les *Frumentarii* et la circulation de l'information entre les empereurs romains et les provinces», dans : CAPDETREY L.), NELIS-CLÉMENT (J.) (éd.), *La circulation de l'information dans les États antiques*, Paris, Bordeaux. pp. 129-140.

REA (J.-R.), 1996 : *The Oxyrhynchus Papyri*, 63, Londres.

REBUFFAT (R.), 1992 : «M. Sulpicius Felix à Sala», *L'Africa Romana*, 10.1, pp. 185-219.

REDDÉ (M.), 1986 : *Mare nostrum. Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire romain*, Rome.

REDDÉ (M.), 2000 : «Les Marins», dans : ALFÖLDY (G.) et DOBSON (B.) (éd.), *Kaiser, Heer und Gesellschaft in der Römischen Kaiserzeit: Gedenkschrift für Eric Birley*, Stuttgart.

REGINALD STUART (P.), 1892 : *A Catalogue of the Greek coins in the British Museum*, Londres.

RÉMY (B.), 1986 : *L'évolution administrative de l'Anatolie aux trois premiers siècles de notre ère*, Lyon.

RÉMY (B.), 1989 : *Les carrières Sénatoriales dans les provinces romaines d'Anatolie au Haut-Empire (31 av. J.-C. - 284 ap. J.-C.), (Pont-Bithynie, Galatie, Cappadoce, Lycie-Pamphylie et Cilicie)*, Istanbul-Paris.

RÉMY (B.), 2004 : *Inscriptions latines de Narbonnaise*, V. 1. Vienne, sup. Gallia, 44.

RÉMY (B.), 2005 : RÉMY (B.), KAYSER (F.), *Les Viennois hors de Vienne : attestations (épigraphiques, littéraires et papyrologiques) de l'activité des Viennois(es) en dehors de leur cité*, Bordeaux.

RÉMY (B.), 2011 : *Inscriptions latines de Narbonnaise*, VI, Alba, sup. Gallica, 44. 6.

RENAN (E.), 1864 : *Mission de Phénicie*, Paris.

REUTER (M.), 2012 : *Legio XXX Ulpia Victrix. Ihre Geschichte, ihre Soldaten, ihre Denkmäler*, Darmstadt.

REY-COQUAIS (J.-P.), 1973 : «Lucius Iulius Agrippa et Apamée», *AAAS*, 23, pp. 39-84.

REY-COQUAIS (J.-P.), 1978 : «Syrie Romaine, de Pompée à Dioclétien», *JRS*, 68, pp. 44-73.

REY-COQUAIS (J.-P.), 1981 : «Philadelphie de Coelé-Syrie», *Annual of the Department of Antiquities of Jordan*, 25, pp. 25-31.

REY-COQUAIS (J.-P.), 2006 : *Inscriptions Grecques et Latines de Tyr*, Beyrouth.

REY-COQUAIS (J.-P.), 1991 : «Un légat d'Afrique», *L'Africa Romana*, 9.1, pp. 345-252.

REYNOLDS (J.), 1971 : «Roman Inscriptions 1966-1970», *JRS*, 61, pp. 136-152.

REYNOLDS (J.), 1982 : «Senators originating in the provinces of Egypt and of Crete», *Epigrafia e ordine senatorio*, Tituli 5, pp. 671-683.

RICCI (C.), 2010 : *Soldati e veterani nella vita cittadina dell'Italia imperiale*, Rome.

RICHIER (O.), 2004 : *Centuriones ad Rhenum*, Paris.

RICL (M.), 1997 : *The Inscriptions of Alexandria Troas*, Bonn.

RITTERLING (E.), 1925 : «Legio III Gallica», *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft (RE)*, XII, 2, Stuttgart.

ROBERT (L.) et (J.), 1954 : *La Carie. Histoire et Géographie Historique avec le recueil des inscriptions antiques. Le Plateau de Tabai et ses environs*, II, Paris.

ROBERT (L.), 1936 : «Études épigraphiques», *BCH*, 60, 1936, pp. 190-207.

ROBERT (L.), 1970 : *Études Anatoliennes*, Amsterdam.

ROSSIGNO (B.), 2003, «Élites locales et armées : quelques problèmes», dans : CÉBEILLAC-GERVASONI (M.), LAMOINE (L.) (éd.), *Les élites et leurs facettes : les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, École Française de Rome.

ROSSIGNOL (B.), 2004 : *Études sur l'empire romain en guerre durant le règne de Marc Aurèle (161-180)*, Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris.

ROSSIGNOL (B.), 2007 : *Gouverneurs et procurateurs dans un temps de menaces : l'administration impériale de la province de Thrace durant le règne de Marc Aurèle (161-180)*, article proposé en 2007 pour un volume à paraître à la mémoire de Boris Gerov, version internet.

ROSTOVTZEFF (M. I.) et *al.*, 1952 : ROSTOVTZEFF (M.-I.), BELLINGER (A.R.), BROWN (F.-E.), WELLES (C.-B.), *The Excavation at Dura-Europos, Preliminary Report of the Ninth Season of Works 1935-1936*, New Haven, Londres.

ROSTOVTZEFF (M.-I.) et *al.*, 1936 : ROSTOVTZEFF (M.-I.), BELLINGER (A.R.), HOPKINS (C.), WELLES (C.-B.), *The Excavation at Dura-Europos. Preliminary Report of the Sixth Season of Works 1932-1933*, New Haven, Londres, Prague.

ROSTOVTZEFF (M.-I.) et *al.*, 1939 : ROSTOVTZEFF (M.-I.), BROWN (F.-E.) et WELLES (C.-B.), *The Excavation at Dura-Europos, Preliminary Report of the Seventh and Eighth Season of Works 1933-1934 et 1934-1935*, VII, New Haven, Londres, Leipzig, Prague.

ROUSSEL (P.), 1931 : «Le miracle de Zeus Panamaros», *BCH*, 55, pp. 70-116.

ROUVIER (J.), 1902 : *Numismatique des villes de la Phénicie : Sidon (II). Journal international d'archéologie numismatique*, 5.

ROXAN (M.-M.), 1999 : «Two complete diplomas of Pannonia inferior: 19 May 135 and 7 Aug. 143», *ZPE*, 127, pp. 249-273.

RUCIŃSKI (S.), 2009 : *Praefectus urbi : le Gardien de l'ordre public à Rome sous le Haut-Empire Romain*, Poznań.

RÜPKE (J.) 2005 : *Fasti sacerdotum*, Stuttgart.

RUSSELL (B.), 2013 : *The Economics of the Roman Stone Trade*, Oxford.

SAASTAMOINEN (A.), *The Phraseology and Structure of Latin Building Inscriptions in Roman North Africa*, Helsinki.

SABLAYROLLES (R.), 1996 : *Les cohortes de vigiles : libertinus miles*, École Française de Rome, 1996.
SALADINO (V.), 1980 : «Iscrizioni Latine di Roselle (II)», *ZPE*, 39, pp. 215-236.
SALOMIES (O.), 1992 : *Adoptive and polyonymous nomenclature in the Roman empire*, Helsinki.
SALOMIES (O.), 1997 : «Die Herkunft des numidischen Legaten Ti. Claudius Subatianus Proculus», *ZPE*, 119, pp. 245-248.
SALWAY (B.), 1997 : «A Fragment of Severan History: The Unusual Career of ... atus, Praetorian Prefect of Elagabalus Benet Salway», *Chiron*, 27, pp. 127-153.
SANFORD (E.-M.), 1939 : «The Career of Aulus Gabinus», *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 70, pp. 64-92.
SARTRE (M.), 1974 : «Note sur la première légion stationnée en Arabie romaine», *ZPE*, 13, pp. 85-89.
SARTRE (M.), 1982 : *Trois études sur l'Arabie romaine et byzantine*, Bruxelles.
SARTRE (M.), 1985 : *Bostra, des origines à l'Islam*, Paris.
SARTRE (M.), 1991 : *L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères (31 avant J.-C.-235 après J.-C.)*, Paris, 1991.
SARTRE (M.), 1993 : «Communautés villageoises et structures sociales d'après l'épigraphie de la Syrie du Sud», dans : (éd.) DONATI (A.), Susini (G.) et Poma (G.), *L'epigrafia del villagio*, Faenza, pp. 133-135.
SARTRE (M.), 1995 : *L'Asie mineure et l'Anatolie d'Alexandre à Dioclétien : IVe siècle av. J.C.-IIIe siècle apr. J.C.*, Paris.
SARTRE (M.), 1999 : «Les *métrokômiai* de Syrie du Sud», *Syria*, 76, pp. 197-222.
SARTRE (M.), 2002 : *D'Alexandre à Zénobie*, Paris.
SARTRE-FAURIAT (A.), 2001 : *Des tombeaux et des morts, monuments funéraires, société et culture en Syrie du Sud du Ier s. av. J.-C. au VIIème s. ap. J.-C*, 2, BAH 158, IFPO Beyrouth, 2001.
SARTRE-FAURIAT (A.), 2004 : *Les voyages dans le Hauran (Syrie du Sud) de William John Bankes (1816 et 1818)*, BAH 169, Bordeaux-Beyrouth.
SARTRE-FAURIAT (A.), 2007 : «Inscriptions inédites pour la Tychè en Syrie du Sud», *Mélanges en l'honneur de Jean-Paul Rey-Coquais*, *MUSJ*, 60, pp. 269-288.

SARTRE-FAURIAT (A.), 2015 : «Dieux nouveaux et nouveaux dieux en Syrie du Sud à l'époque romaine», dans : BLÖMER (M.) (éd.) : *Religious identities in the Levant from Alexander to Muhammed : Continuity and change*, Brepols, Turnhout, pp. 297-311.

ŠAŠEl (J.), 1982 : ŠAŠEl (J.), ECK (W.), «Die Settidii von Pola», *Epigraphia e ordine senatoria*, Tituli 4, p. 481-484.

ŠAŠELKOS (M.), 1979 : *Inscriptiones latinae in Graecia repertae : addimenta ad CIL III*, Faenza.

SAXER (R.), 1967 : *Untersuchungen zu den Vexillationen des römischen Kaiserheeres von Augustus bis Diokletian, Epigraphische Studien*, 1, Kölen.

SCHÄFER (Th.), 1989 : *Imperii insignia, sella curulis und fasces. Zur Repräsentation Römischer Magistrate*, Mainz.

SCHEID (J.), 1990 : *Le Collège des Frères Arvales. Étude Prosopographique du Recrutement (69-304)*, Rome.

SCHMIDT HEIDENREICH (Ch.), *Le Glaive et l'Autel, Camps et piété militaires sous le Haut-Empire romain*, Rennes.

SCHULZE (W.), 1966 : *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, Zurich, Dublin, Weidmann.

SCHUMACHER (L.), 1973 : *Prosopographische Untersuchungen zur Besetzung der vier hohen römischen Priesterkollegien im Zeitalter der Antonine und der Severer (96-235 n. Chr.)*, Mainz.

SEETZEN (U.-J.), 1854 : *Reisen durch Syrien, Palästina, Phönicien, die Transjordan-Länder, Arabia Petrarca und Unter-Aegypten*, I, Berlin.

SEGAL (A.), 1988 : *Town Planning and Architecture in Provincia Arabia. The cities along the Via Traiana Nova in the 1st-3rd centuries C.E.*, BAR International Series 419.

SERDAROGLU (Ü.), 1977 : *Surveys in the Lower Euphrates Basin, 1974*, Ankara.

SEYRIG (H.), 1932 : «Antiquités syriennes», *Syria*, 13, pp. 255-276.

SEYRIG (H.), 1933, «Altar dedicated to Zeus Betylos», dans : BAUR (P.-V.-C.) et *al.*, *The Excavation at Dura-Europos. Preliminary Report of Fourth Season of Work October 1930-March 1931*, New Haven, Londres.

SEYRIG (H.), 1933a : «Antiquités syriennes», *Syria*, 14, pp. 368-380.

SEYRIG (H.), 1939 : «Le Cimetière des marins à Séleucie de Piérie», *Mélanges syriens : offerts à monsieur René Dussaud*, I, Paris, pp. 451-469.

SEYRIG (H.), 1939a: «Antiquités syriennes», *Syria*, 20, pp. 296-373.

SEYRIG (H.), 1941 : «Antiquités syriennes», *Syria*, 22, pp. 218-270.

SEYRIG (H.), 1951 : «Antiquités syriennes», *Syria*, 28, pp. 191-228.

SEYRIG (H.), 1969 : «Le monnayage de Ptolémaïs en Phénicie», *Revue Numismatique*, VI^{e} sér., 4, pp. 25-50.

SILVESTRINI (M.), 2012 : *Le tribù romane*, Bari.

SKUPINSKA-LØVSET (I.), 1987 : «Funerary portraiture of Seleukia-on-the-Euphrates», *Acta Archeologica*, 56, pp. 101-129.

SMALLWOOD (E.-M.), 1981: *The Jews Under Roman Rule: From Pompey to Diocletian : A Study in Political Relations*, Leiden.

SOLIN (H.), 2003 : *Die griechischen Personennamen in Rome : ein Namenbuch*, Berlin-New York.

SOURDEL (D.), 1952 : *Les cultes du Hauran à l'époque romaine*, Paris.

SPAUL (J.), 1994 : *Ala*^{2}, Nectoreca Press, Grande Bretagne.

SPAUL (J.), 2000 : *Cohors*^{2}, Oxford.

SPAWFORTH (A.-J.-S.), 1978 : «Balbilla, the Euryclids and Memorials for a Greek Magnate», *The Annual of the British School at Athens*, 73, pp. 249-260.

SPEIDEL (M.-A.), 1990 : «Ein unbekannter Patronus der Helvetier Stadt Aventicum: Überlegungen zu CIL XIII 5089», *Museum Helveticum*, 47, pp.149-162.

SPEIDEL (M.-A.), 1998 : «Legio IIII Scythica, its movements and men», dans : KENNEDY (D.), GRAF (D.), (éd.), The Twin *Towns of Zeugma on the Euphrates. Rescue Work and Historical Studies*, *JRA*, suppl. 27, Portsmouth, pp. 163-203.

SPEIDEL (M.-A.), 2000 : «Legio IIII Scythica», dans : LE BOHEC (Y.) ; WOLFF (C.), (éd.), *Les légions de Rome sous le Haut-Empire. Actes du congrès de Lyon (17-19 septembre 1998)*, Lyon, pp. 327-337.

SPEIDEL (M.-A.), 2001: «Legio operosa felix» dans : DĄBROWA (E.), *Roman Military Studies*, *Electrum* 5, pp. 153-156.

SPEIDEL (M.-A.), 2007 : «Albata Decursio - Ein kaiserliches Siegesmanöver. Zu einer neuen Inschrift aus Ankara», *ZPE*, 162, pp. 263-270.

SPEIDEL (M.-A.), 2009 : *Heer und Herrschaft im römischen Reich der hohen Kaiserzeit*, (*MAVORS* XVI), Stuttgart.

SPEIDEL (M.-A.), 2012 : «Legio III Augusta in the East. Evidence from Zeugma on the Euphrates», dans : CABOURET (B.) et *al.* (éd.), *Visions de l'Occident romain. Hommages à Yann Le Bohec*, Paris, pp. 603-620.

SPEIDEL (M.-P), 1981: «Princeps as a title for *ad hoc* commanders», *Britannia*, 12, pp. 7-13.
SPEIDEL (M.-P), 1984 : *Roman Army Studies I*, (*MAVORS* I).
SPEIDEL (M.-P.), 1977 : «The Roman Army in Arabia», *ANRW*, II. 8, 1977, pp. 687–730.
SPEIDEL (M.-P.), 1978 : *The religion of Iuppiter Dolichenus in the Roman army*, Leiden.
SPEIDEL (M.-P.), 1983 : «The Roman Army in Asia Minor, recent epigraphical discoveries and research», dans : MITCHELL (S.), (éd.), *Armies and Frontiers in Roman and Byzantine Anatolia*, Oxford, pp. 7-34.
SPEIDEL (M.-P.), 1986 : «The Caucasus frontier: Second-century garrisons at Apsarus, Petra and Phasis», dans : *Studien zu den Militärgrenzen Roms III*, Stuttgart, pp. 657 - 660.
SPEIDEL (M.-P.), 1988 : «Nubia's Roman Garrison», *ANRW*, II, 10.1, pp.767-798.
SPEIDEL (M.-P.), 1992 : *Roman Army Studies II*, (*MAVORS* VIII), Stuttgart .
SPEIDEL (M.-P.), 1992a : «Centurions Promoted from *Beneficiarii* ?», *ZPE*, 91, pp. 229-232.
SPEIDEL (M.-P.), 1993 : «Commodus the God-Emperor and the Army», *JRS*, 83, pp. 109-114.
STARCKY (J.), 1985 : STARCKY (J.), GAWLIKOWSKI (M.), *Palmyre*, Paris.
STEIN (A.), 1940 : *Die Legaten von Moesien*, Budapest.
STOLL (O.), 1998 : «Silvanus im Steinbruch, Kulttransfer durch Soldaten der legio IIII Scythica in Syrien ?», dans : SCHUMACHER (L.), (éd.), *Religion-Wirtschaft-Technik. Althistorische Beiträge zur Entstehung neuer kultureller Strukturmuster im historischen Raum Nordafrika/Kleinasien/Syrien*, St Katharinen, pp. 99-145.
STOLL (O.), 2001 : *Zwischen Integration und Abgrenzung : die Religion des römischen Heeres im Nahen Osten : Studien zum Verhältnis von Armee und Zivilbevölkerung im römischen Syrien und den Nachbargebieten*, St. Katharinen.
STOLL (O.), 2001a : *Römisches Heer une Gesellschaft*, (MAVORS XIII), Stuttgart.
STROBEL (K.), 1984 : *Untersuchungen zu den Dakerkriegen Trajans*, Bonn.
SYME (R.), 1958 : *Tacitus*, Oxford.
SYME (R.), 1968 : «People in Pliny», *JRS*, 58, pp. 135-151.
SYME (R.), 1981 : «Governors dying in Syria», *ZPE*, 41, pp. 125-144.
TEIXIDOR (J.), 1984 : «Un port romain du désert, Palmyre», *Semitica*, 34, Paris.
THOMASSON (B.-E.), 1984 : *Laterculi praesidum*, Göteborg.
THOMASSON (B.-E.), 1996 : *Fasti Africani. Senatorische und ritterliche Amtsträger in den römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diokletian*, Stockholm.
THONEMANN (P.), 2013 : *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, Manchester.

TODISCO (E.), 1999 : *I veterani in Italia in età imperiale*, Bari.

TRACY (St.-V.), 1997 : «T. Calestius Tiro Proconsul of Achaia ?», *ZPE*, 116, pp. 153-156.

TRAVERSO (M.), 2006 : *Esercito romano e società italica in età imperiale*, I, *I documenti epigrafici*, Rome.

TULLY (G.-D.), 1998 : «The στρατάρχης of "Legio" VI Ferrata and the Employment of Camp Prefects as Vexillation Commanders», *ZPE*, 120, pp. 226-232.

VAGLIERI (D.), 1910 : *Bullettino comunale de Roma*.

VAN BERCHEM (D.), 1981 : «Avenches colonie latine ?», *Chiron*, 11, pp.221-228.

VAN BERCHEM (D.), 1983 : «Une inscription flavienne du Musée d'Antioche», *Museum Helveticum*, 40, pp. 185-196.

VAN BERCHEM (D.), 1985 : «Le port de Séleucie de Piérie et l'infrastructure logistique des guerres parthiques», *Bonner Jahrbücher*, 185, pp. 47-87.

VAN OOTEGHEM (J.), 1954 : *Pompée le Grand, bâtisseur d'Empire*, Bruxelles.

VAN OOTEGHEM (J.), 1959 : *Lucius Licinius Lucullus*, Bruxelles.

VAN RENGEN (W.), 1994 : «Le Cursus d'un centurion de la *Legio IV Scythica* à Apamée de Syrie», *Studia Varia Bruxellensia III*, pp. 185-200.

VAN RENGEN (W.), 1972 : «Nouvelles inscriptions grecques et latines», dans : BALTY (J.) et *al.*, (éd.), *Apamée de Syrie. Bilans des recherches archéologiques 1969-1971*. Actes du colloque tenu à Bruxelles les 15, 17 et 18 avril 1972, Bruxelles, pp 97-111.

VENTURINI (F.), 2010 : « Un cippo funerario da Ca' Novella di Urbino», *Picus, studi e ricerche sulle marche nell' antichità*, XXX, 2010, pp. 171-185.

VIDMAN (L.), 1982 : «*Osservazioni sui praefecti urbi* nei primi due secoli» *Epigrafia e ordine senatorio*, Tituli 4, pp. 289-303.

VILLENEUVE (F.), 2005/06, «Farasân latin inscriptions and Bukharin's ideas : No Pontifex Herculis ! and other comments», *Arabia*, 3, pp. 289-296.

VON DOMASZEWSKI (A.), 1908 : *Die Rangordnung des römischen Heeres,* Bonn. Revue par DOBSON (B.), Köln, 1967.

VON DOMASZEWSKI (A.), 1908a : «Kleine Beiträge zur Kaisergeschichte», *Philologus*, 67, pp. 1-11.

VON DOMASZEWSKI (A.), 1909 : «Inschriften aus dem Hauran (Arabia)», *Römisch-germanisches Korrespondanzblatt*, 2, pp. 36-37.

VON PREMERSTEIN (A.), 1934 : *C. Iulius Quadratus Bassus, Klient des jüngeren Plinius und General Trajans. Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, Munich, 3.

VON SCHMIDT (F.-S), 1771 : *Recueil d'Antiquités de la Suisse. Tome premier contenant celles d'Avanches et de Culm*, Francfort.

WAELKENS (M.), 1992 : WAELKENS (M.), POBLOME (J.), *Sagalassos II, Report on the Third Excavation Campaign of 1992*, Leuven.

WAGNER (J.), 1976 : *Seleukeia am Euphrat/Zeugma*, Wiesbaden.

WAGNER (J.), 1977 : «Legio IIII Scythica in Zeugma am Euphrat», *Studien zu den Militärgrenze Roms II. Vorträge des 10. Internationalen Limeskongress in Germania inferior*, Köln-Bonn, pp. 517-539.

WAGNER (J.), 1983 : «Provincia Osrhoenae, new archaeological finds illustrating the military organisation under the Severan dynasty», dans : MITCHELL (S.), (éd.), *Armies and frontiers in Roman and Byzantine Anatolia, Proceedings of a colloquium held at University College, Swansea, in April 1981*, Oxford, pp. 103-129.

WAGNER (J.), 1985 : *Die Römer an Euphrat und Tigris*, *Antike Welt*, 16.

WALDMANN (H.), 1981 : «Neue Inschriften aus Pisidien», *ZPE*, 44, pp. 95-102.

WEISS (P.), 2004 : WEISS (P.), SPEIDEL (M.-P.), «Das erste Militärdiplom für Arabia», *ZPE*, 150, pp. 253-264.

WEISS (P.), 2006 : «Die Auxilien des syrischen Heeres von Domitian bis Antoninus Pius Eine Zwischenbilanz nach den neuen Militärdiplomen», *Chiron*, 36, pp.249-298.

WEISS (P.), 2007 : «Militärdiplome und Reichsgeschichte: Der Konsulat des L. Neratius Proculus und die Vorgeschichte des Partherkriegs unter Marc Aurel und Lucius Verus», dans : HAENSCH (R.), HEINRICHS (J.), (éd.), *Herrschen und Verwalten. Der Alltag der römischen Administration in der Hohen Kaiserzeit*, Köln, pp. 160-172.

WHEELER (E.-L.), 1996 : «The laxity of Syrian legions», dans : KENNEDY (D.-L.) (éd.), *The Roman Army in the East, JRA*, suppl., 18, pp. 229-276.

WHEELER (E.-L.), 2000 : «Legio XV Apollinaris», dans : LE BOHEC (Y.), WOLFF (C.), (éd.), *Les légions de Rome sous le Haut-Empire. Actes du congrès de Lyon (17-19 septembre 1998)*, Lyon, pp. 261-308.

WILL (E.), 1957 : «Marchands et chefs de caravanes a Palmyre», *Syria*, 34, pp. 262-277.

WILL (E.), 1992 : *Les Palmyréniens. La Venise des sables*, Paris.

WOLFF (C.), 2004 : «Primus Pilus ou Primipilus», *RÉMA*, pp. 5-22.

WRIGHT (A.-G.) 1895 : WRIGHT (A.-G.), SOUTER (A.), *Palestine Exploration Fund. Quarterly Statement*, Londres.

YON (J.-B.), 2002 : *Les notables de Palmyre*, BAH 163, Beyrouth.

YON (J.-B.), 2008 : «Documents sur l'armée romaine à Palmyre», *Electrum*, 14.

YON (J.-B.), 2008a : «Les prêtres et leurs familles : l'exemple de Doura-Europos et de Palmyre», dans : BASLEZ (M.-F.), PRÉVOT (F.), (éd.), *Prosopographie et histoire religieuse. Actes du colloque tenu en l'Université Paris XII-Val de Marne les 27 & 28 octobre 2000. De l'archéologie à l'histoire*, Paris, pp. 169-180.

YON (J.-B.), 2013 : «*Les Objets*», dans : DIEUDONNÉ-GLAD (N.), FEUGÈRE (M.), ÖNAL (M.), (éd.), *Zeugma*, V, Lyon.

YORK (V.-W.), 1898 : «Inscriptions from Eastern Asia Minor», *JHS*, 18, 1898, pp. 306-327.

YOTAM (T.), 2002 : «Lajjun- Legio in Israel : Results of a Survey in and around the military camp area», dans : FREEMAN (Ph.) et *al.*, (éd.), *Limes XVIII*, *Proceedings of the XVIIIth International Congress of Roman Frontier Studies held in Amman, Jordan September 2000*, BAR International Series 1084 (I), pp. 231-242.

ZAPPATA (E.), 1997 : «Les divinités dolichéniennes et les sources épigraphiques latines», dans : BELLELLI (G.-M.), BIANCHI (U.), (éd.), *Orientalia Sacra Urbis Romae, Dolichena et Heliopolitana. Recueil d'études archéologiques et historico-religieuses sur les cultes cosmopolites d'origine commagénienne et syrienne*. *Studia Archeologica*, 84, Rome, pp. 87-255.

Cartes.



Carte 1 : La Syrie à l'époque romaine, d'après SARTRE (M.), 2001, p. 1010.



Carte 2 : Les villes de Seleukis, d’après GRAINGER (J.-D.), 1990, p. 232.



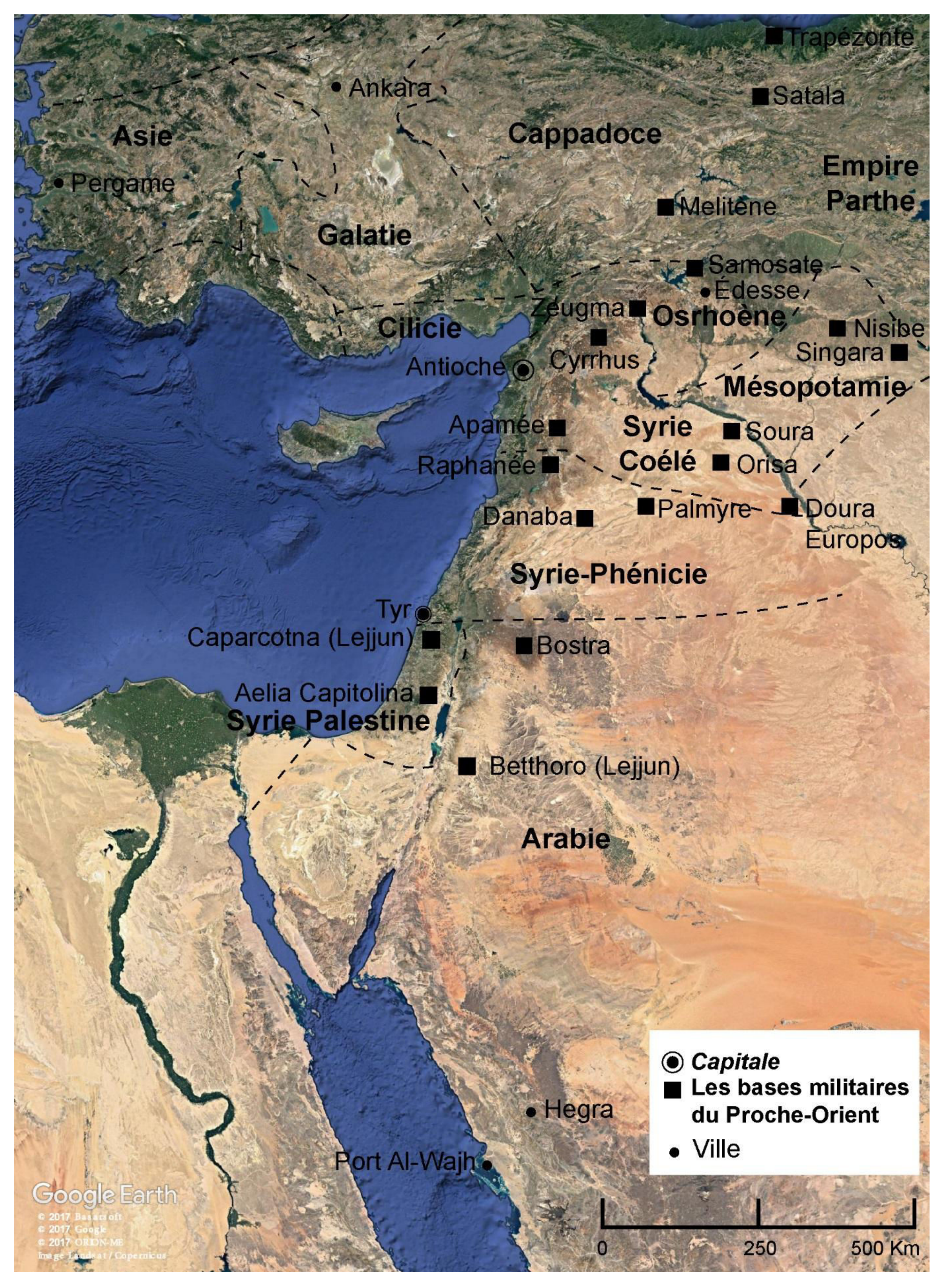
Carte 3 : La Décapole selon Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, V, 16.



Carte 4 : La frontière entre la Syrie et l'Arabie vers 106, d'après SARTRE (M.), 2001, p. 1013.



Carte 5 : La frontière entre la Syrie et l'Arabie après la deuxième guerre parthique de Septime Sévère, d'après SARTRE (M.), 2001, p. 1013.



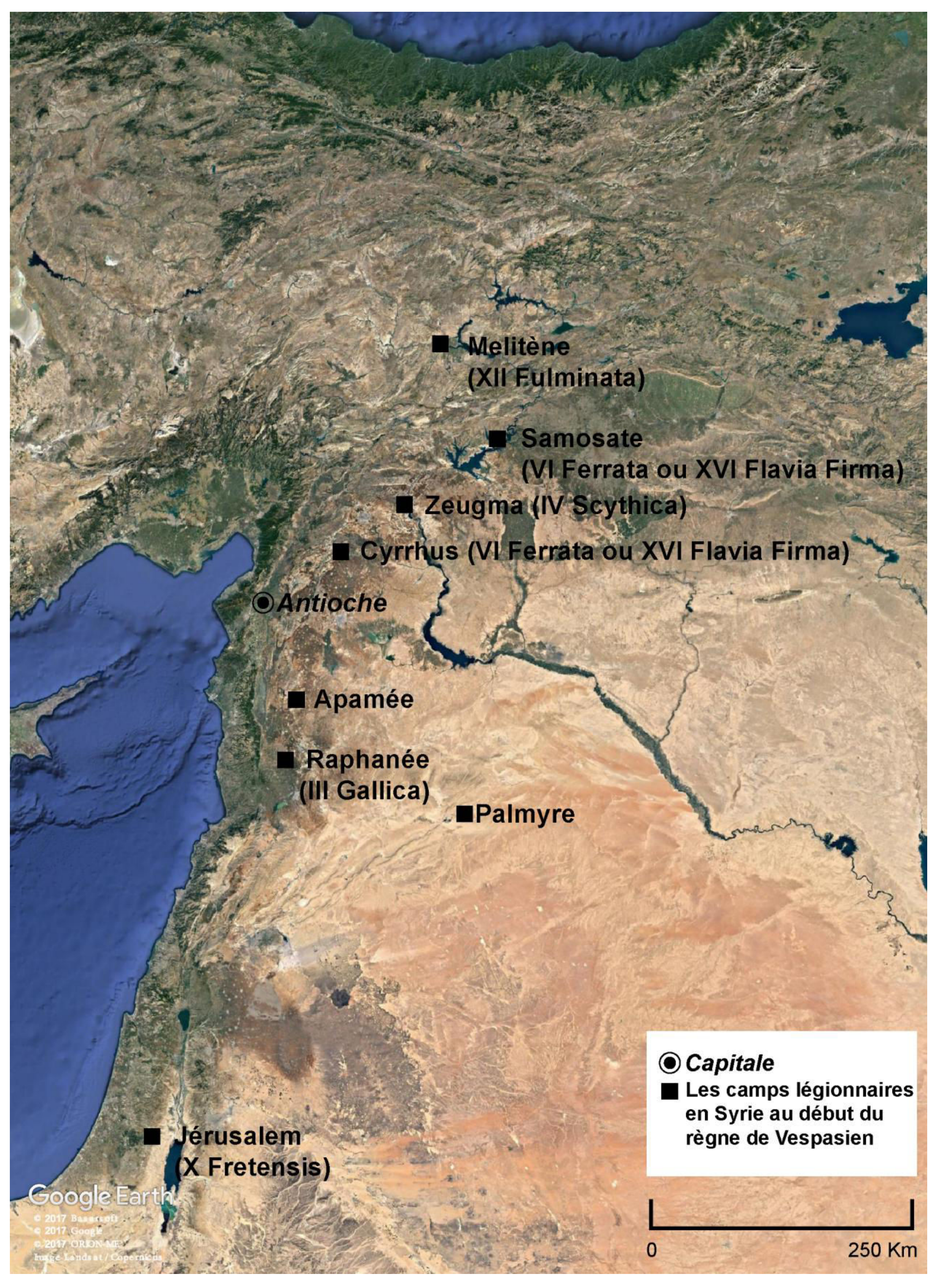
Carte 6 : Les provinces orientales de l’Empire sous les Sévères, d’après DAGUET-GAGEY (A.), 2000, p. 242.



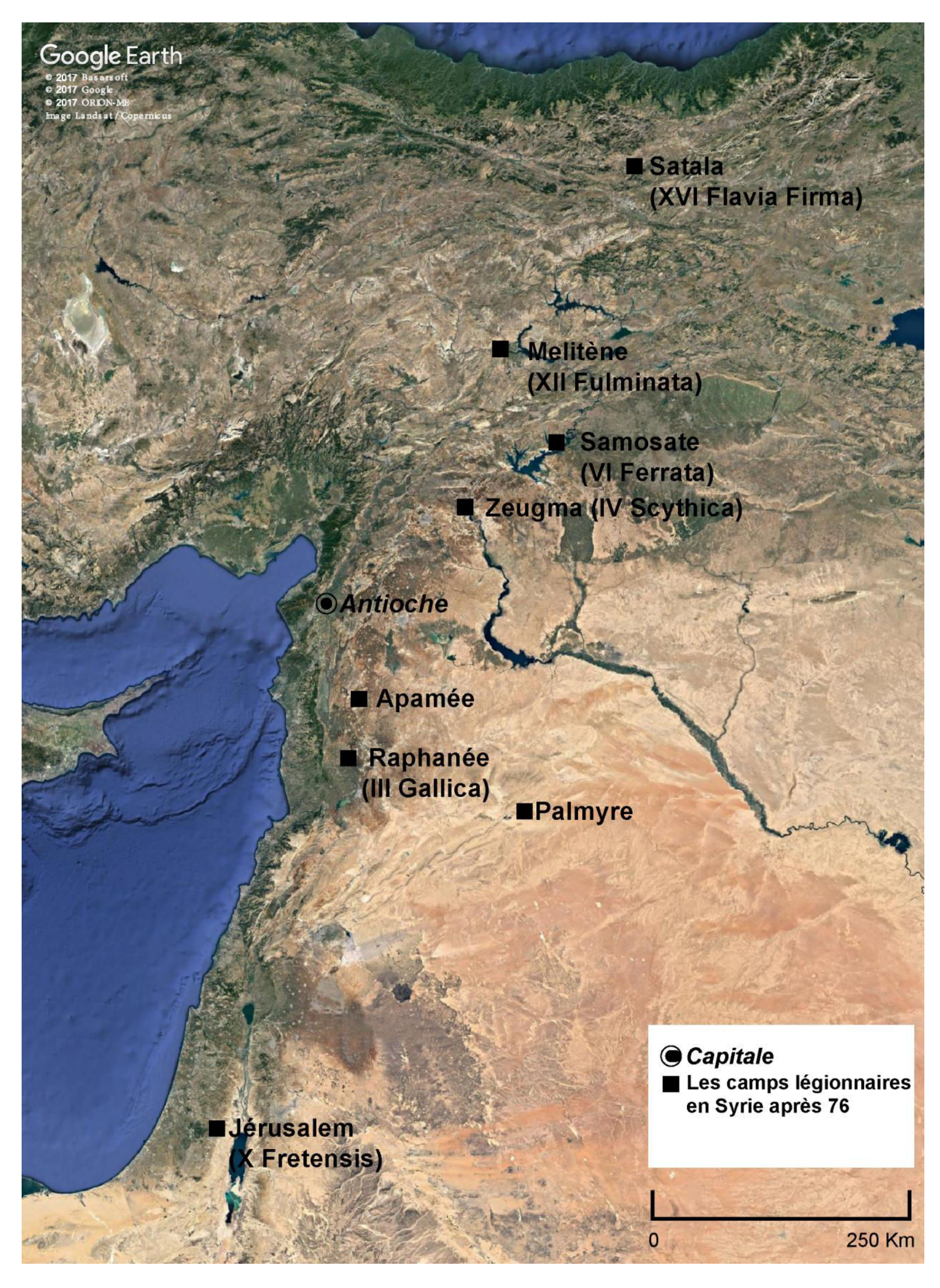
Carte 7 : Le déploiement de l'armée romaine au début de l'Empire est concentré à proximité d'Antioche, de la côte syrienne et des grandes villes.



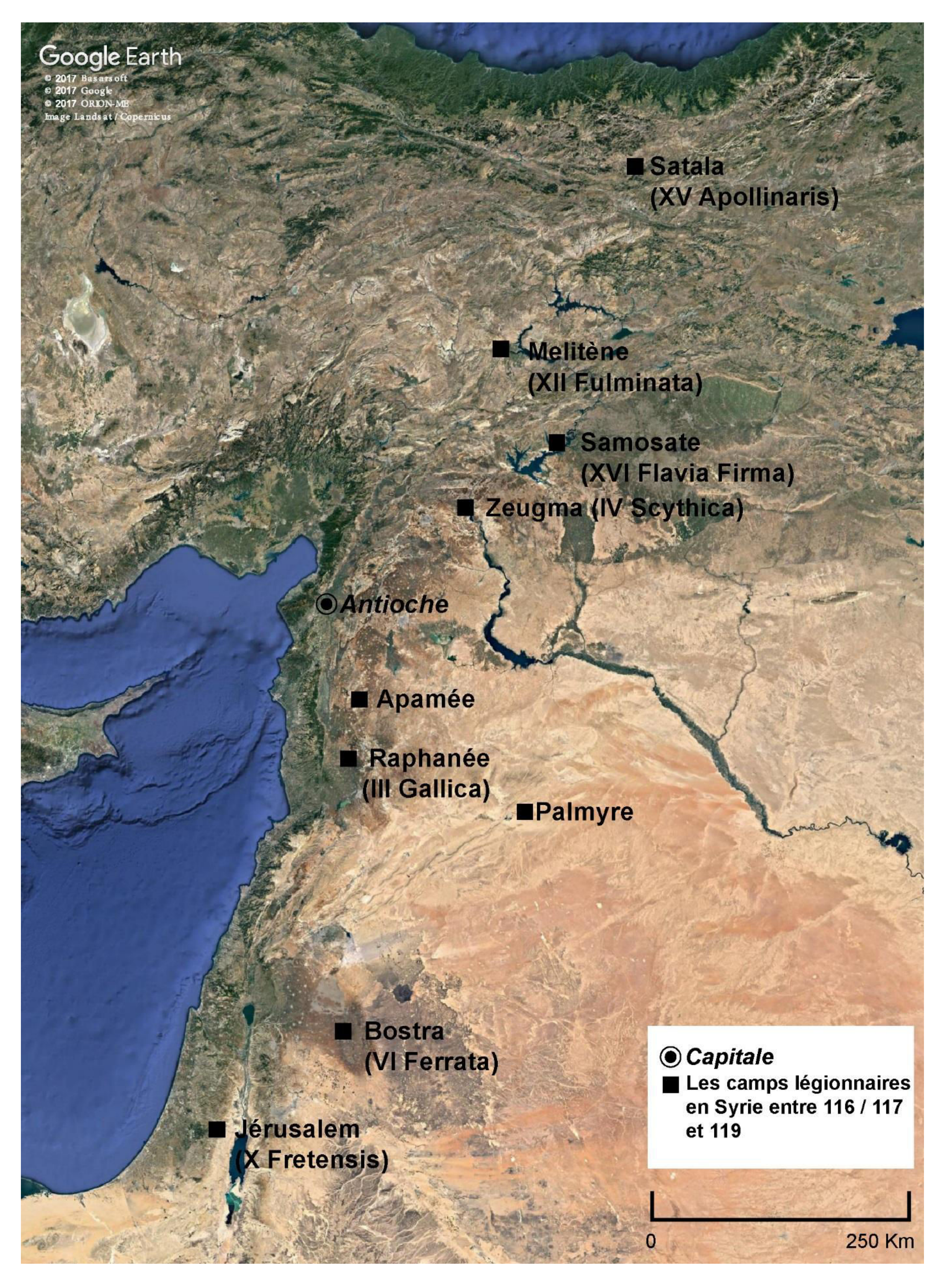
Carte 8 : Concentration des forces de l'armée romaine en amont de l'Euphrate, face au danger parthique.



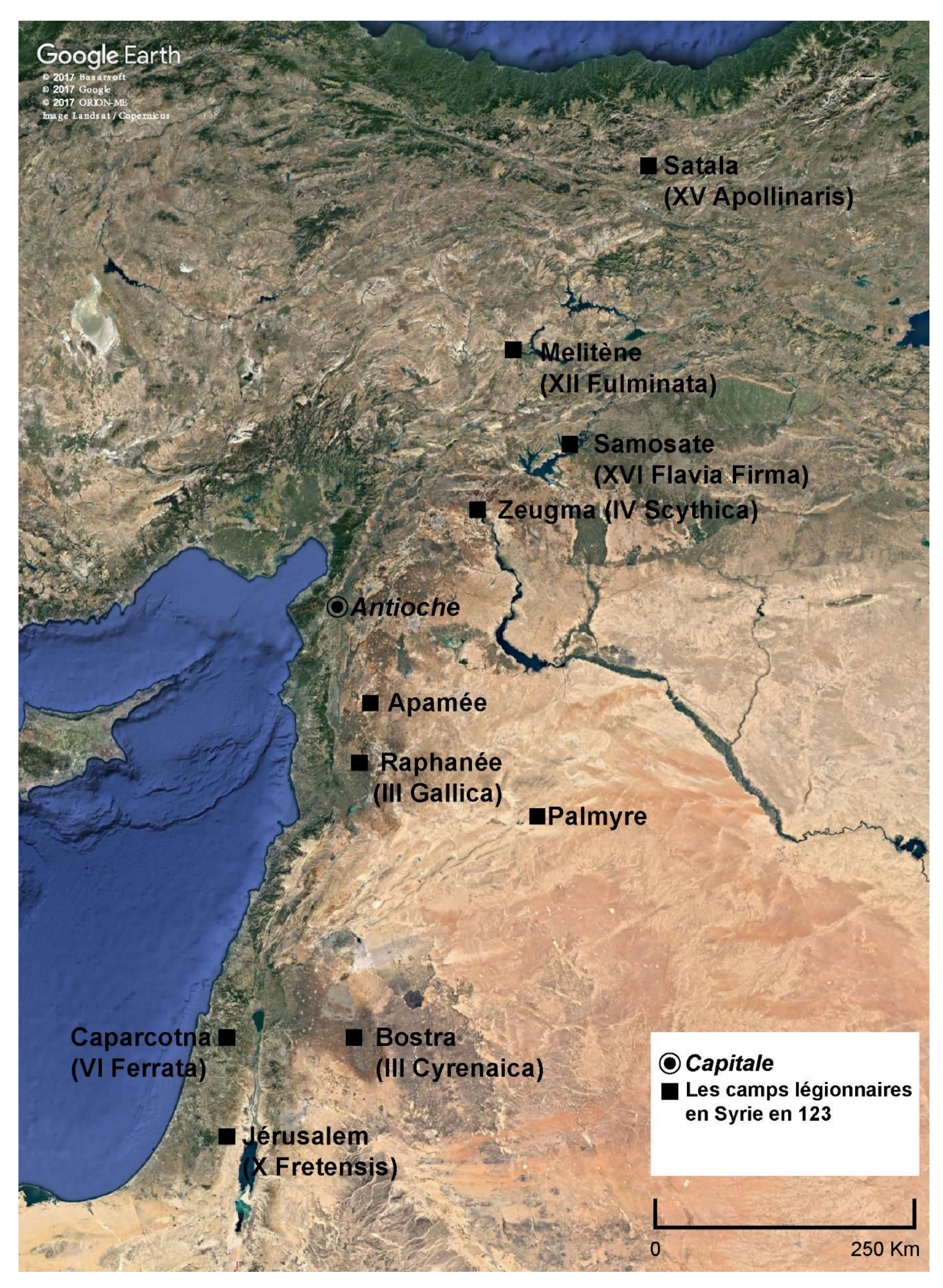
Carte 9 : Emplacement des quatre légions en amont de l'Euphrate que Vespasien, malgré l'accord de Rhandéia et en vue de l'annexion de la Commagène, a préféré conserver et de l'unique légion conservée en Syrie intérieure et en Judée.



Carte 10 : Réduction à trois légions de l'effectif de l'armée syrienne, le système de la défense restant inchangé avec quatre légions en amont de l'Euphrate et une seule en Syrie intérieure et en Judée.



Carte 11 : Maintien du système de défense en temps de paix, avec quatre légions en amont de l'Euphrate et une seule pour la Syrie intérieure, la nouvelle province d'Arabie et la Judée.



Carte 12 : Judée désormais de rang consulaire après l'arrivée de la légion VI *Ferrata*.



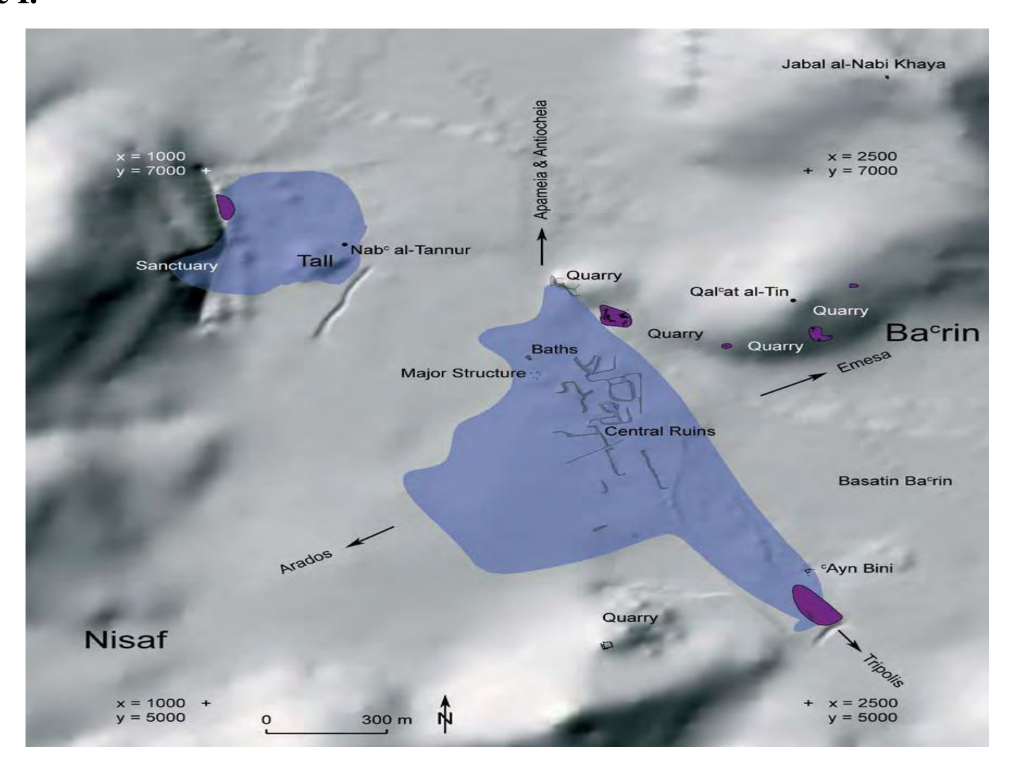
Carte 13 : L’armée romaine en Orient sous les Sévères.



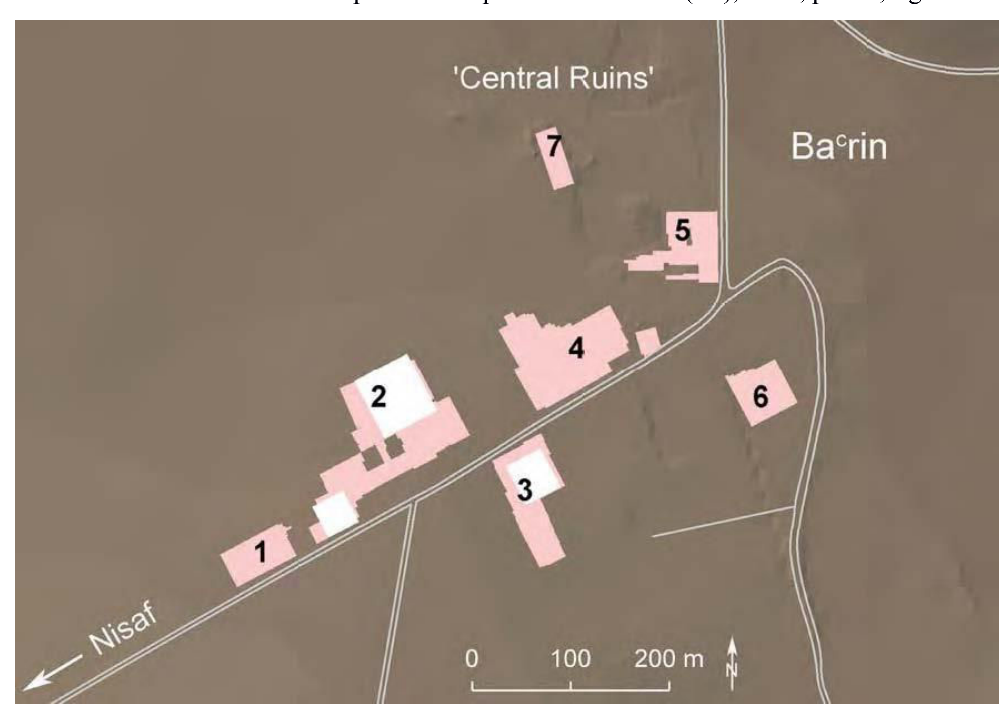
Carte 14 : Principales bases militaires du Proche-Orient.

Planches.

Planche I.

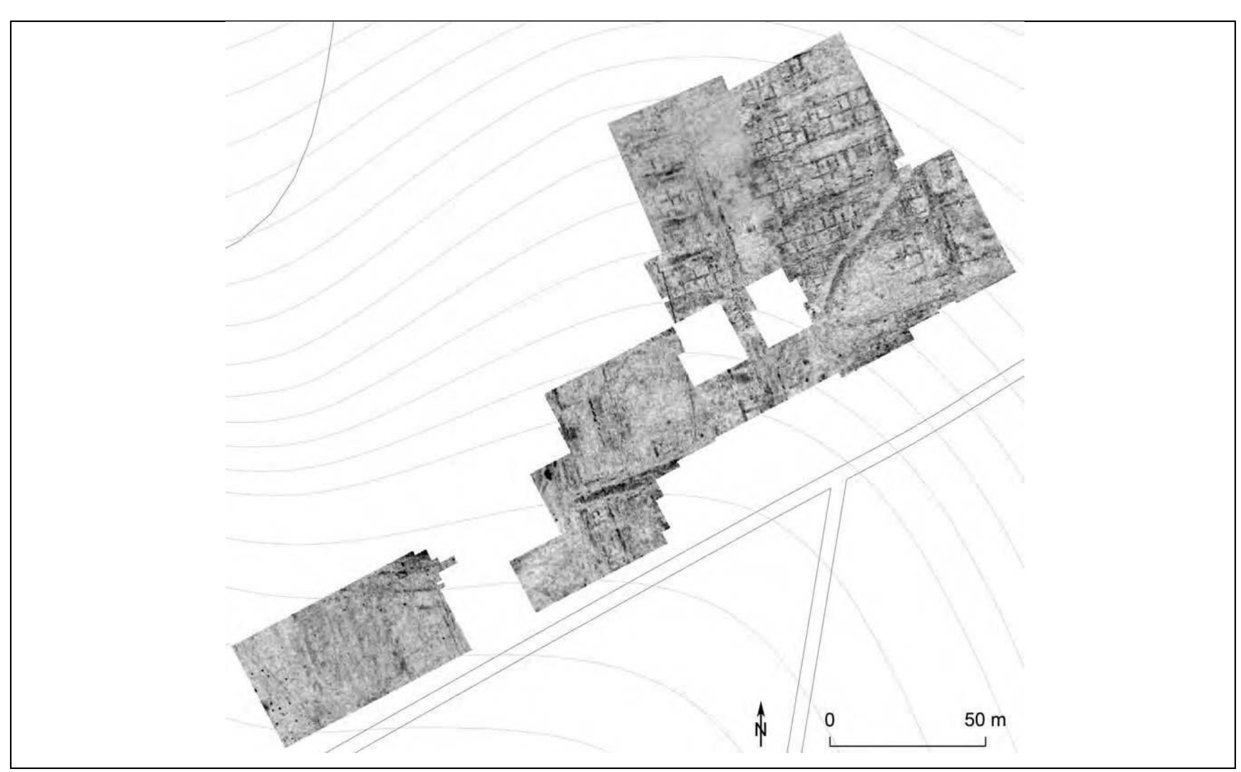


1- Les zones d'habitats à Raphanée. D'après GSCHWIND (M.), 2008, p. 205, fig. 3.



2- Des structures militaires ont été identifiées dans les zones 2 et 3 à Raphanée. D'après GSCHWIND (M.), 2008, p. 207, fig. 4.

Planche II.

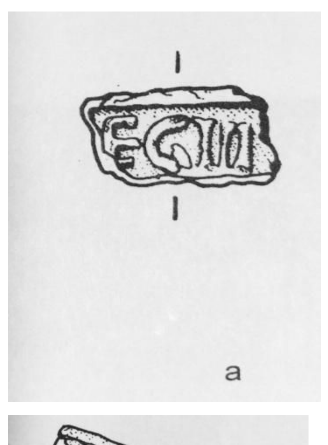


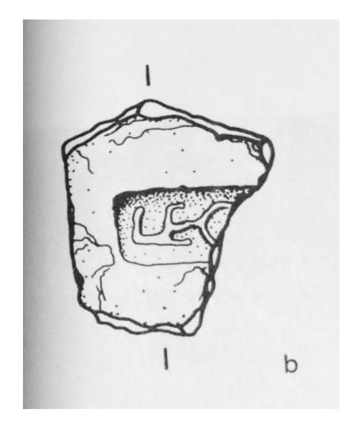
1- Les zones 1 et 2 à Raphanée. D'après GSCHWIND (M.), 2008, p. 211, fig. 9.

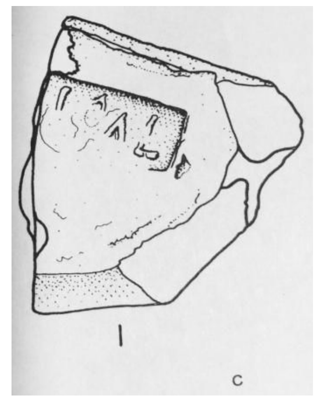


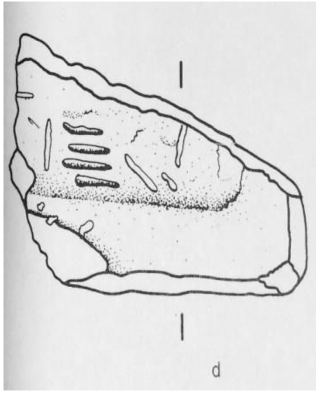
1- Les zones d'habitats à Raphanée. D'après GSCHWIND (M.), 2008, p. 212, fig. 10.

Planche III.

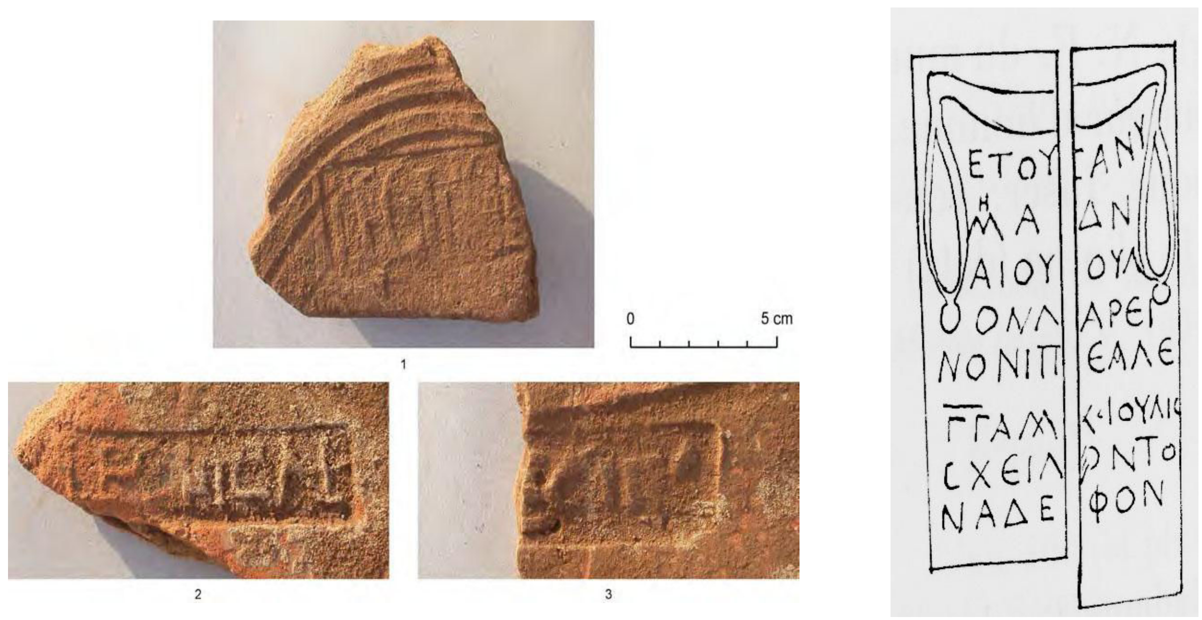








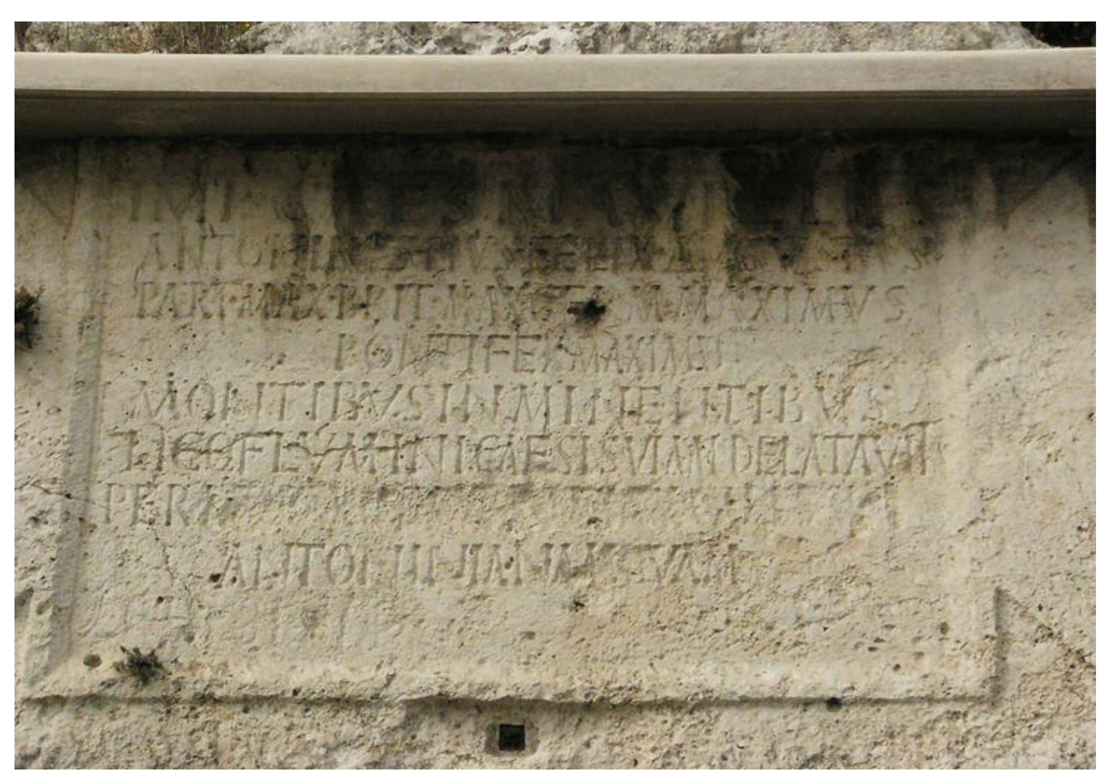
1- Estampilles trouvées à Raphanée. D'après GSCHWIND (M.), 2009, p. 237, note 16, fig. 2 a, b, c, d.



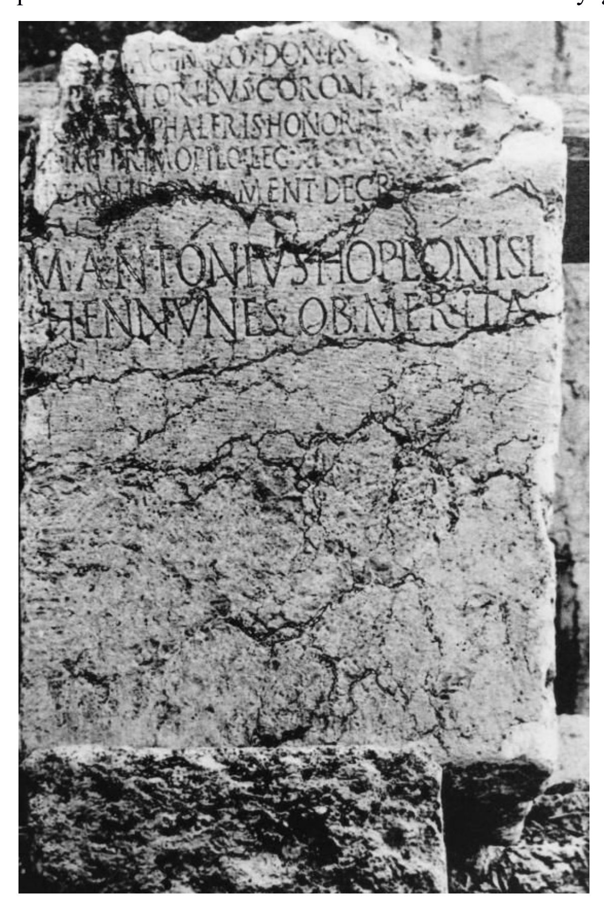
2- (à droite) : Estampilles trouvées à Raphanée. D'après GSCHWIND (M.), 2008, p. 215-216, fig. 13. 1, 2, 3.

3- (à droite) : Inscription de Iulius Marinus, cavalier de la légion III *Gallica*, trouvée à Homs. D'après *IGLS*, V, 2346.

Planche IV.

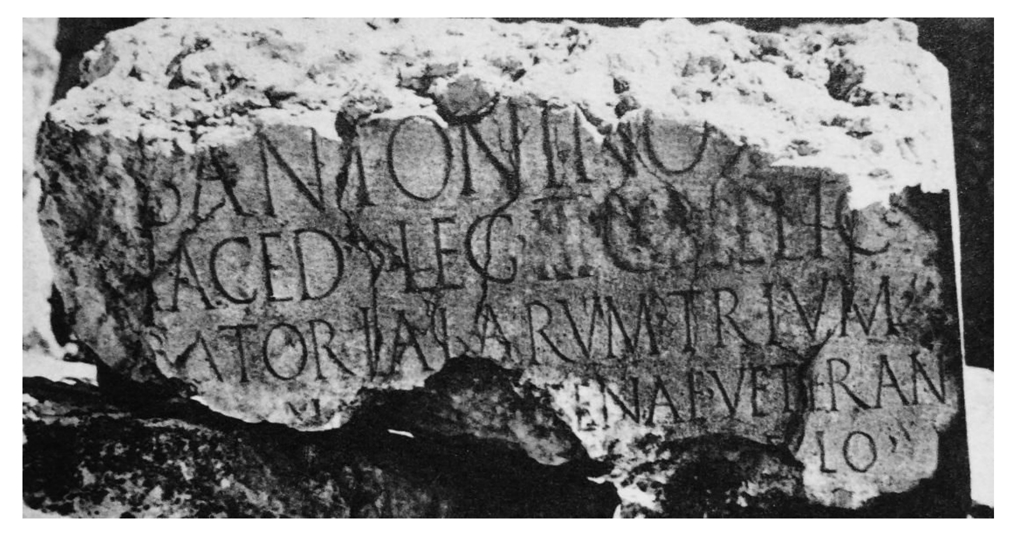


1- Cartouche orné de queues d'aronde trouvé à Nahr el-Kalb. Lors d'un voyage au Liban en 2013.

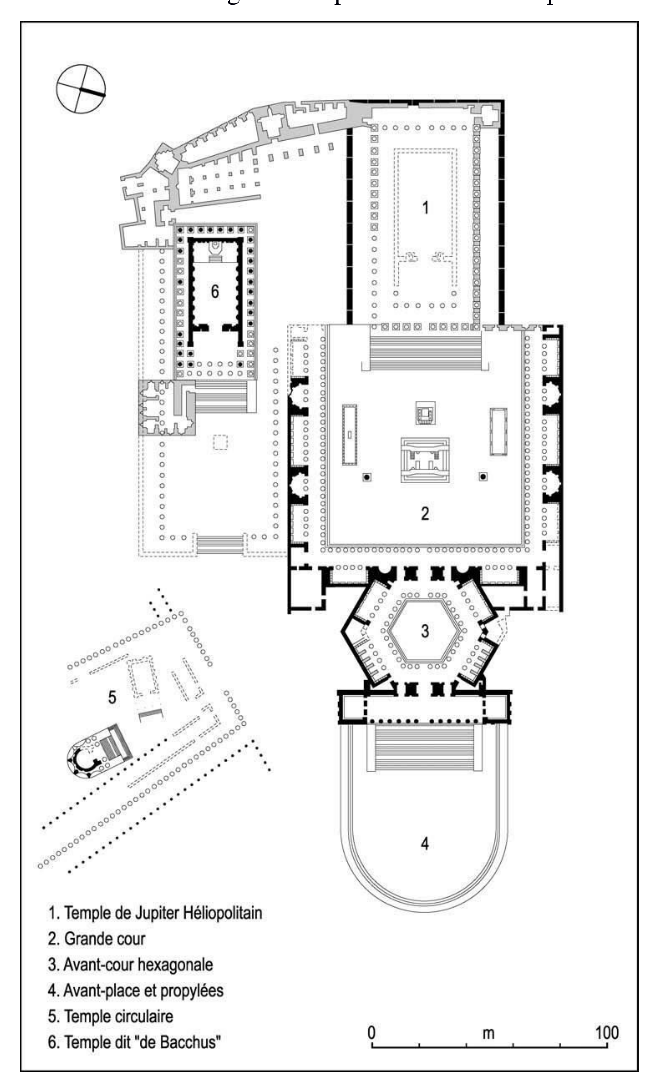


2- Base de statue du primipile Antonius Hoplo, trouvée à Baalbek. D'après Clauss Slaby : 17700196.

Planche V.

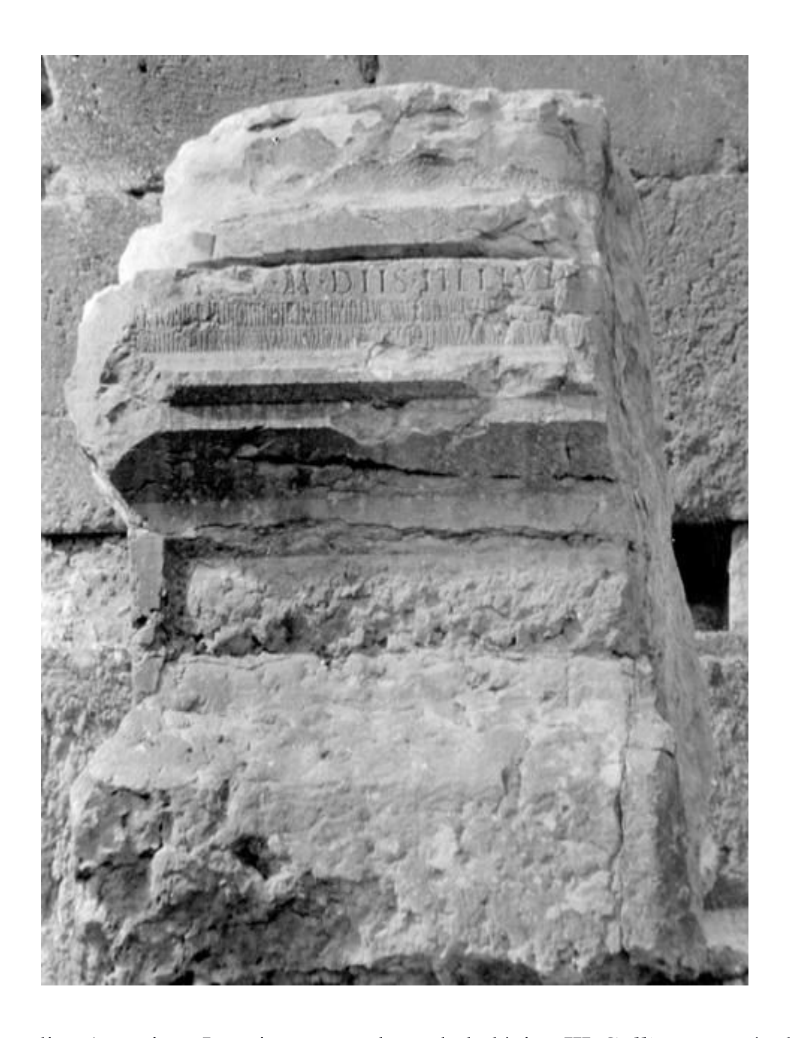


1- Bloc de calcaire trouvé dans la cour du grand temple de Baalbek. D'après *IGLS*, VI, 2783, pl. XVII.

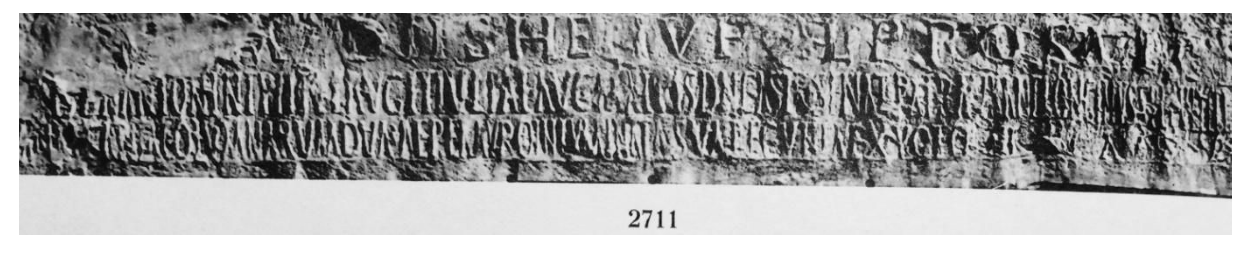


2- Plan du sanctuaire de Baalbek. D'après BRU (H.), 2011, p. 387, fig. 12.

Planche VI.



1- Inscription d’Aurelius Antoninus Longinus, speculator de la légion III *Gallica*, trouvée dans un mur du temple de Baalbek. D’après *EDH* HD022130.



2- Partie gravée du monument précédent. D’après *IGLS*, VI, 2711, pl. XII.



3- Inscription d’Antoninus Longinus, speculator de la légion III *Gallica*. D’après *IGLS*, VI, 2712, pl. XII.

Planche VII.



1- Linteau du mur septentrional du Tychaion d'Aera (Es-Sanamein). D'après *IGLS*, XIV, 548.



2- Stèle d'un cavalier de la légion III *Gallica*, trouvée à Aera (Es-Sanamein). D'après *IGLS*, XIV, 569.

Planche VIII.



1- Linteau en basalte, trouvé à Hebran. D’après DUNAND (M.), 1934, n° 197, pl. XXVIII, 197.



2- Cartouche orné de queues d’aronde trouvé à Mseikeh. D’après *IGLS*, XV, 137.

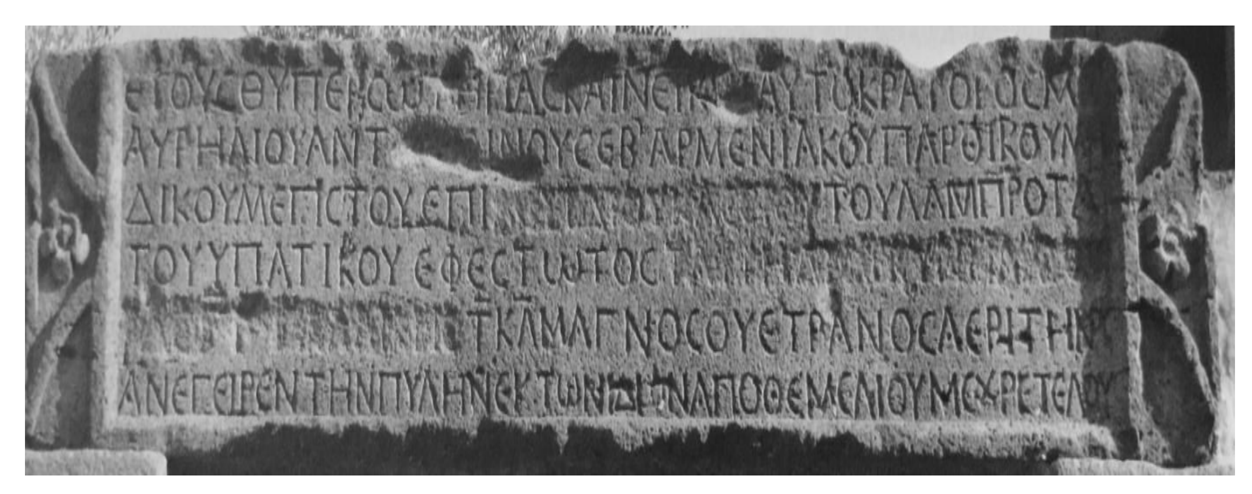


3- Cartouche à queues d'aronde trouvé à Shaqra. D’après *IGLS* XV, 153.

Planche IX.



1- Base de statue remployée dans la maison de Salaeh al-Qasem à 'Ariqah. D'après *IGLS*, XV, 234a.

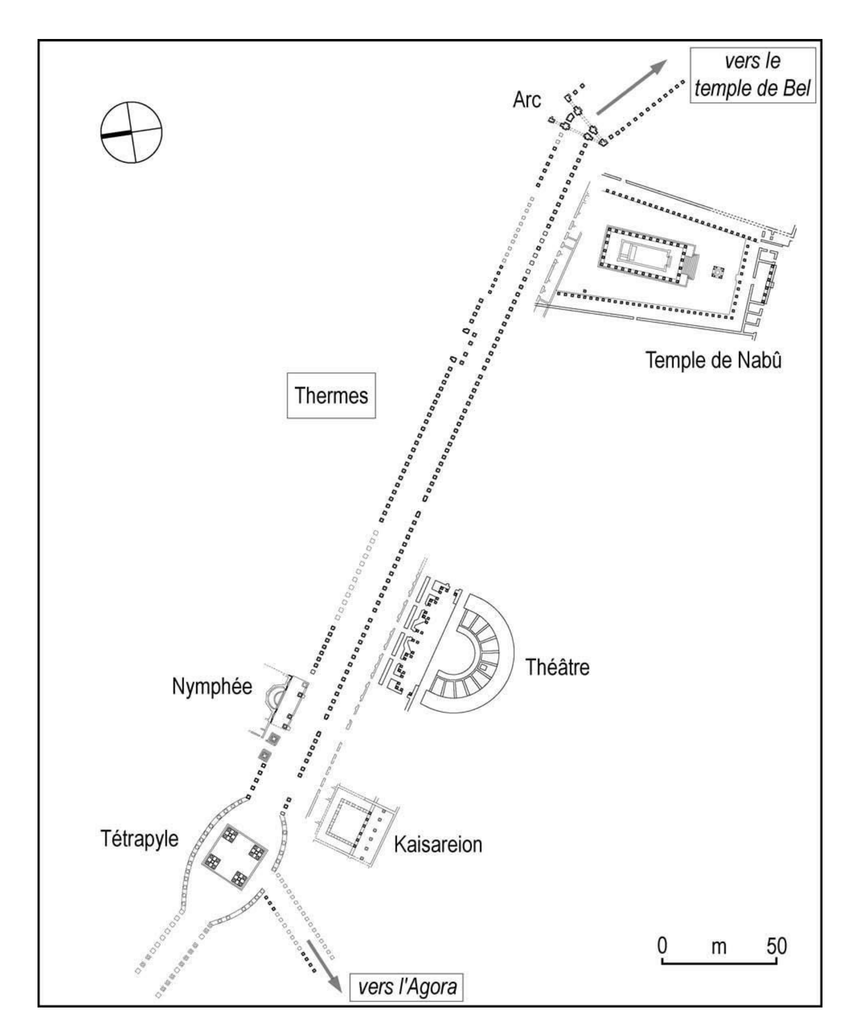


2- Linteau avec un cartouche à queues d'aronde, trouvé à 'Ariqah. D'après *IGLS*, XV, 338.

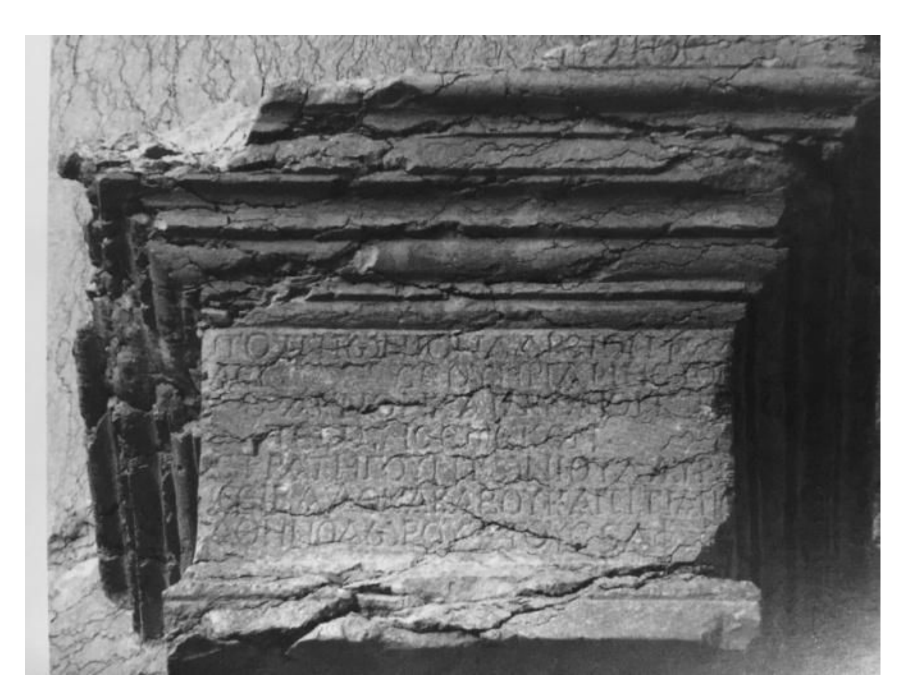


3- Cartouche à queues d'aronde trouvé dans la maison de Riyad Azzam à 'Ariqah. D'après *IGLS*, XV, 343.

Planche X.



1- La section B de la Grande Colonnade de Palmyre. D'après BRU (H.), 2011, p. 377, fig. 1.



2- Console trouvée à Palmyre en honneur du centurion Pomponius Dareius. D'après *IGLS*, XVII, 70.

Planche XI.



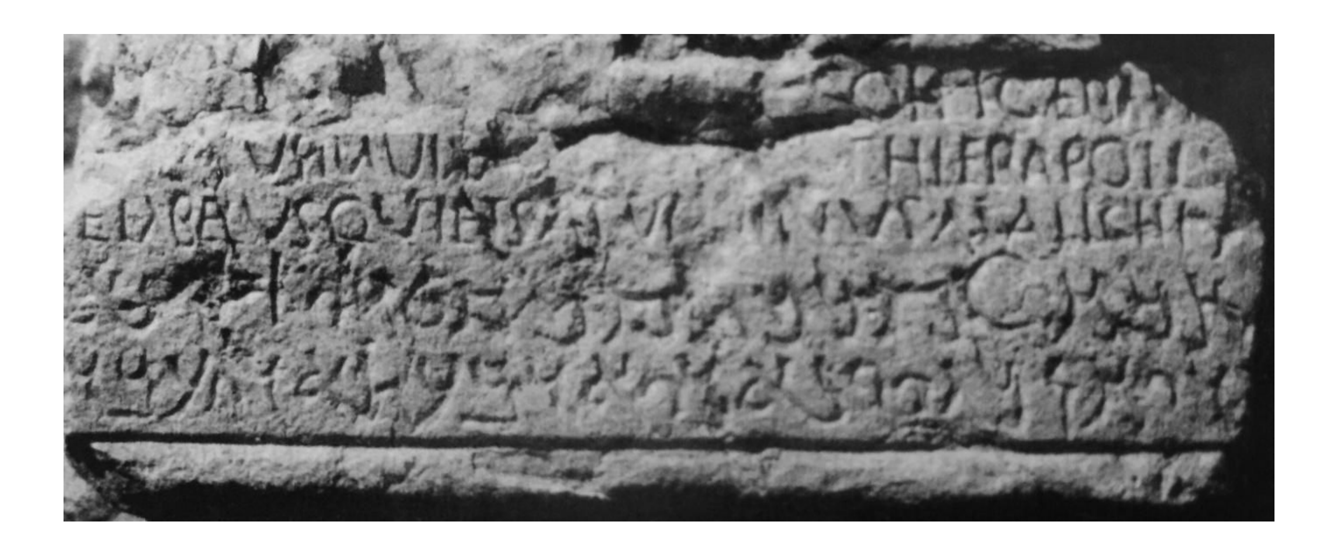
1- Dédicace du centurion Iulius Maximus à Zeus (en 115). D'après *IGLS*, XVII, 102.

2- Console trouvée à Palmyre en honneur du centurion Catulus. D'après *IGLS*, XVII, 206.

Planche XII.



1- Console trouvée à Palmyre en honneur du centurion Celesticus. D'après *IGLS*, XVII, 207.



2- Console trouvée à Palmyre en honneur du centurion Celesticus. D'après *IGLS*, XVII, 208.

Planche XIII.



1- Console trouvée à Palmyre en honneur du centurion Iulius Maximus (en 135). D'après *IGLS*, XVII, 209.

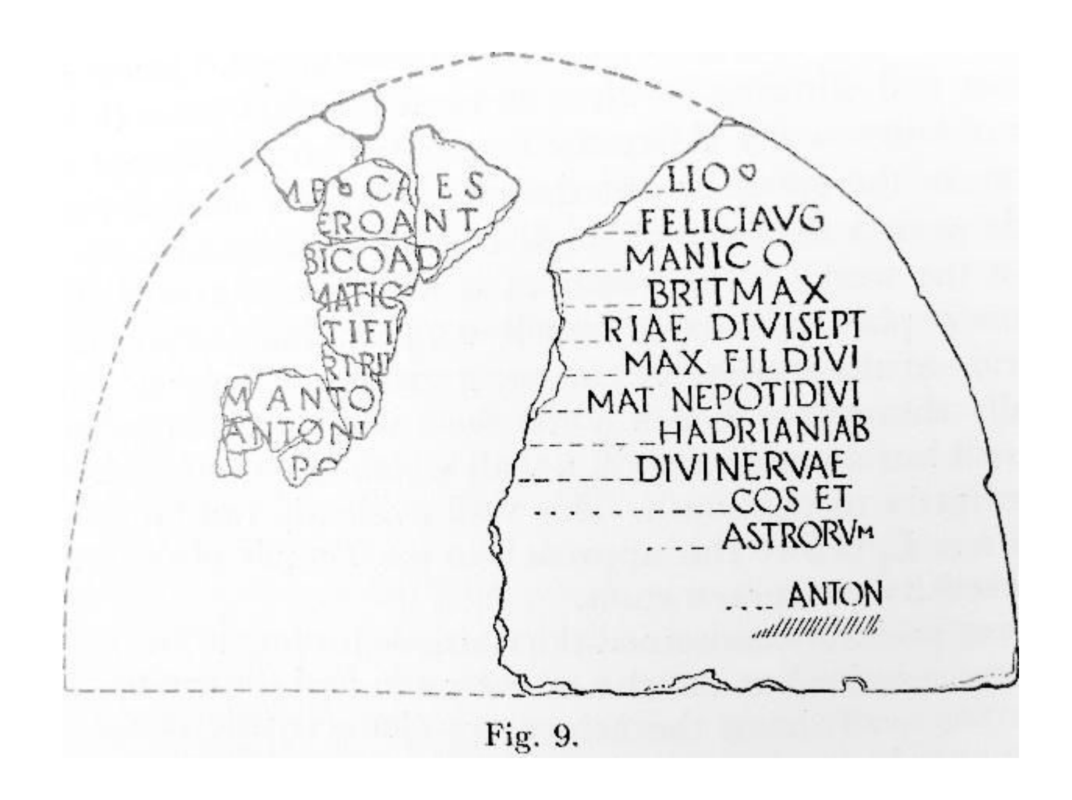


Fig. 9.

2-Bloc incurvé en haut, trouvé à Doura-Europos. D'après HOPKINS (C.), 1934, p.218, fig. 9.

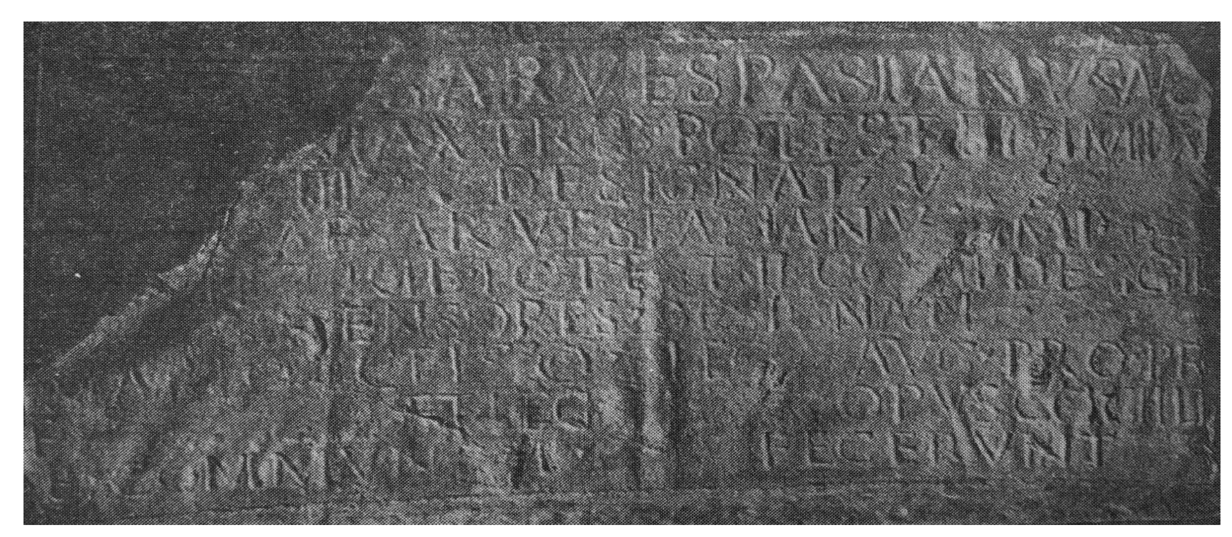
Planche XIV.



1- Inscription d'Aelius Aeternus, tribun de la IIIe légion, à Djerablos. D'après *IGLS*, I, 137.

2- Sculpture d'un homme nu, à demi couché. D'après CUMONT (F.), 1917, p. 248.

Planche XV.

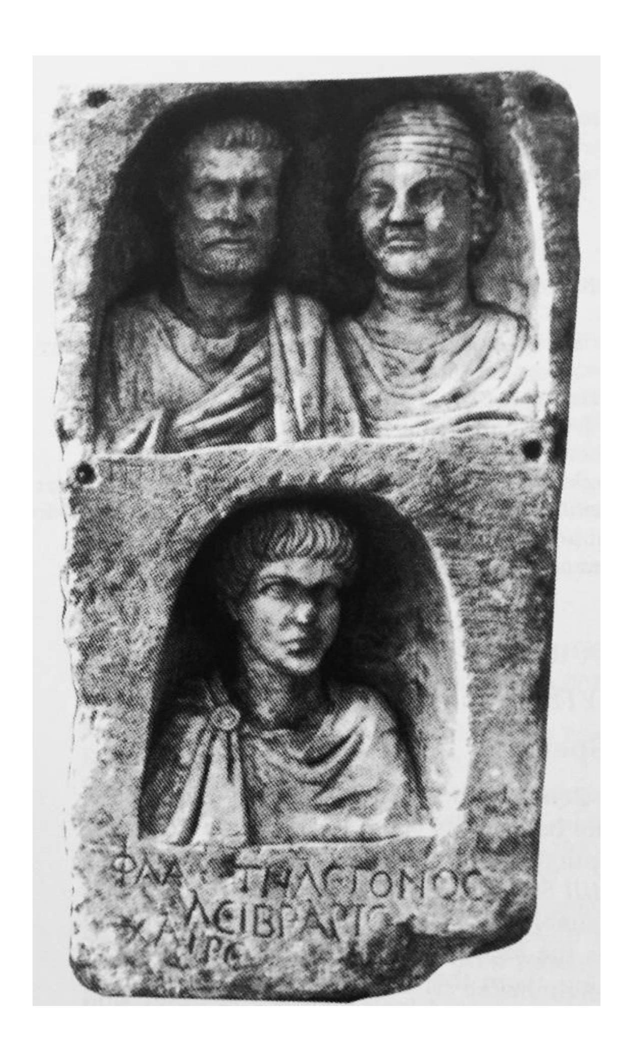


1- Cartouche à queues d'aronde trouvé à Sarilar. D'après FRENCH (D.), 1994, p. 41-43, pl. 6.

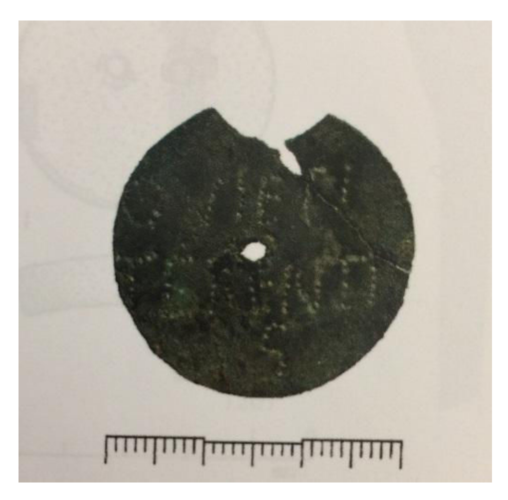


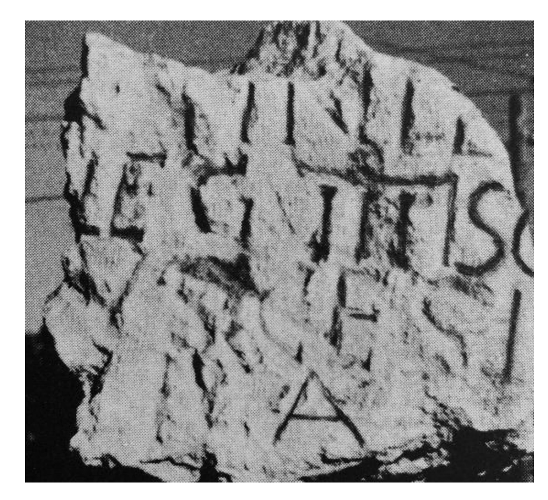
2- Milliaire du canal d'Antioche. D'après Epigraphic Database Heidelberg : HD001499.

Planche XVI.



1- Stèle de la famille de Telegonos. D'après SPEIDEL (M.-A.), 1998, p. 204.





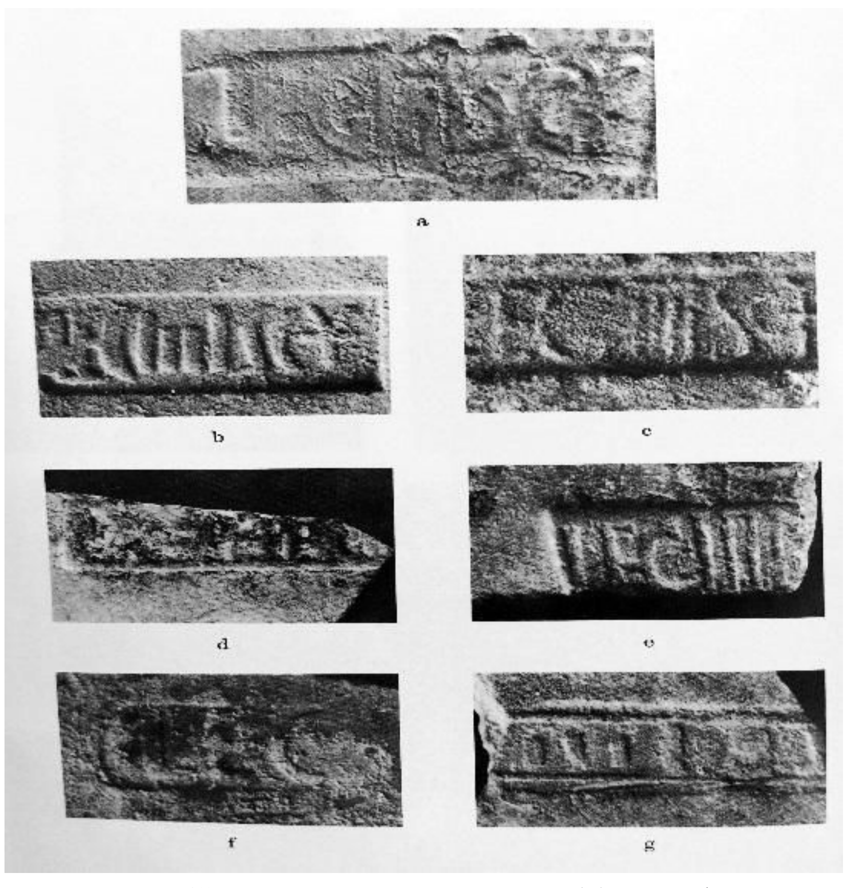
2- (à gauche) : Rondelle de bronze trouvée à Zeugma. D'après YON (J.-B.), 2013, pl. 65.

3- (à droite) : Fragment de calcaire brisé de tous les côtés, nécropole ouest de Zeugma. D'après WAGNER, (J.), 1977, pl. 64. 2.

Planche XVII.



1- Bloc en calcaire trouvé à Birecik. D'après HARTMANN (M.), 2003, p. 112.



2- Estampilles à Zeugma. D'après WAGNER (J.), 1976, pl. 26.

Planche XVIII.

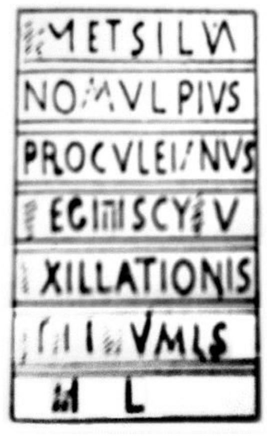


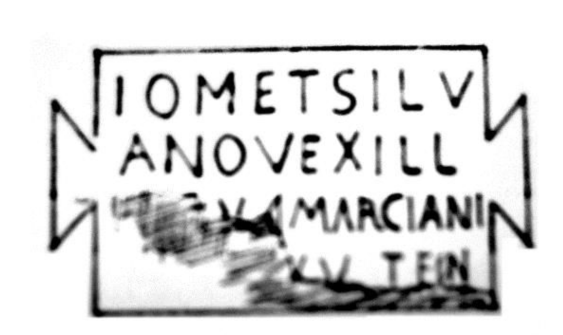




1- (à gauche) : Estampille à Zeugma. D'après HARTMANN (M.), 2003, p. 118.

2- (à droite) : Estampilles à Zeugma. D'après HARTMANN (M.), 2013, p. 388.





3- (à gauche) : Base avec reste de statue, dans la carrière principale d'Arulis. D'après CUMONT (F.), 1917, p. 327, n° 27.

4- (à droite) : Cartouche en forme de *tabula ansata*, carrières d'Arulis. D'après CUMONT (F.), 1917, p. 327, n° 28.

GLICINNIVSIVLIANVS
>PROBISCRIPSIT VA
LIANΔOMNIMEICO
MILITONESAPOT
SILVANOSEMPER

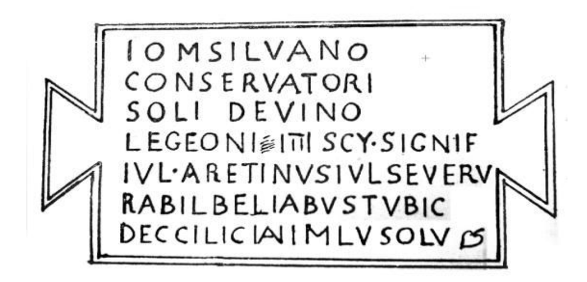


5-(à gauche) : Inscription de Iulianus, maison de Kîwan Agha à Arulis.D'après CUMONT (F.), 1917, p. 328, n° 30.

6- (à droite) : Inscription de Proculus, maison de Kîwan Agha à Arulis. D'après CUMONT (F.), 1917, p. 327, n° 31.

Planche XIX.





1- (à gauche) : Inscription trouvée dans les carrières d'Arulis. D'après, CHABOT (M. J.-B), 1901, p. 284, pl. K c.

2- (à droite) : Dédicace faite par de *signiferi* et un tubicen de la légion IV *Scythica* dans les carrières d'Arulis. D'après CUMONT (F.), 1917, p. 325, n° 24.





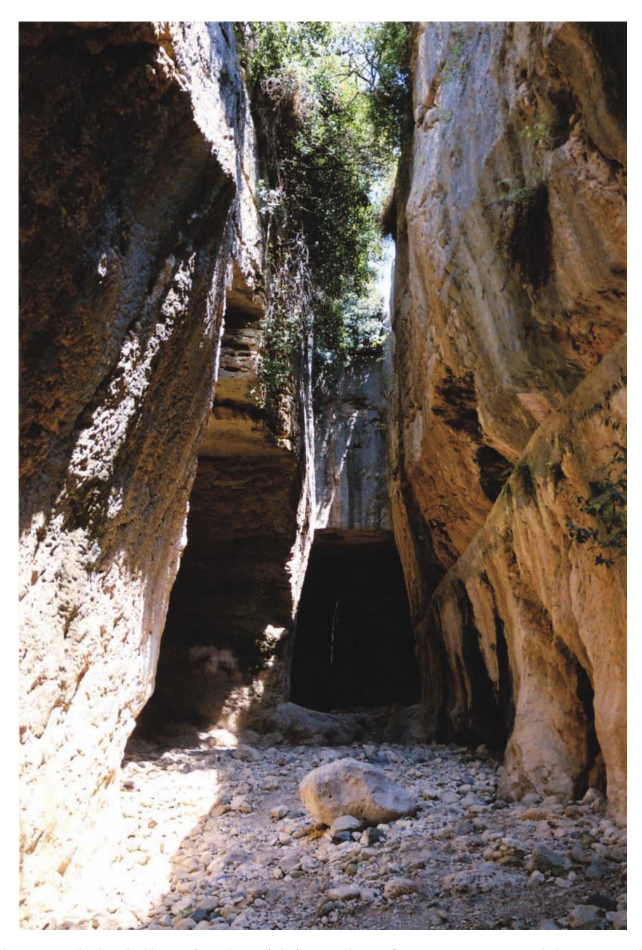
3- (à gauche) : Niche avec figure et inscription trouvée dans les carrières d'Arulis. D'après CUMONT (F.), 1917, p. 327, n° 29.

4- (à droite) : Inscription trouvée dans les carrières d'Arulis. D'après CHABOT (M. J.-B), 1901, p. 284, pl. K.



5- Cartouche orné de queues d'aronde à Habeş. D'après Clauss Slaby : EDCS-24800730.

Planche XX.



1- Tunnel du canal de Séleucie de Piérie. D'après BRU (H.), 2011, p. 399, fig. 26.



2- Inscription de détachements des IVe et XVIe légions lors de la construction du canal de Séleucie de Piérie. D'après VAN BERCHEM (D.), 1985, p. 84-85.

Planche XXI.

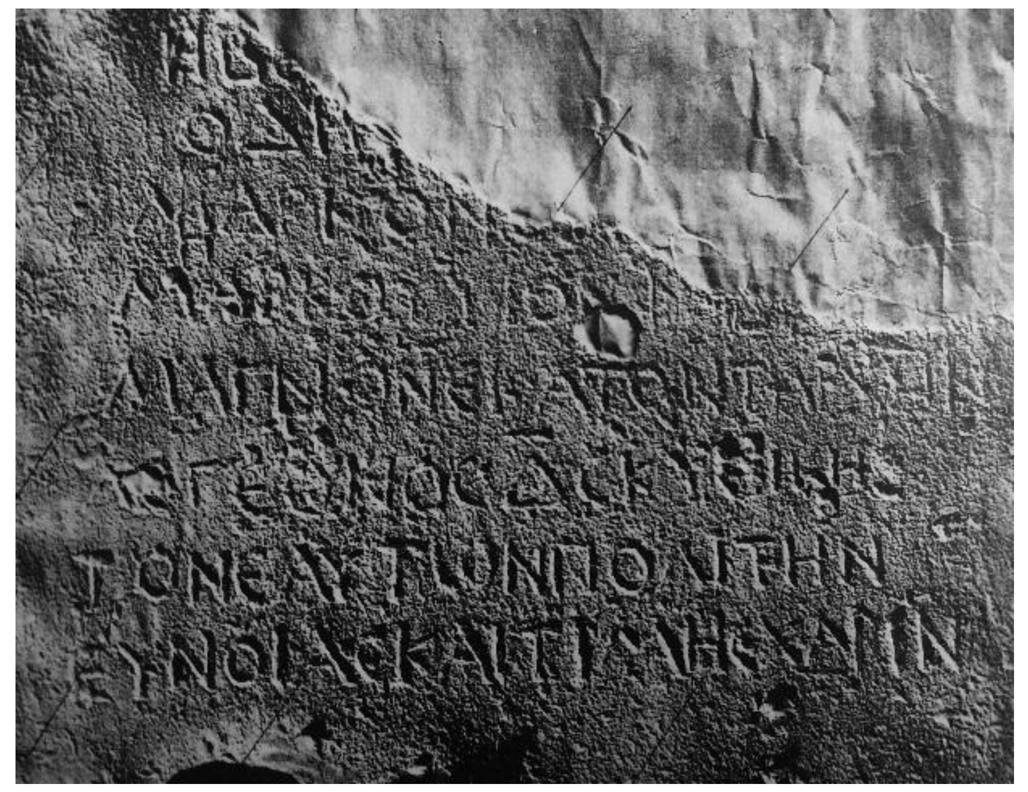


1- Inscription de Caesius Priscus, centurion de la IVe légion dans le canal de Séleucie de Piérie. D'après VAN BERCHEM (D.), 1985, p. 56.

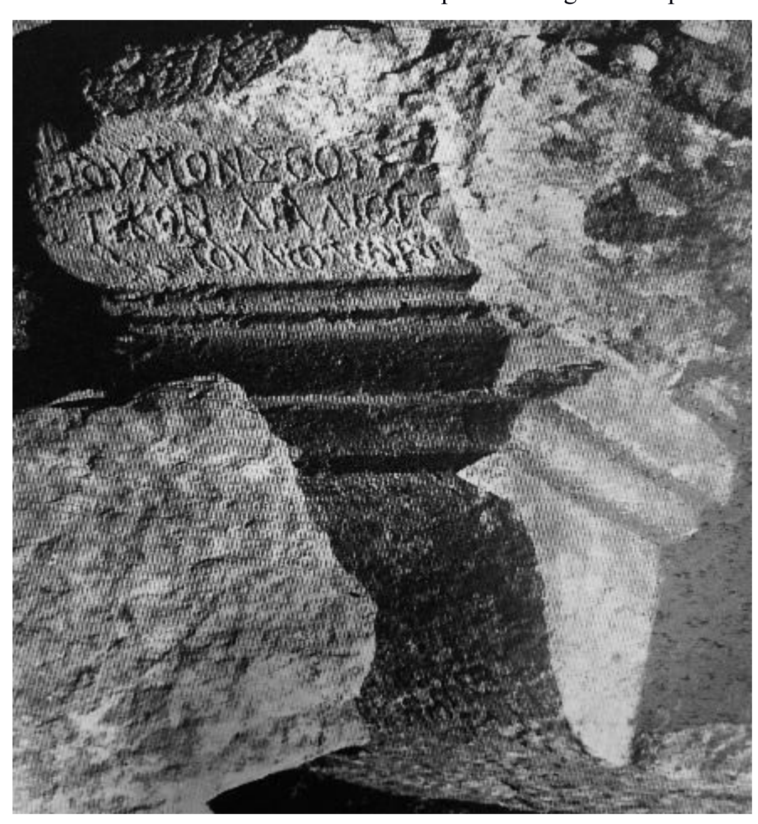


2- Dédicace à Vespasien et Titus divinisés à Séleucie de Piérie. D'après BRU (H.), 2011, p. 400, fig. 27.

Planche XXII.



1- Inscription d’Arwad en honneur du centurion M. Septimius Magnus. D’après *IGLS*, VII, 4015.

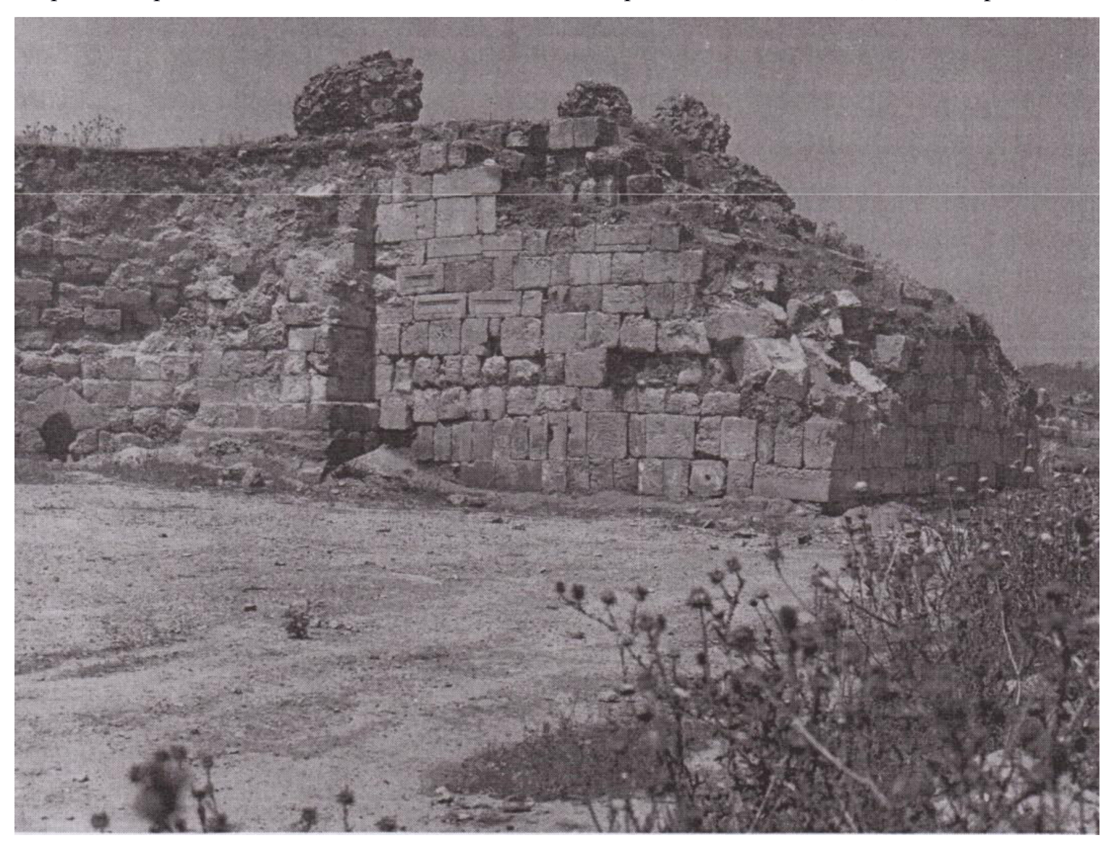


2- Inscription d’Apamée en honneur de C. Iulius Severus. D’après VAN RENGEN (W.), 1972, pl. XXIX 2 et XXXII, 2.

Planche XXIII.

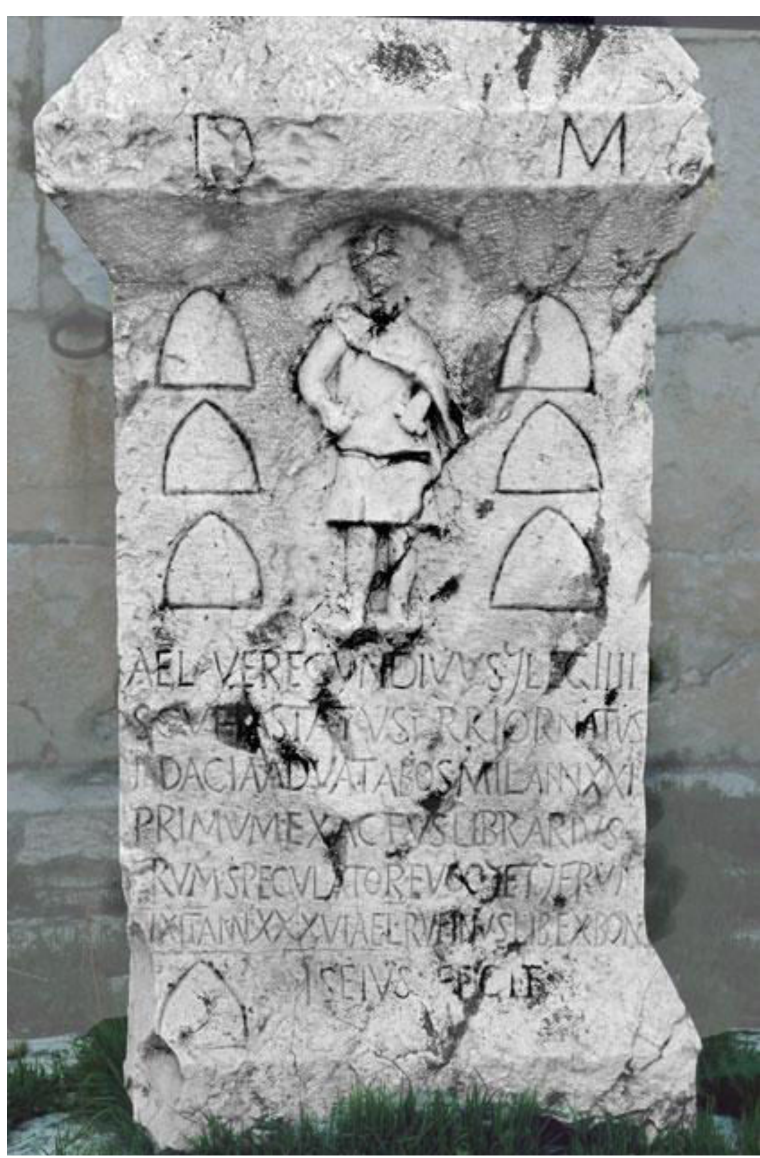


1- Inscription d'Apamée en honneur de C. Iulius Severus. D'après VAN RENGEN (W.), 1972, pl. XXX 1 et 2.



2- La Tour XV à Apamée. D'après BALTY (J.-Ch.), 1993, p. 9.

Planche XXIV.



1- Stèle-autel de Verecundinus, centurion de la légion IV *Scythica*. D'après VAN RENGEN (W.), 1993, pl. 7.

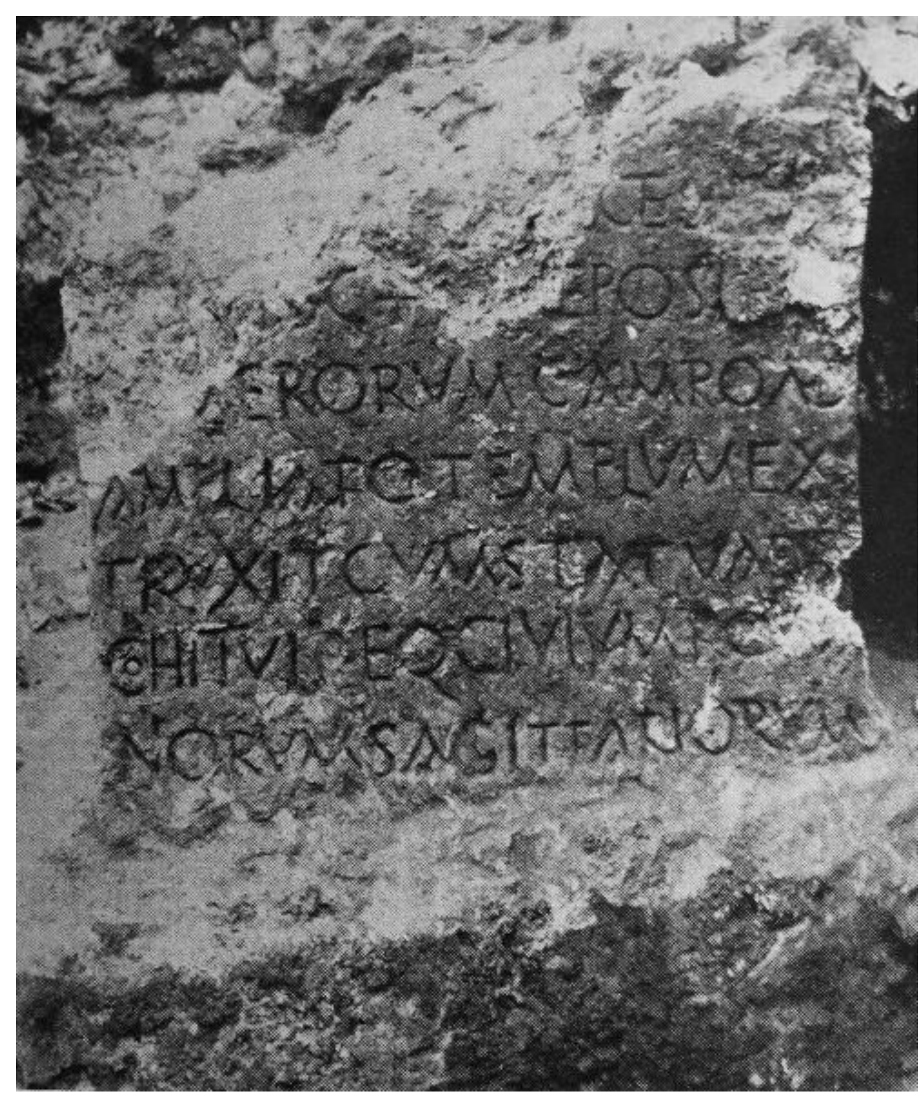


2- Console de colonne d'un tribun anonyme de la légion IV *Scythica* à Palmyre. D'après *IGLS*, XVII, 9

Planche XXV.

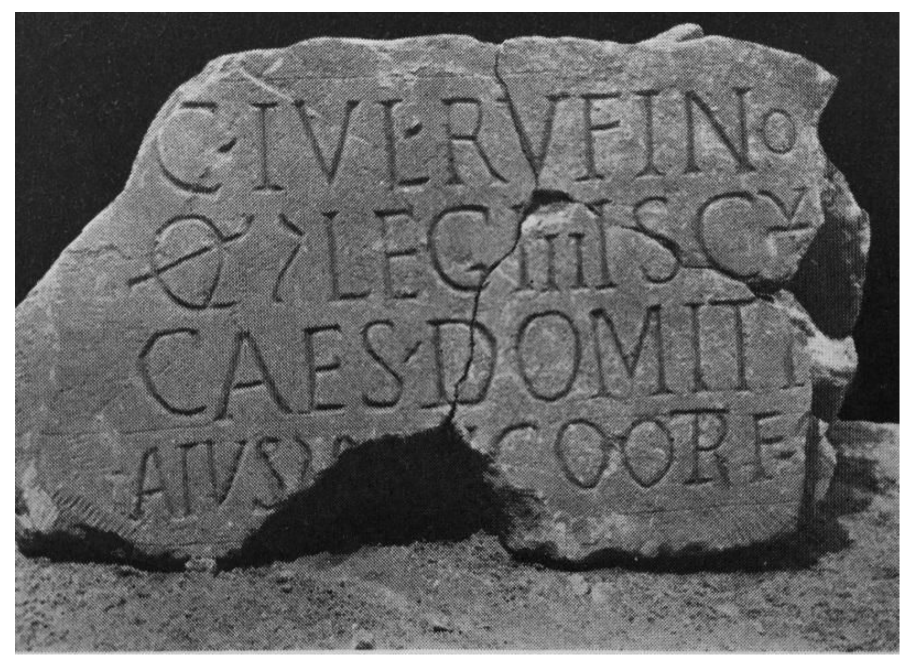


1- *Tabula ansata* du centurion princeps Antonius Valentinus à Doura-Europos. D’après ROSTOVTZEFF (M. I.) et *al.*, 1939, pl. XLIX, I.



2- Autel du centurion anonyme de la IVe légion à Doura-Europos. D’après BAUR (P.-V.-C.), 1931, p. 83, n° 1.

Planche XXVI.



1- Inscription de C. Iulius Rufinus à Doura-Europos. D'après BAUR (P.-V.-C.) 1931, p. 83, n° 1, ph.



2- Bloc de plâtre d'un librarius et de trois adiutores à Doura-Europos. D'après HOPKINS (C.), 1934, pl. XXVII, I.

Planche XXVII.

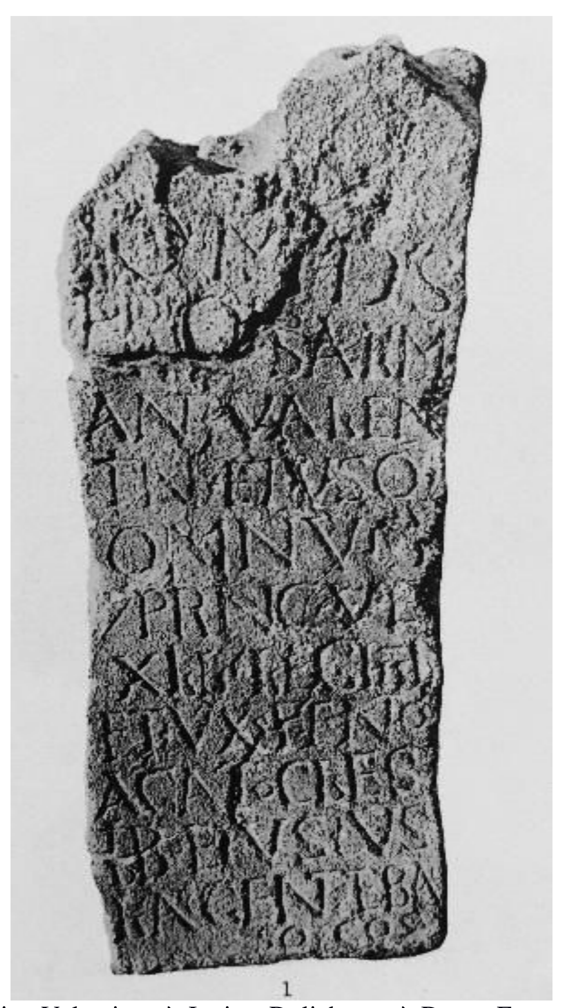


1- Autel d’Aurelius Diphilianus à Doura-Europos. D’après SEYRIG (H.), 1933, p. 68, pl. XV 1.



2- Stèle d’Aurelius Theotecnus à Doura-Europos. D’après ROSTOVTZEFF (M.-I.) et *al.*, 1952, pl. XXI, 2.

Planche XXVIII.

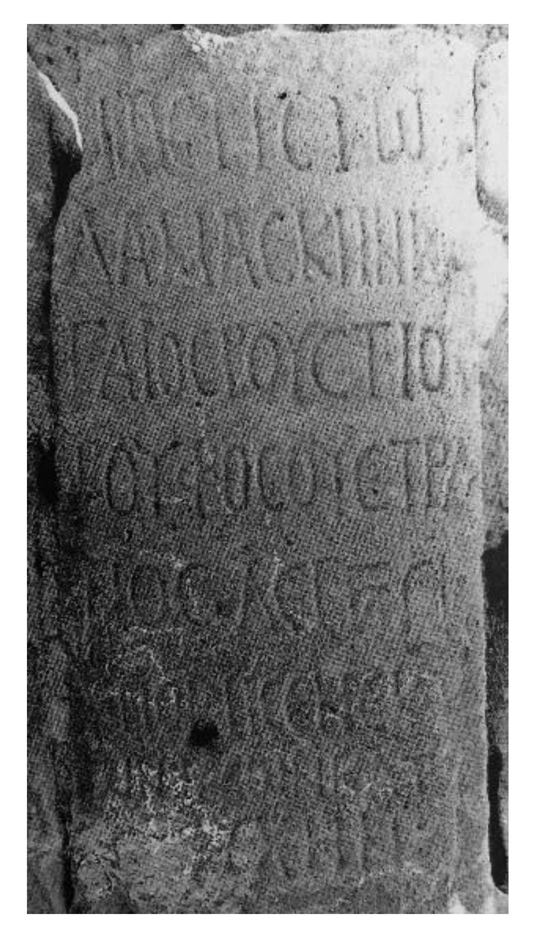


1- Dédicace de Marcus Antonius Valentinus à Jupiter Dolichenus à Doura-Europos. D'après ROSTOVTZEFF (M. I.) et *al.*, 1952, p. 107, n° 970, pl. XIX, I.



2- Architrave d'un centurion anonyme de la légion IV *Scythica*. D'après MUSSIES (G.), 1989, pp. 124-128, ph.

Planche XXIX.

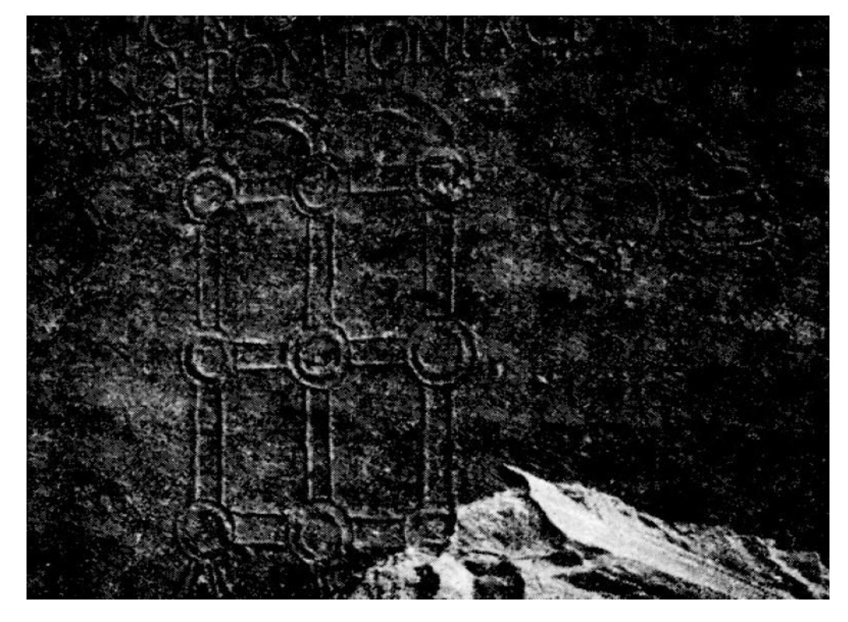






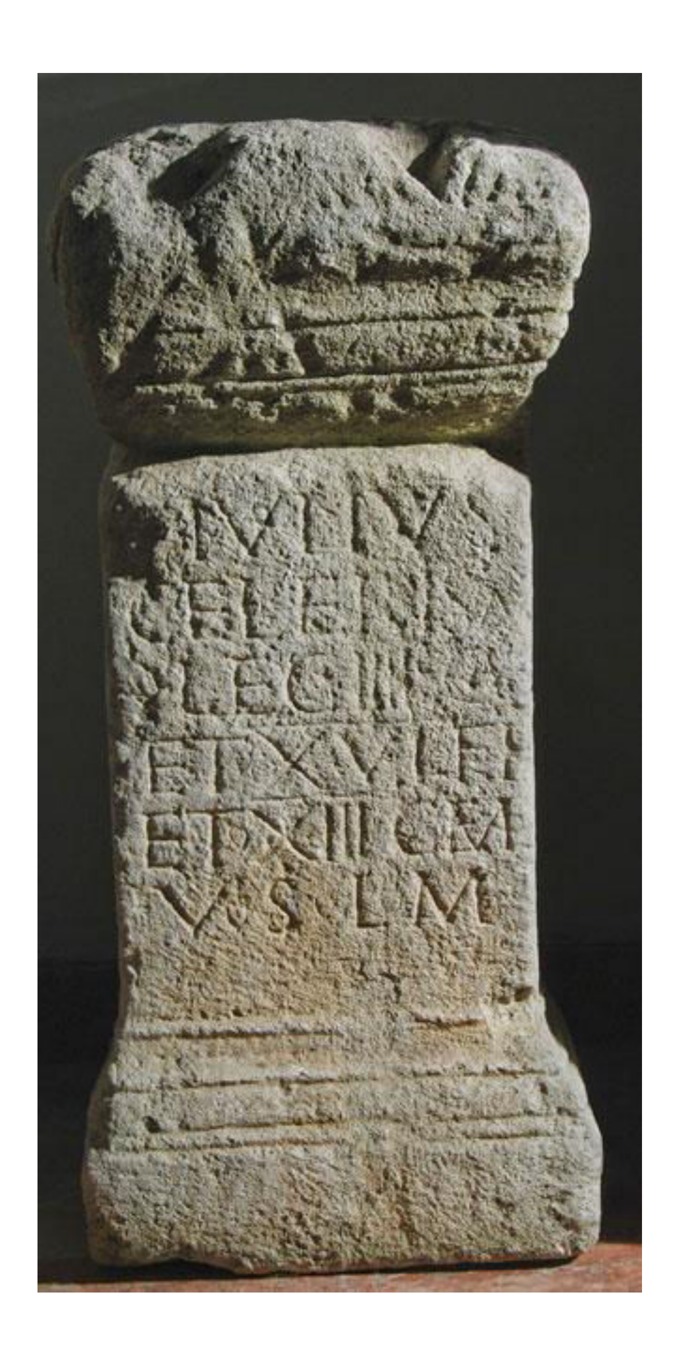
1- (à gauche) : Bloc remployé dans une porte du récent village de Heit. D'après *IGLS*, XIV, 330.

2- (à droite) : Cône tronqué de bronze. D'après PERDRIZET (P.), 1931, pl. LIII.

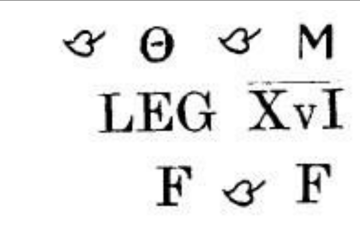


3- Inscription de Pomponius Aquila, à Dium (Macédoine). D'après PLASSART (A.), 1923, p. 164, n° 55, fig. 1.

Planche XXX.



1- Inscription de C. Iulius Celer trouvée à Apulum (Dacie). D'après *IDR*, III, n° 148.



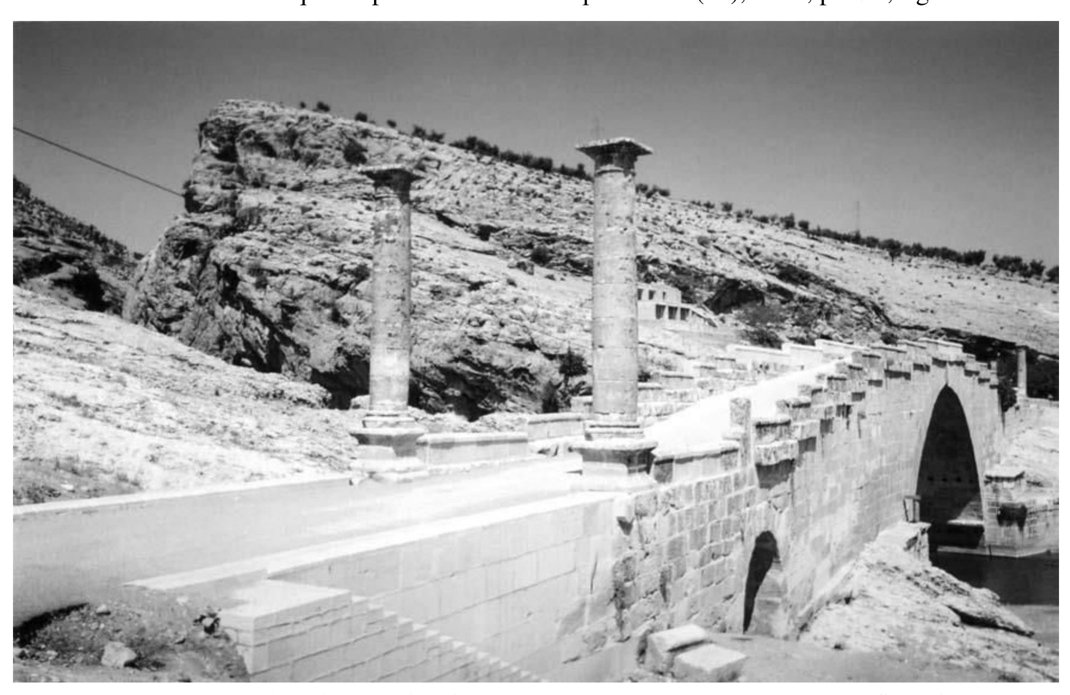
2- (à gauche) : Dédicace à Jupiter trouvée à Samosate. D'après YORK (V.-W.), 1898, p. 314, n° 17.

3- (à droite) : Estampille trouvée à Samosate. D'après YORKE (V. W.), 1898, p. 315, n 18°.

Planche XXXI.

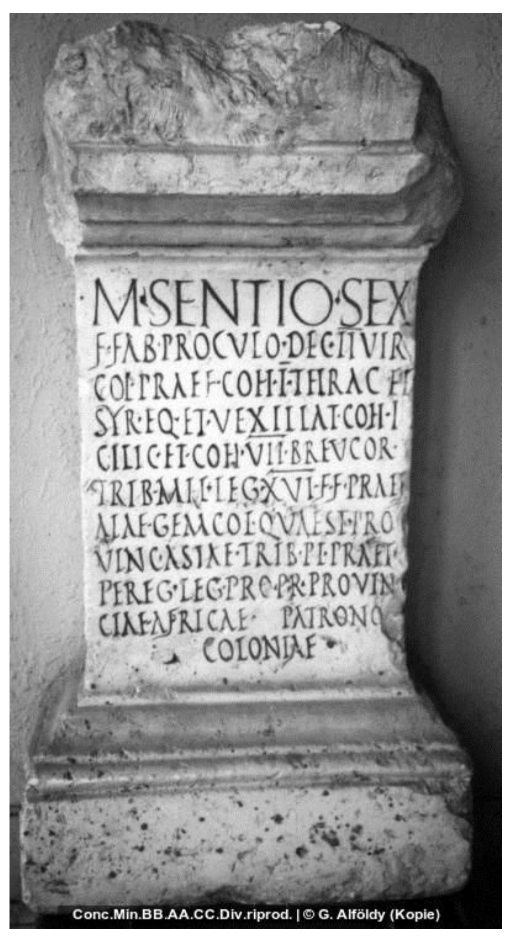


1- Colonne honorifique du pont de Kiahta. D’après BRU (H.), 2011, p. 397, fig. 23.

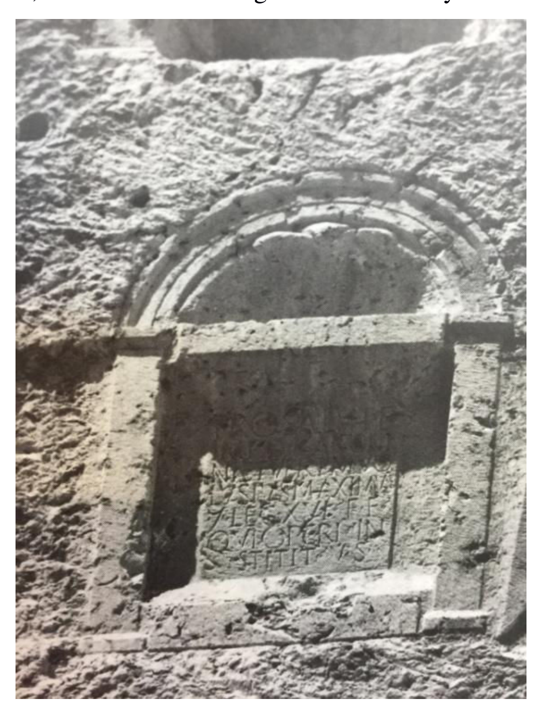


2- Vue rapprochée du pont de Kiahta. D’après BRU (H.), 2011, p. 398, fig. 25.

Planche XXXII.



1- Base de Sentius Proculus, tribun de la XVI[e] légion trouvée à Beyrouth. D'après EDH HD025501.



2- Cippe de Volusius Maximus, centurion de la légion XVI *Flavia Firma*, trouvée à Abila (Suq Wadi Barada). D'après *ChoixIGLS*, 30, A, ph.

Planche XXXIII.



Linteau d’Ailamos trouvée à Philippopolis (Shahba). D’après BRU (H.), 2011, 396, fig. 22.

Planche XXXIV.



1- Inscription de Tiberius Claudius, tribun de XVI^{e} la légion, trouvée à Palmyre. D'après *IGLS*, XVII, 202.

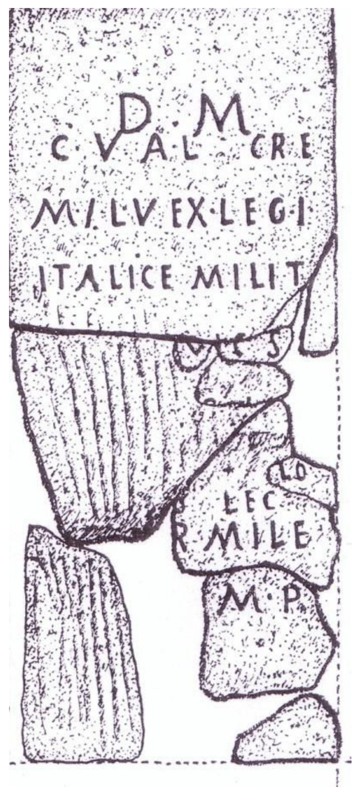


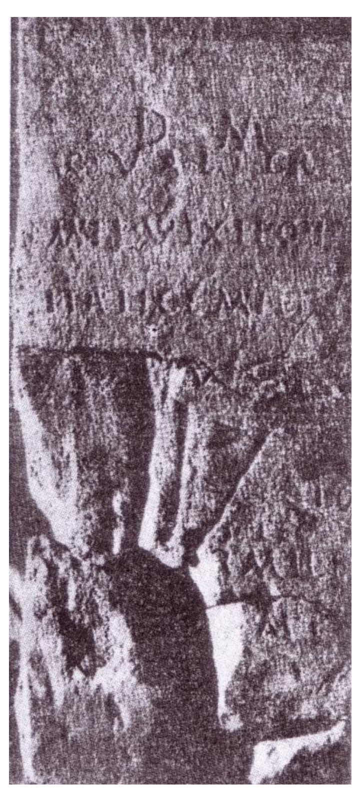
2- Inscription d'Antiochus, esclave de Q. Cornelius Aquinus, tribun militaire de la légion VI *Ferrata*, trouvée à Antioche. D'après DOWNEY (G.), 1938, p. 158, n° 84, ph.

Planche XXXV.



1- Relief de Ιουσενρμαιος, intendant du légat de la légion VI *Ferrata*, conservé au Musée du Louvre (provenance : Douier). D'après GATIER (P.-L.), 2002, p. 125, n° 122.





2- Inscription d'un soldat anonyme, peut-être de la légion VI *Ferrata*, trouvée à Artaxata. D'après ARAKELIAN (B.), p. 136-138, ph.

Table des Matières détaillée.

Résumé

La thèse s'agit d'un corpus des inscriptions militaires des légions syriennes, la III Gallica, la IV Scythica, la XVI Flavia Firma et la VI Ferrata. Cependant, le manque d'études prosopographiques concernant ces unités m'a encouragé à élargir cette recherche en y ajoutant une étude prosopographique pour chaque légion présentant tous les militaires connus de la légion, selon leur grade, en ordre alphabétique. J'ai essayé dans cette partie de mettre à jour les listes données par E. Ritterling et tous les autres chercheurs intéressés par ce sujet, comme E. Dąbrowa, M.-A. Speidel et H. Devijver. À la fin de chaque grade militaire, j'ai effectué un tableau dans l'ordre chronologique suivi par l'analyse des origines et des cursus honorum.

Abstract

The thesis is a corpus of the military inscriptions of the Syrian legions, III Gallica, IV Scythica, XVI Flavia Firma and VI Ferrata. However, the lack of prosopographic studies of these units encouraged me to broaden this research by adding a prosopographic study for each legion presenting all known military members of the legion according to rank in alphabetical order. I have tried in this part to update the lists given by E. Ritterling and all other researchers interested in this subject, such as E. Dąbrowa, M.-A. Speidel and H. Devijver. At the end of each military rank, I made a table in chronological order followed by the analysis of the origins and the cursus honorum.

Mots Clés

Légions romaines, Syrie, Haut-Empire, Inscriptions latines

Keywords

Roman legions, Syria, Early Empire, Latin inscriptions